This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,588,989

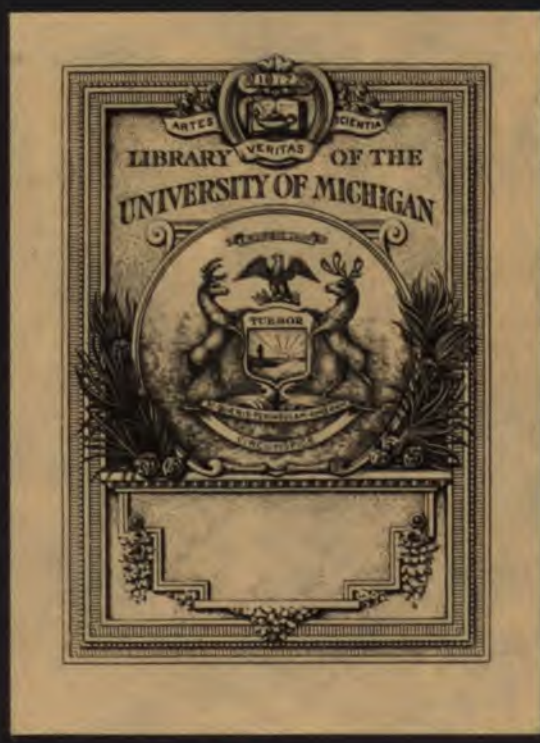
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR

compl get AVT
Ill.

POLYBIBLION

REVUE

BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

JANVIER 1879. T. XXV, 1.

SAINT-QUENTIN
IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME NEUVIÈME.

(VINGT-CINQUIÈME DE LA COLLECTION).

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1879

Con fl. sets
Suite
7-14-37
3 3 2 3 5

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *L'Idée de Jean Téterol*, par VICTOR CHERBULIEZ. Paris, Hachette, 1878, in-18 j. de 380 p Prix : 3 fr. 50. — 2. *Sœur Louise*, par CHARLES DESLYS. Paris, Dentu, 1878, in-18 j. de 310 p. Prix : 3 fr. — 3. *La Dot d'Irène*, par LE MÊME. Paris, Dentu, 1878, in-18 j. de 314 p. Prix : 3 fr. — 4. *La Vieillesse de M. Lecocq*, par FORTUNÉ DU BOISGOBEY. Paris, Dentu, 1878, 2 vol. in-18 j. de 350 et 392 p. Prix : 6 fr. — 5. *Les Sept hommes rouges*, par ARMAND LAPOINTE. Paris, Dentu. 1878, in-18 j. de 408 p. Prix : 3 fr. — 6. *Un Complice*, par RENÉ DE CAMORS. Paris, Dentu, 1878, in-18 j. de 314 p. Prix : 3 fr. — 7. *La Bâtarde*, par RENÉ DE PONT-JEST. Paris, E. Plon, in-18 j. de 324 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *La Prima Donna*, par EDOUARD CADOL. Paris, Calmann-Lévy, 1878, in-18 j. de 300 p. Prix : 1 fr. 25. — 9. *Les Embarras d'un légataire*, par HENRI VRIGNAULT. Paris, E. Plon, 1878, in-18 j. de 316 p. Prix : 3 fr. 50. — 10. *Les Giboulées de la vie*, par CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, E. Plon, 1878, in-18 j. de 321 p. Prix : 3 fr. 50. — 11. *La Haie blanche*, par PROSPER CHAZEL. Paris, Maurice Dreyfous, 1878, in 12 de 337 p. Prix : 3 fr. — 12. *La Proie et l'Ombre*, par MARIUS ROUX. Paris, Dentu, 1878. in-18 j. de 352 p. Prix : 3 fr. — 13 *Diane*, par CHARLES JOLIET. Paris, Dentu, 1878, in-18 j. de 310 p. Prix : 3 fr. — 14. *La Comtesse de Fontenoy*, par MARGUERITE JOUBRIOT. Paris. Dentu, 1878, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. — 15. *La Pupille du vieux garçon*, par METTAIS. Paris, Dentu, 1878, in-18 j. de 302 p. Prix : 3 fr. — 16. *Aventures du capitaine Ruperto Castanos*, par GABRIEL FERRY. Paris, Maurice Dreyfous, 1878, in-12 de 280 p. Prix : 2 fr. — 17. *La Niania*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, E. Plon, 1878, in-18 j. de 318 p. Prix : 3 fr. 50. — 18. *Marier sa fille*, par LE MÊME. Paris, E. Plon, 1878, in-18 j. de 334 p. Prix : 3 fr. 50. — 19. *Katia*, par le comte TOLSTOÏ, traduit du russe par le comte D'HAUTERIVE. Paris, Didier, 1878, in-12 de 278 p. Prix : 3 fr. — 20. *Pascarel*, par OUIDA, imité de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par G. GIRARDIN. Paris, Hachette, 1878, in-18 j. de 354 p. Prix : 3 fr. 50. — 21. Œuvres nouvelles de PAUL FÉVAL : *La Première Communion* (*Etapes d'une conversion*, troisième récit de Jean); *Le Poisson d'or; Le Mendiant noir; Les Romans enfantins; Les Veillées de famille*. Paris, Palmé, 1878, 5 volumes in-12 de 360, 350, 328, 345 et 388 p. Prix : 15 fr. — 22. *Hautelure et Blanchelaine*, par CHARLES BUET. Paris, Th. Olmer, 1878, in-18 j. de 424 p. Prix : 3 fr. — 23. *Le Marquis de Pontcallec*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Blériot, 1878, in-18 j. de 292 p. Prix : 3 fr. — 24. *L'Aboyeuse*, par LE MÊME, Paris, Blériot, 1878, in-18 j. de 228 p. Prix : 3 fr. — 25. *Amour et devoir*, par MATHILDE DE SAINT-VIDAL. Paris, Didier, 1878, in-12 de 384 p. Prix : 3 fr. — 26. *L'Institutrice à Berlin*, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Paris, Blériot, 1878, in-18 j. de 283 p. Prix : 3 fr. — 27. *Le Journal d'une âme en peine*, par LA MÊME. Paris, Blériot, 1878, in-18 j. de 336 p. Prix : 3 fr. — 28. *Le Mariage de Nancy*, par LA MÊME. Paris, Blériot, 1878, in-18 j. de 230 p. Prix : 3 fr. — 29. *Primavera*, par Mme MARYAN, Paris, Bray et Retaux, 1878, in-12 de 240 p. Prix : 3 fr. — 30. *Geneviève*, par Mlle MARIE-ALFRED NETTEMENT. Paris, Lecoffre, 1878, in-18 j. de 283 p. Prix : 2 fr. 31. *La grande ville*, par HIPPOLYTE AUDEVAL. Paris, Th. Olmer. 1878, in-18 j. de 362 p. Prix : 3 fr. — 32. *La Dame guerrière*, par LE MÊME. Paris, Blériot, 1878, in-18 j. de 347 p. Prix : 2 fr. — 33. *Kermadiou, histoire bretonne*, par LÉON NOBLE. Paris, Téqui, 1878, in-12 de 320 p. Prix : 3 fr. — 34. *La petite promise*, par ISABELLE FRANCE. Paris, Didier, 1878, in-12 de 276 p. Prix : 3 fr. — 35. *Les Fiancées de Danemarck*, par MARIE-ANNE CATHERINE. Paris, Téqui, 1878, in-12 de 23 p. Prix : 3 fr. — 36. *Le grand vaincu*, par HENRI CAUVAIN. Paris, Lecoffre, 1878, 2 vol. in-12 de 256 et 258 p. Prix : 4 fr. — 37. *Le Chevalier de Nauzac*, par Mlle GUERRIER DE HAUPT, lauréat de l'Académie française. Paris, Didier, 1878, in-12 de 332 p. Prix : 3 fr. — 38. *La Sultane parisienne, La Fièvre de l'inconnu, La Vénus noire*, par ADOLPHE BELOT. Paris, Dentu, 1878, 3 vol. in-18 j. de 378, 399, 412 p. Prix : 9 fr. — 39. *Les Récits du capitaine Paul*, par LUCIEN THONIN. Paris, C. Téqui, 1878, in-12 de 270 p. Prix : 3 fr. —

40. *Voyages et aventures par terre, par mer et par air; Le Secret du pôle; Le Cap aux ours*, par A. DE LAMOTHE. Paris, Blériot, 1878. 2 vol. in-12 de 376 et 386 p. Prix : 6 fr. — 41. *Légendes et chroniques; Les Neiges d'antan*, deuxième série, par Mme J. LAVERGNE. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 394 p. Prix : 3 fr. — 42. *Maître Léonard*, par LE MÊME. Paris, Charavay frères, 1870, in-12 de 74 p. Prix : 2 fr. — 43. *Histoires cosmopolites*, par CHARLES BUET. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 345 p. Prix : 3 fr. — 44. *Histoires émouvantes*, par E. MAHON DE MONAGHAN. Paris, Palmé, 1878. in-18 j. de 404 p. Prix : 3 fr. 50. — 45. *La Comtesse de Semainville; Un Duel; Le Père la Pipe*, etc., par EDOUARD GRIMBLOT. Paris, E. Dillet, 1878, in-18 j. de 288 p. Prix : 2 fr. — 46. *Les bonnes gens*, par Mme FÉLICIE TESTAS. Paris, Blériot, 1878, in-18 j. de 256 p. Prix : 2 fr. 50. — 47. *Fortunes de terre et de mer*, par G. DE LA LANDELLE. Paris, Lecoffre, 1878, in-12 de 298 p. Prix : 2 fr. — 48. *Journal d'une désœuvrée*, par G. DE PARSEVAL-DESCHÊNES. Paris, Didier, 1878, in-12 de 344 p. Prix : 3 fr. — 49. *Leurs Excellences*, par BRADA. Paris, E. Plon, 1878, in-18 j. de 264 p. Prix : 3 fr. 50. — 50. *Le Pierrot de cire*, par SIMON BOUBÉE. Paris, E. Plon, 1878, in-18 j. de 257 p. Prix : 3 fr. 50. — *Le Salon des refusées*, par GEORGES VAUTHIER. Paris, Ghio, 1878, in-12 de 292 p. Prix : 3 fr. — 52. *Les Audaces de Ludovic*, par PAUL PARFAIT. Paris, Calmann-Lévy, 1878, in-18 j. de 350 p. Prix : 3 fr. 50. — 53. *Avant le sommeil*, par un Russe. Nice, EUGÈNE GAUTHIER, 1878, in-12 de 138 p. Prix : 1 fr. 50.

1. — L' « idée » de Jean Têterol n'est pas une idée bien neuve. Il s'agit de l'antagonisme entre la noblesse et la bourgeoisie, entre le passé et le présent, entre « les sabots qui arrivent » et « les bottes vernies qui s'en vont. »

Admirable matière à mettre en vers latins,

mais qui a déjà servi à des milliers de romans, à des comédies innombrables. Aussi la thèse finit-elle par devenir irritante, d'autant plus qu'elle a été supérieurement soutenue par M. Jules Sandeau dans *Mademoiselle de la Seiglière*, par M. Émile Augier dans le *Gendre de M. Poirier*, par M. Ernest Legouvé dans *Par droit de conquête*. En somme, qu'est-ce que Jean Têterol? Un parvenu qui s'est enrichi en spéculant sur les terrains des quartiers abandonnés de Paris, et qui fait sonner avec orgueil son habileté en rappelant qu'il a été pauvre lui-même; un égoïste sournois, brutal et envieux, que l'instinct de famille ne guide que lorsque la vanité s'y mêle. Ce rustre, à peine dégrossi, qui ravale tous les nobles sentiments en en faisant le marchepied de ses mesquines convoitises et de ses vaniteuses visées paternelles, vit dans une atmosphère de vulgarité et de sottise, et c'est surtout à lui que s'applique le fameux proverbe : « La caque sent toujours le hareng. » Dans sa jeunesse, n'étant que simple jardinier, il a reçu quelque part du marquis de Saligneux, son maître, un coup de pied phénoménal. Cet accident décide de ses destinées. Jean Têterol va courir le monde, jurant de se venger un jour : il cherche son pain et il rencontre la fortune. Devenu riche, il revient au village, et ne songe à rien moins (comme réparation de la vieille injure) qu'à faire épouser son fils à la petite-fille de son bourreau. Les Saligneux sont de la race des cigales. Devenu le créancier du nouveau marquis, Jean Têterol lui met le couteau sur la gorge : « Ta fille Claire épousera mon fils Lionel, ou je

« fais exproprier ton château et tes domaines. » Rien que cela. L'ancien maçon veut réduire la noblesse à passer sous sa truelle : ce sont ses fourches caudines, à cet entêté. Heureusement que son fils ne lui ressemble absolument en rien. Lionel est un jeune homme accompli : Têterol l'appelle son « prince de Galles. » Dieu sait pourtant si l'ex-jardinier a quelque chose de « la reine-mère ! » Dès que Lionel apprend l'odieux marché de son père, il s'empresse de rendre à Claire de Saligneux sa parole et de déchirer le compromis honteux signé par le marquis. Claire, qui se savait vendue, est touchée d'une telle délicatesse — et, comme dans *Madame Angot*, la vieille France se laisse adorer par la nouvelle.

Tel est le roman. Il a, entre autres défauts, celui-ci : on devine le dénoûment dès les premières pages. L'horizon en est trop restreint. La fable est passablement usée. *L'Idée de Jean Têterol* se lit pourtant avec plaisir : cela tient à la manière de l'auteur. M. Victor Cherbuliez possède l'art d'intéresser à des riens ; il a du style et de l'esprit — trop d'esprit parfois, car il tombe aisément dans le recherché, l'alambiqué, le marivaudage. Les hors-d'œuvre abondent : Tertullien, les Trois Juges d'enfer, Goethe, les rideaux Daghestan qui se vendent aux magasins du Louvre, des parisianismes, des germanismes, des génevoiseries, que sais-je ? Hâtons-nous d'ajouter que, dans *l'Idée de Jean Têterol*, M. Victor Cherbuliez s'est abstenu de toute impiété. Son maçon est libre-penseur ; mais il ne prêche pas — et maintenant qu'il a joint à son gâche-plâtre un tortil de marquise, il est à présumer (c'est du moins l'avis du bon abbé Miraud) que le finaud ne mourra pas dans l'impénitence finale. Pareillement, la morale est aussi respectée que possible — sauf pourtant une scène un peu risquée représentant le marquis de Saligneux achevant de rôtir le balai, et dans laquelle, à tort, selon nous, intervient Claire, sa pétulante fille. Par ci, par là, nous signalons quelques allusions de circonstance : « Je suis du peuple, moi ; j'aime le peuple, moi ! » s'écrie à tout bout de champ Jean Têterol, ce qui n'empêche pas ce grand ami du peuple d'assommer un pauvre diable qui traversait son domaine pour ramasser des champignons !

— 2, 3. *Sœur Louise !* Vous croyez peut-être qu'il s'agit d'une sœur de charité, d'une petite sœur des pauvres, d'une hospitalière. Non ! la robe de bure n'enveloppe pas le corps élégant de sœur Louise ; la cornette blanche n'encadre pas son visage de blonde, aux traits suaves et doux, aux lignes aristocratiques. Mlle Louise de Bruneval n'a pas quitté le monde ; mais elle y fait tant de bien, elle y pratique de si héroïques vertus, elle y donne l'exemple de tels dévouements, que le peuple lui donne le nom de « sœur Louise. » Et jamais ce nom de sainte et de religieuse ne fut mieux porté. — On voit tour à tour cette

frêle jeune fille, chrétienne et française, ange gardien des êtres qui lui sont chers, se dévouer à un frère phtisique, soigner les blessés dans nos ambulances, souffrir des maux de la patrie, s'offrir en holocauste à la France envahie par l'étranger, retenir dans la voie droite deux enfants abandonnés, les éloigner des abîmes où vont s'engloutir toutes les honnêtetés, traverser enfin — sans que son front virginal et attristé en reçoive la moindre souillure — les misères et les faiblesses humaines. C'est vraiment beau, et nous sommes de l'avis de ceux qui estiment que *Sœur Louise* est le meilleur des livres de Charles Deslys. — Nous préférons, dans tous les cas, *Sœur Louise* à *la Dot d'Irène*. Il y a trop d'imbroglios dans ce dernier roman ; l'intrigue en est double ; il y a quelques assertions contestables, celle-ci, par exemple, qui manque de justesse et de logique : « Nos parents nous lèguent l'héritage du bien, jamais celui du mal. » Bref, *la Dot d'Irène* est un dédale où se heurtent trop souvent la honte et l'honnêteté. Le dénoûment porte sur l'alliance d'une fille noble avec un bâtard légitimé, et sur le mariage d'un zouave avec la fille d'un voleur. La thèse de M. Charles Deslys est qu'on a tort de rendre les enfants solidaires des fautes ou des crimes de leurs pères. Ces réserves faites, il est juste de reconnaître qu'il se trouve dans *la Dot d'Irène* d'excellents sentiments, des détails exquis, des scènes ravissantes, des caractères éminemment sympathiques. Charles Deslys est le Dickens français. Il tend surtout à nous faire aimer la patrie, le foyer, la campagne. Ce n'est pas lui qui jamais dépréciera la vie des champs, la vie rurale, la vie agricole. Au contraire ! Voyez son Antoine Froment : fils de paysan, il a reçu une éducation splendide ; il pourrait être avocat, médecin, notaire, tout ce que vous voudrez. Eh bien, au désespoir de l'auteur de ses jours, Antoine Froment — on ne s'appelle pas Froment pour rien ! — Antoine Froment n'a qu'un désir, qu'un goût, qu'une passion : l'agriculture. « Le rôle des Froment, dit-il, est de faire pousser du blé. » Il le fait, et drû ! Si bien qu'en quelques années, le voilà, sans y penser, un des premiers agriculteurs de France, conseiller général, président des comices de son département, un homme considéré, admiré, un gros bonnet enfin ! Qui est penaud ? C'est le père Froment. Mais cela ne dure pas : la gloire de son fils rejaillit sur sa vieille limousine, et désormais le bonhomme n'a pour les notaires qu'une considération tout à fait problématique.

4. — Ponson du Terrail a abusé de Rocambole; Alexandre Dumas, de d'Artagnan ; Paul Féval, des « Habits noirs; » Émile Gaboriau, de M. Lecoq. — Ce dernier surtout, on l'a mis à toutes les sauces, et il a été le héros d'une infinité de romans judiciaires. Il paraît que le public ne s'en dégoûte pas, puisque M. Fortuné du Boisgobey a cru devoir évoquer encore ce héros du « détectivisme. » Policier ama-

teur, flairant l' « escarpe, » dénichant le « filou, » retrouvant l'assassin, M. Lecoq n'exerce plus, cette fois, que pour amour de l'art. Ce Vidocq honnête s'est retiré des affaires; il a « sa pelotte, » comme il dit lui-même, et il doit laisser ignorer sa fonction à Louis Lecoq de Gentilly, son fils, en train d'épouser une riche héritière. Mais, un soir d'hiver, par la neige et le verglas, dans la rue de l'Arbalète, une jeune Anglaise et un négociant, répondant au nom peu justifié de Lheureux, sont assassinés. Louis Lecoq de Gentilly est accusé de ce double meurtre. On le croit coupable, et, fatalité! toutes les circonstances se réunissent contre lui. Il est arrêté, jugé, condamné à mort. Mais Lecoq a juré de sauver son fils, il a étudié le dossier et il est convaincu de l'innocence de Louis. Le vieux renard se met à l'œuvre — et s'y prend si habilement qu'il découvre, en effet, le véritable assassin, un certain Tolbiac de Tinchebray, faux Anglais, faux *detective*, qui est à la piste d'une succession de quatre millions (l'héritage des Sullivan), et qui, pour se saisir de cette riche proie, ne recule ni devant le meurtre, ni devant l'incendie, ni devant la calomnie et la délation.

La Vieillesse de M. Lecoq n'a rien à voir avec la haute littérature. C'est une œuvre à trucs, à charpentes, à émotions vulgaires. On peut cependant en extraire un délicieux épisode. C'est celui de l'aiguilleur Cambremer. Tolbiac a jeté sur la voie ferrée une poignée de napoléons; Marthe, la petite fille de Cambremer, une héritière des Sullivan, ramasse les jaunets; un train de voyageurs arrive à grande vitesse. Cambremer aperçoit tout à coup le terrible danger que court sa fille, sa Marthe chérie. Que faire? Écarter le rail; il le peut; il suffit d'appuyer l'aiguille à droite. Mais si le rail dévie, le train va se briser contre un convoi de marchandises qui s'avance par les lignes parallèles, et c'est la mort de cinquante personnes. Horrible alternative! Cambremer hésite un instant; mais enfin le père se sacrifie. Il ne touche pas l'aiguille. Le train passe, et Cambrener tombe évanoui. Dieu l'a récompensé de son sacrifice : il a inspiré à la petite Marthe de se coucher, tout de son long, sur la voie. Les wagons roulent, l'un après l'autre, sans même effleurer sa blonde chevelure, et l'espiègle vient embrasser son pauvre père, en lui montrant les belles pièces d'or. Ce chapitre, à lui seul, vaut tout le livre.

5. — Vous rappelez-vous *les Treize* de Balzac? C'étaient des francs-juges en frac noir, des justiciers en cravate blanche. Ce sont aussi des justiciers et des francs-juges, aussi mystérieux qu'implacables, que *les Sept hommes rouges* de M. Armand La Pointe. Ici encore, comme dans *la Vieillesse de M. Lecoq*, un héritage est en cause, — un héritage bien plus considérable que celui des Sullivan, trois cents millions, rien que cela! C'est la fortune du Mexicain Pedro Salmeron.

Pour s'emparer de cette fortune, un certain Ricardo Gomez de Santa Fé a assassiné Pedro et a fait emprisonner les sept enfants du défunt dans une caverne. Puis, il est venu s'installer à Paris; mais il n'y trouve pas longtemps la tranquillité. Les sept enfants de Pedro Salmeron ont été délivrés par des Indiens, et ont juré de venger la mort de leur père. On les appelle les sept hommes rouges, parce qu'ils ont — signe héréditaire — une étoile rouge à la main gauche. Sous des déguisements divers, ils se mettent aux trousses de Ricardo, le harcèlent, l'épouvantent, font avorter toutes ses opérations, déjouent ses infamies, et finalement s'arrangent de telle sorte que le bandit va mourir, dévoré par les corbeaux, dans la grotte même où est caché le trésor de Salmeron.

La donnée des *Sept hommes rouges* est originale; les scènes étranges et les péripéties dramatiques y fourmillent; l'intérêt s'y développe au diapason voulu pour tenir constamment la curiosité en éveil. Tout serait pour le mieux, si l'auteur avait eu, en certaines pages, un peu plus de souci de la morale. Non que la morale soit outragée dans les mots; mais il y a des situations dont la logique n'excuse pas l'inconvenance.

6, 7. — Au même genre que *la Vieillesse de M. Lecoq* et que *les Sept hommes rouges* appartiennent *Un Complice*, de M. René de Camors, et *la Bâtarde*, de M. René de Pont-Jest. Le sujet d'*Un Complice* est celui-ci : un homme jeune et distingué se trouve, par un concours de circonstances imprévues, devenir le complice moral d'un crime qu'il n'a pas aidé à commettre. Victime d'une loyauté chevaleresque, Nérestan de Gency traîne une existence de désespéré, pendant que l'assassin, don Jayme d'Altamira, vit heureux et calme. Il est vrai — on apprend ce petit détail au dénoûment — que l'assassin n'a fait que se défendre. Attaqué par l'usurier Belvau, il a usé d'un droit légitime, et le Gobsec s'est par là même trouvé châtié de ses spoliations et de ses injustices. On tourne les pages de ce livre sans trop d'ennui; mais ce n'est pas pour cela un chef-d'œuvre. L'auteur a emprunté — comme pseudonyme — à Octave Feuillet le héros d'une de ses meilleurs créations : nous parlons au point de vue littéraire. Que ne lui empruntait-il plutôt une parcelle de son talent? — Quant à la *Bâtarde*, quoique M. René de Pont-Jest ne le dise pas, c'est un plaidoyer en faveur des déshérités de la famille. Gabrielle Berthier est la fille naturelle d'un officier de marine, qui est allé mourir dans l'extrême Orient, en la recommandant à un de ses compagnons d'armes, M. de Martry. Recommandation inutile! Déjà pervertie, Gabrielle est devenue une Dalila. Ses victimes sont : le peintre Richard Berney et le jeune créole Paul de Longpré. Elle ne se contente pas de les déshonorer, de les ruiner, de leur inspirer l'un pour l'autre une

haine mortelle. Elle enlève encore à Paul de Longpré le fruit de leurs amours illicites et le met dans cette alternative : épouser la mère, s'il veut garder l'enfant. Épouser la mère, c'est impossible ! Gabrielle est de ces femmes que l'on n'épouse pas. D'autre part, lui laisser l'enfant, c'est préparer à celui-ci une vie de honte et de turpitude. M. René de Pont-Jest a su dénouer, au profit du père et pour le bonheur de l'innocente créature, qui n'est pas responsable de l'irrégularité de sa naissance, une situation que la loi française semble rendre inextricable. Ici encore, comme dans *la Vieillesse de M. Lecoq*, *les Sept hommes rouges* et *Un Complice*, apparaissent des négligences de forme, des laisser-aller sans excuse, des distractions plus que légères. Pour expliquer la séduction de Gabrielle Berthier par Paul de Longpré sur le vaisseau *l'Espérance*, savez-vous ce qu'imagine M. René de Pont-Jest? Il imagine que la mer a sur la femme des influences irrésistibles et l'enflamme de désirs. C'est vraiment trop commode ! Parce que la fable fait sortir Vénus du sein de l'onde et que M. Adolphe Belot a écrit cette immoralité qui a nom : *la Femme de feu*, ce n'est point une raison pour émettre une théorie pareille. Gabrielle Berthier succombe, en vicieuse et dissolue qu'elle est : étant donnée une telle femme, les milieux ne sauraient être pour rien dans sa misérable et méprisable chute. Il faut laisser aux matérialistes ces atténuations saugrenues et scabreuses.

8. — Pas plus que *la Bâtarde* de M. René de Pont-Jest, *la Prima-Donna* de M. Édouard Cadol ne mérite le prix Monthyon. Je parle, du livre, cette fois, et non de l'héroïne. La prima-donna s'appelle Fanny Beretti ; elle est élève du Conservatoire, vit seule avec sa mère, débute à l'Opéra, s'amourache très-sérieusement d'un fils de famille et, voyant que son amour est méconnu, perd la voix avec la beauté. Il y a, dans *la Prima-Donna*, des traits de mœurs parisiennes pris sur le vif et fixés à l'emporte-pièce. On dirait des eaux-fortes. Mais il y a aussi des détails fort réalistes et des assertions plus que contestables. Citons celle-ci, comme spécimen : « La guerre fausse le jugement; elle légitime, par des paradoxes attristants, la dévastation, la conquête, le meurtre, le pillage, pis encore. » A un autre endroit, l'auteur appelle les prières pour les morts des « superstitions cléricales. » Notez que rien ne motive cette ridicule sortie ; dans tous les cas, si M. Édouard Cadol a cru faire preuve d'esprit, il se trompe ; il n'a fait preuve que d'ignorance. Les prières pour les morts sont de tous les temps, de tous les lieux et de tous les peuples. Nous conseillons à l'auteur de *la Prima-Donna* d'apprendre l'histoire et de relire ses classiques.

9. — Aujourd'hui les romanciers s'improvisent facilement journa-

listes, et réciproquement les journalistes éprouvent la démangeaison de faire du roman. D'aucuns y réussissent. Voici M. Henri Vrignault, l'ancien fondateur-directeur du *Bien public*, qui se présente à nous avec *les Embarras d'un légataire*. De prime abord, on pourrait croire qu'il s'agit d'une réédition du comique *Testament de César Girodot*. Il n'en est rien. Les embarras du « Légataire » mis en scène par M. Vrignault prêtent plutôt à pleurer qu'à rire. Ce sont les embarras d'un homme de cœur, placé dans la condition doublement difficile d'un confident forcé, connaissant un secret qui peut déshonorer une famille, et d'un amoureux sincère, contraint de jouer son bonheur pour rester fidèle à la parole jurée. Heureusement, l'amour vrai ne connaît pas d'obstacles, et un heureux mariage concilie tout. Il n'y a, dans *les Embarras d'un légataire*, que des figures sympathiques; l'auteur souligne les misères de la vie, mais ne les assombrit pas; il sait pardonner les fautes, sans méconnaître l'héroïsme de la vertu. L'action principale du roman se passe à Morlaix, et M. Vrignault, qui est Breton d'origine, en profite pour esquisser des types vivants, curieux, originaux, grotesques. Une petite chicane cependant : le style de M. Vrignault manque un peu de libre-allure; il est correct, élégant, mais généralement trop mesuré, trop grave, trop premier-Paris. Que voulez-vous? Il n'est pas facile de dépouiller entièrement le vieil homme. N'importe! *les Embarras d'un légataire* ne sont pas une œuvre ordinaire. Faites de bons romans, M. Vrignault, puisque vous en avez le loisir : cela vaudra toujours mieux que de faire de la mauvaise politique.

10. — Il est peu de nos lecteurs qui ne connaissent la touchante légende de la sœur Béatrix, si bien racontée par Charles Nodier. Sœur Béatrix s'ennuie au couvent; elle quitte un jour le doux refuge et, comme l'Enfant prodigue, se met à courir le monde, espérant y trouver joie et bonheur. Hélas! elle n'y recueille que déception et amertume — vérifiant une fois de plus en sa personne l'expérience du poète :

> Là, jamais entière allégresse;
> L'âme y souffre de ses plaisirs;
> Les cris de joie ont leur tristesse
> Et les voluptés leurs soupirs.

Torturée, méprisée, lassée, la pauvre sœur Béatrix revient frapper à la porte du monastère. La porte s'ouvre comme d'habitude; les fleurs du jardin répandent le même parfum; les mêmes rayons du soleil colorent de leurs reflets célestes les vitraux de la chapelle; l'encens fume encore sur l'autel de la Vierge, et la Vierge sourit toujours. Il n'y a rien de changé dans la sainte maison. Il n'y a qu'une brebis de plus qui rentre dans le bercail. C'est un peu l'histoire de Thérèse de Meulan, baronne de Thiéblemont. Élève du couvent des dames de la Compassion, orpheline et pauvre, Thérèse éprouve d'abord

la velléité de se faire religieuse. Mais le baron de Thiéblemont, son tuteur — un barbon de cinquante-neuf ans — la demande en mariage, et, sans réflexion comme sans amour, Thérèse l'accepte pour mari. La désillusion ne tarde guère. Thérèse de Meulan se laisse envahir par une passion ridicule, qui fait le tourment de sa vie; elle essaye pendant longtemps de se tromper elle-même; elle cherche à s'étourdir; elle invente des circonstances plus ou moins atténuantes. Vains efforts! Jamais Thérèse de Meulan n'a été plus malheureuse; si malheureuse que, son mari mort, elle n'a rien de plus pressé que de revenir chez les sœurs de la Compassion. Mme Claire de Chandeneux, qui a la spécialité des titres philosophiques, a intitulé cette histoire : *les Giboulées de la vie*. Le titre est justifié. La vie de Thérèse de Meulan est en butte à mille bourrasques, à mille tempêtes. En définitive, il y aurait à tout cela un excellent remède : la religion. Mais la religion de Thérèse n'est que de la religiosité — et, quoiqu'elle parle de Dieu à tout bout de champ, ce n'est que lorsque la mesure est comble que cette âme tourmentée a recours à lui. *Les Giboulées de la vie,* ni comme fond, ni comme forme, ne valent *les Ronces du chemin,* du même auteur. Il y a, au début, une peinture de couvent qui ressemble à une satire, et un portrait de religieuse (la mère Saint-Jean de la Croix) qui frise la caricature. Nous voulons bien — Mme Claire de Chandeneux ayant déjà fait ses preuves dans la littérature chrétienne — ne voir en tout ceci qu'une distraction; mais c'est une distraction singulière, pour ne pas dire dangereuse.

11. — Saluons la maison aux nids d'hirondelles, maison tranquille et souriante, qu'ombragent deux grands peupliers et qu'entoure un joli fourré d'aubépines qui se revêt au printemps d'un manteau de neige! Mais si la maison est calme, sa propriétaire ne l'est guère. Madeleine Guiliani, alerte et vive, dirige elle-même son domaine. De la cave au grenier, de la cuisine à la basse-cour, elle voit tout, gouverne tout, a l'œil sur tout. Montée sur son poney, elle fait l'inspection de ses terres, comme un *gentleman-farmer;* avec cela, des airs de princesse. Aussi, à dix lieues à la ronde, est-elle connue sous ce nom : « La reine de la *Haie-Blanche.* » Quelqu'un qui voudrait bien décharger Madeleine d'une partie des soucis du pouvoir, c'est le baron Chaumont d'Ivry. Mais le baron est un ex-viveur. On lui rit au nez. Cela ne le rebute pas : il convoite encore plus la *Haie-Blanche* que la propriétaire du beau domaine. Malgré son énergie, Madeleine finirait par être vaincue, s'il ne se présentait à temps un neveu du gentilhomme campagnard, qui la sauve des griffes du baron, l'aime d'abord en poète et en artiste, puis l'apprécie à sa vraie valeur et, tout à coup devenu sérieux, l'épouse. Ce neveu, Octave de Saint-Didier, n'est pas un saint; il est même trop fertile en fredaines.

Cependant, l'auteur a su le rendre sympathique, et Octave met à ses peccadilles si peu de malice qu'aisément on les lui pardonne. M. Prosper Chazel, l'auteur de *la Haie-Blanche*, écrit avec goût, cultive l'ironie à merveille, et réussit admirablement le dialogue. Il a su creuser à fond le caractère du baron Chaumont d'Ivry, un de ces propriétaires fonciers qui seraient les meilleurs des hommes, s'ils n'étaient possédés de la manie de la possession territoriale.

12. — *La Haie-Blanche* n'est point un roman à l'usage des jeunes filles — pas plus que *la Proie et l'Ombre*, *Diane*, *la Comtesse de Fontenoy* et *la Pupille du vieux garçon*. Sur ces quatre romans, il en est un, *la Comtesse de Fontenoy*, qui est même un mauvais livre. On peut le résumer de la sorte : une femme qui trompe son mari et abandonne le fruit de ses amours adultères ; un mari qui s'empare de la fortune d'un émigré de ses amis ; un fils naturel, sacripant et bandit, qui assassine son père ; une jeune fille qui injurie sa mère comme une poissarde et meurt sans prêtre, de jalousie et de haine. Aimable famille ! Dans *la Comtesse de Fontenoy*, les religieuses sont représentées comme des êtres sans cœur; un prêtre apparaît sous les couleurs les plus odieuses, refusant d'absoudre une agonisante parce qu'elle ne jette pas l'anathème à un de ses enfants qui est le fruit d'une faute; les enterrements religieux sont tournés en dérision. — En revanche, l'auteur donne aux protestants de son livre toutes les qualités, toutes les vertus, toutes les perfections. C'est bien la peine d'y parler si souvent de Dieu ! Allons! ce bon monsieur Tartuffe n'est pas mort : il a seulement changé de défroque. L'auteur de *la Comtesse de Fontenoy* dit que son histoire est vraie. Belle raison!... Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire; et, en fait de roman, les histoires vraies ne valent jamais les récits d'imagination, quand ils sont attrayants, bien conçus, bien menés, développant avec intérêt une passion sublime, des types aimables, une leçon morale, une idée utile. Presque rien de tout cela dans *la Comtesse de Fontenoy*, qui n'a pas même l'excuse du style.

13, 14. — Sous ce dernier rapport, *Diane*, de M. Charles Joliet, est du moins irréprochable. L'auteur a des prétentions philosophiques ; il vise trop à imiter Stendhal. Mais ses aperçus ont de l'originalité, et ses réflexions humoristiques ne manquent pas de charme. Quant à la donnée du roman, elle n'a rien de saisissant. C'est le cas d'une riche héritière, Diane Dupille, qui aime un brave garçon, que son père lui défend d'épouser sous prétexte que Michel Garnier n'a pas de fortune. Nouvelle variante du *Roman d'un jeune homme pauvre!* Le livre de M. Charles Joliet ne vaut que par les détails et les épisodes, dont un est tout simplement une perle : c'est la scène de la tireuse de

cartes sur un banc du parc Monceau. Ce tableau est aussi bien observé que bien rendu. — Pareillement, ce sont les détails qui intéressent dans *la Proie et l'Ombre* de M. Marius Roux, bien que, dans l'ensemble, ils forment une imitation des principales scènes de *Manette Salomon*, des frères de Goncourt. Nous retrouvons ici, comme dans *Manette*, les *scies* d'atelier, les discussions de la bohème artistique, les excentricités légendaires des rapins. Il y a pourtant des types : le père Godet qui se croit de force en sculpture à supplanter Michel-Ange ; le peintre Damasquière qui dit de Velasquez, comme les romantiques disaient autrefois de Racine : « Ce polisson ! » le poète César Lespignac, en gestation d'un poème épique, *la Mer de sang*, qui successivement devient une ode : *la Fontaine de sang*, puis une ballade : *le Baquet de sang ;* et finalement un sonnet : *la Goutte de sang*. Mais poème, ode, ballade et sonnet sont encore à paraître. En tant qu'action, il s'agit de deux peintres : Philippe et Germain Rambert. Philippe est un peintre sérieux ; Germain se croit un grand homme et n'est qu'un déclassé. Il fait mille sottises, — celle, entre autres, de séduire une jeune fille, Caroline Duhamel, qu'il abandonne. Mais Philippe ne l'entend pas ainsi. Il oblige son frère à épouser *in extremis* Caroline mourante. La morale est sauve ; mais seulement aux dernières lignes. M. Marius Roux a dédié son livre à M. Gustave Flaubert. Inutile d'ajouter qu'il n'a pas les qualités descriptives de l'auteur de *Madame Bovary*. Ce ne sont pourtant pas les prétentions qui lui manquent. Comment trouvez-vous cette phrase : « Le ciel moutonné un instant auparavant charriait des balles de coton ? »

15. — *La Pupille du vieux garçon*, de M. H. Mettais, ne serait pas sans attrait, si l'auteur n'avait pas affublé le traître de son drame, le banquier Dorin, d'une houppelande de « clérical. » Les cléricaux ont bon dos, par le temps qui court. Romans, comédies, tragédies, vaudevilles, on les met à toutes sauces. Ils ne s'en portent pas plus mal, haussent les épaules de ces outrageantes préventions, vont leur train et continuent à faire leur devoir, espérant bien que le bon sens aura son jour et qu'on finira par leur rendre justice. Au surplus, soyez francs. Le banquier Dorin capte des héritages, séduit des jeunes filles et joue au Jacques Ferrand. S'il y a de prétendus « cléricaux » qui éprouvent le besoin de se couvrir du masque de la religion pour donner le change sur de pareilles gredineries, est-ce qu'il n'y a pas, parmi les libres-penseurs, des gredins non moins odieux qui s'exercent hypocritement aux mêmes infamies ? Nous faisions tout-à-l'heure allusion au *Tartuffe* de Molière. Eh bien, si le grand comique revenait au monde, ce n'est plus, croyez-le, dans les sacristies qu'il irait prendre son modèle. Il y en a d'autres — et, par parenthèse, c'est l'athéisme et la mécréance qui lui en fourniraient aujourd'hui à foison.

Tout n'est pourtant pas à critiquer dans *la Pupille du vieux garçon*. Henri Leuret, le héros du livre, est un caractère des plus attrayants. Angèle, sa pupille, n'évite pas suffisamment certaines inconséquences ; mais, en somme, rien dans sa conduite ne justifie les calomnies dont elle est, jusqu'au dénoûment du drame, l'innocente victime. Il y a aussi un capitaine bourru et homme d'honneur, qui serait une création fort originale, s'il ne rappelait trop souvent le capitaine Bitterlin, de M. Edmond About. Comme style, beaucoup de négligences et abus des néologismes. Il en est un, « voix suspirieuse, » qui revient presque à tous les chapitres. La langue française est cependant bien assez riche. Il s'agit de savoir faire valoir à propos ses richesses. — Signalons encore, dans *la Pupille du vieux garçon*, quelques détails curieux sur les louisets ou les dissidents de la petite Église. On appela ainsi les ecclésiastiques — parmi lesquels Talleyrand, archevêque de Reims, et Thémines-Lauzières, évêque de Blois, — qui refusèrent de souscrire au concordat conclu en 1801 entre le pape Pie VII et le Premier Consul.

16. — Les romans étrangers, ou qui ont l'étranger pour théâtre, traversent une période d'arrêt. Nous avons seulement à mentionner *les Aventures du capitaine Ruperto Castanos au Mexique*, par Gabriel Ferry ; *La Niania* et *Marier sa fille*, par Mme Henry Gréville ; *Katia*, par le comte Tolstoï, et *Pascarel*, par Ouida. — Roman posthume de l'auteur du *Coureur des bois*, *les Aventures du capitaine Ruperto Castanos* nous initient aux faits et gestes des guérilleros mexicains à l'époque où le curé Hidalgo leva contre la domination espagnole l'étendard de la révolte et de l'indépendance. Coups d'escopettes, guet-apens, haciendas prises d'assaut, savanes en flammes, tout sert à ces bandes aguerries, qui manquaient cependant de scrupules : car leurs chefs ne dédaignaient pas le concours des contrebandiers, des trappeurs, des faucheurs de nuit et des chercheurs d'or. On lira, dans les premières pages de ce roman, un portrait bien venu du prêtre Hidalgo, non moins passionné pour la chimie que pour la politique, — le Bolivar en soutane de la race mexicaine.

17, 18. — Du Mexique passons en Russie, C'est le pays de prédilection de Mme Henry Gréville : un pays qu'elle connaît beaucoup, mais dont elle abuse peut-être un peu. On commence à être blasé sur les moujicks à la barbe inculte, sur les Louis XIV de la gentilhommerie villageoise, sur la splendeur silencieuse des nuits d'été, sur les linceuls de neige, sur les mélèzes aux girandoles de cristal, sur les glaçons des fleuves, sur les promenades en traîneau, sur les chaumières multicolores, sur les clochers aux boules d'or. Enfin, puisque Mme Henry Gréville, autrement dit Mme Durand, née Alice Fleury,

trouve son compte et le succès dans toutes ces descriptions, montrons-nous bon prince, et disons un mot de sa dernière œuvre, *la Niania*, qui n'est pas la plus mauvaise. Il y avait si longtemps qu'elle était dans la maison d'Antonine Karsof, cette vieille servante, que personne ne savait plus son nom. On l'appelait du nom générique de *Niania*. De père en fils, les Karzof se la transmettaient comme un meuble. La *Niania* avait vu naître plusieurs dynasties de Karzof; elle les avait élevés, soignés dans leurs maladies et couchés dans leur cercueil. C'était le dévouement à la plus haute puissance. La dernière des Karzof, Antonine, est recherchée en mariage par Dournof — un brave garçon qui veut être avocat. Les offres du soupirant ne sont point agréées par la mère de la jeune fille, et celle-ci, pour ne pas suivre un mari qu'on veut lui imposer, se laisse mourir de froid — non cependant sans se reconnaître et se repentir. Antonine morte, la Niania est chassée; elle se réfugie chez Dournof, et tous deux vivent dans le souvenir de la chère trépassée. — Ce qui n'empêche pas Dournof d'épouser Marianne Mérof, créature indigne qui, un jour, abandonne son mari et ses deux enfants pour aller courir la prétentaine. Aussitôt l'image d'Antonine reprend possession du cœur de Dournof, et on le trouve un soir inanimé sur la tombe de sa première fiancée, embrassant la croix de ses bras roidis et glacés. Est-ce un suicide ? L'auteur ne le dit pas, et il est permis de croire que Dournof, allant prier sur la tombe d'Antonine, y a été surpris par une bourrasque de neige. Quoi qu'il en soit, la Niania reste seule avec les deux enfants de Dournof. Jamais mère ne fut plus vigilante et plus tendre. C'est aussi une bonne chrétienne que la Niania, et elle veille à ce que, dans leurs prières de chaque jour, le petit garçon et la petite fille n'oublient jamais « papa Dournof et tante Antonine qui sont au ciel. » La brave Niania est sûre que Dieu les a reçus dans sa miséricorde. *La Niania* n'est pas sans défauts ; mais, de toutes les œuvres de Mme Henry Gréville, celle-ci est incontestablement la meilleure comme fond, car *l'Expiation de Saveli* reste sans égale comme forme. — Par exemple, aucune comparaison à établir entre *la Niania* et *Marier sa fille*. Nous ne citons ce roman que par acquit de conscience. Il est tout à la fois russe, polonais, français, parisien, badois, niçois et monégasque. C'est le roman panaché, le roman cosmopolite. On y voit une mère avide, cynique, sans pudeur, promener de ville en ville sa fille qu'elle veut marier, mais en en tirant le prix d'une bonne marchandise. Il va sans dire que les prétendants abondent, car la fille est fort jolie; mais le mariage n'aboutit jamais, par la faute de la mère. Au dénoûment, car il faut bien que cela finisse, Mme Slawsky est trop heureuse de trouver pour gendre un ténor, *il signor Ratiero*, qui a de l'argent, mais qui est un imbécile.

Tout est médiocre dans *Marier sa fille* — sauf quelques portraits d'agioteurs, de joueurs et de faiseurs, gens d'une espèce particulière que M. Oscar de Vallée appelle si pittoresquement « les Manieurs d'argent. »

19. — *Katia*, par le comte Tolstoï, est également un roman russe. Katia, ou Catherine, est une riche orpheline de dix-huit ans. Serge Mikaïlovitch, un ami de son père, lui sert de tuteur et l'épouse. Serge a un bon cœur et une tête solide ; mais Katia est souverainement romanesque. Des malentendus surviennent entre la femme et le mari. La femme ne connaît pas le monde et veut le connaître. Serge la laisse libre, et Katia s'approche de la chandelle au point de s'y brûler. Son honnêteté native prend néanmoins le dessus. Le désenchantement d'ailleurs ne tarde pas à se produire. Alors Katia commence par comprendre que la réalité du bonheur est au foyer conjugal et dans les pures joies de la famille. Elle revient à son mari. *Katia* est un roman psychologique. C'est l'étude d'une âme. Mais il y a autre chose : il y a une peinture vraie des mœurs de la bourgeoisie russe. Les personnages de *Katia* sont des Slaves qui ont les habitudes des pays slaves et qui usent d'une existence différente de la nôtre. Ils ont aussi un langage à eux, dont les idiotismes n'ont rien de moderne. Pour exprimer que quelqu'un est dans l'extrême misère, les Russes disent : « Il vit sans sel. » On trouve dans *Katia* une foule de ces détails, plus curieux les uns que les autres. On y trouve aussi une *Niania* légendaire, une de ces gouvernantes chantées par Homère et qui servaient de mères-nourricières aux Agamemnons. La seule tache du roman de *Katia* est une scène une peu libre qu'il eût été facile d'atténuer. Hâtons-nous cependant de reconnaître que ni la haine ni la corruption n'ont de l'écho dans l'œuvre du comte Tolstoï. Par ces temps de littérature malsaine, la remarque n'est pas inutile.

20. — *Pascarel* est un roman de longue haleine, dû à un bas-bleu d'Angleterre, qui a pris le bizarre pseudonyme d'Ouida et qui avait déjà publié quelques Nouvelles, telles que *Deux petits sabots*, *Dans une ville d'hiver* et *Une branche de lilas*. Qu'est-ce que Pascarel ? C'est un artiste et un patriote : comédien ambulant, il va de Florence à Vérone, de Pise à Milan, jouer des pièces de sa façon. La comédie est sa récréation du soir : il joue pour l'amour de l'art. Le jour, il harangue le peuple, lui parle de patrie, d'indépendance, et tonne contre le Tudesque. Pascarel est suivi dans ses pérégrinations par une jeune fille, de race noble du côté paternel, sans ressources, sans parents, sans amis, trop heureuse d'être accueillie dans la troupe de Pascarel. On la nomme Speronella ou plutôt l'*Ucello* (l'oiseau). L'Ucello est une petite sauvage d'une innocence hautaine et fière, aimant Pascarel d'un amour ardent et pur — et le quittant pour une peccadille. Inutile

de dire comment Pascarel retrouve Speronella et la rend à son père, ni comment celle-ci s'enfuit de la maison paternelle pour reprendre son existence de bohémienne. C'est le roman cela, et le roman est nul, insignifiant, décousu, sans intérêt. Mais cette contrefaçon de *Consuelo* et du *Roman comique* est remplie de tableaux pittoresques, de descriptions vivantes, de pages vraiment élevées et profondes. Hymne enthousiaste en l'honneur de l'Italie, le roman de *Pascarel* en détaille toutes les beautés et toutes les gloires. Je soupçonne l'auteur de n'être qu'une fausse Anglaise. Elle se montre éprise, comme une fille du Midi, de soleil et d'idéal. Elle parle de l'Italie avec ferveur; elle en aime également la langue, les mœurs, le climat, les villes, les œuvres et les grands hommes — artistes, peintres, musiciens, poètes, écrivains et savants. De ceux-ci, néanmoins, il en est pour lesquels nous ne saurions partager l'admiration d'Ouida : par exemple, Arnaud de Brescia et Giordano Bruno. Mais elle a raison d'admirer Dante, Savonarole, Michel-Ange, Raphaël, Palestrina, Galilée et Christophe Colomb.

Il y a, dans *Pascarel*, une piquante légende sur l'origine de l'Angleterre, de l'Espagne, de la France et de l'Italie. Nous ne pouvons résister au plaisir de la reproduire. La voici : « Savez-vous comment saint Michel a fait la nation italienne? — Non! — C'est honteux. Eh bien, je vais vous le dire : il y a bien longtemps de cela, puisque c'est à l'époque où le monde venait d'être tiré du néant. Le seigneur Dieu était fatigué, et il se reposa le septième jour. Quatre de ses saints se tenaient auprès de lui, les ailes repliées, ayant à la main leurs épées inutiles : saint Georges, saint Jacques, saint Denis et saint Michel. Le Seigneur leur dit : Prenez-moi ces rognures et faites-en quatre nations vivantes pour peupler le globe de la terre. — Les saints obéirent et se mirent à l'œuvre. Saint Georges prit un lingot d'or pur et un gros morceau de plomb; il cacha l'or au centre du plomb, de manière que personne n'en pût soupçonner l'existence, et, l'ayant lancé sur la terre, il dit : Voilà le peuple anglais! — Saint Jacques prit une vessie remplie de vent, y mit un cœur de renard, une dent de loup, et, quand la vessie fut assez gonflée pour ressembler à la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf, il la lança vers la terre, en disant : Voilà le peuple espagnol! — Saint Denis fit mieux que cela; il attrapa au vol un rayon de soleil et l'attacha avec un beau nœud de rubans; ensuite il le jeta sur la terre, en disant : Voilà le peuple français! — Malheureusement, il commit deux méprises : d'abord il oublia de lester son rayon de soleil; ensuite le ruban dont il fit son nœud était rouge comme le sang. — Alors saint Michel, remarquant les erreurs des autres saints, prit, lui aussi, un rayon de soleil et bien d'autres choses encore : un masque

de velours, un poignard d'acier, les cordes d'un luth, le cœur d'un enfant, le soupir d'un poète, le baiser d'un amant, une rose du paradis et une corde d'argent de la lyre d'un ange. Tenant tous ces objets dans sa main, il vint s'agenouiller devant le trône du Père et le supplia en ces termes : Cher et grand Seigneur, je vous prie de rendre mon œuvre parfaite, et, pour cela, je ne vous demande qu'une chose, un sourire de Dieu! — et Dieu sourit. Alors saint Michel lança son œuvre vers la terre et dit : Voilà la nation italienne! »

Dans cette légende, l'Italie a le beau rôle. Ce n'est pas surprenant. La légende est de l'invention de Pascarel, et l'artiste la déclame devant un peuple immense, « dans le doux pays où résonne le *si*, » sur une place publique de Florence.

21. — Il est temps d'aborder les romans catholiques. La cueillette, ce trimestre-ci, est des plus abondantes. A tout seigneur, tout honneur. Notre infatigable Paul Féval se présente à nous plus vaillant, plus vigoureux et plus hardi que jamais. On peut s'en convaincre en lisant la suite des *Étapes d'une conversion*, le troisième récit de Jean, qui a pour titre : *La première communion*. Ce titre a désorienté la critique, et M. de Pontmartin lui-même en a été scandalisé. Sans crier gare, Paul Féval a osé introduire le surnaturel dans le roman ; il met en scène plus que des hommes, des saints, des êtres parfaits. C'est un saint, en effet, que le vicaire Huet; c'est un saint plus héroïque encore, ce « jésuite » de Charles, dévoué sublime, sacrifié volontaire, qui se laisse indignement calomnier plutôt que de laisser voir la grandeur de ses vertus, l'immensité de son abnégation et les solides qualités de sa belle âme. Paul Féval a donné à *La première communion* un dénoûment tout à fait en rapport avec l'idée du livre. Au lieu d'épouser Clémence Loirier, qu'il aime de tout son cœur, ce « jésuite » de Charles fait à Dieu l'abandon de son amour et s'offre en holocauste pour son frère Jean. On a trouvé ce dénoûment inadmissible. J'avoue qu'il s'éloigne terriblement des dénoûments à la Scribe : « Ils se marièrent, vécurent fort heureux, et eurent beaucoup d'enfants. » Mais j'estime que le dénoûment de *La première communion* est dans la logique absolue de la situation. Étant donné les principaux personnages du drame, les scènes qui concourent à la solution dernière, le caractère de Charles, ses idées d'un spiritualisme ardent, son intelligence toute à Dieu, la nécessité d'arriver à la conversion future de Jean par la première étape religieuse de la vie, le roman ne pouvait finir autrement. Certes, moi profane et qui ne suis pas d'Église, je n'ai garde d'invoquer ici des raisons théologiques. Je me place au point de vue de l'art. Eh bien, le dénoûment de *La première communion* est rigoureusement conforme aux lois de l'esthétique. Ces lois eussent été violées par un dénoûment

vulgaire. — Au surplus, comme style, comme observation psychologique et comme intérêt (surtout si on se place, et il le faut pour le bien comprendre, au point de vue de l'auteur), *La première communion* n'est nullement inférieure aux deux autres volumes des *Étapes d'une conversion*. Jamais analyse du cœur humain, dans un milieu exclusivement catholique, n'avait été faite plus minutieuse et plus profonde. Ici, l'âme humaine est disséquée dans ses replis les plus secrets. Et quelles touchantes scènes d'intérieur ! Quelle gaîté communicative quand paraissent le bonhomme Loirier, le curé Jamond, Marie de Moy, le pétulant docteur Olivier, et cette brave Julienne, la Julienne de chez nous, comme dit le petit Jean ! — Les types antipathiques font contraste. Tel, Adolphe, le cafard comme il faut ; tel encore, l'avocat Bertin Sicard, ignoble et lâche, qui provoque publiquement Charles — parce qu'il connaît ses principes et sait qu'il ne se battra pas. Charles, en effet, ne se bat pas : mais il sauve son ennemi d'une mort certaine en l'arrachant des mains d'une foule en délire ; mais il brave un incendie terrible pour arracher aux flammes deux de ses victimes. Quel lâche ! En deux mots, *La première communion* peut ne pas être du goût de tout le monde. Mais on ne saurait s'empêcher de dire, après une lecture sérieuse : « Celui qui a écrit cette œuvre est un homme qui croit, un homme de convictions sincères, un homme de beaucoup de foi. »

En-dehors des *Étapes d'une conversion*, Paul Féval poursuit également la révision de ses anciennes productions. Nous retrouvons aujourd'hui, totalement revus et corrigés : *le Poisson d'or*, *le Mendiant noir*, *les Romans enfantins* et *les Veillées de famille*. Le récit du *Poisson d'or* (soit dit sans calembour) est noyé dans trop d'incidences. Il est vrai que c'est M. de Corbière qui raconte. Petit avocat de Rennes sous le premier Empire, il devint, à la Restauration, ministre de Louis XVIII ; ce qui arracha ce cri naïf à sa brave mère : « Charles ministre, bonne sainte Vierge ! Mais la Révolution n'est donc pas terminée ! » M. de Corbière, d'ailleurs, fut un ministre intelligent, un honnête homme et un homme d'esprit. Un jour, appelé dans le cabinet du Roi pour l'expédition des affaires, il se mit à poser sur la table sa montre, son mouchoir et sa tabatière. Impatienté, Louis XVIII lui dit : « Quand vous aurez fini de vider vos poches, Corbière... » — A quoi le ministre répondit, très-fièrement : « Sire, préféreriez-vous que je les remplisse ? » C'est ce Breton bretonnant qui raconte la légende du poisson d'or, du merlus du Trou-Tonnerre. A cette légende se rattache l'histoire d'une illustre famille, la famille des Pénilis ou des Chédéglise, et d'un certain calfat qui, sous la Révolution, s'enrichit par le crime, l'assassinat et la spoliation. Bon livre de propagande ! Mais, comme intérêt, *le Mendiant noir* est préférable. Dans *le Mendiant*

noir, Paul Féval a supérieurement dramatisé une histoire vraie, qui occupa, tout un hiver, l'aristocratie parisienne. *Le Mendiant noir* n'est pas un mythe. On le vit longtemps, à la porte de Saint-Germain-des-Prés, tendre la main aux belles élégantes qui assistaient, chaque dimanche, à la messe de midi, la messe des paresseuses. Il avait sa chronique : on le disait avoir été l'affranchi, puis le domestique, du capitaine Lefebvre, mort à Saint-Domingue. Le mystérieux s'en mêlant, Neptune (c'est le nom du mendiant) ne serait venu à Paris que pour veiller sur le fils de son ancien maître, pauvre orphelin qui avait été abandonné par sa mère elle-même. Celle-ci, une misérable, avait successivement épousé un colon du Cap, un riche lord de Londres et un émigré français, le marquis de Rembrye. Xavier Lefebvre, obstacle inconscient aux projets de la créole, allait être assassiné par le mulâtre Jonquille, sans l'intervention du bon Neptune, qui arrête le bras du meurtrier et dévoile au marquis de Rembrye le passé de son indigne femme. L'action est des plus dramatiques, et elle aurait du succès sur la scène.

Avez-vous des enfants qui aiment les légendes, les ballades, les récits du bon vieux temps? adressez-vous encore à Paul Féval. Il vous offrira ses *Romans enfantins* et ses *Veillées de famille*. Les *Romans enfantins* comprennent *les Belles de nuit*, *Les trois hommes rouges* et *la Fille des saltimbanques* : une légende bretonne, une ballade des bords du Rhin et une histoire parisienne toute moderne. Les Belles de nuit étaient les trois nièces du roi Grallon. Elles s'appelaient Yvol, Ellé et Milla. Elles furent les trois justes de la ville d'Is, cette autre Sodome. Quand l'océan engloutit la cité maudite, on vit s'élever au-dessus des eaux une étoile, une fleur, un esprit errant : l'âme de l'eau, l'âme de la terre, l'âme des airs. C'étaient les belles de nuit. La race n'en est pas éteinte. La Bretagne y croit encore — et, chaque soir, on met leur part du souper sur le seuil de la porte des métairies. Les belles de nuit distribuent cette part aux plus pauvres de la paroisse. Touchante coutume! — *Les trois hommes rouges* nous transportent dans l'Allemagne féodale. On croirait lire une scène des *Burgraves*. L'apparition des trois hommes rouges, chevaliers de la Rose-Croix, justiciers de la Sainte-Vehme, dans les caveaux du château du comte Berthor, a quelque chose d'épique. Cela devrait être raconté en beaux alexandrins comme ceux qui nous redisent les exploits d'Eviradnus dans *la Légende des siècles*. Quant à *l'Enfant volé par les saltimbanques*, c'est une simple historiette, où le rire se mêle aux larmes, et où se trouvent un peu réhabilités les sujets du grand Coesre, roi d'Argot et de Thunes. Mais ne peut-il pas y avoir de braves gens dans toutes les professions? Ce sont aussi des historiettes, tristes ou gaies, simples ou dramatiques, mais

toujours exquises, que les petites bluettes qui composent *les Veillées de famille*. Voici d'abord l'excentrique Anglaise miss Olivia, qui cherche l'âme sœur de son âme et rime des madrigaux à la lune, tout en se lestant des plus solides *beef-steaks*. Vient ensuite *le Club des phoques*, une horrible tragédie qui commence en 1793 et se dénoue en Angleterre avant la fin du premier Empire. Plus horrible encore est le cas de la « Fille de la punition. » Nous sommes toujours à l'époque maudite. Jacques Breuil, ouvrier de Saint-Malo, s'offre un jour à servir de bourreau pour guillotiner un vieux prêtre. Le lendemain, la femme de Jacques Breuil accouche d'une fille, au pied de la guillotine en chantant ce refrain exécrable :

Du sang, du sang, il faut du sang !
Versons à boire à la machine.
Pour abreuver la guillotine,
Il faut du sang, du sang, du sang !

Châtiment providentiel ! La fille de l'ouvrier-bourreau, Marguerite, reste muette jusqu'à sept ans. Cette année-là, sa langue se délie, non pour parler, mais pour chanter le sinistre refrain de la Tricoteuse qui fut sa mère. Le vicomte Walsh a raconté quelque chose de semblable dans ses *Lettres vendéennes*. — Il y a bien d'autres choses dans *les Veillées de famille*. Il y a l'exposé des lubies universitaires de Mme des Gibecières. Il y a les mésaventures du fat et orgueilleux Gérard de Pédhélon. Il y a la biographie du brave marin Cossard, un Marseillais de Marseille, que Duguay-Trouin reconnaissait pour maître. Il y a *les Ailes de l'hostie* — un suave poème qu'on dirait détaché d'un vitrail de cathédrale. Il y a la légende du bienheureux Salaün et de Notre-Dame de Folgoat. Il y a enfin *la Lettre à la sainte Vierge*, dix pages d'émotion vraie et de foi naïve. — Détail qui a bien son importance ! *Les Romans enfantins* et *les Veillées de famille* sont précédés d'une préface remarquable (Paul Féval excelle dans les préfacs). Ici, s'adressant à sa fille Joséphine, il lui rappelle les bons et les mauvais jours, le petit château de Kerloudan, le salon féodal de la rue de Sèvres, la riante maison de la rue Saint-Maur, bâtie par M. de Breteuil, ambassadeur de France à Constantinople, maison remplie du souvenir de Raymond Brucker. Là, il s'élève contre la littérature fadasse, contre les romans énervants, insignifiants et sots, qui blasphèment la piété en la posant en imbécile. Paul Féval s'autorise avec raison de Léon Gautier, poète, érudit, orateur, écrivain, français et chrétien, à qui nous devons ce beau livre : *les Epopées françaises*. On connaît la philippique de Léon Gautier contre certaines images, toutes mordorées de bonnes intentions, mais rapetissant le divin et déshonorant le grand art. Paul Féval, lui aussi, s'élève contre la littérature en sucre d'orge : « Je comprendrais, dit-il, qu'on supprimât la fiction,

Je ne comprends pas qu'on l'idiotise. » Nous sommes absolument du même avis.

22. — M. Charles Buet vient de terminer *l'Honneur du nom*. Cette seconde partie d'un roman dont le *Polybiblion* a rendu compte porte pour titre : *Hauteluce et Blanchelaine*, Nous revoyons les mêmes acteurs — chacun accomplissant logiquement sa destinée : Emmanuel de Blanchelaine, sauvé des griffes de la libre-pensée et s'enrôlant parmi les zouaves pontificaux ; Charles de Hauteluce, autrement dit Anthelme Rochey, l'aîné de la famille, le foudroyé, le maudit, victime de son œuvre infernale, condamné à mort et converti à la dernière heure par son frère, l'abbé Raymond de Hauteluce — lequel, en 1870, sort du cloître où il s'était renfermé pour se mettre à la tête, comme aumônier, du bataillon des enfants de la Savoie combattant sous les drapeaux de leur nouvelle patrie, la France. Nous revoyons encore la noble et sainte mère des Hauteluce, la demoiselle Flore, avec son grand fauteuil, sa perruche et son insupportable chienne Perlatte ; le maître d'école, la pauvre et résignée Mélanie Guisard ; le docteur Monaton qui, pour tout de bon cette fois, donne un définitif coup de pied à son vieux matérialisme. L'œuvre termine ainsi : « Les enfants de la Savoie s'étaient battus en désespérés et avaient noblement défendu leur drapeau. L'aumônier lui-même, dom Hauteluce, était mort dans la mêlée, et, à l'appel de son nom, le plus vieux sergent du bataillon répondit avec des larmes dans les yeux : Mort au champ d'honneur ! » Nous avouons ne pas admirer beaucoup cette réminiscence chauvine de *Victoires et conquêtes*. Mais on ne saurait nier que *l'Honneur du nom*, suivi de *Hauteluce et Blanchelaine*, ne soit un des romans les plus soignés et les mieux écrits de M. Charles Buet. Dans la peinture de la cour d'assises et le récit de l'entrevue des deux Hauteluce, la veille de la mort d'Anthelme Rochey, l'auteur arrive à une intensité de force, à une vigueur de description qu'il n'avait jamais atteints. Le dénoûment de l'œuvre est une ardente affirmation du plus pur et du plus désintéressé patriotisme.

23, 24. — La plume féconde de Mme Raoul de Navery nous donne, ce trimestre, *le Marquis de Pontcallec* et *l'Aboyeuse*. Dans le premier de ces romans, Mme Raoul de Navery a ressuscité les quatre gentilshommes bretons, Pontcallec, du Couedic, Montlouis et Talhouët, qui essayèrent de soustraire la Bretagne aux gabelous du Régent, de rétablir les anciens États et de faire revivre l'indépendance de la vieille Armorique. Ils soulevèrent leurs paysans, à cet effet, entrèrent dans la conspiration de Cellamare et expièrent leur équipée sur l'échafaud. Là n'est pas l'intérêt — d'autant que le sujet avait été déjà traité par des romanciers autrement forts que Mme Raoul de Navery. L'intérêt est dans la description des mœurs bretonnes. On aime à voir le jeune

Pontcallec parcourir ses domaines, portant la braie celtique, la tête couverte du chapeau à larges bords de Tréguier, garni des fleurs de genêts de la Cornouaille. On aime à contempler Kerglas, le Cincinnatus gentilhomme, labourant lui-même ses terres, avec deux bœufs au poil blanc taché de roux. On aime à entendre Arfol-le-Ménétrier, Gildas le meunier-poète, Mylio-le-Pasteur, Anaik-la-Korrigane, composer et chanter, aux veillées du soir, devant des paysans, des peillarots, des tailleurs, des tisserands et des mendiants, leurs sônes guerrières où respire l'âme de la Bretagne et je ne sais quel regain de vieux druidisme. Le type de Mylio surtout est exceptionnellement frappant — Mylio, dont le nom a la douceur d'un nom grec et qui marche, tenant à la main un long bâton blanc recourbé comme en portaient les bergers antiques. Ses grands yeux bleus gardent la pureté des *doués* (lacs d'eau) abrités sous les arbres, ou des fontaines claires, au bord desquelles les Marys-Morgans vont peigner, la nuit, leurs longs cheveux d'or. Certaines pages du *Marquis de Pontcallec* sont de vrais poèmes. Citons : le Tribut de Noménoé et l'Argad (chant de guerre) contre les maltôtiers. On voit que Mme Raoul de Navery a un culte pour la Bretagne. — Peut-être même ce culte va-t-il parfois trop loin, car il lui fait prendre pour des qualités les verrues du sol breton. Ainsi il ne se peut rien lire de plus rebutant que l'*Aboyeuse*. La légende est celle-ci : « Des femmes lavaient un jour du linge à un ruisseau ; la chaleur était accablante et la fatigne du travail aurait dû incliner leur cœur à la miséricorde. Pas du tout. Au détour du chemin, parut une jeune femme, pauvrement vêtue, montée sur un âne et tenant dans ses bras un enfant enveloppé de langes. La voyageuse demanda à boire d'une voix défaillante; mais, au lieu de venir à son secours, les laveuses excitèrent leurs chiens contre l'étrangère. Alors, celle-ci se transfigura soudain, et étendant vers les femmes un bras menaçant, leur dit : — De même que vous avez envoyé vos chiens aboyer contre moi, vous, vos filles et les filles de vos filles aboierez comme eux jusqu'au jour du cataclysme final. La vision disparut, et les malheureuses lavandières, l'écume aux lèvres, se mirent à pousser des cris discordants et à hurler, semblables à des meutes. » Depuis cette époque, il y a, en Bretagne, ce qu'on appelle les Aboyeuses. Ce sont des femmes qui renouvellent, en certaines paroisses, les scènes des convulsionnaires jansénistes. On les mène en pèlerinage à Notre-Dame-du-Roncier-de-Josselin. Entraînée par son amour de l'extraordinaire, de l'étrange et de l'horrible, loin d'atténuer et de poétiser de pareilles scènes, Mme de Navery les a racontées dans toute leur crudité et dans tout leur atroce réalisme. Nous ne lui en faisons pas notre compliment.

25. — Passons outre. *Amour et Devoir*, de Mme Mathilde de Saint-

Vidal,est heureusement là pour nous faire oublier ces répugnants spectacles. L'auteur d'*Amour et Devoir* a pris pour devise le titre d'un poème de Longfellow : *Excelsior!* si bien traduit en français par Augustin Cochin. Elle y reste fidèle. Sujet bien rebattu, cependant ! Il s'agit d'une demoiselle pauvre, de bonne maison, ayant reçu une éducation fort distinguée, et qui se fait institutrice ou dame de compagnie pour venir en aide à sa mère et permettre à son frère de terminer ses études en médecine. Aimée par Gilbert Darcy, un fils de famille, elle sait constamment sacrifier son amour à son devoir. Les épreuves ne font qu'idéaliser ses sentiments. Survient la guerre de 1870; Gilbert Darcy meurt d'une blessure, et celle à qui il avait promis mariage reste chastement fidèle à son souvenir. Ceci est un roman psychologique : l'idée est parfois un peu éthérée, légèrement puritaine. Mais l'œuvre est bien écrite, bien déduite, semée d'aperçus profonds et justes. — On voit que Mme Mathilde de Saint-Vidal, qui est peut-être protestante, a beaucoup lu l'auteur de *Vesper*, des *Horizons prochains* et des *Tristesses humaines*.

26, 27, 28. — Nous venons de parler d'une institutrice. Il est donc tout naturel que nous mentionnions en passant *l'Institutrice à Berlin*, de Mlle Marie Maréchal. Qu'il nous soit permis de dire à Mlle Maréchal qu'elle abuse du thème. Il y a trop d'institutrices dans ses œuvres. Il est vrai que l' « Institutrice à Berlin » ne fait pas la banale sottise d'écouter les fleurettes du comte Henri Kastow. Un Prussien et une Française ! Il ne manquerait plus que cela, — d'autant que si Gabrielle de Mergy oubliait les avanies, les insultes, les mépris dont l'accablent la cruelle baronne de Gastein et son insolente valetaille, elle verrait disparaître les profondes sympathies que lui procurent sa douceur, son aménité, son dévouement et sa résignation angélique. Ce roman traîne en longueur, et il n'y a de vraiment enlevé (et enlevant) que les premières pages. — Par là aussi pèche le *Journal d'une âme en peine*, du même auteur. C'est parfaitement chrétien, une paraphrase du *Beati qui lugent*, du Sermon sur la Montagne. Mais cela ne suffit point. Sans doute, l' « âme en peine » n'arrive pas du jour au lendemain à la perfection. Il y a des péripéties. Même, à un moment donné, oubliant que Sainte-Beuve n'est nullement un Père de l'Église, bien qu'il eût à lui son diocèse — un diocèse de libres-penseurs, — elle s'attarde et se délecte à lire *Port-Royal*. Mais il n'y a pas assez d'épreuves, de secousses, de luttes. Qui dit « âme en peine, » dit une âme ravagée, tourmentée par le doute ou la passion, et qui trouve enfin un refuge dans le devoir et la foi. L'auteur de *l'Institutrice à Berlin*, est-elle de taille à sculpter dans le vif une de ces foudroyées-là ? Nous en doutons. Mlle Marie Maréchal réussit beaucoup mieux les petits tableaux de genre, éclairés d'un rayon d'humour et de ma-

licieuse gaîté. — Sous ce rapport, son *Mariage de Nancy* est un modèle. A la bonne heure ! Voilà un roman original, amusant, bien conçu, bien observé et bien rendu. A vrai dire, elle est difficile, Mlle Nancy de Lespara. Elle ne veut ni de lord Stockpool, parce qu'il est Anglais, ni de William Oldburry, parce qu'il est Américain (et cependant William possède la moitié de Chicago), ni de celui-ci, parce qu'il est Allemand, ni de celui-là, parce qu'il est Russe, ni de cet autre, parce qu'il est Italien. Il lui faut un Français, excellent catholique, qui ne soit pas homme de cheval, qui ne soit pas chauve comme les jeunes secrétaires d'ambassade, qui ne se pommade pas les cheveux, etc., etc. Elle refuse le baron Hugues Fitz-Gérald, parce qu'il est sec, plus qu'un morceau d'amadou, et qu'il rendrait des points en maigreur au philosophe Malebranche. Elle repousse le comte de Partz, parce qu'il préférerait à sa femme l'horrible chameau qu'il a ramené d'Afrique. Le baron de Vaudray est un petit Saint-Jean; mais il a des yeux de poupée et ressemble à un berger en porcelaine de Saxe. Prenez garde, mademoiselle ! Vous pourriez bien coiffer sainte Catherine. Eh bien, non. Cette petite futée de Nancy a eu raison de se montrer difficile. Cela lui a réussi à merveille, car elle finit par épouser le phénix des prétendants, le commandant Vilmer de Polhy, catholique comme le chef de la légion thébaine, beau comme Roland, sans reproche comme Bayard et brave comme La Tour d'Auvergne.

29, 30, 31, 32. — En fait de romans moralement irréprochables, n'oublions pas non plus : *Primavera*, par Mme Maryan; *Geneviève*, par Mlle Marie-Alfred Nettement; *Kermadiou*, par Léon Noble; *La grande ville* et *la Dame guerrière*, par Hippolyte Audeval. — Dans *Primavera*, nous voyons encore reparaître l'éternelle institutrice. Cependant, à la louange de Mme Maryan, nous devons ajouter qu'elle a rajeuni cette donnée insipide par la façon originale de son style, les personnages singulièrement accentués (Marcelle Arny, miss Beaufort, Réginald, son frère, la cantatrice italienne) qui concourent à l'action, les situations dramatiques, les épisodes émouvants et les poétiques aperçus. Il y a, dans *Primavera* (qui a, je crois, paru dans le *Correspondant*) quelques pages fort remarquables sur l'idéal dans l'art. Il y a aussi quelques pages très-humoristiquement vraies sur le « superflu » et « l'inutile. » — Que dirons-nous de *Geneviève*, de Mlle Marie-Alfred Nettement? C'est un début, et il ne faut pas être trop sévère. Toutefois nous conseillons à l'auteur de se rappeler, quand elle reprendra la plume, qu'elle porte un nom qui oblige. Le talent paternel lui interdit la médiocrité. Or, le héros de son premier roman, le jeune Bervil, est un mythe impossible. Il devient riche du jour au lendemain. Il a un tempérament de bébé, des sentiments de petite pensionnaire, et

sa vocation d'artiste est absolument fantastique. Mlle Marie-Alfred Nettement a pu voir tout cela dans son imagination; mais, dans la réalité, ce sont des invraisemblances. Sa « Geneviève » est beaucoup plus vraie, beaucoup plus vivante; l'histoire de cette jeune fille qui n'a plus de mère est très-attachante. Le roman est écrit sans effort; il y règne un souffle d'idéalisme qui ne déplaît pas, et l'esprit chrétien, un esprit tolérant et doux, en anime toutes les pages. — C'est pareillement avec une plume chrétienne que M. Hippolyte Audeval (feu Hippolyte Audeval, car le méritant romancier vient de mourir), a retracé, dans *la Dame guerrière,* un des plus étonnants épisodes de la vie de saint Vincent de Paul, chargé d'une mission de charité auprès des Lorrains en butte aux attaques des Suédois et aux horreurs de la famine. La « Dame guerrière » est la dame de Saint-Balmont, une nouvelle Jeanne Hachette. Récit bien mené, moins long et moins monotone, que *La grande ville.* Cette « grande ville, » c'est Paris, naturellement. M. Hippolyte Audeval n'est pas tendre pour elle. A-t-il tort? a-t-il raison? tout dépend du point de vue. Aux mœurs de Paris, l'auteur oppose les mœurs du Poitou. Ici, la vie calme, simple, riante; là-bas, l'existence fiévreuse, agitée, compliquée. M. Hippolyte Audeval n'est pas un esprit généralisateur et philosophique. Il excelle plutôt dans les détails des petites choses. Quand il parle des femmes, Clara, Léopoldine, Suzanne, la mignonne Thérèse, Mme Dauriat, Mme de la Plagne, la comtesse de Lostanges, il a des bonheurs d'expression d'une grande délicatesse; parfois aussi il devient vigoureux et ferme, quand des personnages virils comme Rodolphe, Raymond et Olivier entrent en scène; mais, hors ces cas, il manque de relief, fait vulgaire et se complaît dans des tableaux d'un prosaïsme naïf. Toutefois, ce talent irrégulier, est foncièrement honnête, et il a bien aussi son grain de poésie. Témoin ces vers mélancoliques sur la cueillette des fleurs à la campagne :

Pourquoi donc nous cueillir de votre main cruelle?
Demain nous n'aurons plus ni parfums ni couleurs.
Quand le vif papillon nous effleure de l'aile,
Quand la rêveuse nuit nous baigne de ses pleurs,
Dans ces sentiers déserts, ah! que la vie est belle,
Laissez-nous vivre encor! — disaient les pauvres fleurs.

33, 34, 35. — Faut-il ranger *Kermadiou* dans les romans historiques? Il y est question des tristes événements de 1871, des émeutes de Brest, des faits et gestes de la commune de Paris — toutes choses qui sont de l'histoire. Mais, néanmoins, à notre avis, *Kermadiou* est plutôt un roman de circonstance. On y montre ce que peuvent faire d'un honnête homme les commis-voyageurs en libre-pensée et en radicalisme. On y flétrit énergiquement les odieux sophismes dont se sert la Révolution pour corrompre les populations des campagnes. On

y expose les tristes conséquences des doctrines antireligieuses et antisociales. On y dévoile enfin les ténébreuses manœuvres des Rabagas modernes. Excellent roman à répandre parmi le peuple. — Mais on ne saurait ranger *Kermadiou* dans le genre historique. Ce genre demande moins de fièvre, plus de sérénité et plus d'ampleur. Appartiennent à la même catégorie : *La petite promise*, par Isabelle France; *les Fiancés de Danemarck*, par Marie-Anne Catherine; *Le grand vaincu*, par Henry Cauvain; le *Chevalier de Nauzac*, par Mlle Guerrier de Haupt. — *La petite promise* est une sœur de *Flavien*, d'*Emilia Paula*, de *Fabiola* et de *la Perle d'Antioche*. L'an dernier, Mlle Isabelle France nous donnait une originale paraphrase des poèmes scandinaves, et nous disait les aventures du roi des mers, Ragnard Lodbrog. Cette année-ci, suivant les traces du cardinal Wiseman, de l'abbé Bareille, de l'abbé Bayle, de Léonce de Guiraud et de Chateaubriand, elle nous conduit à Rome, et, comme dans les *Martyrs*, met en présence les deux civilisations : le paganisme et le christianisme. La « petite promise » est la dernière descendante de Fabius, enrôlée par force dans la corporation des vestales. Accusée faussement d'avoir violé ses vœux, elle est enterrée vivante ; mais le tribun Marcius la délivre, et Cœlia Fabia reçoit l'eau baptismale. L'idée n'est pas neuve. Tout récemment, une tragédie, *Rome vaincue*, de M. Alexandre Parodi, a mis aussi en scène un enterrement de vestale. Mais il y a en plus, dans *La petite promise*, l'idée chrétienne. Comme tableaux largement brossés, signalons le combat des gladiateurs, l'incendie du temple de Vesta et de la révolte des esclaves. *La petite promise* dénote une plume exercée et déjà maîtresse de sa forme. — Il ne nous est pas possible d'adresser le même compliment à l'auteur des *Fiancées de Danemarck*. Pourquoi « Fiancées de Danemarck, » alors que tous les épisodes du roman se passent en France? Il est vrai que les fiancées dont il est ici question, Ingelburge, fiancée à Philippe de France, et Anne de Kirsk, sa compagne, fiancée à Robert de Bressuire, sont Danoises. On devine qu'il s'agit de la lutte entre la reine légitime de France, Ingelburge, et la concubine de Philippe, Agnès de Méranie. Le sujet est très-décemment, très-moralement traité ; mais — sans même imiter Ponsard, — on aurait pu le faire d'une façon plus dramatique, plus attrayante, plus littéraire. Nous renvoyons, comme à un modèle d'intérêt et de style, l'auteur des *Fiancées de Danemarck* à Manzoni, l'auteur des *Fiancées d'Italie*.

36, 37. — En pages intéressantes, par exemple, *Le grand vaincu* abonde. Le « grand vaincu, » c'est l'héroïque Montcalm, luttant au Canada pour la France contre l'Angleterre. M. Henry Cauvain a traité son sujet à la Walter Scott, avec cette différence toutefois qu'il a beaucoup plus sincèrement respecté la morale et l'histoire. Il a su pareillement

tirer un excellent parti des mœurs des sauvages, de leurs habitudes, de leurs traditions, de leurs instincts primitifs et de leurs superstitions. Tout cela est fort habilement mis en scène : il y a surtout une opération de magie, où interviennent à la fois le tragique et le comique, qui produit le plus grand effet. Le père André, le baron de Saint-Priest, le chevalier d'Aramonde, l'Aigle-Noir, le Serpent-Rouge, le botaniste Paterne et même le traître Varin, sont des types vivants et vrais. En résumé, voilà un modèle de roman historique. — Il n'en est pas de même du *Chevalier de Nauzac*. Ici, nous sommes en plein dix-huitième siècle, et nous avons affaire au prétendant Charles Stuart. Le sujet n'était nullement ingrat. L'expédition du prétendant en Écosse, son séjour en France, les dévouements dont il sut s'entourer, la bataille de Culloden, il y avait là plus de matériaux qu'il n'en fallait pour produire, sinon un chef-d'œuvre, du moins une œuvre intéressante. Mlle Guerrier de Haupt n'a su en extraire qu'un roman prétentieux, diffus et vieillot. Rien d'original, rien de neuf. Une scène d'évocation — scène à effet, s'il en fut — a été complétement manquée. L'action se traîne dans des digressions inutiles. Le héros principal, Barnabé *Floustignac*, fils d'un cabaretier de *Bergerac* et voleur des papiers du chevalier de *Naujac*, fait trop songer au *Samuel Brohl*, de M. Victor Cherbuliez. Comme Floustignac, en effet, Samuel Brohl, fils d'un cabaretier hongrois, vole les papiers d'un gentilhomme proscrit, s'empare de son nom et aspire à la main d'une riche héritière. Seulement, *Samuel Brohl* est plus vieux d'un an que le *Chevalier de Naujac*. De ce dernier roman, un seul caractère se dégage, qui soit logique avec lui-même et passablement en relief : c'est celui de Siméon Henriquet, l'âme damnée, le Bertram de Floustignac, ce compatriote du baron de Crac, mais qui n'a rien de la vicieuse magnificence de Robert le Diable. Mlle Guerrier de Haupt a été plusieurs fois couronnée par l'Académie française. Cela prouve une chose : que ses œuvres précédentes valaient beaucoup mieux que celle-ci, sans quoi on pourrait accuser la docte assemblée de distribuer ses palmes avec distraction.

38, 39, 40. — L'inventeur du roman scientifique, M. Jules Verne, n'a qu'à se bien tenir. Il a des imitateurs en grand nombre — et tout à fait inattendus. Qui se serait jamais douté que M. Adolphe Belot, jusqu'à ce jour enfoncé dans les insalubrités de la littérature pornographique, s'élèverait d'un coup d'aile dans les régions sereines du roman scientifique? Cela est pourtant. *La Sultane parisienne*, *la Fièvre de l'inconnu* et *la Vénus noire* (un roman en trois parties) sont une intéressante et heureuse excursion dans le domaine des voyages et des explorations géographiques. Les titres du livre de M. Adolphe Belot ont une apparence trompeuse. La « sultane parisienne, » Mme de Guéran, n'a d'oriental que son amour de l'inconnu et sa passion

pour les explorations lointaines. Il y a bien une action, dans cette trilogie, qui tient jusqu'au dénoûment le lecteur en haleine ; mais, c'est surtout le tableau saisissant d'un voyage dans l'Afrique centrale, courageusement accompli par une nouvelle lady Franklin, à la recherche de son mari perdu dans les contrées barbares où règne despotiquement une Pomaré peu endurante, Walinda, reine des Walindis, la Vénus noire. Les récits des Livingstone, des Baker, des Burton, des Stanley et des Cameron ne sont pas plus fidèles, ni plus instructifs que le récit des aventures de Mme de Guéran. Néanmoins, la trilogie de M. Adolphe Belot n'a pas été écrite pour des jeunes filles. L'auteur décrit trop crûment les attraits et les passions de la Vénus africaine. —Mais les jeunes filles peuvent lire avec grand profit, et en toute sûreté de conscience, *les Récits du capitaine Paul* (de M. Lucien Thonin) — une vue à vol d'oiseau des principales contrées du monde, — ainsi que *le Secret du pôle* et *le Cap aux ours*, de M. A. de Lamothe. Dans ces deux derniers volumes, le fécond romancier promène les lecteurs à travers des régions peu connues, et, chemin faisant, leur apprend des choses fort curieuses qui, pour la plupart, sont des révélations. Le voyage est long, mais fort accidenté et nullement ennuyeux. On va de Paris au pôle en s'arrêtant partout où il y a à apprendre. Avec le hardi français Bleu-d'Acier, le docteur Rosenthal, le professeur Igarof, le brave Serge, nous visitons les bords du Volga, les gorges de l'Oural, Nijni-Novogorod, Kasan, la forêt des Poignards, le steppe de Tioumen, la Sibérie, Tobolsk, le fleuve Obi, la mer des Glaces, le cercle polaire, l'océan Hyperboréen, la terre des Samoyèdes, la Nouvelle-Zemble, que sais-je encore? Et, à chaque étape, ce sont des anecdotes, des observations, des leçons et des expériences. M. de Lamothe s'est beaucoup servi de la collection du *Tour du Monde*, mais c'est un habile metteur en scène, et il enseigne en riant les choses les plus sérieuses.

41, 42. — Nous en avons fini, pour cette fois, avec les romans de longue haleine. — Et ce n'est pas trop tôt : il y a là d'ailleurs de charmantes Nouvelles qui commençaient à devenir jalouses. Tout d'abord, la deuxième série des *Neiges d'antan*, de Mme Julie Lavergne. Cette deuxième série a toutes les qualités de la première. Mme Lavergne possède, elle aussi, le secret d'instruire en amusant, et ses Nouvelles racontent l'histoire beaucoup plus fidèlement que certains historiens. Ce n'est pas que la fantaisie soit absente des *Neiges d'antan*. Oh! non, la fantaisie, la poésie et l'humour y occupent la place voulue ; mais cette place n'empiète ni sur les droits de la morale, ni sur ceux de la vérité. En lisant *les Neiges d'antan*, on devine que le foyer de Mme Lavergne est un foyer artistique. Ce sont, en effet, des artistes, de grands artistes qui défilent dans ces contes, avec leur génie, leurs

productions, leurs malheurs et leurs joies, leurs épreuves et leurs triomphes. Voici Eustache Le Sueur, le peintre de la *Vie de saint Bruno*, ce Raphaël français, à qui Victor Cousin, dans *le Vrai, le Beau et le Bien*, a si intelligemment rendu justice. Voilà Van Dyck, dont la ville d'Anvers est si légitimement fière. Plus loin, c'est Hyacinthe Rigaud, un méconnu ; Henry Dumont, le maître de chapelle de Louis XIV; le romancier Gauthier de la Calprenède, produit insouciant et gouailleur de la gouailleuse et insouciante Gascogne; Pierre Leviel, le restaurateur des vitraux de Notre-Dame; Joseph Vernet, se faisant attacher au mât d'un vaisseau pour mieux saisir la grandeur et l'horreur de la tempête ; le musicien Lebert, fidèle à son premier amour et ne confiant sa douleur qu'à son stradivarius. On le voit, il y a loin des contes de Mme Lavergne aux contes bleus des nourrices. L'auteur des *Neiges d'antan* a reçu une précieuse lettre de félicitations de la part de Mgr Mermillod, évêque d'Hébron. — On doit aussi à Mme Lavergne un petit bijou littéraire, publié séparément et dédié au comte de Chambord. Nous voulons parler de *Maître Léonard*. C'est l'histoire d'un luthier célèbre de Paris qui se dégoûte de sa profession, parce qu'il n'est pas compris par son fils. Lui, l'émule des Amati, des Guarnarius et des plus fameux luthiers de Crémone, a un fils qui ne sait faire que des crins-crins. Quelle humiliation pour son orgueil ! Par bonheur, la Providence envoie au pauvre artiste un jeune Italien, Cosimo Nardi, qui est marqué au front de l'étincelle divine. Il sait, comme le vieux Léonard, créer l'âme du violon. Maître Léonard a deux charmantes petites-filles, Marcelle et Jahiette. Cosimo épouse Marcelle ; et, voyant se perpétuer tout de même la dynastie des Léonard, le vieillard meurt content et heureux, après avoir, en face du grand voyage, mis d'accord le violon de son âme. C'est une délicieuse et ravissante histoire.

43, 44, 45, 46. — A propos d'histoires, en voulez-vous de « cosmopolites ? » lisez M. Charles Buet. En voulez-vous d' « émouvantes ? » M. Mahon de Monaghan vous servira à souhait. Les « Histoires émouvantes » sont au nombre de dix : *la Tête de mort, Louise Foubert, la Soutane neuve, Atkinta, les Soldats du Christ, la Nuit du 13 septembre*, etc. Toutes n'ont pas la même valeur : il en est de remarquables ; il en est d'insignifiantes. Ce qu'il y a de mieux, c'est *la Soutane neuve*, dont le héros est un humble desservant de village. *Atkinta* nous reporte aux Sarrasins et aux croisades. *Louise Foubert* est un épisode de la guerre de 1870. *La Tête de mort* a trait à la punition d'un sacrilège. On pouvait la présenter d'une façon plus dramatique et plus « émouvante, » puisque M. Mahon de Monaghan cultive l'émotion. — Beaucoup plus artiste, beaucoup plus inventif est M. Charles Buet. Ses *Histoires cosmopolites* sont d'un conteur et d'un écrivain. *Mava-Belloni,*

la Résurrection du docteur Spinel, *les Ciseaux du sultan*, *le Sacrilège*, *la Mule des Hapsbourg*, *Rosalinde aux cheveux d'argent* font vibrer profondément en nous les cordes du sentiment, de la piété, de l'enthousiasme et même de l'épouvante. *Mava-Belloni* nous initie aux mœurs créoles et montre l'influence du christianisme sur une nature inculte, primitive, demi-sauvage. Dans *la Résurrection du docteur Spinel*, le fantastique domine, et les hideuses naines norwégiennes, qui jouent des airs lugubres dans des cornes de vache, font songer aux sorcières de *Macbeth*. *Les Ciseaux du sultan* sont une réminiscence des *Mille et une Nuits*. *Rosalinde* est une légende écossaise. Il y a aussi la poétique *Légende de sainte Thècle*, patronne de la Savoie, et la sombre *Légende du mont Pilate*, déjà utilisée par Walter Scott dans *Anne de Gérolstein*, mais que M. Charles Buet a su très-pittoresquement rajeunir.

47, 48. — Qu'avons-nous encore, en fait de Nouvelles dont on puisse indistinctement conseiller la lecture à tout le monde ? Le recueil de Nouvelles militaires de M. Édouard Grimblot, *les Fortunes de terre et de mer*, de M. G. de la Landelle; *le Journal d'une désœuvrée*, de M. G. de Parseval-Deschênes; enfin *les Bonnes gens*, de Mme Félicie Testas. Il y a de l'excellent dans chaque gerbe; mais je donne hautement la préférence aux *Bonnes gens*. Ces « bonnes gens » sont aussi de braves gens — qu'ils se nomment M. de Bois-Larue, préfet sans le savoir; Mme Dulong, une marâtre meilleure que bien des mères; M. des Roziers, bibliothécaire fort savant, un peu pingre et souverainement peureux, prenant un effet de lune pour le diable et des vessies pour des lanternes; Anicette, Madeleine repentie qui fait la mort d'une sainte; ou Urbain Mendoz, fils abandonné d'une riche Anglaise, élevé à Noisy-le-Sec par d'honnêtes jardiniers, et, quand le secret de sa naissance se dévoile, préférant à tout l'or de l'Angleterre son jardinet, sa mère Monniotte et sa petite femme Ursule. *Urbain Mendoz* et *M. de Bois-Larue* sont de véritables créations. Il y a surtout, dans *M. de Bois-Larue*, le plus amusant commentaire qui se puisse lire de ce distique d'Ovide :

> *Donec eris felix, multos numerabis amicos;*
> *Tempora si fuerint nubila, solus eris.*

C'est trouvé, pris sur le vif et bien rendu. Et quelle implacable satire ! — *Les Nouvelles militaires* de M. Grimblot ne valent certes pas *les Bonnes gens*. Mais elles ne sont pourtant pas sans mérite — principalement *Un duel* et *Les deux couacs de la Pipe*. Dans *Un duel*, l'auteur nous présente un enragé bretteur qui, tout à coup (et il a pour cela les plus graves motifs), prend le duel en horreur et se fait un devoir de prêcher à autrui le pardon des injures. Dans *Les deux couacs de la Pipe*, nous voyons un ivrogne devenir un héros sous

l'action bienfaisante et moralisatrice des idées chrétiennes. Ce récit est plein de verve et de gaîté. Dans *le Réveillon des captifs* et *la Comtesse de Semainville*, nous avons la note émue, mélancolique et patriotique. On peut cependant reprocher à *la Comtesse de Semainville* trop de ressemblance avec *la Joie fait peur*, une ravissante comédie en un acte de Mme de Girardin. — Mêmes qualités, estompées de quelques légers défauts, dans *les Fortunes de terre et de mer* de M. de la Landelle : *Les Frères Linguet* sont un hommage rendu au beau rôle de nos marins durant le siège de Paris par un de leurs frères d'armes ; *A-Dieu-Vat* est une leçon de sauvetage un peu romanesque, mais d'une puissante énergie ; *la Ruche d'abeilles* est un petit roman vécu, où se reflètent les derniers feux des grandes guerres de la Chouannerie. M. de la Landelle est passé maître dans le portrait des loups de mer, et c'est une véritable eau-forte que la physionomie caractéristique de son brave Malabar. — Quant au *Journal d'une désœuvrée*, c'est un bouquet composé de quatre Nouvelles qui, loin de former des récits disparates, sont plutôt quatre épisodes de l'histoire d'une âme. L'étourderie et l'inexpérience, la réflexion et la maturité, quatre phases de l'existence, ont été mises en scène par l'auteur du *Journal d'une désœuvrée*. Le mot « désœuvrée » est cependant impropre. On croirait avoir affaire à une oisive, à une paresseuse, et c'est tout le contraire. Dans tous les cas, le bouquet de Nouvelles de M. de Parseval-Deschênes ne fera de mal à personne — ce qu'on ne saurait dire de tous les bouquets.

49, 50, 51, 52, 53. — Il me reste à inscrire, dans le genre Nouvelles, quelques volumes plus mondains. J'ai nommé *Leurs Excellences*, par Breda ; *le Pierrot de cire*, par Simon Boubée : *le Salon des refusées*, par George Vauthier ; *les Audaces de Ludovic*, par Paul Parfait, et *Avant le sommeil*, par un Russe. *Leurs Excellences* ont paru, en partie, dans la *Vie parisienne*. L'auteur de ce volume s'appelle Breda, et aurait d'abord écrit sous le pseudonyme d'Amerval. Il a appartenu au corps diplomatique. Ce qui explique pourquoi ses personnages sont tous, ou des diplomates, ou des femmes et des enfants de diplomates, la diplomatie en robe de chambre, déboutonnée et à son aise, racontant des gaudrioles et risquant des calembours. C'est léger, frivole, mais pétillant d'esprit, — surtout le « premier de l'an diplomatique, » un vrai feu d'artifice, du Charles Lamb et du Sterne à la centième puissance. — De la même école est notre confrère Simon Boubée, de la *Gazette de France*. L'esprit éclate en fusées dans *le Pierrot de cire*, *Charmagaria*, *le Député malgré lui* (une page à l'Édouard Ourliac), *les Joujoux de Pérégrinus*, et *le Portrait de Rosette*, quelque chose de souriant et de chaste comme un rayon de soleil. *Charmagaria*, cependant, nous attire davantage. C'est un conte gascon des plus réjouis-

sants. Il y a là une servante aveugle, qui passe pour sorcière ; une grosse dondon, qui a le mauvais œil ; une grotte (la Gourge), où les démons vont causer politique, le tout, *Dioù bibant !* pour faire donner au diable ce bon M. Deljuglar, l'inénarrable hôtelier de Saint-Pastour. — De la même école pareillement, avec un souci moindre de la morale, est M. Georges Vauthier, l'auteur du *Salon des refusées :* tableaux de genre, auxquels M. Vauthier a donné des sous-titres empruntés à l'idiome des peintres, et qui représentent les travers, les misères et les laideurs de la vie humaine. Du milieu de ces peintures, parfois trop réalistes, émerge *La petite mère*, un chef-d'œuvre de sentiment et d'observation vraie. Cela vaut tout le livre. — Ainsi en est-il des *Audaces de Ludovic*, de M. Paul Parfait. Ces *Audaces* sont suivies de *Mes vingt francs*, *Le mauvais bruit*, *Comment mademoiselle Picoche resta fille*, *la Destinée* et *le Fou du docteur*. Mais, sauf *Un mauvais bruit* (conte rabelaisien, du Rabelais supportable et convenable), rien, comme style et intérêt, ne vaut les *Audaces de Ludovic*, un don Juan qui s'ignore et dont les escapades ne sont que des maladresses enfantines. Nous ne pouvons que blâmer *le Fou du docteur*. C'est tout simplement un pamphlet de mauvais goût contre les institutions monarchiques et religieuses de l'Espagne. Il peut plaire aux lecteurs du *Voltaire*, mais, à coup sûr, il déplaira à tous ceux qui déplorent l'intrusion des haines libres-penseuses dans la littérature légère. — Mentionnons seulement pour mémoire *Avant le sommeil*. C'est une macédoine fort bien nommée, et qui peut, au besoin, remplacer la morphine. Nous y recueillons toutefois une anecdote amusante, celle-ci : la fameuse cantatrice Julia Grisi se promenait un jour avec ses deux filles, qui ressemblaient beaucoup à leur père, le chanteur Mario, qu'elle avait épousé. Deux messieurs passent : l'un avait des prétentions à l'esprit. Il dit à son compagnon : « Tu vois ces deux petites filles, ce sont deux grisettes. » Julia Grisi entendit ces mots, et répondit : « Non, messieurs, ce sont deux marionnettes. » Très-joli ! Que ce soit le mot de la fin.

FIRMIN BOISSIN.

PUBLICATIONS MÉDICALES

1. *Fonctions du cerveau*, par DAVID FERRIER, traduit de l'anglais par HENRY G. DE VARIGNY. Paris, Germer Baillière, 1878, in-8 de XXXII-520 p. Prix 10 fr. — 2. FRITSCH et HITZIG. *Reichert's und du Bois Reymond's Archiv*, 1870, Heft. III. — 3. *De la localisation dans les maladies cérébrales*, par le Dr R. LÉPINE. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1875, in-8 de 164 p. Prix : 3 fr. 50. — 4. *Sur les fonctions des hémisphères cérébraux*, par MM. CARVILLE et DURET. Paris, 1875. — 5. *Leçons sur les localisations dans les maladies du cerveau*, par le Dr CHARCOT, prof. à la Faculté de médecine de Paris, recueillies par BOURNEVILLE. Paris, Delahaye, 1878, in-8 de 170 p. Prix : 7 fr. — 6. *Maladies du système nerveux. Leçons faites à la Faculté de Montpellier*, par le Dr GRASSET, professeur agrégé. Paris, Delahaye, 1878, in-8 de 640 p. Prix : 18 fr. — 7. *Guide pratique d'électrothérapie*, rédigé d'après les travaux et les leçons du

Dr ONIMUS, par le Dr BONNEFOY. Paris, G. Masson, 1877, gr. in-18 de 234 p. Prix : 6 fr. — 8. *Manuel d'hygiène à l'usage des élèves des écoles normales*, par le Dr DESCIEUX. Paris, Paul Dupont, 1867, gr. in-18 de 228 p. Prix 1 fr. 75. — 9. *Leçons d'hygiène à l'usage des enfants des écoles primaires*, par le Dr DESCIEUX. 7e édition, Paris, Paul Dupont, 1875, in-12 de 96 p. Prix : 50 c.— 10. *Entretiens sur l'hygiène à l'usage des campagnes*, par le Dr DESCIEUX. 11e édition. Paris, Paul Dupont, 1876, gr. in-18 de 256 p. Prix : 1 fr. 25. — 11. *Leçons élémentaires d'hygiène faites au collège de Falaise*, par le Dr DESCIEUX. Paris, Ch. Fouraut et fils, 1875, in-18 de 176 p. — *Influence de l'état moral de la société sur la santé publique*, par le Dr DESCIEUX. Paris, Jacques Lecoffre, 1865, in-8 de 92 p. Prix : 3 fr. — 13. *Précis d'histologie*, par H. FREY, traduit de l'allemand par les Drs SESSELLMANN et SPILLMANN. Paris, F. Savy, 1878, in-18 de 350 p. avec 208 grav. dans le texte. Prix : 5 fr. — 14. *Studi di medicina legale* del Dottor Luigi FORNASINI. Brescia, Stefano Malaguzzi, 1877, in-12 de 330 p. — 15. *Des soins à donner aux bébés*, par le Dr LAURENT, de Rouen. Paris, Henri Bellair, s. d., in-12 de 235 p. Prix : 1 fr. — 16. *Le Père, la mère et l'enfant*, par le Dr LEFEBVRE, prof. à l'Université catholique de Louvain. Louvain, Charles Peeters, 1878, in-8 de 48 p. — 17. *Des agents perturbateurs du développement de la jeunesse*, par le Dr Elie GOUBERT. Paris, O. Doin, 1878, in-12 de 150 p. Prix : 3 fr. — 18. *Des vers chez les enfants et des maladies vermineuses*, par le Dr Elie GOUBERT. Paris, O. Doin, 1878, in-12 de 160 p. 4 fr. — 19. *Leçons de clinique chirurgicale*, par sir JAMES PAGET, traduit de l'anglais par le Dr L.-H. PETIT et précédé d'une introduction de M. le Prof. VERNEUIL. Paris, Germer Baillière, 1877, in-8 de 450 p. Prix : 8 fr.

1-4. L'étude des fonctions du système nerveux et du cerveau en particulier, de tout temps, a fixé l'attention des physiologistes ; mais, malgré de nombreux efforts et en raison de la délicatesse des expériences et de la difficulté de leur interprétation, les connaissances acquises sur cette intéressante question sont encore en bien petit nombre. Cependant, il semble que la science veuille, plus que jamais, percer les ténèbres qui l'enveloppent, si nous en jugeons par le nombre des publications récentes faites sur ce point, et par l'émotion qu'elles ont produite.

Jusqu'à ce jour, on s'était contenté des notions fournies par les expériences de Magendie et de Flourens, établissant la division des cordons nerveux en sensitifs et moteurs. On savait, d'une manière générale, que le cerveau présidait aux manifestations actives, aux mouvements volontaires dont la coordination était réservée à un centre différent, tandis que les mouvements passifs et purement végétatifs de l'organisme recevaient leur impulsion de la moelle épinière. Mais on s'en était tenu à ces idées générales un peu vagues, sans pouvoir spécifier d'une façon plus positive les fonctions de chacune des parties qui constituent les centres nerveux. Un pas de plus a été fait : on est arrivé à localiser certains centres d'impulsions motrices.

Les découvertes actuelles n'ont absolument rien de commun avec un système qui fit autrefois beaucoup de bruit, celui de Gall, et qui consistait à placer le siège *des facultés intellectuelles et des passions*, dans tel ou tel lobe du cerveau, en cherchant à établir une concordance entre leur développement et le volume de la masse cérébrale. Ici, rien de semblable : on cherche à établir non plus le siège des facultés, mais la localisation du *substratum anatomique* des différentes fonctions, et plus spécialement les foyers moteurs ; ce qui, dans le

langage de la physiologie, signifie le centre matériel qui, sous l'influence d'une excitation prenant son origine en-dehors de lui, sera le point de départ d'une modification moléculaire du système nerveux, se traduisant à l'extérieur par un mouvement spécial et toujours le même. En d'autres termes, on veut déterminer les points du cerveau que l'âme doit impressionner pour faire agir le corps dans tel ou tel sens.

L'étude de cette intéressante question avait été commencée par le prof. Broca; mais l'insuffisance des procédés d'expérimentation alors connus l'obligea à s'arrêter dans sa tâche. Heureusement, une importante découverte est venue donner une activité nouvelle à ce genre de recherches : deux Allemands, MM. Fritsch et Hitzig, en électrisant le cerveau de divers animaux, démontrèrent que cet organe répondait à cette excitation et qu'on pouvait ainsi produire à volonté chez eux des mouvements déterminés dans les diverses régions du corps. (*Reichert's und du Bois Reymond's Archiv*, 1870, *Heft III*). Ainsi, en électrisant un certain point de la substance cérébrale, l'animal remuait la patte de devant ; en en électrisant un autre, la patte de derrière, les lèvres, les yeux et ainsi de suite. L'impulsion était donnée et aujourd'hui de nombreux travaux sont venus jeter une certaine lumière sur la question. L'un des plus importants, dû à la plume d'un Anglais, David Ferrier, vient d'être traduit en français par M. de Varigny, sous le titre de *Fonctions du cerveau*. Les expériences de Ferrier, qui ont eu un grand retentissement, se trouvent rapportées dans son ouvrage. Perfectionnant les procédés de Fritsch et Hitzig, et expérimentant non plus sur le lapin ou le chien, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, mais sur le singe, dont le cerveau se rapproche beaucoup plus de celui de l'homme, il parvint à démontrer que les centres d'impulsions motrices, indiqués jusqu'à ce jour, se multipliaient et se décomposaient : ainsi, on ne trouvait pas seulement, dans une partie déterminée du cerveau, le centre des mouvements du bras; mais, en déterminant bien l'excitation, l'expérimentateur pouvait faire remuer à son gré la main, l'avant-bras, les muscles de l'épaule, etc...

Grâce à Dieu, la France n'est pas restée étrangère au mouvement; le professeur Lépine, dans sa thèse d'agrégation, *De la localisation dans les maladies cérébrales*, a fait un excellent résumé de la question, en discutant, sans parti pris, les expériences; mais il n'a obtenu, il est vrai, aucun résultat nouveau. MM. Carville et Duret ont fait un travail plus personnel, qui mérite d'être placé sur le même rang que celui de Ferrier. Leur mémoire *Sur les fonctions des hémisphères cérébraux* nous apprend qu'ils ont reproduit les expériences déjà connues en les variant. Par exemple, le centre des mouvements du bras droit étant déterminé à l'aide de l'excitation électrique, ils le détruisent et recon-

naissent que l'ablation de cette partie du cerveau amène l'abolition complète des mouvements du membre. La preuve est donc bien complète.

En somme, les résultats qui ressortent des recherches que nous venons de signaler peuvent se résumer en quelques faits entourés encore de bien des inconnues. Tous les centres d'actions volontaires, déterminés jusqu'à présent, sont groupés sur les parties latérales du cerveau, autour de la ligne désignée sous le nom de *Sillon de Rolando*, c'est-à-dire une région correspondant à la partie du crâne située au-dessus et un peu en arrière de l'oreille ; les recherches de Broca et de Lucas Championnière peuvent permettre de tracer mathématiquement sur le crâne des points de repère pouvant correspondre à cette région. Il y a là cinq circonvolutions bien étudiées qui contiennent les centres du mouvement du membre supérieur, du membre inférieur, du cou, de la tête, de la face, des paupières et enfin des muscles qui servent à la parole, c'est-à-dire de la langue, des mâchoires et des lèvres.

L'intérêt que présentent ces travaux n'échappera à personne, et, qu'on soit ou non familiarisé avec la physiologie, on comprendra leur importance. Les déductions qu'on en peut tirer au point de vue philosophique sont immenses; aussi voyons-nous les auteurs de ces travaux, M. Ferrier en tête, se lancer dans des théories plus ou moins matérialistes, au milieu desquelles nous n'essayerons pas de les suivre, et qui tombent d'elles-mêmes, quand on les dépouille des mots pompeux qui les enveloppent. Nous retenons seulement un fait indéniable et reconnu de tous, qui ressort avec une admirable clarté des expériences précédentes, à savoir que le cerveau, organe passif, doit recevoir, pour se mettre en mouvement et faire agir les organes qui sont sous sa dépendance, une excitation *prenant son origine en-dehors de lui*, semblable en cela au clavier d'un piano, immobile par lui-même, dont chaque touche, *après avoir reçu l'impulsion de la main de l'exécutant*, va faire vibrer à distance la corde qui lui correspond. En effet, dans l'expérience, nous employons un agent moteur étranger à l'organe, l'électricité ; mais cet agent est essentiellement passif sous la main qui le dirige. Où trouver, pour expliquer la vie, un excitant conscient qui sache vouloir et commander ? Telle est la question capitale qui se pose tout naturellement à la suite de ces travaux. Nous en avons cherché en vain la solution dans les ouvrages dont nous venons de parler; leurs auteurs voulant tout expliquer par un « enchaînement matériel ininterrompu, » suivant l'expression de M. Ferrier, se débattent dans un chaos inextricable ; ils se donnent beaucoup de mal dans le but de supprimer l'âme et, chose admirable, leurs efforts pour la remplacer n'aboutissent qu'à rendre son action plus évidente. Com-

bien donc ne serions-nous pas coupables de laisser sans en tirer parti des faits que nos adversaires ne peuvent expliquer sans nous et qui deviennent entre nos mains des armes puissantes.

5. —Ces faits ne sont pas seulement riches en déductions philosophiques; la médecine pratique s'en est aussi emparée et les a appliqués au diagnostic et au traitement de quelques affections qui, jusque-là, ne pouvaient être soulagées ou guéries par suite de la méconnaissance de leurs causes immédiates. Bien plus, elle est venue apporter aux théories nouvelles l'appui et la sanction de ses observations qui confirment, par l'étude de l'homme malade, les expériences faites jusqu'alors sur les animaux seulement. Cependant il ne faut pas se dissimuler qu'il reste encore beaucoup à faire et que cette étude en est encore à ses débuts. M. Charcot fut un des premiers à transporter à la clinique les connaissances acquises dans le laboratoire, et il nous présente aujourd'hui le fruit de ses recherches dans ses *Leçons sur les localisations dans les maladies du cerveau*, recueillies par Bourneville. Ce livre est destiné à devenir classique, et, pour se rendre un compte exact de l'état actuel de la science, il est utile de le consulter, bien qu'il soit écrit sous l'influence des idées les plus matérialistes. C'est, en effet, une situation bien triste que celle des étudiants en médecine; tous leurs livres d'étude émanent de l'école positiviste dont M. Charcot est un des représentants les plus en vue; il est bien temps que les médecins religieux, et parmi eux les professeurs des universités catholiques, luttent contre l'envahissement de ces doctrines, en publiant, de leur côté, des ouvrages dans lesquels la science soit éclairée à la lumière de la foi. C'est ce que nous fait espérer l'apparition de la *Revue des sciences médicales* émanant de la faculté catholique de médecine de l'Université de Lille.

6.— Paris n'a pas conservé seul en France le monopole de la question des localisations. L'antique école de Montpellier s'est émue au bruit d'une lutte qui réveillait chez elle bien des souvenirs fameux, et un de ses agrégés, le docteur Grasset, a fait, à cette occasion, des cours qu'il vient de réunir dans un volume sur les *Maladies du système nerveux*. L'ouvrage est un bon résumé de toute l'histoire de la pathologie nerveuse et des péripéties de la lutte entre les localisateurs et leurs ennemis aujourd'hui battus. C'est une véritable œuvre d'enseignement, dans laquelle l'auteur s'est habilement servi de son sujet pour le transformer en un chaud plaidoyer en faveur de la doctrine vitaliste; comment aurait-il pu, du reste, oublier qu'il écrivait à Montpellier, où son livre a dû faire tressaillir d'aise les ombres de Barthez et de Lordat.

7.— Par ce temps de merveilles électriques, où le phonographe peut aller surprendre les secrets d'État jusque dans le cabinet d'un mi-

nistre, et où une ville qui se respecte ne peut plus s'éclairer qu'avec les bougies Jablochkoff, il n'est pas sans intérêt de savoir si la science de l'électricité progresse seulement dans le sens de la magie blanche. Elle ne se contente pas, en effet, de remplacer les bonnes d'enfants en berçant automatiquement les bébés qui se refusent à dormir ; comme elle est universelle, elle veut aussi faire de la médecine. Depuis longtemps déjà on l'utilise en thérapeutique, et son emploi est assez généralisé aujourd'hui, dans les cas où il est nécessaire de modifier la nutrition intime des tissus et de réveiller l'action du système nerveux; elle sert encore, ainsi que nous l'avons vu précédemment, de réactif puissant en physiologie, et elle est employée aussi comme moyen courant de diagnostic. C'est dans le but de vulgariser ces notions que M. Onimus vient de faire publier, par les soins du Dr Bonnéfoy, les leçons qu'il a faites sur ce sujet à l'École pratique. Son livre, élégant volume où les problèmes les plus intéressants sont élucidés sur papier de Chine et accompagnés de délicates gravures, est appelé à satisfaire autant le bibliophile que le lecteur désireux de s'instruire.

8-12.— De toutes les sciences médicales l'hygiène devrait être la plus en honneur, parmi les gens du monde; et cependant c'est une de celles dont on fait le moins de cas. Humble, sans appareil pompeux, dépourvue de grands mots qui attirent l'attention et privée de ces recettes merveilleuses et de ces précieux onguents qui font le bonheur et l'orgueil de leurs heureux possesseurs, elle n'a rien qui favorise le mystère et qui permette aux bonnes femmes de se transmettre dans le tuyau de l'oreille les secrets des générations passées. Voilà pourquoi elle est reléguée au second plan. Je connais beaucoup de gens qui se flattent d'avoir de nombreuses connaissances en médecine et qui ignorent les premiers éléments de cette science si simple ; avant de songer à guérir, il faut apprendre à conserver la santé. C'est ce que nous enseigne le Dr Descieux qui s'est fait, depuis de longues années, le propagateur des lois de l'hygiène, et s'est attaché à les mettre à la portée de tous et à faciliter à chacun leur application. — Son œuvre est une véritable encyclopédie de l'hygiène, divisée et graduée suivant le public auquel elle s'adresse. L'auteur frappe à toutes les portes par où il suppose pouvoir faire pénétrer ses conseils. S'adressant d'abord à la population des campagnes, il tâche de propager ses doctrines en les inculquant en premier lieu aux enfants, à l'aide de ses *Leçons d'hygiène à l'usage des enfants des écoles primaires ;* procédé excellent, car les précieuses notions dont il se fait le vulgarisateur pénétreront facilement dans les familles, par l'intermédiaire du petit monde auquel il s'adresse. Du reste, pour peu que les parents eux-mêmes veuillent s'éclairer, ils trouveront toujours le Dr Descieux prêt à leur en fournir les moyens, dans ses *Entretiens sur l'hygiène à l'usage des gens des*

campagnes. Je souhaite vivement à cet ouvrage, déjà parvenu à sa *onzième édition*, de faire disparaître bien des préjugés répandus chez nos bons villageois et surtout de vaincre la routine qui jusqu'à présent a résisté à tous les conseils. C'est une citadelle si vigoureusement gardée que malgré les nombreuses brèches qu'il vient d'y faire, M. Descieux songe à l'attaquer d'un autre côté, et avec son *Manuel d'hygiène à l'usage des élèves des écoles normales*, il montre aux futurs instituteurs le bien qu'ils pourront faire en introduisant les éléments de cette science dans le programme de leurs leçons; et il leur enseigne le moyen d'y aviser, en leur donnant à eux-mêmes les premières notions de l'hygiène.

M. Descieux ne s'en est pas tenu là : ce qu'il avait fait pour les campagnes, il voulut le recommencer pour les gens du monde, et, dans un mémoire adressé à l'Académie de médecine il demanda de mettre l'enseignement de l'hygiène à la portée des élèves de toutes les écoles. Cette proposition fut prise en considération, et, par arrêté ministériel, on fonda, dans chaque établissement d'instruction secondaire, un cours d'hygiène. Combien n'aurions-nous pas à nous féliciter si tous les cours semblables, faits dans nos lycées, étaient rédigés sous l'inspiration des principes profondément chrétiens qui ont guidé le Dr Descieux, et dont nous trouvons une nouvelle preuve dans les *Leçons élémentaires d'hygiène faites au collège de Falaise!*

La propagation de ces ouvrages serait très-heureuse, d'autant plus que l'auteur ne fixe pas seulement son attention sur le côté matériel du sujet, mais qu'il étudie surtout les avantages qui peuvent résulter de ce qu'il nomme la partie morale de l'hygiène. Il s'est occupé d'une façon plus spéciale de cette face de la question dans une brochure intitulée : *Influence de l'état moral de la société sur la santé publique.* M. Descieux a vraiment compris l'origine de la décadence physique et morale de notre race, et du mal profond qui ronge notre malheureux pays; nous ne saurions dire mieux que lui : « Elle est dans l'amoindrissement du sens moral, dans la décadence des mœurs. Où trouver le remède? En relevant les mœurs par la religion. »

13. — L'histologie ou étude de la structure intime des tissus est, depuis quelques années, fort à la mode; toutes les sciences naturelles sont devenues peu à peu ses tributaires. En médecine, elle a transformé l'anatomie pathologique, c'est-à-dire la connaissance des lésions des organes malades; en botanique et en zoologie, elle a servi de base à l'édification de toutes ces bruyantes et étranges théories que les Virchow, les Darwin et les Hœckel ont produites depuis quelque temps. Aussi est-il fort difficile de suivre le développement de ces hypothèses, qui s'attaquent si audacieusement à la religion, et de les combattre avec fruit, si l'on ne possède sur cette branche de la

science au moins quelques idées générales. — Jusqu'à présent peu de gens se sont adonnés à cette étude par suite de la dissémination de tous les éléments qui la composent dans les monographies et les recueils les plus divers; quelques doctes ouvrages ont cependant tenté de réunir tous ces documents épars et de les systématiser dans un traité, mais leur volume effraye le plus grand nombre, et bien peu se hasardent à les aborder. Aujourd'hui, cet inconvénient n'existe plus : MM. Spillmann et Sesselmann viennent de publier un abrégé très-clair et très-méthodique du grand ouvrage de Frey, abrégé qui contient, dans un petit nombre de pages, les données les plus sûres de la science. Grâce à leur *Précis d'histologie*, les ignorants n'ont plus d'excuse.

14.—Le Dr Luigi Fornasini de Brescia a eu de nombreuses occasions d'étudier de près certains criminels célèbres d'Italie. Les remarques qu'il a faites en les approchant lui ont permis de publier aujourd'hui une étude clinique assez intéressante sur les monomanies et les différentes formes de folies qui poussent au crime. La médecine légale, dans laquelle rentre ce travail, est certainement une des parties de la science médicale qui demande le plus d'attention, car le médecin légiste, des avis duquel dépendent souvent la vie ou la mort des accusés, assume toujours une grande responsabilité; aussi, chaque renseignement nouveau apporté à ce sujet est-il, en général, bien reçu. C'est à ce titre que nous signalons les *Studi di medicina legale*.

15-16. — Les statistiques ont démontré que la mortalité des enfants nouveau-nés a pris, depuis un certain nombre d'années. des proportions inquiétantes, et que l'on devait en attribuer, en grande partie les causes à l'ignorance dans laquello se trouvent beaucoup de parents des soins les plus élémentaires à donner à leurs enfants. Aussi, est-ce un devoir, pour les jeunes femmes, de s'instruire des conditions d'une bonne hygiène de l'enfance et de s'éclairer sur de nombreux préjugés et de certaines pratiques dont les conséquences funestes ne peuvent être conjurées par les meilleurs sentiments. Plusieurs livres ont été écrits dans le but de venir en aide aux jeunes mères, et parmi eux on peut citer celui de Donné sur l'*Éducation des enfants*, l'ouvrage justement estimé du professeur Fonssagrives : *Du rôle des mères dans les maladies des enfants*, et enfin *Les petits enfants malades*, par le Dr de Grand-Boulogne. Un autre petit volume, plein d'utiles indications, est celui que le Dr Laurent, de Rouen, vient de publier, dans la collection Henri Bellaire, sous le titre *Des soins à donner aux bébés*. Il ne s'attache pas à étudier seulement l'enfant malade, comme ceux que nous venons de citer; mais, il le dit lui-même dans sa préface, « il a pour but de propager des connaissances qui, lorsque les enfants sont en bonne santé, permettront à la mère de les y con-

server, avec l'aide de Dieu. » De fait, ce volume renferme une foule de petits moyens et de précieux renseignements qui seront, je n'en doute pas, fort appréciés des mères, et leur rendront d'incontestables services.

Mais, hélas ! ce n'est pas seulement au défaut d'hygiène qu'on doit attribuer les causes des maladies qui déciment si cruellement les enfants nouveau-nés ; il faut les rechercher plus haut, dans la constitution des parents, leur manière de vivre, leurs habitudes et leurs vices. C'est une vérité que l'on ne saurait trop proclamer et trop répandre à une époque comme la nôtre, où l'on ne songe, dans le mariage, qu'à associer deux intérêts sans tenir compte d'un troisième intéressé, un absent, qui, celui-là, aura peut-être à souffrir de la légèreté ou de la cupidité de ses parents. Le Dr Lefebvre, professeur à la faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain, vient de publier une intéressante brochure : *le Père, la mère et l'enfant*, destinée à mettre sous les yeux de chacun les conséquences possibles d'une union faite dans de mauvaises conditions physiques. Le livre est bien de nature à faire réfléchir ceux auxquels il s'adresse, et les exemples nombreux qui y sont rapportés prouvent surabondamment les dires de l'auteur. On ignore trop généralement les résultats que peuvent donner, par exemple, les mariages entre cousins germains, résultats si déplorables que, dans la statistique présentée par le Dr Lefebvre, les enfants idiots qui en naissent sont au nombre de dix-neuf pour mille, ce qui dépasse de plus des trois quarts la moyenne ordinaire ; les sourds-muets arrivent à cinquante pour dix-mille, tandis que dans les autres mariages ils ne sont compris que dans le rapport de quatre pour le même nombre : tout cela, bien entendu, sans tenir compte des scrofuleux, des phtisiques et des autres infirmes. Ces malheurs sont encore plus fréquents si l'on considère ce qui résulte des unions entre gens diathésiques, c'est-à-dire entre gens qui ont, dans leur famille, des fous, des scrofuleux ou des phtisiques, ou qui le sont eux-mêmes ; leurs enfants sont presque sûrement destinés à mourir jeunes où à vivre misérablement. Que dire de ceux qui, après avoir passé leur jeunesse dans la débauche et s'être livrés à des abus de tout genre, osent aspirer à la dignité de la paternité ? Ou ils n'ont point d'enfants,— et c'est ce qui est encore le plus heureux,— ou ceux à qui ils donnent le jour naissent idiots, couverts d'infirmités et meurent peu de temps après leur naissance. Un seul fait, pris au hasard dans cette brochure : un ivrogne invétéré se marie ; il a seize enfants, dont quinze meurent avant un an au milieu de convulsions ; le survivant est épileptique. Comment, après de semblables exemples, ne pas dire avec le Dr Lefebvre aux jeunes gens qui vont se marier : « Pénétrez-vous de la grandeur de votre vocation..... Montrez-vous dignes de

cette noble prérogative. Prenez garde de défigurer l'œuvre divine en vous exposant à procréer par vos imprudences, par vos fautes, par vos crimes peut-être, des êtres difformes, maladifs, des crétins ou des idiots. »

17. — C'est aussi pour lutter contre l'abaissement de notre race, que le Dr Goubert cherche à en stigmatiser les causes. Son livre sur *les Agents perturbateurs du développement de la jeunesse* est une reproduction abrégée des nombreux travaux qui ont été faits jusqu'à ce jour sur ce sujet. L'auteur fait assez bien voir les conséquences physiques que les funestes passions, dont il parle, peuvent avoir sur ceux qui s'y livrent; mais, tout en signalant le mal, il ne sait en indiquer le remède et il se contentesimplement, dans ses conclusions, de demander que l'État « prenne la direction du développement physique, moral et intellectuel de la jeunesse. » Je ne vois pas trop, je l'avoue, comment l'État pourrait s'y prendre. Du reste, les résultats obtenus par l'éducation donnée dans les lycées, sur lesquels l'État a la haute main, ne sont pas faits pour nous encourager; l'auteur lui-même est obligé d'avouer que ces établissements sont des foyers de corruption; et, pour remédier à cet état de choses, il voudrait voir les professeurs répondre devant la loi de la démoralisation de leurs élèves. Que les maîtres soient moralement responsables, la chose est indéniable, et nous ne voulons pas diminuer le poids des responsabilités de l'Université, entre les mains de laquelle périssent tant d'âmes; mais comment la loi pourra-t-elle mesurer cette responsabilité? à l'aide de quels éléments la déterminera-t-elle? quels seront les moyens employés pour la rendre effective? M. Goubert ne veut pas voir que, si nous en sommes réduits à déplorer aujourd'hui l'immoralité d'une partie de la jeunesse, et par suite sa décadence physique et morale, c'est parce qu'on lui a enlevé toute espèce de croyances religieuses. Il aura beau demander qu'on donne dans les écoles, en même temps que des notions d'hygiène, « des principes de bonnes mœurs, » une sanction efficace ne lui en fera pas moins défaut, et ses dissertations platoniques sur une morale de convention resteront sans effet. Du moment que le seul frein possible de nos passions, la crainte de Dieu, est enlevé, il serait absurde de demander à la nature humaine un effort dont elle est incapable si elle n'a pas de soutien, et que les sages de la Grèce, avec toute leur philosophie, ne sont pas arrivés à obtenir d'elle. Remplacez l'enseignement moral que vous rêvez, par une simple leçon de catéchisme, et, au lieu d'employer la sanction brutale de la loi, qui ressemble fort à une violation de cette liberté de conscience dont on parle tant aujourd'hui, faites de vos élèves des chrétiens, et soyez sûr que vous obtiendrez des hommes.

18. — Nous devons encore au Dr Élie Goubert un petit traité *Des vers*

chez les enfants et des maladies vermineuses. Cet ouvrage vaut mieux que le précédent; l'auteur ne s'y occupe absolument que de science mise à la portée de tout le monde, et il a raison. Il est là sur son véritable terrain; il le connaît; en y restant, il est à même de rendre de véritables services. C'est, du reste, ce qu'a jugé la Société protectrice de l'enfance, en lui décernant, pour ce travail, une médaille d'or. Son but est d'éclairer les parents sur les véritables causes de nombreuses affections qui peuvent survenir chez les enfants, et qu'on attribue, en général, dans le monde, à la présence des vers. Cette erreur est souvent cause d'accidents regrettables, qu'on évitera peut-être en s'instruisant sur ce point.

19. — Sir James Paget est un chirurgien de talent, qui s'est fait, en Angleterre, le champion des idées soutenues en France par le Dr Verneuil et ses élèves; c'est-à-dire qu'il représente, de l'autre côté de la Manche, les doctrines de la chirurgie vraiment médicale, qui consiste à ne pas étudier dans un blessé l'accident local seulement, mais à considérer, pour assurer le pronostic et établir le traitement, la constitution de l'individu et la marche qu'elle peut infliger à la maladie. L'apparition d'un traité de clinique chirurgicale signé par M. Paget est donc un événement autour duquel l'école de la Pitié devait s'efforcer d'attirer l'attention. Le professeur Verneuil s'est empressé de faire précéder la traduction de ce livre d'une préface, dans laquelle il rappelle les services importants que sa méthode a déjà rendus, et il s'applaudit de lui voir prendre des développements à l'étranger. Les *Clinicals lectures and essays* ne sont pas, à vrai dire, un livre nouveau: la plus grande partie des matières qui y sont contenues ont déjà été publiées dans les différents journaux de médecine anglais; mais il est intéressant de trouver les travaux de l'auteur systématisés dans une sorte de traité de pathologie générale. La forme en est originale, et la lecture rendue facile par le choix des sujets et le style de l'ouvrage, qui participe plutôt du ton de la conversation que de celui d'un traité magistral. Nous y avons, entre autres, remarqué quelques pages qui, pour le grand bien de tout le monde, devraient être répandues dans le public; elles ont pour titre : *Des affections que les rebouteurs guérissent,* et montrent à quel danger on s'expose en se mettant entre les mains de ces empiriques qui ne veulent jamais voir dans les affections qu'on leur présente que des membres cassés ou démis, souvent même « *des estomacs décrochés.* » Il en résulte qu'ils traitent le tout uniformément par des tiraillements et des massages, qui peuvent réussir une fois par hasard, et déterminer, dans d'autres cas, de graves désordres. C'est ce que démontrent les nombreuses victimes qui ont vu leurs membres inutilisés par le sorcier, et qui viennent demander ensuite à la chirurgie un secours qu'elle est dès lors impuissante à leur accorder. —

Là ne se borne pas, du reste, le travail de M. Paget, qui renferme des enseignements précieux que tous les chirurgiens gagneront à connaître.

EMMANUEL BOURGADE.

THÉOLOGIE

Demonstratio catholica, *sive tractatus de Ecclesia vera Christi et de Romano Pontifice*, auctore R. P. CERCIA, S. J. Editio quinta. Paris, Lethielleux, 1878, 2 vol. in-12 de 364 et 393 p. — Prix : 10 fr.

Nous n'avons point à faire remarquer ici l'importance considérable des traités *de Vera Ecclesia* et *de S. Pontifice :* l'auteur dit avec raison qu'ils s'adressent non-seulement aux vrais catholiques, afin de fortifier leur foi, ou aux chrétiens séparés de l'Église romaine, pour les ramener à la société fondée par Jésus-Christ, mais encore aux incrédules et aux rationalistes, qui nient la révélation et l'existence du surnaturel. On ne peut, en effet, démontrer la divine origine de l'Église chrétienne et établir ses prérogatives, exposer les privilèges et la souveraine autorité du Souverain-Pontife sans toucher à chaque instant ce surnaturel qu'une science orgueilleuse veut nier, sans le manifester dans le fait le plus éclatant qui se perpétue depuis dix-huit siècles au milieu de toutes les révolutions, de tous les effondrements et de toutes les ruines.

Tout le traité de *l'Église* se résume en un raisonnement : le Christ a établi une société permanente, que nous appelons l'Église, et lui a donné une institution particulière, des propriétés qui ne se retrouvent qu'en elle ; or, à l'exclusion de toutes les autres sociétés chrétiennes, l'Église romaine a ces propriétés, cette constitution, ou, pour parler le langage consacré, ces notes évidentes : elle est donc seule la véritable Église. Le père Cercia démontre les diverses parties de ce raisonnement dans les cinq sections qui partagent son premier volume. Les lecteurs y retrouveront la large méthode et la science profonde du P. Perrone ; non-seulement les textes de l'Écriture sont cités, mais ils sont savamment discutés et comparés aux textes parallèles. L'auteur expose *in forma* les objections des hérétiques du seizième siècle ou celles des rationalistes modernes, il y répond aussi en employant la forme scolastique. Un seul mot suffit pour distinguer dans un sophisme ce qu'il a de spécieux de l'erreur qu'il renferme, et c'est le grand avantage de la méthode scolastique : notre auteur a toujours soin d'ailleurs de développer abondamment la réponse qu'il vient de faire. Il a réuni les principaux passages des saints Pères qui s'appliquent aux diverses thèses du traité *De Ecclesia ;* on ne les rencontrerait avec cette étendue que dans les grands théologiens et

principalement dans Bellarmin, dont notre auteur s'est surtout inspiré. Il n'a pas craint d'aborder des questions qu'il n'est pas d'usage de résoudre dans nos traités élémentaires, comme celle-ci : *Utrum Ecclesiæ regimen sit absolute monarchicum, aut aristocratia temperatum;* question un peu oiseuse, il est vrai, entre catholiques qui admettent la souveraine autorité du Pape et reconnaissent, d'autre part, la divine institution des évêques et la nécessité de l'épiscopat pour le gouvernement des églises particulières.

La même clarté, la même connaissance de la tradition catholique, une égale unité de doctrine se font remarquer dans le traité *De summo Pontifice*, qui est composé avec plus d'ampleur encore que le traité précédent. Sans doute, les matières sont par elles-mêmes moins complexes : tout se réduit à trois ou quatre thèses fondamentales desquelles toutes les autres se tirent comme de simples corollaires. Il faut d'abord contre les hérétiques des derniers siècles prouver la primatie de saint Pierre, il faut ensuite démontrer historiquement que les Pontifes romains sont les légitimes successeurs de saint Pierre. Nous avons été étonné que notre auteur, qui est au courant de la science allemande, ignorât ou du moins ne citât pas la remarquable étude publiée, il y a quelques années déjà, par M. l'abbé Martin, professeur à l'Université catholique de Paris. Dans cet écrit, le docte orientaliste invoque les témoignages des plus anciennes Églises que le schisme ou l'hérésie a séparées de l'Église romaine, et montre que toutes confessent que saint Pierre est venu à Rome, y a établi son siège épiscopal et y est mort. Cette preuve est la plus forte que l'on puisse donner en cette question historique. Quand le P. Cercia veut déterminer la nature intime de la primatie du Pontife romain sur l'Église universelle, il dit avec raison que cette primatie est une autorité épiscopale non plus limitée à un diocèse, mais s'étendant à toute l'Église, non plus dépendante d'une autorité supérieure, mais absolument souveraine. Il met fin à son livre par la thèse de l'infaillibilité pontificale et par un appendice où il établit la légitimité et l'opportunité du pouvoir temporel. Nous souhaitons à l'ouvrage du P. Cercia le même succès en France qu'il a eu en Italie, où, en moins de huit ans, il est parvenu à la quatrième édition; nous croyons qu'il sera très-utilement lu et médité par ceux qui s'intéressent aux études théologiques : les matières qu'il traite ne sont-elles pas les plus vitales et les plus actuelles? On y trouvera toute la substance des écrits plus étendus, une doctrine toujours saine, la forme théologique employée sans aridité, une connaissance sérieuse des auteurs modernes, l'enchaînement le plus logique dans les idées.

E. Pousset.

Doctrinæ D. Thomæ Aquinatis tria principia, *cum suis consequentiis, ubi totius doctrinæ compendium et connexio continetur*, auctore R. P. Ant Reginaldo, Ord. Præd. Paris, Lethielleux, 1878, in-12 à deux colonnes de vii-582 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le P. Réginald fut, au dix-septième siècle, une des gloires de l'Ordre des Frères prêcheurs et de l'Université de Toulouse, dans laquelle il avait le titre de professeur royal. Telle était sa renommée qu'il fut appelé à Rome par ses supérieurs pour prendre part aux célèbres congrégations *de Auxiliis*, qui se tinrent en présence du pape Innocent X, et dans lesquelles les théologiens des deux écoles rivales discutèrent longtemps les plus difficiles questions de la grâce divine et de la liberté humaine. Après avoir étudié ou enseigné pendant plus de quarante ans la doctrine de saint Thomas, l'illustre professeur de Toulouse résolut de condenser cette doctrine en une vaste synthèse, de ramener toutes les vérités de la philosophie et de la théologie scolastiques à leurs premiers axiomes : il écrivit son chef-d'œuvre, qui, bien qu'il soit inachevé, est une des merveilles de l'école de saint Thomas : le livre *Des trois principes*. La mort l'empêcha de terminer son œuvre; il n'a pu exposer en entier que le premier principe : *Ens est transcendens* et les deux premières parties du second : *Deus est actus purus*. Il manque donc, outre la troisième partie du second, tout le troisième principe : *Absoluta specificantur a se, relativa ab alio*. C'était en cet endroit que l'auteur devait traiter les questions de morale. En résumé, nous possédons tout ce qui importe essentiellement à la théologie spéculative : l'ontologie, la psychologie, le traité *De angelis*, les traités *De Deo uno et trino* et *de Verbo incarnato*. L'éditeur Lethielleux a bien mérité de tous ceux qui s'intéressent aux grandes études théologiques en publiant cette nouvelle édition des *Trois principes* : l'impression est soignée, les caractères sont nets, la division des pages en deux colonnes permet à l'œil de saisir plus rapidement le sens des articles ordinairement fort courts.

E. Pousset.

La Religione in pratica, *corso completo di istruzioni catechistiche* del P. Euc. Pisatti, min. oss., parocco di S. Tommaso. Turin. P. Marietti, 1878, 5 vol. in-12, de viii-508, 462, 394, 512 et 555 p. — Prix : 20 fr.

On se ferait une fausse idée des instructions du P. Pisatti, curé de Saint-Thomas, à Turin, si on y voyait seulement un cours élémentaire de religion, s'adressant aux enfants ou aux jeunes gens. Ce sont des conférences ou des entretiens familiers, dans lesquels un curé enseigne à ses paroissiens la science du dogme et de la morale. Appelé, en l'année 1835, à gouverner une des paroisses de Turin, le docte religieux commençait ces instructions, le jour même où il prenait posses-

sion de son église, et continuait de catéchiser ses paroissiens, toujours empressés et nombreux au pied de sa chaire, jusqu'à ce que les événements de 1848 l'obligèrent à abandonner le ministère actif pour vivre désormais dans la retraite. Il exposa d'abord le symbole puis, sous le titre général d'espérance chrétienne, il parla de cette vertu et plus encore de la prière et de l'oraison dominicale. Dans une troisième partie, qui est la principale de son œuvre, il expliqua les commandements de Dieu et de l'Église ; une quatrième partie fut consacrée aux sacrements; les instructions se terminèrent par un traité sur les vertus et les péchés. Il nous semble d'abord que cette division des discours est un peu arbitraire ; mais, ici, le lien logique importe moins que dans un livre ; la seule chose nécessaire c'est que l'auditeur embrasse facilement l'ensemble et qu'on lui donne un tout complet. Nous ferons un reproche plus grave aux entretiens du P. Pisatti : aucun d'eux n'expose la doctrine de la grâce, point capital cependant pour comprendre le fond même de la vie chrétienne, pour saisir, autant du moins qu'il nous est permis de le faire, la part de Dieu et la part de notre volonté dans nos œuvres et nos mérites. Les instructions sont courtes, chacune d'elles n'a guère que huit ou neuf pages; elles sont substantielles, claires, bien divisées. On s'étonnera peut-être de voir un curé traiter, devant un auditoire nécessairement très-mêlé, des questions fort élevées, employer des termes scientifiques, parler enfin comme nous ne pourrions guère le faire en France qu'en présence de chrétiens qui auraient reçu la plus solide instruction religieuse; mais il ne faut pas oublier qu'il s'adresse à des Italiens et que, jusqu'en ces derniers temps, la science chrétienne était fort répandue en Italie, dans les villes surtout, que la langue vulgaire elle-même employait les termes qui ne sont plus usités chez nous que par les théologiens. Remarquons d'ailleurs que, chez nous, toutes les fois qu'un prédicateur veut quitter les régions un peu trop moyennes dans lesquelles nous nous tenons et faire un cours de théologie populaire, il est certain d'intéresser son auditoire, pourvu que lui-même soit maître de son sujet, qu'il le dépouille de tout ce qu'il y a d'aride ou de trop abstrait et s'applique à le présenter d'une manière claire et saisissante. Le P. Pisatti est un modèle de cette éloquence à la fois simple et claire. E. Pousset.

La Paternité chrétienne, conférences prêchées à la réunion des pères de famille du Jésus de Paris, par le R. P. A. Matignon, de la Compagnie de Jésus. Troisième série. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 396 p. — Prix : 3 fr.

Les auditeurs qui se pressent autour du R. P. Matignon, dans la chapelle du Jésus de Paris, sont chaque année plus nombreux : les

pères de famille chrétiens, qui ne peuvent l'entendre, voudront tous avoir les volumes où l'éloquent religieux recueille lui-même le souvenir de ses conférences. La troisième série, que nous annonçons aujourd'hui, n'aura certainement pas moins de succès que les deux premières. Elle comprend douze conférences, qui ont pour sujet *les épreuves et les joies de la famille*. Le R. P. Matignon, fait d'abord le tableau des *épreuves de la famille en général :* nous apprenons de lui qu'il faut les attendre, et comment il faut s'y préparer. La famille chrétienne est exposée à de nombreux dangers : son chef doit la défendre en donnant l'exemple de la soumission à Dieu, de la confiance et du courage. Descendant alors des généralités aux considérations les plus pratiques, l'orateur examine successivement les épreuves qui viennent des caractères : de ces natures tristes, chagrines, pessimistes, qui se tourmentent sans cesse et qui éteignent toute joie autour d'elles ; des caractères ombrageux et jaloux ; des esprits absolus et impérieux, qui étouffent toute initiative à leurs côtés ; des volontés faibles qui se laissent trop facilement dominer ;— les épreuves qui viennent des événements : les soucis que causent la poursuite, la conservation ou la perte de la fortune, des emplois et des honneurs ; — les épreuves qui viennent du désaccord entre le père et la mère ; — de nos affections troublées ou trahies ; — de la mort de nos proches. Le savant médecin de nos âmes ne se borne pas à décrire nos maux ; il nous indique les remèdes, et, ce qui est plus précieux encore, il nous trace les préceptes d'une hygiène morale, toute propre à les prévenir. Nous recommandons particulièrement la lecture de la vingt-huitième conférence, qui signale les graves périls résultant pour l'avenir de la famille de la *légèreté* et de l'*inconséquence* avec lesquelles se concluent un grand nombre de mariages. — Les six dernières conférences sont consacrées aux *joies de la famille*. « Après avoir, dit le R. P. Matignon, passé en revue les principales tribulations qui peuvent nous visiter, il est naturel de parler aussi des joies qui viennent s'asseoir au foyer et en faire le charme. C'est notre droit de les évoquer à leur tour ; et c'est notre devoir de les soumettre également à la lumière de ces pieuses réflexions que nous faisons ensemble au pied de l'autel. Car elles n'ont pas moins besoin que nos souffrances d'être sanctifiées. Jours sombres et jours heureux, tout doit également rendre gloire au Seigneur ; ce sont diverses strophes, formant ensemble le cantique d'amour, que nous chantons à sa louange... Il faut donc dire à la famille l'usage chrétien qu'elle a à faire de ses joies. » Le docte religieux décrit le caractère de ces joies qui sont les plus pures, les plus vraies, les plus durables de toutes les joies naturelles. Son langage s'élève à une grande hauteur quand il nous enseigne à ne pas les confondre avec

les joies méprisables qui viennent du vice, ni même avec celles que procurent les respects et les sympathies des hommes, et qui sont insuffisantes, toujours incertaines, et seulement accessoires; — et quand il conseille au père de famille chrétien de ne chercher qu'à son propre foyer ces véritables joies que rien ne remplace et qui tiennent lieu de tout. Les titres choisis par l'orateur : *Les joies du sacrement; — Le premier berceau; — La première communion de l'enfant; — Les réunions de famille; — Les divertissements*, disent assez quel puissant intérêt s'attache à ses leçons. Ces sujets si souvent traités ne l'avaient jamais été avec cette abondance de développements, cette nouveauté d'aperçus, cette délicatesse d'observation. Le R. P. Matignon s'est montré ici une fois de plus le moraliste consommé, qui fait tant d'honneur à la chaire catholique de notre temps. X.

SCIENCES.

The final philosophy, *or System of perfectible knowledge issuing from the Harmony of science and religion*, by CHARLES WOODRUFF SHIELDS, D D., professor in Princeton College, member of the american philosophical Society. New York, Scribner, Armstrong and C°, 1877, in-8 de VIII-609 p.

Le but que se propose M. Shields est la conciliation de la religion et de la science. Cette question préoccupe l'auteur depuis plusieurs années. Il avait déjà publié en 1861, sous le titre de *Philosophia ultima*, un opuscule dans lequel il exposait le fond de ses idées sur ce point important. Cet opuscule contenait un plan d'études académiques. Pour réaliser ce plan, une chaire fut fondée au collège de New Jersey, en 1865, et le présent volume est, en grande partie, le fruit de l'enseignement donné par le professeur.

M. Shields expose avec beaucoup de netteté la nature des rapports qui existent entre la science et la religion. On répète souvent aujourd'hui que l'un et l'autre n'ont rien de commum entre elles, que l'une est le produit de la raison, l'autre le fruit de la révélation, que celle-ci s'occupe de la vie future et celle-là de la vie présente, qu'en conséquence leurs principes, leurs moyens, leurs buts sont totalement différents et que, par suite, c'est leur nuire que de vouloir associer ou simplement concilier deux choses aussi disparates. Ces observations sont justes, répond M. Shields, si par science et par religion, on entend la fausse science ou la fausse religion, parce qu'il est impossible de concilier la vérité avec l'erreur; mais ces observations ne sont pas fondées, s'il s'agit de la véritable science et de la véritable religion, parce que l'une et l'autre nous font connaître la vérité, quoique dans une sphère différente, et s'il y a incompatibilité entre

la vérité et l'erreur, il n'y a pas incompatibilité entre la vérité et la vérité, envisagée sous des aspects divers. La religion et la science s'occupent l'une et l'autre de faits et souvent des mêmes faits, seulement l'une les voit au moyen de la lumière révélée ; le théologien n'est pas moins dans le vrai, quand il admire la sagesse et la puissance de Dieu dans la création des plantes, que le botaniste quand il nous le décrit, et la science et la foi sont si peu en désaccord qu'un Fénelon peut se servir des descriptions du savant pour mieux faire admirer le Créateur qui nous est connu par le théologien. Le savant ne doit donc pas fermer les yeux à la révélation, s'il ne veut pas s'exposer à de graves erreurs, de même que le théologien ne peut que profiter du progrès de la véritable science. Si tant de fausses doctrines désolent aujourd'hui le monde, c'est que les philosophes, les économistes, les géologues, les anthropologistes ont méconnu les enseignements de la révélation qui les avait empêchés de faire fausse route. M. Shields compte sur ce qu'il appelle la *philosophia ultima,* qui doit être l'œuvre de plusieurs hommes et de plusieurs générations, pour opérer la conciliation entre la science et la religion. Cette *philosophia ultima,* c'est *fides quærens intellectum.* L'auteur, qui est protestant, attribue à la philosophie plus d'efficacité et de pouvoir qu'elle n'en aura jamais sans doute, mais son livre n'en est pas moins rempli de considérations remarquables et d'observations utiles. Nous voudrions pouvoir analyser l'histoire qu'il trace des conflits entre les diverses sciences et la religion, mais il faudrait pour cela plusieurs pages et il nous faut renvoyer au livre lui-même. Il y a quelques légères erreurs de détail dans cette histoire, l'ensemble en est exact et très-instructif. On a importé d'Amérique en France un livre qui soutient des idées contraires à celles de la *philosophie finale :* l'ouvrage de M. Draper pullule d'erreurs matérielles, et ce n'est pas un des phénomènes les moins étonnants de notre temps qui se prétend si exigeant en fait de critique historique, que le succès d'une œuvre si pauvre au point de vue critique; l'ouvrage de M. Shields est rempli de faits exacts et la plupart des conclusions qu'il en tire sont justes. N. O.

Le Socialisme contemporain, par M. l'abbé Winterer, député au Parlement allemand. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 200 p. — Prix : 2 fr.

Voici un livre appelé à faire une profonde impression sur l'opinion, et c'est un devoir pour tous les hommes d'ordre de réagir contre la conspiration du silence à laquelle on doit s'attendre de la part de la presse révolutionnaire de toutes nuances.

C'est, en effet, la Révolution antichrétienne et libérale qui est la source première du socialisme. M. Winterer le dit et le démontre par les faits. Il signale notamment, comme ayant exercé une action déci-

sive en faveur de la propagation du socialisme, la campagne antireligieuse, conduite en France par le gouvernement impérial à partir de 1860, et le *Kulturkampf*, inauguré en Allemagne, en 1870. Ce sont là des causes générales qu'il ne faut jamais séparer des difficultés particulières que peuvent présenter dans l'état actuel du monde le règlement des droits réciproques du capital et du travail.

Dans un premier chapitre, l'éloquent député alsacien expose les théories socialistes modernes qu'il faut bien se garder de confondre avec les utopies saint-simoniennes et fouriéristes. Elles aboutissent sans doute au communisme, et M. Winterer ne cherche pas, comme M. Schœffle, à leur donner, malgré elles, un sens acceptable; mais, si l'on peut les combattre, il faut au moins se rendre compte des positions nouvelles prises par leurs docteurs.

Les deux chapitres suivants sont consacrés à l'histoire de l'Internationale et à celle du mouvement socialiste en Europe et en Amérique. M. Winterer s'est particulièrement aidé du livre de Rodolphe Meyer, mais il n'accepte pas tous ses jugements, notamment son appréciation bienveillante de la Commune parisienne. M. Winterer a d'ailleurs fait beaucoup de recherches personnelles, et il montre une connaissance de l'état social et politique de l'Europe contemporaine que bien peu de personnes possèdent au même degré en France. Nous signalons particulièrement son étude si pénétrante sur la position de Bakounine, le célèbre *anarchiste*, vis-à-vis du gouvernement russe.

Sa conclusion est que le socialisme est de plus en plus menaçant, et bien insensés seraient ceux qui compteraient pour le détruire sur les divisions de ses chefs comme sur la répression des gouvernements libéraux! Que faire? se demande en terminant M. Winterer. Et il répond par un chaleureux appel à la restauration de l'esprit social chrétien. Rétablir dans les âmes la notion de la vie future, sans laquelle il n'y a pas d'explication possible de l'ordre des sociétés; réchauffer l'esprit de dévouement et de charité dans les classes dirigeantes, opérer enfin un certain nombre de réformes légales qui répondraient à ce qu'il y a de légitime dans les revendications des ouvriers : voilà le programme sauveur opposé à l'œuvre de destruction folle du socialisme. M. Winterer fait d'ailleurs preuve d'une grande sagesse en s'appropriant les judicieux conseils que M. Périn donnait récemment aux catholiques, lors du congrès de Chartres. En combattant sous toutes ses formes, et sur le terrain économique notamment, l'esprit antichrétien, il ne peut être question de rétablir des formes sociales bonnes en leur temps, mais qui ne correspondent plus aux conditions d'existence du monde moderne. Si les classes élevées se mettent résolûment à l'œuvre, Dieu ne manquera pas aux promesses qu'il a faites aux hommes de bonne volonté, et leur dévoue-

ment créera infailliblement les formes sociales nouvelles appropriées aux situations présentes. C. J.

Essai sur les principes de l'Économie politique, par ALPHONSE FOY. Paris, Guillaumin, 1878, 2 vol. in-8 de 447 et 405 p. — Prix : 15 fr.

Avec une sincérité et une modestie fort rares, l'auteur nous avertit que les principales sources de son ouvrage sont les livres classiques des économistes anglais, Malthus, Ricardo, Mac Culloch et Stuart Mill. Ce serait déjà un vrai service rendu au public français qu'un bon résumé, *une bonne adaptation* d'ouvrages que l'emploi des procédés déductifs de raisonnement et leur tour étranger rendent difficiles à lire ; en effet, quoique dépassés sur bien des points et élargis par les progrès de la science sociale, les économistes anglais du commencement de ce siècle resteront toujours des maîtres, dont il serait dangereux de ne pas tenir compte. Mais M. Foy a un mérite plus grand que ne pourrait le faire supposer ce mot d'*adaptation*. Sur bien des points il a fait un travail vraiment personnel. Même là où il suit ses auteurs de prédilection, il tempère leur méthode de raisonnement par l'abondance des exemples empruntés aux faits contemporains et aux statistiques industrielles de notre pays. D'ailleurs M. Foy a bien son originalité de pensée, et, dans les chapitres sur la population, il corrige largement Malthus et Stuart Mill.

Ces deux volumes se divisent en quatre livres. Le premier a pour objet la *production* dans laquelle M. Foy traite successivement du *capital circulant* et *de sa puissance productive*, de *l'échange*, de la *monnaie*, de *l'action combinée du travail et du capital*.— Le deuxième livre traite de *la mesure et de l'évaluation de la richesse*. — Le troisième de *sa répartition* entre les différentes classes qui ont concouru à la production ; là viennent se rattacher les théories des *finances publiques*, des perturbations qui se produisent dans la répartition de la richesse publique et des variations dans la quantité de la production. — Le quatrième livre traite de la *consommation de la richesse*, entendue dans le sens restreint que J.-B. Say a donné au mot de consommation.

Nous ne critiquerons pas cette division, par la raison que tous les cadres peuvent être bons, pourvu qu'ils soient bien remplis. Or, celui de M. Foy l'est assurément très-bien. Si dans son plan, il ne met pas au rang que, selon nous, elles devraient avoir, les influences de la religion, de la famille, du gouvernement, il les reconnaît cependant dans maints passages, et il revient souvent sur la nécessité d'un gouvernement honnête et stable. M. Foy appartient, croyons-nous, à la génération de 1830, et ses affirmations répétées sur ce point nous

prouvent que les rudes leçons des événements n'ont point été perdues pour les esprits honnêtes et éclairés de l'ancien parti libéral.

G. J.

Connais-toi toi-même. *Notions de physiologie* à l'usage de la jeunesse et des gens du monde, par Louis Figuier. Ouvrage illustré de 26 grandes gravures sur bois d'après les dessins de C. Gilbert, de 150 dessins sur cuivre d'après les dessins de Kamanski, etc. Paris Hachette, 1879, in-8 raisin de 630 p. — Prix 10 fr.

Le nouvel ouvrage de M. Figuier ne le cède en rien comme intérêt à ceux que, jusqu'à présent, l'infatigable vulgarisateur de la science nous a donnés. Il répond à une lacune regrettable de l'éducation publique en France, lacune signalée depuis bien longtemps, mais que, jusqu'à présent, personne n'est parvenu à combler. Comme le fait remarquer M. Figuier dans sa préface, un jeune homme, en terminant son éducation scolaire, doit posséder tout un arsenal de connaissances qui ferait envie au docte Aristote lui-même, si un programme du baccalauréat lui tombait un beau jour entre les mains. On a mis ce phénix au courant de tous les secrets de la science humaine; une seule chose lui échappe, qui le touche cependant de fort près, son organisation. Comment vit-il? de quels éléments son corps est-il composé? comment fonctionnent cet admirable instrument? tout cela est lettre morte pour lui, et, s'il connaît exactement la distance qui sépare du soleil la planète la plus éloignée, il ne pourra même pas distinguer son estomac de sa poitrine, ni savoir à quoi lui sert de respirer. Le livre de M. Figuier est destiné à faire disparaître de nos habitudes cette inconséquence, et, s'il obtient le succès que nous lui souhaitons, nous ne tarderons pas à voir l'anatomie et la physiologie aussi en honneur, dans la société moderne, qu'elle le fut à la cour du grand Roi. Que le lecteur ne s'effraye pas du reste; avec M. Figuier, on s'instruit en s'amusant. Il nous apprend *comment on digère, comment circule le sang, d'où vient la chaleur de notre corps*, et tant d'autres choses curieuses, en entremêlant ses descriptions d'historiettes intéressantes, de petits cancans scientifiques et de fort belles gravures, qui feront pardonner ce qu'il y a de sérieux dans son travail.

M. Figuier, en écrivant son ouvrage, s'est proposé un but élevé, auquel on ne saurait trop applaudir : celui de combattre les funestes principes du matérialisme. Il a suivi le chemin déja tracé par Bossuet et par tant d'autres esprits illustres, en voulant attaquer l'ennemi sur son terrain et le battre avec ses propres armes. Sa tentative a réussi. Aussi nous ne doutons pas que le lecteur, après avoir admiré la perfection de l'organisme humain, la délicatesse de ses parties, la disposition de ses éléments, leur mécanisme et leur merveilleuse harmonie, n'avoue, avec M. Figuier, « qu'étudier la structure de l'homme, c'est

trouver de nouvelles occasions de proclamer la sagesse infinie du Créateur des mondes et de l'humanité. » Nous espérons, comme l'auteur, « que la lecture de ce livre fera comprendre que tant de moyens divers, combinés pour assurer l'exercice régulier de la vie, dans l'espèce humaine, trahissent avec éclat la pensée du suprême Créateur. »

Le dernier chapitre, intitulé : *Qu'est-ce que la mort?* renferme le développement de la doctrine philosophique de M. Figuier. On trouvera dans ces pages la discussion de ce grave problème de la vie chez l'homme. L'auteur se range sous la bannière de l'École de Montpellier, et se déclare partisan du vitalisme barthézien. De nos jours, cette théorie un peu surannée compte peu de partisans, car la plupart des médecins spiritualistes contemporains professent la doctrine de l'animisme de Stahl. Ils reconnaissent avec l'Église que l'homme se compose d'un corps et d'une âme, et qu'il n'est nullement besoin, pour expliquer sa nature, d'un troisième élément, *la force vitale* ou *la vie*, imaginé par Barthez et ses disciples. A l'exemple de ces derniers, M. Figuier se fait une idée étroite de l'âme humaine, en la circonscrivant dans le seul domaine de la pensée et en admettant son impuissance dans l'ordre des phénomènes physiques. Le duodynanisme de Montpellier est une conclusion mauvaise, tirée de fausses prémisses, et il est facile de reconnaître que *la vie* fait double emploi avec l'*âme:* la vie est une *force* comme l'âme puisqu'elle est un principe d'activité, elle est un principe immatériel puisqu'elle est une force; c'est donc que l'âme et la vie sont identiques, et qu'en les scindant on aboutit seulement à compliquer la question. Espérons que, dans sa prochaine édition, car ce livre en aura certainement plusieurs, M. Figuier, mieux inspiré, sentira cette vérité que son esprit est digne de comprendre, et qu'il reviendra à la doctrine si simple et si élevée à la fois de la philosophie catholique. EMMANUEL BOURGADE.

Travaux de campagne. *Résumé des conférences faites à l'École du génie de Versailles pour les capitaines d'infanterie détachés à cette École,* par des officiers de l'École régimentaire de Versailles et du 1er régiment du génie. Deuxième édition, entièrement refondue, et renfermant toutes les matières du programme ministériel du 23 mars 1878, avec 253 figures dans le texte. Paris, Dumaine, novembre 1878, in-8 de 350 p. (Publication de la Réunion des officiers.) — Prix : 5 fr.

Le titre que nous venons d'écrire est un peu long, il est vrai, mais il est à lui seul une sorte de compte rendu. On sait toute l'importance qu'a prise, ces dernières années, dans les préoccupations des cercles militaires, la question de la fortification non point, comme au temps de César, des camps, mais bien plutôt du champ de bataille lui-même. En raison de l'effrayante augmentation d'éfficacité et de portée des

armes modernes, il n'est plus guères, sur un champ de bataille, de place, si lointaine qu'elle soit, où les pertes ne menacent de devenir accablantes, si les combattants et même les renforts, qui attendent l'arme au pied leur tour d'entrer en ligne, ne connaissent pas, ou ne pratiquent pas l'art de se couvrir par une levée de terre. S'il fallait un exemple récent du surcroît de force qu'une armée, même peu expérimentée, peut emprunter à la fortification de campagne, nous citerions Plewna. Dans ces derniers temps s'est manifestée, en France et à l'étranger, une tendance générale à la vulgarisation de cette branche des sciences militaires, tendance qui s'est traduite par la publication successive de nombreux ouvrages : *les Travaux de campagne de l'infanterie*, du capitaine Hardy; la *Fortification de campagne* et la *Fortification passagère*, de Girard; la *Fortification improvisée* et la *Fortification du champ de bataille*, de Brialmont; les cours des capitaines Brünner et Wagner, en Autriche et en Prusse, etc... Il était utile et opportun qu'en France, un enseignement normal et officiel vînt sanctionner et régulariser la tendance générale; c'est à ce besoin qu'ont répondu les cours créés à l'École du génie de Versailles, il y a déjà deux ou trois ans. Ces cours comprennent des conférences et des applications sur le terrain. Le volume que nous avons entre les mains est le résumé des conférences. Les travaux sur le terrain constituent bien le plus clair et le meilleur de l'enseignement, mais cette partie pratique du cours, ainsi que le dit avec raison la préface de la première édition, ne saurait être résumée, même en entrant dans de longs et fastidieux détails.

Comme on va le voir, la seconde édition, dont nous nous occupons aujourd'hui, diffère essentiellement de l'édition de 1877. En effet, depuis la publication de celle-ci, l'instruction ministérielle du 23 mars 1878 sur les travaux de campagne est venue préciser les voies et moyens à employer, la nature des retranchements à faire construire et l'enseignement théorique à donner aux officiers et sous-officiers d'infanterie. Toutes les matières du programme annexé à l'instruction que nous venons de citer sont traitées dans l'édition actuelle, et l'expérience acquise, les informations les plus récentes, les enseignements de la guerre d'Orient ont permis d'améliorer et de compléter le travail primitif. Dès les premières pages, le caractère de nouveauté et d'actualité de l'édition est nettement accusé par la mention des nouvelles dispositions officielles relatives aux outils portatifs de l'infanterie.

A ce titre d'actualité encore, nous aurions désiré rencontrer, parmi les figures nombreuses du texte, un plus grand nombre des profils de fortification employés autour de Plewna. Il est probable que, sur ce point précis, les renseignements authentiques et circonstanciés ont fait défaut.

Les *Travaux de campagne* ne traitent pas seulement de la fortifica-

tion de campagne considérée au point de vue de ses propriétés et de sa construction (Ire partie), mais encore de l'attaque et de la défense des retranchements (IIe partie), des mines (IIIe partie), enfin dans les IVe et Ve parties, des voies de communication, routes, ponts, chemins de fer. Pour terminer, une VIe partie, qui est, à proprement parler, plutôt un appendice, donne un aperçu des perfectionnements les plus récents de la fortification pèrmanente.

Nous sommes convaincu que les cours de Versailles ne peuvent produire que d'excellents résultats, bien plus, nous sommes de ceux qui pensent que notre cavalerie, également, recueillerait beaucoup de fruit d'un enseignement analogue, limité à ce qui concerne les *voies de communication.* J. Gouethal.

BELLES-LETTRES

Cœurs vaillants, par Raoul de Navery. Paris, E. Plon, 1879, gr. in-8, de 346 p. orné de 50 gravures. — Prix : 10 fr.

C'est bien un livre d'étrennes que ce beau volume, édité par la maison Plon. Papier de choix, couverture de luxe, typographie soignée, gravures nombreuses, rien n'y manque. Cinq nouvelles y sont contenues : *Sabine de Steinbach ; — Giannino, roi de France ; — La Ménestrelle du roi ; — La Fille de l'imagier ; — Le roi Sar ;* — Elles ont l'entrain et le mouvement qu'on se plaît à trouver dans les œuvres d'imagination ; et pourtant ce livre est-il de ceux que l'on doive louer sans réserves ? Nous ne le pensons pas, et, bien qu'il nous en coûte de faire à l'égard de Mme de Navery notre métier de critique, nous lui devons la vérité.

Et d'abord, en thèse générale, nous blâmons tous les romans historiques, qui laissent dans l'esprit de la plupart des lecteurs les idées les plus fausses, les appréciations les plus erronées. Combien n'y a-t-il pas de gens qui s'imaginent connaître les reines de France, parce qu'ils ont vu jouer la *Tour de Nesle ?*

Si nous examinons la seconde nouvelle du recueil de Mme de Navery, nous trouvons la fiction historique encadrée d'événements qui ont pour premier résultat de rendre hideux des personnages haut placés. Voici par exemple la comtesse d'Artois, qui veut la mort du petit roi Jean, fils posthume de Louis le Hutin, — nous citons Mme de Navery : — « Pareille à une louve guettant sa proie, elle attendait l'occasion d'un péril ou méditait un crime ; les moyens lui importaient peu..... » En effet, ils lui importaient si peu qu'elle enfonce une épingle dans la tête de l'enfant qu'elle croit être le roi Jean.... Cet acte, horrible par lui-même, c'est une princesse du sang royal qui le commet !...

Arrivons à la *Ménestrelle du roi*. La scène se passe sous Charles VI. Nous retrouvons Odette, mais nous préférons la *gentille Odette* de l'opéra. Mme de Navery veut faire un tableau de Paris dans la grande lutte des Bourguignons et des Armagnacs, et la nouvelle entière pourrait porter le titre du dixième chapitre : *Orgie de sang*. Nous cherchons en vain, parmi les grands noms qui appartiennent à l'histoire, un seul caractère qui puisse reposer l'esprit et intéresser. Est-ce Louis d'Orléans? Non, c'est un orgueilleux... Est-ce le duc de Bourgogne? Pas davantage. Est-ce d'Armagnac ? Non ! Est-ce Charles d'Orléans? Voici comment Mme de Navery le juge : « ... Ce jeune homme, devenu trop jeune orphelin, et efféminé à dessein par ses flatteurs, peut-être par son beau-père lui-même. » Là, comme dans beaucoup d'autres pages, Mme de Navery nous a paru sacrifier à son imagination. *L'efféminé* Charles d'Orléans fut grièvement blessé à la bataille d'Azincourt. La nouvelle de la *Ménestrelle du roi*, finit par une danse macabre ; assassinés et assassins entrent dans la ronde que conduit la mort...

La Fille de l'imagier nous paraît la meilleure des cinq nouvelles. On s'attache à Christelle et à Lancelot... Mais, dès le début, on retrouve des coups de poignard, et on glisse dans le sang... Page 250 : « ... Ce soulier est souillé de boue, détrempé de sang... Le pied lui a glissé dans une flaque humide... »

C'est là beaucoup d'émotions sanguinaires, et ce ne sont pas celles-là qui, d'ordinaire, plaisent aux personnes qui peuvent se donner le luxe d'acheter un livre de 10 francs.

Nous avons toujours rendu justice au talent de Mme de Navery, et c'est pour cela que nous regrettons de la voir s'engager dans cette voie de l'histoire faussée. Il faut que l'histoire reste l'histoire. Quand on a, comme l'auteur des *Cœurs vaillants*, une imagination *vaillante*, on n'a pas besoin, pour intéresser, d'aller emprunter le secours toujours fâcheux d'événements historiques qui appartiennent de droit à la vérité.

LOUIS TARK.

Camoëns et les Lusiades, *étude biographique, historique et littéraire*, suivie du poème annoté, par CLOVIS LAMARRE, docteur ès lettres, administrateur de Sainte-Barbe. Paris, Didier, 1878, in-8 de VII-609 p. — Prix : 8 fr.

Ce livre se compose ainsi : une introduction de sept pages, la vie de Camoëns, une étude littéraire sur les *Lusiades*, un aperçu de l'histoire du Portugal jusqu'à Camoëns, la traduction du poème de J. B. Millié, accompagnée de notes explicatives par M. Clovis Lamarre. Cette indication de la manière dont l'ouvrage a été formé peut faire pressentir à nos lecteurs que ce volume pèche un peu au point

de vue de l'ordonnance, qu'il n'offre pas un ensemble suffisamment homogène. Certainement le nom de Camoëns en relie les diverses parties, mais ces parties auraient pu se fondre davantage dans un travail plus soigneusement coordonné. L'introduction de sept pages, ajoutée après coup, comme peut le faire penser la pagination en chiffres romains, est loin de résumer d'une façon suffisante la situation littéraire du Portugal avant l'avénement du grand poète. Il eut fallu plus de détails. C'eût été là le portique nécessaire de l'œuvre, et, après l'avoir franchi, on serait entré tout naturellement dans les détails relatifs à la vie accidentée de Camoëns. L'examen des *Lusiades* est fait avec soin, mais avec un parti pris d'admiration. N'aurait-il pas mieux valu, au lieu de défendre certains points, l'intervention des dieux du paganisme, par exemple, faire la part des idées, du goût de l'époque, et avouer que Camoëns n'avait pas su s'y soustraire? Le résumé de l'histoire du Portugal est utile, parce que, dans son œuvre, le poète a intercalé de nombreux souvenirs de l'histoire de sa patrie; il est bien fait, mais nous aurions voulu que quelques lignes le rattachassent à l'ensemble du livre. La traduction de Millié est connue depuis longtemps, elle rappelle celle que Lebrun fit de la *Jérusalem;* elle est élégante, on la lit facilement, mais elle ne rend pas le texte avec l'exactitude que nous demandons aujourd'hui à ce genre d'ouvrages. Nous regrettons un peu que M. Lamarre n'ait pas couronné son œuvre par une traduction nouvelle. Les notes qu'il a jointes à celles de M. Millié sont abondantes. Peut-être n'était-il pas nécessaire d'expliquer les allusions mythologiques. Quant aux imitations que le poète portugais a faites des anciens et que les modernes ont quelquefois faites des *Lusiades,* elles sont indiquées avec érudition. Nous ne savons cependant pas si l'Espagne, très-peu étudiée par M. Lamarre, n'aurait pas fourni son contingent de rapprochements. Il nous paraît difficile que le *Labyrinthe* de Juan de Mena, alors encore en grande estime et dont quatre siècles n'ont pu faire oublier quelques très-beaux passages, n'ait pas eu une certaine influence sur Camoëns. Est-ce que, par exemple, le tableau que le poète fait de l'Europe, au chant VIIe des *Lusiades*, n'est pas un souvenir de la description du monde que le Providence fait dans le *Labyrinthe*, du faîte du temple de la Fortune? Est-ce que les *moralités* que Camoëns mêle à ses récits, et par lesquelles il aime à terminer ses chants, ne rappellent pas les *moralités* par lesquelles Mena finit ses *ordenes?* On doit rendre à M. Lamarre cette justice qu'il a interrogé beaucoup de livres avant de commencer son travail. Nous croyons que le *Manual da historia da litteratura portugueza* de Theophilo Braga (Porto, 1875), et que le livre de Wolf : *Studien zur Geschichte den spanischen und portugierischen nationalliteraturen* (Berlin, 1859), auraient mérité d'être con-

sultés. Peut-être la traduction en vers français des *Lusiades*, par M. A. Cool, quoique médiocre, pouvait-elle aussi obtenir une mention (Rio de Janeiro, 1876), à titre au moins de difficile entreprise.

Ces observations n'empêchent pas que nous n'ayons lu avec profit le livre de M. Clovis Lamarre. Nous y avons trouvé plus d'un détail intéressant. N'est-il pas curieux de savoir qu'un roi portugais du quatorzième siècle, Jean III, entretenait cinquante boursiers au collège de Sainte-Barbe de Paris (p. 4). Cette indication, donnée déjà par M. J. Quicherat, du reste, vient s'ajouter aux nombreuses preuves de la prééminence intellectuelle que la France exerçait au moyen âge. Une chose singulière, c'est la faveur dont, après leur condamnation, les Templiers continuèrent à jouir en Portugal; ils se transformèrent en l'ordre du Christ, dont les membres furent de vaillants défenseurs de la foi (p. 164). Dans son aperçu de l'histoire du Portugal encore, M. Lamarre donne un exemple de la mission de paix que, tant de fois, les papes exercèrent au moyen âge (p. 194), et ici cette mission s'exerce à l'égard de princes musulmans, qu'Édouard Ier avait injustement attaqués. Si M. Lamarre se montre équitable pour le Saint-Siège, il nous semble, dans diverses parties de son livre, avoir accepté les préventions modernes à l'égard des jésuites. Nous croyons que c'est à tort qu'il établit une sorte de solidarité entre eux et l'Inquisition. Qu'il nous permette de le renvoyer à un travail inséré dans la *Revista de España* du 28 janvier, du 13 février et du 13 mars 1876.

TH. P.

HISTOIRE

Géographie militaire. *France.* 3e fascicule. Paris, Dumaine, 1878, in-12 de 147 p. — Prix 2 fr. 50.

Le *Polybiblion* a déjà signalé à ses lecteurs (t. XXIII, p. 348) l'ouvrage dont la publication se continue aujourd'hui par le troisième — le dernier — des fascicules consacrés à la description de la France. Nous avons également donné un aperçu des deux méthodes différentes adoptées par l'auteur, méthode géologique pour l'ensemble, méthode stratégique pour l'étude de détail. Cette fois, c'est M. le capitaine Niox lui-même qui, dans une préface placée en tête du 3e fascicule, prend le soin d'expliquer lui-même les principes qui l'ont guidé et la marche qu'il a suivie. Cette préface se termine par les lignes suivantes, d'une modestie exagérée : « Maintenant, quelque soin que j'aie mis à mon œuvre, elle est loin d'être parfaite. Avant d'en terminer la dernière page, j'y ai déjà reconnu bien des défauts.... » Peu d'auteurs se montrent d'une si bonne composition, et consentent aussi

facilement à reconnaître que leur travail peut présenter quelque incorrection. Cela nous met à l'aise pour faire encore à M. le capitaine Niox quelques chicanes portant sur des points de détail aussi peu importants que les suivants :

Page 289 : Le col du *Portell* est situé, croyons-nous, non à quelques *lieues*, mais à quelques *kilomètres* du *Col de Pertus* (5,000 mètres environ). — Page 286 : Il eût été intéressant de mentionner, au sud de Port-Vendres, entre le cap Bear et le cap Cerbère, les *anses Paulilles* ou *de Paulille*, où a été établie, en 1870, la première fabrique de dynamite qui ait été installée en France. — Page 296 : (Camp retranché de *la Union*), si nos souvenirs ne nous trompent pas — nous n'avons pas sous la main l'ouvrage de Fervel, classique pour la frontière des Pyrénées-Orientales, — il y a lieu de ne pas confondre le nom du camp de *l'Union*, établi par les Français devant Perpignan, avec le nom du général espagnol *La Union*, successeur, ou lieutenant, de Ricardos. — Page 298 : Le chemin de fer remonte l'Aude, non plus seulement jusqu'à *Limoux*, mais jusqu'à *Quillan*, ce qui grandit l'importance militaire de cette ligne, en augmentant la facilité des relations avec Montlouis par le Capsir, voie par laquelle Dagobert, en 1793, se porta au secours de cette place, qu'il réussit à dégager par les combats d'Olette et de la Perche. — Page 329 : « La *Marle*, petite rivière qui vient de Vannes. » Cette dénomination figure sur l'ancienne carte du génie au 1/876000, mais elle n'est guère, si elle l'est, connue dans le pays, et il est impossible de la trouver sur la carte de l'état-major. La carte du capitaine Prudent ne la mentionne pas non plus. — Page 338 : « La *Vilaine*.... à *Bury*, tombe le Meu qui passe à Montfort-sur-Meu. » — Nous avouons ne point connaître ce *Bury* ; s'il s'agit de quelque humble hameau, c'est le cas de « ne pas s'absorber dans les petites choses. » Peut-être, dans une énumération aussi détaillée, des affluents peu importants de la Vilaine, eût-on pu faire entrer l'*Isac*, qui prête presque tout son cours au canal de Nantes à Brest. — Page 412 : il doit exister quelque malentendu, au sujet des errata relatifs au pont de Chalampé-Neubourg. *Napoléonsinsel* (l'Ile-Napoléon) n'est pas sur le Rhin, mais sur le canal du Rhône au Rhin. En réalité, croyons-nous — c'est à vérifier sur la carte de Lieenow ou sur le Hendschal, la ligne ferrée traverse le canal à *Napoléonsinsel*, et le Rhin entre *Chalampé* (rive gauche et *Neubourg* (rive droite), pour aboutir à *Mulheim* à 4 kilomètres du fleuve.

Nous laisserons de côté les discussions que nous pourrions avoir avec l'auteur sur les dénominations telles que le *Haut-Sègre*. Fervel, sauf erreur, dit : *la* Sègre, le port *du* Brouage, le plateau *des* Mille-vaches.... — On voit, en somme, que nos critiques ne sont guères plus

graves que celles que nous avions déjà adressées aux deux premiers fascicules. Ne relever que de semblables incorrections, dans une œuvre si considérable, c'est presque la louer sans réserve.

J. GOUETHAL.

Sahara et Sahel, par EUGÈNE FROMENTIN. — I. *Un été dans le Sahara.* — II. *Une année dans le Sahel.* Édition illustrée. Paris, E. Plon, 1879 gr. in-8 colombier de XIV-400 p. — Prix : 40 fr.

Qui ne se rappelle ce maître si original, si sympathique, auquel son pinceau ne suffisait pas et qui peignait encore avec sa plume, cet esprit délicat et charmant auquel nous devons, avec les deux volumes sur *le Sahara* et *le Sahel*, ce roman de *Dominique*, une des peintures les plus fines et les mieux étudiées de notre littérature contemporaine? Hélas ! cet artiste éminent dont les tableaux faisaient l'ornement de chaque salon, cet écrivain d'élite devant lequel les portes de l'Académie française s'étaient déjà entr'ouvertes, il nous a été enlevé, dans la force de l'âge et du talent, et nous n'avons plus que le souvenir de tant d'heureux dons, d'inappréciables qualités !...

Nous n'avons pu retenir l'expression de ce juste hommage — auquel se mêlent des souvenirs et des regrets personnels — en annonçant le beau volume que la maison Plon vient de nous donner, et qui est comme un monument élevé à la mémoire du maître : une héliogravure, douze eaux-fortes, douze gravures en relief, soit vingt-cinq gravures hors texte, — et avec cela une foule de dessins et de croquis, répandus çà et là, — donnent un prix incomparable à cette publication. L'héliogravure nous offre le célèbre *Fauconnier*, d'après une aquarelle appartenant à Mme Fromentin. Les eaux-fortes, sont la reproduction des tableaux suivants : *Le Lever du soleil au campement* (gravé par Le Rat, d'après le tableau appartenant à Mme de Cassin) ; — *Halte dans une oasis* (gravé par Courtry, d'après le tableau appartenant à M. Georges Petit); — *Arabe portant un fou en croupe* (gravé par Rajon, d'après le tableau appartenant à M. G. Errington, membre du Parlement anglais) ; — *L'Audience du Khaliffat* (gravé par Courtry, d'après le tableau appartenant à M. Tabourier); — *La Prière du matin au désert* (gravé par Le Rat, d'après le tableau appartenant à Mme Marracci, à Cologny, près Genève); — *Tribu en marche, traversant un gué* (gravé par Le Rat, d'après le tableau appartenant à M. Isaac Péreire); — *Le Pays de la soif* (gravé par Le Rat, d'après le tableau appartenant à M. Édouard Kums, consul honoraire, à Anvers); — *Halte d'âniers et de muletiers* (gravé par Courtry, d'après le tableau appartenant à Mme la baronne Nathaniel de Rothschild); — *Cavaliers*

arabes en observation dans la montagne (gravé par Le Rat, d'après le tableau appartenant à M. Perreau); — *Le Simoun* (gravé par Le Rat, d'après le tableau appartenant à M. H. Brame); — *La Chasse au héron* (gravé par Le Rat, d'après le tableau appartenant à S. A. R. Mgr le duc d'Aumale); — *Une Fantasia* (gravé par Le Rat, d'après le tableau appartenant à M. Perreau).

Parmi les gravures en relief, nous citerons: *Bab-el-Gharbi* (porte de l'Ouest), à El-Aghouat (réduction en fac-simile d'un dessin appartenant à Mme Fromentin); — *Femme des Ouled-Nayls* (étude pour le tableau, réduction en fac-simile d'un dessin du Musée du Luxembourg); — *Tadjem nut* (face sud) (réduction en fac-simile d'un dessin appartenant à Mme Fromentin); — *Le Fin du Rhamadan* (réduction en fac-simile d'un dessin appartenant à M. Hermann-Léon); — *Femmes arabes se rendant à la mosquée* (Aïn-Madhy) (réduction en fac-simile d'un dessin appartenant à Mme Fromentin); — *Maison turque à Mustapha* (réduction en fac-simile d'un dessin appartenant à Mme Fromentin); — *Le Pays de la soif* (étude pour le tableau, réduction en fac-simile d'un dessin appartenant à M. Verdé-Delisle); — *Passage de gué* (réduction en fac-simile d'un dessin appartenant à Mme Fromentin).

On voit avec quel soin, et au prix de quelles démarches, on a pu réunir ici ces nombreux et remarquables spécimens de l'œuvre d'Eugène Fromentin. — Parlerons-nous des pages dont la 4e édition nous est offerte? Elles sont dans toutes les mémoires, et ceux qui ne les ont point encore lues éprouveront un grand charme à faire connaissance avec elles dans cette splendide édition. Qu'ils ouvrent le volume, et ils ne s'arrêteront qu'à la dernière page : l'auteur a un charme pénétrant qui s'impose, et je ne saurais dire s'il n'est pas encore plus séduisant quand il tient la plume que quand il a le crayon ou le pinceau à la main. Voilà une publication digne de sa mémoire, et qui fait grand honneur à la maison Plon : qu'elle reçoive donc ici nos félicitations et nos remercîments. E. D'A.

Le Génie civilisateur du catholicisme. *Tableaux historiques*, par M. A. Magaud. — Album littéraire et artistique, composé par une société de savants sous la direction d'un Père de la Compagnie de Jésus, dédié à Sa Sainteté le Pape Pie IX. Paris, Plon, 1879, 1 vol. in-fol., avec illustrations. — Prix : 40 fr.

Cet album est spécialement dédié à tous les amis de la famille, de la patrie et de la religion. Vers 1849, les membres du Cercle religieux de Marseille eurent l'heureuse idée d'orner leur salle de réunion d'une série de tableaux, rendant hommage aux lettres,

aux sciences et aux arts, et montrant en même temps que le catholicisme, loin d'arrêter la civilisation, favorisait, au contraire, son développement. Cette œuvre importante fut confiée à un élève de Coignet, au peintre Magaud, dont le talent brille au premier rang parmi les artistes marseillais.

L'approbation d'Horace Vernet, celle du public aux expositions générales, trois médailles d'honneur prouvent suffisamment que le génie de l'artiste n'était pas au-dessous de cette tâche. Le tableau central représente la religion catholique et la peinture, personnifiée par Fra-Angelico : viennent ensuite, par ordre chronologique, quatorze tableaux dont nous donnons le titre : Philosophie : Saint Justin confondant Tryphon; — Langues et Lettres : Charlemagne et Alcuin rétablissant l'École Palatine; — Éloquence : Saint Bernard à Vézelay; — Navigation et Commerce : Christophe Colomb; — Musique : Palestrina présentant à Pie IV sa Messe de Marcel II; — Génie militaire : Condé à Rocroi; — Histoire : Bossuet enseignant au Dauphin; — Théologie : Saint Thomas demandant à voir la bibliothèque de saint Bonaventure; — Législation et Magistrature : Saint Louis sous le chêne de Vincennes; — Poésie : Le Dante et Virgile; — Architecture et Sculpture : Michel-Ange; — Agriculture : Les Jésuites au Paragnay; — Courage civil : Les Échevins de Marseille; — Sciences Physiques : Volta.

L'album qui vient d'être édité pour la seconde fois, sous une forme réduite, afin d'être mis à la portée du plus grand nombre, n'est que la reproduction en photogravure des lithographies de M. Sirouy. Chaque planche est accompagnée d'un texte explicatif, littéraire et historique, qui a été rédigé par le directeur du Cercle, avec le concours d'hommes éminents. Disons enfin que l'ouvrage, dédié à Pie IX, a reçu sa haute approbation. HENRI NODET.

Saint Basile, archevêque de Césarée [329-379]. *Cours d'éloquence sacrée* (1869-1879), par M. l'abbé A. BAYLE, docteur de la faculté de théologie de Paris, professeur d'éloquence sacrée à la faculté de théologie d'Aix, chanoine honoraire de Marseille. Avignon, Séguin frères, 1878, in-8 de XVI-447 p.

« L'abbé Bayle devait les succès de son enseignement à une réunion de qualités qu'il est bien rare de trouver chez un même homme : le goût des patientes recherches, des longues et laborieuses études s'unissait en lui aux facultés créatrices de l'orateur et du poète. Son esprit, avide de savoir, capable de tout comprendre, tenait à tout approfondir. Les connaissances les plus étendues et les plus variées se classaient sans effort et sans confusion dans sa vaste intelligence, et, par un privilège peu commun, elles n'ôtaient rien à l'originalité de sa

pensée et à ses précieuses qualités de style.... » Tel est le portrait que la main reconnaissante et émue d'un neveu de l'abbé Bayle a tracé de l'auteur du livre soumis à notre examen. Le lecteur de l'ouvrage ne tardera pas à constater par lui-même l'exactitude du portrait. Tout en peignant le grand évêque de Césarée, l'abbé A. Bayle, s'est fait connaître lui-même très-clairement.

Mais c'est de saint Basile que nous devons nous occuper. Ce nom suffit pour faire surgir dans l'esprit du lecteur le souvenir de l'un des plus beaux génies de l'antiquité ecclésiastique et de l'un des plus grands évêques de ce quatrième siècle si fécond en grands caractères. Les écoles d'Athènes et de Constantinople; les merveilles de sainteté des solitudes de l'Égypte et de l'Orient; les chefs-d'œuvre de l'éloquence; les exemples de la vie la plus sainte; le courage à braver la fureur des ennemis de la foi orthodoxe; l'éclat d'une doctrine profonde et toujours sûre, et l'un de ces commerces d'amitié comme il ne peut en exister qu'entre des âmes également éprises d'un idéal surhumain; tel est le tableau qui se présente à l'esprit dès que les noms de saint Basile et de son ami saint Grégoire de Nazianze sont évoqués.

Sous la plume de M. l'abbé A. Bayle, ces souvenirs deviennent vivants, les figures parlent et agissent, et leurs caractères se dessinent avec des lignes parfaitement accentuées et sans aucune ombre. Il est vrai que saint Basile et saint Grégoire ont vécu quinze cents ans avant nous; mais, comme leur foi est encore la nôtre, comme leurs pensées sont encore les nôtres, leurs œuvres immortelles ne paraissent pas plus vieilles que celles de Bossuet ou de Fénelon. Néanmoins, à raison même de la date à laquelle elles se rapportent, elles ont pour nous un prix inestimable : elles nous prouvent l'invariabilité de la doctrine et de la croyance du chrétien. A côté de ce témoignage, nous trouvons une peinture, saisissante de vérité, des mœurs du quatrième siècle dans l'Église orientale. Les lettres, les homélies, les commentaires de l'Écriture sainte et les autres écrits de saint Basile offrent une source inépuisable de renseignements sous ce rapport. M. Bayle n'en omet aucun; il en fait ressortir toute la valeur avec une grande finesse d'aperçu et avec une variété de forme et d'expression qui écarte toute idée de répétition.

La connaissance étendue de la littérature et de l'histoire que possédait l'auteur lui a fourni nombre de comparaisons et de souvenirs, qui jettent un intérêt nouveau sur un sujet déjà très-intéressant par lui-même. C'est surtout notre dix-septième siècle qui fournit le sujet de ces rapprochements. Il y a des comparaisons entre les œuvres oratoires de Bossuet et les discours de saint Basile d'où il sort une foule de renseignements, et sur l'antiquité, et sur les temps modernes.

A quelque point de vue que l'on se place en lisant le livre, il est impossible de n'y pas trouver une source féconde d'instruction et d'intérêt; c'est à la fois la vie détaillée et puisée aux sources de l'un des plus grands évêques du quatrième siècle, et une étude littéraire sur l'un des plus grands maîtres que connaissent les annales de l'éloquence sacrée. Dom PAUL PIOLIN.

Urbain de Laval Bois-Dauphin, *marquis de Sablé, maréchal de France* [1557-1629], par l'abbé AMBROISE LEDRU, professeur au petit séminaire de Précigné, membre titulaire de la Société historique et archéologique du Maine et de la Société française d'archéologie. Mamers, G. Fleury et A. Dangin; le Mans, Pellechat, 1878, in-8 de 215 p. et 4 pl. dessinées par l'auteur.

Urbain de Laval Bois-Dauphin, dont le nom se retrouve à tout moment dans les mémoires qui traitent des commotions subies par la France à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, n'avait pas rencontré d'historien jusqu'à ce jour. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'a rien perdu pour attendre si longtemps. M. l'abbé Ambroise Ledru n'a rien épargné pour présenter un portrait fidèle de ce guerrier, de ce grand seigneur, de cet administrateur, de ce diplomate, qui inspire plus l'estime que l'admiration et l'enthousiasme. Avec une bonne foi parfaite, le savant auteur nous dit : « Nous n'avons point la prétention d'épuiser notre sujet; quelques parties de la vie de Bois-Dauphin, son administration dans le Maine et l'Anjou, ses deux missions en Allemagne, prêtaient à des développements qui ne peuvent trouver place dans cette biographie. » C'est parfaitement loyal et d'une vérité frappante : il est évident que les détails de l'administration d'un gouvernement de province au milieu des troubles du seizième et du dix-septième siècle, demanderaient de nombreuses pages pour être mis à la portée de tous les esprits. Il en est de même pour les relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne. Combien de mystères sont encore renfermés dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Lors même que tous ces mystères auraient été révélés, ils auraient été en disproportion avec la taille du héros.

Bois-Dauphin n'était point un esprit hors ligne. C'est une de ces figures énergiques, accentuées, un peu rudes, qui se détachent franchement de la scène, chez qui l'on ne rencontre rien d'indécis, rien de fuyant, rien de faux, mais aussi aucune grande conception; il est plus heureux dans la guerre de partisan que dans la grande guerre. Ses vues politiques paraissent peu étendues, témoin l'ardeur avec laquelle il prend en main la cause de Marie de Médicis contre l'autorité de Louis XIII.

« Né avec un caractère ardent, au milieu d'un siècle troublé, il embrasse passionnément, après de glorieux débuts, la bannière qui lui paraît flotter au souffle de la vérité. Cette bannière, il la défend avec d'autant plus d'amour qu'elle abrite dans ses plis la foi de la vieille France catholique. Urbain de Laval est ligueur. » Peut-être beaucoup d'historiens n'ont-ils pas assez remarqué que, non-seulement la Ligue a sauvé la France du danger de l'hérésie et du schisme, mais qu'elle aussi l'a préservée du morcellement que le protestantisme y aurait introduit.

Jusqu'à l'absolution accordée au Béarnais par le Souverain-Pontife, il parcourt les provinces de l'Ouest, faisant de préférence la guerre de partisan, système de campagne en rapport avec la trempe de son caractère aventureux. Sa soumission à Henri IV termine pour Bois-Dauphin la période d'aventures et de combats continuels ; désormais son cœur et son bras sont au service du prince catholique. Louis XIII réclame le concours de sa vieille expérience militaire ; mais le partisan des guerres de la Ligue, affaibli par l'âge et ses blessures, ne montre pas les solides qualités d'un général d'armée. Sexagénaire, Bois-Dauphin n'est pas dompté, et il tire encore l'épée en faveur de Marie de Médicis. Erreur d'un esprit plus généreux qu'éclairé.

La fin de la carrière de Bois-Dauphin fut signalée par plusieurs fondations pieuses et d'une réelle importance. A ce sujet, M. l'abbé Ambroise Ledru fournit des détails importants pour l'histoire. Dans tout le cours de l'ouvrage, on rencontre nombre de pièces inédites qui n'éclairent pas seulement la vie de Bois-Dauphin, mais beaucoup de circonstances des grands événements de son temps. « L'érudit y trouvera (dans ce livre) de précieux documents inédits et le chrétien glanera quelques faits édifiants dans une vie tout imprégnée de ce vieil esprit de foi dont on ne saurait trop regretter l'affaiblissement. »

DOM PAUL PIOLIN.

Mémoires et lettres de François Joachim de Pierre, cardinal de Bernis [1715-1758], publiés avec l'autorisation de sa famille, d'après les manuscrits inédits, par FRÉDÉRIC MASSON, bibliothécaire du ministère des affaires étrangères. Paris, E. Plon, 1878, 2 vol. gr. in-8 de CXXIV-478 et 503 p. — Prix : 16 fr.

Comme le dit très-bien M. Frédéric Masson, dans l'introduction de cette importante publication, l'histoire de la seconde moitié du dix-huitième siècle est encore fort mal connue : on n'en a que le côté anecdotique, graveleux, satirique : « l'histoire vraie, l'histoire qui vit de documents et se nourrit d'authenticité, a passé dédaigneusement, estimant qu'elle n'avait que faire là où la curiosité et le pamphlet avaient, aux dépens de la morale, trouvé si large pâture... On

sait le dessous de l'histoire, les minuties, la curiosité; mais l'histoire même, celle qui instruit, on l'écrit toujours d'après Voltaire, le *fameux Prussien*, ou d'après Soulavie, ou d'après Lacretelle, quand ce n'est pas d'après Frédéric II. » En ce qui concerne Bernis, « on le charge d'iniquités dont il n'est point responsable, on le fait complice d'iniquités auxquelles il n'a jamais eu part. Devant l'histoire, il n'est encore qu'un petit faiseur de vers, favori de la maîtresse du Roi, élevé par elle et par elle disgracié. » En publiant aujourd'hui, d'après des archives de famille qui en garantissent l'authenticité : d'abord les *Mémoires* du cardinal de Bernis jusqu'à l'année 1757, puis des *Lettres* du Roi à Mme de Pompadour et au duc du Choiseul, et enfin les *Dépêches et documents diplomatiques* de son ministère, M. Frédéric Masson nous donne donc à la fois une curieuse source d'information pour l'histoire générale du temps, une histoire intime écrite au jour le jour, enfin une histoire officielle, pendant une période restreinte, il est vrai, mais décisive du règne. La personnalité de Louis XV apparaîtra sous un jour, sinon absolument nouveau, au moins plus véridique et plus honorable, et l'on verra comment « ce roi méprisé, vilipendé, traîné dans la boue, aurait, — si ses desseins avaient été réalisés, si la politique inaugurée par les traités de 1756 et 1757 avait prévalu,— donné à son peuple, sans compter la Corse, la Lorraine et la Belgique. » Il y a là tout un chapitre de notre histoire qui n'avait point encore été écrit et dont M. Frédéric Masson a admirablement esquissé les grandes lignes dans son excellente introduction.

A la suite de cette introduction, qui n'a pas moins de 120 pages, viennent 1° les *Mémoires*, qui remplissent tout le premier volume et une partie du second (p. 1-167); 2° le recueil des lettres (p. 111-372); 3° un ensemble de *documents diplomatiques* comprenant : l'ambassade de Bernis à Venise (t. Ier, p. 409-48), les négociations avec l'Autriche et les traités de 1756 et 1757 (*ibid.*, p. 449-74); l'affaire de l'enlèvement du marquis de Fraigne (t. II, p. 375-406); l'affaire du décret du sénat de Venise (*ibid.*, p. 407-410); les négociations avec la cour de Vienne en vue de la paix (*ibid.*, p. 413-71); enfin la disgrâce du cardinal (*ibid.*, p. 476-88). Le second volume se termine par un index alphabétique des noms de personnes (p. 489-98). G. DE B.

Le Secret du Roi. *Correspondance secrète de Louis XV avec ses agents diplomatiques* [1752-1774], par le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. Paris. C. Lévy, 1879, 2 vol. in-8 DE VIII-460 et 617 p. — Prix : 15 fr.

On avait déjà, sur la politique secrète de Louis XV, les documents donnés par M. de Ségur dans sa *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, les pièces publiées dans l'ouvrage de M. Gaillardet (*Mémoires sur la chevalière d'Éon*), et

surtout les deux volumes, publiés en 1866 par notre regretté collaborateur et ami Boutaric. Le livre de M. le duc de Broglie vient ajouter aux renseignements qu'on possédait des informations nouvelles, pleines d'intérêt et souvent fort piquantes. Il eût été difficile à l'éminent académicien de se mouvoir dans le cercle un peu restreint de la *Correspondance secrète ;* il n'a point voulu seulement mettre le Roi en scène et nous faire étudier les rouages de cette singulière *máchine* qui, tout mal montée qu'elle fût, fonctionna pendant plus de vingt-six ans. Il ne faut point non plus chercher dans son livre une suite de documents à placer à côté de ceux que l'histoire possédait déjà — et c'est là un reproche que nous prendrons la liberté de lui faire, en passant, et qui ne s'adresse point seulement à lui : comment, nous donnant deux volumes sur le *Secret du Roi*, n'y a-t-on pas joint un choix des pièces les plus curieuses que l'auteur a su découvrir, soit aux archives des Affaires étrangères, soit dans les archives de sa famille? Si l'éditeur — qui a fort peu soigné l'exécution typographique du livre, où les coquilles, les lettres tombées, les caractères défectueux apparaissent à bien des pages — avait fait choix d'une justification plus compacte, nous aurions pu avoir, au lieu de ces maigres *annexes* (de douze pages dans le premier volume et deux pages dans le second), un ensemble de pièces qui aurait été fort utile à l'histoire et aurait été le naturel complément de l'intéressant exposé de l'auteur. — Ce qu'il faut chercher dans le livre de M. le duc de Broglie, c'est surtout le tableau animé de la société française dans la dernière partie du règne de Louis XV, c'est l'appréciation politique des événements et des alliances diplomatiques; ce sont des épisodes racontés d'une façon magistrale et pleine d'attrait; ce sont enfin des toiles détachées de sa riche galerie de portraits de famille, qui nous offrent de nobles figures, apparaissant avec un relief inconnu jusque-là, et mises en pleine lumière. Le vrai sujet du livre, ce n'est pas le *Secret du Roi;* c'est *la Politique du comte de Broglie*, et rien n'est plus intéressant que de suivre cet esprit à la fois si brillant, si original et si fécond, à travers toutes les phases et toutes les péripéties de la politique secrète dont, à partir de 1752, il fut le directeur attitré. Travail malheureusement stérile, où les vues les plus hautes et les plus justes, les inspirations du plus généreux patriotisme, les élans d'une ardeur parfois mal contenue vinrent se heurter contre d'inextricables obstacles, et contre l'apathie d'un roi qui, comme on l'a dit justement, savait voir, mais ne savait pas vouloir.

Nous ne pouvons entrer dans le détail. Mais le peu que nous avons dit suffira pour donner aux rares lecteurs du *Polybiblion* qui n'auraient pas encore fait connaissance avec le livre de M. le duc de Broglie un premier aperçu de ce remarquable travail, et pour faire naître en eux le désir d'en savourer les pages : ils auront là un vrai régal d'amateur.

G. DE B.

Les Rues du vieux Paris. *Galerie populaire et pittoresque*, par Victor Fournel. Paris, Didot, 1879, gr. in-8 de 664 p. — Prix : 10 fr.

Quel infatigable écrivain, j'allais dire quel insaisissable Protée que M. Victor Fournel : chroniqueur par-ci, voyageur par-là; critique littéraire dans une revue, érudit dans un livre; toujours aimable, ingénieux, spirituel, amusant, plein de charme, de verve et de savoir. Aujourd'hui, nous avons affaire à l'érudit et en même temps au chroniqueur; car, si l'histoire des rues de Paris est une partie considérable de l'histoire de France, elle est, avant tout, une chronique, et l'auteur lui-même l'a compris ainsi, puisqu'il a donné pour sous-titre à son ouvrage : *Galerie populaire et pittoresque.* Il y a là de graves événements, des solennités nationales, des fêtes religieuses; mais ces graves événements sont envisagés avant tout au point de vue populaire. Qu'importe au chroniqueur les conséquences politiques du mariage de Charles VI, par exemple, ou de la prise de Paris par Charles VII, ou de la paix des Pyrénées? Ce qu'il y voit, ce qu'il traduit pour ses lecteurs dans un style plein de charme et dans de curieuses gravures, ce sont les fêtes populaires auxquelles ont servi d'occasion ces épisodes si importants de la vie des rois : fêtes universelles et enthousiastes à une époque où le peuple avait encore le respect de l'autorité et l'amour de sa dynastie nationale. Avec le sentiment royaliste, il avait aussi le sentiment religieux, et nulles fêtes n'ont donné lieu à des réjouissances plus intimes dans les familles, plus bruyantes dans la rue que Noël, les Rois, les Rameaux, Pâques, la Fête-Dieu, etc. Ces manifestations-là étaient tellement entrées dans les mœurs, que la Révolution, la terrible Commune et la Convention même durent compter avec elles. En 1792, l'année du 10 Août et des Massacres de septembre, on célébra à Paris la messe de minuit, malgré Manuel, et malgré Chaumette; et, en 1793, en pleine année terrible, la procession de la Fête-Dieu sortit encore dans les rues de la capitale, au milieu du concours de la population et de la garde nationale.

Après les solennités royales et religieuses, M. Fournel aborde les fêtes plus spécialement populaires, les feux de Saint-Jean, les tirs d'arc et d'arquebuse, puis le carnaval avec ses folies, puis les vieilles institutions, aujourd'hui disparues des clercs de la basoche, des enfants sans-souci, les jongleurs et trouvères, les chanteurs populaires, et, parmi ceux-là, Ange Pitou, dont le courage à chansonner le Directoire fut puni de la déportation par un gouvernement qui parlait beaucoup de la liberté, mais ne la voulait que pour ses amis. Avec les chanteurs, voici les farceurs, les pîtres en plein vent, les trois plus célèbres d'abord, Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin, au répertoire desquels Molière, dit-on, ne dédaigna pas de faire des emprunts, puis Bruscambille, Guillot Goyn, Gringalet, et enfin Bobèche et Galimafré, qui

appartiennent à ce siècle. M. Fournel cite divers passages des œuvres de ces illustres farceurs, passages qui ne manquent pas de verve et de *vis comica*. Malheureusement, cette *vis comica* dégénerait trop souvent en brutalité et les plaisanteries se faisaient grossières comme le public auquel elles s'adressaient. Divers types modernes, comme l'homme au petit manteau bleu, l'arménien Casangian, le prophète Journet et même M. Lajoie, nous ramènent à nos jours, et, à vrai dire, sortent un peu du cadre des rues du vieux Paris; mais qui songerait à s'en plaindre? Malgré leurs 660 pages, des livres comme celui-là sont toujours trop courts.

M. DE LA ROCHETERIE.

Les Singularitez de la France antarctique, de A. THÉVET. Nouvelle édition, avec notes et commentaires, par M. PAUL GAFFAREL, Paris, Maisonneuve, 1878, gr. in-18 de 459 p. avec planches.

M. Paul Gaffarel continue toujours le cours de ses intéressantes recherches sur les établissements français dans les deux Amériques. Son précédent ouvrage contenait le récit des premières navigations de nos compatriotes au Brésil et de l'avortement de leurs tentatives de colonisation en ce pays. Aujourd'hui, le savant auteur veut nous donner un aperçu de ce qu'étaient ces régions, il y a près de trois siècles, alors que la civilisation ne s'y était point encore implantée, et que les sauvages en constituaient les seuls habitants. Le livre qu'il publie n'est que la réimpression, aussi fidèle et complète que possible, de celui de A. Thévet. Ce religieux, on le sait, avait été le compagnon de Villegaignon, alors que celui-ci tenta de créer, pour ainsi dire, une nouvelle France, aux alentours de la baie de Rio de Janeiro.

Pendant plusieurs années, Thévet a joui d'une vogue véritable. Les esprits étaient vivement surexcités par les merveilles qu'il racontait de pays presque inconnus. Toutefois, un oubli injuste ne tarda point à remplacer l'enthousiasme du premier moment, et le livre du cordelier, qui avait eu, coup sur coup, deux éditions, que l'on s'empressa même de traduire en italien, était devenu presque introuvable. La réimpression qu'en donne aujourd'hui M Gaffarel peut donc être considérée comme un vrai service rendu aux érudits aussi bien qu'aux bibliophiles.

Réellement, l'édition est faite avec tout le soin désirable. Le langage, les expressions de l'auteur se trouvent religieusement conservés. Il en est de même des planches calquées sur celles de Jean Cousin, le célèbre graveur du seizième siècle. M. Gaffarel a poussé le scrupule, jusqu'à respecter une erreur de pagination, assez propre, ce semble, à dérouter le lecteur. Du moins, il ne s'est pas interdit d'éclaircir le

texte, ou de rectifier certaines assertions erronées de l'auteur, au moyen de notes placées au bas des pages.

Presque toujours, le lecteur les consultera avec fruit. Au sujet de l'une d'entre elles, toutefois, nous demanderions à faire quelques réserves. Est-il bien certain que la race des Guanches, ces anciens aborigènes des Canaries, ait été détruite par les Espagnols, comme le furent les insulaires des Grandes-Antilles? Enfin, l'Inquisition se trouve-t-elle, à un degré quelconque, responsable de leur extermination? Nous aurions, je l'avoue, de la peine à le croire et craignons qu'à l'exemple de bon nombre de ces prédécesseurs, M. Gaffarel n'ait pris ici la légende pour de l'histoire. Que les Guanches aient eu à souffrir de la barbarie de conquérants ou de coureurs qui tous n'étaient point Espagnols, nous l'admettons sans peine; mais, qu'on ne l'oublie pas, les plus récentes recherches anthropologiques semblent attester la persistance du type ancien chez les habitants actuels de l'archipel canarien, et ce serait le sang indigène qui continuerait à couler dans leurs veines. D'ailleurs, comment s'expliquer le rôle joué en cette circonstance par le Saint-Office? Il a toujours réservé ses rigueurs pour les Juifs ou Maures de la mère-patrie. Dans les colonies, au contraire, nous le voyons se signaler par sa mansuétude vis-à-vis des vaincus, qu'il protège le plus souvent contre la rapacité européenne. Il ne punissait même pas avec beaucoup de sévérité les actes de superstition ou d'idolâtrie dont les nouveaux chrétiens se rendaient si souvent coupables. Il voyait en eux des enfants dont les fautes ne tirent pas trop à conséquence. Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'Inquisition d'Espagne, il est une justice que l'on ne saurait se refuser de rendre à celle d'Outre-Mer, c'est qu'elle contribua puissamment à empêcher l'extermination des indigènes, et l'on ne s'expliquerait guère qu'elle ait tenu, dans les Canaries, une conduite tout opposée à celle qu'elle tenait dans les régions de la Nouvelle-Espagne ou du Pérou.

Hâtons-nous d'ajouter que ces observations s'appliquent bien moins à M. Gaffarel lui-même qu'aux écrivains antérieurs et dont le témoignage parfois ne saurait être admis sans contrôle.

Quoi qu'il en soit, nous ne saurions terminer ce compte rendu sans dire un mot de A. Thévet. Son livre révèle un esprit curieux, avide de s'instruire, mais trop souvent gâté par ce pédantisme qui était, pour ainsi dire, le mal de l'époque. Les citations d'auteurs anciens abondent sous sa plume, mais se font plus remarquer par leur prolixité que par leur exactitude. Notre auteur a beaucoup vu, sans doute, et beaucoup observé; mais il ne distingue pas suffisamment ce qu'il a constaté par lui-même de ce qu'il ne connaît que par ouï-dire. De là, de fréquentes erreurs, comme, par exemple, lorsqu'il attribue aux

Indiens de la terre ferme, les superstitions et croyances spéciales aux aborigènes des Grandes-Antilles. Par une réaction assez naturelle contre les systèmes des anciens cosmographes, qui prétendaient la zone torride aussi inhabitable que les solitudes polaires, Thévet en vient à nous déclarer qu'évidemment toutes les régions du globe sont propres à devenir le séjour de l'homme. Ajoutons que le style du vieux narrateur, terne, pâteux et diffus, ne saurait guère revendiquer d'autre mérite que celui d'une assez grande naïveté. Enfin, les renseignements qu'il nous fournit se retrouvent en grande partie, dans d'autres écrivains contemporains.

Toutes ces circonstances réunies expliquent, ce nous semble, le discrédit dans lequel était tombé Thévet; elles l'expliquent, disons-nous, sans le justifier complétement. Pour être équitable à son égard, ne nous laissons aller ni à l'enthousiasme qui accueillit l'apparition du livre *Des singularitez*, ni au dédain dont bientôt il eut à souffrir. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre seizième siècle, et surtout à celle de l'Amérique primitive, ne pourront se dispenser de le feuilleter, et ils remercieront M. Gaffarel de l'avoir, par sa nouvelle édition, rendu plus facilement abordable.

H. DE CHARENCEY.

Histoire des États-Unis d'Amérique, *depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par FRÉDÉRICK NOLTE. Paris, Didier, 1878, 2 vol. in-8, de 516 et 478 p. — Prix : 15 fr.

L'auteur a voulu combler une lacune qui existe dans l'étude de l'histoire contemporaine. Il commence par résumer le peu qu'on sait des habitants primitifs du continent nord-américain, raconte sa découverte par Christophe Colomb et les premiers explorateurs, la fondation des colonies, la guerre de l'Indépendance. Puis il relate tous les événements qui se sont produits aux États-Unis, jusqu'aux grèves de l'année dernière et à la fièvre jaune de cet été, consacrant un chapitre à chaque président, y compris Rutherford Hayes.

On le voit, ce sont là des *Annales*. L'ouvrage de M. Nolte a tous les mérites du genre : il est exact, concis et complet autant que le comporte cette manière d'écrire. On n'y trouve aucun aperçu sur l'ancienne constitution sociale des colonies et fort peu de détails sur le développement intérieur de la constitution des États-Unis depuis l'époque de Washington. C'est probablement à dessein que M. Nolte a laissé de côté cet ordre de faits. Dans sa manière de présenter les événements politiques, il s'est montré généralement fort impartial. Ces deux volumes pourront être utiles aux personnes qui voudront se mettre au courant, par une première lecture, de l'histoire des États-Unis. X.

BULLETIN

Conferenze per gli ecclesiastici. Parma Piaccadori, 1878. in-8 de 362 p. — Prix : 1 fr. 80.

Il libro degli eletti, *ossia Gesù crocifisso*. S. Pier d'Arena, lib. di S. Vincenzo di Paoli 1878. In-24 de 256 p. — Prix : 80 c.

Le premier de ces deux livres contient vingt conférences prêchées dans les retraites ecclésiastiques, par M. le chanoine Bonaldo, doyen de Chioggia et publiées à la demande de M l'évêque de Parme. L'orateur expose d'une manière générale les devoirs des prêtres dans les temps présents; on retrouvera dans ce livre la manière de la prédication italienne, les images, les grands tableaux, les commentaires de textes, les détails pratiques plus que les raisonnements abstraits. *Il libro degli eletti* ne porte pas de nom d'auteur; c'est une suite de considérations sur la passion de Notre-Seigneur et l'imitation des souffrances du divin crucifié. Le style est facile, les chapitres sont courts et bien remplis, les matières traitées avec ordre, la doctrine est solide, c'est, en un mot, un bon livre de piété. E. P.

Histoire de l'Église *pour faire suite aux causeries sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, par E. de Margerie. Paris, Bray et Retaux, 1878, in-18 de x-250 p. — Prix : 60 c.

M. de Margerie écrit une histoire populaire de l'Église, avec la verve et le charme qu'il sait mettre dans ses œuvres. Ce volume, si petit qu'il soit, contient les principales périodes de l'histoire de l'Église, fait connaître ses plus grands personnages, présente même à chaque époque quelques récits plus détaillés qui instruisent et captivent l'intérêt. C'est un livre que les catholiques doivent lire et répandre. E. P.

Le Glorie del sacro cuore, per Henrico Manning, card. arc. di Westminster, versione dall' inglese di and. Fantoli, parroco di Agrate Conturbia. Turin, E. Marietti, 1878. In-12 de 248 p. — Prix :

L'Altare cattolico, *visite al SS. Sacramento ed a Maria SS. del sac.* P. Barone, parocco d' Isola d'Asti. Turin, P. Marietti, 1878, in-18 de 344 p.

L'opuscule du cardinal Manning sur les gloires du Sacré-Cœur est un de ces rares livres de piété où une solide doctrine et une connaissance profonde des livres saints, des Pères, et des théologiens se joignent aux sentiments les plus tendres de la dévotion. Il méritait donc à tous égards d'être traduit en italien. La traduction est facile et concluante : l'éditeur Marietti a voulu imprimer ce joli livre sur beau papier et avec des caractères de choix. Il est bon, en effet, qu'un ouvrage de piété flatte l'œil en même temps qu'il parle au cœur.

Même après le livre si connu des Visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge, par saint Alphonse de Liguori, les méditations de M. l'abbé Barone, curé d'Isola d'Asti, seront utilement lues par les chrétiens. C'est une suite d'entretiens de l'âme pieuse avec Jésus-Christ au Saint-Sacrement. Il y en a non-seulement pour les temps ordinaires, mais encore pour les circonstances particulières, comme la perte de personnes aimées, la maladie, les revers de fortune, les épreuves de tout genre; le chrétien parle à son Dieu non-seulement des intérêts de son âme, mais aussi des besoins généraux de l'Église, de la conversion des pécheurs, des dangers que courent les jeunes gens, des souffrances des malades, de la détresse des défunts. Le livre se termine par une méthode pour entendre la messe, par les actes pour la communion, par la

pratique de la confession et quelques prières propres aux divers temps de l'année liturgique. E. Pousset.

Les Frères des écoles chrétiennes, par le général baron Ambert. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 139 p. — Prix: 1 fr.

Les événements donnent aux brochures du genre de celle-ci une actualité sur laquelle nous n'avons pas à insister. A peine avons-nous besoin de la recommander tant à cause de son sujet qu'à cause de son auteur, bien connu par ses sentiments profondément chrétiens et la franchise toute militaire avec laquelle il les exprime, l'élévation et la noblesse de ses pensées et l'entrain de son style. C'est par les faits, exposés d'une façon saisissante, qu'il montre la supériorité de l'enseignement religieux, et particulièrement de celui des Frères : il retrace rapidement l'histoire de leur fondation, la vie laborieuse et édifiante du bienheureux de la Salle, les progrès réalisés sous ses successeurs; il constate l'excellence de leur méthode et de leurs ouvrages, résume les résultats si concluants des concours et rappelle leurs œuvres et particulièrement leur patriotisme et leur dévouement pendant la guerre. Nous ne nous faisons pas l'illusion que la lecture de cette brochure convertisse tout le monde; il faudrait pour cela qu'elle pût donner la bonne volonté; mais du moins le général Ambert se fera lire avec plaisir; ce sera toujours un premier pas. S. M.

Actualités ou réponses aux objections de la science antichrétienne, par l'abbé Victor Aubin. 2e édition, très-augmentée. Paris, Berche et Tralin, 1878, 1 vol. in-18, xiv-378 p. — Prix : 3 fr. 50.

Quelques mois à peine après la publication des *Actualités*, M. l'abbé Aubin était amené par le succès de son œuvre à donner de suite une seconde édition, qui, par les compléments dont il l'a enrichie, est en réalité un livre nouveau. Il ne faut pas chercher, dans ces pages qu'anime un souffle ardent, le langage mesuré du professeur qui enseigne : c'est le polémiste qui lutte pour le bon sens et la bonne foi. Mais pour répondre aux objections de la science antichrétienne, l'auteur puise ses arguments aux sources les meilleures et emprunte l'autorité des juges les plus compétents. Pour l'astronomie et la géologie, pour la physiologie et le darwinisme, comme aussi pour le rationalisme et le positivisme, M. Aubin montre qu'une prudente réserve en face d'un immense inconnu est le caractère des vrais savants, dont les découvertes ne contredisent en rien nos traditions sacrées. Il fournit enfin — et c'est par là que son livre sera le plus utile — des réponses péremptoires aux affirmations sentencieuses de ceux qui se plaisent à attribuer des idées fausses à l'Église pour se donner ensuite le facile triomphe d'ameuter contre elle les masses ignorantes. A. D.

Guido allo studio della statistica, del dottore Ferdinando del Prato, libero docente d'economia politica e statistica presso l'Universita di Parma. Parma, 1878, in-12 de 151 p. — Prix :

Dans cet opuscule, l'auteur passe en revue tous les graves problèmes que soulève la statistique : l'action de la nature et généralement de toutes les circonstances extérieures sur la condition économique et sociale de l'homme, la conciliation du libre arbitre individuel avec la constance des faits moraux, tels que crimes, suicides, mariages, naissances, etc., que signale l'observation, quand elle porte sur de grands nombres et de longues périodes. M. Prato résout ces difficultés d'une façon à laquelle, autant que nous en pouvons juger, l'orthodoxie la plus rigoureuse n'aurait rien à reprendre.

Comme toutes les personnes adonnées à l'étude d'une science spéciale, M. Prato nous paraît exagérer la portée de la statistique, quand il la présente comme la *physique sociale* ou la *démologie*. C'est là la prétention de Quetelet, de M. Wagner et de beaucoup d'auteurs allemands, actuellement en vogue, mais elle nous paraît se heurter aux limites très-réelles que rencontre la constatation numérique, soit dans l'appréciation des faits moraux, soit même dans le domaine de la production matérielle.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Prato est une œuvre de beaucoup de valeur, sous une forme restreinte. Lucide, bien écrite et bien ordonnée, elle est un remarquable spécimen de la renaissance des études économiques qui a lieu actuellement en Italie. X.

L'Art de vivre, par le Dr Ch. Despiney, avec une lettre de Mgr Mermillod. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 207 p. — Prix : 3 fr.

Les œuvres de science et de foi sont bien rares aujourd'hui. Aussi méritent-elles d'être signalées. C'est à ce double point de vue que se recommande le livre du Dr Despiney. On y trouvera d'excellentes pages sur la famille, l'hérédité, le mariage, l'éducation, l'hygiène du corps et de l'âme; et des pensées exquises sur la richesse et la pauvreté, sur l'amitié, sur l'art, sur le bonheur ici-bas. Le Dr Despiney, médecin de l'âme autant que du corps, démontre, avec un rare talent d'exposition, comment la loi morale et la loi naturelle concourent invariablement au même but et se confirment l'une l'autre. A côté de chaque précepte, il montre son application parfaite dans l'état de sainteté. C'est un livre de pure doctrine, de foi pratique et de bon goût, aussi bien écrit que bien pensé. Il s'adresse surtout aux âmes d'élite qui aspirent à imprégner leur vie tout entière du parfum des vertus chrétiennes. Mais l'auteur ne s'est point préoccupé seulement de la vie intérieure ou individuelle; sur la question sociale, sur les erreurs de notre temps, sur les remèdes à appliquer à nos maux présents, on lira d'excellentes choses dans ce petit livre, qui fait penser et réfléchir longtemps après qu'on l'a fermé. A. A.

Résurrection merveilleuse en 1877 de Michel de Nostre-dame, *mort en* 1566. *Second faisceau de vraie lumière.* Chez l'auteur Monnier, de Notre-Dame-du-Frêne-lez-Ingrandes (Maine-et-Loire), 1878, in-8 de 184 p.

Assurément, M. Monnier, de Notre-Dame-du-Frêne-lez-Ingrandes, est animé des meilleures intentions, et il fait preuve d'un bagage scientifique considérable. Nous doutons fort cependant que ses commentaires des Centuries prophétiques de Nostradamus obtiennent jamais un grand succès. Les interprétations de M. Lepelletier étaient déjà d'une belle force; celles de M. l'abbé Torné-Chavigny sont encore plus étonnantes. Mais M. Monnier dépasse tous ses prédécesseurs dans les voies de l'extraordinaire. C'est un feu d'artifice historique, prophétique, symbolique, philosophique, cosmographique, astronomique et hermétique. Le moyen de s'y reconnaître! Disons pourtant que, dans ce second fascicule, M. Monnier (qui se croit très-sincèrement l'*alter ego* du prophète de Salon) a écrit quelques pages fort intéressantes, quoique toujours excentriques, sur les sociétés savantes, sur les découvertes modernes, sur le pape Léon XIII, sur la question du drapeau et sur le nom de Bourbon. En résumé, ce livre ne prouve pas grand'chose (car, dans Nostradamus, on peut voir tout ce qu'on veut, c'est affaire d'imagination); mais il sera lu avec intérêt par tous ceux qui se plaisent à ces sortes de curiosités. F. B.

Monde et solitude, par Mlle Jenny Maria. Paris, Philippe Reichel, 1878, in-12 de 386 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre : *Monde et solitude*, Mlle Jenny Maria publie une série de réflexions, d'anecdotes, de récits de voyage, de portraits littéraires, d'aperçus artistiques, de pensées et de méditations qui, parfois, trahissent une plume inexpérimentée, mais qui traduisent toujours une grande sincérité d'idées et une réelle fraîcheur d'impressions. — On aime à suivre l'auteur de *Monde et solitude* dans le pays de Guillaume Tell, sur les rives riantes du lac des Quatre-Cantons, au sommet du Saint-Gothard ou de la Yunfrau, près des rives du Pô et de l'Adige, au milieu des lagunes de Venise. On ne languit pas avec un tel *cicerone*, et, si votre aimable guide ne vous apprend pas des choses neuves, elle les rajeunit du moins par la façon nouvelle dont elle vous les présente — Parmi ses portraits littéraires, il faut citer, comme les mieux réussis, ceux de l'abbé Garbiel, le regretté curé de Saint-Merry, de Mgr Berthaud, évêque de Tulle, de Jules Janin, de Mme Alboni, de Mme Anaïs Ségalas, de M. Henri de Bornier et de M. Eugène Loudun. En quatre coups de plume, l'esquisse est faite, et elle est souvent très-ressemblante. — Mlle Jenny Maria dit aussi son petit mot sur l'art chrétien, sur les chefs-d'œuvre indiscutables, sur l'influence du beau. Elle appartient — ce dont nous la félicitons — à l'école spiritualiste chrétienne. On désirerait toutefois dans ses aperçus esthétiques et littéraires, un peu plus de profondeur. Toucher à tout dénote une grande facilité d'esprit; mais il y a, à cette qualité, deux écueils : le banal et le superficiel. F. B.

Lamartine et ses amis, par H. de Lacretelle. Paris, Dreyfous, 1879, in-12 de 307 p. — Prix : 3 fr.

Les pages qui forment ce volume ont paru dans la *Cloche* en 1872. Les récentes fêtes de Mâcon en ont rajeuni l'intérêt. Mais le livre dont ces solennités ont favorisé l'apparition, survivra sans doute à leur souvenir; c'est ce que peut faire pressentir une seconde édition déjà sur le point d'être épuisée. M de Lacretelle, très-lié avec Lamartine, était à même de peindre son illustre ami. Le portrait qu'il nous donne n'est peut-être pas celui du Lamartine qu'aiment à se représenter de jeunes imaginations, mais ce doit être le Lamartine vrai. Le livre de M. de Lacretelle a l'intérêt qu'inspire un volume de mémoires. Ce n'est pas cependant dans le style habituel de ce genre de confidences que M. de Lacretelle l'a écrit. Poète lui-même, il écrit encore la prose en poète, et l'on serait parfois tenté de lui demander plus de simplicité. Après tout, on lit le volume avec entraînement, mais bien des lecteurs — et je suis de ceux-là — pourront regretter d'y voir trop d'allusions à la politique et à la religion. M. de Lacretelle a l'horreur du matérialisme, il reconnaît un Dieu — *mais très-loin de l'Église*. Il a, comme c'est l'usage dans son parti, des préventions fort peu fondées contre les jésuites. N'aurait-il pas dû se rappeler les vers que leur adressait Lamartine en quittant leur collège ? Quant à la République, c'est l'objet de l'adoration de l'auteur. Il a en elle une foi entière ; s'il veut bien regarder ce qui se passe et relire une phrase de son livre, il pourra cependant avoir quelques craintes sur sa durée. Cette phrase la voici : « Dieu est non-seulement la lumière, mais le ciment de la démocratie. Sans lui, sans l'idée du sacrifice et de la responsabilité humaine, les constitutions ne sont que des monuments de sable, les textes de la loi que les souffles des vents qui passent et se renouvellent. Il n'y aura jamais de vraie fraternité

avec la morale seule, et, sans fraternité, il n'y aura jamais de république. » (P. 119.) TH. P.

Le Siège de Maëstricht. — *L'Armée de Sambre-et-Meuse pendant la campagne d'automne de 1794*, par E. HARDY, capitaine au 130e de ligne. Paris, Dumaine, 1878, in-8 de 106 p. (N° III des *Études militaires historiques d'après les archives du dépôt de la Guerre*. (Publication de la Réunion des officiers). — Prix : 2 fr.

Utilisant un mémoire manuscrit laissé par le général Hardy, — un des officiers les plus distingués de l'armée de Sambre-et-Meuse, — ainsi que les documents du dépôt de la Guerre, M. le capitaine Hardy vient de faire paraître une étude qui sera lue par nos officiers avec plaisir et avec fruit. Le manuscrit du général Hardy est le canevas de ce travail ; l'auteur l'a complété par des lettres ou rapports de Carnot, de Schérer, de Kléber, de Marescot, et de Gillet, le fougueux représentant de la Convention à l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le récit n'embrasse que les mois de septembre, octobre et novembre 1794, heureuse époque pour l'armée de Sambre-et-Meuse, qui, confiante en ses chefs, Jourdan, Kléber, Championnet, Duchesne, courait de victoire en victoire.

Quelques-uns des documents cités font le plus grand honneur à leurs auteurs; malheureusement, on ne saurait porter sur les armées de la République, en général, un jugement aussi favorable que dans ce cas particulier. Si M. le capitaine Hardy poursuit le cours de ses recherches, il pourra s'assurer, par l'examen de documents non moins authentiques, que, quelques mois plus tard, la discipline de la même armée était déplorable, et c'est Kléber qui le dit : « Sans discipline, point d'armée. » J. GOUETHAL.

Chypre. *Histoire et géographie*, par M. le marquis DE SASSENAY. Paris, Delagrave, 1878, in-8 de 32 p., avec carte.

La première partie et la plus courte de cette brochure nous fait connaître la situation géographique et climatologique de ce bijou de la Méditerranée, et nous permet de juger du parti que l'Angleterre ne manquera certainement pas de tirer de sa nouvelle conquête. Ensuite l'auteur nous donne un exposé de l'histoire de Chypre depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. Le rôle glorieux qu'y joua la France depuis l'époque des Croisades jusqu'à la fin du moyen âge n'est point oublié. Sous la dynastie des Lusignan, l'île atteignit son plus haut point de prospérité et peu de régions auraient pu lui être comparées au point de vue de la richesse commerciale et agricole. Les luttes entre les Vénitiens et la dynastie française inaugurèrent pour l'île de Chypre une période de décadence qui ne pouvait manquer que de continuer sous le régime des Turcs. Enfin l'auteur a eu l'excellente idée de donner la liste des ouvrages par lui compulsés pour la rédaction de son intéressante brochure. Ajoutons qu'après l'avoir lue, le lecteur français ne pourra s'empêcher de ressentir de patriotiques regrets. Cette terre, si souvent arrosée du sang de nos concitoyens et qu'illustrait le souvenir de leurs exploits, va devenir une province de la couronne d'Angleterre ; nous n'aurons même pas la consolation d'y voir, comme au Canada, un noyau important de population y rester uni à la mère-patrie par la langue, les mœurs et la religion. H. DE CHARENCEY.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Jean-Baptiste Bouillet, conservateur du musée de Clermont-Ferrand, doyen de l'Académie des sciences et belles-lettres de la même ville, correspondant de l'Institut pour les travaux historiques, est mort le 28 décembre 1878, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était né le 2 avril 1799, à Cluny (Saône-et-Loire). Naturaliste, archéologue, historien, M. Bouillet, travailleur infatigable, a publié un grand nombre d'ouvrages, dont nous citerons les principaux : *Topographie minéralogique du département du Puy-de-Dôme* (1828, Clermont, in-8); — *Catalogue des espèces et variétés de Mollusques terrestres et fluviatiles, vivants et fossiles, de la haute et basse Auvergne* (1 vol. in-8); — *Essai géologique et minéralogique sur les environs d'Issoire et principalement sur la montagne de Boulade*, avec les descriptions et les figures des ossements fossiles qui y ont été recueillis, par Devèze et Bouillet, (1 vol. in-fol., avec 30 planches dont 2 coloriées); — *Tablettes historiques de l'Auvergne*. Huit années, 1840 à 1847 (gr. in-8, avec planches); — *Annales de la ville d'Issoire*, manuscrit inédit publié en 1848 (1 vol. in-fol., pl.); — *Nobiliaire d'Auvergne*, qui a obtenu la première des mentions très-honorables au concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de 1853 (7 vol. gr. in-8); — *Album auvergnat, Bourrées, montagnardes, chansons, noëls et poëmes patois de l'Auvergne* (1853, Moulins, 1 vol. in-8, fig.); — *Histoire des communautés des arts et métiers de l'Auvergne* (1 vol. 1857, Clermont); — *Dictionnaire héraldique de l'Auvergne* (Clermont, 1857, in-8); — *Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne* (1835, 1 vol. in-8 et un atlas); — *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme* (1 vol. in-8 et un atlas de 34 planches dessinées et gravées par l'auteur), a obtenu une mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au concours de 1847, pour les antiquités nationales; — *Guide du voyageur à Clermont-Ferrand*, etc. (1 vol. in-16). — *Itinéraire du département du Puy-de-Dôme*, pour tout ce qu'il y a d'intéressant à visiter, par Lecoq et Bouillet (1 vol. in-8, avec carte); — *Coup d'œil géologique sur le Mont-Dor*, par Lecoq et Bouillet (1 vol. in-8 avec planches); — *Vues et coupes des principales formations géologiques du département du Puy-de-Dôme*, par Lecoq et Bouillet (2 vol. in-8 et un atlas colorié); — *Notice sur le papier-monnaie émis en Auvergne de 1790 à 1793* (1865). — H. M.

— M. l'abbé Joseph-Épiphane Darras, vicaire général de Nancy et de Nevers, né à Troyes, en 1825, ancien professeur d'histoire au grand séminaire de cette ville, est mort à Paris, le 8 novembre dernier. On lui doit une *Légende de Notre-Dame* (1848, in-18); — *Histoire générale de l'Église depuis les commencements de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours* (1854, 4 vol. in-8); — *Histoire de saint Denis l'Aréopagite, premier évêque de Paris* (1863, in-8); — *Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, exposition des saints Évangiles* (1864, 2 vol. in-8); — *Monseigneur Jager :* notice biographique (1868). Il avait entrepris une grande *Histoire générale de l'Église depuis la création jusqu'à nos jours*, éditée par M. Vivès, et qui ne devait avoir que vingt volumes in-8. Elle a déjà atteint le vingt-cinquième volume (1877), qui s'arrête à l'année 1109. Cette œuvre inachevée sera continuée par M. l'abbé Bareille.

— Nous avons plusieurs fois fait connaître, ici même, les ouvrages de M. l'abbé Ancessi; nous saluions avec une douce émotion les premiers essais du jeune savant qui venait prendre place parmi les maîtres et nous promettait un des plus vaillants défenseurs de nos divines Écritures. Dieu a voulu nous montrer une fois encore que nos pensées ne sont pas les siennes et

qu'il n'a pas besoin pour sa cause de ceux-mêmes en qui nous placions nos plus légitimes espérances. M. Ancessi a rendu son âme à Dieu, par une mort subite mais non imprévue, le 12 décembre 1878. Il n'avait que trente-quatre ans; cependant ses œuvres sont déjà considérables et forment plusieurs volumes. Il avait commencé ses premières études dans les petits séminaires du diocèse de Rodez, où il était né. Dès lors, on remarqua en lui la réunion des qualités les plus rares : l'infatigable patience, la mémoire toujours ferme, l'amour des ingrates recherches, l'intuition des langues comparées, l'ordre, la méthode, qui sont les facultés maîtresses des savants; et, en même temps, il était doué d'une âme qui se prenait d'enthousiasme pour tout ce qui est beau, qui exprimait merveilleusement ses émotions et ses pensées, qui n'aimait en chaque chose que le délicat et l'exquis. Il vint au séminaire de Saint-Sulpice, où il rencontra un des hommes les plus doctes et les plus humbles que ce siècle ait connus : le regretté M. Le Hir. Le professeur comprit qu'il avait un élève digne de lui, et l'élève se donna tout entier aux belles études des langues orientales. Il ne négligeait point cependant la théologie et les autres connaissances que l'on enseigne au grand séminaire : toutefois son attrait était pour l'hébreu et le syriaque. J'eus le bonheur de vivre avec lui deux années au séminaire Saint-Sulpice, de l'apprécier dès lors, bien qu'il ne laissât point encore deviner ce qu'il serait plus tard. Estimé de tous, il n'était véritablement connu que d'un très-petit nombre; car jamais âme n'eut davantage la crainte d'être indiscrète et cette délicieuse pudeur qui empêche de se livrer à tous. Après avoir achevé ses études et reçu les saints ordres, il alla vivre en Égypte, passa plusieurs années à Alexandrie et au Caire, visita la Terre-Sainte, s'initia à la connaissance des mystérieux pays qui tiennent la première place dans l'histoire sacrée. Il apprit sous les plus habiles savants, MM. Mariette et de Rougé, à déchiffrer les hiéroglyphes, à dérouler les papyrus, à compter les interminables généalogies, à comprendre les dogmes et les rites inscrits en traits impérissables sur tous les monuments de l'Égypte. Quand il revint en France, il était tout pénétré de ce qu'il avait vu; il nous semblait, à l'entendre parler, qu'il eût vécu aux siècles des vieux Pharaons et de Moïse. Bien qu'il eût été placé dans une des paroisses de Paris, Saint-Etienne-du-Mont, et qu'il ne négligeât aucun des travaux de son ministère, il trouva le temps de publier trois études de *Grammaire comparée* (trois in-8 de 70 pages environ, Maisonneuve, Paris); c'était la science la plus aride. Voici les titres de ces trois brochures : 1. *L'S causatif et le thème N, dans les langues de Sem et de Cham;* — 2. *Le Thème M, dans les langues de Sem et de Cham;* — 3. *La Loi fondamentale de la formation trilittère; les adformantes dans les langues sémitiques*. Il comprenait qu'il avait besoin de plus de loisirs pour continuer ses études et mettre en œuvre les richesses qu'il rapportait de l'Égypte; aussi lorsque, en 1875, on fit un concours pour deux places de chapelain en l'église Sainte-Geneviève, il se présenta et fut reçu le premier. Il publia cette même année son ouvrage sur *L'Égypte et Moïse* (Paris, Leroux), dans lequel il constate les ressemblances imprévues que la science moderne a trouvées entre l'Égypte et la législation cérémonielle de Moïse. Le livre est orné d'un grand nombre de gravures que M. Ancessi avait dessinées lui-même, car il était peintre aussi bien que linguiste, et se plaisait à montrer les inscriptions qu'il avait copiées en ses voyages, les vues, les plans qu'il avait tracés. En 1876, il fit paraître son *Atlas géographique et archéologique pour l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament* (Paris, Lethielleux). C'est, sans nul doute, ce qui a été publié de plus parfait en ce genre dans notre

pays. Les vingt cartes qui composent l'atlas sont entièrement dessinées par notre ami, qui s'est inspiré des travaux anglais ou allemands ; un index géographique contient tous les noms de lieux nommés dans la Bible et renvoie aux diverses cartes. L'atlas archéologique se compose également de vingt cartes contenant les dessins authentiques des monuments de *l'Égypte*, *la Palestine*, *l'Assyrie*, qui intéressent davantage la science sacrée. Nous lisions l'année suivante un nouvel ouvrage de M. Ancessi : *Job et l'Égypte, le Rédempteur et la vie future dans les civilisations primitives* (Paris, Leroux). Quel prodige de retrouver après vingt siècles et plus peut-être dans les nécropoles de l'Égypte les espérances les plus fermes d'une vie future, l'attente d'un rédempteur, la croyance à un Dieu tel que celui de la Bible, les mots mêmes, les expressions que nous lisons dans un de nos livres inspirés! N'est-ce pas la preuve, qu'au milieu même du plus honteux paganisme, Dieu avait conservé dans l'humanité les croyances nécessaires au salut et que ceux-là qui le voulaient fermement parvenaient à la vie éternelle? Telle fut l'admiration que causèrent parmi les savants ces diverses œuvres, que de toutes parts arrivèrent à l'auteur les éloges les plus flatteurs et les plus précieux. M. Thiers lui-même désira connaître ces livres et pria le jeune auteur de venir s'entretenir avec lui. La conversation dura plus de deux heures; M. Ancessi fut fort étonné de trouver l'homme d'État au courant des questions de l'exégèse sacrée. Il s'abandonna plus que jamais à l'ardeur de son âme; il ne craignit pas, devant le grand orateur, de parler largement et avec feu de Jésus-Christ, de montrer le caractère divin du Sauveur. Et, comme il demandait ensuite pardon à M. Thiers de ce qu'il appelait un sermon, celui-ci répondit : Pourquoi me demandez-vous pardon ; vous avez été éloquent, et, si vous eussiez été à la Chambre, je vous aurais chaudement applaudi. M. Thiers, questionné ensuite, rendit témoignage, sinon à la divinité du Christ, du moins à son caractère, qu'il appelait divin et qu'il disait infiniment supérieur à tout ce que l'humanité a jamais eu de plus grand. Un mal qui ne pardonne pas avait frappé M. Ancessi. Il quitta Paris dans les premiers mois de 1877 et alla chercher dans son pays un air plus pur et un soleil plus chaud. Il continuait ses travaux ; il préparait un commentaire sur le *livre de Job ;* il composait une vie de *Notre-Seigneur-Jésus-Christ*. Aucun de ces livres n'est achevé, mais peut-être pourrait-on publier le dernier. On y verrait les pages les plus ardentes qui soient sorties du cœur de notre ami, une connaissance plus intime de la divine humanité de Jésus-Christ; on y entendrait de ces accents que savent seul faire entendre ceux qui, appartenant encore à la terre, vivent déjà par la pensée et le désir dans les lumineuses régions du ciel. — E. Poussez.

— M. Bienaymé, membre de l'Institut, est mort le 9 octobre 1878. Né à Paris le 28 août 1796, il fit ses études au lycée de Bruges, puis au lycée Louis-le-Grand. Il prit part à la défense de Paris en 1814, et fut reçu l'année suivante à l'École polytechnique. Après avoir été deux ans répétiteur à Saint-Cyr, il entra dans l'administration des finances en 1820, pour devenir inspecteur général en 1834. Dès lors il s'occupa avec une sorte de passion de la statistique et du calcul des probabilités. En retraite après 1848, il occupa la chaire du calcul des probabilités à la Sorbonne où Lainé le remplaça bientôt. M. Bienaymé a publié un grand nombre de mémoires ou notes dans les *Comptes rendus de l'Académie*, dans le *Recueil des savants étrangers*, dans le *Journal des mathématiques*, de M. Liouville, etc... Les plus importants sont les suivants : *Sur la probabilité des résultats moyens des observations* (1834) ; — *Sur la durée de la vie en France depuis le commencement*

du dix-neuvième siècle (1835); — *Sur la probabilité des erreurs d'après la méthode des moindres carrés* (1852)... En outre, on lui doit une série remarquable de rapports dans lesquels il a jugé avec un soin minutieux pendant vingt-trois ans les ouvrages soumis à l'Académie pour le prix de statistique. C'est encore d'après ses calculs qu'ont été établis, en 1830, les tarifs de la caisse de retraite pour la vieillesse, et l'expérience a prouvé que les opérations leur doivent un équilibre presque parfait. Enfin, très-versé dans la connaissance des langues, il a traduit du russe un mémoire de M. Tchebichef; il avait expliqué aussi un passage incompris de Stobée, et il travaillait encore à une traduction annotée d'Aristote. Élu académicien libre le 5 juillet 1852, M. Bienaymé était, en outre, correspondant de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, de la Commission centrale de statistique de Belgique, etc. — A. D.

— M. Jean-James Fazy, homme d'État et ancien président de la République de Genève, s'est éteint dans cette ville le 5 novembre dernier. Il était né le 12 mai 1796, d'une famille protestante française, réfugiée dans ce pays après la révocation de l'édit de Nantes. Il fit en France ses premières études, et ses premières armes comme économiste, à Paris, dans la presse libérale de l'époque de la Restauration. Mêlé aux luttes politiques qui amenèrent la Révolution de 1830, il dut, cependant, avec les autres adhérents du parti avancé, se retirer à Genève (1833), où il se plaça à la tête du mouvement démocratique radical qui le porta au pouvoir, d'abord comme membre du grand Conseil (1843, 1864 et 1868), comme chef du gouvernement provisoire de 1846, et membre de la Diète fédérative de 1847, enfin comme président du Conseil d'État de Genève (1856). Pour préparer ou soutenir ses actes politiques, M. Fazy avait beaucoup écrit, et, on peut le dire, prématurément; ses débuts en politique et en économie financière furent une étude sur *le Privilège de la Banque de France, considérée comme nuisible aux transactions commerciales* (1819, in-8); — Puis, *l'Homme aux portions, ou conversations philosophiques et politiques* (1821, in-12); — *Les Voyages d'Ertelib*, conte politique (Genève, 1822, in-12); — Des *Opuscules financiers sur l'effet des privilèges, des emprunts publics et des conversions sur le crédit et l'industrie en France* (Genève et Paris, 1828, in-8); — *La Gérontocratie ou l'abus de la sagesse des vieillards dans le gouvernement de la France* (Paris, 1828, in-8); — *De l'état périlleux des finances et du 4 0/0 Chabrol* (1830, in-8). — Enfin, en 1840, M. Fazy reprenait ces travaux sous le titre général de *Principes d'organisation industrielle pour le développement des richesses en France, explication du malaise des classes productives, et moyen d'y porter remède* (1840, in-8). M. James Fazy suivait le général Lafayette dans ses opinions politiques, et Smith en économie financière et sociale; ami des rédacteurs du premier *National* et de l'empereur Napoléon III, tout en étant très-modéré, comme écrivain, il aboutit en politique au radicalisme. — Pour se donner un parti, et le garder ensuite, il avait été successivement fondateur ou collaborateur important, à Paris, en 1827, de la *Revue chrétienne*, peu après supprimée par la censure, du *Mercure de France au dix-neuvième siècle*, où parurent ses *Lettres d'un Américain*; en juin 1830, de *Pour et Contre, ou la Révolution et la Contre-Révolution*; et de *la Revue républicaine*, d'abord (1826); puis de la *Revue de Genève* (1840), et de *la Suisse fédérative*, à Genève; du *Journal de Genève*, instrument spécial de son ambition; enfin, de la *Suisse radicale*. M. Fazy, pour toucher à toutes les questions qui pouvaient le servir, avait écrit des *Observations sur les fortifications de Genève* (1821, in-8); — une tragédie en trois actes et en vers, *La Mort de Lévrier* (Genève,

1826, in-8); — *J. d'Yvoire au Bras-de-Fer* (Genève, 1840, in-8); — *Lettre au peuple espagnol sur l'établissement d'une république fédérative* (1869, in-8); — *De la révision de la Constitution fédérale* (1871, in-12); — *De l'intelligence collective des sociétés, cours de législation constitutionnelle* (Genève, 1874, in-8). On dit que M. Fazy laisse également quelques autres œuvres littéraires, et une *Histoire de Genève*, à laquelle il travaillait depuis plusieurs années.

— M. Charles-Brook Dupont-White, né à Rouen en 1807, est mort à Paris le 5 décembre 1878. Ancien avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation (1836-1843), puis secrétaire général au ministère de la Justice (1848), M. Dupont-White touchait de très-près aux doctrines socialistes, particulièrement par sa doctrine de l'intervention qu'il accordait, dans ses livres, à l'État. — On a de lui : *Essai sur les relations du travail avec le capital* (1846, in-8); — *De la suppression de l'impôt du sel et de l'octroi* (1847, in-8); — *L'Individu et l'État* (1857, in-8, et 1865, in-12); — *La Centralisation* (1860, in-8; 1861, in-12); — *La Liberté politique*, considérée dans ses rapports avec l'administration locale (1864, in-8); — *Le Rôle et la liberté de la presse* (1866, in-8); — *De l'équilibre en Europe* (1867, in-8), extrait de la *Revue contemporaine*; — *Les Progrès politiques en France* (1868, in-8); — *Les Candidatures officielles* (1868, in-8); — *La République conservatrice* (1872, in-8); — *Le Suffrage universel* (1872, in-8); — *Réflexions d'un optimiste* (1873, in-8); — *La Politique actuelle* (1875, in-12). — M. Dupont-White avait traduit de l'anglais, de J. Stuart Mill, *le Gouvernement représentatif*, et *la Liberté*. Il a écrit dans la *Revue des Deux Mondes*, dans le *Journal des Débats*, dans le *Correspondant*, dans la *Revue contemporaine*, dans la *Revue de France*, qui donnait après sa mort, dans ses numéros du 15 décembre et du 1er janvier, un travail de lui intitulé : *les Perspectives politiques*.

— M. Louis-J. Kœnigswarter, économiste et jurisconsulte d'origine allemande, mais naturalisé Français en 1848, est mort le 5 décembre dernier. Il était né à Furth (Bavière), en 1814; reçu docteur en droit, à Leyde, en 1835, il vint bientôt se fixer à Paris (1838), où il était devenu membre de la Société des antiquaires de France et correspondant de l'Institut, dont les recueils contiennent un grand nombre de ses *Mémoires* sur l'économie politique. En outre de ces travaux et de *Rapports*, insérés dans la *Revue de Législation* et d'autres recueils, M. Kœnigswarter avait publié : *Essai sur la législation des peuples anciens et modernes, relativement aux enfants nés hors mariage* (1842, in-8); — *Études historiques sur le développement de la société humaine* (1850, in-8); — *Histoire de l'organisation de la famille en France* (1851, in-8), ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, dont il devint correspondant (section de législation); — *Sources et monuments du droit français antérieurs au quinzième siècle, ou Bibliothèque de l'histoire du droit civil français* (1853, in-18); — *Statistique comparée sur le royaume des Pays-Bas* (1857, in-8); — M. Kœnisgwarter était membre de la Société philotechnique, et du conseil supérieur de la Société internationale de secours aux blessés.

— M. P.-Alexis Pierron, ancien professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, et un des meilleurs hellénistes français, est décédé le 30 novembre 1878, à Charmoy (Haute-Marne). Il était à peine âgé de soixante-cinq ans, étant né le 17 juillet 1814, à Champlitte (Haute-Saône). Élève de l'École normale supérieure (1834), puis agrégé des classes supérieures des lettres (1837), il fut maître surveillant à l'École normale, puis professeur dans divers collèges. On lui doit la première traduction française de la *Métaphysique d'Aristote* (avec Zévort) (1840, 2 vol. in-8). L'année suivante, il

publiait une traduction du *Théâtre d'Eschyle*, qui a eu plusieurs éditions (1841, in-12); — puis : *Pensées de Marc-Aurèle* (1843, in-12); — *Les Hommes illustres de Plutarque* (1843-1862, 4 vol. in-12); — *Hautecombe* (1861, in-12); — *Voltaire et ses maîtres*, épisode de l'histoire des humanités en France (1866, in-12). M. Alexis Pierron était, en outre, l'auteur des deux parties de l'*Histoire universelle*, publiée sous la direction de M. Duruy : *Histoire de la littérature grecque* (1851 et 1862, in-12); — et : *Histoire de la littérature romaine* (1852, in-12), qui a eu deux nouvelles éditions (1857 et 1873). On a de lui encore : *Mgr Darboy, esquisses familières* (1872, in-12). — M. Alexis Pierron avait présidé à la publication d'une édition classique de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, d'Homère, et d'une édition nouvelle de son *Jardin des racines grecques* de Lancelot. M. Pierron était membre de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

— M. Auguste-Henri Petermann, géographe allemand, né à Bleicherode, le 18 avril 1822, élève et ancien secrétaire du Berghaus, est mort le 2 octobre courant, à Gotha, où il dirigeait l'établissement géographique de Justus Perthes. Il avait été destiné à l'état ecclésiastique, mais une vocation marquée pour la science dans laquelle il s'est illustré l'emporta. Le savant Berghaus avait fondé à Postdam une académie spéciale de géographie; dès 1839, il fit de M. Petermann son secrétaire, son bibliothécaire et son commensal; c'est ainsi que celui-ci fut chargé, en 1841, de dresser pour M. de Humboldt la carte de l'Asie centrale. En 1845, c'est lui qui fut désigné pour aller présider à Édimbourg, à une édition anglaise de l'Atlas physique de Berghaus; aussi le *Physical atlas* qui y parut, en 1847 (in-fol), porte-t-il le nom de M. Petermann. Reçu membre de la Société de géographie de Londres, cette même année, et chargé de rendre compte des progrès de la géographie dans l'*Athenæum*. Il collabora dans le même sens à la réimpression de l'*Encyclopædia Britannica*; enfin, il entreprit, également à Londres, l'*Atlas de géographie physique* (Londres, 1850, in-fol.), avec le Rév. Thomas Milner; et, seul, le *Progrès de l'expédition dans l'Afrique centrale* (Londres, 1854, gr. in-fol.); c'est grâce à son intervention que les voyageurs allemands, Barth, Owerweg et Vogel, ont obtenu du gouvernement anglais des missions dans ce pays. Appelé à la chaire de géographie à l'Université de Gotha, depuis 1854, M. Petermann y faisait paraître une revue mensuelle des sciences géographiques, sous le titre de *Communications géographiques* (1855 et suiv., gr. in-8).

— M. l'abbé Fourestez, chanoine de la primatiale et ancien professeur à la faculté de théologie de Bordeaux, mort en cette ville, le 4 mai 1878, était né en 1800, dans la commune de Flaujagues. Élève du petit séminaire de Bazas, il y revint comme professeur après ses études faites au grand séminaire pour être ordonné prêtre. Il cultiva les sciences, surtout les mathématiques, qu'il vint étudier à Paris, vers 1841, sous la direction d'Arago et de Thénard, à qui il dédia sa thèse sur l'algèbre et l'astronomie, lorsqu'il prit le grade de docteur ès sciences. Cette thèse fut alors très-remarquée. Revenu au collège de Bazas, il y professa jusqu'en 1861; à cette époque il fut nommé professeur de morale à la faculté de théologie de Bordeaux. Dans les dernières années, le poids de l'âge l'avait forcé à renoncer à l'enseignement public; mais il continuait à se livrer à ses chères études. Savant d'une humilité et d'une modestie rares, il avait toujours l'air de s'ignorer lui-même : il n'a laissé aucun travail imprimé, sauf sa thèse; on parle d'un manuscrit inachevé trouvé dans ses papiers.

— M. Gustave Rouland, est mort à Paris, le 12 décembre 1878. Il était

né à Yvetot le 1er février 1806. Il avait été procureur général près la Cour de Paris, député sous le gouvernement de Juillet, sénateur et ministre de l'instruction publique et des cultes, sous l'Empire ; il était, au moment de sa mort, sénateur et gouverneur de la Banque de France (depuis 1864). On a publié de lui *Discours et réquisitoires* (1863, 2 vol. in-8).

— M. l'abbé Constantin Piérai, ancien aumônier du Sénat, sous l'Empire, est mort à Paris le 30 décembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans. On lui doit : *De l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme d'après les sciences physiques et morales* (1839) ;— *Les Principes de la société française au dix-neuvième siècle*, édition revue (1868, Paris); — *Les Invalides, le tombeau de Napoléon et ses derniers moments* (1869, Paris, in-12), publié en 1874, sous le titre : *Hôtel des Invalides, musée d'artillerie et tombeau de Napoléon Ier, suivi d'une notice sur ses derniers moments ;* — *La société ou entretiens sur les vérités qui en sont le plus ferme fondement* (1876).

— M. Louis Barse, né à Riom, mort à Neuilly (Seine), à l'âge de soixante-deux ans, auteur du *Manuel de la cour d'assises dans les questions d'empoisonnement* (1845) ; — *De l'éclairage privé et public en France* (1854) ; — *La Fabrication et le commerce du papier en 1860 et en 1864* (1864) ; — *Un spectre noir vu de près* (1864). Il a publié avec Guilhon : *Mémoire sur un cas d'empoisonnement par l'arsenic* (1849) ; — *Observation sur le chloroforme* (1848), et, avec Chevalier : *Manuel pratique de l'appareil de Marsh*.

— M. Eugène Vermersch, mort à Colney Hatch, près de Londres, le 10 octobre 1878, était né à Lille vers 1840. Poète à ses heures, on lui doit, entre autres, une ode à la Vierge. Mais il fut surtout journaliste, et c'est à la presse qu'il doit sa triste célébrité. Il écrivit d'abord dans l'*Écho du Nord ;* puis, étudiant en médecine à Paris, dans la *Fraternité* et autres journaux du quartier latin, dans le *Hanneton* (1869), où il a donné les *Hommes du jour* et le *Grand Testament du sieur Vermersch ;* dans le *Figaro*, qui fit bon accueil à des *Portraits ;* dans *Paris-Caprice*, dans l'*Éclipse ;* après le 4 septembre 1870, dans le *Cri du Peuple*, avec Jules Vallès, dans le *Père Duchêne*, qu'il fonda le 7 mars 1871, ressuscitant pour le fond et la forme les procédés d'Hébert, le premier Père Duchêne, qui devaient aboutir à la Commune. Ce fut l'époque de son triomphe ; mais le rétablissement de l'ordre le força de chercher asile hors de son pays ; il alla se réfugier en Angleterre, où il fonda, en 1872, le *Vermersch-Journal*. La plupart de ses ouvrages sont des reproductions de ses articles. Voici les titres de quelques-uns : *Le Latium moderne, lettre à un étudiant en droit* (1864, in-8) ; — *De l'ostracisme littéraire* (1865, in-8) ; — *Les Printemps du cœur* (1865, in-12) : — *Saltimbanques et pantins, réponse au Syllabus de M. A. Weill* (1865, in-8) ; — *Lettre à Mimi sur le quartier latin, avec le portrait de Mimi* (1866, in-8) ; — *Les Hommes du jour*, 1re série (1866, in-16), 2e série (1867) ; — *Le grand testament du sieur Vermersch* (1868, in-12) ; — *La Chronique scandaleuse* (1868, in-16) ; — *Les Binettes rimées*, dessins par Le Petit et F. Rogmey (1868, in-16). Ajoutons-y *la Lanterne en vers de Bohême*, et des articles dans l'*Almanach du quartier latin*.

— La Russie a perdu le doyen de ses poètes et littérateurs, le prince Pierre Viazemski, mort dans sa quatre-vingt-septième année, à Baden Baden, le 22 du mois de novembre 1878. Il descendait d'une des plus anciennes et des plus illustres familles princières du pays. Il avait pour mère une Irlandaise, miss O'Reilly ; son père a été, sous Paul Ier, gouverneur de Nijni Novogorod et de Pensa. Il avait fait ses premières études au collège des PP. jésuites à Saint-Pétersbourg et les termina à Moscou. Entré dans la milice territoriale en 1811, il prit part à la bataille de la Moscova, où deux chevaux furent

tués sous lui. Pendant son séjour à Varsovie (1817-1829), il fit connaissance avec des écrivains polonais. Plus tard, il servit dans les finances et dans l'instruction publique, qu'il a dirigée comme adjoint au ministre (1853-1858). En 1861, le prince Viazemski célébra le jubilé de cinquante ans de sa carrière littéraire, car la littérature avait toujours été son occupation principale et de prédilection. Ses poésies ravissaient alors le public; malheureusement, elles sont dispersées dans une foule de revues, sauf le recueil intitulé : *En route et à la maison*. Il n'est pas moins estimé comme critique : ses biographies d'Ozérov, de Dmitriev, son étude littéraire sur Von-Vizine resteront comme autant de modèles du genre. Avec lui, descend dans le tombeau le dernier survivant de la brillante époque représentée par Pouchkine.

— L'Université de Varsovie a perdu un de ses meilleurs professeurs M. Ignace Kossovitch, mort le 27 septembre à l'âge de soixante-dix ans. Il enseigna, depuis 1860, le grec d'abord, puis la littérature romaine. Sa carrière pédagogique avait commencé au lycée de Krojy, d'où il passa successivement aux lycées de Moscou, de Rézan et de Pétersbourg. On a de lui un grand nombre de monographies, de traductions et une dissertation de *Keintio lyrico poeta*, qu'il avait présentée à Kiev pour son diplôme de docteur ès lettres. Mais son ouvrage capital, et qui n'a pas été remplacé, est le grand dictionnaire grec-russe, publié à Moscou en 1847. Kossovitch avait étudié pendant quelque temps sous la direction de Graefe, célèbre helléniste.

— M. Charles-Ferdinand Gutzkow, né à Berlin, le 17 mars 1811, vient de mourir à Sachsenhausen, près de Francfort, le 16 décembre 1878. Il débuta par une dissertation théologique *de Diis fatalibus*, se laissa entraîner dans la politique la plus avancée après la révolution de 1830, écrivit des romans et des ouvrages littéraires, où il expose les théories les plus hasardées en religion et en philosophie, et a composé plusieurs drames qui ont eu du succès. Il a écrit dans la *Gazette littéraire* de Menzel, dans la *Jeune-Allemagne*, dans le *Phénix*. Nous citerons sa *préface* aux *Lettres sur la Lucinde de Fr. Schlegel* et *Vally* (1835), qui le firent condamner à la prison par le tribunal aulique de Bade; — *Essai sur la philosophie de l'histoire* (1836); — *Essai sur l'histoire de la littérature moderne*; — *Œuvres dramatiques* (1835-1847); — *L'Enchanteur de Reme* (1859-1861, 9 vol.); — *Souvenirs de jeunesse* (1852).

— On annonce encore la mort de MM. P.-D. Daffis, éditeur, collaborateur de la « Bibliothèque elzévirienne; » — de M. le comte Raoul du Bisson, mort en Bolivie, auteur et voyageur, qui s'était fourvoyé dans la Commune, en 1871, et a écrit, sous le nom d'Adjutor Dubisson; auteur de : *les Femmes, les Eunuques et la Guerre du Soudan* (1868, in-12); — de M. Arthur Pougin, collaborateur musical du *Moniteur universel*; — de M. Brunet de Boyer, bibliothécaire de l'École des mines de Paris, ancien élève de l'École des beaux-arts, mort à Paris, le 7 novembre, à l'âge de soixante-sept ans; — de M. Minart, rédacteur en chef de la *Vérité* de Morlaix; — de M. Granet, ancien rédacteur du *Conciliateur Agenois* et de la *Guyenne*, mort à Royan dans sa soixante-dix-septième année; — de M. Auguste Bouchery, qui a écrit dans la *Liberté* et l'*Estaffette*; — de M. le comte d'Alcantara, né à Fleurus, en 1803, mort le 10 novembre en son château de Lembeke, président du denier de Saint-Pierre et du comité des œuvres pontificales du diocèse de Gand; — de M. Albert Barré, graveur général de la Monnaie, mort à Paris, le 30 décembre, à l'âge de soixante-huit ans; — de M. Henri Nazet rédacteur du *Gaulois*, mort à Nice; — de M. Jean-Baptiste Lenormant, gérant du *Journal des Débats*, mort à quatre-vingts ans; — de M. Denantes,

ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à Grenoble, mort à quatre-vingts ans; — de M. L. Schneider, conseiller aulique d'Allemagne, lecteur de l'empereur, mort à Berlin, auteur de plusieurs comédies et adaptations de pièces françaises.

Institut. *Académie française.* — L'Académie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le premier trimestre de 1879 : M. de Viel-Castel, directeur; M. Caro, chancelier.

Dans sa séance du 14 novembre, l'Académie a procédé à l'élection d'un membre, en remplacement de M. de Loménie, décédé. M. Taine a été élu par 20 voix contre 4 à M. Édouard Fournier, 1 à M. Leconte de Lisle, et 1 bulletin blanc.

L'Académie a procédé, le 26 décembre, à l'élection d'un membre en remplacement de Mgr Dupanloup, décédé. M. le duc d'Audiffret-Pasquier a été nommé par 22 voix, contre 5 bulletins blancs.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie a tenu sa séance publique annuelle, le 5 décembre, sous la présidence de M. Laboulaye. La séance a été occupée par un discours du président sur les prix décernés et sur les prix proposés; par une notice historique sur la vie et les travaux de M. Charles Lenormant, par M. Wallon; par une lecture de M. de Rozière, sur les anciens statuts de la ville de Rome au moyen âge.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 21 décembre, l'Académie a mis au concours pour le nouveau prix Rossi, dont la valeur est de 5,000 francs, la question suivante : « Du rôle de l'État dans l'ordre économique; rechercher et montrer quels sont, dans l'ordre économique, les besoins dont la satisfaction requiert le concours de l'État et quelles règles doivent présider à ce concours. On aura à constater ce qu'a été ce concours aux diverses époques du passé; quelle a été et quelle est, en ce qui concerne ce concours, l'influence successive de la civilisation, et quelles limites lui assigne l'intérêt public chez les nations qui, aujourd'hui, ont réalisé les plus grands progrès. » Le terme de rigueur pour le dépôt des manuscrits est le 31 décembre 1880.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 23 décembre, l'Académie a nommé académicien libre en remplacement de M. Belgrand, décédé, M. Damour, par 48 voix, contre 10 à M. Léon Lalanne, et 3 à M. l'amiral La Roncière le Noury.

Académie des beaux-arts. — L'Académie, dans sa séance du 16 novembre, a nommé correspondants, dans la section d'architecture, M. Révoil; dans la section de musique, M. Niels-Gade, à Copenhague.

École française d'Athènes. — Par décret du 28 décembre, M. Foucart, membre de l'Institut, a été nommé directeur de l'École française d'Athènes en remplacement de M. Albert Dumont, nommé directeur honoraire.

Faculté des lettres. — Une chaire d'histoire du moyen âge a été créée à la faculté des lettres de Paris, par décret du 24 décembre. Par un décret du même jour, M. Fustel de Coulanges en a été nommé titulaire.

— M. Henri Vast, ancien élève de l'École normale, a soutenu à Paris, le 18 décembre, ses deux thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *J. Lascaris; — Le Cardinal Bessarion* (1403-1472).

— M. Penjon, ancien élève de l'École normale, a soutenu devant la faculté des lettres de Paris ses thèses pour le doctorat ès lettres le 27 décembre 1878 Les sujets étaient : *De infinito apud Leibnitium; — Georges Berkeley, évêque de Cloyne.*

Société des gens de lettres. — Les prix de la Société des gens de lettres ont été distribués le 30 décembre dernier. — Voici la liste des lauréats : — Grand prix. Prix de Petitbourg, 1,000 francs : M. Xavier Aubryet, pour ses deux derniers ouvrages. — Prix du Congrès, 500 francs : M. Joannis Guigard, ancien bibliothécaire, auteur de plusieurs ouvrages d'érudition. — Prix du baron Taylor, 500 francs : M. Édouard Didier, romancier et auteur dramatique.— Prix Musset, fondé par M. Paul de Musset, en mémoire de son frère, 300 francs : M. Émile de la Bédollière. — Prix Louise, fondé par M. Charles Deslys, en mémoire de sa femme, morte l'an passé, 200 francs : Mme Camille Périer, romancière.

Sociétés savantes. — L'Académie d'aérostation météorologique, de création récente, s'est constituée de la manière suivante dans sa dernière séance : — Membres de la commission d'initiative : MM. Gabriel Yon, L. Perron, Louis Tridon, Paul Jovis, Triboulet. — Membres du bureau : Président titulaire : M. L Perron. — Vice-présidents : MM. Wilfrid de Fonvielle et Joseph Pline.

— La Société d'anthropologie de Paris a, dans sa dernière séance, renouvelé son bureau pour 1879. — Ont été élus : Président, M. A. Sanson; vice-présidents, MM. Plon, le docteur Parrot; secrétaire général, le docteur P. Broca; secrétaire général adjoint, le docteur Magitot; secrétaires annuels, les docteurs Collineau et Bordier; conservateur des collections, le docteur Topinard; archiviste, le docteur Dureau; trésorier, M. Leguay.

— La Société d'ethnographie vient de procéder au renouvellement annuel de son bureau qui se trouve composé ainsi qu'il suit pour la cession de 1879 : Président d'honneur : M. Carnot, sénateur; président, M. Léon de Rosny; vice-présidents, MM. le commandant de Villemereuil et A. Castaing; secrétaire, M. Madier de Montjau; secrétaire adjoint, M. Aug. Dulaurier; secrétaire-archiviste, M. le docteur Legrand.

— La Société Bibliographique a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — On lit dans le compte rendu de la séance du 27 décembre 1878 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : « M. Delisle présente, au nom de la Société Bibliographique, trois volumes d'une collection destinée à populariser la connaissance de nos chroniques originales ; les plus anciennes sont traduites du latin; les autres sont rajeunies pour être mises à la portée de tous les lecteurs. C'est dans ces conditions que M. Babelon a été chargé de faire connaître les récits de Richer, si importants pour les derniers temps de la dynastie carlovingienne; M. de Lespinasse, la vie de saint Louis, par Guillaume de Nangis; M. Richou, la chronique en prose de Bertrand du Guesclin. Il faut louer également l'idée même de la collection et constater le succès avec lequel les collaborateurs ont exécuté leur travail. Ils ont fidèlement rendu la physionomie des ouvrages originaux : leurs notes attestent autant d'exactitude que de critique. »

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 22 novembre, M. Maximilien Deloche a continué la lecture de son mémoire, ayant pour titre : *De l'Association sur un sou d'or mérovingien du nom gallo-romain et du nom plus récent d'une ville gauloise.* — Dans la séance du 29 novembre, M. Aubé a communiqué un mémoire sur le christianisme de Marcia, favorite de l'empereur Commode. — M. Ernest Desjardins a présenté, au nom de M. James de Rothschild, des observations sur l'intérêt historique des mystères du quinzième siècle. — Dans la séance du 13 décembre, M. le docteur Schliemann a rendu compte de ses dernières recherches à Ithaque et en Troade. — Dans la séance du 20, des commu-

nications ont été faites par M. Edmond Le Blant en présentant la nouvelle édition de Sidoine Apollinaire, préparée par M. Borel; par M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys, en presentant le dictionnaire chinois à M. John Chalmers; par M. Jourdain, en présentant l'ouvrage de M. Giovanni Gozzadini, sur Giovanni Pepoli e Sixto V; par M. Bréal, en présentant l'ouvrage de M. Regnaud, sur l'histoire de la philosophie de l'histoire. — Dans la séance du 26, M. Delisle a présenté les trois volumes de la collection des petits mémoires sur l'histoire de France publiée sous les auspices de la Société Bibliographique.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 23 novembre, M. Vacherot a lu les conclusions d'un travail sur la théorie de l'évolution; M. Ch. Hippeau a lu une notice sur l'instruction publique dans la république argentine. — Dans la séance des 30 novembre et 21 décembre, M. Giraud a donné lecture d'un mémoire sur les successions en droit romain. — Dans les séances des 3 novembre, 7 et 14 décembre, M. Baudrillart a lu un mémoire sur l'Instruction dans les campagnes en Normandie. — Dans les séances des 7 et 14 décembre, M. Vuitry a lu un mémoire sur l'aide féodale sous Philippe le Bel. — Dans la séance du 21 décembre, M. Vacherot a continué la lecture du mémoire de M. Magy sur les Passions. — Dans la séance du 28 décembre, M. Francisque Bouilliet a lu un travail sur les affiliations d'académies de provinces avec l'Académie française et l'Académie des sciences.

Discours de rentrée. — Voici la liste des discours prononcés à la rentrée des cours et tribunaux. — *Agen :* Le parlement d'Agen, épisode de la Fronde, par M. de Grousson, substitut du procureur général. — *Aix :* La Législation provençale du roi René, par M. Pontier, substitut du procureur général. — *Amiens :* La Transformation des rapports internationaux au point de vue du droit et de la législation, par M. Moulineau, avocat général. — *Angers :* La Famille, ses droits et ses devoirs sous les différentes législations, par M. Colas de la Noue, substitut du procureur général. — *Besançon :* Les Causes de la récidive et les moyens de la prévenir, par M. Bourbeau, avocat général. — *Bordeaux :* Le Parlement de Bordeaux sous Louis XV, par M. Guillaumin, substitut du procureur général. — *Bourges :* La Vie et les Œuvres de Guy-Coquille, par M. de Verdon, substitut du procureur général. — *Caen :* La Vie de Charles de Bourgueville, seigneur de Bras, par M. Lerebours-Pigeonnière, avocat général. — *Dijon :* Le Procès de Marillac, par M. Boissard, procureur général. — *Douai :* La Vie de La Vacquerie, premier président du Parlement, par M. Pierron, avocat général. — *Grenoble :* Les Institutions de la Famille dans le nouveau code civil italien, par M. Pacoret de Saint-Bon, avocat général. — *Limoges :* L'Éloge de Turgot, par M. Belin, avocat général. — *Lyon :* Les Corporations ouvrières en 1789, par M. Talon, avocat général. — *Montpellier :* Les Mercuriales devant les Parlements et les cours de France jusqu'à M. Dupin, par M. Oger du Rocher, procureur général. — *Nancy :* L'Historique de l'appel, par M. Fayot, substitut du procureur général. — *Nîmes :* Les Origines judiciaires du Vivarais, par M. Pironeau, substitut du procureur général. — *Orléans :* L'Institution des justices de paix, par M. Gonod d'Artemare, avocat général. — *Paris :* Le Langage juridique et l'utilité de la connaissance du droit dans la littérature, par M. Charrins, premier avocat général près la Cour de cassation; — Le cérémonial des audiences de rentrée des anciens parlements, par M. Fourchy, avocat général de la Cour d'appel; — L'Éloge

du marquis d'Audiffret, par M. Humbert, procureur général à la Cour des comptes.— *Pau :* L'Assistance judiciaire, par M. Abeilhé, substitut du procureur général. — *Rennes :* La Procédure criminelle depuis Rome jusqu'à nos jours, par M. Mazeau, avocat général. — *Riom* : L'Imagination chez le magistrat, par M. Toinet, substitut du procureur général. — *Rouen :* La Vie de M. de Crosne, ancien conseiller au Parlement, ancien lieutenant général de police, par M. Gauthier de la Ferrière. — *Toulouse :* Les modifications nécessaires à la loi criminelle, par M. Bagnières, avocat général.

Une lettre inédite de Peiresc. — Rarement brochure a réuni autant de conditions de succès que celle qui vient d'être publiée par M. Ant. de Lantenay, membre correspondant des académies de Metz et de Dijon, sous ce titre : *Une lettre inédite de Peiresc, abbé de Guîtres, au cardinal de Sourdis, avec introduction et notes* (Bordeaux, librairie Féret, 1871, gr. in-8 de 28 p. tiré à 100 exemplaires. D'abord, la lettre même est fort remarquable, quant au fond, comme quant à la forme, et le savant éditeur n'a rien exagéré en disant : « Nous avons conscience d'offrir aux amateurs des belles et vraies curiosités littéraires une pièce d'intérêt peu commun. » Trouvée dans les archives de l'archevêché de Bordeaux par un des plus vaillants chercheurs qu'il y ait au monde, cette pièce, entièrement autographe en ses quatre pages in-folio, était de tous inconnue, et on n'en conserve ni la minute dans la bibliothèque d'Inguimbert, à Carpentras, ni la copie dans la bibliothèque Méjanes, à Aix. Aux félicitations dues à M. de Lantenay pour une aussi précieuse découverte, nous devons joindre bien d'autres félicitations pour l'habileté avec laquelle il a tiré parti de sa bonne fortune. La lettre écrite de Paris le 6 novembre 1622, par l'illustre abbé de Guîtres au cardinal de Sourdis, ne pouvait, en vérité, être mieux présentée aux lecteurs et mieux éclairée qu'elle ne l'a été dans l'*introduction* et dans les *notes*. Le soigneux éditeur, résumant avec une discrétion de bon goût tout ce qu'il fallait rappeler de la biographie de Peiresc, en général, et de l'histoire de l'abbé de Guîtres, en particulier, a rendu la lecture de l'important document des plus faciles et des plus agréables pour tous.

Il est question de cent choses et de cent personnages dans l'instructif et piquant commentaire de M. de Lantenay, par exemple, des notices sur Peiresc de Ch. Perrault, du P. Bougerel, de M. Foisset, de M. Rathery; des ouvrages inspirés par le grand érudit à Gassendi et à Régnier; du bref d'Urbain VIII en faveur de l'abbé de Guîtres (5 avril 1865), bref ici reproduit et traduit d'après le texte du *Gallia christiana*, corrigé et complété à l'aide d'une copie de Carpentras; de l'*Histoire de Libourne* de M. Guinodie, où ce même bref est traduit avec une infidélité spirituellement critiquée; de l'étymologie du nom de Guîtres; de diverses particularités relatives à cette abbaye, etc. Enfin, comme si rien ne devait manquer à la brochure de M. de Lantenay, elle est ornée d'une eau-forte qui représente la charmante ville de Guîtres dominée par sa belle et majestueuse église, eau-forte qui fait le plus grand honneur au talent de M. Grenier-Dubreuilh. — T. de L.

De la littérature macaronique. — M. Gustave Brunet a traité avec beaucoup d'agrément et d'érudition, dans les *Actes de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, un sujet bien curieux. Son mémoire, tiré à part à un fort petit nombre d'exemplaires, sur beau papier, est modestement intitulé: *Quelques mots relatifs à la littérature macaronique à propos d'une satire inédite* (Bordeaux, Ch. Lefebvre, 1879, grand in-8, de 24 p.). Le petit

poème qui a fourni au célèbre bibliophile l'occasion de son ingénieux travail est conservé à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, dans un volume in-folio formé de pièces diverses en prose et en vers de la seconde moitié du dix-septième siècle. L'auteur, dont le nom est inconnu, s'occupe des affaires du parlement. M. Brunet a groupé en peu de pages tous les détails les plus intéressants qui pouvaient être donnés sur la poésie macaronique. Il commence par définir l'idiome macaronique; puis il recherche l'origine de cette appellation; il énumère ensuite les écrivains qui l'ont devancé, Charles Nodier, le docteur allemand P. W. Genthe, M. Octave Delepierre, M. Edelestand du Méril, auquel il consacre (p. 9) une intéressante note; M. le docteur Desbarreaux-Bernard, etc.; enfin, il nous fait connaître les divers poètes macaroniques italiens et français qui ont laissé quelque réputation, Typhus Odaxius (Titi Odassi), Jean-George Alione d'Asti, Théophile Folengo, qui imita beaucoup Rabelais, ce que l'on n'a pas assez remarqué; Cesare Orsini, Barthélemy Bella, le P. Bernardino Stefanio, dont le véritable nom est *Stephoni* (voir *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, in-f°, t. III, col. 941); Anthonius Arena (Antoine de la Sable), Jean Germain, l'auteur de l'*Historia brevissima imperatoris Caroli Quinti*, éditée, il y a quelques années, par M. G. Brunet (Paris, 1866, in-8); Remy Belleau, qui composa le *Dictamen metrificum de bello huguenotico*; le docteur J. C. Frey, mort en 1831, qui publia une macaronie sur une émeute des paysans de Rueil, etc. — T. DE L.

UN COLLECTIONNEUR CITÉ DANS UN DOCUMENT OFFICIEL ET QUI N'A JAMAIS EXISTÉ. — Dans le *Journal officiel* du 14 novembre 1878, on trouve des renseignements sur un supplément de crédit de 47,500 francs demandé par le ministère de l'instruction publique pour des acquisitions effectuées à la vente de manuscrits wisigothiques faite par le libraire Bachelin-Deflorenne. Cette dernière vente est indiquée comme étant celle de la collection *Bachelier de Florence*, et ce singulier lapsus est reproduit jusqu'à trois fois.

LE MICROPHONE MICROSISMOGRAPHE. — Dans une brochure extraite du *Bullettino del Vulcanismo italiano* (Rome, typogr. della Pace, 1878), le professeur Michele Stefano de Rossi relate une série d'expériences faites, soit à son observatoire sismique souterrain de Rocca di Papa, soit à l'observatoire du Vésuve, soit à la Solfatare. D'après ces expériences, « le microphone a mis hors de doute l'existence des vibrations microsismiques du sol (p. 15)... Le microphone devient ainsi un instrument pour les observations microsismiques, égal ou même supérieur au *tromomètre* de Bertelli et au *microsismographe* » de M. de Rossi lui-même (p. 16). Il est bon d'ajouter qu'avant la construction du premier microphone en Amérique, le comte G. Mocenigo, de Vicence, publiait la découverte d'un phénomène qui permettait de concevoir la théorie de ce précieux instrument (p. 4).

LA FRANCE ILLUSTRÉE. — Parmi les journaux illustrés sérieux et honnêtes, il faut donner une mention toute spéciale à celui dont M. l'abbé Roussel est le fondateur. *La France illustrée* a le double mérite d'offrir une distraction utile, agréable et variée, tout en étant créée dans un but de charité. On sait le dévouement de l'abbé Roussel pour l'œuvre qu'il poursuit à Auteuil avec un rare courage; il consacre au service de cette œuvre, qui demande d'autant plus de ressources qu'elle s'agrandit chaque jour, toute son énergie et toute son intelligence. Le journal est une des ressources mises au service de sa laborieuse entreprise. Mais, du moment où M. l'abbé Roussel fondait un journal, il devait y apporter le soin qu'il met à toutes

choses; aussi la *France illustrée* devait-elle se faire vite une place distinguée au milieu des feuilles périodiques qui l'avaient précédée. Elle se fit aussitôt remarquer par l'intérêt de sa rédaction et le choix de ses gravures. On y trouve, en effet, une chronique de la semaine, des articles sur les événements qui préoccupent l'opinion publique, des romans que tout le monde peut lire. La rédaction appartient à des hommes d'un talent reconnu, Paul Féval, Albéric Second, Eug. de Margerie, etc. La typographie est soignée ; le journal sort des ateliers de M. l'abbé Roussel, et ces orphelins qu'il désigne sous le nom d'apprentis tiennent à honneur de prouver que, par reconnaissance pour leur bienfaiteur, ils deviennent vite d'habiles ouvriers. La *France illustrée* est un journal qu'on devrait trouver dans tous les salons, dans tous les cercles d'ouvriers, dans tous les parloirs d'institutions catholiques. Son propre mérite, joint à la cause charitable pour laquelle il a été fondé, lui donneront, nous l'espérons, une rapide prospérité.

Œuvres complètes de M. l'abbé Martinet. — M. l'abbé Martinet, un des plus illustres enfants de la Savoie, compatriote et disciple de Joseph de Maistre, mort il y a quelques années, a publié un grand nombre d'ouvrages, dont le succès et l'influence ont été considérables, où il traite avec profondeur et originalité tous les grands problèmes religieux et sociaux, qui nous préoccupent en ce moment : beaucoup seraient aujourd'hui des brochures d'actualité. Son exécuteur testamentaire, M. l'abbé A. Collomb, supérieur du grand séminaire de Moûtiers, entreprend de les réunir tous, dans une édition complète et uniforme, qui pourra servir d'arsenal aux polémistes de notre temps. Il est encouragé dans son dessein, par Mgr Turinaz, évêque de Tarentaise, qui s'est engagé à écrire la préface de cette publication, et il le sera certainement par le généreux concours du clergé et de tous les amis des lettres chrétiennes. Cette édition sera composée de 9 ou 10 volumes in-8 au plus, du prix de 5 francs chacun, envoyés franco dans toute la France. Elle comprendra de la *perfectibilité humaine; — De l'éducation de l'homme; — Science de la vie; — Solution des grands problèmes; — Philosophie du catéchisme; — Science sociale; — Platon-Polichinelle; — L'Art d'apprendre en riant des choses fort sérieuses; — L'Emmanuel ou le remède à tous nos maux; —Les Idées d'un catholique sur ce qu'il y aurait à faire; — Réflexions de Polichinelle sur un souverain comme il y en a peu; — l'Arche du peuple; — Le Réveil du peuple; — La Statolatrie ou le communisme légal; —La Société devant le concile; — Des affaires d'Italie; — Les Béats; — Que faire? — Que doit faire la Savoie?* et *Une parole au Pape.* On n'en a exclu que sa théologie dogmatique et morale (8 vol.), écrite en latin ainsi que la *Concordia rationis et fidei ;* et l'*étude sur la méthode d'enseignement théologique.* Les souscriptions doivent être adressées à M. le supérieur du grand séminaire de Moûtiers (Savoie).

Bibliographie des Noëls. — On nous signale une omission dans la *Bibliographie des noëls* donnée par notre savant bibliographe et collaborateur, M. Gustave Brunet, dans la livraison de décembre. C'est au sujet de Saboly, qu'une faute d'impression a fait naître à *Montreux*, au lieu de *Monteux* (p. 445), et dont on n'indique pas la dernière édition : *Recueil des noëls composés en langue provençale par Nicolas Saboly, ancien bénéficier et maître de musique de l'église de Saint-Pierre d'Avignon*, nouvelle édition, plus complète et plus correcte que les précédentes, publiée pour la première fois avec les airs notés, recueillis et arrangés pour le piano ou l'orgue, par Fr. Séguin (Avignon, Séguin, 1856, in-4). Outre les airs originaux de Saboly, qui ont été retrouvés, ce recueil contient encore d'autres airs plus récents

que la faveur populaire, a quelquefois fait prévaloir sur l'air primitif. Ces airs sont arrangés de manière à pouvoir être exécutés sur l'orgue, en guise de verset. L'introduction placée en tête de l'ouvrage rend compte du système d'orthographe qui a été suivi; elle donne l'histoire des poètes provençaux, l'état de la musique à Avignon au dix-septième siècle, et une esquisse de la vie de Saboly. Quelques noëls inédits de Saboly sont suivis de notes historiques et philosophiques, dues à MM. Ch. Achard, Deloye, Castil-Blaze, Roumanille et Mistral.

— Il se publie une *Biographie nationale des contemporains*, rédigée par une société de gens de lettres, sous la direction de M. Ernest Glaeser. (Paris, Glaeser et Cie, 3, place Vintimille.) Cet ouvrage forme un volume grand in-8 jésus de 52 feuilles, contenant, sur 1,660 colonnes de texte, environ trois mille biographies des personnes jouissant en France d'une notoriété due à leur haute position, aux services qu'elles ont rendus au pays, à leurs travaux dans la littérature, les sciences, les arts, dans le clergé, l'administration, la magistrature, l'armée, l'agriculture, le commerce, l'industrie, etc. Le prix d'un exemplaire broché est de 25 francs. Dans le spécimen qui nous est adressé, nous remarquons qu'il n'est pas fait mention de la mort de M. Filon, qui remonte à la fin de l'anée 1875.

— M. Léon Roux, avocat à la Cour d'appel de Lyon, et professeur à la faculté catholique de droit, vient de publier (Lyon, Riotor, in-4 de 68 p.), l'éloge de M. Paul Sauzet, qui a fait le sujet de son discours de réception à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, prononcé à la séance du 22 décembre 1877.

— La bibliothèque taylorienne de Londres vient d'acquérir la plus grande partie des doubles des pamphlets de Luther, qui appartenaient auparavant à la bibliothèque de l'Université de Heidelberg. Ces pamphlets, tous imprimés durant la vie de Luther, et ornés d'excellentes gravures sur bois, sont des documents historiques importants. La collection se compose aujourd'hu de près de quatre cents pamphlets, imprimés avant la mort du réformateur.

— Un écrivain anglais, M. A. Baillie-Cochrane, vient de publier, à Londres, une étude intitulée *le Théâtre français sous Louis XV*.

— La publication de la *Grammaire basque* de M. Van Eys est malheureusement retardée par la mauvaise santé de l'auteur. C'est un travail beaucoup plus complet que tout ce qui l'a précédé, renfermant des vues neuves et des éclaircissements sur les points les plus obscurs de la grammaire de cette langue.

— M. William Nevius va mettre sous presse un savant ouvrage sur les rapports entre le Saint-Siège et l'Irlande. Il se propose de montrer la prudence de la cour de Rome dans l'appui qu'elle donna, d'abord aux Danois, puis aux Normands conquérants de l'Irlande. On trouve dans ce livre plusieurs documents pontificaux d'une grande importance, extraits du grand ouvrage du P. Theiner : *Monumenta vetera Hibernorum*.

— On vient de trouver près d'Albert, arrondissement de Péronne (Somme), environ cinq mille quatre cents pièces de monnaies françaises en argent, remontant au règne de Louis VI (1108-1137). Cette découverte comprend les variétés suivantes : Louis VI, frappé pour Montreuil; Gui d'Abbeville; Eustache de Boulogne; Anschaire, abbé de Corbie; Amiens, Amilianis, pax civibus tuis; Thibaut de Champagne; Gauthier et Burcar, évêques de Meaux. Puis, enfin, une pièce du plus grand intérêt au point de vue de l'histoire monétaire de la Picardie; c'est un denier jusqu'alors complétement inconnu, frappé pour *Ancre*, aujourd'hui *Albert*, et portant pour légende : INCANSIS.

— Nous voyons, dans les journaux allemands, que la direction des archives, à Berlin, va faire publier, dans l'intérêt des études historiques, les anciens diplômes et chartes se rapportant à l'empire d'Allemagne. La collection comprendra quatre cents fac-simile photographiques des principales pièces, du huitième au seizième siècle. Le directeur des archives prussiennes aura la surveillance de la publication, dont les frais sont évalués à quatre-vingt mille marks (le mark allemand vaut 1 fr. 25). Des exemplaires en seront distribués à toutes les bibliothèques d'universités en Allemagne.

— M. Paul Siegwart vient de traduire en français l'*Histoire de Gustave-Adolphe* de Gförer; l'ouvrage est sous presse.

— M. Félix Liebrecht, dont les savants articles sont si connus, si appréciés, s'est décidé à former un recueil des nombreux travaux qu'il a publiés dans les périodiques allemands les plus estimés. On trouvera là de bien précieuses appréciations sur la littérature du moyen âge et la littérature populaire.

— On vient de publier, à Saintes, sous ce titre : *la Duchesse de Berry, 13 juillet 1828*, deux lettres de la marquise de Lage de Volude au comte de B. d'A., et des fragments d'une lettre anonyme. Ces documents, relatifs à une réception officielle en province pendant la Restauration, jettent un jour intéressant sur la vie de province à cette époque.

Publications nouvelles.— *Abrégé à l'usage de toutes les personnes pieuses des conférences aux mères chrétiennes*, par Mgr Charles Gay (in-12, Poitiers, Oudin). — *Les Étoiles*, par A. Secchi (2 vol. in-8, Germer-Baillière). — *L'Ozone*, (in-12, Gauthier-Villars). — *L'Idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France*, par Alf. Fouillée (in-12, Hachette). — *Cours élémentaire sur le Droit criminel*, par J. Lefort (in-8, Thorin). — *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, par F. Buisson (deuxième série, 1re partie, feuilles 11 à 20, in-8, Hachette). — *Connais-toi toi-même, notions de physiologie*, par Louis Figuier (in-8, Hachette). — *Le Socialisme contemporain*, par l'abbé Winterer (gr. in-18, Palmé). — *Le Pessimisme au dix-neuvième siècle*, par E. Caro (in-18, Hachette). — Surius. *Historiæ seu vitæ sanctorum* (vol. IX, september, in-8, Torino, P. Marietti). — *Histoire de sainte Angèle Mérici et de tout l'ordre des Ursulines*, par l'abbé V. Postel (2 vol. in-8, Poussielgue). — *Les Miracles organisés* (in-12, Gauthier-Villars). — *Œuvres de Sidoine Apollinaire*, texte latin, par Eug. Baret (in-8, Thorin). — *Camoëns et les Lusiades*, par Cl. Lamarre (in-8, Didier). — *La Littérature allemande dans les temps modernes*, par Ferdinand Loise (in-8, Sandoz). — *Esquisses et croquis parisiens*, par Bernadille (deuxième série, in-18, Pion). — *Pie VI dans les prisons du Dauphiné*, par A. de Franclieu (in-12, Grenoble, A. Cote; Paris, Vic). — *Étude sur Jérôme Savonarole, des Frères prêcheurs, d'après de nouveaux documents*, par le R. P. Emmanuel-Ceslas Bayonne (in-18, Poussielgue). — *Histoire des États-Unis*, par Fr. Nolte (2 vol. in-8, Didier). — *Paris et le radicalisme*, par Rames (in-12, Picard). — *Le Trait d'union*. Proverbe, par le P. L. Bailly, S. J. (in-18, Leguicheux-Gallienne, au Mans). — *Le Livre d'heures*. Proverbes, par le même (id., id.). — *Vie du serviteur de Marie, L. E. Cestas, fondateur de N.-D. du Refuge* (diocèse de Bayonne), par M. l'abbé Ed. Puyol (in-8, Bayonne, imp. Largentière. — *La Science sans Dieu*. Conférences. Nouvelle série, par le R. P. Didon (in-12, Didier). — *Eugène Boré, quinzième supérieur de la Congrégation de la Mission*; notice biographique suivie d'extraits de son journal et de sa correspondance (in-8, Josse). — *La Médaille miraculeuse, son origine, son histoire, et biographie de la sœur Catherine Labouré*, par un prêtre de la Mission. Édition populaire (in-18, Josse). Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Duns Scot. — Existe-il une thèse de doctorat ou une ample biographie sur le franciscain Duns Scot, surnommé le docteur subtil, qui vivait vers la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, de 1250 à 1330 environ ?

L'abbé D....

Dante. — Un de nos confrères, M. l'abbé D..., de Toulon, nous demande si quelques livres ont échappé aux recherches que M. Chevalier a données sur Dante, ou si, depuis la publication du *Répertoire des sources historiques*, il a paru de nouveaux travaux sur le poète florentin. Nous indiquerons comme appartenant à cette catégorie *Della visione di Dante*, par G. Setti. (*Propugnatore*), 1878, p. 27); — *Il paradiso di Dante* (même recueil, p. 297); — *Della sintaxi e dello stile dei predecessori di Dante*, par Mattei (Trieste, Lloyd). TH. P.

Bibliographie des ouvrages sur l'Eucharistie, la Messe et le Sacré-Cœur. — On demande la bibliographie des ouvrages qui traitent de l'Eucharistie, de la sainte Messe et du culte du Sacré-Cœur. Comme pour les ouvrages contemporains français, on a une source de renseignements facile à consulter dans la *Bibliographie de la France*, il faudrait se borner aux ouvrages antérieurs à 1800. V. D.

Nota. Les indications seront transmises directement à notre correspondant par la rédaction du *Polybiblion*.

Lieu de l'apparition du Labarum. — Quels ouvrages consulter sur la question du lieu où Constantin vit le Labarum? D. R.

Indulgentiæ pro ponte ædificando. — Des indulgences papales ou épiscopales pour la construction des ponts existent-elles en France, comme il en existe en Allemagne et en Angleterre ? La France doit en avoir, et même en grand nombre : on en voudrait l'indication, ou tout au moins l'indication des sources à consulter pour les connaître. D' PALK,

curé de Mombach, près Mayence.

La Ligue de l'enseignement. — Je voudrais avoir la liste aussi complète que possible des publications éditées en France *par, sur, pour ou contre la Ligue de l'enseignement*. Je demande également communication des comptes rendus ou bulletins publiés par les Cercles ou groupes pour la cause de la Ligue en province. Prière de les envoyer rue de Grenelle, 35, à l'adresse de M. J. de M. J. DE M.

Cayenne. — Quels ouvrages, articles de dictionnaire ou de monographie consulter, au point de vue hygiénique, industriel et commercial de Cayenne. B.

RÉPONSES.

L'Ingénieur Génuyt (XXIII, page 380.) — Il existe, à Langres (Haute-Marne), une famille Génuyt fort ancienne et qui, avant la révolution, possédait, à titre de bénéfice, une chapelle au village de Coiffy. Ses armes sont d'azur au gland d'or. Elle est actuellement représentée par M. Génuyt de Beaulieu, âgé de quatre-vingts ans, dont le petit-fils a été décoré en 1871, au combat de Champigny, et par M. Gabriel Génuyt, ancien président du tribunal civil de Langres, chevalier de la Légion d'honneur, âgé de soixante-dix-sept ans. Il n'a qu'une fille unique, veuve du comte de Saint-Germain. A. DE B.

Erratum. — Le *Polybiblion* a parlé (XXIII, 284) de la 2e édition du livre intitulé *Arredi ed Anni di Sinibaldo Fieschi*, de M. Antonio MANNO, et non MENNO, comme une erreur typographique nous a fait écrire. Nous nous empressons de rectifier cette erreur.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMP. J. MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

1. *Die lateinischen Bibelübersetzungen vor Hieronymus und die Itala des Augustinus* (Les Traductions latines de la Bible avant saint Jérôme et l'Italique de saint Augustin). *Ein Beitrag zur Geschichte der heiligen Schrift*, von L. Ziegler. Munich, Th. Riedel, 1879, in-4 de 135 p. Prix : 18 fr. 75. — 2. *Heidenthum und Offenbarung* (Paganisme et révélation). *Religionsgeschichtliche Studien über die Berührungspunkte der ältesten heiligen Schriften der Inder, Perser, Babylonier, Assyrer und Aegypter mit der Bibel*, auf Grund der neuesten Forschungen. Von Dr Engelbert Lorenz Fischer. Mayence, Fr. Kirchheim, 1878, in-8 de xix-343 p. Prix : 7 fr. 50. — 3. *Die religiösen Alterthümer der Bibel* (Les Antiquités religieuses de la Bible). Leitfaden für akademische Vorlesungen und zum Selbstunterricht. Bearbeitet von Dr Bernh. Schäfer, ausser-ordentl. Professor der Exegese an der königl. Akademie zu Münster. Mit einer Figurentafel. Münster, Theissing, 1878, in-8 de x-208 p. Prix : 3 fr. 75. — 4. *Kurzgefasste Einleitung in die heiligen Schriften alten und neuen Testamentes* (Introduction abrégée à l'Ancien et au Nouveau Testament). Zugleich ein Hülfsmittel für kursorische Schriftlektüre. Für höhere Schulen und gebildete Schriftleser insgemein bearbeitet von Dr F. W. Weber, Pfarrer. Fünfte, durchgesehene Auflage. Nördlingen, Beck, 1878, in-8 de iv-362 p. Prix : 4 fr. 50. — 5. *Einleitung in das Alte Testament* (Introduction à l'Ancien Testament). Von Friedrich Bleek. Herausgegeben von Johannes Bleek und Adolf Kamphausen. Vierte Auflage nach der von A. Kamphausen besorgten dritten, bearbeitet von J. Wellhausen, Prof. des Theol. Berlin, Reimer, 1878, in-8 de viii-662 p. Prix : 13 fr. 25. — 6. *Geschichte Israels* (Histoire d'Israël). Von J. Wellhausen. In zwei Bänden. Erster Band. Berlin, Reimer, 1878, in-8 de viii-442 p. Prix : 7 fr. 50. — 7. *Die Entstehung der Hebräer, Juden wie Israeliten, des Christenthums und des Islams* (Origine des Hébreux, Juifs et Israélites, du christianisme et de l'islamisme). Nach aegyptischen, griechischen, assyrisch-babylonischen, hebräischen und arabischen Quellen historisch-ethnologisch dargestellt, von Wilhelm Obermüller. Vienne, A. Eurich, 1878, in-8 de viii-256 p. — 8. *Entwickelungsgeschichte der Vorstellungen vom Zustande nach dem Tode* (Histoire du développement des idées sur l'état qui suit la mort). Auf Grund vergleichender Religionsforschung dargestellt von Edmund Spiess, der Philosophie Doctor, der Theologie Licentiat und Privatdocent an der Universität Iena. Iena, Costenoble, 1877, gr. in-8 de xvi-615 p. — 9. *The Thalmud*, by Joseph Barclay, LL. D. Rector of Stapleford, Herts. With illustrations and plan of the Temple. Londres, John Murray, 1878, in-8 de xii-389 p. — 10. *Bibbia, Fede, Scienza, Annuario biblico* del canonico Francesco Miglior. Volume IV. Modène, Tipografia Pontificia, 1877, in-8 de 277 p. Prix : 3 fr. pour les souscripteurs, 5 fr. pour les non-souscripteurs. — 11. *La Chronologie de la Genèse*, par J. Oppert. Paris, E. Leroux, 1878, in-8 de 20 p. Prix : 1 fr. 50. — 12. *Keilinschriften und Geschichtsforschung* (Les inscriptions cunéiformes et les recherches historiques). *Ein Beitrag zur monumentalen Geographie, Geschichte und Chronologie der Assyrer*. Von Eberhard Schrader. Mit einer Karte. Giessen, J. Ricker, 1878, in-8 de viii-556 p. Prix : 19 fr. — 13. *Prophéties messianiques. Les Prophéties contenues dans les deux premiers livres des Rois*, avec une introduction sur les types ou figures de la Bible, par Mgr Meignan, évêque de Châlons. Paris, Palmé, 1878, in-8 de lxxv et 224 p. Prix : 6 fr. — 14. *Etude biblique. La découverte de la Loi et la théorie du coup d'Etat*, d'après les derniers travaux, par M. l'abbé A. Deschamps, vicaire général de Châlons. Paris, Palmé, 1878, in-8 de 61 p. — 15. *Psalliite sapienter. Psalliret weise! Erklärung der Psalmen im Geiste des betrachtenden Gebets und der Liturgie. Dem Klerus und Volk* gewidmet von Dr Maurus Wolter, O. S. B., Abt von Saint-Martin zu Beuron. Dritter Band. Psalm lxxii-c. Fribourg en Brisgau, Herder, 1878, in-8 de 567 p. Prix : 7 fr. 50. — 16. *La Sainte Bible*, texte de la Vulgate, traduction française en regard avec commentaires théologiques, moraux, historiques, etc., rédigés d'après les meilleurs travaux anciens et contemporains. *Les Prophètes, Isaïe*, introduction critique et com-

mentaires, par M. l'abbé TROCHON, prêtre du diocèse de Coutances, docteur en théologie. Traduction française par M. l'abbé BAYLE. Paris, Lethielleux, 1878, gr. in-8 de 300 p. Prix : 6 fr. 60, pour les souscripteurs, 4 fr. 40. — 17 *Joel ben Pethuel propheta*. Commentatus est J. A. KARLE, Phil. Dr et quondam in Gymnasio ad Fontes Danubii Professor. Leipzig. Hinrichs, 1877, in-8 de 77 p. Prix : 4 fr. 75. — 18. *Die alttestamentliche Weisheit und der Logos der judisch-alexandrinischen Philosophie* auf historicher Grundlage in Vergleich gesetzte (La Sagesse dans l'Ancien Testament et le Logos dans la philosophie judéo-alexandrine) von Dr Theol. FRANZ KLASEN. Beitrag zur Christologie. Fribourg en Brisgau, Herder, 1878, in-8 de VI-87 p. Prix : 2 fr. 25. — 19. *Synopsis Evangelica ex quatuor Evangeliis ordine chronologico concinnavit, brevi commentario illustravit, ad antiquos testes recensuit*, C. DE TISCHENDORF. Editio quarta emendata. Leipzig, H. Mendelssohn, 1878, in-8 de LX et 184 p. — 20. *La Galilée, feuillets détachés d'un carnet de voyage*, par ATH. COQUEREL fils, pasteur aumônier, avec un portrait. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1878, in-12 de 101 p. Prix : 2 fr. 50. — 21. *Jésus et les Evangiles*, par J. SOURY. Paris, Charpentier, 1878, in-12 de 191 p. Prix : 3 fr. 50. — 22. *La Question synoptique, Essai sur les rapports et l'origine des trois premiers évangiles canoniques*, par G. MEYER, licencié en théologie. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1878, gr. in-8 de 116 p. Prix : 3 fr. — 23. *Evangelium nach Johannes* überzetz und erklärt von Dr D. B. VON HANEBERG, Bischof von Speyer, redigirt und ergäntz, mit dem Bildnisse und einem Lebensumrisse des Verfassers verschen und herausgegeben von Dr P. SCHEGG, Prof. der Theol. an der Universität München. Erster Band, I-IX. Munich, E. Stahl, 1878, in-8 de CCL et 642 p. — 24. *The heathen World and S. Paul. S. Paul in Greece*, by Rev. G. S. DAVIES, M. A. Charterhouse, Godalming. Londres, Society for promoting Christian Knowledge (sans date), in-16 de 188 p. Prix : 2 fr. 50. — 25. *S. Paul in Asia Minor and at the Syrian Antioch*, by E. H. PLUMPTRE, Prof. of New Testament exegesis in King's College, London. Londres, même librairie (sans date), in-16 de 190 p. Prix : 2 fr. 50. — 26. *Commentaire de l'Épître de saint Paul aux Romains*, par A. F. MAUNOURY, ch. hon., professeur au petit séminaire de Séez. Paris, Bloud et Barral, 1879, in-8 de XIX-419 p. Prix : 5 fr. — 27. *L'Apocalypse expliquée par l'histoire*, par le Rév. J. B. L'HOTE, anciennement curé de Villefavard, aujourd'hui missionnaire évangélique. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877, in-12 de 591 p. 4 fr. 50. — 28. *L'Apocalypse et l'histoire*, par G. ROSSELET, pasteur. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1878, t. Ier, in-8 de 277 p. Prix : 4 fr. 50. — 29. *Les Origines du christianisme*, par Mgr GINOULHIAC, archevêque de Lyon. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1878, 2 in-8 de LXXI-280 et 326 p. Prix : 10 fr.

1. — Le *Polybiblion* a raconté (t. XVII, p. 385) comment de précieux feuillets de parchemin de l'ancienne bibliothèque du chapitre de Frisingen, contenant des fragments de la version italique de la Bible, avaient été retrouvés, servant de couvertures à d'autres manuscrits, par M. J. A. Schmeller, et publiés par M. L. Ziegler. Le nombre des feuillets retrouvés d'abord était de huit ; il est aujourd'hui de 21 de plus. M. Ziegler publie, comme introduction aux morceaux retrouvés, un travail remarquable : *les Traductions latines avant saint Jérôme*, dans lequel il s'occupe d'une question importante toute à la fois pour l'histoire de l'Église et pour l'exégèse, mais fort débattue entre les savants, celle de savoir si, avant la publication de notre Vulgate actuelle, il existait une seule ou plusieurs versions latines de la Bible. M. Ziegler se prononce pour la pluralité des versions, et il en donne des preuves très-fortes.

Le besoin d'instruire les fidèles obligea de bonne heure à traduire la Bible en latin. Comme beaucoup de mots manquaient dans la langue classique, pour rendre les idées chrétiennes, on les emprunta au langage du peuple, pour qui l'on faisait la traduction. Le latin de Cicéron n'avait même pas de mot pour rendre *Sauveur*. « Sotera *inscriptum vidi Syracusis*, dit le grand orateur, *in Verr.* 2, 63 ; *hoc quantum est ?*

ita magnum, ut latine uno verbo exprimi non possit; is est nimirum Soter, qui salutem dedit.» La périphrase *qui salutem dedit* fut exprimée en un seul mot : *Salvator*. Ce qui faisait dire à saint Augustin : « Salvare *et* Salvator *non fuerunt hæc latina, antequam veniret Salvator, quando ad latinos venit et hæc latina fecit.* » L'amour de la langue populaire simple, sans artifice de rhétorique, est d'ailleurs un trait général des auteurs ecclésiastiques latins, qui se distinguent par là des Pères grecs, la plupart plus soigneux de leur style.

Cette recherche de l'expression populaire donna un caractère commun à toutes les premières versions latines de la Bible. Ce qui acheva de les rendre semblables, c'est que tous les traducteurs s'attachèrent à rendre le grec le plus littéralement possible et mot par mot. Cette ressemblance, jointe à la rareté des fragments de traductions diverses, a porté des critiques comme le cardinal Wiseman, à soutenir qu'il n'existait, avant saint Jérôme, qu'une seule Bible latine. Plusieurs Pères latins, entre autres saint Augustin, dont M. Ziegler rapporte les témoignages, page 4-18, attestaient la pluralité des traductions, et ce n'était qu'en donnant un sens forcé à leurs textes qu'on pouvait leur faire signifier autre chose; l'auteur prouve par les faits qu'il faut entendre les paroles de l'évêque d'Hippone et des autres dans leur sens naturel.

M. Ziegler ne résout pas seulement le problème du nombre des traductions latines de la Bible ; il en résout un autre non moins important et non moins débattu. Pourquoi la plus célèbre des anciennes versions latines s'appelait-elle *italique?* Parce que saint Augustin l'avait apportée d'Italie. Celle dont il se sert ordinairement n'est pas la même que celle dont s'étaient servis Tertullien et saint Cyprien; elle est la même que celle dont se servent la plupart des auteurs ecclésiastiques d'Italie. La version italique ne tire donc pas son origine de l'Afrique, comme on l'a souvent soutenu. Une conséquence à tirer de ces faits, c'est qu'on ne doit plus appeler du nom commun d'italique les versions antérieures à saint Jérôme, puisqu'elles sont de nature et d'origine diverses; ce nom doit être réservé à la version dont se servait saint Augustin et dont les fragments ont été retrouvés dans les feuillets provenant de la bibliothèque de Frisingen.

M. Ziegler, par ce remarquable travail, dans lequel la solidité de la critique égale l'étendue de l'érudition, a bien mérité de l'exégèse.

2. — A une époque comme la nôtre, où l'étude comparée des religions prend une grande importance et où cette étude est presque toujours hostile au christianisme, il est très-désirable que les catholiques ne désertent point cette partie du champ scientifique, mais, au contraire, y fassent briller la lumière. Le Dr Fischer a donc rendu un véritable service à l'Église en recueillant les documents propres à

éclaircir les rapports de la Bible avec les traditions religieuses des Indiens, des Perses, des Babyloniens, des Assyriens et des Égyptiens. Il eût été plus logique, ce nous semble, de suivre un ordre inverse à celui que l'auteur a adopté et de placer les Hindous et les Perses à la fin au lieu de les mettre au commencement, mais c'est là heureusement un fait sans grande conséquence, qui n'enlève rien à la valeur de l'ouvrage. M. Fischer nous montre successivement comment s'est développée la mythologie hindoue par rapport au monothéisme primitif et quelles étaient les croyances védiques concernant l'origine du monde, le premier homme, la tentation, la chute, l'état de l'homme après la mort.

Il fait un travail semblable pour les Perses, d'après l'Avesta, pour les Chaldéo-Assyriens et les Égyptiens d'après les découvertes modernes, en ayant soin de reproduire la traduction des monuments originaux. Ce livre obtient un grand succès en Allemagne, et il en est digne. On pourrait y relever quelques inexactitudes de détail ; nous nous bornerons à reprocher à l'auteur d'avoir accordé trop de confiance aux travaux d'Uhlemann et de Seyfftarh, dont les conclusions doivent être assez notablement modifiées d'après les résultats obtenus par les égyptologues contemporains.

3. — Les *Antiquités religieuses de la Bible*, par le Dr Schæfer, ont reçu, dans toute la presse allemande, le plus favorable accueil. L'unanimité des éloges qui leur ont été décernés par les critiques les plus divers est une preuve incontestable de leur valeur. M. Schæfer s'est proposé de donner un résumé substantiel de tout ce que nous savons sur les antiquités religieuses des Hébreux ; il a, par là même, évité d'exposer les opinions diverses des savants et s'est borné ordinairement à faire connaître ce qui lui paraissait le mieux fondé. C'était bien la méthode à suivre dans un livre qui n'est pas destiné exclusivement aux lecteurs privés, mais a été aussi composé pour servir de texte dans l'enseignement.

Le plan de l'auteur est simple et naturel. Il s'occupe successivement, après une courte introduction : 1° Des lieux sacrés ; 2° Des personnes : les lévites, les prêtres, le grand-prêtre ; 3° Du culte en lui-même : le sacrifice en général, les sacrifices sanglants et non sanglants, les sacrifices extraordinaires, les purifications et les autres cérémonies religieuses ; 4° Du calendrier israélite : le sabbat, les fêtes, etc. Un appendice s'occupe des sectes religieuses et des dieux chananéens, assyriens, babyloniens, des superstitions, etc.

Le Dr Schæfer ne se contente pas de faire connaître, pour ainsi dire matériellement, les sujets qu'il traite, il en indique aussi le sens symbolique, pour montrer dans la loi ancienne la préparation de la loi nouvelle. Un rationaliste allemand, M. Baudissin, a reconnu lui-même

la justesse des rapprochements établis par l'auteur des *Alterthümer* entre le culte mosaïque et le culte catholique.

On peut reprocher quelques lacunes au livre du Dr Schæfer ; la bibliographie, en particulier, est bien maigre ; mais ce travail, écrit avec clarté et précision, n'en est pas moins très-recommandable pour la doctrine, pour le fond et pour la forme.

4. — M. Weber a écrit une *Introduction abrégée à l'Ancien et au Nouveau Testament* qui a atteint sa cinquième édition. Elle est composée dans le sens des protestants conservateurs. L'auteur cite volontiers les Pères de l'Église. Son ouvrage est très-substantiel, et nous croyons que ce qui en a fait surtout le succès, ce sont les analyses succinctes et bien réussies de chacun des livres de la Bible. Il donne très-peu de place à l'Introduction générale ; il s'occupe surtout de faire connaître le contenu de chaque livre, l'auteur qui l'a composé, quand cela est possible, l'occasion et le but qu'il s'est proposé. M. Weber n'entre dans aucune discussion philologique ou critique, il néglige même complétement la bibliographie ; il est purement et simplement didactique. C'est de la science condensée, claire et précise. Son manuel contient la synopse des quatre Évangiles, d'après Tischendorf. Nous aurons à parler plus loin de l'œuvre de ce dernier. M. Weber donne également un tableau très-commode de l'histoire apostolique, depuis l'ascension de Notre-Seigneur jusqu'à la mort de l'apôtre saint Jean. Dans l'étude des petits prophètes et des Épîtres de saint Paul, il suit, non pas l'ordre actuel de ces écrits dans nos Bibles, mais l'ordre chronologique.

5. — L'*Introduction à l'Ancien Testament*, de Bleek (1793-1859), est le livre de ce genre le plus répandu aujourd'hui en Allemagne. C'est une œuvre posthume, dont les trois premières éditions ont été publiées par M. Kamphausen, sans toucher au texte de l'auteur. Ce texte a été remanié, pour la quatrième édition, par le professeur Welhausen, M. Kamphausen n'ayant pas voulu lui-même entreprendre ce travail fort considérable ; mais tous les changements nouveaux sont indiqués avec soin.

L'*Introduction* est partagée en six sections : 1° Le Pentateuque et Josué ; 2° les livres historiques ; 3° les livres prophétiques ; 4° les livres poétiques ; 5° l'histoire du canon ; 6° l'histoire du texte de l'Ancien Testament. Elle ne s'occupe pas des livres deutérocanoniques.

Ceux qui désirent connaître l'état actuel de la critique de l'Ancien Testament en Allemagne ne sauraient trouver un livre plus propre à les bien renseigner. Rien n'est oublié dans ce travail, où est condensée une vaste érudition. On n'a qu'un reproche à lui faire, mais il est grave. Quoiqu'il ait voulu éviter les excès du rationalisme, le rédacteur en

a beaucoup trop gardé encore. Toutes les questions d'origine sont traitées, non pas d'après des données sûres, mais d'après des hypothèses plus ou moins subjectives. Là où l'*Einleitung in das alte Testament* peut rendre de grands services pour l'étude des livres saints, c'est dans l'analyse qu'elle fait de quelques-uns, par exemple, des Psaumes. L'histoire du texte de l'Ancien Testament contient aussi des renseignements précieux et fort utiles à connaître. — Nous avons rendu compte (t. XVI, p. 103) de la 3e édition de l'*Introduction au Nouveau Testament* du Dr F. Bleek.

6. — M. Wellhausen, l'éditeur de la quatrième édition de l'*Introduction de l'Ancien Testament* de Bleek, a publié, en même temps que cette *Introduction*, le premier volume d'une *Histoire d'Israël*. Son œuvre n'est pas une histoire dans le sens ordinaire du mot, c'est la dissection des livres historiques de l'Ancien Testament, et la recherche des sources supposées de ces livres dans leur état actuel. C'est donc un travail d'analyse minutieuse et subtile, dans lequel l'auteur fait de bonnes observations, pour réfuter les rationalistes qui ne pensent pas comme lui, mais dans lequel il tire lui-même des conclusions fausses. Ce premier volume contient la critique de l'Hexateuque, c'est-à-dire des cinq livres de Moïse et du livre de Josué, et celle des Juges, des Paralipomènes, des livres de Samuel et des Rois.

7. — M. Obermüller s'est spécialement occupé de l'origine des peuples. Dans des ouvrages antérieurs, il a recherché l'origine des Slaves, des Magyars, des Basques, des Saxons, etc. Il vient de se tourner du côté des Hébreux, et il arrive à des conclusions étranges dans son livre sur l'*Origine des Hébreux, Juifs et Israélites*. D'après lui, le peuple hébreu se compose d'une sorte de ramassis de tribus diverses, de provenance très-bizarre : la tribu de Ruben vient des Raphaïm, celle de Siméon des Samsumim, celle de Juda des prisonniers Aah-mu ; celle d'Issachar, du sud de la mer Morte, des Iduméens ; celle de Zabulon, des Madianites ; Dan est le nom des Danois orientaux ; Lévi indique une origine libyenne, etc. Il est difficile de faire fi avec plus de sans-façon des documents historiques. L'auteur a de l'érudition, mais il en abuse. Il fait tout reposer sur des rapprochements arbitraires, et des étymologies qui n'ont aucun fondement philologique : elles consistent seulement dans des ressemblances de son, exactement comme les étymologies imaginaires, que proposaient les esprits inventifs avant qu'on eût tracé les règles de la grammaire comparée.

8. — La question concernant les croyances des Hébreux, sur l'état de l'homme après la mort, est depuis longtemps fort débattue. Le Dr Spiess l'a étudiée dans son ensemble, non pas seulement en Palestine, mais aussi chez les peuplades sauvages, en Égypte, en Chine,

dans l'Inde, dans l'Iran, en Grèce, chez les Romains, les Druides et les Celtes, les Germains, les Scandinaves et les Mahométans. Avant d'entrer dans l'exposé des croyances de ces divers peuples, il examine quelle idée on s'est faite de la nature, de l'origine et de la destinée de l'âme ; il fait l'histoire de la mort, de l'ensevelissement et de la symbolique des tombeaux, il expose enfin les preuves de l'existence de la vie future. En ce qui touche aux idées des Hébreux sur l'état de l'âme après la mort, il distingue, à la suite d'Oehler, trois périodes, le mosaïsme, le prophétisme et l'hébraïsme. Dans le mosaïsme, il constate une distinction très-marquée entre le tombeau et le séjour des âmes, appelé dans le Pentateuque, le *Scheôl*. Du temps des prophètes, cette distinction est plus évidente encore, et l'on voit poindre l'idée de la rémunération dans une autre vie et de la résurrection des corps, d'une manière plus ou moins claire. Après la captivité, toutes ces croyances sont énoncées avec assez de précision et de clarté. Le livre du Dr Spiess est une véritable mine de matériaux précieux. On y trouve tous les renseignements, que l'on peut désirer sur le sujet qu'il traite. Chaque chapitre est accompagné de la bibliographie complète de la matière. Si l'exposition n'est pas toujours aussi nette qu'on pourrait le désirer, parce que l'érudition de l'auteur n'est pas suffisamment dissimulée, et parce que ses matériaux ne sont pas toujours assez triturés, on ne peut du moins lui reprocher de n'avoir pas envisagé tous les côtés de la question. Ce qu'on doit lui reprocher, c'est de n'être pas, hélas ! complétement croyant. Il se prétend chrétien, et il affirme que la conclusion qui résulte de ses recherches, c'est la confirmation de la foi chrétienne à l'immortalité de l'âme et à la rétribution des œuvres; mais il n'en prétend pas moins faire honneur de cette croyance à la raison, et en expliquer le développement par un progrès naturel. Chez les Juifs eux-mêmes, la révélation ne joue aucun rôle ; les idées sur l'immortalité et sur l'état de l'âme après la mort se développent par l'effet du temps et par l'influence du contact d'Israël avec les autres peuples. Si l'érudition de M. Spiess est vaste et étendue, sa théologie, quoi qu'il assure, n'est pas chrétienne.

9. — La volumineuse collection du Talmud contient beaucoup de longueurs et d'inutilités, sans parler des fables qui y abondent, mais on y rencontre aussi beaucoup de renseignements précieux pour l'exégèse biblique et en particulier pour l'intelligence du Nouveau Testament. Mais comment aller les y cueillir ? La langue dans laquelle il est écrit en rend l'étude impossible au plus grand nombre et il n'en existe pas de traduction complète. Cette traduction existerait-elle, la lecture en serait fastidieuse; qui, à l'exception des Juifs, aurait le courage de parcourir jusqu'au bout ces traités remplis de digressions, pleins de futilités, écrits sans ordre et sans méthode

et en-dehors de toutes nos habitudes de composition ? Il ne reste donc qu'un moyen de tirer profit du Talmud, c'est d'en faire des extraits. On peut les faire de deux manières, soit en y puisant les passages isolés, utiles pour l'interprétation des Livres saints, soit en traduisant les traités les plus importants pour la Bible. C'est ce dernier parti qu'a adopté M. Barclay, et avec raison, parce que des morceaux détachés auraient souvent donné une fausse idée des choses au lecteur, tandis que des traités complets nous présentent la véritable couleur des objets. Le traducteur a passé dix années en Palestine, il y a consulté les rabbins les plus renommés sur le sens de quelques passages obscurs, et c'est même à Jérusalem, si nous ne nous trompons point, qu'il a publié ses premiers essais de version. Il a choisi naturellement, pour atteindre son but d'*illustrer* la Bible, les traités qui étaient les plus riches en renseignements bibliques et en particulier ceux qui étaient les plus propres à nous faire connaître l'état des esprits en Judée à l'époque de Notre-Seigneur, puisque le Nouveau Testament est plein d'allusions à cette société qui nous apparaît dans le Talmud. Quoique ces traités choisis soient surtout utiles pour l'intelligence des Évangiles, ils éclaircissent aussi plusieurs pages de l'Ancien Testament, par exemple, celles qui se rapportent au Tabernacle et au Temple. Cela est si vrai que M. James Fergusson, le savant architecte anglais, dans l'ouvrage qu'il a publié, il y a quelques mois, à Londres, *the Temples of the Jews*, y a réimprimé en entier le traité des *Mesures*, en empruntant la traduction de M. Barclay.

M. Barclay a mis en tête de son livre une introduction, dans laquelle il analyse le Talmud, en raconte l'histoire, en fait connaître la doctrine, etc. Il donne ensuite la traduction de dix-huit traités qu'il a choisis parmi les plus utiles, en écartant ceux qui seraient trop longs ou fastidieux. Le texte de la Mischna est accompagné des explications tirées de la Ghemara et d'autres sources. Le dix-huitième traité sur le Tabernacle est emprunté au Bereitha. La traduction est aussi littérale que possible, mais écrite de manière à être d'une lecture facile. Un appendice contient des notes importantes sur le Judaïsme moderne, sur le calendrier juif, sur le plan du temple, sur le tabernacle. Une table alphabétique des matières rend les recherches faciles dans le corps de l'ouvrage. Plusieurs illustrations sont destinées à éclaircir le texte. M. Barclay a rendu un grand service à l'exégèse biblique par la publication de ces traités, judicieusement choisis, et bien traduits et expliqués.

10. — Nous avons fait connaître (t. XXII, p. 97) les trois premiers volumes de Mgr Miglior, *Bibbia, Fede, Scienza*. Il a continué ses études sur la Genèse dans un quatrième volume, dans lequel il s'occupe de l'état moral du monde à l'époque de Noé et surtout du déluge. A

propos de Noé et à l'occasion de la mort de Pie IX, il établit un parallèle entre ces deux personnages; à l'occasion de la bénédiction donnée par Dieu aux animaux, à leur sortie de l'arche, il fait une conférence sur le célibat ecclésiastique. Il étudie ensuite l'arc-en-ciel; Noé plantant la vigne; la table ethnographique de la Genèse; la tour de Babel et la confusion des langues. Ce quatrième volume est écrit d'après le même plan et de la même manière que les trois précédents.

11. — M. Oppert s'est beaucoup occupé de la chronologie de l'Ancien Testament. Il a publié, en 1878, un travail sur la chronologie de la Genèse, comparée à la chronologie chaldéenne. D'après lui, pour la création, les sept jours bibliques correspondent aux 168 myriades d'années chaldéennes. La semaine contenait 168 heures, chaque heure biblique équivaut à 10,000 ans et chaque jour à 240,000 ans chaldéens. Les 1,656 ans d'Adam au déluge font 86,400 semaines correspondant aux 86,400 lustres chaldéens (ou 86,400 × 5 = 432,000 ans), etc. Ces calculs nous semblent plus ingénieux encore que solides, et l'on ne voit pas clairement en quoi ils peuvent élucider la chronologie primitive. La conclusion qu'en tire M. Oppert, c'est que les deux traditions chronologiques de la Bible hébraïque et des Septante remontent aux Chaldéens. Nous ne voyons nulle part la preuve que, là où l'on compte en Judée une semaine, on compte en Chaldée cinq ans ou un lustre.

12. — M. Schrader est le plus savant assyriologue et l'un des plus habiles critiques de l'Allemagne. L'exégète ne peut accepter tous ses jugements, parce qu'il n'a pas pour la Bible tout le respect qui lui est si légitimement dû, mais on rencontre dans ses écrits une foule de documents et de renseignements précieux pour l'étude de nos Livres saints. Le dernier ouvrage qu'il a publié, *Les Inscriptions cunéiformes et les recherches historiques*, est une réponse aux attaques de M. de Gutschmidt contre les assyriologues. C'est une œuvre faite de main de maître. L'auteur y traite quelques questions qui ne se rapportent pas directement à l'Ancien Testament, mais la plupart éclaircissent l'histoire sainte, surtout celle des rois de Juda et d'Israël et les écrits des prophètes. Sans entrer dans les détails, ce qui nous mènerait trop loin, signalons les études sur Ur des Chaldéens, le Sephârad du prophète Abdias, Achab, Benhadad, Azarias, roi de Juda, Phul et Tiglathphalasar, etc. Le livre de M. Schrader est accompagné d'une carte et d'une table alphabétique des matières. Il est indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'exégèse de l'Ancien Testament ou de l'histoire de l'Orient.

13. — Mgr Meignan, alors professeur à la Sorbonne, a commencé en 1856, la publication d'un travail important, l'explication des *Prophéties messianiques*. Le premier volume contient les prophéties du Pentateuque. Après un délai de vingt-deux ans, Mgr l'évêque de Châlons ré-

pond enfin aux vœux de tous les amis des saintes Lettres en leur donnant la suite de ses études. Le nouveau volume qu'il vient de faire paraître renferme les prophéties contenues dans les deux premiers livres des Rois, c'est-à-dire dans le cantique d'Anne, mère de Samuel, dans la prophétie de Nathan et dans les dernières paroles de David. Il s'ouvre par une Introduction importante, de LXXV pages, sur les types ou figures de l'Ancien Testament. Le vénérable auteur y détermine le sens et la valeur du type, il établit l'existence des types dans l'Ancien Testament et en fait connaître les principaux. Après cette introduction, il démontre l'autorité des deux premiers livres des Rois, et, cela fait, il expose successivement, d'une manière complète, les trois prophéties que nous avons déjà énumérées. Mgr Meignan joint à une grande science une rare clarté d'exposition. Puisse-t-il nous donner bientôt une nouvelle suite de son important sujet et nous faire connaître les prophéties des Psaumes et du Cantique des cantiques qu'il nous annonce !

14. — Un grand-vicaire de Mgr Meignan, M. l'abbé Deschamps, suivant les exemples de son illustre évêque, nous a donné aussi, mais à un autre point de vue, une étude qui touche également aux livres des Rois. Il s'est occupé de la découverte du livre de la Loi ou Deutéronome, qui fut faite dans le Temple par le grand-prêtre Helcias, comme nous le raconte l'auteur sacré, au quatrième livre des Rois, ch. XXII et XXIII. Le pontife fit remettre au roi de Juda, Josias, l'exemplaire qu'il avait trouvé ; le monarque le lut au peuple et, pour en faire observer les prescriptions, abolit l'idolâtrie et rétablit la religion mosaïque dans toute sa pureté. Des théologiens rationalistes, Kuenen en particulier, n'ont pas rougi de supposer que cette découverte n'était que prétendue, qu'en réalité c'était une supercherie imaginée par le parti monothéiste pour donner au roi le moyen d'exécuter un *coup d'État théocratique* en sa faveur. M. l'abbé Deschamps réfute cette étrange accusation en 60 pages convaincantes et décisives.

15. — Le *Polybiblion* a déjà parlé des deux premiers volumes du *Psallite sapienter* de Dom Wolter (t. XX, p. 84). Le troisième volume vient de paraître. Il comprend les psaumes LXXII-C. Nous n'avons qu'à donner à cette suite les mêmes éloges qui ont été donnés aux commencements de l'œuvre. L'auteur la continue naturellement sur le même plan, avec la même science et la même piété. Ceux qui ont eu le plaisir de lire le travail du savant et érudit bénédictin ne désirent qu'une chose, c'est d'en avoir bientôt la fin. Une table alphabétique des matières est placée à la fin du troisième volume.

16. — Les volumes du commentaire de la Bible entrepris par l'éditeur Lethielleux se succèdent sans interruption. *Isaïe* a été commenté par M. l'abbé Trochon. On ne peut pas dire que son travail soit

une œuvre complète et définitive, ni même tout à fait approfondie : on aura toujours à recommencer l'explication du plus grand des prophètes, parce que chaque génération accumule de nouvelles lumières pour l'interpréter et le comprendre, mais le nouveau commentaire est certainement fort recommandable. Un livre de ce genre, écrit en français, nous manquait complétement. M. l'abbé Trochon a donc rendu un grand service au clergé français et à tous ceux qui veulent lire la sainte Bible, en nous donnant une explication qui comble une lacune dans notre littérature exégétique et qui a, en soi, beaucoup de mérite.

L'auteur, dans la préface, fait connaître la vie d'Isaïe ; il établit l'authenticité et l'unité de ses prophéties, en décrit la marche et les divisions, en étudie la christologie et le caractère, et en énumère enfin les commentateurs. Il reproduit ensuite le texte de la Vulgate, avec la traduction de M. l'abbé Bayle, et l'accompagne de notes explicatives. Ces notes s'attachent à faire ressortir le sens littéral du prophète. Le commentateur n'y a point ajouté, comme on l'a fait dans d'autres volumes de cette collection, des passages des saints Pères propres à édifier le lecteur et à servir au prédicateur. C'est une lacune qui sera regrettée par plusieurs : quoiqu'elle n'enlève en rien au mérite des commentaires philologiques, elle est en désaccord avec le titre qui annonce en même temps un commentaire moral.

— 17. Le *Commentaire de Joel*, par le Dr Karle, est une œuvre posthume. L'auteur avait passé plusieurs années à Paris, pour y puiser aux trésors de la Bibliothèque nationale. De retour dans sa patrie, et devenu professeur au collège de Donaueschingen, il employa, de 1867 à 1869, les moments qu'il put dérober à l'enseignement à commenter le prophète Joel. Emporté par une maladie de poitrine, le 5 janvier 1872, il mourut en recommandant à sa veuve la publication de son travail de prédilection. Il a enfin paru, à la fin de 1877, par les soins de M. Franz Delitzsch. Il comprend une introduction, la traduction du texte sur l'hébreu, un commentaire et des notes critiques.

D'après le Dr Karle, Joel a prophétisé sous le roi de Juda Asa. Il fait donc ce prophète plus ancien qu'on ne le pense communément. La raison sur laquelle il s'appuie, c'est que Joel parle d'une invasion égyptienne, et cette invasion, à l'en croire, ne peut être que celle de Sésac, sous le roi Roboam, fils de Salomon. Puisque le souvenir de cette invasion était encore présent aux contemporains de Joel, il ne peut avoir vécu longtemps après Roboam, il a donc prophétisé de 950 à 945, avant notre ère. Cette opinion, qui paraît spécieuse et séduisante à première vue, se concilie difficilement cependant avec les deux passages où Joel parle de la vallée de Josaphat. On peut sans doute, comme il le fait, soutenir que le nom de cette vallée ne lui vient pas du roi Josaphat; mais, quoique l'origine de la dénomina-

tion soit incertaine, l'étymologie la plus vraisemblable est celle qui tire le nom de la vallée du roi de Juda. Dans ce cas, la date d'Asa pour la prophétie de Joel est inadmissible, puisque Josaphat n'a vécu qu'après Asa.

Le commentaire, quoique détaillé, ne fournit pas tous les renseignements qu'on s'attendait à y trouver. Ainsi, au verset 4 du chapitre I, qui a tant occupé les interprètes, au lieu de nous expliquer ce qu'il faut entendre par les quatre noms d'insectes qui y sont énumérés, il nous dit simplement : *Confer lexica et interpretes ad hunc locum.* Le Dr Karle s'attache surtout à discuter et à réfuter, à l'occasion, les opinions de Credner sur Joel. Il avait l'intention de faire un commentaire catholique, et c'est pour être lu des prêtres catholiques de tous les pays qu'il a écrit en latin; il n'est pas cependant assez affirmatif et assez explicite sur le caractère messianique de la prophétie, spécialement au chapitre III de l'hébreu, tout en disant d'ailleurs, pages 53-54 : *Illud tempus, quo ingentem hanc rerum immutationem factum iri sperabant, est ætas, quam messianam vocant.* A part ces restrictions, nous devons ajouter que ce commentaire, écrit en une langue qui le rend accessible à tous les gens instruits, est rempli d'observations précieuses et fait bien comprendre le sens de la prophétie. La science de l'auteur était étendue et solide; son latin est coulant, facile et clair.

— 18. Le Dr Klasen a composé un opuscule court de pages, mais plein de choses, sur la sagesse et le Logos. Il étudie successivement le Verbe dans la révélation primitive, dans la mythologie et la cabbale, dans la philosophie grecque, dans les livres sapientiaux, dans la philosophie judéo-alexandrine. Il établit, contrairement aux rationalistes de nos jours, que la Sagesse, dans l'Ancien Testament, est une personne, et qu'elle est différente du Logos judéo-alexandrin, tandis qu'elle est la même que le Verbe, dans l'Évangile de saint Jean. Saint Jean y ajoute seulement ce trait qui est le résumé de tout le Nouveau Testament : Et le Verbe s'est fait chair. Cette dissertation ne mérite que des éloges pour la doctrine et pour la science.

— 19. Les travaux de Constantin Tischendorf sur le texte des livres saints, et en particulier du Nouveau Testament, jouissent d'une célébrité universelle. Sa *Synopsis evangelica* est arrivée en 1878 à la quatrième édition. C'est un livre d'un usage fort commode pour l'étude de la vie de Notre-Seigneur. Au lieu d'avoir à feuilleter constamment les quatre Évangiles pour suivre parallèlement l'histoire du divin Maître, on a tous les passages semblables des quatre biographies sacrées sous les yeux, comme dans un tableau synoptique et dans un ordre très-commode, sinon toujours parfaitement certain, puisqu'il est impossible d'arriver à la certitude dans l'arrangement et la disposition de tous les détails de l'histoire de Jésus-Christ, sans une concordance des quatre Évangiles.

L'auteur fait précéder sa *Synopsis* de Prolégomènes, dans lesquels, après avoir donné la bibliographie des harmonies et concordes des Évangiles, il expose les règles qu'il a suivies lui-même dans le classement des faits évangéliques. Il considère l'Évangile de saint Luc comme le plus chronologique de tous. Il passe ensuite successivement en revue la plupart des divisions de sa concorde pour les justifier en détail ou bien pour répondre à certaines objections faites contre les Évangiles. Il donne enfin quelques renseignements sur la chronologie de la vie publique de Jésus-Christ et une notice sur l'apparat critique du texte. — Après ces prolégomènes, le texte grec des quatre Évangiles est reproduit dans l'ordre harmonique adopté par l'auteur, en une ou plusieurs colonnes, selon le nombre des évangélistes qui ont rapporté le même fait de la vie de Notre-Seigneur. Au bas de la page, sont indiquées les principales leçons des manuscrits les plus importants, d'après les travaux critiques qui ont fait la réputation de Tischendorf. L'impression est d'une netteté et d'une correction irréprochables. A la fin du livre, une table de tous les chapitres des quatre Évangiles permet de retrouver facilement dans la Synopse le passage que l'on veut consulter. L'auteur a imprimé entre parenthèses les passages dont il suspecte à tort l'authenticité, comme l'histoire de la femme adultère, la conclusion de l'Évangile de saint Marc.

20. — *La Revue des Deux Mondes* publia, le 15 septembre 1870, un récit de voyage en Galilée, par M. Athanase Coquerel fils. Le récit n'était pas complet; il vient d'être rétabli dans son intégrité, d'après le manuscrit laissé par l'auteur. La description de la Galilée est propre à jeter un jour très-vif sur une grande partie des scènes de l'Évangile. Quelques-unes des pages écrites par M. Coquerel sont brillantes et pittoresques, et aident bien à comprendre le récit sacré. Malheureusement, il y manque un souffle de foi. « Le lecteur n'a point affaire ici, lisons-nous page 11, à des pèlerins résolus à tout croire ni à des sceptiques enclins à tout dénigrer, mais à des esprits affranchis..... » C'est une manière de dire, par euphémisme, qu'on professe la libre pensée. On nous parle plus loin, page 81, « de cette maladie générale du monde chrétien qui a consisté à s'occuper beaucoup plus de glorifier le Maître que de lui obéir et de l'imiter, » comme si le christianisme était autre chose que l'imitation de Jésus-Christ, et comme si les prédicateurs chrétiens avaient jamais répété autre chose que la parole de saint Paul : *Imitatores mei estote sicut et ego Christi.*

21. — Mentionnons, en passant, un livre qui s'intitule : *Jésus et les Évangiles*, mais qui n'est au fond qu'une critique indigeste du dernier volume de M. Renan, *les Évangiles*. L'auteur, M. Soury, trouve que M. Renan n'est pas assez radical dans ses négations antichrétiennes, et il veut le dépasser. Pour attirer l'attention, il met en tête de son

travail hâtif et mal composé ces mots : « Après le dieu et l'homme, le malade. » Ce livre, que nous sachions, n'a pas rencontré encore un seul approbateur, même dans le camp de la libre-pensée : tout le monde le renie.

22. — M. Gustave Meyer a étudié la difficile question des rapports des trois Évangiles synoptiques, saint Mathieu, saint Marc et saint Luc. Selon lui, le premier Évangile canonique a été écrit d'après une traduction grecque de la collection de discours, composée par saint Mathieu, d'après l'Évangile de saint Marc et un document relatif à saint Pierre. Le second Évangile est réellement l'œuvre de saint Marc. Il fut écrit très-probablement à Rome et très-certainement après la mort de saint Pierre, dont il reproduit l'enseignement oral; il a servi de source à saint Mathieu et à saint Luc. Quant à saint Luc, il est bien l'auteur du troisième Évangile, c'est un écrivain exact et intelligent, ce n'est pas « un paulinien exagéré. » — « Tous les documents qui nous parlent de la vie de Jésus, sauf une collection de paraboles d'un caractère tout pratique et les généalogies du Sauveur, affirment qu'il a fait des miracles. » M. Meyer conclut de là à la réalité historique des miracles de Jésus-Christ. Cette conclusion est exacte. Sa thèse contient également quelques autres points bien établis et bien prouvés, mais il en est d'autres inadmissibles, comme, par exemple, son opinion sur l'Évangile de saint Mathieu, laquelle a pour conséquence la négation de l'authenticité de notre premier Évangile.

23. — Tous ceux qui s'occupent en France d'exégèse connaissent *l'Histoire de la révélation biblique* de Mgr Haneberg. Ce savant prélat avait conçu depuis plusieurs années le projet de publier en collaboration avec un ami, le Dr Schegg, un commentaire des saints Évangiles. En conséquence, M. Schegg a donné, de 1856 à 1858, le commentaire de saint Mathieu en trois volumes; de 1861 à 1865, celui de saint Luc également en trois volumes, et enfin, en 1870, celui de saint Marc en deux volumes. La mort a frappé l'évêque de Spire avant qu'il pût faire imprimer l'explication de l'Évangile de saint Jean qu'il avait entreprise. L'abbaye bénédictine de saint Boniface, dont Mgr Haneberg était abbé avant son élévation au siège de Spire en 1872, a remis le manuscrit inachevé de l'auteur à M. Schegg; celui-ci l'a complété, et il vient de publier le premier volume qui embrasse les chapitres I à IX du quatrième Évangile. Le commentaire est précédé d'une biographie très-intéressante et très-édifiante de Mgr Haneberg. Elle est l'œuvre du Dr Schegg et ne contient pas moins de 250 pages; elle a été publiée aussi à part. L'introduction est presque en entier de M. Schegg. Elle nous fait connaître le personnage de saint Jean, établit l'authenticité du quatrième Évangile et détermine le but, le lieu et la date de sa composition; elle se termine par l'indication bibliographique des

commentaires publiés sur saint Jean. Quant au commentaire, il est très solide et très-savant, en même temps que plein de piété. Mgr Haneberg s'étend plus longuement sur les discours que sur les faits, sans doute parce qu'il a préparé son travail principalement en expliquant cet Évangile en chaire, à Munich. M. Schegg a complété les lacunes; il a, en particulier, ajouté des notes philologiques et critiques importantes, à la fin du volume (p. 533-642), mais il n'a pas altéré le caractère général de l'œuvre primitive, qui reste surtout un commentaire dogmatique d'une grande valeur. Le savant bénédictin avait étudié avec soin, pour pénétrer la pensée du plus sublime des évangélistes, les Pères et les Docteurs les plus célèbres, saint Cyrille, saint Jean-Chrysostome, saint Augustin, Maldonat, etc. Son commentaire se distingue même de la plupart de ceux qui se publient en Allemagne, en ce que, à l'inverse de ce qu'il voyait faire autour de lui, il a beaucoup étudié les anciens et relativement peu les modernes exégètes. Son œuvre est éminemment catholique et digne d'être étudiée à fond. Il reste cependant çà et là quelques lacunes, malgré le travail complémentaire du Dr Schegg; ainsi, par exemple, on aurait désiré une étude sur les rapports du quatrième Évangile avec les trois premiers. Il est maintenant à souhaiter qu'on puisse nous donner bientôt la fin de cet excellent commentaire.

24. — La *Société pour la diffusion des connaissances chrétiennes* a publié, sous le titre : *le Monde païen et saint Paul*, une série de petits livres à bon marché qui étudient successivement les diverses contrées évangélisées par le grand apôtre. Les auteurs de chaque partie sont différents, ce qui peut nuire à l'unité de l'œuvre, mais ils parlent chacun de ce qu'ils connaissent bien et c'est là un avantage inappréciable. Le plan suivi a sans doute le tort de morceler l'histoire de saint Paul et surtout d'en rompre le fil chronologique; mais ceux qui l'ont conçu ont pensé évidemment qu'il était bon de connaître la vie du convertisseur des Gentils sous toutes ses faces, comme le marin qui sait réciter la rose des vents en commençant par tous les bouts, et nous n'aurons garde de leur en faire un reproche. Saint Paul a été étudié, dans le monde païen, dans quatre livres différents. Nous allons faire connaître aujourd'hui les deux qui nous conduisent dans les pays où l'on parlait la langue grecque; nous espérons pouvoir parler des deux autres prochainement.

M. Davies, dans *Saint Paul en Grèce*, expose, dans les termes suivants qui méritent d'être rapportés, l'utilité de l'œuvre entreprise sous les auspices de la *Society for promoting christian Knowledge* : « Il est essentiel de se souvenir que l'histoire d'un pays est étroitement liée avec sa géographie; que le caractère et les habitudes d'un peuple dépendent, en grande partie, des conditions physiques dans

lesquelles il vit. Il faut étudier l'un et l'autre pour avoir un tableau complet. L'histoire enregistre les événements et rassemble les faits ; mais nous avons souvent besoin de tourner nos regards vers la physionomie du pays pour connaître les causes des événements et nous rendre compte des faits. L'histoire peut se tromper par suite de préjugés ou être prise à court, faute de renseignements; la géographie demeure, comme un témoin éternel, plaçant les mêmes bornes aux relations des hommes entre eux, offrant les mêmes ouvertures à leur ambition, présentant les mêmes attraits en faveur de la paix ou les mêmes excitations à la guerre, et par le présent qu'elle nous montre, elle nous aide souvent à interpréter le passé (p. 3). » Les auteurs anglais excellent à saisir la physionomie des lieux et leur relation avec l'histoire ; sur ce point, ils n'ont pas de rivaux. Les deux livres dont nous allons rendre compte en sont une nouvelle preuve.

Le but particulier de M. Davies, dans *Saint Paul en Grèce*, « est d'esquisser, autant que possible, la condition sociale et physique de la Grèce, telle qu'elle apparut aux yeux de saint Paul, en étudiant d'une manière spéciale les lieux où le Nouveau Testament nous apprend qu'il a agi et prêché (p. 183). » En conséquence, il examine l'aspect géographique et physique de la Grèce, sa situation politique du temps de saint Paul; le caractère national des Grecs aux diverses époques de leur histoire ; leur religion, leurs arts et leur influence sur la religion et sur la morale ; la situation de la femme et l'esclavage. Après ces considérations générales, qui remplissent plus de la moitié du volume, l'auteur nous fait visiter les trois centres principaux de la vie grecque, au commencement de l'ère chrétienne, Thessalonique, Athènes et Corinthe, illustrés par la prédication de saint Paul. M. Davies a vu de ses yeux les lieux célèbres qu'il décrit, et l'on peut bien dire qu'il nous les fait voir à son tour. La lecture de son livre est aussi attachante qu'instructive. Il est rempli de remarques fines et d'observations ingénieuses. Il relève avec beaucoup de pénétration les omissions de saint Paul dans ses épîtres, lesquelles ne peignent pas moins que ce qu'il dit le caractère de sa prédication et de son enseignement : l'absence d'attaques directes contre les dieux de la Grèce, contre l'esclavage, etc. Il montre aussi, en passant, comment l'auteur des Actes et des Épîtres emploie des termes techniques qu'il ne pouvait avoir appris que sur les lieux. C'est ainsi que saint Luc appelle *politarques* les magistrats de Thessalonique, nom qui n'était donné qu'aux chefs de cette ville (p. 126). C'est ainsi encore que saint Paul, écrivant aux Corinthiens et empruntant aux jeux isthmiques sa célèbre comparaison, dit qu'il ne veut pas être *adokimos*, terme consacré pour désigner celui qui était exclu du concours comme indigne par les juges (p. 182). Si nous devions faire quelques reproches à

l'œuvre de M. Davies, ce serait de n'avoir pas étudié en détail toutes les localités de la Grèce visitées par saint Paul; d'avoir donné trop de développements à certaines considérations : ces longues réflexions contre l'esclavage, par exemple (p. 96-97), sont certainement un hors-d'œuvre; d'avoir été, au contraire, presque muet sur la corruption morale de cette Grèce que saint Paul voulait convertir à la sainteté du christianisme. Certes, nous comprenons la réserve de l'auteur et nous en louons le principe; mais, sans tracer un tableau qui aurait été déplacé, n'aurait-il pas fallu mettre le lecteur en état de juger quelles étaient les difficultés principales que devaient avoir à surmonter le grand apôtre? Le livre de M. Davies se termine par une table alphabétique des matières. Il contient aussi, comme celui dont nous allons parler maintenant, une carte des voyages de saint Paul.

25. — *Saint Paul en Asie-Mineure et à Antioche de Syrie*, par M. Plumptre, ne nous offre pas d'étude générale, comme *Saint Paul en Grèce;* le sujet que l'auteur avait à traiter ne lui permettait pas de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les localités trop diverses où il conduit le lecteur à la suite de son héros. Sa marche est, du reste, très-méthodique et très-simple : il raconte tour à tour l'histoire de Tarse, d'Antioche, d'Éphèse, depuis leur origine jusqu'à nos jours; puis il nous parle de la Lycaonie, de la Galatie et de la Phrygie, avec cette différence qu'il est relativement court sur ces trois dernières contrées. M. Davies nous montre trop rarement saint Paul; on ne peut pas dire que M. Plumptre nous le montre trop souvent, mais on peut lui reprocher de céder peut-être quelquefois plus que de juste aux entraînements de l'imagination, quand il nous représente, par exemple, le jeune Juif de Tarse comme ayant pu être en rapport, dans sa ville natale, avec Apollonius de Tyane, et qu'il nous présente plus tard le converti s'indignant en Chypre contre Élymas au souvenir de cet imposteur (p. 21-22). Un reproche plus sérieux à lui adresser, c'est un jugement sur certains faits rapportés par les Actes : il blâme les premiers chrétiens de Jérusalem, mettant leurs biens en commun (p. 56); il prétend que les décisions du concile de Jérusalem furent un compromis et il insinue qu'elles n'étaient pas toutes conformes aux convictions de saint Paul (p. 67); il traduit le *quia reprehensibilis erat* de *Galates*, II, 11, par : « parce qu'il avait été condamné (p. 71); » il admet à Antioche deux Églises différentes, avec deux évêques distincts, l'Église de la Circoncision et l'Église des Gentils (p. 73), hypothèse sans fondement, qui a trop de parenté avec les inventions de l'école de Tubingen, dont l'auteur répudie d'ailleurs justement les théories (p. 172); il traite de rêves d'une imagination fébrile la doctrine sur les anges renfermée dans les écrits qui portent le nom de saint Denys l'Aréopagite (p. 180); il a un mot contre la mortification corporelle (p. 182) et contre

les jésuites (p. 180); il ne parle point comme il convient du martyre de saint Jean l'Évangéliste (p. 133); il compare enfin la manière de saint Paul dans la controverse à celle de Luther (p. 168). Nous n'avons rien rencontré de semblable dans le livre de M. Davies, qui est, sous ce rapport, tout à fait irrépréhensible. Si nous signalons l'interprétation singulière donnée par M. Plumptre au *stimulus carnis meæ* de II Corinth., XII, 7, qui est, d'après lui, une inflammation des yeux, accompagnée d'une douleur très-aiguë (p. 157), nous aurons indiqué tout ce qui nous a semblé digne de blâme dans *Saint Paul en Asie-Mineure*. Nous avons relevé toutes ces taches, parce qu'il est fort regrettable qu'elles déparent une œuvre pleine de science, qui se lit avec beaucoup d'intérêt. Le livre de M. Plumptre est vivant, et il nous permet de suivre saint Paul à Tarse, à Antioche et à Éphèse comme nous pourrions le suivre aujourd'hui dans les villes que nous connaissons *de visu*.

— 26. Nous sommes heureux d'annoncer un *Commentaire de l'Épître de saint Paul aux Romains* par un helléniste distingué, M. l'abbé Maunoury, professeur au petit séminaire de Séez. M. l'abbé Maunoury est déjà connu du monde savant par ses publications grecques. Il met au service de l'étude de saint Paul ses connaissances philologiques et linguistiques, qui étaient une préparation indirecte mais excellente à l'explication des écrits du grand apôtre. Il se propose de publier en quatre volumes, qui se vendront séparément, le commentaire complet des Épîtres, et il a commencé naturellement par l'Épître aux Romains. Après une préface, qui sert d'introduction et dans laquelle il fait connaître brièvement le but et la doctrine de l'Épître, ses différentes parties, ses commentateurs, etc., l'auteur aborde le commentaire proprement dit. Chaque chapitre est précédé d'une analyse. Vient ensuite le texte latin de la Vulgate, avec la traduction française en regard. Le commentaire reprend alors le texte, verset par verset, et presque mot par mot. C'est là la partie principale et fondamentale de l'œuvre de M. l'abbé Maunoury. Il cherche à montrer, autant que possible, la suite des pensées de saint Paul; il s'applique à exposer le sens littéral de chaque mot et de chaque phrase, en prenant principalement pour guides les Pères et surtout les deux grands interprètes de saint Paul dans l'Église grecque, saint Jean-Chrysostome et Théodoret. Il ne s'attache pas à exposer les différents sens donnés aux passages obscurs ou difficiles par les divers interprètes; il se borne habituellement à exposer celui qui lui paraît ressortir du contexte ou de la phrase originale. Une des conclusions importantes du travail de M. Maunoury, c'est l'excellence de notre traduction latine de la Vulgate. Saint Jérome, dit-il, « était un helléniste consommé... Après avoir lu pendant plusieurs années beaucoup de savants commentateurs

et suivi leurs discussions, nous n'avons pas craint de répéter une parole célèbre, en la modifiant : Un peu de grec éloigne de la Vulgate, plus de grec y ramène. » Le travail de M. l'abbé Maunoury est excellent. Puisse-t-il nous en donner bientôt la suite ! Puisse aussi le clergé de France publier beaucoup d'œuvres semblables !

— 27. Plus l'explication de l'Apocalypse est difficile, plus elle semble attirer certains esprits. Deux pasteurs protestants, qui écrivent en français, viennent de tenter l'entreprise. La première explication est écrite par un homme qui a rompu avec l'Église catholique et avec les promesses qu'il lui avait faites. On devine déjà par là comment il doit interpréter saint Jean. Il découvre dans l'Apocalypse le combat de Trafalgar, les batailles de Montenotte et de Marengo, mais il y voit surtout la tyrannie du papisme. Ce n'est pas là de la science.

— 28. M. le pasteur Rosselet voit aussi, dans la Rome de saint Jean, la Rome des papes qui joint « à une domination tyrannique et illégitime des principes d'idolâtrie et de superstition, — la femme Jésabel. » Ce n'est pas encore là de la science exégétique, c'est purement une œuvre de parti.

— 29. Terminons notre compte rendu par une œuvre magistrale, qui venge d'une manière triomphante le Nouveau Testament de toutes les attaques dont il a été l'objet de nos jours. Mgr Ginoulhiac, archevêque de Lyon, a laissé en mourant un ouvrage entièrement écrit de sa main, prêt à être livré à l'impression, et ayant pour titre *les Origines du christianisme* Des mains pieuses ont recueilli avec soin ces pages savantes et elles les ont données au public. C'est une défense de l'authenticité des Évangiles et des autres livres du Nouveau Testament contre les rationalistes et, en particulier, contre l'école de Tubingen. Le premier volume étudie les documents, c'est-à-dire les livres considérés en eux-mêmes et les témoignages des Églises et des docteurs apostoliques qui en attestent l'authenticité, témoignages corroborés et confirmés par ceux des hérétiques, des juifs et des païens. Le second volume est consacré aux faits et à la doctrine. L'exposition des faits est relativement assez courte ; l'examen de la doctrine est plus développé. Mgr Ginoulhiac se contente d'établir solidement la réalité des faits de la vie de Notre-Seigneur et de l'établissement de l'Église ; il s'étend davantage sur les enseignements de Jésus-Christ, sur ceux des apôtres et enfin sur ceux des Pères apostoliques. Le caractère surnaturel de la fondation du christianisme et l'origine divine de l'Église sont la conclusion qui découle rigoureusement de ces deux volumes.

Mgr Ginoulhiac a comme condensé dans ce livre les trésors de sa science et de son érudition. Les premiers siècles de l'Église lui étaient tout à fait familiers ; aussi est-il parfaitement maître de son sujet. Il

se tient toujours à une grande hauteur ; quelques lecteurs trouveront même peut-être son genre un peu abstrait, parce qu'il dédaigne de descendre aux personnalités et ne prend corps à corps que l'erreur ; mais celui qui saura se nourrir de la moelle de ce livre, quoiqu'il n'offre pas tous les attraits littéraires qu'on rencontre dans quelques-uns de ceux dont il combat les funestes doctrines, en sera consolé et fortifié, et il bénira la mémoire de celui qui, en mourant, a laissé à l'Église une si belle et si forte apologie de notre foi et de la divinité du Nouveau Testament. C. J.

OUVRAGES RÉCENTS DE JURISPRUDENCE

1. *Cours élémentaire de droit criminel*, par E. TRÉBUTIEN. 2e édition. Tome Ier. *Droit pénal*. Paris, Lahure, 1878, in-8 de 638 p. Prix : 8 fr. — 2. *Cours élémentaire de droit criminel (droit pénal, procédure criminelle)*, par JOSEPH LEFORT. 2e éd. Paris, Thorin, 1879, in-8 de VIII-564 p. Prix : 8 fr. — 3. *Traité de droit commercial maritime*, par ARTHUR DESJARDINS. Tome Ier. Paris, Durand et Pedone, 1878, in-8 de 428 p. Prix : 7 fr. — 4. *Des Sociétés commerciales françaises et étrangères*, par RODOLPHE ROUSSEAU. Paris, Marescq, 1878, 2 vol. in-8 de VII-669 et 734 p. Prix : 18 fr. — 5. *De la vente à réméré, précédée d'une étude sur la lex commissoria*, par ARMAND LODS. Paris, Thorin, 1879, in-8 de 167 p. Prix : 4 fr. — 6. *Le Droit de l'enfant, l'enfant né hors du mariage*, par EMILE ACOLLAS. Paris, Marescq, in-12 de X-161 p. Prix : 3 fr. — 7. *Du pouvoir judiciaire et de son organisation en France*, par LOUIS JOUSSERANDOT. Paris, Marescq, 1878, gr. in-8 de 187 p. Prix : 3 fr. — 8. *Observations sur un projet de réforme du Code d'instruction criminelle*, par A. CATTA. Paris, Cotillon, 1878, in-8 de 81 p. Prix : 1 fr. 50.

1. — De toutes les parties de la science juridique, le droit pénal est celle où les vraies notions de philosophie et d'histoire ont le plus d'importance pour l'interprétation, la critique et la réforme des lois. Tel est, pour M. Trébutien, professeur de droit criminel à la faculté de Caen, le point de départ de l'enseignement. Dans son *Cours élémentaire de droit criminel*, dont la seconde édition est mise au courant de la législation et de la jurisprudence, jusqu'en 1878, par MM. Laisné-Dehayes et L. Guillouard, la partie exégétique est précédée d'une longue et substantielle introduction (p. 7-108) sur les différentes législations criminelles de la France et sur les principales théories du droit de punir. M. Trébutien s'attache à la théorie éclectique : sans doute elle est préférable à la théorie actuellement en vigueur à la faculté officielle de Paris ; mais, après tout, la théorie de la justice absolue, telle du moins que Cantù l'expose (*Saggio sul Beccaria*, note, p. 293-295. Florence, Barbèra, 1862), me paraît encore la meilleure : l'utilité sociale, que la théorie éclectique considère comme étrangère à la justice sociale, en fait, au contraire, partie; il ne faut pas dire qu'elle la limite, mais qu'elle l'*informe*. Ceci peut sembler subtile, mais c'est le moyen de faire disparaître un dualisme fâcheux. Sauf cette réserve, qui ne touche d'ailleurs pas aux principes essentiels, l'ouvrage de M. Trébutien

est irréprochable. Outre cette double introduction historique et philosophique, le premier volume comprend l'exégèse du Code pénal ; le second traitera de la procédure : ce sera le commentaire du Code d'instruction criminelle.

2. — Le *Cours élémentaire de droit criminel* de M. Joseph Lefort comprend, au contraire, en un seul volume, le droit pénal et la procédure criminelle. L'histoire du droit criminel n'y est pas mal présentée : le rôle civilisateur de l'Église est apprécié avec justice. Mais l'exposé philosophique est trop écourté : les différents systèmes deviennent méconnaissables. Pourquoi aussi l'auteur a-t-il maintenu, dans cette seconde édition, une phrase mal tournée qui lui avait été justement reprochée lors de la première (*Polybiblion*, t. XIX, p. 127), et dans laquelle, se ralliant aux théories démodées du rationalisme universitaire, il semble dire que l'acte de foi n'est qu'un fait de sentiment ? Une telle tendance, qui se retrouve encore, plus ou moins explicite, dans quelques autres passages, ne permet pas de recommander ce livre sans réserves. Cela est fâcheux, car les dimensions de l'œuvre et ses qualités intrinsèques l'auraient rendue utile au public de nos écoles.

3. — Ce n'est plus à des étudiants, mais à des praticiens que s'adresse le *Traité de droit commercial maritime* de M. Arthur Desjardins. Le droit comparé, si important de nos jours, surtout en cette matière, en est le point de départ. Le premier volume seul a paru ; il comprend le commentaire des titres I et II du livre II du Code de commerce : liberté du commerce maritime ; définition, état civil, nationalité, nature juridique des navires ; acquisition et transmission de la propriété des navires ; privilèges sur les navires ; saisie et vente des navires. On trouvera sur tous ces points l'exposé de la législation française et des principales législations étrangères. L'importance d'un tel travail me forcera d'y revenir quand le reste aura été publié : qu'il me suffise de dire ici que les renseignements sont complets, exacts, et dignes en tout d'un littérateur et d'un magistrat.

4. — C'est encore aux praticiens que s'adressent les deux volumes de M. Rodolphe Rousseau : *Des sociétés commerciales françaises et étrangères*, et c'est encore un ouvrage de droit comparé. La pratique d'ailleurs et la jurisprudence y trouvent plus de place que les pures discussions de doctrine. Quoi qu'il y ait encore à dire, même après Troplong, et n'en déplaise à M. Rousseau (p. 1), sur les développements successifs de l'association à travers les âges et dans tous les pays, le présent ouvrage est un simple exposé. Rien de personnel à l'auteur, est-il dit dans l'avant-propos, sauf, ajouterai-je, la sûreté de l'érudition et la clarté du style : c'est beaucoup déjà, car c'est utile. Les règles des législations étrangères sont renvoyées à la fin du second volume : Angleterre, Belgique, Allemagne, Alsace-Lorraine, Espagne,

Portugal, Italie, Hongrie, Autriche, Suisse, Pays-Bas, Russie, Luxembourg, Monaco, Roumanie, Serbie, Pologne, Haïti, Saint-Domingue, Maurice, Malte, États-Unis, Haut-Canada, Bas-Canada, Pérou, Équateur, Bolivie, Colombie, San Salvador, Vénézuela, Nicaragua, Costa Rica, Paraguay, Guatemala, Honduras, Brésil, Confédération Argentine, Uruguay, Chili, Liberia, Cap-de-Bonne-Espérance, Natal, Ceylan, Turquie, Égypte, Perse, Tunis, Chine (chap. XXII). Vingt-un chapitres sont consacrés à la législation française, dont les textes sont donnés en appendice : titre *Des sociétés* du code Napoléon, les cinquante premiers articles du titre *Des sociétés* du Code de Commerce, la loi du 24 juillet 1867, le décret impérial du 22 janvier, 18 février 1868; enfin les textes abrogés du Code de Commerce, déjà cités, et des lois spéciales : lois du 17 juillet 1856, et du 23 mai 1863. L'appendice est complété par un recueil de formules. Deux tables terminent l'ouvrage, l'une générale, l'autre alphabétique : celle-ci ne contient que la législation française. Il est fâcheux qu'il n'y ait nulle part de concordance avec les législations étrangères.

5. — Comme toutes les thèses de doctorat, l'étude de M. Armand Lods sur la *Vente à réméré* est précédée d'une dissertation de droit romain : le sujet en est la *Lex commissoria*, qui lui donne l'occasion de développer les règles générales de la condition résolutoire. Le pacte *de retrovendendo* commence la seconde partie de son travail, et lui sert d'introduction historique à la théorie actuelle de la vente à réméré. Toutefois, dans l'histoire du droit, il remonte plus haut que Rome, et cherche un analogue, sinon un précédent, au réméré moderne dans le jubilé des Hébreux (Lévitiq., XXV, 8-24, 29-30). « Ces institutions, dit-il (page 57), entravaient au plus haut point la circulation des biens, et tous les philosophes, tous les économistes de l'école moderne s'accordent à reconnaître qu'elles furent, en grande partie, la cause de la misère du peuple d'Israël, de son infériorité dans les arts et l'industrie et de la répulsion qu'il eût toujours pour l'agriculture. » Quoi qu'on puisse penser de cette appréciation, elle révèle chez M. Lods un adversaire du réméré : il le condamne, en effet, à disparaître dans les législations de l'avenir (page 165). Peut-être ce système, que soutenait Cambacérès en 1804, est-il trop absolu, et, sans méconnaître les abus auxquels le réméré peut donner lieu, je crois que le système du Code est encore pour longtemps le plus sage.

6. — C'est à d'autres points de vue que le besoin de réformer nos lois civiles se fait le plus vivement sentir. Des hommes appartenant à toutes les opinions politiques se sont unis pour demander la modification, sinon le retrait, de l'art. 340, interdisant la recherche de la paternité. La question est des plus graves, et, quand nous aurons des législateurs plus occupés de leurs concitoyens que de leurs électeurs,

elle attirera leur attention. *L'Enfant né hors mariage*, du professeur Acollas, dont la première publication remonte à 1869, soutient la thèse de la réforme. A ce titre un tel livre pourrait concourir à l'œuvre des unions pour la paix sociale. Malheureusement, l'auteur est un révolutionnaire : il méconnaît et attaque sans cesse le christianisme et le clergé. Il s'en prend à l'indissolubilité du mariage, il exige le rétablissement du divorce. Au reste, sa franchise, son indignation honnête, plairont mieux que l'hypocrisie des gens d'une autre école, et les documents historiques ou statistiques réunis à la fin du volume seront toujours utiles à consulter.

7. — Partant de cette idée qu' « un pouvoir n'a et ne peut avoir de force aux yeux de ceux sur qui il s'exerce, que celle qu'il tire de son origine (page 1), » M. Jousserandot arrive à cette conclusion que « l'institution du jury civil est la seule organisation rationnelle du pouvoir judiciaire. Elle est, pour la France républicaine, d'une absolue nécessité (page 173). » Que l'hérésie sociale de la souveraineté du peuple et du suffrage universel conduise logiquement à cette extrémité, nous n'en disconvenons pas. Telle est, sous une forme ou sous une autre, le sort de la magistrature sous le régime républicain. Mais si M. Jousserandot était Anglais, c'est-à-dire, comme il le dit lui-même, *homme pratique* (page 2), il connaîtrait la valeur *pratique* du jury criminel en France, et ne souhaiterait le jury civil qu'à ses pires ennemis. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer à ce sujet dans de plus longs détails.

8. — Les *Observations sur un projet de réforme du code d'instruction criminelle*, par M. Catta, substitut, empruntent au nom de M. Valette, à qui elles furent soumises, une autorité qu'elles méritent. L'auteur soutient avec raison « qu'il n'est pas permis de toucher, sans de très-graves inconvénients, aux dispositions essentielles concernant l'information, qui doit se faire secrètement et par écrit, le principe et les formes de l'examen et du règlement des affaires instruites (page 67). » Mais il pense, et son expérience de magistrat donne un grand poids à sa critique, que le principe du secret poussé trop loin peut nuire à la défense. Selon lui, la procédure doit être communiquée à l'inculpé et à la partie civile avant l'ordonnance ou l'arrêt de règlement (pages 73, 74), excepté toutefois lorsque l'inculpé est fugitif, ou que le ministère public et le juge d'instruction sont d'accord pour la clore par une ordonnance de non-lieu (page 80). Ces idées paraissent inspirées par un esprit sagement réformateur. On en lira le développement avec intérêt et profit. JUST DE BERNON.

THÉOLOGIE

Opera Patrum apostolicorum. *Textum recensuit, adnotationibus criticis, exegeticis, historicis illustravit, versionem latinam, prolegomena, indices addidit* FRANCISCUS XAVERIUS FUNK, *sacræ Theologiæ in Universitate Tubingensi professor, P. O. Editio post Hefelianam quartam quinta.* Tübingen, Henri Laupp, 1878, in-8 de CXXXI-612 p. — Prix : 15 fr.

Nous sommes heureux de pouvoir signaler une nouvelle édition des Pères apostoliques, plus complète, plus exacte et plus commode que toutes les éditions précédentes. Après les livres du Nouveau Testament, les œuvres des Pères apostoliques sont de la plus haute importance pour les intérêts de la religion. C'est le témoignage de leur foi et de la foi de leurs contemporains. On compte parmi les Pères apostoliques les auteurs des six ouvrages suivants qui se retrouvent dans le présent recueil : la *Lettre de Barnabée*, écrite par un chrétien d'Alexandrie à la fin du premier siècle ; les *Lettres de Clément de Rome*, la première écrite par saint Clément, évêque de Rome sous Nerva ; la seconde, mieux nommée homélie, par un inconnu, qui devait vivre dans la seconde moitié du deuxième siècle ; les *Lettres d'Ignace*, évêque d'Antioche, martyrisé à Rome en l'an 107, auxquelles est joint le *Martyrium Ignatii*, postérieur au deuxième siècle ; la *Lettre* adressée aux Philippiens par Polycarpe, évêque de Smyrne, mort pour la foi vers l'an 155 ; la *Lettre* à Diognète, longtemps attribuée à saint Justin, philosophe et martyr, écrite en réalité par un inconnu de la même époque ; enfin, le *Pasteur* d'Hermas, qui donne, par ses exhortations à la pénitence, de précieux renseignements sur la doctrine morale de l'Église romaine. On doit regarder le frère du pape Pie Ier (139-154) comme l'auteur de ce livre.

Ces documents ont été publiés en 1839, par le Dr Carl Joseph Héfélé, alors professeur à l'Université de Tübingen, aujourd'hui évêque de Rottenbourg. Cette publication eut un tel succès que de nouvelles éditions en durent être faites en 1842, 1847, 1855. C'est la cinquième à laquelle le Dr Funk a donné ses soins. Elle est enrichie de toutes les découvertes patristiques faites depuis 1855. En 1856, le Grec Constantin Simonidès trouve au mont Athos, dans un manuscrit du quinzième siècle, presque tout le texte grec d'Hermas, dont on ne connaissait alors que des fragments. Trois ans plus tard, en 1852, c'est le *Codex Sinaïticus*, remontant au quatrième siècle, découvert par Constantin Tischendorf, et contenant, outre le premier quart du *Pasteur*, toute la lettre de Barnabée, dont on n'avait jusque-là le commencement que dans une ancienne traduction latine. En 1875, Philothée Bryennius, archevêque de Serra, en Macédoine, actuellement métropolitain de Nicomédie, découvre, dans la bibliothèque du

Saint-Sépulcre, à Constantinople, un codex écrit en 1056 et contenant les deux lettres de Clément de Rome, la lettre de Barnabée et les lettres d'Ignace. Ce *Codex Constantinopolitanus* comble les lacunes des lettres de Clément. Le texte grec de ces lettres est corrigé d'après une version littérale en syriaque, trouvée dans un manuscrit de 1070, découvert parmi les papiers de l'orientaliste J. Mohl, à Paris; le professeur J.-B. Lightfoot a publié, en 1877, les leçons contraires à l'ancien texte que cette leçon présente.

Ces découvertes transforment l'œuvre des Pères apostoliques : le Dr Funk les a soigneusement étudiées dans la *Theologische Quartalschrift* de Tübingen. Dans l'édition actuelle, tous ces travaux ont été mis à profit. Aussi est-elle préférable à toutes les autres, même à celle, si soignée d'ailleurs, de Gebhardt, Harnack et Zahn, à Leipzig. En maint endroit, le texte est amélioré ; des prolégomènes en latin font connaître l'auteur de chaque morceau, la date de sa composition, son contenu. Au texte des Pères apostoliques s'ajoute donc le résultat des plus récents travaux de la patristique. BONIFAZ MAIER.

SCIENCES

Prælectiones philosophicæ ad mentem S. Thomæ Aquinatis, Doctoris Angelici, auctore P. VALLET, P. S-S., philosophiæ professore in seminario Issiacensi. — Tome I. *Logica et anthropologia*. Paris, Jouby et Roger, in-12 de 496 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y a plusieurs années déjà que l'on revient de toute part à l'enseignement de la philosophie scolastique dans nos séminaires. Le pape Pie IX d'abord, et plus récemment Léon XIII, dans son discours si remarqué aux professeurs du Collège Romain, ont encouragé ce mouvement, qui se généralise de plus en plus. Il fut nécessaire, durant les premières années, d'emprunter à l'Italie ses manuels de philosophie thomiste; on adopta généralement les excellents livres de Sanseverino. Mais, à mesure que la méthode ancienne, presque abandonnée depuis plus de deux siècles à la suite des écrits de Descartes et de Malebranche, renaissait en France, de nouveaux traités parurent, et nous commençons à ne plus être contraints de payer tribut aux écoles et aux docteurs étrangers. M. l'abbé Vallet, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice et professeur au séminaire d'Issy, publie le volume de ses *Prælectiones philosophicæ*. Ce volume contient la logique et l'anthropologie, ou ce que, de notre temps, on appelait la psychologie. Il est vrai que, sans vouloir chicaner sur un mot, le terme anthropologie exprime plus complétement la matière qui est traitée, puisqu'il s'agit non-seulement de l'âme mais aussi du corps et de leurs mutuels rapports. Dans ces deux traités fondamentaux, on trouve

déjà toute la doctrine de l'auteur : c'est, nous l'avons dit, celle même de saint Thomas. L'auteur explique l'origine de nos idées par le concours de l'intellect agent, de l'intellect possible et des espèces intelligibles. Les matières sont bien divisées, le style est clair; on ne trouve point d'inutilités, comme il s'en rencontre quelquefois, même dans les meilleurs ouvrages de philosophie ; l'enseignement est condensé en peu de paroles. Ce livre n'est point de ceux qu'on lit en courant, comme une étude de littérature ou d'histoire : il demande les méditations de l'élève, il appelle les commentaires du professeur. Nous ne doutons pas que les volumes qui suivront ne répondent à celui-ci, et que nous n'ayons bientôt un manuel sérieux et substantiel de philosophie scolastique. E. Pousset.

The Supernatural in nature : *A verification by free use of Science.* London, Kegan Paul and C°, 1878, in-8 de xxiv-484 p.

Sur la question brûlante du conflit entre la science et la révélation, entre la libre-pensée et le christianisme, il y a peu d'ouvrages qui puissent être comparés au volume dont je voudrais donner ici une légère idée. Disons d'abord que, quelque idée qu'on se fasse de la thèse soutenue par l'auteur, on ne saurait lui reprocher ni ignorance, ni préjugés, ni manque de courtoisie. Il sait à merveille que, pour discuter sans désavantage avec les Clifford, les Tyndall et les Huxley, une sérieuse préparation scientifique est indispensable ; le champion de la foi doit être habile à manier les armes dont se servent ses adversaires ; comme eux, il ne se payera pas d'hypothèses, il n'admettra que ce qui est prouvé ; enfin c'est sur leur terrain qu'il livrera bataille. De plus, il se tiendra toujours dans les limites du plus strict savoir-vivre ; pas de déclamations furibondes, pas d'injures, pas de sarcasmes : tout cela ne prouve rien, et gâte, au contraire, les meilleures causes. En traçant ce petit programme, je n'ai fait qu'indiquer le système suivi par l'auteur anonyme du traité.

Je ne m'arrêterai pas à la préface ; le danger résultant du divorce entre la science positive et la religion y est expliqué en peu de mots, mais avec beaucoup de force ; si l'étude exclusive de la nature et de ses phénomènes a une tendance nécessaire à enfanter des préjugés, le mépris que certains théologiens affectent pour les recherches scientifiques leur ôte les moyens de démonstration les plus indispensables, et les livre sans défense à la risée du public. Il importe donc surtout de mettre tous les torts du côté de l'incrédulité, et de prouver aux matérialistes que leurs doctrines, bien loin d'être favorables à l'amélioration de l'espèce humaine, à sa moralité et à son bonheur définitif, tendent, en dernière analyse, à la dégradation générale et à la ruine de toute civilisation.

Le livre que j'examine se compose de vingt-deux *études*. Après avoir discuté la fameuse proposition que la religion a fait son temps et qu'il n'y a pas lieu de s'en occuper davantage (Étude I), l'auteur aborde la question du surnaturel (II), passe ensuite au récit de la création (III-XVI), étudie l'homme (XVII, XVIII), sonde les mystères du monde invisible, s'arrête, comme de raison, aux miracles (XIX), et expose avec beaucoup de talent les divers aspects et les harmonies de la nature (XX). Ses deux derniers chapitres traitent des *folies* et des sophismes des faux savants (XXI), et du royaume de Dieu (XXII). Quand même l'abondance et la variété des citations ne le prouveraient pas, la simple lecture d'un chapitre ou deux suffirait à faire voir que l'auteur anonyme s'est préparé à sa tâche par de fortes études dans les différents cantons de la science. Il est également solide, quand il s'adresse à la métaphysique et quand il décrit la succession des époques en géologie, ou qu'il compare le texte de la Genèse avec celui des inscriptions cunéiformes; excellent hébraïsant, ses vues sur l'origine du langage sont aussi profondes qu'ingénieuses. Un des meilleurs chapitres est le second, qui traite du surnaturel. « Ce n'est pas d'un raisonnement, » dit le plus fameux des rationalistes français contemporains, « mais de tout l'ensemble des sciences modernes, que sort cet immense résultat — il n'y a pas de surnaturel. » Pour les gens qui se targuent de philosophie, une assertion comme celle-là a de quoi nous surprendre, et notre auteur n'a pas de peine à en démontrer la fausseté. Refuser d'accepter le surnaturel, dit-il, par la raison que nous ne saurions le comprendre, est irrationnel et absurde. De même on voudrait nous forcer à croire que la matière seule est éternelle et divine, — que les agents physiques sont les seuls dans le monde, — que l'immatériel n'existe pas, en se fondant sur le fait que nous ne saurions connaître, ce qui n'est pas appréciable par les sens. Voilà donc l'ignorance amenée à nier hardiment les faits touchant lesquels elle n'a absolument rien à nous dire; c'est une prétention inadmissible. Cherchez à approfondir la cause du premier phénomène venu; vous serez fatalement conduit à un point au-delà duquel il est impossible de pénétrer; « tous les faits explicables et naturels sont intelligibles dans leur essence et dans leur genèse; le fait primordial est l'inconnu. »

En flagellant, comme elle le mérite, l'arrogance des faux savants, le philosophe chrétien n'a pas de difficulté à montrer que si nos adversaires prenaient la peine d'étudier les saintes Écritures, ils ne prêteraient pas tant à rire par l'absurdité de leurs objections et l'incohérence de leurs critiques. Ne rien affirmer que ce qui est invinciblement prouvé, ne rien accorder à l'hypothèse : deux propositions qu'ils ne cessent de répéter, mais qu'ils négligent toujours quand il

s'agit d'attaquer la parole de Dieu; aussi les ouvrages de MM. Huxley, Draper, Airey, Tyndall fourmillent-ils, *quoi qu'on die*, d'assertions qui ne sont que des assertions, et de sophismes dont le succès auprès de quelques personnes est, ce me semble, la meilleure preuve de l'horreur qu'a l'homme déchu pour la vérité, et surtout pour la vérité religieuse. Espérons, sans trop y compter, que l'excellent volume publié sous le titre de *The supernatural in nature* servira à rectifier bien des erreurs, à détruire bien des préjugés, et à ramener à la foi bien des âmes qu'une fausse science en avait éloignées.

GUSTAVE MASSON.

L'Église et l'État, *ou les deux puissances*, par le chanoine J. MOULART, professeur à l'Université de Louvain. Louvain, Peeters, 1877, in-8 de VIII-578 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nulle part la modération et la prudence ne séent mieux que dans cette grave question de l'Église et de l'État. Ce qui était clair en soi est devenu obscur et compliqué. Les passions et les préjugés de tout un siècle de polémique et de discussion ont amoncelé des difficultés et des sophismes qui cachent à la plupart des yeux la vérité et la lumière. Les papes se sont efforcés de nous tracer la route par leurs encycliques et le *Syllabus*. Le concile du Vatican se proposait d'être plus explicite encore, et il avait préparé un long schema sur ce sujet; mais le concile est interrompu et le *schema* n'a vu le jour que dans quelques publications néo-catholiques de l'Allemagne. Dans ces circonstances, on peut considérer comme une bonne fortune l'apparition d'un livre qui nous renseigne avec exactitude sur ce qui est approuvé et ce qui est rejeté par Rome. Il y a plusieurs années, le livre de l'abbé Godard sur les *Principes de 89* fut soumis à une révision sévère ; il fut transformé sous les yeux de la Congrégation de l'Index et doit précisément à cette critique son importance et son autorité. Le livre que nous annonçons a subi une épreuve à peu près analogue. « Un grand nombre de théologiens et de canonistes de premier ordre l'ont approuvé. Il y a plus : le livre ayant été soumis à l'examen du Saint-Office, celui-ci, en en remettant l'approbation à Son Éminence le cardinal archevêque de Malines, n'a pas cru devoir réclamer une seule modification, et cependant l'éminentissime cardinal, il y a un an déjà, s'était adressé lui-même à Rome pour obtenir du Saint-Office, selon le désir de M. Moulart, les corrections qui seraient jugées nécessaires. » Rappeler ce fait est le meilleur éloge que l'on puisse faire de l'ouvrage et la plus sérieuse garantie que l'on puisse donner à tous ceux qui recherchent une doctrine sûre et à l'abri de tout reproche.

Le travail de M. Moulart est divisé en quatre livres. Le premier est consacré à l'étude de l'origine et de la nature de l'Église et de l'État. Qu'est-ce que l'Église? Ce n'est pas une espèce de collège subordonné à l'État et où de simples auditeurs s'inclinent volontairement devant des docteurs qui n'ont aucune autorité réelle. On ne peut pas non plus soutenir que ce soit une monarchie tempérée par l'aristocratie, en ce sens que les évêques, par leur union avec leur chef, forment la souveraineté spirituelle. L'Église est une société plus forte et plus unie, une véritable monarchie dans laquelle l'autorité du successeur de Pierre est la suprême autorité, mais dans laquelle l'aristocratie des évêques a un pouvoir nécessaire inviolable et le peuple des fidèles des droits imprescriptibles. Qu'est-ce que l'État? C'est une société nécessaire dirigée par une autorité de droit divin. Telle est la théorie scolastique, et cette théorie diffère du tout au tout de la théorie moderne, ainsi que l'a parfaitement démontré l'abbé Grandclaude. Suivant Suarez, la transmission du pouvoir est réelle; la souveraineté n'est pas une propriété inaliénable du peuple. Il en résulte que la doctrine révolutionnaire de l'insurrection pèche par la base. Si le souverain devient prévaricateur, on a le devoir de refuser l'obéissance à ses décrets injustes, mais on ne peut lui opposer de la résistance active que dans les limites indiquées par saint Thomas, limites si étroites qu'il serait difficile, même aux plus scrupuleux; de s'effrayer d'un pareil droit. Le pouvoir social a une double mission, une mission directe et propre qui est le bonheur temporel de l'humanité, et une mission indirecte qui est la fin dernière, le bonheur éternel de ses sujets. Sans morale, pas de loi, et l'on peut ajouter : en fait, sans religion, pas de morale. Voilà pourquoi il faut rejeter le naturalisme politique, source du libéralisme, et affirmer hautement que l'autorité ne peut se considérer comme étrangère aux dogmes et à la morale du Christ.

Ces prémisses établies, l'auteur étudie, dans le deuxième livre, les rapports mutuels des deux puissances, leur distinction et leur souveraineté respective, la prééminence de l'Église et l'union de l'Église et de l'État. La grande controverse de la subordination des deux pouvoirs est traitée avec le plus grand soin. Si M. Moulart rejette d'une part les systèmes gallican, libéral et protestant, qui placent les deux puissances sur le même pied, également souveraines, également absolues, il ne peut se rallier, d'autre part, ni à l'opinion du pouvoir direct, ni même à la doctrine du pouvoir indirect, telle que la formulait Bellarmin. Dans les matières spirituelles, il soutient que le pouvoir civil est directement soumis à l'Église, et il le prouve par le bref de Benoît XIV de 1748 et la conduite traditionnelle du Saint-Siège. Dans les matières politiques, au contraire, il

adopte l'opinion du savant franciscain Bianchi, et il croit que le pouvoir civil est indirectement subordonné au pouvoir spirituel. Les idées que développait le cardinal Antonelli, dans sa dépêche au nonce de Paris, le 19 mars 1870, apportent une puissante confirmation à l'ensemble de ses preuves. Comme conséquence de sa doctrine, l'auteur examine si l'Église peut, dans certaines circonstances extraordinaires, déposer un souverain. Il se prononce pour l'affirmative, non-seulement en vertu d'un droit historique et transitoire, invoqué par certains auteurs, mais encore en vertu du droit divin combiné avec le droit naturel, car il ne veut ni du despotisme des gallicans, ni de l'anarchie du protestantisme. L'union de l'Église et de l'État est exposée longuement dans le chapitre III, au point de vue de la thèse, et dans le chapitre IV, au point de vue de l'hypothèse. Sur la difficulté psychologique qu'entraîne le principe de l'intolérance politique et qui forme le point fondamental de la discussion, quoiqu'elle ne soit presque jamais abordée, M. Moulart cite les sages réflexions du savant Balmès.

Dans la partie historique du chapitre IV, nous regrettons de ne pas avoir vu mentionner le bel ouvrage de Hergenröther, que recommandait Mgr Manning dans sa réponse à Gladstone *Katolische Kirche und christlicher Staat.* (T. II, Fribourg en Brisgau, 1872.)

L'examen des droits propres à chacune des deux puissances et des matières ecclésiastiques, civiles et mixtes, fait l'objet du IIIe livre. Toutes les grandes questions contemporaines y sont élucidées avec une netteté et un bon sens pratique dignes de toute notre attention. Qu'il nous suffise d'énumérer les titres des divers paragraphes : le placet royal, — les appels comme d'abus, — l'enseignement, — le mariage civil, — les cimetières, — les immunités ecclésiastiques, — la propriété de l'Église, etc.

Dans son IVe livre, l'auteur étudie les conflits entre les deux puissances et les moyens de les terminer. La question des concordats y est traitée dans le chapitre II, sous toutes ses faces, et d'une manière approfondie. L'auteur expose d'abord les diverses opinions : la théorie des légistes, d'après laquelle l'État, maître souverain, peut rompre toutes les conventions conclues avec le Siège apostolique, asservir l'Église ou la répudier, lorsque bon lui semble. Le professeur Hinschius de Berlin soutient encore aujourd'hui ce système arbitraire et despotique ; puis vient la théorie des théologiens qui, exagérant la véritable doctrine, ne voient plus dans le concordat qu'un privilège de l'Église, qui considèrent l'État comme un inférieur auquel on peut non seulement donner ou ne pas donner, mais encore retirer ce qu'on a promis et donné. La vérité n'est ni dans l'un ni dans l'autre de ces extrêmes. Les concordats sont des contrats synallagmatiques, d'une

nature spéciale, il est vrai, mais obligatoires aussi bien pour le Pape que pour l'État : « Ce sont des conventions solennelles, tenant à la fois de la nature du privilège par leur *objet* et de la nature du traité bilatéral par la *forme* qu'ils affectent et la réciprocité des engagements que prennent les deux parties contractantes. » La démonstration de M. Moulart est conduite avec autant d'ordre que de précision, et elle apporte un nouvel appui à cette vieille opinion, soutenue si brillamment dans ces derniers temps, par Labis en Belgique, et par Bornagius en Allemagne.

Cet excellent volume, dont nous venons de résumer les points les plus saillants, doit trouver place dans toutes les bibliothèques. Dans les temps de lutte où nous vivons, il faut que chacun ait sous la main un bon traité des rapports de l'Église et de l'État, un manuel qui touche à toutes ces graves questions et dont la doctrine soit irréprochable. Il faut un livre où l'on puisse trouver une instruction claire et substantielle, et où l'on ne soit jamais arrêté par la crainte de verser dans l'erreur. Ce livre, ce manuel, nous croyons l'avoir trouvé dans le volume de M. Moulart, et voilà pourquoi nous le recommandons vivement à tous, aux jeunes gens comme aux hommes mûrs, à ceux qui, mêlés aux combats de la presse, ont besoin de solutions rapides, comme à ceux qui ont le loisir de creuser les difficiles problèmes de la politique et de la philosophie du droit.

Nous avons vu avec plaisir qu'on a compris, en Belgique, l'importance de cet ouvrage, et voici qu'une seconde édition est déjà devenue nécessaire. S. VAN DEN HEUVEL.

Qu'est-ce que la Révolution? Suivi d'un *Discours sur le Centenaire de Voltaire,* par le R. P. FÉLIX. Paris, Téqui, 1879, in-12 de IX-169 p. — Prix : 2 fr.

Certains mots, dit le R. P. Félix, une fois lancés dans le monde, obtiennent une remarquable puissance ; ces mots, non-seulement ont la force de soulever la surface de la société, mais ils en ébranlent quelquefois jusqu'aux fondements.

Or, le mot qui, dans les générations nouvelles, a conquis une puissance plus grande que tous les autres, c'est le mot *Révolution.* — D'où vient la puissance de ce mot? Uniquement de l'indéterminé, de l'indéfini du vrai sens qu'il renferme. En effet, chez ceux-là mêmes qui lèvent le plus haut le drapeau révolutionnaire, on ne trouve ni la même définition, ni la même notion de mot ou de chose. Dans ce mot, chacun met ce qu'il veut, et entend poser la limite où, d'après lui, la

révolution doit s'arrêter, de même que chacun, selon son tempérament ou ses aspirations, lui donne un point de départ différent. Ainsi, pour les uns, la Révolution date de 1789; pour d'autres, de 1793; quelques-uns la voient dans l'explosion de la démocratie pacifique de 1848; enfin, de l'avis de certains révolutionnaires, la Révolution n'a pas encore existé.

Ainsi, au point de vue historique, il n'y a aucun accord entre les hommes qui s'intitulent révolutionnaires; et cela n'est pas étonnant, car la Révolution n'est pas tel ou tel fait arrivé à telle ou telle date, elle est une *idée*. Mais peut-on préciser en quoi consiste cette idée ? Est-elle seulement la même pour tous? Non, là encore les divergences sont si nombreuses qu'il en résulte que ceux-là mêmes qui voient dans la Révolution une idée, ne s'entendent pas plus sur l'idée que ceux qui n'y voient qu'un fait ne s'entendent sur le fait; le désaccord est partout : c'est une « anarchie de pensées. » Il y aurait donc un grand intérêt à s'entendre sur la vraie signification qu'il faut donner au mot Révolution, et c'est là ce que cherche le R. P. Félix.

Il écarte d'abord la confusion, faite à dessein par les révolutionnaires, de la Révolution et de la République : la première est essentiellement mauvaise; la seconde, prise intrinsèquement, ne l'est pas. La différence est grande, car la République est une forme de gouvernement, tandis que la Révolution est un bouleversement, une négation. La République qui ne se distingue pas de la Révolution est celle qui inscrit dans son programme la guerre à Dieu. La Révolution implique forcément une idée de bouleversement, et, pour beaucoup, une idée de destruction. Elle déplace ou veut déplacer l'axe de la vie sociale; elle a bouleversé, elle bouleverse et elle bouleversera : voilà toute son histoire; et, après toute révolution qui a bouleversé, il en vient une autre qui veut bouleverser encore, et toujours il en sera ainsi. Qu'est-ce donc que la Révolution? Des ruines sur d'autres ruines; la permanence des ruines. Mais si les révolutionnaires ne s'entendent pas sur les ruines à faire, il est un point sur lequel l'accord est parfait : ce point central de la révolution, celui qui n'est point dissimulé, c'est la destruction du christianisme, de tout le christianisme. Voilà l'ennemi commun à tous les révolutionnaires, et cela dans tous les temps? D'où il suit qu'à cette question : *Qu'est-ce que la Révolution?* on doit répondre : *C'est, avant tout, l'antichristianisme.*

Le livre du R. P. Félix se termine par le discours qu'il a prononcé à Nancy, le 30 mai 1878, à l'occasion du centenaire de Voltaire. Tous ceux qui aiment les nobles pensées et le beau langage seront heureux de le relire ici.

A. DE BESANCENET.

La Physique expliquée à mes enfants, *cours complet à l'usage des établissements d'enseignement primaire et des aspirants au brevet supérieur*, par J. Leclerc, professeur au lycée de Nice. Paris, Philippe Reichel, 1878, in-18 jésus de vi-549 p. avec 364 fig. dans le texte et une planche en couleur. — Prix : 5 fr.

L'ouvrage de M. Leclerc donne plus qu'il ne promet d'après son titre, et le sous-titre semble mieux répondre à ce qu'il est réellement. Peut-être même trouverait-on qu'il donne trop, si on le considérait comme destiné aux enfants ; car, si les gravures fort bien exécutées qu'il contient doivent retenir leur attention, on peut craindre que son texte compacte, son allure toujours sérieuse, les faits nombreux et les explications précises et scientifiques qu'il expose ne leur paraissent un peu sévères.

Quoi qu'il en soit à cet égard, c'est certainement un très-bon traité élémentaire de physique. Il est bien au courant des derniers progrès de la science. Les théories y sont exposées d'une manière élémentaire, mais cependant de façon à en faire saisir les points essentiels : on reconnaît là un professeur expérimenté, et plus d'un auteur pourrait s'inspirer utilement de son exemple. De nombreuses applications aux faits de la vie usuelle viennent à propos pour mieux faire comprendre les principes et pour soutenir l'attention.

L'auteur, suivant en cela des modèles très-autorisés, s'est écarté de l'ordre autrefois classique. Après les généralités, la pesanteur et l'hydrostatique, il aborde immédiatement l'électricité et le magnétisme, puis l'acoustique, et enfin, dans un quatrième livre, la chaleur et la lumière. Nous préférerions, quant à nous, voir ces deux dernières parties plus complétement séparées, au risque de quelques redites.

Signalons deux innovations fort recommandables. La première est d'avoir indiqué en note le prix de la plupart des appareils, la seconde est de donner, également au bas des pages, une notice d'une ou deux lignes sur les savants dont le nom se présente dans le texte.

Pour faire la part de la critique, signalons maintenant (p. 41) une théorie de l'escarpolette qui n'est pas exacte ; le public fort compétent auquel s'adresse M. Leclerc, n'approuverait pas, croyons-nous, la pratique à laquelle elle conduirait. Plus loin (p. 131) le rôle du réservoir d'air dans les pompes à incendie n'est pas exactement indiqué. Parlerons-nous d'une note sur le téléphone qui semble n'en faire qu'un appareil de transmission mécanique des sons? Dans une note additionnelle, le rôle qu'y joue l'électricité est indiqué, et sans doute tout rentrera dans l'ordre à une nouvelle édition que nous souhaitons prochaine.

E. V.

L'Homme et sa science au temps présent, par M. le Dr Woillez, de l'Académie de médecine. Paris, Plon, 1877, in-18 jésus de IV-323 p. — Prix : 3 fr. 50

Der Darwinismus im zehnten und neunzehten Jahrhundert, von Dr T. Dieterici. Leipzig, Hinrichs, 1878, in-8 de 228 p. — Prix : 3 fr. 75.

Quoique, depuis la publication du premier de ces livres, bien des efforts soient venus s'ajouter à ceux de son savant auteur, cette œuvre de science et de bon sens compte toujours parmi les plus utiles. Montrant d'abord combien il est de mode aujourd'hui d'abuser de la science en défigurant ses méthodes et en faussant ses principes, M. le Dr Woillez prend corps à corps, pour ainsi dire, chacune des prétentions les plus affirmatives du positivisme ou du matérialisme, et il en montre l'inanité. Sous prétexte d'affranchir l'esprit de l'homme, cette philosophie bâtarde le mutile en réalité, et la libre-pensée n'est que la pensée enchaînée dans un cercle volontairement rétréci. Quant à l'hypothèse, bien que les matérialistes affectent pour elle la plus grande horreur, ils en font souvent le fondement de leur induction. Ils ont même inventé l'*hypothèse positive*, dénomination fort étrange à coup sûr, et due cependant à M. Littré lui-même, à la fois philosophe et philologue. A l'aide de nombreuses citations, M. le Dr Woillez fait voir l'incohérence de la méthode positiviste, la contradiction de ses affirmations et l'insuffisance de ses conclusions sur chacune des grandes questions scientifiques : la matière et les forces, les causes premières, l'origine de l'homme et le darwinisme, l'organisation humaine, l'intelligence et le pouvoir de l'homme, la sociologie, les fins de l'homme. Enfin, dans un dernier mot, l'auteur rappelle avec charme tous ses souvenirs tristes et doux que laissent après eux, dans l'entourage de la famille ou en-dehors du foyer, les cœurs bienveillants et affectueux; puis il ajoute : « Les matérialistes tenteront toujours en vain de faire simplement de ces *phénomènes* des mouvements de la substance cérébrale; l'homme, seulement matière, ne laisserait après lui que des choses matérielles... On ne saurait trop le répéter, la libre-pensée, telle qu'on la comprend aujourd'hui, est véritablement l'obscurcissement de la vérité. »

— C'est aussi le défaut de philosophie véritable, le manque de logique sérieuse que M. Dieterici relève, dans son étude historique sur la science matérialiste à propos du darwinisme. Profondément versé dans la connaissance de la littérature arabe, il démontre, par des textes curieux et bien choisis, que, dès le dixième siècle, les encyclopédistes de l'Orient ont émis les théories en vogue aujourd'hui sur l'origine simiesque de l'homme et la transformation lente des espèces. Non-seulement M. Dieterici énumère, contre les opinions de M. Darwin

et les exagérations du professeur Hœckel, les solides réfutations données par des juges aussi compétents que MM. Du Bois-Reymond, Virchow, Naegeli, etc., mais il s'applique surtout à dévoiler la faiblesse de la philosophie matérialiste. Il prouve spirituellement, par son exposé même, combien on est garanti contre les observations prétendues scientifiques de notre temps, lorsqu'on s'attache à suivre les procédés sûrs de la logique, tels que l'antiquité et Aristote nous les ont enseignés. Malheureusement, l'ouvrage est déparé par de nombreuses plaisanteries, souvent pesantes, toujours déplacées, sur les « hommes noirs du dogme, » ou sur « la tyrannie d'une religion orthodoxe. » Sans ce défaut, le livre de M. Dieterici serait aussi recommandable que celui du Dr Woillez, pour le style, la méthode et la science.

A. Delaire.

La Géographie appliquée à la marine, au commerce, à l'agriculture, à l'industrie et à la statistique, par M. P.-F. Bainier, sous-directeur de l'École supérieure de commerce de Marseille. Tome Ier. La *France*. Paris, Belin, 1878, in-8 de xv-805 p. avec plans des ports. — Prix : 20 fr.

La Géographie commerciale de M. Bainier est une œuvre spéciale et pour ainsi dire professionnelle, s'adressant au statisticien, au commerçant, à l'industriel, à tout homme en un mot qui s'occupe de la vie matérielle des nations. C'est le cours de géographie économique professé par son auteur à l'École de commerce de Bordeaux, et publié il y a quelques années en autographie que M. Bainier *imprime* aujourd'hui, sur le désir exprimé par la critique. Cette volumineuse publication fait honneur à l'éditeur intelligent qui en a couru le risque. Le premier volume traite de la France : le second doit être consacré à l'Afrique : les autres parties du monde viendront ensuite. Nous aurions peut-être préféré voir l'auteur commencer par l'étranger ; c'est, en effet, l'étranger que nous connaissons le moins, et qu'il importe le plus de connaître, au point de vue économique et commercial, pour les débouchés de notre commerce et de notre industrie. Cette réserve faite, disons vite que l'œuvre de M. Bainier est une œuvre des plus utiles et un répertoire de renseignements de tout genre. La description économique de la France est précédée d'une étude des productions générales du globe.

« Il nous faut beaucoup d'initiative et d'énergie, dit M. Bainier, et imiter un peu les pleuples qui nous avoisinent dans l'ardeur qu'ils mettent à connaître, visiter, découvrir et exploiter le globe. L'éducation géographique des Anglais prépare, en effet, tous les jeunes gens à devenir un jour voyageurs, navigateurs, commerçants, mis-

sionnaires.... L'ignorance de la jeunesse française, sous le rapport de la géographie et des langues vivantes, et son peu de goût pour les carrières commerciales et industrielles sont une des causes de l'infériorité de notre commerce à l'étranger. Mais le jeune homme est-il le seul coupable? Notre système d'enseignement n'y est-il pas pour beaucoup? Nos mœurs, nos habitudes et nos préjugés ne poussent-ils pas trop fatalement le jeune homme vers le fonctionnarisme? Les parents ne sont-ils pas, la plupart du temps, les auteurs inconscients ou les complices de ce fâcheux entraînement? Trop souvent, quand vient le moment d'embrasser une carrière, le désir de l'adolescent est une fonction publique, un titre officiel : dans le commerce et l'industrie, il faut lutter pour se faire une place au soleil et de grandes responsabilités pèsent sur le négociant, tandis que, dans les fonctions publiques, on exerce assez facilement l'autorité. Il faut que les hommes qui aiment véritablement leur pays luttent énergiquement contre ces tendances si profondément enracinées. »

Ce sont là de très-sages paroles, et la manie du fonctionnarisme est une des causes d'arrêt de l'expansion de notre race : elle réserve et immobilise des forces qui, à l'étranger, se développant et luttant dans le vaste monde, eussent été créatrices et productives. L'ère nouvelle dans laquelle nous entrons modifiera-t-elle ces tendances de la société française? D'une part, la vie du fonctionnaire deviendra de moins en moins enviable, avec les critiques et les avanies d'une certaine presse, et avec les menaces d'instabilité et de disgrâce que la politique tient en réserve : d'autre part, le nombre des places augmentera avec la rétribution, inévitable semble-t-il, des fonctions électives, et l'espoir de la réussite poussera vers la politique un plus grand nombre d'activités ambitieuses..... L'avenir dira ce qui l'emportera, de l'initiative ou de la chasse aux fonctions publiques. En attendant, on ne saurait trop encourager la jeunesse ardente et active à imiter la jeunesse anglaise et allemande, et à essaimer sur le monde pour y créer des fortunes qui, elles-mêmes, augmenteront la fortune et l'influence de la France.

H. Gaidoz.

BELLES-LETTRES

Dictionnaire futunien-français, *avec notes grammaticales*, par le P. Grézel. Paris, Maisonneuve, 1878, in-8 de 503 p. — Prix : 10 fr.

Depuis quelques années surtout, nos missionnaires catholiques ont senti l'utilité de publier leurs travaux scientifiques. Au lieu de se contenter de garder en manuscrit le fruit de leurs observations, ils ont pris le parti de les livrer à l'impression. Le monde savant connaît déjà les remarquables travaux du R. P. Petitot sur les langues du

nord-ouest de l'Amérique. Cette tendance nous semble des plus heureuses à bien des égards. D'abord le missionnaire qui consacre sa vie à l'instruction de ses néophytes, qui passe de longues années au milieu d'eux acquiert d'ordinaire une connaissance approfondie de leur idiome, connaissance qui fait presque toujours défaut au simple colon et surtout au voyageur. De là, la valeur scientifique incontestable d'un grand nombre de publications philologiques dues à la plume des propagateurs de l'Évangile. Beaucoup de ces dialectes des sauvages sont aujourd'hui en train de disparaître, et d'ici à quelques années, ils ne nous seront connus que par ce qu'en auront recueilli les Révérends Pères. A coup sûr, s'ils avaient pénétré dans la Tasmanie avant la destruction totale de la race indigène, nous n'en serions pas réduits, pour l'étude de son langage, aux maigres et souvent peu exacts vocabulaires recueillis par les explorateurs. Comme preuve de tout ce que nous venons de dire, nous pouvons citer l'intéressante publication du Père Grézel. Elle se compose d'une petite grammaire et d'un vocabulaire, qui semble fort complet, de la langue des insulaires de Futuna. Par elle, on pourra juger du degré d'affinité qu'offre cet idiome avec les autres dialectes de la Polynésie. Il se rapproche évidemment beaucoup et du taïtien et du samoan par la simplicité de sa structure grammaticale et la douceur de sa prononciation. Beaucoup des mots les plus importants trahissent encore leur parenté avec ceux des dialectes de la Malaisie. Ajoutons, qu'antérieurement déjà, les Révérends Pères, par leur traduction de livres religieux, et spécialement de la Bible de Royaumont, avaient, pour ainsi dire, créé une petite littérature à Futuna. Nous espérons bien que cet essai ne fera qu'encourager les R. P. Maristes; ils préparent, nous assure-t-on, un grand dictionnaire samoan, français-anglais, dont on attend l'apparition avec impatience. S'il nous est permis d'exprimer un regret, c'est qu'ils n'aient rien ou presque rien imprimé encore sur les dialectes néo-calédoniens, si curieux cependant à étudier et qui sont à la veille de s'éteindre.

H. DE CHARENCEY.

L'Arte della parola, nel discorso, nella drammatica e nel canto, dall'avvocato E. FRANCESCHI. Milano, G. Agnelli, 1877, in-8 de VIII-384 p. — Prix : 6 fr.

La lecture à haute voix et la déclamation exigent plus d'études qu'on ne serait peut-être tenté de le croire, et forment le sujet du volume très-bien fait de M. Franceschi. Les conseils qu'il donne sont excellents et parfaitement exprimés et son livre, offrant de nombreuses citations, toutes empruntées à d'illustres auteurs, parsemé d'anecdotes, écrit avec esprit et d'un bon style, n'a pas la froideur qu'on pourrait s'attendre à trouver dans une œuvre didactique. *L'Arte*

della parola est divisé en deux parties : la première traite de la lecture à haute voix ; la seconde, de la récitation et de la déclamation dramatique et musicale. Plusieurs des préceptes de M. Franceschi ne s'adressent évidemment qu'à ses compatriotes ou qu'aux personnes qui parlent leur langue ; mais d'autres, et en grande quantité, ont une application plus générale. Non-seulement, l'auteur connaît à fond la littérature de son pays, mais il connaît bien la nôtre aussi, et en tire de très-fréquentes citations. C'est ainsi qu'au début de son livre, il traduit un dialogue sur la lecture à haute voix, dialogue que M. Legouvé — un lecteur renommé — a placé dans son livre *les Pères et les enfants au dix-neuvième siècle*. Lorsque M. Franceschi cite textuellement nos écrivains, il ne le fait pas toujours d'une manière correcte ; nous lui indiquerons, notamment, comme fort altérée, une épigramme contre Rameau (p. 365), et ce vers d'une tragédie de Cléopatre (p. 375) :

Je maudirais les dieux, s'ils me rendaient le jour.

J'ai dit que *l'Arte della parola* était animé par des anecdotes ; plusieurs d'entre elles sont bien connues en France, mais on les retrouve avec plaisir ; elles doivent, d'ailleurs, être peu répandues en Italie. Quelques-unes sont d'une authenticité douteuse. Il n'est nullement probable (p. 367) qu'un épisode de la vie du chevalier, et non comte de Grammont, ait été pour quelque chose dans l'inspiration du *Mariage forcé*.

Le volume est terminé par divers morceaux relatifs au théâtre et qui sont là parfaitement à leur place. Nous avons remarqué dans ces dernières pages, un joli article sur un théâtre de marionnettes de Turin.

TH. P.

Les Œuvres d'Horace, traduction de Jules Janin, Paris, librairie des Bibliophiles, 1878, 2 vol. pet. in-8 de 308 et 288 p. Prix : 3 fr. 50 le vol.

Comment faire pour donner le moins possible raison au célèbre dicton *Traduttore, traditore?* Faut-il traduire un auteur mot à mot ? faut-il ne chercher à rendre que sa pensée ? Le premier système a prévalu depuis quelques années et a produit, même en vers, de vrais tours de force, la traduction d'Horace de M. Chautard, par exemple. Le second était surtout celui de nos pères ; au dix-septième siècle, Perrot d'Ablancourt se fit une réputation, dont il reste encore quelque chose, par l'élégance avec laquelle il fit passer plusieurs œuvres de l'antiquité dans des versions qu'on appelait *les belles infidèles*. Jules Janin est revenu à cette vielle méthode ; il a pris ses aises avec Horace, il ne l'a pas rendu littéralement, mais il en a fait passer l'esprit dans sa prose si habilement maniée « et si — comme le dit très-bien M. Jouaust, — son Horace est quelquefois aussi Parisien que Romain,

on ne saurait lui en faire un reproche. Jules Janin a fait aimer Horace à notre génération et rien que pour cela Horace lui-même, lui a déjà pardonné les petites libertés qu'il s'est permises en popularisant son œuvre. »

Cette traduction était un des livres de prédilection, une des grandes préoccupations du critique des *Débats;* sa correspondance est pleine d'allusions à ce travail aimé. Plusieurs éditions en ont prouvé le succès, on a cru devoir, dans cette réimpression, reproduire sa traduction — qu'ensuite il remania — telle qu'il l'avait fait paraître d'abord, et en cela on a donné satisfaction aux plus fervents admirateurs de Janin. Son Horace est précédé d'une charmante étude sur le poète; elle est le résumé de ses odes, de ses satires, de ses épîtres; elle est écrite avec une grâce, un mouvement et une justesse d'aperçus qui en font une des bonnes œuvres de l'auteur. — Pour en revenir à la question que nous faisions tout à l'heure, après avoir lu cet Horace, on serait bien tenté de se prononcer pour l'ancien système de traduction, si — il y a un terrible si — s'il pouvait toujours être employé par des écrivains aussi habiles que Janin. TH. P.

Old English drama. *Select plays. Marlowe's tragical history of Doctor Faustus, and Greene's honourable history of Friar Bacon and Friar Bungay.* Edited by A. W. WARD. Oxford, Clarendon Press, 1878, in-12 de CXI-272 p.

Un des derniers ouvrages publiés par l'Université d'Oxford, dans ce qu'on appelle la *Clarendon press series*, est un petit volume contenant le *Doctor Faustus* de Marlowe, et le *Friar Bacon and Friar Bungay* de Greene. Ce n'est pas par hasard que ces deux pièces se trouvent réunies ici, comme on peut s'en convaincre en lisant la préface de M. Ward. D'abord, il existait entre Greene et Marlowe une rivalité qui, de la part du premier, devint bientôt de la jalousie. A Londres, de même qu'à Paris, la faveur du public était partagée entre deux troupes de comédiens ; les pièces de Greene avaient pour interprètes les acteurs de la « compagnie » de lord Strange ; celles de Marlowe étaient jouées par les « serviteurs » du comte de Nottingham. *Inde iræ*, mais ce n'était pas tout ; non-seulement Greene opposait au *Tamburlaine* de son confrère la *Comical History of Alphonsus king of Arragon*, il l'attaquait dans ses prologues et ses préfaces, lui faisait une guerre d'allusions, et cherchait à le perdre sans ressource par une accusation d'athéisme. Sans entrer dans plus de détails sur ce point, je me bornerai à dire que le sujet, le *motif* des deux pièces éditées par M. Ward est à peu près identique, emprunté comme il l'est aux croyances alors en vogue sur la sorcellerie, l'alchimie, la cabale, la magie, et l'évocation des esprits infernaux. La légende de *Faust*, immortalisée par le génie de Gœthe, nous est familière, mais il

ne faut pas oublier qu'au moyen âge et au seizième siècle, Roger Bacon passait pour sorcier, et que, par conséquent, les poètes étaient parfaitement autorisés à moraliser sur sa biographie et à en conclure qu'il est dangereux de chercher à trop savoir. M. Ward consacre quelques pages fort remarquables de sa préface à discuter les légendes qui avaient cours jadis en Europe sur les sciences occultes, et il nous prouve qu'à l'époque de la Réforme la croyance aux sorciers prit des développements extraordinaires. *Crescit cum magia hæresis*, disait Thomas Stapleton, *Cum hæresi magia;* la poésie anglaise du temps d'Élisabeth est pleine d'allusions et de détails intéressants empruntés à la magie, et, outre le *Macbeth* de Shakespeare, on peut citer *la Sorcière*, de Middleton; *les Sorcières du Lancashire*, par Heywood et Browne; *le Diable est un âne* et *l'Alchimiste*, de Benjohnson; et *la Tragédie de l'Athée*, par Cyril Tourneur.

Il est difficile de décider laquelle des deux pièces éditées par M. Ward fut composée la première; elles sont toutes les deux imprimées d'après les meilleurs textes, accompagnées d'éclaircissements historiques et littéraires, et annotées avec le plus grand soin. On trouvera, parmi les explications philologiques, de nombreux rapprochements entre le français et l'anglais; ainsi *Husly-burly*, *curden*, *pantofle*, *over-live*, *tint*, etc., ont chez nous des équivalents qu'il est presque inutile d'indiquer. J'ajouterai, en terminant, que M. le professeur Wagner, de Hambourg, a publié, de son côté, une édition critique de la pièce de Marlowe, édition que M. Ward a consultée avec fruit.

GUSTAVE MASSON.

Les Bébés d'Hélène, imité de J. HABBERTON, par WILLIAM L. HUGUES. Avec nombreuses illustrations de Bertall. Paris, bibliothèque du *Magasin des Demoiselles*, 51, rue Laffitte, s. d., gr. in-8 de VIII-319 p. — Prix : 7 fr.

Ce livre aurait dû prendre place parmi ceux qu'indiquait notre livraison de décembre pour les étrennes. Si le moment des étrennes est passé, il est toujours temps de recommander un livre qui intéressera vivement les enfants, parce qu'ils en sont les acteurs et les héros; les parents et les lecteurs, qui recherchent autre chose que l'amusement, parce qu'ils y trouveront l'enfant peint par lui-même et d'après nature. Il ne s'agit au fond que de deux bébés, Boulot et Trotty, que leurs parents, obligés de s'absenter, confient à leur oncle Georges, alors célibataire. C'étaient, au dire de la mère, de vrais trésors. Mais l'oncle a bien vite reconnu qu'il faut en rabattre de l'appréciation de la mère; il les voit sous leur vrai jour, et les subit avec toutes les qualités et les défauts de leur âge. Ce sont de charmants petits tyrans, dont il se fait assez volontiers l'esclave; et presque tout le livre est consacré au récit de leurs exploits et de leurs espièglerie, très-

souvent rapporté par leurs conversations qu'on croirait entendre, tant elles sont bien rendues. Il y a des traits charmants: ainsi, quand les enfants reprennent leur oncle : « Tu ne sais pas, papa ne dit pas comme cela. » — Ou bien parce qu'il ne commence pas son histoire par: Il y avait une fois... » — Quand Boulot dit au petit Joseph : « Je te donnerais bien mon mouton; mais tu sais, je peux pas, il est à moi. » L'oncle « Georges » fut bien récompensé de son dévouement, car ses neveux le servirent admirablement pour faire sa cour à Miss Mayton, en répétant à elle et à sa tante, en vrais enfants terribles, tout ce qu'il lui échappait de dire d'elle devant eux. Aux parents et aux oncles de voir si ce livre peut donner aux petits lutins des idées dont ils ne veulent pas être les victimes. Nous ne lui reprocherons que de pousser un peu trop loin l'intrigue devant des enfants. R. S.

Lettere familiari inedite di Silvio Pellico, publicate dal sac. prof. Celestino Durando. — *Epistolario francese.* Turin, libreria Salesiana, 1878, in-12 de 836 p.

M. Celestino Durando a publié un recueil des lettres italiennes de Pellico, et nous en avons parlé ici même. On ne se doutait pas que l'auteur des *Prisons* en écrivît aussi et en grande quantité dans notre langue. Ce sont celles-ci que M. Durando vient de faire paraître dans un volume dont nous achevons la lecture. Pellico a adressé la plus grande partie de ces lettres à sa sœur Giuseppina, qui, dans le *Retiro de Chieri*, consacra sa pieuse vie à l'éducation des jeunes filles pauvres. Quelques lettres sont aussi à l'adresse de la marquise de Barol; d'autres enfin à celles de la mère et du frère de l'auteur des *Prisons*. Les sentiments de foi profonde, de résignation, de quiétude chrétienne qui apparaissent dans la correspondance italienne se retrouvent aussi dans la correspondance française, et en font une excellente lecture. Sous ce rapport, M. Durando a eu raison de penser qu'un pareil recueil pouvait être un bon livre de prix pour les écoles italiennes. A un autre point de vue, il y aurait à combattre cette destination. Bien que s'exprimant dans notre langue comme bien peu de Français seraient capables de le faire dans la sienne, Pellico a, par-ci par-là, des incorrections, des italianismes qui ne sont point à imiter et qu'on aurait dû, pour le moins, signaler dans des notes; il fabrique, par exemple, l'adjectif *imperçu* (p. 609), et le verbe *perlustrer* (p. 637).

Ce qui étonne en lisant cet *Epistolario*, c'est de voir quelle petite place y tient la littérature. Pellico dit quelque part qu'après les livres saints un almanach est tout ce qu'il faut. Il a pour les journaux beaucoup de dédain : les mauvais font un mal énorme, les bons ne font pas de bien. De temps en temps, la politique jette quelques reflets dans ces lettres, et il est assez curieux d'y retrouver les mêmes appréhensions

qu'on peut avoir encore; il est intéressant aussi d'y voir de quelle manière Pellico supposait que les événements devaient tourner, et de remarquer (aujourd'hui que ce qu'il considérait comme l'avenir est presque de l'ancien temps), combien ces prédictions se sont peu réalisées.

Le charme de ces lettres, c'est leur simplicité extrême, leur honnêteté sans phrases; c'est de nous remettre en relation avec l'auteur des *Prigioni*, dont nous avons tous gardé un si bon souvenir.

JEAN DE VILLEMORY.

Corneille, la critique idéale et catholique, par M. AUGUSTE CHARAUX, professeur de littérature française à l'Université catholique de Lille. 2e partie. Lille, Lefort, 1879, in-12 de 424 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons parlé (t. XXII, p. 501) du premier volume de cet ouvrage, et lui avons donné des éloges que le tome second mérite peut-être plus complétement encore. Au début, l'auteur s'était attardé à des considérations intéressantes certainement, mais qui ne se rattachent pas intimement à son sujet. Ici tout est consacré à Corneille. Ce second volume contient l'examen de *Rodogune*, *Horace*, *Don Sanche*, *le Menteur*, *Pompée*, *Polyeucte*, *Cinna*, et se termine par une remarquable étude sur une œuvre de Corneille, qu'on ne lit pas assez, sur la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Si, dans cette œuvre, on ne rencontre pas toujours assez la simplicité de l'original, on y admire souvent le vigoureux génie qui créa *Polyeucte*. Le livre de M. Charaux a reçu les approbations de plusieurs évêques; il montrera une fois de plus que l'inspiration chrétienne, loin d'être défavorable aux choses littéraires leur ouvre, au contraire, des voies nouvelles. Et cette inspiration, elle est loin de nuire à la finesse des appréciations. On s'en convaincra en lisant les pages que M. Charaux a écrites sur le *Menteur*. Bien des fois déjà on a comparé la pièce de Corneille avec celle d'Alarcon qui lui a servi de modèle. M. Ph. Chasles a fait le parallèle complet. M. Charaux, qui, dans son examen du *Cid*, a montré que la littérature espagnole lui est familière, a ici, et avec raison, laissé de côte des confrontations devenues inutiles. Il ne s'est attaché qu'à la pièce française, dont il a étudié avec autant de goût que d'esprit les détails et les personnages.

Les jeunes gens qui voudront rendre tout à fait fructueuse la lecture des chefs-d'œuvre de Corneille ne pourront mieux faire que d'y joindre celle du livre de M. Charaux. TH. P.

Memoirs of the Rev. Francis Hodgson, *scholar, poet and divine, with numerous letters from Lord Byron and others*, published by his son, the Rev. James Hodgson. London, Macmillan and C°, 1878, 2 vol. in-8 de xii-297 et vii-317 p.

La réputation de Lord Byron se maintient toujours en Angleterre, malgré l'influence de l'école de Tennyson, et ses Lara, ses Manfred, ses Childe Harold n'ont pas encore passé de mode. Le dix-neuvième siècle s'est reconnu sous les traits de tous ces personnages, un tant soit peu *poseurs*, qui se drapent dans leur scepticisme comme dans un manteau de théâtre, et dont le langage est celui de la passion. Aussi aime-t-on à savoir tout ce qu'il est possible de savoir sur ce noble lord, et, après le scandale produit, il y a quelques années, par les articles de Mistress Beecher Stowe, les admirateurs de Byron désiraient naturellement de nouveaux renseignements, des pièces justificatives d'une authenticité incontestable, pour ou contre. Voilà ce que l'on trouvera, si l'on prend la peine de lire ces deux volumes. Le Rév. Fr. Hodgson, en effet, dont la biographie et la correspondance nous occupent, était l'ami intime du poète; il avait fait sa connaissance à Cambridge, et, depuis l'année 1808, époque de leurs premières relations, il ne cessa de lui prodiguer les témoignages d'une affection profonde. Et, disons-le en passant, vivre en bons rapports avec Childe Harold n'était pas chose facile: il fallait braver toutes les exigences d'un caractère irritable et fantasque, essuyer de temps en temps des sarcasmes aussi injustes que piquants, s'exposer enfin à des marques d'ingratitude qui auraient découragé et rebuté un dévouement ordinaire. Mais M. Hodgson était évidemment d'une trempe exceptionnelle; jamais on n'a mieux compris le véritable sens du mot d'amitié, et si le malheureux Byron a tant de fois désolé, par le scandale de sa vie, ceux que son génie frappait d'admiration, ce n'est pas que le digne *clergyman* lui ménageât les réprimandes et les conseils. Parmi les nombreux documents inédits qu'il nous donne, se trouve un poème très-remarquable, composé par Byron à propos de la mort soudaine de deux de ses amis de collège; l'accent de désespoir qui y règne et qui caractérise la correspondance du poète à cette époque (1811) avait inquiété M. Hodgson; il essaya encore une fois de ramener son ami au christianisme, et lui adressa des lettres que l'auteur a fidèlement reproduites; elles méritent l'attention la plus sérieuse. M. Hodgson était convaincu que Lord Byron, à mesure qu'il avançait dans la vie, revenait, peu à peu, à des sentiments religieux, et, s'il retomba ensuite pour ne plus se relever, la faute en est imputable au naufrage de son bonheur domestique.

On voit donc qu'en définitive, Lord Byron est le personnage principal des deux volumes publiés par la piété filiale de M. James Hodgson;

mais il serait souverainement injuste d'oublier l'excellent homme dont la carrière nous est retracée; élevé au poste de prévôt du collège d'Eton, remarquable à la fois comme journaliste, théologien, professeur, poète distingué; auteur d'une bonne traduction de Juvénal, le Révérend Francis Hodgson mourut en 1852, laissant la mémoire d'un *scholar*, d'un sage, et, ce qui est infiniment préférable, d'un homme de bien.

GUSTAVE MASSON.

Friedrich Leopold Graf zu Stolberg. *Grœsstentheils aus dem bisher noch ungedruckten Familiennachlass*, dargestellt von J. JANSSEN. Fribourg, Herder, 1877, 2 vol. in-8 de XXI-508 et XX-516 p.

C'est dans le monde brillant et animé de l'Allemagne des Lessing, des Kant, des Klopstock et des Gœthe que nous introduit la biographie du comte de Stolberg, et cette biographie est d'autant plus intéressante que presque tous les éléments en sont empruntés à la correspondance même du comte.

« Pour placer d'une façon plus directe et plus saisissante sous les yeux du lecteur la figure de ce grand homme, ses vues sur Dieu et le monde, la foi et la science, l'Église, la famille et la patrie, nous dit M. Janssen dans sa préface, je suis entré personnellement en scène aussi peu que possible; j'ai préféré laisser la parole à Stolberg lui-même, et je n'ai emprunté à ses contemporains que ce qui était nécessaire pour compléter le portrait et caractériser avec plus de précision son influence. » Cet ouvrage est donc plutôt une autobiographie, et tous ceux qui la parcourront conviendront volontiers avec l'auteur : « que nous ne possédons point, dans le monde catholique, en Allemagne du moins, d'autobiographie comparable à celle-ci par la beauté et la richesse du contenu. »

L'époque à laquelle appartient Stolberg est d'ailleurs l'une des plus intéressantes de l'histoire intellectuelle de l'Allemagne, tant au point de vue de la révolution qui s'accomplit alors dans les idées religieuses et philosophiques, qu'au point de vue de l'éclosion et de l'épanouissement de cette belle poésie que représentent des chefs-d'œuvre comme la *Messiade*, *Faust* et *Guillaume Tell*.

Le premier volume nous mène depuis la naissance du comte (7 novembre 1750) jusqu'au jour de sa conversion (juin 1800).

On y trouve des détails intéressants sur la vie universitaire du jeune homme, l'influence qu'exerça Klopstock, sur sa nature fougueuse et enthousiaste, et l'état de l'Allemagne poétique, alors divisée en deux camps rivaux : l'école française et l'école anglaise.

Le commerce intellectuel de Stolberg avec les littérateurs, les philosophes et les critiques les plus distingués de l'époque, donne à ses lettres un charme tout particulier; les noms de Gœthe, auquel il reproche

« de ne point se plier devant la révélation et de vouloir raisonner avec Dieu; » de Jacobi, l'apôtre de la philosophie du sentiment; de Lavater, le prédicateur mystique de Zurich; des frères Schlegel et autres illustrations du pays reviennent à chaque instant sous sa plume.

Sa correspondance est un véritable miroir dans lequel viennent fidèlement se refléter les hommes et les choses du temps. On peut y suivre le mouvement des idées aussi bien dans le domaine religieux que dans celui de la philosophie et de la politique. Il combat avec ardeur le rationalisme qui, depuis Lessing, s'était introduit dans la théologie luthérienne, passant au creuset de son analyse dissolvent toutes les croyances religieuses et frayant la voie aux audacieuses exégèses modernes des Strauss et des Renan.

Sa position n'est pas moins nette en philosophie; il prend ouvertement parti contre le criticisme de Kant, qu'une rapide évolution devait mener aux abîmes du panthéisme. Dans le début, il salue la révolution française comme l'œuvre de la liberté; mais, à mesure que les événements se déroulent et que commence le drame sanglant, il se détourne avec horreur de ce spectacle : « J'aime la liberté, s'écrie-t-il, mais je pense que celle-ci doit être fondée sur les lois; les lois fondées sur les mœurs et les mœurs sur la crainte de Dieu. »

La correspondance que M. Janssen remet sous nos yeux nous donne les détails les plus intimes et les plus complets sur l'histoire de la conversion du comte; cette conversion fut profondément raisonnée, et par là même d'autant plus solide et inébranlable. Elle empruntait aux circonstances et à la personnalité hautement en vue du converti une importance considérable. N'était-ce point, en effet, un phénomène surprenant de voir, — dans un moment où le catholicisme devait paraître aux sages du monde « un cadavre qu'il ne restait plus qu'à enterrer, » — un rejeton d'une des races les plus nobles de l'Allemagne, un poète et littérateur de renom, un diplomate investi de toute la confiance de son prince, abjurer l'erreur et embrasser la doctrine de l'Eglise romaine?

Tout le second volume est consacré à l'explication de ce phénomène et de ses conséquences. Nous nous trouvons en présence d'un homme qui, sans pression étrangère comme sans enthousiasme irréfléchi, est amené, par ses réflexions et ses études, à quitter la religion dans laquelle il est né pour embrasser le catholicisme. Ce qui semble avoir surtout frappé Stolberg et déterminé sa conversion, c'est le spectacle de l'unité de l'Église et de l'immutabilité de sa doctrine, en opposition avec le fractionnement de la doctrine protestante, abandonnée aux interprétations capricieuses de la raison individuelle.

Il faudrait citer toutes les lettres de l'époque si l'on voulait relever les passages qui confirment cette opinion.

Ce qui avait aussi pénétré l'âme du comte de respect et d'admiration, c'était la vertu de sanctification que possède l'Église catholique, les trésors de grâces qu'elle réserve à ses enfants, la force de caractère qu'elle leur communique dans les misères de la vie.

Il y avait enfin dans le culte catholique, dans ses pompes religieuses et son symbolisme sublime tout un côté qui répondait mieux aux aspirations délicates et élevées du poète que la sécheresse du culte protestant.

Nous ne pouvons songer à poursuivre plus loin cet examen rapide des motifs, des influences et des sentiments qui inspirèrent la conduite de Stolberg; ce serait vouloir refaire un livre dont nous conseillons la lecture à toutes les personnes auxquelles la langue allemande n'est point étrangère. Le sujet n'est pas nouveau; mais les matériaux, en grande partie inédits encore, dont s'est servi avec habileté M. Janssen communiquent un vif intérêt à cet ouvrage, et fournissent des éléments précieux pour étudier une des figures les plus nobles et les plus imposantes de l'Allemagne catholique. CH. DEJACE.

HISTOIRE

Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile. Édition pour la première fois complète, etc. Tome V. *Journal de Henri IV*, 1589-1593. Paris, librairie des Bibliophiles, 1878, in-8 de 374 p. — Prix : 15 fr.

Il n'y a pas à faire une fois de plus l'éloge d'une édition qui sera l'un des plus intéressants et des plus beaux parmi les nombreux travaux de l'époque. Nous n'aurions qu'à reproduire ce que nous avons déjà écrit lors de la publication des volumes précédents. (V. *Polybiblion*, t. XIV, p. 420; t. XVI, p. 432; t. XIX, p. 249; t. XXII, p. 513.) Ce que nous voudrions faire remarquer en quelques mots, c'est l'importance particulière de cette partie des *Mémoires* et du *Journal* qui traite du siège de Paris de 1590 à 1593.

L'Estoile était enfermé dans la fougueuse et intelligente cité que les sièges semblent avoir le privilège de rendre belle. Il se trouvait là au milieu des siens, connaissant à merveille les principaux personnages du gouvernement, et très à même de noter les moindres événements. Avec sa naïveté, mêlée de finesse et de bon sens, il les apprécie mieux que personne; et ses jugements ont pour nous d'autant plus de prix qu'il était du parti qui a triomphé, de ce parti national qui reconnaissait Henri de Navarre comme roi de France, mais qui mettait à son avénement au trône la condition que le chef de partisans huguenots se ferait catholique. Cette opinion modérée et vrai-

ment *politique* n'était pas facile à soutenir au milieu du fanatisme exalté et des passions populaires qui dominaient la grande ville. Il suffit de lire le récit de l'assassinat du premier président Brisson pour voir qu'il ne faisait pas bon de résister aux terribles volontés du comité des Seize. Le véridique chroniqueur ajoute (p. 131) que, le 25 novembre 1591, on lui communiqua une liste de son quartier, « qu'on apeloit le *papier rouge*, » à laquelle il avait « intérest, pour y estre couché bien avant et tout du long. » Il y était désigné pour être *dagué*, et son beau père, M. Cotton, pour être *pendu*. Heureusement que Mayenne arriva bientôt pour faire justice de ces désordres.

Tous les autres détails qu'on trouve rapportés, au jour le jour, ne sont pas moins dignes d'être relevés. Comme ils donneront matière à des notes, à des commentaires, à des rapprochements que l'érudition bien connue des éditeurs n'aura pas de peine à multiplier! Une publication récente, faite avec un soin égal, pourra bien servir de curieux point de comparaison, c'est cet autre *Journal du siège de Paris en* 1590, précédé d'une étude sur les mœurs et coutumes des Parisiens au seizième siècle, par Alfred Franklin. Ce second témoin est d'une opinion tout opposée à celle de Pierre de l'Estoile ; il ne pardonne pas à Charles IX de n'avoir point fait disparaître Henri de Navarre à la Saint-Barthélemy, et il professe que tout bon ligueur « préfère l'étranger à l'hérésie. » Malheureusement, son récit est très-court et très-peu complet ; mais les savants éditeurs de l'Estoile sauront bien trouver d'autres documents, tant manuscrits qu'imprimés, pour éclairer d'un jour nouveau toute la période dont ils se sont si laborieusement chargés. Nous les attendons à l'œuvre, avec moins d'inquiétude que de curiosité et d'impatience. G. Baguenault de Puchesse.

Histoire de la République de 1848, par Victor Pierre. Tome II. Paris, E. Plon, 1878, in-8, de 727 p. — Prix : 8 fr.

L'histoire contemporaine se fait forcément sans documents ; on porte témoignage, avec un jugement plus ou moins droit, d'événements qui se sont passés sous les yeux de tous. Si l'auteur s'est trouvé placé assez près pour observer par lui-même les choses et les hommes, son récit aura évidemment un mérite tout spécial. Nous ne savons à quel titre M. Victor Pierre a pu être mêlé aux incidents si nombreux des trois ou quatre années dont il présente le tableau ; mais son ouvrage est un exposé aussi intéressant qu'impartial ; et le second volume est peut-être plus attachant encore que le premier. Il comprend toute la période de la présidence de Louis Bonaparte, depuis l'expédition de Rome jusqu'au plébiscite impérial.

Les questions extérieures occupent une place importante dans l'ouvrage : M. Pierre les traite tout en suivant les discussions de l'Assemblée, aussi bien sur les affaires d'Italie que sur l'Algérie et les révoltes de la Kabylie. A l'intérieur, l'auteur consacre avec raison un chapitre entier à la grande loi de la liberté d'enseignement, et un autre à la loi du 31 mai, dont le président se servit avec tant de mauvaise foi pour donner un prétexte à son coup d'État de décembre.

Nous ne pouvons analyser, après l'auteur, la situation des partis, les vives querelles parlementaires de l'Assemblée, l'état de l'opinion en France, le rôle que les principaux personnages ont joué dans le drame final. Il faut lire le récit de M. Pierre : on y trouvera de grandes qualités de clarté, d'impartialité, de finesse dans les appréciations. C'est évidemment la meilleure histoire que nous possédions de la Révolution de février et de ses suites. Il est peu probable qu'on puisse faire mieux de longtemps. G. B. DE P.

La Terreur dans le département de la Manche, *et en particulier les habitants de la Manche devant le Tribunal révolutionnaire de Paris*, par M. E. SAROT, avocat à Coutances. Coutances, Solettes, 1878, in-8 de 412 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'histoire de la Révolution française est loin d'être achevée, et elle ne le sera pas de si tôt. Il faut, en effet, avant la vaste synthèse qui doit en coordonner les innombrables événements, l'analyse minutieuse des documents encore ensevelis dans les *Archives nationales* et dans les *dossiers* de nos departements. J'entends dire que la province est en train de recueillir ses morts, et que des érudits consciencieux écrivent, chacun de leur côté, les chapitres d'une histoire fragmentaire qui deviendra un jour une histoire générale.

M. E. Sarot, avocat à Coutances, dans une *Étude sur la commission militaire de Granville en l'an II de la République*, avait déjà cherché à soulever un coin du voile historique qui recouvre encore aujourd'hui cette partie importante de nos annales ; il avait mis au jour des faits qu'il était intéressant pour tous de connaître et sur lesquels cependant aucune révélation n'avait été imprimée jusque-là.

La tâche qu'il a courageusement abordée, cette fois, bien que de la même nature, est beaucoup plus vaste et plus lourde. Il s'agit, en effet, de faire en détail, uniquement d'après les sources, le récit des principales persécutions exercées, durant une crise politique restée sans exemple dans notre histoire et peut-être dans l'histoire du monde entier, par un parti triomphant, contre les vaincus des partis contraires.

M. Sarot a entrepris le sombre et douloureux dénombrement des accusés, originaires de la Manche, qui ont comparu en 93, non plus

devant une juridiction locale et éphémère, mais devant le tribunal révolutionnaire de Paris.

Ce martyrologe des contre-révolutionnaires de la Manche, qui le connaît aujourd'hui? Et, cependant, près de deux cents personnes, non pas seulement des nobles ni des prêtres, mais des artisans, des paysans, des vieillards, des femmes et des jeunes gens, furent alors traînés, du fond de la Normandie, devant cette *haute cour* terroriste où siégeait, comme accusateur public, Fouquier-Tinville, — et plusieurs, quarante environ, y subirent une condamnation à mort.

On a eu raison de le dire : il n'y eut, dans la Manche, ni Lebon ni Carrier. Toutefois, on y trouve un certain proconsul, du nom de Lecarpentier, sinistre et grotesque, qui, sous le moindre prétexte et le plus futile, arrête les gens et les envoie à Paris grossir les fournées sanglantes.

Le livre de M. Sarot est un service rendu aux habitants du département de la Manche, qui trouveront là, sur leurs ancêtres, des renseignements, tristes sans doute mais souvent glorieux, et des documents absolument inédits, qu'il eût fallu chercher aux *Archives* de la préfecture ou même aux *Archives nationales*, au prix d'un dur labeur et d'efforts toujours longs, quelquefois stériles. D'autre part, personne ne pourra rien publier sur la *Terreur* dans la Manche sans consulter cet ouvrage, écrit d'ailleurs, sinon avec une parfaite élégance, du moins avec la sincérité la plus complète.

J. VAUDON,
prêtre de l'Oratoire.

Les Enseignements d'Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon. Moulins, Ch. Desrosiers, 1878, gr. in-8 de 300 p. — Prix : sur papier Chine, 25 fr.; sur papier fil, 40 fr.

Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, était la fille de Louis XI. « C'estoit, dit Brantôme, une maistresse femme..... Si a-t-elle fait de bonnes nourritures, et n'y a guères eu de dames et filles de bonne maison qui n'ait pris leçon d'elle. » Ces leçons qu'elle donnait et qu'elle imposait autour d'elle aux nobles demoiselles dont elle agréait les services, pouvait-elle ne pas les donner à sa fille? Elle fit plus; à l'exemple de saint Louis, son aïeul, qui avait écrit des conseils pour sa « chière et amée fille Isabelle, reine de Navarre, » Anne de France voulut laisser par écrit ses enseignements à sa fille, la future femme du connétable de Bourbon. Née le 10 mai 1494, la jeune princesse avait près de quinze ans. Le 1er janvier 1505, peu de temps avant son mariage (mai 1505), elle reçut pour ses étrennes le précieux manuscrit, où son fiancé avait écrit quelques vers, peut-être fort tendres, mais assurément très-médiocres. C'est ce manuscrit,

conservé à la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, avec tant d'autres richesses qui ont appartenu à la France, que M. Charles Desrosiers, l'habile imprimeur de Moulins, a édité avec un luxe typographique, avec un tact, un soin et un bon goût qui font de ce volume un véritable livre d'art.

Ce volume magnifique, imprimé sur papier de fil et sur papier de Chine, reproduit même la couverture de l'original, y compris, bien entendu, les devises et emblèmes tracés de la main du fameux connétable de Bourbon sur les gardes du livre, puis des fac-simile, puis, en chromo, les armes de Suzanne et du connétable; en outre, le manuscrit de Saint-Pétersbourg est illustré de vingt vignettes et de lettrines ornées, qu'un aqua-fortiste, bien connu et fort estimé des connaisseurs, M. A. Queyroy, a fidèlement reproduites. Le graveur a su conserver à ces dessins la naïveté des compositions originales.

Le texte a été soigneusement étudié par le savant archiviste de l'Allier, M. A.-M. Chazaud, qui n'en est plus à faire ses preuves. Une notice historique précède l'ouvrage, qui est terminé par un glossaire à l'usage des gens du monde. L'éditeur y a joint deux pièces importantes transcrites sur les originaux, c'est-à-dire les catalogues des bibliothèques du duc de Bourbon existant au seizième siècle, tant à Aigueperse qu'au château de Bourbon. Le texte même des *Enseignements* est suivi de l' « Épistre consolatoire à Katherine de Neufville, dame de Fresne, sur la mort de son premier et seul filz. » Tout s'unit pour faire de ce volume un excellent et complet ouvrage.

Il ne faudrait pas chercher, dans cet écrit, l'art de l'écrivain. On peut, à la rigueur, classer parmi les souverains auteurs, Anne de Bourbon, puisqu'on lui doit ce livre. Mais elle n'a aucune prétention littéraire. C'est une mère qui parle à sa fille, une fille née près du trône; elle veut la prémunir contre les dangers des grandeurs et lui signaler les écueils de la vie mondaine, où elle est sur le point d'entrer; langage de la raison, langage de la religion, langage de l'expérience, où rien n'est donné à l'ostentation, à la parade, à la gloriole. Aussi quel ton touchant, affectueux et naïf! quels bons conseils! Devoirs envers Dieu, envers les supérieurs, les égaux, les inférieurs, conduite à tenir dans les diverses circonstances de la vie.

C'est une bonne pensée d'avoir songé à nous conserver le souvenir de ces conseils maternels d'une princesse de la maison de France et à nous les donner dans la reproduction aussi fidèle et plus élégante de l'original. Les amateurs des beaux et curieux livres n'auront qu'à s'en réjouir,

LOUIS AUDIAT.

La France archéologique : Antiquités et monuments du département de l'Aisne, par Ed. Fleury. 2e partie. Paris, J. Claye, 1878, gr. in-4 de 323 p. et 257 gravures intercalées. — Prix : 60 fr.

Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont mis en retard pour parler, dans ce recueil, du second volume consacré par M. Fleury aux antiquités de l'Aisne. Si nous venons le dernier, nous n'en serons pas moins disposé à louer cette statistique archéologique et monumentale qui forme un répertoire précieux dans lequel l'auteur écrit et dessine avec un zèle infatigable. Dans ce second volume, on trouve : 1° la fin de l'époque gallo-romaine, comprenant les peintures murales, si rares en France, surtout au nord de la Loire, les mosaïques, les statues et sculptures, les vases en métal et en terre, les armes, les souvenirs et les débris se rattachant à la mythologie ; les sépultures ; 2° l'époque mérovingienne ; 3° l'époque carolingienne ; 4° le roman primitif.

Nous appellerons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la seconde et la troisième partie de cet ouvrage.

A propos de l'époque mérovingienne, que les fouilles des cimetières et l'étude des tombes contemporaines commencent à nous faire connaître, M. Fleury, profitant des données fournies par ses devanciers et y ajoutant le fruit de ses propres observations, a résumé avec méthode les caractères principaux des sépultures et du mobilier qu'elles contiennent. Les belles et heureuses découvertes de M. F. Moreau, à Sablonnières, à Caranda, et à Arcy-Sainte-Restitue, lui ont donné, d'ailleurs, des éléments nouveaux. Disons de suite que l'on trouve dans les pages de M. Fleury un ordre et une critique qui manquaient à feu l'abbé Cochet. — En lisant le travail de l'auteur sur l'époque franco-mérovingienne, qui tient une très-large place dans le volume, en parcourant de l'œil les nombreux dessins qui accompagnent et éclaircissent le texte, on est frappé d'une idée qui commence à attirer l'attention. C'est que les objets méroviengiens ne durent pas se répandre en Gaule brusquement, à la suite des grandes invasions : il y avait déjà longtemps, très-probablement, que ces armes et ces bijoux étaient connus et peut-être recherchés par certains Gallo-Romains, par suite de l'établissement, sur le territoire gaulois, dès la fin du troisième siècle, de lètes détachés de diverses tribus transrhénanes. Ces garnisons sédentaires, qui mettaient forcément en rapport l'ancienne population avec les Germains, ne pouvaient marquer d'établir entre les uns et les autres des échanges multiples. Dans ce moment, on s'occupe à dresser une carte sur laquelle seront marqués les stationnements des lètes, mentionnés par les historiens et la notice des dignités de l'Empire ; en comparant ces stationnements aux cimetières explorés, on arrivera à

des résultats sûrs et encore imprévus. — Notons, en passant, l'opinion de M. Fleury sur la présence de silex taillés, nombreux dans les sépultures mérovingiennes de Caranda; cette interprétation, qui est la plus simple, est peut-être la meilleure. Il faut reconnaître que l'infatigable archéologue a eu un bonheur singulier; c'est, alors qu'il consacrait à l'époque mérovingienne une si large place dans son livre, d'avoir eu l'heureuse chance de pouvoir profiter, un des premiers, des remarquables découvertes faites par M. Fréd. Moreau.

Dans ce volume, nous signalerons tout particulièremeut un chapitre spécial que, jusqu'ici, les archéologues ont évité d'aborder franchement, je veux parler de l'époque carolingienne. M. Fleury a eu le courage de commencer, et nous le félicitons hautement de cette tentative qui, nous en sommes convaincu, ne sera pas stérile. L'abbé Cochet avait déjà déterminé le caractère des sarcophages carolingiens; mais il n'avait guère été plus loin. M. Fleury, s'appuyant sur l'ornementation des miniatures des manuscrits contemporains, détermine le style de bijoux et d'armes qu'il attribue à cette époque; j'estime que cette comparaison produira d'excellents résultats; il ne faudra pas négliger non plus de recueillir partout, avec soin, les dessins exacts de toutes les sculptures carolingiennes; on a le droit de s'étonner que personne jusqu'à ce jour n'ait encore entrepris ce travail.

M. Fleury a apporté des éléments nombreux à ce recueil dans le chapitre sur le roman primitif qui termine son second volume. La question est d'arriver à déterminer les monuments, ou les débris, qui peuvent être classés dans cette période du VIIIe au XIe siècle sur laquelle, pour les régions situées au nord de la Loire, on n'a encore que de vagues notions. Dès à présent, je crois impossible de conclure; comme dans toutes les tentatives de classification, il faut commencer par recueillir des faits, comparer, et se méfier de la barbarie de certaines sculptures qui peuvent leur faire attribuer, à tort, une trop grande antiquité; il faut aussi se souvenir que certains ornements se perpétuent sans donner de date exacte. — En tout état de cause, nous le répétons, une étude attentive des miniatures carolingiennes fournira des indications précieuses. A. DE B.

Les Évêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles, par M. JULES TERRIS. Avignon, Ed. Séguin, 1877, in-4 de 138 p. avec nombreux écussons intercalés.

Nous acquittons une dette déjà ancienne en signalant à nos lecteurs l'ouvrage de M. Terris. Il résume tout ce que l'on a publié jusqu'à ce jour sur les évêques d'Apt, et vient s'ajouter à la collection de publications analogues que l'on possède dejà pour plusieurs autres sièges

épiscopaux. M. Terris a fait ainsi un recueil très-utile et qui dispense les travailleurs d'une foule de recherches.

Les dessins héraldiques, exécutés par M. Laugier, de Marseille, dont les archéologues et les numismatistes connaissent le talent, sont très-bons, de style irréprochable. Nous regrettons seulement que M. Terris ait cru devoir donner des armoiries à des prélats aptésiens avant le dernier quart du douzième siècle. En effet, c'est seulement vers cette époque que le blason véritable commença à s'établir ; l'auteur a donné la reproduction de quelques anciens sceaux ; nous serions disposés à lui dire que ceux-ci sont trop peu nombreux, si nous ne supposions que les recherches scrupuleuses qu'il a dû faire ne lui ont pas procuré une plus riche moisson. L'ouvrage est précédé d'une préface dans laquelle l'auteur propose une solution à un problème historique depuis longtemps étudié; il s'agit de savoir quelle est l'origine du titre de *princes* que portèrent les évêques d'Apt. Il suppose que ces prélats se parèrent de cette qualification lorsque, au douzième siècle, la plus grande partie des domaines des anciens comtes d'Apt fut réunie à la mense épiscopale ; cette hypothèse est peut-être la plus satisfaisante.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de faire à M. Terris un léger reproche; il a été trop modeste en n'ajoutant pas à sa préface quelques pages dans lesquelles il aurait discuté la présence, dans le canon épiscopal d'Apt, de plusieurs noms qui semblent pouvoir exercer la critique historique. Tout en traitant avec respect les érudits des temps passés, on a le droit, à notre époque surtout, de discuter de manière à ne laisser en évidence que ce qui paraît certain.

A. DE B.

Essai historique sur la cathédrale et le chapitre de Seez, par H. MARAIS, chanoine, ancien vicaire général, et H. BEAUDUIN, ancien archiviste adjoint du département de l'Orne. Alençon, Thomas ; Paris, Dumoulin, 1878, in-8 de XXX-450 p., avec photogr. et plans.

On reproche souvent aux livres écrits par nos érudits de ne pouvoir être lus par les hommes qui n'ont qu'une science commune et de n'intéresser que les savants : voici un livre fort docte qui dément cette accusation. M. l'abbé Marais étudie depuis longtemps l'histoire du diocèse de Seez ; il a déjà publié dans une revue locale quelques articles fort remarqués. Aujourd'hui, il entreprend, de concert avec un laborieux archiviste, une œuvre plus étendue, la monographie de la cathédrale et du chapitre de Seez. Les deux collaborateurs énumèrent dans la préface les sources auxquelles ils ont puisé les diverses parties de leur récit ; l'introduction expose les enseignements du droit canonique sur les chapitres des cathédrales et sur leurs privilèges. Le

récit même est partagé en dix-sept chapitres qui embrassent des périodes inégales caractérisées par quelque grand fait ou quelque grand évêque, depuis saint Latuin, premier évêque de Seez, à la fin du premier siècle, jusqu'à notre temps. Les auteurs se sont avec raison étendus sur l'époque de la grande révolution, époque glorieuse pour le clergé de France et en particulier pour le clergé de Seez. Ils publient le cahier des vœux du chapitre adressés aux États généraux de 1789. On verra, en lisant ces sages demandes, que le clergé français avait l'intelligence de la gravité de la situation, et que, s'il voulait ne pas changer la constitution, il voulait aussi que les abus fussent corrigés et réclamait un grand nombre des libertés dont nous jouissons maintenant. Une description de la cathédrale de Seez termine le volume : elle a été écrite par un homme compétent et fait bien connaître ce monument, un des plus remarquables de l'architecture gothique en France.

Le grand mérite du livre publié par M. le chanoine Marais, c'est de faire de la vraie science sans tout l'appareil scientifique, de garder à une histoire qui a demandé de très-longs labeurs l'attrait et le charme d'un récit animé, de mettre en lumière le caractère propre des temps et des hommes qu'il présente, de faire aimer davantage à ceux qui lui appartiennent à quelque titre que ce soit, la noble Église de Seez, d'intéresser ceux mêmes qui ne s'occupent que d'une manière plus générale de nos églises de France. Nous regrettons que l'impression soit défectueuse en quelques endroits : l'encre est terne, les petits caractères sont parfois mal venus. E. Poussest.

Registres des comptes municipaux de la ville de Tours, publiés avec notes et éclaircissements par J. Delaville Le Roulx, archiviste-paléographe, membre de la Société archéologique de Touraine. Tome Ier Paris, Picard; Tours, Georget-Joubert, 1878, gr. in-8 de viii-440 p. — Prix : 15 fr. le vol.; en souscription 12 fr.

Il serait superflu d'insister sur les richesses que pourra puiser l'érudit dans la série des comptes et des délibérations municipales de Tours. Cet intérêt de premier ordre qui s'attache au travail de M. Delaville Le Roulx fait oublier la sécheresse et l'aridité d'une nomenclature interminable de recettes et de dépenses qui, au premier abord, ressemble au *livre de comptes* de nos jours. C'est la vie tout entière de la cité qui est relatée dans ces registres; car, dans l'administration municipale, tout fait, toute décision, tout acte se traduit par une dépense ou une recette. Aussi, l'on peut dire, qu'il n'est guère possible de retracer scientifiquement la vie du moyen âge sans consulter des livres du genre de celui de M. Delaville Le Roulx. Comment faire l'histoire des impôts et des corvées, si l'on n'étudie les registres où le

travail de chacun des corvéables est mentionné jour par jour, où le receveur municipal enregistre la quotité des taxes des habitants? Comment parler de l'état social de nos pères si l'on n'a étudié l'organisation intérieure des villes et les rapports des habitants entre eux?

Mais les comptes municipaux de Tours sont surtout importants en raison du rôle que cette ville a joué au quatorzième et au quinzième siècles. On était alors aux prises avec les Anglais, et il fallait prendre les mesures nécessaires pour protéger la ville. Les travaux de fortification sont, en effet, ceux qui tiennent la plus grande place dans les registres, et, par des rapprochements toujours faciles à établir, on peut voir comment, au moyen âge, on protégait les villes, quel parti l'on prétendait tirer des exhaussements, des portes et poternes, des tours rondes ou carrées, des haies, des machicoulis, des créneaux, des guérites, des bastilles. Si l'on examine, d'un autre côté, les gages des officiers municipaux, on voit quelle était leur hiérarchie, on pénètre véritablement dans l'organisme de la vie urbaine : on sait quelles étaient les attributions des conseillers de la ville, des élus, du clerc au tablier, du gouverneur de la charpenterie, du gouverneur du charroy, du crieur, du guetteur, des inspecteurs du guet, des hommes d'armes et arbalétriers, des sergents, du sonneur de Saint-Père-Puellier. Les fonctions de ce dernier, par exemple, sont suffisamment définies par cette mention : « A Guillaume le Meignen, pour ses gaiges d'un mois à sonner le gros saint de Saint-Père-Puellier, chascun jour, au matin et au soir, pour l'asiete et pour la destendue du guet..... » C'était le couvre-feu. A l'approche des Anglais, on guettait toute la nuit, comme le prouve cette mention : « A Guillaume Rousseau, pour lui et deux autres qui furent envoyez de par la ville une nuit gueter environ le pont de Tours, pour ce que l'en avoit entendu que la ville devoit estre eschalée, et que les Anglois, qui estoient logiez à Maremoustier, devoient passer par deça l'yeaue... » C'est ainsi que ces minutieux détails fournissent de précieuses indications à l'histoire générale. Ces mentions suffisent pour signaler à l'érudit, le souvenir du passage d'un grand personnage, d'une négociation diplomatique, de coutumes et de mœurs aujourd'hui perdues, de libertés plus ou moins étendues, devenant le prétexte ou le sujet de rivalités passionnées.

La série des registres de Tours commence en 1355, parce que c'est à cette date que cette ville fut dotée par la royauté d'une constitution municipale qui mettait sous l'autorité de six élus l'ancienne cité des *Turones* et la *Martinopole*, réunies dans une même enceinte pour résister aux Anglais. Nous ne dirons qu'un mot du soin que M. Delaville Le Roulx a apporté à son travail, qui est loin d'être terminé, puisqu'il nous promet huit volumes. De nombreuses notes et des éclaircissements puisés dans diverses dépôts d'archives sont destinés

à tirer de l'oubli des personnages importants qui, comme Jacques et Bernard Fremaut, Simon de Faverois, Richard des Fougerais, ont contribué à sauver la royauté et la France dans la lutte contre les Anglais. Une table détaillée de tous les noms de personnes, de lieux, de métiers, d'instruments, etc., rend les recherches faciles. Il ne manque que le travail d'ensemble sur l'administration municipale de Tours, que nous promet l'auteur et qui a fait l'objet d'une thèse remarquable à l'École des chartes. Espérons que M. Delaville Le Roulx ne nous fera pas trop attendre. Er. B.

La Tunisie chrétienne, par E. de Sainte-Marie, vice-consul de France à Raguse, avec gravures, plans et carte. Lyon, bureaux des *Missions catholiques*, gr. in-8 de 152 p., avec 18 pl. — Prix : 4 fr.

L'Église chrétienne d'Afrique a jeté un grand éclat dans l'ancien monde; les monuments littéraires qu'elle a laissés sont nombreux, et son histoire présente un puissant intérêt. Mais, depuis Morcelli, qui, dans son *Africa christiana*, a su admirablement profiter de tous les documents connus de son temps, on a découvert à Carthage et dans les principales ruines du Nord de l'Afrique, une série considérable d'inscriptions, dont l'examen et l'étude ont fourni aux savants de précieuses indications sur l'état de la société chrétienne aux premiers siècles. L'illustre commandeur de Rossi en a commenté et publié un grand nombre; les évêques de nos provinces algériennes lui en envoient chaque jour de nouvelles. M. de Sainte-Marie n'a pas tiré de ces récentes découvertes tout le parti qu'on pouvait en espérer: il me permettra de lui faire ce petit reproche qui ne détruit en rien l'intérêt de son livre. Carthage naturellement y occupe une place d'honneur: l'auteur nous conduit à travers ses basiliques et ses places publiques; il nous fait entendre dans le cirque les voix de ses martyrs et nous amène jusque dans le palais du proconsul pour assister aux interrogatoires des confesseurs de la foi. Sainte Perpétue, sainte Félicité, saint Cyprien! quels noms illustres à inscrire au martyrologe de la vieille cité! Que dire des autres martyrs de la Byzacène et de la Zeugitane? Malgré de récents travaux, l'histoire des sectes qui désolèrent l'Afrique offre encore bien des obscurités à éclaircir; celle des persécutions vandales est à refaire et celui qui aurait le courage de l'entreprendre trouverait une ample compensation de son labeur. M. de Sainte-Marie a retracé à grands traits les événements qui se déroulèrent en Afrique au cinquième et au sixième siècles, pour aborder dans la seconde partie de son livre un sujet tout à fait nouveau: l'histoire du christianisme en Afrique au moyen âge pendant la domination arabe. Au commencement du dix-septième siècle, la captivité de saint Vincent de Paul à Tunis fut le prélude d'une ère nouvelle pour le

catholicisme. Les capucins italiens ne tardèrent pas à fonder une mission qui possède encore aujourd'hui sur les côtes de la régence des établissements prospères. L'ouvrage contient plusieurs planches, reproduisant des inscriptions, des lampes chrétiennes, des ruines de monuments, une vue et une place de la chapelle Saint-Louis, etc., une carte de la Tunisie ancienne, un plan de Carthage levé par M. de Sainte-Marie lui-même, pendant la mission dont il avait été chargé par le gouvernement français. On sait combien cette mission fut fructueuse pour le Musée du Louvre qui reçut de M. de Sainte-Marie différents envois considérables d'antiquités. La Bibliothèque nationale a été encore mieux partagée puisqu'elle possède aujourd'hui une série merveilleuse d'inscriptions néo-puniques, recueillies par l'heureux missionnaire dans les ruines du temple de la grande déesse Tanif à qui elles sont toutes consacrées. A. H. DE V.

Quelques notes sur les stèles néo-puniques, *découvertes par Lazare Costa*, par le docteur V. REBOUD. Constantine, Arnolet, 1878, in-4 de 24 p. et 10 pl.

M. le Dr Reboud, qui s'occupe avec tant de zèle et de succès des monuments antiques de l'Algérie et dont le nom est bien connu des épigraphistes, aux études desquels il a fourni tant de textes inédits, vient de consacrer, à la mémoire de Lazare Costa, un travail fort intéressant. Il a fait graver toutes les inscriptions néo-puniques de la collection de cet antiquaire, et il a accompagné ces planches d'une longue préface dans laquelle est retracée, avec une profonde connaissance du sujet, l'histoire des découvertes d'inscriptions sémitiques en Afrique. Les monuments recueillis par Lazare Costa proviennent tous des environs de Constantine. Ils ont été découverts au confluent du Bou-Merzoug et du Rummel, entre le pont de Bardo et la route de Sétif. Ces stèles, outre l'intérêt qu'elles présentent au point de vue épigraphique, sont pour la plupart ornées des symboles semblables à ceux qu'on remarque sur les stèles votives de Carthage. On y voit le signe si fréquent de la déesse Tanif, placé entre une main droite ouverte et un caducée, ou entre deux caducées; quelquefois la divinité est posée sur une petite base en forme de corbeille; cette base est décorée d'un croissant renversé. Tanif tient tantôt le caducée, tantôt une palme ou un arbrisseau, ou bien elle porte dans chaque main une fleur à six pétales. Les frontons sont tous décorés du croissant, ou du croissant renversé avec le disque placé entre deux étoiles à six rayons. Une tête de taureau, une tête de cheval, un mouton sculpté sur le corps même de la divinité sont les seules représentations d'animaux qui se trouvent sur ces stèles. Comme ustensiles, on y remarque le vase rond en forme d'*urceus*, le couteau de sacrifice à

lame recourbée et un instrument qui ressemble à un simpulum. Sur quelques-unes, on distingue une corbeille pleine et un vase à une anse de forme élégante, une sorte d'œnochoé; sur d'autres, on trouve une ancre, un monogramme, une paire d'oreilles, etc... Ce rapide aperçu permet de juger de l'intérêt qui s'attache à la publicaiion du Dr Reboud, au point de vue de la mythologie punique. De plus, la commission des inscriptions sémitiques fera une ample récolte en recueillant toutes les inscriptions néo-puniques qui accompagnent ces ex-voto. A. H. DE V.

Notices biographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission, par un prêtre de la même Congrégation. Première série. Angoulême, impr. Baillarger, 1878, in-8 de 330 p.

La Congrégation de la Mission n'est pas une compagnie savante, vouée aux recherches historiques ou même aux polémiques religieuses. « La plupart des ordres religieux, écrit l'auteur des *Notices biographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission*, ont puissamment contribué à la défense de la religion et au progrès de la science, ce but même semble avoir été, pour quelques sociétés religieuses; la raison principale de leur existence... Il n'en est point ainsi de la Congrégation de la Mission. Admirable organisation de l'Église, où chaque âme trouve l'emploi de ses facultés; étonnante diversité des ordres religieux qui concourent tous au même but par des moyens différents. Le trappiste cultive le sol; la carmélite remplit l'office de la prière perpétuelle; le dominicain prêche; le bénédictin écrit; le jésuite instruit; le lazariste travaille au salut des pauvres; il évangélise les campagnes. Saint Vincent de Paul, sans interdire d'une façon formelle le travail intellectuel, le livre, ne l'admettait qu'à titre d'exception. Aussi ne s'étonnera-t-on pas du petit nombre d'écrivains qu'a produit la Congrégation de la Mission.

Cependant fallait-il laisser dans l'oubli ceux qui avaient publié quelques travaux? M. Rosset ne l'a pas pensé, et il a eu grandement raison. Son livre, qui n'est point complet encore, puisque ce n'est qu'une première série, a une très-grande importance; d'abord parce qu'il est une page, la page littéraire, de l'histoire de la Congrégation, puis, parce qu'il fournit d'utiles éléments à l'histoire générale des ordres religieux et à la bibliographie. A ce dernier point de vue, il sera très-précieux : on y trouvera des notices sur cent neuf écrivains, tant français qu'étrangers, parmi lesquels nous pouvons citer Pierre Collet, Nicolas Bertholon de Saint-Lazare, Hue, Adrien Lamourette, Soardi, etc. A l'exemple de la *Bibliographie des écrivains de la Compagnie de Jésus*, l'auteur, après quelques lignes de biographie, cite

très-exactement, avec un talent de vrai bibliophile, les ouvrages; mais il y ajoute toujours un court résumé, une brève appréciation qui nous en donnent une idée suffisante. Nous ne pouvons que féliciter l'auteur du système qu'il a adopté; il épargne ainsi au lecteur des recherches fatigantes et parfois stériles, puisqu'il sait de suite ce que contient l'ouvrage.

Les notes historiques, prises aux sources, sont d'une grande exactitude, et les ouvrages que l'auteur a vus sont donc exactement décrits. Il y a là une source abondante et sûre des renseignements. Comme supplément, le volume contient des notices sur quelques ouvrages anonymes dont l'auteur n'a pu être indiqué avec certitude, et aussi sur quelques écrivains qui avaient cessé d'appartenir à la Congrégation lorsqu'ils ont publié leurs ouvrages; une table des noms, et une table alphabétique des titres de tous les ouvrages achèvent heureusement ce volume, soigneusement imprimée. Nous faisons des vœux pour que la deuxième série ne se fasse pas longtemps attendre.

LOUIS AUDIAT.

L'Imprimerie en Bretagne au quinzième siècle. Publié par la Société des bibliophiles bretons. Nantes, 1878, in-4 de 106 p. — Prix : 12 fr.

Ce très-beau volume, imprimé avec luxe, tiré à 250 exemplaires in-4, pour les membres de la Société des bibliophiles, à 150 in-8, pour le commerce, nous fait connaître vingt-deux ouvrages différents imprimés en Bretagne avant 1500; il en donne des analyses, de longues citations, parfois même il les reproduit en entier; tous ces ouvrages sont d'une rareté excessive, on ne connaît qu'un seul exemplaire de la plupart d'entre eux; des autres, deux ou trois exemplaires seulement; un d'eux était jusqu'ici ignoré de tous les bibliographes. De ces vingt-deux impressions diverses, dix (de peu d'étendue, il est vrai) ont été mises au jour par deux imprimeurs qui s'étaient momentanément établis dans la commune rurale de Bréhart-Loudiac, qu'on a parfois confondue avec Loudéac, chef-lieu d'arrondissement dans les Côtes-du-Nord; deux publications ont eu lieu à Rennes, deux à Tréguier, deux à Lantenac, cinq à Nantes.

Les incunables (tel est le nom adopté pour les impressions antérieures à l'an 1500) appartenant à la Bretagne offrent un caractère qui leur est spécial, qui les distingue de ceux des autres provinces françaises.

Ce qui compose presque entièrement les travaux de la typographie à ses débuts, ce sont des livres de liturgie, des ouvrages théologiques, un peu de jurisprudence, quelques auteurs classiques latins; l'usage de la langue de Cicéron est presque exclusif. En Bretagne, au con-

traire, que trouve-t-on? Un livre d'*Heures*, un dictionnaire, cinq ouvrages de jurisprudence (les *Coutumes* de la province). Quinze autres ouvrages ont un caractère littéraire ou légendaire fort remarquable; dix sont en vers, et tous en langue française.

Sans doute, il ne faut pas demander à la plupart d'entre eux du mérite littéraire; toutefois le *Miroir d'or de l'âme pécheresse* (dont un exemplaire unique est conservé à la bibliothèque nationale à Paris), est un traité ascétique dont le style nerveux et éclatant arrive parfois jusqu'à l'éloquence.

Nous avons dit que l'existence de l'un de ces incunables n'avait jusqu'ici pas été soupçonnée; il s'agit d'une seconde édition des *Lunettes des princes*, par Jean Meschinot, imprimée à Nantes, par Étienne Larcher (proto-typographe de cette ville), en août 1474; il l'avait déjà publié en avril 1473. Ce précieux volume était enfoui dans la bibliothèque de Chambéry; un intelligent libraire parisien, M. Claudin, a été assez heureux pour l'y découurir. Observons, d'ailleurs, que ces *Lunettes* sont un poème moral fort diffus, excessivement ennuyeux, et qui obtint cependant un tel succès qu'il fallut le réimprimer près de trente fois, en diverses villes et en peu d'années, afin de satisfaire l'impatience du public qui ne pouvait s'en rassasier.

Plaçons ici deux observations que nous a suggérées la lecture du très-remarquable travail que nous signalons :

Il est dit, pages 88 et 133, qu'on ne connaît que trois exemplaires du *Catholicon* (Dictionnaire breton, français et latin), imprimé à Tréguier en 1499, petit in-folio; un de ces exemplaires est à la bibliothèque de Quimper, deux se trouvent à la bibliothèque nationale; un de ces derniers est le seul complet. Il existe un quatrième exemplaire dans la très-riche bibliothèque de lord Spencer; il est décrit en détail par Dibdin, *Bibliotheca Spenseriana*, tome III, n° 353.

Page 113, il est fait mention, d'après Van Praet, de Parison, bibliophile né à Nantes, et qui, établi à Paris, avait réuni une très-intéressante collection de livres précieux. Nous avons, dans notre jeunesse, connu cet excellent homme, ami intime de l'auteur du *Manuel du libraire*; très-instruit, il ne voulut jamais rien publier; la vente publique de ses livres eut lieu en 1853; ce fut là qu'un exemplaire des *Commentarii de César*, 1570, fut payé 1,450 fr. pour Mgr le duc d'Aumale, grâce à des notes originales et aux appréciations du caractère de César (remplissant deux pages), le tout de la main de Michel de Montaigne.

Un fait nous a frappé; l'apparition de la typographie en Bretagne avait été féconde; quatorze volumes gros ou petits, en une seule année 1484-1485; mais ensuite, paralysie complète; pas une seule ligne n'est imprimée pendant six ans. Tréguier reste inactif pendant six ans;

Rennes pendant quarante. Cette inertie est, pour plus de cinq années, le résultat des guerres qui, après une paix fort désirée, vinrent derechef affliger la province.

On ne saurait trop rendre justice au zèle éclairé, aux patientes recherches qui ont amené la belle et patriotique publication de la Société des bibliophiles bretons. Il serait bien désirable que cet exemple fût suivi; des travaux aussi complets, aussi consciencieux sur l'imprimerie à Paris au quinzième siècle, sur l'imprimerie en Languedoc ou en Normandie, par exemple avant 1500, seraient d'importants services rendus à la science des livres. G. B.

BULLETIN

Les Ignorances de la science moderne, par Eugène Loudun. Paris, Société générale de librairie catholique, 1878, in-12 de XII-283 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre eût pu s'intituler *Comédie de la science*. Cela s'entend; il de la science incrédule, infatuée de ses prétentions et d'autant plus impérieuse dans ses conclusions qu'elle s'enfonce davantage dans la région nébuleuse des hypothèses. Le public est si naïf dans sa timidité, que les savants ont le privilège de débiter impunément les plus lourdes sottises. Pour les confondre, l'auteur rapproche et met aux prises leurs opinions contradictoires. Il y a plaisir à voir défiler sous ses yeux le long cortège de suppositions qui se heurtent, d'affirmations qui s'entre-détruisent, de définitions tantôt ridicules, tantôt incompréhensibles. Le dernier mot du livre, c'est que la science, bon gré, mal gré, doit avouer son ignorance en ce qui touche la constitution de la terre, les phénomènes célestes, l'origine et l'âge du monde, la vie et ses diverses manifestations. A-t-elle mieux réussi à expliquer les mystères du monde intellectuel et moral? Non, sans doute, et c'est ici surtout qu'on est choqué des efforts bizarres, des « contorsions d'esprit » nécessaires à certains savants pour ne pas voir Dieu là même où ils peuvent le moins se passer de lui. Rien de grotesque, par exemple, comme l'histoire d'Adam et du Paradis terrestre, que le lecteur trouvera rapportée à la page 36. M. Loudun a bien fait d'insister sur les désolantes conséquences de la science matérialiste. Le plus souvent, il laisse la parole à ses alliés ou à ses adversaires, sauf à intervenir pour opposer aux erreurs à la mode un raisonnement simple, quoique irréfutable dans sa simplicité. Que parmi tant de citations répandues dans cet ouvrage, fruit d'une lecture infinie, quelques-unes, empruntées à des noms peu connus, puissent sembler inutiles, on n'en sera que médiocrement surpris. Çà et là, se rencontrent des exagérations qu'on voudrait voir absentes même d'un livre de polémique : ainsi n'y a-t-il pas plus que de la hardiesse à soutenir, entre autres, que la philosophie n'a pas avancé d'une ligne depuis Aristote et Platon? Après avoir loué la vivacité du style, il nous sera permis d'ajouter que le ton de certains passages, comme la note que nous lisons à la page 87, a quelque chose de regrettable. En somme, travail piquant et utile à répandre dans un temps où, comme dans le nôtre, la science est follement partie en guerre contre les vérités impérissables de notre foi.

C. Huit.

Pour la peine de mort, *poème,* par Courtat, membre de la Société philotechnique. Septième édition, revue et considérablement augmentée. *Aux sentimentalistes.* Paris, Henri Delaroque, 1879, in-8 de IV-183 p.— Prix : 3 fr.

Jamais auteur n'aura mieux observé que M. Courtat les lois de la perfection littéraire formulées par Boileau, et si la septième édition de sa *Peine de mort,* plus volumineuse, de moitié au moins, que les précédentes, semble déroger au dernier précepte du maître : « Ajoutez quelquefois et souvent effacez, » c'est qu'il a voulu, comme il le dit lui-même dans sa préface, « à tous ses successeurs ne laisser rien à dire. » Cette nouvelle édition clôt, en effet, la question, au point de vue de l'exposé complet des arguments pour et contre. Chacun reste libre de conclure, mais en se rangeant forcément du côté de l'*imagination* ou de la *raison*. Place n'est plus à la conciliation : les deux sœurs se séparent, cette fois, en ennemies irréconciliables. Jusqu'ici la *raison,* forte de son bon sens, s'était contentée de poser les vrais principes de la préservation sociale. La *raison* est protectionniste : elle n'admet pas le libre-échange du crime. Aujourd'hui, cédant au goût du jour, elle veut faire un bout de toilette scientifique; elle a mis ses lunettes et fouillé les archives de la justice criminelle; elle a pris le scalpel de Cabanis, et nous donne le dernier mot des voluptés de la mort. Ce complément scientifique à la thèse poétique intéressera vivement, étonnera surtout beaucoup de lecteurs par ses révélations curieuses. C'est dans les notes qu'il faut le chercher, travail tout nouveau, et qui donne à cette septième édition sa véritable physionomie. — Nous n'avons pas à revenir sur le corps de l'ouvrage; nos éloges et nos critiques demeurent, les premiers l'emportant toujours de beaucoup. L'auteur a cru bien faire de multiplier ses monographies du bagne. Nous voudrions au moins en exclure l'immonde Claude Gueux, qui souille inutilement ces pages, et l'épisode de don Vincente, — le moine bouquiniste espagnol, — où l'ironie voltairienne tombe à faux. Reste l'argument théologique dont nous contestons toujours plutôt la convenance que l'orthodoxie. X.

Le Catholicisme au dix-neuvième siècle : *du mouvement catholique en France et en Europe.* Première partie, *Pontificat de Pie VII* (1800-1823), par Henri Baju. Limoges, imp. de Chapoulaud frères, 1878, in-8 de 58 p.

Le but de l'auteur, en entreprenant cette œuvre, dont la première partie seule a paru, c'est de montrer qu'au dix-neuvième siècle, comme aux siècles précédents, le catholiscisme reste l'irréconciliable ennemi de l'ignorance et que, des divers champs où l'activité humaine se déploie, il n'en est pas un où il n'ait remporté de glorieux triomphes. Quels grands noms en effet, dans le premier quart de ce siècle, le catholiscime peut inscrire sur son livre d'or : dans la philosophie et l'éloquence, Chateauhriand, Bonald, de Maistre, Frayssinous, Duvoisin, La Luzerne, de Beausset, Mac-Carthy, Berryer à ses débuts, Lamennais avant sa chute, et ces illustres convertis qui s'appellent Maine de Biran, Droz, de Gérando; dans les sciences, Cuvier, Duluc, Dolomieu, Buckland, de Haüy, Ampère; en histoire, Michaud; dans le journalisme et la littérature : La Harpe converti, de Féletz, Trévée, Geoffroy; en poésie, Fontanes, Nodier, Soumet, Guiraud, et les plus grands de tous Lamartine et Victor Hugo (celui qui est mort), tous témoignent à l'envi qu'en s'abreuvant aux sources pures de la foi, le génie de l'homme ne fait qu'acquérir plus de puissance et de fécondité. Après la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Russie, la Suisse, la Hollande, nations hérétiques ou schismatiques apportent à la thèse de l'auteur leur décisif témoignage. Comme on le voit,

tout cela n'a pas le mérite de l'originalité, et, par son peu d'étendue, l'œuvre reste forcément superficielle et incomplète. Nous n'en louons pas moins l'auteur de l'avoir entreprise : c'est un résumé assez bien fait où l'on pourra trouver rapidement les éléments d'une apologie victorieuse autant que facile. Les indications générales y sont nombreuses et pourront peut-être contribuer à ouvrir un plus large horizon à qui sera tenté de faire mieux. E. DE LA D.

Les Soldats français, par le général AMBERT. 1re et 2e séries. Tours, Mame, 1878, 2 vol. in-12 de 141 et 139 p. — Prix : 50 c. le vol.

Douze chapitres, sous les titres de : *État militaire; — Lettre d'un sous-officier à sa mère; — Courage; — Gendarme; — Le Tableau; — Obscurité; — Paysan et soldat; — Improductif; — Des faits et non des paroles; — La Croix et l'épée; — Commandement, Obéissance; — Récit d'un officier*, composent ces deux volumes. Ils sont faits pour relever le soldat à ses propres yeux en lui montrant la noblesse et la dignité de sa profession, pour lui faire voir dans la religion le soutien qui le préservera des chutes et lui donnera le courage nécessaire pour triompher de toutes les épreuves. Ils le vengent devant le public des attaques dont il est l'objet par les avocats de village. Il y a beaucoup de verve et d'entrain; les réflexions sont accompagnées de traits bien racontés et intéressants, et nous devons dire qu'elles frappent toujours juste et sont souvent d'une grande portée. Il faut voir comme le général Ambert retourne l'infortuné Bonardin qui prétend que le capital absorbé par le ministère de la guerre est improductif. « L'armée coûte cher, dites-vous, mais la révolution et l'invasion coûtent plus cher encore... Non, l'armée n'est pas improductive! Elle produit la sécurité pour le commerce, la gloire pour la famille, l'honneur pour la nation. » Ce sont d'excellentes pages à faire lire, dans l'armée surtout, où elles auront certainement un grand succès; elles ne flattent pas le soldat, mais elles le relèvent et lui apprennent ses devoirs. Mais elles flattent peut-être le noble métier des armes, en le montrant comme il devrait être plutôt que ce qu'il est. Si, en théorie, l'armée est une école de discipline, elle a de déplorables conséquences morales; le livre du général Ambert pourrait peut-être donner aux parents une fausse sécurité sur le sort de leurs enfants. Mais ce n'est pas pour eux qu'il est écrit, c'est pour ceux qui, portant les armes, sont au milieu du danger et ont besoin d'en être préservés. R.

Lectures sur l'astronomie, *à l'usage des écoles chrétiennes*, par l'abbé N. L. NEUMANN. Vienne, A. Keiss et P. Horn, 1877, in-18 de 74 p.

La conception générale de ce petit ouvrage nous semble très-bonne. C'est comme une suite de conversations sur l'astronomie, dans lesquelles sont réunis les faits les plus saisissants, avec quelques détails sur l'histoire de leur découverte et beaucoup de réflexions et de rapprochements qui animent l'exposé et soutiennent l'intérêt. L'esprit franchement chrétien qui règne d'un bout à l'autre ne saurait être trop loué.

Nous regrettons avec cela d'avoir à formuler des critiques assez nombreuses et assez graves quant à l'exécution. Au point de vue du style, d'abord, qui se ressent par trop de l'origine tudesque de l'ouvrage, et ce n'est pas un défaut insignifiant dans un écrit que l'on destine à être classique. Au point de vue scientifique ensuite : ainsi, ce n'est pas par l'accroissement d'éclat des étoiles de la constellation d'Hercule (p. 18) qu'on a reconnu le mouvement qui porte le système solaire vers cette constellation, mais bien par l'étude générale des mouvements propres des étoiles; le cata-

logue des petites planètes qui circulent entre Mars et Jupiter se montait à cinquante-sept (p. 43) en 1859; aujourd'hui on en connaît plus de cent soixante-dix, etc.

Enfin, l'auteur se laisse aller trop volontiers à développer des vues fort aventureuses. Ainsi c'est, selon lui, faire injure au Créateur que de supposer les planètes inhabitées. Les difficultés physiques qui semblent s'opposer au séjour, dans ces astres, d'êtres ayant quelque analogie avec nous ne l'embarrassent pas un seul instant. Tout cela est-il bien à sa place dans un livre destiné à l'enfance et, ajouterons-nous, sous la plume d'un prêtre dont l'autorité pourrait aisément faire croire à ses naïfs lecteurs que ce sont là des articles de foi, alors qu'il s'en faut du tout au tout? E. V.

Biographie de Charles-Eugène Delaunay, *directeur de l'observatoire de Paris*, par M. Arsène Thévenot. Troyes, imprimerie Dufour-Bouquet, in-8 de 158 p., avec portrait et autographe. — Prix : 3 fr. (Extr. des *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube.*)

Ce récit détaillé d'une existence remplie de grands travaux plus que de grands événements intéressera spécialement les amis des sciences mathématiques et de l'astronomie, et ceux-là surtout, qui ont eu le bonheur de connaître l'homme éminent auquel il est consacré. Peut-être d'autres lecteurs encore suivront-ils avec une sympathique émotion M. Delaunay à travers les débuts modestes et laborieux de son existence, les premiers succès de sa carrière, son bonheur domestique trop tôt brisé, son essor scientifique toujours croissant, jusqu'à sa fin tragique, dans les flots de la rade de Cherbourg.

On peut regretter que l'auteur s'attache parfois trop scrupuleusement à l'ordre chronologique et surcharge son récit de faits secondaires ou d'un intérêt trop local.

Il est un point qui doit être relevé ici. On a souvent rangé M. Delaunay parmi les savants libres-penseurs, un peu par l'habitude de l'opposer en en toute chose à Le Verrier, beaucoup sans doute à cause du tort qu'il eut un jour, par une condescendance regrettable pour des amis, de laisser mettre son nom sur la liste du comité de la souscription, organisée en 1867, pour l'érection d'une statue à Voltaire. Or, non-seulement, il est certain par sa propre déclaration, « qu'il n'avait aucune intention hostile à la religion; qu'il n'avait vu qu'un hommage à rendre à l'un des grands génies littéraires de la France,... qu'il n'avait joué qu'un rôle absolument passif; » mais les faits et les documents rapportés par M. Thévenot prouvent surabondamment que s'il put, comme tant d'autres, s'abandonner trop facilement sur la pente de l'indifférence pratique, du moins, « il garda toute sa vie un profond respect pour les choses de la religion catholique à laquelle il appartenait. » Ne peut-on même pas dire plus de l'homme qui, fondant une école en souvenir de sa femme, voulait qu'elle fût dirigée par des religieuses et que, tous les ans, la fête de sainte Olympe y fût célébrée par la prière et l'assistance à la messe, qui portait une médaille et, au moment de partir pour un voyage, allait, sur la recommandation de sa mère, assister à la messe pour se recommander à la sainte Vierge?

Assurément, si la déférence et la tendresse du fils et de l'époux avaient une grande part dans ces actes, un sentiment franchement religieux n'y était pas étranger, et les catholiques sont bien plus fondés que leurs adversaires à réclamer comme un des leurs cet homme que la science place au nombre des premiers parmi nos contemporains. E. V.

La Voltairomanie, par l'abbé Berseaux, ancien professeur de théologie auteur des *Grandes questions religieuses*. Paris, Haton; Nancy, Humbert, 1878, in-12 de 122 p. — Prix : 1 fr.

L'opuscule de M. l'abbé Berseaux est divisé en six parties, dont voici les titres I. *Voltaire, voilà mon oracle.* — II. *Rousseau, voilà mon maître.* — III. *Leurs disciples, voilà mes hommes.* — IV. *Leur cause, voilà ma cause.* — V. *Il n'y a plus de religion en France.* — VI. *On ne doit croire d'autres prêtres que les prêtres de la raison.* — On le voit par cette énumération, M. Berseaux n'a pas pour but unique de dévoiler les vices de Voltaire et de faire détester le personnage en le faisant mieux connaître : Voltaire mort, il suit à la fois ses disciples et ses doctrines, et montre qu'il suffit d'un peu de bon sens et de bonne foi pour en faire justice. Les préjugés sont aussi victorieusement combattus. Ce petit volume a donc une portée plus générale que les nombreuses brochures sur Voltaire publiées durant le cours de l'année qui vient de finir, et l'on pourra le lire toujours avec fruit.

F. de la D.

Un Divorce, *drame* d'Antonio Ennès, traduit du portugais et adapté à la scène française, par Mme Ratazzi. Paris, librairie des Bibliophiles, 1878, in-8 de xxiii-38 p. — Prix : 1 fr.

« Une partie du monde ne sait comment l'autre vit et se gouverne, » disait Commines. Nous n'en sommes plus tout-à fait là, mais nous ne savons pas assez comment pensent des peuples dont nous ne sommes pas très-éloignés cependant. Pour le Portugal, par exemple, nous avons quelques notions de son ancienne littérature, nous n'en avons point sur sa littérature actuelle. La brochure de Mme Ratazzi jette un petit rayon au milieu de cette ombre. Dans sa préface, il est parlé de poètes et de littérateurs doués, suivant Mme Ratazzi, d'un vrai talent, et c'est à l'un d'eux, Antonio Ennès, qu'elle a emprunté un drame joué dans ses salons : *le Divorce*. En trois actes dans l'original, il n'en a plus qu'un dans l'imitation française, et, peut-être, perd un peu pour avoir été trop écourté, mais le dénoûment de cette pièce est tout à fait poignant. Nous voudrions que Mme Ratazzi voulût bien nous donner, non l'imitation, mais, cette fois, la traduction de quelques-unes de ces œuvres qui l'ont enthousiasmée à Lisbonne, et entre autres, de ce drame des *Saltimbanques*, qui a produit un si vif effet sur son imagination. Mme Ratazzi rendrait réellement ainsi un réel service au monde littéraire.

Th. P.

De l'ancienne abbaye du Monastier-Saint-Chaffre, par le P. O. de Gissey; publié par M. l'abbé G. Arsac. Le Puy, Bérard, 1878, in-8 de 54 p. — Prix : 1 fr.

M. l'abbé Arsac a eu, grâce à l'obligeance de M. le supérieur du collège de Sainte-Barbe, à Annonay, communication d'un manuscrit du P. Odo, ou Eudes, de Gissey, jésuite, qu'il a eu l'heureuse idée de publier. C'est une histoire des deux premiers abbés du Monastier-Saint-Chaffre, au diocèse du Puy, saint Eudo et saint Théofrède, fin du septième et commencement du huitième siècle. Ce récit est rédigé dans ce style naïf et pittoresque que l'on retrouve dans les légendes de saints composées au commencement du dix-septième siècle; on le lit avec plaisir, il prend une place honorable dans la bibliographie du pieux religieux dont M. l'abbé Arsac a retracé la vie édifiante.

A. de B.

Linguet aux Pays-Bas autrichiens, par M. Charles Piot, correspondant de l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, Hayez, 1878, in-8 de 40 p. (Extr. du Bulletin de l'Académie, 2me série tome XLVI.)

M. Piot vient de consacrer une intéressante notice au célèbre publiciste français Linguet, dont la vie agitée, inquiète, traversée par mille aventures les plus diverses, a plus d'une fois lassé ou dérouté la patience des biographes. Le séjour que Linguet fit à Bruxelles, les intrigues dont il fut l'auteur ou le complice, ses relations avec le gouvernement autrichien, auquel il se vendit et qu'il abandonna bientôt sans aucun scrupule, étaient jusqu'ici très-imparfaitement connus. Les nombreux documents, conservés aux archives de l'État à Bruxelles, ont permis à M. Piot de combler ces lacunes. Linguet parut une première fois aux Pays-Bas en 1776; le gouvernement lui fit un accueil assez froid; le journaliste s'embarqua pour l'Angleterre, n'y obtint aucun succès, revint à Bruxelles, essuya de nouveaux échecs; enfin en 1778, il se concilia la faveur des ministres, établit une imprimerie et se mit à soutenir la politique autrichienne. En 1780, Linguet se trouve, par une série de circonstances romanesques comme toute sa vie, enfermé à la Bastille; sa captivité dure vingt mois; il retourne à Bruxelles; à force de sollicitations, de démarches personnelles auprès de Joseph II, il réussit à vendre sa plume à l'empereur, à se faire naturaliser citoyen belge et même à se faire anoblir. En 1789, Linguet brûle ce qu'il avait si longtemps adoré et devient un admirateur chaleureux, sinon désintéressé, de la révolution brabançonne. En 1794, d'aventures en aventures, il arriva à l'échafaud.

On lira avec le plus grand intérêt la notice de M. Piot. On y trouvera, outre de nombreux renseignements encore ignorés sur la vie de Linguet, de curieuses indications sur la politique intérieure et extérieure du gouvernement des Pays-Bas. Henri Francotte.

Esquisses et croquis parisiens; *petite chronique du temps présent*, par Bernadille. 2e série. Paris, Plon et Ce, 1879, in-18 j., de 302 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le succès de ce volume était certain avant même qu'il ne parût, puisque les articles, qui le composent avaient été accueillis avec la plus grande faveur par les lecteurs du *Français*. Bernadille — faut-il encore respecter le pseudonyme du spirituel écrivain ? — a repris l'œuvre inaugurée jadis par Mercier dans ses *Tableaux de Paris*, continuée par M. de Jouy dans l'*Ermite de la chaussée d'Antin;* il l'a reprise, mais en y apportant une finesse d'appréciation, un style charmant qui lui sont propres. Paris, d'ailleurs, a bien changé d'aspect depuis les volumes de Mercier et de Jouy; il fallait un nouveau peintre de sa vie, de son mouvement et aussi de ses travers et de ses ridicules, et ce peintre il l'a trouvé. Les esquisses de Bernadille — le mot esquisse est trop modeste, — offrent une lecture extrêmement agréable, où l'on passe d'un objet à l'autre, et où tous les sujets sont également bien traités. *Les cartes de visite, En omnibus, le Jour de madame, les Badauds de Paris*, que d'amusants chapitres. J. de V.

Histoire des martyrs canonisés par Pie IX, par J.-M. Villefranche. 4e édition. Lyon, Josserand; Paris, S. Vic; Bourg, l'auteur; 1879, gr. in-18 de 349 p. — Prix : 3 fr.

L'auteur de l'excellent livre intitulé : *Pie IX, sa vie, son histoire et son siècle*,

qui a obtenu dans le monde catholique et savant un si légitime succès, M. J.-M. Villefranche, a étudié spécialement un épisode de la longue existence de ce saint pape et lui a donné, en le traitant à part, les développements que ne comportait pas la monographie générale, car « Pie IX est peut-être, de tous les papes, celui qui a le plus travaillé à promouvoir la gloire de Dieu dans celle des saints et à développer chez les fidèles le sentiment de la solidarité chrétienne. » Déjà des notices spéciales avaient paru dans les revues catholiques, et notamment l'opuscule, les *Martyrs du Japon*, réimprimé sept fois en français, avait été traduit en plusieurs langues. Aujourd'hui, l'écrivain réunit toutes ces biographies sous ce titre, *les Martyrs canonisés par Pie IX*.

Rien de plus intéressant que ce martyrologe que nous déroule M. Villefranche avec un rare talent d'écrivain, depuis longtemps apprécié, et une foi ardente, pleine d'admiration. Le texte s'ouvre par Pierre d'Arbues, l'inquisiteur, ce qui permet au docte hagiologue d'expliquer ce que c'est que l'inquisition. Puis viennent les martyrs du Japon, saint Josaphat Kuncevicz, puis viennent les martyrs de Gorcum. Il y a là des saints de toutes les professions, laboureurs, soldats, ouvriers, marins, commerçants, professeurs, chanoines, curés, vicaires; de tous les âges, jeunes garçons, jeunes filles, vieillards, mères, veuves; de toutes les contrées, France, Italie, Espagne, Mexique, Portugal, Hollande, Belgique, Danemark, Pologne, Japon, les Açores, la Corée. L'un a vécu et est mort en pays catholique, l'autre en pays schismatique grec; ceux-ci en pays idolâtre, ceux-là en pays protestant. La fin est la même: morts pour Jésus-Christ! Quels touchants exemples nous présente cet émouvant récit! Quoi de plus consolant et de plus fortifiant. L'ère des martyrs n'est pas close, pas plus que celle des révolutions.

L. A.

Langage et chant des oiseaux, par M. F. Lescuyer, membre titulaire de l'Institut des provinces et du Congrès scientifique de France, de la Société protectrice des animaux de Paris, etc., etc. Paris, J.-B. Baillière; Palmé; Saint-Dizier, Marchand, 1878. Gr. in-8 de 125 p. — Prix: 2 fr.

Cet intéressant opuscule nous offre tout d'abord un curieux tableau de l'élévation et de l'étendue comparée des principaux instruments de musique et de la voix humaine. Puis l'auteur, après avoir parlé du langage en général, entretient le lecteur sur le langage du bruit et des sons, des oiseaux en particulier; il l'initie à l'expression du chant des oiseaux et donne des exemples aussi variés que complets et bien choisis. On est, pour peu que l'on ait l'amour de la nature, complétement sous le charme en lisant les scènes pleines de vérité et de couleur qu'il retrace. Quelle utilité peut avoir cet ouvrage; comment peut être noté le chant des oiseaux, telles sont les deux questions que M. Lescuyer résout en terminant, et, ce qui n'était pas sans difficulté, d'une façon aussi heureuse que simple.

E. de B.

Jeanne d'Arc. *Conférences aux ouvriers*, par Henri Baju. Limoges, Barbou frères, 1878, in-12 de 142 p. — Prix : 1 fr.

Invité à faire aux ouvriers des conférences historiques, M. Henri Baju a choisi pour son sujet la vie de l'héroïne chrétienne, issue du peuple, qui, il y a quatre siècles, sauva d'une ruine certaine l'indépendance française. Ce sont ces conférences qu'il publie aujourd'hui en un volume divisé en trois parties : *Le miracle historique* (I. Vocation surnaturelle. II. Voyage provi-

dentiel. III. Double épreuve. Chinon. Poitiers. IV. Le siège d'Orléans. V. Le sacre de Reims). *Les causes du triomphe* (I. L'armée de Jeanne d'Arc (1429). II. L'armée de la France (1870). *La sainteté, source de l'héroïsme* (I. Héroïsme de la jeune fille. II. Héroïsme de la guerrière. III. Héroïsme de la captive. IV. Sainteté de l'enfant. V. Sainteté de l'héroïne. VI. Sainteté de la martyre). M. Baju nous paraît avoir traité ce beau sujet d'une façon très-heureusement appropriée à l'auditoire auquel s'adressaient ses conférences. Il a surtout, et avec raison, fait usage des livres de Michelet et de M. Vallon. Mais, si nous en croyons notre mémoire sur certains passages, une autre *Jeanne d'Arc*, d'un auteur moins célèbre, semble ne lui avoir pas été inutile. Tant mieux. Peut-être aurait-il mieux fait de ne pas emprunter à M. de Lescure, qu'il cite plusieurs fois, le portrait fantaisiste que cet écrivain a tracé de la Pucelle Épargnons à Jeanne d'Arc le coloris prétentieux des romans modernes. Nous relèverons une petite erreur : il est inexact de dire que Jeanne, après le sacre de Reims, voulait retourner à Domrémy (p. 60). Au reste l'exposé simple et vif, les réflexions animées de M. Baju ont dû plaire à son auditoire et plairont à ses lecteurs. Cet ouvrage est le premier essai de l'auteur; c'est un début qui promet. M. S.

Fontainebleau, *ses palais, ses jardins, sa forêt et ses environs*, par Adolphe Joanne. Itinéraire du promeneur, illustré de 42 gravures sur bois, par Lancelot, Granet, Thérond, Hubert Clerget, et contenant une carte et un plan. Paris, Hachette, 1878, in-12 de 146 p. — Prix : 1 fr. 50 (Collection des Guides-Joanne.)

La collection des Guides-Joanne est assez connue pour qu'il soit suffisant d'annoncer cette nouvelle publication, conçue de la même façon que celles qui l'ont précédée. Elle contient, avec les indications techniques qu'elle a surtout pour objet de fournir aux promeneurs, un assez grand nombre de renseignements d'histoire et d'archéologie. Nous y avons remarqué les intéressants détails donnés sur le *Sylvain Denecourt*, personnage original, qui, s'étant pris d'enthousiasme pour la forêt de Fontainebleau, s'en constitua, pour ainsi dire, à la fois l'interprète et l'agent-voyer, et seul d'abord, sans secours, sans autorisation, se mit à y tracer des sentiers, à y créer des passages, des grottes, des fontaines, et enfin fit élever, au milieu du bois, une tour surmontée d'un belvédère. De 1832 à 1875, il n'a cessé d'explorer tous les coins de la forêt et d'y multiplier les signes et les points de repaire pour les promeneurs, collaborant ainsi par avance au Guide de M. Joanne.

M. S.

Une nouvelle explication de l'A B C. *Étude physiologique sur les origines du langage*, par M. A.-M. Clairefond, archiviste paléographe, vice-président de la Société d'émulation de l'Allier. Moulins, imp. de C. Desrosiers, 1878, in-8 de 222 p.

En se décidant à écrire le résultat de vingt années d'observations et d'expériences, M. Clairefond ne s'est pas dissimulé la difficulté de sa tâche. Est-il, en effet, une question plus souvent traitée et un problème moins résolu que celui de l'origine du langage? Origine divine ou origine humaine? Si vous admettez l'origine divine, tout est dit. Vitet, il y a quelques années, dans la *Revue des Deux Mondes*, prouvait qu'il fallait bien admettre l'apparition de l'homme sur la terre, à un moment donné; que le premier homme, au milieu de la création, ou indifférente ou hostile, avait

dû naître adulte; comment expliquer autrement sa conservation, quand nous voyons l'enfant entouré de tant de soins, parfois inutiles? Créé adulte, dans la possession de toutes ses facultés, était-il dépourvu de la plus importante de tous, celle de communiquer ses pensées? Voyons l'enfant : quelles peines n'a-t-on pas pour former ses organes à prononcer les mots! quelle difficulté! quelle attention! Et combien le petit être qu'on néglige tarde à savoir s'exprimer? Parlerait-il même s'il n'entendait parler et si on ne lui apprenait à parler? Aurait-il, pour se faire comprendre, autre chose que des signes et des sons inarticulés?

L'auteur de l'*Étude physiologique sur les origines du langage*, croit que les bruits de la nature ont produit les sons de la voix par imitation : c'est un peu la thèse de l'onomatopée, mais plus ingénieuse et plus plausible. Selon lui, les bruits d'explosion, de choc, de pulsion, de chute, sont rendus par les articulations K, P, T, H; de détachement, déchirement, séparation, par D; d'écoulement des liquides, par L; de jaillissement des liquides, par J; du roulement d'un corps dur sur un autre, par R; du sifflement, par S; etc. Quant aux vibrations éclatantes, il y en a huit représentées par A, E, I, U, O, OU, EU et E muet. Ainsi, un coup de pistolet à bruit de détonation K + A = KA; de sifflement de la balle, S + I = SI; de percussion sur la cible, T + E = TÉ. On voit de là les conséquences que l'auteur déduit fort logiquement et très-spirituellement. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour discuter ce système, fort bien exposé et très-habilement appuyé. Mais il nous semble que cette langue que crée l'auteur est la langue primitive, ou plutôt une langue théorique. Si nous avions à former maintenant une langue, avec toutes nos connaissances, avec les progrès incomparables de la philologie, nous ne pourrions que procéder ainsi. Mais ces racines sont-elles les mêmes pour toutes les langues? ou même peut-on les retrouver sous les changements et les modifications qu'elles ont subis? Nous posons l'interrogation. Jusqu'à présent on n'a pu se prononcer. Mais il est bon qu'on le tente. L'ouvrage de M. Clairefond nous paraît fort consciencieusement élaboré; ce n'est pas un opuscule jeté en l'air, sans consistance et sans valeur; il est digne de l'attention des savants, et nous n'hésitons pas à le signaler. L. A.

VARIÉTÉS

I

SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CONSACRÉS A SA MÉMOIRE.

Dans la livraison du *Polybiblion* de mars 1878 (t. XXII, 263), nous avons donné, à la suite de la notice nécrologique sur Sa Sainteté Pie IX, une bibliographie des ouvrages consacrés à ce grand pontife. Nous complétons aujourd'hui ce travail, en ajoutant les publications parues surtout depuis sa mort.

Dumas (l'abbé). *Récits anecdotiques sur Pie IX* (1860. in-12).— Veuillot (Louis). *Sa Sainteté Pie IX* (1863). — Huguet (le P.). *Almanach de Sa Sainteté Pie IX* (depuis 1866, donnant donnant des anecdotes sur le Saint-Père).— Huguet (le R. P.) *L'esprit de Pie IX ou les plus beaux traits de la vie de ce grand pape.* 1866, Lyon, in-18. — Huguet (le P.) *Les gloires de Pie IX et les grandes fêtes de Rome en* 1867. 1867, Paris, in-12. — Huguet (le P.) *Triomphe de Pie IX dans les épreuves depuis.* 1848 *jusqu'en* 1868. 3e édition, augmentée du rapport de Lamoricière. 1868, Lyon, in-12. — Huguet (le P.) *Les victoires de*

Pie IX contre les garibaldiens en 1867. 1868. Paris, in-12. — HUGUET (le P.). *Faits surnaturels de la vie de Pie IX*, 1870. 3e éd. — MASSI (Francesco). *Biographie du Souverain-Pontife Pie IX* traduit par Adrien de Riancey. 1870, in-fol, dans les *Actes et histoire du concile œcuménique de Rome*, publiés sous la direction de Victor Frond, chez A. Pilon. — LAMURÉE (Achille), chanoine de Narni. *Rome et le Saint-Père*, 1873, Paris, Palmé, in-12 avec portrait. — GARNIER (Charles). *Pie IX*. 1876, Lyon, imp. X. Jevain, in-18 de 35 p. (Extrait de *la Décentralisation*). — GRAND. *Histoire populaire de Pie IX*, 1792-1877. 1877. Paris, in-32 de 31 p. — MARQUIGNY (le P. E.) *Les gloires épiscopales du Saint-Père*. (Dans les *Études religieuses*, mai 1877.) — *Memorie storiche della vita episcopale del Santo Padre Pio IX*, 1877, in-8. 20 p. Roma, tipografia editrice. — *Pie IX, d'après l'Univers ou Gloires et vertus de l'auguste Pontife*. 1877. 1 vol. in-18, orné d'une gravure de Pie IX, avec une couverture imprimée en couleur, Lyon, Josserand. — *Souvenirs historiques de la vie épiscopale de N. S. P. le Pape Pie IX à Spolète*, publiés par la commission du sanctuaire de Notre-Dame Auxiliatrice à l'occasion des noces-d'or de Sa Sainteté et traduites par l'abbé Henri Calhiat. 1877, Roma, tipografia editrice romana, in-18 de 198 p. (On y trouve la première lettre pastorale, texte et traduction, de Pie IX, pour la prise de possession du siège archiépiscopal de Spolète en 1827, et l'éloge funèbre (traduction), de Léon XII, prononcée par lui dans l'église métropolitaine de Spolète en 1829. — *Alla memoria di Pio IX P. O. M.* 1878. Roma, tip. editrice romana, in-18 de 56 p. (extrait de l'*Observatore romano*). — *Biografia aneddotica popolare di Pio IX*. 1878, in-8, 24 p. Modena, tip. dell' Imm. Concezione. — *Histoire de Pie IX le grand et de son Pontificat*, par un membre de l'Académie des Arcades. 1878, Paris. Olmer. 2 vol. in-8. — *Missione providenziale di Pio IX* (extrait de la *Civiltà cattolica*, septembre 1878.) — *Pie IX le glorieux. Souvenir de sa cinquantaine épiscopale. 3 juin* 1827-3 *juin* 1877. In-32, 128 p. et portrait. Paris, Bourguet-Calas. — *Pie IX pontife et roi, sa vie, sa mort, ses funérailles, le conclave, son successeur*. 1878, Nantes, Libaros. In-18 de 106 p. — *Le règne de Pie IX*, vers, par C. L. In-18 de 13 p. Chartres, imp. Durand. — *Pie IX, sa mort, les funérailles*, par un ancien zouave pontifical. Paris, A. Bègue, in-8. — *Sa Sainteté Pie IX, sa vie, sa mort*, 13 *mai* 1792-7 *février* 1878, par un ancien zouave pontifical. 1878, in-4, 40 p., avec portr. Paris, Dentu. — *Vita, morte, miracoli di Papa Pio IX*. 1878, in-16, 32 p. Milano, L. Patuzzi. — BALAN (Prof. D.-P.) *Pio IX ed il giudizio della storia*. 1878, in-8, 16 p. Modena, tip. dell' Imm. Concezione. — BONELLI (P. Giov. Ant.) *Elogio funebre del sommo pontefice Pio IX*, Napoli, tip. edictrice dell accastoncelli. 1878. In-12 de 21 p. — BONGHI (Ruggero.) *Pius IX, u. der Künftige Papst, Autoris Ueberstzg*. 1878, in-8 de VIII-334 p. Hartelben. — BOURGEOIS (le R. P.) *L'âme de Pie IX*, paroles prononcées par le T. R. P. Bourgeois, des frères prêcheurs, au service solennel célébré dans la cathédrale de Nancy, le 15 février 1878. Nancy, Wagner. — BUSSY (de). *Histoire de Pie IX*. In-32, 336 p. Paris. — CANO (Mgr Eugenio) Vesc. di Bosa. *Elogio in morte del sommo pontefice di santa memoria Pio IX il grande*. 1878, in-4 de 54 p. Bosa, tip. Vesconti. — DELLOYE (Ernest) [B. de Marcq,] *Rome pendant la captivité sous le pontificat de Pie IX*. In-12. 373 p. Paris, Baltenweck. — DUMAX (l'abbé Y.) Pie IX avant et pendant son pontificat. 1878, in-12. Paris, Palmé. — DUMAX (l'abbé V.) *Les trente-deux années de pontificat de Pie IX et sa mort*. 1878. In-12, 70 p. Paris. Palmé. — HASEMANN (J.) *Papst Pius IX. Ein Bild seines Persönlichkeit, seiner Lebens und seiner Kirchenlettg*. 1878, gr. in-8, V-73 p. Leipzig. Fernau. — HUGUET (le P.) *Vie intime et édifiante de Pie IX*. 1878, Paris et Tournai, Casterman, in-8 de XVI-592 p.

avec un portrait. — La Gournerie (E. de). *Mort de Sa Sainteté Pie IX.* In-8 de 4 p. Nantes. Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, Février 1878. — Laprie (l'abbé F.) *Oraison funèbre de notre Très-Saint Père le pape Pie IX*, prononcée le 23 février 1878, dans l'église Saint-Paul à Bordeaux. Bordeaux, Féret; Paris, Baltenweck, in-18 de 94 p. — Maguire (John Francis). *Pius the Ninth New ed., revired and brought down to the accession of Pope Leo the Thirteenth, by Right Rev. Monsignor Paterson.* In-8, 416 p. London, Longmans. — Marty (l'abbé.) *Le Pape Pie IX et l'empereur Napoléon III.* 1878, Toulouse, Privat; Paris, Douniol, in-8. — Mercurelli (Mgr). *Vie de Sa Sainteté Pie IX*, traduction de l'italien. 1878, Paris, Haton, in-32, 8 p. — Negri (Giuseppe.) *Un ricordo del giubileo episcopale del sommo pontefice Pio IX. III Giugno MCCCLXXII.* 1878. Piacenza, tip. Frat. Bertola, in-12 de 83 p. — Pio (Oscar), *Vita intima e publica di Pio IX, papa.* In-8, 196 p. Milano, Battezzati. — Pozzi (Sac. Gius.) *Il sommo pontefice Pio IX : cenni biografici.* In-16, 72 p. Milano, tip. Boniardi Pogliani. — Saint-Albin (Alex. de). *La captivité de Pie IX. Histoire des huit dernières années de son pontificat.* 1878. Paris, Palmé, in-8. — Spadoni. *Elogio funebre alla santa memoria del sommo pontefice Pio IX*, recitato nella chiera metropolitana di Spoleto dopo la solenna messa di requie il 22 febbrajo 1878, da sua eccza. Rma. Monsignor archievescovo Domenico dei conti Cavallini Spadoni. 1878, Spoleto, tipog. Basson, in-4 de 15 p. — Tasi. *Pie IX : vita politica.* In-8. 124 p. et portr. Salerno, Lemonnier. — Tardivel (J. P.) *Vie du pape Pie IX, ses œuvres et ses douleurs*, par J. P. Tardivel, rédacteur du *Canadien* et « membre du cercle catholique de Québec. » Ornée d'une photographie. 1878. Québec, J. N. Dubuquet, in 8 de 121 p. — Thureau-Dangin (Paul) et Beslay (François). *Pie IX.* in-18 j. 43 p. Paris, Sauton, bureau du journal, 20, rue Bergère. (Extrait du journal le *Français*.) — Tripepi (Mgr Luigi). *Pio IX il Benefecio.* Élogio letto da Monsignor Luigi Tripepi. 1878. Roma, tip. delle Pace, in-8 de 22 p. — Schmid v. Gruneck (G.) *Die letzten Lebenstage Papst Pius IX. u. die Wahl seines Nachfolgers. Nebst e Lebensschilderg. Sr Heil Papst Leo's XIII. Nach authent. In formationen dargestellt.* Gr. in-8, 94 p. et portr. lith. von Leo's XIII. Einsiedeln, Benziger. — Vadon (le R. P. H.) *Oraison funèbre de N. T. S. P. le Pape* 2e édit. in-8 de 8 p. (Paris et Lyon, Lecoffre.) — Wappmannsperger (Léop.). *Pie IX. Leben u. Wirken d. Papstes Pius IX. Ausführlich yesdert.* Mit dem portr. Pius IX. 1. Abth. Gr. in-8, iv-400 p. Regensburg, Manz. — Margerie (Amédée de). *Pie IX orateur* (dans l'*Association catholique*, 15 janvier 1879).

II

UN RECUEIL DE FABLES ARABES.

La littérature arabe, qui ne doit rien à l'antiquité, possède une morale *sui generis*, dont il est intéressant d'étudier les maximes. En fouillant dans un vieux manuscrit sans nom d'auteur, qui porte le titre de *Kitab el-djelis fi'n-nouader oua nozhet en-nofous oua'l-khouather*, « le compagnon qui raconte des anecdotes, ou délassement des esprits et des âmes, » j'ai trouvé plusieurs apologues d'une invention charmante, qu'on aimera à rapprocher de certaines fables de notre La Fontaine. Je choisis, dans le nombre, l'apologue suivant intitulé : *Le Cavalier et le Serpent*. La morale qui résulte de ce récit allégorique est mise dans la bouche du serpent. L'animal rampant reconnaît dans l'ingratitude un sentiment naturel, et déclare qu'ici-bas le mal est toujours la récompense du bien. Si nous prenons La Fontaine, nous verrons

qu'il a développé la même thèse dans la deuxième fable du livre X, *l'Homme et la Couleuvre;* seulement les rôles se trouvent intervertis, et il est curieux de noter que, bien que les denoûments se ressemblent, le personnage qui excite la pitié dans la première fiction est précisément, dans l'autre, celui qui inspire de l'horreur. Quant aux arbitres du procès, l'auteur arabe, qui, sans doute, était un Bédouin, les prend autour de lui, sur la vaste scène du désert : ici un palmier, là une fontaine, et, vers la fin, c'est-à-dire en dernier ressort, un renard. Moins ingénieux peut-être que ceux du fabuliste français, et moins pourvus d'ironie, les raisonnements qu'il leur prête ne tendent pas vers un but différent. Mais, au lieu de dicter au lecteur nos impressions, ne vaut-il pas mieux lui laisser le plaisir de comparer les deux tableaux, en mettant sous ses yeux celui qui est sorti de l'imagination du conteur arabe? Je traduis :

LE CAVALIER ET LE SERPENT.

« Un cavalier arabe, armé d'une lance, voyageait dans le désert. Vers la chute du jour, il aperçoit au loin un feu considérable, il éperonne sa monture et franchit la distance en un temps de galop. Lorsqu'il est arrivé, il voit un serpent qui sifflait et se débattait pour sortir d'un cercle de flammes. Le reptile dit au cavalier : Sauve-moi, je te récompenserai. — Mais je crains que tu me fasses du mal, répondit celui-ci. — Sois tranquille ! « A ces mots, l'homme ayant attaché la musette de son cheval au bout de la lance, la présenta au serpent, qui s'y élança, et fut arraché à une mort certaine. Au même instant, vous eussiez vu l'animal descendre en glissant le long de la hampe et arriver jusqu'au cou de son libérateur, autour duquel il s'enroula afin de l'étrangler. — Que fais-tu là? s'écria le voyageur. — Je vais te tuer, dit le serpent. — Et pourquoi donc, mon Dieu? — Parce qu'ici bas, le mal est la récompense du bien.

« Le cavalier dit en frémissant : Attends au moins que nous ayons consulté trois arbitres. — Volontiers, répondit la bête vénimeuse. Et ils cheminèrent à travers les sables, sans que le bourreau lâchât prise, jusqu'à un palmier qui se balançait au gré des vents. En l'abordant, l'homme lui dit : J'ai sauvé la vie à ce serpent, et il veut m'étrangler, parce que l'ingratitude est dans l'ordre de la nature, et qu'ici-bas on récompense le bien par le mal. — Il a raison, observa le palmier, en inclinant la tête. Considérez mon sort : chaque jour les voyageurs viennent s'abriter sous mon feuillage contre les rayons d'un soleil brûlant. S'ils ont faim, mes fruits les rassasient. Ont-ils froid, ils abattent mes branches à coups de hache. Souvent mon tronc devient la charpente de leurs maisons.

« Alors le serpent serra un peu plus fort le cou de sa victime, et ils poursuivirent leur route jusqu'à une fontaine voisine. L'affaire fut exposée. — La bête n'a point tort, murmura la fontaine. Voyez ce qui m'arrive. Je fournis en tout temps une eau fraîche et limpide. Les caravanes viennent y faire leurs ablutions; puis lorsque bêtes et gens se sont désaltérés tout à leur aise c'est à qui troublera mon bassin en y jetant mainte ordure.

« Se sentant approuvé de nouveau, le reptile fit un mouvement brusque qui faillit étouffer le cavalier. Restait un juge à consulter. Soudain ils aperçurent un renard qui fuyait à toutes jambes. — Halte-là ! lui cria-t-on. Écoute un peu ! — De loin, s'il vous plaît, dit le père de la ruse; je ne suis pas sourd. L'histoire fut encore débitée tout au long. — Voilà une aventure bien singulière, glapit le renard d'un air incrédule. Je n'en croirai que mes yeux. Comment la chose s'est-elle passée? Qu'on m'en donne la représentation. Aussitôt l'homme attacha la musette au bout de sa lance, et le

reptile y descendit en coulant sur la hampe. — Vite au sac! s'écria le conseiller. Ton bourreau est à toi. Enferme-le et fais de lui ce qui te plaîra! Le reptile fut écrasé. »

Dans un autre genre, la fable du *Chameau et de la Fourmi*, si orientale par le fond, nous montre comment le peuple arabe comprend l'intérêt public, la solidarité. Il y a là une âpre théorie de l'égoïsme, qui ne prête une valeur réelle au travail, qu'à la condition d'avoir pour objet l'individu lui-même, son utilité personnelle, ce qui peut accroître sa fortune. Le choix des types mis en scène est déjà un trait d'esprit : on a pris les deux travailleurs de l'océan des sables. Comme la fourmi a beau jeu avec son massif interlocuteur, le chameau à l'allure indifférente! Jamais, en un langage aussi antisocial on n'a persiflé plus cyniquement le caractère des gens assujettis au labeur quotidien. Voici la traduction du dialogue :

LE CHAMEAU ET LA FOURMI.

« A côté d'un chameau broutant l'herbe salée d'une steppe, trottinait une fourmi, avec un brin de chaume, sous lequel elle disparaissait. La bête à bosse mouvante remarqua l'active ouvrière et ne put s'empêcher de lui dire : — Plus je t'observe, plus je t'admire. Tu charries lestement des fardeaux dix fois plus volumineux que ton corps, tandis que moi, je plie sous la charge d'un double sac. La fourmi, sans s'arrêter, répondit : — Grand niais, c'est que tu travailles pour les autres! »

L'apologue est composé de deux parties, dont on peut appeler l'une le corps, et l'autre l'âme. Le corps est la fable ; l'âme est la moralité. Tous les apologues de notre recueil ne suivent pas une règle uniforme, comme les charmantes fictions d'Ésope, de Phèdre et de Babrius ; ils n'ont pas toujours le naturel des créations de Lokman. On y voit le récit quitter le tour naïf, qui plaît tant aux esprits simples, pour s'envelopper d'une forme énigmatique, dans le but de ménager des surprises. Cela va parfois jusqu'à la puérilité, à force de recherche, et la moralité n'est plus qu'un sens à deviner dans le mot introduit à dessein. Les Arabes ont un goût particulier pour ces jeux d'esprit ; on leur pardonnera de les mettre dans la bouche des bêtes. J'en citerai un, qui m'a bien l'air d'être d'invention africaine :

LE RENARD ET LA PANTHÈRE.

« Un jour le renard et la panthère trouvèrent, en chassant dans les bois, un quartier de chair, qui recouvrait un piège. L'animal à la robe mouchetée allait s'élancer sur cette proie, lorsqu'il aperçut un objet de forme inconnue. — Qu'est-ce que cet instrument, demanda-t-il à son compagnon ? — C'est un piège mortel *aux descendants*, répondit la bête rusée. — Puisque je n'ai rien à craindre pour moi, fit la panthère, que m'importe le salut de mes enfants et de mes petits-enfants ! Ils sauront bien se mettre en garde contre les inventions de l'homme. Ce disant, elle saute d'un seul bond sur l'appât. Mais, aussitôt le piège se détend et lui saisit la patte. — Traître que tu es, hurla-t-elle ! Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue du danger ? Pourquoi disais-tu que cet engin ne pouvait atteindre que *la postérité ?* — J'ai dit la vérité, répondit l'habitant du terrier. Est-ce que tu ne subis pas aujourd'hui le châtiment réservé aux crimes de tes ascendants ? »

En-dehors de ces petites compositions, auxquelles on ne saurait refuser la saveur du crû, c'est-à-dire cette mièvrerie particulière aux lettrés de l'Afrique, le recueil sus-mentionné contient des fables d'une provenance bien connue, et qu'il convient de rapprocher de celles dont La Fontaine a

su faire des chefs-d'œuvre. Celle que je donne ici, au courant d'une esquisse rapide, porte le cachet de l'islamisme, en ce sens que les acteurs sont affublés des titres qui appartiennent au personnel de la mosquée. On comprend que les indigènes aiment à en faire honneur à leur propre imagination. Elle a pour titre *le Coq et le Renard*. Cependant, si on la compare avec celle de La Fontaine (liv. II, XIV), l'avantage ne restera pas au fabuliste arabe. Examinons :

LE COQ ET LE RENARD.

« Un chien voyageait en compagnie d'un coq. A la tombée de la nuit, ils se trouvèrent près d'un grand arbre. Le coq sauta sur une branche, tandis que son camarade restait couché au pied du tronc. Dès que parurent les premières lueurs de l'aurore, le coq, fidèle à son habitude, fit retentir dans les airs sa voix de clairon. Un renard, qui l'entendait, s'approcha et le vit perché au haut de l'arbre; il leva le museau et dit : — Hé, moueddin! descends un peu, afin que nous fassions ensemble la prière du matin. — Excellente idée, répondit le volatile; mais d'abord, fais-moi le plaisir de réveiller l'imam. — L'imam? fit le renard. Où donc est-il? — Il est derrière l'arbre, il dort. L'habitant du terrier fit un pas en avant, et vit endormi un mâtin, effrayant comme un lion. A cet aspect, serrant la queue entre les jambes, il s'enfuit au galop. — Holà! cria le coq, viens donc faire avec moi la prière! — Comment? prier en état d'impureté! dit le renard. Je cours faire mes ablutions, et puis je reviendrai. »

Pendant que j'écris ces lignes, ma pensée se reporte vers le Sahara, si peuplé de rapsodes, si fier de sa littérature orale, laquelle vaut bien les productions étudiées des savants de Fez et de Tunis. Combien de fois, sous la tente, au milieu de ces Arabes, protégés contre les idées du siècle par les vastes solitudes, j'ai écouté des récits d'une invention primesautière, auxquels ne manquaient ni la grâce native, ni l'ornement ingénieux! Avec quel soin je les classais dans ma mémoire, de peur, comme dit le poète, « de laisser échapper une perle de ce riche collier! » Dans cette société nomade, où l'imagination ne voyage pas moins que les gens, il y a des conteurs en tout genre : des romanciers et des fabulistes. Ces derniers, mieux à l'aise dans un cadre plus restreint, cultivent l'apologue avec une finesse et un art, que le lecteur ne laissera pas d'apprécier en lisant l'épisode suivant, dont l'axiome « *Par pari refertur* » constitue la donnée :

L'ANE ET LE CHAMEAU.

« Un âne et un chameau travaillaient chez un Bédouin d'une avarice proverbiale. Les corvées étaient dures, et maigre la pitance. Décharnées, harassées, n'en pouvant plus, les deux bêtes résolurent de quitter le service du maître impitoyable. Les voilà, un beau jour, s'esquivant le long des dunes sablonneuses, et bientôt en possession du désert! On brouta tout à son aise : les touffes d'alfa n'étaient pas rares; il y avait de l'armoise, de l'absinthe et du poullot en abondance. Jamais nos deux amis ne s'étaient trouvés à pareille fête. Les joyeux ébats, les promenades capricieuses avaient rendu la souplesse à leurs membres. Que manquait-il à leur bonheur? Ils engraissaient. Quand vint le printemps, qui échauffe les cœurs et ranime la nature, notre baudet pimpant et grassouillet dit au porte-bosse : — Frère, le bien-être rend gai; j'ai envie de faire quelques roulades, je n'y tiens plus, je vais chanter! — Est-ce que tu perds la tête? interrompit le chameau! Mais, malheureux, une seule modulation de ton gosier peut donner l'éveil à nos ennemis. Qui sait si, pendant que tu

médites un projet si absurde, une caravane ne défile pas par-delà les dunes échelonnées autour de nous ? Maîtrise ta fantaisie, je t'en conjure; sans quoi, nous retombons entre les mains des Sahariens, ces êtres que Dieu a créés pour la rapacité, comme la vipère pour la morsure. Alors, plus de fourrage; adieu la liberté! — Tu parles sagement, dit l'animal aux longues oreilles; mais, vois-tu, il y a dans la vie des instants où l'on a besoin d'épancher le trop-plein de son âme, et d'exprimer la béatitude qu'on ressent. En même temps, il leva son mufle comme le pavillon d'une trompette, et se mit à détonner, roucoulant, renâclant, à la manière des virtuoses en quête d'applaudissements : il ne croyait plus braire. Mais cette mélodie cau a sa perte; elle causa du même coup la perte de son frère. Car on vit aussitôt paraître à l'horizon, un cavalier, la lance au poing, puis un second, puis une troupe, qui, pareille à un ouragan, vint fondre sur nos vagabonds, les prit et les poussa en avant. Il fallut bien regagner le gros de la caravane. En un tour de main, ils sont bâtés, sanglés, et chargés de tellis (1), à faire plier un éléphant. Le voyage était encore loin de son terme. Trois jours durant, bêtes et gens piétinèrent dans le sable brûlant, lorsque, aux approches du Tell (2), on entra dans une gorge, creusée par les torrents. Le sentier à gravir était étroit, caillouteux, en pente; d'un côté la roche, de l'autre un gouffre sans fond. Les Génies y auraient perdu l'équilibre. Ce que voyant, l'âne s'affaissa. En vain les bâtons, plus drus que la grêle, résonnaient sur son échine; il ne bougea pas plus qu'un mort. Il eût lassé ses bourreaux, mais sa bonne mine ne permettait pas qu'on l'abandonnât sur la route. Le voilà bientôt garrotté et hissé sur la bosse de son camarade. Dieu seul connaît la patience de la race caméline. Notre chameau reçut le poids, sans proférer la moindre plainte; mais, quand il se vit à distance des conducteurs, il poussa un de ces légers grognements, qui marquent la joie, et dit : — Frère, j'ai envie de me dégourdir les jambes, je vais danser. — N'en fais rien, cria le baudet d'une voix étouffée, tu me plongerais dans l'abîme! Est-ce que tu veux ma mort, toi, le modèle de la bonté? Rappelle-toi ce qu'a dit le Prophète sur l'amour du prochain. — Tu as chanté, je danse! grogna le véhicule du désert, en ramenant ses lourds jarrets d'un mouvement brusque. Glisser du haut de la bosse, et tomber dans le vide fut, pour le chanteur obstiné, l'affaire d'un clin d'œil. On entendit le bruit de sa chute répété par les échos, puis le silence revint. Le chameau était vengé. »

Critique qui voudra la poésie de nos Arabes, et leur mysticisme nébuleux, et leurs images hyperboliques, je crois avoir démontré suffisamment, par les exemples qui précèdent, qu'en-dehors des chants à la lune, des odes au rossignol, et des vers à la louange de Mahomet, ce monde primitif a quelquefois des lueurs d'inspiration, et produit, dans le genre facile, des morceaux inimitables. AUG. CHERBONNEAU.

(1) Sac double en grosse laine pour transporter les grains, les dattes, etc.

(2) Le mot *tell*, plur. *toloul*, « haut plateau, » appartient à la langue arabe; c'est à tort qu'on le rapproche de l'expression latine *tellus*, qui signifie « terre. »

CHRONIQUE

Nécrologie. — Mgr Jacques Mislin, mort le 6 décembre, à Groswardein, était né à Porentruy (Suisse), en 1807, alors que cette ville appartenait à la France. D'une condition obscure, il est devenu l'illustration de sa famille par son travail et son mérite. Élevé gratuitement par les jésuites de Porentruy, il put à son tour professer, et devint recteur d'un collège suisse, qu'il quitta lorsque le gouvernement voulut lui imposer un enseignement religieux contraire aux doctrines catholiques. Au même moment, on lui offrit de devenir l'auxiliaire du gouverneur des archiducs d'Autriche François-Joseph et Ferdinand-Maximilien, auxquels il fut chargé d'enseigner la langue française, et avec lesquels il contracta des liens étroits. Il fut ensuite bibliothécaire de l'impératrice Marie-Louise, qu'il consola dans les dernières années de sa vie. Il était abbé de Sainte-Marie de Deg en Hongrie, chanoine de l'église cathédrale de Groswardein, archidiacre de Craszno et docteur en théologie. Il fit deux fois le voyage de Jérusalem, la première fois grâce au legs que lui avait fait, par reconnaissance, Marie-Louise; le second, comme aumônier du duc et de la duchesse de Brabant. Il en rapporta les matériaux de son grand ouvrage : *les Lieux saints* (Lecoffre, 1851-1857, 3 vol., in-8), son œuvre capitale, qui est arrivé à sa troisième édition. On lui doit aussi : *Jérusalem*, poème (1842, in-8); — *La très-sainte Vierge est-elle née à Nazareth ou à Jérusalem?* (1863, in-8). — Il a publié, en 1867, chez Lethielleux, un *Livre d'heures avec un choix d'autres prières*, ouvrage orné de vingt-quatre miniatures du quatorzième et du quinzième siècle et de riches encadrements de la même époque.

— M. Jean-Victor-Alexandre Guyard de Chalambert est mort à Paris le 22 janvier 1879; il y était né le 18 mai 1811. Homme d'étude, sans cesser d'être homme du monde, il a publié une *Histoire de la Ligue* (1854, 2 vol.), où il montre l'influence civilisatrice de l'Église, et il préparait sur Louis XIV et Richelieu un travail pour lequel il avait fait des recherches considérables. Il a donné une collaboration active au *Correspondant*, qui a publié de lui bon nombre d'articles, d'histoire et de philosophie : *La Liberté de pensée* (1849); — *M. de Bonald, ses ouvrages* (1849); — *Joseph de Maistre, ses œuvres* (1850); — *Lamennais. Étude sur son système philosophique* (1854); — *Histoire de la Ligue* (1854); — *Siége de Paris;* — *Le P. Ventura. Étude philosophique* (1856); — *Prétendu mariage de la reine Anne d'Autriche avec le cardinal Mazarin* (1857); — *Clément d'Alexandrie, article sur l'ouvrage* de M. l'abbé de Cognat (1859); — *Le Positivisme. MM. Auguste Comte, Littré, H. Taine* (1860); — *La Philosophie rationaliste et le surnaturel* (1862); — *La Philosophie rationaliste en Angleterre. M. Stuart Mill* (1867); — *Stuart Mill. Sa philosophie* (1867).

— M. J.-Alexandre Schmit, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, est mort subitement à Paris le 5 janvier. Il était né le 2 février 1819, à Château-Salins, où il fit ses études. Il entra ensuite au séminaire de Nancy, et fut envoyé à l'Université catholique de Louvain pour suivre les cours de théologie. Ne se croyant pas appelé à l'état ecclésiastique, il renonça à la carrière qui s'ouvrait devant lui et où sa charité, sa piété et son esprit distingué et cultivé semblaient lui assurer les succès que peut ambitionner un prêtre. Il fit une éducation, et entra ensuite à la Bibliothèque nationale comme simple surnuméraire. La part active qu'il prit à la confection du catalogue lui valut la décoration de la Légion d'honneur. Il donnait une collaboration active à la *Revue catholique* de Louvain, où il combattait les

doctrines révolutionnaires et publiait encore au mois de septembre un article sur la *Souveraineté des bêtes*, et à la *Semaine religieuse* de Nancy, où il avait commencé une étude sur les abbayes lorraines. Il adressait aussi des travaux archéologiques et bibliographiques à la Société d'archéologie lorraine. Nous avons récemment parlé (XXIII, 560) des œuvres du poète Gilbert, son compatriote, dont il préparait une nouvelle édition et dont sa mort, nous l'espérons, n'entravera pas la publication.

— Lyon a perdu, le 26 mai 1878, en la personne de M. Paul Eymard, un esprit distingué, un type original et aimable, auquel on ne pourra nous reprocher que de rendre un trop tardif hommage. Né le 10 août 1832, dans cette ville commerçante, au sein d'une famille de négociants, il ne pouvait manquer d'entrer dans les affaires; mais il ne le fit qu'après avoir suivi un bon cours d'études classiques au pensionnat de l'Enfance, à la Croix-Rouge, qui était alors l'établissement à la mode, où il connut Jules Favre et Lacenaire, et où l'avait précédé Lamartine ; ses parents exigèrent encore par prudence qu'il apprît un état manuel, celui de menuisier, auquel il ajouta ceux de tourneur, de peintre et d'émailleur. Ainsi pourvu, il se fit fabricant d'étoffes de soie. Pour améliorer son industrie et augmenter ses débouchés, il voyagea dans les principales contrées de l'Europe et dans l'Afrique française, puis étudia les questions sociales à l'école des saints-simoniens, dont les principaux membres étaient ses amis, mais dont son mariage paraît l'avoir séparé. En 1832, il prit une grande part à la création du *Courrier de Lyon*, dans lequel il traita d'une façon remarquable les questions commerciales. C'étaient ses débuts dans la carrière littéraire. Nous le voyons encore colon en Algérie, obligé de se retirer du commerce, employer son activité à l'étude de la maladie des vers-à-soie et à la direction d'une compagnie d'assurances, puis rédigeant des rapports pour les concours régionaux, pour les congrès scientifiques, pour la Commission des soies, pour la Société d'agriculture. Il était membre de la Société linnéenne (1859), de la Société d'agriculture (1860), de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon (1877), fondateur de la Société des amis des arts, des sciences industrielles, de géographie, d'enseignement professionnel. Ses ouvrages répondent aux préoccupations de son esprit actif et qui a touché un peu à tout: *Voilà l'homme, ses qualités et ses défauts, ses vertus et ses vices, appréciés et jugés par une femme*, Isabine de Myra (1863, in-12, Dentu); — *Utilité de l'enseignement du dessin industriel aux femmes* (1863, Lyon, in-8); — *Historique du métier Jacquard* (1863, in-8); — *Chasse aux petits oiseaux* (1867, in-8, Lyon), publié sous le patronage de la société d'agriculture; — *De l'influence du façonné sur la fabrication de Lyon* (1867, in-8, Lyon); — *Notice sur Duclaux*, peintre lyonnais (1869, in-8, Lyon); — *Le Suffrage universel de l'avenir* (1875). — Il a donné, dans la *Revue du Lyonnais* : *La Bible de saint Théodulfe du Puy-en-Velay et les étoffes qu'elle contient* (1877); — *Un Lyonnais à l'île de Lérins* (1877); — *Iris* (1877), récit d'un voyage en Kabylie; — *L'Estérel* (1877). Il venait de terminer, pour lire à la Société littéraire, un nouveau travail, intitulé *Encore l'Estérel*, qui n'a pu être livré au public qu'après sa mort (*Revue du Lyonnais*, décembre 1878). On lui doit encore : *Souvenirs d'un gamin de* 1815.

— Une femme qui avait conquis une place distinguée dans les lettres par son talent, l'élévation de son esprit et le souffle chrétien qui animait toutes ses œuvres, Mlle Marie Maréchal, est morte le 22 janvier à l'âge de quarante-sept ans. Elle était née à Montereau en 1831. Elle avait débuté par *Béatrix* (1874), et donné ensuite l'*Institutrice à Berlin* (1875); — *La Dette de*

Ben-Aïssa (1875) dans la *Bibliothèque rose ;* — *La cousine de Lionel* (1876) ; — *Nos petits camarades* (1876) dans la *Bibliothèque rose* ; — *Le Parrain d'Antoinette* (1876) ; — *La pupille d'Hilarion* (1876) ; — *La Roche-Noire* (1876) ; — *Sabine de Rivas* (1877) ; — *L'Hôtel Woronzoff* (1877) ; — *Le Journal d'une âme en peine* (1878) ; — *Le Mariage de Nancy* (1878) ; — *La Maison modèle* (1878), dans la *Bibliothèque rose.* Elle écrivait dans le *Magasin d'éducation et de récréation*, sous le nom d'Henri Fauquez, et dans le *Foyer*, qui a publié d'elle *Mademoiselle de Charmeilles* (1878) et *Marcelle Dayre*.

— M. le docteur Henri Gintrac, doyen de la faculté de médecine de Bordeaux, professeur de clinique médicale, membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, est mort à Bordeaux le 1er décembre 1878, à l'âge de cinquante-huit ans. Il marchait dignement sur les traces de son père, Élie Gintrac, qui avait été directeur de l'École de médecine de Bordeaux. Il a pris une part très-active à l'organisation de la nouvelle faculté de médecine, qui aurait reçu de lui une très-heureuse impulsion. Le Dr Gintrac se faisait honneur d'appartenir à l'école spiritualiste, et sa fin a été celle d'un chrétien, consolée et fortifiée par les secours de la religion. Il laisse d'unanimes regrets et nous ne sommes point surpris qu'en mémoire de son père et de lui le Musée d'anatomie pathologique reçoive le nom de *Musée Gintrac.* Malgré les soins donnés à une clientèle considérable, malgré le temps consacré au professorat, M. Henri Gintrac a laissé un bon nombre d'ouvrages et de mémoires. Sa thèse avait pour titre *Essai sur le diagnostic des tumeurs abdominales.* Voici la liste de ses principaux travaux : *Compte rendu des maladies observées à la clinique interne de l'École de médecine de Bordeaux en* 1841 et 1842 ; — *Observation d'hydro-pneumothorax, suite de pleurésie chronique ;* — *Note sur les effets du tartre stibié à haute dose dans la bronchite chronique ;* — *De l'emploi des préparations arsénicales dans le traitement des fièvres intermittentes ;* — *Nouvelles observations relatives à l'emploi du tartre stibié à haute dose ;* — *Hémoptysie intermittente ;* — *De l'utilité des revaccinations ;* — *Observation de morve chez l'homme ;* — *Apoplexie nerveuse ;* — *Du chlorure de sodium dans les fièvres intermittentes ;* — *Étude sur les effets thérapeutiques du tartre stibié à haute dose* (Mémoire couronné par l'Académie de médecine de Paris, dans sa séance du 17 décembre 1850) ; — *Études cliniques sur l'emploi des injections iodées dans l'ascite ;* — *Chlorose chez l'homme ;* — *Tétanos traumatique traité par le curare ;* — *Relation de l'épidémie de choléra qui a régné dans l'arrondissement de Bordeaux en* 1854 ; — *Épidémie de variole arrêtée dans sa marche par des vaccinations et des revaccinations générales* (Travail auquel l'Académie de médecine de Paris a décerné une médaille d'or dans sa séance du 16 décembre 1856) ; — *Compte rendu des services médicaux et chirurgicaux de l'hôpital Saint-André pendant l'année* 1859 ; — *Rapport général sur les travaux du Conseil d'hygiène publique de la Gironde*, 1861 ; — *De la pellagre dans le département de la Gironde* (Travail présenté à la Société médicale des hôpitaux de Paris, dans sa séance du 24 décembre 1862) ; — *Recherches sus les dimensions de la poitrine, dans leurs rapports avec la tuberculisation pulmonaire* (Mémoire lu à l'Académie de médecine de Paris, dans sa séance du 23 septembre 1862) ; — *Incubation rabique* (1868) ; — *Des indications de la thoracentèse* (1867) ; — *Goître exophtalmique ;* — *Observations d'hydrophobie rabique ;* — *Pleurésie chronique ;* — *Anévrisme considérable de l'aorte thoracique et abdominale*, etc. M. Henri Gintrac a collaboré au *Cours théorique et clinique de pathologie interne et de thérapie médicale*, publié par son père (9 vol. in-8, 1853-1859), et au *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, où il donna les articles *Ascite, Bronchite, Cyanose, Grippe, Pellagre*, etc.

— M. Bayard Taylor, né en avril 1825, dans l'État de Pensylvanie, voyageur, littérateur, ambassadeur des États-Unis à Saint-Pétersbourg et à Berlin, où il est mort en 1878, a parcouru l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la France, les côtes de la Méditerranée, l'Inde, la Malaisie, la Chine, le Japon, l'Égypte, etc. Il a écrit, à dix-huit ans, un poème tiré de l'histoire chevaleresque de l'Espagne, *Ximena*, et plus tard *Eastern poems*, et a publié ses voyages : *Views a foot* (1846); — *L'Eldorado* (1850); — *Vues et paysages de l'Égypte*; — *Tableaux de Palestine*; — *Voyage au centre de l'Afrique* (1854); — *L'Inde, la Chine et le Japon* (1855); — *Voyage au Nord* (1857); — *Grèce et Russie* (1859); — *Chez soi et à l'étranger* (1860-1861); — *Colorado*. — La plupart de ces relations ont paru d'abord dans le *New York Tribune*. On doit encore à Bayard Taylor : *Légendes américaines*, une encyclopédie des voyages, des romans, des traductions du *Faust*, de Gœthe, de la *Tríthiofs Saga*, de plusieurs œuvres de Berthold Auerbach et d'Alexandre de Humboldt et une biographie de ce dernier.

— M. Georges-Henri Lewes, né à Londres, le 18 avril 1817, est mort le 30 novembre 1878. Commis chez un négociant russe, médecin, voyageur, philosophe, littérateur et journaliste, il a écrit beaucoup et un peu dans tous les genres, et a contribué à faire connaître en Angleterre les écrivains étrangers, et notamment Auguste Comte. Parmi ses œuvres, nous citerons : dans ses œuvres littéraires et historiques : *Spanish Drame Lope de Vega and Caldéron* (1846), réimprimé en 1871, exposition critique du drame espagnol (1856); — *La Vie et les œuvres de Gœthe* (2 vol.); — *Ranthorpe*, et *Rose, Blanche and Violet*, roman; — *The noble Heart*, drame; — *The Life of Maximilian Robespierre* (1849); — Dans ses travaux philosophiques : *Biographical history of philosophy* (1846), réimprimé en 1871; — *Philosophy of the sciences*; — *Physiology of the common Life* (1860); — *A Chapter from Aristotle* (1864); — *Problems of the Life and Mind*; — une traduction de *la Philosophie positive* d'Auguste Comte (1853). On annonçait de lui une traduction anglaise des œuvres de Spinosa, et il laisse un ouvrage inédit sur les *Problèmes de la vie et de l'esprit*, que sa veuve, romancière connue sous le nom de Georges Eliot, doit publier. Sa part dans le journalisme comprend la fondation du *Leader*, journal radical (en 1849); — *La Fornightly Review* (1855), et la collaboration aux *Revue d'Édimbourg*, *Revue de Westminster*, *Foreign Quarterly*, *l'Atlas*, aux *Magazines* de Frazer et Blackwood, au *Montlhy Chronicle*.

— Le R. P. Adrien Languillah, né à Chante-Merle (Marne), le 28 septembre 1808, entra dans la Compagnie de Jésus, le 21 février 1841, partit pour la Chine en 1844; il fut sacré évêque de Sergiopolis, le 22 mars 1857, et est mort à Shang-Hai, le 30 novembre 1878. On lui doit : *Sen pé Koué hen* (*Traité du mariage*) (1865, in-8, 99 p., à Tou-sai-wai); — *Monita ad missionarios provinciæ Nankinensis* (Shanghai, 1817, in-8, 60-cxx p.); — *Supplementum* (Parisiis, 1872, in-8, 29 p.); — Des lettres dans les *Annales de la Propagation de la foi et de la Sainte-Enfance*; — *Voyage sur le Yang Tzé-Kiang. Entrevue avec le vice-roi des Deux-Kiang* (dans les *Études religieuses*, 1866, t. IX, p. 105-112); — *Voyage d'un évêque missionnaire à Rome* (*ibid.*, t. XIII, p. 282-285). — Il a aussi écrit dans *le Messager du Sacré-Cœur*, et dans *les Missions catholiques*.

— Le R. P. Philippe-Jacques Schoofs, né à Saint-Josse-ten-Noode, le 14 avril 1803, entré au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 8 mars 1834, est mort à Louvain, le 28 octobre 1878. Il a écrit : *Leven van den gelukzaligen Petrus Claver, priester der Societeit Jesu* (Antwerpen, Van Aarsen, 1852, in-18, 136 p.); — *Vie de saint Nicolas de Tolentin, avec des réflexions morales et des*

prières nouvelles pour la messe, etc. (Anvers, Van Aarsen, 1855, in-18, 252 p.); — *Beweegredenen tot medewerking in het betamelyk begraven der dooden van de arme volkoklas* (Antwerpen, Buschmann, 1860, in-8, 16 p. (Anonyme); — *Regel van het Genootschap van de Christelyke begrafenis der armen onder den titel van den Noot Gods* (Antwerpen, Van der Wielen, 1863, in-8, 8 p. (Anonyme); — *Leven van de Heilege Lutgardis bygenaamd Lutgardis van het heilig Hart, naar het Fransch van Joseph Bræckaert, S. J.* (Brussel, Vromant, 1874, in-12, 204 p.); — *Gebedenbœk* (Antwerpen, 1869, in-32).

— Don Eugenio Martin est mort à Palencia, le 31 décembre 1878. Il était né à Montealegre, le 6 septembre 1840. Entré au séminaire de cette ville en 1853, après un brillant examen, il fit une étude très-profonde des langues étrangères, notamment de l'allemand. Résidant à Madrid, il écrivit dans le journal *las Noticias* avec un succès qui eût pu le diriger dans une autre voie, s'il n'eût été appelé à occuper une chaire au séminaire de Madrid. En 1866, il reçut la prêtrise, et dès lors fut tenu à de nouveaux devoirs; il s'occupa surtout de bonnes œuvres. En 1870, il vint à Paris s'initier aux œuvres nombreuses qui y fleurissent, et se mit en rapport avec beaucoup de publicistes catholiques. En 1876, il assista au Congrès des œuvres ouvrières de Bordeaux et s'y fit remarquer par la facilité de son expression et la justesse de son esprit. Il a écrit un grand nombre d'articles dans des revues espagnoles et étrangères; il en lisait dix ou douze par jour. Il a aussi traduit beaucoup d'ouvrages, mais en gardant l'anonyme. En 1877, il fut reçu docteur en droit canonique et civil. Il était correspondant de l'Académie de l'histoire de Madrid et membre de la Société provinciale d'instruction publique. Il fonda la *Propaganda catolica* de Palencia dont il fut un des plus actifs rédacteurs.

— M. Jean Sales-Girons, né à Saint-Girons, le 9 août 1808, docteur en médecine, est mort à Paris, le 7 janvier. Il avait été reçu docteur de la faculté de médecine de Montpellier, en 1840, après avoir soutenu une thèse sur *la Métaphysique dans les sciences naturelles*. Venu à Paris, il s'attacha particulièrement au traitement des maladies de poitrine, et fut chargé, en 1844, par le Ministère de l'Instruction publique, de la mission d'aller étudier, en Allemagne et en Angleterre, le traitement de ces maladies. Il prit, en 1849, la direction de la *Revue médicale*, et fut nommé médecin inspecteur des eaux de Pierrefonds, en 1853. Il laisse un grand nombre d'ouvrages : *Lettres à une provinciale, M. Lamennais devant le peuple* (1841, in-32); — *La Phtisie et les autres maladies de la poitrine traitées par les fumigations de goudron et le médicinal Naphtha* (1846, in-8); — *Étude médicale et historique des eaux minérales et sulfureuses d'Enghien-les-Bains* (1851, in-8); — *Étude médicale sur les eaux minérales et sulfureuses de Pierrefonds-les-Bains* (1853); — *Thérapeutique respiratoire* (1858); — *Traitement de la phtisie pulmonaire par l'inhalation des liquides pulvérisés et par les fumigations de goudron* (1860, in-8); — *La Diète respiratoire* (1860); — *Étude médicale sur les eaux minérales de Pierrefonds-les-Bains; application des eaux sulfureuses pulvérisées au traitement des maladies de poitrine* (1864); — *Mémoire en faveur de l'inspection médicale des eaux minérales* (1865). — On lui attribue la traduction française de la première partie de la *Somme* de saint Thomas, publiée en 1845, par M. de Genoude, dont le tome Ier seul a paru.

— M. François-Xavier Paul Garnier est mort à Paris au mois de janvier. Il était né à Brest, le 12 septembre 1793, et, à l'âge de vingt ans, se faisait inscrire au tableau de l'ordre des avocats à la Cour de Paris. Après avoir été substitut à Sedan, il avait acheté, en 1820, une charge d'avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'État qu'il quitta vers 1846, après avoir été président de l'ordre

de 1841 à 1844. Il avait fondé, en 1824, en collaboration avec M. Roger, les *Annales universelles de la législation et de la jurisprudence commerciales*, qui ont cessé de paraître en 1830. Il a écrit : *Régime des eaux, ou traité des cours d'eau de toute espèce* (1822, 5 vol. in-8); — *Traité des chemins de toute espèce* (1823) avec supplément (1842); — *Traité de l'usure dans les transactions civiles* (1826); — *Traité de la possession et des actions possessoires* (1833); — *Commentaire de la loi du 29 avril 1845 sur les irrigations* (1845); — 2e *édition augmentée du texte explicatif de la loi de 1847* (1847); — *Traité de la possession, de la propriété et des actions possessoires et pétitoires* (1847-1853, 2 vol. in-8); — *Commentaire de la loi du 18 juin 1854 sur le libre écoulement des eaux provenant du drainage* (1854); — *Législation et jurisprudence nouvelles sur les chemins et voies publiques de toute espèce* (1855, in-8); — *Commentaire sur la loi du 11 juillet 1847 sur les irrigations*, etc. (1855).

— M. l'abbé Jacques Robin, né en 1826 à Solaize (Isère), a été enlevé subitement le 24 novembre à Vienne où il était, depuis 1870, curé de l'église Saint-Maurice. Il avait été élevé par les RR. PP. Basiliens à Feyzin et passa quelque temps dans leur maison d'Annonay comme professeur d'humanités et de mathématiques. Ordonné prêtre à Grenoble, en 1850, il fut envoyé comme professeur au petit séminaire de Bordeaux, et y succéda à Mgr Cotton comme directeur, en 1854. Il entra, vers 1860, dans le ministère pastoral, qu'il acheva à Vienne, où il a laissé des traces ineffaçables de son zèle. Nous devons citer notamment la création d'une maison d'éducation chrétienne, l'externat Saint-Maurice, qui remonte à 1874, et dont nous croyons qu'il a pu assurer l'existence après sa mort. M. l'abbé Robin aimait l'étude, et, si les travaux de son ministère ne lui permirent pas de se livrer à son goût pour les sciences naturelles et les sciences exactes, pour la théologie, l'histoire et le droit canon; il a écrit cependant, comme préparation et justification pour la grande et pieuse manifestation dont Vienne a été le théâtre en 1876, *Recherches sur les précieuses reliques vénérées dans la sainte église de Vienne* Vienne, in-8), et il laisse un travail inachevé sur le droit canon.

— M. le docteur Ulysse Trélat, né à Montargis, est mort à Menton, le 29 janvier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait été commissaire général de la République, puis ministre des travaux publics en 1848; puis, sous la nouvelle République, conseiller municipal de Paris. Comme médecin, il a été à la tête de la Salpêtrière et a écrit : *La Folie lucide étudiée et considérée au point de vue de la famille et de la société* (1861, in-8). M. Trélat a été enterré civilement.

— M. André Boutarel, membre de la commission supérieure des expositions internationales, né à Paris en 1826, vient de mourir. On lui doit : *Le Traité de commerce et le libre échange* (1862); — *La Banque de France. L'escompte 2 pour 100* (1863); — *La Banque de France. Escompte maximum, 4 pour 100* (1865); — *Enquête sur la circulation monétaire et fiduciaire* (1865); — *Déposition à l'enquête sur la circulation monétaire et financière* (1865, in-8); — *La ruine des exportations françaises, impôts sur les matières premières et la dénonciation des traités* (1872, in-12); — *L'Agriculture en France, sa situation, son avenir, conditions de son développement* (1874); — *Le Caution fiscale et l'abolition de l'impôt des boissons* (1875, in-8).

— On annonce encore la mort : de M. l'abbé Charles Ansart, directeur de la *Semaine religieuse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer*, secrétaire trésorier de l'Université catholique de Lille, mort à l'âge de quarante-quatre ans; — de M. Léon Plée, rédacteur du *Siècle*, mort le 18 janvier, à soixante-quatre ans; — de M. Ernest Lacan, rédacteur du *Moniteur universel*; — de M. Du-

BOUCHET, rédacteur de l'*Écho de Fourvières*, à Lyon; — de M. Auguste LEFRANC, vaudevilliste, mort à Suresnes (Seine); — de M. DE VÉRICOURT, professeur de langues modernes au *Queens College* de Cork, traducteur en anglais de plusieurs ouvrages de M. Guizot; de M. Henri ROUY, ancien directeur de la *Presse*; — de M. Ernest BILLAUDEL, journaliste et romancier, mort à l'asile Sainte-Anne; de M. Auguste PRÉAULT, statuaire, mort à Paris, le 11 janvier, âgé de soixante-neuf ans; — de M. Paul BONDOIS, ancien artiste de l'Odéon et du Vaudeville, mort à Lyon; — de M. Victor FLEURY, connu sous le nom de Jules de Précy, ancien rédacteur en chef de la *Liberté*, qui avait acquis, dans ces dernières années, une triste célébrité par un procès en date du 14 octobre 1875.

INSTITUT. — *Académie des inscriptions et belles-lettres*. L'Académie, dans sa séance du 3 janvier, a renouvelé, pour 1879, son bureau, qui se trouve ainsi composé : M. Eugène de Rozières, président; M. Edmond Le Blant, vice-président.

Dans la même séance, l'Académie a nommé correspondants, en remplacement de MM. Eugène Boré, Mariette-Bey, Roulez, Westergood et Th. Wrigth, pour l'étranger : M. William Wrigth, à Cambridge; M. Whitley Stokes, à Calcutta, et M. Coumanoudis, à Athènes; — pour la France, M. Dezeimeris, à Bordeaux, et M. Abel Desjardins, à Douai.

L'Académie a également renouvelé ses différentes commissions. Ont été élus membres de la commission des travaux littéraires: MM. Ed. Laboulaye Egger, A. de Longpérier, Ad. Regnier, Alfred Maury, Delisle, Haureau et Renan; — de la commission des antiquités de la France : MM. de Saulcy, de Longpérier, Léon Renier, Maury, Delisle, Haureau, Desnoyers et Gaston Paris; — de la commission des Écoles d'Athènes et de Rome : MM. Egger, de Longpérier, Léon Renier, Miller, Waddington, Girard, Heuzey et Perrot.

Académie des sciences. — L'Académie, dans sa séance du 6, a renouvelé, pour l'année 1879, son bureau, qui se trouve ainsi composé : M. Daubrée, président; M. Becquerel, vice-président.

Dans la même séance, l'Académie a nommé membre titulaire, dans la section de minéralogie, en remplacement de M. Delafosse, décédé, M. Delesse, inspecteur général des mines et professeur à l'Institut agronomique, par 43 voix, contre 9 à M. Gaudry, 6 à M. Lory, et 1 à M. Fouqué.

Académie des beaux-arts. — Le bureau de l'Académie se trouve ainsi composé pour l'année 1879 : M. Hébert, président; M. Thomas, statuaire, vice-président.

— L'Académie des beaux-arts rappelle qu'il est ouvert tous les ans, un concours de poésie, dont le sujet est une scène lyrique destinée à être mise en musique par les concurrents au grand prix de Rome. Cette scène à trois ou à deux personnages, doit donner matière à un solo plus ou moins développé pour chaque personnage, à un duo et en outre à un trio si la scène est à trois voix, ainsi qu'à des récitatifs reliant ces différents morceaux.

Une médaille de 500 francs sera accordée à l'auteur de la scène choisie comme texte du concours. L'auteur devra se mettre à la disposition de la section de musique de l'Académie des beaux-arts pour faire les changements nécessaires. Les pièces de vers devront être adressées, par paquet cacheté, au secrétariat du Conservatoire national de musique et de déclamation, avant le 15 mai 1879, terme de rigueur. Les pièces de vers ne seront pas signées. Chaque pièce portera seulement une épigraphe reproduite sur un pli cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Il ne sera reçu que des pièces inédites. Les manuscrits ne seront pas rendus.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie, dans sa séance du 4 janvier, a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1879 : M. Vacherot, président ; M. E. Levasseur, vice-président.

Dans la séance du 1er février, l'Académie a élu membre, dans la section de législation, en remplacement de M. Renouard, décédé, M. le président Larombière, par 20 voix, contre 8 à M. Gide, et 4 bulletins blancs ; — Dans la section d'histoire, en remplacement de M. Naudet, décédé, M. Duruy, par 25 voix, contre 5 à M. Perrens, et 2 à M. Himly.

Faculté des lettres. — M. Léon Fontaine, ancien élève de l'École normale, a soutenu, le 20 janvier, ses thèses pour le doctorat ès lettres, devant la faculté de Paris. Les sujets étaient : *De Valerio Messala Corvino ; — Le Théâtre et la philosophie au dix-huitième siècle.*

École des chartes. — Le 20 janvier dernier, les élèves de la promotion sortante, à l'École des chartes, ont soutenu, en séance publique, les thèses qui devaient leur obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Voici la liste des sujets proposés : F. Bournon, *Recherches sur l'hôtel royal de Saint-Pol à Paris.* — M. Faucon. *Clément VI et la guerre de cent ans ; étude sur les rapports de ce pape avec les rois de France et d'Angleterre pendant son pontificat.* — L. Flourac, *Jean Ier de Grailly, comte de Foix* (1382-1436). — P. Fournier. *Essai sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques, de 1180 à 1328.* — Ch. Kohler. *Négociations diplomatiques entre les Suisses et les États qui ont pris part aux guerres d'Italie de 1506 à juin 1512.* — E. Molinier. *Étude sur la vie d'Ernoul, sire d'Audrehem, maréchal de France* (1302-1370). — G. Philippon. *La Provence de 1245 à 1252, premières années de Charles d'Anjou.* — E. Tardif. *Étude sur le très-ancien coutumier de Normandie et texte critique de ce coutumier.* — A. Thomas. *Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII.* — N. Valois. *Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris* (1228-1249). A la suite de la soutenance de ces thèses, ont été proposés au Ministre de l'Instruction publique pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe, les candidats dont les noms suivent par ordre de mérite : MM. Thomas, Tardif, Fournier, Faucon, Valois, Molinier, Bournon, Flourac, et hors rangs, à titre d'étranger, M. Kohler.

Université catholique de Paris. — Le 29 janvier, a eu lieu la séance solennelle de rentrée de l'Université catholique de Paris, sous la présidence de S. E. le cardinal-archevêque de Rouen, assisté de S. E. le cardinal-archevêque de Paris, et de S. G. Mgr l'archevêque de Damas, nonce du Saint-Siège à Paris. La plupart des évêques fondateurs de l'Université honoraient cette réunion de leur présence.

Mgr Conil, vice-recteur de l'Université, a profité de la fondation récente du séminaire de l'Université pour esquisser l'histoire des tentatives faites à Paris depuis le commencement du siècle, sous divers gouvernements, pour fonder une école des hautes études ecclésiastiques. Ce but, qui n'avait pu être atteint malgré la bienveillance et les secours du pouvoir, l'initiative privée vient de l'atteindre, et l'institution d'une école de théologie vient d'apporter à l'Université naissante un heureux complément. — M. Cauvière, professeur de droit romain, a lu le rapport sur les travaux et les concours de la Faculté de droit. Il a proclamé en finissant les noms des jeunes lauréats qui sont venus recevoir des mains de NN. SS. les évêques des récompenses vaillamment conquises. Voici le nom des heureux vainqueurs :

3e année. — 1er prix de droit commercial : M. Louis Morisson de la Bassetière. 2e prix : M. Henri Noirot. — Mention : M. Joseph Clotet. —

1er prix de droit civil : M. Jean-Marie Leissez. 2e mention *ex æquo* : M. Henri Thibault et M. Louis Morisson de la Bassetière. — 1er prix de droit romain : M. Laurent Digard. 2e prix : M. Joseph Clotet ; 1re mention : M. Henri Thibault. 2e mention : M. Jean-Marie Leissez.

2e ANNÉE. — 2e prix de procédure civile : M. Arsène Laurent. Mention : M. Albert Foucault. 1er prix de droit civil : M. Raymond Saleilles. 2e prix : M. Arsène Laurent. — 1re mention *ex æquo* : M. François Lecarpentier et M. Henri Dumaine ; 2e mention *ex æquo* : M. Louis Vignot et M. Henri Loizeau de Grandmaison.

1re ANNÉE. — 2e prix de droit romain : M. Jules Angot des Rotours. 1re mention : M. Victor-Marie Morisson de la Bassetière. 2e mention : M. Jean-Baptiste Imbart-Latour. — 1er prix de droit criminel : M. Henri Hello. 1re mention : M. Jules Angot des Rotours. 2e mention : M. Gabriel Croisilles. — 1er prix de droit civil : M. René Blain des Cormiers. 1re mention : M. Henri Hello ; 2e mention *ex æquo* : M. Lucien Normand et M. Ferdinand Lagny. — 2e prix de droit civil : M. Victor-Marie Morisson de la Bassetière.

Concours de 1876-1877. — 1re ANNÉE. — 1re mention de droit romain : M. Henri Dunaime. 2e mention : M. François Lecarpentier.

Après la distribution des prix, M. l'abbé Demimuid, professeur de littérature française, et M. de Lapparent, professeur de géologie et de minéralogie, ont tour à tour présenté un rapport sur les travaux de la faculté des lettres et de la faculté des sciences. Cette dernière faculté possède aujourd'hui des collections très-complètes qui lui permettent de défier tous les établissements rivaux. Enfin Mgr Bernadou, archevêque de Sens, a pris la parole. Après avoir exposé les motifs qui doivent, en dépit de toutes les menaces, conserver l'espérance dans le cœur des catholiques français, il a établi l'existence d'une science chrétienne et la nécessité d'un enseignement religieux seul capable de préserver les intelligences de l'erreur et de former les fiers caractères. L'assemblée s'est séparée après avoir reçu la bénédiction des évêques présents.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — La commission centrale (conseil) de la Société de géographie a procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour 1879 : Président : M. Daubrée, de l'Institut ; vice-présidents : M. Alfred Grandidier et Delesse, de l'Institut ; secrétaire général : M. Charles Maunoir ; secrétaires adjoints : MM. Julien Thoulet et Jules Girard.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE. — La Société géologique de France vient de composer, de la manière suivante, son bureau et son conseil pour l'année 1879 : Président : M. Daubrée ; vice-présidents : MM. de Lapparent, Lory, Vilain, Tomel ; secrétaires : MM. Douville, Oustalet ; vice-secrétaires : MM. Vasseur, Bertrand ; trésorier : M. Biache ; archiviste : M. Danglure ; membres du conseil : MM. Pellat, Parran, Fischer, Benoît, Tournouer, Hébert, Gaudry, Bracchi, Delesse, Sauvage, de Roys, Chaper.

CONCOURS. — L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, classe des beaux-arts, met au concours pour 1880, les questions suivantes : 1° Rechercher les origines de l'école musicale belge. Démontrer jusqu'à quel point les plus anciens maîtres de cette école se rattachent aux déchanteurs français et anglais du douzième, du treizième et du quatorzième siècle. (Prix de mille francs.) — 2° Faire l'histoire de la céramique au point de vue de l'art, dans nos provinces, depuis l'époque romaine jusqu'au dix-huitième siècle. (Prix huit cents francs.) — 3° Rechercher les origines du

bas-relief et du haut-relief, et faire un examen critique des développements et des modifications que ce mode de sculpture a subis aux différentes époques de l'art et dans les divers styles. (Prix de mille francs.) — 4° Déterminer les caractères de l'architecture flamande du seizième et du dix-septième siècle. Indiquer les édifices des Pays-Bas dans lesquels ces caractères se rencontrent. Donner l'analyse de ces édifices. (Prix de mille francs). — Les mémoires envoyés en réponse à ces questions doivent être lisiblement écrits et peuvent être rédigés en français, en flamand ou en latin. Ils devront être adressés, francs de port, avant le 1er juin 1880, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie.

— La Société de géographie de Lyon met au concours le sujet suivant: *Origine des eaux de la colonie algérienne.* Les manuscrits devront être envoyés avant le 31 mai 1880, au siège de la société, quai de Retz, 25. La valeur du prix est de 1,000 francs.

— L'Institut Royal de la Grande-Bretagne décernera, cette année, le prix dit *Actonien,* dont la valeur est de 2,500 francs, à l'auteur du meilleur mémoire sur la *Structure et les fonctions de la rétine dans toutes les classes d'animaux, considérées par rapport à la théorie de l'évolution.*

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 3 janvier, M. Geoffroy, directeur de l'École de Rome, à informé l'Académie que le gouvernement italien vient de fonder une série de cours spéciaux destinés à l'École d'archéologie, et que Sa Sainteté Léon XIII, venait de créer un institut supérieur. — Dans la séance du 10, MM. N. de Wailly, B. Haureau et Gaston Paris ont fait des communications au sujet d'ouvrages qu'ils ont présentés au nom de MM. Tamisey de Larroque (choix de lettres ou d'extraits de lettres inédites de Montfaucon), l'abbé Reulet (un inconnu célèbre); A. Luchaire (les idiomes pyrénéens de la région française). — Dans la séance du 17, M. de Saulcy a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. Maspéro intitulé: *Quelques migrations des Égyptiens sur la mer Erythrée.* M. Egger, M. Delisle, M. A. Regnier et M. Edmond Le Blant ont également fait des communications au sujet d'ouvrages qu'ils ont présentés. — Dans la séance du 24, M. Millet faisait une communication relative à diverses inscriptions qui lui ont été adressées par le Dr Christidès, de Thasos. M. Auguste Prost a fait une communication sur un monument antique récemment découvert à Merten (Alsace-Lorraine). M. Halévy a continué sa communication sur le syllabaire assyrien, M. de Boislisle, a lu des fragments d'un mémoire sur l'occupation française du royaume de Naples sous Louis XII. — Dans la séance du 31, M. Geoffroy a annoncé le découverte d'une statue antique à Porto d'Anzio.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4 janvier, M. le président a achevé la lecture du mémoire de M. Magy sur les passions. — Dans les séances des 4 et 18 janvier, M. Charles Vergé a achevé la lecture du mémoire de M. du Châtelier sur l'Église pendant la Révolution. — Dans la séance du 11, des communications ont été faites par MM. de Parieu et Giraud, en présentant divers ouvrages, et par M. Charles Lucas, à l'occasion d'un écrit de M. le vicomte d'Haussonville sur le vagabondage des enfants et les écoles industrielles. — Dans la séence du 18, M. E. Baudrillart a continué la lecture de son rapport sur la condition morale et intellectuelle des populations agricoles en Normandie. — Dans la séance du 25, M. Bouillier a lu un nouveau fragment de son ouvrage inédit sur l'Institut et les académies de province. M. Rombosson a commencé la

lecture d'un mémoire sur la loi de perfectibilité humaine au point de vue du langage et des beaux-arts.

Comptes rendus des Congrès de l'Exposition universelle de 1878. — Il a été procédé, le 25 janvier, dans l'une des salles du commissariat général de l'Exposition de 1878, rue de Grenelle, 101, à l'adjudication des quinze cents collections des Comptes rendus sténographiques des congrès et conférences de l'Exposition universelle de 1878 réservées pour la vente au public. Cette publication, dont la direction a été confiée à M. Ch. Thirion, ingénieur civil, secrétaire général de la commission des congrès et conférences, est faite sous les auspices du comité central institué par l'arrêté de M. le ministre de l'agriculture et du commerce en date du 10 mars 1878; elle comprendra environ trente-cinq volumes ou fascicules correspondant aux trente-deux congrès internationaux qui se sont tenus pendant l'Exposition, tant au palais du Trocadéro qu'au palais des Tuileries, et aux quarante-sept conférences qui ont été faites dans la salle du Trocadéro, dite salle des Conférences.

L'impression de cet important recueil a été confiée par l'administration à l'Imprimerie nationale.

Dans le but de faciliter la vente de ces collections, le compte rendu de chacun des congrès formera un volume ou fascicule séparé; l'ensemble des conférences constituera environ trois volumes; mais chaque conférence pourra être tirée séparément sous forme de petites brochures.

Un certain nombre de manuscrits ont déjà été remis à l'Imprimerie nationale; le compte rendu du congrès international de l'agriculture et celui du congrès pour l'unification du numérotage des fils sont prêts à être mis en vente, ainsi qu'un certain nombre de conférences. Toutes les mesures sont prises, d'ailleurs, pour que la publication se fasse sans interruptions, et les moyens puissants dont dispose l'Imprimerie nationale sont un sûr garant que l'ouvrage complet ne tardera pas à être mis à la disposition du public.

Le format de cette publication est l'in-octavo raisin, adopté par la plupart des revues des sociétés savantes.

Le succès obtenu par l'œuvre si essentiellement internationale des congrès et conférences de l'Exposition de 1878, la variété et l'importance des travaux présentés aux congrès par les hommes éminents de toutes les nations qui y ont pris part, l'intérêt qu'attachent les gouvernements étrangers à posséder l'ensemble de ces documents sont autant de motifs qui permettent d'assurer que ce Recueil encyclopédique prendra une place importante à côté du compte rendu général de l'Exposition dont il sera en quelque sorte le complément. Ce sera, à côté de l'exposé des faits matériels et de leurs résultats, une sorte « d'exposition des idées, » une véritable enquête dans les sciences, l'industrie et la législation, destinée à mettre en lumière les conséquences économiques qui doivent résulter du grand concours international de 1878. (*Journal de la Librairie.*)

Grandes bibliothèques ouvertes le soir. — D'après le *Library Journal*, organe de l'association des bibliothécaires anglais et américains réunis, la section anglaise de cette association a demandé dans une de ses dernières séances que la grande bibliothèque du *British Museum*, à Londres, fût ouverte le soir. Ce vœu, paraît-il, va être exaucé! Le *Standard* annonce en effet qu'on a pris la résolution d'ouvrir, le soir, la grande salle de travail du *British Museum*, si l'on peut parvenir à l'éclairer au moyen de la lumière électrique. Des expériences vont être commencées très-prochainemet pour savoir si le projet est réalisable, ce qui ne paraît guère douteux, puisque

de vastes salles sont aujourd'hui éclairées de cette manière dans les magasins de nouveautés, et en d'autres grands établissements.

Jusqu'ici l'administration du *British Museum* avait toujours résisté à l'idée d'ouvrir le soir aux travailleurs et aux savants cet immense dépôt; on craignait les chances d'incendie avec les modes d'éclairage dont on disposait, et l'on n'avait aucune envie d'exposer les richesses et les trésors accumulés dans cette enceinte, d'autant plus que le *British Museum* n'est pas seulement une bibliothèque renfermant des livres imprimés et des manuscrits, mais qu'il contient encore un musée archéologique et un muséum d'histoire naturelle. Le sort que vient de subir la bibliothèque de Birmingham (bibliothèque populaire), dont nous avons annoncé dernièrement la destruction par suite d'incendie, prouve que cette crainte n'était pas chimérique.

Cependant, à Londres même, on avait déjà ouvert, le soir, un établissement renfermant pourtant d'incomparables richesses en objets d'art, le *South-Kensington-Museum*, qui, à certains jours de la semaine, notamment le samedi, n'est fermé qu'à 10 heures du soir, ce qui permet aux ouvriers et à ceux qui sont occupés pendant la journée de venir admirer les trésors qui y sont conservés. On n'ignore pas que ce sont des facilités de ce genre qui ont contribué à développer chez le peuple anglais le sentiment du goût dans les arts industriels, dont nous avons pu constater les progrès à l'Exposition universelle de l'an dernier.

Le *Standard* ajoute que, dans le cas où les expériences annoncées plus haut réussiraient, et où la salle de travail du *British Museum* serait éclairée à la lumière électrique, le service du soir serait différent de celui du jour. En effet, le service ne se ferait pas dans toutes les parties de l'immense établissement, qu'il serait par trop difficile, pour ne pas dire impossible, d'éclairer soit à la lumière électrique, soit par tout autre mode d'éclairage. On se bornerait à distribuer le soir, aux lecteurs, dans la grande salle de travail, les ouvrages dont ils auraient fait préalablement la demande.

On n'en fournirait pas d'autres. Mais ce serait déjà un très-grand avantage, d'autant que, dans la salle du *British Museum*, il existe dès à présent un fonds d'au moins 40,000 volumes, que les lecteurs ont à leur disposition et qu'ils peuvent aller chercher eux-mêmes en place, sans être obligés de faire aucune demande par écrit, ni de s'adresser à aucun bibliothécaire, employé ou garçon de service.

Une disposition de ce genre existe déjà à la bibliothèque royale de Berlin; là, vous pouvez demander par lettre, les livres que vous désirez consulter : l'administration de l'établissement fait faire la recherche; les ouvrages sont mis de côté, et en vous les donne quand vous vous présentez, en sorte que celui qui ne dispose que de quelques heures n'en perd pas la plus grande partie à attendre un volume qui lui est ici livré sur-le-champ.

Comme dans la grande salle du *British Museum*, on communique à la fois les livres, les manuscrits, les cartes géographiques, etc., on voit quelles nouvelles ressources pour les études offrira la mesure dont l'administration de ce grand et célèbre établissement vient de prendre l'initiative.

(*Journal officiel.*)

Découverte de manuscrits de Bach. — La découverte récente d'une grande quantité de manuscrits de Bach s'est faite, dit le journal anglais *le Globe*, dans de curieuses circonstances. M. Robert Franz, à qui cette découverte est due, était convaincu que les *Oratorios* de Bach, depuis si longtemps perdus, existaient encore dans quelque lieu inconnu. Il entreprit d'actives recherches dans tous les lieux où le maestro avait habité. Ce n'est qu'après

de longues et utiles périgrinations qu'il arriva enfin à sa demeure de Witzthums, où, pendant quelques jours, il ne trouva rien qui pût lui faire espérer de rencontrer l'objet de ses recherches. Un jour cependant, en se promenant dans le jardin, il remarqua que de jeunes arbres, à l'endroit où ils étaient attachés à leurs tuteurs, étaient entourés de papier, au lieu de paille, pour préserver leur écorce. Il examina ces papiers, et, à sa vive satisfaction, il reconnut qu'ils étaient couverts de l'écriture nette et bien connue de Sébastien Bach. Immédiatement, il eut un entretien avec le jardinier, et apprit de lui qu'il y avait tout à côté une grange, remplie de ces vieux papiers dont personne n'avait trouvé l'emploi. M. Franz courut à la grange, où il trouva en effet de grandes caisses, qui avaient contenu des quantités de papier de différentes dimensions, couvert de notes de musique. Beaucoup de ces papiers avaient été détruits par le jardinier, mais une caisse au moins restait intacte, dans laquelle on a trouvé, entre autres choses, cent-vingt sonates écrites pour le violon, dont le monde musical se félicite d'être rentré en possession. (*Journal officiel.*)

Un autographe inédit de Boudon. — Henri-Marie Boudon, grand archidiacre d'Évreux, filleul de Henriette-Marie de Bourbon, la future reine d'Angleterre, est, malgré les nombreux ouvrages mystiques qu'il composa, malgré la réputation d'incomparable vertu qu'il laissa, peu connu de notre siècle. Soyons reconnaissants à M. de Lantenay d'avoir ramené notre attention sur ce saint personnage. Après avoir trouvé, dans les archives de l'archevêché de Bordeaux, la belle lettre de Peiresc dont nous parlions ici, le mois dernier (p. 91), l'heureux chercheur a trouvé dans les archives départementales de la Gironde une lettre écrite par Boudon, de Bordeaux, le 20 juillet 1679, sur la dévotion des villes d'Évreux et de Rouen « à l'égard de la confrérie du Saint-Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel. » (*Un autographe inédit de Boudon, Archidiacre d'Évreux, préface et notes par Ant. de Lantenay*, membre correspondant des académies de Metz et de Dijon. Tiré à 50 exemplaires. Bordeaux, Féret, 1879, grand in-8 de 12 p.) Autour du document, qui est, en quelque sorte, un certificat de piété délivré à la Normandie de la fin du dix-septième siècle, le savant annotateur a réuni tous les renseignements biographiques et bibliographiques désirables, et son opuscule, qui semblerait ne s'adresser qu'aux amis des lectures édifiantes, n'intéressera pas moins les profanes, même les plus érudits et les plus délicats. Nous adresserons toutefois à M. de Lantenay un tout petit reproche. Il cite (p. 7) ce mot de Feller, que « Boudon eut une vertu qui ne se démentit jamais », et que ce fut assurément « une espèce de miracle. » Mais ce n'était pas Feller, qu'il fallait citer, c'était Dom Chaudon. Voici comment Dom Chaudon s'était exprimé dans son *Nouveau Dictionnaire historique* : « Boudon eut une vertu qui ne se démentit jamais : c'est ce qu'il y eut de plus merveilleux dans sa vie. » Feller a copié littéralement la première partie de la phrase, et s'est contenté d'adoucir un peu la seconde partie. — T. de L.

Un bibliophile bordelais au dix-septième siècle. — M. Reinhold Dezeimeris, le nouveau et si digne correspondant de l'Institut, a pris pour sujet du discours qu'il a prononcé, le 12 décembre 1878, comme président de l'Académie de Bordeaux, la biographie d'un homme qui fut à la fois un poète, un antiquaire, un naturaliste, un musicien, un numismatiste, un bouquiniste, etc. (*Pierre Trichet; Un bibliophile bordelais au dix-septième siècle.* Bordeaux, imprimerie Gounouilhou, 1878, grand in-8 de 26 p.) La notice

de M. Dezeimeris, finement et élégamment écrite, est d'autant plus curieuse, qu'elle renferme plus d'indications et de particularités empruntées à des documents rares ou nouveaux. Les minutes des notaires conservées aux archives départementales de la Gironde, les poèmes latins de P. Trichet (Bordeaux, 1617, in-8), sa tragédie *Maria Aragonia* (*ibid.*, 1626, in-8), ses épigrammes (*Epigrammatum pars altera*, 1635, in-8), les notes inscrites par l'ardent collectionneur sur les gardes de ses volumes, dont quelques-uns ont passé — par un hasard charmant — dans la bibliothèque de son biographe, le précieux petit livre de Jean Rey, médecin du Bugue, intitulé *Essays* (Bazas, 1630), etc., voilà les principales sources d'une étude où l'érudition la plus sérieuse est saupoudrée de l'esprit le plus agréable. L'éditeur des œuvres de P. de Brach, de Martin Despois et de Michel de Montaigne n'a pas seulement retracé de Pierre Frichet le plus fidèle et le plus vivant portrait : il a aussi dépeint d'une façon vive et heureuse l'originale physionomie du fils de son héros, Raphaël Trichet dit du Fresne, le correcteur de l'imprimerie du roi et plus tard le conservateur des livres et des objets d'art de Christine de Suède. Ce qu'il faut signaler encore dans les trops courtes pages de M. Dezeimeris, c'est la notice consacrée (p. 16-20) à ce modeste penseur périgourdin, Jean Rey, le précurseur et l'inspirateur, de Descartes et de Pascal dans leurs découvertes scientifiques, Jean Rey, « homme de génie lui aussi, et dont la grandeur d'âme est empreinte dans ce dernier mot des *Essays*, mot sublime : *Le travail a été mien, le profit en soit au lecteur, et à Dieu seul la gloire.* » — T. DE L.

ICONOGRAPHIE DE J.-J. ROUSSEAU. — M. A. Bachelin vient de publier sous ce titre (Paris et Genève, Sandoz et Fischbacher, 1878, in-8 de 82 p.), une énumération raisonnée des portraits, statues et bustes de Rousseau, des estampes représentant divers traits de sa vie, qui ne comprend pas moins de 402 articles, et peut-être serait-elle susceptible de recevoir quelques additions. Parmi ces œuvres d'art, il en est qui révèlent un grand talent, d'autres sont au-dessous du médiocre, plus d'une sont ridicules ; on a sans hésiter montré Rousseau et les personnes qui l'entourent portant le costume du premier Empire. Parfois l'artiste exprime son admiration pour des allégories qui l'emportent aux sommets les plus élevés de la fantaisie. Arrivent les jours orageux de la Révolution ; le philosophe génevois se montre en collègue de Mirabeau, de Danton, de Robespierre ; parfois on l'accole à Guillaume Tell, Brutus ou Mucius Scœvola. La poésie s'unit souvent à la gravure, mais il faut reconnaître qu'elle est habituellement d'une platitude ridicule, d'une banalité désespérante. On peut en juger par les deux quatrains suivants, et nous ne prenons pas ce qu'il y a de plus mauvais en ce genre :

Que tout s'anime
Au seul nom de Rousseau !
Ce nom sublime
Sera toujours nouveau.

Ou bien :

Entre ces peupliers paisibles,
Repose Jean-Jacques Rousseau ;
Approchez, cœurs droits et sensibles,
Votre ami dort sous ce tombeau.

BIBLIOTHÈQUES DES UNIVERSITÉS RUSSES. — Voici, d'après l'*Indicateur de la Presse*, le nombre des livres formant les bibliothèques des universités russes, sauf celles de Saint-Pétersbourg et de Moscou :

La bibliothèque de l'Université de Varsovie contient 294,759 volumes (ou bien 160,183 ouvrages), 6,104 revues périodiques et 1,279 manuscrits. La salle de lecture des étudiants attachée à l'Université comprend 8,814 volumes. L'Université de Dorpat contient 123,183 volumes (80,199 ouvrages), 452 revues périodiques formant 11,201 volumes et 726 manuscrits. La section des dissertations attachée à l'Université renferme 60,240 dissertations. Un musée des beaux-arts est joint à l'Université. L'observatoire de météorologie, le cabinet minéralogique et l'observatoire d'astronomie ont chacun en outre leur bibliothèque. La bibliothèque de l'Université de Kiew contient 80,197 ouvrages se composant de 135,213 volumes. La bibliothèque des étudiants contient 7,774 ouvrages (15,230 volumes) et 99 revues périodiques. La bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Russie est la plus pauvre de toutes : elle contient 66,980 volumes formant 38,734 ouvrages et 711 revues périodiques ; la bibliothèque des étudiants contient 6,910 volumes et 196 revues.

La Revue critique et le budget de l'instruction publique. — *La Revue critique d'histoire et de littérature*, dont les opinions rationalistes sont bien connues, annonce, dans son numéro du 4 janvier, que M. le Ministre de l'Instruction publique vient de lui procurer d'office l'abonnement de *tous les lycées de France*. Ce fait, qui se passe de commentaires, est, croyons-nous, sans précédents.

Production littéraire en Angleterre. — Il a été publié en Angleterre, dans le cours de l'année 1878, 5,314 livres dont 3,730 entièrement nouveaux et 1,584 nouvelles éditions. Ce nombre présente sur l'année précédente un excédant de 250 ouvrages. Dans les chiffres que nous venons d'énoncer il est remarquable que les romans et autres œuvres de fiction n'entrent pas pour moins de 879, presque 7 par semaine.

Cette catégorie de livres vient, pour le nombre, en tête de la liste; elle est suivie par celle des œuvres de théologie et d'éducation, dont les chiffres sont de 739 pour la première et de 586 pour la seconde. Viennent ensuite les belles-lettres, les ouvrages pour la jeunesse, l'histoire et la biographie, la poésie et le drame, les ouvrages annuels et les volumes formant série, la médecine et la chirurgie, les voyages et autres.

Si des statistiques comme celle-ci existaient pendant une longue série d'années, elles reproduiraient avec plus ou moins de fidélité la vie intellectuelle du pays. Il y a un siècle, les livres pour la jeunesse et les livres d'éducation, publiés annuellement en Angleterre, n'auraient pas été beaucoup plus nombreux que les œuvres de poésie et les pièces de théâtre; il n'y avait pas alors un pareil flot de romanciers qui se fissent imprimer ; il n'était pas non plus facile à cette époque de publier des ouvrages sur des sujets spéciaux, ou illustrés à grands frais. Ces changements et d'autres encore doivent être attribués à l'accroissement du nombre des lecteurs.

A en juger par la statistique de paraître, l'appétit du public n'est pas uniforme pendant toute l'année. C'est pendant les trois derniers mois, octobre, novembre et décembre, que le commerce des éditeurs touche à son apogée; il tombe au plus bas en août et septembre; pour montrer ses fluctuations, il suffit de comparer les 671 publications nouvelles de novembre avec les 290 publications d'août. Le mois de mai présente aussi une période pendant laquelle le commerce fleurit, de sorte qu'il éprouve évidemment, pour sa prospérité comme pour son déclin, l'influence de la saison de Londres. Il est à remarquer que mai a vu paraître 47 romans nouveaux, et août 23 seulement.

Les livres placés dans la catégorie de la littérature légère atteignent plus fréquemment que tous les autres une seconde édition, presque tous les romans se réimpriment, tandis que, parmi les ouvrages de théologie, de philologie, de science sociale, de géographie et d'histoire, un tiers à peine obtient le même succès.

La Champagne souterraine. — Parmi les visiteurs de l'exposition de l'art rétrospectif au Trocadéro, ceux qui portent intérêt aux temps antiques de la Gaule n'ont pas oublié la riche collection de M. Morel. Elle étalait à leurs yeux le résultat de vingt années de fouilles dans les cimetières Gaulois, Gallo-Romains et Mérovingiens de la Marne, faisant revivre tout un lointain passé sur lequel l'histoire ne nous donne que des notions insuffisantes. Aujourd'hui que cette exhibition n'est plus qu'un souvenir, nous croyons devoir signaler une publication qui en reproduit les objets les plus intéressants, et cela avec une méthode qui n'a pu être observée dans les vitrines. M. Morel publie, depuis plusieurs années, sous le titre de *la Champagne souterraine*, un fort bel album donnant, par localités de découvertes, l'idée la plus complète de sa collection. (*La Champagne souterraine*, album in-folio de 72 planches en lithochromie, accompagné d'un volume de texte, grand in-8, par M. Morel, percepteur à Châlons-sur-Marne. Huit livraisons parues, avec un fascicule de texte, 8 fr. à la librairie J. Baudry, à Paris, ou chez l'auteur.) Cet album paraît par livraisons de six planches, et il y en aura douze. Chaque livraison est accompagnée d'un fascicule de texte, dont l'ensemble formera un gros volume, d'une incontestable valeur archéologique. — H. A. M.

— Dans son *Catalogue des journaux publiés ou paraissant à Paris*, dont il vient de publier la troisième édition, M. Victor Gébé donne de très-utiles et généralement très-exactes indications sur l'état de la presse périodique parisienne, le titre, les sous-titres, les rédacteurs principaux, le format, le mode de publication, le prix d'abonnement de chaque journal. Il résulte de ce catalogue que le nombre total des revues et journaux paraissant à Paris, s'élève à 1,190, qu'on peut répartir ainsi : *Théologie et religion* : 71, sur lesquelles 57 catholiques, 2 israélites, 12 protestants; — *Jurisprudence, législation, administration* : 104; — *Économie politique, commerce, finances, assurances* : 153; — *Journaux politiques* : 66, sur lesquels 49 quotidiens et 17 revues; — *Journaux de lecture* : 139; — *Instruction, éducation* : 31; — *Journaux littéraires et de linguistique* : 90; — *Beaux-arts et archéologie* : 67; — *Modes* : 70; — *Sciences mathématiques et naturelles* : 48; — *Art militaire, marine*, etc : 29; — *Sciences agricoles* : 38; — *Sciences hippiques, sport* : 23; — Divers. — *Magnétisme, spiritisme, franc-maçonnerie* : 23; — *Ventes, emplois, locations*, etc. : 22; — *Géographie* : 23; L'Exposition universelle de 1878 a fait naître 11 publications périodiques.

— *Die Publicistik der Gegenwart*. Sous ce titre, l'éditeur Léo Woerl, de Würzbourg, poursuivant et développant sa revue annuelle de la presse, ne se borne plus à la presse catholique; il embrasse la presse politique de toutes les nuances. Cette publication paraîtra par livraisons, dont chacune sera consacrée à une contrée. La première livraison, parue en janvier, comprend les pays suivants : Bade, Bavière, Wurtemberg, Hesse, Saxe.

— Le cinquième volume des *Archives de la Saintonge et de l'Aunis* a paru en janvier 1878 (Paris, Champion; Saintes, Mortreuil, grand in-8 de 456 p.). Il contient : Documents inédits sur la Saintonge et l'Aunis (1131-1630); Charte relative à la Trinité de Vendôme et l'île d'Oleron; de l'archevêque de Bordeaux; de Richard Cœur-de-Lion, relative à Fontevraud; droits de

suzeraineté du roi d'Angleterre sur Marans et Mauzé; Bulle d'Honoré III; Siège de Royan en 1450; Plaintes des protestants de Meschess, Saujon, Médis; Lettres du pasteur Bonnet, du ministre de Taillebourg, des protestants de Semussac à F. de La Trémoille, du duc de Rohan à Catherine de Parthenay sur les mémoires de Jean l'Archevêque, par M. P. Marchegay, etc.; Journal de Merlin, ministre de la Rochelle de 1586 à 1620, fort curieux, par M. Dangibeaud; Registre de la confrérie de Saint-Nicolas de Cognac, par M. T. de Bremond d'Ars.

— M. l'abbé Benoît, supérieur du pensionnat du Sacré-Cœur pour les garçons, à Marseille, vient de recevoir un bref très-élogieux de S. S. Léon XIII pour son ouvrage sur *Saint Grégoire de Nazianze, sa vie, ses œuvres et son époque.*

— D'un document publié récemment en Italie sur l'état des 32 bibliothèques nationales du royaume, document analysé par le recueil *The Academy*, il résulte que la bibliothèque la plus fréquentée est celle de Turin. Viennent ensuite celles de Naples et de Rome. Le nombre total des lecteurs, dans ces établissements, a été, en 1877, de 806,388, ce qui constitue une augmentation, quoique faible, sur l'année précédente. L'augmentation, quant au nombre de volumes, a été de 32,014.

— Une nouvelle publication, dirigée par des docteurs en médecine de New York, va grossir la collection des recueils bibliographiques. C'est un *Index médical*, paraissant chaque mois, et donnant l'état de la littérature médicale dans tous l'univers.

— L'*Histoire de la Savoie*, de M. Loftie, de Londres, va paraître prochainement à la librairie Macmillan. La préface est du Rev. Dr H. Write.

— La librairie Douniol vient de mettre en vente un ouvrage inédit de Mgr Dupanloup : *Lettres sur l'éducation des filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde.*

— M. Sidney J. Herrtage va donner, dans la série des anciens romans anglais, publiés pour la société des anciens textes, une nouvelle édition de la vie de Charlemagne, par Caxton, d'après l'exemplaire unique du *British Muséum.*

— On annonce la prochaine apparition, à Bruxelles, d'une revue écrite en français, et intitulée *la Russie.* L'éditeur, M. V. Poutsykovitch, se propose de faire connaître aux étrangers la Russie, telle qu'elle est.

— Le tome IX des *Archives du passé*, (*records of the Past*) est le dernier de la série qui contient des traductions de textes assyriens. On y trouve des compositions littéraires, tant en prose qu'en vers, d'un grand mérite, propres à jeter de vives lumières sur les œuvres contemporaines des autres nations sémitiques, spécialement sur les prophéties et les récits mythologiques. Les auteurs de ce volume ont illustré leurs traductions de notes nombreuses, suppléant ainsi à ce qui faisait défaut, dans les volumes précédents. A la suite des traductions de textes assyriens, le Dr Ginsburg a ajouté celle de l'inscription de la *pierre de Moab.* Ce document est en effet si étroitement lié à l'archéologie biblique qu'il vient naturellement clore la partie sémitique de ce grand ouvrage. (*Athenæum.*)

— Sous le titre de *Revue des jeux, des arts et du sport.* M. Arnous de Rivière a commencé la publication d'un recueil illustré hebdomadaire qui est destiné à combler une lacune. Laissant de côté tout ce qui touche aux discussions politiques et religieuses, la *Revue des jeux, des arts et du sport*, s'adresse aux gens du monde et les tient au courant de tout ce qui peut les intéresser.

Publications nouvelles. — *Conférences sur le livre de Job*, par le P. Henri

Demante, S. J. (in-8, Imp. de l'Œuvre de Saint-Paul).—*Manuel biblique*. T. III: *Jésus-Christ et les saints évangiles*, par MM. Bacuez et Vigouroux (in-12, Roger et Chernoviz). — *Histoire des Romains*, par Victor Duruy (t. VI, in-8, Hachette). — *Le Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome*, par R. Chantelauze (in-8, Didier). — *Histoire de Vauban*, par Georges Michel (in-8, Plon). — *De la révocation de l'édit de Nantes*, par Léon Aubineau (in-12, Palmé). — *L'instruction en Provence avant* 1789. *Histoire littéraire de la ville d'Albi*, par Jules Rolland (in-8, Alph. Picard). — *L'ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois*, par l'abbé D. Mathieu (in-8, Hachette). — *Le Pontificat de Pie VI et l'athéisme révolutionnaire*, par l'abbé J. Bertrand (2 vol. in-8, Blond et Barral). — *Mémoires sur les comités de salut public de sûreté générale et sur les prisons*, par M. de Lescure (in-12, Didot). — *Le Maréchal Davoust, prince d'Eckmuhl*, raconté par les siens et par lui-même, par la marquise de Blocqueville, née d'Eckmuhl (in-8, Didot). — *Le Comte de Serre*, par Ch. de Mazade (in-8, Plon). — *La Guerre sur le Danube*, 1877-1878, par Camille Farcy (in-8, Quantin). — *Bibliographie raisonnée du droit civil*, par E. Dramard (in-8, Didot). — *L'Année géographique, revue annuelle, seizième année* 1877, par C. Maunoir et H. Daveyrier (in-18, Hachette). — *Mémoires sur le port d'Aiguemortes*, par Jules Pagezy (in-8, Hachette). — *L'Ile de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du moyen âge*, par L. de Mas Latrie (in-12, Didot). — *Les Indes, la Birmanie, la Malaisie, le Japon et les États-Unis*, par le comte Julien de Rochechouart (in-12. Plon). — *Quatorze mois dans l'Amérique du Nord*, par le comte Louis de Turenne (2 vol. in-8, Quantin). — *Le Régime législatif de l'Algérie*, par A. Robinet de Cléry (in-8, Grenoble, Baratier et Dardelet). — *Coutumes et règlements de la République d'Avignon au treizième siècle*, par René de Maulde (in-8. Larose). — *M. de Bismark et la persécution religieuse en Allemagne*, par le P. Lescœur (in-8, Douniol). — *Assemblée des catholiques. Septième année* (11, 12, 13, 14, 15 *juin* 1878). Paris, J. Le Clère, 1878 (in-12). — *Lettres d'un catholique*, par Léon Gautier (2e série, in-12, Palmé). — *Les Mères chrétiennes*, par l'abbé F. Martin (in-12, Lyon, Vitte, Paris, Vic). — *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par A. Chéruel (2 vol. in-8, Hachette). — *Les Ennemis de Racine au XVIIe siècle*, par F. Deltour (in-18, Hachette). — *L'Institut et les Académies de province*, par Fr. Bouillier (in-18, Hachette). — *Le Japon pittoresque*, par Maurice Dubord (in-18, Plon). — *A travers l'Italie*, par A. de Mazade (in-12, Boulanger).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Le Marquis de Vignolles la Hire. — Faisant un travail sur ce personnage, maréchal de camp sous Henri IV et Louis XIII, né en 1565, mort en 1636, et quelques renseignements nous manquant sur sa vie, nous recevrions ces derniers avec plaisir. Il est question de lui dans les *Mémoires de Monglat*, du *cardinal de Richelieu*, du *duc d'Angoulême*, et enfin dans les *Pièces fugitives sur l'histoire de France* recueillies par le marquis d'Aubaïs. A. DE BREZETZ.

Saint Alpinien, ses reliques. — On désire savoir s'il existe, soit à la Bibliothèque nationale, soit ailleurs, des documents manuscrits sur saint Alpinien, compagnon de saint Martial, sa vie et surtout ses reliques. Connaît-on la cause de la translation de ses reliques, entre 1170 et 1279, de l'abbaye de Ruffec en Berry au prieuré de Castelsarrazin. A-t-on, sur l'abbaye de Ruffec, des documents autres que ceux des Bollandistes, de Labbe et de Mabillon? N'existe-t-il pas à Rome une bulle de Clément VIII à l'Eglise de Saint-Sauveur à Castelsarrazin, au sujet des reliques de saint Alpinien?

P. SALME.

Un discours de Mgr de Noé. — On lit, dans l'ouvrage intitulé : *l'Univers expliqué par la révélation, ou Essai de philosophie positive*, par L. A. Chaubard (livre sixième, *Théorie des êtres immatériels;* chapitre XI, paragraphe 531. Paris, Debécourt, 1841), le passage suivant : « Discours (sur le second avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ) que le vénérable évêque de Lescar, Mgr de Noé, avait écrit pour le lire dans l'assemblée du clergé de 1786 ou 1787, et qu'il fit imprimer bientôt après.

On désirerait savoir : 1° Si ce discours a été prononcé; 2° s'il a été imprimé; 3° quel en est l'éditeur.

B. P. B.

Saint Martin de Tours. — Quels sont, en-dehors des sources connues comme Sulpice-Sévère, saint Grégoire de Tours, Fortunat, Odon de Cluny, le faux Herberne, etc., et des collections de pièces conservées aux Archives nationales et dans les bibliothèques de Paris et de Tours, les auteurs anciens, les mémoires ou les documents authentiques pouvant fournir des indications utiles pour l'histoire de saint Martin et de son culte ?

Quels sont les anciens monuments d'architecture, de sculpture, de peinture ou autres se rattachant à cette histoire, en-dehors des lieux illustrés par le séjour de saint Martin?

X.

Les Massacres de septembre 1792. — Quel est le nombre, d'après les documents les plus dignes de foi, des victimes égorgées dans ces jours d'horreur? Ces assassinats n'ont-ils pas trouvé des apologistes ?

J. M.

Historia Flagellantini. — Quels sont les ouvrages publiés sur ce sujet (en-dehors de l'*Historia Flagellantini* de Jacob Boileau, Paris, 1700) ?

X.

Sur le mot philologie. — A quelle époque le mot philologie a-t-il été introduit dans la langue? M. Littré (*Dictionnaire de la langue française*) ne le cite que d'après l'*Histoire ancienne* du bon Rollin. Comme cette histoire a paru de 1730 à 1738, il faudrait en conclure que le mot est de la première moitié du dix-huitième siècle. Mais je le retrouve dans un document du seizième siècle, dans une lettre inédite de Joseph Scaliger, datée du 26 août 1577. Scaliger serait-il le créateur du mot? C'est ce que je viens demander aux philologues qui ne se contentent pas d'interroger les ouvrages imprimés. Je les prie donc de rechercher si, avant 1577, on trouve quelque emploi du mot *philologie* dans les manuscrits tracés par quelque main d'érudit. En tous cas, il reste acquis à la philologie que le nom de cette science est antérieur de plus de cent cinquante ans à l'époque où M. Littré l'a rencontré pour la première fois.

T. DE L.

Brunetto Latini. — Existe-t-il en France une thèse doctorale ou un livre quelconque sur Brunetto Latini, qui fut, vers la fin du treizième siècle, secrétaire de la République Florentine et précepteur de Dante, après avoir été l'ami et le bibliothécaire de saint Louis pendant les sept ans d'exil qu'il vint à passer en France (1260-1267)? — Y a-t-il une *traduction française* de la *Vie de Brunetto Latini*, écrite en langue danoise par M. Thor Sundby, et éditée à Copenhague par Jacob Lunds et Louis Kleins, en 1869?

L'abbé D.....

Mémoires de Talleyrand. — Les mémoires de Talleyrand ont-ils été publiés, et à quelle époque? Quel en est l'éditeur? — Quel est le travail le plus complet sur Talleyrand ?

A. DE BREZETZ.

Noblesse commerçante. — Existe-t-il des généalogies des anciennes familles commerçantes françaises et quels ouvrages consulter sur la milice commerçante ?

E. V. ANVERP.

Le Clergé messin pendant la Révolution. — Où peut-on trouver des détails sur l'histoire du clergé messin pendant la Révolution?

J. G.

Bibliographie théologique. — Existe-t-il en France un indicateur *bibliographique complet* de la théologie pastorale et homilétique?
S. M.

RÉPONSES.

Ouvrages relatifs à Cayenne (XXV,96). — Parmi les auteurs qui ont écrit à cet égard, on peut citer : Biet (Antoine), *Voyage de la France équinoxiale en l'île de Cayenne*, entrepris en 1652, avec un dictionnaire de la langue du même pays (1664, in-4). — Bajon, chirurgien, *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guyane française* (1777, 2 vol.). — Denis (F.), *La Guyane, ou histoire, mœurs, usages et coutumes des habitants de cette partie de l'Amérique* (1823, 2 vol. in-18). — Gautier : *Plan d'une colonie à la Guyane* (1791, in-4). — Henry (P.-H.), *Tableau de la colonie de Cayenne* (1798, in-8). — Saint-Amant (Ch. de) : *Des colonies et particulièrement de la Guyane française* (1822, in-8). — Nouvion (Victor de) : *Colonisation de la Guyane française* (Paris, Plon, 1847, in-8). On trouve, à la fin de ce volume, p. 579-616, un *Catalogue bibliographique de la Guyane*, contenant l'indication de 239 écrits divers imprimés ou manuscrits. T. B.

Camille Selden. — L'auteur qui signe ainsi est une dame de Krinitz, Prussienne d'origine, née aux environs de Torgau, et aujourd'hui âgée, autant qu'on peut savoir l'âge d'une femme auteur, d'environ quarante-huit ans. Victor Fournel.

Les La Queuille députés aux États généraux de 1789 (XXIII, 94). — Jean-Claude-Marie de La Queuille, marquis de Châteaugay, né le 2 janvier 1742, fils de Claude Gaspard et de Louise-Jacqueline de Lastic Saint-Sal, fut mousquetaire en 1750, capitaine de cavalerie, colonel aux grenadiers de France, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment de Clermont le 14 août 1771, de Bresse en mai 1776, et maréchal de camp en 1788. Il fut nommé député de la noblesse d'Auvergne aux États généraux de 1789, émigra, et mourut le 30 avril 1810 laissant de sa femme Emilie de Scorailles, une fille, Adélaïde-Emilie de La Queuille qui s'est mariée à Hyacinthe, marquis de Goyon-de-Marie, mort en 1815. Le marquis de La Queuille, outre trois frères, avait trois sœurs, dont l'une, Marguerite-Françoise, morte le 21 janvier 1831, avait épousé, en août 1765, Louis-Dominique, comte de Cruzy de Marcillac. (Voir Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne*, t. V, p. 217.) L. A.

Ouvrages sur l'Antechrist (XXIII, 478). — Signalons-en quelques-uns, difficiles à rencontrer pour la plupart, en les rangeant dans l'ordre des dates de leur publication. *Enatchrist* (l'Antechrist), in-folio, texte allemand; 27 feuillets imprimés d'un seul côté avec de l'encre en détrempe. Le texte est gravé sur bois, ainsi que les figures. L'impression peut remonter à l'an 1468. Voir, au sujet de ce livre d'une rareté extrême, le *Manuel du Libraire*, t. I, 315. — *Dialogus de nativitate et moribus Antichristi*. Daventriæ, 1491, in-4. — *Traité sur l'avénement de l'Antechrist et des quinze signes précédens le jugement*. Paris, Ant. Vérard, 1492. Ce *Traité* fait partie d'un volume intitulé l'*Art de bien vivre* (nouvelle édition, 1496); le *Manuel* en parle fort en détail. — *Libro de Anticristo*, por Martin Martinez de Ampiez. *Çaragoça*, 1496, in-fol., volume d'une rareté excessive, décrit en détail dans la *Tipografia española* de Mendez, 2e édit., p. 335. — *Vie* (*la*) *de Antechrist bien utile et contemplative*. Pièce rimée qui se trouve à la suite de diverses *Heures* imprimées à Paris à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Observons qu'une *Vie du mauvais Antechrist*, en très-mauvais vers, fait partie de la littérature du colportage. Voir Nisard, *Livres populaires*, t. I, p. 346. — *Vie du mauvais Antechrist*. Lyon, 1499, in-fol. Ouvrage indiqué par Maittraire, dans ses *Annales typographici*; on n'en connaît, ce nous semble, aucun exemplaire. — *Antechristus*, in-4 à 2 col., 22 fts. Sans lieu ni date, mais publié à Paris, par Michel le Noir, vers la fin du quinzième siècle. Volume des plus rares; voir le *Manuel*, I, 316.

— *Vrai discours du règne de l'Antechrist*, Paris, 1579, 8. — *Vaso di verita dove si tratta dell' origine, nascità, vita, opere e morte dell' Antichristo*, del P. Alessio Porri, *Venezia*, 1597, pet. in-4, fig. — *Venue (la) de l'Antechrist, comment et dans quel temps il viendra*, par P. C. (Palma Cayet), Paris, 1602, in-8. — *Advertissement à tous chrestiens sur le grand et épouventable advenement de l'Antechrist, et fin du monde*. Paris, 1618, in-8. — *Attestation de la naissance de l'Antechrist*, par les chevaliers de Saint-Jean. Paris, 1623, in-8. — *Naissance (la) de l'Antechrist à Babylone, envoyée par l'ambassadeur de France en Turquie*. Paris, 1623, in-8 (catalogue Leber, n° 236). — *Histoire véritable de ce qui s'est passé en l'exorcisme de trois filles possédées au pays de Flandres, où il est aussi traité de l'Antechrist et de la fin du monde* (par Le Normant de Cheremont). Paris, 1623, in-8.— *Demonstratio de Christo et Antichristo*. Ouvrage de saint Hippolyte qui, à ce qu'on croit, souffrit le martyre en l'an 250; publié par Murquard Gudius à Paris) en 1661, réimprimé dans divers recueils et dans l'édition des Œuvres de ce Père de l'Eglise. Hamburgi, 1716. — *Traité de l'Antechrist où sont réfutées quelques erreurs qui ont paru depuis peu sur ce sujet*, par Poirier. Paris, 1655, in-8.—Malvenda, *De Antechristo*. Lugduni, 1657 in-fol. Ouvrage où se montre une vaste érudition; il s'y rencontre quelques opinions singulières. Edition plus complète que celles de 1613 et de 1621. — *Antichristus Mahometus*. Amstelodami, 1666, in-4. L'auteur de cette dissertation, dont le titre annonce les conclusions, est C. Utenhugius. — *Critici Sacri*. Amstelodami, 1668, 8 vol. in-fol. Dans le tome VII de ce recueil, on rencontre une dissertation de Grotius sur l'Antechrist; il cherche à établir que c'est Caligula. — *Tractatus de Antichristo*. Se trouve dans les *Opera* d'Alcuin (Ratisbonne, 1777, 2 vol. in-fol.) et dans ceux de Raban-Maur (Coloniæ, 1627, 3 tom. in-fol.) Les critiques modernes l'attribuent à un moine, nommé Adam, mort au dixième siècle. — *Bible* (la Sainte). Nîmes, 1781, 25 vol. in-8. On y trouve une dissertation de Rondet sur l'Antechrist; il fixe à l'an 1860 la date de sa venue sur la terre. — *Dissertation on the prophecies relative to Antechrist*, by Ethan Smith. Charlestown, 1811, in-8. — *Tractatus de statu, adventu et vita Antichristi*, dans les *Opuscula inedita* de saint Thomas d'Aquin. Romæ 1840, 2 vol. in-8.— Il est question de l'Antechrist dans les *Lectiones memorabiles* de Wolf, 1600, et dans un très-savant et curieux ouvrage anglais; *Nimrod*, a *Discourse on certain passages of History and Fable*. London, 1828, t. III, p. 313. Consulter également Grimm, *Introduction au Vreydanck*, p. 71, et Corodi, *Geschiste der Chiliasmus*, p. 400-444. — Citons aussi le *Tournoiement de l'Antechrist*, par Hugues de Berey. Poème composé à l'époque du règne de saint Louis. Voir, au sujet de cet auteur, l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVI.—Nous laisserons, bien entendu, de côté divers écrits qu'enfanta, au seizième siècle, la passion des sectateurs de Luther et de Calvin, écrits sur les titres desquels figure le nom de l'Antechrist qu'on veut identifier avec le chef de l'Eglise romaine. Parmi ces écrits, les amateurs recherchent encore, à cause des figures sur bois qu'on y rencontre, l'*Antithesis Christi et Antichristi*, dont il y a des éditions françaises (voir le *Manuel du Libraire*, t. I, 323); tout le reste : *l'Antechrist romain opposé à l'Antechrist juif du cardinal Bellarmin*, etc., est tombé dans l'oubli le plus profond et le mieux mérité. Il faut ranger dans cette catégorie un petit poème anglais : *Downfal of Antichrist* (la chute de l'Antechrist), composé de trente octaves et imprimé en 1546; aucune bibliothèque particulière ne le possède. — Disons enfin que, dans la multitude des *Mazarinades*, il en est une intitulée : *Manifestation de l'Antechrist en la personne de Mazarin*. B. G.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PHILOSOPHIE SCOLASTIQUE

1. *Methodus analytico-synthetica*, etc. *De intellectualismo... adversus errores philosophicos...*, auctore P.-M. BRIN, phil. in maj. sem. Constant. prof. Tomus II. *Cosmologia, Psychologia*. Paris, Bray, 1875, in-8 de XII-541 p. Tomus III. *Theodicea, Ontologia*. Paris, Bray, 1876, in-8 de XVI-533 p. Prix : 4 fr. le vol. — 2. *Dell' uomo*, trattato del P. Matteo LIBERATORE, d. c. d. G. Vol. II. *Dell' anima umana*. Seconda ediz. corr. ed accr. Roma, Befani, 1875, in-8 de 408 p. — 3. *Quæstiones philosophicæ*, auctore Sylv. MAURO, S. J. presb., ed. noviss. cum epistola a R. P. Matth. Liberatore præfata (*sic*). Tom. II, cont. *Quæstiones physicæ generalis et specialis*. Cenomani, Leguicheux-Gallienne, 1875, in-8 de 606 p. Tom. III, cont. *quæstiones de anima, intelligentiis et Deo*. Ib. 1876, in-8 de 376-148-67 p. — 4. *Eléments de la philosophie chrétienne, comparés avec les doctrines des philosophes anciens et des philosophes modernes*, par G. SANSEVERINO, prof. de métaph. au Lycée archiépiscopal de Naples, ouvr. trad. du latin par E. C., prof. de philosophie, et augmenté d'une table analyt. Avignon, Seguin aîné, A. Coriolano, 1876-1877, 3 vol. gr. in-8 de XXXIII-862, 677, 900 p. Prix : 30 fr. — 5. *Nouveau cours élémentaire de philosophie spéculative selon la doctrine angélique de saint Thomas d'Aquin*, comparée avec les systèmes philos. modernes et adaptée aux besoins et aux tendances des esprits de notre époque, par le chan. J. PRISCO, trad. de l'italien par P. P. HUCHEDÉ, prof. au gr. sém. de Laval. Poitiers et Paris, Oudin, 1877, in-12 de 509 p. Prix : 3 fr. 50. — 6. *Institutiones philosophicæ Jo. Bapt.* RASTERO, presb., phil. prof. in seminario Aquensi. Genuæ, typ. Juvent., 1874, 2 v. in-12 de 335-634 p. Prix : 6 fr. — 7. *Institutiones logicæ, metaphysicæ, ethicæ atque juris naturæ*, auct. can. Petro TARINO, sacræ theol. ac phil. doct. 2ª ed. latina, phil. D. Thomæ conformata. Bugellæ, J. Amasso, 1877, in-8 de V-669 p. Prix : 5 fr. 50. — 8. *Problema fondamentale della scienza*, pel can. prof. Pietro TARINO. Biella, G. Amosso, 1878, in-8 de 503 p. Prix : 4 fr. — 9. *Leçons de philosophie chrétienne et de droit naturel selon les principes de saint Thomas*, par l'abbé CHAMPENOIS. Ouvr. répondant au programme du baccalauréat. Paris, L. Vivès, 1878, 2 vol. in-12 de 440-483 p. Prix : 8 fr. — 10. *Lezioni di filosofia scolastica* di G. M. CORNOLDI, d. c. d. G. seconda ediz., rived. Ferrara, tip. sociale, 1875, in-12 de XLIV-720 p. Prix : 4 fr. — 11. *Leçons de philosophie scolastique*, par le R. P. CORNOLDI, de la Cie de J., trad. de l'italien par un prof. de grand séminaire. Paris, Lethielleux, 1878, in-8 de 692 p. Prix : 7 fr. — 12. *Elementa philosophiæ christianæ*, auct. P. F. Alb. LEPIDI, ord. Præd. vol. I cont. *Introd.* et *Logicam*. Lovanii, C. Peeters, 1875, in-8 de 450 p. Vol. II, cont. *Ontologiam*. Ibid. 1877, in-8 de 353 p. — 13. *Institutiones philosophicæ* Salv. TONGIORGI, S. J., in coll. rom. prof., ab eodem in compendium redactæ. Ed. 5ª. Paris, Lecoffre, 1878, in-12 de 609 p. Prix : 4 fr. — 14. *Philosophiæ speculativæ summarium*, auct. Ant. M. BENSA, in sem. perpin. prof. Paris, Roger, 1877, 2 vol. in-8 de XVI-425 et 411 p. Prix : 8 fr. — 15. *Curso de metafisica, que ha servido de texto en la fac. de filos. y lettras de Barcelona*, por el prof. Dr D. DELFIN DONADIU Y PUIGNAU. Barcelona, Bastinos, 1877, in-8 carré, de XI-489 p. Prix : 32-34 réaux. — 16. *Forme et matière*, par le Dr F. FRÉDAULT. Paris, Em. Vaton, 1876, in-8 de X-278 p. Prix : 6 fr. — 17. *La Composition des corps d'après les deux principaux systèmes qui divisent les écoles catholiques*. Réponse au R. P. Bottalla, S. J., par un prof. de theol. de l'ordre des FF. PP. Paris, Baltenweck, 1878, in-8 de 27 p. — 18. *Saint Thomas et le R. P. Paul Bottalla*, S. J., prof. à la fac. de théol. de Poitiers, par le R. P. Vincent DE PASCAL. Ibid., 1878, gr. in-8 de 84 p. Prix : 1 fr. — 19. *La Lettre de Mgr Czacki et le thomisme*, réponse à un récent opusc., et les *Constitutions de la Compagnie de Jésus et le thomisme*, par le R. P. Paul BOTTALLA, S. J., prof. à la fac. de th. de Poitiers. Poitiers et Paris, Oudin, 1878, gr. in-8 de 67 p. Prix : 1 fr. — 20. *L'Accord de la philosophie de saint Thomas et de la science moderne au sujet de la composition des corps*, pour faire suite à l'*Unité dans l'enseignement de la philosophie*, par le P. Henry RAMIÈRE, S. J. Paris, Perisse frères, 1877, in-8 de 112 p. Prix : 1 fr. 25. — 21. *La Filosofia di san Tommaso dimostrata in accordo colla scienza moderna nella questione della composizione dei corpi*, opera del P. Enr. RAMIÈRE, trad. da un padre della med. Cª. Roma, tip. della Propaganda, gr. in-8 de 178 p.

Nous avons un peu trop négligé la philosophie scolastique depuis octobre 1875 (t. XIV, p. 289). Dans l'intervalle, les ouvrages de cet

ordre se sont multipliés en France et à l'étranger; on voudra bien remarquer pourtant que la plupart, tout différents des publications légères ou des écrits de circonstance, n'ont pas vieilli depuis leur apparition, et que plusieurs ayant mis plus d'une année pour arriver jusqu'à nous, nos retards ne sont pas entièrement de notre faute. Commençons par nous mettre en règle avec trois ouvrages dont notre article déjà cité ne faisait connaître que le commencement.

1. — Au premier volume de sa *Philosophie chrétienne*, intitulée *De intellectualismo*, M. l'abbé Brin en a ajouté deux autres, qui complètent l'ouvrage et font apprécier de plus en plus, soit l'esprit synthétique, soit l'étendue des recherches de l'habile professeur. — Le second volume renferme la cosmologie et la psychologie. Dans la *cosmologie*, l'auteur défend d'abord le système scolastique de la matière et de la forme dans sa pureté; puis, la vérité de la création; enfin, l'ordre du monde et les définitions thomistes de l'espace et du temps. Mais une foule d'erreurs sont réfutées à propos de ces questions : ainsi, dans la seconde section, apparaissent les théories de Descartes, de Hume, de Stuart Mill sur la causalité; de Jouffroy, de V. Cousin, de MM. Janet et Ravaisson, sur la création, etc. Dans la *psychologie*, M. Brin étudie les facultés d'après la division des scolastiques; puis l'essence et l'origine de l'âme; enfin, l'union de l'âme et du corps, *præsertim adversus cartesianos*, comme il dit lui-même. — Dans le troisième volume, la *théodicée* présente un ensemble non moins frappant : l'existence de Dieu, contre les athées, *per viam causalitatis;* la nature de Dieu, contre les panthéistes, *per vaim remotionis;* la vie de Dieu, contre les déistes, *per viam excellentiæ*. L'*ontologie* mériterait les mêmes éloges, quoiqu'elle souffre peut-être un peu de l'isolement de certaines questions, qui auraient dû, ce semble, venir plus tôt. L'ordre analytique suivi par M. Brin a de réels avantages; mais il a aussi des inconvénients, et le talent de l'auteur n'a peut-être pas suffi à les éviter tous.

Je suis heureux d'insister sur le mérite d'un travail qui se distingue, entre tous ceux des néoscolastiques, par une belle part d'originalité. Quoique le style n'en soit pas irréprochable, j'ai peut-être excédé dans ma critique sur ce point (t. XIV, p. 295); en tout cas, j'ai été trop sévère pour *cognoscitivus*, adjectif mal formé sans doute, mais dont l'usage (j'aurais dû m'en souvenir) a été consacré par saint Thomas. — J'ai encore une petite explication personnelle à donner avec M. Brin, qui m'a fait l'honneur de me citer à propos de la démonstration rationnelle de l'existence de Dieu (t. III, p. 41, n. 1). Il prétend que j'ai appelé la preuve cartésienne tirée de l'idée de l'Être infini « une magnifique démonstration... d'un éclat incomparable. » J'ai employé ces expressions, mais non pas à propos de la preuve cartésienne;

je les appliquais à la démonstration tirée des idées et des principes universels, telle que l'ont exposée les plus grands philosophes chrétiens, mais surtout saint Augustin (*De lib. arbitrio*, II, III-XVI), démonstration très-différente, à mon sens, soit de la preuve de l'idée de l'infini dans Descartes, soit de celle du *Proslogium* de saint Anselme : mais M. Brin est loin d'avoir bien démêlé tout cela.

2. — Le traité de l'homme du P. Liberatore est complété par un livre sur l'âme, *Dell' anima*, qui mériterait d'être traduit comme l'a été le premier livre *Du composé humain*. Il offre cependant moins de nouveauté, surtout aujourd'hui que la psychologie scolastique a été vulgarisée par bon nombre d'autres auteurs. En voici les divisions principales, d'après les titres des dix chapitres qui le composent tout entier. I. Comment l'âme se connaît elle-même (par la perception de ses propres actes). II. Facultés intellectives, y compris la volonté, dont le libre arbitre consiste formellement dans le *choix*. III. Spiritualité de l'âme ; l'auteur s'attache à la démonstration de saint Thomas et critique très-sévèrement celle de Descartes. IV. Doute de Locke sur l'incompatibilité de la matière avec la pensée ; le P. Liberatore n'accepte pas entièrement la réfutation que Gerdil a opposée au philosophe anglais. V. Origine de l'âme ; réfutation de l'émanatisme et du traducianisme. VI. Réfutation du générationisme de Froschammer et de celui de Rosmini. VII. Du moment où l'âme humaine est créée : l'auteur a ressuscité l'opinion des scolastiques, qui n'admettent l'infusion de l'âme que dans un corps déjà suffisamment organisé. VIII. Réfutation du transformisme darwinien en ce qui concerne l'homme. IX. L'immortalité de l'âme : preuves de Descartes, de Galuppi, de Kant, de Rosmini, des scolastiques ; l'immortalité ne peut convenir à l'âme de la bête ; réponse aux objections péripatéticiennes de Pomponazzi contre l'immortalité de l'âme. X. De l'âme séparée du corps. — Quelques difficultés qu'on puisse opposer à l'auteur sur certaines argumentations délicates, il est difficile de ne pas rendre justice à l'ampleur et à la clarté qu'il a su apporter dans tous les détails de cet ouvrage.

3. — Nous avons déjà présenté à nos lecteurs (t. XIV, p. 297) les *Quæstiones philosophicæ* du P. Sylv. Maurus, rééditées naguère au Mans d'après l'édition de Rome de 1670, comme un ouvrage très-remarquable par la clarté du langage, la disposition naturelle des questions et le choix judicieux des exemples. Nous nous promettions d'examiner plus tard si Maurus a porté, comme ses confrères Suarez et Arriaga, quelque originalité dans les matières de métaphysique. Il nous semble qu'il ne se distingue que par la lucidité de l'exposition, qu'il brille par la fidélité à la tradition scolastique plutôt que par le moindre écart personnel. Mais on ne peut guère choisir, parmi les

scolastiques modernes, un guide plus intelligible, plus clair, plus éloigné soit de la sécheresse des abrégés, soit de la diffusion des grands commentaires. Le second volume renferme la physique, qui forme ici, comme dans la plupart des cours analogues, la partie la plus étendue de la philosophie ; il va sans dire que beaucoup de pages de ce traité, aux yeux mêmes des néoscolastiques les plus ardents, sont démodées, surtout les *Quæstiones de cœlo et mundo, de elementis, de motu naturali*, etc., que l'éditeur a renvoyées à la fin du dernier volume, où elles sont imprimées en petit-texte. Il a d'ailleurs bien fait de les donner, non-seulement à titre de curiosité historique, mais parce que certains principes dignes d'attention sont mêlés souvent par les vieux maîtres à ces discussions d'une science chimérique. La partie solide du troisième volume embrasse, en moins de 400 pages, une psychologie un peu sommaire et une théologie naturelle encore plus abrégée. Le volume est terminé par une table alphabétique de tout l'ouvrage.

4. — Si nous pouvions consacrer aux nombreux cours de philosophie, qui se pressent maintenant devant nous, autre chose qu'une mention très-peu analytique et un jugement sommaire, c'est principalement sur les trois gros volumes de Sanseverino, traduits par un ecclésiastique d'Avignon, que nous aimerions à nous arrêter. Aux lecteurs désireux d'un exposé complet de ce que l'on appelle aujourd'hui philosophie scolastique et qui est, pour certains esprits, un épouvantail et pour d'autres une idole, bien souvent sans être mieux connu des uns que des autres, nous ne saurions indiquer rien de mieux. L'ouvrage est intitulé *Éléments*, et il n'est que l'abrégé de la grande *Philosophie chrétienne* du même auteur ; mais on sait que ce dernier ouvrage, quoique déjà fort volumineux, n'avait pas atteint son milieu quand l'auteur est mort, et il est probable que nul ne l'achèvera. Le cours élémentaire est complet, sauf la morale, qui était en-dehors du plan ; et sans présenter ni l'immense érudition, ni l'infini détail de questions qui distinguent le grand travail de M. Sanseverino, il est vraiment entier dans chacune de ses parties et offre encore aux curieux un vaste ensemble d'opinions discutées et de renvois à presque toute la littérature philosophique ancienne et moderne. Nous n'indiquons pas même la division générale de ce cours : cette indication ferait double emploi avec celle que nous avons donnée en analysant (t. XIV, p. 290) le *Manuel*, tracé exactement d'après le même dessin. Nous dirions ici le même bien de l'ordre et de la clarté de la rédaction ; de plus, il faudrait remarquer que la multitude des divisions est moins choquante dans une exposition si étendue que dans un manuel extrêmement restreint. Nos remarques doctrinales subsisteraient d'ailleurs, et nous pourrions y ajouter. Mais, à propos d'un livre qui témoigne à la fois d'une pro-

fonde connaissance de toutes les philosophies et d'une extrême fidélité à la tradition scolastique, on nous permettra de citer le jugement non suspect d'un thomiste très-prononcé, qui est en même temps l'un des meilleurs philosophes de l'Espagne contemporaine : « Dans la philosophie de Gaetano Sanseverino, dit le P. C. Gonzalez (*Philos. elem.*, t. III, p. 397), on peut remarquer, à mon avis, deux défauts. Le premier concerne la méthode... Le second, qui est le principal, c'est que cet ouvrage contient et veut défendre une philosophie, si l'on peut dire, *trop scolastique*. Car je crois qu'il n'est ni raisonnable, ni utile, ni conforme à la réalité des choses, de vanter et de débiter la philosophie scolastique comme si elle ne renfermait rien de faux et d'erroné, même dans les arguments et dans les questions de second ordre, ou comme si elle contenait toute la science, de telle sorte qu'il n'y eût rien de neuf et d'utile à emprunter à la philosophie moderne. » Ajoutez à cela une habitude trop commune parmi les néoscolastiques : celle de ne pas assez distinguer soit les questions importantes des plus accessoires, soit surtout les thèses plus ou moins probables, qui remplissent la plupart des pages des philosophes de l'École, des démonstrations vraiment rigoureuses qui n'y sont pas, bien s'en faut, en aussi grand nombre. Ni Gonzalez, ni Zigliara (je cite les meilleurs thomistes de nos jours) ne prétendent démontrer, dans la force du terme, même la doctrine, si importante à leurs yeux, de la composition des corps; mais la plupart des nouvaux adhérents de la scolastique sont très-loin de cette modération, sans excepter Sanseverino, qui est d'ailleurs peut-être le plus savant de tous.

La traduction vient de la même main que celle du *Manuel*, de laquelle nous avons parlé un peu sévèrement. Celle-ci nous a paru généralement soignée et suffisamment exacte, quoique pour notre part nous préférions de beaucoup, à ce français trop laborieux, le latin très-recommandable de l'original. Mais tant de lecteurs, même sérieux, ayant le latin en défiance, on a bien fait de leur offrir une traduction qui est, en somme, réussie. Je pourrais relever de menues incorrections qui paraissent çà et là, surtout au sujet des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages cités dans les notes; par exemple, le *Genuensis*, qui, dans le *Manuel*, était devenu la *Philosophie de Gênes*, tout en essayant ici de reprendre son vrai nom, si connu, à Naples et même un peu partout, des amateurs de philosophie, n'en a pas encore attrapé la dernière lettre : le traducteur écrit toujours *Genovese* au lieu de *Genovesi*. Mais ce sont là des vétilles : encore un coup, ce travail est digne d'éloges et les tables très-détaillées que le traducteur a ajoutées à l'ouvrage en augmentant très-réellement le prix.

5. — Les personnes qui voudraient un court abrégé de Sanseverino, moins compliqué, moins hérissé de divisions et de subdivisions que le

Manuel dont nous avons parlé il y a trois ans, trouveront leur compte dans le *Nouveau cours élémentaire* rédigé sur le même plan par un des meilleurs disciples du philosophe napolitain, M. le chanoine Prisco. Tout en se conformant au plan, aux doctrines et aux preuves du maître, qu'il n'abandonne sur aucun point, le rédacteur abrège tout, parce qu'il voit tout, et il simplifie notablement toutes les matières sans rien omettre d'essentiel. C'est surtout la partie critique du cours qui est souvent éliminée; mais pourtant les erreurs capitales sont encore l'objet d'une discussion suffisante : Kant, Gioberti, etc. Il n'y a donc qu'à recommander ce volume, très-heureusement traduit par M. l'abbé Huchedé, aux lecteurs qui acceptent déjà ou qui veulent étudier à peu de frais toute la doctrine spéculative des néoscolastiques les plus orthodoxes. Cet ouvrage est d'ailleurs sujet aux mêmes observations que le *Manuel* dont nous parlions tout à l'heure, sauf la simplification générale de l'exposition. Encore n'oserions-nous assurer que cette facilité apparente ne cache jamais de vraies difficultés : il y a bien des questions, dans la philosophie péripatéticienne, qui ne peuvent guère se passer de minutieuses explications, et la simplicité de la forme n'est pas toujours, surtout pour les lecteurs novices, un gage assuré de la clarté du fond. Le volume publié par M. Huchedé pourra être adopté pour l'enseignement, mais à la condition d'un supplément oral qui ajoute un peu partout des commentaires, des développements et des exemples. — Nous ne critiquerons spécialement dans ce petit cours, si habilement rédigé, que la division en *Philosophie subjective* et *Philosophie objective*. Ces expressions sont au moins suspectes, si l'on considère surtout que l'auteur place l'*Ontologie* dans la partie qu'il nomme *subjective*, de sorte que les notions de cause, d'infini, etc., pourront passer pour purement subjectives : ce n'est pas assurément sa pensée et on ne peut s'y tromper en le lisant; mais il fallait éviter la difficulté en supprimant ou en modifiant cette division.

6. — Ce que Prisco est à Sanseverino, Rastero l'est au P. Liberatore : un abrégé très-fidèle et très-méthodique. De plus, les *Institutiones philosophicæ* du professeur d'Asti sont rédigées en latin, avec cette rigueur de formes qui est restée dans les habitudes des meilleures écoles ecclésiastiques et que le P. Liberatore lui-même est loin d'avoir aussi strictement suivie. Ces deux volumes constituent un questionnaire détaillé, minutieux, un vrai manuel catéchétique. Définitions, thèses, arguments, objections et réponses sont énoncés dans l'ordre le plus sévère, avec la plus grande exactitude et la précision la plus lumineuse. Du reste, la logique, qui remplit le premier volume, aussi bien que la métaphysique dans ses diverses parties (ontologie, cosmologie, psychologie, théologie naturelle), qui défraye le second, sont

exposées dans la pureté du thomisme. Aussi l'archevêque de Gênes, à qui M. Rastero a dédié son travail, en attestant la parfaite conformité qu'il y a constatée avec les doctrines du Docteur angélique, le regarde-t-il comme fort utile, surtout comme préparation à l'étude de la théologie.

7. — M. le chanoine Pietro Tarino nous offre un autre cours latin de philosophie, qui se distingue du précédent, entre autres choses, par l'addition d'un traité de morale et de droit naturel qui en est peut-être la partie la plus étudiée. De plus, la rédaction de M. Tarino, tout en restant très-précise et très-méthodique, garde plus d'ampleur et ne se découpe pas, comme celle de M. Rastero, en petits alinéas. Malheureusement, tandis que le langage de ce dernier est un modèle de netteté et de correction, non pas classique, mais scolastique, le professeur de Biella choque parfois, au-delà de toute tolérance, les habitudes les plus élémentaires du langage de Rome. Dès la troisième ligne de son avant-propos, nous lisons *effemers* pour *ephemeris* (journal), et ce n'est pas une faute d'impression, car le mot revient plus tard. Nous pourrions sans grands frais égayer nos lecteurs en relevant les singulières transcriptions de noms propres qui se remarquent surtout dans l'esquisse d'histoire de la philosophie qui termine l'ouvrage et qui est, non-seulement trop courte, mais trop peu exacte. Ces défauts sont assez graves; il serait pourtant injuste de borner là notre appréciation d'un travail écrit avec une véritable intelligence de la philosophie traditionnelle. L'auteur avait rédigé autrefois son cours en italien, sans s'attacher rigoureusement à la doctrine de saint Thomas, alors presque exilée même des écoles cléricales. Il l'a embrassée depuis sans réserve, et c'est dans ce sens qu'il a remanié, en la traduisant en latin, sa première exposition de la philosophie classique. Une preuve qu'il n'a pas mal réussi dans ce travail délicat, c'est qu'il a obtenu l'approbation sans réserve de la *Civiltà cattolica*.

8. — Si M. Tarino est par trop négligé dans son latin, son italien est loin de mériter ce reproche. On lit avec une rare facilité, et non sans charme, le beau volume qu'il vient de publier dans sa langue maternelle, sous ce titre séduisant : *Problema fondamentale della scienza*. Ce problème fondamental, c'est celui de l'origine de la connaissance, et l'auteur le résout, il est à peine besoin de le dire, en conformité avec les doctrines scolastiques. L'ampleur toujours facile de son exposition laisse à peine apercevoir quelques défauts de son plan : il nous semble pourtant que la discussion qu'il soutient dès le début de son livre (I, II) contre le matérialisme et le transformisme est un peu prématurée. Mais aussitôt qu'il a entamé l'objet propre de son travail, il mène avec un ordre irréprochable sa discussion contre le sensisme, l'idéalisme et le traditionalisme; il applique très-judicieusement la

théorie thomiste de la connaissance à l'ordre idéal et à l'ordre réel, ainsi qu'aux problèmes théologique, cosmologique, psychologique et moral. Il se flatte, dans sa conclusion (p. 497), d'avoir exposé la vraie doctrine avec fidélité, quoique son travail puisse présenter des parties faibles ou obscures, surtout « à cause de sa concision synthétique. » Mais la solution qu'il a donnée du problème idéologique ne pourra être combattue, pense-t-il, « que par les aveugles tenants de quelque système exclusif, ou par ceux qui ont pris le parti de combattre toute philosophie, ou par des personnes entièrement étrangères aux œuvres de saint Thomas. » Ces dernières, il les renvoie à la lecture du saint docteur et à ces paroles de S. S. Léon XIII, dont il a fait l'épigraphe de son volume : « Pour repousser les erreurs qui empoisonnent aujourd'hui la société religieuse et civile et rétablir la tranquillité de l'ordre universellement troublé, il n'y a pas de moyen plus sûr que la doctrine de saint Thomas, qui, non-seulement a fondé sur les arguments les plus solides les dogmes de la foi et les découvertes de la raison humaine, mais qui a su encore combattre vaillamment par lui-même toutes les erreurs ou du moins nous fournit des armes pour les combattre avec succès. »

9. — La plupart des cours de philosophie scolastique publiés de nos jours s'adressent particulièrement ou à l'enseignement supérieur ou à l'enseignement ecclésiastique. Il y a pourtant eu quelques essais pour accommoder les théories traditionnelles aux exigences de l'instruction secondaire ; mais la plupart des tentatives de ce genre constituent des compromis plus ou moins réussis, sinon entre deux doctrines contraires, au moins entre deux terminologies notablement différentes. M. l'abbé Champenois est le premier, à notre connaissance, qui ait offert aux candidats au baccalauréat ès lettres un cours de philosophie entièrement rédigé dans les idées, les divisions et les termes usités parmi les disciples de saint Thomas. Hâtons-nous de dire qu'il serait téméraire de compter absolument, au point de vue scolaire, sur la parfaite adaptation de ce cours aux nécessités du programme universitaire. Évidemment, l'élève qui n'aura étudié que les deux volumes de M. Champenois désignera souvent les faits et les facultés psychologiques par des mots inusités, ou bien employés dans un sens différent, dans le monde universitaire. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple sur cent, les mots *intelligence* et *raison* (I, 237) sont définis dans ce livre tout autrement que dans les manuels scolaires rédigés d'après le programme officiel. Mais laissons à qui de droit le soin d'apprécier cet inconvénient pratique et de trouver au besoin le moyen de le corriger. Ce qui importe, c'est la solidité et la clarté de l'exposition de la philosophie traditionnelle, et, à ces deux points de vue, M. l'abbé Champenois mérite de grands éloges. Les doctrines

essentielles de cette philosophie sont exposées dans son livre dans le meilleur ordre et avec une rare possession de l'ensemble. Nous avons remarqué surtout l'exposition de l'éthique (*sic*) et du droit naturel, qui doit presque tout au P. Liberatore, mais qui n'en est pas moins supérieure à la partie correspondante de la plupart de nos traités classiques. Dans les autres parties de la philosophie, il serait à souhaiter seulement que l'auteur eût abrégé la discussion des systèmes démodés pour accorder un peu plus de place à ceux qui ont acquis une véritable importance : ainsi je ne me plains pas qu'il expose, au sujet de l'union de l'âme et du corps, l'occasionalisme, l'harmonie préétablie, le médiateur plastique et d'autres systèmes qui n'ont plus qu'un intérêt historique; mais il aurait été plus utile d'exposer et de juger les théories *organiciste, vitaliste et animiste*, qui ont, sur les précédentes, l'avantage d'être encore vivantes, sans être précisément neuves.

10, 11. — De presque tous les livres précédents, nous avons pu dire sur quel patron ils étaient taillés. En voici un qui, tout en étant plus que tout autre strictement conforme à la tradition péripatéticienne, se distingue par une profonde et brillante originalité. Le P. Cornoldi est thomiste (sauf la question du concours divin, où il ne s'écarte pas des doctrines de son ordre), avec autant de rigueur que personne ; mais personne n'a insisté comme lui sur la *nécessité* de revenir, même sur des points qui paraissaient éminemment douteux et libres, à la pureté des doctrines de saint Thomas. De là la fondation d'une Académie spéciale dont les membres, déjà fort nombreux, s'engagent solennellement à soutenir, non pas seulement les grands principes de la philosophie chrétienne,ou les points du thomisme qui touchent de près à la théologie, mais précisément la théorie de la composition des corps par la matière indéterminée et les formes substantielles, et par l'unité absolue de la forme, même dans les corps organisés. Le P. Liberatore avait dit, je crois, à la fin d'un de ses traités, que la physique était désormais la partie de la philosophie qui restait à renouveler par l'heureuse influence de la scolastique. Cette tâche difficile, le P. Cornoldi semble l'avoir acceptée, et il y a porté, sinon une parfaite mesure (ce que beaucoup, même parmi ses confrères, semblent contester), au moins un zèle ardent et un talent incontestable.

La forme même qu'il a donnée à son cours tranche sur les habitudes de la plupart des néoscolastiques. Ce sont ici de vraies *leçons*, au nombre de quatre-vingt, d'un style sévère et pourtant large et même éloquent. Dès l'introduction, vous apprenez que la philosophie scolastique est *la vraie*, parce qu'elle est *la seule* (rappelez-vous, à ce propos, les sages paroles du P. Gonzalez, citées plus haut). Après de

beaux prolégomènes sur l'utilité de la philosophie et ses divisions, la Logique est partagée d'après un cadre éminemment scolastique : ordre rationnel dans ses causes *efficiente, matérielle, formelle* et *finale*, ce qui revient à traiter successivement de la raison, de la proposition, du syllogisme, de le méthode scientifique ; on remarquera le peu de place que tiennent ici les minuties des logiques ordinaires, quoique l'auteur fasse une certaine part même à l'*Art* de R. Lulle. La synthèse le préoccupe avant tout; il construit le *système* de la philosophie ! Sa métaphysique générale ne diffère que par la vivacité de l'exposition de celle de ses confrères ; mais il consacre à la physique plus de trente leçons, avant d'arriver à l'homme ! On n'a jamais mis tant de soin à inculquer, à rendre acceptable, évidente même (si c'était possible !) la notion péripatéticienne de la matière et de la forme dans les corps simples ou mixtes, dans le minéral, dans la plante, dans l'animal. Ce qui concerne la psychologie, la théorie de la connaissance, les intelligences séparées et Dieu, paraîtra moins neuf, mais ne pouvait être traité ni avec plus de soin ni d'une façon à la fois plus attachante et plus scientifique.

Les zélés font quelquefois les affaires de leur parti, quelquefois celles de leurs adversaires. L'ardeur peu mesurée du P. Cornoldi pourra repousser certains esprits à demi gagnés aux doctrines de la philosophie scolastique. Mais la chaleur de ses convictions a donné à chacune de ses pages, et à l'ensemble même de son livre, une puissance de vie qui ne s'était pas encore rencontrée, ce me semble, dans les écrits de cette école, et, par là, il pourra servir très-sérieusement sa cause. On comprend, sans qu'il y ait lieu d'insister davantage, ce qui recommande cette œuvre de grand talent et ce qu'on peut lui reprocher. En tout cas, les personnes intéressées à suivre le mouvement de la philosophie chrétienne ne peuvent guère se dispenser de la lire ; et si elles ne sont pas initiées à l'italien, elles doivent de la reconnaissance au professeur de grand séminaire qui leur en a préparé une bonne traduction française, imprimée chez Lethielleux en un volume très-supérieur, par l'élégance matérielle, au volume publié à Ferrare. De plus, on nous apprend que le Patriarche de Venise a daigné occuper ses loisirs à composer du même ouvrage une excellente version latine, qui aurait déjà paru, mais qui n'est pas dans nos mains.

12. — Nous avons déjà fait connaître aux lecteurs du *Polybiblion* le mérite philosophique du P. Alb. Lepidi, en parlant de son *Examen philosophico-theologicum de ontologismo* (t. XIV, p. 292). Nous avons reçu depuis les deux premiers volumes de ses *Elementa philosophiæ christianæ*. Le premier renferme, avec l'introduction générale, la logique divisée en quatre livres : de la connaissance intellectuelle, du

raisonnement, de la certitude, de la méthode. Le second ne contient que l'ontologie générale, en trois livres : de l'être, du fini en lui-même, du fini dans ses relations. Tout cela nous a paru présenter, avec une irréprochable fidélité à la doctrine de saint Thomas, un talent assez personnel de composition, une certaine largeur de vues et une rare modération dans la controverse. Le titre de philosophie chrétienne n'est pas un vain mot au frontispice de ce livre : la philosophie, comme l'auteur l'entend, reçoit la direction de la foi et se met à son service (t. I, p. 35). Il lui assigne pour caractères principaux de consulter sans cesse la vérité religieuse, d'éviter les vaines curiosités et les disputes inutiles, de défendre la foi et de se rapporter toujours en quelque manière à l'action. Comme cet ouvrage n'est pas encore au milieu de sa publication, nous aurons sans doute à nous en occuper encore et à l'examiner de plus près.

13. — Les cours de philosophie dont nous avons parlé jusqu'ici professent une fidélité absolue à la doctrine thomiste. Il n'en est pas tout à fait de même des suivants, qui se rattachent pourtant à la même école par leur ensemble, mais qui ont cru pouvoir s'en écarter sur quelques points particuliers. — Voici d'abord la cinquième édition de l'abrégé des institutions philosophiques du regretté P. Tongiorgi, professeur au collège romain. Ce résumé représente exactement, quoique dans des dimensions très-restreintes, le grand cours du même auteur en trois volumes, si estimé pour la netteté du langage et la sévérité de la méthode. De plus le résumé renferme, ce qui manque à l'ouvrage principal, un traité de morale relativement assez étendu, et où ne manque rien d'essentiel. Il est difficile de trouver, pour un cours annuel, un livre plus substantiel, plus complet et plus lucide que ce *compendium*, où l'éditeur français (le P. Ramière) a mis du sien quelques modifications de simple forme et même parfois purement typographiques, qui ne sont pas inutiles pour la facilité de la lecture. On sait d'ailleurs que ce qui a fait exclure cette philosophie de quelques écoles, c'est son éloignement de la théorie thomiste en ce qui concerne la matière et la forme dans les corps organisés. Le P. Ramière le redresse en partie dans des notes ; signalons celle de la page 210, sur la nécessité d'admettre, indépendamment de l'organisation, une *forme substantielle* pour expliquer la vie végétative, soit qu'on reconnaisse ou non la persistance des formes élémentaires dans le composé ; ce dernier point paraît à l'éditeur *controversia multo minoris momenti, quæ nimio æstu in scholis agitatur*. Nous verrons tout à l'heure quel rôle il a joué lui-même dans cette controverse.

14. — Il est difficile de ne pas éprouver un sentiment de respect pour le travail énorme dont témoigne, malgré la modestie de son titre, le *Summarium* de philosophie spéculative de M. l'abbé Bensa. La

morale en est exclue, et pourtant ces deux in-octavo, dont une bonne partie est imprimée en petit texte, équivalent à quatre ou cinq volumes ordinaires au moins, sans compter que la précision méthodique du latin de l'école épargne beaucoup de place. Voici les divisions générales de ce cours : tome I, *Logique, ontologie, dynamilogie, psychologie ;* tome II, *Idéologie, atrécologie* (mot fort discutable qui répond à *théorie de la certitude*), *cosmologie et théologie naturelle.* Dans toutes ces branches, M. Bensa, sans s'astreindre rigoureusement à une école, suit d'ordinaire les divisions et les données de la scolastique. Il se distingue par l'importance qu'il accorde aux réfutations des erreurs plus ou moins graves des philosophes modernes. Les longues pages qu'il consacre à ces polémiques ne seront ni les moins utiles ni les moins curieuses de son travail. Ce n'est pas que son argumentation minutieuse ait toujours raison en face de certaines doctrines élevées, où des points lumineux se mêlent à des parties obscures ; lisez, dans le premier volume de ce cours (t. I, p. 348-350, 356-364), la critique à outrance de M. Bensa contre le *sens divin* et contre toute la *dialectique* du P. Gratry, et vous penserez peut-être qu'en frappant justement quelques inexactitudes et quelques excès d'expression, le savant professeur a laissé intact le fond solide et vraiment vivant de la connaissance philosophique de Dieu, dont l'éloquent oratorien avait reçu la théorie de la meilleure tradition, quoiqu'il ne l'ait pas revêtue de formules parfaitement précises. — Quoi qu'il en soit, un point qui nuira probablement plus que tout autre au succès dont ce cours est digne à tant d'égards, c'est que M. Bensa, tout en écartant ces formes exagérées du traditionalisme qu'il appelle *verbalisme* et *passivisme*, reste au fond traditionaliste ou, comme il dit, *traditioniste*, n'admettant pas que l'homme abandonné à lui-même puisse s'élever aux connaissances rationnelles qui dépassent la vie animale. Disciple avoué du P. Ventura, il combat chaudement, sous le nom de *semi-rationalisme*, la théorie à peu près universellement adoptée aujourd'hui dans les écoles catholiques sur la puissance naturelle de la raison humaine ; du reste, son *traditionisme* s'allie à la reconnaissance formelle de l'activité de l'intelligence, qu'il explique, en grande partie, comme les scolastiques. Mais il est douteux que ce correctif suffise à sauver sa théorie de l'improbation assez nettement infligée de nos jours, par la vigilance du Saint-Siège, à des doctrines à peu près semblables.

15. — Le *Cours de métaphysique*, professé en 1877 à l'Université de Barcelonne par M. Donadiu y Puignau, embrasse, en quatre-vingt-quatre leçons, l'ontologie, la cosmologie, la psychologie rationnelle et la théodicée. Animé partout d'un vif accent chrétien et d'un véritable esprit scientifique, cet enseignement a dû avoir la meilleure influence. Le livre qui le renferme peut encore servir de guide pour

les parties de la philosophie qu'il embrasse : l'auteur définit, expose, raisonne avec une parfaite clarté, et sa doctrine est celle de l'École, interprétée avec une liberté qui n'a rien d'excessif. Par exemple, après avoir rejeté, sur l'origine de la connaissance humaine, le double système des empiristes et des rationalistes, il expose le système des « scolastiques purs, » ce sont ses termes, et, en face, celui de Balmès et du P. Cuevas, qui ont cru pouvoir se passer de l'*espèce expresse*, produite par l'intellect agent, et il se rattache de préférence à cette dernière. Du reste, son orthodoxie catholique et son attention à réfuter les erreurs les plus funestes de notre époque brillent à chaque page de son livre.

16. — Nous avons déjà touché à l'une des questions les plus subtiles et les plus controversées dans la philosophie néoscolastique : celle de la composition des corps. Les ouvrages dont il nous reste à parler roulent tous sur ce difficile problème. La discussion a été assez vive dans ces derniers temps pour troubler un peu l'union qui devrait régner aujourd'hui plus que jamais parmi les défenseurs de la saine doctrine. Elle semble assoupie en ce moment, quoique pas une conversion peut-être n'ait été signalée de part ni d'autre. — Le premier ouvrage français où se soit affirmée avec quelque étendue cette position d'un esprit dévoué à la doctrine générale de saint Thomas, mais qui croit devoir à la vérité scientifique de s'en écarter sur ce point, est celui du Dr Frédault intitulé : *Force et matière*. Le savant docteur parisien accepte le fond de la théorie de la matière et des formes substantielles; mais il croit qu'on l'a gâtée et compromise par une déplorable exagération, en niant la persistance dans un corps vivant des forces propres aux éléments qui entrent dans la composition de ces corps, comme le soufre, l'oxygène, etc. Les arguments que M. Frédault emprunte, pour soutenir sa doctrine, à la chimie, à la physiologie et aux autres sciences positives, ont obtenu de notables suffrages; mais les thomistes en ont été peu touchés, et ils continuent à regarder les faits allégués comme ne touchant pas du tout à la question ultérieure et rigoureusement métaphysique de l'unité de l'être. A plus forte raison, n'ont-ils pas accepté les raisonnements de M. Frédault tendant à compromettre la pure doctrine scolastique avec ce qu'il appelle « le manichéisme cartésien. » Nous ne prenons pas couleur dans ces polémiques délicates : nous nous contenterons d'avouer que la discussion de M. Frédault, quelle qu'en soit au fond l'importance, nous a paru, en plus d'un endroit, trop dépourvue de la clarté et de l'ordre qui sont surtout nécessaires dans de si difficiles sujets.

17. — Dans un opuscule intitulé *la Composition des corps d'après les deux systèmes qui divisent les écoles catholiques*, le R. P. Bottalla, jésuite sicilien, aujourd'hui professeur de théologie à la faculté de

Poitiers, avait mis en regard des formules opposées, résumant d'une part la doctrine thomiste rigide, à laquelle il n'est pas favorable, et de l'autre, la doctrine de ce qu'il nomme l'école chimique et qui passe pour être plus conforme à la science moderne. Ces formules répondent aux questions suivantes : *Qu'est-ce qu'un corps simple ? — Qu'est-ce qu'un corps chimique, l'eau, par exemple? — Comment les corps simples sont-ils tirés d'un composé chimique? — Qu'est-ce qu'un corps animal, le corps d'un homme, par exemple? — Que produit la mort dans le corps animal et dans le corps de l'homme?* etc. Le P. Bottalla, dans ce parallèle très-habile, s'attachait à montrer que tout était le plus simple du monde dans la doctrine dite chimique, et au contraire embrouillé, insaisissable, contradictoire dans le thomisme strict, qui admet des formes substantielles naissant ou renaissant *ex nihilo sui*, des formes cadavériques, etc. — La petite brochure du P. de Pascal, qui porte le même titre, répond article par article à l'essai du P. Bottalla. Le dynamisme scolastique est saisi, exposé et défendu avec une louable modération de forme, mais avec un accent de vive conviction par le savant dominicain. Pour lui le thomisme strict, en ce qui concerne la composition des corps, n'a pas la force d'une démonstration absolue, mais il satisfait mieux que tout autre système un esprit sérieux ; d'ailleurs, « considéré psychologiquement, il ne donne aucune prise au matérialisme, non plus qu'à un spiritualisme exagéré ; — considéré au point de vue des sciences chimiques et physiologiques, la science moderne n'a fourni et ne peut fournir aucun fait ou argument solide qui démontre sa fausseté (p. 25-26). »

18. — Dans la brochure plus étendue qu'il a intitulée : *Saint Thomas et le R. P. Bottalla*, le P. de Pascal s'attache également, mais avec plus de détail, à rectifier l'exposition du système thomiste de la composition des corps, donnée par le P. Bottalla, qui lui paraît souvent défectueuse, et surtout à repousser les fausses conséquences, soit philosophiques, soit théologiques, que le savant jésuite prétend renfermées dans les données de ce système. Le P. de Pascal n'attaque pas ici l'école opposée à la sienne et dont il reconnaît les droits ; mais, regardant la théorie thomiste comme appartenant à saint Thomas lui-même, il tient d'abord à la distinguer de toute formule qui ne la reproduit pas exactement, ensuite à la venger de toute objection rationnelle ou théologique. Quoi qu'il en soit de cette défense, que nous n'avons pas à examiner ici, on ne peut qu'applaudir à la conclusion de l'auteur, demandant pour la doctrine de saint Thomas, non pas l'adhésion de tous les esprits, mais le respect et les égards dus à une théorie au moins tolérée par l'Église, d'autant plus que, du côté de la science positive, « il n'y a aucun fait révélé par l'expérience qui soit en contradiction avec les principes de saint Thomas (p. 84). »

19. — La brochure du P. Bottalla, intitulée : *la Lettre de Mgr Czacki et le thomisme*, n'est pas une réplique à celle du P. de Pascal ; elle était même déjà sous presse quand celle-ci a paru ; mais le P. Bottalla estime qu'il se trouve avoir répondu d'avance à plusieurs des remarques de son adversaire. — Quoi qu'il en soit, on connaît le document qui a fourni le titre et le sujet de cette nouvelle publication. C'est la lettre, fort importante et fort remarquée, adressée le 25 juin 1877, par Mgr Czacki, au nom du Souverain-Pontife, à Mgr Hautcœur, recteur de l'Université catholique de Lille, sur la liberté des doctrines philosophiques, spécialement en ce qui concerne la théorie de la composition des corps. Comme quelques esprits exagérés abusaient de l'approbation donnée par le Saint-Siège au docteur Travaglini et au P. Cornoldi, fondateurs de l'Académie de Saint-Thomas, et allaient jusqu'à prétendre que toute théorie somatologique opposée au pur thomisme était par là-même condamnée, Mgr Czacki déclara que les condamnations du Saint-Siège ne portent que sur des doctrines théologiques qui briseraient *l'unité substantielle* de l'homme, tandis que les théories purement philosophiques sur la substance corporelle restent libre comme par le passé. Ce document parut à tout le monde une mesure de paix et de liberté. Toutefois, une brochure publiée à Angers sous ce titre : *le Bref de N.-S.-P. le Pape au Dr Travaglini et la lettre de Mgr Czacki* (1877), tendait à y trouver, par une interprétation subtile, une déclaration spécialement favorable au thomisme. D'après l'auteur anonyme, la lettre déclarant qu'il faut absolument sauvegarder l'unité substantielle de l'homme, favorise le thomisme, qui seul la maintient, tandis que tout autre système la morcelle et l'abolit. Singulière interprétation, qui aboutissait précisément à contredire la conclusion pacifique de Mgr Czacki ! Quant à l'argumentation de l'anonyme, le P. Bottalla s'attache à la repousser, en montrant que l'*unité substantielle* de l'homme, comme elle est enseignée dans l'Église, n'équivaut pas nécessairement à une *substance unique :* les Pères lui fournissent, à ce sujet, plusieurs textes frappants. Et comme ses adversaires prétendent qu'en-dehors de l'unité de substance, il ne peut y avoir qu'union *accidentelle* de substances diverses, il soutient que l'union qu'il défend n'est pas accidentelle du tout, notre corps ayant absolument besoin d'être complété par l'âme, non pas pour être corps, mais pour être corps humain. Il s'attache aussi à prouver que l'unanimité des scolastiques est loin d'être acquise à la doctrine rigide qu'il combat. D'après lui, inconnue avant saint Thomas, cette doctrine fut chaudement combattue de son temps et, après lui, abandonnée par l'école scotiste tout entière, de sorte que, dès le commencement du dix-septième siècle, elle eut moins de partisans que le scotisme dans la plupart des écoles.

En ce qui concerne particulièrement la Compagnie de Jésus, le P. Bottalla démontre qu'on a eu tort de la croire obligée à suivre, en ce qui concerne la composition des corps, la théorie thomiste. C'est l'objet d'une lettre adressée à M. Venturoli, directeur de la *Scienza italiana*, à propos de l'assertion, publiée par cette revue, que la doctrine des formes substantielles « est imposée aux membres de la Compagnie, d'abord par les constitutions de leur saint fondateur, ensuite par les décrets de trois congrégations générales. » Nous renvoyons nos lecteurs à la discussion du P. Bottalla, qui nous paraît décisive. Il est surtout évident que l'esprit de sage liberté scientifique, empreint dans la règle de saint Ignace, est l'opposé de cette prétendue obligation; et, de fait, les règlements portés à diverses époques ont modifié la direction doctrinale de la Compagnie en ce qui regarde la cosmologie scolastique, de telle sorte que, dans des actes officiels de 1832 et 1858, il n'y a plus trace des prescriptions portées jadis sur ce point. Une remarque à faire, c'est que la lettre au Dr Venturoli, d'où ces faits résultent, quoique envoyée (en italien) à cet estimable savant, n'a pas été publiée, comme c'était l'intérêt de tout le monde, dans la revue de Bologne dont elle réfute quelques assertions inexactes.

20. — La brochure du P. Ramière, *l'Accord de la philosophie de saint Thomas et de la science moderne au sujet de la composition des corps*, est antérieure, sous sa forme française, à la lettre de Mgr Czacki; mais, par ses tendances conciliatrices, habituelles au savant professeur, elle entre bien, intentionnellement du moins, dans la même voie de paix et de liberté. Ce n'est pas à dire que l'auteur ait obtenu ou puisse espérer d'obtenir aisément la fin qu'il se propose. Au fond, il se sépare d'abord de beaucoup d'ennemis de la théorie thomiste en admettant expressément la doctrine générale de la matière et de la forme (ch. II); ce qui éloignera le plus les thomistes, ce sont précisément les chapitres (VIII, XI, XII, etc.), où, protestant de son attachement à la philosophie de saint Thomas, dont il a si vivement activé parmi nous la renaissance, le P. Ramière s'attache à prouver que la doctrine dite chimique trouve un appui sérieux dans le Docteur angélique; que, malgré l'interprétation contraire admise par son école et même par l'école opposée, saint Thomas fournit, en enseignant la permanence des forces élémentaires dans les corps composés, une excellente base de conciliation entre les deux partis. Les thomistes se rendent encore moins aux arguments dirigés contre leur système dans les derniers chapitres : XIII. *La destruction des formes élémentaires est en opposition avec les enseignements les plus certains de la philosophie scolastique;* XIV. *Elle contredit le principe de causalité*, etc. Le P. Ramière poursuit, avec autant de talent que de

sincérité, et surtout avec un ferme désir de pacification et de progrès, une œuvre assez analogue à celle du grand théologien Suarez, une de ces œuvres de rapprochement qui commencent presque toujours par déplaire aux deux partis intéressés, et qui, d'ordinaire, aboutissent tout au plus à gagner l'adhésion du parti qu'elles favorisent. Il est évident que, formé dans un milieu d'abord assez étranger à la scolastique, le P. Ramière a travaillé de tout son cœur, et non sans succès, à s'y rattacher et à y rallier ses frères, mais qu'il n'a pu accepter le dynamisme cosmologique dans toute sa rigueur. Il n'en est pas moins plus soigneux que plusieurs des siens de conformer son langage à la théorie scolastique, simplement modifiée d'après Scot et les modernes, qui ne lui paraissent pas contraires à saint Thomas bien compris. Il rejette, par exemple (p. 94), l'expression *substances complètes*, appliquée par le P. Palmieri aux deux substances dont se compose l'homme; il les appelle lui-même *incomplètes*, parce qu'elles ont besoin l'une de l'autre comme complément.

21. — La traduction italienne présente, de plus que l'original, un discours préliminaire du traducteur anonyme, pour dissiper certains préjugés défavorables à la thèse du savant professeur de Toulouse; diverses notes ajoutées au bas des pages, pour justifier quelques interprétations et quelques raisonnements qui ont été plus ou moins attaqués; de plus, en appendice, le texte latin de la lettre de Mgr Czacki, et plusieurs autres pièces, dont la plus curieuse est une réponse du P. Ramière à l'article de la *Scienza italiana* sur, ou plutôt contre son opuscule. Il y a là des discussions de texte et d'arguments où nous ne devons pas entrer; mais nous citerons un fait curieux : c'est que le P. Ramière se trouve inscrit parmi les membres de l'Académie de Saint-Thomas, qui sont censés avoir contracté l'engagement d'adopter le pur thomisme sur la question de la composition des corps; seulement, il en a reçu le diplôme sans l'avoir demandé, et il a eu soin d'écrire aussitôt à la personne qui lui avait fait cet envoi pour l'instruire que le système préconisé par l'Académie ne lui paraissait « conforme ni à la doctrine de saint Thomas, ni à la vérité démontrée. » Après quoi, on a eu tort sans doute de laisser subsister son nom sur la liste des académiciens; mais on aurait tort d'une pire façon, si on le représentait comme infidèle à ses engagements.

Léonce Couture.

PUBLICATIONS CATALANES.

1. *La Masia dels amors*, par PELAY BRIZ. Barcelone, Roca y Bres, in-12 de 193 p. Prix : 9 réaux. — 2. *Las Baladas*, par LE MÊME. Même librairie, 1878, in-12 de 128 p. — 3. JOCHS FLORALS. Barcelone, imprimerie de la *Renaixensa*, 1878, gr. in-8 de 322 p. — 4. *Cartas à la dona*, par don ROSENDO ARUS Y ARDERIA. New York, Schmit, 1877, gr. in-8 de 285 p. — 5. *Brosta*, par CARETA Y VIDAL. Barcelone, 1878, in-12 de 235 p. — 6. *Croquis del natural*, par NARCIS OLLER Y MORAGES. Barcelone, Texido y Parera, 1878, in-12 de 137 p. — 7. *Barcelona rassenya historica*, par AULESTIA Y PIJOAN. Barcelone, Texido, 1878, in-8 de 84 p. — 8. *Invasio dels Arabes en Cerdanya*, par FILET Y INGLES. Barcelone, impr. de la *Renaixensa*, 1878, in-12 de 30 p.

La Catalogne — nous avons déjà plusieurs fois parlé du réveil littéraire de cette province — nous envoie un assez grand nombre d'œuvres pour que nous songions à les grouper dans un seul article, bien qu'elles soient de genres différents.

1. — Nous avons, à deux reprises déjà, entretenu nos lecteurs du poème de Jascinto Verdaguer, il n'y a pas à y revenir, mais nous devons dire quelques mots d'un autre poème qui a déjà quelques années de date et dont une édition nouvelle nous offre l'occasion de parler. Ce livre, c'est *la Masia dels amors* de M. F. Pelay Briz. Cet écrivain est bien connu des amis de la littérature populaire par sa collection des *Cansons de la Terra*. *La Masia del amors* (le mas, la maison des amours) a suivi d'assez près *Mireio*. Il y a parenté entre les deux poèmes, mais il serait injuste de dire qu'il y a eu imitation. *Mireio* a pu révéler à M. Briz tout le parti que l'on pouvait tirer de la peinture de scènes de la vie familière, de descriptions de sites aimés, de détails de mœurs, de traditions antiques, mais cela ne constitue pas une imitation. A ce compte, on pourrait dire aussi que le *Pernette* de M. de Laprade est une imitation de *Mireio*. L'auteur de ce charmant poème a, du reste, vivement félicité M. P. Briz de son œuvre, et cette œuvre mérite de tels éloges par la manière dont elle est conduite, par la facilité des vers, par le parti tiré des souvenirs et des légendes de la Catalogne. C'est un amour malheureux qui fait le sujet de *la Masia dels amors*, dont le dénoûment a pu être inspiré par une situation très-fréquente dans les chants populaires de tous les pays, le retour trop tardif d'un amant cru mort et qui arrive le lendemain du jour où celle qu'il aime a prononcé ses vœux dans un couvent. C'est la légende de Rolandseck, c'est l'histoire du chevalier de Toggenburg et de bien d'autres infortunés amants. Ce dénoûment n'est pas très-neuf, on le voit, mais il a été raconté d'une manière touchante, et a donné lieu à l'expression de sentiments de résignation et de foi qui apparaissent aussi fort heureusement dans d'autres parties du poème. M. P. Briz a écrit son livre en stances de six vers dissyllabiques, dont le premier rime avec le troisième, le cinquième et le sixième, c'est un bon rythme, plus alerte que l'octave italienne, propre à la narration, se retenant

facilement. C'est le vrai rythme d'une œuvre destinée peut-être à devenir populaire en Catalogne : « M'estounarie pas que devenguesse aqueu beu libre lou poemo poupolari de voste pais, » dit Mistral dans sa lettre à l'auteur catalan.

2. — La poésie populaire si aimée de M. P. Briz a eu d'heureuses influences sur *la Masia dels amors*. Elle en a eu aussi sur un autre volume de vers du même auteur, *las Baladas*. Le titre même de ce recueil en indique la nature; ce volume est formé de petits chants épiques, ayant sans doute, pour la plupart, leur inspiration dans de vieilles traditions.

3. — La vingtième année de la restauration des jeux floraux de Barcelonne s'est accomplie en 1878. Un beau volume renferme les nombreuses pièces de vers qui ont obtenu des récompenses dans ce concours. Le prix de la fleur naturelle, qui donne à son glorieux possesseur le droit fort envié de désigner la reine de cette fête littéraire, a été décerné à Don Marti Genis y Aguilar, pour un petit poème, *le Fils aîné* (lo criat major), écrit en bons vers, sur une donnée intéressante et offrant avec bonheur le souvenir d'anciens usages catalans. L'églantine d'or a été accordée à Don Damas Calvet, pour une pièce sur l'embarquement de l'armée catalane partant pour la conquête de Majorque, morceau remarquable, composé en octaves, d'une ferme et bonne facture. Cinquante-deux pièces concouraient pour la violette; elle a été méritée par un poème sur la fille de Jephté, ayant pour auteur Don Jascinto Torres y Reyeto. Une ballade, *Armengol de Gerp*, très-bien écrite, très-dramatique, a valu le lis d'argent offert par la députation provinciale de Lleyda, à don Marti y Folguera. Cinq autres fois, le même poète a eu l'honneur de voir ses œuvres glorieusement couronnées. Nous ne pouvons ici mentionner que les productions capitales. Parmi les poésies qui sont venues au second ou au troisième rang, il en est toutefois qui ont dû faire regretter aux mainteneurs de n'avoir plus que des accessits à décerner. La *Primavera*, de don Francesch Matheu y Fornels, offre une série de pièces diverses, les unes fort courtes et dont la plupart sont charmantes. Elles ne pouvaient avoir, par leur fraicheur, leur douceur, un meilleur titre que ce nom de *Primavera*, et auraient pu porter pour épigraphe ces deux vers si connus :

La primavera gioventù dell' anno
La gioventù primavera della vita.

Les députations provinciales — espèce de conseils généraux, nous le croyons du moins — ont ajouté des récompenses à celles dont pouvaient disposer les jeux floraux. C'est un de ces prix, nous l'avons dit, qui a été accordé à la ballade *Armengol de Gerp*. Un autre a été obtenu par don Matheu Obrador Bennassar, pour un morceau d'un souffle puissant, *la Légende de la Patrie*. Un troisième, par don Marti Genis y Aquilar, l'auteur du *Criat major*, pour une nouvelle en prose, *la*

Merce de Bellamata. Le volume se termine par une jolie pièce de vers de Don F. Soler y Hubert : *Fins a l'altre any* jusqu'à l'autre année. Espérons que cette année ne sera pas moins féconde.

4. — Ce n'est pas seulement en Espagne que l'on parle le catalan. Il a une revue importante à New York. C'est dans la *Llumanera* qu'ont été publiées plusieurs des lettres en vers qui ont reparu dans un volume — que d'autres volumes doivent suivre — qui porte ce titre : *Cartas a la Dona.* Le sujet de ces lettres est l'exposition de Philadelphie. C'est un prétendu Don Pa Pi y Plu qui rend compte à sa maîtresse de cette grande exhibition ; il le fait en vers octosyllabiques, alertes et bien tournés. Ce volume offre des gravures et des encadrements assez originaux, et qui doivent bien reproduire certains aspects d'hommes et de choses de l'Amérique, mais ces ornements ne sont pas, au point de vue artistique, assez réussis pour avoir satisfait, sans doute, complétement le désir des éditeurs. Ils voulaient donner à cet ouvrage, le premier qui ait paru en Amérique en langue catalane, un certain luxe, et cette ambition n'a pas été tout à fait réalisée.

5. — Comme prose catalane, nous avons à mentionner un volume, qui, sous le titre de *Brosta*, a été dédié, par M. Antoni Careta y Vidal, à M. Pelay Briz. On trouve, dans ce petit livre, des nouvelles, des scènes de mœurs, des légendes, des traditions. L'auteur raconte avec grâce et facilité.

6. — M. Narcis Oller y Morages, sous le titre de *Croquis del natural* (*croquis d'après nature*), a aussi fait paraître quatre nouvelles où l'intérêt n'est peut-être pas très-vif, mais où l'on trouve du sentiment et des observations fines. A ceux de nos lecteurs qui voudraient apprendre le catalan, ces deux volumes peuvent être indiqués comme assez faciles à comprendre et comme livres d'étude.

7. — M. Aulestia y Pijoan, auteur de plusieurs ouvrages et, entre autres, des *Tableaux d'histoire catalane* couronnés aux jeux floraux de 1874, a donné une esquisse de l'histoire de la civilisation à Barcelonne : *Barcelona rassenya historica.* Ses recherches partent de l'origine même de cette ville, et son travail ne s'arrête qu'à nos jours. Cette dernière partie offre des détails sur le mouvement littéraire catalan, sur le théâtre de Barcelonne, sur les périodiques qui sont éclos dans cette ancienne capitale. Depuis que cette esquisse a été écrite, la *Revista historica*, dont le *Polybiblion* a souvent parlé, a cessé de paraître, et la *Renaixensa*, accusée de tendances séparatistes et supprimée, a reparu sous le nom de *Renaixement.* Le *Gay saber*, dirigé par M. Pelay Briz — plusieurs fois nommé — continue ses publications.

8. — *L'Invasion des Arabes dans la Cerdagne*, de M. Filer y Ingles, n'est qu'une petite brochure sans intérêt, et pour laquelle n'ont guère été mis à contribution que les livres de Cenac-Moncaut et de Condé.

TH. DE PUYMAIGRE.

THÉOLOGIE

Enciclopedia dell' Ecclesiastico, opera dell' abb. VINCENZIO D'AVINO, terminata dal P. ANTONIO PELLICANI. Edizione terza, riveduta, aumentata ed in parte rifusa. Fascicoli II-IX. Turin, Marietti, 1878, in-4 de 949 et 488 p. à deux colonnes. — Prix du fascicule, 2 fr. 50. (L'ouvrage complet formera 25 fascicules environ.)

La troisième édition de cette importante *Encyclopédie*, que nous avons annoncée (t. XXII, p. 487), se poursuit activement et très-régulièrement. Selon sa promesse, M. Marietti publie tous les mois un fascicule de 160 pages. Chaque fascicule porte la date du mois où il a été publié, et justifie ainsi le titre de publication périodique que l'éditeur lui a donné. Grâce à cette rare exactitude, l'ouvrage sera promptement achevé.

Nous avons sous les yeux tout le tome Ier et la moitié du tome II. Le tome Ier renferme les lettres A-D. Tous ceux qui se serviront de cet excellent ouvrage en admireront la clarté de la rédaction, la concision, la précision et la solidité des renseignements. La réputation dont il jouit ne peut qu'aller croissant, à mesure qu'on sent de plus en plus le besoin d'avoir toujours sous la main un Dictionnaire qui fournisse d'une manière succincte et exacte les informations courantes.

Il est très-important qu'un travail de cette nature soit à jour. Il nous semble donc utile, dans l'intérêt des souscripteurs, d'indiquer à l'honorable éditeur quelques lacunes à combler dans la suite du travail ou dans un supplément. On s'attend à trouver à l'article *Conciles*, tome Ier, page 671, une brève notice sur le concile du Vatican, faisant connaître, en quelques mots, comme pour les autres conciles généraux, les principaux faits. Cette notice est absente. M. Marietti a l'intention sans doute d'en parler plus loin, au mot Vatican. Mais, du moins, la rédaction de l'article aurait-elle dû être modifiée, page 669. On ne peut plus dire aujourd'hui : « Concluons ce qui regarde les conciles généraux en donnant la liste des dix-neuf *qui ont été tenus jusqu'ici.* » C'est parler comme si le concile du Vatican n'avait pas eu lieu. — A l'article *Chronologie,* page 793, on nous donne un tableau de la chronologie, datant l'année de la création de l'an 4004 avant Jésus-Christ, et l'on nous dit que la chronologie du texte hébreu, qui ne suppose que 4004 ans avant Jésus-Christ, est « plus vraie » que celle des Septante qui en suppose environ 6,000. Sans chercher chicane là-dessus, et en reconnaissant qu'il est utile de donner un cadre chronologique des événements bibliques, même avec la chronologie de 4,000 ans, nous devons dire que l'article *Chronologie* ne nous renseigne pas suffisamment sur l'état actuel de cette question importante et qu'il aurait dû être complété. L'article *Création* est aussi en retard. Il nous renvoie

« à l'excellent livre publié en 1854, par l'abbé Sorignet, *la Cosmogonie de Moïse devant les sciences.* » L'article *Déluge* aurait également besoin d'être mis au courant de la science. Il manque un article sur le darwinisme et sur les générations spontanées. Espérons que nous le trouverons dans un supplément. L. M.

Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Sittenlehre (*Apologie du christianisme au point de vue de la morale*). Durch Fr. Albert Maria Weiss, O. P. Erster Band. Erst Mensch, dann Christ, und so ein ganzer Mensch. Fribourg en Brisgau, Herder, 1878, in-12 de IX-464 p. — Prix : 5 fr.

On attaque tout aujourd'hui dans le christianisme, jusqu'à sa morale. Le P. Weiss veut la justifier. Quoiqu'elle semble n'avoir pas besoin de justification, il faut, puisque les vérités les plus claires sont méconnues, les présenter dans tout leur jour. L'auteur déclare tout d'abord qu'il n'entend faire l'apologie que de la doctrine, non des personnes qui devraient la pratiquer et qui peuvent être infidèles à leurs devoirs. L'ouvrage entier comprendra quatre parties qui formeront quatre volumes. Les trois derniers volumes paraîtront dans l'espace de trois ans. Le premier, le seul encore paru, traite des rapports du christianisme avec la morale naturelle, les autres doivent montrer, d'une part, l'impuissance où est l'homme, dans son état présent, d'observer par ses propres forces ou sans la grâce la loi naturelle, d'autre part, la force que lui communique la grâce pour accomplir ses devoirs et enfin ce qu'est la perfection chrétienne.

Le P. Weiss démontre dans sa première partie que le christianisme présuppose la morale naturelle et la renferme dans sa propre morale. Ce n'est qu'en étant véritablement chrétien qu'on devient un homme complet. On prétend que le christianisme, par ses exigences, trouble la conscience et rend impossible cette vie sereine qu'on admire dans l'homme antique. Mais si le paganisme demandait moins à l'homme, il ne lui donnerait pas la paix du cœur : la religion chrétienne peut seule la produire par la satisfaction que procure le devoir accompli. Elle est seule la religion de l'humanité, parce que, seule, elle est capable d'utiliser tout ce qu'il y a en nous de bon et de salutaire, sans favoriser aucune mauvaise passion, soit dans l'individu, soit dans la famille, soit dans la société. A la dureté, elle oppose la douceur; à tous les vices, des vertus.

Après cette exposition apologétique, le P. Weiss exhorte vivement ses lecteurs à la pratique de la morale chrétienne, en signalant les obstacles qu'il faut surmonter. C'est ainsi que ce livre édifie et excite à la vertu en même temps qu'il instruit. Tout n'y est pas bien fondu, la plupart des chapitres sont suivis de digressions, qui sont intéres-

santes, il est vrai, mais qui ont l'inconvénient de faire perdre un peu le fil des pensées. L'exposition est parfois un peu vague et sentimentale. Mais l'ensemble est excellent. L'auteur est plein de science théologique et d'érudition; la bonté de son cœur se manifeste à toutes les pages et exerce sur l'esprit de ses lecteurs un charme irrésistible.

N. O.

Die Mariologie des heiligen Thomas von Aquin. Dargestellt von Dr Franz Morgott, Domkapitular und Professor der Theologie am bischöflichen Lyceum zu Eichstätt. Fribourg en Brisgau, Herder, 1878, in-8 de v-121 p.— Prix : 2 fr. 50.

La dévotion envers la très-sainte Vierge est une dévotion éminemment catholique. Aussi Roskovàny, dans le livre qu'il a publié à Pesth, en 1873 : *B. Virgo Maria in suo conceptu immaculata ex monumentis omnium sæculorum demonstrata,* compte-t-il plus de vingt mille ouvrages publiés sur la mère de Dieu. On peut compléter, dit M. Morgott le mot célèbre de Tertullien : *Anima naturaliter christiana*, en ajoutant *et christiana naturaliter Mariana.*

L'Ange de l'école s'est occupé de Marie comme les autres théologiens et avec sa supériorité accoutumée. S'il n'a pas écrit sur elle de gros volumes comme ses contemporains, il en a parlé dans plusieurs endroits de ses écrits et sa doctrine sur la sainte Vierge mérite bien d'être le sujet d'une monographie spéciale. Il n'existait encore aucun travail complet là-dessus. Le Père Van den Berg n'a traité qu'un côté de la question dans sa *Beatissima Virgo Dei Maria, imago Dei et SS. Trinitatis, juxta mentem D. Thomæ* (Bois-le-Duc, 1874); le professeur de théologie Giov. Giustiniani ne l'a guère qu'effleurée dans son *Omaggio reso dalle dottrine di san Tommaso alla Madre di Dio;* M. Margott l'étudie à fond. Il considère d'abord en Marie, d'après saint Thomas, la réalité de son titre de mère de Dieu. puis la dignité de ce titre, la plénitude de grâces dont elle fut remplie et enfin ses privilèges : son immunité du péché, sa virginité et son assomption. L'auteur s'étend surtout sur la doctrine du Docteur angélique, concernant le mystère de l'Immaculée Conception; il soutient que saint Thomas a admis ce privilège de la très-sainte Vierge. Saint Thomas dit, en commentant le livre des Sentences : *A peccato originali et actuali immunis fuit.* Dans son *Exposition de l'Ave Maria*, publiée pour la première fois en 1856 par *l'Ami de la religion*, il dit aussi : *Nec originale nec mortale nec veniale peccatum incurrit.* Il dit cependant ailleurs aussi : *B. Virgo in peccato originali fuit concepta.* M. Morgott croit qu'il n'y a pas contradiction entre ces propositions, en apparence opposées; bien plus il pense que la seconde, entendue dans le vrai sens de saint Thomas, est encore soutenable. Voici comment il l'explique : les

scolastiques pensaient que l'âme n'était unie au corps que le quatorzième jour après la conception. Quand saint Thomas dit que Marie a été *immunis* du péché originel, il l'entend de son âme, quand il dit : *in peccato originali concepta fuit*, il l'entend de son corps avant que l'âme lui fût unie.— Par ce que nous venons de dire, on voit combien cet opuscule est propre à intéresser les théologiens. Il est écrit avec beaucoup de mouvement et de vie. Tous les textes de saint Thomas sont cités en note. L. M.

JURISPRUDENCE

Les Constitutions de la France. *Ouvrage contenant, outre les constitutions, les principales lois relatives au culte, à la magistrature, aux élections, à la liberté de la presse*, etc., *avec un commentaire*, par M. Faustin-Adolphe Hélie, juge au tribunal civil de la Seine, ancien sous-chef de bureau au Ministère de l'Intérieur. Paris, Marescq, 1875-1878, 3 fascicules in-8, comprenant 983 p. — Prix : 12 fr.

La France a essayé bien des constitutions. A quel nombre en est-elle? M. Faustin-Adolphe Hélie a pensé qu'il serait utile d'en réimprimer le texte, ainsi que celui des principales lois relatives au culte, aux élections, à la presse, aux associations, à l'organisation départementale et communale. Mais un texte seul est bien aride et l'auteur y a joint un commentaire, qui forme ainsi une véritable histoire constitutionnelle de la France, depuis plus de quatre-vingts ans. L'ouvrage doit aller jusqu'à et y compris la République provisoire de 1871 : il s'arrête aujourd'hui à la Monarchie d'Orléans. Disons-le tout de suite, le commentaire du texte, et surtout les réflexions préliminaires qui précèdent chacune des périodes de cette histoire constitutionnelle, sont écrits avec une évidente partialité. On n'a plus là la parole grave d'un légiste, mais l'accent enflammé d'un homme de parti, dont les préférences politiques se manifestent tour à tour par une indulgence ou une sévérité également passionnées. Ainsi, M. Hélie, contrairement à toutes les données de la philosophie et de l'histoire, justifie l'Assemblée constituante « de raser les débris et les ruines qui encombraient le terrain et d'y construire à neuf. » « En rasant tout pour tout reconstruire, dit-il, l'Assemblée n'obéit pas à un caprice coupable, mais à la nécessité. » Il fait le plus grand éloge de la Constituante, assemblée « profondément religieuse et monarchique ; » il lui reconnaît « le droit d'exproprier le clergé ; » il croit que « l'État partage avec l'Église l'autorité sur la discipline ecclésiastique ; » il assure que « la Constituante usa de son droit pour ordonner la vente des biens du clergé et pour supprimer les ordres religieux ; » s'il admet qu' « elle excéda son droit dans la constitution

civile du clergé, » il trouve que « le Pape, en la condamnant de sa seule autorité tombait dans la même faute que les constituants en la faisant tout seuls. » A ses yeux, cette « injuste condamnation de la constitution civile du clergé fait sortir la Révolution du christianisme, etc. » Assertions bien difficiles à justifier devant la philosophie, l'histoire et le simple catéchisme. Que dire de cette opinion que « la Convention avait le droit de juger Louis XVI, le crime de Louis XVI ? » Toutefois, dit l'auteur, « Louis XVI, non moins infortuné que coupable, ne pouvait être frappé d'aucune peine pour son crime ; il ne pouvait être frappé que de déchéance, lui et sa postérité ; » et s'il reconnaît que sa mort fut « une iniquité qui pèse encore sur la France, » que la « Terreur dépassa toutes les nécessités du salut public ; » s'il trouve que les « Girondins ne peuvent être condamnés de s'être révoltés contre la Convention, » il proclame, au contraire, que « l'insurrection des Vendéens doit être condamnée, » et, dans son enthousiasme, il s'écrie : « La Révolution française a répandu sur le monde cette double lumière des vrais principes du droit public et du droit international, dont le foyer est dans l'Évangile, mais que les hommes, aveuglés par leurs passions, y laissaient depuis dix-huit cents ans comme à moitié ensevelie et lançant à peine quelques rayons. » Non moins grand est l'enthousiasme de l'auteur pour Napoléon, et « cette dynastie nouvelle que trois plébiscites ont élevée au trône en approuvant et ratifiant pleinement le vote de la Convention, qui frappait, le 17 janvier 1793, de déchéance les Bourbons. » « L'Empire est, pour l'auteur, le gouvernement monarchique et national ; » Napoléon Ier « a combattu pour la justice et pour le bonheur de l'humanité ; » il ne fut injuste et perfide qu'une seule fois envers l'Espagne, et s'il fut violent envers le Saint-Siège, enclin aux mesures révolutionnaires, il n'eut ces vices, observe-t-on, que parce qu'il porta au plus haut degré nos vertus, etc., etc. »

Après avoir lu ces assertions, on ne s'étonne plus de voir l'auteur déclarer qu' « aucune transaction n'était ni désirable, ni possible, ni juste entre la France et les Bourbons, » que « les Bourbons furent ramenés par la coalition sur un trône qu'ils n'auraient jamais dû revoir ; » on ne s'étonne plus de voir l'auteur célébrer la désastreuse tentative des Cent-Jours, puis soutenir que « la Restauration des Bourbons fut illégitime » et leur « gouvernement usurpateur ; » on ne s'étonne plus, mais on s'afflige de voir un magistrat suivre si docilement les préjugés de l'opinion, et on se demande si un historien ne devrait pas tenir un autre langage.

J'ai hâte de laisser ces critiques que l'on pourrait renouveler souvent : j'aime mieux, en terminant, dire que, si les appréciations historiques et politiques sont fausses, les commentaires juridiques sont

bien faits, et l'analyse des textes est fidèle. Ce sont là des qualités et c'est pour nous un devoir et un plaisir de les signaler.

H. DE L'É.

Code musulman, par KHALIL. Texte arabe et nouvelle traduction, par N. SEIGNETTE, interprète militaire, licencié en droit. Constantine, 1878, (Paris, Challamel), in-8 de LXVII-749 p.

Un orientaliste éminent, le Dr Perron, a écrit, il y a environ trente ans, une traduction française du livre de Sidi Khalil, qui peut être considérée comme un monument d'érudition musulmane. Les renseignements précieux qu'on y trouve sur les différentes sectes, et particulièrement sur la secte malékite qui est celle des Africains de la mer au Soudan, ont servi et serviront encore de guide à nos magistrats. Mais on regrette que le Dr Perron, adoptant un procédé tout à fait nouveau, ait mêlé à la version du texte un commentaire perpétuel, qui ne s'en distingue que par des crochets, et vient en ralentir ou plutôt en interrompre la lecture. Notre langue veut de la clarté et de la précision ; sous ce rapport, elle n'admet aucune espèce de transaction. C'est pourquoi les personnes peu versées dans la connaissance du monde islamique préféreront toujours l'interprétation simple du précis de Sidi Khalil à ce que nous appelons la traduction mixte du Dr Perron. En-dehors de cette considération, l'ouvrage lui-même, qui comprend six forts volumes in-8, est devenu si rare, qu'on a de la peine à se le procurer.

En présentant au public savant le volume dont le titre est indiqué ci-dessus, M. Seignette ne s'est nullement proposé de rivaliser avec son prédécesseur : il a travaillé sur un autre plan. Il a pris dans Sidi Khalil, toute la matière correspondant à notre code civil, commercial et pénal, y compris la procédure civile et l'instruction criminelle, sauf les deux chapitres du mariage et du divorce, publiés, en 1873, par MM. M. Sautayra et Cherbonneau fils, dans un livre dont le succès n'a étonné personne. Bien que les dispositions du droit musulman en matière pénale n'aient plus d'application en Algérie, depuis l'ordonnance du 28 février 1841 qui a déféré aux seuls tribunaux français la connaissance de tous les crimes et délits prévus par le Code pénal, M. Seignette a cru devoir les traduire, à cause de l'intérêt scientifique qui s'y rattache. C'est ce qu'il nous démontre dans l'Introduction, en faisant remarquer très-judicieusement que les origines du code arabe remontent, en partie, à des usages anté-islamiques. Un motif plus grave justifie à ses yeux l'utilité de son travail : c'est que la fiction légale, qui consiste à présumer que *nul n'ignore la loi*, ne saurait être applicable aux indigènes de l'Algérie, tant qu'une traduction du Code pénal n'aura pas été promulguée. Par suite, il pense qu'il est néces-

saire, indispensable, que le juge français connaisse, pour en tenir compte dans sa conscience, les dispositions de la loi pénale arabe, en ce qui concerne l'infraction qu'il est appelé à punir. Il est clair que, lorsque cette infraction tombera sous le coup des deux lois, la conscience du juge pourra rester en repos; mais lorsqu'elle n'a pas été prévue et punie par la loi arabe, en vertu de quel semblant de justice une condamnation sera-t-elle prononcée, s'il est acquis que nul moyen légal n'a été donné au justiciable de connaître la loi qu'il est accusé d'avoir enfreinte?

On pourrait objecter à M. Seignette, puisqu'il se place sur ce terrain, que, l'Algérie possédant une nombreuse population d'étrangers, le juge, et, en cas de crimes, les jurés seraient tenus de faire des études de législation comparée ; ce qu'on ne peut raisonnablement exiger. Mais ici la discussion serait superflue, attendu que la morale est une et universelle, et que la conscience publique flétrit en tous lieux les actes immoraux. Suivant notre opinion, les magistrats français s'intéresseront plus particulièrement au chapitre de Sidi Khalil, intitulé le *Statut personnel*, non-seulement parce qu'il a été maintenu par le législateur de 1873, mais encore parce qu'étant un reflet des mœurs et des usages arabes, il se montre, en quelque sorte, hérissé de questions aussi neuves que délicates.

Revenons au livre lui-même. M. Seignette entre en matière par une Introduction d'une soixantaine de pages, où il présente un aperçu de ce que comprend son travail, et en recherche l'explication, au point de vue historique, philosophique et juridique; puis, il expose la méthode qu'il a suivie pour établir sa traduction. Certes, un sujet pareil fournirait la matière d'un volume et non d'une préface. Aussi M. Seignette se borne-t-il à nous soumettre les appréciations qui se sont imposées à son esprit, comme conclusion de ses lectures, en les appuyant sur des faits qu'il a puisés chez les commentateurs. Sachons-lui gré tout d'abord de s'être élevé, en homme qui n'a point de parti pris, contre la croyance, si répandue en Europe, que les musulmans convertirent le monde par le sabre (p. XVIII). Si l'on entend par là que leurs succès militaires ne furent pas étrangers à la propagation rapide de leur religion, ce n'est point une erreur; mais si l'on prétend que les vainqueurs imposèrent leur foi aux vaincus, l'histoire donne à cette assertion le démenti le plus absolu. « Embrassez l'islamisme ou soumettez-vous! » telle était la sommation qui précédait toutes les armées musulmanes; mais la soumission n'entraînait pas une conversion forcée. Loin de là, les vainqueurs, fidèles à leur parole, après la victoire, et obéissant aux prescriptions du Koran, respectèrent la religion, les lois, les personnes et les biens des vaincus. Sous leur protection, chacun put adorer son Dieu en paix, à condition de payer

l'impôt. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'existence d'une église, au douzième et au treizième siècles, dans la ville de Tlemcen, où la garde des rois était composée d'une milice chrétienne. Seulement, nous ferons remarquer à M. Seignette qu'en examinant avec plus d'attention le passage d'Ibn Khaldoun relatif à la création de ce corps, on voit, qu'au lieu d'indigènes, il ne comptait que des Espagnols (tome III, p. 341).

A la suite de quelques considérations préliminaires sur l'établissement de l'islamisme, vient l'analyse de la législation selon les sources. Le fait dominant de cette législation est le caractère divin qu'elle emprunte au Koran, dont elle est l'expression. En effet, pour mieux façonner son peuple à l'obéissance, Mahomet a rattaché tout au livre de la révélation, même les moindres actes de la vie privée; mais en même temps il inaugurait en Arabie le régime de l'immobilité. C'est avec raison qu'on a dit : *L'islamisme tourna le dos à l'avenir et la face au passé.* Faut-il faire honneur au Prophète d'avoir accompli le relèvement social de la femme, en lui conférant le droit d'hériter et de posséder? M. Seignette est de cet avis, et il met en avant l'autorité de Zamakchari, l'un des meilleurs interprètes du Koran. Malheureusement, il y a une distinction à faire entre les intérêts matériels de la femme et sa dignité personnelle, le droit d'héritage n'étant qu'une faible compensation de l'avilissement causé par la polygamie. On ne parviendra jamais à nous persuader que Mahomet ait conseillé la monogamie. Le verset 3 de la quatrième sourate, qui a pu donner lieu à cette supposition, implique, au contraire, l'idée de la pluralité des femmes, et la restriction par laquelle il se termine n'a d'autre but que d'ouvrir un refuge aux individus se sentant incapables de tenir tête aux complications d'un ménage trop nombreux. Voici ce verset : « Si vous craignez de ne pas être équitables envers les orphelins, n'épousez, parmi les femmes qui vous plaisent, que deux, trois ou quatre. Si vous craignez encore d'être injustes, n'en épousez qu'une seule, ou bornez-vous à une esclave. Cette conduite vous aidera à ne plus être injustes... »

En vérité, il fut bien mal inspiré, ce législateur de La Mekke, qui ne sut pas entrevoir combien il est difficile de fonder une société sur des unions vagues. Mais il commit d'autres fautes : son ignorance en matière d'économie politique lui fit proscrire le prêt à intérêt, sous peine de l'enfer. D'où il résulte, comme le fait observer M. Seignette (p. XXXI), « que le monde musulman, sans échapper à l'usure qui le rongeait, perdit ce puissant levier de toute civilisation qui est le crédit. » D'autres restrictions frappèrent, d'un côté, la libre circulation du signe monétaire, de l'autre, le commerce et l'échange des denrées alimentaires. Au point de vue juridique, ces principes de-

vaient avoir encore un effet funeste, en ce sens qu'ils compliquent d'une façon inattendue toute la loi. Il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur quelques pages de ce code. On trouvera, à côté de l'exposition de certains contrats, qui n'a rien à envier, pour la netteté, la clarté et la correction classiques, aux plus beaux temps de la jurisprudence romaine, une foule de dispositions minutieuses, de prohibitions méticuleuses, dont l'esprit a peine à saisir les motifs et la portée. C'est qu'elles tendent seulement à interdire toute convention qui pourrait aboutir à un profit défendu par le Koran (p. XXXII).

Nous ne voulons point nous arrêter à la concordance des usages anté-islamiques et des lois primitives de Rome, ni à l'analogie de la tribu arabe avec la *gens* romaine. Le sujet est trop vaste pour entrer dans les limites d'un simple compte rendu.

Dans la notice, placée à la fin du volume (p. 708-726), le savant traducteur s'étend longuement sur les expressions arabes *akila* et *arche*, prises dans le sens de tribu, et voici ce qu'il dit de la dernière, en se laissant aller sur la pente glissante des étymologies : « Le mot *arche* présente une particularité remarquable. Il dérive du latin *arca* et de l'hébreu *arôn*, qui tous deux signifient *coffre*. Mais le mot hébreu paraît avoir la même racine que l'arabe *arche*, désignant primitivement le pavillon ou le tabernacle qui abritait l'autel de la tribu et le trône de son chef. Il fut employé ensuite par extension pour désigner l'autel même et le trône, et, après la venue de Mahomet, il fut exclusivement réservé pour désigner le trône du vrai Dieu. On ne s'explique pas alors comment ce terme a remplacé de nos jours, dans certaines parties de l'Algérie, et notamment dans la province de l'Est, le mot *kabila*, « tribu. »

Sans remonter si haut dans l'antiquité, et sans mêler l'hébreu, le latin et l'arabe dans la filiation de l'expression *arche*, on pourra se rendre compte du néologisme auquel elle a donné lieu ici. Et d'abord, cette expression ne paraît, ni dans l'*Essai sur l'histoire des Arabes* par Caussin de Perceval, ni dans l'*Histoire des dynasties berbères* par Ibn Khaldoun, avec le sens de *tribu*, ce qui prouve que son emploi est d'origine récente. C'est sous la domination turque qu'elle se montre pour la première fois. Les tribus comprises dans le territoire de la Régence étaient divisées, au point de vue administratif, en tribus domiciliées dans des maisons, et en tribus abritées par des huttes ; les Arabes qui habitent la tente en poil de chameau avaient conservé leur nom. Or, le mot *hutte, cabane*, se dit en arabe *arche*, et il a pour synonyme *gourbi*, qui appartient au dialecte africain. C'est ainsi qu'il faut entendre la division de l'Algérie, du temps des pachas : il y avait, d'un côté, les *Kabail* (Kabyles), cantonnés dans les montagnes, et le territoire *arche*.

Les observations qui précèdent n'ont pas laissé d'initier le lecteur au contenu du présent ouvrage. Il nous reste à parler de la traduction, qui dénote chez l'auteur une connaissance profonde de la langue arabe, unie à la science du droit. Le style de Khalil est d'une concision extrême. Outre l'audace des ellipses et l'insolite des rapports linguistiques des mots, il présente un système tout à fait conventionnel, qui consiste à prolonger la phrase pendant un chapitre, de façon à ne faire qu'une seule proposition majeure, dont les termes principaux ne sont exprimés qu'une fois, et dans laquelle les termes accessoires et les propositions mineures se rattachent et se coordonnent méthodiquement, formant un ensemble rigoureusement grammatical.

Grâce à ce procédé, peu usité chez les écrivains musulmans, toute la matière du droit religieux, civil, politique et pénal se trouve condensée dans un manuel facile à copier, et susceptible d'être appris par cœur, comme aide-mémoire, par tous les cadis. Il est impossible d'en faire une interprétation calquée sur l'original, à moins de demeurer inintelligible. De plus, la version la plus exacte laisserait encore dans l'obscurité l'intention de la loi, surtout à cause de la distance qui sépare nos mœurs, nos croyances, nos idées, notre jurisprudence, de celles des musulmans. Comment alors résoudre cette difficulté d'un genre presque énigmatique? A quelle forme recourir pour mettre d'accord deux langues d'un génie si différent? Renonçant à tout essai de couleur locale, M. Seignette s'est fait un devoir de rendre les mots, non par les correspondants lexicologiques qu'ils peuvent avoir en français, mais par des termes acceptés dans la technologie juridique, pour exprimer les mêmes faits. Sa traduction, où rien ne rappelle le labeur pénible, est ferme, serrée, fidèle ; elle est accompagnée du texte arabe, et divisée en articles numérotés, comme notre code. Nous n'avons relevé qu'un très-petit nombre de fautes dans ce beau volume, qui fait honneur à la typographie de M. Braham.

AUG. CHERBONNEAU.

SCIENCES

Lettres sur l'éducation des filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde, par Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans. Paris, J. Gervais, 1879, in-8 devi-559 p. — Prix : 7 fr. 50.

Cet ouvrage est le dernier auquel ait travaillé Mgr Dupanloup. Il l'a composé l'année dernière pendant le séjour qu'il a fait dans le Midi pour réparer ses forces. L'impression de ce volume était achevée au moment de sa mort ; le second était déjà entre les mains de l'impri-

meur, et on en annonce l'apparition prochaine ; il sera consacré aux études qui conviennent aux femmes dans le monde : celui-ci expose les principes généraux de l'éducation des femmes et traite de l'éducation des jeunes filles. Il est écrit sous forme de lettres, genre dans lequel Mgr Dupanloup excellait et qui convient plus que la forme didactique pour atteindre le lecteur qu'il a en vue. Ces lettres ne sont point, du reste, une fiction littéraire ; beaucoup ont été adressées réellement, à des personnes qui consultaient l'évêque d'Orléans.

Il ne faut point s'attendre à trouver ici des idées nouvelles sur un sujet si souvent abordé par l'éminent auteur. La variété des idées ferait douter de leur justesse. Ce que veut Mgr Dupanloup, c'est la femme sérieuse, instruite, intelligente ; non-seulement la compagne, mais la collaboratrice de l'homme ; sachant retenir dans son intérieur son mari et ses enfants autrement que par le charme de son visage ; capable de s'occuper chez elle, de vivre d'elle-même, sans être obligée d'aller chercher au dehors des distractions qui entretiennent et attestent sa frivolité. Il établit que le type qu'il rêve n'est pas une nouveauté dans le monde chrétien ; il combat énergiquement les préventions que l'on a contre les femmes instruites, bien à tort, confondues avec ce qu'on appelle les femmes savantes, et montre par ce trait à quel point on en est venu : « Mauvais romans, mauvaises poésies, mauvaises pièces de théâtre, on se permet de tout lire, afin, dit-on, de pouvoir parler de tout... On ne rougit pas d'ouvrir les livres les plus détestables, et, en revanche, on rougit des lectures sérieuses. A ce point qu'une jeune femme, aujourd'hui, pourrait à peine avouer qu'elle lit les *Oraisons funèbres de Bossuet*, le *Discours sur l'Histoire universelle*, quelques pages de *Malebranche* ou de *M. de Maistre.* » Il fait une séduisante peinture du bonheur des ménages modestes où personne ne s'ennuie parce que chacun travaille pour tous, et il a des termes énergiques pour signaler le danger de l'ignorance des femmes, au triple point de vue d'elles-mêmes, de la famille et de la société.

Après avoir développé ces idées générales, Mgr Dupanloup aborde l'éducation des jeunes filles, en commençant par les plus petites, avec cette sûreté de vue, cette finesse d'observation, cette longue expérience qu'on lui connaît. Il demande qu'on s'adresse plus à leur intelligence qu'à leur impressionnabilité ; qu'on cultive plus la raison que la mémoire ; qu'on leur apprenne moins d' « un peu de tout. » Il qualifie bien les éducations de nos jours d'éducations « incomplètes, » « entassées, » « dévoyées ; » il s'élève contre ces méthodes commodes, faciles pour apprendre, mais aussi faciles pour oublier, dont le moindre défaut est de dispenser de la réflexion. Il y a quelque part une note, — pourquoi une simple note ? — sur le talent d'écouter, beaucoup plus rare, plus méritoire et plus profitable que celui de parler. Que de

bonnes choses sur la piété : comme il condamne ces piétés de serres-chaudes, écloses dans une chapelle coquette, aux accents d'une ravissante musique, à la parole d'un prédicateur distingué, mais qui s'étiolent à la campagne, quand elles ne se trouvent plus qu'en face de Dieu et de ses œuvres.

Peut-être Mgr Dupanloup donne-t-il un but trop ambitieux aux études des mères chrétiennes, celui de diriger l'éducation scientifique de leurs fils. Nous nous hasarderons à lui adresser un reproche plus sérieux, auquel il nous convie, du reste. Il prend M. de Maistre pour contradicteur quand il s'agit de l'instruction des femmes ; or, comme il le dit très-bien dans une note, qui détruit tout son chapitre (p. 48), M. de Maistre n'a pas écrit un traité d'éducation ; il donnait à ses filles, et à ses filles seulement, des conseils que leurs dispositions et leurs tendances pouvaient parfaitement justifier et qui ne doivent pas le constituer en adversaire de l'instruction des femmes.

René de Saint-Mauris.

Conférences de l'Oratoire. III. *La Foi catholique et la réforme sociale*, par le R. P. Lescœur, précédé d'une lettre de M. Le Play. Paris, Sauton, 1879, gr. in-18 de 300 p. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis quelques années, il s'est produit dans l'opinion publique, un mouvement considérable en faveur des idées de réforme sociale, dont M. Le Play a été, dans notre pays, l'actif et zélé propagateur. De tous les travaux publiés sur ce sujet, celui du R. P. Lescœur n'est pas le moins important : il a pour but, en effet, de montrer comment les enseignements de l'Église catholique se trouvent en parfait accord avec les résultats auxquels l'observation des faits a conduit M. Le Play. Les principes généraux de toute réforme sociale peuvent se ramener à un seul : la foi. La foi, nécessaire à chaque âme en particulier pour se sauver, n'est pas moins indispensable aux nations qui veulent vivre, grandir ou renaître ; elle s'impose aux sociétés malades qui veulent guérir, dans les mêmes conditions où elle s'impose aux âmes qui veulent être sauvées : cette foi surnaturelle n'est pas seulement une grâce de Dieu, elle est de plus un travail de l'homme et, pour être efficace, réclame des peuples comme des individus, la culture de l'éducation religieuse et le concours actif de la pratique et des œuvres. Telles sont les grandes pensées que le R. P. Lescœur développe dans les cinq premières conférences de son livre.

Sortant ensuite de la pure région des principes, il s'attache à démontrer comment la foi est réellement le soutien des grandes vertus sociales prescrites par le Décalogue Éternel, confirmées par la pratique des peuples prospères ; et, dans les six conférences suivantes, il en fait l'application à l'autorité paternelle, au respect de la femme, au

droit des gens, à la science et à la véritable liberté. Un rapide aperçu des raisons qui nous permettent d'espérer pour la France un prompt retour aux croyances et aux traditions qui font la vie et la force des sociétés couronne dignement le beau livre du R. P. Lescœur.

Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui désirent sincèrement le salut de leur pays : ils y trouveront, avec l'énergique réfutation des faux dogmes de 1789, ces grands ennemis de toute paix sociale, l'indication des seuls remèdes aux maux de l'heure présente.

H. DE G.

BELLES-LETTRES

Chants populaires messins, recueillis dans le val de Metz en 1877, par NÉRÉE QUÉPAT. Paris, Champion, 1878, in-12 de 81 p.

M. Nérée Quépat — il faut sans doute chercher un nom sous cet anagramme — a recueilli trente-deux chansons dans cinq villages des environs de Metz. Après avoir rappelé avec une indulgence dont je le remercie un gros volume de chants populaires que j'ai récoltés dans le pays Messin, M. Quépat ajoute une observation qui, à mon grand regret, va m'obliger à parler une minute de ma collection. Il pense que je n'ai peut-être pas suffisamment exploré l'ancien département de la Moselle. Qu'il me soit permis de le faire remarquer : mon éditeur, effrayé d'avoir à publier un tome d'environ cinq cents pages, y refusa l'hospitalité à près de deux cents pièces dont je tins du moins à donner les premiers vers. Il me sembla que je n'avais que trop exploré cette partie de la province des Trois-Évêchés, mais je ne doutais pas qu'il n'y eût encore bien des trouvailles à y faire, et le joli volume de M. Quépat prouve que je ne me trompais point.

Aux pièces contenues dans ce recueil, la littérature populaire d'autres pays n'offre pas beaucoup de parallèles. Il en est pourtant quelques-uns à citer. La première chanson a des analogies dans les retours imprévus d'amants ou de maris, l'un des thèmes qui, dans toutes les contrées a été le plus traité. La seconde, *la Fille du roi*, est évidemment une variante de l'histoire de Germaine répandue dans la plupart des provinces de France et connue aussi en Catalogne et dans le Montferrat. *La Fille soldat* et *Une drôle d'aventure* se rattachent, mais d'assez loin, à la donnée de la *Fille guerrière*. *La Fille du jardinier* a de nombreux pendants dans ces réminiscences de pastourelles où un beau seigneur, cherche par des promesses et de doux propos, à plaire à une jeune paysanne. *Le Moine de Saint-Germain* se rapproche de la gaillarde aventure du comte Ory, et fait souvenir de la *Munjo gourinajo* de la Gascogne. *La mauvaise mère* appartient à la série des chansons sur les filles qui demandent un mari. *La Belle se voulant*

marier, à la suite de laquelle M. Quépat ne cite qu'un chant du Vélay, n'est pas sans quelques ressemblances avec *la Francese in Inghilterra* des *Canti Monferrini*, avec une chanson normande recueillie par M. de Beaurepaire et avec *le Belle Olle* de la Bretagne. D'autres chansons découvertes par M. Quépat sont des variantes, souvent plus complètes, de chants qui figurent dans mon recueil, d'autres semblent vraiment indigènes, on peut les croire telles tant par la rudesse de leur forme que par l'absence de parallèles. Il en est où apparaissent le nom de Metz, celui de Thionville, ce qui peut être, mais ce qui n'est pas forcément, un indice d'originalité.

Tous les amis de la littérature populaire feront bon accueil à ce volume sorti des presses de Jouaust, et l'accueilleront comme la promesse de nouvelles recherches de M. Quépat. TH. P.

La Comedia de Dant Allighier, *traslatada de rims vulgars toscans en rims vulgars cathalans, per* N' ANDREA FEBRER, publiée et accompagnée d'illustrations critico-littéraires, par don CAYETANO VIDAL Y VALENCIANO. — Tome Ier. Le poème. Barcelone, Verdaguer; Paris, Maisonneuve, 1878, in-8 de XXIV-598 p. avec fac-simile.— Prix : 55 fr.

Cette traduction célèbre, la première en date, nous le croyons, de la *Divine comédie*, a été publiée par M. Vidal y Valenciano, avec un grand luxe typographique, avec beaucoup de soin et d'intelligence et d'après un système qui unit les avantages d'une transcription littérale et d'une liberté discrète. Bien qu'il ne s'agisse que d'une traduction, on peut considérer cette œuvre comme l'un des plus importants monuments de la littérature poétique catalane au moyen âge. Comme tel, elle a un grand intérêt pour les amis de cette littérature. D'un autre côté, on peut aussi voir dans cette traduction comme une nouvelle leçon du divin poème, une leçon fort ancienne, et qui, reproduisant dans une autre langue la pensée de l'original, doit être d'un grand secours pour la critique du texte primitif. Cette conjecture qu'on pouvait former *à priori* a été confirmée par le célèbre linguiste Fanfani, qui, dans la traduction de Febrer a trouvé la démonstration de l'exactitude de quelques-unes de ses opinions touchant la lecture ou l'intelligence de certains passages du poète florentin.

M. Vidal a réservé pour un second volume les commentaires historico-critiques trop étendus, paraît-il, pour être compris dans une simple introduction. M. MILA Y FONTANALS.

Dante. *L'Enfer mis en vieux langage français et en vers*, par E. LITTRÉ. Paris, Hachette, 1879, 1 vol. in-12 de XVII-494 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici un passe-temps d'érudit que peut-être M. Littré pouvait seul

se donner. — On a traduit *Dante* de bien des manières, en prose poétique, comme Artaud; littéralement, comme Brizeux; en vers à rimes plates, en tercets. M. Littré, lui, a traduit *l'Enfer* en français du treizième siècle et en vers reproduisant les difficultés du rythme original. Il l'a traduit dans une langue inconnue en-dehors d'un public fort restreint et avec l'obligation de faire suivre son travail d'un glossaire, tout comme s'il s'agissait de la publication d'un texte de l'an 1300. Cette tentative est très-curieuse, très-intéressante, mais qu'il faut être savant pour prendre d'aussi ardus plaisirs! M. Littré reconnaît combien son œuvre pourra sembler étrange, c'est son amour pour nôtre vieux langage qui l'a poussé à l'entreprendre, qui lui a donné le courage de la mener à bonne fin. Il faut avouer, du reste, que notre ancienne langue, bien plus voisine de l'italien que le français moderne, se prête beaucoup mieux que celui-ci à une version de cette espèce. Il faut dire aussi que des facilités prosodiques, que nous avons perdues, et que M. Littré a reprises à nos pères, aident à l'accomplissement d'une tâche pareille. Tous ceux qui se sont un peu occupés de littérature italienne savent que la stance de Dante se compose de trois vers dissyllabiques dont le second fournit la rime du premier et du troisième vers du tercet suivant. Chaque rime résonne donc trois fois. Ce rythme est d'un maniement pénible. Mais, comme nous le disions tout à l'heure, quelques licences imitées de nos anciens poètes en adoucissent un peu les rigueurs. Ainsi M. Littré se contente de rimes suffisantes, quelquefois d'assonances. Il ne s'inquiète pas du précepte de Boileau :

> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
> Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

Il ne songe pas à l'alternance de rimes masculines et féminines; il ne compte pas la syllabe muette qui peut terminer un hémistiche; il admet dans ses vers des mots finissant par deux *é*, dont un muet, ou par *ie*, année, envie, par exemple, que nous n'osons employer si le mot suivant commence par une consonne ou une *h* aspirée. Notre versification actuelle aurait bien à gagner par un retour à ces antiques libertés, et nous voudrions que l'œuvre de M. Littré pût contribuer à nous débarrasser de règles qui ne sont que d'inutiles entraves. Le travail de M. Littré est d'un genre si neuf qu'on n'en peut donner une idée un peu juste sans en citer quelque chose. Nous prendrons l'inscription placée au-dessus de la porte de l'Enfer, justement parce qu'elle est très-connue, et aussi parce qu'elle est courte :

Per me si va nella città dolente,	Par moi se va dans la cité dolente ;
Per me si va nell' eterno dolore ;	Par moi se va dans l'éternel dolor :
Per me si va tra la perduta gente.	Par moi se va parmi la gent pullente,

Giustizia mosse il mio alto fatore ;	Justice mut mon souverain faitor.
Fecemi la divina potestate,	Et si me firent divine Poestès
La somma sapienza e il primo amore.	Raisons hautisme et premeraine amor.
Dinanzi a me non fur cose create,	Chose avant moi, se nou éternités
Se non eterne ; ed io eterno duro.	Ne fu; et si éternaument je dure.
Lasciate ogni speranza voi ch'entrate.	Toute espérance laissés vous qui entrés.

M. Littré, on le voit, par ce passage célèbre, a traduit avec une fidélité qu'on ne pourrait demander à notre français moderne. Dante est très-sobre d'épithètes et M. Littré cherche rarement une rime ou l'allongement d'un vers dans l'emploi d'un adjectif oiseux. M. Littré rend donc le mot à mot avec une grande exactitude. A-t-il de même rendu la poésie de son modèle ? Nous ne le croyons pas. Souvent le style dantesque disparaît dans cette version. Ainsi ce terrible vers de l'épisode d'Ugolin :

Poscia più che il dolor potè il digiuno.
Ensuite plus que la douleur put la faim.

nous semble perdre singulièrement de son énergie dans ce vers un peu plat :

Plus que douloir fist puis estre jeün.

Il serait facile de citer bien des exemples semblables. Au reste, il n'en pouvait guère être autrement. Si notre vieux langage était très-propre à rendre presque mot par mot les vers de Dante, il n'était pas assez formé, il n'avait pas été manié par d'assez grands poètes pour reproduire le style de la *Divine Comédie*, et cette reproduction même eût été une sorte d'anachronisme dans l'entreprise érudite de M. Littré. Il est une autre question à laquelle nous ne chercherons pas à répondre. M. Littré, malgré sa profonde connaissance de notre ancienne langue, l'a-t-il toujours écrite comme l'eût fait un écrivain du treizième siècle ? Il en doute lui-même : « Une pareille translation, dit-il, est un grenier à fautes. La perfection serait qu'elle ne renfermât ni mot, ni tournure qui n'eussent été ou ne pussent être dans un texte de la fin du treizième siècle et du commencement du quatorzième ; ce qui est le temps même de Dante. Mais le grand tentateur est là, je veux dire le français moderne, qui, à tout moment, suggère sa tournure si naturelle, ce semble, qu'elle se glisse inconsciemment là où elle ne devrait pas figurer. »

La traduction de l'*Enfer* est précédée d'une préface d'où nous tirons ces lignes, d'un appendice très-bien fait, donnant des notions nettes sur notre ancienne langue et de fragments empruntés à deux vieilles traductions en vers français restées inédites. L'une, la meilleure, est du quinzième siècle; l'autre appartient au siècle suivant. Il pourrait être intéressant de publier la première; ce serait un pendant à la version catalane de Febrer qui paraît en ce moment à Barcelonne.

TH. DE PUYMAIGRE.

Contes de Boufflers, contes en vers, contes en prose, précédés d'une notice par M. Eugène Asse. Portrait gravé à l'eau-forte. Paris, librairie des bibliophiles, 1878, in-12 de xxx-265 p. — Prix : 8 fr.

Les mignonnes œuvres du chevalier de Boufflers, tant lues, tant chantées au siècle dernier, étaient tombées dans un oubli peut-être un peu injuste. On a tiré de cet oubli quatre nouvelles en prose et cinq petits contes en vers. Nous croyons qu'on eût donné une idée plus exacte de Boufflers en faisant la part de la prose moins grande et en augmentant celle de la poésie — si poésie il y a. Des nouvelles en prose, la plus connue et la plus immorale est *Aline, reine de Golconde*, dont jadis un opéra a ravivé le succès. *Tamara* et *le Derviche* sont des contes médiocres et ennuyeux. *Ah! Si*, offre de l'intérêt seulement, les deux principaux personnages y ont trop d'esprit pour être naturels, il n'est pas une de leur phrase qui ne se termine par un trait, mais enfin, on lit avec plaisir ce récit où l'on remarque de jolies pages. Rencontre assez curieuse : Boufflers appelle « le hasard le premier ministre du destin, » et le comte de Maistre a dit : « le temps premier ministre de la divinité au département des souverainetés. » On n'aurait guère cru possible un rapprochement quelconque entre deux écrivains si différents. La lecture des nouvelles en prose de Boufflers peut donner lieu à une observation littéraire. On y aperçoit, par-ci, par-là, des descriptions de paysages qui font pressentir l'école romantique; on en trouve dans *Aline*, et, il n'y a pas à parler de l'influence de la *Nouvelle Héloïse* puisque le conte de Boufflers lui est antérieur. Des descriptions du même genre plus nombreuses, plus réussies encore se montrent dans *Ah ! Si...*, mais *Ah ! Si* est d'une date beaucoup plus récente.

M. E. Asse a fait précéder les *Contes de Boufflers* d'une notice assez longue et cependant peu complète. On y passe sous silence la longue partie de la vie de Boufflers qui s'écoula depuis les États généraux jusqu'à 1815, époque de sa mort. Dans cette notice, M. Asse dit que les jolis couplets :

> Enivré du brillant poste
> Que j'occupe en ce moment.....

furent composés pour une princesse d'Allemagne et ne figurent pas dans les œuvres du chevalier ; il y a là deux erreurs. Ces couplets furent écrits pour l'abbesse de Remiremont et je les ai lus dans toutes les éditions de Boufflers que le hasard a mises entre mes mains. — Quoique les œuvres de Boufflers aient été bien négligées depuis une cinquantaine d'années, leur auteur a conservé un renom de galanterie suffisant pour qu'on ne songe pas à mettre ce volume sous tous les yeux.

Th. P.

Marie et Pierre Cureau de la Chambre (1596-1693). *Étude sur leur vie et leurs écrits*, par René Kerviler, ancien élève de l'École polytechnique, membre correspondant de l'Institut des provinces. Le Mans, Pellechat, 1877, in-8 de 137 p. avec portrait gravé par R. Nanteuil.

Abel Servien, *négociateur des traités de Westphalie, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française. Études sur sa vie politique et littéraire*, par René Kerviler, lauréat de l'Académie française. Le Mans, Pellechat, 1878, in-8 de 216 p. avec portrait gravé par Paul Pousins, d'après la peinture de Anselmus van Hulle.

« Le savant médecin manceau (*doctor cœnomanus*) qui, pendant plus de trente ans, prodigua ses soins à deux rois de France et à leur chancelier, qui réussit à détrôner la langue latine de son monopole dans le domaine scientifique, et qui mérita de contribuer à la double fondation de l'Académie française et de l'Académie de sciences, Marin Cureau, sieur de la Chambre, physicien, philosophe, épistolier, orateur, physiologiste, a été, depuis quelque temps, l'objet d'études et de recherches nombreuses. » M. René Kerviler se propose de poursuivre ces études, de les compléter et de les rectifier au besoin. Il le fait plusieurs fois d'une manière fort utile, à l'aide surtout des notes inédites que lui a fournies notre ami, M. l'abbé Gustave Esnault. Sorti d'une famille honorable de la paroisse de Saint-Jean d'Assée, Marin Cureau parvint, par un travail obstiné, une conduite constamment digne et des talents vraiment supérieurs, à une position éminente. M. Kerviler le suit au Mans d'abord et bientôt à Paris, où il est de bonne heure admis dans la maison du chancelier Pierre Séguier, chez Mme de Sablé ; près du cardinal de Richelieu et dans les fonctions de médecin ordinaire du roi. Par les témoignages des contemporains, par les nombreuses citations de ses lettres, l'auteur nous fait voir ce que la vie du sieur de la Chambre avait de grave, de laborieux, de vraiment chrétien. Les analyses de ses ouvrages, surtout de littérature et de philosophie, font encore mieux ressortir ce caractère. Il ne manque pas de faire remarquer ce que certaines vues de Cureau avaient d'étrange (p. 93) ; l'erreur singulière du cardinal Richelieu qui lui fit composer un livre gallican (p. 25-27); certaines données qui peuvent corriger des préjugés répandus par Molière contre les médecins de son temps (p. 50).

Pierre Cureau de la Chambre, fils de marin, et curé de Saint-Barthélemy, ne succéda pas à son père à l'Académie française, mais à Racan, qui mourut peu après. Ami de Mme de Sablé, il avait pleinement adopté le goût et le ton qui régnaient dans le salon de la célèbre marquise. Toutefois il ne publia pas les maximes qu'il avait composées, et il n'est passé à la postérité que comme auteur de panégyriques et d'oraisons funèbres. Son caractère lui avait assuré l'estime de tous ceux qui le connurent.

Abel Servien, lui, joua un rôle très-important dans les affaires de son temps, et son historien nous introduit dans les négociations les plus graves auxquelles il prit part de 1629 à 1659. Durant cette longue période, il n'y eut guère, dans la politique, dans l'administration du royaume, dans les finances, dans l'organisation de l'armée, mais surtout dans les relations extérieures, il n'y eut guère, disons-nous, d'entreprises importantes dans lesquelles il n'ait mis la main, avec une vigueur et une puissance qui n'ont pas toujours été comprises. M. Kerviler, touché de l'injustice qu'il y a à tout attribuer aux deux hommes qui présidèrent alors aux destinées de notre pays, réclame une partie de l'attention de la postérité pour le ministre intelligent, dévoué et intègre dont il nous trace le portrait. Il est vrai que des esprits de la trempe de Richelieu et de Mazarin sont bien faits pour concentrer sur eux seuls toute l'attention des historiens; il y a là néanmoins une injustice; c'est ce que fait très-clairement ressortir l'historien d'Abel Servien.

Sorti d'une famille noble, mais de médiocre importance, du Dauphiné, Abel Servien devient promptement procureur général au parlement de Grenoble, conseiller d'État, maître des requêtes de l'hôtel, intendant de justice en Guyenne et président du parlement de Bordeaux, puis secrétaire d'État de la guerre; mais il entra vraiment dans la carrière qui lui appartenait lorsqu'il fut nommé ambassadeur en Italie avec le maréchal de Toiras. Là il trouva, dans le duc de Savoie, un adversaire des plus redoutables, un négociateur dont la malice était infernale, au jugement de Richelieu (p. 26), et il y a plaisir à suivre, dans les récits de M. Kerviler, les joûtes diplomatiques de ces esprits dignes de se mesurer ensemble. Après avoir conclu le traité de Cherasio (1631), qui lui fit beaucoup d'honneur, Servien tomba en disgrâce. Quelle fut la cause vraie de cet événement? M. Kerviler ne peut le dire d'une manière positive ; du moins il fait connaître toutes les causes qui ont été alléguées par les mémoires contemporains. A son avénement au pouvoir, Mazarin s'empressa de rappeler Servien au maniement des affaires (p. 69), et Servien se montra dévoué au cardinal durant les troubles de la Fronde, c'est-à-dire qu'il servit les intérêts du pays.

Déjà Mazarin l'avait envoyé comme plénipotentiaire au congrès de Munster, où il déploya des talents de premier ordre, et où il eut de longs démêlés avec son collègue le comte d'Arvaux; il parvint à faire rappeler celui-ci et signa seul les traités (24 octobre 1648). Ces traités, il faut le dire, étaient peu favorables au catholicisme ; le Saint-Siège eut raison de protester à plusieurs reprises contre la reconnaissance par l'Europe de principes qui ont produit l'ère des révolutions au milieu desquelles nous vivons. Plus tard Servien fut appelé avec Fou-

quet à la surintendance des finances. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions (17 février 1659), à l'âge de soixante-six ans. Quoique les accusations qui furent élevées par des adversaires contre la probité de Servien aient trouvé peu d'écho dans la postérité, M. Kerviler le venge encore et d'une manière définitive de ces calomnies. C'est à l'aide de pièces inédites surtout que l'historien de Servien prouve la probité irréprochable de son héros. Il produit d'autres documents également inédits (p. 80, 90, 99, 132) qui montrent qu'il a épuisé toutes les sources d'information. Aussi, quand il dit qu'il a vainement recherché les vers que Servien composait, au dire des contemporains, on doit croire que ces vers sont perdus ou doivent être désormais regardés comme introuvables.

Ce goût pour les compositions poétiques n'a rien qui surprenne dans un ministre d'État contemporain et ami de Richelieu. Ce ne fut pas toutefois comme poète, mais plutôt comme orateur et épistolier qu'il entra à l'Académie ; disons mieux encore, ce fut comme grand seigneur, ami de tous les ornements de l'esprit ; car tel nous le montrent ses relations avec Balzac et avec la société polie de son temps.

Toutefois Servien a composé un écrit dont le manuscrit existe à la bibliothèque de la rue de Richelieu et qui porte pour titre : *Mémoires de M. le comte de Servient depuis le commencement de la guerre d'Allemagne jusques au traité*, etc. M. Kerviler promet de le publier. Tous ceux qui auront lu son étude sur Servien formeront des vœux pour que la réalisation de cette promesse ne se fasse pas trop attendre.

DOM PAUL PIOLIN.

Les Ennemis de Racine au dix-septième siècle, par F. DELTOUR, inspecteur général de l'instruction publique. Troisième édition revue et corrigée. Paris, Hachette, 1879, gr. in-18 de xx-294 p. — Prix : 3 fr. 50.

Certains ouvrages ont dix éditions dans une seule année : puis on n'en parle plus : ce sont de brillants météores qui disparaissent pour toujours après avoir jeté un éclat éphémère. D'autres, au contraire, d'une valeur plus solide, ne cherchent pas à accaparer d'une façon trop vive la faveur du public, mais il finissent par la conquérir sûrement en marchant avec calme et mesure. Leurs éditions se succèdent tous les dix ans, s'améliorent chaque fois, profitent de tous les travaux que ces diverses périodes ont produits sur le même sujet, et ne s'arrêteront que lorsqu'on aura cessé de s'intéresser aux choses de l'esprit. Tel est le cas du livre de M. Deltour sur les ennemis de Racine au dix-septième siècle, ouvrage couronné par l'Académie française, et dont les deux premières éditions datent de 1859 et de 1865.

La critique a peu de prise sur un ouvrage qui arrive au succès dans de telles conditions et qui se perfectionne en s'enrichissant des remarques et des conseils qui lui ont été d'abord adressés. C'est ainsi que, dans la seconde édition, M. Deltour changea, d'après M. Sainte-Beuve, le récit de l'affaire des deux *Phèdres* en atténuant les torts de Mme de Bouillon, rectifia quelques erreurs des Mémoires de Louis Racine, et compléta, sur le conseil de Saint-Marc Girardin, l'examen de la tragédie de *Bajazet* par l'étude d'une nouvelle de Segrais dont le sujet est presque identique. Aujourd'hui, la mort de Racine est exposée d'après l'intéressante discussion de M. Gaillardin prouvant que le prétendu mémoire de Racine sur les misères du peuple n'était qu'une réclamation personnelle, et que la fameuse disgrâce du poète n'a eu ni importance ni durée : la légende du *Mort d'adulation* est détruite : puis nous trouvons de nouveaux renseignements, d'après M. Mesnard, sur les représentations d'*Andromaque ;* d'après Ch. Lavallée, sur celles d'*Athalie.* Enfin, la curieuse gazette rimée de Robinet, qui fait suite à celle de Loret, a fourni à M. Deltour une foule d'indications précieuses qui complètent ses études si remarquablement fouillées.

Quelles furent les causes des inimitiés qui s'acharnèrent contre Racine pendant toute sa carrière ? quels intérêts et quelles passions les ont fait naître ? Quel fut le caractère de ces attaques ? Quelle a été la valeur de ces critiques ? Quelle influence ont-elles exercée sur la marche et sur les progrès du génie de Racine ? autant de questions délicates dont on trouvera ici la solution avec un innombrable cortège de détails peu connus et fort piquants, qui jettent une vive lumière sur une région très-étendue de l'histoire littéraire du dix-septième siècle. Les cabales suscitées par la famille de Corneille et par l'hôtel de Bouillon, le tableau de la situation de l'Académie française, au moment des succès de Racine, y forment des épisodes traités de main de maître, et nous ne pouvons reprocher qu'une seule chose à l'auteur, à savoir un peu trop de tendresse pour Port-Royal. Nous eussions aussi désiré l'entendre réfuter l'étrange accusation proférée récemment contre Racine à propos de la Champmeslé, par un écrivain androgyne qui respecte peu ses lecteurs : mais c'eût été peut-être attacher trop d'importance à un pamphlet qui mérite la mort par le silence. Il est certain que M. de M. est un ennemi acharné de Racine.

M. Deltour n'a pas caché les défauts du grand poète : il a montré comment l'humeur caustique de sa jeunesse et l'irascibilité de son caractère lui attirèrent, dès l'abord, de profondes inimitiés. Nous avons nous-même insisté, dans une étude sur Chapelain, sur son ingratitude à l'égard du père de la *Pucelle.* Cependant, la part faite à ces écarts de jeunesse, le livre de M. Deltour nous fait aimer davantage l'auteur d'*Andromaque* et d'*Athalie.* Puisqu'aux fruits on doit

juger l'arbre, nous n'ajouterons rien de plus pour saluer cette nouvelle édition.

RENÉ KERVILER.

Parini, sa vie, ses œuvres, son temps, par RAYMOND DUMAS, ancien élève de l'École normale, docteur ès lettres. Paris, Pedone-Lauriel, 1878, in-8 de 295 p. — Prix : 4 fr. 50.

Nous n'avions encore en France aucun travail spécial sur Jos. Parini, « l'un des grands noms de la littérature italienne. » A peine quelques pages lui ont-elles été consacrées, dans la *Biographie Universelle*, par M. Bocous, qui le proclame « un des meilleurs poètes lyriques de l'Italie, » dans la *Nouvelle Biographie générale*, par M. Léo Joubert, qui le range parmi « les écrivains italiens les plus distingués de son temps, » et dans les deux ouvrages sur la littérature italienne de M. L. Etienne (Hachette) et de M. Perrens (Delagrave), où le peu qui est dit de lui n'est pas parfaitement exact, comme le démontre M. R. Dumas (p. 136, note 2; p. 169, note I). Si Parini a été fort délaissé en France, comme, du reste, en Allemagne et en Angleterre, il a été, au contraire, dans sa patrie, l'objet de nombreuses et sympathiques études, notamment de la part de Fr. Reina (Milan, 1801), de Pozzeti (Plaisance, 1801), de Ces. Cantù (Milan, 1854), de G. Giusti (Florence, 1860, 5e édition), de G. Guerzoni (Palerme, 1874, et Padoue, 1876), etc. M. Dumas, s'inspirant de toutes ces monographies et aussi de diverses appréciations faites çà et là de Parini par les critiques italiens, particulièrement par M. de Sanctis, qui s'est occupé, à la fois dans sa belle *Storia della letteratura italiana* et dans ses *Nuovi Saggi critici* de celui qu'il appelle *primo uomo della nova Italia*, nous a donné un livre très-agréable, très-judicieux et très-instructif sur l'homme et sur le poète. Soit comme biographie, soit comme étude littéraire, le travail de M. Dumas, divisé en quatre périodes (1729-1760, 1760-1770, 1770-1796, 1796-1799) et précédé d'une rapide introduction, est complet, et ce premier mot dit par la critique française sur Parini épuise entièrement le sujet. L'auteur aime beaucoup l'Italie et admire beaucoup Parini; mais, homme de bon sens et de bon goût, il ne se laisse entraîner dans aucune de ces exagérations qui sont si fréquentes, dit-on, de l'autre côté des Alpes. On remarquera surtout dans son livre (p. 80-172) l'élégante et fine analyse (avec citations et traductions) de l'œuvre capitale de Parini, de cette peinture satirique de la noblesse milanaise au dix-huitième siècle qui, sous le titre d'*Il Giorno* (le jour), eut tant de retentissement. M. Dumas n'a pas seulement réussi à nous faire bien connaître Parini, mais encore tous les célèbres contemporains du poète, et son chapitre sur l'état politique, moral et intellectuel de l'Italie vers le milieu du

dix-huitième siècle (p. 13-33), ne sera pas lu sans profit, même par ceux qui ont présentes à la mémoire les pages écrites par un éminent devancier du jeune critique, M. Villemain. T. DE L.

L'Institut et les académies de province, par FRANCISQUE BOUILLIER, membre de l'Institut et de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon. Paris, Hachette, 1879, gr. in-8 de x-386 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici un livre évidemment de « bonne foy, » comme aurait dit Montaigne : mais qui sera très-discuté, et qui fera du bruit dans le monde aujourd'hui fort nombreux des académies et associations savantes provinciales. Malgré son unité réelle, il se compose de deux parties fort distinctes, et contient, encadrée entre plusieurs chapitres d'histoire à tous points de vue remarquables, une vive polémique qui touche à un sujet à la fois très-actuel et très-important pour l'avenir. il s'agit, en effet, d'une sorte de fédération de toutes les académies de France et du développement des ressources scientifiques et littéraires de notre pays.

Au cadre historique, nous donnons sans réserve tous nos éloges : il y a là des pages fort intéressantes sur des points peu connus de l'histoire académique, sur la fondation des anciennes académies de province, sur leur affiliation avec patronage à l'Académie française et à l'Académie des sciences, sur leur rôle pendant le dix-huitième siècle et sur l'académie de Lyon en particulier, dont l'auteur est un des membres les plus éminents. Tout cela est vivant, bien pensé, bien écrit, et nous remercions M. Bouillier de nous avoir fait connaître sur l'Académie française des détails qui ont échappé aux recherches que nous poursuivons depuis près de quinze ans sur son histoire. Tout ce que nous pouvons lui reprocher, c'est d'avoir laissé passer quelques inexactitudes sur les noms de personnes. Il parle, par exemple, de la Société littéraire de Bourg qui eut l'insigne honneur de fournir trois de ses membres, Vaugelas, Faret et de *Meyseriat*, à l'Académie française à l'époque de sa fondation. A moins que M. Bouillier n'ait fait de récentes découvertes sur le nom de Claude-Gaspard Bachet de *Méziriac*, c'est sans doute de celui-ci qu'il veut parler. Ailleurs, il cite comme dernière marque de la liaison particulière qui exista entre l'Académie française et l'Académie de Marseille, le grand nombre des membres de la première qui firent partie de la seconde : les deux Villars, le cardinal de Bernis, *Boisselin*, Gaillard, *de Castrie*, *Maloüet*, etc. Boisselin est ici pour le cardinal de Boisgelin, mais nous ne sachions pas que de Castrie, ni Maloüet aient jamais fait partie de l'Académie française. Ce sont là de légères erreurs, qu'il sera facile

de rectifier dans une autre édition. Mais nous arrivons au point capital du livre, à l'état actuel comparé à l'état ancien.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les préoccupations de M. Bouillier au sujet des académies et des sociétés savantes de province. En 1846, il avait exposé dans son discours de réception à l'Académie de Lyon, un plan d'association des académies; et plus tard, en 1857, président de la même académie et correspondant de l'Institut, il traita le même sujet en séance publique, dans un discours qui a été imprimé sous le titre de son livre actuel : *l'Institut et les académies de province.* On ne peut donc accuser l'auteur de n'avoir pas mûri son sujet : le discours et la brochure ne sont devenus livre qu'après trente ans d'étude; peu d'ouvrages peuvent se vanter d'une si longue gestation, et, si telle était la loi commune, nous ne serions pas inondés de tant de fatras insignifiants. C'est pour cela que la théorie de M. Bouillier demande la plus sérieuse attention. Pour lui les deux essais de fédération actuelle des académies et sociétés savantes de province ont fait leur temps et sont devenus caducs; ni l'Institut des provinces fondé par M. de Caumont, ni le Comité du ministère de l'Instruction publique, avec les concours annuels des sociétés savantes à la Sorbonne, n'ont pu et ne pouvaient rendre les services que s'imaginaient leurs fondateurs. L'Institut des provinces ne vivait que par l'activité personnelle de M. de Caumont, et le comité du ministère, inventé sous l'Empire pour opposer une sorte d'Institut ministériel à l'Institut de France trop indépendant, n'a plus aujourd'hui de raison d'être. C'est l'Institut seul qui doit grouper les académies provinciales, juger leurs travaux, et leur décerner des récompenses pour exciter leur émulation.

Nous ne sommes peut-être pas un juge très-impartial en cette question. M. Bouillier est membre de l'Institut de France, et nous sommes à la fois membre de l'Institut des provinces et correspondant du ministère de l'Instruction publique. Nous devons reconnaître cependant qu'une grande partie des abus et des inconvénients signalés par M. Bouillier dans ces deux dernières institutions ne peut être niée ; mais où peut-on trouver la perfection dans les établissements humains ? Et si l'auteur fait ressortir avec un luxe peut-être exagéré d'arguments, les défauts dont nous parlons, n'aurait-il pas dû mettre en regard avec plus d'insistance le bien qui a été produit. Une simple page d'éloges n'équilibre pas suffisamment tout un chapitre de critique ; et M. Bouillier, membre d'une grande Académie, comme celle de Lyon, n'a peut-être pas assez pratiqué les petites académies provinciales. Nous avons l'honneur d'être membre actif d'une dizaine d'entre elles, et nous avons souvent constaté les heureux effets produits par l'émulation que faisaient naître les congrès scientifiques de

l'Institut des provinces ou les réunions de la Sorbonne, malgré leur imperfections. Quoi qu'on en dise, la décentralisation littéraire est une bonne chose, et tous les travailleurs de mérite ne peuvent pas aller, même un jour venant, s'installer à Paris. Les congrès sont pour eux des instruments de travail et de discussion précieux. Et nous devons constater, à ce propos, que l'Institut de France est un corps essentiellement conservateur, devant qui la discussion est difficile. Nous pourrions citer telle question que l'Académie des sciences a enterrée, tandis qu'elle a pu se discuter au grand jour dans les congrès de l'Association pour l'avancement des sciences : c'est lorsque les questions sont mûres que l'Institut leur donne la véritable consécration; mais la période de maturité est souvent très-longue, et c'est pour ces périodes que les associations non officielles rendent d'immenses services. On ne fait pas de polémique devant l'Institut, et de la polémique jaillit souvent la lumière. Nous croyons donc les associations de congrès et de fédérations savantes établies sur le modèle de l'Institut de M. de Caumont, les véritables liens des académies et sociétés savantes de province. Quant à la division de celles-ci en groupes inférieurs sous la primauté d'académies des grandes villes, seules directement affiliées aux sections de l'Institut, nous croyons que ce classement de divers degrés aurait fort peu de chance de succès près des corps savants départementaux.

Qu'on abandonne à l'Institut le soin de décerner les prix qui se distribuent actuellement en Sorbonne, nous n'y contredisons point. L'Institut est, en effet, le couronnement de nos établissements scientifiques et littéraires. A lui les régions sereines et la distribution exclusive des palmes. Sur ce point, nous sommes d'accord avec M. Bouillier; mais la fédération des académies de province doit être une œuvre spéciale, et nous ne voyons que des avantages au maintien et au perfectionnement de l'œuvre ministérielle et de l'œuvre des congrès qui se complètent l'une par l'autre.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Bouillier dérive d'une idée généreuse : il sera lu avec intérêt par tous ceux qui ont à cœur de favoriser le travail en province.

RENÉ KERVILER.

Œuvres de La Bruyère. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fac-simile, etc., par M. G. SERVOIS. Tome troisième. Paris, Hachette, 1878, in-8 en deux parties de II-243 et LXXI-381 p. — Prix : 7 fr. 50.

Œuvres de Molière. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes

impressions, etc., par MM. Eugène Despois et Paul Mesnard. Tome quatrième. Paris, Hachette, 1878, in-8 de IV-580 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici enfin le tome III de la belle édition de La Bruyère préparée par les soins de M. G. Servois (voir t. II, p. 203, et t. IV, p. 145), et que les occupations très-absorbantes de l'auteur, entré en 1871 dans l'administration, d'abord comme sous-préfet, puis comme préfet, l'avaient empêché de mener à son terme. Grâce au concours de M. Régnier fils, qu'une mort prématurée a arrêté dans son travail, complété par M. Ad. Régnier, l'éminent directeur de la collection des *Grands écrivains de la France;* de M. René Dubois, aidé lui-même par M. d'Arbois de Jubainville; de MM. Ch. Barry, Léopold Gravier et Michel Desprez, et enfin de MM. Pauly, Henri Régnier et Georges Lequesne, les divers compléments que comprend le tome III ont pu être livrés au public.

Le volume se compose de deux parties. Dans la première, nous trouvons : 1° une *Table alphabétique* et analytique des *Œuvres de La Bruyère*, dressée et revue par MM. Barry, Gravier et Desprez, et qui ne comprend pas moins de soixante-cinq pages (p. 3-69); 2° un *Tableau de concordance* des neuf premières éditions, préparé par M. René Dubois, avec le concours de M. d'Arbois de Jubainville et de l'éditeur (p. 73-126); 3° une *Notice bibliographique* des œuvres de La Bruyère et des ouvrages consacrés au grand moraliste, pour laquelle M. Servois a été secondé par M. Pauly, de la Bibliothèque nationale (p. 129-502); 4° d'amples *additions et corrections* (p. 206-233); 5° d'une nouvelle *lettre* (sous le n° XXIV), écrite par La Bruyère à Pontchartrain, et retrouvée, dans le manuscrit 873 de la collection Clairambault, par M. Ulysse Robert, de la Bibliothèque nationale, qui l'a publié en 1874 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, et qui est très-soigneusement annotée par M. Servois (p. 237-242).

La seconde partie, qui a une pagination séparée, et forme à elle seule un volume de 450 pages, est consacrée au *Lexique de la langue de La Bruyère*, dû à M. Ad. Régnier fils, et s'ouvre par une préface signée de M. Ad. Régnier, où, dans les dernières lignes, il est fait allusion en termes touchants à la perte de ce fils qui, dit l'éminent académicien, « m'attend ou bientôt je le suivrai, mais où j'aurais dû le précéder.» Il faudrait une compétence qui nous manque pour suivre les deux habiles écrivains dans l'étude de la langue de La Bruyère, dans ce minutieux travail où sont relevés d'abord les termes tombés en désuétude, ou dont l'usage est rare, ou qui ont été détournés de leur sens primitif, ou qui sont personnels à l'auteur, ou présentent des alliances de mots originales, etc. (p. I-XXIX). Une *Introduction grammaticale* nous offre tout ce qui est relatif à l'emploi de l'article, du substantif, de l'adjectif, du pronom, du verbe, etc., et à l'orthographe de La

Bruyère (p. XXXI-LXXI). Viennent ensuite les 380 pages du *Lexique*, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance et l'excellente exécution.

— Les *Œuvres de Molière*, faisant partie de la même collection, que nous avions également signalées à nos lecteurs (t. XI, p. 282; t. XIII, p. 325; t. XVI, p. 333), ont subi également des vicissitudes au cours de leur publication. M. Adolphe Régnier fils, auquel on devait la constitution du texte, succombait prématurément le 31 mai 1875; M. Eugène Despois, qui avait accepté la tâche de préparer l'édition et d'y ajouter les notices et commentaires, mourait à son tour, le 23 septembre 1876, laissant sous presse une partie du tome IV. C'est l'éditeur de Racine, M. Paul Mesnard, qui a été chargé, avec le concours de M. Desfeuilles, pour les notices, et de M. Henri Régnier, pour le texte et les variantes, de reprendre l'œuvre interrompue. Le tome IV, que nous avons sous les yeux, comprend : 1° *le Mariage forcé*; 2° *les Plaisirs de l'île enchantée*; 3° *le Tartuffe*. Le texte des deux premières pièces avait été préparé par M. Ad. Régnier fils et les notices sont de M. Despois. Le commentaire du *Tartuffe* est l'œuvre de M. Desfeuilles, qui a pu utiliser, pour le premier acte, un travail presque complet de son devancier et des notes préparées pour le reste. Nous signalons tout particulièrement cet important et fort remarquable travail, qui s'étend des pages 271 à 367, où nous avons été surpris de voir l'auteur, en général si soigneux de profiter de tout ce qui a été écrit sur la matière, négliger les intéressantes études de M. l'abbé Davin. — Espérons que l'édition des *Œuvres de Molière* va maintenant être activement poursuivie, et sera prochainement conduite à son terme.

G. DE B.

HISTOIRE

Le Japon pittoresque, par MAURICE DUBARD, sous-commissaire de la marine, ouvrage orné de gravures. Paris, Plon, 1879, gr. in-18 de LV-386 p. — Prix : 4 fr.

Excursions autour du monde. — *Les Indes, la Birmanie, la Malaisie, le Japon et les États-Unis*, par le comte JULIEN DE ROCHECHOUART, ministre plénipotentiaire; ouvrage orné de gravures. Paris, Plon, 1879, gr. in-18 de LV-284 p. — Prix : 4 fr.

Plus que jamais le Japon est à la mode. C'est à qui le visitera aujourd'hui, et, après l'avoir visité, c'est à qui racontera au public ses impressions de voyage. La beauté du pays, la douceur du climat, le caractère des habitants, qui sympathise avec le nôtre, au point qu'on a appelé les Japonais les Français de l'Orient, la perfection de ses laques et de ses porcelaines, qui ont été un des grands succès de l'Exposition de 1878, tout contribue à porter de son côté les pas des touristes, en

même temps que la rapidité de sa transformation politique fixe l'attention des hommes d'État. Que faut-il penser de ce peuple si séduisant au premier abord? Que faut-il augurer de l'avenir de ce pays? Double question que se posent aujourd'hui encore deux nouveaux voyageurs, M. Maurice Dubard et M. le comte de Rochechouart. Le premier paraît très-enthousiaste de la civilisation japonaise; la grâce et la naïveté des jeunes filles, l'hospitalité des parents, la bonne foi des marchands, tout lui a plu; il a tout vu à travers le prisme embellissant de la jeunesse, et il a donné à son récit une tournure fantaisiste, il a mêlé à ses descriptions des aventures étranges qui lui ôtent quelque peu de gravité et d'autorité. Son Japon pittoresque devient, en certains endroit, un Japon romanesque, ne fût-ce que dans l'épisode qui forme la trame principale du livre, la passion de la belle O Tana pour l'enseigne Marcel. Signalons aussi quelques théories risquées, regrettables dans une œuvre qui ne manque pas d'ailleurs d'humour et d'entrain.

— M. de Rochechouart a plus vu en homme mûr et en diplomate; il décrit moins qu'il ne juge, et il paraît assez sceptique à l'endroit des destinées futures de l'empire du mikado. Des progrès sérieux ont été réalisés, sans doute; mais à quel prix? L'œuvre a été rapide, mais quelle sera sa durée? Il est facile de détruire; mais qu'il est malaisé de réédifier! Les Japonais sauront-ils s'assimiler complétement la civilisation occidentale qui a brusquement remplacé leur vieille civilisation nationale? M. de Rochechouart émet des doutes à cet égard, et il faut bien dire qu'il est ici absolument d'accord avec un autre diplomate distingué, le baron de Hübner. Pour pouvoir affirmer que l'œuvre hardie des réformateurs japonais a réussi, il faut attendre la consécration du temps, et il n'y a guère que quatre ans que l'œuvre est commencée.

La démocratie américaine est plus vieille que la démocratie japonaise. Mais, malgré les circonstances exceptionnelles qui ont favorisé son développement, comme elle souffre déjà des défauts qui sont inhérents à son essence! Quelle grossièreté dans les manières, quelle corruption dans les mœurs politiques, quelle violence dans les luttes électorales, au point que les honnêtes gens refusent de s'y mêler et se tiennent systématiquement à l'écart du gouvernement de leur pays, livré à des *politiciens* sans scrupule. On l'a déjà dit bien des fois; mais on ne saurait trop le redire, dans un moment où tout semble nous pousser à notre tour et comme irrésistiblement dans cette voie déplorable, et M. le comte de Rochechouart l'établit avec l'autorité d'un homme qui a vu beaucoup de pays et de choses, et a tout observé avec une rare sagacité.

Nous ne pouvons le suivre à travers les Indes, la Birmanie et la

Malaisie, qui lui inspirent des réflexions souvent très-neuves et des jugements la plupart du temps très-impartiaux et très-justes; l'espace nous manquerait. Qu'il nous suffise de dire que ce livre n'a pas moins de mérite que celui que l'auteur consacrait, il y a quelques mois, à l'Empire du Milieu, et qu'il sera bientôt, comme son aîné, sur toutes les tables, à côté de ceux de MM. de Hübner et de Beauvoir.

M. DE LA ROCHETERIE.

Le Pontificat de Pie VI et l'athéisme révolutionnaire, par l'abbé I. BERTRAND. Bar-le-Duc et Paris, Bloud et Barral, 1879, 2 vol. in-8, de XXI-468 et 520 p. — Prix : 10 fr.

Le sujet de cet ouvrage a été choisi avec intention. Les révolutionnaires n'adressent-ils pas chaque jour aux catholiques le reproche d'être intolérants et ennemis du progrès, en se réservant pour eux l'éloge d'être des gens civilisés et d'une mesure parfaite? Pour réfuter cette double assertion, M. l'abbé Bertrand a voulu raconter la vie de Pie VI, protecteur éclairé des lettres, des sciences et des arts; il a voulu mettre en relief sa bonté paternelle, sa résignation et cette héroïque mansuétude qui, à la dernière heure, prisonnier des révolutionnaires, lui faisait dire : *Domine ignosce illis,* en ajoutant devant ceux qui l'entouraient : « Recommandez à mon successeur de pardonner aux Français de la même manière que je leur pardonne du plus profond de mon cœur. » En regard de cette figure du souverain-pontife, l'auteur a voulu montrer les désordres intellectuels, le despotisme sanguinaire, la barbarie où furent entraînés logiquement les révolutionnaires athées.

Ce livre a donc deux sujets, et il manque ainsi d'unité. Est-ce l'histoire de Pie VI? On le dirait, en lisant le récit des actes du souverain-pontife, ses voyages en Autriche et dans les marais Pontins, ses luttes pour la liberté de l'Église contre le jansénisme oppresseur des consciences. Est-ce l'histoire de la Révolution en France? On pourrait le supposer, en lisant les scènes de la Constituante, le récit de la mort de Louis XVI, de la fête de la déesse Raison ou des souffrances des prêtres déportés à Sinnamary. Ces deux histoires se succèdent l'une à l'autre pendant les deux volumes. Le lecteur passe de la France à Rome, de Rome à la France; il eût été plus heureux, croyons-nous, de disjoindre ces récits, et de montrer la figure de Pie VI dominant le sujet, comme son nom domine au titre de l'ouvrage. Les digressions sont fréquentes; les choses sont reprises d'un peu haut; je ne dis pas qu'elles ne soient pas intéressantes, mais est-il nécessaire de raconter à propos de Pie VI les convulsions de saint Médard, et, après un long préambule sur le jansénisme, le voltairianisme, la franc-maçonnerie, de n'arriver à la naissance de celui qui fut Pie VI qu'à la 128e page du

volume? Cela nuit, ce me semble, à la marche de l'ouvrage et à l'effet voulu. Quoi qu'il en soit, il y a là nombre de faits intéressants, car l'auteur sait beaucoup et a beaucoup étudié ; mais pourquoi produire ces faits sans indiquer à quelle source ils sont puisés, afin que le lecteur méfiant ou curieux puisse aller les contrôler? C'est à peine si, çà et là, il y a de très-rares indications, et alors mettre : *Voltaire, Correspondance*, ou *Sismondi, Histoire des Français*, sans préciser davantage le volume et la page, ce n'est pas assez. Le bullaire si riche de Pie VI eût donné lieu à des indications nombreuses, où la reproduction des passages principaux d'un texte n'eût pas été déplacée. Les volumes sont bien imprimés, sur papier vergé. Les sentiments catholiques de l'auteur, son amour pour l'Église, son invincible foi dans les destinées immortelles, que ne peuvent entraver les persécutions les plus savantes, respirent d'ailleurs, dans toutes ces pages, écrites avec âme et élégance.

H. DE L'É.

Pie VI dans les prisons du Dauphiné, par A. M. DE FRANCLIEU. Grenoble, Cote; Paris, Jules Vic, 1878, in-12 de 371 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mlle de Franclieu a recueilli partout les documents les plus autorisés concernant le séjour de Pie VI en France, lorsque le souverain-pontife, enlevé de Rome, y fut traîné par les républicains français. Elle a voulu se rendre compte par elle-même de ce qui est resté de souvenirs authentiques de ce drame douloureux ; elle a parcouru la route suivie par le saint vieillard, et elle nous la fait suivre avec elle jour par jour, nous initiant aux moindres incidents du voyage, nous nommant les personnes qui purent voir le souverain-pontife, nous répétant les conversations qui furent tenues ; conversations réelles, car elles ont été recueillies dans les papiers contemporains, où elles ont été transmises par un souvenir fidèle, de génération en génération. Mlle de Franclieu a tout raconté. Les détails abondent; ils sont touchants; ils excitent à la piété ou soulèvent l'indignation : d'une part, ce sont les appellations grossières employées par les agents républicains pour parler du « citoyen Pape, » les brutalités qu'ils commettent, les vexations qu'ils autorisent; d'autre part, ce sont les élans des populations de la Mure, de Vizille, de Romans, etc., pleines de foi alors, et s'inclinant devant le pontife, aux cris de : « Vive le Saint-Père ! » Quels pieux stratagèmes pour arriver près du Pape ! quel bonheur de le voir, et quelle joie de recevoir sa bénédiction ! On vit tout à fait avec les personnes que le récit fait nommer; on sait leur histoire, et comme souvent elle est touchante ! Voici M. Céaly, âgé de quatre-vingt-quatre ans, venant, avec son fils et sa petite-fille, se prosterner devant Pie VI, afin de mourir heureux. Quoi de plus dramatique que l'entrevue de la marquise de Savines avec son

fils, l'évêque constitutionnel, frappant en vain à la porte du château de ses pères, et contraint par sa mère, avant d'y entrer, de se déclarer coupable et pénitent? etc... Je l'ai dit, ce livre est bon à lire : il fait détester l'injustice, il fait aimer la vertu, présentée à nos yeux sous les traits de Pie VI.—Pie IX, auquel le manuscrit de l'ouvrage fut offert en 1876, a pu féliciter Mlle de Franclieu d'avoir si bien raconté, jour par jour, l'histoire de la captivité de son vénérable prédécesseur. Rien, comme l'écrivait le souverain-pontife, ne pouvait lui être en ce moment plus propre à relever son âme affligée par tous les maux que souffrait l'Église. Les lecteurs en éprouveront le même effet.

H. DE L'É.

Histoire de sainte Angèle Mérici et de tout l'ordre des Ursulines, *depuis sa fondation jusqu'au pontificat de S. S. Léon XIII*, par M. l'abbé V. POSTEL. Paris, Poussielgue, 1878, 2 vol. in-8 de XXXIX-538 et 588 p., avec un portrait. — Prix : 15 fr.

L'ordre des Ursulines, fondé en 1535, presqu'en même temps que la Compagnie de Jésus, à l'époque où la Réforme commençait à exercer ses ravages dans les esprits, est un de ceux qui ont le plus fait, avant la Révolution, pour l'instruction des jeunes filles de toutes les conditions. Ce qui suffit pour l'attester, c'est qu'à l'époque de sa suppression, en 1792, il comptait près de 9,000 religieuses et 350 maisons. Son histoire a donc un intérêt tout particulier à une époque où l'on voudrait faire croire qu'on a inventé la science et qu'on vient de découvrir l'instruction des femmes. M. l'abbé Postel, à l'aide de tous les documents imprimés qu'il a pu consulter, des nombreux renseignements fournis par les diverses maisons, avec les connaissances particulières qu'il a puisées dans ses fonctions d'aumônier du monastère de Nice, a écrit cette histoire en lui donnant toutes les qualités d'intérêt, d'édification, d'instruction et d'agrément. Il débute par une introduction sur le rôle des saints dans l'humanité, où il se sert fréquemment des aveux échappés aux ennemis du christianisme. Il fait ensuite la biographie de la fondatrice. Angèle Mérici (1474-1540), pieuse et pauvre fille, sans fortune ni instruction, mais fidèle à la voix de Dieu, se prépara ou plutôt fut préparée par une vie de dévouement, de piété, de pèlerinages, à la grande œuvre à laquelle la Providence la destinait. Elle commença par réunir des jeunes filles mues comme elle du désir de préserver les enfants des pièges de l'ignorance et de l'erreur. Sa vertu, qui lui a valu l'insigne honneur d'être placée sur les autels par une bulle de canonisation de Pie VII (1807), lui donna, sur toutes ses compagnes, un ascendant que subirent même les grands de la terre, comme le duc de Milan. Le bien qu'elle faisait la fit rechercher dans les villes voisines de Brescia, où

ses religieuses exerçèrent leur zèle. Ce qui domine dans cette vie, c'est la longue préparation, à travers bien des incidents et des péripéties, de la fondation de cet ordre nouveau ; l'intérêt principal réside moins dans les actes de la sainte que dans tout ce qui peut contribuer à faire connaître l'esprit, le but et la constitution de son institut ; la direction qu'elle donna à ses premières associées, ses instructions, ses avis, ses conseils, qui dénotent une profonde connaissance des choses de Dieu et du cœur humain. Angèle Mérici mourut cinq ans à peine après avoir établi son ordre, où l'on n'avait encore ni costume, ni clôture, et auquel elle avait donné le nom d'une sainte dont elle avait reçu une particulière assistance.

Le complément indispensable de cette vie est l'histoire des transformations et des prodigieux développements de l'ordre : ce n'est qu'à l'œuvre qu'on connaît l'ouvrier. M. l'abbé Postel suit l'ordre dans les divers royaumes de l'Italie, où il prit naissance, en France, en Irlande et en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Grèce et en Amérique, en un mot dans le monde entier. C'est en France qu'il a pris le plus d'extension et sa forme définitive, avec costume et clôture : sous sa forme première, il n'existe plus que dans quelques villes d'Italie. Il y avait, en France, huit congrégations différentes : celles de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Dijon, de Toulouse, de Tulle, d'Arles et d'Avignon ; celle de Paris se distinguait par un quatrième vœu que ses membres ajoutaient aux vœux ordinaires, celui de se consacrer à l'éducation de la jeunesse. On sera frappé du nombre considérable d'associations de femmes qui s'étaient formées sous l'inspiration de la religion dans les bourgs et les villes au dix-septième siècle, en vue d'instruire les enfants, et qui appelèrent les Ursulines pour s'incorporer à elles et recevoir leur direction. L'époque révolutionnaire est une époque de gloire et d'épreuve pour les religieuses ; M. l'abbé Postel en trace d'émouvants épisodes, et reprend son récit pour ne l'arrêter qu'à nos jours, montrant l'ordre ressuscité et prenant un nouvel essor, moins brillant toutefois qu'avant la Révolution. Nous ne pouvons que passer devant bien des figures, bien des traits qu'on aimerait à relever dans ce vaste tableau. De bonnes tables facilitent les recherches, et donnent, d'un coup d'œil, une idée du développement de l'ordre. Nous regrettons que l'auteur n'ait pas toujours gardé le ton de l'historien dans ces notes, et nous lui indiquons deux fautes d'impression : *Marigny* pour *Marcigny* (I, 433) et *Meublans* pour *Neublans* (II, 395).

RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV, par A. Chéruel, recteur honoraire et inspecteur général honoraire de l'Université, membre du Comité des travaux historiques et des sociétés savantes. Paris, Hachette, 1879, 2 vol. in-8 de LXVII-420 et 528 p. — Prix : 15 fr.

Nous sommes heureux d'annoncer ces deux volumes, qui ne sont que la première partie de l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, et qui embrassent seulement les événements compris entre la mort de Richelieu et le commencement de la Fronde, 1642-1648. Il en faudra deux encore, et peut-être quatre, pour conduire le récit jusqu'à la mort du cardinal Mazarin; car l'auteur ne voudra sans doute pas prendre congé de nous avant le terme de cette minorité volontaire que le jeune roi s'imposa longtemps encore après avoir atteint sa majorité légale. Aucune autre période de nos annales ne présente plus d'intérêt : c'est le temps des immortelles victoires qui jetèrent tant d'éclat sur la jeunesse de Turenne et de Condé, des traités de Westphalie, de la Fronde, et du traité des Pyrénées. On doit, avant tout, remercier M. Chéruel d'avoir entrepris une telle œuvre : on peut en effet affirmer, sans craindre d'être contredit, que personne, en France, ne connaît mieux que lui l'histoire du ministère du cardinal Mazarin, et que personne n'est capable de la mieux raconter. Ses travaux antérieurs, l'édition du *Journal* d'Olivier d'Ormesson, ses *Mémoires* sur Fouquet, les deux premiers volumes des *Lettres* de Mazarin nous ont, depuis longtemps, appris qu'il est à la fois l'un de nos érudits les plus exacts et l'un de nos bons écrivains. Les deux volumes que nous avons sous les yeux prouvent qu'il sait faire le meilleur usage des documents déjà connus avant lui, et surtout de ceux qu'il a le premier explorés et mis au jour. Sa méthode est excellente : ses citations nombreuses, mais toujours instructives et bien choisies, n'embarrassent pas la narration ; il ne disserte pas, comme dans une suite de mémoires historiques, et il ne s'arrête jamais que le temps nécessaire pour éclaircir une question controversée, rectifier un jugement erroné, ou compléter la démonstration d'une vérité déjà entrevue. Des notes concises, placées au bas des pages, des appendices plus développés et rejetés à la fin de chaque volume, fournissent abondamment au lecteur les informations les plus précieuses. Le récit, savamment coupé en livres et en chapitres, offre un *lucidus ordo* qui permet de suivre sans fatigue les mouvements si variés des armées et des négociateurs. Le plan adopté par M. Chéruel ne lui fait pas moins d'honneur que sa méthode. Il ne perd jamais de vue son titre. C'est l'histoire de France qu'il nous a promise et qu'il nous donne. Il signale dans les faits qu'il raconte tout ce qui intéresse le plus la sécurité, l'honneur et la gloire de notre pays et, comme le pouvoir royal est déposé, à cette époque, entre les mains

de Mazarin ; comme le génie du cardinal, ses qualités et ses vices exercent la plus grande influence sur le cours des événements, en France et dans une grande partie de l'Europe, l'auteur donne de l'unité à son livre, en faisant ressortir la figure du premier ministre, sans excès cependant et avec de justes gradations, au milieu de ses contemporains.

Après une *Préface* et une *Introduction*, où l'auteur rend compte de l'état actuel de la science sur le sujet choisi par lui, il nous donne une peinture exacte et vivante de la cour de Louis XIII après la mort du cardinal de Richelieu, qui fut suivi de si près dans la tombe par ce prince. Son premier volume, qui s'arrête aux derniers mois de 1644, comprend à peu près deux années, où Mazarin fut presque constamment heureux, à l'intérieur comme au dehors. La campagne de 1643, qui débute si brillamment par la victoire de Rocroi, fut complétée par celle de 1644, plus célèbre encore que la prise de Fribourg, de Philipsbourg et par la conquête du Palatinat. En même temps, Mazarin résistait aux adversaires qui voulaient lui enlever la faveur personnelle de la reine-mère et la possession du pouvoir; et la dispersion de la cabale des *Importants* affermissait la régence d'Anne d'Autriche et l'autorité du cardinal-ministre. Le second volume, qui nous mène jusqu'aux troubles de Paris, présente une succession vraiment dramatique de triomphes et de revers : les premières négociations de Westphalie, Turenne battu à Mariendal, et Condé vaiqueur à Nordlingen; les Espagnols se défendant avec avantage en Catalogne, mais vaincus en Flandre; la prise de Courtrai, de Mardick et de Dunkerque; l'échec d'une première campagne en Italie, la bataille navale d'Orbitello, puis la conquête de Piombino et de Porto-Longone ; la révolte de Naples ; la rupture des négociations de Munster et le commencement de la Fronde parlementaire. L'espace nous manque ici pour indiquer, comme il conviendrait, les notions nouvelles dont M. Chéruel enrichit la science historique. Il est impossible d'apporter, dans l'examen de toutes les questions traitées par lui, une loyauté plus parfaite, un plus profond amour de la vérité. Nous souscrivons à la plupart de ses jugements sur les hommes et sur les faits : il faut d'ailleurs attendre l'achèvement de son livre pour savoir quelle sera son appréciation définitive du caractère et du gouvernement de Mazarin. Nous espérons trouver, dans les volumes suivants, des informations plus étendues sur la part que prit le cardinal aux affaires religieuses du royaume. Qu'advint-il, sous son ministère, du mouvement réformateur dont le concile de Trente avait donné le signal, et qui s'était poursuivi avec tant d'éclat sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII? Sa conduite envers l'Église, et surtout envers les papes Innocent X et Alexandre VII, est le côté le plus sombre de son histoire. Déjà, dans l'introduction aux *Lettres*

de Mazarin, M. Chéruel nous l'avait montré « mêlant toujours les intérêts de sa famille à ceux de la couronne, engageant une lutte contre le successeur d'Urbain VIII, Innocent X, pour le contraindre d'accorder à son frère la dignité (de cardinal) qu'il ambitionnait. Rien ne contribua plus, ajoutait le savant auteur, à exciter la jalousie et la haine des contemporains contre le ministre. Ces ambitions de famille, mêlées audacieusement aux affaires d'État et l'emportant trop souvent sur les intérêts publics, sont une des fautes les plus graves que l'histoire puisse reprocher au cardinal Mazarin. » Il semble que, dans quelques pages de ses deux nouveaux volumes, M. Chéruel veuille reprendre une partie du blâme justement adressé au cardinal pour la reporter sur la cour de Rome. On ne retrouve pas son exactitude ni son équité ordinaires dans certains passages où il parle d'Innocent X. Il a dû cependant constater que Mazarin fut toujours l'agresseur contre ce pape et contre son successeur Alexandre VII, parce qu'ils ne voulaient ni l'un ni l'autre satisfaire la cupidité ou les haines personnelles du ministre, et qu'ils refusaient tous deux d'être les auxiliaires obéissants et partiaux de la politique française contre les autres puissances catholiques. Il est un autre point que nous prenons la liberté de recommander à l'attention de M. Chéruel. S'il est juste de rendre hommage, comme il le fait, au zèle persévérant du cardinal pour la grandeur de sa patrie adoptive, il conviendrait de condamner plus sévèrement les moyens déshonnêtes employés par lui pour défendre les intérêts de notre pays. M. Chéruel nous dit bien quelque part que Mazarin était le plus fourbe des hommes; mais, dans le cours du récit et dans le détail des affaires, il nous paraît trop indulgent pour le premier ministre et pour ses deux principaux agents, Abel Servien et Lionne, qui mettaient aussi au service de la France une habileté sans scrupules. Si l'on veut que l'histoire soit autre chose qu'un plaisir stérile offert à la curiosité, il faut nous signaler, à côté des succès légitimes qui, sous la minorité de Louis XIV, ont préparé les triomphes de son règne, les fautes du ministre qui seront imitées par le roi et que la France expiera un jour par de terribles revers. Mais on peut être sûr que, s'il y a quelques lacunes dans cette première partie de l'ouvrage, l'auteur les comblera bientôt et ne nous laissera rien à désirer. Nous attendons avec impatience la fin d'un livre qui mettra le sceau à la réputation de M. Chéruel, et qui fera le plus grand honneur à la littérature historique de notre temps. X.

La Duchesse d'Aiguillon, *nièce du cardinal de Richelieu, sa vie et ses œuvres charitables* [1604-1675], par A. Bonneau-Avenant, lauréat de l'Académie. Paris, Didier, 1879, in-8 de IV-495 p. avec portrait. — Prix : 8 fr.

Le dix-septième siècle n'aura pas à se plaindre de son cadet le dix-

neuvième. Depuis trente ans, les biographes témoignent une prédilection marquée pour les personnages qui ont fleuri dans les deux règnes de Louis XIII et de Louis XIV, pendant la période de rénovation de la langue et de la société françaises, et pendant la période d'efflorescence magnifique qui a suivi celle de la transformation. Peu de siècles, en effet, ont été, si féconds en figures remarquables, quel que soit le point de vue moral sous lequel on se place pour l'examiner. Philosophes, savants, littérateurs, politiques, grands capitaines, princes de l'Église ou simples abbés, fondateurs d'ordre ou simples religieux, grandes dames, humbles servantes de Jésus-Christ, se pressent en foule pour offrir à l'observateur de riches moissons d'études instructives et variées. Il n'est pas une situation sociale qui ne présente des figures imposantes, et l'on n'a que l'embarras du choix pour déterminer son genre de recherches, toutes à coup sûr fructueuses. M. Bonneau-Avenant a été l'un des plus heureux dans ce choix difficile, et ses préférences se sont arrêtées sur les grandes dames qui ont consacré leur vie à la pratique des plus hautes vertus et aux œuvres charitables. Après avoir publié sur Mme de Miramion un livre très-remarqué, qui lui a mérité des couronnes de l'Académie française, il nous donne aujourd'hui une étude substantielle et pleine de faits nouveaux sur cette nièce du cardinal de Richelieu, Marie de Vignerod, marquise de Combalet, pour qui la terre d'Aiguillon fut érigée en 1638 en duché-pairie. Veuve à dix-huit ans et désabusée des vanités trompeuses de ce monde, cette grande chrétienne, ne fut occupée, suivant l'expression de Fléchier qui prononça son oraison funèbre, qu'à distribuer ses richesses, sans se mettre en peine d'en jouir. Son mariage avait été tout politique. Bautru prétendait qu'à l'affaire des Ponts-de-Cé, les canons disaient d'un côté Pontcourlay et de l'autre Combalet. Elle fut le prix du traité de paix contracté entre la reine-mère et Richelieu d'une part, Louis XIII et le duc de Luynes de l'autre : et ce mariage devint la source de la grandeur future de l'évêque de Luçon. Le marquis de Combalet ayant été tué deux ans plus tard au siège de Montpellier, la jeune veuve se réfugia aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques : elle y prit même l'habit de novice, et ses vœux allaient être prononcés quand son oncle, qui avait besoin, pour sa politique, de faire tenir sa cour par les grâces et la beauté, l'arracha au cloître, la fit nommer dame d'atours de la reine-mère, et la combla de richesses et d'honneurs ; mais elle n'accepta cette situation que par obéissance et par dévouement : elle garda toujours inviolable le serment qu'elle avait fait de ne se donner qu'à Dieu, et jamais, au milieu des fêtes brillantes de Rueil, de l'hôtel du Petit-Luxembourg et du Palais-Cardinal, elle n'oublia son état d'humble novice. Les galants s'empressaient autour d'elle ; elle sut

les éconduire avec esprit, et nous savons gré à M. Avenant de nous avoir dévoilé les mystères de sa curieuse correspondance avec le poète Gombauld, qui s'imaginait sans doute pouvoir devenir le nouvel Endymion d'une nouvelle Marie de Médicis. Nous en ferons notre profit si jamais nous réimprimons l'étude que nous avons consacrée au poète saintongeois. En revanche, nous signalerons à M. Avenant une tragi-comédie que Mme de Combalet commanda, vers 1636, à Chapelain, et dont il ne semble pas avoir eu connaissance. La nièce de Richelieu était en effet une sorte d'intendante du théâtre du Palais-Cardinal, et son biographe a donné de curieux détails sur plusieurs représentations qu'elle avait organisées. M. Avenant ne croit pas que, dans *Mirame*, Richelieu ait eu l'intention de viser Anne d'Autriche. Les témoignages contemporains sont cependant fort unanimes à cet égard, et nous avons cité, dans notre dernière étude sur Desmaretz de Saint-Sorlin, plusieurs passages du drame, sur lesquels il était difficile de se méprendre. Il est vrai que la malignité trouve souvent des allusions transparentes là où l'intention de l'auteur n'a jamais voulu en placer.

La duchesse d'Aiguillon mourut en 1675, en odeur de sainteté. Des documents puisés aux sources les plus authentiques de la maison de Richelieu, les lettres inédites de Mme d'Aiguillon et de ses neveux, la correspondance de Richelieu, les portefeuilles de Valant, les archives nationales, et tous les mémoires contemporains, ont permis à M. Avenant de tirer de l'oubli cette noble fille adoptive d'un ministre presque roi, qui, semblable à l'ange de la clémence assis près de la justice, ne profita de son crédit que pour intercéder en faveur des coupables, consoler les affligés et secourir les pauvres. Ce livre repose l'âme et venge le siècle de Louis XIV des accusations que la vie de personnages moins vertueux a souvent fait porter contre lui.

Pour finir, un simple conseil à M. Avenant, dont le style charmant mérite tous nos éloges. Les titres de ses chapitres ne sont pas assez généraux, et l'auteur a voulu donner à ceux-ci une longueur trop égale. Le chapitre IX, par exemple, est intitulé : « Mme de Combalet protège Corneille, » mais on est déçu dans son attente : une seule page sur vingt-quatre est consacrée à Corneille. Ce défaut de forme, très-réel, mais qui n'ôte rien au fond de l'ouvrage, sera facile à rectifier dans une autre édition. RENÉ KERVILER.

Les Mirabeau, *nouvelles études sur la société française au dix-huitième siècle,* par LOUIS DE LOMÉNIE, de l'Académie française. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. in-8 de VIII-488 et 660 p. — Prix : 15 fr.

C'est une étrange famille que cette famille des Mirabeau, cette *tempestive race,* comme disait le marquis, hautaine comme le rocher

sur lequel était campé son château, ardente comme la terre de Provence qu'elle habitait. Qu'elle ait pris naissance dans l'aristocratie florentine, comme elle le prétendait, ou qu'elle ait dû son origine plus humble à quelque bourgeois de Marseille, elle avait cette vivacité de passions et cette fougue de tempérament que les populations du Midi semblent emprunter au soleil qui les échauffe. Chaque membre de la famille porte l'empreinte de ce type, depuis le marquis Jean-Antoine, que la brusque franchise de sa parole empêche de poursuivre sa carrière militaire, et qui, dans son manoir de Mirabeau, avec son corps criblé de blessures, sa tête à moitié fendue et que soutient un collier d'argent, et surtout l'indomptable fierté de son caractère, réalise assez bien un type de baron féodal, jusqu'au puissant tribun dont l'impétueuse éloquence déchaîna la Révolution et fut impuissante à l'enrayer. Entre les deux, la génération qui fait particulièrement l'objet de ces deux volumes, le marquis et le bailli de Mirabeau, père et oncle de l'orateur : l'*Ami des hommes*, comme on l'appelait et comme il s'appelait lui-même, du titre de son principal ouvrage, chef de l'école physiocrate, plongé sans cesse dans des études économiques et négligeant dans ses rêves, ou plutôt perdant dans ses calculs chimériques l'éducation de ses enfants, le soin de sa fortune et la paix de son foyer; le second, homme pratique, au contraire, caractère raide, mais esprit sensé, la figure incontestablement la plus sympathique, nous dirions volontiers la seule sympathique de la famille. C'est un des charmes du livre de M. de Loménie d'avoir tiré cette intéressante et attachante figure du demi-effacement où l'avait jetée l'éclat de la réputation de son frère et de son neveu. Car ce marquis de Mirabeau, dont on ne parle plus guère aujourd'hui qu'avec sourire ou répulsion, a eu son heure de renommée, et de renommée dans toute l'Europe; ses œuvres ont eu un instant autant de vogue que celles de Montesquieu ou de Rousseau. Mais le bruit fâcheux de scandaleux procès a fait promptement évanouir cette admiration passagère, et, pour le public, l'*Ami des hommes* n'a plus été que l'ennemi de sa famille. Les onze lettres de cachet qu'il obtient successivement contre sa femme, son fils et sa fille, ont créé autour de son nom comme une légende de Barbe-Bleue. Qu'y a-t-il de vrai dans cette légende? M. de Loménie l'examine, pièces en main, avec la plus grande impartialité, et, de cet examen, il résulte que, si le marquis eut des torts, ses torts furent bien moindres que ceux de ses ennemis. Provoqué par une femme extravagante, qu'il avait épousée tout jeune, avec une imprudente précipitation, — une vraie mégère, disait le bailli, — par un fils qui le diffamait indignement dans les gazettes de Hollande, et qui, en quinze mois, trouvait moyen de contracter deux cent mille livres de dettes et de se faire exécuter en effigie, par une fille impudente et déver-

gondée, le marquis, poussé à bout, répondit à l'outrage par l'outrage, à la violence par la violence; mais ce n'est pas lui qui commença. Lamentable lutte de toute façon, où les parties revalisaient d'insultes et de calomnies odieuses, où se dévoilaient, aux yeux d'un public toujours avide de ces sortes de révélations, les plaies intimes d'un ménage, où se dilapidait la fortune, où se perdait l'honneur d'une famille. Après avoir joui de soixante-dix mille livres de rentes, le marquis mourut pauvre; la marquise mourut ruinée, et l'on sait avec quelle amertume l'orateur de la Constituante, criblé de dettes et épuisé de santé, regretta les entraînements de son orageuse jeunesse. Il ne fait guère aujourd'hui qu'apparaître dans cette première partie de la biographie des Mirabeau; mais la seconde partie, assure-t-on, lui sera presque exclusivement consacrée. Cette seconde partie, M. de Loménie y travaillait avec ardeur quand il a été emporté par une mort prématurée. C'est une des tristesses de ce temps, que tant d'œuvres importantes n'aient pu être menées à bonne fin par leurs auteurs : les *Moines d'Occident* par M. de Montalembert, *l'Histoire de la Terreur* par M. Mortimer-Ternaux, les *Études sur la Révolution* par Tocqueville. M. de Loménie ajoute un nom de plus à cette liste d'écrivains illustres, fauchés par la mort avant le temps. Lui, du moins, a pu achever presque entièrement son livre, et les pieux éditeurs des deux premiers volumes nous annoncent la prochaine publication des derniers. Nous saluons avec bonheur cette espérance, et nous en souhaitons la prompte réalisation. Elle fera revivre encore une fois parmi nous l'historien et le critique aimé dont les belles études sur le dix-huitième siècle compteront parmi les meilleurs et les plus consciencieux travaux de notre époque; elles perpétueront son souvenir; mais, en même temps, elles rendront plus cruels les regrets de sa perte. M. DE LA ROCHETERIE.

Le Comte de Fersen et la cour de France. Extraits des papiers du grand maréchal de Suède comte Jean-Axel de Fersen, publiés par son petit-neveu, le baron R. M. DE KLINCKOWSTRÖM, colonel suédois. Paris, Didot, 1878, 2 vol. gr. in-8, LXXVII-321 et 441 p., avec un portrait et deux fac-simile de lettres autographes de Marie-Antoinette. — Prix 20 fr.

Cet ouvrage, composé d'une introduction et d'un recueil de 284 pièces, est nécessaire à qui veut connaître à fond l'époque de la Révolution. La politique du Roi et de la Reine pendant ces années s'y découvre particulièrement. Ces pièces sont toujours intéressantes, très-souvent elles sont importantes, et plusieurs sont capitales. Le comte de Fersen avait écrit, depuis 1780, des mémoires qui, laissés à Paris en 1791, lorsqu'il sortit de cette ville, furent brûlés par celui entre les mains desquels il les avait laissés en dépôt. « Il y avait sur la Révolution, écrivait plus tard M. de Fersen, des notes précieuses qui auraient

servi à bien faire connaître le Roi et la Reine et à écrire l'histoire de cette époque. » Mais, si cette perte est irréparable, nous avons du moins ici un journal du comte de Fersen, écrit en 1791, 1792, 1793, notes jetées en courant, où maintes conversations sont rapportées, où maints bruits trouvent écho. Puis des lettres adressées par le comte de Fersen à son père pendant la guerre d'Amérique, par le comte de Fersen au roi de Suède, au marquis de Bouillé, au baron de Breteuil, etc. ; celles qui concernent les préparatifs du voyage de Varennes, où Fersen montra tant de dévouement, renferment de précieux détails. Trente-deux lettres, écrites par Fersen à la reine Marie-Antoinette, et vingt-huit écrites par la Reine à Fersen, sont au nombre des joyaux de ce riche trésor de pièces inédites. Des lettres du marquis de Bouillé, du comte de Bombelles, du roi Gustave III, de l'Empereur à Marie-Antoinette sont également à signaler, de même que l'Instruction du roi de Suède à son représentant pour une conférence avec les frères du roi de France, un mémoire adressé par la cour impériale à la cour de Suède, une note confidentielle du régent de Suède, etc. M. de Klinckowström a donc raison de croire qu'en publiant des extraits des papiers du grand maréchal, il rend service à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la monarchie française. Dans une introduction, pleine elle-même de notes écrites par M. de Fersen, M. de Klinckowström donne des détails navrants sur les scènes déplorables qui précédèrent le massacre du grand maréchal, le 20 juin 1810. L'opinion généralement reçue que le meurtre de Gustave III a été commis par la noblesse est ici repoussée. « On reconnaîtra plus tard, dit le docte éditeur, que ce crime fut préparé par la propagande jacobine en France, soutenue par des gens de beaucoup d'influence et de pouvoir en Suède. » M. de Klinckowström fait aussi connaître un projet de mariage de Fersen avec Mlle de Leyel, fait qui vient encore réfuter les bruits injurieux propagés en ce moment-là même contre Fersen, au sujet de Marie-Antoinette. Homme de confiance du Roi et de la Reine, Fersen fut, par son intelligence, à la hauteur de son dévouement ; on le voit s'indigner contre « la conduite imbécile des princes qui leur a toujours fait refuser à tort égal les gens utiles et accepter les inutiles ; » on le voit propager les brochures royalistes, comme le *cri de la douleur* qu'il faut, dit-il, envoyer partout ; il a une égale méfiance des constitutionnels et des émigrés. Aussi le comte de Fersen, étranger à la France, mais dévoué à son Roi, aura toujours son nom entouré d'une auréole qui, grâce à sa loyauté, à son désintéressement, à la noblesse de son âme, survivra aux passions politiques du siècle.

H. DE L'É.

La Défense de Paris, par le général Ducrot. Tome quatrième. Paris, Dentu, 1878, in-8 de 624 p., accompagné de 24 cartes en couleur. — Prix : 10 fr.

Infandum...., jubes renovare dolorem! nous sommes-nous écrié en ouvrant ce quatrième et dernier volume de l'ouvrage consacré par M. le général Ducrot à l'histoire de la défense de Paris. Cette impression ne s'est pas effacée à la lecture des différents chapitres du livre, intitulés : *le Bombardement, — Événements politiques du mois de janvier, — Bataille de Montretout-Buzenval, — Fin du bombardement, — l'Armistice*. Les faits douloureux se pressent pendant toute la durée de ce fatal mois de janvier 1871, et les fautes politiques viennent s'ajouter aux désastres militaires. La conférence de Londres, provoquée par la Russie, qui profitait du désarroi de l'Europe pour s'affranchir des entraves imposées en 1856 à son action dans la mer Noire, offrait à la diplomatie française une excellente occasion de s'affirmer et de réveiller chez les puissances neutres, sinon de la sympathie, au moins une certaine communauté d'intérêts. M. Gambetta, qui vit clair en cette circonstance, et M. de Chaudordy pressaient M. Jules Favre de se rendre à Londres..... Le gouvernement, à Paris, décida que cette démarche était « inopportune, » et que « M. Jules Favre ne pouvait abandonner Paris bombardé. »

Cette fois encore, la parole restait au canon, et, à défaut de la « sortie torrentielle » réclamée par les clubs, le combat de Montretout-Buzenval fut décidé. Ce point d'attaque avait été indiqué par M. le général Berthaut, et le conseil de guerre l'avait adopté. Cependant l'attaque de ce secteur des positions prussiennes présentait de réelles difficultés. Le déploiement même de 100,000 hommes en avant du double défilé des ponts de Neuilly et d'Asnières exigea un temps considérable, et l'aile droite (général Ducrot) paraissait à peine en face de son objectif (Buzenval), lorsque, à la gauche, la redoute de Montretout était déjà entre nos mains. En dépit des difficultés, malgré le défaut de simultanéité des attaques, la journée du 19 janvier, stérile dans ses résultats, cruelle par les pertes qu'elle nous infligea, sauva l'honneur des derniers jours de la défense.

Pourtant, une dernière honte était réservée à Paris, et les sinistres malfaiteurs qui avaient fait le *31 octobre* et qui allaient faire la Commune, attaquaient, le 22 janvier, l'Hôtel-de-Ville, après avoir délivré, à Mazas, Flourens, Meillet, etc. — Comme on s'en souvient, cette tentative échoua devant l'attitude énergique des mobiles bretons, *les Bretons à Trochu*, comme disaient les émeutiers.

Les titres des deux derniers livres de l'ouvrage : *Fin du bombardement, — l'Armistice*, en indiquent suffisamment l'objet : la question de l'armée de l'Est, si étrangement oubliée par M. Jules Favre, y est

traitée avec tous les développements nécessaires. Parmi les nombreuses pièces justificatives jointes au volume, nous signalerons le résumé général des pertes dans les combats et batailles du siège de Paris (tués et blessés : 28,450) ; — les pièces relatives à l'évasion du général Ducrot à Pont-à-Mousson ; — un rapport de M. le capitaine de Mauduit sur l'affaire du 22 janvier ; — enfin, les dépositions de MM. les généraux Borel, Clinchant et Bourbaki devant la Commission d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale.

Des croquis clairs facilitent l'intelligence des divers épisodes de la bataille de Montretout. En somme, ce quatrième et dernier volume est digne des précédents et de M. le général Ducrot. L'éditeur ne mérite que des éloges. J. GOURTHAL.

Histoire de Danemark, *depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par C.-F. ALLEN, ouvrage couronné, traduit d'après la septième édition danoise par E. BEAUVOIS, Copenhague, Andr. Fred. Host et fils, éditeurs, 1879, 2 vol. gr. in-8 de CXIV-334 et 443 p.

L'*Histoire de Danemark*, par M. Allen, est classique dans la patrie de l'auteur, et le Danemark, plus heureux que la France, possède un tableau de son glorieux passé aussi clair qu'original, aussi fidèle que complet, en un mot un tableau vraiment irréprochable. On ne saurait donc trop féliciter les éditeurs d'avoir mis à la portée « des lettrés de tous les pays civilisés, » comme ils s'expriment en leur *Avis* au lecteur, un livre qui est non-seulement le meilleur de tous les livres écrits sur le Danemark, mais qui mérite encore de servir de modèle aux historiens des autres pays de l'Europe. On ne saurait aussi trop les féliciter d'avoir confié la traduction de ce chef-d'œuvre à un érudit versé dans la science des langues et des choses scandinaves et dont les lecteurs de la *Revue* connaissent depuis longtemps la parfaite compétence à cet égard. La valeur propre des pages tracées en 1836, couronnées en 1839, et que, depuis lors, l'auteur n'a cessé de revoir et de perfectionner, est augmentée, dans les deux volumes de 1879, par le récit des neuf dernières années du règne de Frédéric VII. Ajoutons que l'ouvrage est, en outre, enrichi de trois cartes qui représentent le Danemark au temps des expéditions des Normands, le Danemark sous le règne de Marguerite, fille de Valdemar, le Danemark réduit aux limites que lui a imposées la fatale guerre de 1864, et surtout (t. Ier, p. XIII-CVIX) d'un catalogue, dressé avec le concours de M. Ch. Bruun, conservateur en chef de la bibliothèque royale de Copenhague, des principaux écrits historiques sur le Danemark publiés jusqu'en 1877, catalogue dont la richesse et l'exactitude ne peuvent être assez appréciées. Il me semble que, se présentant dans de telles conditions, la traduction du livre de M. Allen ne peut manquer d'obtenir, parmi

nous, un immense succès. Puisse le Danemark voir dans ce succès un témoignage nouveau des vieilles sympathies de la France pour le noble pays qui, tant de fois, s'est si bien battu pour elle et qui — nous le désirons trop pour ne pas l'espérer beaucoup — aura, un jour, des destinées plus dignes de son courage et de sa fierté. T. DE L.

La Guerre sur le Danube [1877-1878], par CAMILLE FARCY. Paris, A. Quantin, 1879, in-8 de 420 p. — Prix : 6 fr.

Les correspondants militaires des journaux sont bien placés pour écrire immédiatement, non pas peut-être l'histoire, dont la gravité s'accommode mal d'une rédaction hâtive, mais au moins des récits tout d'actualité. Par la nature même de leurs fonctions, vivant au milieu de l'un des camps, les *Military correspondents* n'ont qu'à se laisser vivre pour se pénétrer des mœurs des belligérants, et, si souvent la pensée des chefs leur échappe, il leur reste, en tous cas, un champ d'observation indéfini, le soldat.

Le correspondant du journal *la France* en Bulgarie, M. Camille Farcy (auteur d'une *Histoire de la guerre de* 1870-1871 dont le *Polybiblion* a rendu compte en son temps), s'est empressé de profiter de ces avantages pour écrire l'histoire de la guerre sur le Danube. Il croit le « moment venu d'en tracer un tableau fidèle, et de fixer, dans un sol encore mouvant, les premiers jalons de l'histoire. » Alors même que l'auteur n'en avertirait pas le lecteur, ce livre se reconnaîtrait facilement comme l'œuvre d'un témoin oculaire, c'est dire qu'un grand nombre d'observations personnelles et de traits de mœurs saisis *de visu* rehaussent l'intérêt et animent le récit.

Sans s'arrêter plus qu'il ne convient aux causes anciennes ou aux causes immédiates de la guerre d'Orient, après avoir rapidement rappelé les impuissantes tentatives de la diplomatie européenne pour circonscrire le débat dans les limites d' « une œuvre d'apaisement entreprise dans l'intérêt général et excluant toute pensée d'intervention armée » (dépêche du duc Decazes, 20 août 1875), M. Farcy aborde immédiatement les opérations de guerre.

On n'a pas oublié les traits principaux de cette campagne de neuf mois (déclaration de guerre : 24 avril 1877 ; — armistice d'Andrinople : 31 janvier 1878); lenteurs du déploiement stratégique de l'armée russe sur le Danube ; progrès rapides du grand-duc Nicolas en Bulgarie tout d'un coup paralysés par l'apparition soudaine d'Osman-Pacha sur son flanc droit, à Plewna ; raid du général Gourko au-delà des Balkans ; échecs réitérés des armées russes devant Plewna ; nouvelle direction donnée aux opérations par le général Totleben ; prise de Plewna ; marche victorieuse des Russes sur Andrinople, toutes ces

péripéties de la guerre de 1877-1878 sont bien mises en lumière et judicieusement expliquées par l'auteur. Les causes des désastres essuyés par les corps russes devant Plewna, en particulier, sont bien déduites des rapports mêmes de Krüdner, Skobelef, etc., déjà commentés par la *Revue militaire de l'étranger*. « L'histoire de la guerre, dit M. Farcy, s'écrit sur les rapports émanés de leurs généraux (les généraux russes), faute de documents à emprunter à leurs adversaires. Même à travers ce prisme aux reflets éclatants, les fautes stratégiques et tactiques du grand état-major russe et des commandants en chef apparaissent si nombreuses, si naïvement proclamées, qu'on doit s'étonner qu'ils aient vaincu les Ottomans, toute désorganisée qu'ils aient trouvé la Turquie..... » On devrait s'en étonner, en effet, si le séraskiérat et les généraux turcs n'avaient pas, de leur côté, accumulé faute sur faute. Osman-Pacha ne savait pas profiter de ses avantages, qui lui eussent permis, le 31 juillet, de pousser l'armée russe dans le Danube. Méhémet-Ali, d'ailleurs, dépourvu d'autorité sur les pachas, en raison de son origine chrétienne, ne prononçait contre l'armée du czaréwitz que des attaques décousues et sans suite; Suleiman se heurtait de front avec une intrépidité admirable, mais intempestive, aux défenses de Schipka, qu'il eût été facile de tourner; en résumé, dans l'armée turque aussi bien que dans l'armée russe, si le soldat a accompli des prodiges de valeur, la direction a été vicieuse ou a fait défaut. L'armée russe a de plus offert, à Bucharest, le spectacle de l'immoralité la plus effrénée et de la corruption la moins déguisée.

Le livre de M. Farcy est écrit facilement et sans recherche; quelques pages, notamment celles qui sont consacrées au passage du Danube, reflètent bien la grande poésie de la guerre. Il est à regretter que ce volume ne soit pas accompagné de quelques cartes, nécessaires à l'intelligence du texte. J. Gouethal.

BULLETIN

Petit Paroissien, *contenant l'office des morts et les prières pour les parents et amis décédés.* Le Mans, Edmond Monnoyer, 1878, in-16 carré de xx-528 p. — Prix : 20 fr.

C'est une très-bonne pensée qui a inspiré la composition de ce *Petit Paroissien*, et l'exécution typographique est digne de la « vieille et honorable maison Monnoyer, » comme l'appelle à juste titre, Mgr l'évêque du Mans, dans l'approbation qui précède le livre. M. l'abbé Aubrée, chanoine titulaire de la cathédrale, a donné ses soins à la publication des textes, qui se composent des Prières des Funérailles, des Vêpres, Matines et Laudes des Morts, des Prières pour la sépulture des enfants, des Messes des Morts, des Prières des agonisants, des Psaumes de la pénitence et d'un choix de Prières pour

les Parents et Amis défunts. L'illustration a été exécutée par M. Manchon, graveur à Paris, d'après les livres d'Heures à l'usage du Mans imprimés de 1497 à 1500. Une ample table (p. 509-524) donne l'explication des gravures, ou plutôt des encadrements, car il n'y a point de gravures proprement dites. Nous appelons l'attention sur le *faux-titre* et le *titre*, où l'on a représenté, sur l'un, les évangélistes et le crucifiment, sur l'autre, le jugement dernier; sur le frontispice des *Matines* (p. 55 et non 53), et sur le *Cadre de l'imprimerie* (à la dernière page). Les différentes séries offrent la représentation des douze sybilles, des sacrements, des principaux faits de la vie de Notre-Seigneur (48 sujets), des vertus théologales et cardinales, de la danse macabre, de la vie de Job, du jugement dernier.

Nous en avons dit assez pour inspirer à nos lecteurs le désir de posséder ce bel ouvrage, qui s'ouvre par des *souvenirs de famille* sur les pages blanches duquel on pourra inscrire les noms des êtres chers que l'on a perdus, afin de ne pas les oublier devant Dieu. G. DE B.

De l'assistance aux Vêpres, par Mgr FREPPEL, évêque d'Angers. Paris, Palmé, 1879, in-18 de 35 p. — Prix : 25 cent.

Dans cette lettre, adressée aux fidèles de son diocèse, dans le courant de l'année dernière, l'éloquent évêque d'Angers rappelle les devoirs de la sanctification du dimanche, et l'assistance aux vêpres en est un des meilleurs moyens. Elle a été, de la part du Pape et des évêques, des Pères et des conciles, l'objet de recommandations vives et pressantes. L'illustre prélat fait ressortir la beauté de cet office, dont il explique la liturgie, et insiste sur les avantages de la prière publique et des exercices paroissiaux, trop facilement délaissés pour des dévotions particulières. L'autorité et l'éloquence de Mgr Freppel feront accepter des avis qui s'adressent à un grand nombre de chrétiens de nos jours. V. M.

Code municipal *ou manuel des conseillers municipaux*, par AMBROISE RENDU, docteur en droit, avocat à la Cour de Paris. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1879, 2 vol. in-12 de 332 et 252 p. — Prix : 6 fr.

Répertoire général des attributions et de la compétence des maires et des conseils municipaux, par JULES REYBET, ancien secrétaire en chef de mairie. Paris, L. Larose, 1879, in-12 de VII-495 p. — Prix : 4 fr.

Manuel des conseillers municipaux, par A. SOUVIRON, chef de bureau à la Préfecture de la Seine. 2e édit. Paris, André Sagnier, 1878, in-12 de VIII-343 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le *Code municipal* de M. Ambroise Rendu fait partie d'une *Petite encyclopédie juridique* dont la maison G. Pedone-Lauriel a entrepris la publication, et dont il forme les tomes IV et V. Il s'ouvre par un *répertoire alphabétique* (p. 3-25), ce qui nous a paru une heureuse innovation. Dans un bref avertissement, l'auteur expose les changements importants qu'il a fait subir à son œuvre primitive, intitulée : *Code manuel des conseillers municipaux*. Puis les chapitres du livre se déroulent : après une sorte d'introduction historique sur *la Commune*, vient, sous un numérotage continu de 1 à 843 (où, par une faute d'impression, les nos 535 à 544 font double emploi), tout ce qui est relatif aux listes électorales, aux élections des conseillers, à leurs fonctions, à leurs attributions, au budget communal, etc. Enfin l'ouvrage se termine par la reproduction des lois, décrets et documents relatifs à l'ad-

ministration municipale. L'usage du livre est facilité par les *sommaires alphabétiques* qui ouvrent chaque chapitre; mais pourquoi l'avoir séparé en deux minces volumes, qu'il faudra nécessairement réunir par la reliure?

— Le *Répertoire général* de M. J. Reybet n'a pas l'ordonnance savante et méthodique du livre de M. A. Rendu. Il offre, par ordre alphabétique, tout ce qui touche aux attributions et à la compétence des maires et des conseils municipaux, en reproduisant, autant que possible, le texte même des lois régissant chaque matière. Moins satisfaisant pour l'esprit, il sera peut-être d'un usage plus commode pour les personnes inexpérimentées, et il nous paraît appelé à rendre de très-utiles services.

— A côté du volumineux *Répertoire* de M. Reybet, nous signalerons le *Manuel*, moins étendu, de M. A. Souviron, chef de bureau à la Préfecture de la Seine, qui est à sa seconde édition. L'auteur constate que la plupart des ouvrages consacrés à la matière sont faits presque exclusivement au point de vue du maire; il a voulu s'attacher uniquement à ce qui peut éclairer et guider les conseillers municipaux. Il a classé son ouvrage en cinq sections : *règles relatives aux conseils municipaux; pouvoir réglementaire; attributions délibératives; attributions consultatives; attributions diverses et délégations spéciales*. Une table alphabétique permet de se retrouver au milieu de ces sections où, malgré tout, certains auront quelque peine à se débrouiller, à cause des trop fréquents renvois, et de la disposition typographique qui manque de netteté.

E. D'A...

Souvenirs de l'homme libre. *La politique républicaine*, par Ernest Hamel. Paris, Dentu, 1878, gr. in-18 de 336 p. — Prix : 3 fr.

L'auteur s'est fait connaître par une *Histoire de Robespierre;* cela seul suffirait à indiquer qu'elle est la *politique républicaine* qu'il désire voir pratiquer. Nous n'analyserons pas ce livre, d'abord parce que nous voulons espérer que le rêve de M. Hamel ne se réalisera pas, ensuite, et surtout, parce que les événements ont marché si vite que tout y est déjà vieux, les hommes et les choses. Pour en donner une idée, il nous suffira de copier ce que M. Hamel appelle l'idéal : « L'idéal serait une magistrature prenant sa force et son indépendance dans le système électif... L'idéal serait de supprimer tout privilège, de faire de l'obligation du service militaire une vérité... L'idéal serait d'avoir la presse libre, la parole libre, et, pour résoudre la question sociale, l'entière liberté d'association. » Nous n'irons pas plus loin; ces citations en disent assez.

X.

Biblioteca della Gioventù : *Rime scelte di Berni*, 1 vol. de 272 p. — *L'uomo di lettere*, 1 vol. de 327 p. — *Novelle morali*, 1 vol. de 332 p. — *Lettere di Pergamino*, 1 vol. de 362 p. — *Saggio di alcune voci toscane*, 1 vol. de 137 p. — *Prose di Cesari*, 1 vol. de 272 p. — *Favole di Pignotti*, 1 vol. de 242 p. — *Sonneti e canzoni ad onore di Santa Maria*, 1 vol. de 242 p. — *Specchio di croce*, 1 vol. de 304 p. — *Poésie de Marchetti*, 1 vol. de 70 p. — *Volgarizzamento delle favole esopiane*, 1 vol. de 205 p. — *Novelle di G. Fiorentino*, 1 vol. de 371 p. — Turin, *Libreria Salesiana;* Paris, Lethielleux.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé de la *Biblioteca della Gioventù;* il ne faudrait pas que ce silence fît supposer que les habiles directeurs de cette publication sont restés inactifs. Dans l'année qui vient de finir, ils ont publié les poésies choisies de Berni, de celui qui refit *l'Orlando* de Bojardo, et qui donna son nom à un style spécial. Le vieux poète méritait cet honneur;

mais, pour le lui rendre, il fallait apporter beaucoup de soin dans le triage de ses œuvres, souvent, peu modestes, et ce triage a été scrupuleusement fait. Du seizième siècle nous passons au dix-septième, en ouvrant le traité de Bartoli sur *l'Homme de lettres*. Les nouvelles devenues classiques de Soave ont paru au mois de mars. Les lettres de G. Pergamino au mois d'avril. La livraison de mai a été composée d'un bon petit volume philologique, *l'Essai sur quelques mots toscans*, de Bresciani. Des morceaux choisis d'Antonio Cesari ont été publiés en juin. Les jolies fables de Pignotti, un recueil de sonnets pieux des plus célèbres lyriques italiens ; *le Miroir de la croix*, du dominicain Cavalca; les *Poesie scelte*, de Marchetti, se sont ensuite rapidement succédé. Nous voulons accorder une mention spéciale au *Volgarizzamento della favole d'Esopo*, qui fut sans doute traduit du provençal au treizième siècle, et qui a mérité de prendre place dans les *Testi di lingua*. Cette année a été parfaitement inaugurée par les nouvelles de Giovanni Fiorentino dont, le *Pecorone* occupe une place non loin du *Decaméron*. Malheureusement, Fiorentino a aussi imité la licence de Boccace; mais ceux de ses contes que publie la *Biblioteca della gioventù* peuvent — est-il besoin de le dire ? — être mis dans toutes les mains.

J. DE V.

Notre-Dame de Paris. *Guide complet, artistique et religieux*, par M. l'abbé C. GEISPITZ, maître de chapelle à la Métropole. Paris, F. Curot, gr. in-18 de 162 p. — Prix : 1 fr. 75.

Notre-Dame de Paris n'est pas seulement un des plus vastes et des plus beaux monuments de l'architecture gothique, où le chrétien ne peut pénétrer sans ressentir une profonde impression de recueillement; elle est aussi un véritable musée d'architecture et de peinture, où l'art exclusivement chrétien du moyen âge se reflète tout entier. Mais, pour bien comprendre ce côté artistique de la basilique, il faut au visiteur un guide qui l'arrête devant chaque monument pour lui en faire la description, lui en raconter l'histoire. C'est pour suppléer à ce *cicerone* que M. l'abbé Geispitz a rédigé son petit manuel : il l'a fait avec science et avec goût, en empruntant particulièrement ses renseignements aux maîtres de la science archéologique, comme MM. de Guilhermy et Viollet le Duc. L'ouvrage est divisé en trois parties principales : histoire, archéologie, religion. Après avoir fait admirer l'extérieur de l'église, la façade principale, les tours, les bas-côtés, et l'abside, l'auteur pénètre à l'intérieur par la grande nef, et jette un regard d'ensemble sur tout le monument, puis il passe en revue les chapelles latérales et absidales, le chœur, le transsept. Nous ferons, en passant, une remarque qui a son importance. Pourquoi M. l'abbé Geispitz emploie-t-il les expressions vieillies de style *ogival* et *d'arc d'ogive* pour désigner les arcs brisés et l'architecture qu'on appelle universellement *gothique* aujourd'hui? Cette dernière expression est due à une sage réforme de M. Jules Quicherat, et son importance n'échappe à personne, puisque l'emploi des mots *ogive* et *ogival* prête à une regrettable confusion. M. l'abbé Geispitz entend, en effet, par *arc d'ogive*, un *arc brisé*; or, le véritable arc d'ogive forme une portion d'ellipse et n'est jamais brisé. Dans la dernière partie de son ouvrage, M. Geispitz donne le personnel ecclésiastique de Notre-Dame, un aperçu des solennités religieuses qui y sont annuellement célébrées, enfin l'histoire des reliques insignes conservées au trésor de l'église.

EB. B.

Le Temple des Messins, *poème*, par don Bernardin Pierron, avec notice, par F.-M. Chabert. Nancy et Metz, 1878, in-8 de vi-152 p.

Dictionnaire topographique, historique et étymologique *des rues, places, ponts et quais de la ville de Metz*, par F.-M. Chabert, membre des Académies de Nancy, Metz, etc. Metz et Nancy, 1878, in-8 de 83 p.

Il y a cent ans que dom Bernardin Pierron, bénédictin, publia son poème *Templum sacrum Metensibus, carmen*, œuvre consacrée à perpétuer la mémoire de tous les Messins qui, depuis les temps les plus reculés, illustrèrent leur ville. M. F.-M. Chabert a eu l'heureuse idée de donner une nouvelle édition de ce livre, auquel de fatals événements prêtent un intérêt nouveau, un intérêt douloureux, dont l'éditeur a, dans sa préface même, fait parfaitement connaître la nature. « Impossible, dit-il, à qui ne s'est point condamné à cet exil — auquel nous avons marchandé, pour ainsi dire, avec le temps fixé pour notre départ, lui arrachant encore par ci une semaine, par là un jour, une heure — de connaître quelles cruelles douleurs on éprouve à quitter le sol natal, où nous attachent un passé déjà long des liens, de famille et la douce pensée que nous n'y avons pas été inutiles. »

Cette nouvelle édition du *Temple des Messins* est publiée avec beaucoup de correction et d'élégance. Peut-être quelques lecteurs regretteront-ils, toutefois, que M. Chabert n'ait pas donné aussi le texte latin, et se soit contenté de la traduction.

M. Chabert a fait paraître encore une troisième édition de son intéressant dictionnaire topographique, historique et étymologique des rues de Metz. Cette œuvre sera la bien venue aussi près de tous ceux à qui il n'est plus permis de parcourir — autrement que comme des étrangers — la ville qui était leur petite patrie. Ah! que Dante a dit vrai :

Tu lascerai ogni cosa diletta
Più caramente

Th. P.

VARIÉTÉS

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LE VOYAGE DE LOUIS XVI ET DE SA FAMILLE A VARENNES.

1. *Procès-verbal de l'Assemblée des Communes et de l'Assemblée nationale, imprimé par son ordre.* Paris, chez Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, 76 volumes in-8 (1789 au 10 août 1792). Le tome LX de cette collection donne les procès-verbaux de la séance permanente de l'Assemblée ouverte le 21 juin 1791, à l'occasion de la fuite du Roi. Dans ce même volume se trouvent : 1° *La Déclaration du Roi adressée à tous les Français, à sa sortie de Paris* (19 p. in-8); 2° *La Proclamation de l'Assemblée nationale aux François*, décrétée dans la séance du 22 juin 1791 (8 p. in-8); 3° *L'Exposé à l'Assemblée nationale de l'Arrestation du Roi*, par M. Mangin, garde national à Varennes, fils de M. Mangin, député (3 p. in-8); 4° *Extrait des registres des délibérations du directoire du district de Clermont* imprimé par ordre de l'Assemblée (8 p. in-8). Les Procès-verbaux rapportés dans le tome LXI, font connaître les décisions de l'Assemblée nationale à l'occasion de la publication d'un prétendu rapport des commissaires chargés de recevoir les déclarations du Roi et de la Reine, et les adresses de la Province à l'Assemblée à l'occasion de la fuite du Roi.

1 *bis*. *Procès-verbal de ce qui s'est passé dans la ville de Varennes, département de la Meuse....., pendant la nuit du* 21 *au* 22 *juin* 1791. Paris imp. nat. s. d. in 8. (L.) Nous indiquons par la lettre L les art. que nous empruntons à la *Bio-Bibliographie* de Marie-Antoinette publiée par M. de Lescure, avec le concours de M. Léon de la Sicotière dans l'ouvrage intitulé : *La vraie Marie-Antoinette*, Paris, Plon, 1867, in-8.

2. *Procès-verbal authentique de l'arrestation du roi Louis XVI et de sa famille à Varennes*. Copie textuelle de l'original déposé dans les archives de la municipalité de Varennes. Édition tirée à cent exemplaires. Vouziers, imp. de Flamant-Ansiaux. 1851. In-8 de 16 p. y compris le titre. (Ce procès-verbal du 27 juin 1791 a été reproduit par le docteur Ancelon dans ses pièces justificatives. L'abbé Gabriel le donne également dans son ouvrage, et il le fait précéder d'un autre procès-verbal du 23 juin 1791.)

3. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale du* 21 *au* 26 *juin* 1791, dix numéros. (Catalogue de la bibliothèque Hiver de Beauvoir, publié par le libraire E. Gouin, 1872.)

4. *Exposé à l'Assemblée nationale de l'arrestation du roi*, par M. Mangin, garde national de Varennes, fils de M. Mangin, député à l'Assemblée nationale (23 juin). Paris, imp. nat. s. d. in-8. Il existe d'autres éditions avec quelques variantes, notamment Alençon, in-4 de 2 p. (L.)

5. *Arrestation du roi, près de la ville de Stenay*, à six lieues de la frontière ; avec tout ce qui s'est passé ainsi que les décrets de l'Assemblée nationale à ce sujet. Paris, Toussaint, 1791, in-8. (L.)

6. *Extraits du registre des délibérations* du directoire du district de Clermont, au département de la Meuse. Paris, imp. nat. 1791, in-8 de 8 p. (L.)

7. *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Chaalons relativement au départ du roi vers la frontière, à son arrestation à Varennes, à son retour pour Paris et à son séjour à Chaalons*. Annuaire administratif, historique et commercial du département de la Marne, pour 1876. Châlons, J. L. le Roy, in-18. (Il a été fait un tirage à part de ce document. Ce procès-verbal a été aussi inséré dans l'*Almanach de la Champagne et de la Brie*, pour 1877, imp. de L. Frémont, Arcis.)

8. *Extrait des registres de la municipalité de Sainte-Menehould, contenant l'arrestation du Roy et de la famille royale, ce qui a précédé et suivi cet événement les* 21, 22, 23 et 24 *juin* 1791. Annuaire de la Marne pour 1878, 2e partie, p. 1 à 20 inclus.

9. *Les Révolutions de Paris*, par Prudhomme, Tournon et Loustalot, n° 103, p. 577 et suivantes ; relation de la fuite du roi et de son retour. Ce numéro contient trois gravures représentant : la première, *le Départ de Louis XVI*, la seconde, *la Décente* (sic) *de Louis le Fuyard au château des Tuileries*, et la troisième, *le Retour de Louis XVI à Paris*.

10. *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*. Juin 1791.

11. *Histoire du départ du roi, des événements qui l'ont précédé et suivi, avec des pièces justificatives, le rapport des comités, les opinions de MM. Péthion, Salles, Barnave, Duport*, etc., à Paris, chez Devaux, au Palais-Royal, 1791, in-8. (Ce volume contient le rapport de Drouet à l'Assemblée, la déclaration du chirurgien Mangin et beaucoup de pièces du temps.)

12. *Le Retour de Varennes* raconté par Pétion. (Ce récit est publié pour la première fois aux pièces justificatives du tome Ier, p. 353, de l'*Histoire de la Terreur* par Mortimer-Ternaux. C'est, en son genre, dit M. Victor Fournel, un incomparable chef-d'œuvre, qui suffirait à lui seul, pour faire juger le caractère et l'intelligence de ce majestueux Jocrisse de la Révolution.)

13. *Grand détail sur l'arrestation du Roi, de la Reine et de la famille royale*, et les décrets de l'Assemblée nationale de cette nuit. Paris, Guilhemat, s. d. in-8. (L.)

14. *Grande arrestation du Roi.* Paris, Provost, s. d. in-8. (L.)

15. *Grande partie de plaisir de Louis XVI sur la frontière, avortée à Varennes.* (Relation sur une feuille volante vendue à Paris sur la voie publique après l'arrestation du Roi, et dont nous ne connaissons pas d'exemplaire.)

16. *Catalogue d'une précieuse collection de documents historiques dont la vente a eu lieu à Paris le 28 juin 1875, rédigé par* Etienne Charavay, archiviste paléographe. Sous le n° 154, *Arrestation de Louis XVI à Varennes*, 5 pièces. *Lettres de Desmottes* à l'adjudant général Dumas, du 24 juin 1791, demandant l'heure et le jour de l'arrivée du roi à Paris. — *Liste originale des personnes qui ont dîné avec lui à Varennes*, dressée par Drouet, qui a mis au crayon sa signature et ces mots : *Arrestation du Roy, dinné de Varrene.* Important document. — *Récits de l'arrestation du roi* par MM. Leblanc, Guillaume et Poussin. 8 p. in-fol. et in-4. Pièces fort curieuses.

17. *Narré fidèle de ce que j'ai vu avant et après le passage du roi à Clermont et Varennes* (1791), par le quartier-maître trésorier du régiment des dragons de Monsieur, Remy. (Ce rapport se trouve dans les pièces justificatives n° VII, à la suite de la Relation du départ de Louis XVI par le duc de Choiseul.)

18. *Rapport sur l'arrestation de Louis XVI*, par Charles Aubriot, ancien capitaine de la garde à cheval de Louis XVI. Voir, le 21 juin 1795. (Ce rapport se trouve aussi dans les pièces justificatives, n° VIII, à la suite de la Relation de M. le duc de Choiseul.)

19. *L'ordre et la marche de l'entrée triomphale des soldats patriotes du département de la Meuse.....* avec le roi, la reine et le dauphin, Madame Royale et Madame Élisabeth, reconquis pour la seconde fois à Varennes, le 21 juin 1791..... Paris, Labarre. s. d. in-8. (L.)

20. *Détail de l'ordre et la marche de l'entrée du roi à Paris.* — Détail de l'arrestation de l'infâme Bouillé.... Paris, Guilhemat, s. d. in-8. (L.)

21. *Arrivée du roi.—Rapport* de MM. Drouet, Guillot et Obert, qui ont arrêté le roi et l'ont accompagné à quelque distance de Meaux. — *Le Courage invincible avec lequel ils ont détenu les hussards entre deux batteries de canons..... Lettre de la Reine.* Paris, Provost, s. d. 1791, in-8. (L.)

22. *Nouveaux détails de ce qui est arrivé à Louis XVI à Varennes et à Châlons, et son arrivée à Paris*, arrêté par M. Mangin. Paris, Toussaint, 1791, in-8. (L.)

23. *Déclarations formelles du Roi et de la Reine, faites pardevant MM. Dandré, Duport et Tronchet, commissaires nommés à cet effet par l'Assemblée nationale*, avec le détail de tout ce qui s'est passé à cette cérémonie. Paris, Toussaint, an II de la Liberté française, in-8. (L.)

24. *Interrogatoire du Roi et de la Reine, et leurs déclarations aux commissaires nommés par l'Assemblée.* Imprimé par ordre de l'Assemblée. Paris, de l'imp. nat. s. d. in-4. Autre édition. Imp. de Legros, 1793, in-8. (Cette pièce, loin d'être une reproduction de la précédente, est une pièce fausse, qui a été l'objet d'une procédure criminelle. (L.)

25. *La véritable réponse du ci-devant Roi et de la ci-devant Reine aux commissaires députés de l'Assemblée nationale.* Paris, Provost, s. d. in-8. (L.)

26. *Rapport fait à l'Assemblée nationale*, au nom des commissaires qu'elle a nommés pour recevoir les déclarations du roi et de la reine. Paris, imp. nat. (27 juin 1791). in-8 de 3 p. (L.)

27. *Dénonciation aux Français du projet de départ du roi et de la reine pour*

servir de réponse à leurs déclarations; par Toutain. Paris, Guérin, s. d. (1771), in-8. (L.)

28. *Histoire parlementaire de la Révolution française*, par Buchez et Roux. In-8. T. X et XI.

29. *Opinion du marquis de Ferrières*, ancien membre de l'Assemblée constituante, contre l'arrestation du roi à Varennes. Paris, 1791, in-8.

30. *L'Ami du roi*, par M. M. Royou, journal royaliste. (Trois journaux portant ce titre s'imprimaient à Paris en 1790 et 1791. Celui de M. M. Royou a toujours été recherché. Deschiens, dans la bibliographie des journaux, donne des indications pour reconnaître les numéros appartenant à l'*Ami du roi* de M. M. Royou. Il cite aussi, p. 607, un art. donnant le sentiment de ce journal sur le voyage à Varennes.)

31. *Avantages de la fuite de Louis XVI et nécessité d'un nouveau gouvernement*, Paris, Paquet, 1791, in-8, 2 ff. de titre et 95 p. (Le dictionnaire des anonymes attribue cette brochure à F. Robert et indique une seconde édition avec le nom de l'auteur et cette addition au titre : *Seconde édition du républicanisme adapté à la France*. Robert était l'un des rédacteurs des *Révolutions de Paris* publiées par L. Prudhomme.)

32. *L'Eau à la bouche et la pelle au cul, et le déménagement et le départ imprévu du desservant intrus*, 1791, in-8, 16 p.

33. *La Passion de Louis XVI*. (C'est, dit Ch. de Monseignat (*Un chap. de la Révolution française*) le tableau du retour de Varennes. Nous ne connaissons pas d'autres indications sur cet imprimé du temps.)

34. *Mystères de la conspiration*, 1791, in-8. Curieux écrit contre la faction d'Orléans : on y trouve le *Croquis ou projet de révolution* surpris chez Mme Lejay. — *La Confession de Berthier* travesti en abbé, chargé d'assassiner le comte d'Artois. — *Le Départ du roi*, etc. Ouvrage indiqué, sans d'autres explications, sous le n° 1232, au catalogue des bibliothèques Hiver de Beauvoir et Barrière, publié par E. Gouin, 1872.)

35. *Lettre d'un philosophe à Marie-Antoinette*, écrite depuis le retour de Varennes. 1792, 40 p. in-8. Cette pièce n'est connue que par son titre. (L.)

36. *Le Martyrologe*, ou l'histoire des martyrs de la Révolution. A Coblentz et se trouve à Paris chez Artaud. 1792, in-8. Aux p. 460 et s. on lit des réflexions sur les conséquences du voyage de Varennes. Cet ouvrage est attribué à J.-G. Peltier. Il est orné de trois gravures dont l'une représente *les Ténèbres constitutionnelles*. Les membres de l'Assemblée nationale sont rangés autour d'un chandelier garni de treize cierges allumés. Chacun de ces cierges porte une inscription, sur celui du milieu qui est le plus élevé on lit : *le Roi;* sur les six à droite :

Les ducs et Pairs,
Les Archevesques,
Les Nobles,
Les Chanoines,
Les Moines,
Les Corps et Métiers,

Sur les six à gauche :

Les Parlemens,
La Cour des Aydes,
La Chambre des Comptes,
Le Grand Conseil
Le Châtelet,
et *les Fermiers généraux.*

Un ecclésiastique tient l'éteignoir et se dispose sur l'ordre du Président à éteindre le cierge représentant le Roi, qui jette une vive clarté.

37. *Les Otages de Louis XVI et de sa famille.* Paris, Pillet, 1814, in-8 de 160 p. plus XVI de discours préliminaire. (Après le retour de Varennes, le roi et sa famille étaient gardés à vue au château des Tuileries : du Rozoi, alors rédacteur de *la Gazette de Paris*, ouvrit les colonnes de son journal à tous les défenseurs du roi, pour inscrire leur nom et se donner en otage pour la liberté de Louis XVI. Le rédacteur de *la Gazette de Paris* paya de sa tête cet acte de courage royaliste.)

38. *A Messieurs les Président et Membres de la Chambre des députés* : MÉMOIRE tendant à obtenir que le roi soit supplié d'ordonner : 1° qu'une allégorie, exprimée aux bas-reliefs des monuments nationaux qui vont être érigés à Louis XVI et à Marie-Antoinette reproduise l'acte de dévouement par lequel des sujets de l'un et de l'autre sexe se sont, en 1791, offerts en otages, les hommes pour le roi, les dames pour la reine ; 2° que les noms de ces fidèles serviteurs soient inscrits sur les monuments dont il s'agit, savoir :..... les noms des dames au pied du monument de Marie-Antoinette (24 février 1816). Paris, Egron, s. d. in-4. Curieux à raison de cet épisode, peu connu de l'événement de Varennes, des otages qui s'offrirent pour le roi et pour la reine. (L.)

39. *Les Actes du martyre de Louis XVI* recueillis et mis en ordre d'après les témoins oculaires, par Aug. Séguin, suivis de la correspondance particulière de ce monarque. Valence, Jamonet, 1837, in-8 avec port. et fac-simile.

40. *Histoire de la Révolution de France*, pendant les dernières années du règne de Louis XVI, par A. F. Bertrand de Molleville, ministre d'Etat. Paris, Giguet et C°, an IX (1801), 15 vol. in-8. Une première édition de cet ouvrage a été publiée à Londres, sous ce titre : *les Annales de la Révolution*, 4 vol. in-8. Dans le tome V de l'édition Giguet, on trouve de curieuses indications sur les divers projets de la famille royale pour s'éloigner de Paris ; la relation de quelques circonstances du voyage de Varennes ; enfin un compte rendu assez détaillé des délibérations de l'Assemblée pendant l'absence du Roi et de sa famille, des mesures prises par l'Assemblée, pour s'assurer de la personne des augustes prisonniers et de la rentrée à Paris de la famille royale. Enfin, parmi les pièces justificatives, sont plusieurs documents authentiques très-importants.)

41. *Mémoires particuliers* pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI, par A. F. Bertrand de Molleville, ministre sous Louis XVI. Paris, L. G. Michaud, 1816, 2 vol. in-8. Le tome premier se termine par des documents sur le voyage de Louis XVI à Varennes. Une première édition a été publiée en 1799 ; celle de 1816 est préférée.

42. *Mémoires sur la Révolution française*, par le marquis de Bouillé (François-Claude-Amour), Londres, 2 vol. in-8, 1797. Une édition française, revue et corrigée par l'auteur et augmentée de notes et pièces essentielles, a été publiée à Paris, en 1801, chez Giguet et Michaud en 2 vol. in-12. Deux nouvelles éditions avec une notice sur le marquis de Bouillé, des notes et des éclaircissements historiques ont été données en 1821 et 1823 en un vol. in-8 par MM. Berville et Barrière. L'édition de 1823 fait partie de la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*. On doit trouver dans l'édition de 1823, huit pages de supplément contenant Lettre de M. le duc de Choiseul du 20 mai 1823, et la réponse de M. le marquis de Bouillé du 1er juin 1823. Une autre édition moins complète, en 2 vol. in-12, a été publiée à Paris, chez Babeuf en 1822. B. DE F.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. Samuel-Ustazade Sylvestre De Sacy, membre de l'Académie française, administrateur de la bibliothèque Mazarine, né à Paris le 17 octobre 1801, est mort le 16 février 1879. Fils de l'éminent orientaliste dont le passage a laissé une si forte trace dans les études relatives à la langue et à la littérature arabe, M. de Sacy fit de brillantes études au lycée Louis-le-Grand. Il se fit ensuite recevoir avocat et plaida, non sans succès, pendant quelques années. Mais son entrée au *Journal des Débats* en 1828 décida de sa carrière, dès lors entièrement consacrée au journalisme politique et littéraire. Après le coup d'État du 2 décembre, il n'écrivit plus guère que des articles de littérature ou d'histoire. Il fut élu en 1854 membre de l'Académie française, en remplacement de M. Jay, et nommé sénateur, le 26 décembre 1865. Conservateur de la bibliothèque Mazarine depuis 1836, il en était devenu administrateur en 1848. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Le côté politique de la vie de M. de Sacy est déjà presque effacé de la mémoire du public, et le sera de jour en jour davantage; ses articles en ce genre, non signés pour la plupart, ont été abandonnés à l'oubli par leur auteur même. Il avait, au contraire, recueilli les meilleurs de ses articles littéraires en deux volumes, dont le succès, déjà ancien, dure encore, et durera aussi longtemps qu'il y aura des hommes de goût. M. de Sacy s'est acquis par ces deux volumes, et par quelques autres écrits de même nature, aujourd'hui dispersés, mais qui, sans doute, viendront s'y joindre, une renommée plus solide que beaucoup d'autres, plus éclatantes. C'est qu'il était un écrivain, dans toute la force de ce terme, de ce titre si beau dans notre langue et si rarement mérité. Il possédait tous les secrets de l'art classique et de la belle prose française. Ayant toujours publiquement professé, quoique parfois d'une façon un peu singulière, la foi religieuse du grand siècle, dont il suivait si bien les principes littéraires, il s'y est fortement et pratiquement attaché durant la maladie de ses derniers jours, et il est mort comme il convenait à un si vif et si digne admirateur de Bossuet et de Fénelon. La bibliographie des œuvres de M. S. de Sacy n'est pas d'une grande étendue : quoiqu'il ait été pendant cinquante ans le rédacteur politique et littéraire du *Journal des Débats*, il n'a publié à part que trois volumes de ses articles sous ces titres : *Variétés littéraires, morales et historiques* (1858, 2 vol. in-8, puis 1861, 2 vol. in-12) ; et *Articles sur l'histoire de Jules-César* (1865, in-8, extrait du *Bulletin du Bibliophile*). — Sous le titre général de *Bibliothèque spirituelle*, il a attaché son nom à la publication de la *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ, par Michel de Marillac* (1864, in-16) ; — De l'*Introduction à la vie dévote, par saint François de Sales* (1852, 2 vol. in-32); — Des *Lettres spirituelles de Fénelon* (1856, 3 vol. in-16); — Des *Sermons de Bossuet* (1859, 3 vol. in-12); — Des *Lettres de Mme de Sévigné* (1863-1864, in-12). Il venait de donner des *préfaces* aux réimpressions des *Essais de Montaigne* et des *Lettres provinciales*, entreprises par la librairie des Bibliophiles et en préparait une pour la nouvelle édition des *Contes des Mille et une Nuits*. C'est M. de Sacy qui a écrit la préface de la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, publiée l'an dernier.

— M. René-Gaspard-Ernest Saint-René Taillandier, membre de l'Académie française, est mort subitement le 23 février 1879, à Paris, où il était né le 16 décembre 1817. Sorti du lycée Charlemagne avec le prix d'honneur de philosophie au grand concours, en 1836, il conquit ensuite les diplômes de licencié en droit et de licencié ès lettres, et alla suivre, pendant deux ans, les cours de l'Université d'Heidelberg. Il signala son retour en France par la publica-

cation d'un poème épique : *Béatrix*. En 1841, il fut nommé suppléant de la chaire de littérature française à la faculté des lettres de Strasbourg; deux ans après (1843), il obtenait le grade de docteur ès lettres, après avoir soutenu deux thèses remarquables : *De Summa Providentia; Scott Érigène et la philosophie scolastique*. Il devenait aussitôt après suppléant, puis, en 1846, titulaire de la chaire de littérature française à la faculté des lettres de Montpellier. En 1863, il vint à Paris comme suppléant de M. Saint-Marc Girardin dans la chaire de poésie française, et, en 1868, il devint titulaire de la chaire d'éloquence française, où il succéda à M. Gandar. Il fut secrétaire général du Ministère de l'Instruction publique en 1870, puis conseiller d'Etat, et élu membre de l'Académie française en 1873, pour remplacer l'abbé Gratry.

M. Saint-René Taillandier a beaucoup écrit. La *Revue des Deux Mondes* lui a ouvert ses colonnes dès 1843; il n'a cessé, depuis, de lui donner une collaboration très-active et très-goûtée : plusieurs de ses ouvrages ont paru d'abord dans ce recueil. Il y a publié un grand nombre d'articles de critique littéraire sur la France, la Belgique, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne, la Hongrie, la Russie, l'Italie, l'Espagne, les États-Unis; des travaux de critique dramatique, de philosophie et de religion, d'histoire, de politique et d'histoire contemporaine, de beaux-arts et de bibliographie. Il donnait encore, dans la livraison du 15 février, une étude sur les poètes modernes de la France, consacrée à M. Victor de Laprade. Il fut sur le point de sacrifier à cette revue sa position officielle, lorsque, sous l'Empire, il fut un moment menacé d'avoir à opter entre la collaboration qu'il lui donnait et son titre de professeur à la Sorbonne. Presque toutes les littératures de l'Europe ont été mises à contribution par son esprit vaste et souple. Il avait abandonné sa chaire depuis deux ans pour mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait accumulés. C'est au milieu de ce labeur que la mort est venue le frapper, mais non le surprendre, car il était un de ces chrétiens qui savent qu'il faut toujours être prêt. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Béatrix* (1840); — *Des écrivains sacrés au dix-neuvième siècle* (1842); — *Scott Erigène et la philosophie scolastique* (1843); — *Novalis, sa vie et ses écrits* (1847); — *Histoire de la jeune Allemagne, études littéraires* (1849); — *Études sur la révolution en Allemagne* (1853); — *La Promenade du Peyrou et la cathédrale de Montpellier* (1854); — *Allemagne et Russie, études historiques et littéraires* (1855); — *Le Poète du Caucase, ou la vie et les œuvres de Michel Lermontoff* (1856); — *Histoire et philosophie religieuse* (1860); — *Littérature étrangère, écrivains et poètes modernes* (1861); — *La Comtesse d'Albany* (1862); — *Lettres inédites de J.-C.-L. Sismondi*, etc. (1863); — *Correspondance entre Gœthe et Schiller*, traduction de la baronne de Carlowitz, révisée, annotée, accompagnée d'études historiques et littéraires, par Saint-René Taillandier (1865); — *Maurice de Saxe* (1865); — *Corneille et ses contemporains* (1864), extrait de la *Revue des cours littéraires*; — *Tchèques et Magyars. Bohême et Hongrie. Quinzième siècle, dix-neuvième siècle. Histoire, littérature, politique* (1869); — *Drames et romans de la vie littéraire. La Comtesse d'Ahlefeldt. Henri et Charlotte Stieglitz, Henri du Kleist* (1870); — *La Serbie, Kara-George et Milosch* (1871); — *Souvenirs de province pendant le siège de Paris* (1871); — *Discours de réception à l'Académie française* (1874); — *Dix ans de l'histoire d'Allemagne. Origine du nouvel empire, d'après la correspondance de Frédéric-Guillaume IV et du baron de Bunsen, 1847-1857* (1875); — *Le Général Philippe de Ségur, sa vie et son temps* (1875).

— M. Paul Gervais, membre de l'Académie des sciences et professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle, est mort le 10 février. Né à

Paris le 20 septembre 1818, il montra de bonne heure un goût passionné pour l'histoire naturelle. Il étudia d'abord les myriapodes et les polypiers d'eau douce, et prit part, fort jeune, à la publication des *Suites à Buffon*. En 1835, il entra au Muséum, comme préparateur d'anatomie comparée, sous la direction de Blainville, qui élaborait alors ses grands travaux sur le squelette des mammifères vivants et fossiles. M. Gervais obtint, en 1845, la chaire de zoologie à Montpellier. Bientôt il publia (1848-1852), sous le titre de *Zoologie et Paléontologie françaises*, de précieuses études sur les vertébrés de l'époque tertiaire. Devenu doyen de la faculté des sciences de Montpellier et correspondant de l'Institut, M. Gervais revenait, en 1865, à Paris, pour occuper d'abord la chaire de la Sorbonne et pour passer bientôt dans celle de Cuvier (1868). Un grand nombre de travaux zoologiques et paléontologiques ont marqué cette période d'une vie pleine de labeurs féconds. Le savant professeur avait entrepris, de concert avec M. Van Beneden, une étude générale des cétacés, dont les résultats se publient depuis plusieurs années. Élu à l'Académie des sciences le 26 janvier 1874, en remplacement de M. Coste, M. Gervais était, en outre, officier de la Légion d'honneur, et membre de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs autres académies; il avait présidé la Société géologique de France (1870-71) et la Société entomologique (1878). La liste de ses œuvres serait fort longue, car peu de savants ont su donner, à côté de leurs grands travaux, un plus large concours à la littérature scientifique, qui a pour objet de faire connaître et de faire aimer l'étude de la nature. Nous nous bornerons à citer les publications principales: *Mémoires de zoologie*, notamment sur les myriapodes et les polypes d'eau douce, insérés dans le *Magasin de zoologie*, les *Annales des sciences naturelles*, les *Annales de la Société entomologique*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et les *Procès-Verbaux de la Société philomatique* (1833-1844); — Mémoires de paléontologie : Mammifères éteints du Midi de la France, de l'Algérie (1847), répartition des mammifères tertiaires (1847-1849). — *Zoologie et paléontologie françaises* (1848-1852; 2e édition, in-8, très-augmentée, 1859). — Enfin de nombreuses notes consacrées à la description de genres nouveaux ou de gisements spéciaux ont été insérées aux *Comptes rendus de l'Académie* et au *Bulletin de la Société géologique de France*. — En collaboration avec M. Eydout : *Description des vertébrés et des myriapodes du voyage de la Favorite* (1836-38); — Avec M. Marcel de Serres : *Études sur les mammifères fossiles de l'Hérault* (1847); — Avec MM. Gay, Goudot, d'Orbigny et Verreaux, travaux divers de zoologie; — Enfin, avec M. Van Beneden, les premiers fascicules de *l'Ostéographie des cétacés vivants et fossiles*. — A. D.

— M. Auguste-Ambroise Tardieu, membre de l'Académie de médecine, était né le 10 mars 1818, à Paris, où il est mort, le 12 janvier. Il fit ses études au Collège Charlemagne, fut interne des hôpitaux, reçu docteur en 1843, agrégé de la Faculté, médecin en chef de l'hôpital de Lariboisière, expert près la Cour impériale, suppléant, puis titulaire de la chaire de médecine légale (1851), doyen de la Faculté (1864), président du Comité consultatif d'hygiène publique (1867). Il avait conquis la première place parmi les médecins légistes, et on l'a vu intervenir dans tous les procès fameux où son art était en cause. Il avait été reçu à l'Académie de médecine en 1858. Sa vie laborieuse a été couronnée par une fin chrétienne. Nous citerons parmi ses publications : *Observations et recherches nouvelles sur la morve chronique* (1841, in-8); — *De la morve et du farcin chronique chez l'homme et chez les solipèdes* (1843, in-4); — *Manuel de pathologie et de clinique médicale* (1848, in-12; 3e éd. en 1865); — *Selecta praxis medico-chirurgicæ quam*

mosquæ exercet A. Aubert (1848-1850, in-fol.); — *Du choléra épidémique* (1849, in-8); — *Relation médico-légale de l'assassinat de la comtesse de Goerlitz* (1850); — *Supplément au Dictionnaire des dictionnaires de médecine français et étrangers* (1851, gr. in-8); — *Voiries et cimetières de Paris. Thèse* (1852, in-8); — *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité* (1852-54, 4 vol. in-8; 2e éd. en 1862); — *Étude hygiénique sur la profession de mouleur en cuivre* (1855, in-12); — *Étude historique et médico-légale sur la fabrication et l'emploi des allumettes chimiques* (1856); — *Mémoire sur l'examen microscopique des taches* (1857, in-8); — *Empoisonnement par la strychnine, l'arsenic et les sels de cuivre* (1857, in-8); — *Étude sur les attentats aux mœurs* (1858, in-8; 7e éd. en 1878); — *Étude sur la strangulation* (1859, in-8); — *Rapport général sur le service des eaux minérales pendant l'année* 1858 (1861); id., *pendant l'année* 1860 (1863); — *Sur l'avortement* (1863, in-8; 3e éd. 1868); — *Relation de l'affaire Armand (de Montpellier)* (1864, in-8); — *Sur les maladies provoquées ou communiquées*, extrait des Annales d'hygiène physique (1864, in-8); — *Relation médico-légale de l'affaire Couty de la Pommeraye* (1864); — *Projet de construction du nouvel Hôtel-Dieu de Paris* (1865); — *Question médico-légale de la pendaison* (1865); — *Étude sur l'empoisonnement*, avec la collaboration de M. Z. Roussin (1868, 1 vol. in-8); — *Étude sur l'infanticide* (1868, 1 vol. in-8 avec 3 planches coloriées); — *De la coralline* (1869, in-8); — *Étude sur la pendaison* (1870, in-8); — *Étude sur la folie* (1872, in-8); — *Question médico-légale sur l'identité* (1874, 2e éd., in-8); — *Contribution à l'histoire des monstruosités* (1874, in-8); — *Étude sur les maladies accidentellement ou involontairement produites...* (1879, in-8).

Il a été publié une *Notice sur Aug.-Ambr. Tardieu*, en 2 vol. in-4 (1853-55).

— M. Paul-Émile Chauffard, inspecteur général des facultés de médecine est mort le 6 février à Paris. Il était né en 1823, à Avignon, où son père était chargé des fonctions de médecin en chef des prisons et hôpitaux, qu'il remplit avec et après lui. Docteur à vingt-trois ans (1846), M. le Dr Chauffard avait débuté dans la carrière médicale par une étude sur les systèmes qui divisaient la science; plus tard, il publia la traduction française annnotée des *Instituts de médecine pratique*, d'après l'ouvrage italien de Bosieri. Reçu le premier au concours de l'agrégation en 1857, médecin des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine, le docteur Chauffard occupait à la Faculté de médecine de Paris, la chaire de pathologie générale, où il maintint un enseignement spiritualiste, malgré les clameurs bruyantes d'un auditoire matérialiste. Il était depuis quelques années inspecteur général des facultés de médecine, et a rendu en cette qualité de grands services pour l'organisation des facultés nouvelles de Lyon et de Bordeaux qu'il a eu l'honneur d'inaugurer par de remarquables discours. — Croyant fervent et spiritualiste inébranlable, M. le Dr Chauffard avait su se concilier l'estime entière même de ceux de ses confrères qui s'étaient faits les adversaires de ses travaux. Ce n'était point seulement un médecin de premier ordre, mais un penseur profond, un écrivain distingué et un vulgarisateur remarquable : outre ses travaux de spécialiste, il a écrit dans la *Revue des Deux Mondes* et dans le *Correspondant*. Il a aussi montré pendant la guerre, en revêtant l'uniforme de médecin militaire, qu'il savait agir et se dévouer en chrétien. On a de lui : *Essai sur les doctrines médicales* (1846, in-8), thèse inaugurale; — *Étude comparée du génie antique et de l'idée moderne en médecine* (1855, in-8); — *Lettres sur le vitalisme* (1855, in-8); — *Étude clinique du typhus contagieux* (1856, in-8); — *Parallèle de la goutte et du rhumatisme* (1857, in-4); — *Principes de pathologie générale* (1862, in-8); — *De la philosophie positive dans ses rapports*

avec la médecine (1863, in-8); — *Constitution médicale de l'année* 1862 (1863, in-8); — *Laënnec* (1865, in-8); — *De la spontanéité et de la spécificité* (1866, in-12); — *Vérité en médecine* (1871, in-8); — *De la fièvre traumatique et de l'infection purulente* (1873, in-8). — On lira sur cette individualité éminente : *Titres d'Émile Chauffard* (1866, 1870, 2 vol. in-4).

— Mgr Claude-Marie Magnin, évêque d'Annecy, est mort le 14 janvier dernier, dans sa ville épiscopale. Il était né à La Muraz (Haute-Savoie), le 14 novembre 1802; il devint professeur, puis supérieur du grand séminaire d'Annecy, et fut sacré évêque le 11 juin 1861, après la mort de Mgr Rendu. Un des titres de gloire de Mgr Magnin, c'est d'avoir fait placer son prédécesseur, saint François de Sales, au rang des docteurs de l'Eglise. C'est par cet acte qu'il a terminé sa carrière, et son souvenir restera uni à la glorieuse mémoire du grand saint. Mgr Magnin était un érudit docteur en théologie, en droit civil et en droit canonique; il a écrit plusieurs ouvrages très-estimés. Nous citerons, entre autres : *La Papauté aux prises avec le protestantisme;* — un *Cours de droit canon,* — et une *Histoire de l'établissement de la Réforme à Genève,* écrite sur les documents puisés dans les archives de Genève et les archives de Turin, ainsi qu'à la bibliothèque du roi à Turin. Il a aussi écrit des mandements remarquables, tels que ceux sur *les Devoirs des fidèles en temps d'élections* (1876); — *La Mission divine de l'Église* (1877); — *L'Enseignement de l'Église* (1878).

— M. l'abbé Jean-Baptiste Glaire, vicaire général honoraire de Bordeaux, chanoine honoraire de Paris en 1840, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, ancien doyen de la faculté de théologie de Paris, est mort le 25 février 1878, à Issy-sur-Seine, où il s'était retiré depuis plusieurs années. Il était né à Bordeaux, le 1er avril 1798. Il fit ses études ecclésiastiques au séminaire Saint-Sulpice et, après avoir été ordonné prêtre en 1822, il y professa quelque temps l'hébreu. Il devint ensuite professeur d'hébreu à la Sorbonne. Doué d'une grande activité d'esprit, M. l'abbé Glaire a composé, principalement sur l'Ecriture sainte, un grand nombre d'ouvrages qui l'ont fait connaître, non-seulement en France, mais à l'étranger. Voici les principaux : *Principes de la grammaire hébraïque et chaldaïque* (Paris, 1832); — *Lexicon manuale hebraicum et chaldaicum;* — *Le Pentateuque,* texte hébreu, avec une nouvelle traduction française et des notes philologiques, t. Ier, *la Genèse;* t. II, *l'Exode; Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (1re et 2e édit., 6 vol. in-12; 3e édit., 5 vol. in-8); — *Abrégé d'Introduction aux Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (in-8); — *Les Livres saints vengés* (1re édit., 2 vol. in-8; 2e édit., 3 vol. in-8); — *Manuel de l'hébraisant, contenant* : 1° *des Éléments de grammaire hébraïque,* 2° *une Chrestomathie,* texte hébreu, 3° *un Lexique hébreu-français de tous les mots contenus dans la Chrestomathie* (deux éditions); — *Principes de grammaire arabe, suivis d'un traité de la langue arabe considérée selon le système des grammairiens arabes, avec des exercices d'analyse grammaticale;* — *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques* (deux gros volumes, grand in-8, à 2 colonnes, petits caractères, de 2508 pages). Mentionnons aussi l'*Encyclopédie catholique,* publiée sous la direction de MM. Glaire et Walsh, 18 vol. in-4, avec 3 vol. de supplément. Le dernier travail de M. Glaire est la traduction complète de *la Sainte Bible selon la Vulgate avec des notes en français* (4 vol. in-18). La traduction du Nouveau Testament a été approuvée par le Saint-Siège; celle de l'Ancien, par plusieurs archevêques et évêques chargés de cette mission par la cour romaine. Le *Nouveau Testament* a été publié en divers formats et a eu plusieurs éditions.

— Le 5 février, une mort prématurée enlevait, à l'Université catholique de Lille, M. Pierre MONTÉE, professeur de littérature latine à la faculté des lettres. M. Montée était né le 14 septembre 1836, à Solre-le-Château. Dès l'âge de huit ans, il fut amené à Douai, qu'il ne devait plus quitter et qu'il devait honorer par une vie toute consacrée à l'étude du beau et du vrai, à la pratique du bien. Malgré les ménagements que lui imposait une frêle santé, il couronnait en 1855 ses études classiques par le baccalauréat. A cette époque, l'État établit à Douai une faculté des lettres; M. Montée fut un de ses premiers étudiants; il eut pour maîtres, MM. Caro, Martha, Widal et Parizot. Il subit avec succès les épreuves de la licence en 1857, et celles du doctorat en 1860. Il avait pris pour sujets de ses thèses: *Quis et qualis Pindarus, moralium auctor extiterit*, et: *Etude sur Lucrèce considéré comme moraliste* (Paris, Durand). Travailleur assidu, M. Montée publia, de 1865 à 1869, deux ouvrages fort remarquables: *Les Stoïciens à Rome* (un vol. in-12, Paris, Durand); — *La Philosophie de Socrate* (un vol. in-8, Paris, Durand et Pedone-Lauriel). Ce dernier livre fut couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Comme membre et secrétaire général de la *Société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, il a donné plusieurs travaux insérés dans les *Mémoires* de cette société: *Examen du traité des devoirs* de Cicéron (t. X, 2e série, 1870); — *Essai sur Attila, tragédie de Pierre Corneille* (t. XI, 2e série, 1871); — *Quelques mots sur la philosophie pythagoricienne* (t. XII, 2e série, 1872); — *Quelques mots sur le Cide de Corneille* (t. XIII, 2e série, 1874). On trouve dans les tomes XI, XII et XIII de ces *Mémoires*, trois rapports de M. Montée sur les travaux de la Société. En 1873, M. Montée publia deux *Conférences sur Corneille* (un vol. in-8, chez Dechristé, Douai), qu'il avait faites au *Comité catholique de l'arrondissement de Douai*, dont il était membre honoraire. Ses talents et ses sentiments si sincèrement chrétiens désignèrent M. Montée au choix des fondateurs de l'Université libre de Lillé et ils lui offrirent la chaire de littérature latine. Pendant son professorat, M. Montée n'a publié que quelques *Leçons sur Virgile* (dans le journal *le Propagateur*, de Lille), mais il laisse entièrement rédigée une histoire des lettres latines au siècle d'Auguste qui, nous l'espérons, fera revivre un enseignement trop tôt interrompu, et où ses élèves et ses nombreux auditeurs retrouveront la science exacte, la sûreté de goût, l'élévation et la délicatesse de sentiments, la pureté de langage de ce maître éminent. M. l'abbé Gaspard, curé de Saint-Jacques, à Douai, au nom de la religion qu'il avait si bien servie; M. de Margerie, au nom de l'Université catholique; M. Henry, au nom de la Société d'agriculture, sciences et arts, ont payé à la mémoire de M. Montée un éloquent et juste tribut d'éloges, le jour des funérailles; ces discours ont été reproduits par la *Gazette de Douai* (le 9 février 1879).

— M. Louis-François NICOLAÏE, connu sous le nom de CLAIRVILLE, né à Lyon, le 28 janvier 1811, est mort à Paris, le 8 février. Il avait débuté comme acteur en 1821, à l'âge de dix ans au théâtre du Luxembourg, où il donna aussi sa première pièce: l'*Enragée par ruse* (1829). Elle a été suivie de plus de six cents pièces, dont quatre cent cinquante ont été imprimées. Voici les plus célèbres: *Quatorze ans ou la vie de Napoléon* (1830); — 1836 *dans la lune*, qui inaugura au théâtre le genre des « Revues; » — *Les Huressgraves* (1843), parodie d'un drame célèbre du chef de l'école romantique; — *Petites misères de la vie* (1843); — *Les sept châteaux du Diable* (1844); — *Les Pommes de terre malades* (1845); — *Gentil-Bernard* (1846); — *Clarisse Harlowe* (1846); — *La Poule aux œufs d'or* (1847); — *La Propriété*

c'est le vol (1848); — *L'Exposition des produits de la République* (1848); — *Les Représentants en vacances* (1849); — *Paris sans impôts* (1850); — *Le Bourgeois de Paris* (1850); — *Un Troupier qui suit les bonnes* (1860); — *La Fille de Mme Angot* (avec Siraudin, 1872); — *Les Cloches de Corneville* (1878). — M. Clairville avait publié un volume de vers en 1853, sous le titre *Chansons et Poésies* (in-12).

— M. Marc Fournier, né à Genève en 1818, est mort le 5 janvier à Saint-Mandé (Seine). Il avait fait ses études dans sa ville natale, qu'une manifestation politique, à laquelle il s'était mêlé, le força de quitter en 1838. Il vint à Paris et entra dans le journalisme, où il collabora au *Globe*, au *Commerce*, au *National*, au *Capitole*, à l'ancien *Figaro*, au *Corsaire*, à la *Presse*, à la *Liberté*. Après 1848, M. Marc Fournier s'était surtout attaché à la littérature dramatique, qui prend la plus grande partie de la liste de ses œuvres; il a aussi été directeur de théâtre. On a de lui : *Russie, Allemagne et France, révélations sur la politique russe d'après les notes d'un vieux diplomate* (1844, in-8); — *Madame de Tencin*, roman (avec Eug. de Mirecourt, 1847, 2 vol. in-8), dont il avait tiré une comédie pour le Théâtre-Français. Ses meilleures pièces sont : *Les Libertins de Genève* (1848); — *Le Pardon de Bretagne* (1849); — *La Danse des écus* (1849), vaud. avec M. Henri de Kock; — *Les Chercheurs d'or du Sacramento* (1850), avec M. Paul Duplessis; — *Paillasse* (1850), avec M. Dennery; — *Manon Lescaut* (1851), avec M. Th. Barrière; — *La Bête du bon Dieu* (1854), avec M. Adr. Decourcelle; — *Les Nuits de la Seine* (1855). — Citons encore une pièce de vers : *La Marche triomphale*, 29 décembre 1875, et quelques articles dans le recueil *La grande ville, nouveau tableau de Paris*, par H. de Balzac, A. Dumas, etc.

— M. Elie-Adolphe-Hippolyte Audeval, né à Limoges en 1824, est mort à Paris vers la fin de 1878. Il était membre de la Société des gens de lettres. On lui doit *Les demi-dots* (1862); — *La dernière. Un mariage grec* (1863); — *Le Tueur de femmes* (1869); — *Le Livre des Époux* (1869); — *Paris et province; Deux histoires de notre temps* (1872); — *La Vierge de mai ou les deux mères* (1874); — *Les Cœurs simples* (1876); — *Les douze enfants de la veuve*; — *Histoire d'une bague d'argent*; — *La Ferme du Majorat, histoire du dernier siège de Verdun* (1877); — *Le Drame des Champs-Elysées* (1878); — *La Dame guerrière* (1878); — *La grande ville* (1878). Il a donné sa collaboration au *Correspondant* où il a publié plusieurs nouvelles : *Les Courses d'automne* (1866); — *Une famille parisienne* (1869); — *La Fiancée de Lesueur* (1863); — *Un changement de fortune* (1863-1864); — *Valentine* (1864); — à la *Revue contemporaine*, à la *Semaine des familles*.

— M. Maurice Champion, né à Paris le 29 mars 1824, est mort le 16 décembre 1878. Il avait été secrétaire de M. Capefigue, et l'avait, pendant dix ans, aidé dans ses travaux historiques. Il entra ensuite dans l'administration du chemin de fer d'Orléans, où il a occupé le poste de sous-chef du secrétariat général. Il était administrateur de la caisse d'épargne, et a fait noblement son devoir pendant la guerre, comme capitaine de la garde mobile de la Seine. Dès l'âge de vingt et un ans, il obtenait une mention au concours de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour un mémoire sur l'*Examen critique des historiens de Constantin le Grand, comparés aux divers monuments de son règne*. Il a publié : *Mémoire autographe de M. de Barentin, chancelier et garde des sceaux, sur les derniers conseils de Louis XVI*, publié d'après le manuscrit original de la Bibliothèque royale, entièrement inédit avec des notes et pièces justificatives et précédé d'une notice biographique sur M. de Barentin, par M. Maurice Champion (1844, in-8); — *Frédéric Soulié*,

sa vie et ses ouvrages, suivis des discours prononcés sur sa tombe (1847, in-12); — *La Fin du monde et les comètes au point de vue historique et anecdotique* (1859, in-32); — *Les Inondations en France depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours* (1858-1864, 6 vol. in-8), son œuvre capitale qui a obtenu de l'Institut, une mention très-honorable en 1858 et un rappel en 1862. — *Industries chinoises* (1869, in-8); — *La Dynamite et la nitroglycérine* (1872, in-12); — *Spectrométrie* (1873, in-8). Il a, en outre, collaboré à la *Biographie universelle* de Michaud, à la *Nouvelle biographie générale* de Didot et au *Dictionnaire des contemporains*, de Vapereau.

— Le Dr J.-G. Kohl, bibliothécaire de l'État hanséatique de Brême, est décédé dans cette ville, le 28 octobre dernier. Il y était né le 28 avril 1808, et y avait fait ses études, qu'il perfectionna ensuite en suivant les cours de droit de Göttingen, Heidelberg et Munich. Passionné pour la géographie dès sa plus tendre jeunesse, il commença immédiatement la série de ses voyages, grâce aux profits qu'il s'assura en donnant des leçons d'abord, et ensuite par la publication de ses ouvrages, nombreux et très-goûtés. Il débuta par la Russie, sur laquelle il a publié : *Tableaux et esquisses de Pétersbourg ; — Voyages dans l'Intérieur de la Russie et de la Pologne ; — Voyages dans la Russie du Sud ; — Les Provinces russo-allemandes de la Baltique.* — De 1838 à 1854, il parcourut la presque totalité de l'Europe, et a consigné ses impressions, aussi bien que ses remarques philosophiques, scientifiques et géographiques, souvent précieuses, dans un très-grand nombre de travaux dont les principaux sont : *Voyages en Autriche; —... en Hongrie; —... en Styrie et dans la Haute-Bavière; —... en Angleterre, Écosse et Irlande; —... en Danemark et dans le Sleswig-Holstein ; — Les Marais et les îles des duchés danois. — Remarques sur la proportion respective des nationalités et langues allemande et danoise dans le Sleswig ; — Voyages dans les Alpes ; —... dans les Pays-Bas ; —... en Istrie, Dalmatie et Montenegro ;* — Enfin..... *dans l'Allemagne du Sud.* — Trois autres publications de cette époque : *De l'influence du sol sur les rapports des hommes* (Dresde, 1841); *le Rhin* (Leipzig 1851); *le Danube* (Trieste, 1853), affectent une forme plus particulièrement scientifique.

Toutefois, ces nombreux travaux ne l'empêchaient pas de poursuivre un but plus sérieux, l'histoire des découvertes américaines. En 1854, ayant réuni déjà des matériaux considérables, il sentit la nécessité de visiter le Nouveau Monde, et y continua ardemment ses études, en compagnie des savants les plus marquants des États-Unis : il publia, en anglais, sur l'invitation du « Coast-Survey office » (Bureau de l'hydrographie des côtes), l'*Histoire de la découverte des côtes des États-Unis*, et *l'Histoire des reconnaissances du Gulf-Stream.* — Le Gouvernement américain fit prendre copie de ses manuscrits et notes géographiques, et de ses cartes des découvertes, et consacra six mille dollars à cette précieuse acquisition, avec l'intention de les publier; malheureusement, ce projet fut entravé par la guerre de la sécession, et n'a pas encore été repris. Kohl publia aussi, pendant ce séjour, et dans la forme populaire qu'il affectionnait : *Voyages au Canada* (Stuttgard, 1856); — et *Voyages dans le nord-ouest des Etats-Unis* (New York, 1857).

En 1858, Kohl revient se fixer dans sa ville natale, heureux de la renommée et de l'aisance que lui avait assurées le succès de ses nombreux ouvrages. Il n'abandonna pas le travail cependant, et publia encore une *Histoire de la découverte de l'Amérique* (Brême 1861,) qui devait servir d'introduction à son travail d'ensemble sur ce continent; puis quelques études de mœurs sur l'Allemagne du Nord, et de nombreux documents cartogra-

phiques, historiques et autres, dans les diverses revues auxquelles il collaborait.

Il avait également l'habitude de noter les impressions ou les pensées que lui suggéraient les petits faits de la vie, et a fait imprimer quelques-unes de ces réflexions sous les titres suivants : *Esquisse de la nature et de la vie populaire* (Dresde, 1851); — *De ma cabane* (Leipzig) 1852; — et *Le long du chemin* (Brême, 1861). Ces petits croquis, ces retours sur lui-même, empreints de cette bienveillance innée qui faisait le charme de son caractère, et aussi, disons-le, de cette naïveté que bien des esprits supérieurs ont conservée à travers une vie remplie par l'étude, sont précieux pour ceux qui l'ont, comme nous, connu et aimé.

Ajoutons enfin à cette bibliographie déjà longue et cependant bien incomplète : *Esquisses de la vie anglaise* (en collaboration avec sa sœur, Trie-Ida Kohl, auteur de *Paris et Français* (Leipzig et Dresde, 1845); — des études historiques sur Brême, le « Hausseefahrt, » l'hôtel de ville, etc, etc.

Nommé, en 1863, bibliothécaire de la ville de Brême, Kohl trouva encore, dans une vie si remplie, le temps de donner à son dépôt une attention et des soins qui auraient suffi pour absorber une intelligence moins active. Bien que disposant de ressources médiocres, il augmenta notablement les collections, fit rédiger sous ses yeux le double catalogue alphabétique sur fiche, et, par ordre de matières en registres, classa les manuscrits et les pièces fugitives, particulièrement les « Bremensia, » auxquelles il donnaît une attention particulière; enfin popularisa la bibliothèque, jusqu'alors peu fréquentée, en la faisant ouvrir quotidiennement, et en aidant de ses conseils et de sa connaissance intime des collections, non-seulement l'érudit, mais le plus humble de ses lecteurs.

Linguiste consommé, il parlait le français comme sa langue maternelle, et professait pour notre pays et notre science une estime particulière. Les Français, prisonniers ou otages, internés à Brême pendant la guerre de 1870, se rappelleront pour la plupart avec plaisir ce grand vieillard toujours prêt à leur communiquer non-seulement les trésors de sa bibliothèque, mais ceux de sa vaste érudition, et auprès de qui ils pouvaient avoir un instant l'illusion d'être en pays ami. — Mis de Monclar.

— M. Albert-Théodore-Émile de Roon, né le 30 avril 1803, est mort à Berlin le 23 février. Élevé à l'École des cadets, il est arrivé aux plus hauts postes : il a exercé une grande influence sur la politique et sur l'organisation militaire prussienne. Nous ne voulons pas apprécier ici son rôle de ministre de la guerre; mais comme instructeur à l'École des cadets, il s'est livré à l'étude des sciences militaires et de géographie, et a publié plusieurs ouvrages qui ont obtenu un grand succès : *Principes de géographie ethnographique et politique* (1832, in-8), dont un abrégé a paru en 1834; — *Géographie militaire de l'Europe* (1837); — *La Péninsule ibérique sous le rapport militaire* (1839, in-8).

— M. Eugène-Charles-Maurice Lambert, président de chambre honoraire à la cour de Rennes, est mort à Menton le 6 février; il était né à Donges (Loire-Inférieure), le 30 avril 1803. Reçu avocat en 1827, il a parcouru tous les échelons de la magistrature, jusqu'en 1873, où il fut mis à la retraite. On lui doit plusieurs livres de poésie : *Les Fleurs du bien*; — un *Essaim de sonnets*. Il a publié, en 1865, des vers inédits de M. Évariste Boulay-Paty, intitulés : *Poésies de la dernière saison*. On lui doit aussi la *Philosophie de la cour d'assises* (Paris, 1861, in-8).

On annonce encore la mort : de M. Honoré Daumier, fameux caricaturiste

qui a touché à tous les sujets : la politique, la magistrature, les bourgeois, la province, les Robert Macaire, les bas-bleus, les enfants, Paris, inventions, villégiature, théâtres, artistes, mort aveugle le 11 février, à Valmondois, près l'Isle-Adam, à l'âge de soixante et onze ans, et qui a été enterré civilement aux frais de l'État ; — Du major WHYTE-MELVILLE, un des romanciers les plus populaires d'Angleterre, mort des suites d'un accident de chasse près de Malmsbury (Wiltshire). On cite de lui : le *Capitaine Digby*, le *général Bounce*; les *Gladiateurs*, *Kate Coventry Holmby House*, une traduction des odes d'Horace; — de M. Charles SOULLIER, né à Avignon, mort à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans, ancien rédacteur de la *Gazette de Vaucluse* et auteur d'une *Histoire de la Révolution avignonaise* ; — de M. le général TRIPARD, mort à Dijon, en février, auquel on doit *Quelques idées sur la réorganisation de l'armée* (1871, Besançon, J. Jacquemin, in-8 de 41 p.); — de M. Évariste MOUTON, mort à Marmande, à l'âge de vingt-trois ans, directeur du *Journal des Charentes*, en 1875-1876, collaborateur de plusieurs journaux et revues politiques et littéraires, auteur du *Livre d'or des poètes ;* — de M. Napoléon MAISONVILLE, fondateur de l'*Impartial*, mort à Grenoble, le 1er mars, à l'âge de soixante-douze ans; — de M. Édouard de BEUVRAND, comte DE LA LOYÈRE, mort à Savigny-les-Beaune (Côte-d'Or), le 18 février, agriculteur distingué, qui a écrit dans beaucoup de journaux et revues agricoles, et publié une brochure sur le *Défrichement des terres incultes par la vigne;* — de M. VARNEY, ancien directeur du Conservatoire de Bordeaux, auteur de plusieurs opéras comiques et de l'air du chant des Girondins; — de M. le Dr Paul PITET, originaire du département de l'Ain, mort à Paris le 19 novembre 1878, à l'âge de soixante ans, auteur du *Choléra-morbus épidémique et de son traitement curatif et préservatif* (1854, in-8), et d'un *Mémoire pratique sur la construction des oculaires terrestres et agronomiques* (1858, in-8).

INSTITUT. — *Académie française.*— Dans sa séance du 13 février, l'Académie a statué sur le concours pour le prix de poésie, dont le sujet était : « La poésie de la science. » Le prix a été partagé entre M. Renard et MM. Denay-Rousse, répétiteur de littérature à l'École polytechnique, et Jacques Normand, ancien élève de l'École des chartes, qui ont travaillé en collaboration. Un accessit a été accordé à M. Henri Thiers, demeurant à Caluire (Rhône).

Dans sa séance du 4 mars, présidée par le baron de Vieil-Castel, l'Académie a procédé à la nomination d'un membre de la commission du Dictionnaire historique de la langue française, en remplacement de M. Sylvestre de Sacy, décédé. — M. Camille Rousset, proposé par la commission, a été nommé à l'unanimité par l'Académie et chargé des fonctions de rédacteur principal que remplissait son très-regretté prédécesseur. — La commission du Dictionnaire se trouve ainsi composée : MM. Camille Doucet, secrétaire perpétuel ; Mignet, Nisard, Jules Sandeau, Littré, Cuvillier-Fleury, Camille Rousset.

Académie des sciences. — Dans sa séance du 3 février, l'Académie a élu académicien libre, en remplacement de M. Bienaymé, décédé, M. Léon Lalanne, directeur à l'École des ponts et chaussées, par 44 voix, contre 9 à M. Bertin, 9 à M. Gruner, et 4 à M. Bischoffsheim.

Dans sa séance du 24 février, l'Académie a élu M. Stéphan, correspondant, pour remplir la place vacante dans la section d'astronomie, par suite du décès de M. Hansen, de Gotha.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 22 février, l'Académie a décidé de reporter jusqu'au 31 octobre 1882 le concours pour le prix Félix-Beaujour, dont le terme avait été fixé au 31 décembre 1877.

Le sujet était : De l'indigence aux différentes époques de la civilisation. Quatre mémoires ont été présentés, tous insuffisants et aucun ne remplissant les conditions du programme. L'Académie restreint le sujet pour le nouveau concours ; elle le limite à l' « indigence depuis le seizième siècle inclusivement jusqu'à la Révolution de 1789. »

Muséum d'histoire naturelle. — Par décret du 10 février, M. Frémy, professeur de chimie appliquée aux corps inorganiques, au Muséum d'histoire naturelle, a été nommé directeur du Muséum d'histoire naturelle, en remplacement de M. Chevreul. — M. Decaisne, professeur de culture, a été nommé directeur suppléant.

Bureau des longitudes. — Par décret du 14 février, M. Faye a été nommé président de l'administration du Bureau des longitudes ; M. le vice-amiral Paris, vice-président; M. Bréguet, secrétaire-trésorier.

Faculté des lettres. — M. Léon Clédat, ancien élève de l'École française de Rome, a soutenu à Paris, le 17 janvier, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De Fratre Salimbene ; — Du rôle historique de Bertrand de Borne* (1175-1200).

Sociétés savantes. — La dix-septième réunion des sociétés savantes et des professeurs des départements aura lieu à la Sorbonne, les 16, 17 et 18 avril prochain. La distribution des récompenses se fera dans la séance générale, le 19, sous la présidence du Ministre de l'Instruction publique.

— La Société des bibliophiles bretons a tenu une séance générale, le 27 janvier dernier à Rennes, sous la présidence de M. Arthur de la Borderie. Elle a autorisé son bureau à préparer deux importantes publications : 1° *Supplément à l'Histoire de Bretagne des Bénédictins*, et 2° *Recueil des plus beaux chants populaires de la Bretagne*, texte et traduction, avec gravures et eaux-fortes tirées en-dehors du texte. Dans sa prochaine séance, la Société prendra, quant au mode d'exécution de ces deux ouvrages, une résolution définitive.

— La Société impériale russe de géographie a tenu, à la fin du mois de janvier, sa séance plénière annuelle. Le secrétaire a donné lecture du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler. Les travaux exécutés ou préparés en 1878 par la Société se rapportent aux deux buts principaux qu'elle poursuit : en premier lieu, l'étude de la Russie, de sa nature, des croyances, des coutumes, des conditions d'existence, des besoins économiques de sa population, et secondement, l'exploration des confins de l'empire et des contrées limitrophes en Asie. Parmi les premiers, ont été mentionnées les études relatives à la commune rurale, l'exploration des cours d'eau de la Sibérie par M. le baron Aminow, l'excursion anthropologique de M. Goliakow, la participation de la Société à l'organisation de l'exposition anthropologique de Moscou; le voyage entrepris par M. J. Smirnow pour l'étude des éléments du magnétisme terrestre, des recherches sur les époques des congélations et de débâcle des eaux en Russie, les voyages scientifiques de MM. A. Voïeïkow, A. Grigoriew, T. Schmidt, etc. Aux travaux de la seconde catégorie, se rattachent les expéditions de M. Prjévalsky au Thibet, de M. Potanine, dans le nord-ouest de la Mongolie, de M. Mouschkétow dans les monts Altaï et au lac de Tchatyr-Koul, de MM. Middendorff et S. Smirnow dans le Turkestan russe, etc. — La médaille Constantin a été décernée, cette année, à M. le professeur de Nordenskiold, pour ses explorations de l'océan Glacial, sur les côtes de Sibérie.

Congrès international des Américanistes. *Troisième session, à Bruxelles.* —

Nous avons déjà fait connaître, à plusieurs reprises à nos lecteurs, les travaux du groupe de savants qui se consacrent à l'histoire du Nouveau Monde, et ont pris pour but de leurs études les recherches ethnographiques, linguistiques et historiques, relatives aux deux Amériques, spécialement pour les temps antérieurs à Christophe Colomb. Deux réunions, tenues à Nancy et à Luxembourg, ont contribué à répandre ce goût parmi les érudits de la région nord-est ; et un nouveau congrès doit se tenir à Bruxelles du 23 au 26 septembre 1879, sous la présidence d'honneur du comte de Flandre. Les questions portent principalement, au point de vue historique, sur l'histoire de l'empire mexicain et la comparaison des trois royaumes de Cuzxo, de Trujillo et de Quito, qui formaient l'empire des Astèques, et sur les progrès de la cartographie américaine pendant le seizième siècle ; au point de vue archéologique, sur le caractère des dessins, des objets en pierre provenant du détroit de Béhring, sur la valeur religieuse et emblématique des divers types d'idoles péruviennes, sur la tradition de l'homme blanc et du signe de la croix ; au point de vue anthropologique, sur l'homme tertiaire en Amérique, l'ethnographie de la Nouvelle-Grenade et de l'isthme de Panama ; et au point de vue linguistique et paléographique, sur les inscriptions mayas, les quipos péruviens, etc. Le prix de la souscription, donnant droit aux publications du Congrès, est fixé à 12 francs, et peut être adressé, soit au secrétaire général, M. Bamps, rue du Marteau, n° 31, à Bruxelles, soit aux délégués, parmi lesquels nous trouvons, pour la France, plusieurs de nos collaborateurs, MM. Eugène Beauvois, le comte de Charencey, le comte de Marsy, le marquis de Monclar, et les libraires Leroux et Maisonneuve.

Concours. — La Société littéraire de l'Université catholique de Louvain met au concours les sujets suivants : Apprécier, au point de vue historique et littéraire, les écrivains de la langue française en Belgique sous les ducs de Bourgogne et rechercher les causes et les conséquences de a révolution brabançonne contre Joseph II ; — Étude comparée du type de l'avare dans diverses littératures, au choix de l'auteur. — Les prix consisteront en une somme de 400 francs et une médaille d'or de 100 francs. Les concurrents doivent être âgés de trente ans et faire partie d'une association catholique.

— L'administration du *Journal des beaux-arts et de la littérature* met au concours pour 1880, à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance nationale, l'histoire des beaux-arts en Belgique de 1830 à 1880. Le prix sera de 1,000 francs ; les Belges sont seuls appelés à concourir. Les mémoires, écrits en flamand ou en français, devront être adressés avant le 5 mars 1880 au siège de l'Administration, à Saint-Nicolas (Belgique).

— La Société des sciences médicales de Lille décernera, le 1er mai 1880, un prix de la valeur de mille francs au meilleur ouvrage inédit pouvant servir d'introduction à l'étude des sciences médicales, de guide à l'étudiant dans le cours de ses études, et au jeune docteur pendant les premières années de sa pratique. L'auteur devra montrer ce qu'est la médecine, les études préparatoires qu'elle réclame, les branches diverses qu'elle embrasse et leur importance ; il devra, en outre, présenter un tableau exact des qualités morales, intellectuelles et même physiques que nécessite l'exercice de la profession médicale, indiquer aux jeunes gens la direction qu'ils doivent suivre pour les acquérir et les prémunir contre les dangers nombreux et spéciaux qui les menacent. Pour les jeunes docteurs, il devra s'attacher à présenter un code abrégé, non des lois qui régissent la médecine, mais des usages que, par esprit de dévouement et pour leur honneur, les médecins respectent dans

leurs rapports avec leurs confrères, avec les malades riches ou pauvres, avec les sociétés charitables, avec les pouvoirs publics.

Elle décernera également, le 1er mai 1880, un prix de cinq cents francs au meilleur mémoire inédit sur un sujet de chirurgie ou d'accouchement.

Les mémoires devront être adressés, avant le 31 janvier 1880, au secrétariat, 78, rue de la Barre, à Lille (Nord).

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 février, M. Arthur de Boislisle a continué la lecture de son mémoire sur l'occupation française du royaume de Naples sous Louis XII. — Dans la séance du 14, M. Geffroy a adressé des dessins d'armes et d'objets en bronze, d'origine gauloise ou samnite, recueillis en 1877, sur l'emplacement probable d'Aufidena, dans l'Abruzze-Ultérieure. M. L. Delisle a communiqué une note sur un manuscrit illustré de l'Apocalypse, récemment acquis par la Bibliothèque nationale. M. Gaston Paris a transmis, au nom de M. Tissot, une inscription du quinzième siècle, recueillie sur une cloche dans le canton Neufchatel (Suisse). — Dans la séance du 21, M. Edmond Le Blant a communiqué une note sur quelques lampes égyptiennes en forme de grenouille; M. Ed. Blanc a communiqué une note sur une voie romaine qui traversait du nord au sud les Alpes-Maritimes et joignait Embrun à Cimier. — Dans la séance du 28, M. Albert Dumont a communiqué une note sur une tête en marbre de Paros qui a figuré à l'exposition rétrospective du Trocadéro. M. Maspéro a communiqué une note au sujet des lampes égyptiennes en forme de grenouilles. M. Ferdinand Delaunay a lu un mémoire sur la situation légale des chrétiens dans l'empire romain vers la fin du premier et au commencement du deuxième siècle.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans les séances des 1er, 8 et 15 février, M. Giraud a lu un mémoire sur les tribulations du maréchal de Villars, à la suite de la bataille de Denain. — Dans la séance du 8, M. Edmond Le Blant a lu un mémoire sur quelques principes sociaux rappelés dans les conciles du quatrième siècle. — Dans la séance du 22, M. Vuitry a commencé la lecture d'un mémoire sur les monnaies sous Philippe le Bel et ses trois fils.

Mandements pour le Carême. — Agen : Les droits de l'Église et publication de l'Encyclique *Quod Apostolici*. — Aire : Publication de l'Encyclique *Quod Apostolici*. — Alger : Le socialisme athée ; publication de l'Encyclique *Quod Apostolici*. — Angers : Les devoirs des catholiques envers l'Église. — Angoulême : Publication de l'Encyclique. — Annecy (Vicaire cap.) : Exhortation à bien profiter des grâces du carême. — Arras : Le devoir de la communion. — Auch : La foi, sa règle et son principe de direction. — Autun : Publication de l'Encyclique. — Avignon : Publication de l'Encyclique. — Bayeux : Publication de l'Encyclique. — Bayonne : Publication de l'Encyclique. — Besançon : La famille. — Bordeaux : La pénitence quadragésimale. — Bourges : Publication de l'Encyclique. — Cambrai : Les devoirs qu'impose aux catholiques la guerre déclarée aux écoles chrétiennes. — Chalons : Les deux premières Encycliques de Sa Sainteté Léon XIII. — Chambéry : La foi. — Clermont : Publication de l'Encyclique. — Coutances : Le témoignage que le chrétien doit à sa foi. — Évreux : Publication de l'Encyclique. — Fréjus : Le gouvernement de la Providence. — Grenoble : La dévotion de Notre-Dame de la Salette. — Laval : Publication de l'Encyclique. — Limoges : Publication de l'Encyclique. — Luçon : La liberté de l'enseignement chrétien. — Lyon : Publication de l'Encyclique. — Le Mans : La pénitence. — Marseille : Le

Denier de Saint-Pierre et publication de l'Encyclique. — Meaux : Les conséquences pratiques de la foi en Jésus-Christ. — Montauban : La destinée de l'homme. — Montpellier : Publication de l'Encyclique. — Moulins : Explication de l'oraison dominicale. — Nantes : La sagesse chrétienne. — Nevers : La pratique de la pénitence. — Nîmes : Voyage *ad limina* et publication de l'Encyclique. — Oran : La sanctification du dimanche. — Orléans : La consécration du diocèse au Sacré-Cœur, la nature et l'objet de cette dévotion. — Paris : Les inégalités sociales et l'Évangile. — Périgueux : Le mariage. — Perpignan : La divinité de l'Église. — Poitiers : Publication de l'Encyclique et du Jubilé. — Le Puy : Les attaques dirigées aujourd'hui contre la religion. — Quimper : L'autorité de l'Église et la liberté à laquelle elle a droit. — Reims : Publication de l'Encyclique. — La Rochelle : Publication de l'Encyclique. — Rouen : Publication de l'Encyclique. — Saint-Brieuc : Publication de l'Encyclique. — Saint-Claude : Le fléau de la libre-pensée et le remède à opposer à ses funestes ravages. — Saint-Flour : La nécessité de la pénitence et la manière de la pratiquer. — Sens : Jésus-Christ auteur de la paix. — Soissons : Publication de l'Encyclique. — Strasbourg : Publication de l'Encyclique. — Tarbes : Le miracle en général. — Tarentaise : La franc-maçonnerie. — Toulouse : Le mariage chrétien. — Tours : La nécessité des œuvres expiatoires. — Valence : Les devoirs des catholiques relativement à l'éducation de leurs enfants. — Vannes : Publication de l'Encyclique. — Versailles : Les attaques dirigées présentement contre l'Eglise. — Viviers : La nécessité de l'enseignement religieux dans les écoles. — (*Univers*.)

Livres mis a l'Index. — Un décret de la Congrégation de l'Index, à la date du 20 septembre, condamne les ouvagres suivants : Givia Gio. Battista, cav. prof. *Esposizione critica della Genesi*. Roma. tip. Mugnoz, 1877. — Scholl (Aurélien). *Le Procès de Jésus-Christ*. Paris, Maurice Dreyfous, éditeur. — Larroque (Patrice). *Religion et politique*, études supplémentaires et lettres précédées, d'une notice biographique. Paris, Calman Lévy, éditeur, 1878. — Giacomo (P.), del S. Cuor di Maria. *Nuovo Saggio intorno all' azione di Dio sulla libertà dell' uomo secondo la vera dottrina di S. Tommaso*. Napoli, tip. della R. Academia delle scienze fisiche e matematiche, 1877. Decr. S. Off. fer. IV. 14 augusti 1878. — Giacomo (P.). *Il nuovo Saggio intorno all' azione di Dio etc. difeso dall' autore*. Napoli, tip. dell' Academica delle scienze ecc. 1878. Eod. Decr. auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit.

Un nouveau décret du 3 février condamne les ouvrages suivants : Ardigo Roberto. *La Formazione naturale ne fatto del sistema solare*. Mantova, Viviano Guastalla, 1877. — Picco Modesto, prof. *Prime Nozioni intorno ai Doveri dell Uomo, e del Cittadino con alcuni cenni circa i diritti che da questi devono derivare ad uso delle scuole elementari*. Stamperia Reale di Torino, 1878. Auctor laudabiliter se subjecit et opusculum reprobavit. — Mancini Luigi, professore di letteratura italiana nel liceo Nolfi di Fano. *Dio è Vivo. Lettera ad un amico*. Fano, pei tipi V. Pasqualis, succ. Lana, 1878. — Ditties Friedrich Dr, Director des Paedogogium in Wien. *Lehrbuch der Psychologie. Institutiones Psychologiæ*. Lipsiæ, 1876. Opus prædamnatum ex Reg. II. Ind. Trid. — *Causes intérieures de la faiblesse extérieure de l'Église en 1870*. Cinquième partie. 2 vol. Rome, imprimerie Tiberina, 1878. — Havet Ernest. *Le Christianisme et ses origines*. 3 vol. Paris, Calmann Lévy, 1873, 1878.

Bibliothèque publique de Boston. — Cette bibliothèque est la principale des États-Unis. Ouverte en 1854 avec une seule salle de lecture, aujourd'hui elle compte 10 succursales répandues en ville et dans la banlieue et communiquant entre elles au moyen d'appareils télégraphiques et de téléphones. L'une de

ces succursales, Charlestown, ne renferme pas moins de 20,300 volumes. L'établissement central et les succursales ont la même disposition : on y trouve deux salles, l'une populaire, l'autre destinée au public plus savant, outre une salle pour la lecture des revues, recueils périodiques et journaux, et une autre où l'on consulte les collections de brevets d'invention. La circulation des livres appartenant à cette bibliothèque et qui se prêtent à tous les citoyens de la ville et de la banlieue, est énorme et ne fait que croître d'année en année. Pendant l'exercice 1876-77, elle a été de 1,140,572 volumes, et de 1,183,991 en 1877-78. En un seul jour, le 23 février 1878, le nombre des livres prêtés a été de 10,000. Le mois de mai est le mois où les emprunts de livres sont les plus nombreux, 81,136 en mai 1876, et 95,469 en mai 1878. Dans ce va et vient de livres emportés à domicile, il s'en perd nécessairement un certain nombre : toutefois la proportion est très-faible, un volume perdu sur 11,723 volumes prêtés. Durant l'exercice 1877-78, 101 volumes seulement se sont perdus. Quant aux lecteurs qui viennent travailler dans les salles de la bibliothèque, on en a compté, durant le même exercice 371,393 qui ont consulté 471,894 périodiques. L'établissement est abonné à 64 périodiques français, 45 allemands, etc. Il en reçoit 589 en langue anglaise. Un atelier de reliure occupant douze ouvriers est annexé à la bibliothèque. Le budget de cet établissement, qui emploie cent trente personnes, est de 130,126 dollars (650,630 francs), sur lesquels les acquisitions de livres et de revues en prélèvent 15,000 (75,000 francs); la reliure, 5,500 (27,500 francs); le personnel 70,000 (350,000 francs), etc. En juillet 1878, le nombre des volumes sur les rayons était de près de 350,000.

La bibliothèque de Boston n'est pas, a proprement parler un établissement municipal. C'est plutôt une bibliothèque communale, mais communale en ce sens qu'elle est le produit et la propriété de la communauté de tous les citoyens de la localité. D'après la législation des États-Unis, l'État ni la municipalité n'interviennent dans la fondation non plus que dans la direction de ces établissements. Il suffit que dix patentés, jugeant qu'il est nécessaire d'avoir une bibliothèque commune, se réunissent et demandent la convocation d'un meeting. La municipalité est obligée de convoquer ce meeting. Au jour dit, les citoyens payant imposition votent par oui ou par non. Si les oui l'emportent, une taxe est imposée de droit pour la fondation et l'entretien d'une bibliothèque publique, taxe dont le maximum est fixé par la loi à un *tantième* de la propriété imposable.

Association anglaise des bibliothécaires. — Du congrès international de bibliothécaires qui a eu lieu à Londres en 1877, est née une association anglaise qui doit tenir chaque année une assemblée générale dans une des villes du Royaume-Uni. C'est au mois d'octobre 1878 que cette association s'est réunie pour la première fois. On avait choisi dans ce but la ville d'Oxford, dont l'université célèbre possède une bibliothèque, nommée la Bodléienne, qui est assurément le plus riche des établissements du même genre. L'Allemagne, l'Italie, l'Amérique, d'autres contrées encore étaient représentées à cette réunion. M. de Watteville, alors directeur des sciences et lettres au Ministère de l'Instruction publique, y représentait la France. Quelques-unes de nos bibliothèques provinciales y avaient aussi envoyé des délégués. Divers membres des Conseils d'administration des bibliothèques libres d'Angleterre, deux gentlemens de couleur de la côte occidentale d'Afrique, un bibliothécaire du sexe féminin, mistress C. White, assistaient également aux séances. L'association travaille à établir une entente entre les bibliothèques des différents pays pour faciliter l'exécution de travaux

d'intérêt commun, tels que le dépouillement de tous les recueils qui traitent de science, de manière à former un seul et vaste répertoire. Elle a aussi entrepris de publier un catalogue général de tous les ouvrages parus en Angleterre depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Désireux de seconder ce mouvement, les administrateurs du *British Museum* de Londres ont fait entrevoir la possibilité de publier le catalogue complet de ce grand établissement : ce serait une affaire de cinq années de temps et une impression d'environ deux millions de titres. Dans le congrès, on a demandé que les salles du *British Museum* de Londres, ainsi que celles de la *Bodléienne d'Oxford*, fussent ouvertes au public le soir. La question des bibliothèques populaires, de l'insuffisance des traitements des bibliothécaires a fait l'objet de discussions sérieuses. Dans la discussion de cette dernière question M. de Watteville a présenté de très-intéressantes observations.

Comme nous l'avons dit dans l'article précédent relatif à la bibliothèque de Boston, c'est sur l'initiative des citoyens réunis en meeting et au moyen d'une taxe additionnelle que sont créées et entretenues la plupart des grandes bibliothèques d'Angleterre. C'est ainsi qu'ont été fondées les grandes bibliothèques de Manchester, de Liverpool, de Birmingham, de Leeds, etc., bibliothèques à la fois populaires et d'érudition, qui mettent en circulation chaque année un nombre énorme de volumes : Manchester, 766,000 ; Birmingham, 495,000 ; Liverpool, 825,000, etc. A Manchester, dans la salle des journaux et revues, on ne communique pas moins de 1,528,500 périodiques par an. Ajoutons en terminant, que l'association anglaise a décerné le titre de membres d'honneur à plusieurs de nos compatriotes, M. L. Delisle, administrateur général de la bibliothèque nationale, à Paris ; M. de Watteville, M. Guillaume Depping, de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Notice sur un manuscrit de Lyon. — M. Léopold Delisle, qui a déjà fait tant de belles découvertes, vient d'en faire une autre qui est d'une importance exceptionelle. Il a trouvé, dans un manuscrit de la bibliothèque de la ville de Lyon, un texte en onciales du sixième siècle, fragment du même volume que le précieux manuscrit possédé par lord Ashburnham et publié par le célèbre collectionneur sous ce titre : *Librorum Levitici et Numerorum versio antiqua e codice perantiquo in bibliotheca Ashburnhamiensi conservato nunc primum typis edito* (Londini, 1868, in-folio). Le lecteur a deviné déjà quelle est la main sacrilège qui arracha du *Codex Lugdunensis* les cahiers vendus à l'Angleterre. M. Delisle ne nomme pas l'odieux voleur, mais avait-il besoin de nommer celui dont le nom est devenu si tristement proverbial ? Le savant administrateur général de la bibliothèque nationale a rendu compte de sa découverte dans une *Notice sur un manuscrit de Lyon renfermant une ancienne version latine inédite de trois livres du Pentateuque lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le* 23 *octobre* 1878 *et insérée dans la bibliothèque de l'École des chartes*, tome XXXIX (Paris, Champion, 1879, in-folio). L'éminent paléographe ne s'est pas contenté de décrire avec sa netteté habituelle le texte de Lyon : il a joint à cette description si précise la reproduction héliographique du folio 24 et du folio 25. De plus, en regard du déchiffrement de ces deux pages, il a eu soin de placer les passages correspondants de la Vulgate, pour en bien montrer la différence, et ceux des anciennes versions que dom Sabatier avait restitués à l'aide des citations faites par les Pères de l'Église antérieurs à saint Jérôme. Laissons M. Delisle constater lui-même les heureux résultats de sa conquête (p. 3) : « Plus que tout autre, le texte de Lyon pourra servir à prouver qu'antérieurement à saint Jérôme il existait plusieurs versions latines de la Bible faites

sur le grec des Septante; il permettra de reconnaître à quelle famille des mss. de la version des Septante appartenait l'exemplaire qu'avait sous les yeux le rédacteur d'une des plus anciennes versions latines; il fera connaître l'un des premiers systèmes de la coupure de la Bible en versets; il fournira des exemples de mots et de locutions de la latinité vulgaire des premiers siècles de l'Église; il donnera des notions sur les variations de l'orthographe et peut-être aussi de la prononciation. C'est plus qu'il n'en faut pour attirer sur lui l'attention des paléographes et des philologues. » Ajoutons, pour compléter d'aussi bonnes nouvelles, qu'un des meilleurs élèves de l'École des chartes, M. Ulysse Robert, s'est chargé de mettre en valeur le texte trouvé par M. Delisle, et que, pour me servir des justes expressions de ce dernier, il prépare « une édition du *Codex Lugdunensis* qui répondra de tout point à l'attente du monde savant. » — T. DE L.

LA TYPOGRAPHIE EN TOURAINE. — Le comte L. Clément de Ris a bien mérité des bibliophiles en général, des bibliophiles tourangeaux en particulier, par la publication de son savant travail (*la Typographie en Touraine* 1467-1830. Paris, Léon Techener, 1878, in-8 de 114 p.). Dans une lettre à son éditeur, laquelle sert de préface au volume, M. Clément de Ris annonce qu'il n'a pas prétendu faire une bibliographie tourangelle, mais simplement un catalogue des livres imprimés ou édités en Touraine. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver dans son livre la mention des ouvrages d'histoire, de science ou de littérature relatifs à cette province. Il ne faut pas non plus y chercher l'énumération des publications « de Jenson et de Plantin, ces deux illustres Tourangeaux, qui ont doté des merveilles de leur art l'un Venise, l'autre Anvers. » Tout en regrettant que M. de Ris n'ait pas élargi davantage un cadre qu'il aurait été si capable de remplir, remercions-le de tout ce qu'il met aujourd'hui à notre disposition. Ce n'est pas peu de chose que l'indication claire, précise, de presque tous les livres qui ont été édités en Touraine depuis la fin du quinzième siècle jusqu'au premier tiers du dix-neuvième. M. de Ris a consulté avec un admirable zèle tous les catalogues de ventes, à partir de celle du comte d'Hoym (1738), et il n'a laissé passer aucun article tourangeau sans l'inscrire sur ses patriotiques tablettes. La cueillette a été surtout abondante dans les trois catalogues des ventes Salmon (1857), Luzarche (1868), Taschereau (1857). Naturellement la riche collection spéciale de la bibliothèque de la ville de Tours n'a pas été négligée. C'est ainsi que M. de Ris a pu constituer, à force de patience et de soin, une liste à peu près complète des productions de l'imprimerie de Touraine pendant plus de trois siècles et demi. Cette liste n'a rien de la sécheresse de certains catalogues : elle est, au contraire, enrichie de notes nombreuses, qui attestent de sérieuses connaissances bibliographiques et qui sont vraiment dignes d'un membre de la Société des Bibliophiles français. M. de Ris y invoque souvent l'autorité des vieux maîtres, de Lacaille, par exemple, mais il le complète et le redresse de temps à autre (p. 10, 13, 16, 19, 20, 32, etc.). Le *Manuel du libraire* reçoit aussi çà et là quelques additions. Aux descriptions étendues de certains livres rares, se mêlent parfois de piquantes citations, comme celle du rondeau *à la Vierge Mère Marie* formant la dédicace du *Promptuaire des médecines simples en rithme joyeuse* (Tours, in-8 gothique, 1537), par Thibault Lespleigney, apothicaire (p. 15), et comme celle du quatrain, relatif au peu de sagesse des habitants de Paris, mis en tête du *Manifeste de la France aux Parisiens* (Tours, 1590, in-8). L'ouvrage est accompagné de trois tables alphabétiques (titres des ouvrages, noms des auteurs, noms des imprimeurs et libraires). M. de Ris

insiste (p. 3) pour qu'on lui signale les omissions ou erreurs de son travail. Je doute que les plus habiles connaisseurs lui en indiquent beaucoup. Pour moi, je ne vois guère qu'une lacune dans son énumération : il n'a pas mentionné le *Discours au vray de ce qui s'est passé en l'armée conduite par Sa Majesté, depuis son avénement à la couronne jusques à la prise des faux-bourgs de Paris*. (Tours, Jamet-Mettayer, 1589, in-8). — T. DE L.

— M. Albert Babeau poursuit ses travaux sur l'histoire municipale de la ville de Troyes. Nous avons de lui un nouveau travail publié dans les Mémoires de la Société académique de l'Aube (t. XLII), dont il est secrétaire et dont il a donné lecture l'année dernière à la réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne. Il est consacré à un sujet qui ne manque pas d'actualité à une époque où la question de réorganisation militaire est une affaire capitale (*le Guet et la Milice bourgeoise à Troyes;* Troyes, Dufour-Bouquot, in-8 de 57 p.). Il recherche quelle était l'organisation militaire tant au point de vue de l'obligation des citoyens que de celle de la municipalité. Le service est d'abord obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur ; puis les citoyens sont dispensés de porter les armes au dehors; mais ils tiennent à être les gardiens de leur cité, les uns armés à leurs frais, les autres par la ville. Ils sont divisés par quartiers, répartis en sizaines et dizaines. Leur mission est de faire le guet. A la fin, ils ne servent plus guères que pour les incendies et dans les cérémonies publiques; leur discipline non plus que leur habileté ne sont à citer. C'étaient de bons éléments pour former les cadres de la garde nationale.

— Une nouvelle revue scientifique se publie à Lille depuis le mois de novembre, et mérite une mention particulière : c'est le *Journal des sciences médicales de Lille*, revue mensuelle, par MM. Augier, Bultus, A. Bechamp, J. Bechamp, Bouchaud, V. Demandre, H. Desplats, D. Domet, Eustache, Guermonprez, J. Jeannel, A. Jousset, Redier, Schmith, Vanvers et Wintreberet, tous professeurs de la faculté libre de médecine et de pharmacie. Elle paraît en livraison in-8 de 72 p. environ. Le prix d'abonnement est de 16 francs. (J.-B. Baillière, 19, rue Hautefeuille, Paris.)

— Le chevalier Pierre Gentili, directeur de la fabrique des tapis des sacrés palais apostoliques, prépare la publication d'un magnifique ouvrage sur *les Tapisseries du Vatican et de l'Italie*. Il fera connaître les trésors artistiques que l'Italie possède en ce genre et parmi lesquels les plus fameux et les moins connus peut-être sont ceux que renferme le Vatican. Le choix des tapisseries commencera par celles du quinzième siècle, qui furent les premières en Italie, et, afin que la collection puisse être complète et utile à l'histoire, on reproduira aussi les tapisseries modernes les plus remarquables, dans lesquelles on conserve encore la noble tradition de l'art. Cette publication a reçu l'approbation du Souverain-Pontife régnant, Léon XIII qui a daigné en accepter la dédicace. Elle a également reçu l'adhésion de plusieurs gouvernements. *Les Tapisseries du Vatican et de l'Italie* seront publiées dans l'intervalle d'un an en douze livraisons, dont chacune contiendra huit planches et sera publiée chaque mois, durant les deux derniers mois de l'année, on donnera dix planches. Chaque gravure (il y en aura cent) sera de la dimension de 30 centimètres sur 20. Elle sera imprimée sur carton et sera accompagnée d'un texte explicatif en cinq langues au choix de l'abonné, savoir : italien, français, anglais, espagnol et allemand. On y fera l'histoire de la tapisserie représentée, des vicissitudes dont elle fut l'objet; on y dira l'école à laquelle elle appartient et diverses particularités sur sa fabrication et sur son mérite

spécial, etc. Une introduction contenant l'histoire de l'art de la Tapisserie et des phases qu'elle a subies, principalement en Italie, depuis le quinzième siècle jusqu'aujourd'hui complétera cette œuvre importante. On recevra les adhésions jusqu'au 1er avril 1879, chez M. le chevalier Pierre Gentili, directeur de la Fabrique des tapis des SS. PP. AA. rue Borgo S. Spirito, n° 49, près du Vatican. Le prix de la souscription est de 120 fr. — M. Charles Hertz, fondateur et premier secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris, secrétaire général du Congrès international de géographie commerciale tenu en 1877 au palais des Tuileries et du Trocadéro, membre du Conseil de la Société de géographie de France, publie sous le titre de *la Géographie contemporaine, d'après les voyageurs, les émigrants, les colons, les commerçants* (librairie Tolmer), une description de la Terre, où il utilise les renseignements fournis par les voyageurs les plus récents. « Nous connaissons à peine, dit l'auteur, les différents moyens de communications qui relient de nos jours toutes les parties du globe ; l'émigration, le commerce, l'industrie cherchent en vain des renseignements précis sur la plupart des contrées où ils pourraient former des entreprises fructueuses. Ce sont ces connaissances, pour la plupart entièrement ignorées, que j'ai voulu vulgariser en les présentant sous une forme animée et dans les conditions de l'exactitude la plus rigoureuse.

L'ouvrage se compose de six séries de trois à cinq volumes chaque ; il comprendra 600 à 800 cartes d'ensemble et de détail, toutes originales et formant l'atlas le plus complet et le plus neuf qui ait jamais été publié. — Chaque volume constitue un ouvrage distinct et peut être acquis séparément. — La première série, sous le titre de : Expéditions polaires et maritimes, comprend trois volumes : 1° *Le Pôle Nord;* 2° *L'Océan atlantique et les Mers Australes;* 3° *L'Océan Indien et l'Océan Pacifique.*

— *L'Année dominicaine* poursuit, depuis sa livraison de décembre, la publication de lettres inédites du P. Lacordaire, se rapportant à l'époque de sa jeunesse.

— On annonce la publication d'un *Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Rome qui se trouvent à la bibliothèque du Vatican,* par Vincenzo Forcella. Le premier volume a paru chez Bocca (Turin, Rome, Florence); c'est un in-8 de 15 francs.

— Le R. P. Formby a publié deux ouvrages qui peuvent servir de pendant aux savantes recherches de M. Bonnetty, et sur lesquels nous reviendrons prochainement : *Monothéisme, religion primitive de Rome* (Londres, Williams et Norgate, gr in-8 de xxxvi-360 p.), et *Abrégé de philosophie de l'histoire ancienne* (Londres, Burns et Oates, 1878, pet. in-8 de xvi-174 p.).

— Sous ce titre : *Marie Stuart, reine d'Écosse et Claude Nau,* M. J. Stevenson publie, dans la revue catholique *the Month* (mars 1879), une étude intéressante, d'après un manuscrit inédit de Claude Nau, secrétaire français de la reine. Ce travail pourra, servir d'utile complément à l'œuvre de M. Chantelauze : *Marie Stuart, son procès et son exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing,* son médecin. De telles publications, comme le dit très-bien M. Stevenson, permettront d'apprécier « avec plus d'exactitude et de justice le caractère de Marie. »

— La librairie Weidmann, de Berlin, publie des éditions d'auteurs français à l'usage des classes : *Le Lutrin* de Boileau, par Thümen; l'*Histoire de la révolution d'Angleterre* de Guizot, par B. Graeser; *le Voyage en Orient* de Lamartine, par A. Korell; *les Lettres persanes* de Montesquieu, par Mollweide;

Un jeu de fortune, comédie de Picard, par A. Klotzsch; *les Doigts de fée*, comédie de Scribe et Legouvé, par P. Tönnies; *Les derniers paysans* de Souvestre, par Schirmer; *l'Histoire de Jenni* et le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, le premier par E. de Sallwürk, le second par Pfundheller. — On trouve aussi chez Teubner, à Leipzig, le *Mithridate* de Racine, avec commentaire et introduction en allemand, par le Dr Adolf Laun. (*Literarische Rundschau.*)

— M. Alois Vanicek, directeur du gymnase de Reuhaus, en Bohême, publie, chez Teubner, à Leipzig, un *Dictionnaire des étymologies gréco-latines* (2 vol. in-8 de x-1294 p., prix : 24 marks). « C'est, dit la *Literarische Rundschau*, un guide sûr pour les philologues, — mais pour eux seulement, — à travers le labyrinthe de l'étymologie. »

— Ceux de nos lecteurs que cela pourrait intéresser savent-ils qu'il paraît à Aix, une revue écrite en provençal et ayant pour directeur le comte de Villeneuve Esclapon, félibre mainteneur, secrétaire de la Maintenance félibresque de Provence? Ce périodique, qui paraît tous les quinze jours, au prix modique de 5 francs par an, a pour titre : *Lou Provençau*. Au nombre de ses rédacteurs, nous voyons figurer MM. de Tourtoulon et Mistral. *Lou Provençau* admet tous les dialectes du midi de la France. Il commence sa treizième année.

— Une collection d'auteurs classiques grecs et latins et d'auteurs anglais se publie actuellement à la librairie Macmillan, de Londres. Cette publication renferme, en volumes d'un petit format, un choix des auteurs étudiés dans les classes, avec des notes biographiques et critiques des principaux professeurs des universités. Elle est surtout destinée aux étudiants et aux candidats aux examens. Vont paraître: Euripide, Hérodote, Sophocle, Démosthène, Virgile, Horace, Cicéron, Tite-Live, Milton, Bacon, Spencer, Chaucer, etc.

— La bibliothèque publique de Boston (Etats-Unis), très-riche en livres espagnols, va en publier le catalogue. Ce travail est confié à M. Ticknor, bien connu par ses travaux sur la littérature espagnole.

— Les professeurs Zaugemeister et Wattenbach préparent le supplément de leur livre intitulé : *Exempla codicum latinorum litteris majusculis scriptorum*. Une autre publication paléographique importante vient de paraître par les soins du Dr Hermann Hagen : *Prodromus novæ inscriptionum latinarum Helveticarum sylloges, titulos Aventicenses et vicinos continens*. Ce livre est dédié au nouveau recteur de l'Université de Berne.

— La Société des Missions de l'Église d'Angleterre publie un recueil des légendes et mythes des indigènes de la Guyane-Anglaise. On comprend l'importance d'un pareil ouvrage pour l'étude de l'histoire des races humaines de cette contrée peu connue de leur religion, de leurs développements, de leurs révolutions; car elles n'ont pas été à l'abri de ce fléau des nations civilisées.

— La littérature indienne vient de s'enrichir de deux remarquables publications : 1° le magnifique volume du général Cunningham, sur les inscriptions d'Asoka, le premier du *Corpus inscriptionum indicarum;* 2° la seconde édition des *Éléments de paléographie du Sud*, par A. Burnett. Ces deux auteurs jouissent en Asie, aussi bien qu'en Europe, d'une haute réputation de savoir.

— Nous continuons d'enregistrer les nouvelles publications de la Société anglaise des *Index*. On annonce l'*Index* des ouvrages relatifs aux mariages consanguins, par M. Huth; l'*Index* des localités de la Grande-Bretagne où

ont été découvertes des traces de l'époque romaine; enfin l'*Index* des notices nécrologiques de 1878.

— M. Émile Hartgé publie chaque semaine une *Bibliographie russe*, écrite en russe, sur le modèle de la *Bibliographie de la France*.

— A Pékin, il se publie depuis quelques temps une revue, éditée par un Européen, auteur de plusieurs ouvrages écrits en chinois : c'est un recueil mensuel intitulé *Wih che Sin Lu* ou *Magasin pour la propagation des connaissances*.

— Pendant l'année 1878, l'*Œuvre de Saint-François de Sales* a fait 4,128 envois de livres pour bibliothèques : opuscules de propagande, objets de piété, etc., qui ont entraîné une dépense de 145,924 fr. 95. Ces envois ont été adressés à 320 missions; 2,669 paroisses (opuscules et livres de bibliothèques); 30 bibliothèques scolaires; 220 bibliothèques ouvrières; 90 bibliothèques militaires; 32 bibliothèques d'hôpitaux; 5 bibliothèques de prisons; 762 directions diocésaines. Ces envois comprenaient : 459,887 opuscules de propagande; 126,487 almanachs; 49,947 volumes de bibliothèques; 239,573 crucifix, bénitiers et autres objets de piété.

— Parmi les curiosités de la littérature des almanachs pour 1879, on trouve un almanach en deux langues, espagnol et basque; renfermant un opéra en trois actes, par Séraphin Baroja. L'action se passe dans les mines de la Bétique au temps de Trajan. Les vers ont été composés sur des airs basques, dont le nom est indiqué. La pièce forme ainsi une sorte d'index de la musique de cette langue.

— Dans le courant de mars, la riche bibliothèque de Wilhelm Dindorf sera mise en vente. Elle se compose de 5,000 numéros environ; 218 ouvrages sur Sophocle, 290 sur Eschyle, etc. La portion la plus précieuse est la série des incunables. Tous ces livres portent d'importantes annotations de la main des frères Dindorf.

Publications nouvelles. — *L'Ecclésiaste de Salomon*, par l'abbé Rambouillet (in-12, Palmé). — *Assyrie et Chaldée*, par Georges de Dubor (in-8, Montauban, imp. Forestié). — *Saint Jean-Baptiste, étude sur le Précurseur*, par l'abbé Planus (in-8, Sauton). — *Vie des philosophes et des sophistes*, par Eunape, trad. de Stephane de Rouville (in-12, Rouquette). — *Les Malheurs de la philosophie*, par le P. de Bonniot, S. J. (in-8, Bray et Retaux). — *Protection et libre-échange*, par E. Fauconnier (in-8, Germer-Baillière). — *Essais de morale, de science et d'esthétique : Essais de politique*, par Herbert Spencer, trad. de A. Burdeau (in-8, Germer-Baillière). — *Du rôle social des idées chrétiennes*, par P. Ribot (t. II, in-8, Plon). — *Cours élémentaire de botanique*, par D. Cauvet (in-18, J.-B. Baillière). — *La Machine à vapeur, son histoire et son rôle*, par Eugène Muller (in-12, Hachette). — *Manuel d'hygiène publique et privée*, par le Dr A. B. Paulier (in-18, Doin). — *Étude médico-légale sur les blessures*, par Amb. Tardieu (in-8. J.-B. Baillière). — *Dictionnaire annuel des progrès, des sciences et institutions médicales*, par P. Garnier (1878, in-12, Germer-Baillière). — *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité*, par J. Denis (2 vol., in-8, Thorin). — *Inscriptions inédites du pays des Marses*, par E. Fernique (in-8, Thorin). — *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence avec des notes inédites de Frédéric II*, par Montesquieu (in-8, Didot). — *Le quinzième siècle et les Valois*, par le comte H. de La Ferrière (in-8, imp. Nationale). — *De la révocation de l'édit de Nantes*, par Léon Aubineau (in-12, Palmé). — *Les Convulsions de Paris. Épisodes de la Commune*, par Maxime Du Camp (t. II, in-8, Hachette). — *Histoire de la persécution de l'Église catholique en Prusse* (1870-76), par Mgr Janiszewski (in-8,

Bray et Retaux). — *Le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres du 11 mai 1867*, par E. Servais (in-8, Plon). — *Les Confins Anglo-Russes dans l'Asie-Centrale*, par le lieutenant-colonel Kouropatkine (in-12, Dumaine). — *Œuvres pastorales de Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais* 1875-1878 (2 vol. in-18, Bray et Retaux). — *Eugène Boré, quinzième supérieur général de la Congrégation de la Mission* (in-8, Josse). — *Joseph de Maistre*, par L. Moreau (in-12, Palmé). — *Histoire du peuple suisse*, par le Dr K. Dœndliker (in-8, Germer-Baillière). — *La Nouvelle-Nursie*, par le R. P. Th. Bérengier (gr. in-8, Lecoffre). — *Trois Voyages dans l'Afrique-Occidentale*, par Alfred Marche (in-18, Hachette). — *L'Espagne*, par Edm. de Amicis (in-12, Hachette). — *L'Art d'écrire, enseigné par les grands maîtres*, par Ch. Gidel (in-18, P. Ollendorff). — *Le Cimetière et le purgatoire*, par P. Andrieux (in-12. Palmé). — *Le Journal de Mlle d'Arvers*, par Torn Dutt (in-8, Didier). — *Clarisse*, par Ernest Daudet (in-12, Plon). — *Histoires du pays flamand*, par Hipp Verly (in-12, Plon).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Jean d'Harcourt. — On désire avoir des renseignements pour écrire la biographie de Jean d'Harcourt, qui fut évêque d'Amiens de 1418 à 1433, de Tournai de 1433 à 1437, archevêque de Narbonne en 1437, et fut nommé, en décembre 1451, patriarche d'Alexandrie. Il mourut le 31 décembre 1452. — E. MATTHIEU.

Un manuscrit de la bibliothèque de Berne. — La bibliothèque de Berne en Suisse, possède, sous le nº 378, un manuscrit du dixième ou onzième siècle. à la fin duquel on lit : « Herus Rihwinus me scripserat abba beatus. » Le manuscrit est venu du monastère *Petro castrum*. On voudrait savoir si ce monastère est celui de Pierre-Châtel (Isère), et à quelle époque vivait Rihwinus. Le même manuscrit contient *Isidori Sententiæ*, un catalogue des papes, par Stephanus (929-931), et un catalogue des évêques de Mayenne. Dr FALK.

Une imprimerie en France au quinzième siècle. — Dans Hain (*Repertor.*, IV, 538), on lit: *Pictavii, in odibus canonici Ecclesiæ B. Hilarii* (1479). Y a-t-il donc en France des prêtres qui aient imprimé avant 1520? En Allemagne on trouve des prêtres, des moines, des curés imprimeurs. Dr FALK.

Coutumes et costumes d'Alsace. — On voudrait savoir quels sont les documents et les ouvrages spéciaux qu'il faudrait consulter sur les coutumes et les costumes de l'Alsace. E. VAN DER LAAT.

Traduction des anciens noms de lieux. — Quels sont les ouvrages, antérieurs à la Révolution, ou édités dans le courant du dix-neuvième siècle (dictionnaires ou autres publications), où on peut trouver la traduction française des anciens noms de lieux (évêchés, villes, bourgs, abbayes, etc.), contenus dans les bulles, chartes et documents écrits en latin?

DOCTROVÉE.

RÉPONSES.

Un discours de Mgr de Noé (XXV, 190). — La question, telle qu'elle est posée, d'après une citation inexacte, et les trois interroga-

tions qui suivent, ne sont pas difficiles à résoudre. Voir d'abord : Œuvres de Marc-Antoine *de* Noé, ancien évêque de Lescar, mort évêque de Troyes, le 21 septembre 1802, 1 vol. in-8, Paris, Guitel, 1818, LXXXVIII-364 p. Comparer ensuite un article de fond sur ces œuvres, dans l'*Ami de la Religion*, tome XV, p. 305-313, mercredi 22 avril 1818. L'auteur de l'article est, sans aucun doute, Picot; l'éditeur des *Œuvres*, nommé par Quérard, est Auguis.

Maintenant que la solution est en grande partie donnée, nous avertissons celui qui posait la question de s'arrêter au *Discours sur l'état futur de l'Eglise*; car tel est le vrai titre du discours cherché. Il y est effectivement parlé du *second* avénement de N. S. J.-C. Mais c'est sur ce point que nous prenons la liberté d'avertir encore une fois le questionneur.

Par *second avénement* de Jésus-Christ, les fidèles entendent ce que leur enseigne le catéchisme d'après les symboles de la foi; et ce n'est pas ce qu'entend l'auteur du discours. Pour lui, il y aura un troisième avénement; le *second*, dont il parle, est un avénement intermédiaire, qui prépare un règne de mille ans, comme l'ont rêvé les millénaires. Du reste le millénarisme ne prend pas la peine de se déguiser dans un *Recueil de passages sur l'avénement intermédiaire de J.-C.*, que l'éditeur mal avisé place immédiatement après le discours de l'évêque de Lescar, sans en connaître l'auteur.

Picot nomme cet auteur, le P. Lambert, janséniste déclaré; et il donne la raison pour laquelle l'assemblée du clergé de 1785 refusa d'entendre le discours écrit sous une inspiration hérétique par Mgr de Noé, *vénérable* sans doute, mais non dans cette circonstance.

— Je possède le *Recueil de différents ouvrages de M. de Noé, évêque de Lescar* (Londres, chez A. Dulau, 1801, in-12 de 348 p.), et j'y trouve (p. 84-135) le *Discours* dont parle M. B. P. B. Ce curieux morceau est intitulé : *Discours sur l'état futur de l'Eglise*. Il est précédé de cette petite note : « On donne ce discours avec l'avertissement qui se trouve dans la première édition. » Voici le début de l'*Avertissement* : « Ce discours, qui fut composé pour l'Assemblée générale du clergé de 1785, ne fut pas prononcé, pour des raisons qu'il est inutile de rapporter; mais M. de Lescar l'ayant lu et confié à quelques amis, il s'en est échappé des copies qui nous ont mis à portée de faire jouir le public de son bien. » On lit (p. 86) dans le même Avertissement : « M. de Lescar a fait usage de deux opinions connues dans l'Eglise; l'une est la future conversion des Juifs, l'autre est un avénement intermédiaire de Jésus-Christ enseigné par plusieurs théologiens (entre autres le Père Houbigan, de l'Oratoire). Ces deux opinions s'éclairent et se secourent mutuellement. Les Juifs, convertis, convertiront le monde, le second avénement de Jésus-Christ éprouvera et purifiera la terre... » T. DE L.

— Ce discours ne fut pas prononcé, « pour des raisons qu'il est inutile de rapporter, » lit-on au début de l'avertissement qui précède l'édition de 1788. La principale fut sans doute l'opposition que souleva l'opinion de M. de Noé sur l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ, longtemps avant le jugement général. Outre l'édition de 1788, on en a deux autres : *Recueil de différents ouvrages de M. de Noé, évêque de Lescar*, Londres, A. Dulau, 1801, in-12, p. 85-136, avec l'avertissement de 1788; — *Œuvres de Marc-Antoine de Noé*, Paris, Guitel, 1818, in-8, p. 1-73, sans l'avertissement de 1788, mais avec un recueil de passages sur l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ, que le P. Lambert avait fait ajouter à la première édition. LÉONCE COUTURE.

Saint Alpinien, ses reliques (XXV, 189). — Le corps de saint Alpinien est aujourd'hui dans une châsse à Castel-Sarrazin. Un office liturgique lui est consacré. — Rufec possède aussi des reliques de saint Alpinien, provenant de Castel-Sarrazin; il est patron de la paroisse. L'église de Saint-Alpinien est découverte et sans toiture: il y a une crypte où était déposé le corps

de saint Alpinien avant sa translation à Castel-Sarrazin. On ne sait rien, du reste, sur les motifs de cette translation. — Rufec n'a jamais été abbaye, mais un prieuré important, dépendant de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges. L'antique église de Saint-Martial de Rufec est magnifique au point de vue de l'art, mais elle sert actuellement de grenier à foin. L. DAMOURETTE.

Noblesse commerçante (XXV, 190. — *La Noblesse commerçante*, par l'abbé Coyer (Paris, 1756, in-12). — *Le Commerce annobli* [par Séras] (Bruxelles, 1756). — *Lettre à l'auteur de la Noblesse commerçante*, [par M. l'abbé Jean-Gabriel Barthouilh] (1756, in-12). — *Développement et défense du système de la noblesse commerçante*, par M. l'abbé Coyer (Amsterdam, 1757). — Il a été publié à cette époque un grand nombre de brochures, que nous ne citons pas, sur la question soulevée par M. l'abbé Coyer. — *Arrest du Conseil d'Estat portant que ceux qui ont passé et passeront par les charges de prévost des marchands et eschevins de a ville de Lyon jouiront du privilège de noblesse et est attribué et leurs enfans nays et à naistre en loyal mariage, bien qu'ils ayent négocié et négocient ci-après en gros*, 12 août 1667.— Moyens de deffence pour les Nobles du costé maternel dans le Comté de Champagne et Brye. Contre les prétentions des Préposez à la Recherche des usurpateurs du tiltre de Noblesse dans ledit Comté. (Troyes, 1877, in-4). Pour prouver que le commerce ne déroge pas à la noblesse).

Il n'existe pas à notre connaissance de généalogie proprement dite des familles commerçantes; mais on en trouvera l'équivalent dans quelques ouvrages comme l'*Armorial des Prévosts des marchands et échevins de la ville de Lyon, de* 1596 *à* 1789, par (Sauvage) A. S. des Marches, Châlon-sur-Saône, 1844, in-4. — *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolois, comprenant les armoiries des villes, des corporations, des familles nobles et bourgeoises, actuellement existantes ou éteintes*...[par M. André Steyert] (Lyon, Brun, 1860, in-4). — *La Noblesse des médecins de Lyon aux dix-septième et dix-huitième siècles*, par le R. P. Ménière (Lyon, Vingtrinier, 1860, in-8). — *Essai d'un Nobiliaire lyonnais ou rôle des familles nobles existantes*, par Vital de Valous (Lyon, 1864, in-8). — *Les Origines des familles consulaires de la ville de Lyon, depuis l'établissement de la Commune, jusqu'en* 1790. Notes rédigées sur les documents originaux par Vital de Valous. (Lyon, 1863, in-8).

Mémoires de Talleyrand — Le *Polybiblion* (III, 51), a déjà mentionné l'époque où les Mémoires de Talleyrand devaient être imprimés, et les circonstonces qui en ont retardé jusqu'à présent la publication. On a des *Extraits des Mémoires* de Talleyrand, Paris, Leclerc, 1838, 4 vol. in-8. L'auteur, qui signe comtesse O... du C..., est, selon Quérard, le baron de Lamothe Langon, auteur des *Mémoires d'une femme de qualité*. On peut consulter l'*Histoire complète de la vie et de la mort du prince de Talleyrand-Périgord*, par S. D*** (Sosth. Dufour de la Thuilerie). Paris, 1838, in-8. « Le mérite particulier de cette histoire, dit Quérard, consiste dans la citation d'un grand nombre de documents, dans un esprit sincèrement religieux et une parfaite impartialité. »

Le Marquis de Vignolles la Hire (XXV, 189). — Voir l'excellent article consacré à *Bertrand de Vignolles*, par le savant rédacteur en chef de la *Revue de Gascogne*, M. Léonce Couture, dans le tome XII de la collection, 1871, p. 385-401.

T. DE L.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN, — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES

1. *Titan*, par Jean-Paul-Frédéric RICHTER, traduit de l'allemand par PHILARÈTE CHASLES. Paris, Charpentier, 1879, 2 vol. in-12 de 436 et 417 p. Prix : 7 fr.— 2. *Les Fiancés*, de MANZONI. Traduction nouvelle, par MAX DESNOYERS. Paris, C. Blériot, 1878, in-18 j. de 252 p. Prix : 2 fr. — 3. *Quentin Durward*, de WALTER SCOTT. Édition revue sur la traduction de Defauconpret, par MAX DESNOYERS. Paris, C. Blériot, 1878, in-18 j. de 252 p. Prix : 2 fr. — 4. *La Villa Hortensia*, par ANTOINE CACCIANIGA, traduit de l'italien, par LÉON DIEU. Paris, Didier, 1879, in-12 de 384 p. Prix : 3 fr. — 5. *Les Sorciers de Wurzbourg*, par FRANZ VON SEGBURG, traduit de l'allemand, par JULES DE ROCHAY. Paris, Téqui, 1879, in-12 de 277 p. Prix : 3 fr. — 6. *Le Maître de Creylands*, par mistress HENRY WOOD, traduit de l'anglais, par LÉON BOCHET. Paris, Hachette, 1879, 2 vol. in-18 j. de 310 et 312 p. Prix : 2 fr. 50. — 7. *L'Homme de la Croix-aux-Bœufs*, par LÉON CLADEL. Paris, Dentu, 1878, in-18 j. de 382 p. Prix : 3 fr. 50. — 8. *La Fin du marquisat d'Aurel*, par HENRY DE LA MADELÈNE. Paris, Charpentier, 1879, in-12 de 302 p. Prix : 3 fr. 50. — 9. *L'Idole d'un jour*, par le MÊME. Paris, E. Plon, 1879, in-18 j. de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — 10. *Les Caprices de Diomède*, par GUSTAVE CLAUDIN. Paris, Charpentier, 1878, in-12 de 300 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Femme de glace*, par ADOLPHE BELOT. Paris, Dentu, 1878, in-18 j. de 364 p. Prix : 3 fr. — 12. *Les Mangeuses d'hommes*, par PIERRE VÉRON. Paris, Dentu, 1879, in-18 j. de 304 p. Prix : 3 fr. — 13. *Andréa la Charmeuse*, par EMILE RICHEBOURG. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. in-18 j. de 380 et 431 p. Prix : 6 fr. — 14. *Le Bel Armand*, par HENRI BOCAGE. Paris, Paul Ollendorf, 1879, in-12 de 238 p. Prix : 3 fr. 50. — 15. *Amour et Braconnage*, par Mme JENNY VIALON. Paris, A. Sagnier, 1878, in-12 de 302 p. Prix : 3 fr. — 16. *L'Orpheline*, par Mme PAUL DE MOLÈNES. Paris, E. Plon, 1878, in-18 j. de 366 p. Prix : 3 fr. 50. — 17. *Les Mariages de Philomène*, par HENRY GRÉVILLE. Paris, E. Plon, 1879, in-18 j. de 325 p. Prix : 3 fr. 50. — 18. *La jeune régente*, par MICHEL MASSON et FRÉDÉRIC THOMAS. Paris, Dentu, 1878, in-18 j. de 296 p. Prix : 1 fr.— 18. *La Famille Cavalié*, par ALBERT DELPIT. Paris, Dentu, 1879, 2 vol. in-18 j. de 344 et 346 p. Prix : 6 fr. — 20. *Le Comte de Tréazek*, par ANTONIN DUPUY. Paris, Palmé, 1879, in-12 de 350 p. Prix : 3 fr. — 21. *L'École des espions*, par MATHIEU WITCHE. Paris, C. Blériot, 1879, in-12 de 292 p. Prix : 2 fr. — 22. *Les mauvais jours*, par ZÉNAÏDE FLEURIOT. Paris, C. Blériot, 1879, in-12 de 248 p. Prix : 2 fr. — 23. *Parasol et Cie*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, C. Blériot, 1879, in-12 de 366 p. Prix : 3 fr. — 24. *La Fille sauvage*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, C. Blériot, 1879, in-18 j. de de 328 p. Prix : 3 fr.— 25. *Le Trait d'union*, par la vicomtesse DE PITRAY, née DE SÉGUR. 5e édition. Paris, C. Blériot, 1879, in-18 j. de 244 p. Prix : 2 fr. — 26. *Le Secret du comte de Rochemart*, par CHARLOTTE MARHVILLE. Paris, C. Blériot, 1878, in-12 de 298 p. Prix : 2 fr.— 27. *La Redoute du capitaine Emporte-Pièce*, par J. GONDRY DU JARDINET. Paris, Palmé, 1878, in-12 de 256 p. Prix : 2 fr.— 28. *Contes à l'eau de rose*, par CHARLES BUET. Paris, Palmé, 1879, in-12 de 326 p. Prix : 3 fr. — 29. *Le Blessé de Gravelotte*, par CHARLES DESLYS. Paris, Ch. Blériot, 1879, in-12 de 244 p. Prix : 2 fr. — 30. *Histoires du pays flamand*, par HIPPOLYTE VERLY. Paris, E. Plon, 1879, in-18 j. de 268 p. Prix : 3 fr. — 31. *Sous bois, impressions d'un forestier*, par ANDRÉ THEURIET. Paris, Charpentier, 1879, in-12 de 326 p. Prix : 3 fr.

1. — En lisant le *Titan*, de Jean-Paul-Frédéric Richter, on se surprend à chercher quel motif a bien pu pousser feu Philarète Chasles, de fantaisiste mémoire, à traduire en français une œuvre aussi bizarre et aussi incompréhensible. Certes, il serait injuste d'appliquer à l'ancien professeur du Collège de France les deux vers célèbres de Boileau :

> Ah ! le plaisant projet d'un poète ignorant,
> Qui de tant de héros va choisir Childebrand.

D'abord, Philarète Chasles n'était point un ignorant ; ensuite, de

toutes les productions de Jean-Paul, surnommé l'Unique, comme qui dirait l'original sans copie, *Titan*, au gré des Allemands, est la plus remarquable. Mais, en ceci, les Allemands sont sujets à caution, et nous croyons que Philarète Chasles a voulu tout simplement faire de la gymnastique intellectuelle, — à moins que ce ne soit un défi au lecteur, une mystification. Ce dont notre traducteur était bien capable. Dans tous les cas, prenons *Titan* comme il est. Pourquoi *Titan?* Un titre aussi présomptueux ne saurait s'appliquer au principal personnage du roman, au jeune duc Albano de Césara. Cet enthousiaste, si naïf, si rêveur, si poétiquement doué, n'a rien des farouches adversaires de l'Olympe. *Titan* s'applique-t-il au capitaine Roquairol, être romanesque, avide de jouissances, insatiable en fait de plaisir, sceptique blasé, Byron anticipé (Jean-Paul écrivait en 1797)? Mais cet escaladeur de ciels traverse l'action et ne la domine pas ; il occupe dans l'œuvre une place relativement secondaire. Mettons que Jean-Paul, en tête de son roman, a inscrit *Titan*, comme il aurait inscrit *Myrmidon*. En-dehors d'Albano, les personnages les plus en vue sont : Gaspard de Césara, père du jeune rêveur, le ministre Froulay, la princesse Isabelle, la vulgaire Idoine, la paysanne Rabette, l'aérienne Liane, la belle Linda de Romeiro, Dian, Bouverot, le docteur Sphex et le bibliothécaire Schoppe. Tout ce monde parle, disserte, argumente, raconte et chante ; mais ce monde ne vit pas ; il s'agite dans ces limbes vagues où la réalité s'endort. Philarète Chasles voit dans *Titan* un poème, un roman, un résumé psychologique, une satire, une élégie, un drame, qui ont pour thème et pour texte l'énigme de la civilisation, vers la fin du dix-huitième siècle. Le traducteur nous paraît avoir vu beaucoup trop de choses dans ce galimatias. On croit cependant reconnaître que le symbole en est l'élément. Liane serait la personnification de l'idéal, et le jeune Albano irait bravement à la poursuite de la nouvelle Béatrix. L'histoire d'Albano, opposée à celle de Roquairol, serait l'histoire, prise depuis sa plus tendre enfance, jusqu'à son plus grand développement, d'un être qui, conséquence d'une position exceptionnelle et d'une éducation toute spéciale, traverserait la vie en se heurtant à toutes les douleurs et en essayant de boire à la source pure de tous les plaisirs licites. Quant au moraliste de la pièce, le bonhomme Schoppe, philosophe et bouffon, ce serait Jean-Paul lui-même. Mais nous n'affirmons rien et nos jugements ne sont que des à peu près. Pourrait-il en être différemment, à propos d'un livre incohérent, touffu, dont la fable est tellement complexe qu'elle n'existe pas, si déroutant d'ailleurs avec ses digressions, ses divagations, ses périodes jubilaires, ses cycles, ses postulats, ses apothegmes, ses adages érasmiques, sa science orphéenne, ses abstractions, ses thèses, ses antithèses, ses phrases biscornues dont certaines commencent sans

finir et d'autres finissent sans commencer? Et néanmoins, comme dans le fumier d'Ennius, il y a des perles dans *Titan*. Ces perles sont des pages lyriques, des descriptions de l'Italie, de Rome, de Naples et des nuits du Pausilippe, qu'on dirait esquissées avec la palette de Virgile et le pinceau du Titien. Il y a aussi des pensées pleines de grandeur, de vérité, d'humour, de bon sens et de profondeur; il y a, enfin, une critique vraie de l'éducation étroite, mesquine, factice et pédante, en honneur dans toute l'Europe du temps de Jean-Paul. Mais pour ces quelques éclaircies, que de brouillards, que de nuées fuligineuses! On peut mettre *Titan* dans sa bibliothèque uniquement comme échantillon curieux de la littérature romantique allemande.

2, 3. — Le *Titan* de Jean-Paul-Frédéric Richter nous amène, pour cette fois à déroger à nos habitudes — en ce sens que, puisque nous y sommes, nous allons donner le pas aux romans étrangers sur les romans français. Que la France nous le pardonne! Simple affaire de transition, qui n'humilie aucunement notre patriotisme. Outre *Titan*, voici *les Sorciers de Wurzbourg*, *la Villa Hortensia*, *le Maître de Creylands*, et des traductions nouvelles du *Quentin Durward* de Walter Scott, et des *Fiancés* de Manzoni. *Quentin Durward* passe pour un des romans historiques les plus palpitants d'intérêt, et *les Fiancés* ont une réputation européenne. L'éditeur Blériot a cru devoir en donner une édition à l'usage de la jeunesse des collèges. En ces conditions, des retouches, ou plutôt des épurations, étaient naturellement indiquées. Dans *Quentin Durward*, Louis XI est méconnu, Charles le Téméraire surfait, et les traits satiriques ne sont pas épargnés au catholicisme; dans *les Fiancés*, tableau de l'Italie et du Milanais au dix-septième siècle, se trouvent quelques pages où la passion parle un langage trop accentué. Sans dénaturer l'œuvre de Manzoni, pas plus que celle de Walter Scott, le nouveau traducteur, M. Max Desnoyers, a su très-habilement les mettre à la portée des jeunes intelligences. Une tentative de ce genre fut faite, avec succès, il y a quelque trente ans, par M. Boistel d'Exauvillez. L'entreprise de M. Max Desnoyers mérite le même accueil.

— *La Villa Hortensia* nous vient, comme *les Fiancés*, en droite ligne d'Italie; mais elle ne ressemble aux *Fiancés* ni au point de vue religieux ni au point de vue moral. Ce n'est pas d'ailleurs un roman historique; c'est un roman moderne dont l'action est des plus insignifiantes — et qui se sauve par la hardiesse de la thèse. Le comte Cipriano de Castelbreno épouse Berta d'Anzano et, en sortant de l'église, le jour même du mariage, quitte sa femme pour courir après nous ne savons quelle évaporée. Ainsi délaissée, Berthe se réfugie dans une villa de la Lombardie, où elle n'a pour toute distraction que les visites d'un jeune médecin du voisinage. Vincent Gabrielli est un matérialiste

convaincu; Berthe, au contraire, est une ardente spiritualiste. Peu à peu, une sorte d'attachement naît entre ces deux âmes, attachement désintéressé, pur, et tout platonique. Des discussions quotidiennes ont lieu sur les grands problèmes de l'existence; et finalement le spiritualisme remporte la victoire. Quand, minée par les chagrins, Berta d'Anzano retourne vers son créateur, Gabrielli, débarrassé de ses doutes, s'écrie : « Je crois en Dieu! » Les livres lui avaient appris à douter de tout; la pauvre abandonnée lui apprit à douter de ses doutes et lui démontra le bien-fondé de cette parole de Joseph de Maistre : « Il est des vérités qu'il faut voir avec l'esprit de son cœur : *mente cordis*. Arrêtons-nous là, d'autant que les tristes fredaines du comte de Castelbreno procèdent d'une philosophie absolument différente.

5. — Il n'y a pas de dissertations spiritualistes dans le *Maître de Creylands*. Ce roman-ci est bien anglais, très-inférieur sans doute aux productions des Dickens et des Thackeray, mais dénotant de réelles qualités de description et d'observation. On connaît le procédé de mistress Henry Wood : mettre au premier plan les circonstances d'un crime mystérieux, épouvantable; accumuler sur un seul personnage toutes les présomptions de culpabilité; puis, au dénoûment, donner du crime l'explication la plus naturelle, la plus prosaïque et la plus simple. Edgard Poë a obtenu ainsi des effets surprenants. Mais Henry Wood n'a ni la vigueur, ni la puissance de conception, ni le style lapidaire de l'auteur des *Histoires extraordinaires;* sa main est timide, sa trame peu serrée, sa touche indécise. N'étaient ces défauts, le *Maître de Creylands* pourrait prendre rang parmi les romans anglais les plus remarquables. Ce gentleman contrebandier, que tout le monde croit sans reproche; cette Française, à la recherche de son mari assassiné, qui se fait institutrice dans le domicile même de celui qu'elle suppose coupable du crime; ces sœurs grises protestantes si originalement esquissées; ces figures virginales ou charmantes qui ont nom Ethel, Marie-Ursule, Georges North, Mme Guise; la dynastie orgueilleuse des Castlemaine; le donjon du Moine et les légendes populaires qui s'y rattachent — tout cela forme un ensemble de situations et de scènes de l'effet le plus pittoresque et le plus dramatique. Inutile d'ajouter que si, comme le *cant* anglais l'exige, la morale est respectée dans le *Maître de Creylands*, les plaisanteries à la mode britannique contre les « superstitions papistiques » n'en sont pas toujours absentes.

6. — Les *Sorciers de Wurzbourg* ne méritent pas ce dernier reproche. Œuvre exclusivement catholique, elle a sa date au commencement du dix-septième siècle, au milieu des désordres de cette terrible guerre de trente ans qui, si profondément, désola l'Allemagne.

Lieu de l'action : Wurzbourg, une des plus curieuses villes de l'ancienne Franconie, ville pieuse, poétique, toute pleine du souvenir des minnesingers et des artistes qui ont élevé le merveilleux palais de ses princes-évêques, ses belles églises aux vitraux brillants d'émeraudes, et sa magnifique cathédrale, masse de pierre faite esprit par le génie et la foi du moyen âge. En 1629, une folie sanglante s'empara de Wurzbourg. La cité fut décimée par les procès de sorcellerie. — Les tribunaux civils sévirent contre des coupables imaginaires avec une violence et une cruauté que n'égalèrent jamais les rigueurs tant reprochées de nos jours à l'Inquisition d'Espagne. Les juges de Wurzbourg montrèrent d'autant plus d'acharnement que, par l'effet d'une législation défectueuse, ils touchaient le prix du sang et s'adjugeaient le bien de leurs victimes : aussi suffisait-il d'une simple dénonciation, d'un simple soupçon, pour être arrêté, emprisonné et soumis à des tortures si affreuses que les patients avouaient tout ce qu'on voulait — même les choses les plus abominables, les plus invraisemblables, les plus impossibles et souvent les plus ridicules. Quelques voix s'élevèrent, mais faiblement, contre de pareilles iniquités. Seul, un jésuite, le père Frédéric Spée de Langenfeld, au nom de la religion mal interprétée, au nom des droits de l'humanité méconnus, protesta énergiquement. Ce jeune prêtre, au cœur plein de poésie (1) et de miséricorde, à la science profonde et variée, passa les jours et les nuits à consoler les victimes d'un tribunal inexorable et, par ses écrits et ses protestations, fit cesser des exécutions plus que barbares. Le père Spée est le héros des scènes historiques dramatisées par l'auteur des *Sorciers de Wurzbourg*. Au second plan apparaissent le grand-prévôt Ruprecht, le faible prince Philippe-Adolphe, des voleurs, de prétendues sorcières, des prêtres faussement soupçonnés de magie, des enfants innocents impliqués injustement dans les mêmes horreurs, enfin une affreuse mégère, Gertrude Bernin, qui, pour se venger des tortures subies, dénonce impudemment et mensongèrement les plus honorables personnages de la ville. Le père Spée lui-même ne fut pas à l'abri du soupçon. Cela ne le rebuta point : il lutta contre le grand-prévôt, contre les juges, contre le bourreau ; il démontra que si la puissance de Satan n'est que trop réelle, Dieu ne permet pas qu'elle dépasse certaines limites ; il combattit la superstition, la calomnie et la haine ; enfin, s'autorisant des travaux sur la matière de Cornélius Loos, d'Ulrich Molitor et de plusieurs docteurs catholiques, il publia sa *Cautio criminalis*, qui mit fin aux folies judiciaires du grand-prévôt Ruprecht et rendit le calme à la malheureuse cité de Wurzbourg.— Il est à regretter que l'auteur de ces Récits historiques ne soit pas un

(1) On doit au P. Spée un recueil de poésies : *Troetz Nachtigall* (Défi au rossignol), dont Leibniz faisait grand cas, et dont il recommande la lecture à Mlle de Scudéry dans une de ses lettres.

peu plus sobre dans son style. La forme iambique et lyrique qu'il affectionne n'ajoute rien (au contraire) à la vigueur de la narration.

7. — Revenons en France, et suivons, dans le Bas-Quercy, un outrancier du réalisme, M. Léon Cladel. Il faut pourtant faire ici une distinction nécessaire. M. Léon Cladel est réaliste, mais il ne l'est pas à la façon de M. Zola et de son école. Les *zolistes* s'attachent de préférence à peindre, dans les choses naturelles, celles qui sont laides, basses, triviales, repoussantes, ignobles et honteuses. Ils font des livres méticuleusement orduriers sans la moindre intention d'immoralité. Peu leur importe la platitude nauséabonde des tableaux, pourvu que ces tableaux soient rendus dans toutes leurs minuties et leurs vétilles. Les zolistes se figurent que tous les sujets naturels sont également intéressants. « Prenez au hasard, disent-ils, sans choisir ; il « suffit d'étudier le cadavre dans tous ses détails et de le décrire avec « une scrupuleuse exactitude. » De là des descriptions à outrance, ennuyeuses, monotones, similaires ; pas de vie, pas de mouvement, pas de passion, pas de caractère : tout au plus des reproductions photographiques d'êtres vivants ; on s'exerce avec le même abandon et la même indifférence à reproduire n'importe quoi, sans se préoccuper ni de provoquer des émotions, ni de susciter des idées, ni d'élever l'esprit, ni d'améliorer le cœur, ni d'enthousiasmer l'intelligence. Un critique, M. de Saint-Valry, l'a établi avec beaucoup de raison : « Le fond de la conception réaliste, c'est l'équivalence des objets observés ; pour un réaliste, un chou doit être aussi intéressant qu'un palmier, un navet qu'une rose, une charogne en putréfaction qu'un bouquet de violettes. Or, les zolistes exagèrent encore ces tendances : toutes leurs préférences sont pour la charogne. » M. Léon Cladel a des zolistes le rendu brutal, l'amour des crudités, le libertinage d'expression ; mais il n'est ni exclusif, ni froid, ni simplement photographe. Parfois il s'élève jusqu'à l'épopée et jusqu'au lyrisme ; il ne dédaigne pas les peintures naïves ou sentimentales, et, tout à côté de ses grossièretés voulues, se trouvent mille délicatesses poétiques.

Il va sans dire que nous parlons uniquement de l'auteur de *la Fête de Saint-Bartholomée-Porte-Glaive* et de *l'Homme de la Croix-aux-Bœufs*. Le rédacteur de la *Marseillaise* a écrit des romans politiques détestables et où l'art n'a rien à voir. Cette fois — dans l'œuvre qui nous occupe, *l'Homme de la Croix-aux-Bœufs*, — ni la politique révolutionnaire, ni la haine religieuse (à part trois ou quatre impiétés ridicules mises dans la bouche d'un rustre) ne montrent le bout de l'oreille. M. Léon Cladel a même conservé aux paysans qu'il met en scène toute leur foi méridionale. Ambroise Poppîs parle en termes respectueux du brave desservant de Saint-Carnus de l'Ursinade ; il conserve le culte

de sa mère, sa « pauvre ancienne, » morte quand il servait en Afrique; s'il se venge de son ennemi d'une façon peu chrétienne, c'est que le brave Quercynois croit faire œuvre pie et n'en sait pas davantage. Il faut dire aussi que Claude Anzelayr, de Sainte-Habelane-de-Cadigias, est un fameux vaurien. Pendant que Poppîs se bat contre les Arabes, il s'applique à le calomnier, à le noircir, à le desservir auprès de sa fiancée, la belle et douce Marguerite Barantôni, de la Mothe-Navarenques-sur-Aglar. Il finirait par épouser l'héritière, si Poppîs n'arrivait à temps. Dès son débarquement d'Afrique, le jeune soldat voit de quoi il retourne. Comment faire? s'attaquer directement à l'homme de la Croix-aux-Bœufs? Il n'y faut pas songer : Anzelayr est d'une force herculéenne. Une idée subite surgit à l'esprit d'Ambroise Poppîs; son chien Fidèle est devenu enragé : voilà la vengeance. Il invite à boire chez lui le forgeron Anzelayr, et ce qui avait été prévu arrive. Fidèle, détaché de sa chaîne, se précipite furieux sur l'étranger et le mord. Quarante jours après, l'homme de la Croix-aux-Bœufs, le calomniateur, l'envieux, le suborneur de promises, meurt dans d'atroces tortures. Ambroise épouse Marguerite. L'intrigue est simple, on le voit, mais caractéristique. Il y a des pages débordantes de vie et d'une incontestable originalité : nous citerons la lutte de chant des gars du Quercy, au cabaret de Pétronille Endicloï, la Mère des Laboureurs ; la décapitation d'Eugène Ganitrop, sur la grand'place de Montauban, la mort d'Anzelayr, et le portrait de la fille unique d'Honoré Barantôni. Jamais un zoliste n'eût écrit ceci : « Jolie à peindre, aussi gracieuse qu'un épis de blé, menue et robuste pourtant. Ses cheveux luisaient, roux comme le soleil. Et ses yeux! d'un bleu!... tout à fait ceux de la Marie dont on admire le portrait encadré d'or et recouvert d'une vitre au fond de l'église de Saint-Carnus de l'Ursinade. Avec quelques affiquets de plus, on l'aurait prise, cette simple paysanne, pour une demoiselle de haut lignage... Et lorsque, agenouillée au beau milieu de l'église, le dimanche, elle égrénait son chapelet, on eût dit tout bonnement une radieuse du ciel. Et, quand elle dansait, une hirondelle; et pour chanter, un vrai rossignol. Ah! la sans pareille! » Ce lyrisme poétique est une impardonnable hérésie pour les froids naturistes. Il est vrai que M. Léon Cladel rentre dans les rangs par les expressions souvent ordurières dont il a parsemé son drame rustique. C'est, dit-on, le parfum du terroir : soit, mais ce parfum sent mauvais.

8. — M. Léon Cladel, dans *l'Homme-de-la-Croix-aux-Bœufs*, s'est efforcé de décrire les mœurs du Quercy. Ce sont les mœurs du Comtat que nous décrit M. Henry de la Madelène, dans *la Fin du marquisat d'Aurel*. M. de la Madelène a cela de bon qu'il aime sincèrement sa province et ne cherche pas à nous la présenter sous des couleurs empruntées ou factices. Tout dans ses tableaux, est naturel, simple et

vrai. Les romans qui ont pour théâtre le village ou la petite ville sont nombreux; mais il en est peu qui soient la peinture fidèle des mœurs provinciales. Le cadre seul appartient à la province. Les habitudes, les sentiments, le langage n'en sont pas. Rien de pareil dans *la Fin du marquisat d'Aurel.* On parle de réalisme : en voilà, et du bon, qui dit les choses de l'ancien temps, les sites agrestes du Mont-Ventoux, la vie rude des braves Contadins, le contre-coup des événements politiques dans la montagne, les horizons ensoleillés de la Provence, les passions du fermier qui s'arrondit, les tristesses du gentilhomme qui se ruine — et cela sincèrenent, honnêtement, sans obscénités, sans malpropretés, sans turpitudes. Nous comprenons l'éloge qu'a fait de cette œuvre M. Armand de Pontmartin, dans la *Gazette de France.* Il y a bien, dans *la Fin du marquisat d'Aurel,* une petite teinte du faux libéralisme à la mode; mais ce n'est qu'un détail, et si discret qu'il ne nuit en rien à l'ensemble. Le marquis Palamède d'Aurel, comte de Ventouret, seigneur de Saint-Trinit, baron de la Coste et autres lieux, voit peu à peu tomber toutes ses illusions, mourir toutes ses espérances. Il va à Versailles — et ses allures provinciales font de lui la risée des courtisans. Il retourne dans son nid d'aigle, et voilà que la Révolution l'en déloge. Il émigre, et on ne tient nul compte de ses services. Revenu de l'émigration, pauvre, seul, un peu sauvage, il épouse Chrétienne Loppis, la fille d'un de ses fermiers qui s'est enrichi pendant la tourmente. Chrétienne ne donne au marquis qu'une fille — et lorsque Palamède, à la rentrée des Bourbons, veut faire épouser à l'unique rejeton de sa race un gentilhomme d'égale noblesse, il arrive que la jeune Olympe d'Aurel s'y refuse. Elle a déjà promis son cœur et sa main à un frère de lait — l'enfant d'un pâtre — avec qui elle a passé son enfance. C'est bien la fin de l'antique marquisat d'Aurel; et comme on comprend que Palamède aille se faire tuer en 1830 sur les barricades pour la Royauté ! et comme on est tenté d'excuser ce descendant des croisés — lorsqu'on le voit, la nuit de son départ, brûler tous ses parchemins, décapiter les portraits de tous ses aïeux, et, mêlant les cendres de leurs images aux cendres de leurs titres de noblesse, les jeter, du haut de sa tour du Nord, aux quatre vents du ciel ! — Il y a, dans *la Fin du marquisat d'Aurel,* un type de vieille servante qui est tout simplement admirable; nous voulons parler de Barbette Terrasson, tour à tour cuisinière, blanchisseuse, repasseuse, couturière, femme de chambre, fille de basse-cour. C'est elle qui pétrit le pain, chauffe le four, fend le bois, engraisse les porcs, trait les chèvres, pressure les fromages, déniche les pigeonnaux, décante le vin, file le chanvre, en un mot, remplit les multiples fonctions de ménagère, au château d'Aurel, le tout, avec le vivre et le couvert, pour douze écus par an. Elle aime le bon Dieu, agit à sa guise, rabroue parfois Palamède de la

belle manière, ce qui ne l'empêche pas d'avoir pour lui le dévouement du caniche pour son maître. Trouvez donc aujourd'hui des domestiques de cette trempe !

9. — M. Henri de la Madelène est également l'auteur de *l'Idole d'un jour*. Mais ce roman-ci ne vaut, ni comme fond ni comme forme, *la Fin du marquisat d'Aurel*. On voit que nous ne sommes plus dans le Comtat. L'Idole d'un jour n'est autre que Marie-Angélique de Scorailles, laquelle devint duchesse de Fontanges et remplaça la Montespan dans le cœur de Louis XIV. Le règne de Marie-Angélique dura peu, et elle mourut, à la fleur de l'âge, emportée par un mal mystérieux et terrible. Les premières pages du roman sont les plus attrayantes ; elles nous montrent la maison de Scorailles, citadelle importante du quinzième siècle, bâtie sur les confins du Limousin et de l'Auvergne, mais presque aussi délabrée que la gentilhommière de Sigognac si bien décrite par Théophile Gautier dans *le Capitaine Fracasse*. Le vieux comte de Scorailles, ancien ligueur, ancien frondeur, vit là, pauvrement et fièrement, avec sa femme, noble et puissante dame Léonor de Plas. A côté d'eux, leur fille unique Marie-Angélique, élevée à la diable, courant le cerf, domptant les chevaux les plus fougeux, la première à porter secours dans les incendies, dure au froid, à la faim, à la fatigue, et saluée par les paysans émerveillés du nom de « brave demoiselle. » Que ne resta-t-elle toujours à Scorailles ? Elle aurait épousé son cousin Raoul d'Aigueperse — et n'aurait donné le scandale d'aucun désordre. Il est vrai de dire, à sa décharge, que la duchesse de Fontanges, comme la douce La Vallière, se fit pardonner l'irrégularité de sa vie par ses inépuisables charités, sa tendresse compatissante pour les gens du peuple et l'intelligente protection qu'elle ne cessa d'accorder aux lettrés, aux savants et aux artistes. Le bon La Fontaine était un de ses familliers — et M. Henry de la Madelène nous le dépeint consolant et plaignant les chagrins de la victime de l'inconstance royale. Il se trouve çà et là, dans *l'Idole d'un jour*, des assertions risquées, et les faiblesses de Louis XIV y sont flagellées sur un ton qui n'est pas du tout celui de l'histoire. Il s'y trouve aussi, car il faut être juste, quelques scènes vraiment belles, celles par exemple où le vieux gentilhomme, apprenant la chute de sa fille, sent le levain de l'ancien ligueur fermenter encore en lui, tire sa longue rapière du fourreau et, se levant tout d'une pièce pour aller apprendre au roi de France à chercher maîtresse ailleurs que dans la maison de Scorailles, retombe dans son grand fauteuil, les membres à jamais paralysés par la colère. Mentionnons encore cette page sur un trait de mœurs de la vie seigneuriale en province au dix-septième siècle : « Neuf heures sonnèrent à une vieille horloge, massive et rouillée, qui occupait un coin obscur de l'immense salle du château de Scorailles. Les gens de service en-

trèrent comme tous les soirs à pareille heure, et se rangèrent silencieusement dans le fond. La comtesse se leva, prit sur un rayon un vieux missel à fermoirs de cuivre, et, s'agenouillant dévotement : « A genoux, dit-elle ! Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Tout le monde se signa, et la prière du soir commença. C'était une de ces longues prières traditionnelles qu'on retrouverait difficilement aujourd'hui dans les familles modernes. Après avoir prié tour à tour pour le Roi, pour les princes, pour les morts et pour les absents, pour les prisonniers et pour les malades, pour les âmes du purgatoire et pour les enfants morts sans baptême, on demandait encore à Dieu ses bénédictions pour les biens de la terre, la moisson ou la fenaison prochaine. A chaque pause, tout les assistants répondaient pieusement : « Ainsi soit-il ! » Touchantes, patriarcales et chrétiennes coutumes, qu'êtes-vous devenues ? C'était vraiment un spectacle émouvant que cette prière commune, où maîtres et serviteurs, confondus dans la même foi, se retrouvaient égaux devant Dieu, et où la tête blanchie du vieillard redoutable se courbait à l'égal du vassal le plus humble !

9, 10. — Albert Diomède de Villiers descend en droite ligne du Mardoche d'Alfred de Musset. Fils de famille, il étudie avec la ténacité du fils d'un simple tâcheron, passe en Sorbonne sa thèse de docteur ès lettres, et argumente, de façon à rendre des points à feu Emile Saisset, sur Malebranche et Leibniz, sur les Catégories d'Aristote et les Ennéades de Plotin ; puis, mis en possession d'un héritage de cinq cent mille livres de rentes, il se livre, à toutes les audaces, à toutes les fantaisies, à toutes les effronteries, à toutes les naïvetés d'une nature généreuse, sans lest, sans contre-poids et sans autre guide que la plus extravagante imagination. On comprend pourquoi M. Gustave Claudin a donné au récit des extravagances du jeune de Villiers ce titre pittoresque : *les Caprices de Diomède*. C'est un capricieux, en effet, que l'héritier de l'austère et sévère Mme de Marande. Une fois maître de la fortune de sa tante, Diomède se fait construire à Paris, quartier des Champs-Élysées, un hôtel à l'antique, qu'il meuble orientalement et qu'il orne de merveilles naturelles et de chefs-d'œuvre artistiques. Là, Diomède vit en sceptique, mène de front le jeu, les plaisirs, la science, les paradoxes, le foyer de l'Opéra, le bois de Boulogne, les bals, les soirées, les bibliothèques, les discussions métaphysiques, que sais-je encore ? Un jour, sortant d'un cercle, il donne cent louis à une mendiante et cent mille francs à un prêtre pour ses pauvres. Un autre jour, ce sont des orgies et des débauches renouvelées de Sardanapale. Mais le capricieux a beau s'étourdir, courtiser les brunes et les blondes, rompre paradoxalement des lances en faveur du spiritualisme, il n'en est pas moins un esprit et un cœur malades. Le ver rongeur est tou-

jours là — et c'est le souvenir d'un premier amour, vrai, chaste, pur, mais malheureux et sans espoir. Lassé, blasé, mécontent de tous et de lui-même, Diomède s'enfuit en Amérique, visite les montagnes Rocheuses, fait le tour du monde, revient en Europe par Moscou, distribue ses biens en œuvres pies, et, finalement va s'enfermer à la Grande-Chartreuse. En franchissant le seuil du tranquille monastère, il dit au supérieur : « J'ai brûlé ma bibliothèque et n'ai conservé que ces deux livres réunis sous une même couverture, la grammaire pour parler correctement et l'Évangile pour mourir saintement.» Malgré la moralité de ce dénoûment, *les Caprices de Diomède* ne sont pas à l'abri de tout reproche. Ainsi, l'on ne peut que blâmer l'auteur d'avoir mis en scène un affreux abbé captateur d'héritages, réduction d'un personnage bien connu du *Juif-Errant* d'Eugène Sue. Sans doute, M. Gustave Claudin n'a pas les intentions perfides de l'écrivain socialiste et libre-penseur. Mais il aurait pu, ce nous semble, se dispenser de faire de son abbé Tiberge un second Rodin. Par le temps qui court, c'est sur le prêtre, en général, que rejaillissent ces inconséquences—d'autant que l'abbé Tiberge n'est, dans l'économie du roman de M. Claudin, qu'une superfétation. Le romancier manque également d'équilibre intellectuel. Ici, une page sublime où le christianisme est préconisé, où le positivisme est énergiquement combattu, où la loi démocratique du nombre est vertement critiquée ; là, une tirade contre la Genèse, le péché originel et la Bible ; plus loin, une mercuriale indignée contre ces vandales de la Bande-Noire qui, sans scrupule, démolissaient les châteaux remplis de souvenirs historiques et faisaient, sans remords, couper des tilleuls plantés par Sully; ailleurs, une facilité de morale à la Roqueplan et des axiomes aussi court-vêtus que les gravures de la *Vie parisienne*. Ces contradictions font tache — et c'est fâcheux, *les Caprices de Diomède* étant l'œuvre d'un maître écrivain et d'un homme d'esprit.

11, 12, 13. — On n'attend pas de nous une analyse détaillée de *la Femme de glace*, de M. Adolphe Belot. *La Femme de glace* est l'antithèse de *la Femme de feu*, du même auteur, et se réclame du même genre de littérature. Le volume s'ouvre par une revue des courtisanes les plus célèbres du second Empire. Puis vient l'histoire de la *Femme de glace*, Esther Sandraz qui, si elle n'appartient pas précisément à la phalange échevelée, n'en vaut guère mieux. Froissée de n'avoir pas été épousée par un de ses adorateurs, elle va — quand celui-ci est marié — s'installer dans son propre château comme dame de compagnie de sa femme. Là, systématiquement, elle s'étudie à raviver les anciens souvenirs de l'égoïste et corrompu Henri Vandelle, et lui fait subir le supplice de Tantale. Effronterie et immoralité, que couronnent dignement un assassinat et un suicide ! Ce n'est point avec

de pareilles thèses qu'on inspirera aux jeunes gens des deux sexes le respect d'eux-mêmes. Les femmes de feu et les femmes de glace sont des « mangeuses d'hommes. » Telle est l'épithète brutale, mais vraie, dont M. Pierre Véron se sert pour qualifier les tristes héroïnes de M. Adolphe Belot. L'auteur des *Mangeuses d'hommes* n'aspire pourtant pas au prix Monthyon ; mais il a été effrayé des ravages produits dans la société contemporaire par la prostitution libre.

De là un ouvrage dont la classification est impossible — car il tient à la fois du pamphlet, de la satire et du roman. Gavarni avait divisé ses semblables en mangeurs et en mangés. M. Pierre Véron tend à démontrer que, s'il y a des mangeurs, il y a aussi des « mangeuses, » et en trop grand nombre. Il fait comparaître, dans des scènes dramatiques, dialoguées, gouailleuses, et parfois d'une crudité d'expression révoltante, toutes les variétés du cannibalisme féminin, avec le cortège de malheurs, d'horreurs, de hontes et de catastrophes dont ce cannibalisme est la cause occasionnelle. Il conclut par ce mot, parodié de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* : « Un peuple n'a que les femmes qu'il mérite. » Le livre, je le répète, est brutal, réaliste, peignant le monde de la débauche dans sa vérité cynique. Eh bien, il ne serait pas mauvais qu'il fût lu par certains fils de famille que le libertinage dévore. Ils pourraient en retirer profit, et, voyant l'abîme, se reculer à temps et réagir sur eux-mêmes, avant de laisser tomber dans le gouffre insatiable ce qui leur reste encore de fortune, de santé et d'intelligence. — Henri de Manoise, Maxime de Sombreuil, le prince Ramidoff, Maurice Vermont, victimes d'une implacable sirène, sont là comme exemple. Et nous ne saurions blâmer M. Émile Richebourg, d'avoir, dans son roman d'*Andréa la Charmeuse* exposé longuement leurs déboires voulus, leurs souffrances méritées, leurs expiations tardives. Cette Andréa, paysanne dégrossie, sans cœur, sans sentiments, instinctive comme la brute, est le véritable type de la « mangeuse d'hommes. » Par malheur, ce type, quel que soit le rayonnement matérialiste de sa beauté, n'inspire pas assez de répugnances. M. Émile Richebourg, romancier aux aspirations honnêtes, laisse trop entrevoir qu'il écrit pour les lecteurs de romans-feuilletons. Il a cependant ses préférences, et, cette fois, elle sont pour Georgette l'ouvrière, faible, comme tant d'autres, il est vrai, mais du moins et malgré ses fautes, toujours bonne, dévouée, modeste et généreuse. Mettez à côté d'elle le poète Jacques Sarrue, dont l'esprit est sans cesse dans les étoiles et dont le cœur est un océan de chaste tendresse — et vous aurez une véritable idylle. Il se trouve encore, dans *Andréa la Charmeuse*, une femme étrange qu'il ne faut pas oublier — c'est Manette Biron, la rebouteuse des Huttes vosgiennes. Elle fait du bien à tous, soigne les malades, guérit les blessures, console les affligés, conserve la fortune

des orphelins, personnifie, en un mot, la providence — et, pour ses bienfaits, ne récolte que des avanies et des injures. On la croit sorcière. Sa laideur est peut-être bien pour quelque chose dans ces méconnaissances. C'est un tort: la laideur physique n'implique nullement la laideur morale. Témoin Ésope et saint Vincent de Paul. En résumé, des nombreux personnages d'*Andréa la Charmeuse*, Manette est incontestablement le mieux réussi.

14, 15. — Voici deux piètres livres : *Amour et braconnage*, et *le Bel Armand*. Dans celui-ci, c'est une femme riche, bien élevée, de naissance aristocratique, qui, par le seul fait que son mari la néglige, trahit ses devoirs d'épouse avec un bellâtre de village, fat, ignorant, ridicule, malhonnête et bestial. Ce triste sire est tué par le mari outragé, et la femme coupable finit par s'adonner aux œuvres de charité. Le récit de M. Henri Bocage n'en est pas moins énervant, et il a beau donner des torts à M. de Villars, l'adultère de sa femme avec le rustre pommadé, Alphonse de village, si bien nommé le bel Armand, reste aussi odieux qu'inexcusable. — Le roman de Mme Jenny Vialon, *Amour et braconnage*, est pire encore. Tendances mécréantes. Un prêtre français et un protestant anglais sont en présence. Le protestant a toutes les qualités, toutes les vertus, toutes les probités; le prêtre catholique est représenté sous les couleurs les plus repoussantes. Il a toutes les hypocrisies, tous les vices, toutes les platitudes. Ce n'est pas suffisant : l'auteur nous le montre en relations criminelles avec une orgueilleuse créole; il en fait ensuite un être méprisable, un fou qui ravale les choses saintes et blasphème la parole divine. Puis, quand cette soutane est bien ravalée, bien maculée de boue, voilà que le fou reprend la raison, que le prêtre jette le froc aux orties et que la libre-pensée le métamorphose en honnête homme. C'est une dilution banale et médiocre des thèses de Mme Gagneur, à l'usage des lecteurs de feu l'*Opinion nationale*. — Sortons de ces marécages.

16, 17. — *L'Orpheline*, de Mme Paul de Molènes, et *les Mariages de Philomène*, de Mme Henry Gréville, nous servent tout naturellement de transition. Mme Paul de Molènes est la veuve de cet écrivain-soldat, ami de Lamoricière, dont les œuvres, écrites en style de feu, dénotent un essor sans cesse grandissant vers l'infini, vers le spiritualisme chrétien. De toute autre qualité est le talent de sa veuve : c'est honnête, mais d'une honnêteté sans ailes ; c'est chrétien, mais d'un christianisme mitigé, mondanisé. Mme Paul de Molènes doit aller à la messe de midi à la Madeleine. Rien de passionnément catholique, rien de noblement austère ; mais rien non plus de méchant, ni d'impie. Ici de petites épigrammes, là de légères malices féminines, le tout assaisonné d'esprit, de l'esprit par paillettes, par bluettes, à doses

raisonnables. L'orpheline a nom Madeleine. Elle est la fille du colonel Bardon. Déshéritée par sa grand'mère, la marquise d'Athis, Madeleine ne se révolte pas, ne se rebute pas, ne maudit pas l'existence. Elle accepte bravement la situation que lui fait sa grand' mère, et, après bien des épreuves, finit par épouser l'homme de son choix. L'action est à peu près nulle dans *l'Orpheline ;* ce sont plutôt de petits tableaux, originalement encadrés, vivement esquissés, où le trait saillit, où l'humeur déborde. Mme Paul de Molènes a fait sa tête de turc, évidemment, de ce pauvre M. des Glajoux, qui tricote, dit son chapelet et se livre avec un scrupule attendri à une foule de petites dévotions. Eh bien, la tête de turc est si débonnaire qu'elle finit par désarmer la satire. M. des Glajoux, de prime-abord passablement grotesque, devient, à la mort de sa petite Berthe, un père des plus touchants et des plus sympathiques. Mme Paul de Molènes a un talent tout particulier pour décrire les ridicules de la vie de province. C'est par là aussi que se distingue Mme Henry Gréville, quand la Russie n'est point sur la sellette. Et aujourd'hui, avec les *Mariages de Philomène*, ce n'est pas le cas. Nous sommes dans la plantureuse Normandie, et nous avons devant nous un spécimen de la Normande vaniteuse, ignorante, grincheuse, vantarde, fâcheuse, avare, niaise et désagréable. Vous avez là le portrait de la veuve Philomène Crépin, veuve passablement mûre qui songe à convoler et qui, pour avoir fait trop la mijaurée, en est réduite à épouser le vieux célibataire Théodore Lavenel. Ces deux êtres insupportables étaient créés l'un pour l'autre. Et maintenant, il ne faudrait pas juger la Normandie d'après ces spécimens. C'est le revers de la médaille. Sur le bon côté, on trouve le joyeux artiste Masson, la bonne Mme Aubier, le charmant ménage Varroy, et Virginie Beuron, jeune reinette encore en fleurs, si gentille, si rieuse et en même temps si raisonnable. Il y a du petit Chaperon-Rouge dans Virginie Beuron, mais d'un petit Chaperon-Rouge qui ne se laissera pas manger par le loup. Cette riante création fait honneur à Mme Henry Gréville.

18, 19. — Nous avons, aujourd'hui, peu de romans historiques à signaler à nos lecteurs, et certes, nous ne nous plaindrons pas de cette pénurie. Voici cependant *la Jeune Régente*, de M. Michel Masson, et *la Famille Cavalié*, de M. Albert Delpit. L'action de *la Jeune Régente* se passe vers le milieu du dix-septième siècle, en pleine Allemagne, dans la principauté d'Anahlt. Il s'agit d'une lutte dynastique entre la branche aînée et la branche cadette des souverains de cette principauté. Le problème se dénoue par la folie du représentant de la branche aînée, l'exil du représentant de la branche cadette et la proclamation de la régence de Marguerite-Sophie de Bernbourg. Certains faits sont présentés dans ce roman de façon à ne pas inspirer un profond respect pour le prin-

cipe d'autorité. Mais l'action ne languit pas et elle abonde en situations dramatiques. — Plus rapproché de nous est le sujet de *la Famille Cavalié*. C'est un épisode tiré de la guerre de sécession des États-Unis, qui récemment arma le Nord contre le Sud de la République américaine. M. Cavalié, riche banquier et propriétaire de la Louisiane, fut une des plus malheureuses victimes de cette guerre fratricide. On vola sa caisse, on brûla sa maison, on ravagea ses domaines, on enleva une de ses filles ; l'autre devint folle. Quand son fils Robert Cavalié, alors dans la marine française, apprend toutes ses horreurs, il jure de venger son père. Le voilà débarquant en Amérique, avec un de ses amis, Philippe de Montjoie, réalisant toute sa fortune, équipant à ses frais un vaisseau de guerre, le *Simoun*, et, sous le nom légendaire du Commodore-Noir, faisant une chasse terrible à la flotte d'Abraham Lincoln. Ses exploits portent partout la peur et l'épouvante. Vingt fois il est pris par les marins du Nord, vingt fois le hardi corsaire s'échappe et continue sa vengeance. Tous ces détails sont évidemment romanesques, aussi bien que les duels, les amours et les aventures de Philippe de Montjoie ; mais ce qui ne l'est point, c'est le portrait de Lincoln, c'est l'assassinat du président de l'Union par le tragédien Vilkie Booth, c'est le courage stoïque du général Lee, ce sont les vaillants combats des sudistes. M. Albert Delpit a beaucoup emprunté aux intéressants travaux sur la guerre de sécession publiés par M. Auguste Laugel dans la *Revue des Deux Mondes*.

Les romans dont nous venons d'esquisser une succincte analyse ne sont pas — sauf les *Sorciers de Wurzbourg* et les éditions expurgées de *Quentin Durward* et des *Fiancés* — à la portée et à la convenance de toutes sortes de lecteurs. Il en est autrement de ceux dont il nous reste à dire un mot. Ceux-là — défalcation faite des *Impressions d'un forestier*, d'André Theuriet, et des *Histoires du pays flamand*, de M. Hippolyte Verly, — peuvent être donnés en prix dans les maisons d'éducation et prendre rang dans les Bibliothèques paroissiales. En voici les titres : *Le Comte de Tréazek*, *l'Ecole des espions*, *les Mauvais Jours*, *Parasol et Cie*, *la Fille sauvage*, *le Trait d'union*, *le Secret du comte de Rochemart*, *la Redoute du capitaine Emporte-Pièce*, *les Contes à l'eau de Rose*, *le Blessé de Gravelotte*. Si, littérairement, tous ne méritent pas le nom de chefs-d'œuvre, tous, moralement, sont animés d'excellentes intentions et marqués au coin de la bonne estampille. Il en est d'ailleurs, dans le nombre, dont la forme est irréprochable.

20. — *Le Comte de Tréazek*, de M. Antonin Dupuy, est enrichi d'une originale préface de Paul Féval. Le toujours spirituel auteur des *Étapes d'une conversion*, reprenant pour son compte l'idée de Barbey d'Aurevilly, fait une charge à fond contre certaines bas-bleus bien pensantes « qui débordent dans la rue des Innocentes-Fictions. » Du

bleu partout, dit-il, et ce n'est pas toujours le bleu de ciel. Paul Féval s'indigne, avec juste raison, contre certaines Catiches sans talent qui s'acharnent à composer des histoires à la sauce blanche, des fables à la pâte de guimauve où, vices et vertus, tout est banal, faux, conventionnel. Il est évident que cela n'inspire rien et ne préserve contre rien. Cependant, que M. Paul Féval y prenne garde : Orphée fut déchiré par les Bacchantes. Lui pourrait bien être dévoré par les brebis radoteuses qu'il malmène avec tant d'ironie et de bonne humeur. — Nous apprenons aussi, par cette préface, que *le Comte de Tréazek* est une œuvre posthume, l'œuvre d'un débutant de cinquante ans, qui, après toute une vie d'épreuves et de combats pour la vérité, son livre achevé, mourut. Il ne faut pas chercher dans *le Comte de Tréazek* des intrigues amoureuses, des péripéties romanesques. C'est un roman religieux, politique et philosophique. Le héros, lancé dans les grandes spéculations, brigue le mandat de député ; il l'obtient, mais à quel prix — en sacrifiant à ce minotaure qu'on appelle le suffrage universel les traditions de sa noble famille, presque son honneur, le meilleur de lui-même. Heureusement, le comte de Tréazek, grâce aux conseils d'un ami véritable, un savant et un chrétien, Maurice Fournier, ouvre les yeux à temps — et, laissant là sa toge de législateur et ses opérations de banque, à demi-ruiné par l'escroc Jude Calvaroz, va faire ce qu'il aurait dû faire toute sa vie, de l'agriculture en Bretagne. Voilà le cadre. Les tableaux sont des discussions du plus palpitant intérêt, sur la puissance des juifs, rois de l'époque (pour parler comme MM. Toussenel et Gougenot des Mousseaux), sur le surnaturel, sur les phénomènes thaumaturgiques du dix-neuvième siècle, sur le merveilleux, sur le magnétisme et ses causes, sur la loi du nombre, sur l'économie du plan divin et sur la hiérarchie catholique. Dans ce livre, il y a de la sève de croyant. Le style est d'une élévation soutenue — et la pensée est toujours éloquente.

21, 22.— Sous certains rapports, *l'Ecole des espions*, de M. Mathieu Witche, se rattache aux idées dominantes développées dans *le Comte de Tréazek*. Ici encore, le merveilleux est en cause : le merveilleux trompeur, fantasmagorique, révolutionnaire. Les *Espions* de M. Mathieu Witche ne sont autres que les illuminés d'Allemagne dont l'influence a été si désastreuse, à la fin du dernier siècle. Le fondateur de la secte est le trop célèbre Weishaupt, professeur à l'Université d'Ingolstadt, à qui l'on doit la formule diabolique de toutes les sociétés secrètes : « Haine à Dieu et à l'autorité. » M. Witche nous fait assister aux intrigues nouées par Weishaupt et ses deux acolytes, le baron Bassus et Knigge, pour gagner à l'illuminisme un jeune étudiant, Charles Rodde, dont ils convoitent la fortune. Leur tentative aurait réussi sans le dévouement d'un enfant,

Jean le Muet, qui est attaché par les liens de la reconnaissance à Charles Rodde et à sa mère. Le roman de M. Witche a paru dans le *Contemporain*. Pour les détails historiques, et ils sont fort curieux, l'auteur a puisé à pleines mains dans les *Écrits originaux de la secte des illuminés*, publiés, en 1784, par la cour de Bavière, et dans les *Mémoires sur le jacobinisme*, de l'abbé Barruel. Les weishauptiens ont préparé les mauvais jours de la Révolution française, de même que les sectateurs de l'Internationale ont amené les mauvais jours de 1870 et de 1871. Ce sont ces deux dernières périodes de notre triste histoire que Mme Zénaïde Fleuriot flétrit et flagelle dans les *Notes d'un bourru sur le siège de Paris*. Les premiers revers, les refrains sinistres de la *Marseillaise*, l'anarchie à l'Hôtel-de-Ville, les déclamations creuses de Jules Favre, les fédérés de Blanqui, les horreurs du siège, les utopistes, les francs-panachards, l'orgie démagogique, rien n'est oublié. Mais, à côté de ces hontes, le « bourru » a soin de placer les grandeurs et les gloires de la vraie France, la France qui travaille, qui croit et qui prie, la France dont la devise se résume dans ces deux mots : *Dieu et Patrie !* Sous une forme romanesque, *les Mauvais Jours* constituent une série remarquable de satires vengeresses, de portraits vivants et de pages généreuses. Si l'auteur est bourru, c'est, dans tout les cas, un bourru bien faisant, bien disant, et même un bourru poète, plongeant le fer rouge au fond et au tréfond de nos plaies sociales.

23, 24. — On serait presque tenté d'appliquer à Mme Raoul de Navery le vers classique :

Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.

On a peine à suivre, en effet, Mme de Navery dans la multiplicité de ses productions. Voici encore d'elle deux nouveaux romans : *Parasol et Cie*, et *la Fille sauvage*. *Parasol* est la dernière partie d'une trilogie dont *les Héritiers de Judas* et *le Juif Ephraïm* sont les prémisses. Nous renouons connaissance avec l'assassin et empoisonneur Jude Malœuvre, avec Cyrille et Marie-Ange Pontjoubert, avec le bon nègre Pampy, avec le dévoué Lavergne. C'est le dénoûment. Malœuvre est puni comme il le mérite. Pontjoubert, sauvé par miracle de la mort, revient d'Amérique au moment voulu, et Lucien Lavergne épouse Marie-Ange. Tout est bien qui finit bien. Quant à *la Fille sauvage*, sa donnée repose sur un fond vrai, celui-ci : au dernier siècle, on trouva, dans la forêt des Ardennes, une jeune sauvagesse d'une quinzaine d'années. La découverte fit grand bruit. Le *Mercure de France* s'en occupa. M. de la Condamine y puisa les éléments d'un mémoire à l'Académie des sciences, et Racine, le fils, y consacra quelque vers de son poème de la *Grâce*.

Cette histoire a fourni à Mme Raoul de Navery le sujet d'un roman plein de péripéties. L'auteur suppose que la « fille sauvage » est née en Amérique. Sa mère, Mme de Fressigny, la confie pendant un naufrage à un homme qui avait su capter sa confiance. Elle confie en même temps à cet homme une cassette pleine de pierreries, représentant la future dot de la petite Dolorès. Laurent Cabarron (c'est le nom de l'individu) se sauve de la tempête, lui, l'enfant et la cassette. Puis, sur les instigations d'un de ses pareils, Paul Avène, il abandonne Dolorès au milieu d'un bois près de Mézières, et s'enfuit avec les pierreries. L'enfant grandit, seule, loin de la société civilisée. Le besoin la stimule, et l'instinct la guide. Nous la voyons, nu-pieds, nu-tête, couverte de peaux de renards cousues grossièrement ensemble, armée d'un maillet de pierre dure — absolument comme une indigène des temps préhistoriques. Plus leste qu'un écureuil, elle grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, parle aux oiseaux qui viennent se percher sur ses épaules, et, quand cela se rencontre, sans avoir conscience du danger, elle débarrasse les forêts des loups, sangliers et autres hôtes incommodes. Un jour, à la chasse, un jeune seigneur du voisinage, Antonin d'Épinoy, aperçoit la petite sauvagesse. Immédiatement, l'idée lui vient de s'en emparer. On tend un traquenard, et la fille sauvage y tombe. Le chevalier d'Épinoy en devient amoureux; mais il faut l'apprivoiser, la civiliser, l'instruire, l'élever, — ce qui n'est pas facile. Biche effarouchée, éprise de la libre vie, Dolorès regimbe contre la civilisation. Cependant, grâce aux bons soins et à la sympathie que lui témoigne une grande dame, atteinte de folie douce, et qui n'est autre que sa mère, la sauvagesse ne tarde pas à devenir une charmante et ravissante jeune fille, à qui le chevalier d'Épinoy s'empresse de donner le titre d'épouse. Et Laurent Cabarron? Il a changé de nom, il se fait appeler le baron de Cardenas, et, grâce aux pierreries de Dolorès, jouit à la cour du Régent d'une immense considération. Le scélérat a compté sans la justice de Dieu. C'est son ancien complice, Paul Avène lui-même, qui démasque ses crimes et ses fourberies. On devine le reste. — Très-certainement, pour la richesse d'invention, la variété des épisodes, l'intérêt du récit, la *Fille sauvage* est un des meilleurs romans de Mme de Navery. Il y a cependant, des longueurs, des inutilités, quelques négligences. Mais (du moins à la première lecture) l'œuvre n'en souffre pas trop, tant est grande la puissance charmeresse de l'imagination!

25, 26, 27. — *Le Trait d'union*, de Mme la comtesse de Pitray en est à sa cinquième édition. C'est un beau succès et il est mérité. De l'observation, de l'esprit, du style, une gaîté communicative, le souffle chrétien, la saine morale. Que voulez-vous de plus? Mme de Pitray n'est pas pour rien la fille de la comtesse de Ségur. *Le Trait d'union*

est la touchante histoire d'une jeune malade, souffreteuse, disgraciée physiquement, mais d'une âme séraphique. Elle est le bon ange de toute sa famille. Elle corrige les emportements et apaise les bourrasques de sa sœur, la princesse Léonie de Montbars-Lara; elle réconcilie son frère Lionel avec sa femme — qu'un malentendu aurait pu séparer pour toujours; elle ramène à Dieu son autre frère, Tristan, une sorte de Caïn envieux, méchant et jaloux. Bref, elle fait des chrétiens de tous ceux qu'elle aime, pour en faire des heureux. Excellent ouvrage! Nous en disons autant, mais pour les intentions seulement du *Secret du comte de Rochemart* et de *la Redoute du capitaine Emporte-Pièce*. Le premier de ces romans est, paraît-il, un début. On s'en aperçoit. Le style ne se soutient point. Les détails puérils abondent. Deux amies de pension, Alice de Tressac et Germaine de Montreuil, se racontent par lettres leurs impressions. Alice de Tressac épouse le comte de Rochemart. Mais cette union n'est pas heureuse. Le comte a, dans son passé, ce qu'on appelle vulgairement « un cadavre »: ici, c'est un ami tué en duel, un premier mariage accompli en Italie, un enfant de sa première femme. Au dénoûment, tout se découvre et tout se régularise. Ce dénoûment est même fort attendrissant; mais, pour l'amener, que d'incidents invraisemblables, languissants, enfantins! Nous louerons pourtant les lettres adressées par Germaine de Montreuil à son amie. Elle est bien plus grave et bien plus sensée, cette petite Germaine, que son homonyme Mathieu de Montreuil, petit-collet peu monté, poète de ruelle, précieux de l'amour, qui rima tant de folies aux belles précieuses de son temps. L'abbé de Montreuil avait une sœur, beaucoup plus sage que lui : elle se fit usurline. Germaine, sous ce rapport, est sa cousine et, comme elle, se fait religieuse. — Le capitaine Emporte-Pièce, lui, n'entre pas chez les trappistes, mais il revient de loin tout de même. Voltairien, sceptique, mécréant, il ne jure que par les encyclopédistes et va à la chasse quand les autres vont à la messe. Au fond, ce n'est pas un méchant homme : il est probe, désintéressé, dévoué, charitable. Péchés mignons qui lui ouvrent la porte du paradis! Il est vrai que sa vieille nourrice, Jeanne Nicot, sa mère qui fut une sainte, son médecin, le docteur Sapience, sont les instruments dont Dieu se sert pour prendre d'assaut la redoute du terrible capitaine — et ce n'est pas une attaque facile, car cette redoute a pour assises tous les sophismes. N'importe! Le capitaine rend les armes, et de libre-penseur endurci devient chrétien fervent. On comprend que tout ceci est la partie accessoire du livre : la partie essentielle, c'est la réfutation d'une foule de mensonges et de calomnies répandus aujourd'hui contre les hommes et les choses du catholicisme. On voudrait que l'auteur eût traité son sujet d'une façon plus vigoureuse, plus soignée et plus spirituelle; mais, tel quel,

au point de vue spécial qui nous occupe, *la Redoute du capitaine Emporte-Pièce* est un bon livre de propagande.

28. — Les *Contes à l'eau de rose*, de M. Charles Buet, avec préface de Paul Féval, valent infiniment mieux que leur titre. Cela semble une promesse et même une menace d'aventures de boudoir. Et c'est tout le contraire! La plupart de ces contes se signalent précisément par le côté viril, austère et dramatique. Voici les plus remarquables: *Le Peintre Zanobi, la Croix sanglante, El Embajador, l'Expiation de Salomé, les Sept chambres du diable. Le Peintre Zanobi* rappelle, par certains côtés, un épisode de la vie d'Alonzo Cano. Recueilli par des franciscains, l'éminent artiste, pour les récompenser de leur hospitalité, sculpta et donna au couvent cette statuette de saint François d'Assise qui est une des merveilles de l'Espagne, et dont on a pu, dans un de nos derniers salons, admirer la reproduction qu'en a faite un statuaire français, M. Zacharie Astruc. Le peintre Zanobi, comme Alonzo Cano, a reçu l'hospitalité dans un couvent de la terre d'Otrante. Sur l'invitation de l'abbé, Zanobi se met à peindre une madone. Son œuvre terminée lui paraît si belle, si incomparable, qu'il devient fou d'orgueil. Il s'imagine que sa madone est supérieure en beauté à la vierge Marie elle-même. Mais la Vierge lui apparaît dans toute sa splendeur — et le pauvre peintre en est tellement ébloui, qu'au désespoir et au grand désappointement de tous les moines de l'abbaye, il efface sa madone, couvre la toile d'une couche blanche et se contente d'y peindre une M. On conserve encore en Italie, cette M légendaire. — *El Embajador*, c'est le Juif-Errant castillan, le Laquedem madrilène. Son histoire est liée à celle d'un jeune et savant Espagnol qu'il arrache au suicide. Pourquoi Prévost-Paradol n'a-t-il pas trouvé, aux États-Unis, un *Embajador* aussi compatissant, aussi miséricordieux et d'aussi bon conseil? — Dans *la Croix sanglante*, nous voyons apparaître la Pologne mi-chrétienne et mi-sauvage, de l'époque des Jagellons. — *Les Sept Chambres du diable* forment une allégorie très-saisissante. Ces chambres sont pleines d'or: ceux-là que la curiosité seule y attire peuvent en sortir; mais les avares qui veulent remplir leurs poches y restent. — *L'Expiation de Salomé* a quelque chose d'épique. La fille d'Hérodiade est exilée en Gaule, dans la Gaule druidique. Une nuit d'hiver, elle s'aventure sur le Rhône couvert de glace. La glace rompt, Salomé s'enfonce jusqu'au cou. Sa tête seule émerge du milieu du fleuve. Et, du rivage, les druides, dans l'épouvante, entendent la danseuse hébraïque pousser de grands cris et demander pardon à Dieu du meurtre de saint Jean-Baptiste. Comme idée, c'est trouvé: il est à regretter que M. Charles Buet n'ait pas tiré d'un sujet pareil des effets plus puissants. — Mentionnons enfin, dans les *Contes à l'eau de rose*, les *Scènes de la vieir itté rale*, où se

trouvent les portraits fort ressemblants de quelques éditeurs et littérateurs parisiens de la rive gauche.

29, 30. — Sous ce titre : *le Blessé de Gravelotte*, M. Charles Deslys, publie un recueil de nouvelles sans prétention, écrites d'un style facile, et dont quelques-unes, *le Blessé* d'abord, puis *Drumette* et *la Petite Reine* sont choses parfaites au double point de vue de l'observation vraie et des saines émotions. M. Charles Deslys est le peintre des braves gens ! M. Hippolyte Verly aussi; mais ses *Histoires du pays flamand* ne sont pas toutes également recommandables. Quelques-unes, bien troussées du reste, laissent apercevoir au coin de l'œil un petit grain de voltairianisme. D'autres ne sont pas très-neuves, et nous croyons les avoir entrevues, sous un différent costume, dans les *Contes d'un buveur de bière* et les *Contes de ma mère l'Oye*, de feu Charles Deulin. *Les Trois souhaits* du paysan au boudin, le nommé Méfortune, rappellent certain épisode de la légende du bonhomme Misère. Mais ce qui est bien à M. Verly, c'est *Colin-Maillart, la Maritorne du Tourne-Diable, la Brasserie de la Tulipe, l'Hercule du Nord*, et *Une tournée de Joseph Lebon à Lille* — la perle du livre. Oui, il eut l'audace, le féroce conventionnel, de suspecter le patriotisme des Lillois, qui s'étaient battus si vaillamment contre les Autrichiens et avaient soutenu héroïquement tant de sièges. Il vint donc à Lille, se faisant suivre de « Justine Tranchant; » il appelait ainsi la guillotine. Mais s'il entra dans la ville, il en sortit bien vite. Un brave ancien marin, le Grand-Louis, six pieds deux pouces, organise la résistance, et, en moins d'une heure trouve à ses ordres trois mille hommes pour faire la conduite au bourreau d'Arras. Par exemple, le Grand-Louis ne parlait pas avec l'atticisme de Cicéron; mais sa harangue à Joseph Lebon n'en eut que plus d'effet. Il lui signifia la volonté des Lillois en ces termes pittoresques : « Le peuple n'a pas chassé les lions pour les remplacer par des hyènes. Je te dis, citoyen, que tu va tirer tes guêtres, vivement et pour toujours, et que, si tu as le malheur de remettre une patte sur le pavé de Lille, je t'aplatis comme j'aplatis ça ! » Et, d'un énorme coup de poing, le Grand-Louis faisait voler en éclats la table où dînait le proconsul. Celui-ci devint vert, mais il partit et ne revint pas. Lille fut sauvé de la guillotine.

31. — M. André Theuriet est un vrai sylvain ; il aime les bois, les forêts profondes, leurs tristesses, leur poésie, leurs mystères. Il y a, dans cet amour, un peu de panthéisme. Néanmoins, rendons cette justice à l'auteur de *Sous bois* et des *Impressions d'un forestier* qu'il ne peint jamais guère la nature solitaire, silencieuse : l'homme est toujours là, représenté par des bûcherons, des charbonniers, des fillettes rustiques. Pour la saveur, l'originalité, le rendu, M. André Theuriet est de la même école que le peintre François Millet. *Les Impressions*

d'un forestier comprennent quatre chapitres : *l'Automne dans les bois*, *les Recherches d'un coléoptère*, *la Chanson du jardinier*, *la Poésie populaire*. Ce sont quatre études de la vie en plein air où les mœurs des gens de la forêt sont exposées avec une grande vérité, sur un ton discret, délicat et harmonieux. Les paysages sont pris dans l'Argonne, les Vosges et la montagne Langroise : comme intermèdes, des légendes, de vieilles histoires, des anecdotes, des réflexions humoristiques, des assertions parfois trop risquées, paradoxales, sujettes à contrôle, mais parfois aussi d'une profonde justesse. Celles-ci, par exemple, à propos de certaines croyances que l'on traite aujourd'hui de superstitions : « Superstitions tant que vous voudrez ! Mais ce sont les dragées des pauvres gens. Mettez de la lumière et de l'air partout ; mais, pour Dieu, ne faites le déménagement de la vieille chambre, familière et sympathique, que lorsque les meubles nouveaux seront tout prêts et rangés devant la porte. Or, je cherche votre mobilier neuf partout, je ne le vois nulle part, et, ma foi ! je préfère mes vieilleries à votre chambre froide et nue. » Et vous avez raison, monsieur Theuriet ! Et cela prouve une chose, c'est que votre pyrrhonisme attristé — comme celui de Montaigne — n'est ni d'un jacobin, ni d'un sectaire ! — Incontestablement, le plus important chapitre des *Impressions d'un forestier* est le chapitre consacré à la poésie populaire. Cette poésie primitive et familière renferme dans sa ronde chantante tous les événements de la vie paysanne, et, par les curieux extraits que M. Theuriet en donne, on peut juger combien sont variés de ton et de couleur les chants du cycle rustique. En ceci, il est bon de ne pas considérer uniquement l'écorce des choses, mais de savoir trouver l'amande sous la coque rugueuse du fruit sauvage : c'est ce qu'a fait M. Theuriet, bien servi, du reste, dans ses intelligentes investigations, par *les Chansons franc-comtoises* de M. Max Buchon, et par *les Chants populaires du pays messin*, de notre savant collaborateur, M. le comte de Puymaigre. FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

Theorie der geistlichen Beredsamkeit (*Théorie de la prédication*). *Academische Vorlesungen*, von JOSEPH JUNGMANN, Priester der Gesellschaft Jesu, Doctor der Theologie und ord. Professor derselben an der Universität zu Innsbrück. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1877-1878, 2 vol. in-8 de IX-116 p. — Prix : 17 fr.

Le succès de la *Bibliothèque théologique* de M. Herder, dont le *Polybiblion* a eu déjà plusieurs fois occasion de parler, a déterminé l'habile éditeur à entreprendre une nouvelle série complétant la première et s'occupant de sujets ecclésiastiques particuliers, qui

méritent d'être étudiés spécialement. Le *Traité de la prédication* du P. Jungmann ouvre avec honneur cette seconde série.

Dans une première section, l'auteur fait connaître d'abord les principes de psychologie que présuppose la prédication, dont le but est d'éclairer l'intelligence et de toucher la volonté ; il donne ensuite les principales divisions de l'éloquence en général et de l'éloquence de la chaire en particulier. La seconde section établit les deux grandes lois que doit toujours observer le prédicateur : il faut qu'il soit pratique, il faut qu'il soit populaire ou à la portée de son auditoire. La troisième section indique en détail les moyens qu'il doit employer pour atteindre le but qu'il se propose, instruire et toucher les âmes. La quatrième traite des points qu'il faut avoir toujours présents à l'esprit, quand on enseigne les fidèles, et des sources de la prédication : la sainte Écriture, les livres liturgiques, les décisions des papes et des conciles, la théologie dogmatique, morale, ascétique et l'histoire ecclésiastique. La cinquième et dernière section expose en particulier les règles de chaque genre de prédication : catéchèse, homélie, panégyrique.

L'auteur, on le voit, étudie son sujet sous toutes les faces. Il le fait avec le plus grand soin et en homme qui est parfaitement maître de sa matière. Son enseignement est toujours confirmé et expliqué par des exemples, empruntés aux Pères et aux prédicateurs de tous les temps et de tous les pays. Nos grands orateurs français sont souvent mis à contribution. Le P. Jungmann ne se contente pas d'emprunter de courts extraits aux orateurs qu'il cite; il reproduit fréquemment en entier les discours qu'il propose comme modèles, en les accompagnant, selon qu'il le juge à propos, de notes critiques et littéraires. Le lecteur français remarque avec plaisir que le savant jésuite connaît non-seulement nos prédicateurs célèbres, mais aussi nos auteurs didactiques qui ont écrit sur l'éloquence : il en fait volontiers usage. Ce mélange de citations bien choisies donne à son livre un charme tout particulier; c'est tout à la fois une œuvre très-instructive, très-profitable et très-intéressante. On ne saurait trop en recommander la lecture à tous ceux qui s'occupent de la parole publique. G. K.

La Science sans Dieu. *Conférences.* Nouvelle série, par le P Didon, de l'Ordre de Saint-Dominique. Paris, Didier, 1876, in-12, de xcii-299 p. — Prix : 3 fr. 50.

Un premier volume de conférences, prêchées à Marseille en 1874, a été publié en 1875 par le P. Didon, sous le titre de *l'Homme selon la science et la foi*, dont il a été rendu compte dans ce recueil (t. XIV, p. 315). Le savant et éloquent dominicain reprend son apostolat auprès

des gens du monde, dans une nouvelle série de conférences, consacrées cette fois à Dieu. Une belle introduction, écrite avec ampleur, aisance, chaleur, netteté, et où une forme brillante dissimule les aridités de la science, donne un tableau, qui n'est point trop réduit, des misères de notre siècle, pour justifier cette proposition par où elle débute : « Le siècle le plus glorieux est celui qui résout les grandes questions. Le plus tourmenté est celui qui les soulève. » Puis le P. Didon revendique pour les catholiques le droit de bénéficier des résultats de la science expérimentale, qui a les faveurs dont jouissait autrefois le rationalisme, et qu'on voudrait, bien à tort, identifier avec le positivisme. Accentuant et précisant les déclarations de son premier volume, il recherche l'alliance de la science et de la foi, et repousse toutes concessions à l'égard de systèmes qui sont la négation absolue. Nous avons lu avec un plaisir tout particulier les pages où il encourage notre génération à l'étude pour s'approprier les résultats de l'expérience et s'en faire des armes contre l'erreur qui séduit beaucoup d'esprits par ses apparences scientifiques. Viennent ensuite ses sept conférences, où il réduit à néant le *positivisme*, qui méconnaît les aspirations religieuses de l'homme, mutile sa raison et nie la morale ; — le *matérialisme*, qui manque de principes, arrive à des déductions illogiques et à des conséquences immorales ; — le *panthéisme actuel*, celui qui dit : « tout est Dieu, » supprime la personnalité divine et la personnalité du moi, qui est un défi à la raison ; qui, par le dogme du fatalisme, renverse la science et anéantit la liberté, et qui aboutit à la déification de la force ; — le *scepticisme*, qui envahit les âmes, se propage par l'enseignement public, à l'aide du positivisme, corrompt la volonté aussi bien que l'esprit, et dont il faut se défendre par l'étude ; — l'*athéisme pratique*, conséquence de tous ces systèmes, qui conduit à l'immoralité, au triomphe de l'injustice et à la destruction de l'ordre social. Sur le sol ainsi déblayé, le P. Didon établit l'*existence* de Dieu, démontrée par l'étude du monde extérieur, de l'âme et de l'histoire, et montre quelle est la connaissance rationnelle que nous pouvons en posséder en-dehors de la révélation.

Cette exposition de doctrine et ces réfutations, sous lesquelles on sent encore les vibrations d'une parole qui remue profondément ses auditeurs, n'appartiennent pas si exclusivement qu'on pourrait le croire au domaine spéculatif. « Sachez-le, » dit en effet le P. Didon, « quand on change la notion de Dieu, on modifie l'humanité ; quand on supprime la notion de Dieu, on supprime l'humanité. On la supprime par les guerres, par la luxure plus dévorante que la guerre ; lorsque Dieu disparaît, les races s'abâtardissent, l'humanité s'en va. » V. M.

JURISPRUDENCE

Introduccion al estudio del derecho *y principios de derecho natural*, par Don Juan Manuel Orti y Lara, professeur titulaire de métaphysique à l'Université de Madrid. Madrid, Maroto, 1878, in-12 de viii-355 p.

Il ne faut pas chercher dans ce volume ce qu'on peut trouver d'ailleurs dans des ouvrages plus développés : écrit en 1874 pour le fils de l'auteur, alors étudiant, il ne s'adresse qu'à des étudiants ; c'est un manuel élémentaire, et non une œuvre scientifique. Mais, dans ce cadre restreint, l'auteur a su faire rentrer toutes les parties d'un enseignement solide et sûr. Successivement M. Orti y Lara étudie le droit en général et le droit dans sa relation avec la morale ; puis, le droit considéré comme faculté, et le droit considéré comme règle du juste. Les pages consacrées dans cette dernière section à la loi éternelle (ch. ii) et au droit canon (ch. v, § ii) contiennent des thèses remarquables par l'exactitude hardie de la pensée : la loi, pour le métaphysicien espagnol, implique dans son concept une volonté supérieure qui l'établit ; toutes les lois humaines, directement ou indirectement, reposent sur ce principe qui est Dieu (n. 103) ; dans l'ordre canonique, les règles établies par le Souverain-Pontife obligent indépendamment de toute acceptation de la part des gouvernements civils (n. 185). Sur les concordats, l'auteur professe la doctrine formulée en 1871 par Maurice de Bonald dans un opuscule intitulé *Deux questions sur le concordat* (n. 184). Cette dernière opinion est discutable, mais les deux autres sont des principes évidents. L'Université de France les recevrait mal ; c'est pour nous une raison de plus de les signaler : il faut rompre à tout prix avec l'athéisme hypothétique de Grotius et les chimères d'Église nationale dont se bercent nos gouvernants, afin de renouer avec le bon sens chrétien qui nous rendra, dans l'ordre public et privé, un droit conforme à nos traditions françaises et religieuses. Aussi l'*Introduccion al estudio del derecho* serait-elle un livre à traduire et à répandre. Un tel ouvrage manque à la France.

Just de Bernon.

SCIENCES

Les Étoiles, *essai d'astronomie sidérale*, par le P. A. Secchi, S. J., directeur de l'observatoire du Collège Romain. Paris, Germer-Baillière, 1879, 2 vol. in-8 de xiv-208 et 236 p. avec 63 fig. dans le texte et 17 pl. en noir et en couleur. — Prix : 12 fr.

L'éminent religieux dont le beau livre sur le soleil a été apprécié ici (tome XIV, p. 331, et tome XXII, p. 325) ne s'était pas voué exclusivement à l'étude de cet astre ; aucune partie de l'astronomie physique

n'était restée en-dehors de ses travaux, et, en offrant au public un nouvel ouvrage consacré, cette fois, aux découvertes des astronomes sur les étoiles, il aurait pu prendre pour devise, ainsi qu'il en aurait eu déjà le droit à propos du soleil, le *quorum pars magna fui* du héros troyen.

Le R. P. Secchi avait une autorité indiscutable pour traiter ce sujet; il avait en même temps l'ampleur de vues et la richesse d'imagination nécessaires pour en faire ressortir la grandeur et la beauté sans s'écarter un seul instant des sévères exigences de la science véritable.

Ce n'est pas de la science à l'usage des gens du monde, comme on l'entend quelquefois, c'est-à-dire de cette science qui n'ose présenter les faits qu'en les enveloppant de formules vagues, de considérations fantaisistes qui se disent philosophiques, souvent même d'un tissu romanesque. C'est de la science sérieuse, précise, qui présente les faits tels qu'ils sont, avec les chiffres nécessaires pour en donner la mesure exacte, avec une indication au moins générale des méthodes d'observation, et même avec quelques développements mathématiques. Toutefois, ces détails techniques sont réduits à ce qui est strictement requis pour l'intelligence du sujet, afin de laisser plus de place à l'exposition des faits physiques et des conséquences auxquelles ils conduisent sur la constitution de l'univers. Tout homme intelligent peut donc lire l'ouvrage avec intérêt et profit; en ce sens, on peut dire que c'est un livre à l'usage des gens du monde, et un livre comme il leur en faudrait beaucoup.

Les hommes de science pourront aussi en faire leur profit. Ils y trouveront, rapprochés et condensés, des faits épars dans un nombre immense d'ouvrages spéciaux et de recueils périodiques. C'est pour l'astronomie sidérale ce que Laplace a fait pour la mécanique céleste dans son Exposition du système du monce. Ils y trouveront, de plus, rassemblés sous une forme commode, des documents utiles : catalogues d'étoiles fondamentales, d'étoiles variables, d'étoiles colorées, d'étoiles doubles, de nébuleuses.

Ces catalogues seront surtout précieux pour les hommes intelligents qui, non contents de s'assimiler tant bien que mal les faits de la science, voudraient en vérifier une partie par eux-mêmes, en découvrir d'autres peut-être, devenir, en un mot, des astronomes amateurs. Nulle science ne se prête mieux à être ainsi cultivée par des personnes qui n'en font pas une profession, et nulle n'offre une liste aussi nombreuse de découvertes importantes dues à de simples amateurs, dont quelques-uns, il est vrai, s'éprenant passionnément de cette belle science, sont devenus des observateurs consommés.

Certes, si l'ouvrage du P. Secchi réussissait, à faire naître quelques vocations de ce genre, il réaliserait, sans aucun doute, l'un des vœux les plus chers de son illustre auteur.

Le 1er volume est consacré à la partie proprement descriptive; c'est

d'abord une description du ciel étoilé, avec des détails historiques intéressants sur l'origine et les modifications des groupements que les hommes ont formés de temps immémorial parmi les étoiles ; puis vient la physique stellaire, c'est-à-dire l'exposé de ce que l'on sait sur la grandeur optique des étoiles, sur leur couleur, sur les différentes circonstances que présentent les spectres obtenus, en les observant au moyen du prisme, sur les phénomènes curieux de la scintillation, sur la variabilité.

Cette partie descriptive est complétée dans le 2e volume par l'histoire de quelques groupes curieux d'étoiles et par celle des nébuleuses. Puis l'auteur aborde ces grandioses et vraiment écrasantes questions que le grand William Herschel a, le premier, posées, et sur lesquelles il nous a ouvert des aperçus magnifiques auxquels ses successeurs ont peu ajouté, celle des mouvements propres des étoiles, de leur éloignement, de leur mode de distribution et de groupement dans l'immensité de l'espace. Elles font l'objet des 4e, 5e et 6e parties.

Cet énoncé des questions traitées suffit, avec le nom de l'auteur, pour faire apprécier l'intérêt du livre. En le joignant au *Soleil*, qui contient des détails assez étendus sur les planètes, on a un véritable traité complet d'astronomie physique. Sous ce rapport, on doit regretter qu'il n'ait pas été publié en un seul volume du format du *Soleil*. Ce qu'on ne peut s'empêcher de regretter surtout, c'est qu'il se trouve fourvoyé dans la Bibliothèque internationale de la librairie Germer-Baillière et que sa couverture serve de véhicule et son nom de recommandation à des catalogues d'ouvrages conçus dans un esprit qu'eût énergiquement réprouvé l'illustre religieux dont ce livre est, en quelque sorte, le testament scientifique. E. VICAIRE.

L'Armée française en 1879, par un officier en retraite. Sixième édition. Paris, Hetzel, 1879, gr. in-18 de 350 p. — Prix : 3 fr.

L'émotion fut vive, il y a douze ans, dans le monde militaire, quand parut le livre intitulé : *l'Armée française en 1867*. Un officier général de haute réputation osait écrire, avec l'autorité de ses services personnels et de sa situation officielle, que tout n'était pas pour le mieux dans notre armée ; il affirmait que la sécurité dans laquelle nous nous étions endormis, à la suite des campagnes de Crimée et d'Italie, était trompeuse ; que la loi de 1832, legs d'une bourgeoisie avare de son sang et prodigue de celui du prolétaire, avait fait son temps... L'émotion, avons-nous dit, fut vive : l'effet fut peu considérable. Les uns jetèrent la pierre au général Trochu, en s'écriant : « Il a blasphémé ! » D'autres, tout en reconnaissant le bien fondé des critiques

exprimées, passaient en secouant la tête, trouvant que le moment était bien mal choisi, à l'époque de l'Exposition et de la splendeur impériale, pour sonner la cloche d'alarme... La loi de 1868 ne donna que de bien loin satisfaction aux propositions du général. C'est ce qu'il rappelle en ces termes, dans un avis au lecteur placé en tête de son nouveau livre : « J'avais pris parti pour les réalités qui déplaisent contre les illusions qui plaisent, et je fus battu, rencontrant le sort de tous les battus de ce monde, aggravé par le malheur de mon pays. A présent, averti de la fin par mon âge, détaché de tout, non pas désintéressé, et resté fidèle aux croyances professionnelles qui ont inspiré mon premier effort, je le recommence dans le même esprit. Homme de bonne volonté dans l'ancienne armée, j'offre ces études militaires à l'examen des hommes de bonne volonté de la nouvelle armée française. » Il y a beaucoup de ces hommes; aussi le livre, qui a paru en février, en est-il déjà à la sixième édition (fin de mars).

L'Armée française en 1879 se divise en deux parties, dont la première contient des généralités relatives aux « institutions militaires, » tandis que la seconde entre dans le détail des réformes proposées.

Tout d'abord, comment se fondent les institutions militaires? Par les mœurs publiques, répond le général, et non autrement. Qu'un « catéchisme militaire » soit mis entre les mains de tous les enfants du pays, « par demandes et par réponses, il leur apprendra ce que c'est que la patrie, il dira quel immense intérêt s'attache à sa défense,... pourquoi tous les Français ont le devoir des armes, comment il faut qu'il soit rempli... Le livre dira encore... que la récompense de ceux qui ont succombé pour le pays, c'est Dieu qui la donne, que la récompense de ceux qui ont survécu, c'est le sentiment du devoir rempli et la conscience des services rendus... » Ce catéchisme militaire deviendrait ainsi le formulaire d'une éducation virile toute nouvelle; il serait complété, pour les classes moyennes et supérieures, par de petits traités convenables; et le pays « s'habituerait à envisager dans un esprit nouveau le principe et les règles de la profession des armes sous les aspects vrais, sérieux, sévères qui lui appartiennent et qui doivent l'élever, pour tous, au plus haut de l'échelle des devoirs publics. » Pour les classes supérieures, des exercices militaires, dans les villes et villages, des exercices de tir, seraient le complément de ces prémisses de l'éducation militaire de la nation. Nul doute qu'ainsi préparé au séjour sous les drapeaux, le jeune soldat du service obligatoire ne fût parfaitement disposé à entendre, à la caserne, son capitaine lire et commenter devant lui le *Livre des devoirs de la paix et des devoirs de la guerre,* lecture idéale, de laquelle découlerait naturellement la notion « des respects. » C'est là un

état de choses fort désirable; mais, nous en appelons à l'expérience de nos camarades, bien éloigné de la réalité actuelle, et même de la réalité prochaine. Faisons des vœux pour que la notion des respects ne semble pas trop nouvelle aux générations de jeunes soldats qui viendront!

Dans la deuxième partie, le général examine la réforme à faire des établissements d'éducation militaire; la loi sur le recrutement; la question de l'état-major; l'administration des armées; la question des sous-officiers (ce dernier chapitre a déjà paru, en 1877, dans la *Revue des Deux Mondes*).

De l'avis de l'auteur, il devrait être créé, au lieu et place de nos écoles actuelles : neuf écoles d'enfants de troupe; six écoles de sous-officiers; six prytanées; six écoles d'officiers; l'artillerie et le génie cesseraient de se recruter à l'École polytechnique; des officiers choisis d'infanterie ou de cavalerie, déjà pourvus d'un commencement d'instruction militaire générale, entreraient à l'École d'application des armes spéciales. Nous aurions des réserves à faire sur cet article; quant aux autres propositions, on ne peut qu'y applaudir.

En fait de recrutement, le général Trochu se déclare partisan du service de trois ans, avec faculté pour le ministre de renvoyer dans ses foyers, après dix-huit mois accomplis, le jeune soldat qui aura fait preuve d'une instruction suffisante.

La loi sur l'état-major, telle qu'elle a été votée par le Sénat, ne satisfait personne, et « les débats contradictoires, où l'affirmation et la négation se succédaient avec une égale autorité, » ont épaissi de plus en plus les ténèbres autour de cette question. L'état-major doit-il être *ouvert*, *fermé*, ou simplement *entr'ouvert ?* Le général Trochu est d'avis qu'il soit seulement *ouvert par le bas*, c'est-à-dire que le recrutement en soit fait dans les conditions aujourd'hui universellement admises. Ce sera donc, non pas un *service*, suivant le goût du jour, mais bien un *corps*. Cette opinion de l'auteur, dûment motivée et opportunément formulée, ne peut manquer de peser d'un grand poids dans les discussions parlementaires prochaines.

Il en est de même du jugement qu'il porte sur la loi d'administration votée par le Sénat, aux termes de laquelle l'intendance est tenue, par le commandement, en une tutelle trop étroite. « L'administration militaire, dit l'auteur en résumant sa pensée, s'est perdue pour avoir voulu administrer. » Ce *caveant consules!* est à méditer; l'ouvrage entier, d'ailleurs, est à lire et à relire, car si l'on peut reprocher à M. le général Trochu bien des erreurs dans le passé, il est resté par excellence le *vir bonus dicendi peritus*.

J. Gouethal.

BELLES-LETTRES

Manuel de la langue de l'Avesta. *Grammaire, anthologie, lexique,* par C. de Harlez. Paris, Maisonneuve, 1878, in-8 de IX-114 et 215 p. — Prix : 10 fr.

M. de Harlez, après nous avoir donné une excellente traduction de l'Avesta, nous donne la grammaire de la langue dans laquelle il est écrit, avec des morceaux choisis et un dictionnaire. Son *Manuel* comprend donc trois parties distinctes, comme l'indique le titre. L'anthologie et le lexique ont une pagination différente de la grammaire. Ce livre fort commode, contient ainsi tout ce qui est nécessaire pour apprendre la langue zende que sa parenté avec le grec et le latin rend relativement facile. C'est d'ailleurs moins la grammaire et le dictionnaire d'une langue que d'un idiome ou même d'un livre, l'Avesta, car il ne nous reste que ce seul monument de cet idiome.

La grammaire est complète, exposée avec clarté et simplicité. L'alphabet, qui est d'origine sémitique, est reproduit naturellement en caractère zends, mais les exemples, dans le reste de la grammaire, comme tous les mots du lexique, sont en caractères romains. La plupart des travaux modernes sont publiés avec cette forme de caractères. C'est ainsi, en particulier, qu'a été imprimé le *Handbuch der Zendsprache* de Justi, qui a paru à Leipzig, en 1864. Seulement comme l'alphabet zend se compose de quarante-cinq lettres et que notre alphabet est beaucoup moins riche, nos caractères rendent les caractères zends particuliers au moyen de points et de signes divers placés au-dessus ou au-dessous de nos lettres. L'anthologie renferme neuf morceaux écrits en caractères zends, 82 pages, et un long morceau transcrit en caractères romains, le Yesht de Mitra, de la page 83 à la page 106. Le lexique n'est pas un simple vocabulaire. Il contient tous les noms propres de personnes et de lieux, de génies et de démons de l'Avesta, avec des renseignements et des explications du plus grand prix. Ces petites notices, très-bien rédigées, qui expliquent des noms qu'on voit maintenant cités partout sans en rencontrer nulle part, excepté dans des ouvrages de philologie inabordables au plus grand nombre, une notion exacte ou même satisfaisante, donnent une valeur particulière au travail de M. de Harlez. Son lexique peut être ainsi fort utile, même aux personnes qui ne font pas du zend une étude spéciale, mais désirent connaître l'Avesta et les questions se rattachant aux doctrines mazdéennes. Comme ces doctrines tiennent une large place dans l'histoire des religions et que ce qu'on appelle la science des religions prend chaque jour plus d'importance, le docte professeur de Louvain a rendu un grand service à tous les lecteurs

de langue française qui s'intéressent à ces sujets ardus et délicats, par la publication de son *Manuel*. Nous regrettons seulement que, pour abréger les recherches, on n'ait pas imprimé au haut des pages du lexique, comme on le fait ordinairement dans les dictionnaires, les lettres initiales du dernier mot de la page. Il s'est glissé quelques fautes, çà et là : ainsi, page 174 : « En même que cette bonne odeur parvenait jusqu'à lui. »

J. K.

La Pitié suprême, par Victor Hugo. Paris, Calmann Lévy, 1879, in-8 de 142 p. — Prix : 4 fr.

Lorsque parut la dernière partie de la *Légende des siècles*, la sensation fut grande. Ces deux volumes, sans valoir ceux qui les avaient précédés sous le même titre, renfermaient quelques pièces très-belles et justifiaient à certains égards l'admiration de la critique impartiale, en même temps que des exagérations, des bizarreries à rappeler Saint-Amant, Gongora et Marini méritaient le blâme de cette même critique. Elle fut, avec raison, plus sévère pour *l'Art d'être grand-père*. Beaucoup moins de bruit se produisit autour de ce livre, où les influences séniles se faisaient sentir en maint endroit. L'attention diminua encore quand parut *le Pape*, œuvre où le déclin semblait plus visible. Enfin le dernier volume de M. Hugo a passé presque inaperçu. Avec *la Pitié suprême*, en serions-nous arrivés aux dernières homélies de l'archevêque de Grénade ? Nous ne le pensons pas, et nous trouvons ce volume supérieur au *Pape*. Nous ne parlons, bien entendu, qu'au point de vue littéraire, car nous sommes loin d'approuver l'idée inspiratrice du poème, nous trouvons :

> . . . que ces malheureux rois,
> Dont on dit tant de mal ont du bon quelquefois.

Et M. Hugo le trouvait aussi dans d'autres temps, quand il pleurait sur Louis XVI et Louis XVII, quand il recevait la croix d'honneur de Louis XVIII, quand il acceptait la pairie de Louis-Philippe. Cette fois le poète sollicite l'indulgence pour les rois. Mais sa clémence, comme dans *le Pape*, est une sombre épigramme, et s'il demande la pitié pour eux, c'est sans doute pour aider à la pitié dont on doit, suivant lui, user à l'égard d'autres coupables. D'après le poète, les rois furent tous, sont tous des bandits couronnés; mais il ne faut pas les condamner trop sévèrement : la faute en est à leur entourage. Si Louis XV eût un si déplorable règne, le corrupteur c'est Villeroy disant au prince enfant : Tout ce peuple est à vous. Qui donc pourrait résister à ces séductions de l'omnipotence :

> Devant le monde entier fléchissant le genou,
> Et la toute puissance étoilée et terrible,
> Est-il un seul de vous qui s'affirme infaillible ?
> Qui donc, hors Jésus-Christ, osera dire : Moi !

Il y a des vers très-beaux dans *Pitié suprême*. Il y a des pages magnifiques, une grande fécondité d'images, une richesse de rimes incroyable, et, à côté de ces splendeurs, les défauts ordinaires du poète: des antithèses forcées, des partis pris de trivialités, des épithètes trop nombreuses et souvent oiseuses ou mal employées, de ces abus de noms propres qui jettent au lecteur ébahi la poudre aux yeux d'une érudition douteuse. M. Hugo nous cite des myriades de despotes dont quelques-uns pourraient bien être de son invention, et nous avouons humblement ne nous souvenir ni de Guy le Baveux, ni de Mainfroy le Noir, ni de bien d'autres personnages que M. Hugo nomme comme gens de sa connaissance... Ce goût pour les noms propres nous paraît avoir plus d'une fois entraîné le poète à des injustices. Pourquoi un blâme à Aristote et à Bossuet (p. 55)? Pourquoi ces deux vers, détestables, du reste :

> Ouvrez ce panthéon de dynastes défunts
> Que Dom Calmet conserve avec ses vils parfums.

Cela donnerait à penser que M. Hugo ne connaît guère les œuvres de Dom Calmet. Un défaut de *la Pitié suprême*, c'est la monotonie; des peintures de tyrannies, des évocations de despotes, auxquelles succèdent invariablement et méthodiquement des appels à la clémence, une prière de ne pas maudire au Louvre ce que l'on plaint au bagne; voilà toute la disposition de l'œuvre. Il n'y a guère qu'une page où le poète nous montre autre chose que des criminels couronnés, il nous y montre un brigand qui est un despote à sa manière, et qu'il peint de façon à rappeler Salvator Rosa et Callot. Pourquoi n'avoir pas osé dire que ce brigand pourrait bien avoir eu son rôle dans la Commune? Le poète aurait pu, ce nous semble, mettre plus de variété dans son livre en y introduisant d'autres personnages que des *dynastes*. Est-ce que bien d'autres hommes ne sont pas plus coupables qu'eux? Est-ce que ceux qui, dans de beaux vers, attribués à tort à Charles IX, sont placés au-dessus des rois :

> Tous deux également nous portons des couronnes,
> Mais, roi, je la reçois; poète, tu la donnes...

Est-ce que les grands poètes, est-ce que les grands écrivains ne sont pas des despotes aussi; est-ce que, quand ils répandent dans une nation des idées fausses et corruptrices, ils ne font pas plus de mal que des tyrans? Est-ce que les adulations dont ils sont saturés ne les perdent pas également et ne sont-ils pas dignes aussi d'une *pitié suprême?*

TH. DE PUYMAIGRE.

Histoire de la littérature française, par H. Tivier. Paris, Delagrave, 1879, in-12 de 504 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voici encore, résumée en cinq cents pages, l'histoire de notre littérature. A coup sûr, s'il est un livre difficile à faire, c'est celui-là. Comment présenter au public et faire suffisamment connaître, en les réunissant dans un cadre aussi étroit, tant d'hommes illustres et d'œuvres immortelles? M. Tivier était on ne peut mieux préparé à ce travail par son *Histoire de la littérature dramatique en France*, honorée des suffrages de l'Académie française. En trente-trois chapitres, il a passé en revue et caractérisé les productions si nombreuses et si variées du génie national : sept chapitres sont consacrés aux origines et à la période du moyen âge, six au seizième siècle, neuf au dix-septième, sept au dix-huitième, et les quatre derniers au nôtre.

L'ouvrage est bien *classique*, au sens irréverencieux imaginé par Mérimée, car il a été spécialement composé pour la jeunesse et destiné aux classes d'humanités; il l'est, de plus, au sens élevé de ce mot, par la finesse et la sûreté des appréciations et par la fermeté des doctrines. M. Tivier place évidemment son idéal dans ce grand siècle, qui a vu s'épanouir avec une égale splendeur le génie et la puissance françaises ; il n'en a que mieux compris le devoir de rendre pleine justice aux âges précédents ou aux âges suivants ; il a surtout très-délicatement démêlé, dans l'œuvre de la génération qui nous précède, les parties vraiment neuves, vraiment grandes, et les parties condamnables, soit aux yeux du moraliste, soit aux yeux de l'homme de goût.

Ce n'est point ici le lieu de discuter avec l'auteur certaines questions de détail, par exemple l'authenticité de la légende qui fait mourir Gilbert à l'Hôtel-Dieu (p. 444, note 1); qu'il suffise de signaler quelques erreurs, quelques fautes d'impression si l'on veut, qui peuvent tromper un lecteur peu expérimenté : page 130, *La Boétie* transformé en *La Béotie ;* page 232, *Charles X, Gustave* de Suède, appelé *Charles, IX ;* page 304, la *Zaïde* de Mme de La Fayette devenue une Zénaïde ; page 346 et 416 ; deux dates évidemment erronées (1775 au lieu de 1675, 1688 au lieu de 1788). Malgré ces menues erreurs, et en dépit de sa brièveté, cette histoire atteint pleinement le but que l'auteur s'est proposé : elle donne, de nos grands écrivains et de leurs chefs-d'œuvre, des notions justes qui ne dispensent pas de les étudier en eux-mêmes, et elle inspire à leur égard mieux que la curiosité, je veux dire le respect, chose trop dédaignée en ce temps de critique à outrance. Elle se recommande par là à tous les amis de l'éducation française et chrétienne.

L. P.

---

menaient les princes à Bourbon facilita les relations, les promenades, les douces causeries. Une tendre affection ne tarda pas à naître. Quand on dût se quitter, au bout de quarante-cinq jours, ce fut avec un cruel déchirement de cœur; mais, si l'on ne pouvait plus se voir, on s'écrivit, et c'est cette correspondance, publiée une première fois par Ballanche, une seconde fois par M. de la Gervaisais lui-même, après la mort de la princesse, que M. Paul Viollet réédite aujourd'hui : correspondance pleine d'ardeur et de passion, mais toujours pure dans son ardeur et réservée dans sa passion. Cela ne dura que dix mois, dix mois d'enivrement et de bonhour. Mais Louise de Condé sentit que ce bonheur était sans espoir : la grandeur de sa race ne pouvait lui laisser l'idée d'une mésalliance. Dans de semblables conditions, elle sentit qu'une telle tendresse pouvait être dangereuse, et, un jour du printemps de 1787, la Gervaisais reçut une longue lettre, pleine d'affection et de déchirement, où se trouvait ce passage : « On peut faire des sacrifices à ce qu'on aime, mais jamais celui de son devoir.... Oh! ne me haïssez pas, mais ne m'aimez plus; ne pensez guère à moi, si cela peut troubler votre vie; c'est votre *bonne* qui vous en conjure! » Tout fut rompu. Deux ans après, la princesse prenait le chemin de l'exil; ballottée de pays en pays et de couvent en couvent, elle trouvait enfin, sous la Restauration, le repos et la mort dans le monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement. Quant à la Gervaisais, il survivait à son amie, écrivait brochures sur brochures, apercevant souvent, avec une rare perspicacité et comme par un regard prophétique, les conséquences des fautes commises par les gouvernements et l'avenir réservé au pays; mais nouveau Cassandre, il prêchait dans le désert, et mourut lui-même en 1838.

Tel est le poème que chante ce livre, telle est la touchante histoire que raconte M. Paul Viollet, dans une introduction pleine d'émotion et de charme qu'ont déjà singulièrement appréciée les lecteurs du *Correspondant*, et qui n'aura pas moins de succès comme préface de cette fraîche et mélancolique idylle. M. DE LA ROCHETERIE.

HISTOIRE

L'Ile de Chypre; *sa situation présente et ses souvenirs au moyen âge*, par M. L. DE MAS LATRIE. Paris, Didot, 1879, in-12 de 430 p., avec une carte. — Prix : 5 fr.

L'occupation de l'île de Chypre par les Anglais a naturellement attiré sur ce pays l'attention des hommes politiques aussi bien que celle des savants. Telle est, sans doute, la cause à laquelle nous devons la publication du nouvel et intéressant ouvrage de M. de Mas Latrie. Nul, plus

que lui, n'était capable d'écrire sur ce sujet, et ses autres publications sur le moyen âge oriental sont trop connues pour que nous ayons à en parler ici. Le présent livre se compose de deux parties bien distinctes. Dans la première, l'auteur nous donne un tableau de la situation présente de l'île de Chypre. L'on y trouvera condensés une foule de renseignements qui faisaient défaut aux traités de géographie les plus complets. Nous signalerons spécialement à l'attention du lecteur ce qui concerne la nouvelle constitution octroyée par l'Angleterre à sa colonie. Elle n'est pas, sans doute, empreinte du même caractère de libéralisme que celles dont jouissent le Canada, l'Australie ou le Cap. C'est, au reste, ce qui ne saurait surprendre personne. Les pays que nous venons de citer en dernier lieu sont, en grande partie, peuplés de colons de race anglaise, ou tout au moins initiés depuis longtemps à la vie parlementaire. Quelques larges que soient les concessions faites par la couronne britannique, celle-ci sait bien qu'elle n'a rien à y craindre de l'esprit de révolte.

La situation se trouve tout autre à Chypre. Longtemps soumise à la domination oppressive des Turcs, l'île est occupée par deux races profondément hostiles l'une à l'autre : d'un côté, l'élément grec, plus important par le nombre, se montre assez peu favorable à l'occupation anglaise; d'autre part, les Ottomans, longtemps détenteurs du pouvoir, ne le voient pas sans peine passer aux mains des chrétiens. Le nouveau gouverneur anglais aura donc fort à faire pour maintenir l'harmonie entre des éléments aussi discordants, et l'on conçoit qu'il ne laisse pas à ses administrés une autonomie dont ils se serviraient peut-être pour s'entr'égorger ou pour tenter un soulèvement. La courtoisie, d'ailleurs, exigeait que l'on respectât avec scrupule les traditions, préjugés et coutumes des Turcs, dont le souverain faisait bénévolement un si beau cadeau à la reine Victoria. Quoi qu'il en soit, l'occupation anglaise n'en constitue pas moins un immense bienfait pour les Cypriotes, et fera luire sur leur pays l'aurore d'une nouvelle ère de paix et de prospérité.

La seconde partie du livre de M. de Mas Latrie, intitulée *Souvenirs historiques*, s'occupe spécialement de l'histoire de Chypre sous la domination française des Lusignan; c'est évidemment celle qui intéressera le plus nos lecteurs. A cette époque, Chypre constituait réellement une nouvelle France; notre langue y était, sinon dominante, du moins reconnue comme idiome officiel, et nos chevaliers, en défendant contre l'islam l'héritage des Lusignan, se montrèrent les dignes successeurs de ceux qui avaient conquis Jérusalem et délivré le Saint-Sépulcre. Du reste, ce qui concerne cette partie de l'histoire de l'île de Chypre est trop connu de tous pour que nous ayons à en parler plus longuement.

Enfin le livre se termine par un relevé des inscriptions funéraires, datant des douzième, treizième et quatorzième siècles, gravées dans les églises aujourd'hui converties en mosquées.

On voit, par ce court exposé, quel intérêt offre la lecture du nouvel ouvrage de M. de Mas Latrie ; elle mérite d'être recommandée à la fois au géographe, à l'historien, à l'archéologue et à quiconque conserve le souvenir des antiques gloires de la patrie française.

H. DE CHARENCEY.

A travers la Chine, par LÉON ROUSSET, ancien professeur à l'Arsenal de Fou Tchéou, membre de la Société de géographie. Paris, Hachette, 1878, gr. in-18 de 430 p. — Prix : 3 fr. 50.

Bien des auteurs ont écrit sur la Chine, peu l'ont fait avec autant de compétence que M. Léon Rousset. Attaché pendant six ans à l'arsenal de Fou Tchéou, il a vu de près les choses dont il parle et les mœurs qu'il décrit ; il les a étudiées avec impartialité. M. Rousset n'est pas de ces enthousiates qui admirent tout dans l'extrême Orient ; il n'est pas non plus de ces esprits chagrins qui le dénigrent systématiquement. En Chine, comme partout, il y a du bon et du mauvais. La plupart des voyageurs qui n'ont fait qu'effleurer ou traverser l'empire du Milieu, n'ont eu affaire qu'à ces classes d'industries : aubergistes, courtiers, marchands de curiosités qui cherchent avant tout à exploiter l'étranger. Pour bien connaître un pays et un peuple, il ne faut pas s'arrêter ainsi à la surface ; il faut pénétrer plus profondément et, s'il se peut, s'introduire dans l'intérieur des familles. C'est ce qu'a fait M. Rousset ; pendant son séjour à Fou Tchéou, il a pu être admis au sein de cette bourgeoisie chinoise qui est la force vive de la nation, et qui conserve, avec des mœurs exemplaires, toutes les antiques traditions. Il y a là une admirable constitution de la famille, un respect des ancêtres, une déférence à l'autorité paternelle que les races de l'Occident ne connaissent plus guère. On est souvent tenté de traiter les Chinois de barbares, parce qu'ils se refusent à adopter la civilisation européenne. Si les bourgeois de Fou Tchéou tiennent le langage que M. Rousset leur met dans la bouche, ils n'ont vraiment pas tellement tort de repousser des usages qui, à côté d'incontestables avantages matériels, leur apporteraient une perturbation morale et sociale dont les conséquences les effrayent. Malheureusement, ils repoussent aussi nos missionnaires ; mais, là encore, les vrais coupables ne seraient-ce pas ceux qui, tout en protégeant officiellement la foi catholique, donnent souvent si peu l'exemple du respect de ses prêtres et de la pratique de ses enseignements ?

Une des misères de la Chine, c'est son administration : une décentralisation à outrance qui laisse à peine les provinces unies avec le

pouvoir central, et un corps de fonctionnaires dont beaucoup ne songent guère qu'à remplir leurs coffres. Il y a pourtant, à cette triste règle, d'honorables exceptions, et M. Rousset en cite qu'il a personnellement connues : le vice-roi Tso, par exemple, qui, après avoir fondé l'arsenal de Fou Tchéou, fut appelé à l'autre extrémité de la Chine pour dompter les rebelles Roui Tze, et le mandarin Chen-Pao-Tchen, qui continua son œuvre à Fou Tchéou. C'étaient là deux hommes d'une haute valeur et d'une intelligence ouverte, tout prêts à prendre aux usages de l'Occident ce qu'ils pouvaient leur offrir de réellement utile. — Une très-intéressante excursion dans la Chine du nord et une curieuse station chez les missionnaires du Chen Si complètent le volume, dont la première partie est consacrée à la Chine méridionale. En terminant, M. Rousset ne peut se défendre d'un patriotique regret sur la diminution croissante de l'influence française dans l'extrême Orient. Hélas ! ce n'est pas seulement en Chine que notre malheureuse nation a perdu son prestige.

M. DE LA ROCHETERIE.

Manuel biblique, *ou cours d'Écriture sainte,* à l'usage des séminaires, par MM. BACUEZ et VIGOUROUX. *Nouveau Testament,* par M. BACUEZ, professeur au séminaire de Saint-Sulpice. Tome III. *Jésus-Christ. Les saints Évangiles.* Paris, Roger et Chernowiz, 1878, in-12 de VIII-492 p. — Prix : 3 fr.

Bien que, depuis vingt ou trente ans, divers exégètes catholiques aient doté notre pays de savantes monographies, de bonnes introductions générales, de commentaires plus ou moins étendus sur chacun des saints Livres, il n'existait guère en France de manuel biblique qui, unissant la doctrine à la brièveté, pût servir à orienter les débutants, et spécialement les jeunes clercs, au milieu des détails si complexes qui forment la science scripturaire. L'ouvrage dont nous annonçons l'apparition aux lecteurs du *Polybiblion* sera donc certainement le bienvenu. Personne n'était plus à même que MM. Bacuez et Vigouroux de composer ce manuel. Professeurs d'Écriture sainte au séminaire de Saint-Sulpice, connus avantageusement par d'excellentes publications exégétiques, ils ont tout à la fois la science, l'expérience et l'autorité requises pour un pareil travail. Le présent volume (le seul qui ait paru jusqu'ici) répond, en effet, aux exigences de la critique la plus sévère. Il contient, sous une forme simple, pieuse et savante, une vie complète de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après les quatre évangiles réunis en faisceau, suivant l'ordre, soit chronologique, soit logique. Après quelques détails préliminaires sur le Nouveau Testament en général (p. 1-61) et sur les saints Évangiles (p. 65-118), l'auteur aborde directement l'explication des récits évangéliques. Une première partie (p. 119-177) est consacrée aux événements qui composent la vie cachée du Sauveur; une seconde (p. 178-373) à la prédication

de l'Évangile par Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est-à-dire ce qu'on appelle communément sa vie publique, une troisième (p. 374-456) à la Passion, à la Résurrection et à l'Ascension. Quelques études rétrospectives (p. 457-488) terminent le volume. M. Bacuez procède par questions et par réponses (l'ouvrage contient 482 questions, dont la réponse occupe, suivant l'importance du sujet, une demi-page, deux ou trois pages). Tous les points importants ou intéressants des saints Évangiles, toutes les difficultés d'interprétation ou d'harmonie sont ainsi passés en revue, et traités de la manière la plus satisfaisante. Non-seulement le lecteur est instruit, mais il apprend, don si précieux, à développer par lui-même ses connaissances : il apprend en particulier à feuilleter sa Bible, à expliquer les saints Livres par les saints Livres, et à contempler le divin progrès de la révélation. Sans négliger les auteurs les plus récents, M. Bacuez s'appuie sur les anciens commentateurs, dont il cite parfois de courts et lumineux extraits. Quand les trois autres volumes annoncés auront étudié de la même manière l'Ancien Testament et le Nouveau, la littérature exégétique possédera un manuel remarquable, qui rendra les plus utiles services, et au clergé, et à tous les amis des saintes lettres.

L. Beuvray.

Das chronologische System Manetho's, von H. v. Pessl. Leipzig, Hinrichs, 1878, in-8 de xii-268 p.

La chronologie de Manéthon a été l'objet d'un grand nombre de publications et le sujet n'est pas encore épuisé, parce qu'une solution définitive n'est pas encore trouvée. L'importance et la difficulté des questions à résoudre nous expliquent pourquoi elles occupent tant de savants. On doit leur savoir beaucoup de gré de la peine qu'ils prennent pour arriver à la vérité. A force de laborieuses et patientes recherches, grâce à la méthode scientifique sévère employée aujourd'hui, ils finiront par la découvrir.

Les listes de Manéthon, que nous a conservées l'antiquité, nous offrent des chiffres contradictoires pour la durée des règnes des divers rois. Jusqu'ici, ceux qui les ont étudiés ont choisi celles des listes qui leur convenaient le mieux, et ont employé dans leur choix des procédés nécessairement arbitraires en partie. L'éminent égyptologue allemand M. Lepsius a démontré que, par cette voie, on n'arriverait jamais à une solution vraiment scientifique. En conséquence, M. Pessl s'attache principalement à étudier, non les dates isolées, mais le système chronologique de Manéthon, comme l'indique son titre. Il étudie d'abord les trois tomes de Manéthon ; il examine ensuite la date de l'Exode d'après Josèphe, Jules Africain et Clément d'Alexandrie, puis

les différentes listes. La neuvième section est consacrée à la chronologie biblique, les suivantes aux tomes de Manéthon et aux conclusions. Nous ne pouvons entrer ici dans de plus longs détails; bornons-nous à indiquer les principales dates données par M. Pessl. Ménès, le premier roi égyptien, règne, d'après lui, en 3917 av. J. C.; Snéphru, le fondateur de la 2e dynastie, en 3450; Chéops, en 3421; Osortesen III, dans lequel il veut voir à tort le Misraïm biblique, en 2268; l'invasion des pasteurs a lieu en 2387; leur expulsion en 1717; Ramsès II, règne en 1409; Ménephtah, en 1323; Sésac, en 965. Ces divers chiffres sont obtenus au moyen de combinaisons, toutes ingénieuses, quelques-unes subtiles. Nous sommes loin de les regarder tous comme prouvés, mais le travail de M. Pessl est très-sérieux, il mérite d'être attentivement étudié par ceux qui s'intéressent à la chronologie ancienne. La chronologie de l'Égypte est une des clefs principales de cette science. On trouvera dans cet ouvrage une foule de renseignements précieux et d'éléments de solution. L. M.

Étude sur Jérôme Savonarole, des Frères-Prêcheurs, d'après de nouveaux documents, par le R. P. Emmanuel-Ceslas Bayonne, du même ordre. Paris, Poussielgue frères, 1879, gr. in-18 de 474 p. — Prix : 3 fr.

Les jugements des hommes sont sujets à l'illusion et à la contradiction. Cette vérité d'expérience journalière s'est rarement vérifiée avec plus d'éclat que dans la personne de Jérôme Savonarole. — Voici, en effet, un homme que la majorité peut-être des écrivains même catholiques, même bien intentionnés, n'a pas craint de représenter comme un précurseur de Luther, ou comme un tribun chef de parti, révolté contre l'autorité du Saint-Siège, et comme un homme livré avec justice au dernier supplice, pendant que, d'autre part, sa mémoire demeurait en bénédiction dans son ordre et dans les familles les plus catholiques de l'Italie, ou plutôt pendant qu'il devenait l'objet des honneurs d'un culte véritablement religieux et public. Les nombreux travaux publiés, depuis quarante ou cinquante années, sur ce personnage en quelque sorte mystérieux, et dont plusieurs, par exemple, ceux de Mayer, Perrens, Théodore Paul, Villari, etc., sont signés par des noms qui ont acquis quelque célébrité dans le monde littéraire, n'ont guère réussi à faire la lumière autour de cette noble figure, en dissipant les ombres et les préjugés que la calomnie ou la bonne foi trompée ont amoncelés autour d'elle. Le R. P. Bayonne était mieux préparé que ses devanciers pour une tâche de ce genre. Bien que l'habit qu'il porte et la règle qu'il professe lui fissent un devoir d'entourer d'un respect filial la mémoire de Savonarole, tant que la culpabilité n'était pas évidente, cependant le nouveau

biographe du moine florentin ne s'est pas contenté d'une *probabilité d'innocence;* il a voulu remonter aux sources, interroger les documents contemporains, comparer les situations analogues (celle de Jeanne d'Arc); afin d'asseoir son jugement sur des bases solides. Un travail de ce genre, poursuivi avec patience et courage, depuis trente années peut-être, ne pouvait manquer de porter ses fruits. Aussi l'étude dont nous rendons compte aujourd'hui n'est-elle que la première efflorescence de la moisson qu'on nous promet; elle doit être suivie prochainement d'une *Vie* étendue, et complète sous tous les rapports, de Jérôme Savonarole. Telle quelle, l'étude d'aujourd'hui mérite déjà approbation et éloge : elle comprend deux parties distinctes : la vie (active) et le culte ou vie posthume de l'illustre dominicain.

Dans la première partie, l'auteur résume à grands traits la biographie de son héros, depuis sa naissance à Ferrare (1452) et les premières prédications de Florence (1484), jusqu'à la journée fatale du 23 mai 1498, qui vit le prédicateur dominicain périr par le double supplice de la potence et du feu. Chemin faisant, l'auteur cherche à prouver, en premier lieu, que Savonarole avait véritablement reçu une mission du ciel pour préparer les voies à la réformation de l'Église; en second lieu, que la sentence qui le condamna était de la plus haute injustice. Dans la seconde partie, le P. Bayonne montre, par des preuves très-nombreuses, que Jérôme Savonarole n'a pas cessé jusqu'à nos jours d'être vénéré comme bienheureux, non-seulement dans son ordre, mais encore dans un grand nombre de familles pieuses d'Italie. Il établit également, par des témoignages irréfragables, qu'il ne s'est jamais écarté dans ses enseignements de la saine doctrine de l'Église.

Le P. Bayonne a naturellement rencontré sur son passage Alexandre VI, et l'a traité assez durement. Peut-être a-t-il cru qu'il ne pouvait se dispenser d'en agir de la sorte, le successeur d'Innocent VIII ayant été l'instigateur, *inconscient* probablement, de toutes les persécutions dont Jérôme Savonarole fut le point de mire et la victime. Nous aurions aimé à trouver ici moins de sévérité. Au fond, le débat qui divisait le Pontife et le dominicain était plus politique que religieux, et la passion politique a pu entraîner l'un et l'autre au-delà des bornes de l'équité, sans que la culpabilité fût énorme de part et d'autre. Ceci soit dit en passant, néanmoins, sans que nous ayons l'intention positive d'incriminer Savonarole, comme nous ne voulons point non plus nous donner pour un apologiste d'Alexandre VI.

Le R. P. Bayonne termine son étude si importante et si pleine d'intérêt par une *conclusion* qui n'a pas moins de cinquante pages. Ce n'est guère autre chose qu'un exposé historique de *l'État de la question de Jérôme Savonarole,* c'est-à-dire ce qu'on appelle communément

Introduction dans un ouvrage. Pourquoi cette pièce se trouve-t-elle ici placée à la fin du livre, et non au commencement?

Quoi qu'il en soit, le public sérieux accueillera avec une grande faveur, nous n'en saurions douter, la savante étude du P. Bayonne. Tous ceux qui la liront attentivement, et sans parti pris de rester dans l'erreur, — s'ils y étaient par le passé, — sauront gré à l'auteur de leur avoir dessillé les yeux, de leur avoir montré que Savonarole était au fond de l'âme *ennemi du despotisme*, sans être pour cela un démocrate et un révolutionnaire, qu'en s'opposant de toutes ses forces à la *renaissance* des lettres et des arts, entendus dans le sens païen, il avait été en même temps un promoteur des plus actifs du progrès véritable — c'est-à-dire entendu dans le sens chrétien — des lettres et des arts.

DOM FRANÇOIS PLAINE.

L'Ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois, par l'abbé MATHIEU, docteur ès lettres, professeur d'histoire au séminaire de Pont-à-Mousson. Paris, Hachette, 1879, in-8 de XII-469 p. — Prix : 5 fr.

Ce livre est un de ceux dont on peut dire qu'il est une œuvre de bonne foi autant que de science. Rien n'y est omis, dissimulé ou chargé. C'est le texte d'une thèse de doctorat, soutenue à la fin de l'année dernière devant la faculté des lettres de Nancy. La soutenance fut des plus brillantes, la réception des plus honorables. Le livre, modéré en la forme, est des plus solides au fond.

L'auteur s'est attaché à nous faire connaître l'ancien régime, *tel qu'il fut*, dans la province de Lorraine et Barrois. Bien qu'on puisse dire que, là comme ailleurs, l'ancien régime fut pareil à lui-même, et qu'en Lorraine il ressembla beaucoup à ce qu'il était en France, il y eut cependant des différences de détail dont il convient de tenir compte. Ces différences sont une conséquence de la vie propre dont, après huit siècles d'existence indépendante, et aux approches de la révolution française, la Lorraine vivait encore, sous des ducs aimés et populaires, bons pour leurs sujets de toutes les classes, toujours accessibles, toujours justes, toujours disposés à écouter et à admettre, quand elles leur semblaient fondées, les réclamations et les plaintes du tiers état comme celles des ordres privilégiés. Nonobstant, en Lorraine comme ailleurs, l'ancien régime avait fait son temps. Ce n'est point à le glorifier, à le surfaire, ce n'est point surtout à le regretter et à paraître souhaiter son retour, d'ailleurs impossible on le sait bien, que doivent maintenant s'attacher ceux qui, détestant la violence et flétrissant le crime, pensent qu'il n'a point suffi des procédés de la révolution française pour faire entrer dans le monde, avec la paix, avec la liberté et l'honneur, tous les genres de satisfactions et de perfections. Pour payer sa dette à l'ancien régime, pour être juste

envers lui, il convient, quand on en parle, de le présenter sous son vrai jour, c'est-à-dire avec sa raison d'être dans les temps où il a vécu, avec les institutions qui lui furent propres et qui le firent durer, sans d'ailleurs méconnaître aucun des abus qui le firent tomber et des progrès accomplis depuis sa chute. Tel est le vrai rôle de l'histoire. Elle laisse volontiers à la politique le soin d'admirer ou de dénigrer outre mesure, et la triste habitude de flatter tout ce qu'elle ne calomnie pas.

Comme M. Taine l'a fait pour la France, M. l'abbé Mathieu a fait, pour la Lorraine, œuvre d'historien. Après avoir, dans un résumé clair et précis, rappelé comment se forma ce duché, et par quelles phases diverses il a passé depuis Gérard d'Alsace, son fondateur, jusqu'à Stanislas, le dernier de ses souverains,— prince viager, personnellement bon, mais effacé, et destiné à clore la longue et glorieuse série des ducs héréditaires de Lorraine, — M. l'abbé Mathieu examine l'une après l'autre toutes les anciennes institutions de la province où il est né. C'est là qu'il consacre son zèle de prêtre et les efforts d'un homme de son temps à former de jeunes générations, à leur apprendre à tirer de ce qui n'est plus des leçons et une règle de conduite pour ce qui doit être. Dans son livre, il passe en revue tout l'ancien ordre de choses : gouvernement, administration, justice ; clergé séculier et régulier ; impôts en nature et en argent ; droits seigneuriaux et état des campagnes ; modifications de l'opinion aux approches de la Révolution française ; rédaction des cahiers ; élections aux États généraux. Au sein même de ceux-ci, apparaissent encore certains traits particuliers au caractère lorrain, bien que cette province, désormais française, — française au point d'avoir largement payé, depuis lors, l'impôt du sol et l'impôt du sang, — se confond avec les autres dans l'irrésistible mouvement de 1789.

Comme *l'Ancien régime* de Tocqueville, comme *les Origines* de M. Taine, comme les pages éloquentes que le R. P. Félix consacrait dernièrement à définir *la Révolution*, le livre de M. l'abbé Mathieu est un jalon sur la route que semble, en ce moment, parcourir l'esprit humain. Qu'ils émanent d'un prêtre ou d'un laïque, d'un jésuite ou d'un philosophe, d'un libre-penseur ou d'un croyant, ces ouvrages ont, à travers leurs dissemblances et le désaccord de leurs auteurs sur telle ou telle question capitale, des points communs qui les rendent curieux à étudier, précieux à retenir, consolants et fortifiants en face des épreuves du présent et des menaces de l'avenir. Il suffit, en effet, quand on les a lus, de les rapprocher dans son souvenir, pour se bien convaincre qu'à côté du travail de démolition qui continue à miner par la base notre société actuelle, un travail de reconstruction se fait dans la sphère des esprits indépendants et supérieurs, dans le monde

des intelligences, dans l'ordre historique notamment. Ce travail consiste à chercher le vrai, et, quand on croit l'avoir trouvé, à le dire, sans se préoccuper aucunement ni des critiques ni des colères qu'on pourra susciter autour de soi, s'il arrive qu'on heurte de front des préjugés ou des erreurs, souvent contradictoires, mais enracinés et vivaces.

Il semble, et c'est là un heureux symptôme, que, de plusieurs points de notre horizon, des hommes de bon vouloir, de labeur et de science, quelle que soit d'ailleurs la diversité de leurs croyances ou de leurs opinions, se donnent actuellement rendez-vous pour accomplir ensemble une œuvre commune, une œuvre utile et méritoire. Ceux-là ne permettent plus que l'histoire, défigurée par les passions et les emportements du jour, soit chose de mode et de convention ; ils lui rendent sa dignité en lui rendant sa vérité ; ils font entendre au monde des aveux dépouillés d'artifices, et d'autant plus propres à éclairer qu'ils tombent parfois de bouches ou de plumes d'où on ne les attendait pas. FOBLANT.

Les Convulsions de Paris, par MAXIME DU CAMP. Tome II. *Episodes de la Commune*. Paris, Hachette, 1879, gr. in-8 de III-506 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous disions (t. XXIII, p. 45), en parlant du premier volume, que, dans cette œuvre, traitée de main de maître, l'auteur « servait à la fois la vérité historique et la vérité politique comme la vérité religieuse, et que tout homme de bien l'en remercierait comme d'un témoignage d'un prix et d'un poids inestimables. » Nous n'avons pas un mot à changer à ce jugement : le lecteur pensera sans nul doute et dira comme nous que ce deuxième volume en complète même la démonstration, en y ajoutant de nouvelles preuves et de nouveaux arguments. Et notez que nous laissons ici de côté une question personnelle qui n'est pas sans valeur dans le temps présent. N'est-ce pas, en effet, un spectacle honorable pour celui qui le donne, fortifiant pour ceux qui y assistent, de voir avec quel courage un homme de cœur et de talent n'hésite pas à mettre ouvertement sa plume au service de la cause de l'ordre, de la justice et de la vraie liberté, en racontant, en flétrissant, par l'énergie de son récit, les crimes les plus abominables contre la patrie et contre la société, au moment même où les bandits qu'il nomme reprennent le haut du pavé et se préparent peut-être à lui demander un compte sanglant de son audace?... M. Maxime du Camp ayant fourni de telles preuves, nous sommes assuré que la suite de ces *Épisodes de la Commune* ne restera point enfouie dans ces cartons, ni inférieure en mérite à ce que nous en connaissons déjà.

Évidemment, en effet, il doit y avoir *une suite*, quand ce ne serait que pour donner au public, en volumes, *les épisodes* déjà recueillis dans la *Revue des Deux Mondes* et qui n'ont pas trouvé place dans ce présent volume, comme, par exemple, celui de la Banque de France, où le marquis de Plœuc a joué un rôle que l'histoire ne doit pas oublier.

Le volume que nous annonçons contient d'abord un chapitre : *les Maires et le Comité central*, où la mauvaise foi et la sottise du comité sont mises en regard des concessions du gouvernement légal : concessions insuffisantes pour les révoltés, quoique, selon nous, trop considérables encore, — et ici l'on pourrait peut-être compléter l'auteur par l'exposé de l'abandon de certaines positions politiques ou militaires, qui paraît avoir été voulu par M. Thiers, comme s'il n'avait cherché que la gloire de les reconquérir. — En général, ce qui est action militaire de l'armée régulière reprenant Paris au nom du droit et de la civilisation, nous paraît esquissé par quelqu'un qui en sait plus long qu'il ne veut dire, et nous en exprimons le regret. Peut-être les volumes suivants donneront-ils des détails plus considérables sur ces faits, parmi lesquels les souvenirs de chacun retrouveront sans peine mille épisodes dignes de l'histoire, qu'il s'agisse des conseils de guerre, des cours martiales, etc., ou des opérations mêmes du siège et de leurs conséquences.

La plus grande partie du volume est ensuite consacrée aux *incendies* qui ont détruit la Légion-d'Honneur, la Cour-des-Comptes, les Tuileries, une partie du Louvre : nous espérions y voir éclaircie la question si agitée alors de savoir si ces palais étaient remplis de blessés communards qui auraient trouvé la mort dans cet horrible désastre, abandonnés là par les leurs, et n'ayant eu ni le temps ni les moyens de fuir. A part ce désideratum tout personnel, on peut dire que rien ne manque à ces tableaux, et quels tableaux !... — Puis vient la *chute de la colonne Vendôme* et le *combat dans les rues* après que, sur les indications de Ducatel et du commandant Trèves, l'armée eut pénétré dans la place. Le volume se termine par un certain nombre de pièces justificatives, et par un appendice faisant connaître en détail la protestation de M. Héreau, délégué aux musées pendant la Commune, et les réponses de l'auteur : en sorte que nous avons là vraiment plus qu'un récit *d'épisodes*, mais de la vraie et bonne histoire, écrite par un homme qui a su mettre autant de chaleur dans son style et d'honnêteté dans son indignation, que de patience et de patriotisme dans ses jugements.

F. DE ROQUEFEUIL.

Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes, par Ch. Lalore. Tome IV. Paris, Thorin, 1878, in-8, de 425 p. — Prix : 10 fr.

M. l'abbé Lalore vient de faire paraître le quatrième volume de sa collection des cartulaires ; il comprend : 1° Le cartulaire de la Chapelle-aux-Planches, entier, complété par quarante-deux pièces empruntées aux archives de la Haute-Marne ; 2° Les chartes de Montiérender, Saint-Etienne de Châlons, Toussaint de Châlons, Andecy, Beaulieu, relatives à d'anciennnes paroisses ou à des localités situées dans le nord-est de l'ancien diocèse de Troyes. C'est un ensemble de trois cent neuf actes, dont le plus grand nombre n'avait pas encore été publié. Il est peu de diocèses en France, qui, après avoir, pendant longtemps, été négligés par les diplomatistes, fournissent aujourd'hui une aussi riche collection de textes ; remarquons, du reste, que ce que je viens de dire à propos du diocèse de Troyes peut s'appliquer à toute la Champagne, dont nous espérons bien voir, dans un avenir assez prochain, mettre en lumière toutes les richesses d'archives, si précieuses pour l'histoire féodale et la géographie ancienne.

M. l'abbé Lalore a résisté à une tentation devant laquelle, à sa place, j'aurais peut-être faibli ; il n'a pris dans le cartulaire de Montiérender que cent trente-cinq actes, parce qu'ils se rattachent directement à la cité de Troyes : j'avoue qu'à sa place j'aurais eu bonne envie de publier *in extenso* ce texte si important, quitte à ne donner qu'une analyse des chartes étrangères au diocèse de Troyes.

Il me semble que M. l'abbé Lalore a encore deux volumes de textes à publier pour compléter la collection qu'il a entreprise, lui seul, et à ses frais, avec un courage qui lui mérite la reconnaissance de tous les travailleurs. Il entreprendra ensuite une histoire du diocèse de Troyes, que nous attendons avec une certaine impatience ; cette histoire mettra en œuvre tous les renseignements fournis par la collection des cartulaires troyens.

Nous rappellerons que les transcriptions de M. l'abbé Lalore sont faites avec soin ; parfois on relève bien quelques fautes typographiques, mais elles sont de telle nature qu'elles ne peuvent être mise au compte de l'éditeur. Les tables des noms de personnes et des noms de lieux sont dues à M. Pigeotte, collaborateur aussi actif que complaisant. Nous pensons que M. l'abbé Lalore, dans son dernier volume, jugera à propos de donner une bibliographie des ouvrages dans lesquels plusieurs des chartes reproduites par lui ont été déjà publiées ; il fait connaître une si riche collection de textes inédits, qu'il trouvera équitable de signaler les publications qui l'ont précédé. A. de B.

Le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres du 11 mai 1867, par M. E. Servais, Paris, Plon, 1879, in-8 de 190 p. — Prix : 5 fr.

M. Servais vient de livrer au public, dans le beau volume qui porte ce titre, le secret des négociations diplomatiques qui, en 1867, mirent l'Europe dans un légitime émoi, au sujet de la question luxembourgeoise. Des événements d'une importance bien plus grande, et profondément douloureux pour notre pays, ont un peu détourné son souvenir de ce qui s'est passé alors : cependant l'étude rétrospective de cette affaire n'est pas sans offrir un réel intérêt, surtout présentée, comme elle l'est dans l'ouvrage de M. Servais, avec une compétence indiscutable, une gravité faite pour inspirer toute confiance, et sous une forme des plus attachantes. Rien que le nom des puissances intéressées dans la question suffit pour appeler l'attention des lecteurs; le mérite du livre les retiendra.

On a encore présent à la mémoire l'ensemble des faits qui se passèrent en 1867. On sait que c'étaient la France et la Prusse qui se trouvaient là en présence, avec leur dignité à sauvegarder, leur influence à étendre, leur ambition à satisfaire.

La première de ces puissances, à la suite des succès foudroyants remportés par l'autre en Allemagne, avait cherché à obtenir une compensation au moyen d'un déplacement de sa frontière de l'est. Des vues furent échangées et des négociations ouvertes au sujet de l'annexion du Luxembourg à la France; mais, devant la résistance de l'esprit public, violemment excité en Allemagne, et le désir manifesté par la population du grand-duché de Luxembourg de conserver son autonomie, ces projets, qui semblèrent un moment très-près d'aboutir, durent être définitivement abandonnés. La France demanda alors que la garnison prussienne sortît au moins de Luxembourg, puisque cette ville, par la dissolution de la confédération germanique, avait perdu son caractère de forteresse fédérale.

Après bien des incertitudes, faites pour troubler profondément le peu de quiétude que conservait l'Europe, une conférence se réunit à Londres pour essayer de régler le sort du grand-duché, et de consolider en même temps la paix européenne fortement menacée. Elle réussit dans cette tâche par la proclamation d'une neutralité absolue du pays, sous la garantie des grandes puissances, et par la transformation en ville ouverte de la redoutable place-forte, objet de si vives convoitises. Ce sont les détails de toute cette action diplomatique que M. Servais révèle aujourd'hui au public; il le fait d'une manière très-lucide, très-calme, très-modérée, et avec le ton qui convient à un diplomate de son mérite, mûri dans l'étude et la discussion des grands intérêts européens. Quant à la sûreté, à la précision de ses informations, elle ne saurait être dépassée, puisque c'était lui-même qui

représentait le Luxembourg dans la conférence où se réglait l'avenir de ce pays.

Grâces à Dieu, cet avenir est assuré, et il sera heureux. La prospérité grandissante du présent en est le gage ; l'excellent esprit de la population, ses habitudes d'ordre et de travail, non moins que la sécurité dont elle est redevable aux stipulations du traité de Londres lui permettent d'envisager ses destinées avec une confiance entière. Heureux, dit-on, les peuples qui n'ont pas d'histoire ! L'histoire-bataille fera en effet défaut au Luxembourg, mais il en est une autre dont les premières pages sont déjà écrites. Sur ces pages, on ne lit que les mots de perfectionnement intérieur, de fidélité aux institutions, de développement des libertés, d'augmentation de la richesse publique. Les sages et généreux Luxembourgeois sont bien dignes de ces bienfaits de la Providence ! Rien ne peut dépasser la noblesse de l'attitude qu'ils ont gardée pendant nos désastres. Aux jours de deuil que leurs voisins ont traversés, ils se sont montrés pour eux hautement sympathiques et fraternellement secourables. Aussi, bien des cœurs reconnaissants appellent-ils en échange, sur ce cher pays, toutes les bénédictions du ciel et de la terre !

De Bouteiller.

L'Angleterre au seizième siècle, par Philarète Chasles. Paris, Charpentier, 1879, in-12 de 445 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voyages d'un critique à travers la vie et les livres. L'Angleterre politique, par le même. Paris, Charpentier, 1878. in-12 de 369 p. — Prix : 3 fr. 50. (Ces deux vol. sont publiés sous le titre commun : « Œuvres de Philarète Chasles. »)

En annonçant la nouvelle édition des études de M. Philarète Chasles sur l'Angleterre, que publie actuellement la maison Charpentier, je ne me donnerai pas le tort de disserter longuement sur un écrivain et des œuvres depuis longtemps connus et appréciés.

L'Angleterre au seizième siècle se compose d'une série d'études sur Shakespeare, d'observations sur les difficultés qu'offre la traduction des idiomes germaniques dans les idiomes néo-latins, du tableau fort original de la représentation d'un drame de Shakespeare au commencement du dix-septième siècle et d'une notice sur Marie Stuart. Ce dernier travail, érudit et consciencieux, ne laisse que trop sentir l'un des défauts inhérents à ces reproductions intégrales d'articles autrefois publiés dans les revues : ils ignorent les questions actuellement en litige et les faits récemment acquis. M. Chasles veut bien justifier Marie Stuart de la calomnie qui lui attribue des relations coupables avec Riccio, mais il ne peut se défendre de conserver des doutes sur sa complicité dans le meurtre de Darnley, et il admet, sans hésiter, sa

prétendue passion pour Bothwell. Quiconque a lu le livre si concluant de M. Wiesener sur ce sujet conviendra que la bonne volonté de M. Chasles pour disculper l'infortunée reine reste bien au-dessous de la stricte justice. Ces fragments, pourtant, ne sont pas datés; publiés aujourd'hui et mêlés à d'autres évidemment récents, ils pourraient être écrits d'hier. Il semble que tout ce qu'a dit M. Chasles, il y a trente ou quarante ans, soit resté le dernier mot de la science et de l'immuable vérité.

Ces sortes de recueils ont d'autres défauts encore : ils ne sauraient éviter les répétitions, les incohérences, les discussions oiseuses; ils soutiennent avec leur véhémence d'autrefois, leur aigreur, leurs personnalités, des thèses qui ont à peine besoin d'être indiquées et dont les contradicteurs ont disparu : autant de coups d'épée dans l'eau. Je vois, par exemple, que l'absurdité des fantaisies de M. Ledru-Rollin sur l'Angleterre, sur Shakespeare, sur Milton, est inséparable de leur souvenir partout où ce souvenir peut encore subsister; je crois également que Shakespeare peut se passer désormais de champions vengeurs et de thuriféraires farouches. M. Chasles prend sa cause en mains et en fait la sienne propre. Il le commente, l'analyse, le traduit; il écrase ses détracteurs, malmène ses commentateurs et ses traducteurs; il se croit seul le comprendre; il dispute, critique, ressuscite les polémiques enterrées; il en remontre aux contemporains de Shakespeare, aux Anglais de tous les temps. Pour les *Sonnets*, en particulier, il est intraitable; s'il ne les a pas faits, il les a rangés, étiquetés, élucidés : ils n'ont de valeur que par lui. Les titres donnés en France aux pièces de Shakespeare lui déplaisent particulièrement; il en vient à corriger Shakespeare lui-même, et à proposer : *Plaire aux femmes*, au lieu de *Peines d'amour perdues*. Ces critiques de tout le monde ne font pas que tout le monde n'ait parfois plus d'esprit que M. Chasles et que *Midsummer's night's dream* soit plus heureusement rendu par *Songe d'une nuit d'été* que par *Songe de la mi-août*. Enfin le panégyriste se monte au lyrisme le plus exalté. Parlant du personnage de Polonius, il dit : « Pour cette invention seule, je serais tenté d'adorer Shakespeare. » A la page précédente, l'ironie de Shakespeare lui paraît « celle d'un Dieu. » Arrivé à ce degré, l'enthousiasme — pour moi du moins — cesse d'être communicatif.

L'Angleterre politique se compose d'une *Histoire pittoresque de l'Angleterre*, de chroniques politiques datées de 1867, 1868 et 1869, d'études sur Bacon et sur Macaulay, d'extraits tirés d'un journal de voyage de Locke en France (de 1675 à 1678), etc., et de valeur très-inégale. *L'Histoire pittoresque d'Angleterre*, malgré les promesses de son titre, n'est pas une galerie de tableaux représentant les scènes les plus saillantes de l'histoire d'Angleterre : ce n'est qu'un résumé

rapide et incolore. Dans les études sur Bacon et sur Macaulay, on retrouve, au contraire, l'analyse subtile, érudite et brillante du critique. Malheureusement, si, dans le volume précédent, les citations anglaises et allemandes sont parfois incorrectes, dans celui-ci, le texte français lui-même fourmille de fautes d'impression qui le rendent parfois incompréhensible. Je ne citerai que deux phrases de ce genre, page 99 : « C'est à chacun de ces noms..., » et, page 210 : « On a beau faire... »

EMM. DE SAINT-ALBIN.

Mémoire historique sur la persistance du caractère national des Belges, par THÉOPHILE QUOIDBACH. Bruxelles, Hayez, 1878, in-8 de x-156 p. (Mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique.)

Un mémoire sur la nationalité belge ?... Ce titre déconcerte à première vue le lecteur et lui fait craindre le développement d'un paradoxe. Quelle nationalité revendiquer pour un peuple dont la diversité de races, la dualité de langages, la soumission presque constante à la domination étrangère semblent précisément devoir exclure les éléments constitutifs d'une nationalité ? N'est-ce point tenter une démonstration impossible que vouloir rechercher au-delà de 1830 les titres de la Belgique à une existence nationale, et n'entre-t-il pas dans cette entreprise plus de patriotisme que de véritable esprit historique ?

L'ouvrage de M. Quoidbach répond victorieusement à toutes ces objections. L'auteur semble s'être inspiré de cette pensée si exacte de Guizot, que, dans la vie des peuples, l'unité extérieure, visible, l'unité de nom et de gouvernement, bien qu'importante, n'est pas la plus réelle, celle qui constitue vraiment une nationalité. Il y a une unité plus profonde, plus puissante, qui résulte de la similitude des éléments sociaux, de la similitude des institutions, des mœurs, des idées, des sentiments, l'unité *morale*, très-supérieure à l'unité politique, et qui peut seule la fonder solidement. Cette unité morale, la Belgique l'a sauvegardée à travers toutes les phases si accidentées de son histoire.

Le travail couronné par l'Académie royale de Belgique se divise en deux parties. La première, intitulée *Période de fondation*, s'étend depuis l'origine des temps historiques jusqu'au gouvernement des ducs de Bourgogne. La seconde, la *Période de conservation du caractère national*, embrasse les temps modernes, depuis Philippe le Bon jusqu'à la réunion du Congrès national de 1830.

Dans une série de chapitres naturellement indiqués par les grandes phases de l'histoire nationale, l'auteur suit de siècle en siècle la marche des événements qui ont contribué à la formation, au développement et à la conservation de la nationalité belge.

Un fait, dans cette étude, semble l'avoir particulièrement frappé : « A la fin du moyen âge, le peuple est libre et catholique. La liberté et le catholicisme ont contracté chez lui une union si étroite, que cette union ne pourrait se rompre, sans qu'il perdît du même coup son existence et son nom (page 65). » Ce double trait du caractère national déjà signalé par l'un des écrivains les plus éminents du pays, M. de Gerlache, s'accentue dans la période des temps modernes. Par là, s'expliquent la vie politique de la Belgique, la séparation des dix-sept provinces sous Philippe II, la révolution brabançonne et la révolution de 1830.

On pourrait peut-être regretter que l'auteur ne se soit point attaché à mettre suffisamment en relief les résultats généraux de ses recherches consciencieuses ; il laisse trop souvent au lecteur le soin de réunir et de grouper les appréciations éparses dans son travail. Parfois aussi, dans des questions d'une haute importance, il n'a recours qu'à des autorités secondaires et néglige les sources principales. Ainsi, dans tout ce qui concerne la période franque et la période communale, les *placita*, les *scabini*, les *pagi* et l'émancipation civile et politique du peuple, on eût désiré, au lieu de citations d'auteurs modernes (fussent-elles nombreuses et judicieusement choisies), la production et la discussion de quelques documents historiques et législatifs de l'époque.

Quoi qu'il en soit de ces réserves, l'ouvrage de M. Quoidbach se distingue par de sérieuses qualités ; il atteste des longues et nombreuses recherches, et révèle une connaissance approfondie du passé historique et social de la Belgique. Comme le disait un des rapporteurs à l'Académie, « l'auteur a fait en même temps une œuvre de science et un acte de patriotisme ; car, l'individualité d'une nation, la permanence de son caractère particulier à toutes les époques, surtout lorsqu'elle a dû porter, durant de longs siècles, le poids de la domination étrangère, est assurément le meilleur titre qu'elle puisse invoquer en faveur de son indépendance. »

CH. DEJACE.

L'Espagne au seizième et au dix-septième siècle. *Documents historiques et littéraires*, publiés et annotés par ALFRED MOREL-FATIO. Heilbronn, Henninger, 1878, in-8 de XI-696 p. — Prix : 28 fr.

Voici un volume intéressant pour quiconque s'occupe sérieusement de l'histoire et de la littérature de l'Espagne. M. Morel-Fatio y a réuni des matériaux importants ou curieux, de genres fort divers, et qui jettent des clartés sur certains hommes ou certains événements du seizième et du dix-septième siècle. Nous allons faire rapidement connaître la nature des documents qui ont été ainsi rassemblés. Le pre-

mier est un mémoire dans lequel Iñigo Lopez de Mendoza se justifie près de Philippe II de sa conduite dans une campagne contre les Morisques. Leur insurrection, sous ce règne, est bien connue; « de nos jours, comme le rappelle M. Morel-Fatio, elle a été racontée avec beaucoup de talent et d'érudition par M. le comte Albert de Circourt, dans le deuxième et le troisième volumes de son *Histoire des Mores Mudejares.* » Le mémoire de Lopez de Mendoza n'apporte donc pas beaucoup d'informations nouvelles sur cet épisode; mais, comme le remarque le savant éditeur, il confirme bien des choses. Dans l'introduction qui précède ce document, je remarque une phrase (p. 5), émettant, ce me semble, une opinion fort contestable : de la facilité à adopter les erreurs du protestantisme, M. Morel-Fatio fait une sorte d'apanage propre aux esprits supérieurs et en avant sur leur temps. Si j'ai bonne mémoire, Chateaubriand a très-bien montré, dans ses *Études historiques*, l'influence fort vive que l'envie de posséder les biens du clergé exerça alors sur de trop nombreuses consciences. Mais je n'ai pas assez d'espace pour m'arrêter à des discussions de ce genre; j'arrive aux lettres de Don Juan d'Autriche publiées à la suite des mémoires de Lopez de Mendoza. Elles sont au nombre de quinze et inédites. Elles ont été écrites des Pays-Bas, de 1576 à 1578; elles sont familières et font bien connaître un prince dont le souvenir est resté sympathique. La troisième pièce, en italien, est la relation du voyage en Espagne de Camillo Borghese, qui fut plus tard Paul V. Il fut envoyé, en 1594, par Clément VIII en ambassade près de Philippe II. Son *Diario* est plein de curieux et amusants détails sur l'Espagne à cette époque. M. Morel-Fatio a joint à cette relation des appendices non moins intéressants ; j'y ai surtout remarqué (p. 249), les *Costumbres de España diferentes de otras naciones.* Un singulier personnage du seizième siècle, Antonio Perez, qui a été l'objet déjà de bien des études, a fourni au livre de M. Morel-Fatio cinquante-huit lettres écrites pendant le séjour que ce ministre disgracié fit en Angleterre et en France. Vient, après ces lettres, une relation des campagnes du Bas-Palatinat de 1620 à 1621, relation composée par un capitaine espagnol qui eut lui-même son rôle dans cette guerre. Nous arrivons ensuite à la littérature par la publication d'un *Cancionero*, composé d'œuvres de l'ancienne école castillane et de poésies faites à l'imitation des Italiens. Ce recueil fut imprimé à Saragosse en 1554, mais on n'en connaît plus qu'un seul exemplaire, il appartient à la bibliothèque ducale de Wolfenbüttel. C'est cet exemplaire unique dont M. Morel-Fatio nous donne la réimpression. L'*Academia burlesca*, collection de pièces composées au temps de Philippe IV, et qui termine le volume, n'avait pas jusqu'ici été publiée. Une bonne table onomastique facilite toutes les recherches

que l'on peut avoir à faire dans ce livre rempli de tant de détails précieux. Nous n'avons pu ici le faire connaître autant que nous l'aurions voulu, nous n'avons guère pu donner que la nomenclature des pièces qui le composent, tandis que nous aurions désiré nous arrêter à plusieurs d'entre elles, notamment aux lettres de Don Juan, à celles d'Antonio Perez, au *Diario* de Camillo Borghese et au *Cancionero*, de Saragosse. Nous aurions voulu parler aussi des introductions dont M. Morel-Fatio a fait précéder les morceaux qu'il a publiés avec tant de soin et éclaircis par tant de notes. Nous ne devons pas oublier de remercier les éditeurs, MM. Henninger, d'avoir entrepris la publication d'un ouvrage de cette étendue en langue espagnole, et ne s'adressant qu'à un nombre assez limité de lecteurs. TH. P.

A History of the United States of America, *for the use of Schools,* by JOHN HASSARD, with an introduction by the right Rev. SPALDING, D. D. bishop of Peoria. New York, Catholic publication Society, 1878, in-8 de 410 p., avec cartes et gravures dans le texte.

L'auteur est le premier catholique qui ait écrit l'histoire nationale pour la jeunesse de son pays, et il a justement pensé qu'il fallait apporter à une pareille œuvre une science complète et une forme littéraire irréprochable.

La forme adoptée est celle d'un récit qui embrasse trois siècles, depuis la découverte du continent jusqu'à l'inauguration d'Hayes à la présidence (1876). Dans la partie relative aux antiquités américaines, aux découvertes des premiers *adventurers*, à l'histoire coloniale, M. Hassard a mis à profit, avec sûreté et sobrieté, tous les résultats acquis de l'érudition. Pour les temps récents, là où l'histoire devient brûlante sous les cendres des passions contemporaines mal éteintes, l'écrivain laisse la scène tout entière aux faits ; aucune appréciation personnelle, aucune récrimination ne vient troubler les impressions qui découlent du spectacle des événements. Ainsi le récit reste toujours digne de cette jeunesse qu'il faut nourrir dans l'amour du pays. En lisant, par exemple, dans ces pages, le grand conflit de la guerre de la sécession, elle sera surtout frappée de l'héroïsme des combattants et de la grandeur de conceptions des généraux, qu'ils aient lutté sous l'uniforme gris ou sous l'uniforme bleu. Ces qualités doivent assurer à cet ouvrage un légitime succès parmi les lecteurs américains. Il sera non moins apprécié par les lecteurs européens, qui y trouveront un résumé exact et un tableau vivant de l'histoire américaine, car les grands faits religieux et sociaux y sont toujours indiqués parrallèlement aux événements politiques et militaires.

L'introduction que Mgr Spalding, évêque de Peoria, neveu de l'illustre archevêque de Baltimore du même nom, a écrite en tête du volume,

indique, en quelques pages magistrales, le rôle que l'Église catholique est appelée à remplir aux États-Unis, comme centre d'union sociale au milieu de tous les éléments dissolvants qu'y développent certains courants de la vie moderne. On y trouve, à un haut degré, la fermeté de jugement, le sentiment de force dans les principes et de confiance dans l'avenir qui, pour l'observateur étranger, sont les traits les plus remarquables des écrits épiscopaux des États-Unis. Le livre et l'introduction sont également dignes de l'attention de tous les hommes qui s'intéressent au mouvement des faits et des idées dans le Nouveau Monde, et, à vrai dire, la place des États-Unis, dans les affaires générales du monde grandit tellement, que nul ne peut vouloir sciemment y rester étranger. C. J.

BULLETIN

Lettres d'un catholique. Deuxième série, par Léon Gautier. Paris, Palmé, 1879, in-12 de IX-331 p. — Prix : 3 fr.

Cette nouvelle série de lettres, dédiées à Mgr Mermillod, reproduit des articles de journaux ou de revue qui sont bien d'un catholique; est-il nécessaire de le dire, quand on nomme l'auteur M. Léon Gautier. C'est l'inspiration qui en fait l'unité, car les sujets les plus divers y sont traités avec cette largeur de vues, cette sûreté de doctrine, cette chaleur de style que nous connaissons : les devoirs de l'heure présente; — la poésie; — le roman; — l'art; — la musique sacrée; — l'enseignement de l'histoire de France; — et de l'histoire littéraire; — la pudeur publique; — les vacances; — conseil à une chrétienne; — la profanation de l'intime; — le Sacré-Cœur; — au pape Léon XIII. Les titres suffiraient presque, étant donné l'auteur, pour que l'on pût refaire son livre, avec moins de talent sans doute et moins d'autorité. Ainsi les devoirs de l'heure présente, c'est l'action dans la charité, et dans l'étude au profit de l'Église et de la France; l'étude sur la poésie est pour louer les poètes et décourager les rimeurs; celle sur les romans, pour porter les écrivains catholiques vers le roman historique où Mgr Wisman a si bien réussi; la « pudeur publique, » une vive protestation contre l'impudicité des statues exposées sur nos places publiques; les « conseils à une chrétienne » visent le luxe et la comédie de société; la « profanation de l'intime, » la publication de lettres et de journaux, que certains succès ont mis en faveur, et qui aboutissent à la production d'œuvres misérables, et à l'introduction du public dans le sanctuaire inviolable de la famille. M. Léon Gautier a bien fait de fixer dans un livre des enseignements qui méritent mieux que la publicité éphémère d'un journal. Il ne serait peut-être pas sans intérêt de mettre la date de leur origine. R. S.

Aperçu sur l'histoire liturgique de l'Église d'Aix, par l'abbé Félix Guillibert, chanoine honoraire de Saint-Sauveur. Aix, Makaire, 1878, in-8, de 66 p.

Cette étude, qui a déjà paru dans le journal *l'Écho des Bouches-du-Rhône*,

contient des détails d'archéologie locale intéressant l'histoire autant que la piété. Grâce aux ouvrages de dom Guéranger, on comprend mieux aujourd'hui l'importance des questions liturgiques. Longtemps les cérémonies du culte ont servi d'enseignement religieux aux générations chrétiennes : à cet égard, chaque diocèse a son histoire. Celle d'Aix, dont les origines paraissent se rattacher au berceau même du christianisme, a trouvé dans M. le chanoine Guillibert un écrivain digne d'elle. On lui saura gré, entre autres choses, d'avoir fait connaître deux hymnes de l'office de saint Louis de Brignoles, composées par Robert d'Anjou, son frère, roi de Naples.

JUST DE BERNON.

Nouveau mois de Marie, avec appendice du *Guide indicateur d'Ars*, pour diriger les pèlerins dans la visite de l'ancienne église, du nouveau sanctuaire, de la maison de la Providence, de la statue de M. Vianney et de l'établissement des Frères, par Mgr MARTIN, protonotaire apostolique, ancien vicaire général de Troyes et d'Avignon. Lyon, Vitte; Paris, Vic, 1879, in-18 de 336 p. — Prix : 1 fr.

Nous tenons à signaler en temps utile ce *Nouveau mois de Marie* de la plume d'un prêtre distingué auquel nous devons déjà un bon nombre de livres de piété. La méditation de chaque jour est consacrée à une invocation des litanies de la Vierge. Les considérations sont simples, pieuses, propres à toucher les cœurs et visent particulièrement les habitants de la campagne. Les traits lui donnent un caractère spécial, car ils sont tous empruntés à la Vie du saint curé d'Ars, qu'ils donnent presqu'en entier : il serait difficile de rien trouver qui inspirât plus la piété et excitât davantage à la dévotion envers la sainte Vierge. L'exemple est suivi de pratiques et d'une courte prière. Le *Guide du pèlerin d'Ars* n'occupe qu'une toute petite place à la fin du volume (p. 322-336). R.

Sermon sur les droits respectifs de la famille, de l'Église et de l'État dans l'éducation de la jeunesse, par l'abbé JASPAR. Lille, Ducoulombier, 1879, in-8 de 10 p.

De la collation des grades universitaires dans les principaux pays de l'Europe, par HENRI ALPY. Paris, Cotillon, 1879, in-8 de 30 p. — Prix : 1 fr.

C'est à dessein que nous réunissons ces deux brochures dans un même compte rendu : nos amis y trouveront, pour la lutte qu'engagent contre eux les passions impolitiques du gouvernement, des armes sûres et bien trempées.

Le *Sermon* de M. l'abbé Jaspar est un exposé de principes lumineux dans sa brièveté et sa concision. Pour enseigner, il faut une doctrine et une mission. L'État moderne n'a ni l'une ni l'autre. C'est à la famille, c'est à l'Église que reviennent de droit et le choix des maîtres, et le choix des programmes. L'État n'exerce en ces matières qu'un pouvoir délégué : il surveille, il protège; mais, un pas de plus, et il usurpe.

Tels sont les principes. Sans les rappeler directement, mais probablement aussi sans les méconnaître, M. Alpy, membre de la Société de législation comparée, en étudie l'application au point de vue de la collation des grades dans les principaux pays de l'Europe. La loi du 20 mai 1876, qui régit actuellement la Belgique, doit être signalée : d'après cette loi, chaque université gradue ses élèves, et pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent se présenter à aucune université, il existe un jury central ; aucun diplôme du reste ne vaut qu'autant

qu'il a été entériné par le gouvernement (p. 14). A ce système, qui doit aboutir, dit M. Alpy, ou à l'impuissance ou à la tyrannie de l'État, il préfère l'application d'un jury central à tous les cas. Telle était aussi l'idée du comte Jaubert, dont notre loi du 12 juillet 1875 est comme le testament politique.

JUST DE BERNON.

Chassons les ignorantins. *Réflexions d'un maître et d'un contre-maître,* recueillies par RUSTICUS. Paris, Soussens, 1879, in-32 de 62 p.—Prix : 10 c.

L'Expulsion des Frères et des Sœurs des écoles publiques à Paris, par C. RÉMONT. Paris, Soussens, et librairie de la Société Bibliographique, 1879, in-32 de 31 p. — Prix : 10 cent.

Deux excellentes brochures, répondant à une des plus vives préoccupations de l'heure présente. Dans la première, la discusion a beaucoup de part; elle roule entre un maître, un contre-maître et un conseiller municipal qui est dans le mouvement : ainsi le veut le progrès. C'est la première question qu'ils traitent ensemble, puis vient celle de la liberté des pères de famille, qu'on prétend favoriser en leur enlevant la possibilité d'aller ailleurs qu'à l'école laïque, celle de l'éducation antipatriotique et antirépublicaine que donnent les Frères, celle de leur incapacité malgré les succès obtenus par eux dans tous les concours, enfin l'économie qu'ils procurent aux communes où ils sont instituteurs.

La brochure de M. Rémont, quoique spéciale pour Paris, frappe plus fort peut-être, parce qu'elle n'est guère que l'affirmation de faits irréfutables, dont les conséquences tombent sous le sens du lecteur le moins lettré. Ici, les frères sont défendus par l'intérêt du budget, auquel personne n'est indifférent, par l'intérêt de l'instruction populaire et par l'intérêt social. Ainsi, la substitution des instituteurs laïques aux instituteurs congréganistes entraînerait une dépense d'un million au moins, qui serait à demander aux contribuables; l'enseignement des frères défie l'enseignement laïque par les résultats qu'attestent tous les concours; quant à sa valeur morale, elle est reconnue par les adversaires les plus déclarés du « cléricalisme, » et résulte de la valeur même des maîtres, qui ont fait maintes fois leurs preuves de dévouement et d'héroïsme : qui a oublié leur admirable conduite pendant la guerre?

R. S.

La Question du travail entre patrons et ouvriers, par l'abbé LORIOT, curé de Saint-Maurice-Saint-Germain (Eure-et-Loir). Paris, Haton, 1879, in-12 de 265 p. — Prix : 2 fr. 50.

Cet ouvrage a obtenu le prix proposé par l'Union des œuvres ouvrières, et a été couronné en septembre dernier au congrès de Chartres; ce fait seul indique la valeur du travail de M. l'abbé Loriot. Il s'agissait, pour répondre au programme du concours, d'examiner la situation respective des patrons et des ouvriers à l'époque actuelle; et de montrer que le rétablissement des corporations ouvertes, mises en harmonie avec les nouvelles conditions de l'industrie, offre le véritable remède aux périls de l'heure présente. M. l'abbé Loriot, avec une grande expérience de la question qu'il traite, prouve, d'une manière saisissante, que le devoir et l'intérêt s'unissent pour engager les patrons à garder leurs ouvriers, et que, d'un autre côté, la meilleure assurance de prospérité pour les ouvriers est la stabilité. L'auteur examine ensuite les conventions à passer pour réaliser, dans la mesure du possible, cette permanence si désirable, et les avantages que les classes ouvrières retireraient de la renaissance de la corporation ouverte

reconstituée dans le sens du *motu proprio* de Pie IX en 1855. — Ce travail n'est, du reste, que le développement de ces premières lignes de la préface : « Non, le catholicisme n'est point l'ennemi de la société. Il en est le salut. » Par une heureuse disposition de son sujet, l'auteur a renvoyé à la fin de chaque chapitre des développements intéressants qui auraient détourné l'attention du lecteur; le raisonnement s'enchaîne donc parfaitement, et le livre pourra être lu et répandu avec fruit. L. L.

Devoirs sociaux du riche et du pauvre, par Valère Hervé, docteur en droit, notaire à Gençay (Vienne). Poitiers et Paris, Oudin, in-18 de 46 p. — Prix : 60 cent.

Il y a d'excellentes choses dans ce petit livre de morale sociale, où la religion a la première place. M. Hervé expose quelques-uns des devoirs communs aux pauvres et aux riches (cultiver son intelligence, aimer la patrie, respecter les institutions nationales, borner son ambition, se faire une idée exacte de l'égalité et de la fraternité); — des devoirs propres aux pauvres (se livrer au travail et faire des économies; prendre de bons conseils et suivre de bons exemples, ne pas vendre son suffrage d'électeur);—des devoirs particuliers aux riches (donner l'exemple, avoir de la bienveillance et de la fermeté, travailler, être généreux). Nous signalons particulièrement ce qui est dit du travail, de l'aumône, du luxe. La vérité est dite avec beaucoup de franchise et de simplicité aux uns comme aux autres, de manière à ce que tous puissent en profiter et que chacun ait autant de goût pour lire le chapitre qui le concerne que celui qui regarde son voisin. Il y aurait quelques hors-d'œuvre et quelques négligences de style à faire disparaître dans une nouvelle édition. R.

Mosaïque des écoles, par Louis Collas. *Livre de lecture et de récitation*, orné de gravures et précédé d'une *Étude sur la lecture à haute voix*. Paris, Charles Fouraut, 1879, in-12 cartonné de xvi-320 p. — Prix : 1 fr. 80.

L'intérêt de ce nouveau recueil est que l'auteur y a fait une très-large place à la littérature contemporaine. Sans doute, la *Mosaïque des écoles* ne me semble pas devoir détrôner certains recueils fort bien faits, en usage dans les écoles et collèges, et dans la composition desquels les belles œuvres de notre littérature classique entrent pour la meilleure part : elle a sa place distincte à côté d'eux, et les complète d'une façon très-heureuse. L'auteur, d'ailleurs, comme il l'avoue dans sa préface, n'a pas voulu faire un recueil de morceaux choisis dans le sens qu'on donne habituellement à ce mot, mais plutôt un livre de narration écrite et orale, et de lecture à haute voix. Il nous semble avoir parfaitement atteint ce double but. Son recueil est très-intéressant et très-varié : le plaisant s'y mêle au sévère, et, ce qu'il y a de meilleur encore, c'est qu'on n'y trouve aucune page d'où ne se dégage quelque utile et salutaire leçon. Dans son introduction, l'auteur donne d'excellents conseils sur la lecture à haute voix : tous les élèves et beaucoup de maîtres pourront en tirer profit. La *Mosaïque des écoles* est donc un très-bon livre que nous sommes heureux de recommander. E. de la D.

La Question des impôts, par Victor Bonnet. Paris, Plon, 1879, in-12 de viii-230 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sous ce titre, M. Victor Bonnet a réuni, en un court et substantiel volume,

quatre articles parus récemment dans la *Revue des Deux Mondes*. « En réunissant ces pages, dit-il, nous avons voulu en faire un corps de doctrine destiné à ceux que ces questions intéressent, et qui désirent avoir un fil conducteur pour se reconnaître dans le dédale des impôts, où il règne malheureusement plus d'empirisme que de science. Avons-nous réussi? Le lecteur en décidera. » Il décidera, nous n'en doutons pas, dans le sens de l'affirmative. Il est difficile, en effet, de rendre plus claires, plus saisissables, les différentes raisons qui justifient et légitiment dans son ensemble notre système d'impôts. Car M. Victor Bonnet, loin de céder au penchant si naturel et malheureusement trop suivi, même par des esprits éminents, de critiquer ce qui existe, s'applique à analyser dans le détail l'incidence si variée de nos différents impôts, et déduit de cet examen consciencieux, avec une grande vigueur de raisonnement, le jugement que nous devons porter sur les principales taxes de notre législation financière. Le premier chapitre, où l'auteur nous montre clairement l'injustice et les dangers de tout impôt progressif, et le second, où il nous fait toucher du doigt combien les taxes indirectes, par suite de la répercussion de leur incidence, sont beaucoup plus justes qu'on ne le croit généralement, sont particulièrement remarquables. M. Victor Bonnet n'hésite pas, du reste, à critiquer certaines de nos taxes, lorsqu'elles ne lui paraissent pas conformes à l'idée de justice et de proportionnalité qui doit toujours dominer en cette matière; c'est ce qu'il fait pour plusieurs droits d'enregistrement, pour la taxe de 3 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières et pour quelques autres impôts nouveaux. Il ne répugne même pas à la pensée d'établir un impôt général sur le revenu, et, si nos mœurs et nos habitudes peuvent s'accommoder de cette nature de taxes, le système qu'il propose à cet égard est assurément le plus sage, le plus pratique, le plus juste qui puisse être adopté. Quoi qu'il en soit de ce dernier point et de quelques autres qui peuvent donner lieu à discussion, on trouvera certainement dans cet ouvrage un des guides les plus sûrs et les plus précieux qui puissent être indiqués pour l'étude de la question des impôts. J. M.

Della statistica e dei suoi limiti, *leçon d'ouverture du cours de statistique professé à l'Université de Catane en* 1878-1879, par Mario de Mauro. Catane, Pastore, 1879, in-8 de 48 p.

Après avoir montré qu'avant d'être scientifiquement organisée, la statistique avait été connue dès la plus haute antiquité, chez les Juifs, les Chinois, les Romains, M. Mauro en donne et en explique la définition; puis il en montre les limites internes ou externes; enfin il trace le programme de son cours, qui doit comprendre la *théorie statistique* et la *statistique du royaume*. On reconnaît à son style le littérateur et même le poète, non pas dans la profusion des images, mais, au contraire, dans la précision de la pensée et dans la chaude vivacité de l'expression. L'esprit n'est pas moins louable que la forme, et c'est un devoir de signaler le zèle de l'auteur à montrer que la *périodicité* des résultats statistiques dans les faits d'ordre moral n'a rien d'inconciliable avec la liberté humaine. Son *Cours de statistique*, dont la publication est annoncée, ne saurait manquer d'attirer l'attention des économistes français. Just de Bernon.

Le Régime législatif de l'Algérie, par A. Robinet de Cléry, avocat général à la Cour de cassation. Grenoble, Baratier et Dardelet, 1879, in-8 de 46 p.

Dans cette brochure, extraite de la *Revue catholique des institutions et du droit*, M. Robinet de Cléry expose les différences qui existent entre l'Algérie et les autres colonies au point de vue de l'application et de la promulgation des lois. Le sujet est actuel, car la question « a été récemment abordée à la Chambre des députés et au Sénat. » Les révolutionnaires, toujours imprévoyants, ont souvent tenté d'assimiler l'Algérie à la France; les hommes sages de tous les partis ont toujours repoussé ces tentatives ou, si l'on veut, ces attentats. L'un des plus curieux est le décret par lequel le gouvernement issu de l'insurrection du 4 septembre naturalisa en bloc les israélites algériens. Ceux-ci durent être les derniers à s'en féliciter, car depuis le sénatus-consulte de 1865, qui laissait cette naturalisation à leur gré, sur trente-cinq mille, cent quarante-deux seulement s'étaient fait naturaliser (p. 35). Just de Bernon.

Étude historique et critique sur le problème de la rotation d'un corps solide autour d'un point fixe, par Ph. Gilbert, professeur à l'Université catholique de Louvain. Bruxelles, imp. Hayez; Paris, Gauthier-Villars, 1878, in-8 de 95 p. — Prix 2 fr. 50. (Extrait des *Annales de la Société scientifique de Bruxelles.*)

Entre tous les problèmes de la mécanique, celui de la rotation des corps solides est l'un de ceux qui, depuis d'Alembert et Euler, ont le plus exercé la sagacité des géomètres, l'un de ceux aussi pour lesquels ils ont obtenu les solutions les plus élégantes et les plus complètes. Depuis vingt-cinq ans, les expériences curieuses de Foucault et d'autres physiciens, l'emploi devenu exclusif des armes à feu rayées, à projectiles oblongs, lui ont donné, en outre, une popularité et une importance pratiques très-grandes.

On ne s'étonnera donc pas que le savant professeur de l'Université de Louvain ait consacré tout un ouvrage fort développé à l'analyse critique des travaux dont ce problème a été l'objet. Encore ne passe-t-il en revue que ceux qui ont une réelle importance et qui sont assez récents pour offrir encore aujourd'hui un sujet d'étude profitable, et laisse-t-il de côté, comme méritant d'être examinés à part, les écrits innombrables qui ont trait à la précession des équinoxes, ainsi qu'au mouvement des projectiles cylindro-coniques.

Rien n'est plus utile qu'une semblable étude, rien n'est plus propre à faire saisir les véritables principes qui dominent une question, les avantages et les inconvénients de la méthode suivie par chaque auteur. C'est comme une étude de mathématiques comparées, dont la portée s'étend au-delà du problème particulier qui en est l'objet. Outre les travaux mathématiques proprement dits, dans lesquels on s'est proposé pour but la solution aussi complète que possible, M. Gilbert analyse également ceux des auteurs qui se sont placés plutôt au point de vue de l'expérience qu'à celui de l'application élémentaire des phénomènes. Il y trouve, notamment, l'occasion de rectifier une théorie essentiellement inexacte qui, pour bien des gens instruits, est la seule notion théorique qu'ils aient sur la question. Ceux qui voudraient étudier le problème de la rotation à l'un ou à l'autre point de vue, trouveront donc dans ce travail des indications précieuses pour le choix des écrits les plus importants à connaître. Ils y retrouveront d'ailleurs la netteté de vues, la sûreté dans les principes et l'étude consciencieuse dont l'auteur a fait preuve dans ses autres ouvrages. E. Vicaire.

De la révocation de l'édit de Nantes, par Léon Aubineau. Paris, Palmé, 1879, in-12 de xviii-299 p. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage n'est point une histoire de la révocation de l'édit de Nantes, mais la reproduction d'articles échangés entre l'*Univers* et le *Journal des Débats* (1853-1858), ou plutôt entre M. Léon Aubineau et M. de Sacy, au sujet de l'appréciation de celui-ci sur l'*Histoire des refugiés protestants* de M. Ch. Weiss, qui intervient avec M. Rigault. Viennent, après cela, des articles plus récents (1870 et 1876), avec un épilogue sur M. le pasteur Bersier, où il s'agit encore de protestantisme et de M. de Sacy. Faut-il dire que nous eussions préféré les allures plus calmes et plus sûres de l'histoire aux formes de la polémique du journalisme, qui a quelque chose de plus vif et de plus mordant, mais qui vieillit promptement par le caractère personnel qu'elle revêt? M. de Sacy vient de s'éteindre, M. Ch. Weis et M. Rigault, voire M. Bersier, méritent-ils les honneurs d'un livre dirigé contre eux? M. Aubineau s'occupe plus des doctrines que des faits. Sans chercher du tout à justifier Louis XIV, il montre qu'il était avec la raison et avec tous les hommes sérieux du grand siècle, y compris Fénelon, pour le principe qui a dicté la révocation. Les protestants et les libéraux, qui parlent beaucoup de liberté de conscience aujourd'hui, n'ont pas agi autrement quand ils se sont trouvés dans le cas de le faire, et il répond à leurs doléances et à leurs récriminations en leur disant que, si les conversions opérées à la vue des dragons de Louis XIV n'ont pas été sincères, il ne faut pas exalter la constance et le courage des prétendus martyrs de la liberté de conscience; si elles ont été sincères, on a tort de blâmer l'acte de Louis XIV. Il établit le principe des droits de la vérité contre l'erreur, et ce que doit être la tolérance. Puis, venant aux faits, il les redresse en maintes occasions, et fait ressortir leurs exagérations, dont nous pouvons nous rendre compte par ce qui a été dit des causes de la crise commerciale après les condamnations amenées par l'insurrection de 1871. R.

Portraits du dix-huitième siècle, par Jules Soury. Paris, Charpentier, 1879, in-12 de xix-336 p. — Prix : 3 fr. 50.

Sept études diverses composent ce volume : elles ont pour objet, *Fréron*, *le Chevalier d'Aydie*, *la Psychologie de la femme au dix-huitième siècle*, *Voltaire physicien*, *Schoperhauer*, *Restif de la Bretonne* et *Madame du Barry*. Chacune d'elles est consacrée à quelque ouvrage récemment paru. A vrai dire même, il faut compter huit études et non sept; car le livre est précédé d'une préface écrite à propos du curieux travail de M. Félix Rocquain : *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, dont il a été rendu compte dans ce recueil. Nous aurions les plus grandes réserves à faire sur les théories philosophiques et religieuses de M. Jules Soury. Nous serions plus souvent d'accord avec lui au point de vue historique, quoiqu'il nous paraisse d'une bien grande indulgence pour Mme du Barry et d'une dureté pour Louis XVI qui va jusqu'à l'injustice. Mais, en bien des cas, M. Soury nous semble réprouver les vieux préjugés de l'école révolutionnaire; il est de ceux qui, comme MM. Taine et Renan, ne croient pas à la légende de la Révolution. Au point de vue littéraire aussi, nous reconnaissons l'art avec lequel sont tracés ces tableaux, et nous partagerions plus d'une des opinions de l'auteur, ne fût-ce que pour son jugement sévère sur cet écrivain d'une fécondité inépuisable, mais d'un talent médiocre et d'un cynisme révoltant, dont on voudrait aujourd'hui faire un maître. M. de la R.

Le Comte de Serre. *La politique modérée sous la Restauration*, par Ch. de Mazade. Paris, Plon, 1879, in-12 de xl-301 p. — Prix : 3 fr. 50.

Nous avons parlé, dans ce recueil même, et à trois reprises, de la *Correspondance* du comte de Serre, qui jette un si grand jour sur l'histoire de la restauration. Nous pressentions alors que cet ouvrage d'une si grande importance ne tarderait pas à être examiné, étudié par les hommes les plus compétents. Notre espoir n'a pas été trompé. M. Charles de Lacombe, dans le *Correspondant*, M. Ch. de Mazade dans la *Revue des Deux Mondes*, ont fait de ces lettres le sujet d'une suite d'articles d'un haut intérêt. Le travail du premier n'est pas encore terminé, celui du second est complet et vient de paraître en un volume. Ce volume forme un épisode de la Restauration ; les événements principaux de cette période se trouvent groupés autour de l'éloquent orateur, et l'attrait qu'offre une monographie s'y joint, de la manière la plus heureuse, au récit des péripéties parlementaires. Si les leçons du passé n'étaient pas, hélas! toujours perdues, quelle influence favorable cette étude consciencieuse pourrait avoir sur nos propres destinées. Nous ne pouvons, néanmoins nous refuser à croire que la justice tardivement mais si complétement rendue à une époque calomniée, ne doive pas, pour l'avenir, produire quelques désirables résultats. « Maintenant que les passions sont refroidies — dit M. de Mazade — ces quinze années, qui sont une partie de la jeunesse du siècle, retrouvent, à la lumière de l'histoire, un indéfinissable attrait. Elles ont l'intérêt d'une époque, où s'est agité, dans des conditions qu'on croyait favorable, un problème qui a été repris bien des fois, qui n'est pas encore résolu, le problème de la liberté réglée par les institutions parlementaires. Avant d'être la victime des fatalités qui l'ont perdue, la Restauration a eu pour elle d'apparaître à l'origine comme la réconciliation possible de la vieille société et de la société nouvelle dans la France éprouvée et pacifiée. Elle a été, au lendemain des orages guerriers et des compressions de l'Empire, une sorte de renaissance imprévue... » Voilà de quelle manière M. de Mazade apprécie la Restauration, et il faut lire tout le passage d'où nous extrayons ces lignes. Mais, nous le dirons, au début même de ces considérations si justes, une ligne nous choque : « Depuis que la France est née dans l'aube éblouissante et sitôt assombrie de 1789... » Vraiment, ne faire dater la France que de 1789, c'est faire un peu trop bon marché d'un long et glorieux passé.

Dans ce volume d'une lecture très-attachante, M. de Mazade ne sépare pas l'homme politique de l'homme privé; de nombreuses citations empruntées à la correspondance, nous montrent le comte de Serre tel qu'il fut, avec toutes ces qualités du cœur et de l'esprit, dont M. de Mazade a résumé le prestige en quatre mots : « Tout séduisait chez lui, » ce qui faisait dire à Niebuhr : « C'est un des hommes les plus rares et les plus nobles que j'aie jamais rencontrés. »

Th. P.

L'Espagne, par Edmond de Amicis, ouvrage traduit de l'italien par Mme J. Colomb. Paris, Hachette, 1878, in-18 j. de 403 p. — Prix : 3 fr. 50.

On a déjà publié beaucoup de voyages en Espagne et j'en ai lu un grand nombre; aussi n'étais-je pas très-pressé d'ouvrir le volume de M. Edmond de Amicis. Que cette espèce de méfiance était peu fondée et que je me serais privé de bonnes heures de lecture, si j'avais obéi à un premier mouvement! Le livre de M. de Amicis est d'un genre tout particulier. Sterne a dressé une longue et originale nomenclature de diverses sortes de voyageurs, l'auteur en réunit

bon nombre en sa personne; il y a en lui le poète, l'artiste, le flâneur, et de là l'agréable variété de son livre. Le *moi* y apparaît souvent, mais sans prétention et juste ce qu'il faut pour donner du mouvement et de l'unité à cette relation. L'Espagne est très-bien peinte dans ces pages alertes et amusantes que nous recommandons à tous ceux qui aiment à voyager au coin de leur feu. Elles ont été très-bien rendues par Mme J. Colomb. — On croirait lire un livre original; c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'une traduction.

TH. P.

Le Royaume de Siam au Champ-de-Mars en 1878 et à la cour de Versailles en 1686. *Deux rois de Siam*, par ÉTIENNE GALLOIS. Paris, Didier, 1879, in-12 de 144 p. — Prix : 2 fr. 50.

Agréable travail, où l'auteur, déjà connu par une histoire de l'*Ambassade de Siam au dix-septième siècle*, profite de l'exposition dernière pour décrire le trésor de richesse et d'élégance soumis à l'admiration des amateurs européens par l'extrême Orient, et pour consacrer quatre-vingt dix-neuf pages biographiques à un prédécesseur du souverain de Siam actuel. Il y a, dans ce petit volume, des détails historiques, biographiques, artistiques qu'on ne lira certainement pas sans intérêt. Notons entre autres la liste des présents envoyés par le roi de Siam à Louis XIV et à sa cour. Si chaque exposition particulière avait donné lieu à une publication de ce genre, cela aurait eu, pour le public, l'avantage de faire ressortir autre chose que le résultat purement matériel de l'entreprise.

R.

Les Confins anglo-russes dans l'Asie-Centrale. *Etude historique, géographique, politique et militaire sur la Kachgarie*, par le lieutenant-colonel KOUROPATKINE, traduite par G. LE MARCHAND, capitaine au 15e régiment d'artillerie. (Publication de la réunion des officiers.) Paris, Dumaine, 1879, in-12 de 189 p. — Prix : 2 fr.

Un des rares officiers français qui lisent le russe, le capitaine d'artillerie Le Marchand, à qui l'armée doit déjà la traduction du rapport du colonel baron Kaulbars sur sa mission à Berlin, vient de rendre un nouveau service à la science militaire, en nous faisant connaître l'ouvrage du lieutenant-colonel Kouropatkine sur la Kachgarie. Le lieutenant-colonel Kouropatkine, brillant officier d'état-major qui s'est particulièrement distingué devant Plewna aux côtés du général Skobeleff, a fait partie de la mission russe envoyée, au mois d'octobre 1876, pour recueillir des données précises sur les forces et les ressources militaires de Yakoub-Beg. L'auteur a donc vu ce qu'il décrit, et c'est sur place qu'il a recueilli — et contrôlé — les renseignements curieux qu'il donne sur le développement de la puissance de l'émir de Kachgar, cet étrange « Bonaparte asiatique, » — comme l'appelle, par une comparaison un peu risquée, le traducteur.

M. de Ujfalvy a qualifié de « travail du plus grand mérite » l'étude que nous avons sous le yeux. Nous n'avons pas la prétention d'ajouter un éloge au suffrage du célèbre voyageur; disons seulement que la lecture des *Confins anglo-russes* est fort attrayante, et rappelons que les prévisions émises, par M. Kouropatkine, au commencement de l'année 1877, sur la chute prochaine de Yakoub-Beg, se sont vérifiées de tous points au mois de décembre suivant.

J. GOUETHAL.

Trois voyages dans l'Afrique-Occidentale. — *Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Agooné*, par Alfred Marche. Ouvrage contenant 24 gravures et une carte. Paris, Hachette, 1879, in-18 jésus de IV-376 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Alfred Marche est un de ces intrépides voyageurs qui veulent porter le nom de la France et les lumières de la civilisation dans les régions encore inconnues. Emule des Cameron, des Stanley, des Livingston, il a déjà, à trois reprises différentes, tenté de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique. Un premier voyage, en 1872, avait pour but surtout d'étudier le terrain et de se faire au climat. Une fois muni de ces renseignements dont il avait besoin, le vaillant explorateur repartait, non plus seul cette fois, mais avec un compagnon dont l'ardente et énergique nature avait besoin d'aventures et de découvertes, et qui, quelques années plus tard, devait mourir en cette terre d'Afrique qui l'attirait invinciblement,— le marquis de Compiègne. Enfin, en 1875, M. Marche, était attaché en qualité de naturaliste, à une nouvelle expédition, celle de M. Savoynan de Brazza. Triple tentative qui ne l'a point conduit encore au but désiré, mais qui, du moins, a apporté à la géographie des connaissances précieuses sur les mœurs des habitants et la conformation du pays. Mais au prix de quel dévouement et de quelles privations ces conquêtes de la science ont-elles été achetées ! Un climat terrible, des populations méfiantes ou hostiles, des chefs menteurs et pillards, un fleuve, l'Ogôoné, rempli de récifs et de rapides difficiles à franchir, souvent des luttes à soutenir, presque toujours des désertions à prévenir ou à réprimer parmi les porteurs et les pagazeurs dont le concours est nécessaire, voilà une faible idée des obstacles de toute sorte contre lesquels ont à lutter les hardis pionniers de la civilisation. Et il est bien rare qu'au bout de quelque temps, la fatigue et la maladie ne les forcent pas à abandonner leur entreprise inachevée, quitte à la recommencer plus tard, et à venir redemander au sol natal du repos et des forces. C'est ce qui, à chaque excursion, est arrivé à M. Marche. Espérons que ces forces dont il fait un si utile usage, il les retrouvera complétement, et qu'il pourra, dans un délai prochain, reprendre son œuvre au point où il l'a laissée et enrichir encore la science d'importantes découvertes, aussi bien que l'histoire des voyages d'un nouveau récit aussi intéressant et aussi curieux que celui que nous annonçons aujourd'hui.

M. de la R.

Charitas Pirkheimer, abbesse de Sainte-Claire à Nurenberg, par Franz Binder. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1878, in-12 de VIII-225 p. — Prix : 1 mark 50.

Augustus Welby Northmore Pugin, par le docteur Auguste Reichensperger. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1877, in-12 de 96 p. — Prix : 90 pfennige.

Je réunis à dessein le compte rendu de ces deux ouvrages : tous deux font partie de la même collection, les *Portraits historiques*, publiée à Fribourg-en-Brisgau, par l'éditeur catholique Herder, et comprenant déjà trois séries complètes de dix volumes chacune, et une quatrième en cours de publication. Ce sont des livres populaires, mais composés par des écrivains de talent et de réputation : à l'attrait de la forme, ils joignent tous l'exactitude de l'érudition. Comme le titre général l'indique, on a voulu réunir la vie de tous les personnages qui ont laissé une trace dans l'histoire : Charitas Pirkheimer et Pugin, quoique peu connus en France, sont de ce

nombre. La première, à la veille de la Réforme, unit les vertus du cloître aux études d'une lettrée de la renaissance; de sa cellule, où elle dirige sa communauté, elle correspond avec les plus illustres humanistes chrétiens, et des poètes latins lui adressent des vers. Deux périodes partagent son existence monastique : *les jours de la paix* (1466-1522), pour parler comme M. Binder, et *les jours de la lutte* (1522-1532). M. Binder les raconte d'après les sources, faisant notamment de nombreux emprunts à la correspondance de Charitas et de son frère Willibald, dont M. Janssen, dans son *Histoire* désormais classique *du peuple allemand*, a déjà signalé la valeur (t. I, p. 116). Pugin a un tout autre genre d'illustration : c'est un Anglais, un enfant de la Réforme protestante, converti au catholicisme et devenu, en Angleterre, l'apôtre de l'art chrétien. Un tel sujet était digne du docteur Auguste Reichensperger. Les adeptes, trop rares encore en France. Les idées de M. Rio, le connaissent au moins de nom. A la rectification de plusieurs inexactitudes des précédents biographes, — notamment pour la date de la conversion de Pugin, qu'il faut placer en 1836 et non en 1834 (p. 16), — le docteur Reichensperger a pu joindre, dans l'appréciation de l'artiste, la sûreté de vue qui caractérise ses grands travaux esthétiques.

JUST DE BERNON.

Das Buch des Wido's von Ferrara, ueber das Schisma des Hildebrand (*Le Livre de Guido de Ferrare De scismate Hildebrandi dans son rapport avec la lutte ecclésiastique de Grégoire VII*), par le Dr BERNHARD LEHMANN-DANZIG. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1878, in-8 de IV-93 p.

D'après le sous-titre, *Innsbrucker* (*Dissertation*), nous sommes, si je ne me trompe, en présence d'une thèse soutenue devant l'Université d'Innsbruck. Le travail est divisé en quatre livres : le premier est une introduction, les trois autres donnent une analyse raisonnée de l'ouvrage de Guido de Ferrare. Cet ouvrage, imprimé pour la première fois en 1856, dans les *Monumenta Germaniæ historica* (*S. S.* XII, 148-179), a dû être écrit entre la mort de Grégoire VII, et celle de l'antipape Wibert, de 1085 à 1100, et à l'instigation de ce dernier. L'auteur prétend n'avoir d'autre but que la réconciliation des deux partis; sur la foi de cette déclaration, plusieurs savants le tiennent en haute estime. C'est là, d'après M. Bernhard Lehmann-Danzig, une véritable duperie : Guido ne prend parfois la défense de Grégoire VII, que pour mieux le combattre; le sectaire se cache sous les dehors de l'impartialité. On sera surpris, en lisant les preuves qu'il en donne, qu'une opinion contraire à la sienne ait pu se produire : mais il faut songer que certains érudits ne sont pas dénués de passions qu'on voudra bien croire purement historiques et rétrospectives.

JUST DE BERNON.

VARIÉTÉS

I

LES TRAVAUX LEXICOGRAPHIQUES DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE FINNOISE DE HELSINGFORS.

Parmi les tâches multiples que s'est données la patriotique *Société de littérature finnoise* (Suomalaisen kirjallisuuden Seura) de Helsingfors, une des plus importantes est de doter aussi bien la science européenne que le peuple finnois d'une série de dictionnaires, qui sont aussi indispensables à celle-là pour étudier la langue et la littérature finnoise, qu'à celui-ci pour se mettre

en communication directe avec le reste du monde civilisé. Sans les travaux qu'elle a commencés, il y a une trentaine d'années, et qu'elle a depuis continués avec une infatigable persévérance, il serait presque impossible à l'étranger d'apprendre le finnois : Les dictionnaires de Florinus (1678) et de Juslenius (1745) sont introuvables depuis longtemps ; ceux de Renvall (1826) et de C. Helenius (1838) sont extrêmement rares, de plus insuffisants dans l'état actuel de la langue qui, depuis leur publication, s'est enrichie de plusieurs milliers de mots nouveaux, les uns créés par les écrivains ou les linguistes les plus compétents pour exprimer les idées nouvelles, les autres empruntés aux chants et aux dialectes populaires ; enfin les dictionnaires de Wirenius (1827), de J. F. Wallin (1848-50), le vocabulaire publié à Wiborg (1845) et l'Interprète suédois-finnois-allemand de E. Lœnnrot (1847), n'étaient que des abrégés fort incomplets.

Dès 1838, la Société, ayant trouvé dans les précieux papiers que lui avait légués son secrétaire C.-N. Keckman des matériaux pour un dictionnaire finnois-suédois, ainsi que pour la contre-partie, conçut le projet d'utiliser ce travail et elle en confia la rédaction à l'éditeur du Kalevala, au savant docteur E. Lœnnrot, médecin provincial à Kajana, l'homme le plus compétent en cette matière, qui reçut, peu après, un congé de plusieurs années pour n'être pas distrait de ses études finnoises. Afin de compléter ses collections et de comparer la lexicologie suomalaise (finnoise du Grand-Duché) avec celles des peuples congénères, il fit des voyages non-seulement dans les gouvernements d'Archangelsk et d'Olonetz, berceaux du Kalevala, mais encore en Esthonie et en Ingrie, où se sont maintenus plusieurs dialectes finnois. Toutefois en véritable homme de science qu'il était, il ne voulut rien publier avant d'avoir approfondi son sujet et d'être forcé par l'âge de clore ses recherches préliminaires.

Cependant le besoin d'un nouveau dictionnaire était si vivement senti que la Société de littérature finnoise de Wiborg offrit à celle de Helsingfors un prêt gratuit pour accélérer la publication du dictionnaire suédois-finnois, préparé depuis longtemps par cette dernière ; bien mieux, dix patriotes se cotisèrent pour avancer les frais de rédaction et ne laisser que les frais d'impression à la Société qui ne disposait pas encore des grandes ressources que lui ont procurées ses heureuses entreprises ou de généreux promoteurs de la science. Le dictionnaire suédois-finnois, commencé par K. G. Borg et achevé, dans de plus grandes proportions, par D. E. D. Europæus, fut donc tiré à deux mille exemplaires et parut en deux volumes (1). Dans les années suivantes, au lieu de publier la contre-partie, c'est-à-dire le dictionnaire finnois-suédois, elle s'occupa d'un sujet tout différent ; c'est que sans doute elle jugea à propos de ne pas faire concurrence au linguiste G. E. Eurén, qui avait composé un ouvrage de ce genre et l'avait édité à sa propre imprimerie (2).

En 1859, elle avait confié au lieutenant-colonel Albin Stjerncreutz, adjoint au directeur du pilotage et des phares, la rédaction d'un dictionnaire de marine, dont l'impression n'était pas achevée, lorsque la mort surprit l'auteur, le 3 avril 1862. Le maître de poste, A. Rothman, qui l'avait aidé dans la correction des épreuves, revit les cinq dernières feuilles et ajouta un

(1) *Ruotsalais-suomalainen sanakirja*. I-II. Helsingfors, 1852-1853, 741 p. in-8 ; prix : 8 fr. Il forme le T. XVI des *Toimituksia* (Publications) de la Société de littérature finnoise.

(2) *Suomalais-ruotsalainen sanakirja*. Hæmeenlinna ou Tavastehus, G. W. Edlund. 1860, 510 p. in-8 ; prix : 4 fr.

index finnois-suédois, car M. Stjerncreutz n'avait composé que la partie suédoise-finnoise. Il ne s'est pas borné à faire un simple glossaire et à faire suivre les termes suédois de leurs correspondants en finnois et dans toutes les autres langues du Nord, le russe, l'allemand, le danois, le hollandais, l'anglais, et parfois aussi dans quelques autres langues, l'italien, l'espagnol, le français; il y a joint la définition et la description des objets, souvent même des explications historiques en finnois, et 120 figures gravées par Mlle Hansson; de sorte que cet ouvrage est une brève encyclopédie de marine (1). Bien que les finnois soient de temps immémorial un peuple navigateur, les termes techniques employés par leurs marins sont pour la plupart traduits du suédois, qui les avait lui-même empruntés au grec, au latin, au hollandais, à l'anglais; il n'y a que quelques expressions vulgaires qui soient foncièrement finnoises.

La Société publia ensuite un *Dictionnaire latin-finnois, à l'usage des écoles* (2), dont une seconde édition, commencée en 1877, est sur le point de paraître. L'auteur, M. F. W. Rothsten, avait tellement soigné cet ouvrage qu'un profond philologue, Aug. Ahlqvist, le proposa comme modèle d'un dictionnaire suédois-finnois entrepris par la Société. La rédaction de ce nouveau dernier fut singulièrement facilitée par les essais de terminologie de plusieurs sciences, publiés par la société soit à part, comme le *Dictionnaire de marine,* et le *Vocabulaire suédois-finnois des termes usuels d'administration et de droit* (3), soit dans son excellent recueil le Suomi (4). On pensait d'abord ne donner qu'une simple édition revue du dictionnaire de D. E. D. Europæus, mais les additions faites à ce lexique par le rédacteur, F. Ahlman, l'augmentèrent d'un quart et ce n'est pas seulement par là qu'il se distingue du précédent : les mots nouveaux y sont mieux forgés, les paraphrases plus justes, les exemples plus nombreux ou plus précis. Aussi l'édition de 1865 (5), tirée à 1,500 exemplaires, fut-elle épuisée en quatre ans et il en fallut faire un nouveau tirage. Jusqu'ici la Société s'en était généralement remise aux auteurs pour la composition des dictionnaires, mais alors elle fit discuter par son comité de linguistique les questions de synonymie, d'exemples, d'orthographe, etc. M. Ahlman fut invité à remanier son dictionnaire, à y ajouter des termes d'archéologie, de droit, de théologie, de littérature, d'arithmétique. Comme cette refonte demandait du temps et qu'il était urgent de réimprimer au plus tôt le dictionnaire sué-

(1) *Suomalainen meri-sanakirja,* kirjoittanut A. Stjerncreutz. Helsingfors, 1863 XII-484 p. in-8; tiré à 1050 exemplaires et formant le T. XXVIII des *Toimituksia* de la Société de littérature finnoise; prix : 3 francs, réduit à 1 franc. Ce prix excessivement bas provient en partie de ce que le gouvernement a alloué une subvention de 3,600 francs pour la publication de cet ouvrage.

(2) *Latinais-Suomalainen sanakirja, koulujen tarpeeksi,* Helsingfors, 1864, VIII-1067 p. in-8, formant le T. XXXIII des *Toimituksia* de la Société de littérature finnoise; prix : 10 francs (réduit à 1, d'après Vasenius). Tiré à 1000 exemplaires, avec une subvention de l'Etat, s'élevant à 8,000 francs.

(3) *Ruotsalais-suomalainen luettelo tavallisista virkai-ja laki-sanoista* [par A. E. Strählmam]. Helsingfors, 1866, 121 p. in-8, formant le T. XL des *Toimituksia*; prix : 1 fr. 50. Tiré à 1000 exemplaires.

(4) *Noms de plantes* par H. A. Reinholm (Suomi, 1850, p. 159-301); — *Terminologie grammaticale* par E. Lœnnrot (*Ibid.* 1857, p. 73-87); — *Terminologie botanique* par le même (*Ibid.*, 1858, p. 1-107); — *Terminologie chimique,* par Krohn (*Ibid.* 1860, p. 159-169); — *Noms d'emplois et de fonctions* par A. Ahlqvist (*Suomi,* 2e série. T. III p. 221-232).

(5) *Svenski-finski Lexicon.* — *Ruotsalais-suomalainen sanakirja.* Helgsinfors. J.-C. Frenckell et fils, 1865, IV-979 p. in-8; formant le T. XXXVIII de *Suomalaisen kirjallisuuden Seuran toimituksia,* prix : 12 francs.

dois-finnois, presque épuisé, on résolut, en 1871, d'en tirer de nouveau 1,000 exemplaires (1), sans autres changements que la correction des fautes d'impression.. En outre, comme M. Ahlman avait demandé à être déchargé du soin de publier une troisième édition refondue et qu'il avait composé pour un éditeur privé une édition moins volumineuse du *Dictionnaire suédois-finnois* (2), avec la contre-partie, la Société prit le parti d'attendre, que le grand dictionnaire de Lœnnrot eût été publié.

Le patriarche des linguistes finnois avait enfin mis la dernière main au travail de toute sa vie et il s'était décidé à le livrer à l'impression, qui fut commencée en 1866. Vu son grand âge et à sa demande, il lui fut adjoint successivement pour collaborateurs MM. Borg, A. Warelius et K. Dahlberg; pour aides-correcteurs des épreuves MM. Tikkanen, Oppman et Rothstein. La première livraison parut en 1866 et la septième, qui termine le premier volume, en 1874. Depuis il en a paru une livraison par an; on en est à la douzième et il est probable que le second et dernier volume sera achevé avec la quatorzième, en 1880 (3). Les amateurs de langue finnoise ont maintenant le moyen de connaître la richesse de son vocabulaire. Auparavant ils étaient souvent embarrassés par les mots nouveaux ou archaïques, qui ne se trouvaient pas dans les dictionnaires trop anciens ou trop abrégés. Les noms d'actions ou d'acteurs; les formes augmentatives, diminutives, assimilatives, collectives, péjoratives; les girondifs, les instructifs, les locatifs, les caritifs, les essifs, les inessifs, les intensifs, les modératifs, les négatifs, les qualificatifs, les corporatifs, les fréquentatifs, les subjectifs, les translatifs, etc., etc., manquaient aussi le plus souvent, faute de place, et ceux des dérivés, qui n'étaient pas omis, étaient réunis sous le radical, ce qui rendait les recherches plus difficiles; aussi n'y avait-il, en dehors de la Finlande, que quelques rares linguistes qui eussent approfondi le suomalais. Les inconvénients provenant d'une excessive brièveté sont heureusement évités dans ce volumineux ouvrage où, pour la première fois, les mots sont presque toujours classés par ordre alphabétique. Les termes techniques, les noms de baptême, de lieu, de mythologie, y ont eux-mêmes trouvé place, ainsi que les formes des dialectes. Il faut avoir étudié le finnois avec le dictionnaire si imparfait de Helenius, terminé par 39 pages d'errata (le vingtième du volume), pour apprécier pleinement toute la valeur de la belle œuvre de Lœnnrot. De ce côté, la langue finnoise n'a désormais plus rien à envier, soit à ses voisines, soit même aux langues les plus cultivées.

La Société voulait publier en même temps un dictionnaire finnois-suédois abrégé, où ne figureraient que les mots primitifs ou composés, à l'exclusion des dérivés. Quatre concurrents se présentèrent pour l'exécution de cet ouvrage. La préférence fut donnée au lexicographe Eurén, qui malheureusement n'avait pas achevé ce travail, lors de son décès, en 1872.

En 1863, le Dr Roos avait présenté à la Société un dictionnaire allemand-finnois, traduit du dictionnaire allemand-suédois de Heinrich; elle se chargea de l'éditer, mais seulement après avoir modernisé l'orthographe archaïque

(1) *Ruotsalais-suomalainen sanakirja*, uusi painos. Helsingfors, 1872, 982 p. in-8; (formant le T. XXXVIII de *Toimituksia*); prix : 12 francs.

(2) *Ruotsalais-suomalainen ja Suomalais-ruotsalainen sanakirja*, tehnyt Ferd. Ahlman. Helsingfors, 1874, Edlund, 2 vol., petit in-8; prix : 12 francs. T. Ier. 902 p.; T. II. 584 p.

(3) *Suomalais-ruotsalainen sanakirja*, toimittanut Elias Lœnnrot. — *Finskt-svenskt Lexikon* af E. Lœnnrot. Helsingfors, gr. in-8. T. I. A.-M. 1866-1874, VIII-1120 p.; prix : 35 francs. — T. II. livr. 8-12, de 160 p. et à 5 francs chacune. Tiré à 1000 exemplaires. Les 14 livraisons coûteront de 50 à 60,000 francs.

et surtout révisé la traduction qui, même faite avec tout le soin possible, ne pouvait être complétement satisfaisante, les mots finnois n'ayant pas toujours et exclusivement la signification des mots suédois correspondants. M. Godenbjelm, qui fut chargé de revoir ce travail, dût le refondre entièrement et prendre pour bases d'autres dictionnaires, ceux de C. Wenig, Th. Heinsius, T. H. Kaltschmidt et le vocabulaire allemand-suédois publié, à Stockholm, par Hjerta. Mais ce mode de composition et la durée même de la révision, qui ne fut terminée qu'au bout de huit ans, nuisirent à l'unité de l'ouvrage; le commencement, ayant été livré à l'impression avant l'achèvement du manuscrit, offre un plus grand nombre de fautes, surtout d'impression, qui ont d'ailleurs été relevées dans l'errata (1). Mais la critique a beaucoup exagéré; elle a par exemple imputé à l'auteur d'avoir complétement omis l'adjectif *heikel* (2), alors qu'il se trouve sous la forme *haekel*, préférée par quelques bons lexicographes allemands. Dans la Revue de philologie et d'ethnographie publiée par M. de Ujfalvy, M. Bela de Sajòvary reproche à M. Godenhjelm d'avoir donné place à des mots, qui ne sont pas du langage classique; c'est possible, mais on peut alléguer pour la justification de l'auteur qu'il les a trouvés dans des dictionnaires allemands estimés, dont aucun ne peut avoir la prétention de faire la loi aux autres.

Ce n'est pas comme chez nous, où l'autorité de l'Académie française est respectée de tout écrivain sérieux. Il est donc à regretter que M. A. Meurman, l'auteur d'un *Dictionnaire français-finnois* (3), d'ailleurs fort soigné, ait pris pour guide, non pas le *Dictionnaire* de l'Académie française ou celui de Littré, mais celui de P. Larousse! et qu'il ait emprunté à ce dernier des mots comme *abloc*, *abnous*, *boluche*, *bodinerie*, *bourra*, tandis qu'il en a omis d'autres, adoptés par l'Académie, comme *borghei*, *bosan*, *bouvet*, *bouvard*, *brandade*, *bregin*, *bronchies et bronchique*, *brucelles*, *brûle-tout*, *ébousiner*, etc., etc. Ces omissions sont fâcheuses; car elles laisseront dans l'embarras les Finnois qui rencontreront ces mots rares et qui auront justement besoin d'en chercher l'explication. L'inconvénient est moins grand pour les mots non français, admis par M. Meurman : il suffit d'en signaler l'existence pour que l'auteur du futur dictionnaire finnois-français hésite à les reproduire.

La Société a sur le chantier beaucoup d'autres travaux de même catégorie, notamment la seconde édition du *Dictionnaire latin-finnois de Rothsten*, sous presse; le *Dictionnaire finnois-latin*, préparé par M. J.-G. Geitlin; la troisième édition du *Dictionnaire suédois-finnois*, dont la refonte a été confiée à M. J. A. Hahnsson, assisté de MM. G. Dahlberg, A. J. Mela, K. G. Suomalainen, G. Bergroth etc. Le *Dictionnaire grec-finnois*, auquel elle avait songé en 1866 et le *Dictionnaire anglais-finnois* ne sont encore qu'en projet. Il lui resterait à publier outre la contre-partie de la plupart de ses lexiques, un dictionnaire russe, un dictionnaire hongrois-finnois, à cause de la relation des deux langues, et en raison d'une affinité plus grande encore, des dictionnaires esthonien-finnois et lapon-finnois. Elle a déjà donné un Vocabulaire esthonien-finnois des mots qui se trouvent dans les Anciennes tradi-

(1) *Saksalais-suomaluinen sanakirja.— Deutsch-finnisches Wœrterbuch*, Helsingfors, J.-C. Frenckell, 1873, XI-1106 p. in-8; prix : 12 francs. Tiré à 1,000 exemplaires et formant le T. XLIX des *Toimituksia*.

(2) *Kieletœr*, toimittannut A. AHLQVIST. Livr. VI. 1874, p. 56.

(3) *Ranskalais-suomailen sanakirja* A. MEURMAN'ILTA. Helsingfors, 1877, 790 p. in-8, tiré à 1000 ex.

tions esthoniennes éditées par elle (1). Mais il ne faut pas en trop demander à une société qui a déjà tant fait et dont une des principales ressources est la vente de ses éditions. Elle a déjà consacré plus de cent mille francs aux dictionnaires qui forment environ la quatrième partie du total de ses publications. Bien des académies richement dotées n'en ont pas fait autant, et il en est fort peu, même parmi les plus actives, qui puissent se flatter d'avoir accompli, dans le cours d'une seule génération et dans des circonstances peu favorables, d'aussi grandes choses avec de si médiocres moyens. Elle a mérité la reconnaissance, aussi bien des étrangers que de la nation finnoise qui lui doit les plus importants de ses progrès dans la culture intellectuelle.

EUG. BEAUVOIS.

II

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LE VOYAGE DE LOUIS XVI ET DE SA FAMILLE A VARENNES (suite).

43. *Mémoires sur l'affaire de Varennes*, comprenant le Mémoire inédit de M. le marquis de Bouillé (comte Louis); deux relations également inédites de MM. les comtes de Raigecourt et de Damas; celle de M. le capitaine Deslon; et le précis historique de M. le comte de Valory. (De la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, par Berville et Barrière). Paris, Baudouin, 1823, 1 vol. in-8. Le précis historique du comte de Valory a eu une première édition en 1815, in-8.

44. *Relation du départ de Louis XVI, le 20 juin 1791*, écrite en août 1791, dans la prison de la haute Cour nationale d'Orléans, par M. le duc de Choiseul, pair de France et extraite de ses mémoires inédits. Paris, Baudouin frères, 1822, in-8 de 237 p. Cette relation comprend 116 pages et est suivie de nombreuses pièces justificatives qui forment le reste du volume; elle fait partie de la *Collection des Mémoires sur la Révolution française* publiée par Berville et Barrière.

45. *Mémoire de M. le baron de Goguelat*, lieutenant général, sur les événements relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes, suivi d'un précis des tentatives faites pour arracher la Reine à la captivité du Temple, orné d'une carte de la route de Châlons à Montmédy, etc. De la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*. Paris, Baudouin frères, 1823, 1 vol. in-8.

46. *Relation du voyage de S. M. Louis XVI*, lors de son départ pour Montmédy et de son arrestation à Varennes, par François Melchior, comte de Moustier. Paris, 1815, imp. de Renaudière, in-8 de 60 p. L'auteur était l'un des trois gardes du corps honorés de la confiance de la famille royale. Cet ouvrage se trouve rarement dans le commerce.

47. *Madame Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI*. Relation du voyage de Varennes, et récit de sa captivité à la tour du Temple, écrits par elle-même, précédés d'une notice par le marquis de Pastoret. Paris, Auguste Vaton, 1852, in-18 anglais de 146 p., orné d'un portrait de la duchesse d'Angoulême.

48. *Correspondance mystique* de J. Cazotte avec Laporte et Pouteau, pendant les années 1790, 91 et 92; contenant des détails intéressants sur le voyage

(1) *Wirolais-suomalainen sanakirja*, satukokoukseen : *Eesstirahwa Ennemuistesed Jutud*, toimittanut TORSTEN G. AMINOFF. Helsingfors, 1869. II-105 p. in-8; prix : 2 francs. Tiré à 300 exemplaires et formant le T. XLVI. des *Toimituksia*.

du ci-devant roi à Varennes, etc. Orné du portrait de J. Cazotte. Paris, Lerouge, Deroy et Maret. An VI, in-18.

49. *Procès de J. Cazotte*, condamné à mort par le tribunal criminel du 17 août 1792, pour avoir écrit des lettres à M. Laporte, intendant de la liste civile. Orné du portrait de J. Cazotte. Paris, Hedde, libraire au Palais du Tribunal, Sans date, in-18. (C'est, avec un titre différent, exactement le même ouvrage que le précédent.)

50. *Témoignage d'un royaliste*, par J. S. Cazotte, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Paris, Adrien Leclere, 1839, in-8. (Ouvrage précieux à consulter sur le passage de la famille royale à Épernay.

51. *Le Comte de Fersen et la cour de France*, extraits des papiers du grand maréchal de Suède, comte Jean-Axel de Fersen, publiés par son petit-neveu le baron R. M. de Klinckowström, colonel suédois. Paris, Firmin-Didot et Cie, 1878, 2 vol. in-8 avec portrait et fac-simile. (Dans le tome premier, il y a un récit de la fuite du roi et de la reine de France pour Varennes. M. Victor Fournel a rendu compte de cet ouvrage dans la *Gazette de France* du 27 août 1878. Le *Polybiblion* en a également rendu compte, dans la partie littéraire, livraison de mars 1879.)

52. *Mémoires de Weber*, frère de lait de Marie-Antoinette. De la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française*, publiés par Barrière et Berville. Paris, Baudouin, frères, 2 vol. in-8. (Dans ces mémoires qui sont regardés comme étant l'œuvre du marquis de Lally-Tollendal, l'éditeur a inséré, à la suite du tome second, *la Relation du voyage de Varennes* par Marie-Thérèse-Charlotte de France, et *Une relation de ce même voyage* écrite par M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, d'après ses conversations avec la reine.)

53. *Mémoires sur la vie privée* de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre, par Mme Campan, lectrice de Mesdames et première femme de chambre de la Reine, mis en ordre et publiés par Barrière. Paris, Baudouin frères, 3 v. in-8, 1823, dans la collection des Mémoires relatifs à la Révolution française publiée par Barrière et Berville. (Ces mémoires ont eu de nombreuses éditions; la maison Didot les a réimprimés en 1858 dans la bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France, pendant le XVIIIe siècle. Le baron d'Aubier a publié, en 1823, une critique de ces mémoires, sous le titre d'*Observations sur les Mémoires de Mme Campan*. Paris, Trouvé, 1823, in-8.)

54. *Mémoires d'Augeard*, secrétaire des commandements de la reine, publiés par M. Bavoux. Paris, Plon, 1866, in-8.

55. *Mémoires, correspondances et manuscrits* du général La Fayette, publiés par sa famille. Paris, 1837, 6 vol. in-8.

56. *Souvenirs de Léonard*, coiffeur de la reine Marie-Antoinette. Paris, Levavasseur, 1838, 4 v. in-8. (Cette publication qui a paru après la mort de Léonard, dont le véritable nom serait Antier, a été démentie par son neveu, qui a déclaré n'avoir pas quitté son oncle depuis son retour de l'émigration et ne lui avoir jamais entendu parler de ce livre.)

57. *Histoire de l'événement de Varennes*, au 21 juin 1791, par le comte de Sèze. Paris, Dentu, 1843, 1 vol. in-8. M. de Sèze, en écrivant ce récit, a eu en vue de justifier une thèse fausse, à savoir que la fuite du Roi était connue et que des pièges lui étaient tendus sur la route. M. de Sèze a imprimé, à la suite de son récit, des pièces justificatives dont la plus importante est *l'Etat des dépenses occasionnées dans le département de la Marne par le passage du Roi et de la famille royale*. Dans cet état nous remarquons plusieurs erreurs sur l'orthographe des noms; ainsi on a imprimé *Plaiet* pour *Plaict*. Le maître de poste de Châlons se nommait *Viet*, et non *Viel* comme on l'a imprimé.)

CRITIQUE HISTORIQUE.

58. *Arrestation de Louis XVI* par Gustave Neveu-Lemaire. Broch. in-8 de 44 p. Nevers, imp. de Duclos, 1841. 2e édit. in-8 de 48 p. 1843, Sainte-Menehould, Poignée-Darnand. (Le grand-père de l'auteur était membre de la municipalité de Sainte-Menehould en 1791, et a pris part aux délibérations de cette municipalité à l'occasion de l'arrestation du roi. M. Gustave Neveu-Lemaire est aujourd'hui premier président de la Cour d'appel de Rouen.)

59. *Relation fidèle de la fuite du Roi Louis XVI et de sa famille à Varennes*, extraite des pièces judiciaires et administratives déposées au greffe de la haute Cour nationale établie à Orléans, par Eugène Bimbenet, greffier en chef de la cour royale d'Orléans. Paris, Dentu, 1844, in-8. Cet ouvrage est orné de nombreux *fac-simile* et notamment de celui de la robe d'indienne que portait Madame Royale. On ne peut assez s'étonner des facultés d'induction que déploie d'une façon très-inattendue, en deux ou trois rencontres, M. Bimbenet d'ordinaire circonspect jusqu'à la sécheresse : il ne s'écarte jamais de ses documents, mais il lui arrive d'y voir des choses extraordinaires. (M. Victor Fournel.) Une 2e édition de ce livre a été publiée en 1868, à la librairie Didier, à Paris, sous le titre de *Fuite de Louis XVI à Varennes ;* elle a été augmentée de pièces inédites tirées des archives de la haute Cour d'Orléans.)

60. *Essai sur la vie du marquis de Bouillé*, (François-Claude-Amour), général en chef de l'armée de la Meuse, Sambre et Moselle en 1791, par son petit-fils le marquis René de Bouillé. Paris, Amyot, 1853, in-8. Dans les chap. V et VI de la 2e partie de cet ouvrage, M. René de Bouillé raconte les préparatifs de la fuite du roi et les incidents du voyage à Varennes.

61. *Etude* sur quelques documents inédits relatifs à l'arrestation de Louis XVI, par Victor Fournel. Correspondant du 25 avril 1855 et 26 décembre 1856.

62. *La Vérité sur la fuite et l'arrestation de Louis XVI à Varennes*, d'après des documents inédits par E. A. Ancelon, D. Médecin, etc. Paris, Dentu, 1866, in-8. (Cette relation a été écrite d'après les mémoires inédits de madame la duchesse de Tourzel, communiqués à l'auteur par la famille. Le volume est orné des portraits photographiés de Louis XVI, de madame de Tourzel, de Marie-Antoinette, du Dauphin, de Drouet et de Sauce. On y trouve encore une vue de la poste aux chevaux de Sainte-Menehould, de la grotte dans laquelle Drouet s'est caché pendant la Restauration, enfin, deux plans, l'un de la ville de Sainte-Menehould, l'autre de Varennes. Cet ouvrage a été, lors de sa publication en 1866, l'objet de critiques développées avec une certaine étendue, dans la *Liberté*, par M. Xavier Eyma ; dans *l'Union*, par M. Alfred Nettement, et dans la *Gazette de France*, par Victor Fournel.)

63. *La Fuite de Louis XVI*, par Victor Fournel. *Revue des questions historiques* t. V, p. 107 à 188 et 426 à 484. (Juillet et octobre 1868.) (M. Victor Fournel est le plus sérieux et le mieux renseigné de tous les écrivains qui ont raconté la *Fuite de Louis XVI*. (L'abbé Gabriel, note p. 204.)

64. *Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes*, épisode de la Révolution française (juin 1791), par l'abbé Gabriel, aumônier du collège de Verdun. Paris, Auguste Ghio, 1874, in-8. (L'auteur a en vue de grouper des pièces rares ou inédites, tendant à montrer les choses sous leur vrai jour. Il rapporte des incidents fort intéressants qui font mieux connaître l'esprit du

temps que des volumes entiers de Michelet ou de Thiers. On ignore assez dit la *Revue de France*, en rendant compte de cet ouvrage, que ceux qui contribuèrent à l'arrestation du Roi, outre les éloges venus de tous les points du territoire, reçurent de l'Assemblée nationale une récompense pécuniaire. On leur distribua 188,000 francs. La part de Drouet fut de 30,000 francs, celle du citoyen Sauce, procureur de la commune de Varennes, de 20,000 francs; un simple garde national de Sainte-Menehould, le sieur Veyrat, en eut 12.000.

65. *Vie de Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI*, par Alfred Nettement Paris, de Signy et Durey, 1843, in-8. (M. Nettement se borne à citer la relation écrite par Marie-Thérèse de France, durant sa captivité au Temple. Une nouvelle édition de cet ouvrage a été publiée chez Lecoffre en 1878.)

66. *Louis XVII*, sa vie, son agonie, sa mort. Captivité de la famille royale, au Temple, par A. de Beauchesne. Ouvrage couronné par l'Académie française, enrichi de nombreux autographes, orné de portraits et précédé d'une lettre de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, Paris, Plon, 2 vol. in-8. (Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.)

67. *Louis XVI*, par le comte de Falloux, de l'Académie française. Paris, Bray, in-8 et in-12. (Cet ouvrage a eu de nombreuses éditions; la relation du voyage de Varennes n'est pas exacte. L'abbé Gabriel, dans son ouvrage, p. 177, constate deux erreurs de M. de Falloux, à l'occasion du chemin suivi par Drouet pour atteindre le Roi.)

68. *Histoire de la Révolution française* par Thiers. 10 vol. in-8. (Cet ouvrage a eu de nombreuses éditions. Le tome premier contient un récit du voyage à Varennes qui, erroné sur beaucoup de points, est à consulter pour certains documents qu'il cite. Tout lecteur, connaissant le pays de Varennes constatera de suite que l'arrestation de la famille royale n'est pas rapportée exactement.

69. *Histoire des Girondins*, par A. de Lamartine. Paris, Furne, W. Coqueber, 1847, 8 vol. in-8. (Le récit du voyage à Varennes écrit dans le style brillant de l'auteur est loin d'être fidèle. Ainsi Lamartine a confondu *Drouet* le maître de poste avec le vaillant enfant de Reims, qui fut plus tard le maréchal *Drouet d'Erlon*. Lamartine s'exprime ainsi sur le maître de poste de Châlons qui avait reconnu le Roi : « Ce brave homme sentit qu'il avait la « vie de son souverain dans un regard ou dans un geste d'étonnement; il « refoula son émotion dans son âme. » Ce brave maître de poste se nommait Viet. Sa famille existe encore à Vitry-le-François.)

(A suivre.) B. DE F.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Edward BARRY vient d'être enlevé, le 17 mars 1879, à l'art et à la science par une mort rapide que sa verte vieillesse ne faisait nullement prévoir. Il était né à Avesnes (Nord), le 27 mai 1809. Entré à l'École normale à l'âge de vingt-deux ans, il en sortit avec une thèse brillante sur les transformations du cycle de Robin Hood, qui annonçait déjà la tournure de son esprit curieux de l'inédit et de l'inconnu, avide des recherches savantes sur les origines, sur les mœurs et les littératures primitives dont Michelet, son maître préféré, lui ouvrait les horizons nouveaux. Après avoir occupé une année la chaire d'histoire et de géographie au collège de Lyon, il obtint, le

16 octobre 1833, celle de la faculté des lettres de Toulouse, qu'il a conservée jusqu'en 1874. Aussi Toulouse était devenue sa seconde patrie, et c'est la région toulousaine qu'il a le plus étudiée dans ses ouvrages et même dans ses leçons qui se transformaient souvent en cours d'archéologie. L'épigraphie devint surtout l'objet de ses recherches; des textes découverts ou soigneusement revus par lui sortirent des aperçus lumineux sur les institutions et les croyances; les inscriptions pyrénéennes particulièrement furent son domaine propre. C'est dans les recueils de l'Académie des sciences de Toulouse, de la *Revue de Toulouse*, de la Société archéologique du Midi de la France, de la Revue archéologique, etc., qu'il faut chercher ses nombreux mémoires sur les inscriptions des villes romaines de la Narbonnaise et de l'Aquitaine et sur les dieux pyrénéens. Mais le résumé complet de ses travaux se trouve dans les deux premiers volumes de la nouvelle édition de l'histoire du Languedoc de Dom Vaissette; ses notes sur Toulouse, Narbonne, Béziers, Nîmes, sur les populations primitives de la Gaule, sur le *vicus* et le *pagus* gaulois, la numismatique gauloise, etc., forment une nouvelle histoire au-dessous de l'immortel ouvrage des Bénédictins.

M. Barry, esprit ingénieux et brillant dans lequel l'impressionnabilité de l'artiste se mêlait à la loyauté du savant, n'a laissé que deux ouvrages généraux : un *Programme d'études historiques et géographiques* (Toulouse, Martegoute, 1838), et un *Manuel d'histoire grecque* (Toulouse, Privat, 1859).

Mais sa plus belle œuvre peut-être, surtout s'il eût pu la compléter par un catalogue raisonné qui serait à lui seul un bien beau livre, c'est la collection qu'il avait composée pendant quarante années avec un goût si pur et une érudition si exacte. Rien de médiocre n'y était admis. Après de nombreuses œuvres d'art, statuettes, bronzes, émaux, terres cuites, cette collection peut se diviser en trois groupes : les ivoires qui proviennent de régions diverses, les meubles presque tous recueillis dans la contrée toulousaine, et les poids, réunion unique de plus de 2,000 pièces trouvées dans notre province méridionale dont elles contribuent à éclairer l'histoire.

Les archéologues de Toulouse sont en instance auprès de la municipalité pour qu'elle conserve à la ville au moins ces deux derniers groupes afin que M. Barry ne soit pas perdu tout entier pour l'art, pour la science et pour ses amis.

Voici les titres de quelques-uns de ses travaux :

Manuel d'histoire universelle, avec M. J. Durand (1844, in-18); — *Recherches historiques sur les Pélasges* (1846, in-8); — *Les Inscriptions du temple de Jupiter à Acsani* (Asie-Mineure), (1849, in-8); — *Les Eaux thermales de Lez à l'époque romaine, avec trois inscriptions inédites* (1852, in-8); — *Quelques dieux de trop dans la mythologie des Pyrénées* (*le dieu Jor; le dieu Nordosio; le dieu Hercules Andossus*) (1858-1864, br. in-8); — *Monographie du dieu Leherenn d'Ardiège* (1859, in-8 avec fig.); — *Inscriptions inédites* (14) *des Pyrénées* (1863, in-8); — *Inscriptions inédites* (3) *des Pyrénées* (1865, in-8); — *Une inscription inédite, en vers, des Qujcii* (*la petite chienne Muia*) (1865, in-8); — *Derniers mots sur l'inscription des Qujcii* (1865, in-8); — enfin, *Nemausus Arecomicorum*. (Notes extraites du livre II de la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc* (1873, in-8). M. Edw. Barry a annoté, en effet, avec Émile Mabille, la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc*, de dom Cl. Devic et dom Jean Vaissette. — J. DE LAHONDÈS.

— M. Joseph-Louis Duc, né à Paris le 25 octobre 1802, est mort le 22 janvier. Entré à l'École des beaux-arts en 1821, il remporta le grand prix en 1825, il fut élu membre de l'Académie des beaux-arts, en 1866, en remplacement

de M. de Gisors. En 1869, il obtint le grand prix de 100,000 francs, fondé par l'empereur, et il fonda à son tour un prix d'architecture qui porte son nom et que décerne l'Académie des beaux-arts. Il était architecte de la ville de Paris. Nous citerons, parmi ses œuvres, le monument de Juillet et la façade du Palais de Justice de Paris.

— M. Jacques-Cyprien Anot de Mézière, né à Saint-Germainmont (Ardennes), le 27 avril 1792, est mort à Versailles le 5 janvier. Après avoir fait ses études à Reims, il a été professeur de rhétorique au collège royal de cette ville, puis professeur de rhétorique et d'histoire au lycée de Versailles, et inspecteur d'Académie pour le département de Seine-et-Oise (en 1851). Il a pris une bonne part dans les luttes de la presse. Le *Siècle* l'a compté parmi ses rédacteurs, sous le gouvernement de Juillet, et il a été longtemps attaché à la rédaction de l'*Union*. Ce fut le motif de sa révocation sous l'Empire. Il a publié : un *Discours* qui, en 1819, a remporté le prix de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne, sur ce sujet : « Démontrer que les intérêts des français de toutes les classes sont attachés au maintien de la charte constitutionnelle. » — *Élégies rémoises* suivies de fragments dramatiques et d'un *Essai sur les nouvelles théories littéraires* (1825); — *Lettres à Jerlius sur l'état actuel des choses* (1828-1834); — *Le Code sacré*, ou exposé comparatif de toutes les religions... Extrait des livres originaux (1830 in-folio); — *Traité du pathétique ou étude littéraire du cœur humain* (1842); — *Exercice sur la composition littéraire en français* (1840); — *Cours gradué de narration française* (1848); — *Cromwel protecteur de la République anglaise*, tragédie en 5 actes et en vers (1860). — Il a, en outre, traduit en français les *Selecta nova ex patribus latinis* de Dübner (1853, 6 vol. in-18).

— M. Achille Tenaille de Vaulabelle, est mort à Nice le 28 mars. Il était né à Châtel-Censois (Yonne) en 1799. Entré dans l'administration comme attaché de préfecture, il se donna ensuite au journalisme. Venu à Paris en 1824, il travailla au *Nain-Jaune*, fonda le *Pour et le Contre* devenu la *Révolution de* 1830 et entra au *National* en 1838. Député de l'Yonne en 1848, il fut nommé par Cavaignac, ministre de l'Instruction publique après M. Carnot. Il a depuis disparu de la scène politique; on lui doit une *Histoire de l'Égypte moderne;* — *L'Histoire des deux Restauration*, véritable pamphlet, auquel il a consacré quinze années. La première édition a paru en 1845, sous le titre de *Chute de l'Empire; histoire des deux Restaurations*. Il préparait *les Histoires de la monarchie de Juillet, de la deuxième République et du second Empire*.

— M. Jules Bastide, ancien membre de l'Assemblée constituante de 1848, et ancien ministre des affaires étrangères, sous la présidence du général Cavaignac, est mort à Paris le 4 mars dernier. Il était né dans cette ville le 22 novembre 1800. Ancien carbonaro, et combattant des journées de Juillet, il combattit le gouvernement de Louis-Philippe, comme il avait conspiré contre la Restauration, et fut même condamné à mort pour participation à l'émeute du 5 juin 1832. Gracié en 1834, il revint de Londres où il avait pu se réfugier. Appelé à la rédaction du *National* après la mort d'Armand Carrel, il y appela à son tour Armand Marrast, puis il quitta ce journal pour fonder, avec M. Buchez, son maître, la *Revue Nationale*, organe du néo-catholicisme républicain.

M. Bastide avait collaboré à la deuxième édition de l'*Histoire parlementaire de la révolution française* de MM. Buchez et Roux (1845-1847, 5 vol. in-12). On lui doit un traité *De l'éducation en France* (1847, in-32); — Le commen-

cement d'une *Histoire de l'Assemblée législative* (tome Ier, 1847, in-12); — *La République française et l'Italie en* 1848 (1858, Bruxelles, in-18); — *Histoire des guerres de religion en France* (1859, 2 vol. in-16). M. Bastide avait été aussi l'un des collaborateurs de la *Revue de Paris*.

— M. Maximilien Perrin, romancier français, né à Paris en 1798, est mort dans le courant de février dernier. Il avait débuté dans la littérature d'imagination, âgé de 36 ans; depuis, ses productions en ont fait l'un des plus connus, parmi les débitants de gaillardises qui, à l'instar de Pigault-Lebrun et de Paul de Kock, ont consacré leur esprit à démocratiser les grivoiseries de haut goût du siècle passé. — Entre plus de soixante de ces romans, il suffit de citer les titres suivants : *Le Prêtre et la danseuse* (1832, 4 vol. in-8); — *La Femme et la maîtresse* (1835, in-8); — *Les Soirées d'une grisette* (1835, in-8); — *Le Bambocheur* (1841, in-8); — *Les Mémoires d'une lorette* (1843, in-8); — *Le Débardeur* (1846, in-8); — *Le Sultan du quartier* (1853, in-8); — *Un rat de l'Opéra* (1863, 2 vol. in-8).

— M. Léon Plée, journaliste et littérateur français, né à Paris en 1815, y est décédé le 18 janvier dernier. Il s'était adonné de bonne heure aux lettres, et avant d'être rédacteur et secrétaire du *Siècle* (1853), il avait professé l'histoire à Blois, à Reims et à Orléans (1839-1846), et fondé, en 1848, un journal éphémère, *Le Bon Conseil*. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Histoire des religions et des cultes* (1832) traduit et imité de Schiller. — *La France des familles*, avec M. Heckk (1838, in-4); — *Le Glossaire français-polyglotte*, « grande publication nationale, » avec M. Gaudeau (1845-1849, 2 vol. in-4); — *Le Passé d'un grand peuple, histoire complète de la Pologne* (1847, in-8); — *Un Mariage d'autrefois* (1849, in-8); — *Ab-el-Kader, nos soldats, nos généraux, nos victoires en Afrique* (1850, in-4, et nouvelle édition, 1874, in-12); — *A la nation allemande* (1857, in-8); — *Les Deux Routes* (1859, 2 vol. in-8); — *La Châtelaine de Leurtal* (1859, 2 vol. in-8); — *La Pologne* (1864, in-12); — *Radotages d'un vieux républicain*, 1870-1871-1873; — *Comment doit se faire le progrès* (1872, in-8). Nous rappellerons aussi que M. Léon Plée fut l'auteur de quelques brochures politiques de circonstance, et le collaborateur de plusieurs journaux avant et depuis 1848. Il était aussi l'auteur d'un « commentaire » sur l'Atlas publié à la suite de l'Histoire de l'empire ottoman, de Hammer-Purgstall.

— M. René-Eustache-Octave François-Saint-Maur, bachelier ès sciences, licencié en droit et ès lettres, élève de l'École des chartes, est mort à Pau, le 13 mars 1879, à l'âge de vingt-trois ans. Ce jeune homme, dont l'intelligence brillante, continuellement exercée par le travail, avait déjà conquis tant de grades et se préparait à en gagner de nouveaux, était l'une des meilleures espérances que nous offre cette jeunesse chrétienne qui, comprenant l'importance des fortes études, vient se grouper sous la bannière de la Société Bibliographique, et se prépare, dans les exercices de la Conférence des études historiques, à servir utilement la cause de la science unie à la foi. René François-Saint-Maur joignait aux aptitudes de l'érudit des qualités, déjà remarquables, de littérateur et d'écrivain. Il semblait qu'il fût pressé de vivre, et il se multipliait. Aucun de ceux qui ont entendu le rapport qu'il fit, il y a deux ans, comme secrétaire de la Conférence Olivaint, ne perdra la mémoire du succès qu'il obtint, devant un auditoire d'élite, par cette prose nette, rapide, incisive et surtout pétillante d'esprit. Ce rapport, imprimé à un petit nombre d'exemplaires, la pièce de vers qui l'accompagne, car René Saint-Maur était aussi poète, composent toute sa bibliographie avec un poème

A la mémoire du R. P. Olivaint, S. J., tué en haine de la foi, publié à la fin du compte rendu du vingt-cinquième anniversaire d'une Société de jeunes gens dont il était membre. (Bourges, imp. Pigelet, 1878, in-8, p. 43-55.) Il a eu, selon la parole de Bossuet, le sort des choses avancées. La mort l'a tranché dans sa fleur, peut-être épanouie trop tôt. Mais, outre le parfum qui en est resté à ceux qui l'ont pu connaître, cette fleur n'a pas péri pour toujours en disparaissant d'ici-bas. Elle a été transplantée dans le pays de l'immortelle espérance. Ceux que Dieu aime meurent jeunes.

— Le P. Antoine Maas, de la Compagnie de Jésus, né à Maestricht le 13 juin 1795, est mort à Alost le 5 février 1879. Entré dans la Compagnie de Jésus le 12 octobre 1814, professa longtemps la physique dans divers collèges de Belgique. Il a présenté à l'Académie de Belgique, depuis 1839, divers mémoires qui ont été insérés dans les Bulletins de cette Académie, aux tomes VI, XIV, XV, et XVI. On en trouvera les titres dans la *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*, par les PP. de Backer et Sommervogel (2e édition, t. III, col. 2320.)

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le présent trimestre : M. Jules Simon, directeur; M. Xavier Marmier, chancelier.

— L'Académie, dans sa séance du 25 mars, a rendu son jugement sur le concours de traduction (prix Langlois). Elle a partagé également ce prix entre : M. H. Druon, pour sa traduction des œuvres de Synésius, 1 volume in-8, et Mme Henriette Loreau, pour sa traduction des voyages de Burton, de Livingstone, de Schweinfurth, de Cameron et de Stanley, 10 vol. in-8.

— L'Académie, dans sa séance du 4 avril, a procédé à la réception de M. Renan, élu en remplacement de M. Claude Bernard, décédé. C'est M. Mézières qui a répondu au nouvel académicien.

Académie des sciences. — L'Académie des sciences a tenu sa séance annuelle le lundi 10 mars. Le président pour 1878, M. Fizeau, a brièvement fait connaître le résultat des concours ouverts par l'Académie pour l'année qui vient de s'écouler. Si l'Académie, a dit M. Fizeau, a lieu de se féliciter d'avoir à signaler la haute valeur de plusieurs des mémoires envoyés au concours, elle exprime en même temps le regret de ne pas décerner aujourd'hui autant de récompenses qu'elle aurait souhaité de le faire. En effet, le jugement de plusieurs des commissions chargées de prononcer dans les divers concours a dû être remis aux années suivantes, par suite du petit nombre de mémoires terminés par leurs auteurs dans les délais fixés par les règlements. M. Fizeau a rappelé, en terminant son discours, les pertes cruelles qui ont frappé l'Académie coup sur coup en 1878 : Becquerel, Regnault; puis Claude Bernard, Belgrand, Delafosse, Bienaymé, Paul Gervais.

Après la proclamation des récompenses, M. Dumas a prononcé l'éloge de Antoine-Jérôme Balard. M. Bertrand a prononcé l'éloge d'Urbain-Jean-Joseph Le Verrier.

Nous allons indiquer les principaux lauréats des concours de 1878.

Grand prix des sciences mathématiques. — Non décerné.

Grand prix des sciences physiques. — Non décerné.

Prix extraordinaire de 6,000 *francs.* — La commission académique a partagé le prix par fractions égales entre M. Baille, lieutenant de vaisseau, et M. Perroy, ingénieur de la marine. M. Perroy a su apporter aux appareils distillatoires installés à bord de nos vaisseaux des perfectionnements im-

portants. M. Baille a fait des études remarquables sur les éclipses et les occultations.

Prix Poncelet.—Décerné à M. Maurice Lévy, ingénieur des ponts et chaussées, pour l'ensemble de ses travaux sur la mécanique.

Astronomie. Prix Lalande. — Décerné à M. Stanislas Meunier.

Prix Valz. — Décerné à M. Jules Schmidt, directeur de l'Observatoire d'Athènes, pour son immense travail sélénographique, travail fondé sur une série d'observations de 34 années et sur 2,731 dessins qui lui ont servi à la construction de sa grande carte de la lune de 2 mètres.

Physique. Prix Bordin (2,000 fr.) — Décerné à M. Reynard, pour son mémoire relatif à la question : « Discuter les formules proposées pour remplacer la loi d'Ampère sur l'action de deux éléments de courant. »

Statistique. Prix Montyon. — Non décerné.

Chimie. Prix Jecker. — Décerné à M. Reboul pour ses recherches sur l'isomérie dans la série du propylène.

Botanique. Prix Barbier. — Décerné à M. Tanret, pharmacien de 1re classe à Troyes, pour son mémoire intitulé : « Sur l'ergotinine, alcaloïde de l'ergot de seigle, et sur la pelletiérine, alcaloïde de l'écorce de grenadier. Deux encouragements de 500 fr. chacun sont accordés à MM. Cauvet et Heckel, dont les ouvrages offrent des données à la thérapeutique.

Prix Alhumbert. — Non décerné.

Prix Desmazières. — Décerné à M. Bornet, pour l'ouvrage commencé par M. Thuret.

Prix Thore. — Décerné à M. Ardissonne, professeur à l'école supérieure d'agriculture de Milan, pour son livre descriptif sur les algues marines du groupe des Floridées.

Anatomie et zoologie. Prix Savigny. — Non décerné.

Médecine et chirurgie. Prix Montyon. — Trois prix ont été décernés : à M. François Franck pour ses « Recherches sur la physiologie pathologique; des troubles fonctionnels et des lésions valvulaires; des anévrismes de la crosse de l'aorte et des troncs qui en émanent; des accidents produits par les épanchements du péricarde; de la persistance du canal artériel; des accidents cardiaques produits par la commotion et la compression du cerveau; des intermittences du pouls. » — A M. G. Hayem pour ses recherches sur « l'anatomie normale et pathologique du sang. » — A MM. Key et Retzius pour l'étude monographique, la plus complète qui ait encore été faite, sur la structure intime du système nerveux périphérique, y compris le nerf grand sympathique.

Mentions honorables. — M. Béranger Feraud : « Traité clinique des maladies des Européens au Sénégal. » — M. Favre, de Lyon : « Recherches, travaux statistiques et documents sur le daltonisme ». — M. Albert Robin : « Essai d'urologie clinique; la fièvre typhoïde.

Citations. — M. Proust : « Traité d'hygiène. » — M. H. Toussaint : « De l'intervention des puissances respiratoires dans les actes mécaniques de la digestion. » — M. L. Colin : « De la fièvre typhoïde dans l'armée. » — M. Dejerine : « Recherches sur les lésions du système nerveux dans la paralysie diphtérique. » — M. Legrand du Saule : « La folie du doute, la folie héréditaire... » — M. E. Fournié : « Application des sciences à la médecine. » — M. Gairal : « Nouveaux appareils pour le traitement des affections utérines. » — M. E. Debost, traité complet d'équitation rationnelle. »

Prix Bréant. — Non décerné.

Prix Godart. — Décerné à M. Reliquet, pour ses « Recherches sur les spasmes de la vessie et de l'urèthre; action du chloroforme sur ces deux organes. »

Prix Serres. — Décerné à M. Alexandre Agassiez pour l'ensemble de ses travaux sur les invertébrés et les poissons.

Physiologie. Prix Montyon. — Décerné à M. Ch. Richet pour ses « Recherches sur les propriétés chimiques et physiologiques du suc gastrique de l'homme et des animaux. »

— Dans sa séance du 31 mars, l'Académie a nommé, par 42 voix, M. Laurence Smyth, des Etats-Unis, correspondant dans la section de géologie, en remplacement de sir Charles Lyell.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie, dans sa séance du 22 février, a entendu le rapport de M. Ch. Giraud, au nom de la section de législation, sur les deux concours : pour le prix Odilon Barrot (valeur 7,500 francs), et pour le prix Bordin (valeur 2,500 francs). Le sujet de concours, pour le prix O. Barrot, était : « Quelles ont été les vicissitudes et le caractère de la procédure civile et de la procédure criminelle en France et en Angleterre, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, et quelles améliorations pourraient être adoptées en France, par suite de cette comparaison ? » La section a reçu deux mémoires insuffisants ; le prix n'est point décerné. Il en est de même du prix Bordin, pour lequel la section a reçu également deux mémoires aussi peu satisfaisants que les premiers. Le sujet proposé dans ce second concours était : « Exposer l'histoire de l'ordonnance criminelle de 1670; rechercher quelle a été son influence sur l'administration de la justice et sur la législation qui lui a succédé à la fin du XVIIIe siècle. » Conformément aux conclusions du rapport, l'Académie a décidé que les deux sujets seraient maintenus au concours, et que les mémoires seraient reçus au secrétariat de l'Institut jusqu'au 1er octobre 1880.

Dans une précédente séance, l'Académie a adopté comme sujet du concours pour le prix de 5,000 francs, fondé par Mme la comtesse veuve Rossi, le sujet suivant : « Du rôle de l'État dans l'ordre économique. Rechercher et montrer quels sont, dans l'ordre économique, les besoins dont la satisfaction requiert le concours de l'État et quelles règles doivent présider à ce concours. On aura à constater ce qu'a été ce concours aux diverses époques du passé, quelle a été et quelle est, en ce qui concerne ce concours, l'influence successive de la civilisation et quelles limites lui assigne l'intérêt public chez les nations qui, aujourd'hui, ont réalisé le plus grand progrès. » Les mémoires devront être remis au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1880, terme de rigueur.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 22 mars, l'Académie a élu M. Vaudremer, membre de la section d'architecture, en remplacement de M. Duc, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie, dans sa séance du 8 mars, a décerné le prix du concours sur la philosophie de l'école de Padoue, à M. Léopold Mabillaud, ancien élève de l'École normale supérieure, maître de conférences d'histoire de la philosophie à la faculté des lettres de Toulouse.

L'Académie, dans sa séance du 22 mars, a rendu son jugement sur le concours qui avait pour sujet : « Examiner et discuter ce qu'on doit entendre par la moralité dans les œuvres d'art et d'imagination. » Elle a décerné le prix à M. Maillet, professeur suppléant de philosophie au lycée Saint-Louis.

Collège de France. — M. Laboulaye et M. Léon Renier ont été nommés de nouveau par décret du 8 mars, le premier administrateur, le second vice-

président de l'Assemblée des professeurs du Collège de France, pour trois ans.

Ecole spéciale des langues orientales vivantes. — Par décret du 25 mars, notre collaborateur M. Jacques-Auguste Cherbonneau, inspecteur des écoles musulmanes d'enseignement supérieur, a été nommé professeur titulaire de la chaire d'arabe vulgaire.

Faculté des lettres. — M. Lehanneur, professeur de rhétorique au lycée de la Rochelle, a soutenu, le 7 mars, ses thèses pour le doctorat ès lettres devant la faculté de Paris. Les sujets étaient : *P-P. Statius*; — *Mascaron.*

Sociétés savantes. — Dans sa séance du 28 février, l'Académie des jeux floraux a nommé M. Charles de Raymond-Cahusac mainteneur, en remplacement de M. le marquis de Villeneuve-Arifat, décédé.

— Dans sa séance du 5 mars, la Société nationale d'agriculture a nommé M. Henri Bertin, agriculteur et fabricant de sucre à Roye (Somme), membre dans la section de grande culture, en remplacement de M. le marquis de Vibraye, décédé.

Congrès. — Le congrès archéologique de France, sous la direction de la Société française d'archéologie, tiendra sa quarante-sixième session à Vienne (Isère), du mardi 2 au dimanche 7 septembre. Les adhésions doivent être envoyées à M. Blondin, architecte-voyer à Vienne (Isère).

Concours. — La Société archéologique et historique de l'Orléanais décernera une médaille d'or de mille francs au mois de mai 1880, pour son troisième concours quinquennal, à l'auteur du meilleur travail d'histoire, d'archéologie, de numismatique, de biographie, de géographie ancienne ou de biographie, relatif soit à l'ancienne province de l'Orléanais, correspondant, à peu près, aux trois départements du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir, soit spécialement à une localité particulière, ou à l'un des établissements religieux, civils ou militaires de cette circonscription. Ce prix de mille francs pourra, s'il y a lieu, être divisé en premier et second prix. Les mémoires devront être adressés au Sécrétaire de la Société, hôtel de la Préfecture, à Orléans, avant le 15 février 1880. Il doivent être inédits et n'avoir été couronnés à aucun concours antérieur.

— A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation du royaume de Belgique, la Société Bibliographique belge, fondée à l'instar de notre Société Bibliographique, désireuse de contribuer au progrès des études historiques en Belgique, a résolu d'ouvrir un concours sur le sujet suivant : « Faire la bibliographie systématique et complète des travaux belges et étrangers qui ont été publiés, pendant la période de 1830 à 1880, sur l'histoire tant générale que particulière de la Belgique, depuis les premiers temps jusqu'à la mort de Léopold Ier, avec une introduction indiquant les principaux ouvrages qui ont paru sur le même sujet avant 1830. » — N. B. La Société estime que le principal mérite du travail qu'elle demande doit consister dans un classement judicieux et scientifique, de nature à fournir le plus rapidement possible au chercheur les éléments de son étude, quelle que soit la monographie dont il veut s'occuper. — Sans vouloir signaler aux concurrents les divers essais bibliographiques qui pourront leur servir de guide, la Société croit devoir les rendre attentifs aux nombreux travaux dispersés dans les revues et les recueils périodiques. Les manuscrits devront être adressés *franco* avant le 1er mars 1880, à M. Henri Francotte, secrétaire de la Société, quai de l'Industrie, 15, à Liège. L'ouvrage couronné restera la propriété de la Société, qui le publiera à ses frais. Le prix consistera en une somme de six cents francs.

— L'Académie de législation de Toulouse met au concours, pour 1880, les sujets suivants : 1° Étude sur les routes départementales et les diverses espèces de chemins vicinaux. L'Académie demande aux concurrents une étude de la législation qui régit les routes départementales, les diverses espèces de chemins vicinaux, avec le tableau comparatif des ressources afférentes aux routes départementales et à chaque espèce de chemins vicinaux. L'Académie verrait surtout avec plaisir les concurrents insister sur les pouvoirs donnés en cette matière aux conseils généraux par la loi du 10 août 1871; — sur les difficultés que l'application de cette loi a fait ou peut faire naître; — enfin il conviendra de rechercher les avantages et les inconvénients attachés, d'une part à la dualité des deux services, d'autre part à la réunion, en les confiant soit aux ingénieurs des ponts et chaussées, soit aux agents voyers, soit à un service spécial créé à cet effet avec tous renseignements statistiques. Le prix consistera en une médaille d'or de cinq cents francs. (Prix du conseil municipal).

2° Exposition raisonnée du système légal des impôts en France, étudié au point de vue pratique. C'est avant tout une œuvre de pratique, de constatation exacte de faits et de chiffres, que les concurrents devront se proposer de rédiger, afin d'éclairer tous les citoyens, même et surtout les moins instruits, sur l'organisation de notre système d'impôts. Ils se préoccuperont uniquement des impôts français actuels. Les origines historiques de nos contributions, et leur comparaison avec le système des impôts étrangers, doivent donc être laissés de côté, afin de ne pas nuire à la simplicité de l'exposé. L'Académie désire cependant que les concurrents ne manquent pas d'indiquer les bases rationnelles des impôts existant en France, ni même de les justifier toutes les fois qu'ils croiront utile de le faire. Ainsi, à propos de la distinction des impôts portant sur le capital et de ceux portant sur le revenu, ils devront prendre parti sur la question du mérite relatif des uns et des autres. Ainsi, ils devront également donner leur appréciation sur les qualités et les défauts des taxes directes ou des taxes indirectes et de consommation. Le problème de *l'unité* et de *la variété* de l'impôt ne devra pas non plus les laisser indifférents. Mais ces questions ne devront être examinées qu'à l'occasion des impôts français, et, pour ainsi dire, en passant, sous forme d'appendice, et sans gêner l'exposition de la législation en vigueur. Ce que l'Académie voudrait pouvoir couronner, c'est un petit livre, court, très-clairement écrit, facile à parcourir, tel qu'il pût être compris et utilement consulté par tous les contribuables, et qui faciliterait ainsi l'accomplissement de leur devoir civique à l'égard des charges publiques. Le prix consistera en une médaille d'or de cinq cents francs. (Prix du conseil général.)

— Pour le concours ouvert par la société littéraire de l'Université catholique de Louvain et dont nous avons donné le programme (t. XXV, p. 276), les mémoires doivent être adressés, avant le 15 mars 1880, au président de la société, M. Léon de Monge, rue des Joncs, 3, à Louvain (Belgique).

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 7 mars, M. Geffroy a envoyé la photographie d'une inscription funéraire étrusque, découverte à Corneto. Il a annoncé également que M. Paul Durrieu a trouvé à Naples des fragments des registres de comptes de la maison d'Anjou, relatif aux années 1318-1323. M. B. Hauréau a lu une note sur le *Rytmus episcopi Galii*, publié dans le quinzième volume de l'*Histoire littéraire*. — Dans la séance du 14, M. Victor Duruy a lu un fragment de son *Histoire des Romains*, sur l'influence de l'hellénisme à Rome.—

Dans la séance du 21, M. Paulin Paris a lu la préface qu'il doit mettre en tête d'une nouvelle édition des anciens historiens français des croisades. M. Alexandre Bertrand a présenté à l'Académie une épée gauloise et un casque gallo-romain, à l'occasion duquel des observations sont échangées entre lui et MM. de Saulcy, Perrot et Desnoyers. — Dans la séance du 28, M. Geffroy a annoncé la découverte de trois statues antiques. M. le baron de Witte a signalé la découverte à Athènes de fragments de vases panathénaïques. M. Blanc a lu un mémoire sur la position des ports antiques entre le Var et la Roya sur les côtes de la mer Ligurienne. M. Joseph Halévy a lu un mémoire sur les syllabaires en caractères cunéiformes.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 1er mars, M. A. Vuitry a terminé la lecture de son mémoire sur les monnaies sous Philippe le Bel et ses trois fils. — Dans la séance du 8, M. Rambosson a achevé la lecture de son mémoire sur la loi de perfectibilité humaine au point de vue du langage et des beaux-arts. — Dans les séances des 15 et 22, M. H. Baudrillart a repris la lecture de ses études sur la condition économique des populations agricoles de la Normandie. — Dans la séance du 21, M. Aucoc a fait une communication en présentant le compte rendu des travaux du Conseil d'État de 1872 à 1877. M. Henri Martin a présenté des observations au sujet des opinions émises par MM. Ch. Giraud et Levasseur sur les antiquités celtiques au sujet de l'ouvrage de M. de Valroger sur *les Celtes et la Gaule celtique*. M. Ch. Giraud lui a répondu. — Dans la séance du 29, M. Fustel de Coulanges a lu un chapitre du travail de M. de Gebhart, professeur à la faculté de Nancy sur les causes supérieures de la renaissance en Italie : la liberté intellectuelle. M. Paul Janet a repris la lecture d'un mémoire de M. G. Compayré sur Laromiguière d'après une correspondance inédite.

Mandements pour le Carême. — Nous ajoutons à la liste précédemment donnée (XXV, 277) : — Ajaccio : La dévotion au saint Rosaire; publication de l'Encyclique. — Blois : Son récent voyage *ad limina apostolorum*. — Carcassone : Les trois grands devoirs de l'heure présente : souffrir, agir, résister. — Gap : Publication de l'Encyclique. — Langres : Publication de l'Encyclique. — Mende : L'Enseignement de l'Église. — Metz : Denier de Saint-Pierre et Propagation de la foi. — Nancy : Le Mariage chrétien et publication de l'Encyclique *Quod apostolici*. — Saint-Pierre et Fort-de-France (Martinique) : Les Commandements de Dieu.

La Restauration intellectuelle et morale. — Les symptômes de « restauration intellectuelle et morale, » dont parlait tout récemment une feuille célèbre, éclatent chaque jour, et apparaissent clairement, comme « conséquence de notre meilleur état politique et social. » Après la réception de M. Renan et la reprise de *Ruy Blas*, « ces deux grandes fêtes intellectuelles » qui « marquent un pas décisif vers un meilleur avenir, » voici le premier numéro d'un journal hebdomadaire qui s'intitule la *Revue réaliste* et paraît sous la direction de M. Vast Ricouard (?). Son premier numéro contient, paraît-il, un feuilleton de M. Gabriel Lafaille : *le Monsieur de Lolotte!* Le *Journal de la Librairie* nous apprend que le même Vast Ricouard est l'auteur d'un roman : *Madame Bécart*, formant la deuxième série des *Vices parisiens*, et précédé d'une préface par M. Zola, roman qui en est à sa 7e édition et n'oublions pas que, pendant ce temps, la librairie Marpon met en vente une édition illustrée de l'*Assommoir* et du *Ventre de Paris*, la librairie illustrée lance *la Vénus noire* d'Adolphe Belot, la librairie Bunel donne une

édition illustrée de *la Femme de feu*, et publie, par livraisons à 10 cent., l'*Histoire des bagnes*, et qu'enfin d'autres officines du même genre font paraître, par livraisons, des publications à gravures comme *l'Alcove des rois*, *les Crimes du bon vieux temps*, etc., etc. — On voit que la « restauration intellectuelle et morale » ne laisse rien à désirer!

M. Armand Baschet et la diplomatie française en Angleterre.— Dans le recueil intitulé : *The Thirty-Ninth annual report of the deputy Keeper of the public record* (Londres, 1878, in-8 de XII-826 p. plus 32 p. d'*index*), on remarque un répertoire chronologique de toutes les dépêches et autres documents appartenant aux correspondances des ambassadeurs de France successivement accrédités en Angleterre depuis le règne de Henri VIII jusqu'au règne de Georges Ier (1509-1714), formé par M. Armand Baschet d'après les textes conservés dans nos différents dépôts de manuscrits, principalement à la Bibliothèque nationale, aux archives nationales et aux archives du ministère des affaires étrangères. Ce travail, aussi minutieux que considérable, fait le plus grand honneur à M. Baschet, et nos bons voisins ont eu la main heureuse en choisissant, pour dresser un tel inventaire, le patient et habile chercheur qui s'est depuis longtemps rendu célèbre en Italie comme en France. Les 250 pages (en très-petit texte) fournies au *Public record office* par son infatigable collaborateur ont le triple mérite d'être nouvelles, exactes et complètes. Il y a là l'indication précise de tous les papiers concernant la Grande-Bretagne laissés par les agents diplomatiques français (ambassadeurs ordinaires ou extraordinaires, simples envoyés avec le titre de résidents, personnes investies d'une mission spéciale, enfin secrétaires chargés temporairement des affaires du roi), pour la très-importante période historique qui comprend les règnes de Henri VIII, d'Édouard VI, de la reine Marie, de la reine Élisabeth, de Jacques Ier, de Charles Ier, la République et le Protectorat, puis les règnes de Charles II, de Jacques II, de Guillaume III et de la reine Anne. C'est, comme s'exprime M. Baschet en sa *préface* (p. 573), l'exposé journée par journée, pour ainsi dire, de toutes les pièces qui ont pu être retrouvées des correspondances des représentants des rois de France en Angleterre pendant plus de deux siècles. M. Baschet a eu soin de donner la date de chaque dépêche, la désignation du lieu d'où elle est partie, le nom de l'agent qui l'a rédigée ou dictée, le nom soit du souverain, soit du premier ministre ou secrétaire d'État à qui elle a été adressée, et enfin la désignation du dépôt où les documents sont conservés et où ils peuvent être consultés. Ces indications si détaillées sont entourées de claires et excellentes petites notices qui achèvent de bien faire connaître les matériaux immenses mis à la disposition des érudits. Tout cela forme un ensemble de renseignements d'une richesse merveilleuse, groupés dans un ordre parfait, et l'on est vraiment heureux, en face d'un travail qui était si difficile et qui est si admirablement exécuté, de voir l'érudition française représentée en Angleterre d'une aussi brillante façon. — T. de L.

L'Enseignement dans le Berry avant 1789. — Sous ce titre, M. Fayet, président du comité catholique de l'Indre, vient de réunir et de faire paraître, chez Nuret, à Chateauroux, un grand nombre d'indications précieuses, dans un format de propagande (24 p. in-8). On y remarquera, entre autres choses, que, sous l'ancien droit monarchique de la France, si imprudemment invoqué par nos adversaires maçonniques, « c'est l'archevêque de Bourges qui, par lui-même ou par ses délégués, gouvernait les écoles à tous les degrés. »

L'Organisation judiciaire sous le régime de la loi salique. — M. Thonissen,

professeur à l'Université catholique de Louvain, vient de publier, dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger* (Paris, Larose), une étude sur le régime judiciaire des Franks avant la conquête. La loi salique a été le point de départ de ses recherches, mais il la dégage des textes d'une époque postérieure avec lesquels on a parfois du mal à ne pas la confondre, et, grâce à cette méthode digne de la critique moderne, « bien des opinions qui comptent un grand nombre de partisans en France devront être abandonnées. Les prétendus tribunaux des comtes, des sagibarons et des *decani* cesseront d'être attribués au régime antérieur à la fondation de l'empire frank dans les Gaules. Un magistrat nommé par le peuple, le *thunginus*, remplacera le comte dans la présidence du mall. Le mallobergus, dépouillé du titre de tribunal, ne sera plus que le lieu où s'assemblent les rachimbourgs. Les sagibarons, perdant la qualité de juges, seront réduits au rôle de collecteurs d'amendes. La centaine, représentée à tort comme une phalange ambulante et mobile, deviendra une circonscription territoriale, une division géographique, existant déjà au moment de la conquête. Elle sera substituée au *pagus* ou *gau*, comme unité judiciaire dans le système de la loi salique. »

Traduttore tradditore. — *L'Histoire du peuple suisse* du Dr Dändliker vient d'être traduite par Mme Jules Favre. L'ouvrage ne manque pas de mérite, mais, s'il faut en croire la *Bibliographie et chronique littéraire de la Suisse*, la traduction qui a paru chez Germer-Baillière laisse fort à désirer. « La phrase n'est pas précisément incorrecte; mais les mots sont trop souvent impropres ou inexacts, et l'on est parfois tenté de se demander pourquoi le traducteur fait dire à M. Dändliker des choses qui n'ont pas le sens commun. » Et, après un exemple dont nous épargnons à Mme Jules Favre la reproduction, le critique continue : « En vérité, ce n'était pas la peine, pour traduire ainsi, *d'être deux fois Française et de parler l'idiome de Gœthe et de Kant* (p. xxxii).

Une dame bordelaise du dix-septième siecle. — M. l'abbé J.-H. Castaing, directeur de la revue *l'Aquitaine*, vient de rééditer, avec une introduction et des notes fort intéressantes (Bordeaux, d'Alfonso et Gouin, grand in-8 de 56 p.), *la Vie de la vénérable sœur Marie Deymes, professe de la célèbre congrégation du Tiers-Ordre à Bordeaux*, opuscule publié pour la première fois à Bordeaux, en 1582, chez Maugiron-Millanges. Marie Deymes, comme le rappelle M. l'abbé Castaing, « vécut dans un siècle où tout était grand (1651-1679), et où, pour se faire remarquer, sa vertu dut s'élever jusqu'à l'héroïsme. Dans sa vie si courte et si émouvante, on retrouve des traces de tous les grands événements religieux, politiques, littéraires qui signalèrent le plus beau siècle de notre histoire. » De plus, cette vie elle-même est écrite « avec toute l'élégance grave et noble du dix-septième siècle. » Que d'entraînants motifs pour réimprimer « ce petit monument historique, » perdu, en quelque sorte, « dans un coin ignoré de la bibliothèque de la ville ! » Le savant directeur de l'*Aquitaine* a été bien inspiré en remettant en lumière la vie de sa pieuse héroïne, en nous offrant ainsi « un modèle de la plus haute vertu chrétienne. » Ce ne sera pas sans de salutaires impressions qu'on lira la touchante et fortifiante histoire de « cette jeune dame engagée dans le monde, qui ne décline aucun des devoirs que sa situation lui impose, qui néanmoins trouve le secret de pratiquer des vertus surhumaines et réservées en apparence à la vie claustrale. » M. l'abbé Castaing a soigné avec amour la réédition de l'opuscule de 1682. Aux bibliophiles, je dirai que sa brochure a la meilleure mine, le plus grand air

que l'on puisse désirer. Aux érudits, je recommanderai les notes, qui renferment diverses particularités curieuses soit en matière d'histoire, soit en matière de bibliographie. Aux amateurs du bon langage, je vanterai la douce et pénétrante éloquence de l'*Introduction*, et, pour tout résumer en un seul mot, je citerai le jugement rendu avec tant d'autorité par S. E. le cardinal-archevêque de Bordeaux dans l'*Approbation* mise en tête de l'opuscule : « Les érudits loueront votre travail et les âmes pieuses en retireront un profit sérieux. » — T. DE L.

ALMANACHS ET CALENDRIERS. — M. F. Pouy, membre de la Société des antiquaires de Picardie, a publié, en 1874, des *Recherches sur les almanachs et calendriers* (Amiens, in-8). Il nous donne aujourd'hui de *Nouvelles recherches sur les almanachs et calendriers, à partir du seizième siècle, avec descriptions et notes* (Amiens, 1879, in-8 de XVI-70 p.). Pensant avec raison que « tout n'est pas à dédaigner dans cette branche légère de la littérature, » M. Pouy a répandu, soit dans la *préface*, soit dans la *bibliographie*, des renseignements aussi abondants que variés. Traitant en sérieux érudit un frivole sujet, il a su extraire de lectures innombrables des indications non seulement fort curieuses, mais encore fort instructives. Le spirituel bibliographe nous entretient tour à tour du docte célestin le P. Daire ; du grave docteur de Sorbonne l'abbé de la Morlière ; de la *grande astrologue* Armande Desjardins, baronne de Neufchâteau ; de la doctrine de Port-Royal s'insinuant dans le *Calendrier ecclésiastique pour* 1735 ; de François de Neufchâteau, un des fondateurs de l'*Almanach des prosateurs*, rival malheureux de l'*Almanach des muses ;* de l'*Almanach des cumulards*, qui, en l'an de grâce 1879, aurait encore sa raison d'être ; du *Véritable almanach nouveau pour* 1733, virulent pamphlet contre les jésuites ; du singulier abbé Dulaurens ; de Beffroi de Reigny, qui fut si célèbre sous le pseudonyme de *Cousin Jacques ;* de Gence qui poussa la manie du gersonisme jusqu'à soutenir la cause de l'auteur prétendu de l'*Imitation* dans ses *Étrennes patriotiques et morales en vers* (1831), etc. M. Pouy a reproduit, à l'*Appendice*, la *Table bibliographique* du travail d'un de ses devanciers, Le Camus de Mézières, auteur de l'*Esprit des almanachs*, *analyse critique et curieuse de tous les almanachs tant anciens que modernes* (Paris, 1789, 2 vol. in-18, seconde édition). — T. DE L.

L'ART DE L'INGÉNIEUR ET LE CLERGÉ EN BRETAGNE. — Notre excellent collaborateur M. René Kerviler a inséré dans le tome Ier des *Mélanges de la Société des bibliophiles bretons* (1878) un travail intitulé : *l'Art de l'ingénieur et le clergé en Bretagne au commencement du dix-septième siècle.* Ce travail, tiré à part à dix exemplaires (grand in-8 de 44 p.), nous fait connaître deux ouvrages non moins rares que curieux qui ont échappé jusqu'ici aux investigations des biographes et des bibliographes. Ces deux ouvrages sont : *la Science des eaux*, par le P. Jean François, de la Compagnie de Jésus (Rennes, chez Pierre Hallandays, imprimeur et libraire, à la Bible d'or, 1653, in-4), et *l'Henry-Mètre, instrument royal et universel*, etc., de l'invention d'Henry de Suberville, Breton, chanoine en l'église cathédrale Saint-Pierre de Xaintes, et advocat en la Cour du parlement de Bordeaux (Paris, chez Adrien Périer, 1598, in-4). L'analyse de ces deux traités par l'habile ingénieur de Saint-Nazaire est telle qu'on pouvait l'attendre d'un écrivain qui depuis longtemps a fait ses preuves. — T. DE L.

UNE MANUFACTURE D'INCUNABLES. — Il était admis jusqu'à ce jour que la bibliomanie, entre autres prérogatives, n'avait affaire qu'à des objets d'une authenticité incontestable. Il paraît que cela va changer. Le *Spectateur*

émet l'avis qu'il doit exister à Londres une imprimerie, qui ne réédite pas seulement, mais émet les contrefaçons les plus soignées des vieux livres, et cela avec un talent rare. Bien que cette imprimerie ne soit pas encore connue, et qu'elle puisse rester ignorée longtemps encore, par suite de l'inviolabilité du domicile garanti par la loi anglaise. On sait cependant que d'anciens caractères ont été commandés, comme aussi des papiers de chiffre d'ancien style dans diverses papeteries. — Il va de soi qu'une contrefaçon d'anciens imprimés ne soutient pas la comparaison avec l'original. Mais il est rare qu'elle puisse avoir lieu; les contrefacteurs choisissent et n'offrent que des exemplaires des livres dont le nom est seul connu même aux plus savants bibliophiles. De plus, les offres de ce genre sont toujours faites plus ou moins clandestinement. Voici comment on a découvert la fraude en Angleterre. Il y a peu de temps, un baronnet écossais, qui voyageait, rencontra un « savant ruiné, » qui lui offrit de lui vendre un livre, souvenir de famille, et dont il n'aurait pu songer à se défaire si son besoin n'était pas aussi pressant. Ce baronnet, grand connaisseur, fut très-étonné de voir qu'il s'agissait d'un incunable des plus rares, le Décameron de Boccace de Venise, 1471. Aussi paya-t-il sans hésiter le prix demandé, 90 liv. st. (2,250 fr.), et, aussitôt de retour, invita ses amis bibliophiles à venir admirer son trésor. Mais on découvrit alors qu'un des invités avait, peu auparavant et dans les mêmes circonstances, acquis un exemplaire de la même édition, et qu'un troisième avait fait son apparition aux environs. La collation de ces trois exemplaires avec un original se trouvant dans une des grandes bibliothèques anglaises, et jusqu'à ce jour réputé unique, démontra que les trois nouveaux venus étaient des contrefaçons très-habiles. — On assure qu'un cas du même genre s'est présenté pour des éditions de la Bible, une allemande et l'autre italienne, pour le Gargantua de Rabelais, et pour un ouvrage de Michel Servet. Aussi les amateurs et les bibliothécaires anglais sont-ils devenus très-prudents dans l'achat de vieilles éditions. (*Journal de la Bourse berlinoise.*)

Bibliographie de Shakespeare. — Au moment où l'incendie qui vient de dévorer la Bibliothèque de Birmingham a détruit l'une des plus précieuses collections des œuvres du grand poète anglais (*Shakespeare memorial Library*), un intérêt plus considérable encore s'attache à la brochure que M. le professeur Winsor vient de publier dans le Bulletin de la bibliothèque d'Harvard à Cambridge (Mass). Dans ces pages, publiées sous le titre de : *Shakespeare's poems. A Bibliography of the earlier editions*, le savant bibliographe américain décrit les plus anciennes éditions de *Venus and Adonis*, 1593; *Lucrece*, 1594; *The passionate Pilgrim*, 1599; *Sonnets*, 1609; *Poems*, 1640, et *Chester's Love's Martyr*, 1601. Chacune des éditions de ces ouvrages est décrite avec le plus grand soin les exemplaires connus des plus rares sont mentionnés spécialement, ainsi que leurs prix de vente les plus élevés. Nous citerons notamment : *Venus and Adonis*, 1594 : vente Daniel, 1864, 240 liv. st.; *Id.*, 1596 : même vente, 336 liv. st.; *Lucrèce*, 1594 : même vente, 157 liv. st. 10 sh.; *Sonnets*, 1609 : vente Halliwell, 154 liv. st. 7 sh.; et *Chester's Love's Martyr*, 1601 : L'exemplaire Daniel, vendu en 1864, 138 liv., et revendu en 1874, 68 liv. seulement, vente Tite. — M.

Le Saint Graal. — La librairie Ed. Monnoyer, du Mans, met en vente *Le Saint Graal ou le Joseph d'Arimathie*, première branche des romans de la Table ronde, publié d'après des textes et des documents inédits par Eugène Hucher, membre non résidant du Comité d'histoire et d'archéologie près le ministère de l'Instruction publique (3 volumes in-18 jésus, du prix de

22 fr. 50). Le Saint Graal, auquel M. Hucher travaille depuis huit ans, est reproduit d'après l'une des plus anciennes versions qui existent, celle de la Bibliothèque de la ville du Mans, qui remonte au second tiers du treizième siècle. La version du Mans est accompagnée de variantes nombreuses, tirées de divers manuscrits. Quelques-unes de ces variantes sont placées au bas des pages; d'autres, publiées *in extenso* et formant des chapitres entiers, très-différents du texte du Mans, sont rejetées, sous la rubique *Histoire de Grimaud*, à la fin du tome III, où elles occupent 433 pages, indépendamment d'une version très-curieuse de l'épisode d'Hippocrate publiée en note, de la page 21 à la page 86. A tous ces éclaircissements, sont joints d'abord une analyse complète et très-développée du roman, donnée en tête des tomes II et III, avec des numéros de renvoi à chaque page du roman, et ensuite un *index* qui reproduit, sous chaque nom de personnages ou de lieux, tous les incidents du récit.

Le premier volume, tout entier inédit, traite de l'auteur présumé du récit : Robert de Borron, et donne, pour la première fois, d'importants détails sur sa personnalité et celle d'un grand nombre de membres de sa famille. Ce volume donne encore l'analyse, en forme de traduction sommaire, du *Petit Saint Graal;* puis les textes mêmes de cet ouvrage, qui a inspiré la rédaction définitive du célèbre Gautier Map, contenue dans les tomes II et III; ces textes ont été puisés à deux sources principales : le Ms. Cangé, de la Bibliothèque nationale, et le Ms. Amb.-Firmin Didot, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. Ils sont inédits, de même que le *Perceval*, aussi édité dans le tome Ier et emprunté à ce dernier manuscrit.

La Satyre Ménippée. — Dans la nouvelle édition que nous avons sous les yeux (*le Texte primitif de la Satyre Ménippée*, publié pour la première fois d'après une copie à la main de 1593, par Charles Read, Paris, cabinet des Bibliophiles, 1878, petit in-12 de xxxv et 101 p., prix : 8 fr., tiré à 350 exempl.), l'éditeur retrace le tableau de la controverse qui s'engagea en 1842 entre Charles Labitte, qui venait de publier une édition de la *Ménippée*, et Auguste Bernard, qui achevait l'impression des *Procès-verbaux des États généraux* de 1593, controverse dans laquelle intervint Sainte-Beuve (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1846); après une discussion dans laquelle il relève les erreurs des bibliographes qui ont signalé une édition imaginaire publiée en 1593, il s'étonne de ce que Labitte et Bernard, qui ont connu le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n'aient pas pris la peine de l'examiner : ils y auraient retrouvé ce pamphlet célèbre tel qu'il fut à son début, alerte, bref et rapide, tel qu'il convient à une feuille volante qu'on se passe de main en main. Ce texte ne contient aucun des morceaux en vers ajoutés après coup ; cette première rédaction est un canevas, mais un canevas complet ; c'est l'abrégé, la quintessence de la *Ménippée;* tout y est déjà. Le nouvel éditeur voit, dans ce premier *état* qui nous est enfin connu, une conception d'ensemble, un petit cadre déjà rempli à souhait, un *tout* éminemment apte à faire d'ores et déjà son chemin. — Notons que M. Read a déjà fait paraître en 1876 (*Nouvelle Bibliothèque classique*, Jouaust) une édition de la *Ménippée*, la première qui soit conforme à l'édition princeps de 1594, car Nodier, en 1824, et Labitte, en 1841, tout en annonçant qu'ils donnaient le premier texte imprimé, ont cependant suivi une autre édition. L'édition originale de la célèbre *Satyre Ménippée* parut en 1594; mais, dès l'année précédente, il circulait des copies donnant un texte inédit; une de ces copies se trouve à la Bibliothèque nationale (manuscrit 8933-2, fonds Béthune); une main du temps a écrit sur la dernière page : « Cet exemplaire est le plus fidèle ; les

imprimés sont pleins d'additions ineptes. » Jugement trop sévère; toutefois, il est vrai, ce manuscrit a beaucoup plus d'unité que l'ouvrage imprimé; son étendue est bien moindre, et il n'est plus nécessaire de supposer la *Ménippée* écrite par plusieurs rédacteurs. — B.

Les Manuscrits des bibliothèques d'Italie. — Un professeur italien, M. Mondino, ayant assisté au Congrès international des bibliothécaires tenu à Londres, a publié, à Palerme, une brochure où, rendant compte des observations que cette circonstance lui a suggérées, il réclame vivement la publication d'un catalogue universel des manuscrits, entreprise qui paraît irréalisable en raison de son énorme étendue; il existe déjà de nombreux catalogues de collections diverses; demandons la publication des inventaires des bibliothèques qui n'ont rien imprimé en ce genre. M. Mondino signale quelques faits curieux. Palerme possède deux manuscrits intéressant la France : la *Vie privée de l'abbé Maury*, par Barthélemy; l'autre, de Mably lui-même, daté de 1740, et intitulé *Les destinées de la France*. On conserve à Naples un manuscrit anglais du seizième siècle, intitulé *Hampton's Poems;* on le chercherait en vain au *British Museum*, à Oxford, à Cambridge. Circonstance étrange, tous les *Guides*, se copiant les uns les autres, affirment que la Bibliothèque de Ferrare possède le manuscrit autographe de la *Jérusalem délivrée;* on ajoute, il est vrai, que ce précieux manuscrit avait disparu. on ne sait à quelle époque. M. Mondino l'a retrouvé à Londres dans les collections de sir John Loanes. Comment y est-il arrivé? — Mentionnons aussi quelques chiffres que fait connaître le savant italien. La Bibliothèque royale de Naples compte 250,000 volumes, dont 10,000 manuscrits. A Parme, 205,000 volumes et 4,125 manuscrits; à Turin (Bibliothèque de l'Université), 205,000 volumes. La *Laurenziana* de Florence possède 1,122 manuscrits grecs.

Les Variétés bordeloises et les Variétés girondines. — L'abbé Baurein, bénéficier de Sainte-Eulalie de Bordeaux, feudiste de l'ordre de Malte et archiviste du chapitre de Saint-André, était un infatigable érudit du dix-huitième siècle, dont on retrouve partout la main quand on fait des recherches historiques dans les différents dépôts d'archives de Bordeaux. Il avait publié, de 1784 à 1786, en 6 volumes petit in-12, les *Variétés bordeloises, ou Essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux* (Bordeaux, Labottière). Ce savant ouvrage, accueilli avec indifférence lors de son apparition, tiré d'ailleurs à 500 exemplaires seulement, était devenu fort rare; et comme il renfermait une mine précieuse de renseignements historiques, et de nombreux documents originaux dont beaucoup ont péri depuis cette époque, il était fort recherché des travailleurs qui s'occupent dans la Gironde de travaux historiques. MM. Féret et fils ont mis les *Variétés bordeloises* à la portée de tous en les réimprimant en trois volumes in-8, avec une préface de M. G. Méran et une excellente table historique et géographique de M. le marquis de Castelnau-d'Essenault. Non contents d'avoir rendu ce premier service aux travailleurs, les éditeurs ont donné un quatrième volume, comprenant les plus intéressantes des œuvres inédites de Baurein (*Recherches sur la ville de Bordeaux, mémoires, essais et dissertations* par l'abbé Baurein). On y trouve, entre autres, les si curieuses notices sur les vieilles rues de Bordeaux, et des études sur l'ancienne administration municipale de cette ville.— Ce n'est pas tout encore : Baurein s'occupe de l'ancien diocèse de Bordeaux; il a trouvé un digne émule et un savant continuateur

dans la personne de M. Léo Drouyn, à qui l'on doit tant de remarquables travaux d'histoire et d'archéologie. M. Léo Drouyn n'est pas seulement un chercheur infatigable pour qui tous nos dépôts d'archives n'ont plus de secrets, c'est un artiste fort distingué. C'est de l'ancien diocèse de Bazas qu'il s'occupe dans le nouvel ouvrage dont il ne nous a donné jusqu'ici que le premier fascicule, et ce n'est pas seulement avec la plume qu'il le décrit, il appelle à son aide le crayon et l'eau-forte. Les *Variétés girondines, ou Essai historique et archéologique sur la partie du diocèse de Bazas comprise entre la Garonne et la Dordogne,* doivent former deux volumes, in-8 de 3 fascicules chacun. Elles paraissent d'abord dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux.* — La livraison que nous avons sous les yeux est de 190 pages; elle est ornée de 42 dessins dans le texte et de 5 eaux-fortes, exécutées avec cette délicatesse, cette exactitude et ce pittoresque auxquels M. Léo Drouyn nous a habitués. Les paroisses y sont rangées par ordre d'archiprêtrés et de juridictions. Le sol y est décrit, puis vient l'étude archéologique des monuments, l'histoire des paroisses, des maisons nobles et des familles qui les ont possédées. Nos dépôts publics et les archives particulières ont livré à M. Léo Drouyn de nombreuses pièces inédites dont il a du faire le meilleur usage. Son ouvrage est intéressant pour d'autres que les Bordelais : les érudits qui s'occupent de recherches locales ne sauraient avoir de meilleur modèle. — E. Allain.

La Chronique de Gui de Bazoches. — M. le Dr van Werveke, membre de l'Institut de Luxembourg, vient de trouver, dans deux manuscrits de la bibliothèque de cette ville, dont l'un provient de l'abbaye d'Orval, des parties considérables de la grande chronique de Gui de Bazoches, que M. le comte Riant avait retrouvée à Paris dans un manuscrit anonyme provenant de saint Médard de Soissons. La copie d'Orval est très-intéressante en ce qu'elle porte en tête de la chronique le nom de l'archidiacre de Châlons.

Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane.—M. G. Pitrè est bien connu par sa *Biblioteca delle tradizioni siciliane*, dont nous avons souvent parlé, et dont le succès a été grand dans toute l'Europe érudite. Les sept volumes que le jeune savant a publiés vont recevoir leur complément. Les tomes VIII, IX et X réuniront tous les proverbes siciliens, confrontés avec ceux des autres dialectes italiens. Le tome XI sera consacré aux spectacles et fêtes publiques. le XIIe aux usages, croyances, superstitions, le XIIIe renfermera des chants inédits, le XIVe des contes qui avaient échappé aux recherches précédentes de l'auteur. Le XVe volume offrira les études diverses publiées sur cette intéressante *Biblioteca* par des critiques d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de France, de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre, de Russie, d'Amérique.— On ne peut souscrire que pour la collection entière; le prix de chaque volume est de 4 fr. 50, le tome XV sera délivré gratuitement. — Th. P.

Production littéraire en Allemagne. — La production littéraire en Allemagne a été, pour l'année 1878, de 13,912 ouvrages nouveaux ou nouvelles éditions d'ouvrages antérieurement publiés. Ce chiffre, fourni par les relevés de la société des libraires à Leipzig, est à peu près identique à celui de l'exercice précédent. Cette année encore, on peut constater le même fait que nous avions déjà signalé l'année dernière, à savoir que les publications relatives à la pédagogie ont fourni le plus fort contingent. Il a paru, en 1878, 1,775 ouvrages de ce genre. Viennent ensuite les écrits de jurisprudence, politique et statistique, au nombre de 1,319. La théologie occupe le troisième rang, avec 1,246 publications. Les belles-lettres, romans, poésies,

pièces de théâtre viennent en quatrième ligne : 1,181 ouvrages. Les sciences ne se présentent qu'après. Les sciences naturelles, ainsi que la chimie et la pharmacie, ont donné lieu à 793, la médecine et l'art vétérinaire à 789 publications, etc. Il a été publié, en outre, 629 cartes et atlas.

Urbain Grandier. — Dans la séance de l'Académie des inscriptions du 14 mars, M. Paulin Paris a offert à l'Académie, de la part de notre savant collaborateur, M. Tamizey de Larroque, correspondant, un curieux et nouveau document sur le malheureux Urbain Grandier, accusé d'avoir ensorcelé un certain nombre de religieuses de Loudun, et qui fut brûlé comme sorcier, bien que, dans la pensée de la plupart des juges, on n'eût à lui reprocher que ses relations d'un caractère trop intime avec ces religieuses, dont il avait étrangement égaré l'imagination. M. Tamizey de Larroque pense que, ni le cardinal, ni le P. Joseph ne tentèrent de peser sur l'arrêt des juges d'Urbain Grandier. Une lettre du célèbre Rulliaud, trouvée par l'auteur, jette un nouveau jour sur cette scandaleuse affaire, que le savant critique ramène ainsi à son véritable caractère.

Un livre avec approbation. — Nous connaissions les *Approbations épiscopales*, dont NN. SS. les évêques se montrent, d'ailleurs, beaucoup plus sobres que par le passé. Il était réservé à notre temps de voir apparaître les *Approbations académiques*. Nous ne voulons point en médire ; mais le fait nous a paru digne d'être enregistré. Voici ce que nous lisons dans un prospectus reproduit par le *Journal de la Librairie :*

« *Paris à travers les siècles, histoire nationale de Paris et des Parisiens, depuis la fondation de Lutèce jusqu'à nos jours*, par H. Gourdon de Genouilhac, ouvrage rédigé sur un plan nouveau et approuvé par Henri Martin, de l'Académie française. » — Nous ne savons si une telle approbation fera le succès du livre, mais elle ne peut manquer d'exciter l'hilarité de nos lecteurs.

— M. l'abbé Moigno, le savant directeur des *Mondes* et l'habile vulgarisateur, se propose de publier, sous le titre des *Splendeurs de la Foi*, un ouvrage auquel il travaille depuis 1831. A dater de cette époque, il a commencé à faire réserve de données et de documents destinés à un essai de conciliation de la révélation et de la science, de la foi et de la raison. En 1855 seulement, il put esquisser son plan, dans de modestes conférences qu'il était chargé de faire pendant le carême dans l'église Saint-Sulpice. Cet ouvrage comprendra quatre volumes. Le premier est consacré à la Foi ; le deuxième et le troisième à l'accord de la Révélation et de la Science ; le quatrième à l'accord de la Foi et de la Raison. « Sans faire aucune concession, dit l'auteur, sans m'appuyer d'aucune hypothèse, sans jamais pactiser avec des systèmes humains, j'ai démontré jusqu'à l'évidence que, sur tous leurs innombrables points de contact, la révélation et la science, la foi et la raison sont parfaitement d'accord. Ma démonstration est plutôt excessive qu'incomplète ; on pourra trouver que je l'ai poussée trop loin ou que je suis trop entré dans les détails. Mais ces détails, ce sont les adversaires de la révélation et de la foi qui m'ont forcé de les aborder. Et, si l'on veut bien comparer mes solutions à celles des apologistes qui m'ont précédé, on constatera un fait grandement significatif : les progrès des sciences humaines ont été si lents, qu'il a fallu arriver au dix-neuvième siècle pour faire pleinement ressortir le néant des objections minutieuses de la fausse science et de la demi-science. »

— Un savant et un lettré de premier ordre, M. Angelo de Gubernatis, l'ancien directeur de la *Rivista europea*, entreprend la publication d'un *Dictionnaire biographique de la littérature contemporaine*. Cette œuvre

importante, où seront comblées les lacunes que le dictionnaire de Vapereau et les livres analogues ont laissées dans ce qui concerne l'Italie, paraîtra à Florence cette année même. Lorsqu'il était à la tête de la *Rivista europea*, M. de Gubernatis avait comme préludé à ce grand ouvrage par les notices réunies sous ce titre *Gli amici dell' Italia*.

— César Cantù avait présenté à l'exposition universelle de Paris quinze volumes de ses œuvres. Le ministère italien, dans le catalogue des objets présentés, n'en fit pas même mention. Le ministre français de l'instruction publique a, malgré cette étrange omission, nommé l'illustre écrivain officier de l'instruction publique.

— Une bonne revue espagnole, dont nous avons plus d'une fois parlé, la *Defensa de la sociedad*, cesse de paraître, après une existence de sept ans et la publication de quatre gros volumes. A côté de ce périodique était encore éditée, à un très-grand nombre d'exemplaires, une feuille gratuite, largement répandue dans toute l'Espagne, la *Hoja popular*. La rédaction de la *Defensa de la sociedad* nous prie d'annoncer que ces deux revues seront remplacées par le recueil intitulé : *la Propaganda catolica*, recueil à prix très-modique, vingt réaux par an, et dans lequel seront défendues toutes les doctrines pour lesquelles la *Defensa de la sociedad* et la *Hoja popular* combattaient énergiquement.

— Il y a des gens bien courageux ; de ce nombre est João-Félix Pereisa. Il vient de traduire toute la *Henriade* en vers portugais. Auparavant, il avait traduit de même le *Paradis perdu*, la *Jérusalem* et la *Messiade*. Cette traduction de la *Henriade* parait très fidèle :

> Eu canto o heroe que gouvernou a França,
> Assim pelo direito de conquista,
> Como pelo direito de nascença...

— L'Université de Strasbourg vient d'acheter, pour sa bibliothèque, quatre collections de manuscrits de Gœthe. Ces collections, qui appartenaient au baron de Stein, renferment, entre autres œuvres intéressantes, un certain nombre de chansons populaires composées par Gœthe à l'âge de vingt-deux ans, pendant son séjour à Strasbourg.

— Une nouvelle revue, consacrée aux questions sociales, vient de paraître à Vienne, chez Kirsch. Elle a pour titre : *Oesterreichische Monatsschrift für Gesellschaftswissenschaft und volkswirthschaft*. Le prix est de douze marks par an. Son esprit sera chrétien et conservateur. Elle a pour objet de rechercher les moyens propres à rétablir la paix sociale, et, quoique les questions qui rentrent dans son programme soient d'un intérêt international, elle ne les traitera qu'au point de vue autrichien. (*Literarische Rundschau.*)

— Les *Stimmen aus Maria-Laach* donnent, en supplément à la neuvième livraison, une étude d'histoire dogmatique sur *l'Origine de la controverse des thomistes et des molinistes*, par le P. Gerhard Schneemann. Ce travail mérite d'être connu en France. On sait que les *Stimmen* paraissent chez Herder, à Fribourg-en-Brisgau.

— La même librairie Herder publie une histoire illustrée de l'Église, par le docteur Hermann Rolfus, sous le titre d'*Histoire du royaume de Dieu sur la terre*. C'est un livre écrit pour les familles.

— M. Antony Roulliet, avocat, a fait paraître, chez Guillaumin, une *Notice sur M. Ortolan*. Cette notice est suivie d'une liste chronologique des principaux ouvrages de M. Ortolan.

— Un journal de Pe-King publie un mémoire d'un savant chinois, qui

prétend que le téléphone était déjà connu en 962, et qu'il fut inventé par un habitant de Pe-King. (*Ausland.*)

— Sous ce titre étrange : *le Darwinisme au dixième et au dix-neuvième siècles*, un orientaliste distingué, M. Dieterici, professeur à Berlin, a publié une étude où il soutient que les idées du darwinisme ont été déjà exprimées il y a neuf siècles, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. L'idée de parenté entre l'homme et le singe se retrouve fréquemment dans les auteurs arabes du treizième et du quatorzième siècle. (*Ausland.*)

— M. Ernest Voigt publie à Strasbourg, chez Trübner, une collection de légendes latines sur les bêtes. Ces légendes ont été écrites du douzième au quatorzième siècle. Il annonce le *Reinardus vulpes* et l'*Isengrinus*, compositions d'une plus grande étendue. (*Literarisches centralblatt.*)

— Il vient de paraître chez Brockhaus, à Leipzig, une étude qui servira à l'histoire de la civilisation franque en Syrie; elle est intitulée *Possessions de l'ordre teutonique en Terre-Sainte*, et est accompagnée de cartes. L'auteur, le docteur Prutz, cherche à déterminer non-seulement l'étendue, mais encore la condition économique de ces biens. (*Literarisches centralblatt.*)

— Les *Verhandlungen des historischen vereines* du Haut-Palatinat et de Ratisbonne donnent, entre autres travaux, dans leur vingt-cinquième volume, un article de Hugo von Walderdorff, sur une bulle de Léon IX relative aux reliques de saint Walfgang à Ratisbonne, une histoire de l'ancien château de Hardeck, dans le Haut-Palatinat, par M. Mayr; enfin, les regestes et la généalogie des Redwitz, avec des suppléments, par M. de Reitzenstein.

— Le *Gay Saber* nous apprend le succès d'une tragédie de Victor Balaguer, *Romea*. Cette œuvre a été chaudement applaudie à Barcelone. Elle est la première tragédie écrite en catalan qui ait été représentée. On annonce, sur le même théâtre, l'apparition d'une comédie en trois actes.

— Jacinto Verdaguer, l'auteur de *l'Atlantide*, va publier un volume d'idylles et chants mystiques.

— Un des derniers numéros de *la Academia* a donné une bonne notice sur notre collaborateur Don Manuel Milà y Fontanals; elle est accompagnée d'un portrait du célèbre critique.

— *Lo Renaixament* a remplacé, à Barcelone, la *Renaixensa*, dont nous avons annoncé la suppression. Cinq numéros de cette revue, éditée avec luxe, ont déjà paru. Le premier donne le mouvement littérare catalan en 1878. Cent ouvrages en catalan, d'importance diverse, ont paru dans cette année. Les pièces de théâtre forment la moitié de ces publications.

— Le jeune et très-savant don Marcel Menendez y Pelayo a mis sous presse, à Madrid, un volume intitulé : *Arnaud de Villeneuve, médecin catalan du treizième siècle.*

— La députation de Burgos a fait les frais du catalogue de la bibliothèque de cette ville.

— On annonce la prochaine apparition d'une nouvelle revue littéraire hebdomadaire en catalan : *La Bandera catalano.*

— M. Gayeta Vidal y Valenciano vient de publier un livre de considérations sur la littérature populaire catalane. Nous espérons que l'auteur mettra le *Polybiblion* à même d'en rendre compte.

— Les libraires Bickers et fils, de Londres, vont faire paraître prochainement les *Pythouse Papers*, ou correspondances des rois Charles Ier et Charles II, de seigneurs anglais, etc., relatives à la guerre civile, à la conspiration des poudres, à l'élection de 1680. Ce recueil, publié d'après les originaux appar-

tenant à M. V. F. Benett-Stanford, sera précédé d'une introduction par M. W. A. Day.

— Les *Mémoires* du prince de Metternich vont paraître simultanément à Vienne, Londres et Paris.

— L'Angleterre se propose d'imiter la France dans la fondation d'une société pour l'encouragement des études grecques. Celle de Londres, sous le nom de *Société hellénique*, publierait des photographies de monuments et d'inscriptions, et des mémoires relatifs à la Grèce ancienne et moderne.

—*L'Histoire de l'administration de Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande,* par M. J. Geddes, va prochainement paraître en Angleterre. Le premier volume comprend la période de 1623 à 1654. L'auteur a puisé, dans des sources encore inexplorées, des détails curieux sur le rôle que ce petit pays a joué à cette époque dans les affaires de l'Europe.

— Un *Dictionnaire de la langue suahili,* l'un des idiomes principaux du sud-est de l'Afrique, rédigé par deux missionnaires anglicans, est actuellement sous presse à Londres, aux frais de la Société des missions.

— Le remarquable ouvrage de M. L. Wiesener, ancien professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, *la Jeunesse d'Élisabeth d'Angleterre*, vient d'être traduit en anglais par Mme Charlotte Yonge.

— Les conservateurs de la bibliothèque publique de Boston ont fait paraître un catalogue des œuvres de William Shakespeare, texte et traductions, qui se trouvent au nombre de 959 dans la collection Barton de leur bibliothèque.

— M. Frédéric Kidder vient de publier, à Boston (Etats-Unis), le récit de la découverte de l'Amérique du Nord, écrit par Jean Cabot, le frère de Sébastien Cabot, le célèbre navigateur français. L'édition est accompagnée d'une mappemonde de ce dernier, portant la date de 1544.

— Le *Journal* de Mario Sanuto, chroniqueur vénitien du seizième siècle, renfermant les récits inédits de l'expédition de Charles VIII en Italie, des guerres de Louis XII, de la ligue de Cambray, de la bataille de Pavie, de la prise de Rome, etc., est annoncé pour être publié par souscription, par la commission vénitienne de *Storia patria*, au prix de 5 francs le volume.

Publications nouvelles. — *La Sainte Bible : le Livre des proverbes*, par H. Lesètre (in-8, Lethielleux). — *La Sainte Bible : Tobie, Judith et Esther*, par l'abbé Gillet (in-8, Lethielleux). — *Notions sur l'Écriture sainte*, par l'abbé Alf. Gilly (in-12, Lethielleux). — *La Bible et l'économie politique*, par le comte de Champagny (in-12, Bray et Retaux). — *Les Banques dans l'antiquité*, par G. Cruchon (in-8, Durand).— *Études sur la théorie de l'évolution*, par L. Carrau (gr. in-18, Hachette). — *Histoire de France*, par Auguste Trognon, nouvelle édition (5 vol. gr. in-18, Hachette). — *Recherches sur les Colliberts*, par Guillouard (in-8, Thorin). — *Recherches sur les premiers États généraux*, par Henri Hervieu (in-8, Thorin).— *Histoire du commerce extérieur de la France depuis la Révolution*, par Octave Noël (in-8 Guillaumin). — *Histoire de la Vendée*, par l'abbé Deniau (t. IV, in-8, Angers, Lachèse et Dolbeau). — *Rome et le second Empire*, par Clément Coste (in-8, Dentu). — *Du Sénat et de la magistrature dans la démocratie française*, par E. Lourdau (gr. in-18, Germer-Baillière). — *De l'existence et de l'institut des Jésuites*, par le P. de Ravignan. Nouv. édit. (in-18, libr. de la Soc. Bibliogr.).— *La France ecclésiastique pour l'an de grâce* 1879 (in-12, Plon). — *L'Année scientifique et industrielle*, par L. Figuier (in-18, Hachette). — *Théâtre scientifique*, de Jean Miwal, avec préface par Louis Figuier (in-12, C. Lévy). — *Études et notices historiques*, par Mme Bourdon (in-12, Bray et Retaux).— *La Légende des âmes*,

par Eugène Alcan (2 vol. in-12, Bray et Retaux). — *Nouveaux récits de voyage*, par Xavier Marmier (in-18, Hachette). — *Dans les Highlands*, par Paul Toutain (in-18, Plon). — *Hélène de Godefroy-Menilglaise*, par sa mère (in-8, Oudin). — *Fleurs et Ronces*, par Mme Nanime Guillon (in-18, Didot). — *Madrigaux de la Sablière*, par Prosper Blanchemain (in-12, librairie des Bibliophiles). — *Louis XI en belle humeur*, par Aug. Robert (in-12, Ollendorff).

VISENOT.

ERRATA

Livraison de mars. — Dans le *Bulletin*, page 256, ligne 7, au lieu de l'abbé *Aubrée*, lisez : l'abbé *Albin;* page 257, ligne 1, au lieu de M. *Manchon*, lisez : M. *Mouchon*.

Une erreur a été commise dans l'indication du prix de la traduction catalane de la *Divine Comédie* (page 226). Le prix de cet ouvrage, qui se trouve à Paris, chez Maisonneuve, est, non de 55 francs, mais de 11 francs seulement. Le savant Don Manuel Milà y Fontanals, auteur de l'article, nous demande cette rectification, et ajoute avec raison : « Je crois que, dans ces conditions, le livre tentera un plus grand nombre d'acheteurs. »

Page 225, la première ligne de l'article sur les Chants populaires messins doit être lue ainsi : « M. Nérée Quepat — il faut sans doute chercher un nom sous *un* anagramme, » au lieu de « sous *cet* anagramme. »

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Œuvres de Joseph de Maistre. — On demande la liste aussi complète que possible des ouvrages de Joseph de Maistre. E. S.

Grammaires polyglottes. — En outre des ouvrages intitulés : *International grammatik*, par W. D. BUHSE; *Parallel grammatik*, par F. S. DEUTSCH; *Grammaire polyglotte*, par S. JOST, quelles sont les principales grammaires polyglottes, parallèles ou comparées, pour l'étude simultanée de l'allemand, l'anglais, le français et l'italien écrites dans l'une de ces quatre langues? B. B.

Un manuscrit de la bibliothèque de Berne. — On demande si le *Petro Castrum* d'où provient le manuscrit de la bibliothèque de Berne est le Pierre-Châtel de l'Isère. Ce Pierre-Châtel, dans l'Isère, commune de l'arrondissement de Grenoble et du canton de la Mure, n'a jamais eu ni monastère, ni prieuré, ni maison religieuse. La paroisse ne s'appelait pas Pierre-Châtel, mais Festigninum (Festigny ou Festiguières), aujourd'hui hameau de la commune de Pierre-Châtel. Jusqu'à la fin du quinzième siècle, Pierre-Châtel est une annexe de la paroisse de Festignières. Voir *Cartulaire de Saint-Hugues*, d'après le n° 10031 du fonds latin de la bibliothèque nationale, et *Description du diocèse de Grenoble*, par François Dupuis. D'autres textes, où se trouve le nom de *Festininum*, sont insérés dans mon *Histoire religieuse de Grenoble*, qui va bientôt paraître. En résumé, le *Petro-Castrum* du manuscrit de Berne ne saurait être Pierre-Châtel (Isère).

Abbé CHARLES BELET,
Tain (Drôme).

Le Métayage. — Quels ouvrages peut-on consulter sur le métayage, considéré soit au point de vue historique, soit au point de vue économique, soit au point de vue juridique? L. E.

Nicolas Poussin. — Je désirerais savoir s'il existe des ouvrages d'histoire ou de blason au sujet de la famille de Nicolas Poussin; les renseignements les plus complets ont été fournis jusqu'à présent par l'*Annuaire de la noblesse*, mais ils ne suffisent pas. L. P.

RÉPONSES

Mémoires de Talleyrand, (XXV, 190).— Nous pensons qu'il sera agréable à M. de Brezetz de lui signaler, s'il ne les connaît pas déjà, les faits intéressants sur M. de Talleyrand et son séjour en Amérique rapportés dans les *Mémoires du comte de M...*, pages 236 et suivantes (Paris, Victor Thiercelin, 1828, in-8). A. V.

Les Laqueuille, députés aux Etats généraux de 1789 (XXIII, 94). — Le député de la noblesse du Bas-Limousin aux Etats généraux de 1789, était Guilbert-Scholastique-Hyacinthe, vicomte de Laqueuille, frère de Jean-Claude-Marie, marquis de Laqueuille et de Châteaugay, député de la noblesse d'Auvergne. DOCTROVÉE.

Sainte Angèle Merici (XXV, 243).—D'après la notice du *Polybiblion* sur l'*Histoire de sainte Angèle Merici et tout l'ordre des Ursulines*, il semble que M. l'abbé V. Postel n'a pas connu l'existence du monastère d'Ursulines de Valence en Dauphiné, existence qui n'est pas douteuse cependant, puisqu'un bibliophile très-érudit, M. Paul Le Blanc, notre excellent ami, vient de nous communiquer une série de documents ayant trait à la béatification de sainte Angèle et concernant le monastère. A. V.

Congrégation du Très-Saint-Sacrement (XXIII, 94, 287).— On pourrait trouver des renseignements sur cet ordre dans le *Dictionnaire des ordres religieux*, 4e volume, publié dans l'*Encyclopédie théologique* de Migne. M. S. O.

Traduction des anciens noms de lieux (XXV, 286).— *La Géographie des légendes ou table géographique des noms de villes, provinces et autres lieux qui se rencontrent dans les martyrologes, conciles, canons, ouvrage nécessaire à toutes personnes qui récitent le bréviaire et le martyrologe*. A Paris, chez la veuve Deshayes, rue de la Parcheminerie, et Claude Simon, rue des Maçons, MDCCXXXVII.—*Dictionnaire des abbayes*, publié par l'abbé Migne. Abbé M.

— *La Gaule chrétienne*, par M. Fisquet, rédigée en grande partie d'après le *Gallia christiana* qu'elle traduit. — *Dictionnaire historique de la France*, par M. Ludovic Lalanne (Hachette, 1874, in-8). — L'*Annuaire* de la Société de l'histoire de France a donné une précieuse nomenclature de ce genre. X.

— Le *Dictionnaire géographique, faisant suite au Manuel de Librairie*, par un bibliophile (M. Pierre Deschamps), publié à Paris, en 1870, par la maison Didot (gr. in-8, à 2 colonnes), présente une nomenclature fort étendue des noms latins d'une foule de villes, abbayes, etc. Une table placée à la fin du volume donne la concordance avec les noms français. C'est un travail fort utile.— Il a paru en Allemagne, il y a dix ans environ, un autre dictionnaire du même genre; ma mémoire n'a pas conservé le nom de son auteur. T. G.

L'Instruction primaire avant 1789 (X, 60, 123; XI, 182, 247; XII, 195; XXII, 283). — DE FONTAINE DE RESBECQ. *Histoire de l'Instruction primaire dans les communes qui ont formé le département du Nord*. Paris, Champion, 1878, 1 vol. in-8. — A. DE CHARMASSE. *État de l'instruction primaire dans l'ancien diocèse d'Autun, pendant les dix-septième et dix-huitième siècles*, 2e édition, très-augmentée. Paris, Champion, 1878, 1 vol. in-8.— A. BABEAU. *Le Village sous l'ancien régime*. 2e édition. Paris, Didier, 1879, 1 vol. in-12 (*passim*, notamment liv. V, ch. Ier, *L'École*). — J. ROLLAND. *L'Instruction en province avant* 1789. *Histoire littéraire de la ville d'Alby*. Toulouse, Privat, 1879, 1 vol. in-8. — LUCIEN MERLET. *De l'instruction primaire en Eure-et-Loir avant* 1789. Chartres, imp. Garnier, 1878, br. in-8. — H. JADART. *Les Traditions de charité dans le Rethelois, recueil de documents inédits sur les fondations, les hôpitaux, les écoles et les bienfaiteurs du pays*. Rethel, imp. Beauvarlet, 1878, br. in-8. — L'ABBÉ R. DUBORD. *Collège Saint-Nicolas de Gimont, et couvent des Ursulines, ou l'instruction publique dans cette ville, sous l'ancien régime*. Auch, imp. Foix, br. in-8. — *Citoyens, lisez et jugez. Une singulière leçon d'histoire* (par M. FAYET). Château-

roux, imp. Nuret. S. d., in-18 de 39 p. — A. Delaire. *L'Instruction primaire et la Révolution, à propos d'une polémique récente* (extrait du *Correspondant* du 10 février). Paris, Gervais, 1879, br. in-8. — L. Magciolo. *Du droit public et de la législation des petites écoles de* 1789 *à* 1808. Nancy, Berger-Levrault, 1878, br. in-8. — *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, publié sous la direction de F. Buisson. En cours de publication, chez Hachette et Ce. (Les articles consacrés à chaque département ou ancienne province donnent l'histoire de l'instruction primaire dans ce département ou cette province).— Ed. de Barthélemy. *De l'instruction primaire avant* 1789 (*Revue du Monde catholique*, 30 janvier 1879).— Tardieu. *Dictionnaire historique du Puy-de-Dôme*. — Fayet. *L'Enseignement dans le Berry avant* 1789. Châteauroux, Muret, br. in-8. — Fayet. *Les Ignorances et la bonne foi de nos législateurs en matière d'enseignement. Lettre à M. Paul Bert* (*Univers* du 30 mars 1879). — Fayet. *Questions d'enseignement* (*Contemporain*, octobre, novembre et décembre 1878). — Matthieu. *L'Ancien régime dans les provinces de Lorraine et Barrois*. Paris, Hachette, 1879, 1 vol. in-8.

On trouve également de nombreux renseignements dans les *Inventaires sommaires des archives départementales* publiés par le gouvernement, notamment dans la *série C*, intendances, subdélégations, etc., et les *séries G et H*, clergé séculier et régulier.

E. A.

Saint Martin-de-Tours (XXV, 190.) Voici l'indication de quelques anciens monuments d'architecture, de sculpture, de peinture, etc, se rattachant à l'histoire de saint Martin, en dehors des lieux illustrés par le séjour de l'illustre évêque.

Bas-reliefs de tympan à la cathédrale de Chartres (Villemin, *Mon. ined.* t. Ier, pl. 82), et à Saint-Martin de Laon. — Magnifique sculpture sur bois dans le chœur de la cathédrale de Mayence. — Diptyque en bois publié par Govi, t. III, pl. XXX. — Marbre du treizième siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire, lithographie dans le *Messager des sciences hist.*, 1863, 3e livr. — Curieux bas-relief, à Rocourt (Aisne).— Tableaux de Rubens, Van Dyck, etc. — Toile remarquable de l'école espagnole au couvent de la Trinité, à Madrid.— Peinture murale de l'an 1466 à Sainte-Marie du Capitale, à Cologne, œuvre d'Israël von Meckenheim. — Fresque du dix-septième siècle à Saint-Pierre de la Sauve (Gironde). — Miniature des Heures d'Anne de Bretagne. — Verrières de la cathédrale de Bourges (Martin et Cahier, pl. XXII), de la cathédrale de Tours (*Bullet. monum.*, 1848, p. 269). — Gravures d'Albert Dürer, de Sebastien Leclerc, etc. — Sceaux des prieurés de Pas-en-Artois et de Bollène (Gard).— Tapisserie du treizième siècle, provenant de la collection Revoil, au musée du Louvre, n° 1117; du seizième siècle, à l'église de Montpezat (Tarn-et-Garonne).

Dans le diocèse d'Amiens, je mentionnerai : à Saint-Vulfran d'Abbeville, une statue en marbre blanc, œuvre du baron Phaffenhofen, provenant de l'abbaye de Valloires; — à Ailly-sur-Noye, un bas-relief de 1635 ;— à Harbonnières, bas-relief de la châsse; —à Lancourt, sculpture des fonts baptismaux; — à Doullens, une peinture murale mutilée, jadis en grande vénération; — à Roye, verrière du quinzième siècle; — Sceau du chapitre de Saint-Martin, à Picquigny.

Bien que la ville d'Amiens, illustrée par le passage de Saint-Martin, soit par là même exclue de la question, je crois devoir signaler, parmi les monuments iconographiques qui pourraient échapper à une inquisition rapide : Un bas-relief du quatorzième siècle et un instrument de paix au musée d'Amiens ; — Une vignette d'un Lectionnaire de Corbie, du douzième siècle, n° 112 des mss. de la Bibliothèque communale; — Quelques monnaies des évêques des fons et diverses enseignes de pèlerinage.

J. Corblet.

Le Gérant : L. Sandret.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

SYLVICULTURE

1. *Catalogue raisonné des collections exposées par l'administration des forêts.* Paris, Imprimerie nationale, 1878, in-12 de 224 p. avec carte. — 2. *Catalogue des végétaux indigènes et exotiques existant sur le domaine forestier des Barres-Vilmorin (Loiret).* Paris, Imp. nat., 1878, in-8 de VIII-98 p. avec carte. — 3. *Etudes sur la truffe*, par A. GEORGE-GRIMBLOT, inspecteur des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 100 p. — 4. *Note sur la culture du bambou et ses usages industriels dans la région des Pyrénées et dans le sud-ouest de la France*, par M. A. CALVET, sous-inspecteur des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 10 p. — 5. *Note sur deux nouveaux procédés ayant pour effet d'activer le développement des racines latérales du chêne dans la culture en pépinière*, par M. H. LEVRET, sous-chef du bureau des travaux à l'administration des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 10 p. — 6. *Notice sur l'élagage des arbres*, par M. A. MARTINET, sous-inspecteur des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 28 p., 3 planches de figures. — 7. *Remarques sur deux variétés d'épicéa*, par M. L. BRENOT, sous-inspecteur des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 14 p. — 8. *Les Bostriches. Leur invasion dans le Jura. Notice*, par M. GRANDJEAN, conservateur des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 24 p. — 9. *Notice sur le débit et les emplois du chêne rouvre et du chêne pédonculé*, par M. GALLOT, inspecteur des forêts à l'administration centrale des forêts, et par M. GAST, sous-inspecteur des forêts à l'administration centrale des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, in-4 de 204 p. — 10. *Notice sur les divers emplois du hêtre*, par M. CROIZETTE-DESNOYERS, garde général des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, in-4 de 103 p. dont 12 de figures. — 11. *Notice sur le débit et les emplois du sapin, de l'épicéa et du mélèze*, par M. GALLOT, sous-chef à l'administration centrale des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 99 p. — 12. *Notice sur le débit et les emplois des principales espèces de pins*, par M. CROIZETTE-DESNOYERS, garde général des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 50 p. — 13. *Notices sur le débit et les emplois du châtaigner, des érables, du frêne, des ormes*, par M. BRUAND, sous-inspecteur des forêts; — *De l'aune, du bouleau, du saule, du tilleul, du tremble*, par M. LARZILLIÈRE, sous-inspecteur des forêts; — *Du charme*, par M. GAST, sous-inspecteur des forêts; — *De l'alisier, du cerisier-merisier, du cornouiller, du coudrier, du micocoulier, du poirier, du pommier, du robinier, du sorbier-cormier*, par M. RIVET, sous-inspecteur des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 97 p. — 14. *Notice sur le débit des bois de feu, leur mode de vente et les procédés de carbonisation usités en France*, par M. LARZILLIÈRE, sous-inspecteur des forêts. Paris, Imp. nat., 1878, broch. in-4 de 61 p.

L'Exposition universelle de 1878 a été l'objet, en ce qui concerne l'art forestier en France et ses produits, d'un grand nombre de publications qui constitueront des documents d'un intérêt, à certains égards, d'autant plus grand, que l'on s'éloignera davantage de cette époque. Bien qu'ils se ressentent, pour la plupart, de la rapidité avec laquelle ils ont dû être composés, ils formeront, dans l'avenir, un utile point de repère pour constater la marche qu'auront suivie depuis lors et la culture des bois, et les innombrables industries qui s'y rattachent.

Plus de trente de ces volumes ou brochures ont été publiés, sous l'impulsion et aux frais de l'Administration des forêts, par un certain nombre de ses agents, à tous les degrés de la hiérarchie.

Pour nous reconnaître et ne pas nous égarer au milieu de ces richesses, nous les grouperons suivant un certain classement qui puisse

être un aide pour l'esprit et pour la mémoire : — I. Document général; — II. Documents relatifs à la culture; — III. A l'exploitation; — IV. Aux industries spéciales; — V. Aux reboisements; — VI. Documents scientifiques.

Certains de ces ouvrages, toutefois, semblent échapper à la classification par leur généralité même. Tels seraient : 1° le *Catalogue raisonné des collections exposées par l'administration des forêts*, qui est aujourd'hui le mémento précieux et détaillé de tout ce qui fut, dans la section française, la partie forestière de l'Exposition universelle; et 2° la *Statistique forestière*, qui demandera, du reste, une étude spéciale.

I. — Document général.

1. — Comme son titre l'indique, le *Catalogue raisonné des collections exposées par l'administration des forêts* est un ensemble de notices sommaires sur chacun des objets ou collections qui ont composé la partie de l'Exposition universelle de 1878 dont s'était chargée l'Administration des forêts.

Si succinctes qu'elles soient, ces notices n'en contiennent pas moins une foule de renseignements précieux et que l'on serait souvent fort empêché de trouver ailleurs. Les qualités, les débits, les produits des différentes espèces de bois indigènes ou même exotiques; l'outillage des exploitations forestières et de la fabrication des innombrables produits ouvrés que l'on en tire; ces produits eux-mêmes; les reliefs orographiques, géologiques et de viabilité des massifs forestiers les plus importants; les vues des périmètres de reboisement dans les montagnes, avant et après les travaux, ainsi que les spécimens des travaux de fixation des dunes; les collections d'insectes nuisibles ou utiles aux forêts; les instruments de précision; les résultats des observations météorologiques et agronomiques relatives aux forêts et aux régions boisées et non boisées, etc., etc.; tout est mentionné à son numéro d'ordre, avec les principales indications, les principaux enseignements qui résultent de chacune de ces exhibitions.

Les nombreux documents, publiés par l'Administration des forêts à l'occasion de son exposition, sont aussi analysés succinctement dans le *Catalogue raisonné*, qui restera comme un mémento, souvenir durable et toujours bon à consulter de ce que l'exposition forestière de 1878 à révélé des progrès de l'art forestier en France et des résultats par lui définitivement acquis à cette date.

Un plan détaillé des deux pavillons et des jardins forestiers qui les entouraient clôt le *Catalogue raisonné*.

II. — Documents relatifs a la culture.

2. — On se rappelle que les chalets forestiers du Trocadéro étaient entourés de pelouses entremêlées de bouquets et de rideaux de jeunes arbres et arbrisseaux, principalement d'arbres verts.

Ces végétaux provenaient du domaine forestier des Barres-Vilmorin, près Nogent-sur-Vernisson (Loiret), une école de botanique forestière et d'acclimatation d'arbres exotiques.

A l'occasion de l'Exposition universelle, qui permettait de montrer en pleine végétation les principales essences exotiques cultivées au domaine des Barres-Vilmorin, l'Administration des forêts a publié un *Catalogue* détaillé de toutes les plantes ligneuses indigènes et exotiques existant dans le domaine, avec une carte donnant le plan très-complet de ce domaine, et permettant de constater la place qu'y occupe chaque groupe de végétaux, avec accompagnement, assez souvent, de notes circonstanciées sur leur mode de croissance, les qualités de leur bois, etc., etc.

3. — Des *Études sur la truffe*, sur ce produit souterrain du sol, qui ne se récolte qu'au pied des arbres ou cépées de certaines essences, se rattachent évidemment à la culture forestière. D'une part, les bois et taillis truffiers nécessitent, en vue de la production et de la récolte des truffes, des modifications spéciales dans leur mode d'exploitation et de traitement; d'autre part la truffe elle-même, bien que produit très-accessoire, si on le considère par rapport à l'ensemble de la propriété boisée, n'en est pas moins un produit essentiellement forestier. — M. George-Grimblot a publié un travail scientifique très-complet sur la nature, l'origine et le mode de production de ce tubercule. A-t-il donné au problème une solution définitive? On ne saurait dès à présent répondre d'une manière certaine par l'affirmative, car sa solution n'est pas entièrement dégagée des attaches de la conjecture. Du moins réfute-t-il, d'une façon qui semble difficilement attaquable, les opinions qui faisaient de la truffe, pour les uns un champignon, pour les autres une galle, pour ceux-ci une excroissance des racines à la suite de la piqûre de certains insectes. Pour lui — et il appuie sa manière de voir sur l'observation d'un certain nombre de faits assez concordants et savamment discutés — la truffe est un produit de la sève descendante et élaborée que les jeunes racines et les radicelles excrètent autour d'elles dans le sol et qui, sous l'influence du tanin et de l'acide phosphorique, se coaguleraient, se concrétionneraient en grumeaux plus ou moins volumineux et finissant par se recouvrir d'une membrane protectrice. — Des considérations sur la création et l'entretien des truffières artificielles terminent ces études, comme l'exposé des conditions géné-

rales de la production truffière en inaugure les cent pages in-quarto.

4. — La *Note sur la culture et les emplois industriels du bambou*, par M. Calvet, comprend à peine neuf pages in-4, dont quatre sont absorbées par le titre et le faux-titre. C'est une indication succincte mais vraiment utile de la facilité qu'offre l'acclimatation du bambou dans la région humide et montagneuse du sud-ouest de la France. Un essai, fait sur 4 hectares, à partir de 1861, dans les Basses-Pyrénées, de la culture de cette plante, donnne actuellement comme résultat un rendement *annuel* de 800 à 1,000 francs par hectare. L'importation des tiges de bambou est actuellement de plus de deux millions de kilogrammes, représentant une valeur de 1 franc par kilogramme. L'auteur en conclut que, pour soustraire notre pays à cette importation, il suffirait d'étendre la culture du bambou sur 500 hectares, appréciation qui semble reposer sur une erreur de calcul, car 500 hectares, à 1,000 francs de produit annuel par hectare, représentent cinq cent mille francs et non pas deux millions.

5. — L'élevage des jeunes plants de chêne en pépinière est une affaire de haute importance pour tout grand propriétaire de bois. Le chêne étant la plus précieuse de nos essences indigènes, il importe à une bonne gestion de l'introduire artificiellement, après chaque coupe, partout où il tendrait à céder le pas à des essences de moindre valeur. La grande difficulté à surmonter dans cet élevage est la conformation de l'enracinement en un *pivot* vertical démesurément allongé et presque entièrement dépourvu de radicelles latérales, ou *chevelu*. M. Levret expose, dans une *Note sur deux nouveaux procédés*, etc. (suit un titre qui n'en finit pas), deux modes de culture ayant pour effet de provoquer une abondante production de chevelu, immédiatement au-dessous du *col* ou *collet* de la plante avec l'atrophie de la partie inférieure du pivot. Répandre, sur un sol très-horizontal, mais maigre et dur pour être à peu près impénétrable, une couche de pierraille hygroscopique, semer le gland sur cette pierraille et le recouvrir d'une petite couche de terreau, tel est le premier procédé. L'autre consiste principalement à pincer la jeune tige dès sa sortie de terre. Les résultats de ces deux systèmes justifient toute attente; ils la dépassent même, si l'on combine les deux procédés pour les appliquer simultanément sur les mêmes sujets.

6. — Nous nous étendrons peu sur *l'Élagage des arbres*, de M. Martinet. Écrite sous l'empire évident de parti pris et d'idées préconçues, cette *Notice*, à laquelle on ne peut refuser toutefois le mérite d'observations scientifiques assez nombreuses, pèche par des conclusions beaucoup trop absolues. Elle tend à proscrire radicalement toute opération de taille ou d'élagage sur les arbres adultes, dans quelques

conditions et pour quelque cause que ce soit; et, pour mieux combattre la pratique de ceux qui professent une opinion différente, l'auteur leur attribue, en physiologie végétale, des principes et des doctrines qui n'ont jamais été les leurs. D'autres fois, il affirme comme acquis des faits contestables et fort contestés : « les souches des taillis, dit-il, n'ont qu'une vie limitée. » C'est vrai quelquefois, mais non toujours ni sans qu'il soit impossible de prévenir cette extinction des souches. — Au demeurant, la *Notice sur l'élagage des arbres* peut avoir quelque valeur par les exposés de faits qu'on y trouve ; elle n'en a aucune comme thèse générale. Qui veut trop prouver ne prouve rien.

— 7. Une appréciation toute différente est due aux *Remarques sur deux variétés d'épicéa*, de M. L. Brenot. M. Brenot a le mérite de la constatation d'un fait de botanique forestière non relevé avant lui. Il ne s'en est pas tenu là : il a étudié non-seulement les caractères extérieurs qui différencient l'épicéa *à cônes rouges* de son congénère *à cônes verts ;* il a également observé leur mode de croissance, leurs habitats respectifs, le tempérament et les exigences culturales de chacun d'eux ; enfin il donne des détails nombreux et précis sur la structure particulière et sur les qualités différentes du bois de ces deux races ou variétés de la même essence. Œuvre vraiment originale, les *Remarques* de M. Brenot auront une très-grande importance pour les propriétaires ou administrateurs des forêts de montagne où croît l'épicéa, soit naturellement, soit par introduction de main d'homme.

— 8. Les végétaux sont, comme les animaux, exposés aux ravages du parasitisme. C'est-à-dire qu'ils peuvent servir de proie ou de sol à des animalcules ou à des végétaux de faibles dimensions qui vivent aux dépens du végétal sur lequel ils ont élu domicile. Chaque plante, chaque arbre a ses parasites qui lui sont propres. Les conifères ou arbres résineux sont plus particulièrement victimes de certains insectes, parmi lesquels ceux du genre *bostriche* sont les plus redoutables. Nombreuses sont les variétés de cet insecte, et chaque espèce de conifère est le lieu d'élection de certaines de ces variétés, qui ne s'attaquent jamais à d'autres. Ainsi l'épicéa, par exemple, nourrit, et nourrit seul, les larves de trois bostriches différents ; les B. *typographe*, *chalcographe* et *liseré*. Comme les hannetons, ils sont de la classe des coléoptères, mais ne dépassent pas, à l'état parfait, une longueur de deux à cinq millimètres au plus.

Ils prennent naissance et se développent sur les arbres mourants, ordinairement sur ceux que le vent a abattus, ce que, en langage forestier, on appelle les *chablis*. Quand, à la suite de quelque ouragan, les chablis sont très-nombreux, les bostriches pullulent avec une

effrayante rapidité, et, le bois mourant ne suffisant plus à leur multitude, ils s'attaquent aux arbres sains et peuvent détruire ainsi des forêts entières.

C'est ce qui est arrivé de 1865 à 1873, dans deux massifs forestiers du Jura : le Risoux et le Grand-Vaux. A la suite d'une violente tourmente qui, dans le premier seulement de ces deux massifs de forêts, renversa près de 89,000 arbres sur 2,250 hectares, les bostriches se multiplièrent dans une proportion inimaginable, et envahirent des cantons entiers de bois debout et jusque-là parfaitement sains. Il fallut combattre l'ennemi pied à pied, en recherchant un à un tous les arbres attaqués, brûlant leurs branchages et leur écorce, et les faisant ensuite enlever sans retard : or, ce n'est qu'en 1873, après une longue série de campagnes non interrompues, que l'on parvint à se rendre maître du fléau. On avrait dû traiter et enlever ainsi près de 180,000 arbres, répartis sur 5,700 hectares !

C'est à ce propos que M. Grandjean a écrit sa brochure : *les Bostriches : leur invasion dans le Jura*, dans laquelle on a puisé les détails qui précèdent et où il donne, avec l'histoire naturelle pratique de ces insectes, les moyens d'en combattre les ravages, sans dissimuler d'ailleurs les difficultés de toute nature que ces moyens rencontrent, surtout quand il s'agit de forêts qui, au lieu d'appartenir à un particulier ou à l'État, sont la propriété des communes.

III. Documents relatifs a l'exploitation.

9. — Le chêne commun des forêts du nord, du centre et même d'une partie du midi de la France comprend deux variétés principales, sinon exclusives : le chêne *rouvre* ou à fruits sessiles, et le chêne à glands pédonculés ou simplement chêne *pédonculé*. — Parfois, on distingue quelques qualités spéciales à chacune de ces deux variétés : dans les Vosges et le Blaisois, on estime principalement le chêne rouvre comme bois de sciage et de fente ; dans les terres alluviales et profondes du Nord ou de la vallée de l'Adour, le chêne pédonculé donne un bois nerveux, à larges accroissements, éminemment propre aux constructions. Mais, le plus souvent, les deux espèces sont indistinctement employées au travail, au service ou à l'industrie, suivant les besoins de la consommation ou les conditions dans lesquelles elles ont végété, et constituent à elles deux l'essence *chêne*, la plus précieuse que nous possédions en France.

Cette essence, d'après un travail de MM. Gallot et Gast, couvre 30 0/0 de la surface totale des bois soumis au régime forestier (656,248 hect.), et produit annuellement 2,392,921 mètres cubes de bois, sans parler des 43,000,000 de kilogrammes environ d'écorces qui font l'objet d'une étude spéciale. De ce volume, 73 0/0 (1,736,837 mè-

tres cubes suivant les deux auteurs cités, 1,857,235 suivant M. Larzillière) sont convertis en bois de feu (chauffage et charbon). Le surplus se répartit, 12 0/0 en bois de service (292,022 mètres cubes), et 15 0/0 en bois de travail et d'industrie (364,062 mètres cubes).

Les bois de service se répartissent en cinq classes : 1° *Marine de l'État* (7,072 mètres cubes) ; 2° *Marine marchande et batellerie fluviale* (19,199 mètres cubes) ; 3° *Charpente* proprement dite (164,127 mètres cubes); 4° *Traverses de chemins de fer* (60,331 mètres cubes); 5° enfin, *Étais de mines et divers* (perches à houblon, pieux de clôture, etc.) (41,293 mètres cubes).

Les emplois du chêne en bois de travail et d'industrie sont plus variés encore. Pour ne pas trop multiplier les divisions, on les a rangés en sept classes seulement, savoir : 1° *Sciages marchands* (162,991 mètres cubes) ; 2° *Sciages spéciaux* (19,513 mètres cubes); 3° *Merrains* (70,855 mètres cubes) ; 4° *Lattes et échalas* (69,603 mètres cubes); 5° *Charronnage* (22.948 mètres cubes); 6° *Ébénisterie* (5,588 mètres cubes) ; enfin, sous la dénomination d'*Industries diverses* (12,564 mètres cubes), sont groupés divers emplois trop peu importants séparément pour être classés à part, tels que bondes et bouchons de bois, manches de pinceaux, bois de pressoir, outils de tonnellerie, pièces de pompes, coins de chemins de fer, boissellerie, bois de brosses, etc.

Sur cet ensemble de mètres cubes affectés au bois de feu, au service, au travail et à l'industrie, 280,000 mètres cubes seulement proviennent de forêts traitées en futaies pleines. Tout le surplus, soit plus de deux millions (2,112,920), est produit par les taillis simples et composés, et par les forêts soumises à des aménagements de *conversion* ou transformation de taillis en futaie. Cette énorme disproportion semble appuyer l'opinion de ceux qui estiment plus considérable le rendement en matière des taillis composés à longues révolutions que le rendement des futaies pleines.

Nous ne saurions entrer, avec MM. Gallot et Gast, dans le détail vraiment formidable des débits de bois de chaque classe. La marine de l'État en compte une quarantaine de catégories. La batellerie de chaque réseau navigable a ses débits particuliers. Quant à la charpente proprement dite, indépendamment des bois de *cuvelage* et *guidage* des puits de mines, chaque région, on pourrait dire presque chaque département, a son mode particulier de débit. Le mode d'équarrissage et d'appropriation, la forme et les dimensions des traverses de chemins de fer, varient avec les compagnies, de même, au surplus, que les sciages spéciaux qu'elles affectent dans la proportion de 68 0/0 à la fabrication de leur matériel roulant (wagons, tenders, trucs, etc.).

Les sciages marchands du débit de Paris sont au nombre de neuf, classés suivant largeur et épaisseur : *Grands et petits battants* ($\frac{0^m33}{0.16}$ et

$\left(\frac{0.25}{0.084}\right)$, *échantillons* $\left(\frac{0.28}{0.042}\right)$, *doublettes* $\left(\frac{0.33}{0.063}\right)$, *membrures* $\left(\frac{0.15}{0.084}\right)$, *entrevous* $\left(\frac{0.25}{0.027}\right)$, *membrettes* $\left(\frac{0.168}{0.067}\right)$, *chevrons* $\left(\frac{0.084}{0.084}\right)$ et *frises* ou bois à parquets de dimensions variables. Ces sciages sont très-usités, mais ne sont pas les seuls; les lambris, planches, plateaux, madriers, panneaux, lambourdes, feuillets, voliges, frisettes, solives, coursons, limandes, etc., etc., sont classés le plus souvent par leur seule épaisseur, la largeur et la longueur étant variables. — Les sciages marchands s'obtiennent généralement par une série de traits de scie parallèles pour la plupart au même axe de la tige ou bille à scier. Mais, quand on veut avoir des bois plus beaux, moins sujets à la voilure ou à la fente, on scie *sur mailles* et sur quartier,en adoptant une direction alternativement parallèle et perpendiculaire à un même axe, de manière à suivre le plus possible les rayons médullaires qui constituent les *maillures* sur les bois débités.

Les merrains de fente, destinés à la tonnellerie, ne comprennent pas moins de dix types principaux dont deux, ceux de Bourgogne (E) et de la Loire (F), se subdivisent le premier en types de haute et basse Bourgogne, le second en merrains : 1° de Loches, 2° de Blois, 3° du Cher, 4° de l'Indre, 5° de l'Allier, 6° de Nantes. Tous ces types, en y ajoutant les merrains de Champagne (D) et des Charentes (G) servent à la fabrication des tonnes et fûts destinés à l'envaissellement des vins et spiritueux. Les types A, B et C fournissent les merrains à bière du Nord (A) et de l'Est (B) et les merrains à cidre (C). Enfin il est encore trois autres types pour les tonneaux à poudre (H), pour la boissellerie (I) et pour less eaux et seilles (J). Cela fait, en réalité, seize types, dont dix pour les tonneaux à vins et alcools. La Bourgogne consomme 28,000 mètres cubes de ces merrains, le Centre et l'Ouest environ 29,000 mètres cubes, la Champagne seulement 2,500 et les bières et cidres 9,000. — L'emploi des types H, I et J est relativement insignifiant et ne dépasse pas 1,300 mètres cubes. — Le tout représente une production annuelle de 70,000 mètres cubes,en nombre rond.

La production en lattes et échalas est à peu près égale,ces derniers d'ailleurs comptant pour les 4/5 de l'ensemble. Il serait presque exact de dire que l'échalas est à la vigne ce que la douve est au vin, et l'on comprend que la production de l'un doive se rapprocher de celle de l'autre.

Dans les bois de charronnage, il faut comprendre les bois affectés à la construction du matériel d'artillerie (affûts, caissons et roues, timons, etc.), laquelle a pris une grande extension depuis la guerre de 1870. — Les pièces de chêne affectées à cette destination ne valent pas moins de 115 à 155 francs le mètre cube en forêt. Il faut y ajouter un

chiffre moyen de 45 francs pour avoir la valeur du même mètre cube à l'arsenal. — Le charronnage proprement dit consomme environ 15,000 mètres cubes de chêne des bois soumis au régime forestier, et ce volume s'emploie principalement en rais obtenus par la fente, en suivant le plus possible la direction des fibres ou le *fil* du bois.

Pour l'ébénisterie de luxe, le chêne s'emploie par placages et contre-placages simultanés, au moyen desquels on parvient, en doublant intérieurement les feuillets de chêne de bois blanc (peuplier) placé à contre-fil, à obtenir un ensemble qui ne se voile, ni se gerce, ni ne travaille plus d'aucune manière.

L'étude sur *le Débit et les emplois du bois de chêne* dont nous avons cherché à donner une idée très-sommaire, mais bien incomplète, représente un travail de recherches statistiques et de groupement de chiffres véritablement extraordinaire, et si l'on y relève parfois quelques matérielles erreurs de détail, quelques défauts de concordance parmi certains chiffres, on peut dire que de telles imperfections étaient inévitables dans une aussi prodigieuse condensation de renseignements obtenus, dépouillés, contrôlés et mis en œuvre en moins de dix-huit mois.

10. — De toutes les essences indigènes, le hêtre est la plus répandue. Au nord, à l'ouest, dans les Vosges, dans les plaines et sur les collines du Centre, dans le Jura comme sur le vaste massif montagneux du Plateau central et dans la région pyrénéenne, le hêtre est compris, suivant une proportion variable, parfois comme essence dominante dans le peuplement des forêts. Par un privilège assez rare, le bois du hêtre est constant dans ses qualités, sans que les différences de climats et d'altitudes exercent à cet égard une influence appréciable.

Dans la notice qu'il lui consacre, M. Croizette-Desnoyers estime à 1,284,223 mètres cubes la production annuelle en hêtre des forêts soumises au régime forestier. Sur cette quantité, 261,064 mètres cubes seulement sont convertis en bois d'œuvre de toute espèce : ce n'est que 20 0/0 de l'ensemble. Le surplus, soit 80 0/0 ou 1,023,159 mètres cubes, selon M. Croizette-Desnoyers (1,036,928 mètres cubes suivant M. Larzillière), est consommé en bois de chauffage et en charbon. Bien que surpassé pour la puissance calorifique par le charme et le sorbier, le bois de hêtre est ordinairement pris pour unité sous ce rapport, en raison sans doute de son abondance et de sa répartition plus égale dans tous les pays à climat froid ou tempéré.

Les emplois du hêtre comme bois d'œuvre sont d'ailleurs extraordinairement variés. Sauf la charpente, à laquelle il est peu propre, à cause des déformations et des attaques des vers qu'il subit sous l'action des alternatives de sécheresse et d'humidité, il sert à peu près à tous les usages. Sur les 20 0/0 dont on a parlé, il y en a 5,90 employés

en bois de service, dont 74,854 mètres cubes en traverses de chemins de fer et 5,164 en étais de mines, pilotis, quilles de bateaux (Finistère) et charpente (Ariège et Basses-Alpes). Les autres 13.10 0/0 servent à l'industrie et au travail, et se répartissent ainsi : bois de tour, 8,210 mètres carrés, ou 0.60 0/0; charronnage, 12.057 mètres cubes ou 1.00 0/0; merrains, 13,004 mètres cubes ou encore 1 0/0; bourrellerie, soufflets, boîtes, brosses, pelles, etc, 38,226 mètres cubes ou 3 0/0; sciages marchands 46,315 mètres cubes ou 3.5 0/0; et enfin sabotage, 63,234 mètres cubes ou 5 0/0.

Pour les traverses de chemins de fer, le hêtre a des qualités précieuses : sa résistance à la compression ou à l'écrasement est équivalente à celle du chêne, et il égale ce dernier dans sa force de résistance à l'extension ou à la traction; ses fibres sont serrées, son tissu homogène. Il lui manque la faculté de résister à l'influence des alternatives de sécheresse et d'humidité; mais cette faculté lui est communiquée artificiellement, soit par injection de liquides antiseptiques qui chassent la sève pour en prendre la place, soit par carbonisation ou immersion à chaud dans le sulfate de cuivre ou le coaltar. Les frais de cette préparation varient de 0 fr. 55 à 1 franc par traverse. Les autres emplois du hêtre comme bois de service sont la charpente (666 mètres cubes de consommation annuelle), les quilles de bateaux de pêche (40 mètres cubes), enfin, dans la Seine-Inférieure, les pieux pour pilotis (733 mètres cubes).

L'industrie du sabotage consomne 5 0/0 de la production totale du hêtre. Avec les arbres de faible dimension, l'on se contente de découper la tige en billons de la longueur à donner au sabot et l'on taille un sabot ou deux dans chaque billon. Quand les arbres atteignent 1 mètre de circonférence et plus, les billons sont découpés en quartiers, dont la partie anguleuse correspondant au cœur tombe en déchets, ce qui est une meilleure condition pour le sabot qui est moins exposé à se fendre. Nous ne suivrons pas M. Croizette-Desnoyers dans les détails de la transformation d'un mètre cube de hêtre brut en 100 ou 120 paires assorties et parachevées de sabots pour hommes, femmes et enfants (Vosges). Les 63,234 mètres cubes de bois de hêtre employés au sabotage se répartissent entre 35 départements parmi lesquels les Vosges comptent pour 7,300 mètres cubes, l'Allier pour 5,200, la Haute-Garonne et l'Ardèche pour 38 et 47 seulement.

Le débit du hêtre en sciages marchands, qui représente 3.5 0/0 de la consommation totale, donne lieu à une étude fort curieuse. L'épure varie non-seulement avec les dimensions de l'arbre, mais encore avec la destination de sciages, suivant qu'une bille doit être sciée parallèlement dans toute son épaisseur, ou sur mailles, c'est-à-dire dans le sens des rayons médullaires, ou dans des

directions alternativement parallèles et perpendiculaires. Les différents sciages de hêtre se classent, suivant leurs dimensions, en *membrure* (0m165 sur 0m 11), *quartelot* (0m 22 sur 0m065), *entrevous* (0m23 sur 0m04), *doublette* (0m 33 sur 0m0825), *feuillets* (0m 22 sur 0m 015 à 0.02), *plateau* (0m12 d'épaisseur sur toutes largeurs et longueurs), et sont employés à l'ébénisterie, à la lutherie, à la carrosserie; à la menuiserie, aux caisses d'emballage, etc.

Les 13,000 mètres cubes de hêtre (1 0/0 du total) employés en merrain servent à faire des tonneaux à huile ou destinés à contenir des matières sèches, telles que blanc de céruse, clous, boulons, ou bien des savons gras, des harengs, des sardines, etc., ou encore du beurre pour l'exportation en Angleterre. Ce merrain se fabrique soit par fente, soit par sciage; ce dernier mode, bien qu'inférieur à l'autre, tend de plus en plus cependant à s'y substituer : il faut 0 mc 785 pour produire un millier de merrains de sciage, donnant un bénéfice de 23 fr. 38, tandis que 0 mc 962 sont nécessaires pour fournir le même millier en merrains de fente, et n'avoir qu'un bénéfice de 17 fr. 07.

L'emploi direct du hêtre en charronnage est sensiblement le même qu'en merrain (12,057 ou environ 1 0/0). On en fabrique des jantes, des moyeux, des oreilles de charrues et de herses, des herses, sans parler des sciages qui reçoivent ultérieurement des destinations analogues.

Des sébiles de bois ou *telles*, des plats, des manches de toute nature, des bois de chaises, des objets de passementerie, etc., etc., sont, suivant les diverses régions de la France, les produits que l'art du tourneur sait tirer du hêtre.

Enfin, parmi les industries diverses qui emploient 38,200 mètres cubes de hêtre, nous citerons les attelles, bâts, arçons, pinces et formes de bourrelier, cercles et *cerches* pour boissellerie, pelles à grains, semelles de galoches, bois de soufflets, coulisses de lits, lattes, jouets, etc., et enfin les bois de brosses dont on ne compte pas moins, paraît-il, de 1,200 échantillons employant plus de 7,000 mètres cubes.

11. — Le sapin (*Abies pectinata*), l'épicéa (*Picea excelsa*) et le mélèze (*Lerix europæa*) ont, pris dans leur ensemble, des emplois analogues : charpente; bois de marine; perches de mine, de houblonnières et poteaux télégraphiques; sciages marchands; sciages divers et bois de fente tels que merrains, lattes, échalas, bois de boîtes et bardeaux; industries diverses, comme charronnages, tuyaux de fontaine, ébénisterie, traîneaux, pâte à papier; avec l'épicéa des tables d'harmonie pour pianos; avec le mélèze, des traverses de chemins de fer; avec le sapin, des traverses de chariots; et, de tous trois, extraction d'un succédané de la vanille, la vaniline. On passe sous silence l'emploi à la tannerie des écorces d'épicéa dont il sera parlé ailleurs. Les

branchages, éboutures et derniers déchets sont employés en bois de feu, en quantité de 193,635 mètres cubes.

Parmi les forêts soumises au régime forestier, le sapin occupe environ 7 0/0 de la contenance totale (192,000 hectares) et fournit annuellement 705,528 mètres cubes de bois; l'épicéa couvre un peu plus de 2 0/0 de la même surface (75,000 hectares), et sa production annuelle est de 199,496 mètres cubes; quant au mélèze, cantonné dans les Alpes, entre 1,300 et 2,200 mètres d'altitude comme massifs forestiers, entre 900 et 2,400 mètres comme arbres isolés, il donne 18,698 mètres cubes. — Le matériel fourni par ces trois essences est donc de 923,722 mètres cubes par an.

Les bois de charpente, d'une production annuelle de 305,162 mètres cubes, sont fournis, savoir : par les sapins de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de toute la Franche-Comté, de l'Ain, des deux Savoies, de toute la région des Alpes et de celles des Pyrénées et du Plateau central, enfin de la Corse, ensemble pour 245,533 mètres cubes; par les épicéas des Vosges, du Doubs, du Jura, de l'Ain et de toutes les Alpes, Savoie comprise, pour 52,660 mètres cubes; par le mélèze des cinq départements de la Savoie et des Alpes, pour 4,969 mètres cubes.

La marine de l'État, la marine marchande, la batellerie et l'artillerie, pour les équipages de ponts, emploient 8,847 mètres cubes de sapin et 736 mètres cubes d'épicéa, en y comprenant 2,057 mètres cubes de sapin prélevés, pour la première fois, en 1876, par la marine de l'État dans l'Aude, et 350 mètres cubes (250 arbres) dans le Cantal. Le sapin du Doubs et l'épicéa de la Grande-Chartreuse concourent à la mâture des navires marchands de la Méditerranée, qui se serviront peut-être bientôt, pour le même objet, des sapins de l'Aude. Ceux-ci étaient autrefois employés par la marine royale à cet usage, que justifie amplement la légèreté et l'élasticité exceptionnelles du sapin dans cette partie de la région pyrénéenne.

La consommation de nos trois essences en perches et étais de mines perches à houblons, poteaux télégraphiques et traverses de chemins de fer, est de 3,634 mètres cubes, qui se répartissent ainsi : 979 mètres cubes en bois de mines, dont 542 en sapin des Vosges (pour les salines de la Meurthe), de la Haute-Saône et de l'Ariège pour les mines de ces deux départements; 400 en épicéa des Vosges et 37 en mélèze des Hautes-Alpes; — 785 mètres cubes en perches à houblon, dont 765 en sapin de Meurthe-et-Moselle, des Vosges et de la Haute-Saône, et 20 en épicéa des Vosges; — 170 mètres cubes de poteaux télégraphiques, dont 20 en sapin de la Haute-Saône, 50 en épicéa des Vosges et 100 en mélèze des Hautes-Alpes; — enfin, 1,700 mètres cubes de traverses de chemins de fer pour Paris-Lyon-Méditerranée

et l'Italie, en mélèze de la Savoie et des Alpes-Maritimes. Ces traverses de première qualité ne sont jamais injectées et valent, en gare, 5 francs l'une, de 12 au mètre cube.

Les sciages du sapin, de l'épicéa et du mélèze sont de deux sortes. Les sciages marchands comprenant toutes les variétés de planches brutes et alignées, chons, madriers, lambris, voliges, feuillets, ainsi que les travonnets, tringles, liteaux, lambourdes, chevrons, poutrelles, travettes, refends, etc., et emploient, sous ces diverses formes, 370,085 mètres cubes (rectification de la notice qui porte, par erreur d'addition : 369,091 mètres cubes), dont 281,646 en sapin, 82,493 en épicéa et 5,946 en mélèze. En-dehors des sciages dits marchands, on fabrique à la scie des lattes, des échalas, des douves pour tonneaux à matières sèches, des douelles pour *seilles* et cuveaux. La quantité employée de cette manière se répartit en 12,152 mètres cubes de douves et douelles, 11,899 en lattes, 530 en échalas, soit en tout 24,581 mètres cubes, dont 175 seulement en douves ou douelles de mélèze savoisien.

La tendance de plus en plus marquée à remplacer la fente par le sciage, qui est moins coûteux et laisse moins de déchets, se fait sentir sur les résineux comme sur les autres bois. Aussi, à côté des 24,581 mètres cubes de lattes, douves et échalas obtenus par sciage, ne trouvons-nous, dans la notice de M. Gallot, que 11,191 mètres cubes en produits de fente : ce sont des bardeaux, bois de boîte, merrains pour seilles, barattes, cuveaux, bennes et *bouilles* de vendange, et quelques échalas et *tavaillons*.

Enfin, 6,845 mètres cubes sont affectés à des industries diverses : charronnage de sapin (Meurthe-et-Moselle) et de mélèze (Savoie et Hautes-Alpes), tuyaux de fontaine (Vosges et Hautes-Alpes), bois d'ébénisterie pour pianos et pour meubles rustiques, baguettes pour soieries, pâte à papier (Savoie, Ariège, Haute-Garonne).

L'espace nous manque pour analyser les parties du travail de M. Ch. Gallot qui font connaître en détail les débits variés de chaque espèce de produits, leurs différents prix de revient, leurs lieux de production et de consommation, leurs modes de vente, la conformation et le mode d'emploi des outils usités dans la fabrication de ces produits innombrables. Bornons-nous à citer quelques prix. Les beaux bois de marine du Jura et de l'Ain se vendent de 90 à 200 francs le mètre cube, sur les marchés de Lyon, Beaucaire et Genève ; les charpentes de 1^{m} 50 et plus de tour, provenant de l'Isère et des deux Savoies, se livrent à 50 ou 60 francs seulement. Les bois de dimensions moindres, propres à la charpente ou aux autres industries, varient suivant les pays, les dimensions et les emplois, de 18 à 45 francs le mètre cube.

12. — Les principales espèces de pin indigènes en France, et auxquelles M. Croizette-Desnoyers a consacré une notice d'une cinquantaine de pages, sont les pins *maritime, sylvestre, d'Alep, à crochets, cembro* et *laricio de Corse.*

Le pin maritime forme l'essence dominante dans la région des dunes et des landes du sud-ouest. On le rencontre aussi dans les Hautes et Basses-Pyrénées, en Corse et dans quelques départements du centre-ouest et de la Bretagne. Il ne réussit que dans les sols siliceux et les climats chauds ou tempérés. Son rendement annuel, dans les bois soumis au régime forestier, est de 128,000 mètres cubes, dont plus de moitié est convertie en chauffage et le surplus en charpente, traverses, étais de mines, poteaux télégraphiques, sciages et industries diverses. Il en est tiré, dans le sud-ouest, 14,000 quintaux de résine.

Le pin sylvestre se rencontre un peu partout, soit en plaine, soit en montagne. Sa production, dans les bois soumis au régime forestier, est annuellement de 65,000 mètres cubes, dont les 8/9 ou 58,000 mètres cubes sont convertis en chauffage; les étais de mines, les industries diverses (perches, échalas, lattes, pâte à papier, etc), les sciages et la charpente se partagent le 1/9 restant.

Le pin d'Alep ne se rencontre en France, que sur les coteaux calcaires de la Provence : un climat chaud et un sol calcaire sont ses seules exigences, mais elles sont absolues. Sa production moyenne est de 14,500 mètres cubes. 4,000 mètres cubes sont employés à la batellerie, en menue charpente, en traverses, en merrain et planches d'emballage, et le reste en bois de feu. On a cessé d'en extraire la résine, mais on en emploie l'écorce au tannage des cuirs d'Alger et à la teinture des filets de pêche.

Le pin à crochets, ou pin *mugho*, ne croît que dans les Alpes et les Pyrénées, entre 1,500 et 2,000 mètres d'altitude. Il fournit annuellement 13,000 mètres cubes, dont 7,500 sont employés comme chauffage et 5,500 en charpente, étais, sciage, charronnage, meubles rustiques, etc. On en extrait le *baume de Hongrie* et, par distillation de cette térébenthine, l'*huile de Templin*. Les copeaux les plus résineux du pin à crochets sont employés en fumigations par la thérapeutique.

L'importance industrielle du pin cembro est presque nulle. Il marque la limite de la végétation arborescente aux plus hautes altitudes des Alpes françaises. Sa croissance est extraordinairement lente; son bois, d'un grain très-fin et très égal, est recherché par les sculpteurs et les ébénistes.

Le pin laricio de Corse n'est indigène, en France, que dans les montagnes de l'île dont il porte le nom, entre 600 et 1,700 mètres d'altitude. Son bois est de première qualité et comparable à celui du mélèze des

Alpes ; aussi en est-il employé les deux tiers du rendement annuel en bois de marine, bois de charpente et sciages. Le surplus, qui provient des déchets, est abandonnné sur le parterre des coupes.

13. — En-dehors du chêne, du hêtre et des arbres résineux, il existe un grand nombre d'essences forestières qui ont leur importance, bien que celle-ci ne soit point aussi générale et aussi étendue que celle des premiers. Ces essences, au nombre de vingt, tant en *bois durs* que *bois blancs* et arbrisseaux et arbustes ou *morts-bois*, ont été étudiées par MM. Larzillière, Gast, Rivet et Bruand, sous-inspecteurs des forêts.

Le *châtaigner*, répandu surtout dans le Limousin, le Périgord, les Cévennes, la Provence, le Dauphiné, est peu abondant parmi les bois soumis au régime forestier, sa production n'y dépassant pas 12,000 mètres cubes. Sur cette quantité 4,500 mètres se consomment en charbon et bois de chauffage, et 7,500 mètres en bois d'œuvre. Parmi ces derniers on ne compte que 50 mètres environ employés en menue charpente : le châtaigner ne peut convenir à cet usage, se cariant au cœur dès qu'il atteint de belles dimensions. Mais, comme perches, étais et piquets de mines et de chemins de fer, il est estimé et d'un assez fréquent emploi. On en fait aussi du merrain de sciage pour tonneaux, dans quelques départements du Midi. Mais il excelle comme bois de fente et donne du cerclage et de l'échalas bien plus estimés que ceux du chêne. Aussi le mode d'exploitation qui paraît le plus avantageux pour le châtaigner est-il le taillis sans futaie à courtes révolutions, qui permet d'obtenir en peu de temps ces deux natures de produits. En traitant par la vapeur et l'eau chaude de menus morceaux de châtaigner, on obtient une matière acide et tannifère employée pour charger les soies et à la fabrication des cuirs.

Les trois espèces *d'érables* que l'on rencontre un peu partout dans les forêts de France, principalement toutefois dans l'Est et le Nord-Est, mais en mélange avec d'autres essences, sont les érables *plane*, *sycomore* et *champêtre*. Ce sont des arbres de première grandeur. Toutefois, le troisième, dont la croissance est plus lente, est souvent dominé par les essences qui l'accompagnent et ne parvient pas, alors, à de grandes dimensions. Tous trois ont la fibre fine, le grain homogène et tenace.

Les forêts régies par l'administration publique en produisent environ 60,000 mètres cubes dont 1/10, soit comme bois de service, soit comme travail et industrie, est employé à une foule d'usages. Dans le nord et le nord-est 1,300 mètres cubes sont convertis en perches et étais de mines ; 3,500 mètres cubes sont employés dans l'est par les ébénistes, tourneurs, luthiers, sabotiers et vanniers, de la manière la plus variée.

On fait aussi beaucoup de sciages d'érable, des frises pour parquets et des bois de lit recherchés à cause de la propriété dont jouissent les bois d'érable d'éloigner les insectes. La teinte, d'un beau jaune et agréablement veinée de ces bois, le poli fini et brillant qu'ils prennent aisément, leur facilité à recevoir la teinture, les font rechercher particulièrement dans l'Est pour l'ébénisterie de luxe.

Le *frêne*, abondant aussi dans l'est et le nord-est, est un arbre de première grandeur et de croissance assez rapide. Son bois est d'un blanc légèrement rosé et nacré, élastique, tenace ; il se polit bien, se tourmente peu, est peu sujet à la vermoulure. Sur les 30,000 mètres cubes de cette essence que produisent annuellement les bois soumis au régime forestier, près de 24,000 sont employés en bois de feu et le surplus en bois d'œuvre, principalement dans les départements du Nord et de l'Est. Les houillères en consomment 2,000 mètres cubes ; la carrosserie, le charronnage, l'ébénisterie en font un grand emploi. Un mètre cube de frêne droit, sans défauts et façonné en plateaux, madriers ou sciages divers, ne vaut pas moins de 110 francs et laisse 20 à 25 0/0 de déchet. Dans le Jura, les sciages de frêne ne valent que 40 francs, mais le déchet est presque nul. — On fait, avec le frêne, qui ne colore pas les liquides, du merrain pour tonneaux à kirsch et à huile, et aussi, dans le Pas-de-Calais, des tonnelets flotteurs appelés *quarts à poche* (1^{m} 08 de circonférence au milieu) et servant à faire surnager les filets de pêche. Le frêne fournit aussi des sabots, des rames, avirons et autres engins de navigation, des manches de toutes sortes, des queues de billard, des cannes, des crosses de fusil, des échalas pour la vigne, etc. — Le chauffage du frêne et son charbon sont estimés.

Il y a plusieurs variétés *d'orme :* les ormes *champêtre* et *tortillard* donnent un bois dur de bonne qualité, vulgairement appelé *orme rouge*. Les ormes *diffus* et de *montagne*, de valeur moindre, donnent le bois *d'orme blanc*. Les premiers sont fréquents dans l'est et l'ouest, mais surtout dans l'est. Leur bois dur, élastique, d'une ténacité extrême, résiste bien à l'influence des variations hygrométriques. Les départements de l'Est en produisent 5,000 mètres cubes, provenant des bois soumis au régime forestier. Les 4/5 sont affectés au chauffage et au charbon, quoique l'orme passe pour médiocre pour cet usage; le surplus, ou 1,000 mètres cubes, en étais de mines, carènes de navires, conduites d'eaux, moyeux et jantes de roues, instruments agricoles, charronnage militaire. A l'arsenal de Besançon, l'orme pour le service de l'artillerie se paye moyennement 130 francs le mètre cube.

Le *charme*, commun dans le Nord, l'Est et le Centre, est une essence

assez rustique. Il ne s'élève pas à des altitudes aussi élevées que le hêtre et craint les sols extrêmes. Son produit annuel, dans les bois soumis au régime forestier, est, d'après M. Gast, de 1,115,000 mètres cubes, dont moins de 40,000 mètres cubes sont employés en bois d'œuvre et le surplus en bois de feu de qualité supérieure. Blanc, dur, lourd, tenace, homogène, mais irrégulier dans ses accroissements, il est précieux pour sabots, maillets, coins, pièces d'engrenage, tout ce qui est exposé à une forte pression ou à un frottement continu. Par la teinture, il fournit des imitations d'ébène et de palissandre. Le tour et l'ébénisterie en consomment 5,000 mètres cubes. — On en fait des sabots, du cerclage, du merrain pour tonneaux à huile, et surtout des *formes* de cordonniers (2,500 mètres cubes.) — Les sciages pour placages et bois d'ébénisterie divers, cannes, manches, vis, etc., emploient 3,500 mètres cubes. — Le total des emplois d'industrie est de 13,000 à 14,000 mètres cubes. Celui des emplois comme service est de près de 25,000, dont plus de 21,000 en étais de mines, 1,000 en traverses de chemins de fer et 1,200 en perches à houblon.

Les *alisiers* blanc (*allouchier*) et des bois (*torminal*,) arbres de troisième et de deuxième grandeur, rendent 9,000 à 10,000 mètres cubes de bois par an, provenant des départements de l'Est. L'industrie n'en absorbe que 500 mètres cubes, employés en rabots, varlopes, manches d'outils, dents de roues, vis, écrous, imitations d'ébène, bois à graver, robinets, écritoires, bâtons de soieries, etc., etc. — Le surplus est converti en charbon et bois de chauffage estimés.

Le *merisier*, ou cerisier sauvage, arbre rustique, s'accommode de tous terrains, de tous climats, de toutes expositions, dans l'Est, le Nord et le Centre, et fournit 14,000 mètres cubes par an dans les seuls bois soumis au régime forestier. Traité à l'eau de chaux, il prend une teinte analogue à celle de l'acajou. Médiocre comme chauffage, il donne de bon charbon, mais est très-recherché comme bois de travail par les luthiers, à cause de sa sonorité, comme perches à houblon, étais de mines, échalas, cercles de cuves, pour fabrication de chaises et de fauteuils, plus une infinité d'industries locales dans le Jura, la Meuse, la Haute-Marne, le Haut-Rhin. Tous ces emplois industriels n'absorbent guère que deux mille trois à quatre cents mètres cubes. Le reste passe en bois de feu et charbon. — C'est par la distillation du fruit du merisier, de la *merise* ou cerise sauvage, que s'obtient le kirsch.

La Provence, le Languedoc et le Roussillon sont la patrie du *micocoulier* ou *fabrecoulier*, essence rustique à laquelle conviennent tous les terrains. La grande valeur de ce bois pour la fabrication des fourches, manches de fouet, pelles, râteaux, etc., le rend l'objet d'une culture spéciale et beaucoup plus horticole que forestière, principalement dans les départements du Gard et des Pyrénées-Orientales. C'est

une industrie curieuse et prospère, qui, dans la seule culture de la Sauve (Gard,) ne produit pas moins de 120,000 francs par an, au moyen de taillis simples couvrant 160 hectares, répartis sur 800 hectares de collines d'ailleurs incultes.

A des degrés inégaux, le poirier et le pommier *sauvages* méritent l'attention et les soins du forestier. Leurs emplois sont à peu près les mêmes, le poirier l'emportant de beaucoup sur le pommier pour l'industrie et le travail, tous deux se valant quant à l'excellence de leur chauffage et de leur charbon. — Blanc, fortement rosé, compact, d'un grain fin et uni, le bois de ces deux arbres, à la condition d'être parfaitement desséché et d'avoir fini de se tourmenter, est recherché par les tourneurs, sculpteurs, luthiers; et les ébénistes, en le teignant en noir, le font ressembler à l'ébène. — La production de ces deux bois dans les forêts de l'Etat et des communes, est de 4,000 à 5,000 mètres cubes, dont 200 seulement servent à l'industrie.

Introduit en France en 1601, par Jean Robin, le faux *acacia* ou *robinier*, arbre du Canada, est depuis longtemps complètement naturalisé. Moyennant un climat doux et une terre fraîche et divisée, il croît avec grande rapidité. Son bois, d'un beau jaune verdâtre, veiné de brun, est dur, compact, nerveux, lourd, élastique, mais un peu cassant. Il durcit encore en vieillissant et, mieux que tout autre, brave la pourriture; sa résistance dans le sens vertical est supérieure à celle du chêne. — Pour les cercles, tuteurs, échalas, rais de roues, gournables de navires, perches à houblon, pieux de clôture, étais de mines, le bois d'acacia n'a pas d'égal. Indifférent aux variations hygrométriques, il fait un excellent bois de construction. Sans parler de menus objets (boîtes, salières, couverts à salade, etc.), fabriqués en acacia, ni de ses emplois en ébénisterie et en frises à parquets, son chauffage est de première qualité. Toutefois le robinier est peu répandu dans les bois soumis au régime forestier, et sa production annuelle n'y dépasse pas quelques centaines de mètres cubes.

La production de l'espèce de sorbier appelée *cormier* n'est guère plus grande. Mais le cormier ne se rencontre qu'à l'état isolé dans les massifs. Malheureusement, sur les 600 mètres cubes qu'il fournit annuellement, 500 sont convertis en un chauffage et un charbon d'ailleurs excellents : le bois en est bien supérieur encore comme industrie et travail. D'une grande dureté, d'une résistance au frottement considérable, il n'a pas d'égal pour les vis de pressoirs, dents d'engrenages et de herses, rabots, varlopes, manches d'outils. Il vaut le buis pour la gravure et vient après le poirier pour l'imitation de l'ébène. — Il se vend très-cher et l'on ne trouve pas toujours à s'en procurer.

Les *cornouillers* sont des arbrisseaux où *morts-bois*. L'un d'eux, le cornouiller *mâle*, a une véritable importance, et il ne s'en consomme

pas moins de 11,500 mètres cubes de provenance administrative. Sa croissance est très-lente, mais son bois est l'un des plus durs, souples, tenaces et homogènes de nos climats. Les cannes, manches de parapluies et d'outils, le cerclage, les paisseaux (échalas ronds ou demi-ronds), les dents de herses et de petits engrenages, les boutons, les bâtons de soieries et la vannerie, absorbent 2,000 mètres cubes de cornouiller.

M. Rivet, qui s'est occupé de toutes les essences qui précèdent, à partir de l'alisier, décrit encore un mort-bois, le coudrier ou *noisetier des bois*. Cet arbrisseau croît en plaine, en coteaux, en montagne, partout. Sa croissance assez rapide se développe en un grand nombre de tiges minces et flexibles, couvrant la même souche. Il donne, dans les forêts administratives, 27,000 mètres cubes de production annuelle, dont 23,000 font un très-bon chauffage et un charbon léger, et 4,000 sont utilisés en cercles, échalas, même en étais de mines, vannerie de toute sorte, bâtons de soieries, étuis à aiguilles, etc. — La noisette, fruit du coudrier, est très-recherchée des enfants; elle donne aussi une huile comestible, plus fine et plus estimée que celle de noix.

Il nous reste à parler des *Bois blancs*, étudiés par M. Larzillière.

L'*aune*, qui croît rapidement dans les terrains frais ou humides, rend plus de 60,000 mètres cubes par an dans les bois soumis au régime forestier, surtout dans le Nord et l'Est. Son bois, d'un beau rouge orangé, est malheureusement cassant et sans résistance. Toutefois, employé sous eau ou en lieu constamment humide, il est d'une durée presque indéfinie. On l'utilise surtout en étais de mine et en sabots et aussi en pilotis, corps de pompe, conduites d'eau, etc. Comme bois de feu, il dégage beaucoup de chaleur, mais se consume rapidement.

Le bois du *bouleau* est demi-dur et demi-lourd; son grain est fin et égal. Sa production, dans les bois soumis au régime forestier, est de près de 150,000 mètres cubes par an, employés tant en chauffage et charbon qu'en sabots, objets de tour, caisses d'emballage, bois d'allumettes, cerclages, etc. Avec les menues brindilles, on fait des balais; avec l'écorce, comme, du reste, avec celle du merisier, des tabatières rustiques, dites *queues de rats*.

Parmi les variétés innombrables du *saule*, deux seulement, le saule *blanc* et le saule *marceau*, ont une importance forestière et industrielle sérieuse. Les forêts de l'État et des communes en produisent chaque année un peu moins de 40,000 mètres cubes. C'est un bois mou, léger, uni, homogène, qui se coupe et se taille aisément dans tous les sens. Il est employé en étais, perches, cerclage, échalas, caisse d'emballage, objet de tour et de sculpture, etc, etc. Il brûle vite en dégageant promptement une grande chaleur.

Le bois du *tilleul* n'est pas sans analogie avec celui du saule. Son rendement annuel n'est guère plus de moitié de celui de l'essence précédente; un cinquième de cette production est affecté aux menues industries les plus variées, y compris les crayons communs et les bâtons de soieries. La partie interne de l'écorce, le *liber*, se tille comme le chanvre et sert à la fabrication des cordes, tandis que l'on fait quelquefois des liens avec la partie extérieure de cette même écorce.

Le *tremble*, seule espèce de peuplier indigène en France, se rencontre partout, et les bois soumis au régime forestier en produisent annuellement plus de 230,000 mètres cubes. A l'abri des variations atmosphériques, le bois de tremble a de la durée : ses étais de mines et ses perches à houblon sont estimés; on en fait aussi des échalas, de la volige, du merrain pour doubles fûts. Ce bois paraît être celui qui convient le mieux pour la pâte à papier. Comme chauffage, il a des qualités et des défauts pareils à ceux du tilleul, du saule et de l'aune.

14. — Sous un faible volume, la *Notice sur le débit des bois de feu*, par M. Larzillière, contient des données industrielles et statistiques d'une incontestable valeur. — Elle décrit d'abord le débit des bois en quartiers, rondins, fagots et bourrées, bois de bûches, de moule, de cercle, menuise, traverses, grand bois, redans, cotrets, falourdes, mabons, charbonnette, margotins, etc., etc., suivant les diverses régions de la France, réparties en une douzaine de groupes. Dans les premières pages de ce chapitre sont indiqués, avec les modes de vente au volume et au poids, et les inconvénients et avantages de l'un et de l'autre, des chiffres fort utiles à connaître sur les dimensions que doivent avoir les tas de bois de feu empilés, suivant les diverses longueurs de bûche, pour fournir un stère, un double-stère, ou un demi-décastère.

Le rapport du volume *apparent* du stère de bûches empilées, c'est-à-dire du volume comprenant le vide des interstices, au volume *plein*, c'est-à-dire résultant de la totalisation des volumes mesurés séparément sur chaque bûche, ce rapport est indiqué pour quatorze différents diamètres de bûches, de 0^m 04 à 0^m 23. La moyenne de ces rapports serait 1.68. Ce qui veut dire que 1 mètre cube *plein* de bûches, présentant, dans des proportions moyennes, ces différents diamètres, fournirait 1st 68 de bois *empilé*, ou inversement, que 1 stère empilé ne représente, en volume plein, que 0^{mc} 595 (1 : 1.68 = 0,595).

Le poids du stère de bois, évalué par le commerce de Paris à 400 kilogrammes pour le bois dur, et 300 kilogrammes pour le bois blanc, serait généralement plus fort à l'état ordinaire, mais plus faible à l'état de dessication complète. De nombreuses expériences ont été faites à cet égard, que résume M. Larzillière dans des tableaux ingénieux,

où l'on voit ainsi la proportion d'eau contenue dans le bois, suivant le temps depuis lequel il a été coupé, de six mois à deux ans.

Le second chapitre de la *Notice* est consacré à décrire les procédés de carbonisation : 1° carbonisation en meule, la plus usitée et la plus économique; 2° carbonisation en vase clos, procédé nouveau et plus onéreux jusqu'à présent, mais qui permet de recueillir une infinité de produits utiles qui résultent du dégagement et des réactions réciproques des matières non charbonneuses contenues dans le bois, lesquelles sont entièrement perdues dans l'atmosphère par la carbonisation en meule. Par l'un et l'autre procédé, le rendement en charbon d'un stère de chêne est, dans des conditions ordinaires, de 80 à 82 kilogrammes de charbon, auxquels il faut ajouter, après la carbonisation en vase clos, 19 kilogrammes d'acide acétique, 2 à 3 litres d'acide méthylique et 20 kilogrammes de goudron de bois. Le chêne, le hêtre, le charme, les bois durs, en un mot, se prêtent seuls à ce dernier mode; pour les bois blancs et les bois résineux, les frais seraient hors de proportion avec la valeur des produits. — Les usines affectées à la distillation du bois sont, en France, au nombre de quinze ou vingt : une seule d'entre elles, celle de Courville (Eure-et-Loir), produit chaque année, au moyen de 30,000 stères de bois, 2,250,000 kilogrammes de charbon, et 3,500,000 kilogrammes d'acide pyroligneux.

La notice se termine par une annexe contenant des tableaux donnant : 1° la production annuelle, en chauffage, du bois soumis au régime forestier; 2° l'exploitation annuelle, par nature de produits, des bois soumis au régime forestier; 3° les mercuriales, pendant ces dernières années, des prix des bois de feu et des charbons sur les principaux marchés de France.

(La fin à la prochaine livraison.) SALTUS.

THÉOLOGIE

Œuvres choisies de Mgr l'évêque de Poitiers. *Instructions synodales sur les principales erreurs du temps présent, suivies de l'instruction synodale sur la première constitution dogmatique du concile du Vatican.* Poitiers et Paris, Oudin, 1878, in-8 de XII-603 p. — Prix : 6 fr.

Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers. Tome VIII, contenant les tables générales des huit volumes. Même librairie, 1877, in-8 de 307-CCCC p. — Prix : 6 fr.

A côté ou à la suite de la publication des *Œuvres complètes* des plus grands écrivains, il a toujours été bon, il me semble, de publier leurs *Œuvres choisies*, d'y réunir leurs productions les plus achevées ou les plus utiles, d'y rassembler les fleurs les plus exquises et les fruits les plus savoureux de leur talent. C'est ce que des mains intel-

ligentes viennent de commencer pour Mgr l'évêque de Poitiers. Le premier volume qu'elles publient contient les célèbres instructions synodales qui ont signalé et réfuté les principales erreurs du temps présent. Je n'ai pas à louer ici l'ampleur d'un style qui demeure toujours précis et qui parfois sait être ingénieux, ni l'opulence de l'érudition, ni enfin la sûreté de la doctrine qu'un bref du Pape Pie IX a préconisée. J'appellerai en particulier l'attention des lecteurs sur l'instruction synodale du 14 juillet 1871 ; elle est le lumineux commentaire de la première constitution dogmatique du concile du Vatican. Après avoir lu ou relu ces œuvres magistrales, on comprend mieux encore que Léon XIII ait voulu conférer le chapeau cardinalice à l'évêque de Poitiers ; le successeur de saint Hilaire, l'éloquent héritier de Petau et de Thomassin sera à sa place dans cette promotion où la même pourpre recouvrira les plus illustres représentants des diverses branches de la science sacrée, les Zigliara, les Hergenröther et les Newman.

Le tome VIII des *Œuvres*, que nous avons sous les yeux, contient : trois Lettres pastorales : 1° Lettre du 11 octobre 1873, prescrivant les prières publiques demandées par l'Assemblée nationale avant la discussion des lois constitutionnelles ; 2° Lettre du 8 décembre 1873, donnant communication de l'encyclique du 21 novembre précédent ; 3° Mandement pour le carême de 1874, sur l'obligation de confesser publiquement la foi chrétienne ; — Neuf homélies prononcées de 1873 à 1874 dans diverses circonstances ; — Trois discours, l'un adressé aux pèlerins de Paris, les deux autres prononcés à l'occasion de consécrations d'églises ; — Plusieurs lettres ; — Enfin l'oraison funèbre de Mgr Fillion. — A la suite de ces documents, les éditeurs ont eu la bonne pensée de nous donner : 1° Une table générale des textes de l'Écriture sainte commentés ou cités dans les huit volumes des *Œuvres* (179 p.) ; 2° Une ample table analytique de toutes les matières traitées dans ces huit volumes (218 p.). A. Largent.

Œuvres pastorale de Mgr Beason, évêque de Nîmes, Uzès et Alais, 1875-1878. Paris, Bray et Retaux, 1879, 2 vol. in-18 j. de xv-412 et 393 p. — Prix : 6 fr.

Les évêques ne sont pas seulement les gardiens de la foi, ils sont aussi les gardiens de la langue française, et, dans ce pêle-mêle de productions incohérentes où le bon sens et la morale ne sont pas seuls outragés, ils restent fidèles aux glorieuses traditions de cette langue que, suivant la parole d'un grand écrivain, le christianisme a faite pour la logique et la vérité. Mgr Besson nous en fournit à nouveau la preuve en nous donnant aujourd'hui ces deux volumes, où il a eu la bonne

pensée de réunir les lettres pastorales, les discours et panégyriques, les allocutions et lettres diverses sortis de sa plume et de son cœur durant les trois premières années de son laborieux et déjà fécond épiscopat. Les *Lettres pastorales* remplissent le premier volume tout entier. Il suffirait de transcrire les sujets traités dans ces lettres pour prouver que l'évêque de Nîmes, marchant sur les traces de son prédécesseur illustre, sait mettre au service de toutes les grandes causes une vigoureuse éloquence et une ardeur qui ne s'affaiblit jamais. Tantôt il fait entendre un cri d'alarme sur les vides chaque jour plus grands qui se creusent dans les rangs du sacerdoce et prend d'énergiques mesures pour activer le recrutement de la milice sainte; tantôt il adresse de touchants appels à la charité de ses diocésains en faveur du Denier de saint Pierre, de la Propagation de la Foi et des Universités libres naissantes. Les grands événements qui, tour à tour, attristent et réjouissent l'Église, les noces d'or de Pie IX, trop tôt suivies de la mort de ce Pontife vénéré, l'élection de Léon XIII et l'envoi de sa Lettre encyclique sont le sujet de lettres éloquentes. Voltaire aussi a sa place dans ce livre et son influence néfaste est justement stigmatisée dans des pages vengeresses. Signalons encore une admirable lettre sur la franc-maçonnerie, qui a pris place, grâce à la bienveillance de l'éminent prélat, dans la collection des *Documents pontificaux et épiscopaux* dont la Société Bibliographique a si opportunément entrepris la publication. Cette lettre est suivie de notes d'un très-grand intérêt, concernant la part prise par la franc-maçonnerie à l'assassinat de Louis XVI et de Gustave III de Suède. Mais ce qui me touche surtout dans ce volume, ce sont les preuves nombreuses que j'y trouve de l'admirable sollicitude de Mgr Besson pour l'instruction religieuse de ses diocésains. Quatre lettres sont consacrées à traiter ce grave sujet. Toutes les formes de l'enseignement pastoral : catéchisme, homélie, sermon, conférence, panégyrique, oraison funèbre, sont étudiées avec un soin minutieux et une rare compétence, et nous ne doutons pas que les orateurs, novices encore dans l'art difficile de la parole, ne trouvent un grand profit à relire et à méditer ces enseignements.

Le second volume ne témoigne ni d'une moindre éloquence, ni d'un moindre zèle. Il se divise tout naturellement en trois parties : *Discours et panégyriques, allocutions, lettres diverses.* La première partie contient les panégyriques de saint Baudile et de saint Bernard, l'oraison funèbre de Mgr Guerrin, évêque de Langres, et quelques discours prononcés par Mgr l'évêque de Nîmes, soit à l'occasion de divers pèlerinages, soit en prenant possession des églises cathédrales de Nîmes, Uzès et Alais. Dans la deuxième partie, nous retrouvons, à côté de *Discours de distributions de prix* et de *Discours de mariages*,

d'éloquentes allocutions que bien des lecteurs seront heureux de relire après les avoir applaudies dans diverses assemblées catholiques : citons seulement une allocution sur la liberté d'enseignement, prononcée en 1876 dans la réunion des comités catholiques, et à laquelle les projets que l'on sait donnent une douloureuse actualité. Enfin la troisième partie comprend plusieurs lettres qui ont pour but, soit de donner des conseils pratiques sur la préparation au baccalauréat, les concours scolaires et autres objets intéressant l'instruction, soit de protester hautement contre certains projets qui tendaient à rendre plus difficile encore le recrutement du sacerdoce par la réduction des bourses ecclésiastiques, et à supprimer l'aumônerie militaire, sauvegarde de la foi et des mœurs du soldat chrétien. Tous ces sujets sont encore à l'ordre du jour et feront demain l'objet de discussions d'où la vérité et le droit ne sortiront sans doute pas sans avoir reçu quelques blessures. Les deux nouveaux volumes de Mgr Besson viennent donc parfaitement à leur heure, et, dès ce jour, ils prennent place dans cet arsenal précieux où les chrétiens iront puiser des armes pour se défendre et pour vaincre, nous l'espérons, dans les grandes luttes qui s'annoncent. E. DE LA D.

SCIENCES

Les Nationalités, *essai de philosophie politique,* par M. PI Y MARGALL. Trad. de l'espagnol par LOUIS-XAVIER DE RICARD. Germer-Baillière, 1879, in-18 de XVI-176 p. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*) — Prix : 2 fr. 50.

Président du pouvoir exécutif de la République espagnole en 1872, et obligé de se démettre parce qu'il ne sut ni combattre ses amis, les insurgés cantonalistes, ni se mettre à leur tête, M. Pi y Margall appartient à cette fraction du parti révolutionnaire qui est profondément athée, fait de l'autonomie de la personne humaine la source de tout droit, mais, logique jusqu'au bout, cherche à lutter contre l'omnipotence de la majorité. Proudhon et Bakounine en ont été les représentants les plus saillants; mais le révolutionnaire espagnol, imbu fortement des traditions des races latines et s'inspirant des girondins français, cherche à réagir contre le principe *d'anarchie* par l'organisation d'une fédération universelle, qui, prenant pour premier élément la cité, réunirait successivement les cités en provinces, les provinces en nationalités, les nationalités en États-Unis d'Europe, en attendant les États-Unis de l'univers.

Il y a dans son livre quelques aperçus intéressants, sinon bien neufs, sur la grande valeur pratique de l'autonomie laissée par l'Empire romain aux cités et aux provinces, sur la constitution réellement fédérative de l'Europe au moyen âge. Dans quelques pages, il exprime avec assez

de relief le profond attachement de sa province natale, la Catalogne, pour son droit civil propre, fondé sur la liberté testamentaire et l'autorité paternelle.

Dans une série de chapitres, il trace l'esquisse des attributions du pouvoir fédératif qui doit réunir les provinces en nationalités. Il y suit pas à pas la constitution des États-Unis de l'Amérique du Nord et celle de la Suisse, en inclinant visiblement pour cette dernière. Plusieurs erreurs de fait enlèvent à ces chapitres une partie de leur valeur : page 35, il n'attribue aux États-Unis qu'une population de trente millions d'habitants au lieu de quarante ; page 173, la Belgique est rangée parmi les pays où le suffrage universel est pratiqué ; page 8, il nous dit qu'en Allemagne, jamais la Prusse n'a vu son roi en lutte avec le Parlement ! Il est vrai que, comme tous les révolutionnaires, M. Pi y Margall a une vive sympathie pour la Prusse et un profond mépris pour la France, ce dont son traducteur français cherche à l'excuser de son mieux.

La traduction de M. Xavier de Ricard n'est pas intégrale; il a dû, pour rentrer dans le cadre des publications Germer-Baillière, supprimer une série de chapitres dans lesquels l'auteur espagnol critiquait la plupart des *critères* sur lesquelles on a prétendu fonder la théorie contemporaine des nationalités, la communauté de langues, les limites géographiques, etc. C'eût été peut-être la partie la plus intéressante du livre.

Un dernier point de vue à signaler : M. Pi y Margall regarde l'idée fédérative comme devant servir de base à une nouvelle organisation économique, dans laquelle la propriété privée du sol disparaîtrait. A travers les fédérations politiques, il y aurait des fédérations économiques d'ouvriers, d'agriculteurs, d'artistes, se répandant dans le monde entier.

Quel principe maintiendrait la paix et l'ordre au milieu de tous ces groupes autonomes, dans lesquels la pensée de chaque individu serait souveraine ? Il suffit de poser la question pour voir les dangers qui menaceraient le monde si de pareilles théories venaient à être appliquées même momentanément. C. J.

Du rôle social des idées chrétiennes, *suivi d'un exposé critique des doctrines sociales de M. Le Play*, par Paul Ribot. Tome II. Paris, Plon, 1879, in-8, 498-643 et 1-436 p. — Prix : 7 fr. 50.

Il faut se reporter au compte rendu du tome Ier (t. XXXIII, p. 221) pour comprendre ce que nous avons à dire de celui-ci, dont la première partie n'est que la suite, pour le fond comme pour la forme. Il en reprend la pagination avec le septième et dernier chapitre. Tout le reste du volume est consacré à l'exposé critique du système de M. Le Play (1-436), avec une pagination spéciale.

M. Ribot étudie, dans ce chapitre VII, la place que l'Église doit avoir dans la société, les moyens qu'elle a pour reprendre cette place, et le rôle des catholiques. On pourra dire qu'il n'est guère de son temps lorsqu'il dit que l'Église doit être libre, libre de fait et de droit, et que, de plus, elle a le droit de demander au gouvernement de favoriser son action pour qu'elle puisse produire le bien ; que l'État doit non-seulement la favoriser, mais encore la protéger et la défendre contre les attaques incessantes auxquelles elle est en butte ; car c'est là le devoir même du pouvoir temporel et sa raison d'être. Mais si, avec ces affirmations de principes dont il faut lire les développements pour en bien comprendre le sens, il va contre le courant de l'opinion, il témoigne d'une noble indépendance d'esprit et d'une profonde connaissance des maux de notre société, et il les attaque courageusement en entrant dans le vif de la question. Il remplit un devoir en exprimant franchement ses convictions, et, en les justifiant par des raisonnements plausibles, il rend un éminent service à ceux qui pensent comme lui sans s'être demandé pourquoi, et même à beaucoup d'esprits indécis. En indiquant les trois moyens, — la science, la prédication et l'association, — par lesquels, à son avis, l'Église peut reconquérir progressivement son influence, il fait un rapide tableau, accompagné d'indications bibliographiques précieuses, quoique bien incomplètes, des récentes conquêtes des diverses sciences qui ont tourné et tournent, souvent malgré leurs auteurs, au profit du christianisme. Pour la prédication, qui est le grand moyen d'agir sur les masses, nous aurions preféré, de la part d'un laïque, au lieu de critiques que nous ne voudrions pas toujours contredire, un exposé de ce qui devrait se faire comme si la pratique y répondait déjà pleinement : tout le monde comprend et il n'y a point de froissement. Le rôle des catholiques serait mieux tracé si l'auteur avait des convictions plutôt que des opinions politiques. Nous pourrions sur certains points être en désaccord avec M. Ribot; mais, néanmoins, nous encourageons vivement à la lecture de ces pages, si pleines de bonnes et utiles vérités qui sont plus que jamais à préconiser, à propager et à asseoir dans les esprits sur des bases sérieuses. C'est un exposé très-clair de cette science sociale sur laquelle tout le monde tranche en docteur et d'après laquelle chacune prétend agir, de bas en haut, sans en connaître souvent le premier mot. Il laisse la conviction d'une régénération de la France par le christianisme, mais après des épreuves dont il est difficile de mesurer le terme.

L'Exposé critique des doctrines sociales de M. Le Play nous arrêtera peu, malgré tout l'intérêt qu'on y trouvera. Ces doctrines sont connues de la plupart de nos lecteurs, et nous renverrons ceux qui les ignorent aux ouvrages mêmes de l'illustre économiste. M. Ribot s'est

imposé la tâche de rechercher ces doctrines, rarement formulées, qui se déduisent des nombreuses observations consignées çà et là, en les classant par matières : religion, famille, travail, association, enseignement, politique, révolution, ancien régime, et il en montre les points de concordance et de désaccord avec le *Syllabus*, l'économie politique et l'histoire. Il en fait parfaitement ressortir le caractère antirévolutionnaire, auquel M. Le Play doit d'avoir groupé autour de lui un grand nombre d'adhérents unis contre l'ennemi commun; il constate également les progrès qu'elles ont faits pour se rapprocher de la vérité absolue. Ce que nous tenons à relever, ce sont les critiques, formulées avec autant de modération que de sympathie : une des principales, c'est de trop faire de science extérieure et de ne pas pénétrer assez à fond pour bien discerner et la cause des maux et les remèdes efficaces; de donner une importance trop exclusive à la famille, au détriment même de la religion; de s'attacher à beaucoup de remèdes illusoires, comme la liberté testamentaire, s'ils sont en opposition avec les mœurs. M. Le Play, en se plaçant au point de vue purement naturel, peut rencontrer de plus nombreuses sympathies; mais il enlève à son action son élément le plus fécond. M. Ribot aurait pu l'accuser de ne faire remonter qu'à Louis XIV l'origine de tous nos maux, dont beaucoup, tout aggravés qu'ils aient été alors, sont bien antérieurs. Nous reprocherons à l'auteur, si peu révolutionnaire cependant, de trouver des gloires à la Révolution (p. 218). Son imprimeur a inguliérement défiguré le nom de M. Léopold Delisle (p. 333), qui, vingt pages plus loin (p. 354) est exactement reproduit. Nous devons des remercîments à M. Ribot pour avoir signalé les efforts faits en faveur de la vérité par la *Revue des questions historiques* et la *Société Bibliographique*. R. S. V. M.

Protection et libre-échange. *Observations soumises à MM. les rédacteurs du Journal des Économistes, de l'Économiste français, du Journal des Débats*, par E. Fauconnier, docteur en droit. Paris, Germer-Baillière, 1879, in-8 de vii-143 p. — Prix : 2 fr.

Cet ouvrage résume, avec une grande habileté d'exposition et une parfaite connaissance de l'état actuel de la science, les arguments les plus spécieux que Lut et Carey ont produits en faveur du système protectionniste. L'auteur a réservé le meilleur pour la fin, quand il réclame des relèvements de tarifs de douane qui équilibrent l'augmentation considérable des impôts intérieurs depuis 1870. C'est là ce qu'on appelle proprement des *droits compensateurs*, et, sur ce terrain éminemment pratique, les hommes de science, qui ne se laissent pas entraîner au-delà de leurs propres principes par les ardeurs de la polémique, s'en-

tendraient facilement, croyons-nous, avec ceux des représentants de l'agriculture et de la plupart de nos industries que l'exaspération d'intérêts en souffrance n'aveugle pas.

Mais M. Fauconnier, qui veut contester le principe même de la liberté des échanges internationaux pour lui substituer la direction du cours du commerce et de l'industrie par l'État, est entraîné beaucoup plus loin. Il renouvelle la théorie de la *balance du commerce*, sans tenir compte de faits qui lui donnent, en ce moment même, un si éclatant démenti, et il prétend qu'un pays a intérêt à avoir le plus de métaux précieux chez lui, de façon à ce que les prix nominaux soient toujours élevés. Sans doute, cela empêche les exportations, mais M. Fauconnier voit d'aussi mauvais œil les exportations de produits nationaux que les importations de produits étrangers. L'idéal est pour lui la situation d'un peuple qui se suffit à lui-même. Sans doute, le renchérissement universel s'ensuivra ; mais notre auteur ne s'en effraye pas : les agriculteurs, dit-il, y gagneront par l'élévation de la *rente*.

Il a de bonnes raisons par devers lui pour ne pas s'inquiéter d'un pareil résultat. Auteur d'un ouvrage socialiste intitulé *la Question sociale*, M. Fauconnier ne doute pas que la rente du sol ne doive appartenir à l'État : l'établissement de la communauté des terres et des maisons n'est pour lui que l'affaire de deux ou trois siècles de patience. Il a soin de rappeler ces conclusions dans son nouveau travail, et, en attendant, il exprime le vœu que l'État s'empare au plutôt des mines et des chemins de fer. Le protectionnisme rationnel, comme on l'a appelé, serait évidemment bien plus facile à appliquer.

Les libre-échangistes triompheront, en voyant le système protectionniste tourner si droit au socialisme, comme ils ne cessent de le reprocher avec plus ou moins de bonne foi à leurs adversaires. Les protectionnistes, de leur côté, seront enchantés des arguments fort spécieux, nous le répétons, que leur fournit ce travail. M. Fauconnier aura ainsi résolu le difficile problème de contenter tout le monde, et lui-même tout le premier. C. J.

BELLES-LETTRES

La Grèce avant les Grecs, *étude linguistique et ethnographique*, par Louis Benlœw. Paris, Maisonneuve, 1877, in-8 de 264 p. — Prix : 5 fr.

Voici un ouvrage qui ne manquera pas de susciter quelques discussions dans le monde savant, et, de fait, je ne sache guère de question plus intéressante que celle dont s'occupe l'auteur ; il s'agit ici d'un point d'ethnographie fort débattu jusqu'à ce jour, sans que l'on soit arrivé à une solution définitive. A quelle race appartenaient les nations

primitives de la Grèce, ces fameux Pélasges dont nous ne connaissons guère aujourd'hui que le nom, mais auxquels une tradition constante attribue les plus antiques monuments dont sont couverts le sol de la Hellade et de l'Asie-Mineure ?

Un point seul semblait hors de doute : l'arrivée, vers le seizième siècle avant notre ère, des tribus héléniques qui, après avoir longé la côte de l'Adriatique, et occupé l'Épire, finirent par se répandre dans le Péloponèse et les îles de l'Archipel. Il est bien certain qu'à cette époque le territoire de la Grèce actuelle se trouvait habité depuis longtemps, et par une race ayant déjà fait de véritables progrès dans la voie de la civilisation.

La tradition les désigne spécialement sous les noms de Pélasges ou de Lélèges; mais ces populations appartiennent-elles à une race différente de celle des Hellènes ? Appartenaient-elles même à la grande souche indo-européenne ? A cet égard, les avis étaient aussi partagés que possible. Les uns prétendaient voir des Sémites, des fils du biblique Phaleg, dans ces autochthones; d'autres en faisaient des Chamites ou des Égyptiens. La seule chose positive, c'est que les auteurs anciens distinguent toujours soigneusement les Pélasges des Hellènes, et ne les regardent pas comme des rameaux d'une seule et même race.

M. Benlœw, pour arriver à la solution du problème, a pris la seule voie qui semble logique. L'idiome des Pélasges nous est, il est vrai, absolument inconnu, mais il nous reste un certain nombre de noms de villes ou de pays jadis occupés par eux.

Si ces termes trouvent une explication suffisante dans quelques langues encore vivantes aujourd'hui, nous serons en droit de conclure que celles-ci nous en offrent un reste dans l'ancien dialecte pélasgique. Partant de cette donnée, notre auteur est arrivé à la conclusion suivante : par le langage, et sans doute aussi en grande partie par le sang, les Albanais d'aujourd'hui sont bien les frères ou les descendants des Grecs aborigènes.

A la vérité, rien de plus périlleux que de baser un système uniquement sur des termes géographiques. Plus que tous les autres, ils se prêtent avec une facilité déplorable aux fantaisies des étymologistes. Nous n'avons, d'ailleurs, aucun monument ancien rédigé en albanais, et le langage de ces montagnards a dû beaucoup se modifier dans une période de trente-cinq siècles. Néanmoins, si quelques-uns des rapprochements établis par M. Benlœw nous semblent trop hypotétiques, d'autres, en revanche, offrent un caractère de vraisemblance et plaident éloquemment en faveur de la thèse par lui soutenue.

La question ethnologique, ou plutôt anthropologique, n'est pas, au reste, la seule qu'examine notre auteur. Son troisième livre est con-

sacré à l'étude des influences africaines sur la civilisation grecque. Dans le livre suivant, M. Benlœw nous parle des différents âges du silex, de la pierre polie et du bronze dans le Péloponèse, et établit le degré de culture auquel étaient parvenus les Pélasges avant leur contact avec la race hellénique.

Nous ne pouvons nous étendre davantage à ce sujet, qu'il nous suffise de dire que si M. Benlœw nous paraît montrer un certain goût pour les hypotèses, beaucoup de ces dernières, en revanche, semblent non-seulement acceptables, mais encore bien fondées. Son livre aura fait faire un pas important à la question si débattue des origines grecques.

H. DE CHARENCEY.

Westfælische Volkslieder *in Wort und Weise mit Klavierbegleitung und liedervergleichenden Anmerkungen* (*Chants populaires de Westphalie, airs et paroles, avec accompagnement pour piano et remarques*), publiés par le Dr ALEXANDER REIFFERSCHEID, professeur de philologie allemande à l'Université de Greifswald. Heilbronn, Henninger, 1879, in-4 de XVI-192 p. — Prix : 10 fr.

Les collections de chansons populaires ne sont pas rares en Allemagne; nulle part les études de littérature populaire ne sont poursuivies avec plus d'ardeur ni avec plus de critique et de science. Les pays slaves, l'Angleterre, l'Italie suivent de plus en plus cet exemple. Mais il faut aujourd'hui une érudition très-étendue et très-délicate pour suivre, d'un peuple à l'autre, la diffusion et la transformation des contes, chansons, énigmes, etc. S'il est aisé et utile de publier des recueils de littérature populaire puisée à une source authentique et donnée avec sincérité, c'est faire œuvre véritablement scientifique que d'entourer ses textes de rapprochements précis.

A ce titre, le recueil de chansons westphaliennes publié par un savant germaniste de l'Université de Greifswald, M. Reifferscheid, se distingue entre tous. Il donne tout ce que peut demander la critique la plus difficile, l'air original des mélodies (et sans cet élément musical, la chanson est souvent comme un corps sans âme), un accompagnement pour le piano, et, pour chaque chanson, un commentaire précis où il compare les chansons analogues non-seulement de l'Allemagne, mais aussi des pays voisins. La transmission des chansons est un phénomène encore obscur, et qui ne se constate pas aussi aisément que la transmission des contes où le fond élastique du récit est le principal. Le conte se traduit aisément, mais non pas la chanson. On voit dans les notes de M. Reifferscheid des versions du même chant dans divers pays, soit que l'éternelle histoire de l'amour heureux ou malheureux ait amené les mêmes thèmes, soit qu'une histoire rhytmée entendue d'un étranger ait donné l'idée d'un chant

sur le même sujet. Quoi qu'il en soit de l'explication, les travaux où l'on réunit et l'on compare ces variantes si éloignées les unes des autres sont les plus propres à faire avancer la science de la littérature populaire.

H. GAIDOZ.

Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge, *d'après les travaux les plus récents*, par M. CHARLES AUBERTIN. Tome second. Paris, Eugène Belin, 1878, in-8 de VI-585 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous avons rendu compte à nos lecteurs du premier volume de cet ouvrage (t. XVII, p. 415). Le second volume contient la fin de la seconde partie, consacrée à l'histoire de la poésie au moyen âge (la poésie satirique, morale et didactique; les derniers poètes lyriques), et la troisième partie : *les Prosateurs français du douzième au seizième siècle.* Cette partie est subdivisée en trois sections : I. *Les Historiens.* II. *Les Orateurs.* III *Romanciers, moralistes et traducteurs.* M. Aubertin a continué, en général, à suivre le plan tout à fait louable qu'il s'était tracé, et qui consiste à présenter un résumé, aussi exact que possible, des derniers résultats acquis par l'érudition sur chaque point éclairé par elle, quitte à laisser dans l'ombre ceux où la lumière n'a pas encore été portée. Les matières comprises dans ce second volume, ont été beaucoup moins élucidées par les érudits que celles qui faisaient l'objet du premier ; aussi l'infériorité de ce deuxième volume par rapport au premier est-elle assez notable; mais on ne peut guère en faire un reproche à M. Aubertin, puisqu'il ne dépendait pas de lui de trouver la route mieux tracée. Il est même juste de constater que les meilleures pages de cette seconde moitié de son livre sont peut-être celles où, par une dérogation à son système, l'auteur a essayé de frayer lui-même la voie par des recherches personnelles. Nous voulons parler des chapitres relatifs aux origines de l'éloquence politique et de l'éloquence du barreau. Il est vrai qu'une partie des développements, très-intéressants d'ailleurs, où l'auteur est entré à cette occasion, ne se rattache que de loin à l'histoire littéraire proprement dite, et seront plus à leur place dans le livre auquel il travaille sur *l'Éloquence politique et parlementaire en France avant* 1789.

Maintenant, quelques observations de détail. Qu'entend M. Aubertin par les « hémistiches mal scandés » de Villon (p. 134)? Villon suivait des règles de versification assez différentes des nôtres, mais, ces règles, il les observait bien. — L'auteur paraît s'être tout à fait embrouillé dans ce qu'il dit du chroniqueur Primat (p. 165 et suiv.). — De ce que Pierre de Rieux, le premier éditeur de Joinville, s'est fait gloire de « polir son auteur et le dresser en meilleur ordre, » il n'y a rien à conclure pour le caractère de la copie dont il se servait, et le *car* dont use

ici M. Aubertin est un peu étrange (p. 200); mais, en fait, il est vrai que la copie que possédait Pierre de Rieux, et qu'il a bouleversée, ne devait pas être très-différente de la version, rajeunie au quinzième siècle, qu'a imprimée Claude Ménard. — Le dialecte wallon n'a pas été employé seulement dans la deuxième rédaction du premier livre de Froissart (p. 244). C'était le dialecte même du chroniqueur, et là où les traces en ont disparu, c'est par le fait des copistes.— L'édition de Mathieu d'Escouchy, publiée par la Société de l'Histoire de France, est due à M. de Beaucourt et non à M. de Beaumont (p. 260). — C'est faire tort à l'excellente Christine de Pisan que de la définir « une Mme de Genlis au quinzième siècle » (p. 273). — Qu'est-ce qu'un ouvrage imprimé, « inscrit à la Bibliothèque nationale sous le no 1742 ? » (P.353, note 1. Il s'agit de l'*Histoire du concile de Constance*, par Bourgeois du Chastenet.) Toute personne qui a travaillé à la Bibliothèque sait que l'élément capital des cotes du département des imprimés est une lettre alphabétique. Un chiffre, sans lettre, est une indication qui n'indique rien. — C'est une idée erronée de croire que le tiers-état n'a exercé au moyen âge qu'une très-faible influence sur les affaires publiques (p. 433). Cette influence fut considérable. — M. Aubertin a eu tort d'exclure de son livre le roman de *Jean de Paris*, comme n'ayant été composé qu'au seizième siècle (p. 531). La Bibliothèque nationale possède de ce charmant récit deux manuscrits du quinzième siècle, qu'à utilisés, dans son édition, M. A. de Montaiglon. — Il est regrettable enfin que, recommandant à ses lecteurs des travaux récents sur l'*Imitation de Jésus-Christ* (p. 543, note 1), l'auteur n'ait pas connu les savants mémoires de M. Arthur Loth dans la *Revue des questions historiques*.

En notant ces erreurs ou ces inexactitudes, et nous en pourrions relever d'autres, nous n'entendons diminuer en rien le mérite, très-grand à nos yeux, de l'*Histoire de la littérature française au moyen âge*, de M. Charles Aubertin. Eu égard aux difficultés qu'offrait, dans l'état actuel de la science, à un professeur de l'Université, nullement préparé par ses études antérieures à une entreprise de ce genre, la rédaction d'un travail d'ensemble devant lequel reculaient tous les hommes spéciaux, M. Aubertin s'est, en somme, fort bien acquitté de la tâche ardue qu'il s'était courageusement imposée. Nous devons l'honorer pour ce vaillant effort, et le remercier de nous avoir donné un livre dont, malgré ses imperfections, l'utilité ne peut être mise en doute. Les hommes du monde et la jeunesse lettrée y trouveront une initiation agréable à des études trop longtemps négligées parmi nous, et les érudits eux-mêmes s'en serviront et s'en servent déjà comme d'un utile *vade-mecum*.

MARIUS SEPET.

Histoire littéraire de la ville d'Albi, par Jules Rolland, avocat à la Cour d'appel de Paris. Toulouse, Édouard Privat, 1879, in-8 de 427 p.

Cet ouvrage tiendra dignement sa place dans l'intéressante enquête qui se poursuit sur l'état intellectuel de la province pendant les siècles passés. Ceux qui s'imaginent qu'on ne sait lire en France que depuis la Révolution y trouveront matière à réfléchir. Les petites villes eurent, dès leur origine, ou du moins aussi haut que l'histoire permet de remonter, deux écoles, l'une épiscopale ou monastique, qui date de la fondation même de l'abbaye ou de l'évêché, l'autre communale, dont nous trouvons la première mention à Albi en 1360, parce que les archives de l'hôtel de ville ne remontent pas plus haut. Les lettres de la comtesse d'Albi à son fils Didier, engagé dans les périls de la cour mérovingienne, sont le premier monument littéraire de la ville ; elles attestent par leur pure latinité la culture des belles-lettres. Puis les troubadours, dont la poésie élégante, mais sensuelle, devait s'abîmer dans la guerre albigeoise, les poésies plus mystiques de Pierre d'Alanyrac, les sermons, les essais de compositions dramatiques, transmettent jusqu'aux littérateurs des deux derniers siècles un mouvement intellectuel, dans lequel se reflètent comme dans un petit monde toutes les inspirations et tous les élans qui animaient, sur des scènes plus illustres, la société française. Nos petites villes de province sont loin d'offrir aujourd'hui le spectacle qu'offrait Albi par exemple, lorsque s'ouvrait, à tous les beaux esprits de la contrée, le salon d'Antoinette de Saliès ou celui du cardinal de Bernis. Mais un intérêt plus grand que celui qui s'attache aux poètes albigeois, même à Claude Roger et Michel Lecter, ces deux victimes du trop sévère Boileau et de l'irascible Racine, est celui que nous offrent les efforts des consuls pour assurer les bienfaits de l'instruction à travers les difficultés des guerres locales ou des invasions anglaises. Le règlement de 1402, celui surtout de 1543, la fusion, grâce à de coûteux sacrifices, de l'école épiscopale de Sainte-Gemme avec l'école de la ville, la fondation, en 1623, du collège des jésuites, qui comptait, quarante ans plus tard, 349 écoliers, celle des frères en 1750, qui remplaçait les écoles primaires, dues aux libéralités des habitants, de quelques prêtres pieux et des archevêques, sans parler des cours et des exercices publics des dominicains, des cordeliers et des carmes, dont les archives ont disparu, indiquent une culture continuelle de l'esprit, bien digne d'une ville qui a laissé dans sa merveilleuse cathédrale, fruit d'un travail de plusieurs siècles, un admirable témoignage de son amour pour les nobles et pures jouissances de l'art.

P. de Lahondès.

L'Italie au seizième siècle. *Études littéraires, morales et politiques*, par A. DE TRÉVERRET, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Bordeaux. Paris, Hachette, 1879, in-18 j. de 379 p. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis assez peu de temps, l'Italie, prise aux mêmes époques et parfois examinée dans les mêmes écrivains, a fourni le sujet d'importantes études à MM. Hillebrand, Dantier, Guebhart et de Tréverret. Ce dernier vient de donner une suite au livre dont ici même nous avons annoncé le début (t. XIX, p. 332). Cette fois, ce sont deux auteurs seulement dont le professeur de la faculté des lettres de Bordeaux nous a donné les portraits, un poète et un historien, l'Arioste et Guichardin. Le portrait du poète a été fait bien souvent déjà, c'est une figure connue; sur l'Arioste, sur ses œuvres, Ginguené a, depuis longtemps, dit à peu près tout ce qu'il y avait à dire, mais ses œuvres sont si séduisantes qu'on ne peut s'étonner de voir les critiques y revenir volontiers, dussent-elles ne leur fournir que rarement des observations nouvelles. Peut-être y aurait-il eu un moyen de rajeunir ces études sur l'Arioste ou du moins sur *Roland*, en traitant plus à fond un côté que M. de Tréverret n'a guère fait qu'indiquer, les sources françaises du poème italien.

Le second personnage dont s'est occupé M. de Tréverret nous est beaucoup moins connu, d'autant qu'il n'avait été apprécié que sur une partie de ses livres. Des œuvres inédites, récemment publiées, *Storia fiorentina*, — *Legazione di Spagna*, — *Ricordi*, — ont permis à M. de Tréverret de pénétrer bien plus avant dans la vie et le caractère du vieil historien; aussi le travail qu'il lui consacre a-t-il beaucoup d'intérêt. C'est, tout à la fois, une ample monographie et une bonne étude critique. M. de Tréverret — chose difficile — ne se passionne pas pour les écrivains qu'il examine, il veut les montrer tels qu'ils furent; il conserve, à l'égard de Guichardin, une complète impartialité. Mais s'il ne se passionne pas pour l'homme, M. de Tréverret se passionne, on le sent, pour l'étude qu'il lui inspire, et c'est là la condition indispensable pour accomplir brillamment une tâche de ce genre. Préoccupé des inquiétudes de l'heure présente, avec lesquelles les perturbations de la démocratique Florence offrent tant d'analogie, ici comme dans sa notice sur Machiavel, M. de Tréverret a trouvé, dans des similitudes historiques, dans des aperçus politiques, un intérêt de plus, qu'il fait aisément partager à ses lecteurs. Il ne repousse donc pas les allusions, pas assez peut-être, parce qu'elles donneront une date à son livre et pourront le faire paraître vieux avec le temps; mais ce qui, plus tard, deviendra peut-être un inconvénient, n'offre aujourd'hui qu'un attrait de plus. M. de Tréverret mêle peut-être un peu trop les temps anciens avec les nôtres; n'y a-t-il pas une sorte d'anachronisme à parler des libéraux de Florence du seizième siècle (p. 251)? Il faut

avouer, du reste, que, si le mot n'existait pas, les hommes existaient, peu différents de ce que nous les voyons, et que ce n'est pas seulement à des citoyens de Florence que peut s'appliquer cette pensée de Guichardin : « L'intérêt personnel mène tout ; si ceux qui prêchent la liberté croyaient, dans un État despotique, trouver pour eux-mêmes une meilleure condition que dans un État libre, il en est bien peu qui ne fussent prêts à prendre la porte pour y courir (p. 244). »

Il y avait bien des points de ressemblance entre Guichardin et Machiavel, et M. de Tréverret les a indiqués plus d'une fois. Peut-être aurait-il pu encore faire usage d'une correspondance entre les deux politiques, correspondance qui, à ma connaissance, n'a été publiée que dans l'édition de Machiavel donnée en 1797, à Livourne, avec l'indication de Londres. Ces ressemblances se développèrent surtout dans la seconde partie de la vie de Guichardin ; dans la période caractérisée par l'*Histoire florentine* — longtemps inédite — les sentiments sont plus jeunes, plus généreux, plus pieux. Il y a là notamment d'intéressants détails sur un personnage fort contesté, bien remis en lumière depuis quelques années et pour lequel Guichardin éprouva une sympathie qui s'est très-refroidie dans ses œuvres suivantes, Savonarole (p. 217). M. de Tréverret, à propos des prétendues prophéties du dominicain, fait cette curieuse remarque que Savonarole disait, à peu de chose près, ce que nous avons entendu répéter, en 1870, dans tant de prédictions : « Rien ne se fait par l'homme, mais tout par le bras de Dieu et au moment où on ne l'espère plus... Les maux seront atroces, mais très-courts, le triomphe prompt, inespéré et sans fin (p. 219). »

Quelques phrases du livre de M. de Tréverret ont peut-être été écrites un peu vite : « O prévoyant Soderini qui enrôlais ton *garçon* parmi les futurs vainqueurs (p. 222). » « Messer Rinieri fut tonsuré de très-bonne heure, et son père, homme très-puissant, se chargea de le *pousser* (p. 191). » Il y aurait encore à relever quelques autres expressions d'un style un peu trop familier. C'est une observation de ce genre que nous nous sommes déjà permis de faire en rendant compte du précédent volume de M. de Tréverret. Si quelques-uns de nos lecteurs voulaient bien s'y reporter, profitant de l'occasion pour un tardif errata, nous les prierions de lire *Sannazar* au lieu de *Sannazan* et *Sannezan*, et M. Gioda au lieu de M. Giodet.

TH. DE PUYMAIGRE.

HISTOIRE.

Quatorze mois dans l'Amérique du Nord, par le comte Louis de Turenne. 2 vol. in-18 de 300 et 389 p. Paris, Quantin, 1879.— Prix : 7 fr.

M. de Turenne a parcouru dans tous les sens les États-Unis et le Canada pendant les années 1876 et 1877, et, quoique son récit se présente sous la forme modeste de notes de voyages, il renferme un grand nombre d'indications précieuses sur les institutions publiques, les mœurs privées et les ressources économiques de l'Amérique. Malgré le charme des souvenirs qu'il a rapportés de ce voyage, M. de Turenne a été frappé de la décadence visible de la constitution américaine, de la façon dont ses principes sont faussés par la violence des partis et du *détachement* qui se produit peu à peu dans la partie riche et éclairée de la population vis-à-vis des institutions républicaines. Au point de vue économique notre voyageur regarde comme fort peu solide la prospérité manufacturière et minière des États-Unis : elle est due, selon lui, uniquement à des tarifs de douane prohibitifs et est atteinte dans sa source par des excès de production qui entraînent de cruelles souffrances pour les ouvriers ; l'avenir de la richesse nationale est surtout du côté de l'agriculture, de la production des céréales, du bétail et même des vins pour lesquels certaines parties du territoire sont merveilleusement disposées.

M. de Turenne a eu la bonne pensée de consacrer une grande partie de son temps au Canada et aux possessions britanniques de l'Amérique du Nord. Il a poussé ses excursions jusque dans la province nouvellement organisée au Manitola ; et nous ne connaissons pas encore d'ouvrage français qui donne, sur ces régions lointaines et si intéressantes, autant de renseignements.

En résumé, ces deux volumes fort agréables à lire et entremêlés de récits de chasse, sont appelés à avoir beaucoup de lecteurs. Ils leur donneront des notions exactes sur un grand nombre de questions politiques et économiques au sujet desquelles l'exemple du Nouveau Monde doit nous éclairer. On regrette seulement de n'y trouver aucun aperçu sur le mouvement religieux aux États-Unis : il est fâcheux que M. de Turenne ait négligé un sujet si important. X.

Le Fondateur des Missions du Missouri-Central. *Vie du R. P. Hélias d'Huddeghem, de la Compagnie de Jésus*, par Aug. Lebrocquy, de la même Compagnie. Gand, 1878, avec un portrait lithographié, in-8 de viii-322 p.— Prix : 1 fr. 50.

Né en 1796, d'une illustre et chrétienne famille de Flandre, le P. Ferdinand Hélias d'Huddeghem, entraîné par une vocation irrésistible, quitta toutes les séductions d'une haute destinée et frappa à

la porte du noviciat des jésuites à l'heure où le vent de la persécution soufflait de toutes parts autour de l'ordre renaissant (1817). Après avoir fait l'apprentissage de l'exil pendant la retraite des jésuites belges en Suisse, sous le gouvernement tyrannique du roi Guillaume, il partit en 1833 pour les missions américaines, réalisant ainsi le rêve le plus cher et le plus constant de sa jeunesse. Pendant les quarante années qu'il passa en Amérique, dans ses différentes missions, en Maryland, en Pensylvanie, et surtout dans le Missouri-Central, il ne cessa de se dévouer au salut des âmes et d'arroser de ses sueurs fécondes la vigne du père de famille. Il enseigna, il prêcha, il soutint des controverses, il confondit de faux docteurs, il convertit des protestants, il bâtit des églises, des écoles, des hospices; il fonda des villes (Nouvelle-Westphalie et Taos), il nourrit les pauvres, il soigna les malades, il consola les prisonniers; il fut aimé, admiré, calomnié, persécuté. C'est l'histoire de tous les missionnaires catholiques. Le P. Hélias d'Huddeghem fut particulièrement l'apôtre de ces nombreuses familles allemandes qui venaient s'établir dans les États centraux de l'Union et qui, dans les premiers jours de leur arrivée, se trouvaient entièrement privées de secours religieux. C'est à son zèle brûlant, à sa dévorante activité, que sont dues principalement la conservation et le développement de la foi catholique dans la vallée du Missouri. Poète et littérateur dans ses moments de loisir, le P. Hélias d'Huddeghem a laissé, outre des mémoires fort instructifs dont son biographe s'est servi, des vers latins et allemands écrits avec une rare aisance et un vrai sentiment poétique. Toute sa vie, il avait souhaité de pouvoir évangéliser un jour les pauvres Indiens, comme son glorieux compatriote et ami le P. Desmet. D'autres travaux apostoliques ayant réclamé tout son zèle, il fit à Dieu le sacrifice de ses vœux déçus, et semble s'en être consolé dans ce joli distique qu'il avait écrit sur la porte de sa maison :

Ardua qui quærit rubros cur currit ad Indos?
Westphaliam venienti ardua cuncta dabunt.

Ce grand serviteur de Dieu, parvenu au terme d'une existence si longue et si laborieuse, la résumait lui-même dans ces lignes qu'il souhaitait de voir figurer sur ses *souvenirs pieux* : « J'ai souffert le froid et le chaud, je ne me suis accordé de repos ni nuit ni jour, le sommeil a fui de mes yeux. Je n'ai perdu aucune de mes brebis, Seigneur, le voleur n'en a pas dérobé, la bête féroce n'a pu les atteindre, il n'y en a pas eu de stérile, et, en récompense des services que j'ai tâché de rendre, je n'ai reçu qu'ingratitude et que mauvais traitements. »

Une si noble carrière a trouvé un historien digne d'elle. L'ouvrage du P. Lebrocquy, écrit avec une clarté limpide et une sobriété pleine d'élégance, se lit d'un bout à l'autre avec un charme soutenu. Pas de

digressions inutiles, pas de hors-d'œuvre, pas de ces déclamations ampoulées ou de ces éloges vains qui déparent souvent les livres de ce genre. L'auteur ne prêche jamais, et laisse aux faits leur éloquence muette mais persuasive. On a affaire en lui à un écrivain maître de sa plume et de ses émotions, et dont il est permis d'espérer beaucoup. GODEFROY KURTH.

Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence, par MONTESQUIEU, avec des notes inédites de Frédéric II. Paris, Didot, in-8 de XII-268 p. — Prix : 8 fr.

Nous devons cette curieuse édition à M. Louis Vian, l'auteur de la remarquable *Histoire de Montesquieu*, dont nous avons récemment rendu compte, et qui a obtenu le prix Guizot aux concours académiques de 1878. Frédéric II avait annoté en secret, pour son usage personnel et sans crainte d'être lu, le chef-d'œuvre de Montesquieu. Après la bataille d'Auerstaedt, à la fin d'octobre 1806, Napoléon se rendit à Berlin et resta deux jours à Postdam : le volume annoté se trouvait sur une table, dans la bibliothèque du château. Meneval, secrétaire du portefeuille de Napoléon, porta ce livre à l'empereur, qui le garda dans sa bibliothèque. M. de Talleyrand l'ayant un jour demandé, Meneval le lui remit; mais, il ne put jamais, malgré ses réclamations réitérées, en obtenir la restitution... Depuis le récit de cette anecdote par Meneval lui-même, dans ses *Souvenirs historiques sur Napoléon et Marie-Louise*, publiés en 1845, on n'a point retrouvé le volume emprunté par Talleyrand : mais il avait été prêté aussi à Mollien, qui avait copié les notes de Frédéric. En 1858, l'exemplaire de Mollien fut retrouvé sur les quais de Paris, et l'on sut, peu après, qu'un marchand de curiosités avait fait imprimer cette pièce rare en un volume in-4, sur papier de luxe et à petit nombre : mais aucun libraire n'a eu d'exemplaires de cette édition d'amateurs. Enfin, compulsant pour son *Histoire de Montesquieu* toutes les éditions connues des œuvres du célèbre académicien, M. Louis Vian eut l'heureuse fortune, il y a peu de temps, de rencontrer, à la bibliothèque de l'Institut, un nouvel exemplaire annoté sur l'original saisi par Napoléon. Il n'a pas hésité à faire part de sa découverte au public, et il nous donne aujourd'hui une édition de la Grandeur des Romains doublement intéressante, en ce qu'elle représente, outre les notes marginales de Frédéric, tous les passages du texte soulignés par l'ami de Voltaire.

Dans ces notes, comme dans celles que Diderot prétend avoir trouvées en marge d'un *Tacite* et comme dans les *Matinées du roi de Prusse*, on reconnaît la marque du même aigle « à la serre bonne. » Les traits supérieurs y abondent; mais l'impiété, l'égoïsme et l'effronterie les enveniment : l'auteur s'y moque de tout ce que les hommes

ont l'habitude de respecter, en montrant néanmoins çà et là un bon sens aussi brutal qu'incisif. Aussi M. Vian n'a-t-il point la prétention d'offrir son édition aux demoiselles, ni aux jeunes gens : à peine, avoue-t-il très-franchement, serait-elle bonne pour les professeurs qui se préparent à la licence ès lettres. Il l'offre aux diplomates et aux militaires, surtout à ceux de France, pour leur apprendre à perdre cet optimisme fatal qui nous a coûté la défaite de Sedan et le traité de Francfort. Le secret des Prussiens n'est peut-être pas si éloigné de celui des Romains.

Nous souhaitons ardemment que l'intention patriotique de l'éditeur produise les fruits qu'il désire, et nous livrons en particulier aux méditations de certains esprits prompts à tout bouleverser, sous le prétexte de réorganisation, les déclarations fort nettes de Montesquieu et de Frédéric sur les conséquences d'un changement de système dans une forme de gouvernement depuis longtemps établie.

RENÉ KERVILER.

Madame d'Aiguillon, par M. BONNEAU-AVENANT. Paris, Didier, 1879, in-8 de 492 p. — Prix : 8 fr.

M. Bonneau-Avenant vient de faire paraître une vie de *Madame d'Aiguillon*, nièce du cardinal de Richelieu. Le même auteur avait déjà donné une vie de *Madame de Miramion*, ouvrage qui a été couronné par l'Académie française. Aussi, en écrivant l'histoire de deux femmes remarquables surtout par leur bienfaisance et leur piété, M. Bonneau-Avenant semble s'être voué aux âmes douces et bienfaisantes du grand siècle. Les âmes bienfaisantes, en effet, sont dignes que l'on écrive leur histoire, elles sont souvent des âmes nées fortes; mais, au lieu d'user de leurs ressources en dehors, elles les ont tournées contre elles-mêmes et les ont répandues en tendresse sur les misères humaines; elles ne doivent pas en être jugées moindres pour cela.

M. Bonneau-Avenant nous montre madame d'Aiguillon comme une de ces âmes dont la douceur a sa source dans une énergie cachée; on dirait que la nature l'avait jointe à Richelieu pour faire un contraste. Attachée à la fortune de son oncle, environnée de sa gloire, et, parfois, sacrifiée à sa politique, elle ne prend aucune part à ses projets ambitieux, à ses intrigues, ni à ses vastes entreprises; au moment même où Richelieu l'entoure de plus d'honneurs, elle voudrait fuir dans une solitude; tant que son oncle triomphe, elle l'implore pour les vaincus; est-il menacé, elle accourt près de lui; elle est sans cesse la victime des luttes où le grand cardinal est mêlé, et elle a pour elle toutes les amertumes de la vie ambitieuse, sans l'ambition qui les fait supporter; elle les souffre avec une admirable douceur, n'usant des richesses, dont Richelieu l'accable, que pour répandre autour d'elle plus

de charités. Il y a plaisir à suivre sa vie en même temps que celle de Richelieu et à voir sans cesse cette figure compatissante accompagner ce terrible génie. Après la mort du cardinal, elle s'occupe à recueillir son lourd héritage; elle essaye de soutenir par la tendresse un dessein qui avait trompé le génie de Richelieu; lui qui avait laissé la France si grande, il n'avait pu établir comme il l'aurait voulu la grandeur de sa famille. Madame d'Aiguillon n'y put réussir davantage et l'on voit continuer pour elle ces déceptions de famille, qui furent sans doute si amères, secrètement, à l'âme altière de Richelieu.

M. Bonneau-Avenant a jeté sur cette vie d'aimables couleurs; il a mis dans tout leur jour la piété, la résignation, la grâce dont le cœur de son héroïne était rempli. Son livre présente la peinture de la douceur d'un siècle, où la force de caractère était commune, et fait revivre la société qui lisait saint François de Sales et qui donnait à saint Vincent de Paul. X.

Lettres inédites de Hugues de Lionne, *ministre des affaires étrangères sous Louis XIV, précédées d'une notice historique sur la famille de Lionne*, annotées et publiées par le Dr Ulysse Chevalier. Valence, imp. Chenevier, 1879, in-8 de 254 p. — Prix : 5 fr.

La grande renommée diplomatique de Hugues de Lionne, le négociateur de la paix des Pyrénées et le digne successeur de Mazarin dans la politique étrangère de la France, est restée comme éclipsée, jusqu'à ces dernières années, par la gloire de Louis XIV. C'est seulement en 1856 que sa *Biographie* a été publiée par M. Félix Réal; d'autre part M. J. Valfrey a donné récemment un intéressant volume sur *Hugues de Lionne et ses ambassades en Italie* (1878). Cette publication nous faisait connaître l'homme public; il restait à nous révéler l'homme privé; c'est ce que vient de faire, grâce à une heureuse découverte, M. le Dr U. Chevalier, dans le livre que nous allons analyser rapidement pour nos lecteurs. M. Chevalier a pensé qu'il fallait placer le diplomate au milieu de sa famille, et il a fait précéder les lettres qu'il publie d'une notice fort bien étudiée sur la famille de Lionne. Les renseignements nouveaux qu'il fournit ont été tirés d'une source qu'il a eu le mérite de découvrir. La veuve de Charles-Hugues, petit-fils de Hugues de Lionne, ayant légué ses biens à l'Hôtel-Dieu de Paris, les titres de la famille furent réunis à cette maison, à laquelle a succédé l'Assistance publique. C'est dans les archives de ce dernier établissement, heureusement échappées à l'incendie de 1871 par les soins de l'archiviste, M. Brièle, que M. le Dr Chevalier a retrouvé les titres de la maison de Lionne; il y a joint ceux qu'il a consultés aux archives de la Drôme et à l'hôpital de Romans.

Le premier membre connu de la famille de Lionne est Humbert,

gardien de la chambre du dauphin Humbert II, vers 1339. Après sept générations, elle se partagea, à la fin du seizième siècle, en trois branches, celle de Romans, celle de Paris, à laquelle appartient le grand ministre, et enfin celle de Grenoble. Sous le titre de *Biographie*, l'éditeur donne un historique rapide de ces trois branches, et consacre, à plusieurs personnages peu connus jusqu'ici et qui méritaient de l'être, des notices dont il a pris les éléments dans les papiers de la famille de Lionne ; tels sont Sébastien de Lionne (né vers 1575-1647), qui n'est mentionné par aucun biographe, et qui fut chanoine de Saint-Bernard de Romans; Sébastien Ier, seigneur de Flandènes, premier président de la Chambre des comptes de Savoie et Piémont ; Charles, dit l'abbé de Lesseins (1626-1701), personnage important par ses dignités et son faste, gouverneur de Romans en 1675, et qui avait réuni une galerie de 247 tableaux, etc.

Lorsqu'il arrive au ministre de Louis XIV, M. le Dr Chevalier donne d'assez longs extraits d'un panégyrique de cet homme d'État, dû à la plume de Guy Allard, et qui a d'autant plus de prix qu'il paraît avoir été rédigé sur des communications faites par Hugues de Lionne lui-même (p. 29-43.)

L'éditeur a eu également entre les mains, pour son travail, plusieurs manuscrits inédits qui lui ont été communiqués par M. le comte de Pina, qui les tient de son père, M. de Pina, ancien maire de Grenoble et député de l'Isère. Le troisième de ces registres manuscrits renferme les lettres qui font l'objet principal de la publication de M. le Dr Chevalier.

Ce registre, copié au dix-septième siècle par la main d'un scribe plus habile calligraphe que bon grammairien, est annoté par Joachim de Lionne, fils et héritier de Humbert. Les lettres écrites du 8 février 1655 au 18 mai 1671 sont au nombre de 94, dont près de la moitié sont datées de Paris; elles sont toutes, sauf cinq, adressées par l'auteur à son oncle, Humbert de Lionne, doyen de la Chambre des comptes de Grenoble. Non-seulement elles nous montrent l'homme privé s'occupant des ses intérêts particuliers, de ses affaires de famille, et de l'avenir de ses enfants ; mais on y trouve encore, sous forme de révélations familières, le commentaire de bien des négociations importantes que le ministre a été appelé à conduire dans sa carrière politique. Les lettres ayant été transcrites avec peu d'exactitude, l'éditeur a eu raison, en l'absence des originaux, de faire usage de l'orthographe moderne ; il a joint au texte des notes sur près de trois cents personnages cités dans les lettres et quelques appréciations et renseignements sur des événements auxquels l'auteur fait allusion. L'ouvrage se termine par une table fort commode des noms de personnes et de lieux.

En terminant, qu'il nous soit permis de féliciter M. le Dr U. Chevalier de cette nouvelle publication, remplie de renseignements puisés aux sources, qui complète les travaux antérieurs, et qui, tout en précisant ce que l'on possédait déjà, fournit aux historiens des traits nouveaux pour achever le portrait véritable du grand ministre de la jeunesse de Louis XIV. A. Bruel.

Étude sur la condamnation du livre des Maximes des saints *dans ses rapports avec la situation de l'Église de France et du Saint-Siège à la fin du dix-septième siècle, d'après la correspondance de Bossuet et de Fénelon, pouvant servir de supplément aux histoires de Bossuet et de Fénelon par le cardinal de Bausset,* par Algar Griveau, juge au tribunal civil de Nevers. Paris, Poussielgue, 1879, 2 vol. in-12 de VII-603 et 648 p. — Prix : 7 fr.

Le mérite de M. Algar Griveau, quoique déjà tenu en très-haute estime par ceux qui ont lu ses écrits précédents, n'est pas encore aussi connu qu'il devrait l'être. Sa modestie, égale à sa science, l'a empêché d'aborder directement le grand public. C'est seulement l'*Université catholique* de M. Bonnetty qui a donné son étude excellente sur le chancelier Daguesseau, dont M. de Montalembert, notamment, faisait si grand cas, et qui forme un tableau complet du régime ecclésiastique de la France à la fin du dix-septième siècle. Quelques chapitres du livre que nous annonçons ont paru dans les *Annales de philosophie chrétienne.* Il n'y a personne aujourd'hui, en France, qui connaisse mieux que M. Griveau, ni qui ait plus exactement démontré les funestes effets du gallicanisme. Qu'on ne croie pas que de pareils récits présentent seulement un intérêt rétrospectif : M. Griveau remarque avec raison que *la lutte contre l'Église catholique s'entretient et se renouvelle* de nos jours *sous la forme gallicane.* Il importe donc aux catholiques d'étudier avec soin l'histoire de leurs discordes passées, pour mieux résister à ceux qui voudraient les diviser encore, en face d'ennemis nombreux et implacables. Ce n'est pas en froid érudit que M. Griveau a repris cette controverse sur le quiétisme, à laquelle le génie des deux adversaires a donné tant d'éclat. Il ne nous donne pas seulement, comme tant d'autres l'ont fait avant lui, un nouveau rapport, à la fois théologique et littéraire, sur la question des mystiques, et sur ces disputes qui captivèrent si longtemps l'attention de la cour et de la ville. Nous n'aurions pas vu sans déplaisir un vrai talent s'employer uniquement, par le temps qui court, à balancer encore un parallèle académique des deux immortels prélats. M. Griveau a rajeuni un sujet qui paraissait épuisé : il l'a rattaché à l'histoire générale du catholicisme, et particulièrement à l'histoire de l'Église de France. En toute occasion, il rend un juste et sincère hommage à ses devanciers et surtout à M. de Bausset. Il avoue sans difficulté

qu'en bien des points, le récit de ce cardinal est si exact, qu'il ne faut pas y revenir; mais des documents nouvellement mis au jour et une étude plus approfondie de ceux qui étaient connus l'ont autorisé « à en refaire quelques parties avec plus de vérité et avec des détails plus circonstanciés, en considérant la lutte sous un nouveau point de vue. » Il se propose de faire bien ressortir le rôle qu'ont joué les gallicans et les jansénistes dans une querelle née en France et portée jusqu'à Rome. Rappelant que l'affaire de la Régale et la Déclaration de 1682 avaient profondément ébranlé l'autorité du Saint-Siège en France et surtout parmi le clergé, le savant auteur attribue aux rivalités créées par le gallicanisme « l'aigreur et les accusations malveillantes des deux partis. » Suivant lui, la dévolution du procès au Saint-Siège et le souvenir trop fidèle des Quatre Articles « avaient communiqué à Bossuet, et principalement à ses agents, une énergie qui parut dégénérer en animosité personnelle. » Hâtons-nous de dire que tout en faisant la part des torts trop évidents où l'évêque de Meaux fut entraîné par une conception incomplète de la suprématie papale, M. Griveau ne s'exprime jamais sur ce prélat qu'avec le respect dû à son génie et à ses vertus. Il proclame la droiture de ses intentions et la sincérité de son zèle, en même temps qu'il condamne sévèrement l'opiniâtreté inexcusable de l'archevêque de Cambrai. S'il célèbre avec bonheur le dévouement de Fénelon à l'Église romaine, il ne se complaît pas moins à mettre en relief toutes les marques de fidélité que le Saint-Siège reçut aussi de Bossuet. Une des parties les plus attachantes de son travail est celle où il nous fait voir l'évêque de Meaux, à mesure que l'année 1682 s'éloigne, multipliant dans ses écrits les témoignages de sa soumission intime à l'*Église mère et maîtresse.*

L'ouvrage de M. Griveau abonde en observations neuves et justes qui nous font mieux comprendre une époque dont on croit trop facilement avoir pénétré tous les secrets. Il ne se permet aucune hypothèse téméraire, et toutes ses assertions sont justifiées par des preuves catégoriques. Ses deux volumes sont le fruit de recherches poursuivies pendant un grand nombre d'années, et ils resteront. Quelque gros qu'ils soient, la lecture en est intéressante, aisée et même agréable. Le gallicanisme serait assurément la plus fastidieuse chose du monde, si le jansénisme n'existait pas : il ne faut donc pas un art médiocre pour parler longtemps de l'un et de l'autre sans fatiguer son auditoire. L'auteur ne déclame ni ne professe jamais. Il éclaire les faits par des détails biographiques toujours utiles, et puisés aux meilleures sources. Il rectifie, chemin faisant, une foule d'erreurs et de mensonges qui déparent des livres placés entre toutes les mains. L'espace nous manque ici pour donner même un court abrégé de cette controverse vraiment dramatique. C'est dans le premier volume qu'il faut voir

Fénelon soumettant d'abord son livre à ses amis, et prêt à se corriger, mais se dérobant à sa promesse et déférant la question au Saint-Siège. Cet appel au pape blesse les principes gallicans de Bossuet : les jansénistes, toujours aux aguets pour rentrer en scène, enveniment le débat et rendent toute conciliation impossible. Pour s'être étendue jusqu'à Rome, la lutte n'en est pas moins animée en France. Vainement le pape cherche à modérer les adversaires : la lenteur traditionnelle de la cour de Rome ne lasse pas leur ardeur. Dans une suite de tableaux bien ordonnés, M. Griveau range les deux partis en face l'un de l'autre, comme deux armées en bataille : Bossuet, ayant derrière lui les archevêques de Paris et de Reims, l'évêque de Chartres, son neveu et l'abbé Phélipeaux, le P. Roslet, le P. Estiennot, le prélat Giorri, etc.; Fénelon, défendu plutôt qu'approuvé par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, le cardinal de Bouillon, le vertueux abbé de Chantérac et une partie de la Compagnie de Jésus. Le second volume s'ouvre par la disgrâce de Fénelon et de ses amis. Le terrible écrit de Bossuet, la *Relation sur le quiétisme*, imprime à la polémique un caractère passionné qu'elle ne perdra plus, et, dès lors, tous les regards se tournent avec anxiété vers Rome, jusqu'au jour où Innocent XII prononce une condamnation devenue nécessaire. L'archevêque de Cambrai s'incline, et l'Église gallicane fait une première et maladroite application des principes proclamés en 1682. Enfin, M. Griveau, avant de déposer la plume, nous donne, *sur la conversion de Bossuet aux principes romains*, deux chapitres extrêmement curieux qu'il faudra désormais lire, avec le livre de M. de Maistre sur *l'Église gallicane*, quand on voudra connaître à fond le gallicanisme et Bossuet. X.

Un prêtre déporté en 1792, par Mgr Meignan, évêque de Châlons. Nouvelle édition. Paris, Douniol, 1878, in-12 de xxxix-409 p. — Prix : 3 fr.

Ce prêtre déporté est un jeune Angevin, l'abbé Rabeau, issu d'une de ces vieilles familles patriarcales comme on en trouvait tant encore en province au dernier siècle. D'une piété vive et même un peu timorée, le jeune Rabeau avait manifesté de bonne heure sa vocation ecclésiastique. Ordonné prêtre au sortir du séminaire que dirigeait la Congrégation de Saint-Sulpice, il était nommé, en 1789, vicaire de la Chapelle-Craonnaise. La révolution commençait, et déjà de fâcheux symptômes en révélaient les tendances antireligieuses. Bientôt la Constitution civile du clergé ouvrait l'ère de la persécution. Comme l'immense majorité des prêtres des religieux diocèses de l'Ouest, qui avaient cependant — Mgr Meignan le remarque et c'est un fait important à noter, — espéré jusqu'au dernier moment concilier la

fidélité à leurs principes avec les idées nouvelles, le vicaire de la Chapelle-Craonnaise refusait de prêter serment à une constitution schismatique. Arrêté et emprisonné à Laval, il était, peu après, avec ses collègues, au milieu des regrets universels et des attentions sympathiques même des gardes nationaux qui les escortaient, conduit à Granville pour être déporté en Angleterre. Là, à Jersey d'abord, puis à Londres, les prêtres fidèles étaient accueillis avec la plus grande déférence, et un certain nombre d'entre eux étaient installés et nourris aux frais du gouvernement anglais, dans le château royal de Winchester où se réunissaient également d'autres émigrés français. L'abbé Rabeau devenait l'aumônier de ce groupe, qu'on désignait sous le nom de la *Congrégation*. Mais cette position ne suffisant pas à sa religieuse ardeur, il s'enrôlait dans l'héroïque phalange des Missions étrangères et s'embarquait pour les Indes, d'où il passait à Siam. Après neuf années d'un ministère aussi laborieux que dévoué, il y mourait martyr. Quand la cruelle nouvelle en fut annoncée à sa mère, la pieuse femme était à l'église; elle s'absorba un instant dans ses prières, et, rentrant à la maison où toute sa famille était rassemblée : « Ne pleurez pas, mes enfants, dit-elle; c'est aujourd'hui un grand jour, nous avons tous désormais un protecteur puissant au ciel et un grand exemple sur la terre. »

Telle est cette histoire si une dans son but, si variée dans son développement. Dans ce cadre si simple, Mgr Meignan a enchâssé les plus curieux et les plus attachants tableaux. Rien n'est plus attrayant et plus instructif à la fois que la peinture de la vie d'une famille chrétienne avant 1789. Rien de plus émouvant que le récit de la persécution religieuse dans l'Ouest, rien de plus touchant que le récit des ingénieux stratagèmes par lesquels de pieux fidèles s'efforçaient d'arracher à la mort les prêtres réfractaires. On s'attarde volontiers parmi ces pages qui semblent retracer les vertus et les souffrances des premiers âges du christianisme. A ce beau livre, l'éminent auteur a ajouté une savante préface dans laquelle il a établi, d'après les documents les plus authentiques, la situatiou vraie du clergé de France à l'époque de la Révolution, ce clergé, qui, dit-il, n'était ni riche, ni oisif, ni ignorant. Nous voudrions que tous ceux qui ne connaissent l'ancien clergé gallican que par les pamphlets intéressés de l'école révolutionnaire lussent cette étude décisive et vengeresse de Mgr Meignan. Mais, hélas! que de gens se nourrissent d'erreurs, qui ne se soucient pas d'être détrompés!

M. DE LA ROCHETERIE.

Les Peuples de la France. *Ethnographie nationale*, par Jacques de Boisjoslin. Paris, Didier, 1879, in-12 de 364 p. — Prix : 3 fr. 50.

La pensée de l'auteur, en écrivant ce livre, a été de vulgariser les recherches faites par l'anthropologie sur les différentes races qui, à des époques successives, sont venues s'asseoir sur le sol de notre pays. On ne rencontre donc pas dans ces pages l'aridité des discussions scientifiques; mais en revanche, les conjectures, les hypothèses, les erreurs fourmillent. Nous énumérerons quelques faits seulement. M. de Boisjoslin admet l'existence de l'homme tertiaire; il croit que les silex de Saint-Acheul représentent chronologiquement une civilisation antérieure à celle qui se caractérise par les silex du Moustier et qui a, elle-même, précédé celle de Solutré. Il est aujourd'hui démontré que ces théories, un instant admises par quelques savants, reposent sur des faits insuffisamment observés et des généralisations trop hâtives. Est-ce, en effet, par la comparaison de quelques débris humains recueillis aux quatre coins de l'Europe et appartenant à des peuples différents, et à des époques plus ou moins éloignées, qu'on peut dire avec certitude, comme le fait M. de Boisjoslin : « Les hommes des cavernes, ou troglodytes, de l'âge de la pierre taillée, races variées, platysténocéphales, platycnémiques, présentent une série de progrès constants, depuis les crânes simioïdes de Denise et d'Éguisheim jusqu'aux crânes australéiformes de la Vézère (Cromagnon). » Cet apparat de termes scientifiques ne trompera pas un lecteur.

Quant à l'origine des Ibères et à la situation de l'Atlantide, voici ce qu'affirme M. de Boisjoslin : « La géologie a reconnu que l'Europe et l'Afrique ne faisaient, à l'époque quaternaire, qu'un seul continent qui s'étendait très-loin à l'ouest et pouvait même comprendre les Antilles. L'Atlantide était la région occidentale de ce continent. » C'est là qu'habitaient primitivement les Ibères. Tout cela est aussi conjectural que ce que dit l'auteur des Ligures, des Arians, de l'élément brun et de l'élément blond de la race celtique.

Pour les races qui ont envahi la Gaule après la chute de l'Empire romain, je ne comprends pas très-bien les distinctions établies entre « les colons germaniques, leuth, lites, qui demeurent attachés à la glèbe, et les simples hommes libres, *hérimans* (?), qui vivent de leur travail d'ouvriers. » Enfin, la conclusion du livre paraît assez étrange : « Si la nationalité française a persisté jusqu'ici, c'est parce que les tendances antiques du génie celtique se sont trouvées en harmonie avec les idées rénovatrices nées du chaos des races et du travail abstrait de la philosophie du dix-huitième siècle. Une fidélité inébranlable à l'esprit qui dicta la Déclaration des Droits a seule conservé jusqu'ici à la France son individualité. » La cohésion nationale maintenue par les philosophes et les révolutionnaires : c'est là un point de vue nouveau qui méritait d'être cité. Er. B.

Les Antiquités d'Arles, par M. I. Séguin, D. E. D., nouvelle édition (d'après celle de Claude Mesnier, imprimeur du Roy, à Arles, 1787). Avignon, Montpellier, 1877. — Prix : 20 fr.

MM. Félix et François Séguin, arrière-neveux de l'auteur des *Antiquités d'Arles*, ont accompli un pieux devoir en offrant au public lettré cette nouvelle édition, et nous devons dire qu'ils ont pleinement réussi. Rien ne manque à leur œuvre filiale, et le livre de Séguin revient au jour plus beau et plus élégant que jamais. Papier de choix, reproduction de vieilles gravures, tout a été mis en œuvre pour attirer le bibliophile et lui plaire; pourquoi n'a-t-on pas fait aussi la part du savant? Dans notre vieille province romaine, quel lieu a été plus fertile en antiquités que la ville d'Arles? Où trouve-t-on plus de monuments romains et grecs, plus d'inscriptions latines qui sont pour ainsi dire les feuillets de son histoire? Et cependant, au milieu de ce grand mouvement scientifique qui, depuis un demi-siècle, fait surgir de tous côtés des hommes nouveaux, au courant de l'érudition moderne, pendant que Nîmes, Lyon, Vienne, Toulouse et tant d'autres villes voyaient sortir de leur sein des épigraphistes et des archéologues, Arles est restée muette. On dirait qu'elle a tout donné au siècle dernier et que la gloire de Bonnemant, du P. Dumont, de Séguin lui suffit. Il serait véritablement fâcheux que les richesses de la vieille cité romaine ne soient appréciées que par des étrangers et qu'un éditeur de Berlin vînt mettre au jour le premier le *Corpus* des inscriptions latines d'Arles. C'est ce qui nous a fait vivement regretter que MM. Séguin n'aient pas ajouté à leur beau livre un recueil complet d'inscriptions dont la rédaction aurait été confiée à un épigraphiste. Ils auraient fait ainsi une œuvre éminemment utile et ajouté une gloire nouvelle à la juste renommée de leur ancêtre. A. H. de V.

Mémoires sur le port d'Aigues-Mortes, par Jules Pagezy, sénateur. Paris, Hachette, 1879, in 8 de 441 p. — Prix : 6 fr.

L'histoire du littoral de la Méditerranée s'augmente chaque année de quelque étude nouvelle; après les travaux si intéressants de M. Lenthéric sur les villes mortes du midi de la France, sur Arles, Marseille et le delta du Rhône, voici un livre plein de recherches consciencieuses sur Aigues-Mortes et son histoire par M. Pagezy, sénateur. L'auteur étudie l'histoire et la topographie de la plage d'Aigues-Mortes avant la création de la ville qui porte son nom, la fondation de la ville et du port par saint Louis et leur décadence sous ses successeurs. La plage d'Aigues-Mortes est due, comme tout le littoral de la Méditerranée entre l'étang de Serre et Cette, aux alluvions du Rhône qui, chaque année, en déposant à ses nombreuses embouchures des millions de mètres cubes de matières terreuses, force

la mer à reculer plus au loin. On reconnaît encore sur la côte l'existence de plusieurs anciens cordons littoraux que la mer a successivement abandonnés et dont le plus ancien est situé maintenant bien avant dans les terres à quinze ou vingt kilomètres du rivage actuel. Avant saint Louis, le pays était absolument inculte et inhabité, coupé par de vastes étangs séparés par des langues de sable et d'alluvions, et le Rhône y traçait à l'aventure un cours chaque année modifié. Le cartulaire de l'abbaye de Psalmody, jadis propriétaire de toute la contrée, à fourni à M. Pagezy les renseignements les plus complets sur l'état du pays avant la fondation d'Aigues-Mortes. Lorsque saint Louis se prépara à partir pour la Terre-Sainte, il voulut avoir un port dans ses États, entre ceux du roi d'Aragon, propriétaire du littoral occidental de la Méditerranée, et ceux du comte de Provence, maître du rivage de la mer depuis le Rhône jusqu'à l'Italie. Il choisit la plage d'Aigues-Mortes pour y créer de toutes pièces un port de mer et une ville fortifiée; étant données les nécessités de la situation, l'endroit choisi était le meilleur que l'on pût trouver. Un bras du Rhône permettant de remonter facilement ce fleuve jusqu'à Arles, la rivière de la Vidourle offrait aux bateaux une route jusqu'à Lunel, le pays était dégagé de marécages pestilentiels, et la ville, baignée par de profonds étangs, était à l'abri de l'ennemi. Le roi fit élever une tour et construire une jetée, il donna des franchises aux habitants qui viendraient s'établir dans la ville nouvelle et assigna des revenus pour l'entretien et la construction du port et des murailles. Philippe le Hardi éleva les remparts d'Aigues-Mortes et contraignit tous les marchands qui voudraient aborder entre Cette et le Rhône à s'arrêter dans son port et à y acquitter des droits proportionnels sur leur caigaison. En 1348, c'est-à-dire cent ans après sa fondation, Aigues-Mortes recevait pour 45 millions de marchandises sur lesquelles les officiers royaux percevaient près de 250.000 francs de redevances. Mais l'entretien du port était fort dispendieux, car l'ensablement des canaux avait lieu avec une extrême rapidité et défiait tout travail. Au quatorzième siècle, il y avait souvent danger d'aborder à Aigues-Mortes, dont le port déjà assez éloigné de la ville, n'était pas suffisamment à l'abri des vents de la mer. Ce fut en vain que les rois de France cherchaient, même par les procédés les plus vexatoires, à ramener les négociants à Aigues-Mortes; le commerce s'habitua peu à peu à prendre une autre route. Au quinzième siècle, malgré des travaux très-coûteux, le port était de moins en moins fréquenté; l'annexion de la Provence et de Marseille à la France lui porta le dernier coup.

Le livre de M. Pagezy est accompagné de très-nombreuses pièces justificatives, choisies avec discernement parmi les documents que l'auteur a consultés dans nos archives publiques; il est orné de troi

cartes très-bien faites et qui sont le meilleur commentaire du texte.

J. Roman.

Histoire de la Corse *depuis les temps les plus reculés jusqu'à son annexion à la France en* 1769, tirée des œuvres de Grégorovius et précédée d'une notice sur cette île, par Louis Boell. Marseille, 1878, in-8 de xv-315 p. — Prix : 5 fr.

Nous possédons beaucoup d'histoires de la Corse. Mais il n'en existe pas une seule qui, par son autorité, s'impose à l'attention du travailleur. Un savant allemand, le docteur Grégorovius, ayant écrit sur l'île plusieurs importants travaux, M. L. Boell a eu la bonne pensée de nous les faire connaître, non pas par une servile traduction, mais par un rapide et intéressant tableau, embrassant les principales périodes de l'histoire corse.

Deux grandes figures se détachent du cadre et fixent les regards : Sampiero, le sauvage chef de bandes au seizième siècle, Paoli, le législateur et le héros du dix-huitième siècle.

A deux cents ans d'intervalle, c'est toujours la lutte pour l'indépendance qui anime les courages et suscite les grands patriotes. La domination génoise n'avait jamais pu se faire accepter en Corse ; celle de la France parut douce en comparaison : et, depuis un siècle, l'île n'a plus guère d'histoire. On doit très-sincèrement l'en féliciter, quand on relit les tragiques événements qui ont tant de fois, dans les âges passés, ensanglanté ses annales.

On conçoit qu'il est impossible d'analyser en quelques lignes un ouvrage qui offre lui-même le résumé d'une longue suite de faits. Mais, tout abrégé qu'il soit, le livre de M. L. Boell est instructif, clairement présenté, d'une lecture facile, et nous ne nous étonnons pas qu'il ait été adopté par le ministère de la guerre pour les bibliothèques militaires. Une nouvelle édition, d'un format plus populaire, ne tardera pas sans doute à confirmer le succès de la première. G. B. de P.

La Nouvelle-Nursie. *Histoire d'une colonie bénédictine dans l'Australie-Occidentale*, 1846-1878, par le R. P. Dom Théophile Bérengier, bénédictin de la Congrégation de France, avec gravures et cartes. Paris, Lecoffre, 1879, gr. in-8, de viii-385 p. — Prix : 8 fr.

Voici un ouvrage dont l'intérêt dépasse de beaucoup tout ce que le titre peut promettre. Il semble, au premier abord, que ce soit le simple récit des difficultés de tous genres qu'il a fallu surmonter pour fonder une mission à l'autre extrémité du monde, au milieu des peuplades sauvages.

Assurément, cela seul suffirait déjà pour attirer un grand nombre de lecteurs et exciter l'intérêt.

Mais ce qui me frappe surtout dans cet ouvrage, c'est qu'il nous montre en action, en plein dix-neuvième siècle, et qu'il nous fait, pour ainsi dire, toucher du doigt les moyens employés autrefois par les moines pour coloniser, défricher et civiliser l'Europe barbare. A mesure que je lisais l'ouvrage de Dom Bérengier, je substituais presque malgré moi au nom de *Nouvelle-Nursie*, ceux de Fulda, de Jumièges, d'Herzfeld, etc., ou bien je remplaçais les noms des missionnaires actuels par ceux des Boniface, des Augustin, des Adolhut, des Willibrord, des Wulfran, de tous ces apôtres auxquels nous devons en partie la grâce de la foi.

La mission de la *Nouvelle-Nursie* est située dans l'Australie-Occidentale, à trois ou quatre journées nord-est de Perth. Lorsque les missionnaires, les PP. Serra et Salvado, et leurs deux catéchistes arrivèrent sur les lieux où s'élève aujourd'hui la petite colonie monastique et agricole, ils ne trouvèrent que des bois, des marécages, des terres stériles et, comme habitants, des sauvages anthropophages. Par quels prodiges de patience, de vertu et de courage il fallut triompher des hommes et des choses, c'est ce que Dom Bérengier a raconté avec une saisissante vérité. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, car ce récit nous entraînerait au-delà des bornes d'un simple compte rendu.

Enfin le monastère est élevé, les terres qui l'environnent sont défrichées, une cinquantaine de sauvages sont établis dans de petites cabanes comme cultivateurs. Qu'on me permette le mot, c'est une véritable colonie féodale, telle qu'on aurait pu en voir des centaines dans la France du moyen âge. Tant il est vrai que, pour traverser certaines périodes de leur existence, les peuples sont obligés d'avoir recours aux mêmes institutions. « Après la moisson des champs de la mission, raconte Dom Bérengier, chacun des Australiens fit celle de son propre champ. Ils en portèrent le produit sur la grand'place du monastère. Le P. Salvado leur fit alors ce petit discours : « Mes enfants, chacun de vous a maintenant sa provision de blé. Vous en ferez deux parts : la première servira à votre nourriture et aux semailles de l'année : la seconde sera transportée à Perth sur les chariots de la mission, pour y être vendue à votre profit. Vous me remettrez l'argent qui servira à vous acheter des vêtements, des ustensiles de ménage, etc. Mais il vous est défendu de revendre ces objets sans ma permission, parce qu'on pourrait vous tromper dans la vente. Êtes-vous contents ?

« — Très-bien ! très-bien ! s'écrièrent-ils, vous avez parfaitement parlé. »

Voilà, dans toute leur simplicité, les rapports de patronage établis entre les missionnaires et ces pauvres sauvages qui, naguère, couraient

nus dans les bois, et qui sont aujourd'hui cultivateurs et propriétaires.

Et dire, que peut-être, dans quatre ou cinq siècles, lorsque ce que nous appelons la civilisation aura pénétré en Australie, il se rencontrera une école d'historiens pour reprocher à ces moines d'avoir imposé à leurs ancêtres le joug féodal.

On le voit, dans ce livre, il y a plus d'enseignement qu'il ne semble tout d'abord.

Nous ajoutons que le texte est accompagné de nombreuses gravures fort bien faites, qui représentent aux yeux ce que l'auteur a su si bien représenter à l'esprit. EDMOND DEMOLINS.

La Bibliothèque du Louvre et la collection bibliographique Motteley, par MARIUS VACHON. Paris, A. Quantin, 1879, in-8, 209 p.

Ce volume, imprimé avec élégance, fait partie d'une collection ayant pour titre : *Bibliothèque de l'art et de la curiosité*. Il est inutile de rappeler quel a été le sort des trésors que possédait la bibliothèque du Louvre ; dans leur rage stupide de destruction, les sicaires de la Commune l'incendièrent dans la nuit du 23 au 24 mai. M. Vachon donne d'intéressants détails sur ces horreurs dirigées par l'ancien bouvier Benot, devenu colonel, par Dardelle et Bergeret, ainsi que par Napias-Picquet. « Ce dernier faisait mettre le feu aux maisons de la rue de Rivoli, et activait l'ardeur de ses hommes à coups de canon, en leur répétant qu'il ne fallait pas laisser pierre sur pierre dans un quartier d'aristos (paroles qui méritent qu'on s'en souvienne); il fut pris sur le lieu même et fusillé immédiatement ; on trouva sur lui la note de son déjeuner de la veille, elle se montait à 57 fr. »

Créée à l'époque de la Restauration, la bibliothèque du Louvre reçut ce nom sous le règne de Louis-Philippe ; en 1871, elle comptait plus de 100,000 volumes; on y retrouvait la *Bibliothèque pétrarchesque* formée par le professeur A. Marsand, acquise en 1826 par le roi Charles X (736 ouvrages, 862 volumes). Des ouvrages de luxe acquis par des souverains ou leur ayant été offerts, des exemplaires uniques, imprimés sur peau vélin et ornés de dessins originaux, constituaient une richesse inappréciable ; des collections qu'on aurait inutilement cherchées ailleurs offraient aux hommes d'étude les plus utiles ressources ; indiquons un recueil sur la Révolution française en 768 volumes ou cartons, un autre recueil, acquis de M. Viollet le Duc, comprenant 131 volumes, composés de pièces de théâtre, poésies, satires, publiées depuis 1788 jusqu'à 1815; il y a là une multitude d'opuscules qui disparaissent peu de temps après leur naissance et qu'un travailleur consulte parfois avec profit.

La collection Motteley, léguée à l'État par ce bibliophile aussi ardent qu'infatigable (mort en 1856) comptait 2,000 volumes environ; elle renfermait un grand nombre de ces belles reliures anciennes qui se payent aujourd'hui des prix exorbitants; il y avait là des volumes aux insignes de François Ier, de Henri II, de Diane de Poitiers, de Henri III; d'autres portaient les armes de bibliophiles illustres, Grolier, Auguste de Thou, le comte d'Hoyne, etc. On distinguait aussi une réunion très-intéressante d'éditions dues aux Elzevier, ces typographes célèbres qui, pendant plus de soixante-quinze ans, donnèrent tant d'éclat aux presses de la Hollande; il n'y avait là que des exemplaires de choix, les uns encore brochés (ce qui est fort rare), les autres richement habillés de maroquin.

De toutes ces richesses, il ne reste plus qu'un catalogue et les bibliographes sauront gré à M. Vachon de l'avoir reproduit *in extenso;* malheureusement, au lieu d'avoir été rédigé avec le soin et la précision qui caractérisent aujourd'hui de pareils travaux, cet inventaire ne contient que des indications fort sommaires, parfois obscures et fautives; l'éditeur n'a eu à sa disposition que des notes succinctes, quelquefois indéchiffrables. Le classement est des plus défectueux, les noms propres souvent défigurés; par exemple : *Contes et nouvelles de Duperier,* lisez : Bonaventure des Perriers. Nous avouons notre ignorance au sujet des *Poésies de Moketti.*

Nous avons personnellement connu Motteley : morose et peu accessible, il ne vivait que pour ses livres; avant 1830, il recourut parfois aux enchères pour écouler ceux dont il ne voulait plus ou pour lesquels la place manquait dans son étroit logement; il avait fait réimprimer à petit nombre et avec élégance quelques livrets devenus rares. L'auteur du *Manuel du Libraire*, J.-Ch. Brunet, qui était loin d'être bienveillant pour quiconque, sans sa permission, s'occupait de bibliographie, le traita très-durement d'industriel en librairie; Motteley se vengea en publiant un *Aperçu sur diverses éditions elzéviriennes;* il y relevait, avec une sûreté qui justifiait ses études spéciales, quelques erreurs dans lesquelles était tombé le *Manuel.* Dans cette querelle, il eut l'avantage de la modération. B.

Matériaux pour servir à la bibliographie russe *ou aperçu chronologique des plus remarquables livres imprimés en caractères civils, au dix-huitième siècle* (1725-1800), par N. Huberti. 1re livraison. Moscou, 1878, in-4 de 372 p. — Prix : 8 fr.

Description des livres slavo-russes imprimés en caractères cyrilliques (1491-1730), par Karataïev. Saint-Pétersbourg, 1878, 1re partie. In-8 de vi et 280 p.

L'écriture civile date de Pierre Ier qui l'a introduite dans ses États,

à coté des caractères cyrilliques ou ecclésiastiques, dont elle est une légère modification. Feu Pékarski avait donné la liste de tous les livres imprimés du temps de Pierre Ier, d'après les nouveaux types : elle remplit le second volume de son beau travail sur la *Science et la littérature en Russie sous Pierre Ier*, imprimé en 1862. Voilà pourquoi l'auteur de *l'Aperçu chronologique* prend pour point de départ l'année 1725, qui est celle de la mort du tsar réformateur ; on le voit, il continue le travail commencé par l'académicien Pékarski.

La première livraison des *Matériaux* contient une description de deux cents ouvrages, plus ou moins détaillée suivant leur importance. Les préfaces offrant souvent un intérêt tout particulier, l'auteur en donne de nombreux extraits, quand il ne les reproduit en entier, et il y ajoute, au besoin, des citations du texte. S'agit-il d'une traduction, il a soin d'indiquer le titre et la date de l'original, le nom de l'auteur et celui du traducteur. Il ne manque à l'*Aperçu* de M. Huberti, pour être complet, qu'une chose, c'est l'indication des bibliothèques où l'on puisse trouver les livres rares dont il y est fait mention. Cela n'empêche évidemment pas que son travail ne soit fort recommandable, et qu'on ne désire d'en voir la suite.

— On appelle cyrillique l'écriture inventée au neuvième siècle, par saint Cyrille, apôtre des Slaves, et affectée à l'usage de l'Église, qui s'en sert depuis presque exclusivement.

En Russie, avant Pierre Ier, on n'en connaissait pas d'autre, même en-dehors de l'Église ; et, bien que les incunables slavo-russes ne remontent pas au-delà de 1491, les imprimés antérieurs au dix-septième siècle, ne sont point nombreux. L'ouvrage de M. Karataïev en contient seulement 147, tandis que, dans la seconde partie, il y en aura environ 1,600. Il est vrai, sur ces 147 livres, il n'en est presque aucun qui n'offre un véritable intérêt bibliographique, et plusieurs (35) ne se trouvent pas même à la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg. L'auteur aura donc rendu un service réel à la bibliographie slavonne, en la dotant, non pas d'une simple nomenclature des anciens imprimés, mais d'une description détaillée, munie des extraits et indiquant les dépôts où on puisse les trouver. De tels travaux supposent de longues recherches et des connaissances spéciales ; l'auteur de la *Description* a rempli on ne peut mieux ces conditions, puisqu'il nous donne aujourd'hui le fruit des travaux de dix-sept ans, et que son *inventaire chronologique des livres slavons* (1491-1730), publié en 1861, en a été la première ébauche et comme l'avant-goût. J. M.

Bibliographie raisonnée du droit civil, *comprenant les matières du Code civil et des lois postérieures qui en forment le complément, accompagnée d'une table alphabétique des noms d'auteurs*, par E. Dramard. Paris, Didot et Cotillon, 1879, in-8 de xiv-371 p. — Prix : 12 fr.

Ce livre, dédié à M. Jules Grévy, alors président de la Chambre des députés, n'avait rien à gagner à se présenter au public sous ce patronage. Qu'il soit complet et méthodique, c'est tout ce qu'on lui demande, et c'est d'ailleurs ce qu'il est. Les ouvrages indiqués sont répartis en trois sections : travaux préparatoires, textes du code : à cette rubrique se rattachent, sous les nos 55, 56, 57, des traductions du Code en vers, et sous le n° 58 une traduction latine ; ouvrages sur l'ensemble du Code civil, ou comprenant des matières du droit civil, nos 59 à 159 ; ouvrages spéciaux suivant l'ordre du Code. Dans une préface bien écrite, M. Dramard fait ressortir l'importance de la bibliographie pour tous ceux qui travaillent et qui veulent profiter du travail des autres. « La bibliographie, dit-il, se place au seuil de toute étude. Appliquée au droit, elle s'adresse également aux législateurs, aux jurisconsultes, aux magistrats et aux praticiens. » Toutes ces personnes consulteront son livre avec fruit : il leur épargnera un temps précieux. Toutes les difficultés que M. Dramard a surmontées dans l'accomplissement de sa tâche : indications imparfaites du *Journal de la Librairie*, lacunes toujours fâcheuses, souvent irréparables, dans les dépôts de la bibliothèque nationale, sont désormais à décompter au profit du public. Aussi les suppléments qu'il nous promet pour les publications postérieures au commencement de 1877 seront-ils impatiemment attendus.

Une autre promesse, celle de la bibliographie de nos autres codes, nous donne également des espérances qui ne tromperont pas notre attente.

Just de Bernon.

BULLETIN

Les Jésuites, leur doctrine, leurs actes, leurs rapports avec les gouvernements. *Réponse à un écrivain du* Siècle. Avignon, Séguin, 1879, in-32 de 63 p. — Prix : 20 cent.

L'auteur anonyme de cette brochure, après avoir raconté en deux mots ce qu'est la Compagnie de Jésus et sa fondation, réfute avec verve et autorité les principales accusations, toujours renouvelées quoique sans cesse démenties, contre les jésuites. La Compagnie de Jésus est-elle un ordre politique? — Les Jésuites, la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes. — Les Jésuites et l'argent. — Les Jésuites commerçants. — La Morale des jésuites. — Les Jésuites et le régicide. — Y a-t-il, dans la législation française, des lois de proscription contre les jésuites? — Les Jésuites sont-ils des ennemis de la France?... sont-ils des étrangers? Ces titres de quelques-uns des chapitres indiquent que l'auteur a abordé résolument son sujet. Son opuscule est bon à propager de nos jours. R.

L'Instruction primaire laïque, gratuite, obligatoire. Ce qu'elle fut avant 1789, ce qu'elle est de nos jours, ce qu'on veut en faire. Analyse de quelques publications récentes, par le comte Douglas. Bourg, 1879, imp. Villefranche; Paris, Féchoz, in-8 de 49 p. — Prix : 1 fr.

M. le comte Douglas mêle sa voix au concert de protestations soulevées par les calomnies calculées auxquelles est en butte l'enseignement religieux, par les menaces et les projets dirigés contre lui. Il a extrait et présenté dans un tableau saisissant les faits principaux relatés dans la brochure de M. Allain sur l'*Instruction primaire avant* 1789, il y a ajouté quelques renseignements sur le département de l'Ain; il a relevé, dans les statistiques récentes, les résultats de l'enseignement congréganiste; dans le budget de la ville de Lyon, les comptes divers de l'enseignement laïque et de l'enseignement congréganiste d'où ressortent nettement les conséquences de la suppression de l'enseignement religieux. Il réclame vivement la liberté d'enseignement, et montre les dangers que font courir à la société ceux qui veulent la séparer de Dieu. V. M.

Lettre à un homme du monde sur les projets de loi de M. Jules Ferry, par Mgr Perraud, évêque d'Autun. Paris, Gervais, 1879, in-18 de 23 p. — Prix : 10 c.

Éloquent plaidoyer en un beau langage, en faveur de la liberté d'enseignement, qui a d'autant plus de portée qu'il émane d'un ancien membre de l'Université. Mgr Perraud s'élève contre cette façon subreptice de trancher les plus grandes questions en les introduisant dans un projet de loi spécial; il signale la coupable confusion faite entre les congrégations non autorisées et les associations illicites; il montre l'atteinte portée à la liberté des pères de famille, repousse pour l'Université un privilège dont elle n'aurait pas à se féliciter, puisqu'elle doit à la concurrence ses plus sérieuses améliorations ; il cite enfin les appréciations de certains organes de la presse française et étrangère sur les projets de M. Ferry. Le succès de cette lettre est bien justifié : on ne saurait trop en recommander la lecture. S. M.

La Législation spéciale de la Corse et les arrêtés Miot, par Victor Jeannot. Paris, Cotillon, 1878, in-8 de 36 p.

La Corse se trouve, en matière d'impôts, dans une situation privilégiée qui a sa source dans deux arrêtés pris en l'an IX, par l'administrateur Miot, et qui a été confirmée par la Cour de cassation (Req. 23 février 1875). La doctrine de la Cour de cassation est-elle exacte? Les deux arrêtés en litige ont-ils force de loi? Et, à supposer qu'à l'époque où ils ont été rendus, ils aient été valables, aujourd'hui ne sont-ils pas abrogés? Dans un travail, extrait de la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, M. Jeannot, substitut au tribunal de Béthune, examine ces questions et se croit en droit de combattre la jurisprudence de la Cour de cassation. Just de Bernon.

De la taxe des biens de mainmorte établie par la loi du 20 février 1849, par M. Reverchon. (Extrait de la *Revue critique de législation et de jurisprudence.*) Paris, Cotillon, 1878, in-8 de 88 p.

Ce travail, déjà publié en 1855 par le *Bulletin des contributions directes*, a été refondu par l'auteur et mis au courant de la jurisprudence. Après des notions préliminaires sur la nature et les motifs de cette taxe, M. Rever-

chon en étudie les conditions, la quotité et le calcul, les formes de son établissement, les réclamations qui peuvent en résulter; enfin les obligations respectives des propriétaires et des fermiers, en distinguant les baux antérieurs et les baux postérieurs au 20 février 1849. C'est un traité sur la matière; l'expérience du magistrat s'y joint à l'érudition du jurisconsulte.

JUST DE BERNON.

Le Serment, par P. ANTONINI, docteur en droit. Paris, Dauvin, 1878, in-8 de 313 p. — Prix : 4 fr.

Le serment, de nos jours encore, est une preuve légale. Son domaine est plus restreint qu'autrefois, mais il se conserve : la loi française l'admet, la loi italienne aussi, quoique avec moins d'étendue. Doit-il complètement disparaître? On ne saurait le dire, mais il est certain que souvent on se sert, pour le combattre, de moyens peu satisfaisants. M. Antonini n'a pas de peine à démontrer que la pratique en est compatible avec certains textes de l'Évangile qui, pris à la lettre, semblent pourtannt l'interdire : il en prend la défense aux points de vue philosophique et chrétien; puis il l'étudie dans l'histoire et dans l'époque actuelle. Un article sur le serment de l'athée est particulièrement remarquable ; j'y relève ces mots : « La justice anglaise refuse de recevoir la déposition d'un athée. Il serait désirable que les tribunaux français agissent de même (p. 343).» Je regrette que, dans la partie historique, l'auteur se soit contenté d'une érudition facile. Toutefois, il a su mettre en lumière le rôle fondamental du serment dans l'organisation féodale. Son livre d'ailleurs bien écrit et bien pensé, sera toujours lu avec plaisir et consulté avec profit.

JUST DE BERNON.

La Bible et l'économie politique, par le comte DE CHAMPAGNY, de l'Académie française. Paris, Bray et Retaux, 1879, in-18 de v-282 p. — Prix : 2 fr. 50.

« Le genre humain est un ouvrier vivant de son labeur et mangeant son pain à la sueur de son front; » c'est cette grande loi du travail trop souvent méconnue pendant l'antiquité païenne, et même de nos jours, que M. de Champagny a voulu étudier à la lumière de la foi. Après avoir posé les véritables principes de la question, il a recherché quels fruits a produits ou l'obéissance ou la révolte de l'homme à cette loi divine, aux trois grandes époques de l'histoire du genre humain : l'époque gréco-romaine, l'époque du moyen âge et enfin les temps modernes.

Dans ce vaste cadre M. de Champagny s'est ainsi trouvé amené à parler des bienfaits apportés au monde par la charité chrétienne et à venger les ordres monastiques des imputations que l'on ne cesse de leur prodiguer au mépris de la justice la plus élémentaire.

Nul n'était mieux préparé pour traiter un pareil sujet que l'auteur de *la Charité pendant les premiers siècles de l'Église,* et le lecteur lira avec autant de plaisir que de profit les chapitres dans lesquels ces grandes vérités se trouvent résumées.

De nombreux problèmes économiques se pressent également sous la plume de M. de Champagny et ils sont résolus, en général, d'une manière aussi exacte que judicieuse.

Il faut donc remercier l'éminent académicien d'avoir, par ce nouvel ouvrage, rappelé à notre siècle trop oublieux de ces devoirs cette loi imprescriptible du travail; en indiquant, d'après l'expérience du passé, « ce que

l'homme doit faire pour exécuter cet arrêt de la Providence, auquel il ne pourra jamais échapper; pour l'exécuter sans plainte, sans murmure, mais aussi en profitant de tous les adoucissements que la bonté de Dieu peut lui accorder. »

L. L.

Leibniz et l'étude des sciences dans un monastère, par le R. P. Mayeul Lamey, bénédictin. Dijon, imp. Marchand, 1878, in-8 de vi-41 p.

Considérations tendant à faire admettre l'existence d'un essaim d'astéroïdes circulant autour de Mars, par le même. Autun, imp. Dejussieu, 1877, in-8, 19 p.

Mémoire sur l'égalité de rotation et de révolution des satellites, par le même. Chambéry, imp. Chatelain, 1878, in-8 de 24 p.

De ces trois brochures d'un même auteur, celle que nous plaçons en tête semble écrite, en effet, comme pour servir de préface aux autres, en nous montrant le but que l'auteur poursuit et qui fait l'unité de sa vie et de ses travaux. Ce but, c'est, d'une manière générale, l'alliance de la religion et de la science; c'est, d'une manière plus prochaine, « l'établissement d'un monastère organisé de façon à ce que toutes les sciences, et les sciences de la nature en particulier, puissent y être largement cultivées. » Pour faire sentir l'importance de cette fondation, le R. P. Lamey a pensé que rien ne serait plus saisissant que de la voir caressée comme un rêve favori par un grand et religieux esprit, retenu dans les liens de l'hérésie, mais assez clairvoyant, assez ami de la science et de la vérité, pour comprendre et pour reconnaître ouvertement les avantages merveilleux que la vie monastique offre pour leur recherche. On lira avec intérêt cet épisode de la vie de Leibniz, et on fera des vœux pour que la main d'un humble moine réalise aujourd'hui ce que le protestant de génie n'a pu que rêver. Certes, la fondation d'un monastère a, avant tout, un but plus grand encore et plus haut que la recherche de la science. Celle-ci ne peut y venir que comme ce surcroît donné à ceux qui cherchent d'abord le royaume de Dieu et sa justice. L'auteur le sait mieux que personne et ne manque pas de le dire. Mais ce surcroît peut être assez abondant pour fournir un riche festin, dont les hommes qui cultivent la science au milieu des préoccupations de la vie civile s'estimeraient heureux de recueillir les miettes. Ce travail a paru en premier lieu dans l'excellente *Revue des questions scientifiques*, que publie la Société scientifique de Bruxelles.

— La seconde brochure est consacrée à exposer quelques observations, en partie personnelles, en partie empruntées à divers astronomes, desquelles on pourrait induire que la planète Mars est entourée d'un anneau d'astéroïdes plus ou moins analogue aux anneaux de Saturne. Cette thèse, à laquelle la découverte récente des satellites de Mars donne une nouvelle actualité, paraîtra toutefois encore un peu conjecturale.

— C'est également une question d'astronomie, mais cette fois d'astronomie théorique, qui fait l'objet de la troisième brochure. L'auteur recherche pourquoi tous les satellites que renferme le système solaire, tous ceux, du moins, pour lesquels on a pu mesurer la durée de la rotation, nous montrent cette durée égale à celle de leur révolution autour de la planète centrale. Il en trouve l'explication dans l'état de fluidité initiale, qui permettait au satellite de s'allonger suivant le diamètre dirigé vers la planète. Si la rotation n'est pas égale à la révolution, ce diamètre change constamment de position

dans le satellite, et celui-ci se déforme incessamment, non sans des frottements intérieurs, toujours dirigés vers l'astre central. Ces frottements ont donc pour effet d'augmenter ou de diminuer la vitesse de rotation jusqu'à ce qu'elle devienne égale à la vitesse de révolution. Si l'égalité a le temps de s'établir avant l'entière solidification du satellite, elle durera ensuite indéfiniment.

L'explication est ingénieuse, et il faut espérer que le R. P. Lamey ne tardera pas à la compléter par le développement mathématique qui est nécessaire pour lui donner plus de corps et de précision. E. V.

Etude sur la chanson de Roland, par A. Angellier, agrégé de l'Université, professeur au lycée Charlemagne. Conférence faite à Boulogne-sur-Mer, le 24 février 1878. Paris, L. Boulanger, 1878, in-12 de 75 p. — Prix : 2 fr.

Ce petit livre est dédié à M. Léon Gautier, et c'est justice, car c'est des travaux de l'éminent professeur de l'École des chartes que M. Angellier s'est surtout servi pour l'écrire. Après quelques considérations générales sur la poésie épique française, M. Angellier résume, dans des pages enthousiastes, le poème de Roland, s'interrompant quelquefois pour citer des épisodes émouvants habilement enchâssés dans une prose pleine de charme et d'éclat. *La trahison de Ganelon, la mort de Roland, les représailles,* telle est la division du poème que M. Angellier suit pas à pas dans sa très-exacte analyse. En finissant, il fait ressortir les deux traits caractéristiques de la chanson de Roland : d'abord le sentiment de l'unité française qui s'y trouve si nettement accusé, ensuite cette courageuse glorification des vaincus, « *qui subordonne la force du fait à la beauté du droit, et proclame le devoir accompli plus grand que le succès atteint.* » Ce petit livre a droit à tous nos éloges, et nous les lui donnons bien volontiers. Il est fait pour élever l'âme et inspirer l'enthousiasme des grandes choses.

E. de la D.

Petit théâtre catholique de la jeunesse. *Le Fils du solidaire ou le zouave pontifical; Louis XVII; Les Enfants de J. J. Rousseau; Gusman de Tarifa; Néon ou les Martyrs des Catacombes.* Liège, Demarteau, 1879, in-12 — Prix : 2 fr.

Théâtre des sociétés ouvrières. *L'Anglais-Wallon; Tonnes et Prussiens; Une heure de caserne; Goffin ou la catastrophe de la houillère de Beaujonc; La Grève de Coucadosse; L'École d'adultes.* Liège, Demarteau, in-12 — Prix : 2 fr.

Les directeurs d'œuvres ouvrières ou d'établissements d'instruction se plaignent communément de la disette de *pièces à jouer.* Il existe bien un grand nombre de pièces très-morales, inspirées par un excellent esprit, remplies même de sentiments religieux; mais, trop souvent, elles ne résistent pas à l'épreuve de la scène; elles ennuient les spectateurs, elles paralysent les acteurs, et, sous prétexte d'édifier les uns et les autres, elles leur prêchent un long et fatigant sermon. Les auteurs, voulant être pathétiques, deviennent odieusement larmoyants, et s'ils essayent du comique, ils rencontrent trop rarement l'esprit et trop fréquemment le grotesque et le bouffon.

On ne fera aucun de ces reproches au *Petit théâtre catholique de la jeunesse* et au *Théâtre des sociétés ouvrières.* Les pièces que ces deux volumes renferment,

œuvres de M. Joseph Demarteau, l'éminent rédacteur de la *Gazette de Liège*, ont eu la bonne fortune d'être jouées dans la plupart des cercles catholiques, des sociétés ouvrières, des établissements d'instruction de Belgique. M. Demarteau a parfaitement résolu le difficile problème : tantôt d'être touchant, de faire appel aux nobles sentiments, de mettre sur les lèvres de ses jeunes interprètes de généreuses et chrétiennes paroles, sans tomber dans l'homélie et sans recourir à un pathétique de commande; tantôt d'être amusant, sans se laisser aller à un comique de qualité inférieure.

Louis XVII, le Fils du solidaire et *Goffin*, s'il faut faire un choix dans un catalogue qui ne nous offre que des œuvres excellentes dans leur genre, me paraissent surtout répondre à toutes les conditions requises d'un dramaturge de la jeunesse. Habilement conçues, menées avec vigueur, écrites dans une langue facile et correcte, elles ont pour elles toutes les chances de succès, et, ce qui n'est pas à dédaigner, auditeurs et acteurs y puiseront d'utiles leçons, données sous une forme toujours agréable et souvent spirituelle.

HENRI FRANCOTTE.

Dans les Highlands — Edinburgh — Trossacks — Skye, — par PAUL TOUTAIN. Paris, Plon, 1879, in-12 de 322 p. — Prix : 4 fr.

Livre plein d'humour et de fantaisie, un peu trop fantaisiste peut-être, où les excentricités d'un joueur à outrance et les aventures romanesques de miss Arabella avec Allen de S. se mêlent aux impressions de voyage et aux descriptions de paysages. M. Toutain n'aime ni l'Angleterre ni les Anglais, et il est pour eux parfois d'une sévérité qui frise l'injustice. Il ne fait que traverser Londres pour gagner l'Écosse et la Haute-Écosse, surtout les Highlands, immortalisés par Walter Scott. Hélas! là comme en Italie, les traditions et les costumes disparaissent chaque jour, et le pittoresque vêtement des montagnards n'existe plus guère que dans les mémoires; à peine le retrouve-t-on dans quelque fête solennelle ou dans quelque coin perdu. La nature du moins ne change pas, et la région des lacs est toujours pleine de grandeur sauvage et de poésie. Qu'on y ajoute les grands souvenirs historiques, et l'on aura une idée de ce beau pays, dont M. Toutain a retracé avec tant de vie et tant de verve les magnificences. Pourquoi est-il si dur pour Marie Stuart, et reproduit-il, contre la royale victime, les calomnies par lesquelles Élisabeth a tenté de la flétrir? Ne connaît-il donc pas les récents et savants travaux de MM. Wiesener, Jules Gauthier et Chantelauze, pour ne parler que des Français, qui ont victorieusement vengé l'infortunée souveraine des imputations de ses ennemis?

M. R.

Promenade au Canada et aux États-Unis, par CHRISTOPHE ALLARD. Paris, Didier, 1878, gr. in-8 de 112 p. — Prix : 3 fr.

Un jeune magistrat, M. Allard, a parcouru en 1876 les États-Unis et le Canada; il nous donne le récit de ses impressions, en un style châtié, souvent élégant, quelquefois ému; ses descriptions de villes sont vivantes et fidèles, son chapitre sur les Shakers est aussi simple que saisissant; c'est avec un jugement sain et des idées raisonnables qu'il parcourt ce Nouveau Monde où tant de gens sont fous, sans cesser d'être industrieux. Mais il ne suffit pas d'avoir du style et une certaine distinction d'esprit pour voyager avec fruit. Comment se fait-il que M. Allard n'ait point accordé une attention plus soutenue à cette vieille colonie française du Canada, si curieuse au point de vue scientifique, et si intéressante pour notre patriotisme? En un siècle,

nos colons s'y sont décuplés deux fois, sans le concours d'aucune immigration et malgré la conquête étrangère ; c'est là un des phénomènes ethnologiques les plus notables de l'époque moderne.

Cette société d'ailleurs, quand on l'étudie dans son intimité, offre un aspect plus curieux encore que celle des États-Unis; mais M. Allard s'abandonne peut-être un peu trop à l'admiration banale des voyageurs naïfs devant les Humbugs Yankees : ces pompes et ces pompiers qui l'émerveillent ne sont qu'une brillante apparence, et leur utilité pratique est fort peu appréciée par les compagnies d'assurances; faut-il donc lui apprendre aussi que ces palais de marbre et de granit ne sont que de très-chétives constructions en briques, revêtues avec des plaques de marbre ou de pierre? Elles ne sont que trop souvent le type de la puissance et de la civilisation des Yankees; presque toute cette société est en plaqué! Les ruines romaines nous étonnent encore aujourd'hui par leur grandeur; mais si, par hasard, le vide se faisait aujourd'hui en Amérique, de tous les monuments écroulés de cette civilisation hâtive, il resterait à peine, au bout d'un siècle, des débris sans consistance dont se raillerait la postérité. E. R.

Les Académiciens, *comédie par* Saint-Evremont; *étude* par Robert de Bonnières. Paris, Charavay frères, in-8 carré de xlvi-50 p. — Prix : 5 fr.

Lucile de Chateaubriand, *ses contes, ses poèmes, ses lettres, précédés d'une étude sur sa vie,* par Anatole France. *Ibid.*, in-8 carré de lxvii-68 p. — Prix : 6 fr.

A. de Vigny et Charles Baudelaire, *candidats à l'Académie française. Etude* par Etienne Charavay. *Ibid.*, in-8 carré de xii-152 p. — Prix : 6 fr.

Nous avons sous les yeux trois volumes imprimés avec un goût exquis par Motteroz, sur beau papier vergé, qui donnent la plus séduisante idée de la collection entreprise par MM. Charavay.

La pièce de Saint-Evremont, imprimée pour la première fois en 1650, et appelée, en cette première édition, *la Comédie des Académistes pour la réformation de la langue française*, « n'est pas sans esprit et a des endroits fort plaisans. » Tel est le jugement de Pellisson, c'est-à-dire d'un adversaire. Les lecteurs, qui ne sont pas obligés d'épouser les rancunes de l'historien officiel de l'illustre compagnie, trouveront que l'esprit pétille dans la satire dialoguée de Saint-Evremont et que les *endroits plaisans* y abondent. M. R. de Bonnières a eu grandement raison de préférer la version si améliorée de Des Maizeaux (1753) à l'incorrecte édition anonyme de 1650, reproduite par M. Livet (*Histoire de l'Académie française*, 1857, t. Ier, p. 404-454). La préface du nouvel éditeur est écrite avec beaucoup d'agrément. C'est une causerie où il est question un peu de tout, principalement de l'Académie et de Saint-Evremont. Quelques appréciations de M. de Bonnières pourraient être discutées, mais laissons passer les saillies d'un charmant causeur. Ce que je ne veux pas laisser passer sans réclamation, par exemple, c'est le *cliché* (p. vii) de l'inusable *soutane rouge* dont le cardinal de Richelieu *couvrait tout*. Jamais le grand homme d'État n'a rien dit de pareil ni même d'approchant. La phrase trop citée n'est qu'une phrase de mélodrame, et si l'on m'objecte qu'elle a été répétée par tel et tel historien en renom, je répondrai : tant pis pour l'historien!

— On a eu une heureuse pensée de réunir en un volume les œuvres dispersées de Mme de Caud, née Chateaubriand. Comme le disent si bien

MM. Charavay, « cette jeune sœur de l'illustre René est une des figures les plus touchantes et les plus aimables du siècle. Elle n'était nullement femme de lettres, mais c'était un écrivain de race. » Le recueil est formé : 1° Des trois poèmes en prose (*A la lune, l'Aurore, l'Innocence*), insérés dans les *Mémoires d'Outre-tombe;* 2° des deux contes (*l'Arbre sensible, l'Origine de la rose*) publiés du vivant de Lucile, et contre son gré, dans le *Mercure;* 3° De trois lettres à Chênedollé, de deux lettres à Mme de Beaumont, et de onze au vicomte de Chateaubriand; 4° de témoignages sur Lucile. Quelques-unes des ravissantes lettres de Mme de Caud avaient été publiées dans les *Mémoires d'Outre-tombe*, et les autres dans le livre de Sainte-Beuve (*Chateaubriand, son groupe*, 1851). M. Anatole France, qui est un poète distingué, a raconté la vie de Lucile en un style très-coloré et très-imagé, le style qui convient quand on écrit sur les Chateaubriand. Les pages consacrées à la sœur bien-aimée de l'auteur des *Martyrs*, attrayantes dans les descriptions, attendrissantes dans les récits, sont, comme on l'a remarqué, « en harmonie avec la délicate figure qui en fait le sujet, et René lui-même n'aurait pas désavoué l'habile et sympathique artiste qui a si bien dépeint la mélancolique fierté et le charme étrange de Lucile de Chateaubriand.

— Les futurs historiens de l'Académie française, les Kerviler de l'avenir, béniront le soin qu'a pris M. Et. Charavay d'encadrer, dans une vive et spirituelle narration, des documents aussi curieux que les lettres inédites du baron Guiraud et de Charles Baudelaire au comte Alfred de Vigny. En attendant, les curieux de ce temps-ci savoureront avec un égal plaisir les deux parties de l'étude si piquante de l'ancien élève de l'École des chartes. Dans la première partie, M Charavay retrace, d'après les lettres du baron Guiraud, « les vicissitudes diverses de la candidature d'A. de Vigny à l'Académie française, de son élection, de sa réception, restée fameuse. » Dans la seconde partie, il expose, d'après les lettres, écrites avec la verve la plus pittoresque, de l'auteur des *Fleurs du mal*, « les phases bizarres de la candidature de Charles Baudelaire aux fauteuils de Scribe et du P. Lacordaire. » Lettres et commentaires fourmillent d'anecdotes les plus amusantes du monde. M. Charavay, en sa qualité de consciencieux érudit, a relevé ce qu'il pouvait y avoir d'un peu frivole, pour les juges austères, dans ces deux chapitres d'histoire littéraire intime, par des renseignements très-précis sur la vie et les œuvres des académiciens qui y sont tour à tour mentionnés. Des pièces justificatives, des tables très-bien dressées complètent le friand recueil. N'oublions pas d'ajouter qu'il est illustré de vignettes d'une grande finesse d'exécution, les unes semées dans le texte, les autres qui brillent au frontispice et à la dernière page. Ces vignettes, dues au crayon de M. Fernand Calmettes, ne sont pas les seuls ornements de *Deux candidatures à l'Académie française*. On admire en tête de l'ouvrage un portrait de Baudelaire, comme en tête de l'étude sur Lucile de Chateaubriand, on trouve une belle gravure représentant le château de Combourg, et, en tête de la *Comédie des Académiciens*, une reproduction d'un singulier dessin, tiré du livre de La Peyre : *De l'éclaircissement des temps* (1635), où le portrait du cardinal de Richelieu est entouré de rayons dont chacun est marqué par le nom d'un académicien.

T. DE L.

Domaines funéraires païens et chrétiens, par M. PAUL ALLARD. Rouen, Henri Boissel, 1879, in-8, 43 p.

Le nom de M. Paul Allard est désormais très-honorablement connu de tous

ceux qui s'occupent d'antiquités chrétiennes. L'étude qu'il vient de publier dans le *Précis* des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen est digne d'éloges. L'auteur montre avec quel soin les païens préparaient leurs tombeaux et combien ils étaient attentifs à ce qu'il fussent visités après leur mort, à ce qu'il y eût autour d'eux des fleurs, des repas, des fêtes; car le tombeau c'était tout un domaine : c'était d'abord l'*area* où s'élevait le monument et les constructions secondaires, c'était aussi l'*area adjecta*, ou jardin, avec ses vignes et ses arbres fruitiers. La propriété privée ne différait pas de la propriété des collèges funéraires, et l'on sait à présent, grâces aux travaux de M. de Rossi, que les chrétiens purent adopter cette forme de société pour mettre à l'abri de la protection des lois les vastes cimetières que nous rencontrons le long de toutes les voies romaines, et dont le point de départ est, en général, l'*area* du monument élevé dans le domaine funéraire d'un patricien. Tout ici est exposé, avec lucidité et digne de la science d'un juriste et d'un archéologue tel que M. Paul Allard.

H. DE L'É.

Esquisse de la religion des Gaulois, par H. GAIDOZ. Paris, Sandoz, 1879, in-8 de 24 p. — Prix : 2 fr. 50.

Dans ces quelques pages, M. Gaidoz a donné un bon résumé de ce que l'on connaît sur la religion et sur les prêtres des Gaulois. Cette esquisse est le programme d'un livre qu'il fera peut-être un jour; il ne le promet pas, mais nous l'espérons. Ses appréciations, qui nous paraissent justes, démontrent qu'il voit sous son vrai jour ce problème difficile, dont la solution ne peut être exposée qu'à la condition de s'appuyer sur des faits et de s'abstenir de la fureur des hypothèses qui a égaré les celtomanes. Cette brochure est terminée par une surprise très-piquante qui prouve où peut mener l'abus des étymologies, surtout lors qu'on les emploie à expliquer une langue à peine connue. C'est une lettre d'un savant étranger, aujourd'hui décédé, qui, à l'aide de l'irlandais, du gallois et du cornique, a déterminé le nom gaulois d'une divinité, d'après une gravure. Malheureusement, ce nom est la signature de l'artiste qui a exécuté la gravure.

A. DE B.

Aperçu sur l'histoire de l'Église. *Chronologie comparée des papes et des rois de France.* Abrégé succinct des règnes des souverains-pontifes. Résumé sommaire des épreuves et des triomphes de l'Eglise de siècle en siècle. Considérations sur son action sociale d'époque en époque, par C. VIOLLET. Avignon, Séguin; Paris, Henri Allard, 1878, in-8 de 112 p. — Prix : 2 fr.

La bonne inspiration à laquelle est dû ce travail de M. Viollet ne suffit pas pour en rendre la réalisation satisfaisante. Il veut remédier à l'ignorance où l'on est généralement de l'action incessante et vivifiante de l'Église, ignorance due pour une bonne part aux défauts des abrégés d'histoire profane mis entre les mains de la jeunesse. Il faudrait des abrégés mieux faits, rédigés sur un meilleur plan, et non pas seulement des tableaux clairs, mais secs, qu'on ne peut ni lire, ni apprendre, mais seulement regarder et consulter, et qui sont dépourvus d'attrait, et n'auront pas d'influence sur les élèves. Ces réserves faites au point de vue du succès, nous n'hésitons pas à reconnaître le mérite intrinsèque de ce travail, son utilité comme complément des abrégés d'histoire. Il met en relief l'action continue et bienfaisante de l'Église, tant par le relevé des faits se rattachant à l'histoire de l'Église que

par des appréciations générales. Par un synchronisme facile à saisir, il rattache l'histoire de l'Église à l'histoire profane. On reconnaît dans M. Viollet un fils soumis et dévoué à l'Église. Nous lui ferons remarquer que ce n'est pas la société chrétienne, mais l'empire carlovingien qui se démembra à la mort de Charlemagne. M.

Les Mobilisés de Saône-et-Loire, par le général Victor Pellissier, commandant supérieur de ces légions. Mâcon, 1878, Émile Protat, in-8 de 150 p. — Prix : 1 fr. 50.

Il ne faut point chercher de révélations dans ce livre, ni des documents importants sur la guerre. Les troupes dont il raconte simplement l'histoire n'ont eu à jouer qu'un rôle modeste dans la défense du pays. Pour les uns, leur plus grande gloire, pour d'autres leur plus grand affront, c'est d'avoir été placées sous les ordres d'un général étranger qui s'appelait Garibaldi, et dans un corps d'armée dont M. Bordone était le véritable chef. Ce n'est pas que nous voulions rien enlever de leur belle part dans les combats de Châteauneuf et d'Autun et dans la défense de Dijon. Mais ce qui vaudra le plus de lecteurs, en-dehors du département de Saône-et-Loire, au général Pellissier, c'est tout ce qu'il nous dit de l'organisation de la défense, de l'exclusion systématique des personnes qui tenaient à la « réaction, » de l'influence des nullités et de la bureaucratie, des rivalités des parvenus, de la préférence aussi marquée que peu patriotique du gouvernement d'alors pour des généraux étrangers qui avouaient être moins occupés de la France que de la République et qui auront de la peine à se disculper de participation à la Commune, à cause de leur insistance pour obtenir que leurs troupes puissent conserver leurs armes après leur licenciement. Signalons aussi ce qui a rapport à la bataille de Nuits, et n'est pas tout à l'honneur du feu général Cremer, trop bon républicain pour qu'on n'en ait pas fait un grand homme de guerre. Le général Pellissier semble ne pas dire tout ce qu'il sait ; on peut l'en louer, tout en le regrettant. R. S.

Le Diocèse d'Albi, ses évêques et archevêques, par M. Hippolyte Crozes. Toulouse, Duclos ; Paris, Victor Didron, 1878, in-18 de 296 p. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage est le complément nécessaire d'intéressantes publications du même auteur sur l'histoire locale : *Biographie des évêques et archevêques d'Albi* (1850-1861) ; *Monographie de la cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi* (1873). Il expose, dans l'ordre chronologique, l'histoire du diocèse d'Albi, de ses évêques et archevêques. Nous ne ferons point le résumé analytique de ces diverses périodes de « l'histoire de la dynastie épiscopale, qui, sans interruption, a régné sur le diocèse d'Albi depuis saint Clair jusqu'à nos jours. » Qu'il nous suffise de dire qu'elle « comprend une suite de soixante et quatorze pontifes parmi lesquels on compte des saints honorés par l'Église, quatorze cardinaux, des hommes éminents, des savants illustres, de hauts personnages qui eurent sur leur siècle une haute influence. » Mais nous croyons devoir recommander la lecture d'une étude pleine de nobles exemples, de précieux enseignements, aussi élevée par son sujet qu'exacte dans ses détails, appuyés de nombreuses pièces justificatives, de documents certains. Le côté original et personnel nous paraît seul manquer à ce travail qui, en-dehors de quelques rares digressions, est un peu trop peut-être une longue suite de chroniques habilement coordonnées. A côté de ce défaut, de lacunes

et de quelques négligences de style, il faut louer la sincérité, l'orthodoxie parfaite de l'auteur, louer aussi son intention, qui a été de remettre en lumière des pages glorieuses, mais oubliées, qui se confondent avec notre histoire elle-même. Raconter ce que le christianisme a fait de grand par l'Église, c'est venger le Saint-Siège et l'Épiscopat des insultes dont on les accable tous les jours et rendre hommage à cette autorité indiscutable et infaillible, la seule restée debout dans la tourmente contemporaine.

G. T.

Bibliothèque slave elzévirienne. *Religion et mœurs des Russes*, anecdotes recueillies par le comte Joseph de Maistre et le P. Grivel, S. J., mises en ordre et annotées par le P. Gagarin, S. J. Paris, Leroux, 1879, in-16 de v-140 p. — Prix : 2 fr. 50.

Le libraire de la Société asiatique de Paris et de l'École des langues orientales vivantes, Ernest Leroux, a entrepris une nouvelle publication, intitulée : *Bibliothèque slave elzévirienne*. Nous avons sous les yeux le premier volume de cette collection. Le célèbre comte de Maistre avait l'habitude, pendant qu'il résidait à Saint-Pétersbourg, de mettre par écrit, tous les soirs en rentrant chez lui, les anecdotes qu'il avait entendu raconter dans le monde. Il les écrivait de sa main avec la date du jour et l'indication de la source. Son petit-fils, le comte Charles de Maistre, a permis au R. P. Gagarin de copier et de publier la plupart de ces anecdotes. Celles qui sont entrées dans ce volume se rapportent plus spécialement à l'état religieux et moral des Russes, tel qu'il était il y a soixante et dix ans. A ces anecdotes, recueillies et rédigées par un homme tel que l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le R. P. Gagarin n'a pas craint de joindre celles qu'il a trouvées dans les papiers du P. Grivel, jésuite français, qui habitait la capitale de l'Empire russe à la même époque que l'illustre philosophe de Chambéry, et, vraiment, elles les complètent sans les déparer. Ce petit volume est d'une lecture amusante; mais, en même temps, il instruit et fait réfléchir.

M.

Notice sur le musée du château de Rosenborg, en Danemarck, *concluant à la création d'un musée historique de France*, par C. Charles Casati. Paris, Didier, 1879, in-8 de 62 p. — Prix : 5 fr.

M. Casati, ayant visité le musée de Rosenborg, a profité de son voyage pour étudier scientifiquement les plus intéressants monuments de cette collection, et c'est le résultat de ce travail qu'il livre aujourd'hui au public, après l'avoir communiqué à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Parmi les objets décrits et reproduits en gravures, assez médiocres d'ailleurs, nous avons remarqué particulièrement une corne à boire, remontant au règne de Christian Ier (1448 à 1481), connue sous le nom de corne d'Oldenbourg. C'est un objet d'art en argent, couvert d'ornements d'une grande finesse de travail et représentant des scènes de chevalerie. Ce monument est le plus ancien du musée de Rosenborg, qui n'est, à vrai dire, qu'une collection peu riche d'objets de la renaissance et des derniers siècles. M. Casati voudrait que l'on créât en France, à l'imitation du musée de Rosenborg, un musée historique où une classification rigoureusement chronologique représenterait, en quelque sorte, l'histoire de France en action, et frapperait les yeux en même temps que l'esprit. C'était, en grande partie, le but que s'était proposé Napoléon III en créant le *Musée des souverains;* mais on a dû bientôt disperser la

collection commencée. Dans les notes complémentaires de son étude, M. Casati publie des faïences daonises inédites, des vases, des montres et des horloges artistiques des trois derniers siècles, ainsi que de courtes notices sur des musées du Danemarck et de l'Allemagne. Er. B.

Títulos y nombres propios en las monedas arabigo-españolas, par D. Francisco Codera y Zaidin, *catedratico de lengua arabe en la Universidad de Madrid*. Madrid, Aribau, 1878, in-8 de 88 p.

Ce livre, dont la plus grande partie a fait l'objet d'un mémoire dans la *Revista de la Universidad de Madrid*, est à signaler, non-seulement aux numismatistes, mais encore à ceux qui s'occupent de l'histoire de la domination arabe en Espagne. Ce fut huit ou dix ans après leur entrée en Espagne que les musulmans frappèrent, dans ce pays, des monnaies différentes de celles qu'ils émettaient en Afrique. Mais, ce monnayage ne devient véritablement intéressant pour l'histoire qu'à partir du règne d'Abder-Rhaman Ier qui, comme on le sait, en l'an 138 de l'hégire, se sépara du kalifat d'Orient pour fonder celui de Cordoue, et prit le titre de chef des croyants. A partir de ce règne, on trouve, sur les monnaies arabico-espagnoles, le nom du prince avec tous les titres honorifiques qu'il se décerne à lui-même, le nom de la ville où la pièce est frappée et l'an du règne. De plus, on a des séries de monnaies koufiques qui portent, avec des indications aussi précises, les noms des rois, oualis, émirs et kadjebs, placés sous la suzeraineté des kalifes. Il est facile de comprendre tout le parti que l'historien peut tirer de l'étude de ces monuments dont la série chronologique fait connaître de la manière la plus précise les noms, les fonctions, la situation politique de personnages importants dont les annales contemporaines n'ont souvent pas même conservé le souvenir. C'est ce point de vue historique que M. Codera y Zaidin a surtout voulu faire ressortir dans son travail, qu'il a divisé en trois parties principales. Il s'occupe d'abord des noms, titres et dignités des chefs suprêmes de l'Espagne musulmane, et de l'époque de l'apparition de dénominations comme celles-ci : *Iman Amir al-muminin ; Amir al-muslimin ; Iman al-omah* ou *Imamona ; Al-Jalifah* ou *Al-Madih*. En second lieu, il passe en revue les noms qui paraissent sur les monnaies sans indication d'offices ou de dignités, comme ceux de *Hachib* ou de *Waliyyo-l-hâd*. Enfin une importante étude est consacrée aux monnaies frappées par les Ommiades d'Espagne dans leurs possessions d'Afrique. Er. B.

Hélène de Godefroy-Ménilglaise, par sa mère. Offert pour contribuer à l'édification de l'église de Notre-Dame-des-Anges. Poitiers et Paris, Oudin, 1879, in-8 de 177 p. — Prix : 2 fr.

Le nom de cette jeune fille est un de ceux qui ne peuvent manquer d'être sympathiques à ceux de nos lecteurs qui ont connu son vénérable père, dont on a ici loué les œuvres et regretté la mort. Sa mère, dont la plume élégante nous a déjà été révélée par des ouvrages de piété, retrace avec émotion sa courte vie, qui s'est écoulée comme un clair et limpide ruisseau dont les rives sont gardées avec soin par des parents chrétiens. Point d'incidents, si ce n'est celui de la fin préparée par une longue et cruelle maladie qui défie la science humaine, mais fortifie la vertu et fait entrevoir le ciel. Des extraits de journal, des notes jetées sur un agenda, des compositions littéraires suivent le touchant récit de la mère : c'est le témoignage de la piété de sa fille, de son cœur noble et généreux, de sa poétique imagination

et de sa belle intelligence. Ce seront des souvenirs précieux pour tous ceux qui l'ont connue, et, pour les étrangers qui pourront ainsi pénétrer dans ce sanctuaire de famille, un sujet d'édification. Y. M. R.

VARIÉTÉS

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LE VOYAGE DE LOUIS XVI ET DE SA FAMILLE A VARENNES (fin).

70. *Histoire de la Révolution*, par Emm. de Saint-Albin. Paris, librairie de la *Société Bibliographique*, in-32. 3 vol. (L'auteur, dans la courte relation qu'il donne du voyage à Varennes, a commis quelques erreurs qui ont été relevées dans la *Revue de Champagne*, décembre 1876.)

71. *Histoire de Montmirail-en-Brie*, par l'abbé Boitel, chanoine de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, ex-curé de Montmirail, etc. Montmirail, 1 vol. n-12, 1862. (Pages 215 et suiv. de ce livre, on lit des détails intéressants ur le passage de Louis XVI et de sa famille à Montmirail.)

72. *La Route de Varennes*, par Alexandre Dumas. Paris, Michel Lévy frères, 1860, 1 vol. in-18. (Ce volume fantaisiste qui ressemble plutôt à un roman qu'à de l'histoire, a donné lieu, en 1864, à un procès entre Alexandre Dumas et les héritiers de Bigault de Préfontaine. Ce procès s'est terminé par un arrêt de la Cour d'appel de Paris du 26 avril 1865, rapporté par Villeneuve et Carette, vol. de 1865, 2e partie, p. 289. Cet arrêt a été commenté de diverses manières par les journaux; dans une longue notice sur la question soumise à la Cour, MM. Villeneuve et Carette font remarquer que cette décision ne se trouve pas d'accord avec ses considérants en ce qu'elle constate que Dumas prête au roi des paroles de son imagination, et ils blâment la Cour d'avoir, dans cette circonstance, prononcé l'irresponsabilité de l'écrivain. Aujourd'hui l'inexactitude et l'invraisemblance du récit d'Alexandre Dumas en ce qui concerne une prétendue entrevue du roi avec M. de Préfontaine sont pleinement démontrées par le Dr Ancelon (p. 91) et par l'abbé Gabriel (p. 198), dans leurs ouvrages sur le voyage de Varennes. On peut encore consulter, sur cet incident du voyage de Varennes, la *Revue des Ardennes*, 1864, t. II, p. 365.)

73. *Le Droit*, journal des tribunaux, numéros des 16 et 17 septembre 1865. (Débats du procès des héritiers de Bigault de Préfontaine contre Alexandre Dumas.)

74. *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne* depuis 1789 jusqu'à nos jours, par E. M. B. d'Hastel, in-8 de 62 p. Châlon-sur-Marne. E. Laurent, 1854. (Cet ouvrage est attribué à M. Ed. de Barthélemy et fait suite à l'Histoire de Châlons-sur-Marne de son origine à 1789.)

75. *Histoire de la ville de Châlons-sur-Marne* et de ses monuments, par L. Barbat. Châlons-sur-Marne, chez l'auteur imprimeur-lithographe, 1860, 2 vol. gr. in-4 dont un de planches. (Pages 400 et suiv., on trouve un récit du passage du roi à Châlons.)

76. *Histoire de la ville de Sainte-Menehould* et de ses environs, par Cl. Buirette. Sainte-Menehould, Poignée-Darnaud, 1837, in-8. (L'auteur de cet ouvrage est né à Sainte-Menehould, le 15 novembre 1754, et a été témoin des faits qu'il raconte, relatifs à l'arrestation de Louis XVI et de sa famille. Son père était l'un des échevins de la ville, à l'époque de la réorganisation des municipalités (p. 540 et suiv.). On trouve, dans ce volume,

un récit du passage du roi et des détails sur l'assassinat du comte de Dampierre. La fille de l'aubergiste qui servit une collation à la famille royale lors du passage à Sainte-Menehould au retour de Varennes, existait encore il y a quelques années. Quoique très-pauvre, elle conservait comme une précieuse relique une écuelle d'argent dans laquelle elle avait servi un bouillon à la Reine. Claude Buirette, dans une note à la page 569, rapporte que, dans le temps où la terreur commençait à régner en France, alors que, comme juge, il présidait le tribunal en l'absence du président, un habitant de Passavant voulut exiger de lui, pour les brûler, les procédures faites au sujet de la mort de M. de Dampierre. Claude Buirette répondit à cet homme que toutes les pièces du greffe étaient un dépôt sacré dont personne n'avait le droit de disposer. Cet homme, furieux du refus de Buirette, le menaça de venir en nombre et en armes, le forcer à faire la remise de cette procédure. Quelques temps après, lorsque Buirette avait cessé ses fonctions de juge, les membres du comité de surveillance, tout-puissants à cette époque, exigèrent du greffier la remise de ces pièces, qui furent livrées aux flammes.)

77. *Revue de la Marne*, journal de l'arrondissement de Sainte-Menehould. (Le numéro du 4 mai 1843 contient un récit de la mort du marquis de Dampierre.)

78. *Recherches historiques, archéologiques et statistiques sur Hans-le-Grand*, par M. Richez-Adnet, instituteur à Hans. Châlons-sur-Marne, Dortu-Deullin, 1867, in-8, de 88 p. (Page 35 de ce livre, on lit un récit de la mort du comte de Dampierre, appuyé de documents authentiques.)

79. *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*. Année 1857. Notice biographique sur le général comte Auguste-Philippe-Henry de Dampierre, par le capitaine Boulard. (Cette notice a été insérée, en outre, dans l'Annuaire de la Marne de 1858, p. 369.)

80. *Histoire de Meaux*, par Carro. Meaux et Paris, 1865, 1 vol. in-8. (Passage du Roi et de la famille royale à Meaux et à la Ferté-sous-Jouarre, p. 409.)

81. *Le Passage de Louis XVI à Meaux*, au retour de Varennes, le 24 juin 1791, par V. Modeste. Meaux, 1865, br. in-18 de 24 p. (L'auteur termine son écrit par un vœu auquel nous nous associerons, c'est que les municipalités des lieux traversés par Louis XVI, dans son double voyage, prescrivent des recherches dans leurs archives. Il n'est pas possible, dit-il, que quelques heures employées aux archives municipales de la Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Dormans, Épernay, Châlons, Sainte-Menehould, Clermont en Argonne et Varennes n'amènent pas la découverte de documents curieux ou utiles.)

82. *La vraie Marie-Antoinette*, étude historique, politique et morale suivie du recueil, réuni pour la première fois, de toutes les lettres de la Reine connues et de divers documents par M. de Lescure. Paris, Plon, 1867, in-8. (Ce volume se termine par une série de documents donnant le catalogue des portraits de la Reine, et une bio-bibliographie de Marie-Antoinette, par M. de la Sicotière, à laquelle nous avons emprunté plusieurs indications; enfin la *Relation inédite* du baron de Charmel.)

83. *Correspondance secrète inédite* sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville de 1777 à 1792, publiée par M. de Lescure, sur le manuscrit de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Paris, Plon, 2 vol. in-8.

84. *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*. Lettres et documents inédits publiés par F. Feuillet de Conches. Paris, Plon, 1867, 5 vol. in-8, ornés de portraits et de *fac-simile* d'autographes.

85. *Le Voyage de Varennes*, poème par Théveneau. Ce poème de plus de 200 vers, se trouve dans le recueil des poésies de Théveneau. Paris, Guillaume,

in-8 et in-12, 1816 et 1818. (L'édition in-12 est ornée de plusieurs figures, dont l'une, tout à fait de fantaisie, représente l'arrestation de Louis XVI. Théveneau, dans son avertissement, annonce avoir composé son poème d'après le récit d'un témoin oculaire, et s'excuse d'avoir sacrifié la pompe de la poésie à la sévérité de l'histoire.)

86. *Louis XVI à Varennes*, drame en 3 actes et en prose, par Henri Millot, auteur dramatique né à Varennes, en mars 1804. Paris, A. André, 1833, in-8. (Cette pièce qui n'a jamais été représentée se trouve aussi dans les *Essais dramatiques* de l'auteur, publiés à la même librairie, 1836, in-8.)

87. *La Journée de Varennes ou le Maître de poste patriotique*, sorte d'à-propos, plein de grossières allusions, représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique en juillet 1791. (Pièce indiquée par Augustin Challamel, *Histoire-Musée de la République française*, t. I, p. 156.)

88. *Chanson sur Louis XVI* à l'occasion du voyage de Varennes. Depuis son retour de Varennes, Louis XVI était souvent insulté, et, bien sûr, il dût un jour entendre chanter ce couplet d'une chanson alors fort en vogue :

Air : *A la façon de Barbari.*

Lâche fuyard, nous t'enverrons
Au royaume des taupes,
Et joliment nous frotterons
Ton gros ventre et tes côtes,
Et ta bedaine,
Et ton boudon
La faridondaine,
La faridondon,
Nous te traiterons, gros Louis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

(Augustin Challamel. *Histoire-Musée de la République française*, t. I, p. 162.)

89. *Arrestation de Louis XVI à Varennes*, le 22 juin 1791. Gravure du temps ayant 0m 26 de long, sur 0m 20 de haut. A l'angle gauche, on lit : *Prieur inv. et del.*, et, à l'angle droit : *Berthault sculpt.* (Contrairement à la tradition, la scène se passe au rez-de-chaussée de la maison de Sauce. La famille royale est assise autour d'une table, le Dauphin en pleurs vient se jeter dans les bras de sa tante. Le moment choisi par l'artiste paraît être celui où la reine s'écrie : « Eh bien, si c'est le roi, traitez-le donc avec plus de respect ! »

90. *Histoire de France*, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque par Henri Bordier et Édouard Charton. Paris, librairie du *Magasin pittoresque*, 2 vol. gr. in-8, 1856. (Tome II, p. 455, on voit une gravure d'après une aqua-tinta du temps représentant l'arrestation du roi à Varennes.)

91. *Estampe historique* d'après le catalogue Labédoyère. *Marie-Antoinette* tenant la main de son fils. Louis XVI, Madame Élisabeth, Madame Royale, Madame et Monsieur suivent la Reine. 21 juin 1791. (L.)

92. *La Baronne de Korff*, partie furtivement de Paris. (Pièce historique indiquée sans autre explication sous le n° 2711 du catalogue la Bédoyère.)

93. Caricatures sur le voyage de Louis XVI à Varennes. — *La Trouvaille du 21 juin*. Augustin Challamel (*Histoire-Musée de la République francaise*, t. I, p. 156) décrit ainsi cette caricature : Un homme ramasse par terre de la monnaie à l'effigie de Louis, de Marie-Antoinette, du Dauphin, etc., et dit : *Au lieu d'un trésor, ne voici qu'un gros sou et quelques mauvaises pièces*. D'autres représentèrent, soit *l'Aveugle mal conduit*, soit la Famille des C... ramenée à

l'étable, soit le Portrait de Louis XVI en vil animal domestique. Une, enfin, disait : Il a tout perdu au 21... juin 1791.

94. *Un chapitre de la Révolution française*, ou histoire des journaux en France de 1789 à 1799, par Ch. de Monseignat. Paris, Hachette, in-18, 1853. (Ce curieux petit volume se termine par quelques lignes sur les caricatures anglaises, publiées à l'occasion de notre Révolution. Le sentiment qui y domine visiblement, dit M. de Monseignat, est la satisfaction qu'éprouvent nos voisins, en voyant humilier cette royauté qui a tant contribué à la récente émancipation des colonies américaines. Quelques-unes de ces caricatures sont empreintes d'un esprit de haine féroce. L'une représente l'arrestation de Louis XVI à Varennes et elle est tellement ignoble qu'il n'est même pas possible de la décrire.)

95. *Mélanges curieux et anecdotiques*, tirés d'une collection de lettres autographes et de documents historiques ayant appartenu à M. Fossé-d'Arcosse, publiés avec les notes du collecteur par Ch. Asselineau. Paris, J. Techener, 1861, in-8. (Page 257 de ce volume, sous le n° 633 et sous la rubrique de : Louis XVI, figurent dix pièces relatives au voyage de Varennes, plus huit portraits et six gravures épisodiques, tous du temps.)

96. *Un catalogue d'ouvrages* sur Louis XVI, Marie-Antoinette et la Révolution française, publié par le libraire E. Gouin (1869, in-8), indique les ouvrages suivants : N° 163. *Affaire de Varennes*, 21 brochures in-8, dont suivent les titres : *Arrestation du roi* près la ville de Stenay; — *Bref du pape* à Louis XVI, sur son départ; — *Lettre de Bouillé*; — *Opinion d'un publiciste* sur la déclaration du 21 juin, sur le départ et le délit de ceux qui l'ont favorisé; — *Opinion* vraie sur la fuite du *feu* Roi, prononcée dans une séance des amis de la Constitution; — *Procès-verbaux* des commissaires nommés pour entendre la déclaration du roi et de la reine; — *Rapport* de Muguet de Nanthou. — *Réponse* des Français au manifeste du roi; — *Le Roi traité comme il le mérite*; — *Grand discours de Dubois-Crancé*, au club des Jacobins sur l'enlèvement du roi; — *Le Trait de lumière*, etc., n° 164; — *Avantages de la fuite de Louis XVI* et nécessité d'un nouveau gouvernement, par un membre du club des Cordeliers, Paris, 1791, in-8, n° 165.—*Les Forfaits*, ou la chute des factieux. Imprimés et publiés à Worms, le 18 juillet 1791, in-8.

97. *Description historique et bibliographique* de la collection de feu M. le comte H. de la Bédoyère sur la Révolution française, rédigée par France, libraire à Paris. Paris, France, 1862, 1 gros vol. in-8.—Page 126 de ce catalogue, art. 663, Louis XVI, roi de France, *guillottiné le* 21 *janvier* 1793. 5° Départ, le 20 juin 1791 ; Arrestation à Varennes, et retour du roi à Paris, 112 pièces, dont 4 vol. 7 cart. Page 622, art. 2715. *Louis XVI et Marie-Antoinette*. Caricatures relatives à la fuite à Varennes, le 20 juin 1791 ; 6 pièces in-4 color., dont : *le Crible de la Révolution*, petite pièce en bistre. — *Coiffure pour couronne*, Louis XVI posant une perruque sur la tête de Marie-Antoinette. — *Hé, hu ! da... da*. Louis XVI sur un cerf qui a des jambes de bois, et la reine pousse par derrière. — *L'Aveugle mal conduit*. — *La Conduite de Louis XVI*. Le diable les pousse. — *Le Promenoir royal*. La reine, le dauphin et la dauphine roulent Louis XVI dans une chaise d'enfant. Même sujet, variante, et, page 623, art. 2717. *Louis XVI et Marie-Antoinette*. Caricatures relatives au retour de Varennes, du 21 au 25 juin 1791 ; 7 pièces in-4 et in-fol. dont 4 coloriées. *La Famille des cochons ramenée dans l'étable*. Cette caricature a été reproduite par Boyer de Nîmes, dans l'*Histoire des caricatures de la révolte des Français*, 1792, in-8. Le roi, la reine et autres dans un chariot sur de la paille, en cochons. — *Le nouveau Calvaire*. Louis XVI en croix. —

Miserere mei. Le roi à genoux aux pieds de la Reine. — *Mea culpa,* pièce en bistre. — *J'ai perdu toutes mes pièces.* Louis XVI à table ; la Reine : *Je vous ai porté malheur.* — *L'Enjambée de la sainte famille de Paris à Montmédy.* La Reine emportant Louis XVI et sa famille. — *Trait de l'histoire de France ;* grande pièce en noir. — *Le ci-devant grand couvert de Gargantua moderne en famille :* on égorge quelqu'un et la reine reçoit le sang dans un verre ; grande pièce en noir. (La collection de M. de la Bédoyère a été acquise par la Bibliothèque nationale.) B. DE F.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Les lettres chrétiennes et les sciences historiques viennent de faire une grande perte en M. Augustin BONNETTY, le savant directeur et fondateur des *Annales de philosophie chrétienne,* que la mort a frappé à Paris, le 26 mars. Il était né le 9 avril 1798, à Entrevaux (Basses-Alpes). Il s'était d'abord préparé au ministère ecclésiastique. Ses études étant terminées, au grand séminaire de Digne, avant qu'il eût atteint l'âge d'être promu aux ordres sacrés, il entra comme précepteur, à Marseille, dans une famille chrétienne. C'est là qu'il se sentit porté vers la philosophie par un attrait irrésistible, qui le fit renoncer à la cléricature pour s'adonner tout entier à la science et à la défense de la foi. Il garda de sa première vocation un amour inviolable et un inaltérable dévouement pour l'Église, et la plus grande fidélité à toutes les pratiques religieuses : on peut dire de lui qu'il a *vécu* en prêtre, comme un véritable bénédictin. Il vint à Paris en 1828, fréquenta les bibliothèques, suivit les cours publics, et se mit en relations avec les hommes les plus distingués de ce temps. La Société des bons livres le compta parmi ses collaborateurs ; il entra dans la société fondée par MM. de Lamennais, de Salinis, Cauchy, etc., pour la défense de la religion, et commença, en 1830, la publication des *Annales de philosophie chrétienne,* véritable encyclopédie de quatre-vingt-quinze volumes in-8, remplie de travaux remarquables sur toutes les questions philosophiques, littéraires, religieuses et sociales qui ont été débattues dans ces cinquante dernières années, et qui fournit des armes solides pour la défense de la Bible, des traditions primitives, des droits de l'Église. En 1838, il ajouta à ses labeurs la direction de l'*Université catholique,* qui avait paru quatre ans auparavant sous la direction de M. l'abbé Gerbet et de plusieurs de ses amis, et dont la collection forme quarante volumes. Nous rappellerons que M. Bonnetty fut un des plus convaincus et chauds défenseurs des idées de Mgr Gaume sur les classiques chrétiens. En philosophie, il soutenait le traditionalisme ; nous n'avons pas à réveiller des querelles fameuses, apaisées par l'autorité de l'Église; si le traditionalisme doctrinal est une erreur, pris au point de vue historique il ouvrit un vaste et libre champ aux investigations de l'illustre savant, qui a recherché et recueilli tout ce que le paganisme ancien et moderne renfermait d'éléments empruntés à la révélation primitive. M. Bonnetty était membre de l'Académie de la religion catholique de Rome et de la Société asiatique et chevalier des ordres pontificaux de Saint-Grégoire-le-Grand et de Pie IX.

C'est dans les *Annales de philosophie chrétienne,* avec lesquelles il s'était complètement identifié, qu'il faut aller chercher les œuvres de M. Bonnetty, à part ses premiers travaux pour la Société des bons livres (des extraits d'histoire ecclésiastique, croyons-nous, et un abrégé de l'histoire de l'Église gallicane), et ce qu'il a écrit dans l'*Université catholique.* Nous citerons les

ouvrages suivants, dont quelques-uns ne sont que des tirages à part : *Beautés de l'histoire de l'Église, présentant, par ordre chronologique, ses combats, ses triomphes et les traits les plus propres à instruire et édifier les fidèles* (1841, 2 vol. in-12); — *Le Christianisme et la philosophie. Réponse à la critique faite par M. Saisset contre l'introduction philosophique à l'étude du christianisme de Mgr l'archevêque de Paris* (Affre), par A. B. (1845, in-8); — *Table alphabétique, analytique et raisonnée de tous les auteurs sacrés et profanes qui ont été découverts et édités récemment dans les quarante-trois volumes publiés par S. E. le cardinal Mai* (1850, in-8); — *Documents historiques sur la religion des Romains et sur la connaissance qu'ils ont pu avoir des traditions bibliques par leurs rapports avec les Juifs* (1867 et s., 4 vol. in-8); — *La Reine Blanche, saint Louis et le comte de Chambord* (1878, in-4). C'est à M. Bonnetty, en grande partie, qu'est due la publication de l'*Esquisse de Rome chrétienne* de Mgr Gerbet, et tout récemment du livre du P. Prémare sur les traditions chinoises.

— M. Alexandre-Denis Huot de Saint-Albin, écrivain bien connu dans la presse catholique, vient de mourir à Angers, le 31 mars 1879. Il était né le 13 septembre 1818, à Sézanne (Marne,) ou plutôt au milieu de la forêt de la Traconne, pendant une opération forestière. Fils et petit-fils de forestiers, il semblait destiné à suivre la même carrière. Mais, étant venu achever ses études à Paris, dans une institution vouée à la méthode Jacotot, l'institution de Leprez, où il eut pour camarades le compositeur Albert Grisar et Alexis Clerc, qui devint l'un des otages de la Commune, il se sentit pris de goûts littéraires, au service desquels il mit une vive intelligence, un travail facile et patient, et une mémoire surprenante ; il apprit par cœur, à la suite d'un défi, les douze livres de *Télémaque*. C'est pour affirmer cette vocation littéraire et en proclamer les charmes et les devoirs que M. de Saint-Albin écrivit, en 1839, un petit drame en deux actes : *le Courage et la force*, œuvre très-juvénile. Il s'essayait en même temps dans quelques revues et journaux de l'époque. Ce qu'il produisit alors fut peu de chose, mais il travailla. Il étudia particulièrement, Dante, Pascal, Bossuet, Corneille et Joseph de Maistre, et il acquit, par la fréquentation de ces écrivains penseurs, une grande pureté de style, beaucoup d'élévation d'idées et un certain charme mystique.

Entré dans l'administration de la préfecture de la Seine, il fut bientôt nommé aide-bibliothécaire à la Bibliothèque de la ville de Paris. Le 4 septembre 1870 le trouva inspecteur des bibliothèques d'arrondissement et le mit à la retraite. On lui offrit alors de collaborer à la *Correspondance de Genève;* quelques mois plus tard, il devenait rédacteur du journal *l'Étoile d'Angers*. Les infirmités, la cécité même n'interrompirent pas ses travaux. Jusqu'au dernier moment, il soutint avec ardeur, soit par ses articles, soit par ses livres, les principes à la défense desquels il avait consacré sa plume, et proclama sa foi de gentilhomme et de chrétien, son espérance dans le triomphe de la bonne cause.

Il avait débuté dans le journalisme, en 1848. Il fut le premier et le dernier rédacteur de l'*Assemblée Nationale*. Ce journal ayant été supprimé, il continua d'écrire dans l'*Université catholique*, dans le *Correspondant*, dans *l'Univers*, dans *l'Union*, dans la *Revue du monde catholique;* etc. Quelques-uns de ses articles ont été tirés à part : *Le Socialisme dans la société élégante et polie;* extrait du *Correspondant* (1850) ; — *L'Union dans la vérité*, extrait de l'*Université catholique* (1852) ; — *Lettre à M. Athanase Coquerel*, extrait de du *Correspondant* (1855) ; — *L'Oncle d'Amérique*, extrait du *Correspondant* (1856), etc. — Je citerai encore, parmi les brochures de circonstance : *De l'idolâtrie de la chair*, lettre

— Mgr Innocent Veniaminof, fils d'un pauvre sacristain, naquit au mois de septembre 1797, dans un village de la Sibérie-Orientale. Après avoir fait ses études au séminaire d'Irkoutsk, il se maria, et fut ordonné diacre en 1817, et prêtre en 1821. Deux ans après, le synode résolut d'envoyer un missionnaire dans l'Amérique-Russe, à Ounalaschka, la principale des îles Aléoutes. Personne ne se souciait d'y aller, lorsque notre jeune prêtre se présenta. Il resta dix ans dans cette mission, condamné, lui et sa famille, aux plus dures privations. Il apprit la langue des Aléoutes, adapta l'alphabet russe à leur usage, traduisit pour eux les prières les plus usuelles et l'Évangile selon saint Matthieu, bâtit des églises, organisa des écoles fréquentées par six cents enfants, et finit par conférer le baptême à tous les Aléoutes. En 1834, pour assurer plus de ressources et d'extension à sa mission, il alla s'établir à Sitka, au centre des établissements de la Compagnie d'Amérique sur le continent américain. Pendant les cinq années qu'il passa à Sitka, il apprit la langue des indigènes Kolosches et convertit une partie de ces populations. Voyant que sa mission ne pouvait prendre les développements qu'il voulait lui donner, sans l'aide du synode, il prit le parti d'aller à Pétersbourg, où il voulait en même temps faire imprimer, en aléoute, les traductions qu'il avait préparées. Il fut très-bien accueilli à Pétersbourg, et, comme dans l'intervalle, il avait perdu sa femme, il prit l'habit monastique avec le nom d'Innocent. Cela ce passa le 29 novembre 1840, v. s.; le lendemain, il fut nommé archimandrite et, quinze jours après, évêque du nouveau diocèse de Kamtchatka. Il établit d'abord sa résidence à Okhotsk, puis plus au nord, à Alan, uniquement occupé du soin de consolider et d'étendre la mission. C'est au milieu de ces travaux qu'il apprit, en 1868, sa nomination inattendue au siège métropolitain de Moscou. C'était un homme simple et droit, qui inspirait au peuple une profonde vénération. Il a composé un petit écrit, intitulé *la Voie qui mène au royaume des cieux* (1840); tous les ans, il s'en vend aux environs de dix mille exemplaires. Un autre écrit de lui, très-répandu aussi, est intitulé *Situation de l'Église orthodoxe dans l'Amérique-Russe* (1840). Il n'est pas rare de voir les évêques russes unir beaucoup d'orgueil à une grande platitude; Mgr Innocent a su éviter ce double écueil; il était à la fois humble et digne, et il laisse une mémoire honorée.

— M. Claude-Marie Raudot, ancien député, est mort le 22 avril, à Pontaubert (Yonne). Né à Saulieu, le 24 décembre 1801, il avait occupé le poste de substitut à Auxerre, Sens et Versailles, et rentra dans la vie privée après la révolution de 1830. Il se livra dès lors à l'agriculture et à l'étude des questions économiques. Ses compatriotes le choisirent pour les représenter au Conseil général de l'Yonne, à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative et à l'Assemblée nationale de 1871. On n'a pas oublié la part que prit cet infatigable travailleur aux délibérations de l'Assemblée nationale dans les questions de budget, de décentralisation, d'organisation des conseils généraux. Un de ses discours a été publié par la Société Bibliographique dans les « Questions politiques et sociales » : III. *Décentralisation* (in-18, 1871). Il a écrit : *La France avant la Révolution* (1841); — *De la décadence de la France* (1850); — *De la grandeur possible de la France* (1851); — *De la décentralisation* (1858, 1863); — *Mes oisivetés* (1862, Avallon); — *Napoléon Ier peint par lui-même, d'après la publication officielle de sa correspondance* (1865, in-8). Il a donné sa collaboration au *Journal des économistes* et au *Correspondant*, où nous avons lu de lui *L'Agriculture en France* (1857); — *Avallon à la fin du seizième siècle* (1859); — *L'Administration locale en France et en Angleterre* (1863), etc.

— M. Adolphe Gubler, né à Metz le 4 avril 1821, est mort à Paris, au mois d'avril dernier. Il termina de brillantes études médicales à Paris sous la direction de MM. Trousseau, Velpeau et Rayer, par l'obtention du diplôme de docteur, en 1849. En 1850, il était médecin des hôpitaux et chef de clinique de l'École de médecine, et, en 1853, agrégé de la faculté. Il avait été élu membre de l'Académie de médecine en 1865 et nommé professeur de matière médicale et thérapeutique à la faculté. On a de lui : *Des glandes de Méry, vulgairement appelées de Cooper chez l'homme* (thèse pour le doctorat, 1849) ; — *Établir, d'après les faits cliniques et nécroscopiques jusqu'ici connus, la théorie la plus rationnelle de la cirrhose*, thèse pour l'agrégation (1853); — *Études sur l'origine et les conditions de développement de la mucédinée du muguet* dans les *Mémoires de l'Académie de médecine* (1858); — *De l'hémiplégie alterne*, dans la *Gazette hebdomadaire* (1856); — *Mémoires sur les paralysies alternes* (1859); — *Commentaires thérapeutiques du codex medicamentarius* (1868, 2e éd. 1874). Il a publié, dans les *Mémoires* de la Société de biologie, dont il était membre, un grand nombre de travaux : *Sur une nouvelle affection du foie* (1852); — *Analyse de la lymphe* (1854); — *L'Hématorie de l'Ile-de-France* (1856); — *Recherches sur le lait* (1856); — *Sur l'albuminurie* (1865).

— M. Antonio Panizzi, né à Brescello, dans le duché de Modène, le 16 septembre 1797, est mort à Londres, âgé de quatre-vingt-un ans, au mois d'avril. Il était docteur en droit de l'Université de Parme et avocat dans cette ville. Condamné à mort pour avoir pris part à la conspiration piémontaise de 1821, il put s'échapper et vint se réfugier en Angleterre. La protection de lord Brougham lui fit obtenir un poste à l'Université de Londres : il y fut professeur d'italien (1828-1830). Il devint ensuite sous-bibliothécaire (1831), puis conservateur (1836) du *British Museum*, qui lui doit sa magnifique salle de lecture et son catalogue. En-dehors de ses comptes rendus relatifs au *British Museum*, il a publié : *A Short Guide to that portion of the printed books* (1851); — Une grammaire italienne, des éditions annotées d'auteurs classiques italiens. Il a collaboré à l'*Edinbourg Review*, à la *Quarterly Review*, à la *North British Review*, etc.

— M. H.-W. Dove, né le 6 octobre 1803, à Leignitz (Silésie), savant météorologiste, est mort récemment. Il a été professeur aux Universités de Kœnigsberg et de Berlin. Parmi ses travaux, nous citerons : *Traité sur les méthodes de mesure et sur l'origine et la comparaison des étalons métriques des différentes nations* (1835); — *Recherches météorologiques* (1837); — *Traité de la distribution de la chaleur à la surface de la terre* (1840-1847). — *Recherches sur l'électricité d'induction* (1843). — *Influence des variations de température sur le développement des plantes* (1846). — *Table de température* (1848), sans compter beaucoup de mémoires dans les *Annales* de Poggendorf, et les Mémoires de l'Académie de Berlin, dont il était membre. M. Doves avait été reçu docteur en 1826, après avoir soutenu une thèse : *de Barometrici mutationibus*. Il s'est surtout occupé de recherches sur les vents.

— M. Karl Beck, poète allemand, né à Baja (Hongrie), en 1817, vient de mourir à Vienne. Fils d'un négociant israéliste, il étudia la médecine, fit le commerce, se livra ensuite à la poésie, et se lança dans le parti révolutionnaire. Nous citerons, parmi ses œuvres principales : *Jonko le Hongrois, gardien de chevaux*, roman en vers (1842) ; — *Gesammelte Gedichte* (1844), supprimé par la police ; — *Chants du pauvre homme* (1846); — *Les Chants armés* (1848).

— M. Pierre-Augustin Denys, chanoine de la cathédrale de Paris, est mort le 29 janvier. Né à Richenou (Eure-et-Loir), le 9 août 1803, il fut, à Paris, aumônier de plusieurs hôpitaux, avant d'être appelé par Mgr Sibour, en 1856,

pour fonder la paroisse de Saint-Eloi, dont il a eu la douleur de voir l'église détruite pendant la Commune. Il avait été pourvu, en 1877, d'un canonicat. Il était officier d'Académie et membre de la Société des gens de lettres. Il laisse quelques ouvrages, entre autres : *Le Palais des Tuileries en* 1848; *Épisodes inédits de la Révolution de février* (1869).

— M. C. Wolters est mort le 12 avril à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans. Il était, depuis 1856, rédacteur du journal financier l'*Industrie*. On lui doit un *Tableau synoptique des chemins de fer du globe et des principales sociétés par actions* (1858), et l'*Histoire financière des chemins de fer français et étrangers* (1859). Il a aussi écrit, dans un autre genre : *Guide usuel de la conversation familière française et allemande* (1852); — *Précis des règles de la langue allemande* (1853).

— M. Claude Victor-Ernest Duchêne, né à Augea (Jura), le 7 avril 1817, est mort le 15 avril, à Autun, supérieur du petit séminaire, où il était entré en 1840, et dont il reçut la direction en 1849, après le départ de M. l'abbé Landriot. On lui doit : *Une page de l'histoire du petit séminaire d'Autun*, 1870-1871 (Autun, Dejussieu, 1852, in-8).

—M. Paul Volpicelli, célèbre mathématicien, est mort à Rome le 14 avril. Il avait été pendant trente ans, secrétaire de l'Académie dei Lincei (1847-1877). Il était revenu aux saines doctrines, après avoir fait des concessions aux révolutionnaires et aux vieux catholiques.

— Mme Biard, née Léonie d'Aunet, nom qu'elle a repris depuis sa séparation judiciaire avec son mari et sous lequel elle a écrit, vient de mourir. On lui doit : *Voyage d'une femme au Spitzberg* (1854); — *Un mariage en province* (1856); — *John Osborne*, drame (1858); — *Etiennette*; — *Silvère, le Secret* (1859); — *Une vengeance* (3e édit., 1860); — *L'Héritage du marquis d'Elsigny*; — *Les deux légendes d'Hardenstein* (1863). — Elle a fourni des articles à la *Presse*, au *Siècle*, au *Courrier de Paris*, au *Journal pour tous*.

— M. Victor Humbert, ancien élève de Sainte-Barbe et de Louis-le-Grand, qui vient de mourir, était rédacteur de la *Revue politique*, où il a publié divers articles : *L'Anniversaire de la bataille de Sedan dans les écoles primaires d'Allemagne*; — *Les Femmes de Goethe*; — *Le Colonel Denfert-Rochereau et la défense de Belfort*. — Professeur de géographie à bord du bâtiment d'exploration, *la Junon*, il est mort de la fièvre jaune qu'il avait gagnée à Rio de Janeiro.

— M. Raymond Lanusse, né à Nogaro (Gers), le 1er mars 1842, est mort au mois de mars, à Bordeaux, où il occupait depuis six ans la chaire de droit romain. Ancien élève du petit séminaire d'Auch, il avait été, en 1862, lauréat de la faculté de droit de Paris; en 1868, secrétaire de la conférence des avocats et, en 1868, agrégé à la faculté de droit de Strasbourg.

On annonce encore la mort : du professeur Jean Hubert, de l'Université de Munich, mort à Munich le 20 mars; — de M. l'abbé Léon Bellanger, professeur d'histoire à la faculté des lettres de l'Université catholique d'Angers; — de M. Charles Thomas, ancien directeur du *National*; — de M. Horace Delaroche, petit-fils d'Horace Vernet, ancien collaborateur du *Français* et du *Moniteur universel*, attaché au ministère des affaires étrangères, mort à Versailles le 3 mai; — de M. le comte Gaston Desserres, ancien rédacteur du *Nord*, de l'*Indépendance belge*, de l'*Estafette*, où il écrivait sous le nom de Vatel; — de M. Alfred Marcot, correspondant du *Temps*, mort à Pesth; — de M. Justin Améro, rédacteur du *Soleil*; — de M. le docteur Blandet, membre de la Société de géologie de France; — de M. Victor Masson, éditeur à Paris, né à Beaune (Côte-d'Or) en 1807, mort à la Chassagne (Côte-d'Or).

Institut. — L'Institut a été autorisé par décret à accepter la donation

faite par Mme Jean Reynaud, d'une rente fournissant une somme annuelle de 10,000 francs, destinée à un prix qui sera décerné à tour de rôle par les cinq classes de l'Institut et en premier lieu par l'Académie française, en 1879; le prix sera attribué à l'auteur du meilleur travail sur l'ancienne Gaule ou sur les origines de notre histoire nationale.

Académie des sciences. — L'Académie des sciences, dans sa séance du 7 avril 1879, a élu : M. Alphonse Milne Edwards, à la place vacante dans la section d'anatomie et zoologie, par le décès de M. Paul Gervais, par 49 suffrages, contre 6 à M. Dareste; — M. Abiès, à une place de correspondant vacante dans la section de minéralogie, par suite de la nomination de M. Damour à une place d'académicien libre; — M. Lawes, à une place de correspondant, vacante, dans la section d'économie rurale, par suite du décès de M. le marquis de Vibraye.

L'Académie, dans sa séance du 5 mai, a élu M. Mac Cormick correspondant, pour remplir la place vacante, dans la section d'économie rurale, par suite du décès de M. Chevandier de Valdrôme.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 15 avril, l'Académie a rendu son jugement sur le concours pour le prix Bordin, prorogé au 31 décembre 1877. Le sujet était : « Rechercher quels ont été, en France, les relations des pouvoirs judiciaires avec le régime politique, et spécialement par quelles causes les parlements investis du pouvoir judiciaire ont été, soit à dessein, soit par le fait, beaucoup plus hostiles que favorables à l'établissement d'un parlement général associé au gouvernement politique du pays. » Trois mémoires ont été présentés. Sur le rapport de la section d'histoire générale et philosophique, le prix (2,500 fr.) ne sera pas décerné; mais une récompense de 2,000 francs est accordée, à M. Daniel Touzaud, ancien magistrat, professeur à la Faculté libre de droit, à Toulouse.

Dans la séance du 26 avril, l'Académie a décerné le prix Léon Faucher, relatif à l'influence économique qu'ont exercée depuis un demi-siècle les moyens et voies de communications par terre et par mer, à M. Lamane. Elle a accordé un second prix, de la valeur de 1,000 francs, à M. Alfred de Foville.

Dans la même séance, elle a rendu son jugement dans le concours Halphen. Elle a décerné le prix à M. Marguerin, pour ses nombreux ouvrages, et notamment pour les services qu'il a rendus à l'instruction primaire.

Académie des beaux-arts. — L'Académie, dans sa séance du 26 avril, a élu M. le marquis d'Adda, à Milan, correspondant libre, en remplacement de M. le marquis de Soulza-Holstein; et M. le chevalier Ferstel, à Vienne (Autriche), correspondant dans la section d'architecture, en remplacement de M. Coste.

Académie de médecine. — L'Académie de médecine a nommé membre M. P. Tillaux, en remplacement de M. le docteur Chauffard, par 61 suffrages, contre 7 à M. Polaillon, et 1 à M. Cadiat.

Facultés des lettres. — M. Charles Bayet, ancien élève de l'École normale, ancien membre de l'École française d'Athènes, a soutenu, le 24 avril, ses thèses pour le doctorat ès lettres devant la faculté de Paris. Les sujets étaient : *De titulis Atticæ christianis; — Peinture et sculpture chrétiennes en Orient.*

École des langues orientales vivantes. — Le 28 avril, a eu lieu à l'École des langues orientales vivantes, la réouverture du cours de langue arabe, interrompu depuis six mois par suite de la mort du regretté professeur, le

baron de Slane. Notre collaborateur M. Auguste Cherbonneau, nommé par décret du 25 mars, a pris possession de sa chaire et fait sa première leçon devant un auditoire nombreux et sympathique.

Le cours d'arabe aura lieu trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, à onze heures et demie; on y expliquera le Roman d'Antar et les *Mille et une Nuits*.

Réunion des Sociétés savantes a la Sorbonne. — La dix-septième réunion des Sociétés savantes a eu lieu, comme nous l'avions annoncé, les 15-19 avril. La liste officielle des délégués comprenait 227 noms; celle des communications pour la section d'histoire et de philologie, 27; pour la section d'archéologie, 19; pour la section des sciences, 73. A la suite de ces réunions et par arrêté du 18 avril, il a été créé un comité des sociétés des beaux-arts, sur le modèle du comité des travaux historiques et divisé en deux sections : section de l'histoire de l'art et section de l'enseignement.

Voici la nomenclature des communications faites :

Dans la section d'histoire et de philologie : *Documents inédits sur Philippe de Commynes*, par M. Fierville, délégué de la Société havraise d'études diverses; — Un mémoire sur la statistique rétrospective de l'enseignement primaire en 1789, par M. Maggiolo, de l'Académie de Stanislas; — *Victorin de Feltre et la maison Joyeuse ou un lycée modèle au quinzième siècle en Italie*, par M. Merlet, délégué de la Société havraise d'études diverses; — *Le Passage de Gaston d'Orléans à travers la Franche-Comté et ses deux séjours à Besançon en 1631*, par M. Auguste Castan, de la Société d'émulation du Doubs; — *L'École royale militaire*, 1751-1788, par M. Achille Taphanel, de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise; — *Laugier de Porchères, Arbaud de Porchères, deux des quarante premiers de l'Académie française*, par M. de Berluc-Perussis, président de l'Académie d'Aix; — *Mayeur et Échevins au quinzième siècle*, par M. le baron de Calonne, vice-président de la Société des antiquaires de Picardie; — *Les Affranchissements de la main-morte dans le bailliage d'Aumont en Franche-Comté*, par M. Jules Finot, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône; — *Vingt-huit années de travaux de la société d'agriculture du Limousin*, 1762-1789, par M. Édouard Taillebois, membre de la Société scientifique historique et archéologique de la Corrèze; — *Notice historique, sur le chapitre cathédral et métropolitain de Cambrai*, par M. Blin, membre de la Société d'émulation de Cambrai; — *Un épisode diplomatique à Alger au dix-septième siècle*, par M. de Grammont, président de la Société algérienne; — Un mémoire sur un article *al, au, el, et*, etc., par M. Alphonse Roque-Ferrier; — Un mémoire sur l'enseignement du droit civil en France, vers la fin du treizième siècle, par M. Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon; — L'Analyse de plusieurs pièces concernant l'instruction publique à Monfort-l'Amaury, par M. Dion, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet; — *L'Abbaye de Volx et la chapelle romane de Notre-Dame-de-Baulis*, par M. Charles d'Ille, de la Société historique de Provence; — *Les Possessions des comtes de Champagne dans l'Auxerrois et le Nivernais pendant le onzième et le douzième siècles*, par M. Challe, président de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne; — Une notice historique sur le collège d'Albi, de 1369 à 1623, par M. Baudel, membre de la Société des études littéraires du Lot; — *Les Otages audomarois* (1360-1371), *épisode de la paix de Brétigny*, par M. de Lauwereyns de Roosendaële, professeur au lycée de Saint-Omer; — *Les Revenus du duché de Nivernais, d'après des documents originaux*, par M. Lehugueur, professeur agrégé d'histoire au lycée d'Angers; — *Notice historique sur les archives communales de Cambrai*, par M. Durieux, de la Société d'émulation de

Cambrai ; — *Fourvière et Ainay sous la domination romaine et les premiers chrétiens à Lyon*, par M. le baron Raverot, vice-président de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon ; — *Introduction à l'histoire du pays boulonnais*, par M. Deseille, archiviste de la ville de Boulogne ; — *L'Industrie et le commerce en Bretagne à la fin du quinzième siècle*, par M. Dupuy, professeur au lycée de Brest ; — *Les Présidents Langebaston et Daffis, ou les magistrats à Bordeaux pendant la Saint-Barthélemy*, par M. Combes, professeur de la faculté des lettres de Bordeaux ; — *Recherches sur l'onomastique de Vendôme au seizième siècle*, par M. Rigollot, membre de la Société archéologique du Vendômois ; — Un mémoire sur un recueil de sermons prêchés à Paris, en 1612, en l'église de Saint-Merry, par M. Damien, professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand.

Dans la section d'archéologie : *L'Enceinte avec blocs vitrifiés du Hartmannsweiler Kopf*, par M. Bleicher, de la Société d'archéologie lorraine ; — *Le Logis de Pincé, à Angers*, par M. Parrot, directeur de la Société académique de Maine-et-Loire ; — *Description du théâtre antique de Vintimille*, par M. Brun, de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes ; — Un mémoire de M. Godard-Faultrier, de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, sur les fouilles de la place du Ralliement dans cette ville en 1878 et 1879 ; — *L'Épitaphe de la prêtresse romaine Geminia Titulla*, par M. Castan ; — Un mémoire sur des *Fragments d'architecture romaine, trouvés à Bourges*, par M. Buhot de Kersers, de la Société des antiquaires du Centre ; — Un mémoire de M. de Florival, de la Société académique de Laon, sur *les Vitraux de la cathédrale* de cette ville ; — *Recherches sur l'emplacement du Prætorium d'Aquitaine*, par M. Mayaud, de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse ; — *Découverte d'antiquités préhistoriques, gauloises et romaines à Mareil-Marly*, par M. Guégan, de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Seine-et-Oise ; — Des notes sur *l'Emplacement des basiliques de Saint-Martin, de Saint-Pierre et de Saint-Séverin*, à Bordeaux, par M. Braquehaye, vice-président de la Société archéologique de Bordeaux ; — *Un essai sur quelques textes épigraphiques des Alpes-Maritimes*, par M. Edm. Blanc, de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice ; — L'Analyse du *Livre de raison* d'une famille de Brive-la-Gaillarde, par M. Fern. de Malliard, de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze ; — Un mémoire de M. Félix Voulot, de la Société d'émulation des Vosges sur *Soulosse à l'époque romaine* ; — Rapport de M. Félix Liénard, secrétaire perpétuel de la Société philomatique de Verdun, sur les *Fouilles exécutées en 1877 à Baulon (Meuse)* ; — Une *Notice sur des fouilles exécutées au printemps de 1878 dans la forêt qui avoisine Lunkhoffer, en Argovie, par la Société de Zurich*, par M. Cournault, de la Société d'archéologie lorraine ; — *Un mot sur les voies romaines de la Charente-Inférieure*, par M. Lemarié, de la Société linnéenne de la Charente-Inférieure ; — *Une Notice sur le Terrier de Toulon*, par M. Paul Mercier, de la Société des archives de la Saintonge et de l'Aunis ; — Le récit de l'exploration de M. du Chatellier, de Pont-l'Abbé (Finistère), *du Tumulus* de Kerhearet-en-Pluguftan (Finistère).

Dans la section des sciences : les comptes rendus de M. le docteur Lemoine, professeur à l'école de médecine de Reims, sur ses publications paléontologiques ; — *Étude sur les travaux de reboisement et de gazonnement des montagnes*, par M. Demontzey, conservateur des forêts, de l'Académie d'Aix ; — *Observations faites sur les oiseaux*, par M. Noury, de la Société industrielle d'Elbeuf ; — Les Constatations de M. Duchalas, sous-inspecteur des forêts, sur les « Effets du verglas » dans l'Orléanais et principalement en Sologne ; — Les recherches de M. Pellet, de la faculté des sciences de Cler-

mont, sur le *Développement des fonctions;* — L'Exposition de plusieurs « Théorèmes de géométrie, » par M. Levrat; — Une lecture sur le *Rôle de l'intuition géométrique*, par M. Boussinesq, de la faculté des sciences de Lille; — La description, par M. Jouan, capitaine de vaisseau, de la distribution géographique des oiseaux sur deux archipels de l'Océanie; — et, par M. le docteur E.-L. Trouessart, de la Société d'études scientifiques d'Angers, de la distribution géographique des cheiroptères à la surface du globe; — Les Observations de M. Henri Filhol, sur la faune des mammifères fossiles de Saint-Gérand-le-Puy (Allier); — Les *Variations nocturnes de la température à des altitudes différentes, constatées à l'observatoire du Puy-de-Dôme*, par M. Alluard, doyen de la faculté des sciences de Clermont; — L'Exposé de la « première application en France du système des paratonnerres à pointes et à conducteurs multiples, » par M. Fabre; — Les Observations pluviométriques de M. Raulin, sur la péninsule ibérique; — Le Procédé de M. Léon Vidal, de la Société de statistique de Marseille, pour le tirage des planches phototypiques intercalées dans le texte et imprimées en même temps que les caractères typographiques. — Le Procédé de sondage de M. Lénier; — De l'emploi du spectroscope pour l'étude des étoiles filantes, par M. Nodot, préparateur de physique à la faculté des sciences de Dijon; — Les Etudes de M. Clouet, de la Société industrielle de Rouen, sur quelques eaux minérales de la Normandie; — *Les Cataclysmes ornithologiques*, par M. le docteur de Montessus, président de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire; — De *la Soie grège de l'Attacus cynthia*, par M. Christian Le Doux, de la Société d'agriculture de la Lozère; — L'Exposé de la formation d'un mulet reproducteur de l'espèce bulime tronqué (*Rumina decollata* L.), par M. Gassier, de la Société linnéenne de Bordeaux; — Les « Nouvelles observations sur le développement et les métamorphoses des ténias des mammifères, » par M. P. Mégnin, de la Société d'émulation de Montbéliard; — De M. T.-P. Brisson, sur les algues et sur l'*Arbre généalogique de l'univers;* — De M. E. Simonni, secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, sur les *anesthésiations*; — de M. Sirodot, doyen de la faculté des sciences de Rennes, sur des fossiles des genres bœuf, chèvre, chien et *sus* (porc) de Mont-Dol; — de M. Rouget, professeur de physiologie à la faculté de médecine de Montpellier, sur la « Transformation des forces dans les plaques électriques de torpille et dans les plaques motrices des muscles volontaires. » — La présentation, par M. Schrader, de la partie encore inédite de ses relèvements géographiques des Pyrénées espagnoles, à l'aide de l'instrument qu'il a nommé l'*orographe;* — Enfin, le dépôt, par M. Pamard, d'une notice sur le Mont-Venbam, avec projet d'observatoire météorologique sur cette montagne, — Et la description faite par M. de Scorbiac, des divers procédés propres à faciliter le labourage des pentes rapides.

Dans la section des beaux-arts, nous devons noter les lectures suivantes : des Mémoires sur les directeurs de l'École des beaux-arts depuis 1793, par M. Bouillon-Landais, conservateur du musée de Marseille; — De M. Brocard, conservateur du musée de Langres, sur le musée de cette ville; — Sur l'organisation de l'enseignement de l'école publique de Lyon au dix-huitième siècle, par M. Charvet, inspecteur de l'enseignement du dessin; — Sur les écoles de dessin et le musée de Cambrai, par M. Durieux, de la Société d'émulation de cette ville; — Sur l'histoire des beaux-arts à Toulouse et sur les annales de l'Hôtel-de-Ville, par M. Jolibois, conservateur du musée d'Albi; — De M. Parrocel, de l'Académie de Marseille, sur l'importance des artistes provençaux dans l'antiquité, et sur le mouvement artistique et littéraire

provençal du troisième au treizième siècle ; — Des notices : Sur le musée de Cahors, de M. Dangé d'Orsay ; — Sur l'enseignement du dessin à Tours, de M. Laurent, directeur de l'école municipale de cette ville ; — Sur l'école municipale de dessin et de peinture et sur le musée de Rouen, de M. Morin, directeur ; — Sur l'enseignement du dessin et sur le musée d'Ajaccio, de M. Peraldi, conservateur ; — Sur l'union artistique du Pas-de-Calais, de M. Boutry, président de cette société ; — Des études : De M. de Berluc-Perussis, sur les anciens curieux et collectionneurs de Provence ; — De M. Aug. Castan, sur les origines montbéliardaises du ciseleur François Briot et du monnayeur Nicolas Briot ; — De M. Ch. Cournault, sur J.-A.-J. Arved, membre de l'Académie royale de peinture ; — De M. Durieux, sur les tapisseries de Cambrai ; — De M. Georges, de la Société littéraire et archéologique de Lyon, sur l'organisation et la marche de l'inventaire des richesses d'art dans sa région ; — De M. Patoux, de la Société académique de Saint-Quentin, sur les dernières années du peintre Maurice Quentin de Latour ; — De M. Pelletier, sur l'enseignement professionnel du dessin pratiqué par la Société industrielle d'Elbeuf, dont il est président ; — De M. Sautereau, sur son livre *les Bords de la Loire et du Loiret* ; — De M. Brocard, conservateur du musée de Langres, sur ce musée, les beaux-arts en général et l'enseignement du dessin dans cette ville ; — De M. Carré, de l'Union artistique du Pas-de Calais, sur la fondation d'une pension di e de droit et l'augmentation de la caisse de secours de la société. Ajoutons à cette énumération, les communications faites. Sur les écoles de dessin d'Arras, par M. Carré ; — Sur le rôle et les travaux de la Société des beaux-arts de Caen, par M. Teissier, professeur ; — Par M. le comte de Saporta, secrétaire de l'Académie d'Aix, sur diverses œuvres de sculpture de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur ; — Sur le carillon de Béthune, par M. de Travers, archiviste de la Société des beaux-arts de Caen ; — Par M. l'abbé Dehaisnes, des notes sur une *Histoire de l'art dans les Flandres* ; — Par M. Le Breton, sur le rôle de la porcelaine dans l'art décoratif ; — Par M. Devaux, sur le musée du Havre ; — Par M. Guillard, sur l'enseignement du dessin à Caen ; — Par M. Noël, sur l'organisation de l'école municipale de dessin d'Orléans, et sur l'utilité des écoles d'art décoratif ; — Par M. Abraham, sur l'enseignement du dessin à Château-Gontier ; — De M. Véron, sur l'école communale de Poitiers ; — Par M. Léon Vidal, de la Société statistique de Marseille, sur les conférences faites des arts décoratifs, par M. Louvrier de Lajolais, directeur ; — Par M. Braquehaye, sur les tapisseries des Gobelins et les portraits historiques conservés dans la salle de la Bourse, à Bordeaux. — Enfin, ont été déposés les travaux suivants : Sur l'enseignement du dessin : dans le Finistère, par M. de la Barre-Duparcq ; — Au Mans, par M. Desgranges et M. Hucher ; — Dans le Lot, par M. Marion ; — Dans l'Allier, par M. Barrian ; — Dans le Doubs, par M. Favre ; — Des notices et monographies de MM. de Florival, sur les vitraux de la cathédrale de Laon ; — Félix Voulot, de l'église Saint-Maurice, à Epinal ; — Farcy, de l'église cathédrale de Saint-Maurice, à Angers ; — Spal, de l'église Notre-Dame de Cholet ; — L'inventaire de l'évêché d'Autun, par M. Gabriel Dumay, de la Société éduenne.

Dans la commission des sciences mathématiques, il y a eu des communications de M. Nicolas, inspecteur d'Académie au Puy, sur les divers modes de représentation des fonctions cylindriques de première et de seconde espèce ; — de M. Souillart, professeur à la faculté des sciences de Lille, sur les mouvements relatifs de tous les corps du système solaire ; — de M. De-

lègue, professeur au lycée de la Rochelle, sur des théorèmes nouveaux relatifs à la décomposition des nombres facteurs premiers ; — de M. Durrande, professeur à la faculté de Poitiers, sur l'interprétation géométrique et mécanique de l'intégration de certains systèmes d'équations différentielles simultanées; — de M. de Saint-Germain, professeur à la faculté de Caen, sur une démonstration de Poisson, relative à la série de Laplace; — de M. Niewenglowski, professeur au collège Rollin, sur un théorème de géométrie; — de M. Denis André, professeur à la faculté de Dijon, sur l'intégration, sous forme finie, de trois espèces d'équations différentielles linéaires à coefficients variables.

La distribution des récompenses a eu lieu le 19. Elles ont été ainsi réparties : *Section d'histoire.* Nancy, Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain, 1,000 fr. — Rambouillet, Société archéologique, 1,000 fr. — Troyes, Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres, 1,000 fr. *Section d'archéologie.* Bordeaux, Société archéologique, 1,000 fr. — Bourges, Société des antiquaires du Centre, 1,000 fr. — Périgueux, Société historique et archéologique du Périgord, 1,000 fr. *Section des sciences.* Médailles d'or : MM. Combescure, professeur à Montpellier (travaux mathématiques) ; Coquillon, dosage du grisou ; Dieulafait, professeur à Marseille (géologie chimique); Schrader, de la Société Ramond (Recherches sur les Pyrénées). — Médailles d'argent : MM. Gruey, professeur à Clermont-Ferrand (mécanique), Bucaille, de la Société géologique de Normandie (géologie); Lescuyer, de Vitry-le-François (Recherches ornithologiques) ; Jeanbernat, de Toulouse (travaux de botanique); Rodain, de Beauvais travaux de botanique) ; Pagnoul, professeur à Arras (travaux d'agronomie); Contance, professeur à Brest (travaux de physiologie) ; Letellier, professeur à Alençon (travaux de géologie).

Puis diverses nominations d'officiers de l'Instruction publique, d'officiers d'Académie, et trois de chevaliers de la Légion d'honneur, parmi lesquelles celle de notre collaborateur M. Tamizey de Larroque.

Sociétés savantes. — La Société de géographie a tenu, le 8 avril, sa première assemblée générale de 1879, sous la présidence de M. le baron de La Roncière Le Noury, vice-amiral, sénateur. Après le discours d'usage prononcé par le président, le secrétaire, M. William Huber, a proclamé les noms des lauréats de la Société. Grande médaille d'or à M. Savorgnan de Brazza, enseigne de vaisseau, pour son expédition sur les cours supérieurs de l'Ogôoué, de l'Alima et de la Licona (Afrique équatoriale). Médaille d'or à M. L.-N.-B. Wyse, lieutenant de vaisseau, pour ses explorations de l'isthme du Darien. Médaille d'or au commandant Nares, de la marine britannique, pour son expédition polaire 1875-1876 (prix Alexandre de La Roquette).

La Société a ensuite procédé au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1879-80. Président : M. le vice-amiral baron de la Roncière Le Noury; vice-présidents : M. le commandant F. Perrier et M. Georges Périn, député; scrutateurs : MM. Léon Rousset et Franz Schrader; secrétaire : M. James Jackson; membres de la commission centrale : MM. le docteur E.-T. Hamy et Paul Mirabaud.

— La Société de l'École des chartes a procédé, le 24 avril, au renouvellement de son bureau, qui se trouve ainsi composé pour l'année 1879-1880. MM. Siméon Luce, président; Paul Meyer, vice-président; Bonnassieux, secrétaire; Laudy, vice-secrétaire; Tuetey, trésorier. La commission de publication se trouve composée de MM. de Barthélemy, Léopold Delisle et Jules Tardif, avec MM. J. Havet et Robert comme membres adjoints.

— La Société de l'histoire de France s'est réunie en assemblée générale, le mardi 7 mai, sous la présidence de M. le baron de Ruble, président. La séance s'est tenue aux Archives nationales, dans la salle des cours de l'École des chartes. L'ordre du jour portait : 1° Discours de M. le baron de Ruble, président; 2° Rapport du secrétaire, M. Desnoyers, sur les travaux de la Société, depuis la dernière assemblée générale jusqu'à ce jour; 3° Rapport de MM. les censeurs, sur les comptes des recettes et des dépenses faites pendant l'année 1878; 4° Lecture de M. le comte de Cosnac : *Aperçu sur les négociations diplomatiques au temps de la Fronde. Avances faites par la ville de Bordeaux à l'Angleterre.* — Ont été réélus membres du Conseil : MM. A. de Barthélemy, le comte de Champagny, Floquet, Lud. Lalanne, S. Luce, J. Quicherat, P. Meyer, Baron de Rothschild, par 54 à 56 suffrages sur 56 votants; M. G. Servois, par 46 voix. MM. le marquis Joseph de Laborde et le comte Riant ont été élus, en remplacement de MM. Naudet et de Bouis, par 45 et 37 voix. M. Henri Martin, dont on avait annoncé la candidature avec un certain fracas, n'a obtenu que 7 voix. — MM. Le Tellier de la Fosse et Moranvillé ont été réélus censeurs.

Concours. — La Société des études historiques a tenu, le 4 mai, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Barbier, conseiller à la Cour de cassation. Voici les sujets mis au concours par la Société jusqu'en 1882 :

Concours de 1880. — Prix de 1,000 francs. — Histoire des origines de la langue française et de son développement jusqu'à la fin du seizième siècle.

Concours de 1881. — Premier prix, 1,500 francs, 2e prix, 500 francs. — Histoire des institutions de prévoyance en France.

Même concours. — Prix de 1,000 francs. — Histoire de l'architecture privée en France, depuis la renaissance jusqu'en 1830.

Concours de 1882. — Prix de 1,000 francs. — Histoire des provinces danubiennes depuis l'invasion des Turcs jusqu'au traité d'Unkiar-Skelessi.

Les mémoires manuscrits devront être adressés à M. l'administrateur avant le 1er janvier de l'année du concours.

— L'Académie des Jeux floraux a distribué, le 3 mai, les récompenses aux auteurs couronnés qui avaient présenté des ouvrages au concours de 1879.

Elle avait reçu : 89 odes, 60 poèmes, 29 épîtres, 1 discours en vers, 4 églogues, 31 idylles, 39 élégies, 27 ballades, 53 fables ou apologues, 52 sonnets en l'honneur de la Vierge, 22 hymnes à la Vierge, 358 pièces diverses, 19 discours en prose pour le prix d'éloquence et 3 discours en prose pour le prix du Conseil général. Soit, ensemble 785 ouvrages.

Onze fleurs ont été distribuées, savoir :

1. Un Œillet au *Jeune captif*, ode, par M. l'abbé Simon, de Paris. — 2. La Violette d'argent au poème qui a pour titre : *Jacob*, et pour auteur M. Francès Melvil, de la Corbinière (Ille-et-Vilaine). — 3. Un Souci réservé, à l'Idylle intitulée : *Amours fanées*, dont M. A. Egevin, de Paris, s'est déclaré l'auteur. — 4. Un Œillet à *Ma petite Maison*, idylle, par M. Hippolyte Matabon, de Marseille. — 5. Le Souci d'argent, prix du genre, à l'élégie qui a pour titre : *Un drapeau de Metz*, et dont l'auteur est M. Henri Faye, de Tours. — 6. La Primevère, prix du genre, à la Fable intitulée : *le Chou, la Chèvre et le Maître d'un jardin*, par M. J. Dumaine, de Bordeaux. — 7. Le Lis d'argent, prix de l'année, au *Petit Bohémien*, hymne à la Vierge, par Mme Marie Cassan, née Raynaud, de Lavaur. — 8. Un lis réservé à l'hymne à la Vierge, dont le titre est : *les Hirondelles des églises*, et qui a pour auteur Mlle Jeanne de Sauvagnac, de Paris. — 9. Un Œillet

au *Pèlerin de la Daurade*, hymne à la Vierge, par Mme Raoul de Navery, de Paris. — 10. Une Violette réservée, au discours de M. Antoine Camus, homme de lettres à Paris, sur le sujet suivant : « De l'immoralité en littérature, et de son action sur la société française contemporaine. » — 11. Une Immortelle d'or réservée à l'étude littéraire « Sur les historiens du Languedoc, en particulier sur les deux religieux bénédictins Dom Vaissette et Dom Devic, » par M. l'abbé Benezet, curé à Crépiac (Haute-Garonne).

M. Bernard Benezet, maître ès jeux, a prononcé l'Éloge de Clémence-Isaure, et M. d'Adhémar a donné lecture de son rapport sur le concours.

— En exécution du legs de Mme la comtesse Rossi, la faculté de droit de Paris met au concours les questions suivantes : Pour 1880 : 1° Droit constitutionnel. Du rôle et des attributions des ministres dans le régime parlementaire (spécialement dans les constitutions anglaise et française. Comparer avec le système admis aux Etats-Unis) ; 2° Droit civil. Apprécier la légitimité de l'hypothèque judiciaire et des institutions qui peuvent être proposées pour remplacer cette hypothèque. Comparer sur l'hypothèque judiciaire les lois étrangères avec la loi française. — Pour 1881 : Étudier, dans les diverses constitutions de l'Europe et dans la constitution des États-Unis, la division du pouvoir législatif en deux Chambres, et rechercher quelles ont été les attributions et l'influence de chacune d'elles. — Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être déposés au secrétariat de la faculté, au plus tard le 31 mars de l'année du concours. Chacun des prix est de 2,000 francs.

— La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut met au concours, pour 1879, les questions suivantes. — Une pièce de cent vers au moins sur un sujet puisé dans l'histoire de Belgique. — Biographie d'un homme remarquable par ses talents ou par les services qu'il a rendus et appartenant au Hainaut. — Étudier l'architecture dans les monuments et les maisons particulières de la ville de Mons jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.—Écrire l'histoire des arts du dessin dans le Hainaut depuis le règne de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours. — Établir, au moyen de preuves, la chronologie des comtes de Hainaut. — Écrire l'histoire d'une des anciennes villes du Hainaut, excepté Soignies, Péruwelz, Saint-Ghislain, Enghien et Beaumont. — Faire l'histoire de l'art typographique dans le Hainaut. — Des écoles gardiennes et de l'instruction primaire au point de vue du développement des facultés physiques, intellectuelles et morales. — Faire la description géologique et paléontologique des terrains tertiaires du Hainaut. — Quels sont, au point de vue du traitement des malades, les avantages et les inconvénients des hôpitaux permanents. — Faire l'historique de l'agriculture dans la province de Hainaut, depuis les temps anciens. — Rechercher, pour le Hainaut, si la proportion relative des crimes, dans les différents groupes agricoles et industriels de la province s'est modifiée depuis 1830 jusqu'à nos jours et, le cas échéant, en indiquer les causes. — Discuter à fond la question de la translation (descente et remonte) des ouvriers dans les mines profondes. Dans quelles conditions doit-elle se faire pour sauvegarder la vie des ouvriers? (Question proposée par le Gouvernement.) — Indiquer et décrire, d'une manière générale, le gisement, les caractères et les traitements des divers minerais de fer exploités dans la province du Hainaut. Énumérer les caractères géognostiques qui doivent servir de guide dans la recherche, des gîtes de minerais de fer qui peuvent exister dans la province de Hainaut et discuter leur valeur. (Question posée par la députation permanente du Conseil provincial.) Le prix pour chacun de ces sujets est une médaille d'or.

Les mémoires devront être remis franco, avant le 31 décembre 1879, chez M. le président de la société, rue du Grand-Quiévroy, à Mons.

— Prix annuel de 25,000 francs *institué par Sa Majesté Léopold II Roi des Belges.*— Le prix sera attribué, pour les prochaines années, savoir : — En 1880 concours exclusivement belge), au meilleur ouvrage sur le développement des relations commerciales de la Belgique ; — En 1881 (concours auquel les étrangers sont appelés à participer), au meilleur ouvrage sur les moyens d'améliorer les ports établis sur des côtes basses et sablonneuses comme celles de la Belgique. — En 1882 (concours exclusivement belge), au meilleur ouvrage sur la manière de pourvoir abondamment et au moindre prix nos grandes villes, et tout spécialement l'agglomération bruxelloise, de la meilleure qualité d'eau potable, en tenant compte de l'augmentation prévue du nombre des habitants. — En 1883 (*idem*), au meilleur ouvrage sur la manière d'introduire dans nos établissements d'instruction publique l'usage des exercices corporels avec lesquels doivent se familiariser les citoyens d'un pays libre et qui servent à développer la virilité des populations.

Pour être admis au concours, les ouvrages devront être entièrement achevés et transmis au ministre de l'Intérieur avant le 1er janvier de l'année où le prix sera décerné.

La Commission royale d'histoire de Belgique.— La Commission qui, en 1877, avait augmenté de trois volumes la Collection des chroniques et cartulaires belges, en a fait paraître un seulement pendant l'année qui vient de finir ; mais elle en a sept sous presse, dont plusieurs ne tarderont pas à être achevés. Le volume qui a vu le jour est le tome Ier de la *Correspondance du cardinal de Granvelle*, à l'édition de laquelle M. Edmond Poullet consacre ses soins. Ce volume, de LXXVI et 638 pages, contient les lettres écrites et reçues par le célèbre cardinal, au nombre de cent vingt-quatre, du 20 novembre 1565, au 29 septembre 1566 ; plus vingt-huit lettres, du 10 juillet 1561 au 5 avril 1565, tirées la plupart des archives secrètes du Vatican. L'éditeur a joint aux unes et aux autres un grand nombre de notes biographiques et historiques. Les lettres qui sont en espagnol, ont été accompagnées d'une traduction française. La *Correspondance de Granvelle* est précédée d'une introduction et d'une préface. M. Poullet rappelle, dans l'introduction, comment, à la fin du dix-septième siècle, furent rassemblés à Besançon, par les soins de l'abbé Boisot, la plus grande partie des papiers laissés par le cardinal; l'usage que plusieurs écrivains firent de cette collection ; l'arrêté que M. Guizot prit en 1834, et en exécution duquel tout ce qu'elle contenait d'intéressant devait être publié dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France* ; l'abandon de cette publication après 1852, alors que neuf volumes des *Papiers d'État de Granvelle* avaient paru, dont le dernier s'arrêtait au 25 novembre 1565 ; les démarches que, en 1873, la Commission fit pour être autorisée à la continuer, et les résolutions qu'elle prit à ce sujet, quand le gouvernement français eut libéralement mis à la disposition du gouvernement belge toutes les copies qu'il possédait des manuscrits de Besançon. L'éditeur expose, après cela, les travaux préliminaires auxquels il s'est personnellement livré avant de remettre le premier volume à l'imprimeur.

Les volumes sous presse sont : les *Grandes Chroniques de Flandre*, tomes I et II : éditeur, M. le baron Kervyn de Lettenhove ; un corps de Chroniques des Pays-Bas, et du Brabant en particulier, écrites en langue flamande : éditeur, M. Charles Piot ; le tome VI de la *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, par M. Alphonse Wauters ;

le tome III des *Voyages des souverains des Pays-Bas* : éditeur, M. Gachard; le tome VI de la *Chronique de Jean d'Outremeuse* : éditeur, M. Stanislas Bormans; le *Cartulaire de l'abbaye d'Orval* : éditeur, le P. Hippolyte Goffinet.

Quatre livraisons du *Bulletin*, formant ensemble plus de 450 pages in-8, ont paru dans le courant de l'année. Les communications de notices ou d'études historiques et de documents inédits qu'elles renferment sont nombreuses et variées. Nous citerons : Les notices de M. Piot, consacrées à des publications faites en Allemagne, en Hollande, en Espagne, qui concernent l'histoire de la Belgique; une étude sur Don Emmanuel, prétendant à la couronne de Portugal, et la famille de ce prince; une autre étude dont la politique de l'Autriche au pays de Liège, en 1791, est le sujet. — Deux communications de pièces inédites faites par M. Poullet : l'une comprend douze lettres et actes de l'année 1567 qui faisaient partie des liasses de copies mises par le ministère de l'instruction publique de France à la disposition du gouvernement belge pour la publication de la correspondance de Granvelle. La plupart de ces pièces se rattachent aux négociations de Philippe II et du gouvernement de Bruxelles avec l'empereur Maximilien pendant l'année 1567; un de leurs objets capitaux est la conduite du comte Louis de Nassau qui, avec le bâtard de Hames, travaillait à s'assurer des troupes réunies au siège de Gotha, pour les mener aux Pays Bas. D'autres concernent l'ambassade que les princes luthériens envoyèrent à la duchesse de Parme, au commencement de la même année, dans l'intérêt de leurs coreligionnaires. La seconde communication de M. Poullet consiste dans un mémoire rédigé, en 1592, par le clergé du diocèse de Ruremonde, sur la situation où se trouvaient alors les Pays-Bas. En 1592, les Pays-Bas étaient dans une situation déplorable, causée par les guerres dont ces provinces étaient le théâtre depuis un quart de siècle. Tous les ordres de l'État réclamaient à grands cris des mesures propres à y remédier : le clergé du diocèse de Ruremonde, mû par des sentiments de patriotisme, crut devoir s'adresser, à cet effet, directement au roi. — Une notice de M. Gachard a pour objet de faire connaître le jugement porté sur Charles-Quint et sur Philippe II par l'un des premiers écrivains de l'Espagne, M. Canovas del Castillo : ce jugement est exprimé dans une lettre qui sert de préface à la *Vie de la princesse d'Eboli*, publiée à Madrid, l'année dernière, par don Gaspard Muro. — M. Devillers a présenté une notice sur la mort de Guillaume le Bon, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande et seigneur de Frise, présentée par M. Devillers. — Une *Vie de saint Hubert*, ouvrage d'un contemporain, a été communiquée par le P. Charles de Smedt, l'un des bollandistes. Il l'a découverte dans la bibliothèque du grand séminaire de Namur; cette vie originale était restée inconnue jusque dans ces dernières années, où un savant allemand en découvrit, dans la bibliothèque de Valenciennes, une copie qu'il s'empressa de publier. Le texte de Namur est d'une écriture de la première moitié du XIe siècle; il est plus correct que celui de Valenciennes; il offre d'ailleurs avec celui-ci de nombreuses variantes. — M. Alfred Morel-Fatio, attaché au département des manuscrits de la bibliothèque nationale, à Paris, a envoyé un document fort curieux pour l'histoire de Don Carlos, le fils infortuné de Philippe II, qu'il a trouvé dans un des codices du fonds portugais de ce grand dépôt littéraire : c'est une attestation donnée, par le notaire et secrétaire royal Pedro de Hoyo, le lendemain de la mort de don Carlos, 24 juillet 1568, aux personnes qui avaient été préposées par Philippe II à la garde du prince durant sa captivité. — M. L. Galesloot est l'auteur d'une notice portant pour titre : *Revendication du duché*

de Brabant par l'empereur Sigismond (1414-1437). Dans ce travail, M. Galesloot raconte les tentatives que fit Sigismond, ses négociations avec les ducs Antoine, Jean IV, Philippe Ier, Philippe le Bon, ses démarches auprès des États pour être mis en possession du duché de Brabant, tentatives qu'il poursuivit jusqu'à sa mort, arrivée le 9 décembre 1437. Ce prince prétendait que le Brabant devait lui revenir, non-seulement parce qu'il était dévolu à l'Empire, vu que les femmes n'y avaient pu succéder, mais encore en vertu du droit d'hérédité, la duchesse Jeanne en ayant fait cession au duc Wenceslas, son frère. Un mémoire inédit, en quarante-huit articles, que Philippe le Bon fit rédiger contre les prétentions de l'empereur, est joint à la notice de M. Galesloot. — Les recherches auxquelles M. Charles Potvin a eu à se livrer pour la publication des *Œuvres de Ghillebert de Lannoy*, que l'Académie lui a confiée, lui ont donné lieu de recueillir un grand nombre d'indications sur Hugues, seigneur de Santes, frère aîné de Ghillebert. Il lui a paru que ces indications pourraient servir à des travaux historiques ou biographiques ; il les a réunies, en les rangeant selon l'ordre des dates. La première est de l'année 1408, la dernière de 1456. — Enfin, une note de M. Arthur Duverger, portant pour titre : *Une page de l'histoire des franchises communales sous Philippe le Bon*, et se rapportant à la ville de Lille et à l'année 1429.

Assemblée des catholiques. — L'Assemblée des catholiques, autrefois « Congrès des comités catholiques, » a tenu ses réunions habituelles, à Paris, dans la semaine de Pâques, sous la présidence de M. Chesnelong, sénateur. Les travaux ont été, comme toujours, répartis entre diverses commissions, qui ont produit des rapports fort intéressants. La commission de la presse, présidée par M. de Beaucourt, s'est principalement occupée des différentes œuvres de propagande intellectuelle. Les circonstances ont donné une importance et un intérêt particuliers aux travaux de la commission de l'enseignement. Nous signalerons spécialement le discours d'ouverture prononcé par M. Chesnelong et le rapport de M. Amédée de Margerie, doyen de la faculté des lettres de l'Université catholique de Lille, sur les Universités catholiques. Ils ont tous deux été publiés à part par la Société Bibliographique.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 9, 18 et 25 avril, M. Clermont-Ganneau a communiqué un mémoire sur des inscriptions qu'il a trouvées dans un ossuaire juif près de Jérusalem. — Dans la séance du 4, M. Alexandre Bertrand a communiqué un mémoire sur l'antiquité mérovingienne d'après les découvertes faites à Jouy-le-Comte. — Dans la séance du 9 avril, M. le Président a communiqué une lettre de Mgr l'archevêque d'Alger adressant les extraits d'un journal de voyage des missionnaires d'Alger aux Grands-Lacs de l'Afrique équatoriale, accompagnés d'une carte manuscrite dressée par les missionnaires, et beaucoup plus complète que toutes celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour. M. Schefer a lu une note historique sur les troubles suscités par un imposteur dans la Transoxiane, au deuxième siècle de l'hégire. MM. Joseph Derenbourg et Renan ont présenté des observations sur la communication faite par M. Clermont-Ganneau. — Dans la séance du 18, il a été communiqué une lettre de M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, annonçant d'importantes découvertes : sur l'Esquilin de fragments de statues antiques, sur les bords du Tibre de chambres peintes, à la Cucumella d'une tombe où le cadavre a été entouré comme dans un moule par des infiltrations d'eaux. M. Léopold Delisle a lu une note sur Anne de Polignac et les origines de

Vente Sylvestre de Sacy. — La vente de la bibliothèque de M. Sylvestre de Sacy a [illegible] du 5 au 10 mai, à l'hôtel Drouot.

Parmi les [illegible] qui ont atteint les prix les plus élevés, nous citerons: n° 87, a collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, par Petitot, 1820, 425 fr.; n° 98, Histoire de France de Mezeray (1643), 3 vol., 119 fr.; n° 139, Nouveau abrégé chronologique de l'histoire de France, par le président Hénault, 2 vol., 380 fr.; n° 4, Biblia sacra Vulgatæ editionis, 1652, 8 vol. in-12, maroquin neuf, 125 fr.; n° 14, le Nouveau Testament, du P. Amelotte, 1699, 2 vol. in-8, maroquin brun, 375 fr.; n° 16, le même, 1707, in-12, maroquin rouge, 125 fr.; n° 19, Histoire du vieux et du nouveau Testament, de Royaumont, 1670, in-8, cuir de Russie, 690 fr.; un missel de Paris, 1738, 4 vol. neuf in-12, maroquin vert, 200 fr.; n° 41, Divi Aurelii Augustini [illegible] libri, 1650, in-8, maroquin rouge, 289 fr.; n° 47, deux livres de saint [illegible], 1690, in-8, maroquin rouge, 500 fr.; n° 58, l'édition originale des Provinciales (1656-1657) in-4, maroq. vert, 300 fr.; n° 703, l'Art de vérifier les dates (1783-87), 3 vol. in-folio en veau, 245 fr.; l'édition originale du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet (1681) in-4 maroq. rouge, 200 fr.; n° 721, les Vies des saints (1737), 2. vol. in-12, maroq. rouge, 200 fr.; n° 722, Vie de Saint Vincent de Paul, par Collet, 1748, 2 vol. in-4, mar. rouge, 270 fr.; n° [illegible] Sunma opera, Amsterdam, 1672, 3 vol. in-8, mar. rouge, 390 fr.; n° 150, S. Boetii consolationis philosophiæ libri V, 1671, mar. rouge, 386 fr.; n° 151, la Consolation philosophique de Boëce, 2 vol. mar. rouge, 300 fr.; n° 161, J.-J. Rousseau, Discours sur l'origine et l'égalité parmi les hommes, 1755, mar. rouge, 200 fr.; n° 175, Essais de Montaigne, 1595, 230 fr.; n° 187, Réflexions de La Rochefoucauld, 1665, mar. vert, 390 fr.; n° 188, les mêmes, in-12, mar. rouge, 225 fr.; n° 194, les Caractères de Théophraste, édition originale, 1688, in-12, mar. vert, [illegible] fr.; n° 218, Politique tirée des paroles de l'Ecriture sainte, 1709, in-4, maroquin rouge, 1,050 fr.; n° 72, Précieux recueil des oraisons funèbres [illegible] en éditions originales, 1 volume in-4, veau, 3,000 francs; n° [illegible] première édition du Dictionnaire de l'Académie française (1694), [illegible] mar. rouge, 250 fr.; n° 469, Théâtre de Corneille, Rouen, [illegible] in-folio, mar. rouge, 220 fr.; n° 471, Œuvres de P. Corneille, [illegible] 12 vol. in-8 mar. bleu, 1,950 fr.; n° 474, Œuvres de Racine [illegible] 2 vol. in-12, mar. rouge, 1,200 fr.; n° 476, Œuvres de [illegible] 3 vol. in-4. maroq. rouge, 3,200 fr. n° 477, Œuvres [illegible] in-8, mar. rouge, 1,200 fr.; n° 484, Molière, 1734, [illegible] fr.; n° 485, Œuvres de Molière, Paris (1749), 4 vol. [illegible] 120 fr.; n° 486, les mêmes. édition Bret, Paris, 1773, [illegible] rouge, 1,550 fr.; n° 487, les mêmes, Paris, Desoer 1819, [illegible] n° 591, Apologie pour Hérodote par Henri Es- [illegible] in-8, mar. rouge. 595 fr.; n° 593, les Arrêts [illegible] Auvergne, 1731, 1 vol. in-12, mar. rouge, 250; [illegible] Paris, Desaint et Saillant, 1749, in-12, mar. [illegible] d'Abailard et d'Héloïse, 1782, 2 vol. in-8, [illegible] Œuvres de Boileau, 1713, 1 vol. in-4, mar. [illegible] Paris, 1747, 5 vol. in-8, mar. rouge 750 fr.; [illegible] Paris, Lefèvre, 1824, 7 vol. in-8, mar. [illegible] de La Fontaine, Barbin, 1668, in-4, [illegible] nouvelles de La Fontaine, Amsterdam, [illegible] fr.; Œuvres complètes de Béranger, [illegible] etc., etc.

Antoine Godeau. — M. René Kerviler vient d'ajouter, aux seize publications consacrées déjà par lui à l'Académie et aux académiciens, une brochure qui ne déparera pas la collection qu'il forme avec tant de zèle et tant de talent. Cette nouvelle brochure est intitulée : *les Évêques à l'Académie française. Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, l'un des fondateurs de l'Académie française. Étude sur sa vie et ses écrits* (Paris, H. Champion, 1879, gr. in-8 de 103 p. Extrait de la *Revue du Monde catholique* et tiré à cent exemplaires). M. Kerviler, divisant son étude en deux parties (*Godeau avant l'épiscopat, Godeau évêque*), a réuni les détails les plus exacts et les plus intéressants sur la jeunesse et les premières poésies de Godeau, sur les réunions de Conrart et l'hôtel de Rambouillet, sur les œuvres chrétiennes de son héros (1633), sur Voiture, le cardinal de Richelieu et l'Académie française, sur Grasse et Vence, sur la correspondance de l'évêque (1637-1672), sur le rôle de Godeau à l'assemblée du clergé, sur son mérite oratoire, sur son attitude à l'égard des jansénistes, sur ses relations avec Balzac et Mlle de Scudéry, sur son *Histoire de l'Église* et sur ses dernières poésies, sur la fin des luttes jansénistes et sur les dernières années du prélat. M. Kerviler a lu tout ce qu'a écrit Godeau et pourtant Dieu sait si Godeau fut fécond! Il a lu aussi tout ce que l'on a écrit au dix-septième siècle et de nos jours sur le cousin germain de V. Conrart, à commencer par Tallemant des Réaux et à finir par l'abbé Tisserand (1870). Notre savant collaborateur loue beaucoup l'évêque, et il a raison; il loue aussi beaucoup l'écrivain, et là je lui demande la permission de croire qu'il est un peu trop indulgent, surtout quand, dans ses éloges, il ne sépare pas du prosateur — qui fut ordinaire — le poète — qui fut médiocre, comme l'ont affirmé deux critiques hors ligne, Boileau et Sainte-Beuve. J'avoue que je suis presque toujours tenté, devant les vers de Godeau, de répéter l'épigrammatique question du P. Vavasseur : *Godellus an poeta?* Sur tous les autres points, je suis complètement d'accord avec M. Kerviler, et j'ai du plaisir à déclarer que, soit pour le fond, soit pour la forme, son étude, dédiée à M. G. du Fresne de Beaucourt, mérite tout le bien que j'en ai dit d'avance dans la *Revue de Marseille et de Provence*, de novembre 1877, en publiant six lettres inédites de Godeau. — T. de L.

Inscriptions inédites du pays des Marses.— Dans un récent voyage dans le pays des Marses, M. Fernique, ancien élève de l'École française de Rome, a recueilli un certain nombre d'inscriptions latines inédites. En y ajoutant quelques autres textes publiés par MM. Cipriani et O. Mattei, il en a formé un intéressant petit recueil (Paris, Thorin, 1879, in-8), comprenant 91 documents épigraphiques dont il donne les transcriptions, accompagnées de courtes observations. La plupart de ces textes sont funéraires. On y trouve cependant une inscription votive aux dieux Lares et une dédicace à la divinité du lac Fucin. Le n° 18 contient une formule fréquente en Numidie, *facere æternam domum*, en parlant de la sépulture. Quelques noms à noter : Esubocrinus, Egretumarus, Arbuscula, et, à un autre point de vue, *Opsequens* pour Obsequens, *Ampioni* pour Amphioni. A propos de ce dernier nom, il serait bon de revoir la pierre. Il y a probablement un petit trait horizontal entre le P et le I, ce qui forme le monogramme *phi*. L'abréviation VRB, précédée d'une lacune, dans le n° 29, pourrait bien se rapporter à un soldat d'une cohorte urbaine? Notons encore un *præfectus sagittariorum* (n° 53), un *præfectus castrorum* (n° 68) un *legatus vici Estaniensis* (n° 47), qui rappelle celui de la célèbre inscription de Hasparren. Le n° 53 me semble le texte le plus important de ce petit *Corpus* : c'est le fragment d'un rescrit impérial. — A. H. de V.

Vente Sylvestre de Sacy. — La vente de la bibliothèque de M. Sylvestre de Sacy a été faite du 5 au 10 mai, à l'hôtel Drouot.

Parmi les livres qui ont atteint les prix les plus élevés, nous citerons : n° 787, la collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, par Petitot, 1824, 425 fr.; n° 788, Histoire de France de Mezeray (1643), 3 vol., 119 fr.; n° 789, Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, par le président Hénault, 2 vol., 580 fr.; n° 3, Biblia sacra Vulgatæ editionis, 1652, 8 vol. in-12, maroquin bleu, 325 fr.; n° 14, le Nouveau Testament, du P. Amelotte, 1668, 2 vol. in-4, maroquin brun, 375 fr.; n° 16, le même, 1707, in-12, maroquin rouge, 125 fr.; n° 19, l'Histoire du vieux et du nouveau Testament, de Royaumont, 1670, in-4, cuir de Russie, 690 fr.; un missel de Paris, 1738, 4 vol. petit in-12, maroquin vert, 200 fr.; n° 41, Divi Aurelii Augustini confessionum libri, 1630, in-8, maroquin rouge, 289 fr.; n° 47, deux livres de saint Augustin, 1690, in-8, maroquin rouge, 500 fr.; n° 58, l'édition originale des Provinciales (1656-1657) in-4, maroq. vert, 300 fr.; n° 703, l'Art de vérifier les dates (1783-87), 3 vol. in-folio en veau, 245 fr.; l'édition originale du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet (1681) in-4 maroq. rouge, 200 fr.; n° 720. les Vies des saints (1737), 2. vol. in-12, maroq. rouge, 260 fr.; n° 723, Vie de Saint Vincent de Paul, par Collet, 1748, 2 vol. in-4, mar. rouge, 270 fr.; n° 144. Senecæ opera, Amsterdam, 1672, 3 vol. in-8, mar. rouge, 390 fr.; n° 150, S. Boetii consolationis philosophiæ libri V, 1671, mar. rouge, 595 fr.; n° 151, la Consolation philosophique de Boëce, 2 vol. mar. rouge, 300 fr.; n° 161, J.-J. Rousseau, Discours sur l'origine et l'inégalité parmi les hommes, 1755, mar. rouge, 200 fr.; n° 175, Essais de Montaigne, 1595, 230 fr.; n° 187, Réflexions de La Rochefoucauld, 1665, mar. vert, 390 fr.; n° 188, les mêmes, in-12, mar. rouge, 225 fr.; n° 194, les Caractères de Téophraste, édition originale, 1688, in-12, mar. vert, 550 fr.; n° 218, Politique tirée des paroles de l'Ecriture sainte, 1709, in-4, maroquin rouge, 1,050 fr.; n° 72, Précieux recueil des oraisons funèbres de Bossuet en éditions originales, 1 volume in-4, veau, 3,000 francs; n° 261, Première édition du Dictionnaire de l'Académie française (1694), 2 vol. in-folio, mar. rouge, 250 fr.; n° 469, Théâtre de Corneille, Rouen, 1664, 2 vol. in-folio, mar. rouge, 220 fr.; n° 471, Œuvres de P. Corneille, Renouard, 1817, 12 vol. in-8 mar. bleu, 1,950 fr.; n° 474, Œuvres de Racine Trabouillet, 1697, 2 vol. in-12, mar. rouge, 1,200 fr.; n° 476, Œuvres de Racine, Paris, 1760, 3 vol. in-4, maroq. rouge, 3,200 fr. n° 477, Œuvres de Racine 1768, 7 vol. in-8, mar. rouge, 1,200 fr.; n° 484, Molière, 1734, 6 vol, in-4, veau, 375 fr.; n° 485, Œuvres de Molière, Paris (1749), 4 vol. in-12, mar. citron, 1,020 fr.; n° 486, les mêmes, édition Bret, Paris, 1773, 6 vol. in-8, mar. rouge, 1,550 fr.; n° 487, les mêmes, Paris, Desoer 1819, 9 vol. veau, 340 fr.; n° 591, Apologie pour Hérodote par Henri Estienne, 1735, 3 vol. pet. in-8, mar. rouge. 595 fr.; n° 593, les Arrêts d'Amour, par Martial d'Auvergne, 1731, 1 vol. in-12, mar. rouge, 250; n° 608, Plinii Secundi epistolæ, Paris, Desaint et Saillant, 1749, in-12, mar. rouge, 205 fr.; n° 611, Lettres d'Abailard et d'Héloïse, 1782, 2 vol. in-8, maroq. rouge, 700 fr. n° 398, Œuvres de Boileau, 1713, 1 vol. in-4, mar. rouge, 490 fr.; n° 400 les mêmes, Paris, 1747, 5 vol. in-8, mar. rouge 750 fr.; n° 404, les Œuvres de La Fontaine, Paris, Lefèvre, 1824, 7 vol. in-8, mar. violet, 705 fr ; n° 405, Fables choisies de La Fontaine, Barbin, 1668, in-4, mar. vert, 2,045 fr. n° 415, Contes et nouvelles de La Fontaine, Amsterdam, 1685, 2 vol. in-12, mar. bleu, 690 fr.; Œuvres complètes de Béranger, 1874, 2 vol in-8, demi-reliure, 1,160 fr., etc., etc.

Une nouvelle plaquette de M. H. Chevreul. — L'an dernier, M. Henri Chevreul, président de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Dijon, réimprima une pièce des plus rares sur la ligue en Bourgogne, *le Discours véritable sur le siège de Montbard, suivi de la relation* de ce siège, tirée des mémoires de Guillaume de Saulx-Tavanes, un des défenseurs les plus dévoués de la cause du Béarnais. Aujourd'hui, rapprochant, comme en 1878, les différentes versions des adversaires, il offre aux bibliophiles le *Discours de la trahison et entreprise des hérétiques rebelles sur la citadelle et ville de Chalon-sur-Saône le 15 juin 1591* (Paris, Jules Martin, 1879, in-8 de 50 p., tiré à 104 exemplaires), *discours* accompagné du récit de cet épisode par Guillaume de Saulx-Tavanes. M. Chevreul n'a pas eu tort d'espérer que cette seconde publication sera aussi bien accueillie que son aînée. La reproduction de la pièce imprimée à Lyon en 1591, chez Jean Pillehotte, libraire de la Sainte-Union, est irréprochable à tous égards, et en voyant un éditeur aussi savant et aussi zélé que M. Chevreul secondé avec tant de soin et de goût par un imprimeur comme M. Darantière, il est facile de prévoir que leur collection, favorisée par tous les vrais bibliophiles, et qui s'enrichira peu à peu de toutes les pièces rares du seizième et du dix-septième siècle relatives à l'histoire de la Bourgogne, ne tardera pas à devenir une des plus précieuses de notre époque. — T. de L.

Abbeville a table. — Un des membres les plus distingués de l'ancienne Académie des inscriptions, Legrand d'Aussy, a consacré de fort intéressantes pages, dans son *Histoire de la vie privée des Français* (1782, 3 vol. in-12), au côté gastronomique de cette vie. Il ne faut pas s'étonner que l'auteur de *la Ligue à Abbeville*, M. Ernest Prarond, suivant l'exemple de son docte compatriote (on n'ignore pas que Legrand d'Aussy naquit à Amiens), ait étudié *con amore* l'histoire de la cuisine de nos pères. Son travail, extrait de *la Picardie*, revue historique, archéologique et littéraire, imprimé avec luxe et divisé en vingt-trois chapitres, renforcés de copieuses notes, est intitulé : *Abbeville à table. Études gourmandes et morales* (Amiens, 1878, gr. in-8 de 90 p.). C'est l'œuvre d'un consciencieux érudit, doublé d'un homme d'esprit. On y trouve des détails de mœurs généralement peu connus, des anecdotes où reluit la gaîté du bon vieux temps. Ce traité de la gourmandise, depuis cinq cents ans, à Abbeville, nous apprend surtout beaucoup de choses sur le moyen âge. M. Prarond s'occupe successivement, en un langage vif, animé, pittoresque, des cuisiniers, des pâtissiers, des rôtisseurs; des hosteliers ou hostellains ; des cabaretiers ou taverniers ; des marchands de poisson ; des marchands de vin ; des brasseurs; des boulangers ; des bouchers ; des marchands de volaille et de gibier ; des repas en général ; des dîners particuliers du mardi-gras, de la visitation des remparts, etc. Dans cette monographie, où les piquants rapprochements abondent, les rapprochements instructifs abondent aussi, notamment en ce qui regarde les prix des denrées d'autrefois et d'aujourd'hui. Le succès de la brochure de M. Prarond ne me paraît pas douteux, et si l'on me passait, comme *mot de la fin*, un mot rendu inévitable par l'aimable talent de l'auteur, bien plus que par le sujet traité, je dirais que tous les lecteurs trouveront ses études fort *appétissantes*. — T. de L.

Œuvres de Roch Grivel. — M. J. Saint-Remy, le sympathique auteur de l'*Anthologie des poètes de la Drôme*, nous apprend, dans l'*Ordre et la Liberté* de Valence, que le volume des *Œuvres* de Roch Grivel vient de paraître à Valence, chez Teyssier. Roch Grivel habite Crest ; il écrit en patois : aussi sa réputation n'a-t-elle longtemps été que toute locale. Mais sa verve honnête et maline, dont les fruits les plus exquis sont *Suzetto*, *Trincolier* et *lo Carco-*

velado, devait finir par le classer parmi les félibres. Aujourd'hui, le Midi de la France connaît son nom, et l'été dernier, aux *Fêtes latines* de Montpellier, la courtoisie de Mistral lui ménageait une délicate distinction. Ce n'était pas une vaine politesse; car, dans la première livraison de son *Dictionnaire provençal-français* qui vient de paraître, l'auteur de *Mireio* fait trois citations du félibre de Crest. La publication entreprise par la librairie Teyssier jettera un nouvel éclat sur « cet honnête tisseur de drap, qui, suivant le mot de la *Revue du Dauphiné*, jette aussi facilement des vers patois sur le papier, que sa navette de buis à travers les fils de laine. »

Nouveaux symptômes de restauration intellectuelle et morale. — Aux symptômes que nous indiquions dans notre dernière livraison et qui attestent le *progrès* qui s'opère dans la sphère littéraire, nous ajouterons les suivants : La même librairie qui édite la *Femme de feu* et l'*Histoire des bagnes* met en vente l'*Histoire des femmes infidèles* et l'*Histoire des libertins célèbres*, par M. Henri de Kock, avec illustrations ; la *Belle Gabrielle*, les *Mémoires de Ninon de Lenclos*, les *Confessions de Marion Delorme*, etc. — La librairie Cinquabre commence la publication par livraisons de *l'Alcove des Reines*, par Jules Beaujoint, et a mis en vente *l'Internationale noire*, *Histoire populaire illustrée des Jésuites*, par V. Poupin et N. Blanpain. — La librairie illustrée publie par livraisons le roman intitulé *le Maudit*, et, tandis que la *Revue réaliste* étale sa littérature cynique, la France est inondée d'une infecte brochure : *A bas la Calotte*. qui circule librement, et fait partie d'une collection intitulée : *Bibliothèque anticléricale*. — Cela promet.

— Le quatrième congrès archéologique, qui s'était réuni à Kazan en 1877, avait émis le vœu qu'il était indispensable de conserver les ruines de la vieille ville bulgare qui subsistent dans le village d'Ouspensk, province de Kazan. Ces ruines constituent un objet d'un haut intérêt pour la science archéologique et sont étudiées souvent par des savants russes et étrangers. On assure que l'administration, prenant en considération le vœu émis par le congrès, se montrerait disposée à prendre dans ce but la mesure suivante : le terrain sur lequel se trouvent les ruines de la ville bulgare sera exclu de la propriété des paysans de la couronne d'Ouspensk, auxquels on donnera compensation. La Société archéologique de Kazan sera chargée de la conservation de ces ruines, et elle recevra du gouvernement un subside pour pourvoir aux frais de conservation des ruines et à ceux de la construction d'un mur d'enceinte.

— M. Arsène Deschamps, docteur en philosophie, professeur d'histoire et de géographie à l'Université de Liège, prépare un grand travail sur Bayle ; il en a publié une partie sous le titre de : *la Jeunesse du scepticisme érudit de Bayle*, où se trouve une bibliographie, non-seulement de tous les écrits de Bayle et de leurs diverses éditions, mais encore de ce qui a été imprimé sur lui en France et à l'étranger.

— Le R. P. Mathias édite, à l'imprimerie Saint-Lazare, de Venise, un *Nouveau dictionnaire arménien-anglais*, considérablement augmenté, donnant avec les formes et les phrases choisies des auteurs classiques, les mots techniques pour les diverses sciences et les expressions particulières des dialectes actuellement en usage dans les contrées arméniennes. L'ouvrage forme un seul volume in-4 compacte de plus de 800 pages, du prix de 20 francs.

— On annonce la publication des *Mémoires du prince de Metternich*, par son fils, le prince Richard. Cette publication comprendra sept ou huit volumes. Elle se fera en allemand, en français et en anglais. Le premier volume est prêt, et doit être remis aux éditeurs (pour la France à M. Plon), dans le courant du mois de mai.

— M. Scheler, bibliothécaire du roi des Belges, proteste, dans le *Feuilleton de la bibliographie de Belgique*, contre l'attribution qui lui est faite par différents catalogues d'un *Dictionnaire érotique* publié en 1861 à Bruxelles sous le pseudonyme *De Landes*.

— La librairie Charpentier a commencé le 13 avril la publication d'un journal hebdomadaire illustré, artistique et littéraire, qui paraît tous les jeudis dans le format grand in-8, sous ce titre : *la Vie moderne*. Les premiers numéros contiennent des articles de MM. Alphonse Daudet, E. de Goncourt, Th. de Banville, Zola, Camille Pelletan, etc.

— La Société photographique de Paris a nommé une commission chargée de recueillir des fonds pour l'érection d'une statue de Nicéphore Niepce, né à Chalon-sur-Saône en 1765.

— Un nouveau journal, celui-là illustré, vient de s'ajouter aux nombreuses feuilles qui paraissent à Barcelone, c'est *l'Escut de Catalunya*. Ce périodique, qui est hebdomadaire est rédigé en catalan.

— M. Félix Liebrecht vient de publier, sur la littérature populaire, et sous le titre de *Volkskunde*, un très-intéressant et savant volume dont le *Polybiblion* ne tardera pas à rendre compte.

— Notre collaborateur, M. Moïse Schwab, de la Bibliothèque nationale, vient de publier, à la librairie Maisonneuve, le tome troisième de sa traduction du *Talmud de Jérusalem*. Ce volume comprend les traités *Troumoth*, *Maaseroth*, *Maasser Schéni*, *Halla*, *Orla* et *Biccurim*.

— Le cardinal Pitra vient de donner la première édition du *Triôdion Katanacticon*, livre ecclésiastique des Grecs. Il comprend les canons et les hymnes qui, dans les fêtes de Jésus-Christ, de la Vierge et des Saints ont neuf strophes. La partie publiée contient toute la liturgie de la Quinquagésime.

— M. Victor de Saint-Genis, conservateur des hypothèques à Fontainebleau, s'est livré, durant le séjour qu'il avait fait précédemment à Châtellerault, à un intéressant travail dont il donne le résultat dans la *Statistique de la vie humaine avant* 1789, *dressée d'après les registres des paroisses de la ville de Châtellerault et comparée à la période de* 1790 *à* 1878. Il a pu remonter jusqu'à 1587. On y trouve ce fait intéressant que, dans une commune pauvre, dotée d'une école de charité, toutes les femmes, pendant soixante ans, ont signé les actes de l'état civil.

— *La France ecclésiastique, Almanach du clergé pour l'an de grâce* 1879 (Paris, Plon, in-18 de 806 p. Prix : 4 fr.) en est à sa vingt-neuvième année. Outre les renseignements ordinaires sur la cour de Rome, l'administration des cultes, l'état du clergé par diocèses, la nécrologie des évêques français, elle donne l'*Épiscopat de la France depuis* 1789 *jusqu'à la mort de chacun des titulaires*, tableau fournissant, dans l'ordre géographique, les noms de chacun de nos évêques en 1789, avec l'indication de leur naissance et de leur origine, la date de leur sacre, de leurs promotions, de leur mort, avec indication de la prestation ou du refus de serment. On y constate que, sur cent quarante-huit prélats, il n'y en eut que sept qui le prêtèrent, dont quatre seulement firent partie de la nouvelle hiérarchie. Sur les cent quarante et un insermentés, quatre-vingt-un survivaient en 1801 ; trente-neuf refusèrent leur démission et quarante-trois la donnèrent, dont dix-huit furent institués pour un des sièges qui venaient d'être érigés.

— La *Revue des questions scientifiques* publie, en tête de sa livraison d'avril, un bref de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 15 janvier, adressé à la Société scientifique de Bruxelles, sous les auspices de laquelle elle paraît. « Certes, y lisons-nous, puisque les ennemis acharnés de la religion et de la vérité ne

se lassent point et s'obstinent de plus en plus à proclamer l'opposition entre la raison et la foi, il est opportun que partout surgissent des hommes distingués par la science et la piété, qui, attachés de cœur aux doctrines et aux enseignements de l'Église, s'appliquent à démontrer qu'il ne peut jamais exister de désaccord réel entre la foi et la raison..... C'est pourquoi nous félicitons votre Société de ce qu'elle s'est d'abord proposé cette fin, et aussi de ce qu'elle a mis dans ses statuts un article défendant à ses membres toutes attaques aux saines doctrines de la philosophie chrétienne. »

Publications nouvelles. — *Conférences sur le christianisme*, par l'abbé C. Frémont (in-18, Berche et Tralin). — *De la charité envers le prochain*, par saint François de Sales (in-16, Palmé). — *La Morale anglaise contemporaine*, par Guyau (in-8, Germer-Baillière). — *Mesmer, le magnétisme animal*, par E. Bersot (in-18, Hachette). — *L'Art de parler*, par Antonin Rondelet (in-8, Vivès). — *Devoirs d'écoliers étrangers recueillis à l'Exposition universelle de Paris 1878* (in-18, Hachette). — *L'art paien sous les empereurs chrétiens*, par Paul Allard (in-18, Didier). — *Traité théorique et clinique de percussion et d'auscultation*, par E. J. Woillez (in-18, A. Delahaye). — *Théâtre chrétien d'éducation*, par le R. P. G. Longhaye (in-8, Tours, Mame). — *Les Reflets*, par L. de Piépape (in-12, Dentu). — *Le dernier des Trémolin*, par E. Dumont (in-18, Palmé). — *La Croix de Mouguerre*, par Claire de Chandeneux (in-18, Plon).— *Deux mariages*, par Mess Craik, trad. de Mess J. Ala (in-18, Hachette). — *Une bénédiction de Pie IX*, par le comte d'Idesille (in-8, Olmer). — *Lettres du Bosphore*, par Charles de Mouy (in-18, Plon). — *Histoire des Capucins de Flandre*, t. II et III (in-8, Poussielgue). — *Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres*. Lettres III et IV (in-8, Plon). — *La Champagne*, par F. de Nontrol (in-18, Hachette). — *Archives de la Bastille*, par Fr. Ravaisson (t. X, in-8, Durand).— *Les Convulsions de Paris*, par Max. du Camp (t. III, in-8, Hachette). — *L'Autriche-Hongrie*, par Xavier Roux (in-18, Palmé). — *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, par Louis Leger (in-18, Hachette). — *Saint Louis prisonnier en Égypte*, par l'abbé G. Nourry (in-8, Berche et Tralin.— *Le Maréchal Davoust prince d'Eckmuhl*, raconté par les siens et par lui-même (in-8, Didier). — *L'Évêque d'Orléans, notes et souvenirs* (in-18, Forestier). — *L'Évêque d'Orléans*, par le comte de Falloux (in-18, Didier). — *Les Jésuites, leur doctrine, leurs actes, leurs rapports avec les gouvernements* (in-32, Avignon, Séguin).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Les Tuchins. — Quels sont les ouvrages et documents manuscrits que l'on pourrait consulter pour avoir des renseignements précis et détaillés sur les Tuchins, bandes d'aventuriers, de brigands et de paysans insurgés qui, de 1382 à 1385, ravagèrent le Bas-Languedoc et la Provence?

F. B.

Le P. de Nolhac, d'Avignon. — Où pourrait-on trouver (ailleurs que dans « les Martyrs de la Foi pendant la Révolution, » Paris, 1821) des renseignements sur la famille, la vie et la mort de l'abbé Antoine de Nolhac, né au Puy, ancien P. de la Compagnie de Jésus, curé de Saint-Symphorien d'Avignon, précipité, le dernier de tous les compagnons de supplice, dans la fosse de la Glacière, le 17 octobre 1791?

X.

Recherches sur l'élection de Vézelay. — Existe-t-il un ou-

vrage intitulé : « Recherches ou étude sur l'élection de Vézelay, » par Vauban, en deux volumes? — et, s'il n'existe pas, que peut-on indiquer d'analogue sur le même sujet et par le même auteur? É. DE CH.

Le Bailli de Suffren. — A-t-on écrit une bonne étude biographique sur le bailli de Suffren?
A. DE B.

Grammaire du Nouveau Testament. — On demande s'il existe, soit en latin, soit en français, une grammaire pour l'intelligence du grec du Nouveau Testament.
J. BOURNISIEN.

L'Arbre de vie. — Quels sont les ouvrages (commentaires sur la Genèse — Dom Calmet exceptè — ou dissertations spéciales) qui ont examiné cette question : « L'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal (Genèse, II, 9) étaient-ils deux arbres distincts, ou un seul et même arbre, désigné par deux noms différents?
G. DE S.

Monographies d'établissements hospitaliers. — Je désirerais connaître les ouvrages, brochures ou articles, publiés en province, et contenant l'histoire des établissements hospitaliers ou charitables, léproseries, maladreries, etc. L.

Sur le mot philologie. — A quel époque le mot philologie a-t-il été introduit dans la langue? M. Littré (*Dictionnaire de la langue française*) ne le cite que d'après l'*Histoire ancienne* du bon Rollin. Comme cette histoire a paru de 1730 à 1738, il faudrait en conclure que le mot est de la première moitié du dix-huitième siècle. Mais je le retrouve dans un document du seizième siècle, dans une lettre inédite de Joseph Scaliger. Serait-il le créateur du mot? C'est ce que je viens demander aux philologues qui ne se contentent pas d'interroger les ouvrages imprimés. Je les prie donc de rechercher si, avant 1577, on trouve quelque emploi du mot *philologie* dans les manuscrits tracés par quelque main d'érudit. En tout cas, il reste acquis à la philologie que le nom de cette science est antérieur de plus de cent cinquante ans à l'époque où M. Littré l'a rencontré pour la première fois. T. DE L.

M. le chevalier Bard et les monuments d'Etampes. — Pourrait-on m'indiquer dans lequel de ses ouvrages, ou articles de revues ou de journaux, le savant archéologue bourguignon, M. Joseph Bard, s'occupe des monuments d'Etampes?
L. M.

Famille Bédigis. — Pourrait-on donner quelques renseignements généalogiques sur cette famille de maîtres écrivains parisiens, dont parlent plusieurs auteurs, et spécialement M. Fontaine de Resbecq, dans son *Voyage sur les quais de Paris*.
A. V.

Le P. Drexelius. — Le Père Hieremias Drexelius, e Soc. Jesu, est l'auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *De æternitate, considerationes coram Smo utriusque Bavariæ duce S. R. I. archidapifero electore Maximiliano et Sma conjuge Elisabetha explicatæ, eisdem inscriptæ ac dedicatæ. Numachii*, 1620. On désirerait savoir quelles sont les éditions et traductions de cet ouvrage publiées en France, et avoir en même temps quelques renseignements sur l'auteur.
D. M. P.

Jean Rey, médecin et philosophe périgourdin. — Où trouver quelques renseignements sur cet écrivain très-peu connu, et qui fit imprimer, à Bergerac, en 1630, un petit volume intitulé *Essays?* M. R. Deseimeris, président de l'Académie de Bordeaux (et nommé récemment correspondant de l'Institut), en a fait mention dans une brochure fort curieuse : *Pierre Frichet, un bibliophile bordelais au dix-septième siècle* (Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1878, gr. in-8 de 26 p.); il signale Rey comme « l'inspirateur et le précurseur de Descartes et de Pascal dans leurs découvertes scientifiques, comme homme de génie, lui aussi, et dont la grandeur d'âme est empreinte dans ce dernier mot de son livre, mot sublime : *le travail a été mien, le profit en soit au lecteur, et à Dieu seul la gloire.* »

Ce volume oublié, ces *Essays* d'un penseur resté inconnu, ne méritent-ils pas quelque attention? E. R.

Les Gentilshommes de l'arrière-ban d'Anjou à Bénamenil, près Lunéville, en 1674. — Prière instante de faire connaître les noms de ces malheureux gentilshommes qui se firent surprendre par des escadrons lorrains le 5 novembre 1674. Le poète Desmarais les a chansonnés :

La brave noblesse d'Anjou,
Fut une nuit troussée en male
Par une troupe Impériale.

H. K.

Claude le Lorrain. — Son buste est-il au Louvre? S'il y est, quel est l'artiste qui l'a sculpté? De quelle époque et où est placée sa statue, par Desbœufs, que V. de Bouillié fit lithographier? — Où trouver des renseignements sur Masson, auquel on doit le buste du musée de Versailles? H. K.

Chapitre noble de Brioude. — Je serai reconnaissant aux aimables et savants collaborateurs du *Polybiblion*, généalogistes ou autres, de me fournir les renseignements suivants :

Donner les noms des ancêtres (pères et mères) nécessaires pour former les seize quartiers de noblesse des chanoines comtes de Brioude ci-après désignés :

1° *De Mas de Massals* (Jean-Antoine), reçu chanoine comte en 1768. Sa famille était, je crois, originaire de Laborie, paroisse de la Condamine, diocèse d'Albi.

2° *De Salignac Fénelon de la Combaronie* (Antoine), reçu en 1769. — (Marche, Limousin.)

3° *Dantil ou d'Entil de Ligonès* (Jean-Pierre-Matthieu), reçu en 1774. — (Auvergne, Gévaudan.)

4° *De Chavanat de Montgour.* (A.-Louis. — B.-Alexandre. — C.-Alexandre-Léonard), reçus chanoines comtes, savoir : Louis en 1771, Alexandre en 1773, Léonard en 1787. — (Auvergne, Combraille.)

5° *De Beaufranchet* (Augustin), reçu en 1776. — (Auvergne, Bourbonnais, Marche.)

6 *Du Peyroux* (René), reçu en 1778. — (Auvergne, Marche, Berry, Bourbonnais.)

7° *De la Chassaigne de Sereys* (Pierre), reçu en 1789. (Auvergne.)

8° *De la Boulaye-Martillac* (Pierre-Charles), reçu en 1768. (Auvergne.)

Prière de donner, s'il est possible, la date de la naissance et de la mort de ces chanoines, avec quelques détails sur la vie de chacun d'eux.

A. V.

RÉPONSES

Œuvres de Joseph de Maistre (XXV, 382). — Quérard a donné, dans sa *France littéraire*, t. V, une liste des œuvres du comte Joseph et de son frère Xavier; mais cette énumération est devenue fort incomplète; cet infatigable bibliographe avait repris et complété son travail en rassemblant, à l'égard des de Maistre, des notes nombreuses qui devaient trouver place dans l'*Encyclopédie du bibliothécaire* qu'il préparait, mais qui est forcément condamnée à rester inédite, son étendue étant telle qu'une congrégation de bénédictins eût été seule en mesure de mener à bonne fin une entreprise aussi gigantesque. B. G.

Une imprimerie en France au quinzième siècle (XV, 286). — Pierre Plume ou Plumé, chanoine de Notre-Dame de Chartres, imprima à ses frais, vers 1481, douze ans seulement après l'introduction de l'imprimerie en France, un *Breviarium carnutense*, et en 1842, un Missel à l'usage du diocèse de Chartres. Ces deux œuvres typographiques du savant chanoine chartrais sont très-remarquables par le soin avec lequel elles ont été exécutées. Le Missel surtout est un chef-d'œuvre. On en connaît trois exemplaires, le premier à la bibliothèque de Chartres, le second à la bibliothèque Mazarine et le troisième à la bibliothèque nationale.

SAINSOT.

Ouvrages sur l'île de Chypre (XXIII, 287, 383, 479). — *Cypern Reiseberichte über Natur und Landschaft, Volk und Geschichte*, von FRANZ VON LŒHER (directeur des Archives de Munich). Stuttgart, Cotta, 1878, in-8 de 376 p.

RISTELHUBER.

Le Gérant : L. SANDRET.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

SYLVICULTURE

(Suite et fin.)

15. *Notice sur les étais de mine en France*, par M. THÉLU, sous-inspecteur des forêts, Paris, imp. nat., 1878, in-4 de 134 p. — 16. *Notice sur le gemmage du pin maritime*, par M. CROIZETTE-DESNOYERS, garde général des forêts. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 32 p. — 17. *Notice sur l'emploi du bois dans la fabrication du papier*, par M. JOLIVET, sous-inspecteur des forêts. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 15 p. — 18. *Notice sur l'industrie du sabotage dans le département de la Lozère*, par M. GROSJEAN, inspecteur des forêts. Paris, imp. nat., broch. in-4 de 19 p. — 19. *Notice sur l'industrie des écorces à tan*, par M. DE KIRWAN, sous-inspecteur des forêts. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 84 p., avec figures dans le texte. — 20. *Rapport de la Commission instituée pour l'expérimentation du procédé d'écorçage des bois par la chaleur, dit de Nomaison*. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 20 p. — 21. *Notice sur les dunes de la Coubre (Charente-Inférieure)*, par M. DE VASSELOT DE RÉGNÉ, inspecteur des forêts. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 78 p., avec figures dans le texte et carte. — 22. *Notice sur les cartes, dessins, modèles et ouvrages relatifs aux travaux du service du reboisement des montagnes dans le bassin de la Durance (Basses et Hautes-Alpes)*, rédigé par M. P. DEMONTZEY, conservateur des forêts, ancien chef du service du reboisement des Basses-Alpes. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 52 p. — 23. *Reboisement et gazonnement des montagnes*. MONOGRAPHIES *de travaux exécutés dans les Alpes, les Ardennes et les Pyrénées*, 1861-1878. Paris, imp. nat., 1878, grand in-4 de VIII-365 p. — 24. *Météorologie comparée, agricole et forestière. Rapport à M. le sous-secrétaire d'État, président du Conseil d'administration des forêts* (25 *février* 1878). Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 70 p. — 25. *Observations météorologiques faites de* 1874 *à* 1878, par M. FAUTRAT, sous-inspecteur des forêts. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 44 p., plus 8 tableaux graphiques. — 26. *Recherches expérimentales sur les écorces à tan du chêne yeuse, relativement à la production et à l'aménagement des forêts de cette essence*, par ANTONIN ROUSSET, inspecteur des forêts. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 63 p., avec 4 planches de figures et 1 tableau graphique. — 27. *Notice sur la collection d'efflorescences recueillies dans les terres noires des Hautes et Basses-Alpes et de la Drôme*, par M. GARNIER, inspecteur des forêts à Valence, membre de la Société géologique de France. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 26 p.— 28. *Notice sur le terrain tertiaire miocène de Céreste et subsidiairement sur celui de Bois-d'Asson (Basses-Alpes)*, par M. FLICHE, professeur d'histoire naturelle à l'Ecole forestière de Nancy. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 16 p. — 29. *Notice géologique et forestière sur la montagne de la Serre (Jura)*, par ED. GOUGET, sous-inspecteur des forêts. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 20 p. avec carte coloriée. — 30. *Notice sur les procédés de* LEVER DES PLANS *et sur leur application au cadastre et aux autres services publics*, par H. BARRÉ et L. ROUSSEL, professeurs à l'Ecole forestière. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 24 p. — 31. *Notice sur la règle à cubage des arbres*, exposée par M. DE MONTRICHARD, sous-inspecteur des forêts. Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 8 p., avec planche. — 32. *Notice sur* LE CONTRÔLE ET LA COMPTABILITÉ *relatifs à la gestion des forêts*, par M. BOPPE, inspecteur des forêts, chef du service de l'inspection de Nancy (école). Paris, imp. nat., 1878, broch. in-4 de 20 p. avec tableau graphique.

33. *Assainissement et mise en valeur des landes de Gascogne*, par M. CHAMBRELENT, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Paris, Dunod, 1878, broch. in-8 de 94 p., avec 2 cartes. Prix : 5 fr. — 34. *Annales de la* STATION AGRONOMIQUE DE L'EST. *Chimie et physiologie appliquées à la sylviculture (travaux de* 1868 *à* 1878), par L. GRANDEAU, directeur de la Station agronomique, professeur à la faculté des sciences et à l'Ecole forestière. Paris, Berger-Levrault et Librairie agricole, 1878, 1 vol. in-8, VIII-414 p. Prix : 12 fr. — 35. *Le Guide de l'élagueur dans les parcs et dans les forêts*, par AMÉDÉE MORANGE, élagueur-forestier. Paris, Eug. Lacroix, 1878, in-12 de 142 p., avec figures dans le texte. Prix : 2 fr. — 36. *L'Art forestier français à l'Exposition universelle de* 1878, par CH. DE KIRWAN. (Extrait de la *Revue des questions scientifiques*.) Bruxelles, Alf. Vromant, 1879, in-8 de 143 p. (N'est pas dans le commerce.)

IV. — INDUSTRIES SPÉCIALES.

15. — M. Thélu a donné, sur les *Étais de mine en France*, un travail très-développé, très-consciencieux, bourré de chiffres, de faits et d'aperçus judicieux. Ce travail est divisé en cinq chapitres relatifs, le premier, à une sorte de monographie de l'industrie houillère; le second, à toute une théorie du boisage des mines, des modes d'action, de conservation et de préparation ainsi que des qualités des bois employés à cet effet; le troisième, à l'exploitation en forêt, à la vente, à la réception, au transport des bois de mines; le quatrième, à la consommation de ces bois, comprenant aussi leur mercuriale et les frais qu'ils imposent à l'industrie houillère; le cinquième, enfin, à la production des bois de mines suivant le régime d'exploitation, l'âge de révolution, la nature et les propriétés des forêts qui les produisent, avec indication des divers modes de débouché à rechercher par le producteur comme par le consommateur. Une *Conclusion*, qui clôt la notice, fait ressortir l'importance de la conservation des forêts pour l'alimentation même de l'industrie houillère, l'âme de toute industrie au temps actuel.

16. — Le *gemmage* ou *résinage* est l'opération que l'on fait subir à certains arbres de la famille des conifères pour en extraire la résine afin de fabriquer les nombreux produits dont cette matière première est la base. Cette industrie, en France, ne s'exerce que sur le pin maritime et seulement dans une région qui ne dépasse guère les départements de la Gironde et des Landes, entre la Garonne et l'Adour. Plus au nord, la végétation n'est plus assez active, et les pins ne fournissent pas leur résine avec assez d'abondance pour que l'opération soit rémunératrice. La libre importation des résines d'Amérique fait d'ailleurs une rude concurrence à nos résines du Sud-Ouest. Dans la *Notice* que M. Croizette-Desnoyers a consacrée au gemmage du pin maritime, sont décrits non-seulement les procédés d'extraction et de récolte de la *gemme* ou résine qui suinte de plaies faites aux arbres, mais aussi tous les détails de la manipulation et des transformations de ce produit en galipot, barras, essence et pâte de térébenthine, colophanes, brais noirs, clairs, secs et gras, résine jaune, goudron; puis les emplois industriels de ces diverses substances dans la fabrication des couleurs à l'huile, les vernis de toute destination, les encaustiques, cirages, savons, graisses végétales, cires à cacheter, encres typographiques, etc. Le prix de revient des différents produits résineux, le profit du propriétaire de bois de pins et celui de l'industriel qui les exploite sont indiqués par M. Croizette-Desnoyers avec tous les détails désirables. Il ressort de là que les 600,000 hectares de forêts de pins maritimes créés depuis une trentaine d'années seulement dans les

Landes de Gascogne produisent déjà, en seules matières résineuses, une valeur annuelle de quinze millions de francs; valeur qui ne peut que s'accroître à mesure que les jeunes massifs de pins prendront de l'âge et du développement.

Seulement il est de la plus haute importance que l'on apporte, aux appareils de distillation et de fabrication des produits variés de la gemme, des perfectionnements qui permettent de diminuer les prix de revient, car les résines américaines arrivent sur nos ports à des prix qui ne dépassent point (quand ils les atteignent) ceux au-dessous desquels nos fabricants seraient en perte. Des efforts sont faits dans ce sens, et il y a de sérieuses raisons d'espérer que notre industrie résinière sortira victorieuse de cette épreuve.

17.— La consommation sans cesse croissante du papier devient telle que la production des chiffons, qui sont la matière première de ce produit, est devenue fort insuffisante. On a donc cherché divers succédanés à cet élément d'un produit devenu de première nécessité; et M. Jolivet, sous-inspecteur des forêts, fait connaître dans sa *Notice*, comment se pratique *l'emploi du bois* dans cette fabrication. Pour que la *pâte* de bois ait les mêmes qualités de consistance, de ténacité et de solidité que la pâte de chiffons, il faut qu'elle soit fibreuse. Lorsque les tissus du bois sont désagrégés mécaniquement, ses fibres se trouvent rompues et la pâte ainsi obtenue ne donnerait qu'un papier sans solidité aucune, cédant sous les doigts au premier contact; on ne peut l'employer qu'en la mélangeant à une forte proportion de pâte de chiffons. On obvie à ce grave inconvénient en désagrégeant les tissus ligneux par des procédés chimiques, consistant à traiter le bois réduit en menus copeaux de la même manière que les chiffons : la pâte ainsi obtenue a toutes les qualités désirables. Seulement, comme la désagrégation chimique du bois est infiniment plus longue que celle des chiffons, le procédé est trop dispendieux. Jusqu'à ce que l'on soit parvenu à réduire considérablement le prix de revient de la pâte *chimique* de bois, on devra se borner à employer la pâte *mécanique* seulement dans une proportion inférieure et secondaire : mais, même dans ces termes, la pâte de bois est d'un précieux secours, si l'on songe que son prix de revient n'est que de 28 à 30 francs le quintal, rendu à l'usine, tandis que le même poids en pâte de chiffons ne vaut pas moins de 140 à 180 francs. La pâte chimique revient à 70 francs les cent kilogrammes ; on espère pouvoir bientôt la produire à raison de 50 à 55 francs.

Le tremble et le tilleul sont les bois les plus recherchés pour la pâte mécanique, puis les peupliers proprement dits, le bouleau, le sapin, l'épicéa, le pin sylvestre. Pour la pâte chimique, on préfère ce dernier, crû en plaine, puis le sapin et l'épicéa et enfin le bouleau.

La production annuelle des papeteries françaises est de cent millions de kilogrammes. On évalue au quart de ce poids, la quotité de pâte de bois qui y est comprise, produite par 100,000 stères de bois environ, dont les deux tiers de bois français et un tiers provenant de pâtes importées. Comparativement à la production ligneuse en général, ces chiffres sont insignifiants. L'industrie de la pâte à papier n'est donc pas près encore d'exercer une influence sérieuse sur le prix des bois.

18. — L'industrie du sabotage existe, on peut le dire, partout où il croît des arbres dont le bois, non par trop lourd, se prête aisément à la fente. Mais nulle part une telle industrie n'a une importance relative comparable à celle de la Lozère, pays pauvre, montagneux, et qui, sans être très-boisé, contient cependant en assez forte proportion les essences favorables à la confection de ce produit, telles que noyer, bouleau, pin sylvestre, hêtre et aune. M. Grosjean, donne, dans sa *Notice sur l'industrie du sabotage* des renseignements curieux et pleins d'intérêt. On regrette toutefois de n'y pas trouver de données précises sur la production annuelle, la consommation locale et l'expédition au loin, ainsi que sur le rapport entre cette production spéciale et la production forestière générale du département. La correction du style y laisse aussi quelque chose à désirer.

19. — Il en est un peu du cuir comme du papier : sa consommation, au moins en temps ordinaire et en-dehors des périodes de crise industrielle et commerciale, tend sans cesse à s'accroitre. Or, la fabrication des cuirs touche de très-près à la sylviculture : car ce n'est que dans l'écorce de certains arbres, du chêne tout particulièrement, que l'on trouve les matières tannifiantes à l'aide desquelles on peut faire passer les *peaux* essentiellement corruptibles des animaux à l'état de *cuirs*, imperméables et imputrescibles. L'extraction de l'écorce des jeunes chênes constitue donc une industrie d'une extrême importance, partant une cause sérieuse de plus-value pour les coupes de bois où domine cette essence. Mais en même temps, l'opération de la décortication, qui oblige à ne couper les arbres qu'au moment où l'action et la vitalité de la sève se déploient avec la plus grande énergie, est éminemment préjudiciable à la croissance ultérieure des taillis ainsi traités. La *Notice sur les écorces à tan* fait ressortir cet état de choses ; et, après un aperçu rapide du mouvement économique et commercial des écorces à tan dans les six principales régions forestières de la France, l'auteur s'étend, dans sa seconde partie, sur un système artificiel de décortication des bois, qui, par l'action de la vapeur et de la chaleur, permet de suspendre à volonté l'adhérence naturelle entre le bois et l'écorce, et par suite d'écorcer en hiver, à l'époque habituelle de l'exploitation du bois. Cette méthode rencontre plus d'une objection pra-

tique dont la principale est l'accroissement du prix de revient. Par un grand nombre de faits recueillis sur tous les points du territoire, l'auteur montre que cet accroissement est déjà moindre qu'aux débuts de l'invention nouvelle, et que, au moyen de perfectionnements ultérieurs dont il ne doute pas, cette objection essentielle pourra disparaître, au grand profit de la conservation du sol forestier.

20. — Comme son titre l'indique, le *Rapport sur le procédé d'écorçage des bois par la chaleur* s'occupe de la même question que la seconde partie de la Notice précédente, mais à un point de vue un peu différent. Avant même qu'il ne fût question de l'exposition universelle de 1878, la direction générale des forêts avait mis à l'étude la méthode nouvelle et avait nommé, le 25 novembre 1875, une commission chargée de se livrer à des expériences pratiques et sur le principe même du système, et sur le prix de revient, et enfin sur la qualité tannifiante des écorces ainsi obtenues. La commission, qui comprenait dans son sein trois tanneurs importants, a fait faire de l'écorce par les deux systèmes dans la forêt domaniale de Viroflay, puis les tanneurs ont fabriqué chacun du cuir en quantité égale avec de l'écorce faite en sève et avec de l'écorce obtenue artificiellement en hiver et dans l'intervalle de 1 à 3 mois après la coupe. Le *Rapport* rend compte de ces diverses expériences : il constate que le prix de revient, essentiellement variable d'un point à l'autre, est généralement un peu plus élevé par la méthode artificielle, mais en reconnaissant que l'imperfection des appareils actuels laisse le champ libre à de nouveaux perfectionnements qui ne manqueront pas d'abaisser notablement les frais de production. » Quant à la qualité de l'écorce, un peu moins de richesse en tannin paraît être le cas de l'écorce artificiellement extraite ; mais, là encore, l'imperfection des appareils laisse la place à un sérieux espoir d'amélioration de ce côté. D'ailleurs le bois écorcé par la vapeur a plus de qualité, soit comme combustible, soit comme bois d'industrie, que celui qui a été écorcé en sève, ce qui peut établir une sérieuse compensation. Enfin le tan d'écorces obtenu par la vapeur étant moins acide que le tan d'écorces faites en sève, les cuirs qu'il a servi à préparer ont plus de souplesse. Combiné avec l'écorçage en sève, l'écorcement à la vapeur, en attendant qu'il supplante le premier, peut déjà rendre d'importants services à la tannerie, en augmentant dans une proportion sensible la production annuelle des écorces.

V. — Reboisements.

21. — La Coubre est cette partie de notre littoral qui s'étend, dans la Charente-Inférieure, entre Royan et l'île d'Oléron. En rendant compte des travaux qu'il a dirigés dans cette région, comme

agent forestier, pour la fixation des dunes par le boisement, M. de Vasselot de Régné fait connaître en quoi consiste cette vaste et importante opération partout où il y a lieu de l'appliquer. On sait en quoi consiste, sur tous les rivages qui y sont exposés, l'envahissement de la dune. Le vent pousse comme un flot vers les terres le sable rejeté par la mer. Un second flot, obéissant à la même impulsion, gravit le premier en le recouvrant et le dépassant quelque peu ; puis un quatrième... et, petit à petit, se forme une colline de sable qui avance progressivement sur la terre ferme à mesure que sa crête s'exhausse davantage : rien ne l'arrête, ni monuments, ni villages, ni cités, elle engloutit tout. Un seul moyen existe de la rendre immobile et fixe, c'est de la couvrir de végétation, principalement de végétation forestière. Mais comment faire prendre une végétation quelconque sur un sol costamment balayé par d'incessants apports de sables? On y parvient avec des palissades en clayonnage ou en planches juxtaposeés verticalement et laissant entre elles des intervalles de quelques millimètres. Ces palissades ont pour effet de contraindre la dune littorale à s'élever sans avancer, de manière à former une sorte de digue naturelle à l'abri de laquelle se font les semis d'arbres et de plantes gazonnantes, moyennant des précautions et des soins spéciaux. La *Notice* de M. de Régné est un traité complet sur la matière.

22. — Moins brillante comme plan, comme style et comme rédaction, est la *Notice sur les cartes, dessins, modèles et ouvrages relatifs aux travaux du service du reboisement des montagnes dans le bassin de la Durance (Basses et Hautes-Alpes)*, rédigée par M. Demontzey. Cette notice contient de très-utiles indications sur l'œuvre considérable du reboisement des montagnes, à propos des objets la concernant qui ont figuré, lors de l'Exposition universelle de 1878, au chalet forestier du Trocadéro : on y trouve notamment des tableaux faisant ressortir, avec toute l'évidence des chiffres, la relation intime qui existe entre le déboisement, les ravages des torrents et la dépopulation croissante, dans les deux départements des Hautes et Basses-Alpes. De très-intéressantes indications sur la formation des torrents, leur mode d'action et les procédés pour arriver à leur extinction, les détails des dépenses auxquelles donnent lieu ces travaux parfois énormes, se rencontrent également dans cette brochure. C'est un document précieux à consulter, mais moins facile à lire ; sans parler d'expressions peu heureuses qui s'y rencontrent parfois, telles que celle-ci : « *dans* les versants boisés, pas de torrents *sérieux* » (p. 22), ou bien : « soit, pour la région, une *contenance ensemble de...* » (p. 23), le travail tout entier semble refléter une certaine gêne chez l'écrivain. Quand, par exemple, il a des documents à mettre en œuvre, au lieu de se les assi-

miler et d'en donner la substance à son lecteur, il les reproduit intégralement entre guillemets. En sorte que plus du tiers de sa brochure est dû à d'autres auteurs, consciencieusement indiqués du reste. On doit, il est vrai, tenir compte de ce qu'elle était surtout destinée à remplir le rôle d'un catalogue explicatif des détails de la portion de l'exposition forestière qu'elle concernait; et, envisagée à ce point de vue plus restreint, il n'est pas douteux qu'elle n'ait entièrement répondu à son objet.

23. — Les Monographies *de travaux exécutés dans les Alpes, les Cévennes, les Pyrénées,* relativement à la restauration des montagnes par reboisement et gazonnement, nous ont paru irréprochables quant à la rédaction. On sait que le premier soin des commissions d'agents forestiers chargées de débuter dans le grand œuvre de la reconstitution et de la consolidation du sol des montagnes déboisées a été de reconnaître les portions les plus ravagées, celles où les travaux à entreprendre présentaient le plus haut degré d'urgence. Ces régions, qui comprennent ordinairement les bassins de réception d'un ou plusieurs torrents importants et de leurs affluents, ont été soigneusement déterminées et topographiquement délimitées, et ont ainsi constitué des *périmètres* qui, pour toutes celles de leurs parties dont les propriétaires étaient autres que l'État, ont fait l'objet de décrets d'expropriation pour cause d'utilité publique. De 1861 à 1878, des travaux considérables ont été effectués dans trente-six de ces périmètres situés départements de l'Isère, de la Drôme, des Hautes et Basses-Alpes, du Gard, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes et Basses-Pyrénées. — La première partie, qui comprend plus de moitié du volume, est consacrée à retracer, dans autant de monographies, tout ce qui a été fait dans chacun de ces trente-six périmètres : petits barrages en fascines dans les menues ravines; barrages en pierres sèches, grands barrages en grosse maçonnerie, dans les forts ravins et dans le lit élargi et surtout approfondi des grands torrents; clayonnages transversaux et longitudinaux entre les barrages consécutifs; perrés, radiers et digues longitudinales; barrages vivants en plançons et boutures de bois blancs; création de pépinières; plantation et semis sur les versants assujettis par les travaux de consolidation préalable; telle est la rapide et incomplète énumération des détails, relatés avec toutes leurs circonstances locales, des travaux exécutés dans ces trente-six périmètres. Les prix de revient, comme les plus-values future et actuelle, sont aussi généralement indiqués. — La seconde partie est consacrée à des notices descriptives de 92 vues photographiques prises par M. de Gayffier, conservateur des forêts, chargé, à l'Administration centrale, de la direction du service du reboisement des montagnes. Ces photographies, qui ont toutes figuré

au chalet forestier du Trocadéro, offrent, soit des vues d'ensemble des sites les plus importants des périmètres en cours de restauration, soit des vues plus détaillées des principaux ouvrages qui y ont été exécutés. Les *notices* qui suivent les *monographies* constituent, pour chaque vue photographique, la légende indispensable à son intelligence. Le volume se termine par une troisième partie, composée seulement de 15 à 18 pages contenant les notices descriptives non plus de photographies, mais bien de 7 vues *téléiconographiques*, la téléiconographie étant un procédé nouveau qui permet de lever de loin, et par les procédés mathématiques, des vues réunissant les effets de la perspective à l'exactitude géométrique. — Est-il besoin de dire que ces deuxième et troisième parties ne peuvent avoir d'intérêt qu'accompagnées des vues dont elles donnent la description?

VI. — Documents scientifiques.

24. — Parmi les 70 pages dont se compose le *Rapport sur la Météorologie comparée, agricole et forestière*, il y en a 45 affectées exclusivement à des tableaux de chiffres alignés. Mais ces tableaux, qui donnent le résumé d'observations quotidiennes, faites pendant dix années consécutives, ont une importance majeure; pour qui sait les lire et en déduire les conclusions qui s'en dégagent, on peut même dire qu'ils ont leur éloquence. Il résulte, en effet, d'observations udométriques, atmidométriques et thermométriques faites avec le plus grand soin pendant ces dix années sous bois et non loin de la lisière de la forêt, et en troisième lieu en plaine et loin de toute forêt, les lois suivantes : 1° « Les forêts accroissent la proportion des eaux météoriques qui tombent sur le sol et favorisent ainsi l'alimentation des sources et des nappes d'eau souterraines; » 2° « En région forestière, le sol reçoit autant et plus d'eau sous le couvert des arbres que le sol découvert des régions peu ou point boisées; » 3° « Le couvert des arbres de la forêt ralentit dans une forte proportion l'évaporation de l'eau reçue par le sol, et contribue par là au maintien de la fraîcheur de celui-ci et à la régularité du régime des sources; » 4° « La température sous bois est beaucoup moins inégale que hors bois, bien que, dans l'ensemble, elle soit un peu inférieure; mais les minima y sont constamment plus élevés, et les maxima moins élevés que dans les régions non couvertes de bois. » C'est aux environs de Nancy, et par les élèves de l'école forestière de cette ville, sous la haute direction de M. Mathieu, sous-directeur de l'école et auteur du rapport, que ces observations ont été faites.

25. — Pendant quatre ans seulement, M. Fautrat, alors sous-inspecteur des forêts à Senlis (Oise), a fait de son côté, mais d'après une méthode différente, des *Observations de météorologie* forestière qui

corroborent pleinement et complètent, à certains égards, celles de M. Mathieu. Malheureusement un changement de résidence est venu arracher M. Fautrat à ses intéressants et utiles travaux, dont les résultats avaient reçu chaque année, de l'Académie des sciences, un accueil encourageant et flatteur. Quoi qu'il en soit, les lois qui semblent se dégager des chiffres relevés par M. Fautrat, ainsi que de l'inspection des courbes qui les représentent graphiquement, sont les suivantes : 1° Il pleut plus abondamment, à circonstances identiques, au-dessus des forêts qu'au-dessus des terrains non boisés et au-dessus des forêts d'arbres verts qu'au-dessus des bois d'arbres à feuilles caduques; 2° Le degré de saturation de l'air atmosphérique par l'humidité est plus fort au-dessus des forêts qu'au-dessus des sols non couverts de bois, et beaucoup plus fort sur les massifs de pins sylvestres que sur des massifs d'essences feuillues. En sorte qu'il y a toujours, au-dessus des cimes des arbres composant une forêt, surtout si ce sont des arbres verts, un écran d'humidité qui n'existe pas au-dessus de la plaine; 3° La feuillée et la ramure des arbres d'essences feuillues interceptent un tiers, et celles des arbres résineux la moitié, des eaux de pluie qui s'en retournent ensuite par voie d'évaporation dans l'atmosphère. D'autre part, ces mêmes feuillée et ramure restreignent l'évaporation de l'eau parvenue jusqu'au sol, et cette évaporation est près de quatre fois (3,66) moindre sous un massif de bois feuillu qu'en plaine, et deux fois 1/3 seulement sous un massif de pins ; 4° Les lois de la marche de la température hors bois et sous bois sont pareilles à celles qui résultent des observations de M. Mathieu. — Les trois précédentes s'accordent également avec les formules déduites par ce dernier, et la conclusion générale des unes et des autres est que les forêts régularisent le régime des eaux et exercent sur la température comme sur l'atmosphère, un effet de pondération et d'équilibre.

26. — Les *Recherches expérimentales sur les écorces à tan du chêne yeuse*, par M. Antonin Rousset, constituent une monographie botanique, physiologique et agronomique très-complète de la variété de chêne à feuilles persistantes appelée *yeuse* ou *chêne vert*. L'auteur donne d'abord la description, les caractères botaniques de ce chêne en général, puis de ses sous-variétés, avec la classification de ces dernières ; après quoi il passe à la description de l'écorce des arbres en général, puis de la nature du tanin et de son mode de formation et de distribution dans les végétaux ligneux, et ensuite à la classification des diverses écorces et parties d'écorce des chênes yeuses, lesquelles varient considérablement quant à leur richesse tannifère. Enfin, après avoir décrit en quelques pages les procédés d'exploitation de l'yeuse en usage en Provence, M. Rousset entre dans le vif de son

sujet, en étudiant, à un point de vue essentiellement agronomique, les produits de cette essence : 1° Produits ligneux, résultats d'expériences relatives à la densité du bois et à ses capacités hygrométriques, fabrication du charbon et rendement évalué à 33 0/0 du volume et 20 à 23 0/0 du poids du bois ; 2° Produits corticaux : ici, l'auteur donne le détail des expériences innombrables par lui faites pour déterminer les épaisseurs et densités et les lois d'accroissement de l'écorce à différents âges et suivant l'exposition, la perte en poids que lui fait subir la dessication, la proportionnalité entre la production en bois et la production en écorce, la richesse en matières tannantes constatée par dosages et analyses chimiques des diverses écorces d'yeuses. Un sixième chapitre est affecté à exposer le mode d'emploi des écorces par la tannerie : c'est une indication complète des procédés de fabrication des cuirs. Nous rentrons dans la science sylvicole proprement dite, dans les deux chapitres suivants, qui ont pour objets l'estimation et le rendement, en matières et en argent, des coupes de taillis de chêne yeuse, et enfin l'aménagement des forêts de cette essence. Les propriétaires de bois des régions où l'yeuse croît en massifs forestiers importants, ne peuvent que tirer du travail de M. Rousset, les plus précieuses indications.

27. — Un inspecteur des forêts, qui habite une résidence peu éloignée de la chaîne des Alpes, Valence, et qui est en même temps l'un des membres éminents de la Société géologique de France, M. Garnier, s'est proposé d'étudier spécialement la nature minéralogique de certaines efflorescences blanchâtres abondantes sur les calcaires marneux et les schistes argileux connus dans la région des Alpes, sous le nom de *robines* ou *terres noires*. Il résulte de la savante notice qu'il a publiée sur ce sujet, que ces sols, d'un gris noirâtre, essentiellement affouillables des versants des montagnes, faciles à désagréger, et qui fournissent aux torrents la plus grande partie des boues et vases qu'ils entraînent, n'appartiennent pas seulement aux formation du lias ; l'oolithe inférieure, les marnes oxfordiennes, néocomiennes, aptiennes, etc., et jusqu'à la mollasse du tertiaire moyen s'y rencontrent également. Les périmètres de reboisement étant principalement établis sur des terrains de cette nature, un grand intérêt s'attache aux efflorescences qui les recouvrent en beaucoup de places et sont souvent un obstacle à la végétation : les analyses, dont les échantillons recueillis par M. Garnier ont été l'objet, établissent ce fait, que les efflorescences des *terres noires* sont formées presque exclusivement de sulfate de magnésie. Une étude sur les développements de la formation néocomienne dans les Basses-Alpes clôt la *Notice sur les efflorescences des Alpes*.

28. — En écrivant une notice rapide sur les terrains miocènes de

Céreste et de Bois-d'Asson (Basses-Alpes), M. Fliche a voulu surtout donner l'intelligence d'une collection de fossiles recueillis par les agents forestiers dans ces localités. Précédemment étudiés par M. de Saporta, au point de vue de la flore fossile, ces terrains ont donné quelques espèces qui avaient échappé à l'illustre géologue, et ont confirmé d'une manière remarquable pour le surplus les dires antérieurs de ce savant.

29. — La *Notice sur la montagne de la Serre* (*Jura*) comprend deux parties : 1° Notice *géologique ;* 2° Notice *forestière.* La première est la description, appuyée d'une carte fort intéressante, de cette curieuse particularité d'un îlot de granite, de porphyre et de grès permiens au beau milieu des formations jurassiques. Cet îlot forme une montagne, ou plutôt une série, un groupe de collines (d'où son nom espagnol de *Sierra,* chaîne, francisé en *la Serre*). M. Gouget donne une description très-détaillée des diverses roches dont se compose cette extumescence des terrains primaires et de transition au milieu des formations secondaires, laquelle se trouve être entièrement couverte de forêts et occuper une superficie de plus de 3,000 hectares appartenant en presque totalité aux communes riveraines ou voisines. La description du peuplement de cette montagne boisée, l'indication des essences spéciales qu'elle doit à sa composition géologique comme à la variété de climats qui s'y rencontre par suite de la variété même des altitudes et des expositions, fait le sujet de la seconde partie, terminée par quelques données culturales et économiques sur l'exploitation de ces forêts et l'emploi de leurs produits.

30. — Nous entrons, avec l'étude de MM. Barré et Roussel sur le *lever des plans,* dans un ordre d'idées tout à fait différent et qui n'est point particulier à l'art forestier, mais à tous les services publics ou privés nécessitant l'emploi de la topographie et de la géodésie. On sait que, par *topographie*, l'on doit entendre les levers de plans basés sur des triangulations rapportées par projections orthogonales, et en considérant, par conséquent, la portion de contrée ainsi relevée comme dépendant d'une surface plane, c'est-à-dire en ne tenant pas compte de la sphéricité du globe terrestre. Pour des surfaces de peu d'étendue, ce mode de rapport ne produit pas d'inexactitudes appréciables et peut être adopté sans inconvénient. Il n'en est pas de même quand il s'agit de contrées assez vastes pour que la courbure de la sphère y soit sensible ; le rapport par projections orthogonales y donnerait lieu sur le papier à des déformations inacceptables. On recourt alors aux opérations *géodésiques*, telles, par exemple, que celles qui ont servi à dresser la grande carte de France, dite de l'État-major. Chargés de lever le plan des forêts dont la gestion est confiée à l'école forestière de Nancy, MM. Barré et Roussel ont pu employer la pro-

jection orthogonale ou topographique pour rapporter séparément le plan de détail avec subdivisions et parcellaires de chacune de ces forêts isolément ; mais ils ont dû recourir à la géodésie pour construire à échelle réduite la carte générale de l'ensemble de ces forêts. Après avoir donné le compte rendu, avec démonstrations algébriques à l'appui, des méthodes qu'ils ont suivies et des procédés qu'ils ont appliqués, les auteurs considèrent que ces procédés et ces méthodes pourraient être employés non moins avantageusement dans d'autres services, notamment dans celui du cadastre dont la révision générale, ou plus exactement la réfection complète s'imposera forcément avant longtemps. Ils indiquent sur quelles bases nouvelles et en harmonie avec l'état actuel des connaissances devra être entreprise cette œuvre considérable, laquelle devra être établie de façon à pouvoir être constamment tenue à jour, au fur et à mesure des changements, amenés par le temps et les transactions, dans la nature, la consistance, la valeur et les limites de la propriété de chacun. Un tel travail sera consulté par quiconque a compétence et intérêt dans cette grave question.

31. — M. de Montrichard, un véritable ingénieur forestier, connu par sa compétence spéciale dans tout ce qui se rapporte aux sciences exactes, est l'inventeur d'une *règle à cubage* des arbres. C'est une heureuse modification à la règle à calcul ordinaire et qui permet, connaissant la longueur d'un arbre et sa circonférence ou son diamètre, de trouver immédiatement le volume de cet arbre suivant le mode de cubage que l'on a choisi, grume, quarts sans déduction, cinquième et sixième déduits. La *Notice* consacrée par M. de Montrichard à cette règle a pour but : 1° d'en exposer le fonctionnement ; 2° d'en démontrer mathématiquement la théorie et d'en faire connaître la construction.

32. — Ce n'est qu'en donnant à l'expression « documents scientifiques » son acception la plus large que l'on peut classer sous cette rubrique le *contrôle*, la *comptabilité* dans la gestion des forêts. C'est là de la science administrative qui se dirige d'après certains principes, certaines règles fixes, et rentre, après tout, dans le domaine scientifique plus encore que dans celui de l'industrie, de la culture ou de l'exploitation. L'auteur de la *Notice sur le contrôle et la comptabilité relatifs à la gestion des forêts* expose d'abord la nécessité d'établir un compte de gestion spécial pour chaque forêt de quelque importance. La tenue d'un registre de contrôle mettant en regard, dans une forme simple et sommaire, les opérations prescrites, les opérations exécutées, les exploitations de toute nature, les variations de valeur et d'emploi des produits, les travaux et, s'il y a lieu, les phénomènes particuliers de végétation, constitue la première partie d'un compte de gestion d'une forêt. Les tableaux de comptabilité en sont la seconde

et non moins indispensable partie : ils doivent présenter le détail, pour chaque année, des frais et dépens de toute nature relatifs à la forêt et à sa gestion, des recettes réalisées sur les produits, et, en troisième lieu, des différences entre ces deux ordres de chiffres, lesquelles représentent le revenu annuel. Ces règles qui s'appliquent à toutes forêts quelles qu'elles soient, sont cependant présentées plus spécialement, dans la brochure qui nous occupe, au point de vue des bois soumis au régime forestier, c'est-à-dire régis par l'administration publique. Aussi les modèles de tableaux dont le texte en est suivi, de même que le tracé par coordonnées des courbes de production annuelle en matière et en argent pendant dix-sept années consécutives de la forêt domaniale de Haye (Meurthe-et-Moselle) d'une contenance de 6,500 hectares, demanderaient-ils de nombreuses simplifications, s'il s'agissait de les appliquer à des bois de particuliers d'étendue moyenne.

L'administration publique n'a pas eu le monopole des publications forestières faites à l'occasion ou à l'époque de la dernière Exposition universelle. Il nous reste à en analyser quelques autres.

33. — *Assainissement et mise en valeur des landes de Gascogne* est le titre d'une importante brochure, en même temps que l'indication de l'œuvre, aujourd'hui trentenaire, dont elle rend compte. La région des landes forme, dans les deux départements des Landes et de la Gironde, une immense plaine, presque sans pente appréciable, de 800,000 hectares. A force de recherches persévérantes un jeune ingénieur finit par acquérir la certitude, en 1849, de l'existence de deux pentes générales infimes variant de un à trois millièmes, mais dans des directions qui rendaient l'écoulement des eaux stagnantes possibles d'un côté vers l'Océan, de l'autre vers les lacs et cours d'eau qui la bordent ou la traversent. Par l'ouverture de 2,200 kilomètres de canaux et grands fossés d'écoulement, on rendit possible le boisement en pins maritimes et en chênes de ces immenses étendues de sables incultes ; par la création de 550 kilomètres de routes départementales et d'exploitation, on donna des débouchés aux produits des terres et des bois ; enfin, par le creusement d'un grand nombre de puits, on pourvut à l'alimentation des habitants. L'assainissement de la contrée, l'accroissement de la population attirée par les travaux de premier établissement d'abord, puis par l'exploitation des produits créés et par les mille industries auxquelles donne naissance la production forestière, enfin l'enrichissement du pays, tels ont été les résultats féconds de l'œuvre éminemment forestière créée et menée à bien par M. Chambrelent. La dépense a été d'un peu plus d'un million et demi, tant pour les canaux et fossés d'écoulement que pour l'ensemencement en bois de landes communales, lesquelles, d'une valeur primi-

tive inférieure à 3 millions pour 290,000 hectares ensemencés, se sont élevées progressivement à une plus-évalue qui atteint aujourd'hui 80 millions. Même marche ascendante pour les 350,000 hectares de landes appartenant à des particuliers, et qui, d'une valeur de 4 à 5 millions au plus, sont arrivées à 125 millions. C'est l'historique détaillé, appuyé de tous les chiffres nécessaires et avec cartes à l'appui de cette opération considérable, qui fait l'objet de la brochure de M. Chambrelent.

34. — Sous la forme modeste d'un simple volume de la collection des *Annales de la station agronomique de l'Est*, trois professeurs de l'École forestière de Nancy, sous la direction de l'un deux, M. Grandeau, ont réuni un grand nombre de mémoires dans lesquels ils rendent compte des recherches et analyses d'agronomie forestière auxquelles ils se sont livré, ce qu'indique du reste le sous-titre : *Chimie et physiologie appliquées à la sylviculture* (*travaux de* 1868 *à* 1878). Les quatre premiers, dus à MM. Fliche et Grandeau, font connaître l'influence de la composition chimique des sols sur les deux principales essences silicicoles, le pin maritime et le châtaigner, et la composition chimique des feuilles suivant les âges et les espèces d'arbres. Un cinquième par M. Henry, a pour objet les exigences des diverses essences forestières étudiées dans la forêt de Haye, voisine de Nancy, par les analyses physique et chimique du sol de cette forêt et des cendres des végétaux ligneux dont elle est peuplée. Mais les deux études les plus considérables et les plus importantes du recueil, sont celles que M. Grandeau a consacrées, l'une à la Statistique chimique des forêts, l'autre aux Recherches expérimentales sur le sol considéré dans ses rapports avec la végétation agricole et forestière. La première n'est pas une œuvre originale, mais une analyse très-complète de l'étude d'un agronome forestier allemand, le Dr Ebermayer; c'est une série d'observations sur la *couverture* des forêts, c'est-à-dire sur l'ensemble de détritus provenant principalement de la chute des feuilles et autres débris végétaux, qui forme sur le sol une couche d'humus sous l'abri des détritus les plus récemment tombés, abrités eux-mêmes par les bois sur pied et leur feuillée. L'importance capitale de cette couverture pour la fertilité du sol et la conservation des forêts elle-même ressort avec évidence des nombreuses expériences et analyses comparées du savant agronome allemand. La seconde de ces deux études a plus de portée encore, et concerne non-seulement la culture forestière mais à toute culture végétale. Par de nombreuses analyses des fameuses et indéfiniment fertiles *terres noires* de Russie, comparées avec les résultats d'analyses de sols agricoles fumés et non fumés et de sols boisés recueillis dans seize forêts ou massifs forestiers différents, M. Grandeau est arrivé à édifier une théorie nouvelle

de la fertilité des terres : il harmonise par le fait les deux théories en apparence opposées et contradictoires de Saussure et de Liebig sur la nutrition des végétaux, en montrant que le rôle affecté par le premier à la présence des éléments organiques dans le sol a toute l'importance qu'il lui attribue quoique pour une cause différente, et en confirmant également le principe fondamental de la théorie de Liebig, à savoir que les substances minérales sont les seules que les plantes puisent dans le sol. M. Grandeau démontre, en effet, que les matières organiques jouent dans la végétation le rôle indispensable de servir de véhicule aux principes minéraux pour rendre leur assimilation possible par les tissus de la plante quelle qu'elle soit. De là cette conséquence inéluctable de la nécessité, en culture proprement dite, des engrais de ferme, et en sylviculture de l'humus produit par la *couverture* précédemment étudiée. — Faute d'espace, nous ne mentionnerons que pour mémoire les notices agronomiques d'une importance moins générale sur le sol des landes et des dunes, sur les pépinières forestières et sur la composition chimique du gui, en faisant toutefois remarquer que nous retrouvons parmi elles les analyses des efflorescences des terres noires des Alpes, objet de la notice géologique précédemment analysée.

35. — Devons-nous mentionner, autrement que pour simple mémoire, le *Guide de l'élagueur dans les parcs et les forêts*, par un M. Amédée Morange, qui s'intitule « élagueur forestier? » Nous le soupçonnons fort de n'être qu'un simple maître jardinier, désireux de se donner des airs de savant et d'écrivain. Non pas que son petit livre ne contienne plus d'une indication pratique et utile, surtout en-dehors de l'art d'élaguer les arbres, lequel ne tient qu'une place assez restreinte dans l'ensemble de l'ouvrage. C'est, en réalité, un petit traité élémentaire d'arboriculture forestière, telle qu'elle se peut mettre en pratique dans les parcs et les jardins, traité dans lequel il est facile de relever du reste plus d'une erreur technique en même temps que des expressions et des tours de phrase d'une naïveté adorable. Par exemple, page 24, l'auteur, voulant mentionner les sapins d'Espagne ou pinsapos (*Abies pinsapo*), les appelle des Pins Sapos (*sic*). Un peu plus bas, il traduit le nom spécifique des sapins de Géorgie (*A. Nordmanniana*, S. de Nordmann) par Sapin du nord! Il dit *sapinaies* pour sapinières (p. 25, 35, 44)...; le *Biota orientalis* est pour lui un « peuplier Thuya » (p. 38), et un arbre maladif et languissant est un arbre « qui végète » (p. 61); il cite, parmi les arbres à écorce épaisse et à large aubier, le hêtre et le charme! (p. 77.) Le style de l'auteur est au niveau de son érudition sylvicole; il dit : « couper une branche *ras tronc* » (p. 104) pour rez tronc; il parle de goudron qui « *inspire* à l'arbre une vive répulsion » (p. 105). On trouve, dans son ouvrage, des phrases comme celle-

ci : « Cet arbre, qui est une colonne de verdure et *duquel* la verticale est indispensable au développement... » (p. 31); ou bien : « Le pivot retient l'arbre *dans sa chute qui tombe* doucement... » (p. 72). L'ailante ou vernis du Japon y est qualifié d'*arbre infect* (p. 27). Enfin on y relève, parmi nombre de passages remarquables, celui-ci par lequel nous terminerons nos citations : « ... *Les gens* qui écrivent que les branches mortes forment des caries aux arbres *ne reposent sur aucun fondement* » (p. 100 et 101). En voilà assez, croyons-nous sur le prétendu *Guide de l'élagueur*. Son auteur, qui peut être un excellent jardinier, fera bien de compléter ses études avant de passer à la publication d'une seconde édition.

36. — Avant de clore cette longue énumération d'ouvrages forestiers, disons quelques mots d'un opuscule qui les résume tous ou presque tous dans un essai de synthèse sous ce titre : *l'Art forestier français à l'Exposition universelle*. Après avoir paru en plusieurs articles dans l'excellente *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, ce travail n'a été tiré à part qu'à très-petit nombre, pour être distribué par l'auteur. L'ouvrage comprend trois parties. Dans la première, l'écrivain, qui s'adresse à un public non spécial, fait connaître ce que c'est que l'art forestier, en quoi il consiste et à quelles nombreuses variétés de connaissances il se rattache. La seconde : « Résultats et produits exposés, » est une description raisonnée des objets et collections dont se composaient, au Champ-de-Mars et au Trocadéro, les trois expositions de l'administration des forêts. La troisième partie intitulée : « Les documents, » a pour but de présenter, dans un certain travail d'ensemble les données principales qui se dégagent des publications dont il vient d'être parlé dans la longue suite de comptes rendus qu'on vient de lire. — L'esprit qui règne dans ce travail est celui d'un écrivain convaincu de l'importance majeure du rôle que les forêts et l'art forestier remplissent dans la civilisation. SALTUS.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

1. *Les Sapins de dame Barbe*, par ETIENNE MARCEL. Paris, 1878, in-18 j. de 283 p. Prix : 2 fr. — 2. *La Corbeille de noces*, par ETIENNE MARCEL. Paris, Didier, 1878, in-18 j. de 325 p. Prix : 3 fr. — 3. *La Future du baron Jean*, par ETIENNE MARCEL. Paris, Didot, 1879, in-18 j. de 325 p. Prix : 3 fr. — 4. *Chez le Président*, traduction de Mme EMMELINE RAYMOND. Paris, Didot, 1878, 2 vol. in-18 j. de 350 et 328 p. Prix : 6 fr. — 5. *L'Etoile filante*, par MICHEL AUVRAY. Paris, René Haton, 1878, in-18 j. de 279 p. Prix : 2 fr. — 6. *Les Illusions d'Hélène*, par GABRIELLE D'ETHAMPES. Paris, Colas, 1878, in-18 j., de 282 p. Prix : 2 fr. 50. — 7. *Le Trésor de Montcalm*, par M. DE LA BLANCHÈRE. Paris, Lecoffre, 1878, in-18 j. de 225 p. Prix : 1 fr. 25. — 8. *Autour du lac*, par M. DE LA BLANCHÈRE. Paris, Lecoffre, 1878, in-18 j. de 225 p. Prix : 1 fr. 25. — 9. *Couronnes d'or et couronnes d'épines*, par Mme la comtesse DE LA ROCHÈRE. Paris, Téqui, 1879, in-18 j., de 395 p. Prix : 2 fr. — 10. *Le Fils de l'ouvrier*, par HENRI BAJU. Limoges, Barbou, 1878, in-12 de 144 p. Prix : 75 c. — 11. *La Fiancée*

de l'apprenti, par HENRI BAJU. Limoges, Barbou, 1878, in-12 de 142 p. Prix : 75 cent. — 12. *Le Foyer*, par HENRI BAJU. Limoges, Barbou, 1878, in-12 de 108 p. Prix : 75 cent. — 13. *La grande aulnaie*, par Mme la baronne MARTINEAU DES CHENEZ. Paris, Blériot, 1878, in-12 de 268 p. Prix : 2 fr. — 14. *Le Bouquet de lin*, par V. VATTIER. Paris, Palmé, 1879, in-12 de 924 p. Prix : 3 fr. — 15. *Le Lys de Bruges*, par Mme MARTHE LACHÈZE. Paris, Téqui, 1878, in-12 de 254 p. Prix : 2 fr. — 16. *Berthe d'Altemar*, par Mme MARIE CURO. Paris, Colas, 1878, in-12 de 380 p. Prix : 2 fr. 50. — 17. *La belle Isaure*, par Mme la comtesse DE LA ROCHÈRE. Paris, Téqui, 1878, in-12 de 293 p. Prix : 2 fr. — 18. *Histoire d'une grand'mère et de son petit-fils*, par JEAN MARCEL. Paris, Hachette, 1859, in-12 de 300 p. avec 36 gravures, par Delort. Prix : 2 fr. 25. — 19 *Miss Adda*, par MARIE PIERRE. Paris, Colas, in-12 de 334 p. Prix : 2 fr. 50. — 20. *Les deux fils de la veuve*, par Mme DE LALAING. Paris, Téqui, 1879, in-12 de 246 p. Prix : 2 fr. — 21. *Pas encore*, par Mme THÉRÈSE ALPHONSE-KARR. Paris, Poitiers, Oudin, 1879, in-12 de 213 p. Prix : 2 fr. — 22. *Le Triomphe de Mauviette*, par Mme la vicomtesse DE PITRAY, née DE SÉGUR. Paris, Blériot, 1879, in-12 de 232 p. Prix : 2 fr.

1, 2, 3. — *Les Sapins de dame Barbe* est un charmant volume, très-vivant, d'une belle couleur, et tout à fait en-dehors, par sa forme prime-sautière et vraie, des livres destinés aux jeunes filles. Les trois nouvelles qui le composent forment un tout si homogène qu'il garde un charme à part. Les paysages du Nord y sont décrits avec une puissance de coloris très-rare. Dans celle qui a pour titre : *Au loup*, le récit de chasse est superbe d'énergie. Certes voilà un livre, non-seulement à lire, mais à relire, car il possède la saveur particulière aux auteurs de la race polonaise qui doivent à l'amour pour leur patrie, et à la poésie de leur langage, un cachet littéraire apprécié des vrais littérateurs.

La Corbeille de Noces est une délicieuse nouvelle, faite avec grand soin, une de celles qui a valu le plus d'éloges à l'auteur ; nous lui préférons les *Sapins de Dame Barbe*. La banalité a pris trop souvent le haut du pavé dans la littérature ; que Mme Marcel nous donne souvent des pages originales comme *Grande dame et Bandit*, une *Chasse au loup*, de la valeur de celles que nous venons de lire, et elle rendra un véritable service aux lettres.

Ce n'est pas que nous n'aimions le baron Jean, dont les aventures remplissent un nouveau volume ; seulement la forme en est moins virile et le cadre moins saisissant. Le baron Jean revient dans son domaine, pour y apprendre que la cousine à laquelle il fut fiancé s'est sacrifiée afin de conjurer la ruine de son père, et a épousé un homme assez riche pour reconstituer une fortune compromise. La tristesse, la rancune du baron Jean cèdent vite au charme des souvenirs. Blanche devenue veuve est demandée en mariage pour la seconde fois par le baron Jean, mais la jeune femme le refuse, afin de se vouer d'une façon complète à l'instruction de ses enfants. Peut-être la douleur de Jean serait-elle terrible, si, près de lui, ne se trouvait une jeune fille aussi bonne que jolie, dont le dévouement à ses frères et à ses sœurs a été longtemps le sujet de l'admiration du premier fiancé de Blanche. Sans le savoir d'une façon positive, sans se l'avouer, il est devenu amoureux

de cette charmante Cécile dont il finit par demander la main. Laquelle de ces deux femmes Cécile ou Blanche est la *future du baron Jean?* On ne saurait le dire en fermant le livre, et cette ambiguïté nuit un peu à l'intérêt. On ferme le volume sans avoir trouvé le mot de l'énigme. Mais ce défaut léger n'empêche point l'œuvre d'être attachante et le style élégant. Mme Marcel lui devra certainement un succès de plus.

4. — L'œuvre de M. E. Marlitt, traduite par Mme Emmeline Raymond est une des plus attachantes de cette *Bibliothèque des Mères de famille* que publie la maison Didot, sous l'inspiration de la directrice de la *Mode illustrée*. Le conseiller et son entourage, gens de condition dont le caractère déborde de vanité, est detaillé avec grand soin. Jusqu'à la fin de ce long roman, qui ne cause pas une minute d'ennui, on est dupe des sentiments d'honneur et de tendresse de ce conseiller qui ruine sa famille, dévore la dot de sa pupille, et plonge tous les siens dans la détresse, pour avoir voulu étaler un luxe plus grand que ne le lui permettait sa fortune. Flora sa pupille, héritière aussi fière de son rang que de sa beauté, de sa fortune et de ses talents, est une figure peinte en pied avec une scrupuleuse fidélité et une grande énergie. Trois jeunes femmes occupent la première place dans cette œuvre : Flora qui se croit douée de génie, et qui aspire à la gloire des lettres; Henriette que la phtisie a marquée pour la mort, et qui, rivale de sa sœur, aime le docteur à qui Flora est fiancée. Enfin une cousine modeste et charmante, plus riche encore que Flora, nature franche et vraie, tranchant sur les hypocrisies et les faiblesses des autres acteurs de ce drame. Désabusé sur le compte de Flora, le docteur rompt avec elle sans oser d'abord s'avouer à lui-même qu'il s'est épris de la sage Ketty. Ces deux vaillants cœurs souffrent longtemps avant d'épancher le secret qui les étouffe; et ce n'est qu'à l'heure où Ketty est devenue pauvre que le docteur, dont chaque jour a vu grandir la renommée, lui demande de devenir sa femme. Ce livre contient une assez vive étude de passions, mais cette passion n'a rien d'affaiblissant pour le cœur. La forme virile de l'auteur soutient l'expression de sentiments élevés; cet ouvrage, très-vrai et très-brillant, mérite beaucoup d'éloges à l'auteur et au traducteur.

5. — L'*Étoile filante*, de Michel Auvray, est une jeune fille belle, ambitieuse, avide de louange et de fortune, qui se livre, pendant plusieurs années à la chasse aux maris titrés et riches. Coquette, légère, ne jugeant la félicité possible qu'au milieu du bruit et de l'éclat, elle passe deux fois à côté du bonheur sans comprendre qu'elle regrettera plus tard d'avoir poursuivi des chimères. Quand elle voit ses parentes, ses amies s'établir autour d'elle, une sorte de regret violent s'empare de cette créature humiliée, froissée. Éliane quitte la France afin d'occuper en Amérique la modeste condition d'institutrice dans une famille

opulente. Quelques années plus tard, elle revient humble, douce, évitant de parler de ce qui s'est passé durant cet exil. On apprend fortuitement qu'ayant quitté la famille dans laquelle elle était entrée pour monter sur les planches d'un théâtre, elle a chanté l'opéra sous le nom de la Fiametta. Le lecteur ne connaissait point assez le talent d'Éliane pour comprendre une si subite vocation artistique. Cette partie de l'ouvrage aurait besoin d'être amenée d'une façon progressive. En dépit de cette révélation, un honnête homme, qui avait été épris d'Éliane avant son départ, la redemande en mariage; la jeune fille refuse et entre au couvent. Il règne dans ce livre une fraîcheur de sentiment qui repose; quelques paysages sont bien venus; mais ces deux mariages des cousines d'Éliane, filles pauvres, fières et modestes se ressemblent tellement dans leurs préliminaires et leurs suites que nous conseillerons à Michel Auvray de chercher des situations plus capables d'exciter l'intérêt.

6. — La première des nouvelles de Gabrielle d'Éthampes donne son nom au volume. Hélène a des *illusions* ou plutôt des ambitions. Cette petite personne sans fortune, mais douée de beauté et d'esprit ne comprend ni le bonheur dans la famille, ni la considération dans le monde, si l'homme qui deviendra son mari ne porte pas un titre nobiliaire. Mélite, sa cousine, plus raisonnable se contente d'épouser un honnête homme. Hélène la plaint intérieurement, et persiste dans ses projets avec une ténacité telle, qu'elle prend dans ses filets dorés M. de Bernis, dont les aïeux datent des croisades. Ce riche mariage d'une petite ambitieuse, qui, au besoin, deviendrait presque intrigante pour atteindre à son but, enlève à la nouvelle de Mlle d'Éthampes la moralité qu'elle semble d'abord poursuivre. On est tenté d'applaudir aux manèges de cette coquette qui les voit couronner d'un éclatant succès. Les autres nouvelles, la *Notre-Dame-d'Août; Protégé par saint Michel*; *Marie la fileuse, Brune et Blonde, Couronne d'or et couronne de bluets,* sont des récits fort enfantins, Mlle d'Éthampes est Bretonne, et, plus que personne, nous comprenons le charme de ce grave et merveilleux pays; mais, elle se prive de bien des éléments de succès en plaçant toujours ses personnages dans le même cadre.

7, 8. — M. de la Blanchère a suivi, dans *le Trésor de Montcalm* et *Autour du lac,* les chemins tracés par Fénimore Cooper. Il nous conduit dans cette Amérique du Nord où se battirent les héros de la liberté canadienne, dont les sauvages furent tour à tour les ennemis et les alliés. Une recherche scientifique ajoute au voyage fait autour de l'Okcekobee un intérêt géographique que les travaux de Jules Verne ont mis à la mode; une peinture imagée des mœurs indiennes, des descriptions justes et colorées suffisent à l'intérêt de ce livre. Le trésor de Montcalm se trouve caché dans une grotte qu'il s'agit de

découvrir, et c'est à la conquête de cet amas de poudre d'or, que court un Français, gentilhomme de race, aventurier de caractère. Ces deux récits très-mouvementés plairont beaucoup à la jeunesse.

9. — Mme la comtesse de la Rochère a réuni dans les *Couronnes d'or et couronnes d'épines*, des études historiques liées par un fil extrêmement ténu. Quelques jeunes filles, plus ambitieuses et plus frivoles que ne le souhaiterait leur famille, se réunissent pour entendre un homme d'esprit raconter successivement l'histoire de la reine Audovère, celles de Marie de Montpellier, de Marguerite de Comminges, de Françoise d'Amboise, enfin celle de Louise de Bourbon, qui, toutes, subirent les plus terribles épreuves. Chacune de ces études a sa valeur, et l'auteur n'avait pas besoin de les rattacher les unes aux autres pour les rendre intéressantes. C'est une leçon d'histoire dont les lecteurs ne se fatiguent pas.

10, 11. — Il faut encourager les débutants dans la carrière des lettres, et c'est à ce titre que nous ne reprocherons pas à l'auteur de la *Fiancée de l'apprenti*, et du *Fils de l'ouvrier* un peu de négligence dans le style. Il est certainement animé de la meilleure volonté; mais, en même temps que nous lui conseillerons de continuer à écrire pour les jeunes ouvriers, nous l'engagerons à mieux grouper les événements qu'il raconte, et à soigner la forme, qui doit rester simple, sans devenir triviale. Ses deux ouvrages peuvent être lus avec fruit par tous les jeunes gens; que M. Baju apprenne seulement à devenir difficile pour lui-même. Dans le *Fils de l'ouvrier*, peut-être la partie archéologique a-t-elle pris trop de la place. Considérons ces deux livres comme une promesse pour l'avenir et faisons crédit pour quelque temps à l'auteur de ces deux histoires morales.

12. — Le *Foyer*, du même auteur, plaide la cause de la vie de province. Eugène Mercier, peintre sur porcelaine, attaché à la manufacture de Sèvres, est attendu à Limoges, sa ville natale, par des amis qui sont pour lui comme une seconde famille. Le projet d'Eugène est d'emmener avec lui Alfred, son ancien camarade, qu'il plaint d'habiter la province, et à qui il a promis de faire connaître les plaisirs de la capitale. Mais, bientôt, le charme de la ville natale influe sur les pensées du jeune Parisien; la sœur d'Alfred lui semble charmante, et saisi à la fois par les souvenirs du passé et les promesses de l'avenir, il renonce à rentrer à Paris pour se fixer à Limoges. Ici encore, nous n'avons qu'à louer l'auteur de ses efforts pour instruire et moraliser les ouvriers; il faut savoir gré de ses excellentes intentions, tout en lui demandant de travailler davantage la trame de ses livres, et de soigner la forme qui est un peu négligée.

13. — Mme Martineau des Chenez est accoutumée au succès, et sa *Grande Aulnaie*, qui fait suite aux *Trouvailles de M. de Montvert*,

renferme des pages charmantes. Le caractère très-étudié de Mme de Trèsbriant qui, par sa vie mondaine, frivole, égoïste, rend son mari malheureux et compromet l'avenir de ses filles, se soutient depuis le commencement jusqu'à la fin du livre. En opposition avec cette famille mondaine, Mme Martineau des Chenez n'a mis qu'une enfant, Noélie, qui est à la fois la grâce, la piété, le charme. Noélie console M. de Trèsbriant ; elle ramène à son père et à la simplicité de vie Aglaé, la moins coquette de ses amies. Nous croyons que l'auteur se propose d'écrire un second volume ; sans cela, son œuvre manquerait de conclusion. Quoique le style de Mme Martineau des Chenez soit très-simple, il est marqué au coin de l'observation, et l'imprévu de la phrase, la grâce des détails se rencontrent à chaque page de ce joli livre.

14. — *Le Bouquet de lin* est une idylle écrite avec une grâce attrayante. Le style de Mme Vattier possède une grande fraîcheur ; elle éclate dans les récits qui donnent la note vraie du cœur. Les paysages peints par elle sont vrais, empreints d'un charme spécial, et les paysans qu'elle met en scène sont bien les fils de la terre des chênes. Les amours d'Hervé et de Rosen, dont le bonheur dépend de la fraîcheur que gardera le soir un bouquet de fleurs de lis déposé à l'aube sur un dolmen, ont la grâce des muguets sous les bois sombres. Quand l'épreuve fond sur ces jeunes cœurs, elle les trouve forts et résignés. Mais Dieu ne permet point que Rosen soit victime de son courage, et les bouquets de lin fanés se changeront en bouquets de fiançailles. Cette ravissante nouvelle est la première du volume auquel elle prête son titre. L'*Évantail brisé*, qui sert à faire retrouver à une jeune fille pauvre un oncle millionnaire, l'*Anneau de la duchesse Anne*, récit des temps troublés de l'histoire de Bretagne, le *Rêve de Nataly*, et deux récits plus courts complètent le livre. Le nom de Mme Vattier ne doit plus désormais signer que de petits chefs-d'œuvre ; lorsqu'on a écrit le *Bouquet de lin*, on a conquis sa place au premier rang.

15. — Quand *le Lys de Bruges* parut pour la première fois dans le *Messager de la Semaine*, il dut être remarqué par tous ceux qui aiment à rencontrer, dans un livre tenant à l'histoire, cette couleur locale, sobre et intime, qui fait subitement revivre une époque et un pays. Nous avons éprouvé, à le relire en volume, tout le charme que nous avions goûté à la première lecture, et ce n'est pas peu dire. Mme Marthe Lachèze est peu connue ; nous ajouterions qu'elle ne l'est pas assez, si toutes ses œuvres avaient la valeur du *Lys de Bruges*. Mais la seconde nouvelle, intitulée *Beppa*, est bien faible ; l'invention n'en est pas heureuse, et l'on éprouve un sentiment de regret à voir accuser d'une faute, presque d'un crime, la femme qui éleva Giotto.

16. — *Berthe d'Altemart* n'est point un roman, mais un ouvrage de morale renfermant, dans une série de lettres adressées à des personnes de condition et d'âge divers, des conseils excellents, propres à les guider dans la vie. La religion, la famille, la société, la patrie servent de thème à Mme Marie Curo, qui a le mérite, dans cet ouvrage, de voir et d'étudier de haut les lois que la morale impose. Sans doute, elle place en première ligne les obligations sacrées que la foi nous impose, mais elle n'oublie ni le dévouement que l'on doit au pays, ni le culte du beau qui agrandit l'intelligence. Se gardant bien de rétrécir le cercle des devoirs, elle les fait chérir tous en les montrant parfois douloureux et austères. Ce livre est une œuvre d'assez de valeur pour nous faire regretter que Mme Curo n'ait pas eu la franchise de lui donner un titre révélant ce qu'il est véritablement. Elle aura craint d'effrayer ceux qui n'aiment pas les livres de morale, et elle nous l'a présenté sous un titre ressemblant au nom d'une héroïne de roman.

17. — La Provence est en feu, et ce n'est pas trop, au moment où commence le récit de l'auteur, du dévouement de la noblesse et de celui de toute la population, pour défendre la ville de Toulon contre l'ennemi qui la menace. Afin d'exciter davantage le zèle de ses défenseurs, le colonel Tournefort a une idée aussi originale que patriotique. La *Belle Isaure*, sa fille, est demandée en mariage par les plus beaux et les plus riches gentilshommes du pays. Il promet d'accorder la main de la jeune fille à celui d'entre eux qui se fera remarquer par les plus nobles actions. L'émulation dont s'emplissait ces braves cœurs leur devient à tous fatale; chacun des prétendants d'Isaure succombe à son tour. Il faut multiplier des prodiges de valeur pour défendre une ville promise à l'Angleterre par le duc de Savoie. Les plus héroïques se font tuer sous les remparts de la ville assiégée. Le colonel lui-même, blessé à mort, fiance sa fille au plus jeune, au dernier de ceux qui l'ont aimée, et Isaure deviendra Mme de Châteauneuf. Ce volume, rendu intéressant par des souvenirs historiques, convient à toutes les bibliothèques. Un pèlerinage à *la Sainte-Baume* et un épisode relatif à la peste de Marseille le complètent. La première de ces nouvelles est de beaucoup supérieure aux deux autres.

18. — Prosper, le petit-fils de la mère Marie-Jeanne, est loin d'être parfait. Il joint à une paresse incroyable une grande légèreté. Néanmoins, le fond est bon, et les conseils de l'aïeule ne tombent point dans une terre complètement stérile. Un acte de probité lui fait trouver un protecteur aussi riche qu'influent. Prosper commence à s'instruire, et s'il cesse d'aller à l'école, c'est non point par paresse, mais parce que tout l'argent destiné à ses études a été dépensé pour venir en aide à sa grand'mère malade. Ce dévouement accroît l'intérêt que M. Pilar porte

à son protégé. Celui-ci finit par prendre Prosper dans ses bureaux, puis par lui donner un intérêt dans sa maison. Les bonheurs de Prosper ne finissent pas là; il épouse une jeune fille riche, et le petit garçon qui employait jadis les billets de banque à faire des bateaux de papier deviendra, à son tour, un banquier millionnaire. Telle est la trame de l'*Histoire d'une grand'mère et de son petit-fils*, lecture facile, attachante et très-morale.

19. — Pour corriger sa fille Camille d'une paresse insurmontable et d'une futilité d'esprit dont les suites peuvent être dangereuses pour l'avenir, M. Dessart décide qu'il placera près de sa fille, non point une institutrice pédante, mais une jeune personne de son âge, instruite, aimable, d'une beauté séduisante, et dont chacun vante à la fois les vertus et l'esprit. La révolte de Camille en apprenant cette décision se manifeste par le refus péremptoire d'accepter *Miss Adda* pour guide, ensuite par la haine qu'elle ne tarde point à ressentir contre cette charmante créature, dont l'unique tort est de posséder les qualités dont Camille est dépourvue. Ni l'affection, ni le dévouement de miss Adda ne lui font abjurer une haine qui la conduit jusqu'au crime. Car, sous l'empire d'un sentiment coupable, Camille dérobe une cassette dans laquelle la jeune Américaine doit trouver, le jour de sa majorité, des papiers de famille qui l'instruiront du lieu de sa naissance. Camille apprend, par la lecture des lettres dérobées, que miss Adda est la fille d'un premier mariage contracté par son père avec une Américaine. Ainsi Adda est sa sœur, une sœur qui a le droit de prendre sa place au foyer, de demander sa part des caresses de M. Dessart. Mais Camille se place entre Adda et son père, et jamais elle ne permettra l'usurpation de celle qu'elle appelle l'étrangère. Une chute de cheval met Camille si près de la mort, qu'elle avoue à un prêtre la faute qu'elle a commise, restitue à miss Adda les papiers qui lui rendent une famille, puis meurt pardonnée par tous et consolée par le Dieu de miséricorde. Ce livre, écrit avec soin, fera passer de charmantes heures.

20. — Le volume de Mme de Lalaing, *Les deux fils de la veuve*, renferme l'histoire de deux jeunes gens qui, livrés à eux-mêmes par suite de la mort de leur père et de la faiblesse de leur mère, oublient les leçons et les conseils d'autrefois pour se jeter dans le désordre. Leur ruine sort de l'abus de plaisirs faciles, et il ne faut rien moins que le retour de leur oncle pour faire rentrer dans le droit chemin ces jeunes égarés. Maurice se résigne au travail dont la seule pensée irrite Félix; le premier, devenu médecin, plein de zèle et de dévouement, épouse une jeune fille d'excellente maison et reçoit en dot, de l'oncle qu'il croyait ruiné, une somme de 500,000 francs. Presque en même temps, Félix, le mauvais sujet, éprouve, par amour pour Mlle Molval, le désir de revenir au bien; mais, sans doute, le ciel trouve cette conversion

trop tardive, car, au moment de jouir d'un bonheur acheté par quatre années de travail et de repentir, Felix meurt pendant la traversée qui, d'Amérique, doit le ramener au Havre. Il laisse une mère inconsolable, que le chagrin tue au bout de peu de mois, et une fiancée qui portera éternellement son deuil. Ce volume, très-simple et sans prétention, manque un peu d'énergie dans la forme, et l'on peut lui reprocher de laisser deviner trop vite le dénoûment.

21. — La morale du volume : *Pas encore*, par Mlle Thérèse Alphonse-Kaar, est que nous ne devons point chercher sur la terre une félicité que le ciel seul nous donnera. Elle tente de soutenir cette thèse par trois petits récits un peu incolores, mais renfermant une saine morale.

22. — *Mauviette*, par Mme la vicomtesse de Pitray, est un récit plein de charme que l'on poursuit avec attendrissement, que l'on achève en essuyant une larme. Ces livres-là tombent tout faits du cœur. Ils ne doivent point leur succès à la multiplicité des événements ni même à la recherche de la forme, mais à l'attendrissement qui envahit le cœur des lecteurs et en fait des amis de l'auteur. Nous prédisons un durable succès à ces pages émouvantes.

RAOUL DE NAVERY.

JURISPRUDENCE

Introduction à l'étude du droit, par M. LUCIEN BRUN, sénateur, professeur de droit à l'Université catholique de Lyon. Paris et Lyon, Lecoffre, 1879, in-12 de 349 p. — Prix : 3 fr. 50.

— « J'ai la conviction profonde, dit aux premières pages de son livre, l'éminent écrivain, que l'erreur sur les premiers principes de droit et de justice est mortelle pour les nations, que l'enseignement chrétien des doctrines sociales sera l'agent le plus efficace du relèvement de la France et que, en professant la vérité, je sers ma patrie.» Le droit, dans son acception la plus haute, bien supérieur aux formes variables de la loi positive, est *la conformité à l'ordre divin.* Cette distinction du droit et de la loi n'est-elle pas plus que jamais nécessaire de nos jours ? Aux époques malheureuses et troublées de l'histoire, on voit la loi s'écarter de l'ordre divin, se mettre en opposition avec lui: les persécuteurs ont eu souvent pour eux la loi qu'ils avaient faite, jamais ils n'ont eu le droit.

C'est du droit immuable et non pas de la loi, œuvre des hommes, que s'inspire M. Lucien Brun lorsqu'il traite du droit naturel, du droit des gens, du mariage, de la propriété, des successions et des testaments, du droit de punir, de l'ordre social.

Ce dernier chapitre contient un admirable tableau de la société hu-

maine, telle qu'elle devrait être. Sous la protection de l'autorité, élément essentiel de l'ordre social, dont le principe, sinon la forme, est d'origine divine, se placent des libertés nécessaires — liberté de la famille, liberté de conscience, liberté du culte extérieur dû à Dieu, liberté d'association pour le bien, liberté d'enseigner et de publier la vérité, liberté de la charité. — Oui, la liberté du dévouement, du renoncement volontaire, du don de soi-même, de toutes les manifestations de l'amour des hommes inspiré par l'amour de Dieu, la seule que réclament les ordres religieux du catholicisme, est au premier rang des libertés nécessaires. Rien de plus inhumain, rien de plus antisocial que la négation de cette liberté.

L'éloquent jurisconsulte termine son œuvre en donnant à la loi de l'ordre social chrétien cette formule :

« La charité agissante dans la hiérarchie respectée. »

L'*Introduction à l'étude du droit* est un livre qu'il ne suffit pas de lire et de relire. Tous ceux qui ont consacré leur vie à l'étude ou à l'application du droit public ou privé, les hommes politiques et les hommes de loi, ne quitteront plus ce petit volume quand ils l'auront une fois ouvert. Il expose, en effet, sous la forme la plus attrayante les principes qui renferment toutes les solutions. On relira dans l'appendice, avec autant de profit que d'intérêt, le beau discours prononcé par l'honorable sénateur, à l'occasion de la discussion du budget de 1879, sur la situation légale des communautés religieuses non autorisées. La question est plus actuelle que jamais et n'a pu être traitée avec plus de savoir et de bon sens. R. C.

Le Canoniste contemporain *ou la Discipline actuelle de l'Église. — Bulletin mensuel de consultations canoniques et théologiques et de documents émanant du Saint-Siège,* par M. l'abbé E. Grandclaude. Première année. Paris, Lethielleux, 1878, in-8 de 407 p. — Prix : 8 fr.

Le droit canon, trop longtemps négligé parmi nous, commence à être cultivé comme il le mérite. Il est donc à propos qu'il ait comme une sorte d'organe régulier, une revue, qui tienne au courant des faits et des décisions nouvelles ceux que cette science intéresse. « Il y a un côté de la législation canonique qui consiste dans la série des faits quotidiens ou dans l'action incessante du Saint-Siège, qui adapte les lois disciplinaires aux conditions particulières dans lesquelles se trouve la société chrétienne. Suivre ces faits, analyser ces circonstances, discuter les questions actuelles, étudier la pratique des différentes Églises, tel est le but que nous nous proposons. » C'est en ces termes que le *Canoniste contemporain* expose son programme, dans son premier numéro. Il l'a rempli fidèlement pendant la première année de son existence. Il a tenu ses lecteurs au courant de toutes les décisions

de la cour romaine qu'il était utile de leur faire connaître, et il a traité un certain nombre de questions importantes : de l'enseignement du droit canonique en France ; du concours pour les cures ; des censures pontificales, au sujet desquelles est spécialement traitée la question des mauvais livres. On trouve aussi dans le *Canoniste contemporain* un certain nombre d'articles philosophiques sur le panthéisme, le naturalisme et le rationalisme, dont on ne voit pas parfaitement la liaison avec le droit canon ; ils sont propres néanmoins à intéresser le lecteur. Le savant rédacteur affirme, du reste, en tête du premier numéro de l'année 1879, qu'il est bien « déterminé à ne pas élargir son cadre, à se maintenir dans sa spécialité, à ne point traiter *de omni re scibili*, mais uniquement de la jurisprudence sacrée... Ainsi donc, tout en appréciant la bienveillance des avis qui lui ont été donnés dans un sens contraire, il continuera à s'adresser aux seuls amateurs de droit canonique. » Ce que l'on doit demander, en effet, à un recueil spécial de ce genre, c'est surtout de réunir et de publier tous les documents qui se rapportent à la matière qu'il traite ; pour rendre un véritable service, il faut qu'il se maintienne dans son domaine. La science de M. l'abbé Grandclaude, vicaire général de Saint-Dié, docteur et professeur en théologie et en droit canon, est connue, et si quelques-unes des appréciations de l'auteur ne sont pas acceptées par tout le monde, son savoir ne sera contesté par personne, non plus que l'excellent esprit dans lequel est rédigé le *Canoniste contemporain*. Il paraît tous les mois, et le prix de l'abonnement est de 8 francs par an.

N. O.

BELLES-LETTRES

L'Art de parler, par M. Antonin Rondelet, lauréat de l'Institut, professeur à l'Université catholique de Paris. Paris, Louis Vivès, 1879, in-8 de xxiv-426 p. — Prix : 5 fr.

Après le succès obtenu par l'*Art d'écrire* (voir t. XXII, p. 140), M. Rondelet se devait et devait à ses lecteurs de publier l'*Art de parler*, car il manie la parole avec plus d'éclat encore que la plume, et sa renommée oratoire l'emporte sur sa réputation d'écrivain. Mais, dira-t-on, à quoi bon cette rhétorique nouvelle, à côté de tant d'autres dont l'efficacité est si peu démontrée, à en juger par le nombre croissant de ceux que l'on peut appeler les parvenus de la parole, aussi embarrassés ou aussi incapables d'en bien user que les parvenus de la fortune de leurs richesses ?

Voici la réponse. Tandis que les méthodes les plus en honneur vous enseignent à composer un article ou à rédiger un discours plutôt qu'à parler en public avec distinction et assurance, l'*Art de parler* est

l'œuvre non d'un rhéteur, mais d'un philosophe, qui est remonté jusqu'aux mystérieuses et communes origines de la pensée et du langage, lequel n'est que la traduction sensible de la pensée. C'est bien, avant tout, l'esprit qu'il s'agit ici de former : la parole ne doit jamais être isolée, comme elle l'est trop souvent dans l'éducation littéraire, de l'idée, du sentiment qui en est l'âme et en fournit le moule. Le jour où il arrive à chacun de nous de voir clair dans son intelligence et dans son cœur, ce jour-là même, il a acquis ou du moins il est bien près d'acquérir tout ce qui fait le véritable orateur.

Sans doute, on retrouve autour du présent livre cette division tripartite consacrée par l'autorité des siècles dans tous les ouvrages qui traitent de l'art oratoire : l'*invention* d'abord, puis la *disposition*, enfin l'*élocution* : mais quelle connaissance plus profonde et plus compréhensive du sujet ! Il y a maint chapitre, et dans le nombre ceux intitulés : *Des différentes formes d'expression de la pensée ; — la Préparation lointaine de l'improvisation ; — la Préparation immédiate de l'improvisation*, que l'on chercherait vainement ailleurs, de même que les pages où est si finement analysée la distinction (M. Rondelet va jusqu'à dire : l'*opposition*) entre le style écrit et le style parlé, entre les qualités de l'écrivain et celles de l'orateur.

Quiconque est tenté par goût ou forcé par devoir de parler en public, ne lira pas ce livre sans un désappointement secret, à la vue de tout ce qui lui manque : mais il sera tout aussitôt encouragé et relevé par l'indication précise des moyens à prendre pour assurer son succès. Jamais époque ne s'est montrée plus amoureuse que la nôtre de la parole humaine; jamais, par conséquent, un *Art de parler* n'a pu compter sur un accueil plus empressé. C. H.

Rimes de Pétrarque. Traduction complète, en vers, des sonnets, canzones, sestines, ballades, madrigaux et triomphes, par Joseph Poulenc, membre de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Deuxième édition. Paris, librairie des bibliophiles, 1877, 2 vol. in-8 de IX-317 et 286 p. — Prix : 8 fr.

Au siècle dernier, des études pseudo-classiques empêchaient de bien comprendre et de fidèlement traduire des poètes nés en-dehors des idées alors répandues sur le goût. L'abbé de Sade, dans ses Mémoires, d'ailleurs fort intéressants, sur Pétrarque, ne donne, que des imitations en vers des célèbres sonnets, que de bien vagues reflets du poète toscan. Dans quelques paraphrases faites d'après le même, Voltaire se substitue à peu près à son modèle. Aux poètes étrangers et du moyen âge surtout, on ne prenait guère qu'une idée qu'ensuite on habillait à la mode du temps. Depuis cette époque, nos études se sont étendues, notre goût s'est élargi; mais il nous reste encore plus d'anciens pré-

jugés que nous le supposons; et, parfois, nous sommes un peu choqués qu'un poète du treizième ou du quatorzième siècle — si grand fût-il — ne se soit pas exprimé exactement comme l'eût fait un de nos contemporains. Ces réflexions pourront se présenter à ceux de nos lecteurs qui ouvriront la traduction de Pétrarque exécutée par M. Poulenc. Il a tenté de nous faire connaître l'amant de Laure tel qu'il fut, et non peut-être tel qu'on se l'imaginerait. Il y a bien du moyen âge dans ses sonnets, bien des subtilités, bien des choses difficiles à rendre, bien de l'obscurité. M. Poulenc n'a pas reculé devant une interprétation scrupuleuse. Il a reproduit la forme, il a calqué la pensée, il a traduit les mots italiens par les mots français équivalents, mais la poésie s'est souvent comme évaporée dans ce travail ardu. Ajoutons que quelquefois, rarement cependant, les règles de notre versification ont été négligées. Ainsi : *être* et *spectre* (t. I, son. XXXV), *pitié* et *vérité* (t. II, son. IV), *Hyperménestre* et *fenêtre* (t. II, p. 54), ne riment pas. Dans la traduction de la belle canzone : *Di pensier in pensier*, on pourrait signaler l'intrusion d'un mot terminé par deux e, dont le dernier est muet et qui est suivi d'un mot commençant par une consonne :

Je sens naître à tous pas une *idée* nouvelle.

Par ci par là, on pourrait blâmer l'emploi de termes trop savants : *périphérie*, par exemple (t. I, son. CXIV). Mais, vraiment, ces taches étaient presque inévitables dans l'accomplissement d'une pareille œuvre. Un sonnet est difficile à composer, fût-on maître de choisir son sujet et libre de le modifier pendant l'exécution. Traduire un de ces petits poèmes est encore une entreprise bien plus difficile, mais en traduire deux cent sept sur la vie de *madame Laure* et quatre-vingt-huit sur sa mort, mais faire toujours passer les quatorze lignes italiennes dans quatorze lignes françaises, où résonnent quatre rimes semblables, quelle terrible besogne ! On ne s'étonne pas trop du nombre d'années, presque égal au nombre de vers contenu dans un sonnet, que M. Poulenc a consacré à un pareil tour de force.

Nous ne pouvons donner une idée d'un pareil travail que par une citation. Nous choisissons le sonnet CVIII. Nous le traduirons d'abord mot à mot, et donnerons ensuite les vers de M. Poulenc :

Dans quelle partie du ciel, en quelle idée — était l'exemple d'où nature prit — ce beau visage charmant dans lequel elle voulut — montrer ici-bas combien là-haut elle pouvait?

Quelle nymphe dans les fontaines, dans les forêts, jamais quelle déesse — chevelure d'or si fin au zéphyr délia? — Quand un cœur telles en soi vertus réunit? — Bien que la plus grande est de ma mort coupable.

Pour divine beauté en vain regarde — Celui qui les yeux de celle-ci jamais ne vit — comme suavement elle les tourne.

Il ne sait comment Amour guérit et comment il tue — Celui qui ne sait comme doucement elle soupire — et comme doucement elle parle et doucement elle rit.

Voici de quelle manière M. Poulenc a rendu cette pièce où Pétrarque semble s'être rappelé l'un des meilleurs sonnets de Dante :

Pour modeler ses traits, si beaux, si gracieux,
A quel cercle du ciel, sur quelle créature,
Sur quel être divin s'inspira la nature,
Pour montrer aux humains ce que l'on peut aux cieux ?

Quand donc nymphe ou dryade apparut-elle aux yeux
Laissant flotter au vent si belle chevelure ?
Quel cœur eut un tel lot de vertus pour parure ?
La plus rare pourtant me rend bien malheureux.

Il n'a jamais connu la beauté souveraine,
Celui qui n'a pas vu les yeux de cette reine,
Et quel charme elle imprime à chaque mouvement.

Il ignore comment l'Amour tue et console,
Celui qui ne connaît ni sa douce parole,
Ni ses soupirs si doux, ni son rire charmant.

Nous regrettons que M. Poulenc n'ait pas mis le texte en regard de sa traduction. Il n'avait pas à craindre qu'on pût trouver dans une confrontation des preuves d'infidélité, et cette comparaison eût aidé à se rendre compte des difficultés de son œuvre et à en faire excuser les parties faibles. TH. DE PUYMAIGRE.

Facéties du comte de Caylus. Paris, A. Quantin, 1878, in-8 de XLVI-246 p. — Prix : 10 fr.

Ce ne sont pas les mots seuls qui profitent des caprices de la mode, qui reviennent en faveur après avoir été abandonnés.

Multa renascentur quæ jam cecidere...

Les écrivains ont aussi à jouir de ces étranges retours de vogue, et en voici plusieurs du siècle dernier dont on se souvient tout à coup, et plus que quelques-uns d'entre eux ne le méritaient. Il y a longtemps qu'on ne lisait plus les œuvres badines du comte de Caylus que la librairie Quantin vient d'exhumer. Elle nous présente ces œuvres dans une si charmante parure que tous les bibliophiles s'empresseront de leur faire le meilleur accueil; mais s'ils ne veulent pas perdre bien des illusions, qu'ils s'en tiennent à l'admiration, qu'ils n'entrent pas en rapport trop intime avec ce beau volume à la couverture beurre frais, au magnifique papier, aux grandes marges, aux jolies vignettes. Si l'on poussait la connaissance trop loin on se rappellerait les vers de Sedaine à son habit. Ce qu'il y a là, c'est un habit ravissant, mais sous cet habit, il n'y a rien. Il ne valait vraiment pas la peine d'être un savant assez en renom et d'être un grand seigneur, pour finir par raconter une série d'anecdotes insipides en copiant le style poissard de Vadé. Si nous ne pouvons découvrir un mérite littéraire dans ces œuvres badines — bien lourdes par moment — nous devons dire, cependant, qu'au point de vue ethnographique, elles peuvent avoir un peu d'intérêt; on rencontre, dans les mémoires du cocher Guillaume, des détails propres à faire connaître certains aspects de l'ancien

Paris. Avons-nous besoin de prévenir nos lecteurs que souvent ces aspects ne sont point de ceux qu'on doit mettre sous tous les regards ?

Les *Facéties du comte de Caylus* sont précédées d'une notice de M. Traune, d'un portrait de l'auteur et d'un fac-simile de son écriture.

TH. P.

Frederic Ozanam, *professor at the Sorbonne. His life and works.* By KATHLEEN O'MEARA. London, Kegan Paul and C°, 1879, in-8 de XXXI-466 p. — Prix : 12 fr. 50.

Le mouvement catholique inauguré en France par le comte de Maistre et M. de Bonald ne pouvait manquer de réveiller l'attention de l'Angleterre, surtout depuis l'éclosion de ce qu'on appelle le ritualisme ou le *High-Churchism* poussé jusqu'à ses limites extrêmes ; les journaux et revues s'en sont occupés, et divers travaux biographiques, plus ou moins remarquables, ont, dans ces derniers temps, fait connaître à nos voisins de l'autre côté du détroit des individualités chrétiennes dont les vertus devraient être sympathiques aux membres de toutes les communions. Nous n'avons pas encore, que je sache, de travail un peu sérieux sur Mme Swetchine, et il serait bien à désirer qu'une plume habile se chargeât de résumer en langue anglaise les quatre colonnes de M. de Falloux; espérons qu'on songera aussi à l'abbé Gerbet, à M. Rio et à beaucoup d'autres que je pourrais nommer. En attendant, le Père Lacordaire et M. de Montalembert sont bien connus, chaleureusement appréciés; et enfin j'ai le très-grand plaisir d'annoncer aux lecteurs du *Polybiblion* un charmant in-8 consacré à la biographie de Frédéric Ozanam. L'auteur, mistriss O'Meara, a déjà fait ses preuves dans le monde littéraire, mais jamais, selon moi, elle ne s'était montrée si digne d'un succès de bon aloi.

L'ouvrage dont je veux dire quelques mots ici avait à peine vu le jour que la première édition était épuisée; il est accompagné d'une introduction écrite par le cardinal Manning, introduction empruntée, paraît-il, à un compte rendu rédigé pour recommander aux catholiques anglais le livre de mistriss O'Meara. La révolution de 1789, dit le savant prélat, a détruit en France le catholicisme comme religion nationale; s'il a survécu dans un certain nombre d'individus, c'est sous une forme modifiée étrangement par le milieu dans lequel les générations actuelles ont été élevées, et cette transformation est particulièrement sensible chez ces âmes chevaleresques qui, depuis 1830, ont travaillé à ranimer en silence la vie religieuse et la foi active.

Les principes de 89 ne sont pas seulement l'arche sainte des révolutionnaires, ils ont trouvé d'enthousiastes champions au sein de la société catholique, et le groupe auquel appartenaient MM. Gerbet, Rio, de Montalembert, Gratry et Perreyve s'était donné la mission, à la suite du Père Lacordaire, de réconcilier, sur le terrain de la foi, le pré-

sent avec le passé. De là, une scission qui devra être regardée comme un des traits les plus singuliers de l'histoire morale et religieuse de la France au dix-neuvième siècle; d'un côté, l'ultramontanisme qui n'admet aucun compromis, de l'autre, une tentative de transaction destinée à avorter.

Ce que je viens de dire est le résumé de la préface du cardinal Manning; j'ai à peine besoin d'ajouter sous quelle bannière il se place lui-même; il aime les positions franches, et, tout en admirant le caractère de Frédéric Ozanam, tout en rendant justice au zèle, au dévouement, à l'abnégation qui distinguèrent le fondateur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, il croit le catholicisme absolument incompatible avec l'esprit de 89.

S'ensuit-il qu'un républicain ne puisse être catholique? Nullement, répond notre auteur ; voyez les républiques italiennes du moyen âge voyez les États-Unis, voyez la Suisse qu'il ne faut pas confondre avec les persécuteurs maintenant au pouvoir à Genève. C'est l'étude persévérante des annales de Florence, de Pise et de Gênes, c'est aussi l'influence de M. de Tocqueville qui poussèrent dans la direction républicaine les idées de Frédéric Ozanam, et peut-être devait-il à la mystérieuse force du sang (ses ancêtres étaient Israélites) ses aspirations pour une république dont la base serait la théocratie.

Il est temps de quitter la préface, et d'arriver à l'ouvrage même; non pas que mistriss O'Meara nous y dise rien de nouveau, et nous y donne ce qui fait fureur en ce moment-ci — *l'inédit;* le vrai mérite, le trait distinctif de son excellent livre, c'est qu'il présente un tableau fidèle de la société au milieu de laquelle Ozanam occupait un rang si illustre, et des contemporains célèbres qui essayaient, en sens divers, de donner un élan *réformateur* à la jeunesse française ; *réformateur* déiste et métaphysique (Cousin, Jouffroy); *réformateur* économiste et socialiste (Considérant, Buchez, Leroux), *réformateur* scientifique (Ampère). Mistriss O'Meara a évidemment étudié son sujet avec le plus grand soin, elle est parfaitement au courant de l'histoire intellectuelle de la France depuis la Restauration, et il serait impossible de trouver un ouvrage où ce sujet important soit apprécié d'une manière aussi satisfaisante.

La société humaine, qui tend sans cesse à se transformer et qui subit les conséquences de ce qui est transitoire, ne peut vivre indéfiniment sur les ressources dont on se contentait autrefois. La vérité est sans doute toujours la même, mais elle ne se présente pas toujours sous le même point de vue, et il en résulte que les procédés apologétiques et homilétiques des deux derniers siècles ne seraient d'aucun usage aujourd'hui. Voilà ce que mistriss O'Meara nous fait très-bien sentir, et il est de toute évidence que l'éloquence de Bossuet, la dia-

lectique de Bourdaloue et les tableaux achevés de Massillon ne produiraient plus la même impression. Le tort des prédicateurs, si distingués d'ailleurs, qui occupèrent la chaire française il y a soixante ans, c'est précisément d'avoir emprunté leurs armes à un arsenal hors de service, et de n'avoir pas compris qu'à des maladies nouvelles, il faut de nouveaux remèdes. Je recommande à mes lecteurs, comme développement de cette idée, les chapitres III et IV du volume que j'ai sous les yeux ; il ne se peut rien de plus juste.

Le meilleur moyen de faire connaître Ozanam était de multiplier les extraits de sa correspondance et de ses ouvrages historiques; notre auteur l'a senti à merveille. Les citations, choisies avec goût, sont bien traduites et s'encadrent harmonieusement dans une narration élégante et animée. Je regrette seulement qu'il n'y ait ni une table alphabétique des matières, ni un portrait. GUSTAVE MASSON.

HISTOIRE

Histoire des Romains, *depuis les temps les plus reculés jusqu'à Dioclétien,* par VICTOR DURUY, membre de l'Institut. Tome VI. Paris, Hachette, 1879, in-8 de 438 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le sixième volume de l'*Histoire des Romains* s'ouvre à l'avénement de Commode à l'Empire, et s'achève avec l'élection de Dioclétien; il n'embrasse donc qu'une période d'un siècle, mais que d'événements ont assombri et ensanglanté ce siècle ! Dans le récit de ces événements, dans la peinture des Césars qui en ont été les acteurs, les témoins ou les victimes, M. Duruy déploie les qualités que nous avons déjà signalées dans les précédents volumes de son histoire (voir t. XII, p. 337 et t. XVII, p. 508) : il retombe aussi dans les erreurs qui déparent ces volumes, et qui en font le péril. Je ne chicanerai pas M. Duruy sur la sympathie que lui inspirent l'établissement impérial, malgré d'évidentes et ruineuses imperfections qu'il sait d'ailleurs reconnaître, et ceux d'entre les empereurs qui lui paraissent avoir le mieux maintenu ou rétabli dans le monde conquis l'unité et la paix romaines. Septime-Sévère, dont la rude main, d'après M. Duruy, a versé moins de sang que ne l'ont prétendu les écrivains postérieurs ; Aurélien qui, après les jours troublés de l'anarchie militaire, reprit les fortes traditions de Septime, sont, aux yeux de notre historien, les grands hommes du troisième siècle. Dans ce volume, comme dans ceux qui l'ont précédé, M. Duruy n'hésite pas à louer des maximes et des conduites gouvernementales auxquelles la France contemporaine n'est que trop étrangère : par exemple, « ce travail législatif que l'Angleterre, héritière du sens pratique des Romains, fait dans l'Inde, où, prudemment, elle attend pour légiférer que les intéressés réclament et que l'expérience révèle les besoins. » Je le dirai encore à l'hon-

neur de M. Duruy, quoiqu'il n'écrive pas pour les écoliers, il a su éviter, en racontant le règne d'Elagabal, les détails scabreux, — et j'emploie à dessein un euphémisme, — où s'est complu l'auteur des *Études historiques*.

M. Duruy rencontrait le christianisme dans l'histoire du troisième siècle, et quelque sympathie qu'il semble éprouver à certains moments pour la religion nouvelle, quelque respect qu'il veuille lui témoigner, il n'en a parlé ni avec exactitude ni même toujours avec équité. Il ne lui reconnaît pas ce caractère surnaturel que tous les apologistes se sont attachés à mettre en lumière, il en conteste la divine originalité, il en a mal compris les dogmes et les institutions. La doctrine du détachement chrétien l'étonne et le trouble; peu s'en faut qu'il ne la confonde avec le bouddhisme, et qu'il ne range sur la même ligne, d'une part les modernes désespérés, Leopardi et Hartmann, d'autre part nos chartreux et nos trappistes. C'est cette doctrine qui a fait les martyrs, — j'entends ceux que M. Duruy consent à laisser dans le martyrologe; — aussi l'admiration qu'il ressent pour eux est-elle inquiète. La fière réponse de Denys d'Alexandrie : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, » l'effraye, et il y ajoute ce commentaire : « C'est-à-dire à ses idées personnelles, et non pas à la loi commune. » A propos d'une des plus héroïques victimes de la persécution de Sévère, « Perpétue, » dit-il, « a refusé de cacher sa foi, c'est le sentiment du devoir et de l'honneur qui l'anime et son courage est sublime. Mais, historien des faits humains, je dois, dans la sainte, voir aussi *la femme qui brave publiquement les lois de son pays*, et montrer la mère abandonnant l'enfant qu'elle nourissait de son lait, la fille exposant son vieux père à tous les affronts. » Je n'insiste pas : on sait assez où nous mènerait une certaine école avec cette soumission quand même aux lois du pays, qu'elle ne pratique d'ailleurs que lorsqu'elle fait ou interprète elle-même ces lois.

Je n'indiquerai pas toutes les erreurs doctrinales que renferme le sixième volume de l'*Histoire des Romains*. Non, la vision béatifique que la foi nous promet n'est pas, à l'instar du *nirvâna*, « une sorte d'anéantissement en Dieu. » Non, la primitive Église ne s'est pas transformée, en ce sens que « tout ce qu'elle avait de libre et de spontané, ou de vague et de flottant, se précisait et s'ordonnait pour une action puissante. » Jésus-Christ « ne *s'incarne* » pas « dans le pain et le vin consacrés; » la *consubstantialité* luthérienne n'a pas été la forme première de la foi des chrétiens à l'Eucharistie. Sur les autres sacrements, M. Duruy est loin aussi d'être exact. Mais, à vrai dire, il ne l'est sur aucun point de la doctrine catholique. Il méconnaît ou atténue les textes les plus décisifs sur la primauté romaine; il s'imagine que, depuis le concile d'Éphèse, « on a cessé de considérer

Marie comme un personnage historique, pour en faire un type sacré; » à ses yeux, la doctrine des indulgences, qui lui paraît à bon droit ressortir des lettres de saint Cyprien, est tout ensemble poétique et dangereuse. Certes, les aveux ne manquent pas dans ce volume. « Au sein de l'Église, » écrit-il, « l'initiation se renouvelle incessamment par la communion eucharistique.... par l'enseignement religieux qui y prépare, par le sacrement de la pénitence qui y ramène le pécheur.... Quelle puissance morale dans ces croyances ! Quelle force pour ces proscrits de la terre qui disposent du ciel !... » Plus haut, il a admiré la vitalité puissante de l'Église. « Que sont, » s'est-il écrié, « les plus longues dynasties de rois et d'empereurs à côté de la succession de ses pontifes, et quelle institution a duré dix-huit siècles ? » Mais l'accent rationaliste gâte ces aveux. « On ne voit pas, » ajoute-t-il, « que de tous les miracles, celui-là est le plus grand : la sagesse *humaine* élevant un temple où si longtemps ont vécu les plus nobles esprits et qui en abrite tant d'autres encore. »

Ce passage dit assez ce que M. Duruy pense des miracles, et d'autres endroits de son livre le disent plus nettement encore. Peu sympathique aux apologistes, dont il récuse aisément le témoignage, M. Duruy conteste l'étendue des progrès de la prédication chrétienne au second et au troisième siècle, la rigueur des persécutions, le grand nombre des martyrs. « En souvenir des dix plaies d'Égypte, » écrit-il, « les écrivains ecclésiastiques ont tenu à ce que l'Église ait subi dix persécutions..... Évidemment, ces persécutions qui, depuis quinze siècles, troublent la conscience humaine, se passaient dans les couches inférieures de la société, ou du moins, n'en agitaient pas la surface. » Que les persécutions aient été au nombre de dix, que l'on puisse exactement déterminer la durée et la portée de chacune, c'est ce qui importe peu; le fait indéniable, c'est que, du règne de Néron à celui de Constantin, l'Église a été tour à tour livrée ou exposée à des persécutions qui ont versé le sang de ses fils. Sous Néron et sous Domitien, les persécutions ne revêtent pas un caractère légal. A Rome, elles émanent d'un caprice féroce ou de défiances impitoyables; dans les provinces, elles sont provoquées ou fomentées par la haine, par les calomnies des Juifs; elles sont facilitées par la dédaigneuse inhumanité des magistrats qui sévissent sans pitié contre de petites gens; qu'on se rappelle le *vile damnum* de Tacite ! A partir de Trajan, la persécution prend un caractère légal; la célèbre réponse de l'empereur à Pline en devient pour ainsi dire le code, et c'est à ce rescrit que se référeront tous les rescrits impériaux qui viendront après. Désormais, le prétexte légal ne manquera point aux ennemis du christianisme ou des chrétiens; l'Église connaîtra des jours de trève, elle ne connaîtra point la paix. Sans doute, ces persécutions *se passaient*

dans les couches inférieures de la société, car c'est là surtout que le christianisme avait recruté des adhérents, mais elles se passaient ailleurs aussi ; Domitien avait frappé de préférence les chrétiens de l'aristocratie et même ceux de sa famille; tous les martyrs dont nous retrouvons les noms dans le sixième volume de M. Duruy, la patricienne Perpétue, l'évêque de Carthage Cyprien, le père d'Origène, Léonide, n'appartenaient pas non plus aux classes populaires. J'en dirai autant de sainte Félicité et de ses sept fils, dont M. Duruy relègue l'histoire parmi les légendes; leur souvenir est cependant « de ceux que les documents antiques, et, si l'on peut le dire, officiels, confirment le plus explcitement. » (M. Edmond Le Blant, *Une nouvelle histoire des persécutions, Revue des questions historiques*, janvier 1876.) Parmi ces apologistes que M. Duruy traite avec une sévérité souvent injuste, il en est un que j'aimerais surtout à défendre, c'est Minucius Félix. Non, ce n'est pas l'amertume qui est la caractéristique de son apologie; j'y trouve plutôt une raison ingénieuse, une grâce affectueuse et souriante. M. Halm appelle l'*Octavius un livre d'or*, et M. Gaston Boissier *un charmant ouvrage;* ce jugement-là est le bon, ce me semble, et les rigueurs de M. Duruy ne l'entameront pas.

A. Largent.

Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, *sa vie et ses œuvres*. — *Lettres*. — Première édition entièrement conforme aux originaux, enrichie d'environ six cents lettres inédites et de nombreuses notes historiques. Tomes III et IV. Paris, E. Plon, 1878-1879, 2 vol. in-8 de 720 à 768 p. — Prix : 8 fr. le volume.

Nous avons signalé ici même, à plusieurs reprises (t. XII, p. 339 ; t. XIV, p. 426; t. XVI, p. 428; t. XIX, p. 525) les différentes phases de l'importante publication entreprise par les religieuses du premier monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy, sur la vie et les œuvres de leur éminente fondatrice sainte Chantal. Les deux nouveaux volumes de lettres que nous recevons aujourd'hui, soutiennent hautement la réputation des précédents. Le premier en contient trois cent soixante-dix-sept et nous conduit de l'année 1627 à l'année 1632; le second en contient cent une et nous conduit de l'année 1632 à l'année 1638: cela donne une moyenne d'environ cinquante lettres par an, une par semaine, dont le plus grand nombre voit le jour pour la première fois. Quelle inébranlable confiance en Dieu, quel oubli de soi-même, quel zèle pour le salut des âmes, dans toutes ces missives ardentes et généreuses, adressées aux supérieures des maisons de la Visitation répandues déjà sur tout le sol de la France, à de simples religieuses, à ses parents, aux prélats et aux princesses qui protègent les nouveaux couvents! Les sujets et les conseils qui reviennent le

plus souvent sous la plume de la sainte élève du grand évêque de Genève, c'est qu'il faut penser souvent à l'instabilité de cette vie, qu'il faut user de prudence et de patience envers les âmes encore imparfaites, que les souffrances considérées dans la volonté de Dieu sont très-aimables, que la vertu d'une religieuse n'est pas toujours une preuve de sa capacité pour les charges, que les religieuses ne doivent pas intriguer pour leurs parents, que les âmes humbles et confiantes sont les plus agréables à Dieu, qu'on doit préférer la pratique de l'obéissance à celle de la mortification volontaire, qu'il faut faire servir les infirmités corporelles à l'avancement de l'âme en perfection, et que rien ne manquera aux âmes qui cherchent premièrement le royaume de Dieu. « La certitude que Dieu fait tout pour notre bien, écrit-elle à M. de Coulanges, maintient l'âme en paix au milieu des orages de la vie. » Et au commandeur de Sillery : « La volonté divine doit être encore plus aimée dans l'épreuve que dans la prospérité. » Aussi quelles admirables lettres elle écrit au sujet de la mort de son fils ! Quels touchants modèles de douleur mêlée de joie chrétienne à cause de la sainte mort de ce fils aimé, et d'abandon complet dans les décrets de la Providence divine ! On trouvera, dans ces deux volumes, des leçons et des consolations pour toutes les situations de la vie. Ces lettres sont les dignes sœurs de celles de saint François de Sales.

René Kerviler.

Les Jésuites et la liberté religieuse sous la Restauration, par Antonin Lirac. Paris, Victor Palmé, 1879, in-18 jésus de 300 p. — Prix : 2 fr.

A l'appui de certains projets sur la liberté d'enseignement supérieur, ou, pour parler plus exactement, contre la liberté de l'enseignement à tous les degrés, on a invoqué surtout les ordonnances de 1828 relatives aux Jésuites. Il importait donc que cet événement fût mis en pleine lumière, afin qu'on pût en mesurer la portée et fixer exactement la part de responsabilité qui incombe à chacun des acteurs de cette comédie. Aujourd'hui, grâce à l'excellent livre de M. Antonin Lirac, ce travail est fait et bien fait, et quiconque se trompera sur cette question sera désormais sans excuse. Après un exposé rapide de la situation religieuse de la France sous la Restauration, M. Lirac commence le récit de la campagne contre les Jésuites par un croquis à la plume très-spirituel et très-ressemblant du Don Quichotte qui donna le signal de la lutte, le septuagénaire François-Dominique de Reynaud, comte de Montlosier. Le *Mémoire à consulter* fut suivi d'une foule de libelles où la mauvaise fois le disputait à la sottise. Puis la question fut portée devant la Cour royale de Paris par la *Dénonciation*,

suite naturelle du *Mémoire*. On sait la suite : la Cour de Paris s'étant déclarée incompétente, l'infatigable Montlosier fait parvenir à la Chambre des Pairs une pétition sur le même objet. La discussion commence : le cardinal de la Fare, le duc de Fitz-James, le vicomte de Bonald défendirent éloquemment la cause de la justice et de la liberté religieuse ; naturellement ils furent vaincus et la pétition fut renvoyée au ministre. Toutefois l'on n'osa rien entreprendre sans avoir auparavant sondé l'opinion publique par une enquête. Malheureusement pour les calculs du ministère, l'opinion de la majorité de la commission fut favorable à la liberté. Rien n'y fit, et le 28 juin 1828 parurent les ordonnances en vertu desquelles les jésuites devaient abandonner les huit séminaires dirigés par eux. Ils purent se rendre du moins ce témoignage qu'ils avaient pour eux l'épiscopat tout entier et derrière lui la partie la plus honnête et la plus intelligente de la France. Tous les incidents de la lutte sont racontés dans une langue claire, pleine à la fois d'émotion, de verve et de finesse, et, même en faisant abstraction des grands intérêts qui sont en jeu, il suffira d'aimer la bonne et saine littérature pour être charmé par ce livre. A la suite du récit de la campagne des libéraux contre la liberté se trouvent un certain nombre d'appendices très-importants, entre autres le fameux rapport de la commission d'enquête qu'on a su récemment si habilement falsifier à l'aide de suppressions déloyales. De tous les livres qui ont été publiés depuis quelque temps, celui-ci est certainement l'un de ceux où les amis de la liberté trouveront les meilleures armes pour se défendre. Ils en useront, car nous savons qu'ils ne veulent pas encourir le reproche flétrissant de s'être laissé vaincre sans combat. E. DE LA D.

Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, *raconté par les siens et par lui-même. — Années de jeunesse,* par A. L. D'ECKMUHL, marquise DE BLOCQUEVILLE. Paris, Didier, 1879, in-8 de XVIII-394 p. — Prix : 7 fr. 50.

C'est une noble et un peu austère figure que celle du prince d'Eckmühl. Mme la marquise de Blocqueville s'est donné la mission de la faire aimer. Saisie d'un enthousiasme passionné et respectueux pour la mémoire de son père, elle a voulu dissiper les nuages qui l'obscurcissaient ; elle n'a pas eu de peine à repousser les calomnies propagées par les ennemis du maréchal ; mais elle s'est étudiée à prouver que l'excessive sévérité même qu'on lui reprochait était plus affectée que réelle, et que c'était pour se dispenser de punir qu'il menaçait si souvent. Sous l'homme de guerre, elle a montré l'homme privé, le père, le mari, le fils, toujours plein de prévenance et d'affection pour les siens. Elle n'a point écrit une vie, elle a laissé parler le héros lui-même, reproduisant d'abord ces cahiers de jeune homme, les

extraits de ses lectures, résumés avec une rare précision et souvent émaillés de pensées remarquables, puis sa correspondance avec sa mère et sa femme, qu'il adorait toutes deux. Elle y ajoute des renseignements intéressants sur la famille Leclerc, à laquelle appartenait la maréchale Davout, et de très-curieuses lettres de Mme Campan à son élève, Aimée Leclerc, sur le point de devenir Mme Davout. Il y a là des conseils d'une haute sagesse et d'un sens éminemment pratique.

Mme la marquise de Blocqueville a intitulé ce volume : *Années de jeunesse;* nous espérons que les autres années viendront à leur tour, et qu'elle fera encore plus d'une fois appel à ses piquants et charmants souvenirs et aux précieux documents dont elle a les mains pleines.

M. DE LA ROCHETERIE.

La Conquête d'Alger, par CAMILLE ROUSSET, de l'Académie française. Paris, Plon, 1879, in-8 de 291 p. — Prix : 6 fr.

La régence d'Alger, on le sait, avait lassé la patience de la chrétienté, et quand la France, se faisant l'exécutrice des hautes-œuvres de l'Europe, fit l'expédition de 1830, toute puissance désintéressée eût dû s'écrier : *Gesta Dei per Francos!* L'Angleterre ne fit point ainsi, et, dès que le gouvernement français eut décidé d'agir, les jalouses inquiétudes de nos voisins d'Outre-Manche se traduisirent par des tracasseries diplomatiques. Lord Aberdeen comprenait, il approuvait même que la France voulût tirer satisfaction des injures qu'elle avait reçues de la régence, mais les forces considérables que l'on s'apprêtait à embarquer, les formidables préparatifs qui se faisaient, lui donnaient à craindre qu'il ne s'agît plutôt de la destruction de la régence que d'un simple châtiment à lui infliger. Le ministre des affaires étrangères du roi Charles X avait bien prévu l'éventualité de la dissolution même du gouvernement d'Alger ; mais quel sort assigner à la Régence? Aucun parti n'était encore pris à cet égard lors du départ de Paris de M. de Bourmont, et, le 20 avril 1830, M. de Polignac écrivait au comte de Rayneval, ambassadeur de France à Vienne. « Voici les différents systèmes que nous avons eu à examiner jusqu'à ce jour. » L'énumération est curieuse.

« 1° Nous retirer après avoir fait une paix qui oblige le dey à nous accorder les trois points indiqués (abolition de l'esclavage, de la piraterie et des tributs que l'Europe payait encore à la régence)...

« 2° Enlever à la capitale de cette régence les moyens de défense qui l'ont encouragée jusqu'à présent à braver l'Europe... Mais laisser du reste le gouvernement tel qu'il est...

« 3° Pour rendre plus certaine encore l'impuissance des Algériens

à l'avenir, combler leur port, après avoir détruit les fortifications du môle et de la ville.

« 4° Reconduire les milices turques en Asie, et établir à la place du dey un prince maure ou arabe, avec un gouvernement national.

« 5° Après avoir détruit la régence, faire d'Alger un simple pachalik, à la nomination du sultan.

« 6° Donner Alger à l'ordre de Malte.

« 7° Garder Alger et coloniser la côte...

« 8° Partager tout le pays entre les puissances de la Méditerranée, de manière qu'en partant de l'est à l'ouest, l'Autriche aurait Bone, la Sardaigne Stora, la Toscane Djidjelli, Naples Bougie, la France Alger, le Portugal Tenez, l'Angleterre Arzew, l'Espagne Oran. »

Vers lequel de ces systèmes inclinait le gouvernement du roi, c'est ce que ne nous dit pas l'historien. On peut le conjecturer; en tous cas l'attitude de la France, à l'égard de l'Europe, fut ce qu'elle devait être, et ce n'est pas sans quelque orgueil et quelque consolation que nous avons relu les fières réponses de M. de Polignac à l'Angleterre inquiète. Aussi, les premiers chapitres de l'ouvrage de M. Camille Rousset : l'*Insulte*, — *le Blocus*, — *les Armements*, — *l'Expédition*, sont-ils, avec le chapitre VIII (*Alger et Blida*), les plus intéressants du livre. Ils renferment la philosophie de la conquête d'Alger, tandis que le dernier épisode du récit (Blida) permet d'entrevoir les difficultés qui succèdent à la victoire.

Avec tout le respect que nous inspirent le caractère et le talent du maître, nous adresserons à M. Camille Rousset deux légères critiques : l'une s'adresse au membre de l'Académie française, l'autre à l'historien. Le chapitre IX est intitulé : *Lendemain d'un triomphe*. Ce titre n'est point mensonger; nous ne lui reprocherons que d'être trop pompeux et de rappeler par trop les titres alléchants, chers aux romanciers à la mode. Nous pensons que les enseignements de l'histoire se dégagent assez nettement du simple exposé de ces grandes scènes, sans qu'il soit nécessaire de les mettre en vedette sur le programme.

Il est regrettable, enfin, que le défaut de cartes enlève une bonne partie de leur intérêt aux chapitres intitulés : *Staouéli*, *Sidi Khalef*, *Sultan Kalassi*, consacrés à des opérations militaires dont il est difficile de saisir l'enchaînement, si l'on n'a pas sous les yeux les données topographiques indispensables. L'ouvrage précédent de M. Camille Rousset, *la Guerre de Crimée*, comportait un atlas très-complet et gravé avec beaucoup de soin; sans demander autant pour la conquête d'Alger, nous eussions aimé à suivre du doigt, sur la carte de Sidi-Ferruch à Alger, le drapeau blanc victorieux.

Somme toute, bien qu'il soit loin de présenter le même intérêt que *la Guerre de Crimée*, le nouveau livre de l'éminent historien sera

lu avec plaisir et avec fruit par tous ceux que touche l'honneur de la France. J. GOUETHAL.

Histoire du village de Woippy, près Metz, par NÉRÉE QUÉPAT. Paris, Dumoulin, 1879, in-8 de 358 p. — Prix : 7 fr. 50

M. Nérée Quépat termine la courte préface dont son livre est précédé par cette phrase : « Je m'adresse à un public très-restreint, ma seule ambition est d'obtenir le suffrage des habitants de Woippy et des quelques érudits messins, qui, jadis, ont fondé la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle. » M. Quépat doit compter sur d'autres suffrages encore; on reconnaît aujourd'hui l'intérêt que peuvent avoir des monographies de ce genre, n'eussent-elles pour sujet qu'un bourg ou même qu'un village, et un livre fait avec soin et érudition, comme l'est celui que nous annonçons, mérite toujours une vive sympathie. Le village de Woippy, à peu de distance de Metz, a d'ailleurs dû à sa situation une certaine importance; il se trouve très-fréquemment cité dans l'histoire même de cette ville. Pillé et brûlé, en 1324, par Jean de Luxembourg et ses alliés, il fut, en 1444, occupé par les troupes de Charles VII et de René d'Anjou; il eut grandement à souffrir, en 1552, lors de l'investissement de Metz par Charles-Quint; enfin, en 1870, c'est sur son territoire que, le 7 octobre, eut lieu le combat de Bellevue. Bien d'autres fois encore, Woippy eut, dans l'histoire de Metz, un rôle dont M. Quépat nous fait, à l'aide de nombreuses et patientes recherches, connaître les moindres détails. — Les renseignements sur les *Trescens* du chapitre (p. 93), sont intéressants et nouveaux. Sur sa route, l'auteur a rencontré quelques curieux épisodes : tels sont les procès faits aux sorciers de Woippy, telle est la procession où le maire de ce village portait, dans les rues de Metz, l'effigie étrange d'une sorte de serpent ailé, appelé le *Graouli*. Le Graouli était à Metz ce qu'était la *Gargouille* à Rouen, le *Tarasque* à Tarascon. Dans ces villes, comme à Metz, ce monstre rappelait l'antique légende d'un animal effroyable vaincu par un saint : à Metz saint Clément, à Rouen saint Romain, à Tarascon sainte Marthe, et symbolisait sans doute la destruction du paganisme. A Poitiers, à Reims, à Troyes, à Louvain, à Mons, on retrouvait la même légende et des monstres rappelant le Graouli, sous le nom de *Grand'gueule*, *Bailla*, *Chair-Salée*, *Dragon*, *Doudou*.

De nombreuses pièces justificatives terminent l'*Histoire de Woippy*, qui a été publiée avec beaucoup d'élégance, et qui est ornée de deux jolies gravures dues à un artiste messin, M. Bellevoye.

TH. P.

The first and second Diaries of the English college, Douay, *and an appendix of unpublished documents*, publiés par la Congrégation de l'Oratoire de Londres, avec une introduction historique, par THOMAS FRANCK KNOX, prêtre de la même congrégation. Londres, David Nutt, 1878, in-4 de CVIII-447 p.

Ce volume fait partie d'une collection de *Records of the English catholics under the penal Laws*, documents spécialement tirés des archives de Westminter. Il comprend deux *Diaria* du collège de Douai, remontant au seizième siècle, et complétés par un *Appendix documentorum ineditorum* qui comprend : le texte de la bulle *Rationi congruit* de Pie IV, érigeant l'université de Douai; une liste d'Anglais ayant pris leurs grades à cette université; des lettres, des relations, des actes relatifs à cet établissement; enfin un *index* des personnes nommées dans le volume, avec renvoi aux pages. Une introduction historique donne tous les renseignements nécessaires à l'intelligence des documents. La préface indique les diverses personnes qui ont concouru à la confection du volume : « Le *Diarium primum* et le *Diarium secundum*, ainsi que l'*Appendix*, ont été copiés et imprimés par les soins de plusieurs Pères de l'Oratoire de Londres; l'introduction historique est du Rev. Fr. Knox; l'index a été dressé par le Rev. Fr. Law. »

Sans chercher à fixer, même approximativement, l'importance de ce recueil, il est aisé de dire qu'il apporte de précieuses lumières à l'histoire du catholicisme en Angleterre pendant l'ère des persécutions. Sa place était marquée à ce titre dans la collection des documents historiques relatifs à l'archidiocèse de Westminster, sous les auspices et avec l'approbation du cardinal Manning. Ce sera l'un des premiers monuments de l'érudition catholique dans un pays d'où, malgré les coups d'un pouvoir hostile, et grâce au concours généreux de la France, le catholicisme n'a jamais pu être totalement extirpé; c'est ce que permettent de constater les notes brèves mais instructives des *Douay diaries*.

JUST DE BERNON.

Life and Times of Stein, or Germany and Prussia in the Napoleonic age, by J. R. SEELEY, regius professor of modern history in the University of Cambridge. Cambridge, at the University press, 3 vol. in-8 de XXVIII-512, XVI-568 et XVI-586 p. — Prix : 40 fr.

M. Seeley, professeur d'histoire moderne à l'université de Cambridge, vient de publier un ouvrage fort important, et qui donne, sur la situation de l'Allemagne et, en particulier, de la Prusse au temps du premier Empire, des détails nouveaux et très-curieux. Pour faire ce travail d'une manière complète, notre auteur avait à lire, annoter et analyser de nombreux documents écrits en langue allemande, consciencieusement recueillis sans doute, mais n'ayant aucune prétention littéraire et ennuyeux au possible; il s'en est tiré à merveille, et les

trois gros volumes qui sont en ce moment sous mes yeux sont aussi attrayants comme forme qu'instructifs et nourris de faits. Il est temps maintenant que je dise à mes lecteurs de quoi il s'agit, et quand je leur aurai appris que l'ouvrage en question est la biographie du baron de Stein, ils verront de suite que *nostra res agitur*. C'est un livre qui nous servira à contrôler la narration brillante, mais un peu suspecte, de M. Thiers, et qui est capital pour le récit des événements de 1802 à 1814.

Le premier volume s'étend depuis la naissance de Stein (26 octobre 1757) jusqu'en 1807; il est à remarquer que, si les tendances politiques du diplomate prussien étaient décidément antibonapartistes, leur nuance franchement libérale les rapprochait beaucoup des théories mises en avant par l'Assemblée législative, et nous trouvons ici une preuve de plus à invoquer contre ceux qui voudraient encore, malgré l'expérience du passé, identifier Napoléon avec les principes d'un gouvernement sage et modéré.

La neutralité de la Prusse, au moment où la main de fer du despote brisait l'empire d'Allemagne, est une faute qui coûta cher au roi Frédéric-Guillaume, et sur laquelle on ne saurait trop insister; la politique de la France était d'abord de s'assurer l'inactivité de la formidable armée que les traditions de Frédéric le Grand avaient façonnée si soigneusement; après Iéna et Austerlitz, l'Autriche et la Prusse eurent à subir les conséquences de la fausse position où elles s'étaient jetées de gaieté de cœur, et, dans cette crise si grave, Napoléon eut l'adresse de se créer des alliés dans les petits États, tels que la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg, qui voyaient avec une jalousie mal déguisée la puissance le leurs voisins, les monarques régnant à Berlin et à Vienne.

Si l'on veut étudier les causes de la décadence momentanée de la Prusse, on ne saurait mieux faire que de lire plume en main les trois premiers chapitres de la seconde partie du beau livre de M. Seeley; c'est un tableau d'histoire exceptionnellement instructif, et qui, dans les circonstances où nous nous trouvons aujourd'hui, est plein de renseignements utiles.

Nommé ministre de Prusse, et associé dans la conduite des affaires publiques à des collègues ineptes, insouciants, ou, ce qui est plus triste, perdus de réputation, le baron de Stein, obligé d'abord de se retirer, revint bientôt au pouvoir, et n'oublia rien pour ranimer en Allemagne l'esprit de patriotisme et pour rendre plus efficace le mouvement qu'il sentait prêt à éclater contre la tyrannie de Napoléon.

C'est là le sujet du second volume, qui commence par un chapitre sur la Révolution espagnole. M. de Stein avait tout de suite compris le caractère de cette insurrection d'un peuple froissé dans ses sentiments les plus chers, et il lui sembla qu'en Allemagne il ne serait pas difficile

d'organiser au nom de la philosophie un soulèvement dont la foi religieuse formait dans la péninsule Ibérique le motif et le lien. De là l'idée du *Tugendbund*, de là des relations actives et constantes avec Arndt, Schleiermacher, Niebuhr, Fichte et Humboldt. Mais il fallait trouver un point d'appui plus solide que celui de l'enthousiasme pur et simple; aussi M. de Stein conçut-il un vaste plan de réforme, qui devait rendre à la Prusse sa vigueur passée, et qui embrassait non-seulement l'armée, l'administration et les finances, mais la société même, grâce à un remaniement sage et modéré de la législation municipale. Tout marchait à souhait, lorsque la police de Bonaparte, sans cesse en éveil, saisit une lettre adressée par « le nommé Stein » à un de ses amis, et qui s'expliquait avec une imprudence généreuse sur les mesures destinées, dans un prochain avenir, à sauver l'Allemagne, en l'arrachant à la position humiliante où elle était plongée depuis la paix de Tilsitt. La pièce en question, imprimée dans le *Moniteur*, amena la disgrâce de Stein, que le roi de Prusse fut obligé de sacrifier, et qui passa sur-le-champ au service de la Russie; il ne faisait ainsi que déplacer le foyer de son activité et la rendre plus énergique. Le second volume s'arrête au moment où la campagne de 1812 amène à Moscou la grande armée et détruit le prestige de la puissance impériale.

Dans un cadre si large et si intéressant, les figures historiques se pressent devant nous et réclament chacune notre sérieuse attention; outre celles dont nous avons parlé, il faudrait citer Scharnhorst, l'habile et énergique coadjuteur de Stein pour la réorganisation de l'armée; Schlegel a aussi sa place, et, comme de raison, Mme de Staël. La position de l'illustre Corinne était à la fois délicate et douloureuse; martyre de la liberté, et errant de pays en pays pour échapper à la police de Bonaparte, elle se croyait suspectée en sa qualité de Française, regardée de mauvais œil même par ceux qui lui donnaient asile, et, en plus d'une occasion, elle fut obligée d'entendre proférer contre sa patrie des outrages dont le contre-coup lui brisait le cœur.

Il est temps que je m'arrête; non qu'il ne me fût très-facile de développer cette imparfaite analyse sans épuiser la matière le moins du monde; mais l'espace me fait défaut. Je me bornerai donc, avant de conclure, à dire que les trois volumes de M. le professeur Seeley, illustrés de portraits et de cartes, et complétés par d'excellents index, font le plus grand honneur aux presses de l'Université de Cambridge.

GUSTAVE MASSON.

L'Évêque d'Orléans, par le comte DE FALLOUX, de l'Académie française. Paris, Didier, 1879, in-12 de 211 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'Évêque d'Orléans. — *Notes et Souvenirs.* Paris, Ch. Forestier, 1879, in-12 de 337 p. — Prix : 3 fr. 50.

Si nous rapprochons ces deux livres l'un de l'autre, ce n'est certes pas que nous leur reconnaissions une valeur égale, mais uniquement parce qu'ils portent à peu près le même titre et traitent le même sujet. Malgré les promesses tacites de son titre, l'ouvrage de M. de Falloux n'est ni une biographie de Mgr Dupanloup, ni même une étude complète de son caractère ou de son talent. Ce sont simplement trois chapitres détachés de Mémoires inédits et racontant quelques incidents de cette vie si mouvementée. Les circonstances dans lesquelles M. de Falloux devint ministre, et l'abbé Dupanloup évêque, le rôle joué par l'un et l'autre dans la préparation de la loi de 1850 sur l'enseignement, leur entrevue avec Berryer, Montalembert, Thiers et Cousin, à Augerville, enfin les dernières années de l'évêque d'Orléans, son action à l'Assemblée nationale et au Sénat, la part prise par lui dans cette belle lutte pour la liberté de l'enseignement supérieur, dont les conquêtes sont, hélas ! si menacées aujourd'hui, sa dernière et courageuse campagne contre Voltaire, tels sont à peu près tous les sujets traités dans ce livre. Nous ne croyons pas que M. de Falloux ait jamais écrit des pages plus exquises et plus touchantes. Mais, il faut bien le dire, c'est là un livre d'ami : l'auteur retrace avec une grande légèreté de main et fait heureusement revivre quelques-unes des qualités séduisantes de l'évêque d'Orléans ; mais il ne nous donne pas une appréciation absolument exacte et définitive de l'influence exercée et du rôle joué par Mgr Dupanloup, soit dans l'État, soit dans l'Église. Quelques insinuations peu bienveillantes, mais d'ailleurs discrètes, auraient pu être effacées sans que le livre de M. de Falloux eût rien perdu de son charme.

— Quant à l'auteur de *Notes et Souvenirs*, ni son talent, ni ses procédés, ni son style ne nous commandent de garder envers lui les mêmes ménagements. Beaucoup de commérages, quelques indiscrétions et un certain nombre de naïvetés, çà et là quelques détails intéressants et curieux, parce qu'ils émanent d'un homme qui paraît fréquenter beaucoup, peut-être trop, les coulisses politiques, tel est à peu près le bilan de son livret. L'auteur parle en maints endroits de conciliation et de charité : mais le ton si fréquemment agressif de son style prouve qu'en ces matières, il n'a guère le droit d'être sévère pour autrui, car il lui reste beaucoup à apprendre. Voyons ! une égratignure de plume, bien légère et remontant à quelques dix ans, suffit-elle pour motiver un si durable ressentiment ? Cette déplorable tendance à ranimer, en termes peu mesurés, de vieilles querelles n'est pas le seul

défaut de ce livre. Il est bien des choses que l'auteur eût mieux fait de ne pas dire. Quelle nécessité par exemple de faire savoir à tous que l'évêque d'Orléans « *inspirait à ses administrés un peu trop de crainte, pour leur laisser beaucoup d'amour* » et qu' « *il était surtout aimé dans le monde et autre part que chez lui.* » Était-il surtout bien opportun de rappeler des souvenirs tels que ceux-ci : « Mgr Dupanloup, qui aime profondément le Pape... comme institution, a moins de goût pour la *personne* de Pie IX ;... et il ne peut s'empêcher de croire et de dire que la mémoire de Pie IX *comme homme politique* portera devant l'histoire une immense responsabilité. » Ce sont là propos d'enfant terrible. Enfin, M. l'abbé X... s'attribue dans l'existence de Mgr Dupanloup une place vraiment excessive, et l'on se prend involontairement à songer à la mouche du coche. Nous ne voulons d'ailleurs pas de mal à M. l'abbé X... Nous trouvons seulement qu'il parle trop. *Qu'il aille en paix !*

E. DE LA D.

BULLETIN

Lettres de l'Episcopat français à propos des projets Ferry, précédées d'une *introduction*, par M. EUGÈNE VEUILLOT, et suivies des *lois sur l'enseignement* de 1850, 1873 et 1875, avec une table analytique des arguments. Paris, Palmé, 1879, in-8 de XVI-336 p. — Prix : 5 fr.

Tout le monde a lu les éloquentes protestations de NN. SS. les évêques contre les projets de loi sur l'instruction publique. Il importait, et c'était le désir de beaucoup de personnes, qu'elles ne restassent pas dispersées. « L'effet considérable qu'elles ont déjà produit, dirons-nous avec M. Eugène Veuillot, se prolongera et grandira par leur réunion. Il y a là un ensemble de faits et d'arguments, un corps de doctrine où nous pourrons puiser sans cesse, et dont tout esprit droit sera frappé; » et nous ajouterons avec lui que « publier un tel recueil, c'est rendre à la cause de la famille et de la religion, un service signalé. » C'est une collection de documents que l'on tiendra à posséder et où les recherches sont d'autant plus faciles que le volume est terminé par une table analytique des matières. Pourquoi cette table si commode n'est-elle pas accompagnée d'une table par ordre des matières, qui eût pris peu de place, et eût permis de voir du premier coup d'œil de quelles pièces se composait ce volume ? Toutes les lettres n'y sont pas : ainsi la lettre circulaire de Mgr de Périgueux, du 8 mai, aux prêtres de son diocèse, — car il a bien fallu s'arrêter à une date, — et l'on nous fait espérer un second volume ; les pièces nous paraissent placées sans ordre ni de date, ni de province. L'introduction de M. E. Veuillot donne quelques considérations et appréciations générales sur la question et sur la manière dont elle a été soulevée, et l'appendice contient la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement, avec les modifications que lui a fait subir le décret du 9 mars, et le simple renvoi aux autres lois et décrets qui l'ont modifiée depuis : — la loi de 1873 sur le conseil supérieur de l'instruction publique, — la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur, et enfin les deux exposés des motifs et projets de loi présentés par M. Ferry, sur le conseil supérieur de l'instruction publique et contre la liberté de l'enseignement supérieur.

Ne serait-il pas possible de faire entrer dans le prochain volume les protestations si fortement motivées des Universités catholiques, comme celle que l'Université de Lille vient de publier sous le titre d'*Observations présentées à MM les sénateurs et députés au nom des principes et des intérêts de la science?* (Lille, Lefort, in-8 de 50 p.) R.

De l'existence et de l'institut des Jésuites, par le P. DE RAVIGNAN, de la Compagnie de Jésus. Neuvième édition. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1879, in-18 de 167 p. — Prix : 80 cent. et 95 cent. *franco;* la douzaine, 8 fr., et 9 fr. 50 *franco.*

Les attaques lancées, en 1844, contre la Compagnie de Jésus, se sont de nouveau fait jour dans la presse : il était donc opportun de rééditer la défense. On a trop peu lu jusqu'ici ce beau livre, où le P. de Ravignan plaide la cause de la Compagnie de Jésus, sa mère, avec la modération pleine de force et l'éloquence grave autant qu'émue que réclamait un pareil sujet. Les *Exercices spirituels*, les *Constitutions*, les *Doctrines*, les *Missions* de la Compagnie de Jésus, telles sont les questions examinées par l'éminent et saint religieux, qu'on peut hautement louer aujourd'hui, puisque, hélas! il n'est plus là pour faire entendre les protestations de sa modestie. Après avoir exposé la méthode consignée par saint Ignace dans ses *Exercices spirituels*, et destinée à diriger l'âme dans le travail de sanctification et dans le choix d'un état de vie, l'auteur aborde l'explication des *Constitutions de la Compagnie de Jésus*. Le noviciat, les études, la troisième année de probation, les divers ministères remplis par les jésuites, le gouvernement de la Compagnie, le vœu d'obéissance, voilà les points principaux traités dans ce chapitre. Toutes les déclamations, toutes les accusations tombent d'elles-mêmes devant l'évidence des faits, et l'on demeure confondu de la mauvaise foi qu'il a fallu pour transformer en mystères d'iniquité des choses si simples. Qu'on lise, en particulier, le paragraphe qui a pour titre : *Journée du jésuite*, et l'on verra s'il est possible de trouver, dans la journée toujours bien remplie d'un religieux de la Compagnie de Jésus, la moindre place pour les intrigues ténébreuses et les forfaits de tout genre qu'y a su découvrir la bêtise d'un certain nombre de prétendus gens d'esprit. Dans le troisième chapitre, le P. de Ravignan relève quelques-unes des accusations absurdes lancées contre les *doctrines des jésuites*, et n'a pas de peine à signaler, dans les requisitoires de leurs ennemis, un grand nombre de faux, de contradictions et de mensonges, qui n'en continueront pas moins à avoir cours dans les journaux, les livres et les discours, comme si l'on n'y avait pas cent fois répondu. Le quatrième chapitre traite des *Missions*, et prouve d'une façon péremptoire que les jésuites furent, sous tous les cieux, les plus ardents champions de la civilisation et du progrès.

La conclusion de cet opuscule est particulièrement touchante. C'est un fils blessé qui vient demander la réhabilitation de sa mère et la cassation de l'arrêt qui a trop longtemps pesé sur sa mémoire calomniée. Mais le jésuite, voué par avance et pour toujours à la persécution, espère peu de l'équité des hommes : aussi, c'est vers Dieu qu'il se tourne en finissant pour lui dire : « Seigneur, vous ne permettrez pas toujours que l'iniquité triomphe sans retour ici-bas, et vous ordonnerez à la justice du temps de précéder la justice de l'éternité. »

On ne saurait trop propager ce livre admirable, bien fait pour dissiper tous les préjugés, vivaces encore chez beaucoup d'honnêtes gens, et éclairer

les esprits sincères qui ne veulent point rester à tout jamais les ennemis irréconciliables de la justice et de la vérité. E. P.

Suis-je Français? *Examen de consciences d'un jésuite*, par le P. Georges Longhaye. Paris, Dentu, 1879, in-18 de 119 p. — Prix : 1 fr.

Cette brochure, dont plusieurs éditions sont déjà enlevées au moment où nous écrivons, est une réponse calme, spirituelle, où la fine ironie, —jointe à une élégante diction, renforce les arguments les plus solides, — aux imprudentes paroles, à l'étrange accusation de M. Ferry contre tous les membres d'une congrégation religieuse. Le P. Longhaye, ancien élève de Brugelette, ancien professeur au collège de Vaugirard, actuellement au collège de Poitiers, attaqué dans son patriotisme, recherche s'il est vraiment coupable d'appartenir « à un ordre essentiellement étranger. » Il s'avoue hautement jésuite, mais il parle en citoyen français. Ni les doctrines de son ordre, ni ses règles, ni ses chefs ne lui imposent rien qui contrarie les sentiments qu'il doit éprouver pour son pays. Son crime est celui de tous les catholiques, qui usent de leur liberté de conscience en se soumettant à l'Église dont le chef est le Pape résidant à Rome. Aussi ne sont-ce pas les jésuites que l'on poursuit, mais les catholiques, mais l'éducation religieuse, parce que c'est elle qui s'oppose à l'unité radicale, qu'on a osé appeler l'unité nationale : supprimer l'adversaire, voilà le procédé tenté par ceux qui parlent tant de liberté et qui ont la singulière prétention de la défendre. Nous recommandons une conversation de M. Jean Macé (p. 109-111). Cet *examen de conscience* est une excellente réfutation des allégations sur lesquelles on se base pour attaquer l'enseignement religieux : on le lira avec intérêt et profit. « Je voudrais, dit le P. Longhaye en terminant, reconstituer en France l'unanimité chrétienne, en persuadant ceux de mes compatriotes qui ont le malheur de n'être plus chrétiens. M. J. Ferry veut consommer en France l'uniformité radicale en me faisant taire de force. Qui de nous deux est le meilleur Français? »

V. M.

Brugelette, *souvenirs de l'enseignement chez les jésuites*, par un de leurs élèves, Ch. de ***. Toulouse, Régnault et fils, 1879, in-18 de xv-128 p.

Cet ouvrage comprend deux parties distinctes : 1° les Souvenirs, 2° l'Avant-propos et la Conclusion. Les souvenirs proprement dits sont une œuvre de jeune homme : l'auteur les a écrits avec son cœur et son imagination de vingt ans; peu de maîtres ont le don de laisser à leurs élèves des impressions qui méritent d'être ainsi conservées, soit que l'auteur nous fasse la peinture attachante du collège de Brugelette; soit qu'il nous montre en action la discipline à la fois sévère et paternelle qui y régnait. Soit qu'il nous initie à la vie intime des élèves, si mêlée à la vie des maîtres qui se dévouaient à eux pour la plus grande gloire de Dieu, il sait tour à tour nous intéresser et nous émouvoir. Le plan d'études est exposé avec une précision et une autorité particulières; à Brugelette, l'enseignement était fort, complet, au courant de tous les progrès; c'est la tradition constante chez les jésuites. L'éducation religieuse est l'objet de préoccupations continuelles, les jésuites veulent, avant tout, faire des chrétiens convaincus, ce qui est le meilleur moyen de former des citoyens et des soldats. Dans un dernier chapitre sont réfutées les critiques adressées aux jésuites et à leur système d'éducation.

L'auteur a complété son ouvrage par quelques pages d'avant-propos et de conclusion; on constate en les lisant que l'homme fait, mûri par l'expérience de la vie, a tenu les promesses du jeune homme. Ses convictions, son talent nous apparaissent sous leur complet et viril développement. Après avoir défendu ses anciens maîtres, injustement attaqués, il aborde la question de la liberté d'enseignement d'une façon à la fois large et ferme. « Dans l'éducation, dit-il, suivant la belle parole d'un magistrat, l'*État assiste la famille et ne la supplante pas*. Pour se substituer à la famille, l'État est, en effet, sans qualité; s'il y aspire, c'est qu'il se méprend, s'il y réussit, c'est qu'il usurpe. » Dans sa conclusion, l'auteur décrit la lutte suprême actuellement engagée entre la Révolution et l'Église, assigne aux anciens élèves des jésuites leur poste de combat, et termine en affirmant sa foi dans l'avenir et dans les destinées immortelles du catholicisme.

E. DE CAPELE.

A bas les jésuites et les calotins! par un penseur libre, Lille, imp. Jules Lesaffre, 1879, in-32 de 32 p. — Prix : 10 c.

Sous une forme ironique, qui a beaucoup de piquant, mais qui n'est pas sans danger, un « penseur libre » justifie le titre de cette brochure, en montrant par des traits saisissants que les jésuites font de leurs élèves de trop bons Français, — qu'ils rendent trop de services à notre armée, — que les Prussiens les détestent trop pour que nous ne les aimions pas. Il montre que leur enseignement est excellent et donne des preuves de leur dévouement. Il cite encore l'opinion du président du conseil des ministres sur la nécessité de la religion et celle de Voltaire sur les Jésuites. Cette brochure a eu beaucoup de succès dans le Nord : elle a déjà atteint sa 8e édition. R.

Qu'est-ce qu'un jésuite? par CH. BUET. Paris, Palmé, 1879, in-18 de 30 p. — Prix : 25 c.

On trouvera dans ces pages l'exposé de la fondation de la Compagnie de Jésus et des services qu'elle a rendus à la civilisation, à l'ordre social, à la science, aux lettres, aux arts, services attestés par les faits, reconnus par les écrivains de tous les partis et de tous les pays. Ces détails historiques sont suivis d'un exposé de ce que fait le jésuite, de la manière dont il est formé, des occupations de sa journée. L'auteur a fait un bon choix de citations, dont les meilleures sont empruntées à M. Paul Féval, à M. Saint-Genest et à Ignotus du *Figaro*. Quelle raison a-t-on de mettre les jésuites hors la loi ou de les frapper de lois d'exception, sinon leur influence même et les succès qu'ils obtiennent dans l'éducation, succès contre lesquels on ne peut pas lutter, parce qu'on n'a pour cela ni le courage, ni le dévouement, ni la vertu du religieux. R.

L'Eglise et l'Instruction. *L'instruction gratuite et obligatoire décrétée par les conciles. Ecoles, Universités*, par PAUL ANTONINI, docteur en droit. Paris, Dentu, 1879, in-18 de 36 p. — Prix : 50 c.

L'Église, que les ignorants de bonne foi ou de parti pris voudraient constituer leur complice, n'a cessé de faire tous ses efforts pour répandre partout l'instruction. Cela a été démontré maintes fois. M. Antonini a eu la pensée d'en rechercher la preuve dans les décisions des conciles. A l'aide de textes, il montre le soin qu'a pris l'Église d'exclure du ministère sacré les

ignorants et ses exigences pour l'instruction des prêtres ; il trouve des décrets pour l'instruction gratuite et obligatoire ; c'était la vraie gratuité, dont l'Église faisait elle-même les frais sans imposer les fidèles, l'obligation sérieuse qui n'entraînait pas l'exclusion de l'instruction religieuse. Il fait ressortir les résultats de ces mesures au moyen âge, à une époque où les « laïques » auraient bien dû songer à montrer leur puissance pour la diffusion de l'instruction, mais où, malheureusement, l'Église était laissée seule pour conserver et répandre les lumières. Les écoles se multiplient et se répandent partout ; les universités se fondent et se développent avec le double concours de l'Église et de la royauté ; les congrégations enseignantes s'établissent et se propagent dans le monde entier. Le christianisme, qu'on accuse de redouter la science, l'a soutenue à toutes les époques, et les citoyens qu'il a formés sont ceux qui ont montré le plus de dévouement à leur pays. V. M.

L'État contre Dieu, la Révolution dénoncée par elle-même, par Auguste Nicolas. Paris, Victor Palmé, 1879, in-18 j. de VIII-89 p. — Prix : 1 fr.

Il y a quelques années, M. Auguste Nicolas nous avait dénoncé *l'État sans Dieu;* aujourd'hui, c'est le redoutable écueil de *l'Etat contre Dieu* que le vaillant pilote nous signale, pour que nous puissions en écarter, avant qu'il ne s'y soit brisé, le fragile vaisseau de la France. *L'État contre Dieu,* c'est la dernière étape de la Révolution logique. Car le mal qui nous travaille depuis un siècle, ce n'est pas l'engouement pour une idée ou une forme de gouvernement, mais ce vice originel dont la Révolution n'a pas cessé un instant de porter au flanc l'effroyable blessure, la *haine de Dieu.* En un mot, la Révolution est *satanique.* Cette haine de Dieu s'est manifestée dès les premiers jours dans les principes qu'elle a proclamés, puis dans les conséquences que ces principes ont entraînées derrière eux et dans lesquelles le crime et l'imbécillité, le sang et la boue ont également laissé leurs traces. Des tentatives vaines de conciliation entre le bien et le mal, entre Satan et Dieu, n'ont fait qu'enhardir la Révolution, et voilà qu'aujourd'hui, jetant le masque, elle veut absolument chasser Dieu de la France, en le proscrivant du cœur de l'enfant. Les catastrophes où cette guerre insensée nous conduirait bientôt, M. Nicolas les signale du doigt; mais, en même temps, il nous dicte les résolutions généreuses qui peuvent nous donner la victoire. Répondons à son appel : marchons à la rencontre de cet irréconciliable ennemi que M. Nicolas vient de démasquer d'une main si sûre, et que notre cri de ralliement soit celui même qui sert d'épigraphe à ce vigoureux écrit : *Pro aris et focis.* E. de la D.

L'Ouvrier tel qu'il était, tel qu'il est et tel qu'il pourrait être, par un républicain. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879, in-12 de 176 p. — Prix : 1 fr. 50.

C'est toujours un spectacle curieux que de voir des personnes animées, du reste de bonnes intentions, faire table rase de la religion, et vouloir substituer à ses enseignements, si puissants sur le cœur de l'homme l'*instruction laïque et obligatoire, accompagnée d'une éducation morale, civile et civique,* sans oublier leurs petits livres remplis de sages conseils.

L'auteur du volume dont nous rendons compte appartient à cette catégorie spéciale; de plus, il est républicain, et proclame (p. 175) que, grâce à la République « l'ère des révolutions est à jamais close. » Ancien

Ancien ouvrier lui-même, il attaque, du reste, avec vigueur et une certaine originalité, les défauts et les vices de la classe populaire. Les mots les plus *naturalistes* se rencontrent souvent sous sa plume : *soulographie*, *déménagement à la cloche de bois*, etc., « laissant, dit-il (p. 261), les psaumes et les litanies à chanter à ceux qui n'ont rien à faire. » Notre écrivain nous donne une répétition du livre de M. Jules Simon en parlant de l'école, des sociétés de secours mutuels, de l'épargne, etc.

Dans ce travail, il faut tenir compte cependant de certaines vérités et d'une généreuse indignation qui se fait jour dans un grand nombre de passages.

Pages 113 et suivantes, l'auteur s'élève contre le compagnonnage ; ces sociétés des *gavots et des dévorants*, qui, dit-il, « au lieu de procurer l'union, l'égalité et la fraternité, ont produit tout le contraire. » Plus loin, il gémit sur le sort des apprentis, exploités trop souvent par leurs parents et leurs patrons, entourés de mauvais exemples par les ouvriers. « Ils sont bien coupables, écrit-il (p. 40), ces misérables qui n'ont aucune pensée élevée et qui se font lâchement un plaisir de détruire les illusions et les rêves que se forge l'adolescence. »

Dans un autre chapitre, l'auteur regrette l'institution du livret, qui ne gênait que les *débauchés* et les *insolents*. Nous pourrions multiplier ces citations ; mais ce qui précède suffit pour faire connaître l'ouvrage : mélange d'idées fausses, d'utopies, de conseils philosophiques, avec un certain nombre de pensées fort justes. Nous nous permettrons, en terminant, de donner à notre tour un simple avis à l'auteur : qu'il laisse de côté les écrits humanitaires, qui ne convertiront personne, et qu'il emploie son influence en cherchant à faire pénétrer dans l'esprit des patrons et des ouvriers la connaissance de plus en plus complète des vérités évangéliques ; c'est le seul moyen de résoudre facilement les questions sociales. L'expérience du passé le démontre hautement. L. L.

L'Hôpital de la Charité de Paris, par A. Laboulbène (1606-1878). Paris, J. B. Baillière, 1879, in-8 de 46 p., avec un plan. — Prix : 3 fr.

Il est intéressant de connaître l'histoire des hôpitaux élevés à Paris par la charité de nos pères, et dont le plus grand nombre a disparu, par suite des modifications profondes qui en ont changé complètement le caractère. Malheureusement, nous ne possédons que quelques-unes de ces monographies; aussi nous empressons-nous de signaler celle que vient de publier M. le Dr Laboulbène sur l'hôpital de la Charité. Tout en se plaçant principalement au point de vue de l'histoire de la médecine, l'éminent professeur a su résumer en quelques pages des notions historiques curieuses et rendre aux *Frères de Saint-Jean-de-Dieu*, appelés à Paris en 1602 par Marie de Médicis, un hommage pleinement mérité. Nous ne pouvons que souhaiter de voir l'exemple de M. Laboulbène suivi par d'autres écrivains : l'histoire de la charité chrétienne n'a qu'à gagner à la publication de monographies semblables à celle que nous signalons. L. L.

Du Sénat et de la magistrature dans la démocratie française, par E. Lourdau. Paris, Germer-Baillière, 1879, in-12 de 294 p. — Prix : 2 fr. 50.

M. Lourdau est un républicain honnête et sincère, qui voit les petits défauts de la République et voudrait charitablement l'en corriger. En attendant de se tailler plus forte besogne, il veut réformer pour cette fois le Sénat et la magistrature.

Le Sénat ne devrait pas être un simple dédoublement du Corps législatif, mais une Chambre de révision, qui examinerait toutes les lois votées par les députés, pourrait les renvoyer à leur examen, et, en cas de persévérance de leur part, se réunirait à eux en congrès pour statuer définitivement. Le Sénat serait composé uniquement de membres inamovibles, nommés par la Chambre des députés. Du reste, on conserverait tous les sénateurs actuels.

Au Sénat ainsi renouvelé, l'auteur veut donner la nomination de toute la magistrature assise, de la Cour des comptes, des juges de paix, le pouvoir exécutif n'ayant plus que la nomination des membres du ministère public et l'administration proprement dite des affaires judiciaires. M. Lourdau montre, par d'excellentes raisons, la nécessité de l'inamovibilité de la magistrature assise, et il veut la soustraire aux influences très-fortes que peut exercer sur elle un ministre de la justice énergique, par l'avancement, le roulement, les présidences d'assises et mille procédés pratiques très-bien exposés; car M. Lourdau connaît à fond les petits comme les grands ressorts de l'institution. C'est même le côté de son livre qui peut offrir au lecteur le plus d'interêt. Nous ne relevons pas ici plusieurs erreurs historiques, notamment de graves exagérations sur ce qu'il appelle encore la *Terreur blanche*. Cela n'est pas neuf. C. G.

Validations et invalidations sous le régime republicain, par M. Georges Demanche, avocat à la Cour d'appel. Paris, 1879, in-8 de 45 p. — Prix : 75 cent.

En quelques pages pleines d'intérêt, M. G. Demanche expose les scandales auxquels ont donné lieu, dans les Chambres, de 1876 et 1877, les vérifications de pouvoirs. Ce cours d'histoire contemporaine est des plus instructifs. S'agit-il d'un membre de la minorité ? On ne prend en considération ni le chiffre de voix qu'il a obtenu, ni les manœuvres employées contre lui ; tout lui est imputé à crime, et l'on voit la majorité, au mépris des principes mêmes qu'elle affiche, réformer au gré de ses caprices le verdict du suffrage universel. Si le député, au contraire, appartient à l'opinion républicaine, les portes lui sont ouvertes toutes grandes, ne fût-il pas éligible, ou fût-il redevable de son succès aux fraudes les plus certaines. N'est-ce pas l'iniquité érigée en système ?

Un pareil état de choses appelle une réforme. M. Demanche le comprend ; et, après avoir jeté un rapide coup d'œil sur les législations étrangères, il formule des propositions qui, dans tous les cas, et même en admettant qu'elles ne puissent être approuvées sans quelques réserves, méritent du moins une sérieuse attention. A. de C.

Étude sur le volontariat d'un an, par Victor Gay. Paris, Dumaine, 1879, in-12 de 73 p. — Prix : 1 fr. 50.

Depuis plusieurs années déjà que la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement fonctionne, on est chaque jour plus à même d'en apprécier les résultats. Un point surtout est discuté : c'est le volontariat d'un an, institution née du besoin de concilier le service obligatoire avec les légitimes exigences des autres carrières, et dans laquelle le rapporteur de cette loi, le regretté marquis de Chasseloup-Laubat, voyait un moyen de rapprochement entre les différentes classes de la société. Adoptant le principe du volontariat, M. Victor Gay signale, dans l'application de la loi, certains vices qui en dénaturent la portée : ces vices concernent surtout l'examen d'admission et

l'éducation militaire des volontaires. Sachons-lui gré de l'esprit pratique et modéré dont il fait preuve : en quelques pages, il aborde le grand problème national de la France contemporaine, et sa solution est en tous points préférable à la solution radicale des *Prussiens de l'intérieur*. X.

Étude sur l'art chrétien, par E. Cartier. Paris, Pillet et Dumoulin, imprimeurs, 1879, pet. in-8 de IV-180 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage est la réimpression de la remarquable étude publiée en tête de la belle édition illustrée de la *Vie de Jésus-Christ*, par Louis Veuillot, donnée par la maison Didot. Nous ne croyons pas que l'art chrétien ait jamais rencontré un avocat plus chaleureux que M. Cartier : partisan déclaré du symbolisme, il ne cache pas sa prédilection pour les artistes du moyen âge. Après quelques considérations sur la liturgie et la musique chrétienne, il arrive à l'architecture, et en esquisse à grands traits les origines. Il réfute avec raison la théorie scientifique qui attribue la création du système ogival aux écoles laïques affranchies de l'influence monastique, et indique le développement de cette grande architecture nationale, ainsi que son influence sur la sculpture chrétienne. On commence de nos jours à réhabiliter celle-ci, et chacun lira avec intérêt les quelques pages où l'auteur met en relief la fécondité des sculpteurs du moyen âge et la richesse d'ornementation qu'ils ont répandue sur les ivoires, les châsses, les rétables, etc. Il passe ensuite à la peinture chrétienne, et nous fait suivre les différentes transformations qu'elle a subies depuis les catacombes, qui en sont le berceau, jusqu'aux miniatures des manuscrits et à la gravure.

Ces trois chapitres sont évidemment l'œuvre d'un connaisseur délicat et d'un érudit : le dernier, relatif à la renaissance, soulèvera probablement bien des critiques. Henri Nodet.

L'Année artistique, par Victor Champier, secrétaire du Musée des arts décoratifs. (Année 1879.) Paris, A. Quantin, 1879, in-12 de 690 p. — Prix : 5 fr.

Nous ne saurions trop féliciter M. Victor Champier d'avoir entrepris pareille tâche ; car si nous possédons en France un grand nombre de revues touchant aux diverses branches de l'art, personne n'a songé avant lui à coordonner tous ces détails pour nous donner un recueil annuel résumant le mouvement artistique dans le monde entier. L'auteur a parfaitement compris qu'il fallait être clair, et ne point surcharger de doctrines et de théories cette quantité de renseignements et de faits.

Après un coup d'œil sur l'administration des beaux-arts et son maigre budget, il passe en revue les musées, les manufactures et les écoles, rendant compte de leurs acquisitions et des dons particuliers, des commandes qui ont été faites, des réformes à introduire, des progrès réalisés et du résultat des concours. Un chapitre spécial est consacré au Salon : l'auteur met en regard de chaque œuvre saillante les appréciations des maîtres de la critique moderne; idée ingénieuse dont on saisira plus tard l'importance. Usant de même pour l'Exposition universelle, il résume les jugements portés sur les expositions de peinture et de sculpture de chaque nation, et donne d'intéressants détails sur les diverses branches d'industrie qui touchent à l'art.

Les ventes de l'hôtel Drouot sont aussi mentionnées, ainsi que le prix des objets principaux et le nom des acheteurs. Les événements artistiques de la province et de l'étranger ont trouvé leur place : pour ces derniers, l'auteur a

eu recours à des écrivains d'une compétence particulière. Enfin une notice nécrologique est consacrée aux artistes décédés.

Nous ne croyons donc pas nous tromper en prédisant à l'œuvre si complète de M. Victor Champier un succès auprès des artistes et des amateurs.

HENRI NODET.

Cours normal de langue allemande, par D. SPRINGER. Paris, Didot, 1879, 2 vol. in-8 de XII-178 p. — Prix : *Partie préliminaire*, 1 fr. 25; *Partie grammaticale* (1er vol.) 2 fr.; les deux parties réunies, 3 fr.

L'auteur du *Cours normal de langue allemande,* malgré sa prétention, hautement affichée dans le prospectus, de transformer l'enseignement des langues vivantes, ne paraît pas avoir une méthode vraiment nouvelle. D'ailleurs, l'expérience de l'enseignement lui a permis de réaliser certains progrès sur les errements en usage, non pas dans nos établissements libres, mais dans les maisons, lycées ou autres, soumises à la férule de la routine universitaire. Un premier volume, consacré à l'*abécedaire,* contient des exercices de lecture et d'écriture. L'ouvrage proprement dit, consacré à la grammaire, comprendra quatre parties, dont trois consacrées à l'*étymologie* (parties du discours, accent tonique), et le quatrième à la syntaxe. Seules, la partie préliminaire et la première partie de la grammaire ont encore paru. Quoiqu'il semble s'en défendre (*Grammaire*, I, p. II), M. Springer s'inspire visiblement d'Ollendorff, le véritable organisateur de l'enseignement vivant des langues. Peut-être trouvera-t-on ses *Exercices* plus attrayants pour l'élève; mais peut-être aussi sont-ils moins propres à donner la pratique de la langue. Toutefois, une carrière professorale de trente-cinq ans assure à cette œuvre une autorité qu'on serait mal venu de contester.

JUST DE BERNON.

Théâtre scientifique, par JEAN MIRVAL, avec une préface par LOUIS FIGUIER. Paris, Calmann Lévy, 1879, gr. in-18 de XX-395 p. — Prix : 3 fr. 50.

On connaît les efforts de M. Louis Figuier pour rendre la science accessible à toutes les intelligences, pour la vulgariser, comme on dit, en employant un néologisme à la mode. Il a pensé que le théâtre même pouvait aider à cette œuvre, et il développe sur ce point ses idées dans une spirituelle préface. Quel est l'auteur que, dans cette préface, il présente au public? Quel nom cache le pseudonyme de Jean Mirval ? C'est ce que nous n'aurons pas l'indiscrétion de chercher. Il nous suffira de dire que l'auteur, quel qu'il soit, des huit pièces qui composent le théâtre scientifique, a réussi à écrire des scènes, tour à tour amusantes ou intéressantes, sur certains personnages illustres à des titres divers : Gutenberg, Papin, Jussieu, Mongolfier, Keppler... Dire que ces pièces puissent enseigner quelque chose des arts ou des sciences qui ont fait la gloire de ces hommes, ce serait aller trop loin, mais c'est déjà un bon résultat de donner certaines notions érudites d'une manière agréable, et, certes, l'essai qui vient d'être tenté avec succès mérite une pleine approbation. Nous nous permettrons une petite observation. M. Mirval n'est pas toujours assez scrupuleux à l'égard de ce qu'on appelait la *couleur locale :* il y a quelques légers anachronismes : ainsi, sous Louis XVI, un financier aurait été fort embarrassé de *tordre sa moustache* (p. 226); les militaires eux-mêmes, dont le visage était soigneusement rasé,

ne l'auraient pu faire. Ce reproche est peu de chose, mais enfin, quand on fait des *comédies scientifiques*, il est bon d'être exact en tout. S. V.

Le Fleuve Bleu ; *voyage dans la Chine Occidentale*, par Gaston de Bezaure, interprète chancelier en Chine. Ouvrage enrichi de gravures et d'une carte. Paris, Plon, 1879, in-12 de 312 p. — Prix : 4 fr.

Parmi les ouvrages récemment publiés sur la Chine, voici assurément un des meilleurs et des plus consciencieux. Interprète chancelier en Chine, M. Gaston de Bezaure a profité des facilités que lui donnait ce titre pour voir, et bien voir, des parties jusque-là peu explorées par les voyageurs. Il a remonté le fleuve Bleu, qui, par parenthèse, n'est pas bleu, et son affluent, la rivière Min, qui, elle, est vraiment bleue. Il a parcouru le Se Tchuen, une des plus belles contrées de la Chine, une des plus riches et aussi l'une des moins connues. Il serait possible d'établir, entre cette opulente province et notre colonie de la Cochinchine, des relations qui assureraient un magnifique avenir à notre trafic dans l'extrême Orient. Mais ces relations, notre gouvernement aura-t-il l'habileté de les fonder? En attendant, les missionnaires catholiques ont pénétré dans le Se Tchuen, et ce sont eux qui y ont porté le nom et l'autorité de la France. Ce sont eux encore qui perpétueraient cette autorité, à l'exclusion de toute autre, si l'on savait mettre à profit leur légitime influence; ces « cléricaux » sont en Orient les vrais pionniers de la civilisation française. M. de Bezaure a visité leurs établissements; il a vu avec admiration tout ce qu'ils ont fait et font chaque jour; il a rendu à leurs services un juste hommage et tracé de leurs missions, de leur vie humble et utile, des tableaux pleins d'intérêt. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les seules de ce livre. M. de Bezaure voit en artiste et peint en artiste. Les descriptions des paysages du Se Tchuen et des bords de la rivière Min sont charmantes. Ce serait à donner envie d'aller vivre en Chine, si, tout à côté, les renseignements qu'il donne sur l'administration chinoise et les dilapidations des mandarins ne venaient refroidir l'enthousiasme.

M. de la Rocheterie.

Sud-Amérique ; *séjours et voyages au Brésil, à la Plata, au Chili, en Bolivie et au Pérou*, par le comte Charles d'Ursel, secrétaire de légation. Ouvrage enrichi d'une carte et de gravures. Paris, Plon, 1879, in-12 de 310 p. — Prix : 4 fr.

Encore un volume de cette attrayante collection de voyages, éditée avec tant de soin par la maison Plon, et inaugurée avec tant de succès par M. le comte de Beauvoir. M. le comte Charles d'Ursel est de cette même famille de voyageurs : il voit bien et conte bien. Comme un autre de ses compatriotes, le comte Eugène de Robiano, il a parcouru l'Amérique du Sud; mais, tandis que M. de Robiano avait traversé le continent américain par terre, M. d'Ursel en a fait le tour par mer. Secrétaire de légation à Rio de Janeiro, il s'est tout d'abord et surtout occupé du Brésil, que ses fonctions diplomatiques lui permettaient de connaître plus à fond. Il ne s'est pas contenté d'une description sommaire; il a étudié les mœurs, les institutions, les questions principales qui ont passionné le pays et retenti jusqu'en Europe, comme la lutte des évêques de Para et de Pernambuco contre les francs-maçons. Puis, sa mission terminée, il a visité la Plata, l'Uruguay, le Chili, la Bolivie, le Pérou, tantôt en bateau, tantôt à cheval, tantôt en chemin de fer. Curieux pays que ceux-là et étranges républiques, où tout se résout par des coups

de force, où le vainqueur du jour est le proscrit du lendemain. M. d'Ursel, après une intéressante traversée sur le lac Titicaca, à 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, arrive à la Paz, et la ville est en fête; on attend le nouveau président, le général Daza. Un Neptune, déguisé en statue de la Liberté, brandit un drapeau jaune, vert et rouge, et les jeunes filles répandent une pluie de feuilles de roses sur la tête du triomphateur qui a renversé le président légitime. Au nom de la liberté, il a chassé les Chambres et s'est déclaré dictateur. Demain, peut-être, il sera chassé à son tour, et les pluies de roses tomberont sur une autre tête. En attendant, les impôts écrasent les peuples, les chemins ne sont pas entretenus, et le pays est ruiné. Cela s'appelle une république démocratique, représentative. Au Pérou, en Bolivie, au Vénézuéla, même confusion, mêmes désordres, mêmes guerres civiles, mêmes révolutions, même anarchie. Tout à côté, le Brésil prospère et progresse. Il est vrai que là c'est un gouvernement monarchique. Le contraste est instructif, et n'y eût-il que cette leçon dans le volume de M. le comte d'Ursel, nous le remercierions de l'avoir écrit; mais nous avons à le remercier plus encore des heures instructives et charmantes qu'il nous a fait passer.

M. DE LA ROCHETERIE.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Ferdinand-Charles-Léon, comte de LASTEYRIE, est mort à Paris le 12 mai. Il y était né le 15 juin 1810. Élève de l'École des mines, il servit sous les ordres de La Fayette en 1830, occupa diverses positions dans l'administration des ponts et chaussées, au ministère de l'instruction publique, au ministère de l'intérieur, et fut, à différentes reprises, représentant de la ville de Paris et du département de la Seine, tant aux assemblées législatives qu'au Conseil général et au Conseil municipal. Il succéda, en 1860, à M. de Monmerqué, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il était membre de la Société des antiquaires de France. Nous trouvons parmi ses publications : *Histoire de la peinture sur verre d'après les monuments de France* (1837-1856, 2 vol. in-fol.); — *Rapport sur les manufactures de Sèvres et des Gobelins* (1850); — *Quelques mots sur la théorie de la peinture sur verre,* suivi d'une bibliographie et de l'indication des vitraux les plus remarquables (1853); — *La cathédrale d'Aoste* (1854); — *Notice sur les vitraux de Batlhausen en Suisse* (1856), — *L'Électrum des anciens était-il de l'émail?* (1858); — *La Châsse de saint Viance* (1859); — *Description du trésor de Guannazar* (1860); — *L'Annexion de l'Italie considérée aux points de vue italien et français* (1860); — *Les travaux de Paris. Examen critique* (1862); — *Causeries artistiques* (1862); — *La Peinture à l'Exposition universelle* (1863); — *De l'antériorité des émaux de Limoges* (1863); — *Projet de création d'un musée municipal des arts industriels* (1863); — *La Question parisienne* (1864); — *Souvenirs d'un séjour chez les planteurs du Sud* (1865); — *L'Histoire du travail à l'Exposition universelle* (1868); — *Le Paysan, ce qu'il est, ce qu'il devrait être,* petite étude morale et politique (1869); — *Histoire de l'orfévrerie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (dans la *Bibliothèque des merveilles*) (1875); — *Notice sur quelques représentations allégoriques de l'Eucharistie* (dans les *Mémoires* de la Société des antiquaires de France, t. XXXIX, 1879). Il a publié, dans la *Revue des Deux Mondes,* une série d'articles sur l'Irlande (15 juillet 1840, 1er août 1853, 15 décembre 1860; 15 décembre 1863; 15 novembre 1865; 15 avril 1867); — Des articles de voyage : *Souvenirs des Açores* (1er janvier 1842); — *Le Territoire de la compagnie de la baie*

d'Hudson (1er novembre 1868); — *Le Budget et la situation financière* (15 octobre 1847) et quelques notices bibliographiques.

— S. E. Mgr Charles-Louis Morichini, né à Rome le 21 novembre 1805, est mort le 26 avril. Créé cardinal par Pie IX, dans le Consistoire du 15 mai 1852, il était évêque d'Albano, après avoir été évêque de Jesi et archevêque de Bologne, préfet de la Signature pontificale de justice et membre des congrégations de la Visite apostolique, des Évêques et réguliers, de l'immunité, des Rites et de la Discipline des réguliers. C'était un latiniste éminent et un poète distingué. Nous citerons parmi ses œuvres : *Memoria di Giovanni Borgi Muratore detto Tata Giovanni e del suo ospizio per gli abbandonati* (1830, br. in-8 de 54 p. Roma, tip. Marini), et surtout son bel ouvrage *Degl' Istituti di publica carita ed istruzione primaria et delle Prigioni in Roma*, libritre (2 vol. in-8), qui a eu trois éditions (la deuxième en 1842, la troisième en 1870 (in-8 de 816 p.), distribuée aux Pères du concile du Vatican), et qui a été traduit et abrégé sur la première édition, en 1841, par M. Édouard de Bazelaire (1841, in-8, cxvi-248 p. Paris, Olivier Fulgence), sous ce titre : *Des institutions de bienfaisance publique et d'instruction primaire à Rome.*

— Mgr Jean-Baptiste-Pierre-Léonard Berteaud, né à Limoges le 30 novembre 1798, est mort le 2 mai à la Morguie (Corrèze). Préconisé évêque de Tulle le 22 juillet 1842, il avait été forcé par sa santé de prendre sa retraite, et remplacé, en 1878, par Mgr Denéchau. Il avait fait toutes ses études théologiques dans le diocèse de Limoges; il y devint professeur et chanoine, et il ne le quitta que pour occuper le siège de Tulle. Son grand talent d'orateur le fit rechercher sur tous les points de la France, et il est peu de diocèses où sa parole d'apôtre n'ait laissé des traces profondes. Beaucoup de ses discours ont été reproduits à l'occasion par les journaux, et composent, avec la collection de ses mandements et lettres pastorales, d'importants titres littéraires. Nous nous bornerons à citer ici : *L'Infaillibilité*, discours prononcé à Rome (1870, Palmé); — *L'Église, la Papauté, le Concile*, lettres pastorales (1871, Tulle).

— M. Louis-Jules-Émilien, comte de Rochechouart, ministre plénipotentiaire de France à Haïti, est mort le 13 mai, à Port-au-Prince. Il était né en 1832. Entré dans la diplomatie, en 1860, comme secrétaire en Perse, il passa en Chine en 1866, fut ensuite nommé consul général à Bellegarde en 1877, puis, la même année, ministre à Haïti. Ce regretté diplomate est auteur de plusieurs intéressants ouvrages : *Souvenirs d'un voyage en Perse* (1867, in-8, Challamel); — *Excursions autour du monde. Pékin et l'intérieur de la Chine* (1878, Paris, Plon, in-12); — *Excursions autour du monde. Les Indes, la Birmanie, la Malaisie, le Japon et les États-Unis* (1879, Plon, in-12).

— M. le Dr Pierre-Adolphe Piorry, né à Poitiers le 31 décembre 1796, est mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 29 mai dernier. Les lettres de part lui donnent les titres de « professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, officier de la Légion d'honneur, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de médecine, des Sociétés médicales de Poitiers, Tours, Boulogne, Alger, Gœttingue, de l'Académie royale de médecine de Madrid, de la Société médicale de Suède, d'Athènes, de la Société royale des médecins de Vienne, membre honoraire de l'Université de Moscou, de Kharkoff, etc. » Ces titres n'étaient pas vains, en ce sens qu'ils avaient été mérités par de longs et éminents travaux. Enlevé par la conscription au milieu de ses études de médecine, il suivit, comme chirurgien, l'armée d'Espagne. Il reprit ses études en 1814, fut reçu docteur en 1816, agrégé en 1826, médecin des hôpitaux en 1827, et entra à l'Académie de méde-

cine en 1823. Voici la liste de la plupart des publications du célèbre docteur : *Irritation encéphalique des enfants* (1823, in-8); — *Percussion médiate* (1828, in-8), pour lequel l'Académie des sciences lui décerna un prix Montyon ; — *Procédé opératoire sur la percussion* (1831-1835, in-8); — *Clinique médicale* (1833-1835, in-8); — *Médecine pratique* (1835-36, in-8, et 1841-51, 8 vol. in-8 avec atlas) ; — *Diagnostic et séméiologie* (1836-37, 3 vol. in-8) ; — *Des habitations* (1838, in-8) ; — *De l'hérédité dans les maladies* (1840, in-8) ; — *Des altérations du sang* (1840, in-8) ; — *Dieu, l'âme, la nature*, poème (1854, in-8) ; — *De la phtisie pulmonaire* (1860, 2 vol. in-8); — *De l'organisme* (1860, in-8); — *Médecine du bon sens* (1864, in-8, et 1867, in-12) ; — *Le Plessimétrisme* (1866, in-8) ; — *Clinique médico-chirurgicale* (1869, in-8) ; — *Pansement des blessures* (1870, in-8) ; — *Traitement de la variole* (1870, in-8) ; — *De l'infection purulente* (1871, in-8) ; — *La République du mérite* (1872, in-8). Le docteur Piorry a écrit dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, dans le *Journal de la Société de médecine*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, dans le *Journal complémentaire*. Il a donné l'introduction de *la Mort apparente et des inhumations prématurées* de Gustave Lebon (1866).

La vie et les œuvres du Dr Piorry ont été étudiées dans les livres suivants : *Travaux de Piorry* (1831 et 1856, 2 vol. in-4) ; — *Notice sur Piorry*, par Gustave H. (1842, in-8) ; — *Notice*, par Duverger (1844, in-8).

— M. le docteur Paul Jolly est mort à Paris dans le courant de mai. Il était né à Châlons-sur-Marne en 1790. Il fut reçu docteur en médecine à Paris en 1821, secrétaire général de l'Académie de médecine en 1825 et membre de l'Académie de médecine en 1839. Il a écrit : *Essais sur la topographie physique et médicale de Châlons-sur-Marne* (1820) ; — *Propositions de physiologie médicale, d'hygiène*, etc., thèse (1821) ; — *De l'état sanitaire et des moyens d'assainir les landes de Bordeaux* (1834) ; — *De l'imitation dans ses rapports avec la morale et la médecine* (1845) ; — *Remarques sur la prophylaxie et le traitement du choléra* (1844) ; — *Hygiène publique. Question des eaux de Paris* (1861) ; — *Rapport sur les épidémies qui ont régné en France pendant l'année* 1859 (1861) ; — *Question des eaux potables ; Discours prononcé à l'Académie de médecine* (1863) ; — *Études hygiéniques et médicales sur le tabac* (1865) ; — *Études hygiéniques et médicales sur l'alcool et ses composés* (1867) ; — *Le Tabac et l'absinthe, leur influence sur la santé publique, sur l'ordre moral et social* (1875).

— M. Dagobert Fischer, né à Saverne (Bas-Rhin), le 6 janvier 1808, y est mort le 20 février. Travailleur infatigable, toute sa vie s'est passée dans l'étude. Il a publié des travaux historiques dans presque toutes les revues d'Alsace et de Lorraine. Ce qu'il a publié formerait une longue liste ; nous ne voulons citer que ses principales notices : *L'Abbaye de Saint-Jean-des-Choux* (1867, in-12) ; — *Le Réclusoire de Haegen* (1868, in-8) ; — *Le Démembrement du comté de Dabo* (1868, in-8) ; — *La Société populaire de Saverne de* 1791 *à* 1794, (1869, in-8) ; — *Le Château de Haut-Barr* (1871, in-8) ; — *Recherches sur le village détruit de Neustadt, près Dabo* (1871, in-8) ; — *Latzelbourg* (1871, in-8) ; — *Les Institutions municipales et judiciaires de l'ancien bailliage de Kochersberg* (1872, in-8) ; — *L'Ancien prieuré de Dürreastein, près Dabo* (1872, in-8) ; — *Recherches sur le lieu de naissance du pape Léon IX* (s. d., in-8) ; — *Les anciennes archives de l'Évêché de Strasbourg* (1872, in-8) ; — *Catalogue du musée de Saverne* (1872, in-8) ; — *L'ancien bailliage de Herrcastein* (1873, in-8) ; — *Le Château de Hunebourg* (1873, in-8) ; — *Le Château de Greifenstein* (1873, in-8) ; — *Le Couvent de la Congrégation de Notre-Dame de Saverne* (1874, in-8) ; — *Le Couvent de Renling, près Sarrebourg* (1874, in-8) ; — *Monswiller et Zornhofen* (1874, in-8) ; — *Le Prieuré de Saint-Quirin* (1875,

in-8); — *Le Château de Haut-Barr et la cense de Niederban* (1876, in-8); — *La Dissolution des jésuites en Alsace* (1876, in-8); — *Ochsenstein, les châteaux et la seigneurie* (1878, in-8); — *Le Rocher du saut du prince Charles et la côte de Saverne* (1878, in-8). Parmi les ouvrages de Fischer écrits en allemand, il faut mentionner : *Das alt Zabern* (le vieux Saverne) (1868, in-8), et *Geschichte des Stadt Zabern* (histoire de la ville de Saverne) (1874, in-8). En 1872, la confiance de ses concitoyens l'appela à la première magistrature de la cité, dans des circonstances où cet honneur n'était guère enviable; les regrets de toute une ville attestèrent avec quelle fermeté et quelle douceur il sut remplir ses nouveaux devoirs. Il laisse des travaux manuscrits, dont il faut espérer que son neveu, médecin à Barentin, fera profiter le public savant.

— M. le chevalier Carlo Pini, de Sienne, vient de mourir à Florence, où il était conservateur de la collection de dessins et de gravures du palais des Uffizi. On lui doit des éclaircissements et des notes à l'édition de Vasari, publiée par Le Monnier; — *La Scrittura dei artisti italiani* (1876), collection de fac-simile photographiques de l'écriture des artistes italiens du quatorzième au dix-septième siècle. Il avait commencé, en 1877, la reproduction phothographique des plus beaux dessins d'ornementation de la période de la renaissance que possède la galerie des Offices.

— M. Augustin Bourguignat, ancien avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'État, conseiller à la Cour d'Amiens depuis 1872, est mort à Amiens dans les premiers jours de mai. Il était né le 12 novembre 1819. On lui doit d'importants ouvrages juridiques : *Traité complet du droit rural appliqué* (1851); — *Guide légal du draineur* (1854); — *Législation appliquée des ateliers dangereux* (1858); — *Commentaire de la loi sur les sociétés des 24 et 29 juillet* 1867 (1868), en collaboration avec M. Mathieu; un commentaire *abrégé* a été publié la même année; — *De la propriété des chemins ruraux* (1866, 2e éd., 1874).

— M. le docteur Eugène Halléguen, né à Chateaulin (Finistère) en 1813, vient de mourir. Il a écrit : *Armorique en Bretagne, origines armoiricos bretonnes*, ouvrage en deux volumes : I. *Armorique bretonne* (1864); II. *Histoire politique et religieuse;* — *Les Celtes, les Armoricains, les Bretons, Nouvelles recherches d'archéologie, de géographie et d'histoire sur l'Armorique bretonne* (1859); — *Essai sur l'histoire littéraire de l'Armorique-Bretagne* (1873).

— M. Pietro Fanfani, vient de mourir à Bologne, à l'âge de soixante-deux ans; il était directeur du journal le *Borghini*, et collaborait au *Propugnatore*. Il laisse inachevées deux œuvres importantes : un *Dictionnaire des synonymes*, et un *Vocabulaire technologique*. Il a publié un ouvrage très-apprécié : l'*Unité de la langue*.

— M. Louis-Eugène de la Gorgue de Rosny, ancien officier du génie, démissionnaire en 1830, né au château de Billeauville (Pas-de-Calais), en 1807, est mort à Boulogne-sur-Mer; on lui doit : *Recherches généalogiques sur les comtes de Ponthieu, de Boulogne, de Guines et pays circonvoisins* (1874-1875, 3 vol., in-8), et l'*État ancien du Boulonnais* (1873).

— M. G. Semper, né à Altona en 1804, vient de mourir. C'était un ancien professeur d'architecture à l'École des arts de Dresde. Exilé en 1848 pour sa participation au mouvement révolutionnaire, il vint à Paris, puis à Londres, où il fut directeur de la division d'architecture au Polytechnicum, puis à Vienne. On lui doit plusieurs ouvrages : *Quatre éléments de l'architecture* (1851); — *L'Industrie, la science et l'art* (1852); — *Le style dans les arts techniques* (1860-1865).

— On annonce encore la mort de M. Amédée-Louis Julien, connu dans les lettres sous le nom de Raymond Loire, né le 2 décembre 1843, mort le

27 avril à Saint-Paul-Trois-Châteaux, collaborateur du *Journal de Vienne* et de la *Revue du Dauphiné;* — de M. Édouard Talbot, rédacteur en chef du *Républicain du Gers*, auteur de l'*Europe aux Européens* (1867), et de *Notre argent, réforme des impôts* (1868); — de M. Gabriel Charavay, né à Lyon, en 1818, mort à Paris, le 22 mai, directeur de la *Revue des autographes;* — de M. Grisebache, botaniste, professeur à l'*Université* de Göttingue; — de M. le Dr Bernhard Wolff, fondateur de la *Gazette nationale* de Berlin; — de M. James Grant, ancien rédacteur en chef du *Morning Advertiser*, mort à Londres, âgé de soixante-seize ans; — de M. Édouard Pictet, naturaliste, mort à Genève.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie française a décerné le premier prix Gobert (9,000 fr.), à M. R. Chantelauze, pour son ouvrage intitulé : *Le Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome*; le second prix (1,000 fr.), à M. l'abbé Mathieu, pour ses recherches sur l'administration de la Lorraine avant la Révolution française.

Elle a partagé par égalité le prix Thérouanne (4,000 fr.), entre M. Ernest Denis, pour son livre intitulé : *Huss et la guerre des hussites*, et M. Roquain, pour son livre intitulé : *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution.*

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 16 mai, l'Académie a décerné le prix Stanislas Julien à M. Vissering, pour son ouvrage intitulé : *On chinese currency, coin and papermoney.*

Académie des sciences. — L'Académie, dans sa séance du 5 mai, a élu M. Mac Cormick correspondant dans la section d'économie rurale, en remplacement de M. Chevandier de Valdrôme, décédé.

Dans sa séance du 12 mai, elle a élu M. Oppolzer, de Vienne, correspondant dans la section d'astronomie, en remplacement de M. Argelander, de Bonn, décédé, et M. Al. Favre, de Genève, correspondant dans la section de minéralogie, en remplacement de M. Leymerie, décédé.

Dans sa séance du 19, l'Académie a élu M. Asaph Hall, de Washington, correspondant dans la section d'astronomie, en remplacement de M. Santini, de Padoue, décédé.

Dans sa séance du 27, l'Académie a nommé membre correspondant dans la section d'astronomie, M. Gylden, de Stockholm, par 25 voix contre 16 à M. Warren de la Rue, en remplacement du Père Secchi, décédé.

Dans la séance du 2 juin, l'Académie a élu correspondants M. Huxley, de Londres, dans la section d'anatomie et zoologie, et M. de Schiapparelli dans la section d'anatomie.

Académie des sciences morales et politiques. — Dans sa séance du 10 mai, l'Académie a rendu son jugement sur le concours relatif à la séparation des pouvoirs dans le droit public français. Le prix a été décerné à M. Saint-Girons, avocat, et des mentions honorables ont été accordées à MM. Stéphane Berge, avocat à la cour de Paris, à M. de Ferron, préfet de l'Orne, et à M. Fuzier-Hermann, procureur de la République à Baugé.

L'Académie (section d'économie politique, statistique et finances) met au concours, pour le prix du budget de 1881, le sujet suivant : « La main-d'œuvre et son prix. Rechercher et constater : 1° De quelles circonstances économiques dépend le prix de la main-d'œuvre; 2° Quelle influence ont exercée et exercent sur ce prix les progrès successifs du travail et de la richesse; 3° Quels effets a sur ce prix l'état des esprits et des mœurs chez ceux dont il rétribue les services. » Les manuscrits devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 30 novembre 1880.

La section d'histoire générale et philosophique met au concours les deux sujets suivants :

1° Pour le prix du budget de 1881 : « Étudier l'origine et l'histoire du pouvoir royal à l'avénement de Hugues-Capet. Exposer l'histoire de ce pouvoir sous les six premiers Capétiens, et particulièrement sous Louis VI et Louis VII. Les concurrents rechercheront comment, à une époque où le domaine royal, fort restreint, ne s'agrandit guère d'une façon durable, et où la puissance matérielle des rois est fort inférieure à celle de quelques grands vassaux, cependant un pouvoir supérieur à l'autorité féodale se forme, se fortifie, augmente ses attributions, son influence, ses droits et sa sphère d'action en France. C'est surtout dans les rapports de ce pouvoir avec la féodalité, avec l'Église, avec les bourgeois des villes et les communes des campagnes, et en s'appuyant toujours sur les documents originaux, publiés ou inédits, que les concurrents s'efforceront de traiter ce sujet. » Les manuscrits devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1881.

2° Pour le prix Bordin de 1881 : « De l'origine de la pairie en France, de ses développements, de ses transformations et de ses attributions successives, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. — Les concurrents devront rechercher quelle peut être la valeur historique des traditions répandues dans les vieux romans de chevalerie touchant les pairs de Charlemagne, quelle liaison peut exister entre l'ancienne pairie française et les *pares* des capitulaires, et les *pares* dont il est question dans les *libri fundorum* ou coutumes lombardes. Les concurrents pourront aussi indiquer les institutions analogues que présentent les coutumes d'Outre-Rhin, jeter un coup d'œil sur la pairie britannique, déduire ses traits originaires de ressemblance avec la pairie française, et montrer comment l'une et l'autre, cependant, ont eu des destinées si diverses. Les concurrents rechercheront quels ont été les grands fiefs de France au sein desquels on trouve la pairie. Ils examineront si les pairs du vieux duché de France ont été transformés en pairs du royaume après l'élévation de leur suzerain Hugues-Capet, ou s'ils ont cédé la place à une pairie nouvelle relevant du roi féodal, et composée des grands vassaux de la couronne; comment s'explique la pairie ecclésiastique en face de la pairie laïque; comment le nombre primitif de douze a été successivement étendu. Les concurrents devront surtout s'appliquer à faire connaître comment l'ancienne pairie de Philippe-Auguste et de saint Louis s'est unie d'abord puis confondue avec le Parlement devenu sédentaire, et quelles ont été les attributions de la pairie unie au Parlement. Les règles constitutives de la pairie proprement dite, depuis le XVIe siècle jusqu'en 1789, devront aussi fixer l'attention des concurrents. Ils examineront quel rôle politique lui a été réservé, les honneurs et privilèges dont elle a été l'objet, la condition des terres auxquelles la pairie était attachée. Ils suivront enfin les vicissitudes de la pairie dans les derniers siècles, sous l'aspect de sa composition, de sa compétence et de sa transmission. » Les manuscrits devront être déposés au secrétariat le 31 décembre 1881.

Muséum d'histoire naturelle. — Par décret du 12 mai, M. Van Tieghem a été nommé instituteur titulaire de la chaire de botanique (organographie et physiologie végétale), vacante par le décès de M. Adolphe Brongniart.

Faculté des lettres. — M. Victor Brochard, ancien élève de l'École normale, professeur de philosophie au lycée de Nancy, a soutenu le 9 mai, à Paris, sa thèse pour le doctorat ès-lettres. Les sujets étaient : *De assensione apud stoïcos*. — *De l'erreur*.

M. O. Riemann, ancien élève de l'école d'Athènes, maître de conférences à la faculté de Nancy, a soutenu le 13 mai, à Paris, ses thèses pour le doctorat ès-lettres. Les sujets étaient : *Hellenicon Xenophontis*. — *Etude sur la langue et la grammaire de Tite Live.*

Missions scientifiques.—M. G. Raynaud, archiviste-poléographe, a été chargé d'une mission en Italie, pour rechercher dans les bibliothèques de ce pays, notamment dans celles de Sienne, Modène et Rome, les documents relatifs aux chansonniers français du moyen âge.

M. le docteur Montano est chargé d'une mission en Malaisie et dans la partie méridionale des îles Philippines, pour des recherches relatives à l'histoire naturelle et à l'anthropologie; M. le docteur Paul Rey est adjoint à la mission de M. le docteur Montano.

M. Frantz Schrader est chargé d'une mission à l'effet d'étudier l'orographie des versants de la chaîne des Pyrénées.

Sociétés savantes. — La Société historique et littéraire polonaise a tenu, le 30 mai, comme de coutume, sa séance publique, au siège de la société, quai d'Orléans, 6. — Elle a décerné le prix de son concours triennal (1,800 fr.) au travail manuscrit de Mgr Likowski, chanoine domestique de Sa Sainteté, recteur du séminaire de Posen, intitulé : *Histoire de l'Église grecque-unie en Lithuanie et Ruthénie aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, envisagée sous le rapport des causes intérieures et extérieures de la décadence de cette Église.* — M. Venceslas Gasztowlt, membre de la Société, a donné lecture d'un travail sur les *Mémoires du poète Slowacki.*

— La classe des lettres de l'Académie royale de Belgique a tenu, le mercredi, 7 mai 1879, sa séance publique annuelle. M. N. J. Leclercq, directeur de la classe et président de l'Académie, a ouvert la cérémonie par un discours sur *la Vie et l'œuvre du Congrès national de* 1830. Le sujet empruntait, tant aux circonstances qu'à la personne de l'orateur, un puissant intérêt d'actualité. M. Leclercq est un des rares membres survivants du congrès de 1830, et la mission de retracer, à la veille d'un anniversaire demi-séculaire, la grande figure de cette assemblée politique qui a donné à la Belgique affranchie ses lois et sa constitution, ne pouvait échoir à un talent plus autorisé et plus respectable. Après ce discours, M. Alphonse Le Roy, professeur de philosophie à l'Université de Liège et membre de l'Académie, a donné lecture d'un travail *Sur le mécanisme et la liberté.* Dans cette étude, écrite d'une plume alerte et spirituelle, le savant et aimable philosophe a passé au crible d'une critique sagace et profonde les doctrines modernes sur le grave problème de la liberté humaine, et a victorieusement maintenu contre la physiologie matérialiste la théorie d'un spiritualisme éclairé. Le secrétaire perpétuel a fait ensuite connaître le résultat des élections et des concours : MM. Stanislas Bormans et Ch. Piot, archivistes du royaume, l'un à Namur, l'autre à Bruxelles, ont été élus membres effectifs de l'Académie royale (classe des lettres). M. Claes, de Bruxelles, a obtenu le prix triennal de littérature dramatique. M. Franz de Potter a été couronné pour un mémoire sur *Jacqueline de Bavière.* Le prix sur la question de : *l'Influence des encyclopédistes dans la principauté de Liège* a été partagé ex æquo entre M. Henri Francotte, docteur en philosophie et secrétaire-trésorier de la Société Bibliographique belge, et M. Küntziger, professeur à l'athénée d'Arlon. — Ch. D.

— L'Association française pour l'avancement des sciences, tiendra son huitième Congrès à Montpellier le 28 août.

Concours et Prix. — Un concours avait été ouvert le 22 août 1877, grâce à la générosité d'un anonyme, pour des ouvrages destinés à être donnés en

lecture aux prévenus. Sur les trente-deux manuscrits envoyés, quatre ont reçu un prix de 1,000 francs : *Antoine Forestier*, par Mlle Mathilde Giraud, de Nîmes ; — *Les Petits*, par Mme Raoul de Navery ; — *La Fiancée du condamné*, par M. Eugène Vouaux, instituteur de la maison centrale de Clairvaux ; — *Nelly des Allouettes*, par Mme de Longchamps (Mme Céline Malraison), à Grand-Couronne (Seine-Inférieure). Une mention a été accordée au *Fils du garde-chasse*, par M. Louis Collas, auquel nous nous permettrons de signaler un ouvrage, portant le même titre, publié par M. Émile Grimaud, chez Morel, à Nantes, en 1873.

Lectures faites a l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Dans la séance du 2 mai, M. Michel Bréal a communiqué des observations sur une interprétation nouvelle de la Table de Bantia. — Dans les séances du 2 et du 9, M. Ramo a donné lecture d'une note sur une vie de saint Aubin en images présumées du onzième siècle. — Dans la séance du 9, M. de Wailly a communiqué une note sur un livre d'heures imprimé vers 1500 et ayant appartenu à l'impératrice Marie-Louise. M. Lenormant a lu un mémoire sur une espèce de vases étrusques, dits *bruchero nero*. — Dans la séance du 16, M. Miller a lu un mémoire sur un cure-oreille avec une inscription grecque. — Dans la séance du 23, M. E. Desjardins a fait, au nom de M. A. Mariette, une communication sur deux stèles d'Abydos et une stèle de Saqqarah récemment découvertes. M. Victor Guérin a lu un mémoire sur l'ancienne topographie du port de Tyr. M. Léopold Delisle a lu une note sur un livre d'heures du quinzième siècle, appartenant à M. le baron d'Ailly et provenant de la bibliothèque de Jean, duc de Berry. — Dans la séance du 30, M. de la Villemarqué a lu une note sur d'anciennes gloses bretonnes, découvertes par M. Bradshaw, dans un manuscrit latin du dixième siècle de la Bibliothèque nationale.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 mai, M. Fustel de Coulanges a lu une note sur ce qui est resté de gaulois à travers la domination romaine, note à laquelle ont répondu M. Ch. Giraud et M. Henri Martin. — Dans la séance du 10, M. G. Massé a lu un mémoire sur le projet de loi présenté au Senat par le gouvernement italien, pour la mise en vigueur d'un nouveau Code de commerce. — Dans les séances du 17 et du 31, M. Rosseuw Saint-Hilaire a lu un chapitre du dernier volume de son histoire d'Espagne, sur les Cortès espagnoles et la constitution de 1812. — Dans la séance du 24, M. Baudrillart a repris la lecture de son rapport sur la condition économique des populations agricoles de la Normandie. — Dans la séance du 31, M. Charles Lucas a fait une communication au sujet d'un ouvrage du docteur Hilty, de Berne, sur la peine de mort.

La Görres-Gesellschaft. — Plus d'une fois l'attention des lecteurs du *Polybiblion* a été attirée sur les travaux et les progrès de la Görres-Gesellschaft. Cette société, dont le nom est emprunté à l'une des illustrations de la science catholique en Allemagne, poursuit le même but que la Société Bibliographique, et se place sur le même terrain : « la science vivifiée par l'esprit catholique. » Le succès le plus complet a couronné les efforts des généreux promoteurs de l'œuvre ; il suffit, pour s'en assurer, de parcourir le rapport que vient de publier la commission administrative. (*Görres-Gesellschaft zur Pflege der Wissenschaft im Katholischen Deutschland*, Jahresbericht für 1878. Köln, bei Bachem, 1879, in-8 de 155 pages). La seconde partie de ce rapport est consacrée au compte rendu détaillé de la troisième assemblée générale que la Görres-Gesellschaft a tenue à Cologne les 27, 28 et 29 août 1878. On y trouvera le texte des principaux discours qui ont été prononcés

lors de cette réunion et l'indication des travaux auxquels se sont livrés les différentes sections. Nous n'avons pas à revenir sur ce sujet, le *Polybiblion* s'en étant déjà occupé dans son n° d'octobre 1878.

La première partie du rapport contient les renseignements relatifs à la situation financière de l'œuvre, à son administration et à son développement. La société compte aujourd'hui près de 1500 membres et au-delà de 600 adhérents. Les membres (*Mitglieder*) payent une cotisation annuelle de 10 marks et reçoivent gratuitement toutes les publications de la société. Les adhérents ou participants (*Theilnehmer*) ne payent une annuité que de 3 marks, mais n'ont droit qu'au rapport annuel et aux publications à prix réduits. Parmi les nouveaux membres, onze appartiennent à l'épiscopat allemand. Cette haute marque de protection est un encouragement dont la société a le droit de se montrer fière. Trois places de membres d'honneur, demeurées vacantes par la mort du chevalier Franz Joseph Von Buss, du Dr Alzog, et du chevalier Arndts d'Arnesberg, ont été décernées au professeur Hettinger, de Würzbourg, au Dr Janssen, de Francfort, et à M. P. Reichensperger, de Berlin.

Pendant l'année écoulée, la Görres-Gesellschaft a fait paraître trois publications d'un haut intérêt et sur lesquelles nous espérons revenir : Une étude sur Lessing, due à la plume si brillante, et si déliée du Dr Haffner, de Mayence; — le Récit fort intéressant d'un voyage sur le Nil, par le Dr Hayser; — et une Biographie de Clemens Brentano, le poète dont l'Allemagne célébrait hier le centenaire, par le Dr Heinrich. La section historique de la société étudie en ce moment les moyens de créer, à bref délai, un important organe trimestriel. De son côté, la section des études juridiques et sociales poursuit avec ardeur l'œuvre immense et ardue qu'elle s'est imposée en entreprenant la publication d'un dictionnaire complet des sciences politiques et juridiques. — Ch. Dejace.

Annales de la faculté des lettres de Bordeaux. — Cette publication trimestrielle dont le premier numéro vient de paraître (Bordeaux, H. Duthu; Paris, H. Delaroque, mars 1879, gr. in-8 de 96 pages), mérite d'être signalée et encouragée. Elle renferme des études sur divers sujets, dues à des professeurs de la faculté des lettres. En voici l'indication : Liard. *La Dérivation des principes formels de la pensée.* — Couat. *Le Musée d'Alexandrie sous les premiers Ptolémées.* — Froment. *Une cause grasse sous Henri IV.* (Détails curieux sur un usage singulier qu'interdit le premier président de Verdun, qui fut à la tête du Parlement de Paris de 1611 à 1627; extrait d'un discours prononcé dans une cause grasse par l'avocat général Expilly, au parlement du Dauphiné, le Mardi-Gras de l'an 1605.) — Collignon. *Inscriptions d'Asie-Mineure* (elles sont au nombre de deux, et elles apportent des textes épigraphiques inédits pour la région limitrophe de la Lycie et de la Pisidie, qui est connue sous le nom de Cabalie). — F. Combes. *Lettres inédites de Victor-Amédée II, duc de Savoie et de la duchesse de Bourgogne*, tirées des archives royales de Turin (détails curieux sur des faits historiques restés inconnus et mal appréciés jusqu'à présent). — A. Luchaire. *Sur les origines de Bordeaux. Les Bituriges vivisques.* — Foncin. *La Cité de Carcassonne, ses monuments et son histoire du cinquième au huitième siècle.* Viennent ensuite quelques communications succinctes dues à des savants distingués. Signalons une lettre de M. Egger, membre de l'Institut, qui salue avec empressement le projet de la publication nouvelle; jusqu'ici aucune Faculté n'avait songé à se créer une Revue où chacun de ses membres pût faire preuve de ses travaux, en-dehors de l'auditoire universitaire, devant le public compétent. M. G. Boissier, de l'Institut,

transmet de judicieuses et doctes observations sur l'ode d'Horace à Pollion (*Carmina*, II, 1). M. Charles Joret, de la Faculté d'Aix, donne des détails sur la correspondance inédite du maréchal de Montrevel, gouverneur de la Guyenne, avec Berville, intendant du Languedoc (*mss. de la bibl. d'Aix*, 32); il fait connaître neuf de ces lettres. M. Michel Bréal, de l'Institut, transmet une note sur l'étymologie du mot : *Induciæ* qu'on a quelquefois, mais à tort, écrit *inducia*, et qui a récemment occupé les étymologistes. On voit ainsi quelle est la variété qui règne dans ce recueil. Nous avons lieu de croire que la seconde livraison renfermera un travail d'un érudit bordelais (M. R. Dezeimeris) dont l'Académie des inscriptions a récemment reconnu le mérite en l'inscrivant sur la liste de ses correspondants.

Vicente Noguera. — M. Alfred Morel-Fatio, de l'École des chartes et de la Bibliothèque nationale, a publié, dans une des plus savantes revues de l'Allemagne, la *Zeitschrift für romanische philologie*, une étude très-curieuse intitulée : *Vicente Noguera et son discours sur la langue et les auteurs d'Espagne*, (Halle, Max Niemeyer, 1879, tiré à part, gr. in-8 de 38 p.) L'érudit portugais dont s'occupe M. Morel-Fatio est fort oublié, et cependant, comme le prouve fort bien le jeune critique, « son nom mérite de vivre, car c'est quelque chose que d'avoir été l'instigateur et le protecteur de plusieurs entreprises scientifiques d'une réelle importance, d'avoir contribué par sa situation sociale et ses relations, à la culture des lettres nationales et à leur diffusion à l'étranger.» Fort négligé en Portugal, où l'on n'a sur lui qu'un article de Diogo Barbosa Machado (*Bibliotheca Lusitana*, 1752, t. III, p. 784-785), Noguera n'a obtenu en France que quelques lignes de J. F. Boissonnade (*Lucæ Holstenii epistolæ*, 1817, in-8, p. 297). M. Morel-Fatio n'a pu, faute de documents suffisants, retracer une biographie complète de celui qui fut l'ami du cardinal Francesco Barberino et le correspondant du président de Thou et de Peiresc. Il s'est contenté, suivant sa modeste expression (p. 5) de planter quelques jalons dans un terrain peu défriché. Empressons-nous de dire que tout ce qui pouvait être trouvé dans les livres imprimés, et aussi dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, M. Morel-Fatio l'a trouvé. Un autre biographe aura peut-être plus de bonheur que lui; il n'aura certainement pas plus de zèle. Ce n'est pas seulement sur Noguera (né en 1586, à Lisbonne, mort en 1654, à Rome) que M. Morel-Fatio a réuni d'excellents renseignements, mais aussi sur les écrivains énumérés dans le *Discurso sopra la lingua e li autori di Spagna*, extrait de la collection Du Puy. Le collaborateur de M. Gaston Paris dans la traduction de la *Grammaire* de Diez possède une profonde connaissance de l'histoire littéraire de la péninsule Ibérique, et il a entouré ce document inédit de notes comme bien peu de nos plus renommés professeurs de littératures étrangères auraient pu les rédiger. Un autre des documents inédits, dont le travail du savant archiviste paléographe est enrichi, mérite, entre tous, d'être signalé : c'est une lettre — la seule lettre autographe que l'on connaisse de Noguera — écrite de Rome à Peiresc, le 27 janvier 1637 et conservée à la Bibliothèque nationale (F. F. 9540, f° 176). A côté de documents publiés pour la première fois, on trouve, dans la brochure de M. Morel-Fatio, des documents qui auront pour tout le monde à peu près le charme de la nouveauté, comme l'épître dédicatoire adressée à Noguera, en 1641, par le fameux médecin Zacuto Lusitano et la lettre que lui écrivit, six ans plus tard, un autre de ses compatriotes, Francisco Manuel de Mello, l'auteur de l'*Histoire des monuments de Catalogne*. Parmi les notes biographiques autres que celles dont le *Discurso* est accompagné, on remarquera les notes sur le bibliographe portugais J. Soarès de Brito, sur Luis Tribaldos de Toledo, l'é-

rudit éditeur de la *Guerra de Granada* de Diego Hurtado de Mendoza (1627 et non 1610, comme Nicolas Antonio l'a dit par inadvertance dans la *Bibliotheca nova* et comme tant d'autres l'ont répété après lui), sur D. Juan Fernandez de Velasco, célèbre à la fois comme capitaine, diplomate, bibliophile et littérateur, sur le poète Francisco de Figueria, etc. On a souvent, en Allemagne, calomnié l'érudition française. J'oserais affirmer que l'érudition allemande, appliquée à une étude de littérature étrangère, n'a pas produit beaucoup de pages comparables à celles de M. A. Morel-Fatio. — T. DE L.

IMPRIMERIES CLANDESTINES ET PARTICULIÈRES. — Parmi les bibliophiles les plus féconds de notre époque, il en est trois que tout le monde s'empresserait de nommer : M. Paul Lacroix, M. Francisque Michel, et *Philomneste Junior*. Ce dernier vient d'ajouter à l'interminable liste de ses productions un bien joli et bien intéressant petit volume intitulé : *Recherches sur les imprimeries imaginaires, clandestines et particulières* (Bruxelles, Gay et Doucé, 1879, in-12 VIII-113 p. papier teinté). Le sujet avait été effleuré dans un chapitre du *Répertoire de bibliographies spéciales* de Gabriel Peignot (1810, in-8). Ici, sans être épuisé, il a été traité avec le plus grand soin et la plus sûre érudition. Le travail est tiré en partie des papiers de Quérard, mais Philomneste Junior l'a tant et si bien complété, que l'on peut louer autant les additions du disciple que les notes primitives du maître. Le volume est divisé en trois sections : dans la première, on trouve l'indication des personnes qui ont établi des imprimeries particulières; dans la seconde, l'énumération des imprimeries particulières des couvents, des collèges, des sociétés savantes, ainsi que celles de diverses administrations; dans la troisième, la liste des imprimeries clandestines et de certains de leurs produits. Nous signalerons, parmi les noms inscrits en la première section, ceux du duc d'Aiguillon, d'Agrippa d'Aubigné, de Beaumarchais, de la duchesse de Bourbon, du comte Pierre de Brahé, seigneur suédois, de Nicolas Catherinot, de la reine Charlotte, femme de George III, du comte de Clarac, du cardinal du Perron, de Mme d'Épinay, de Th. Erpenius, de Benjamin Franklin, de Frédéric II, de François de Harlay, archevêque de Rouen, de J. Hevelius, du P. Houbigand, d'Ulrich de Hutten, du marquis de Lassay, du prince de Ligne, de Louis XV, de Louis XVI, de Louis XVIII, du cardinal de Médicis, de Mme de Montmorency (Albert de Luynes), de Mme de Pompadour, du cardinal de Richelieu, de Savary de Brèves, de Sully, de Tycho-Brahe, d'Horace Walpole, du cardinal Ximenès, etc. Dans la section relative aux imprimeries clandestines, il est question de l'*Epistre au tigre de la France*, du *Fleo de la Foy* (*Sic*) de Geoffroy Vallée, de la *Rizographie* de F. Durand, des *Pasquillorum tomi duo*, de diverses Mazarinades, des *Lettres écrites à un provincial*, de *Scarron apparu à Mme de Maintenon*, etc. Espérons que Philomneste Junior continuera à nous donner bien d'autres fragments de l'*Encyclopédie du bibliothécaire*, fragments dont il a été l'acquéreur et qui ne pouvaient jamais tomber en de meilleures mains. — T. DE L.

UNE NOUVELLE PUBLICATION DE M. DE LANTENAY. — On a fort apprécié deux brochures de M. de Lantenay dont il a été rendu compte ici (*Une lettre inédite de Peiresc, abbé de Guitres, au cardinal de Sourdis*, 1878; *Un autographe inédit de Boudon, archidiacre d'Évreux*, 1879). De moindres éloges ne sont pas dus à une troisième brochure du savant écrivain, intitulée : *Discours veritable du premier exploit d'armes faict en Guienne, en l'abbaye de Saint-Ferme, le 12 octobre 1615, par quelques prétendus Reformateurs d'Estat, contenant leur Horoscope, et la merveille de Dieu qui a paru sur ce sujet; imprimé pour la première fois à Bourdeaux par Simon Millanges, imprimeur ordinaire*

du Roy, publié avec préface et annotations par Ant. de Lantenay, membre correspondant des académies de Metz et de Dijon, *et enrichi de notes philologiques par* L. Argentel, membre de la Société des langues romanes Bordeaux, Féret, 1879, grand in-8 de 52 p. (tiré à 100 exemplaires). — Le *Discours véritable* est curieux, soit au point de vue historique, soit au point de vue littéraire, et la *Préface* et les *Notes* renferment tous les éclaircissements que l'on peut désirer. Quelques critiques penseront même peut-être que certaines notes, surtout les notes philologiques, ont reçu de trop amples développements; mais il y a tant de savoir, de sagacité et d'intérêt en toutes ces notes, que c'est le cas de leur appliquer le vieux mot des jurisconsultes : *Ce qui abonde ne vicie pas.* M. de Lantenay déclare (p. 11) que le chroniqueur anonyme « est un homme d'esprit et d'érudition. » Tous les lecteurs en diront autant de lui-même, ainsi que de son collaborateur, M. L. Argentel, et si ce dernier complète fort heureusement sur divers points les travaux étymologiques de M. Littré et d'autres éminents philologues, M. de Lantenay redresse aussi agréablement que solidement les erreurs de divers écrivains. Nous citerons particulièrement, comme un modèle de discussion aussi courtoise que décisive, la note 18 (p. 43-45), où est expliquée et réfutée une assertion singulière de M. R. Guinodie, l'auteur de l'*Histoire de Libourne*, au sujet de la rivière le *Dourdon*, prise pour la *Dordogne*, confusion que l'habile éditeur, auquel rien n'échappe, retrouve — ce qui consolera M. Guinodie — dans le *Gallia Christiana* (t. Ier, col. 236, 237). — T. de L.

Deux publications champenoises. — Parmi les travaux que les Académies de province mettent le plus de zèle à encourager, il faut citer, en première ligne, les études historiques : de là, tant de monographies souvent curieuses, quelquefois intéressantes, qui, après avoir été couronnées, en séance solennelle, sont livrées à l'appréciation du public. Nous croyons devoir signaler deux publications récentes: *L'histoire de Vandières*(*Histoire du village de Vandières*, par J.-B. Legras, imprimerie coopérative de Reims, in-8 de 560 p.), berceau de la famille de Châtillon et qui vit naître le pape Urbain II, présente un puissant intérêt, non-seulement pour les Champenois, mais encore pour tous les esprits curieux qui se préoccupent des origines et des traditions de l'ancienne France. Sous le prétexte ingénieux de décrire le cours du Sourdon, petit ruisseau qui se jette dans la Marne, à Épernay, M. A. Bourgeois (*le Sourdon et sa vallée*, Épernay, Doublat, imprimeur; Fiévet, libraire, in-8 de 220 p.) a su écrire l'histoire de trois villages importants et reproduire les annales de plusieurs familles célèbres, notamment de la famille de Cazotte. Si ces travaux ne dénotent pas la main d'un écrivain exercé, s'ils sont surchargés de détails inutiles, ils prouvent néanmoins que leurs auteurs se sont livrés à des recherches approfondies, et que les archives de nos villages sont parfois curieuses à consulter, lorsque l'on s'occupe de reconstituer la généalogie de certaines familles. C'est à ce dernier point de vue surtout que l'on pourra trouver quelque profit à lire les deux ouvrages qui viennent d'être publiés à Épernay sous le patronage de l'Académie de Reims. — Maurice Pujos.

Restauration de la science politique. — L'illustre Charles-Louis de Haller avait commencé, en France, la publication de son grand ouvrage, si apprécié en Allemagne : *De la restauration de la science politique*, lorsque la révolution de 1830 vint interrompre cette publication. L'auteur se retira à Soleure, où il s'était ménagé une retraite pour s'abriter pendant l'orage qu'il voyait s'avancer. C'est au moment même où la France est menacée des plus ter-

ribles bouleversements que le fils de l'auteur a continué l'œuvre interrompue de son père. Cet ouvrage sera accueilli avec reconnaissance par tous les hommes qui ont gardé le loisir de penser et de réfléchir : le nom de l'auteur, l'importance de l'ouvrage, son prix plus que modéré (Paris, Gosset, 6 vol. in-8, 10 fr.), la généreuse pensée qui l'a fait publier, tout le recommande aux esprits sérieux. — P. D.

Un travail de M. Egger. — M. Egger vient de publier, à part (Paris, Alphonse Picard, 72 p. in-8) les *Observations et réflexions sur le développement de l'intelligence et du langage chez les enfants*, qu'il avait lues, il y a quelques années déjà, devant l'Académie des sciences morales et politiques. Le sujet n'est pas puéril, comme pourrait croire un observateur superficiel; le développement de l'intelligence de l'enfant rappelle en plus d'un point, le développement de l'humanité elle-même. C'est surtout dans ce qui touche au langage que ces rapports inattendus sont les plus frappants : M. Egger, à l'occasion des façons de parler enfantines qu'il a observées, y montre, prise sur le fait, la première ébauche de plusieurs des procédés grammaticaux qui ont prévalu dans le langage. Le savant professeur n'a pas voulu faire un traité sur la matière, mais offrir à la psychologie et à la science du langage une série d'observations exactes et sincères, classées avec ordre et interprétées sans parti pris. Il a élevé son sujet en montrant ses rapports avec la formation des langues et avec l'éducation de l'intelligence, et, en même temps il ramène l'attention des linguistes sur le côté psychologique de la formation du langage qu'on néglige peut-être un peu trop aujourd'hui pour l'étude exclusive des racines et des phonèmes. — H. G.

Le plus ancien manuscrit du Talmud. — L'occasion nous a été offerte, dans l'Introduction à notre version française du Talmud (t. I, 1872, p. xliv-xlviii), de signaler combien il reste peu de manuscrits de cette encyclopédie rabbinique, de montrer par suite de quelles circonstances la plupart des copies ont successivement disparu, moins heureuses que celles d'autres œuvres d'exégèse biblique. A peine reste-t-il un exemplaire complet du Talmud de Jérusalem à Leyde et un autre de celui de Babylone à Munich. En dehors de ces deux seuls textes complets, on trouve des volumes dépareillés en plus ou moins grand nombre, parfois même des feuillets isolés, en Angleterre, à Paris, en Allemagne, et surtout en Italie. C'est dans ce dernier pays, à Florence, que se trouvent, en trois volumes, une douzaine de traités réputés être les plus anciens jusqu'à ce jour, en raison de la date (septembre 1876) inscrite à la fin du manuscrit, en attendant que la Bibliothèque du Vatican nous révèle de nouveaux trésors. Cependant, l'on vient de découvrir au Christ's college, à Cambridge, des fragments, encore antérieurs de deux siècles, autant que l'on peut juger d'après les caractères. Ils ont été publiés sous ce titre : *The fragments of Talmud Babli Pesachim, of the ninth or tenth century in the Universty library, Cambridge; edited with notes and an autotype facsimile*, by W. H. Lowe, M. A., hebrew lecturer at the Christ's college. Cambridge, 1279, gr. in-4 (xii-100 p. et 8 f. de texte hébreu à 2 col). Voici les divers points traités par l'éditeur : Description du manuscrit; — Notes critiques; — Les noms des chapitres de la Misnâ et l'ordre de leur succession dans chacun des deux Talmud; liste suivie de notes nouvelles et variantes; — Diverses notices bibliographiques et biographiques, relatives notamment aux œuvres et personnages cités dans les pages précédentes. — Enfin, édition du vieux texte hébreu, en 32 col. — L'érudition y coule de source; même avec abondance. Nous avons été étonné qu'un aussi savant hébraïsant, qui semble manier la langue sacrée

comme la sienne propre, ait rédigé un titre hébreu, — pour la partie du texte — qui laisse à désirer sous le rapport de la pureté grammaticale (par ex. *rischou* écrit sans *a*). Cela ne nous empêche pas de voir, dans cette œuvre, un service rendu aux amateurs d'anciens textes, et, de plus, des éléments précieux et tout nouveaux pour la paléographie juive. — Sec.

Vente de Sacy. — La vente de la première partie de la bibliothèque de M. de Sacy a eu lieu du 3 au 10 mai. Elle comprenait la partie la plus importante de cette collection de bons et beaux livres, réunie par un bibliophile qui achetait pour lire et étudier, et qui était un amateur doublé d'un savant et d'un littérateur. Les belles reliures anciennes ont fait monter certains ouvrages à des prix très-élevés : beaucoup d'acheteurs tenaient autant à avoir un souvenir de M. de Sacy qu'à devenir acquéreur d'un bel ouvrage. Aussi le produit de cette vente a-t-il dépassé les prévisions et atteint presque le chiffre de 110,000 fr. Voici le prix des plus beaux ouvrages :

Nos 72. *Oraisons funèbres de Bossuet*, recueil factice des éditions originales des six pièces, datées de 1669 à 1687, 1 vol. in-4, relié en veau marbré, reliure de l'époque, a été vendu 3,000 fr. — 465. *Fables de la Fontaine*, édition originale, de Paris, 1668, 1 vol. in-4, relié en maroquin vert, par Trautz-Bauzonnet, 2,045 fr. — 328. *Les Métamorphoses d'Ovide, trad. de l'abbé Banier*, édition de Paris, 1767-1771, 4 vol. in-4, avec de nombr. figures, reliure ancienne en maroquin rouge, 2,020 fr. — 476. *Œuvres de Racine*, édition de Paris, 1760, en 3 vol. in-4, grand papier, avec figures et vignettes, par de Sève, reliure superbe en maroquin rouge, attribuée à Padeloup, 3,200 fr. — 655. *Œuvres diverses de Fontenelle*, édition de la Haye, 1728-1729, en 3 vol. in-fol., ornés de figures et vignettes, très-belle reliure ancienne en maroquin rouge, avec larges dorures sur les plats, attribuée à Padeloup, 1,550 fr. — 474. *Œuvres de Racine*, édition de Paris, 1697, en 2 vol. in-12, avec figures, rel. en maroq. rouge de Trautz, 1,200 fr. — 218. *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte, de Bossuet*, 1709, in-4, maroquin rouge, 1,050 fr. — 486. *Œuvres de Molière*, édition de Bret, Paris, 1773, en 6 vol. in-8, ornés de charmantes figures de Moreau, rel. en maroquin rouge, avec dentelles sur les plats, par Brandel-Derome, 1,050 fr. — 485. *Œuvres de Molière*. Paris, 1749, en 4 vol. petit in-12, avec de jolies figures d'après Boucher, rel. ancienne en maroq. citron, aux armes du ministre J.-J. Amelot, 1,020 fr. — 633. *Ciceronis opera*, Paris, Barbou, 1768, en 14 vol. in-12, reliure ancienne charmante, en maroq. rouge, par Derome, 1,100 fr. — 540. *Manon Lescaut*, édition de 1753, en 2 vol. in-12, ornés de figures de Gravelot, reliure en maroquin citron, par Trautz, 1,110 fr. — 566. *Voyage de Gulliver*, édition Didot, 1797, en 2 vol. in-18, illustrée de figures par Lefebvre, épreuves avant la lettre et eaux-fortes, gr. papier vélin, reliure en maroquin, par Duru, 1,799 fr.

Nous citerons ensuite Nos 3 *Biblia sacra*, Parisiis, Vitré, 1652, en 8 vol. in-12, belle reliure en maroquin bleu, par Padeloup, 325 fr. — 19. *L'Histoire du V. et du N. Testament*, par Royaumont, Paris, 1670, 1 vol. in-4, avec de nombreuses figures, 1er tirage, reliure en cuir de Russie, par Bauzonnet-Trautz, 690 fr. — 58. *Lettres escrites à un Provincial* (par Pascal), éditions originales des dix-huit lettres, du 22 janvier 1656, au 24 mars 1657, en 1 vol. in-4, rel. en maroquin vert, par Trautz, 300 fr. — 78. *Sermons de Massillon, Avent*, 1re édition, 1745, in-12, 1 vol. très-bien relié en maroq. par Padeloup, 440 fr. — 94. *Imitation de J.-C.*, trad. par le sieur de Beuil (Le Maistre de Sacy), éd. de 1663, exemplaire en grand papier, orné d'une bonne reliure ancienne en maroq. rouge, 200 fr. — 103. *Introduction à la vie dévote, de François de*

Sales, Paris, 1651, 1 vol., gr. in-8, bonne reliure ancienne, aux armes du président de Ménars, 320 fr. — 115. *Bibliothèque spirituelle publiée par M. de Sacy*, Paris, Techener, 1860 et années suivantes; 17 vol. in-16, en papier de Hollande, demi-reliure avec coins en maroquin, tranches supérieures dorées, marges non rog., 370 fr. — 151. *La Consolation philosophique de Boèce*, 1744, en 2 vol. in-12, reliure fraîche en maroquin rouge, par Derome, 300 fr. — 175. *Essais de Montaigne*, édition de 1595, in-fol., reliure ancienne en veau fauve aux armes du comte d'Hoym, 230 fr. — 187. *Réflexions ou Maximes (de la Rochefoucauld)*, 1re édition, 1665, in-12, reliure en maroquin vert, par Trautz-Bauzonnet, 390 fr. — 194. *Les Caractères de La Bruyère*, édition originale, 1688, in-12, bel exemplaire relié en maroquin vert, par Bauzonnet-Trautz, 550 fr. — 261. Première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694. 2 vol. in-fol., maroquin rouge, 250 fr. — 400. *Œuvres de Boileau, édition donnée par de Saint-Marc*, en 1747, 5 volumes in-8, papier fin, avec figures, bonne reliure ancienne, en maroquin rouge, 750 fr. — 404. *Œuvres de La Fontaine*, édition de Lefèvre, 1722-1823, avec l'*Histoire de La Fontaine*, par Walkenaer, 1824, ensemble, 7 vol. in-8, grand papier vélin, figures de Moreau avant la lettre, reliure en maroquin violet, par Thouvenin, 705 fr. — 406. *Fables de La Fontaine*, exemplaire composé des éditions de 1677 et 1709, en 5 vol. in-12, reliés en 3 vol. maroquin rouge ancien, 400 fr. — 439. *Œuvres complètes de Béranger*, édition de 1847, 2 vol. in-8, ornés de jolies figures de Charlet, Lemud, Johannot et autres, demi-reliure avec coins en maroquin bleu, par Trautz, marges non rognées, 1,160 fr. — 471. *Œuvres de P. Corneille*, édition Renouard, 1817, en 12 vol. grand in-8, ornés de figures de Moreau et autres, exemplaire en grand papier vélin, contenant les épreuves avant la lettre et les eaux-fortes, reliure en maroquin bleu, par Niedrée, 1,950 fr. — 477. *Œuvres de Racine*, édit. de 1768, en 7 vol. in-8, figures de Gravelot, et figures de Le Barbier, avant lettre, reliure en maroquin rouge, par Bozérian, 1,200 fr. — 521. *La Princesse de Clèves* (par Mme de La Fayette), édition originale de 1678, 4 tomes reliés en 2 vol. in-12, maroquin rouge, par Trautz, 1,310 fr. — 528. *Les Aventures de Télémaque*, édit. d'Amsterdam, 1734, 1 vol. gr. in-4, figures de B. Picart, F. Du Bourg, L. De Brie, reliure ancienne, en maroquin vert, aux armes d'Amelot, 580 fr. — 556. *Paul et Virginie*, édition de P. Didot, 1806. 1 vol. in-4, avec figures de Moreau et autres, avant la lettre, rel en maroq. rouge, par Thouvenin, 900 fr. — 562. *Don Quichotte*, trad. de Cervantes. Paris, 1754, 6 vol. in-12, avec les figures de Folkema, fraîche rel. ancienne, en maroquin rouge, 610 fr. — 642. *Œuvres de Bossuet*, édit. de Versailles, Lebel, 1815-1819, et *Vie de Bossuet*, 1814, ensemble 47 vol. in-8, demi-reliure avec coins, en veau fauve, par Beauzonnet, 385 fr. — 660. *Œuvres de Voltaire*, édit. de Beuchot. Paris, imp. Didot, Lefèvre, 1829-1830, 70 vol., plus 2 vol. de *Tables*, 1841, ensemble, 72 vol. gr. in-8, papier cavalier vélin, figures de Moreau, demi-reliure maroquin vert, par Bauzonnet, 400 fr. — 703. *L'Art de vérifier les dates*, 1783-1787. 3 vol. in-fol., en veau, 245 fr. — 705. *Bossuet, Discours sur l'histoire universelle*, édition originale, 1681. 1 vol. in-4, rel. ancienne, en maroquin rouge, 1200 fr. — 787. *Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot, 1822-1829, en 131 vol. in-8, demi-reliure, veau fauve, 425 fr. — 788. *Histoire de France* (de Mézerai), 1643. 3 vol. in-fol., 119 fr. — 789. *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire de France* (par le président Hénault), 1768. 2 vol. in-4, figures, rel. en maroquin rouge, 580 fr. — 914. *Manuel du libraire*, de Brunet, 1844, 127 fr.

Vente Firmin Didot. — La dernière semaine du mois de mai a été marquée par une vente qui sera certainement la plus importante de la saison, quoique le nombre des ouvrages ne s'élève pas au-delà de 45 pour les manuscrits, et de 480 pour les imprimés. Le chiffre des adjudications a atteint 904,261 fr. C'est dire que la qualité suppléait au nombre. Il s'agissait d'une seconde vente de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot, dont la dernière partie est réservée pour le printemps prochain. Le catalogue, dont la rédaction est due à notre savant collaborateur M. G. Pawlowski, bibliothécaire de l'illustre bibliophile, est à lui seul un monument à conserver, car il donne, avec la plus minutieuse précision, la description des ouvrages, des miniatures, des reliures, et les plus précieuses indications sur leur origine et leur provenance (*Catalogue des livres précieux, manuscrits et imprimés faisant partie de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Théologie, Jurisprudence, Sciences, Arts, Beaux-Arts*, précédé d'un *Essai sur la gravure dans les livres*, par M. Georges Duplessis. Paris, 1879, in-4 de xxxii-276 p.). Il a été tiré sur papier vergé avec gravures sur bois, chromolithographies et photogravures, et se vend aux prix de 40 fr. au profit des pauvres. Il sera suivi d'un catalogue alphabétique avec les prix d'adjudication. Quant à la troisième partie de la bibliothèque, réservée pour 1880, elle concerne les ouvrages relatifs aux belles-lettres et à l'histoire. Nous sommes obligés de nous borner, quant aux prix atteints par quelques-unes des merveilles de cette collection, à quelques indications que nous empruntons au *Journal officiel*.

Un manuscrit de l'école flamande, exécuté dans la seconde moitié du quinzième siècle et connu sous le nom de manuscrit de Bure, s'est vendu 20,800 fr. On y trouve 54 miniatures, parmi lesquelles 16 petites peintures que des connaisseurs n'hésitent pas à attribuer à Jean Hemling ou Memling. — Le n° 37, *Abrégé de l'instruction du chrestien*, ravissant manuscrit sur vélin, écrit et orné par Jarry en 1645 (la reliure est un bijou pour le dessin et la dorure) s'est vendu 8,000 fr. — Le n° 36, *la Sainte-Abbaie*, de plusieurs manières d'amours, de l'estat de l'âme, des profiz des tribulacions, manuscrit on ne peut plus précieux au point de vue de l'art, écrit sur vélin et exécuté en France au commencement du quatorzième siècle, a atteint le chiffre de 13,100 fr. — Le n° 30, *Officium B. Virginis Mariæ*, manuscrit sur vélin exécuté en France dans la première moitié du seizième siècle et ayant appartenu à la reine Anne d'Autriche, s'est vendu 27,000 fr. Il est orné de 71 peintures d'une grande beauté et revêtu d'une reliure dont les plats intérieurs portent le monogramme de la reine et des fleurs de lis. — Le n° 11, Beatus (S.) *in Apocalypsin Commentaria* Hieronimus (S.) *explanatio Danielis prophetæ*, précieux manuscrit de la seconde moitié du douzième siècle, sur vélin, exécuté dans le midi de la France, enrichi de 110 miniatures, s'est vendu 30,500 fr. — Le n° 4, *Psalterium, cantica*, etc., précieux manuscrit sur vélin, exécuté dans l'abbaye Saint-Martin de Tournai, et daté de 1105, 10,200 fr. — Le n° 3, Sainte Bible en français, magnifique manuscrit de la première moitié du quinzième siècle, sur vélin, exécuté en France et renfermant des miniatures qui sont un des plus beaux spécimens de notre art national dans la première partie du quinzième siècle, 10,000 fr. — Le n° 5, superbe manuscrit du milieu du treizième siècle, sur vélin, exécuté en France, avec calendrier et miniatures, 9,500 fr. — Le n° 9, *Evangeliarium*, précieux fragment d'un évangéliaire, exécuté dans l'abbaye de Luxeuil, au milieu du onzième siècle 15,000 fr. — Le n° 10, Vie de Jésus-Christ, avec trente miniatures du onzième siècle, 29,000 fr.; — Le n° 12, *Historia sancti Johannis*

Evangelista, manuscrit sur vélin, exécuté probablement en Italie au commencement du quatorzième siècle, orné de quatre-vingt-seize miniatures, 15,300 fr. — Le n° 15, *Graduale et sacramentarium*, manuscrit exécuté sur vélin, au douzième siècle, dans l'abbaye d'Ottenbeuern, en Souabe, avec des illustrations en peinture 20,100 fr. — Le n° 16, *Missale ecclesiæ parisiensis*, manuscrit du quatorzième siècle 8,100 fr. — Le n° 381, Holbien, les simulachres de la mort, avec 44 dessins originaux de Holbein, exécutés à la plume, légèrement relevés de bistre, 20,000 fr.

Parmi les livres imprimés, nous citerons :

Le n° 202, Cicero (*Officiorum libri tres, paradoxa et versus XII sapientium*), superbe exemplaire sur vélin de cette première édition, qui est, d'après Panzer, le septième ouvrage imprimé avec date, 6,050 fr. — N° 238, Susio, *tres libri*, etc.; ouvrage intéressant dédié à Henri II, revêtu d'une des plus belles reliures du seizième siècle qu'on connaisse, 5,000 fr. — Le n° 311, Poème chevaleresque et allégorique, composé par Melchior Pfenzing à l'occasion du mariage de Maximilien Ier avec la princesse Marie de Bourgogne, orné de dix-huit belles estampes gravées sur bois, d'après les dessins de Hans Schaüflein et d'une belle exécution typographique, 5,820 fr. — Le n° 167, *Lorloge de sapience*, de Suso, première édition de la traduction française d'un ouvrage célèbre, dû à un dominicain de Souabe du quatorzième siècle, le bien-heureux Henri de Berg, plus connu sous le nom de Henri de Suso, ou der Seuze, et appelé aussi frère Amand, magnifique exemplaire sur vélin, 9,500 fr. — Le n° 258, la *Manière de traicter les playes*, d'Ambroise Paré, seul exemplaire connu imprimé sur vélin, avec la dédicace à Henri II, dont le chiffre, entrelacé avec celui de Diane de Poitiers, orne le frontispice, 6,000 fr. — Le n° 342, *Vie de la Vierge*, avec des planches magnifiques qui portent la date de 1510, 4,800 fr. — Le n° 170, *Inconmincia ellibro intitulato Monte sancto didio Composto damesser Antonio de Siena*, premier livre connu où on trouve des planches en taille-douce, dessins attribués à Sandro Botticelli, et la gravure à Baccio Baldini, ouvrage qui constitue un document précieux pour l'histoire de l'origine de la gravure en creux, 4,800 fr. — La *Grande danse macabre des hommes*, livre d'une rareté extrême et des plus précieux comme monument remarquable de la gravure française. On croit que cette *danse des morts* offre une peinture du charnier des Innocents, 5,100 francs. — La *Grande danse macabre des hommes*, livre non moins précieux que le précédent, 5,350 francs. — Un calendrier très-rare, avec des gravures sur bois, 5,000 francs.

Dans la dernière vacation, un seul des volumes a atteint le prix de 76,000 francs, soit avec les frais plus de 80,000 francs. C'est le Missel de Charles VI (n° 17), in-folio de 364 feuilles, avec ais de bois recouverts de velours vert, dos en maroquin brun, coins et fermoirs en argent ciselé. C'est un merveilleux manuscrit sur vélin, exécuté au commencement du quinzième siècle pour le roi Charles VI, et ayant appartenu successivement à sa fille Catherine, femme de Henri V, roi d'Angleterre, et à leurs descendants. Il est unique en son genre, et il en existe très-peu d'aussi richement illustrés; il contient plus de cinq cents miniatures, sans compter les bordures d'encadrement et un nombre infini d'initiales enluminées.

— Nous devons aussi une mention à la vente de la bibliothèque de feu M. le général de Beurnonville, qui a eu lieu à l'hôtel Drouot, le 15 mai dernier. Elle ne se composait que de 160 numéros, mais elle comprenait des ouvrages anciens de premier ordre, remarquables surtout par leur parfaite conservation. Entre les prix d'adjudication, nous citerons les suivants : *Histoire*

naturelle de Buffon, 1749-1804, 44 vol. in-4, 905 francs ; — *Collection des 80 planches satiriques de Goya*, 500 francs ; — *Les Métamorphoses d'Ovide*, 1767-71, 4 vol. in-4, 1,155 francs ; — *Essais de Montaigne*, 1588, 740 francs ; — *Fables de Dorat*, 1773, 1,295 francs ; — *Le Décaméron de Boccace*, 1757-61, 5 vol. in-8, 1,350 francs, etc. Cette vente a été faite par les soins d'un libraire bien connu de notre public, M. Féchoz. Le soin et l'intelligence qu'il a apportés à la confection du catalogue et à tous les détails de l'opération ont assurément contribué au succès.

— La *Revue critique d'histoire et de littérature* a inauguré, cette année, une chronique, qui paraît de temps à autre, et qui offre un vif intérêt. Seulement on y trouve parfois des nouvelles dont l'exactitude peut être contestée, et c'est d'autant plus regrettable que ces nouvelles font le tour de la presse étrangère et induisent le public en erreur. C'est ainsi que la *Revue critique* a annoncé la prochaine publication du *Charles VII*, de M. de Beaucourt, qui ne paraîtra pas avant deux ou trois ans, et des *Lettres de Louis XI*, que préparent, pour la Société de l'histoire de France, MM. Et. Charavay (lettres du Dauphin), et J. Vaesen (lettres du Roi), et qui ne seront pas mises sous presse avant les derniers mois de 1879.

— La *Bibliothèque des bons livres*, de Toulouse, vient de faire réimprimer son Catalogue, avec cette amélioration que l'ordre exclusivement alphabétique est remplacé par l'ordre des matières. Cet arrangement, en facilitant les recherches du lecteur, présente par lui-même une réfutation péremptoire de ce reproche adressé si fréquemment aux bibliothèques catholiques, qu'elles restent étrangères au mouvement des esprits et ne renferment que des productions sans valeur. La simple nomenclature des ouvrages classés sous ces titres : Philosophie, Politique, Sciences diverses, Histoire, Littérature, proteste contre cette accusation. La liste la plus longue est bien celle des romans, nouvelles, récits divers ; mais il faut donner, à l'imagination des ouvriers et des ouvrières, des distractions saines, pour les empêcher de recourir à tous ces romans du jour qui pervertissent les idées et corrompent les mœurs. — La *Bibliothèque des bons livres* de Toulouse renferme trente mille volumes, et trois mille lecteurs sont inscrits sur ses registres. Elle a été fondée en 1833, par Mgr d'Astros, comme œuvre diocésaine, et, à ce titre, elle établit, dans les paroisses rurales, des dépôts qu'elle renouvelle et dont le bien moral est très-apprécié par le clergé.

— Le Ministre de l'Instruction publique a décidé, par décret du 13 mai, la création d'un musée pédagogique et d'une bibliothèque centrale de l'enseignement primaire, comprenant des collections diverses de matériel scolaire, des documents historiques et statistiques et des livres de classe provenant de la France et de l'étranger. Ce musée sera installé au Ministère.

— M. le commandeur de Rossi vient de publier, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de « l'Institut de correspondance archéologique, » une étude des plans iconographiques et prospectifs de Rome, avant le seizième siècle, qui lui permettent de reconstituer la ville éternelle aux différentes époques. Son travail a le mérite de la nouveauté pour les monuments qui lui ont servi de base, car jusqu'à présent, on n'avait guère recouru qu'aux textes. C'est à la Bibliothèque nationale que M. de Rossi a trouvé les principaux monuments iconographiques sur la Rome du moyen âge.

— La Société de l'École des chartes va entreprendre une publication du plus haut intérêt. C'est un recueil paléographique, formant une collection de documents relatifs à l'histoire de France, publiés en fac-simile. Elle a

choisi pour éditeur M. Quantin, et pour graveur M. Desjardins. L'ouvrage comprendra cent planches et paraîtra en dix livraisons.

Nous avons également à annoncer le prochaine apparition du *Cartulaire de Conques*, par M. Gustave Desjardins, qui est le n° 2 des Documents historiques dont cette société a entrepris la publication.

Elle vient aussi de donner une nouvelle édition mise à jour du *Livret de l'École des chartes* (Paris, Picard, 1879, in-12 de 159 p.) où l'on trouve un historique sur l'École des chartes, les règlements qui la concernent, la liste des anciens élèves par ordre alphabétique avec une courte notice et par ordre de promotion. On regrette de ne pas y trouver la liste des thèses.

— Une nouvelle revue philologique paraîtra en 1880, chez Henninger à Heilbronn, sous les auspices et avec la collaboration de MM. les docteurs Bartsch, Behagel et Neumann. Elle aura pour titre : *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*. Son cadre comprendra des travaux critiques, des comptes rendus, des indications techniques, etc. Ce sera un recueil mensuel de trente-deux colonnes in-4. Le prix d'abonnement pour un an est approximativement fixé à 8 marks. Le premier numéro sera envoyé à titre de spécimen dans le courant d'octobre 1879.

— M. L. Erler, chanoine à la cathédrale de Mayence, publie, dans l'*Archiv für Kirchenrecht* de Vering (t. XLI, 1879, p. 1-96) une étude historique et critique sur la littérature économique et politique (*National-œkonomische und social-politische Literatur*). Ce sera le travail le meilleur et le plus complet qui ait paru en ce genre au point de vue chrétien. La suite en est impatiemment attendue. (*Oesterreichische Monatsschrift für Gesellschaftswissenschaft und Volkwirthschaft.*)

— *La Rivista Europea* de Florence parle d'une manière très-favorable de l'*Italie au seizième siècle* de M. de Treverret. Juste envers cet écrivain, elle ne l'est guère en taxant de légèreté les jugements de ses prédécesseurs. Il est à croire que l'auteur de ces articles n'a jamais lu les travaux de Giangnené, Fauriel, Delecluze, Ozanam, Dantier, et de bien d'autres. Nous trouvons, nous, que le reproche de légèreté peut être renvoyé à la *Rivista Europea*, en dépit d'une inspiration germanique qui lui donne parfois le défaut opposé. « I nostri vicini di oltralpe spesso per lo addietro si occuparono della letteratura italiana, ma con tal leggerezza e vanita che i giudizzi che ne dettero riuscirono de' piu strampalati ed insipiente. »

— Le R. P. Didierjean a publié sous ce titre : *Souvenirs de Metz, l'école de Saint-Clément,...* un livre fort intéressant (nous en avons rendu compte t. XIII, p. 356), qui vient d'être l'objet d'une appréciation très-favorable dans une revue italienne nullement cléricale : *la Rivista Europea* de Florence, numéro du 1er avril, p. 602. Nous traduisons quelques lignes de cet article : « La Lorraine et l'Alsace fournissaient le principal contingent de cette école, que la ville de Metz avait en très-grande estime et dont elle favorisait de toute manière le développement, ainsi que les nobles et affectueux soins de ses directeurs et maîtres. C'étaient des Jésuites, mais l'impopularité du nom cédait là, et volontiers, à l'honorabilité et au patriotisme des individus, à la science qu'ils possédaient, et à laquelle ils associaient avec tant d'affection leurs élèves. » Après avoir rappelé comment, à la suite de la guerre, l'École de Saint-Clément fut supprimée, après avoir parlé des notices consacrées à vingt-six élèves tués ou blessés dans cette guerre fatale, la revue italienne ajoute : « Si, dans ces biographies, écrites avec sentiment et modération, le R. P. Didierjean fait une large part aux vertus chrétiennes des jeunes gens dont il parle, jamais il n'oublie de mettre en relief le patriotisme et les

vertus civiques dont ils étaient animés et remplis, tellement, que l'ensemble de l'œuvre peut être regardé comme un modèle et devrait servir de lecture très-utile dans les collèges, où cette admirable union du chrétien et du citoyen s'opère si rarement... Je me résumerai en disant que ces deux volumes honorent l'auteur et méritent d'être lus. »

— *Les Fonctions administratives des provinces dans l'Empire Romain*, par Josef Klein, viennent de paraître chez Strauss, à Bonn (Première partie du premier volume, in-8 de VIII-292 p. Prix : 8 marks). Cet ouvrage est utile à signaler. Des listes soigneusement dressées et des tables synchroniques en facilitent l'usage. (*Literarische Rundschau.*)

— Le Dr Franz de Liszt publie chez Breitkopf et Härtel un *Manuel du droit de la presse en Autriche* (in-8 de XX-400 p. Prix : 8 marks). A l'exposé des règles de droit existantes, le jeune jurisconsulte ajoute une critique éclairée du système en vigueur. (*Literarische Rundschau.*)

— Le titulaire de la nouvelle chaire de langue celtique qui va être établie dans l'Université d'Édimbourg, devra donner des leçons pratiques de gaélique, aussi longtemps que cet idiome sera reconnu comme un moyen d'instruction religieuse parmi les Highlanders.

— Le cinquième et dernier volume des *Souvenirs de la Compagnie de Jésus*, par M. Foley, vient d'être publié. Il renferme des documents inédits sur le complot de Titus Oate et sur la révolution de 1688, ainsi que des détails biographiques sur les membres des vieilles familles catholiques qui souffrirent pour leur foi.

— M. Alfred de Reumont publie, chez Duncker et Humblot, à Leipzig, des *Souvenirs biographiques* (in-8 de 450 p. Prix : 9 marks). Dans ce volume plein d'intérêt, et qui serait à citer tout entier, il y a lieu de relever la biographie de Ferrucci (Luigi Chrisostomo, mort en 1877), poète latin moderne. En Italie la poésie néo-latine n'a jamais cessé, de même que la langue du Latium n'a jamais été dans ce pays une langue complètement morte. Voici, de Ferrucci, une gracieuse poésie, intitulée : *Ad lunam :*

Alterum cœlo jubar, et silentis
Luna fax orbis, mihi visa nunquam
Pulcrior quam quum duplicare tendis
Æquore lucem,

Jure te magni Genitrix Tonantis
Diligit vultu similem pudico,
Quæ tulit terris placidam superno
Lumine pacem,

Crispat argento levis aura pontum;
Diditur lenis fremitus per undas;
Nauta sub rostris canit otiatus
Nocte serena.

— Le troisième volume des *Inscriptiones Atticæ ætatis romanæ*, publiées par Guil. Dittenberger, vient de paraître chez Reimer, à Berlin. Il fait partie du grand *Corpus inscriptionum atticarum*, l'un des monuments les plus considérables de la science allemande, où la vérité l'emporte sur la phrase, le fond sur la forme. (*Literarisches Centralblatt.*)

— L'*Étude sur le Liber pontificalis*, par M. l'abbé Duchesne, est l'objet d'une critique bienveillante dans le *Literarisches Centralblatt* (1879, n° 20).

— M. le Dr professeur Heinrich Zoepfl publie, dans la Bibliothèque scientifique et littéraire de Th. Hofmann, à Berlin, un ouvrage posthume du Dr Knut Jungbohn Clement : *Recherche sur le droit des Franks saliens avant et après la royauté* (Prix : 10 marks).

Publications nouvelles. — *Enciclopedia dell' Ecclesiastico*, opera dell' abb. Vincenzio d'Avino, term. dal P. Ant. Pellicani. fasc. 10 à 17, in-4) Turin, P. Marietti). — *La Paternité chrétienne*, par le R. P. Matignon (4e série, in-12, Palmé). — *L'Esprit-Saint, dons et symboles. Conférences*, par Mgr Landriot (in-12, Palmé). — *Les Béatitudes de la vie chrétienne*, par Mgr Besson (in-12, Bray et Retaux). — *Cours de conférences religieuses*, par l'abbé Tilloy (2 vol. in-12, Palmé). — *La Vie chrétienne ou la journée sanctifiée*, par Mgr Cortet in-32, Josserand, Lyon). — *Mélanges philosophiques et religieux*, par C. H. G. (in-8, Palmé). — *Introduction à l'étude du droit*, par Lucien Brun (in-12, Lecoffre). — *Codes de la propriété individuelle*, par A. Rendu (in-12, Durand). — *De la responsabilité des propriétaires de bois et forêts*, par Frémy (in-12, Durand). — *De la métaphysique*, par J. Barthélemy-Saint-Hilaire (in-18, Germer Baillière). — *Leçons de politique positive*, par J. V. Lastarria (in-8, Denné). — *Le Patriotisme*, par P. Lacombe (gr. in-18, Hachette). — *Conseils à la jeunesse*, par J. Dumoulin (in-8, Gervais). — *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, par G. Compayré (2 vol. in-8, Hachette). — *Cartes du temps et avertissement des tempêtes*, par Robert H. Scott, trad de Lurcher et Margollé (in-8, Gauthier-Villars). — *L'Éloquence publique en Grèce : Démosthène*, par L. Bredif (in-8, Hachette). — *Les Origines de la renaissance en Italie*, par Émile Gebhart (in-8, Hachette). — *La Trilogie de Faust*, par A. S. (in-8, Gervais). — *Étude sur Du Guet*, par Paul Chételat (in-8, Thorin). — *Le Royaume d'Annam*, par J. L. Dutreuil de Rhins (in-18, Plon). — *La Perruche ondulée*, par E. Leroy (in-12, Didot). — *La Pêche raisonnée et perfectionnée du pêcheur fabricateur*, par Jules Carpentier (in-12, Audot). — *Le Médecin du foyer*, par le Dr Saffray (in-12, Hachette). — *Poèmes bretons du moyen âge*, par le vicomte Hersart de la Villemarqué (in-8, Didier). — *Guirlande de Mai*, par le R. P. H. Saintrain (in-32, Casterman). — *Charlotte Corday*, poème, par H. Welschinger (in-8, Lemerre). — *Une gerbe*, poésies, par le Dr Pamphile Le May (in-12, Québec, typ. Darveau). — *Fleurs du Sancy*, poésies, par J. de Camberousse (in-12, Ghio). — *Mes vers*, par Ad. Martin (in-12, Ghio). — *Rêverie sur la tragédie*, vertiges, par Louis Vélié (in-12, lib. des Bibliophiles). — *Le Voyage à Paphos*, par Montesquieu (in-12, lib. des Bibliophiles). — *Nouvelles géorgiques*, par J. Durandeau (in-12, lib. des Bibliophiles). — *Le Roi Polycarpe*, par H. Cantel (in-12, Olmer). — *Les Rêves de Marthe*, par M. Maryan (in-12, Didot). — *Raoul Daubry*, par Mlle L. Fleuriot (in-8, Hachette). — *Les Triomphes de Mauviette*, par la vicomtesse de Pitray (in-12, Blériot). — *La Goutte de miel*, par Mlle Marie Le Bourgeois (in-12, Blériot). — *Laurence, ou histoire d'une saltimbanque*, par Alexandre Berlié (in-12, Ghio). — *Le Roman d'un blasé*, par Georges Pellerin (in-12, Ghio). — *Lettres d'Égypte*, par lady Lucie Duff Gordon (in-12, Hetzel). — *Vie de saint Alphonse de Liguori*, par le P. Henri Saintrain (in-12, Casterman). — *Le Peuple et la langue des Mèdes*, par Jules Oppert (in-8, Maisonneuve). — *Histoire de la Grèce sous la domination romaine*, par L. Petit de Julleville (in-12, Thorin). — *Nos pères, mœurs et coutumes du temps passé*, par le marquis de Belleval (in-8, Olmer). — *Histoire de France*, par C. Dareste (t. IX, in-8, Plon). — *La Conquête d'Alger*, par Camille Rousset (in-8, Plon). — *Lettres de l'épiscopat français à propos des projets Ferry*, précédées d'une introduction par M. Eugène Veuillot (in-8, Palmé). — *Les projets de loi de M. Jules Ferry contre la liberté d'enseignement*, par Charles Jacquier (br. in-8, Oudin). — *La Collation des grades, les congrégations religieuses et M. Ferry*, par Francisque Bouillier, membre de l'Institut (br. in-8, Pedone-Lauriel). — *Observations présentées à MM. les Sénateurs et Députés au*

nom des principes et des intérêts de la science, par le corps enseignant de l'université catholique de Lille (in-8, Lille, Lefort). — *Les Femmes et les Béates de la Haute-Loire vengées des fausses allégations de M. Ferry* (in-18, Le Puy, Freydier et Bérard). — *La Persécution religieuse*, par Saint-Genest (in-18, Dentu). — *Qu'est-ce qu'un Jésuite?* par Charles Buet (br. in-32, Palmé). — *Suis-je Français? Examen de conscience d'un jésuite*, par le P. Georges Longhaye (in-18, Dentu). — *Les Projets de loi de M. Jules Ferry devant l'opinion anglaise*, par Alexis Delaire (br. in-8, Gervais). — *A bas les Jésuites et les Calotins!* par un penseur libre (br. in-32, Lille). — *L'Église et l'instruction; l'Instruction gratuite et obligatoire*, décrétée par les conciles. Écoles, Universités, par Paul Antonini, docteur en droit (br. in-18, Dentu). — *Le Denier des Écoles*, par Paul Lauras (in-18, lib. de la Société Bibliographique.) VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS

Un poète peu connu du seizième siècle. — On demande des renseignements biographiques ou bibliographiques, autres que ceux renf rmés dans les ouvrages de biographie publiés récemment sur la Basse-Auvergne, touchant un poète clermontois, Anselme Gontard. Pourrait-on m'indiquer des documents, pièces manuscrites ou volumes, ayant rapport à ce poète, inc nnu à Viollet-le-Duc? — Désirant donner une réimpression du recueil publié par ce poète, j'accepterai avec reconnaissance tout ce que l'on pourra me communiquer à son sujet.

H. MOREL.

Législation électorale de l'Allemagne. — On demande, sur la législation électorale de la Prusse, de l'Empire allemand et de l'Autriche-Hongrie: 1° L'énumération des textes législatifs; 2° L'indication des recueils, allemands ou français, dans lesquels ils peuvent se trouver; 3° L'indication des ouvrages allemands ou français qui en étudient le système. — On connaît l'*Annuaire de législation étrangère*.

BERNON,
docteur en droit.

Un évêque de Bayeux. — On voudrait avoir des détails sur Henri, trente-troisième évêque de Bayeux (1165-1205), dont il est longuement parlé dans le *Gallia Christiana*, et en particulier sur son nom de famille et sur ses armes.

H. DE P.

Dictionnaire des mots rares. — On a dit, à la mort de Théophile Gautier, que le célèbre styliste se servait parfois d'un dictionnaire des « mots rares. » Quel est le titre de ce dictionnaire, et quel en est l'auteur? J. D.

Armoiries à retrouver. — Pourrait-on me dire quelles sont les armes de la famille de LANSSERAY? Cette famille était-elle du Ponthieu? E le habita Abbeville et posséda en Ponthieu et en Vimeu des biens qui passèrent aux Frétin.

M. de Belleval a nommé, dans le *Nobiliaire de Ponthieu*, quatre membres de cette famille. L'un d'eux, Jaspart de Lansseray, écuyer, secrétaire du duc de Vendôme, épousa Isabeau de Frétin. Un autre, Gabriel, écuyer, seigneur de Hencencourt, épousa Anne de Cault. TH. P.

Brizeux. — Où pourrait-on trouver des renseignements biographiques sur le poète Brizeux? — C. G.

RÉPONSES.

Le Bailli de Suffren (XXV, 479). — M. A. de B. peut consulter sur cet illustre marin les auteurs suivants : Trublet, *Histoire de la campagne de l'Inde sous les ordres du bailli de Suffren*. Rennes, 1802, in-8; — Hennequin, *Essai sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*. Paris, 1824, in-8. — Canut, *Histoire du bailli de Suffren*, Paris, 1834, in-8. — La *Biographie universelle* renferme un article étendu et bien fait. A. V.

Le P. Drexelius (XXV,479). — On trouvera facilement des informations sur la vie de ce jésuite (né en 1581, mort en 1638) dans les dictionnaires biographiques, notamment dans la *Nouvelle biographie générale.* (Paris, Didot), t. XIV, col. 769. Quant à ses écrits, consulter la *Bibliographie des écrivains de la Société de Jésus*, par les PP. de Baker. A. L.

Le marquis de Vignoles la Hire (XXV, 189, 288). — Il est question de Vignoles : Dans les *Mémoires du maréchal de Bassompierre;* voir la table au IVe vol. de l'édition de la Société de l'histoire de France ; — Dans *l'Histoire de Louis XIII* par Levassor; voir la table du t. VII de l'édition in-4; — Dans *l'Histoire de Louis XIII* du P. Griffet, à la page 779 du t. II; — Dans les *Lettres et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, p. 509 et 636 du t. V; dans le P. Anselme, t. IX, p. 145.

Mis DE CHANTÉRAC.

Costumes d'Alsace (XXV, 286). — Le catalogue des *Livres manuscrits, dessins... etc... de M. F. Heitz,* publié par M. Rod. Reuss, contient l'indication des ouvrages et documents qui suivent sur les *Costumes* d'Alsace : — N° 5175. Collection de 6 costumes nationaux alsaciens et badois. Strasbourg, 1838, in-folio. — N° 5176. *Costumes alsaciens* (extraits du *Hortus deliciarum*). — N° 5178. Costumes de la garde nationale de Strasbourg en 1830, 3 dessins in-fol. — N° 5179. Costumes alsaciens de différentes époques. — N° 5182. Costumes de l'Alsace et de Bade, par un amateur. Strasbourg, s.-d., 12 planches in-4. — N° 5184. Costumes strasbourgeois, 19 planches in-8. — N° 5185. Costumes strasbourgeois, 8 gravures in-16. — N° 5186. Costumes strasbourgeois, 18 grav. in-24. — N° 5187. Die meschlichen Sarfenalter, strasburgsche trachten aus dem 17e Jahrhundert. In-8° avec gravures. — N° 5188. Eygentliche Vorstellung der heuligen Strasburger Kleider trachten. Strasbourg, 1731, avec 30 gravures in-4. — N° 5189. Heider : Costumes strasbourgeois, 30 grav. in-8. — N° 5190. Hanté et Cratin : Costumes d'Alsace, 6 planches in-fol. — N° 5192. Lewicki. Costumes d'Alsace et de Bade, 1834, 10 planches in-fol. — N° 5293. Représentations des modes et habillements de Strasbourg, 16 pl. in-24 (p. 315, 316 du catalogue Heitz, Strasbourg, 1868, in-8). — Tous ces ouvrages ont été acquis par la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, qui prête très-libéralement aux savants de tous les pays du monde. A. INGOLD.

Coutumes d'Alsace (XXV, 286). *Ancien statutaire d'Alsace*, ou notes fournies en 1738 et 1739 à M. de Corberon, premier président du conseil souverain d'Alsace sur les statuts, us et coutumes de cette province, publié par M. d'Agon de Lacoutrie, avocat. Colmar, imp. Decker. 1825, 1 vol. de 201 p. — STOFFEL. *Weisthümer des Elsaszes. Colmar*, 1846-1847. Besonders abgebe drukte aus Iac. Grimms Wersthumern. Band IV, Göttingen, 1861, in-8, p. 269. — HANAUER. *Les Paysans de l'Alsace au moyen âge.* Paris, Durand, 1863, in-8. — *Les Constitutions des campagnes de l'Alsace au moyen âge.* Paris, Durand, 1865, in-8. — *Lettres à M. Ignace Chauffour, à propos de son travail sur les cours colongères.* Extrait de la *Revue catholique de l'Alsace*, 1865, br. de 40 p. — CHAUFFOUR. *Résumé et conclusion de la discussion sur les colonges.* Extrait de la *Revue d'Alsace.* Colmar, imp. Decker, 1866, in-8 de 64 p. — ED. BONVALOT, conseiller à la cour de Colmar. *Coutumes du val d'Orbey.* Paris, 1863, in-8. — *Coutumes du val de Rosemont.* Paris, 1866, br. in-8. — *Coutumes de l'Assise.* Paris, 1866, in-8. — *Le Droit du Invergneau,* Strasbourg, 1866, br. in-8. — *Coutumes de la Haute-Alsace dites de Ferrette,* publiée pour la première fois, Colmar, imp. Hoffmann, 1870.

Le Gérant : L. SANDRET.

TABLE MÉTHODIQUE DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Généralités. Enciclopedia dell' Ecclesiastico (*abb. Vincenzio d'Avino*, term. *dal P. Antonio Pellicani*). 213
Ecriture sainte. Die Lateinischen Bibelübersetzungen vor Hieronymus und die Itala des Augustinus. Ein Beitrag zur Geschichte der heiligen Schrift (*L. Ziegler*) 98
Heidenthum und Offenbarung : Religionsgeschichtliche Studien über die Berührungspunkte der ältesten Heiligen schriften der Inder, Perser, Babylonier, Assyrer und Ægypter mit der Bibel (*le Dr Engelbert Lorenz Fischer*) 99
Die Religiösen alterthümer der Bibel (*le Dr Bernh. Schäfer*). . . 100
Kurzgefaste Einleitung in die heiligen Schriften alten und neuen Testamentes (*le Dr T. W. Weber*) 101
Einleitung in das Alte Testament (*Friedrich Bleek* und. *J. Wellhausen*) 101
Geschichte Israels (*J. Wellhausen*) 102
Die Entstehung der Hebräer Juden wie Israeliten, des Christenthums und des Islams (*Wilhelm Obermüller*) 102
Entwickelungsgeschichte der Vorstellungen vom Zustande nach dem Tode (*Edmund Spiess*) 102
The Thalmud (*Joseph Barclay*) 103
Bibbia, Fede, Scienza, Annuario biblico. Vol. IV. (*Can. Francesco Miglior*) 104
La Chronologie de la Genèse (*J. Oppert*) 105
Keilinschriften und Geschichtsforschung. Ein Beitrag zur monumentalen Geographie, Geschichte und Chronologie der Assyrer (*Eberhard Schrader*) 105
Prophéties messianiques. Les Prophéties contenues dans les deux premiers livres des Rois (*Mgr Meignan*) 105
Étude biblique. La découverte de la loi et la théorie du coup d'Etat (*l'abbé A. Deschamps*) 106
Psallite sapienter. Psalliret weise ! Erklärung der Psalmen im Geiste des betrachtenden Gebets und der Liturgie. Dem Klerus und Volk. (*le Dr Maurus Wolter*) 106
La Sainte Bible : les Prophètes Isaïe, introd. de (*l'abbé Trochon*, trad. *l'abbé Bayle*) 106
Joel ben Pethuel propheta (*J. A. Karle*) 107
Die Alttestamentliche Weisheit und der Logos der judisch-alexandrinischen Philosophie (*le Dr Theol. Franz. Klasen*) 108
Synopsis Evangelica ex quator Evangeliis ordine chronologico concinnavit, brevi commentario illustravit, ad antiquos testes recensuit *C. de Tischendorf*. 108
La Galilée, feuillets détachés d'un carnet de voyage (*Ath. Coquerel fils*) 109
Jésus et les Evangiles (*J. Soury*) 109
La Question synoptique. Essai sur les rapports et l'origine des trois premiers évangiles canoniques (*G. Meyer*) 110
Evangelium nach Johannes (*le Dr D. B. von Haneberg* et *le Dr P. Schegg*) 110

The Heathen World and saint Paul. Saint Paul in Greece, (*Rev. G. S. Davies*) 111
Paul in Asia Minor at the Syrian Antioch (*E. H. Plumptre*) . . 113
Commentaire de l'Epître de saint Paul aux Romains (*A. F. Maunoury*) 114
L'Apocalypse expliquée par l'histoire (*Rev. J. B. L'Hote*) . . . 115
L'Apocalypse et l'histoire. T. I (*G. Rosselet*) 115
Patristique. Opera Patrum apostolicorum (*Fr. Xav. Funk*) . . 120
Liturgie. Petit paroissien, contenant l'office des morts et les prières pour les parents et amis décédés 256
De l'Assistance aux vêpres (*Mgr Freppel*) 257
Aperçu sur l'histoire liturgique de l'Eglise d'Aix (*l'abbé Félix Guillibert*) 343
Théologie dogmatique morale. Demonstratio catholica (*le R. P. Cercia S. J.*). 46
La Religione in pratica (*le P. Eug. Pisatti*) 48
Apologie des christenthums vom Standpunkte der Sittenlehre (*Durch Fr. Albert Maria Weiss*) 214
Die Mariologie des heiligen Thomas von Aquin (*Dr Franz Morgott*) 215
La Science sans Dieu (*le P. Didon*). 311
Œuvres choisies de Mgr l'évêque de Poitiers 405
Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers, t. VIII 405
Œuvres pastorales (*Mgr Besson*) 406
Théologie ascétique. Le Glorie del sacro cuore (*Mgr le cardinal Manning*) 75
L'Altare cattolico (*l'abbé P. Barone*) 75
Conferenze per gli ecclesiastici 75
El libro degli eletti 75
Nouveau mois de Marie (*Mgr Martin*) 344
Mélanges théologiques. La Paternité chrétienne. T. III (*le R.P. A. Matignon*) 49
Actualités ou réponses aux objections de la science antichrétienne (*l'abbé Victor Aubin*) 76
Theorie der geistlichen Beredsamkeit (*Joseph Jungmann*). . . . 310

JURISPRUDENCE

Droit naturel et philosophie du droit. Introduction à l'étude du droit (*Lucien Brun*) 504
Introduccion al estudio del Derecho (*Don Juan Orti y Lara*) . . 313
Le Serment (*P. Antonini*) 440
Droit constitutionnel. Du Pouvoir judiciaire et de son organisation en France (*Louis Jousserandot*) 119
Les Constitutions de la France (*Faustin-Adolphe Hélie*) . . . 216
Le Régime législatif de l'Algérie (*A Robinet de Cléry*) 348
Droit civil. De la vente à réméré, précédée d'une étude sur la lex commissoria (*Armand Lods*) 118
Le Droit de l'enfant, l'enfant né hors du mariage (*Emile Acollas*) . 119
Droit pénal. Cours élémentaire de droit criminel. T. I. Droit pénal (*E. Trébutien*) 116
Cours élémentaire de droit criminel droit pénal, procédure criminelle (*Joseph Lefort*) 117
Observations sur un projet de réforme du Code d'instruction criminelle (*A. Catta*) 119
Droit administratif. Code municipal (*Ambroise Rendu*) . . . 257
Répertoire général des attributions et de la compétence des maires et des conseils municipaux (*Jules Raybet*) 257
Manuel des conseillers municipaux (*A. Souviron*) 257
Etude sur le volontariat d'un an (*Victor Gay*) 531

La Législation spéciale de la Corse et les arrêtés Miot (*Victor Jeannot*) 439
De la taxe des biens de mainmorte établie par la loi du 20 février 1849 (*Reverchon*) 439
Droit commercial. Traité de droit commercial T. I. (*Arthur Desjardins*) 117
Des sociétés commerciales françaises et étrangères (*Rodolphe Rousseau*) 117
Droit comparé. Code musulman (*Khalil*, trad. de *N. Seignette*) . 218
De la collation des grades universitaires dans les principaux pays de l'Europe (*Henri Alpy*) 344
Droit canon. Le Canoniste contemporain ou la discipline actuelle de l'Eglise (*l'abbé E. Grandclaude*) 505

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. Eléments de la philosophie chrétienne, comparée avec les doctrines des philosophes anciens et modernes (*G. Sanseverino*, trad. de *E. C.*) 196
Nouveau cours élémentaire de philosophie spéculative selon la doctrine angélique de saint Thomas d'Aquin (*le chan. J. Prisco*, trad. de *P. P. Huchedé*) 197
Institutiones philosophicæ (*J. B. Bastero*) 198
Institutiones logicæ, metaphysicæ ethicæ atque juris naturæ (*Petro Tarino*) 199
Lezioni di filosofia scolastica (*S. M. Cornoldi*) 201
Leçons de philosophie scolastique (*le R. P. Cornoldi*) 201
Elementa philosophiæ christianæ (*P. F. Alb. Lepidi*) 202
Institutiones philosophicæ (*Salv. Tongiorgi*) 203
Philosophiæ speculativæ summarium (*Ant. M. Bensa*) 203
Curso de metafisica, que ha servido de texto en la fac. de filos. y lettras de Barcelona (*D. Delfin Donadiu y Puignau*) 204
Methodus analytico-synthetica. De intellectualismo... adversus errores philosophicos. T. II et III (*P. M. Brin*). 194
Problema fondamentale della scienza (*P. Tarino*). 199
Quæstiones philosophicæ. T. II et III (*Sylv. Mauro*). 195
Forme et matière (*le Dr Frédault*). 205
La Composition des corps d'après les deux principaux systèmes qui divisent les écoles catholiques (*le R. P. Bottalla*) 205
Dell' uomo : Dell' anima umana (*le P. Matteo Liberatore*). . . . 195
The Final philosophy (*Charles Woodruff Shields*). 51
The Supernatural in nature. 122
Ouvrages relatifs à la philosophie de saint Thomas.
Doctrinæ D. Thomæ Aquinatis tria principia (*le R. P. Ant. Reginaldo*).. 48
Prælectiones philosophicæ ad mentem S. Thomæ Aquinatis Doctoris Angelici. T. Ier (*P. Vallet*). 121
Leçons de philosophie chrétienne et de droit naturel selon les principes de saint Thomas (*l'abbé Champenois*). 200
Saint Thomas et le R. P. Bottalla (*le R. P. Vincent de Pascal*). . . 206
La Lettre de Mgr Czacki et le thomisme et les constitutions de la Compagnie de Jésus et le thomisme (*le R. P. Bottalla*). . . . 207
L'Accord de la philosophie de saint Thomas et de la science moderne au sujet de la composition des corps (*le P. Henry Ramière*). 208
La Filosofia di san Tommasso dimostrata in accordo colla scienza moderna nella questione della composizione dei corpi (*le R. P. H. Ramière*). 209

Morale. L'Art de vivre (*le Dr Ch. Despiney*, avec une lettre de *Mgr Mermillod*). 77
Éducation et enseignement. Lettres sur l'éducation des filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde (*Mgr Dupanloup*). 222
Sermon sur les droits respectifs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat dans l'éducation de la jeunesse (*l'abbé Jaspar*). 344
L'Eglise et l'Instruction (*Paul Antonini*) 528
Mosaïque des écoles (*Louis Collas*). 346
Politique. L'Eglise et l'Etat (*le chanoine J. Moulart*). 124
Les Nationalités (*Pi y Margall*, trad. de *Louis-Xavier de Ricard*). . 408
Du Sénat et de la magistrature dans la démocratie française (*E. Lourdau*). 531
Validations et invalidations sous le régime républicain (*Georges Demanche*) 531
Souvenirs de l'homme libre (*Ernest Hamel*). 258
Science sociale. Le Socialisme contemporain (*l'abbé Winterer*). . 52
Conférences de l'Oratoire. III. La Foi catholique et la réforme sociale (*le R. P. Lescœur*). 224
Du rôle social des idées chrétiennes. T. II (*Paul Ribot*). 409
La Question du travail entre patrons et ouvriers (*l'abbé Loriot*). . 345
Devoirs sociaux du riche et du pauvre (*Valère Hervé*).. 346
L'Ouvrier tel qu'il était, tel qu'il est et tel qu'il pourrait être, par un républicain. 529
L'Hôpital de la Charité, à Paris (*A. Laboulbène*) 530
Économie politique et statistique. Essai sur les principes de l'économie politique (*Alphonse Foy*). 54
Guido allo studio della statistica (*Ferdinando del Prato*) 76
La Question des impôts (*Victor Bonnet*). 346
Della Statistica e dei suoi limiti (*Mario de Mauro*) 347
Protection et libre-échange (*E. Fauconnier*). 411
La Bible et l'économie politique (*le comte de Champagny*). . . . 440
Physique. Etude historique et critique sur le problème de la rotation d'un corps solide autour d'un point fixe (*Ph. Gilbert*). . . 348
La Physique expliquée à mes enfants (*J. Leclerc*). 129
Histoire naturelle. Connais-toi toi-même (*Louis Figuier*). . . . 55
L'Homme et sa science au temps présent (*le Dr Woillez*) 130
Der Darwinismus im Zehnten und neunzehten Jahrhundert (*le Dr T. Dieterici*). 130
Astronomie. Lectures sur l'astronomie (*l'abbé N. L. Neumann*). . 159
Les Etoiles (*le P. A. Secchi*). 313
Considérations tendant à faire admettre l'existence d'un essaim d'astéroïdes circulant autour de Mars (*le R P Mayeul Lamey*). . 441
Mémoire sur l'égalité de rotation et de révolution des satellites (*le R. P. Mayeul Lamey*). 441
Ornithologie. Langage et chant des oiseaux (*F. Lescuyer*). . . . 163
Sylviculture. Catalogue raisonné des collections exposées par l'administration des forêts.. 386
Catalogue des végétaux indigènes et exotiques existant sur le domaine forestier des Barres-Vilmorin (Loiret) 387
Etudes sur la truffe (*A. George-Grimblot*). 387
Note sur la culture du bambou et ses usages industriels dans la région des Pyrénées et dans le sud-ouest de la France (*A. Calvet*). 388
Note sur deux nouveaux procédés ayant pour effet d'activer le développement des racines latérales du chêne dans la culture en pépinière (*H. Levret*). 388
Notice sur l'élagage des arbres (*A. Martinet*). 388
Remarques sur deux variétés d'épicéa (*L. Brenot*). 389

Les Bostriches. Leur invasion dans le Jura. Notice (*Grand-Jean*) . 389
Notice sur le débit et les emplois du chêne rouvre et du chêne pédonculé (*Gallot* et *Gast*) 390
Notice sur les divers emplois du hêtre (*Croizette-Desnoyers*). . . 393
Notice sur les divers emplois du sapin, de l'épicéa et du mélèze (*Gallot*) 395
Notice sur le débit et les emplois des principales espèces de pins (*Croizette-Desnoyers*). 398
Notice sur le débit et les emplois du châtaigner, des érables, du frêne, des ormes (*Bruand*). 399
Du charme (*Gast*) 400
De l'aune, du bouleau, du saule, du tilleul, du tremble (*Larzillière*). 403
De l'alisier, du cerisier-merisier, du cornouiller, du coudrier, du micocoulier, du poirier, du pommier, du robinier, du sorbier-cormier (*Rivet*) 401
Notice sur le débit des bois de feu, leur mode de vente et les procédés de carbonisation usités en France (*Larzillière*). . . . 404
Notice sur les étais de mine en France (*Thélu*). 482
Notice sur le gemmage du pin maritime (*Croizette-Desnoyers*). . . 482
Notice sur l'emploi du bois dans la fabrication du papier (*Jolivet*) . 483
Notice sur l'industrie du sabotage dans le département de la Lozère (*Grosjean*) 484
Notice sur l'industrie des écorces à tan (*de Kirwan*) 484
Rapport de la Commission instituée pour l'expérimentation du procédé d'écorçage des bois par la chaleur, dit de Nomaison . . 485
Notice sur les dunes de la Coubre (Charente-Inférieure (*de Vasselot de Regné*) 485
Notice sur les cartes, dessins, modèles et ouvrages relatifs aux travaux du service du reboisement des montagnes dans le bassin de la Durance (Basses et Hautes-Alpes (*P. Demontzey*) 486
Reboisement et gazonnement des montagnes. Monographies de travaux exécutés dans les Alpes, les Ardennes et les Pyrénées . 487
Météorologie comparée, agricole et forestière 488
Observations météorologiques faites de 1874 à 1878 (*Fautrat*). . . 488
Recherches expérimantales sur les écorces à tan, du chêne yeuse (*Antonin Rousset*). 489
Notice sur la collection d'efflorescences recueillies dans les terres noires des Hautes et Basses-Alpes et de la Drôme (*Garnier*) . . . 490
Notice sur le terrain tertiaire miocène de Céreste et subsidiairement sur celui de Bois-d'Asson (Basses-Alpes) (*Fliche*) 490
Notice géologique et forestière sur la montagne de la Serre (Jura) (*Ed. Goujet*) 491
Notice sur les procédés de lever des plans et sur leur application au cadastre et aux autres services publics (*H. Barré* et *L. Roussel*). 491
Notice sur la règle à cubage des arbres (*de Montrichard*) 492
Notice sur le contrôle et la comptabilité relatifs à la gestion des forêts (*Boppe*) 492
Assainissement et mise en valeur des landes de Gascogne (*Chambrelent*) 493
Annales de la station agronomique de l'Est. Chimie et physiologie appliquées à la sylviculture (*L. Grandeau*) 494
Le Guide de l'élagueur dans les parcs et dans les forêts (*Amédée Morange*) 495
L'Art forestier français à l'Exposition universelle de 1878 (*Ch. de Kirwan*). 496
Médecine. Fonctions du cerveau (*David Ferrier*).. 36
Reichert's und du Bois Reymond's Archiv, 1870 (*Fritsch* et *Hitzig*). 37

De la localisation dans les maladies cérébrales (*le Dr R. Lépine*). . 37
Sur les fonctions des hémisphères cérébraux (*Carville* et *Duret*). . 37
Leçons sur les localisations dans les maladies du cerveau (*le Dr Charcot*, recueillies par *Bourneville*) 39
Maladies du système nerveux. Leçons faites à la faculté de Montpellier (*le Dr Grasset*). 39
Guide pratique d'électrothérapie (*le Dr Onimus*, rédigé par le *Dr Bonnefon*) 39
Manuel d'hygiène à l'usage des élèves des écoles normales (*le Dr Descieux*) 40
Leçons d'hygiène à l'usage des enfants des écoles primaires (*le Dr Descieux*) 40
Entretiens sur l'hygiène à l'usage des campagnes (*le Dr Descieux*). 40
Leçons élémentaires d'hygiène faites au collège de Falaise (*le Dr Descieux*) 41
Influence de l'état moral de la société sur la santé publique (*le Dr Descieux*). 41
Précis d'histologie (*H. Frey*, trad. des *Drs Sessellmann* et *Spillmann*). 41
Studi di medicina légale (*Dr Luigi Fornasini*) 42
Des soins à donner aux bébés (*le Dr Laurent*) 42
Le Père, la Mère et l'Enfant (*le Dr Lefebvre*) 43
Des agents perturbateurs du développement de la jeunesse (*le Dr Élie Goubert*) 44
Des vers chez les enfants et des maladies vermineuses (*le Dr Elie Goubert*). 44
Leçons de clinique chirurgicale (*Sir James Paget*, trad. du *Dr L. H. Petit*, avec introd. du *Prof. Verneuil*). 45
Art militaire. Travaux de campagne. Résumé des conférences faites à l'école du génie de Versailles. 56
L'Armée française en 1879 315
Mélanges scientifiques. Les Ignorances de la science moderne (*Eugène Loudun*). 157
Leibnitz et l'étude des sciences dans un monastère (*le R. P. Mayeul Lamey*). 441
Une nouvelle explication de l'A, B, C (*A. M. Clairefond*) 164
Beaux-Arts. Le Génie civilisateur du catholicisme (*A. Magaud*) . 64
Etude sur l'art chrétien (*E. Cartier*) 532
Notre-Dame de Paris (*l'abbé C. Geispitz*). 259
Angustus Welby Northmore Pugin (*le Dr Auguste Reichensperger*). 352
L'Année artistique (*Victor Champier*). 532

BELLES-LETTRES

Philologie et linguistique. Dictionnaire futunien-français, avec notes grammaticales (*le P. Grézel*).. 132
Manuel de la langue de l'Avesta (*C. de Harlez*) 318
Cours normal de langue allemande (*D. Springer*) 533
Rhétorique et éloquence. L'Art de parler (*Antonin Rondelet*). 506
L'Arte della parola, nel discorso, nella drammatica e nel canto (*E. Franceschi*). 133
Poésie. Monde et solitude (*Mlle Jenny Maria*). 78
Les Œuvres d'Horace (*Jules Janin*). 134
Pour la peine de mort, poème (*Courtat*). 158
Chants populaires messins (*Nérée Quépat*). 225
Le Temple des Messins, poème (*dom Bernardin Pierron*, notice de *F. M. Chabert*). 260
Rimes de Pétrarque. Trad. complète en vers (*J. Poulenc*). . . . 507

La Comedia de Dante Allighieri. T. Ier (*N' Andrea Febrer*, publ. de *don Cayetano Vidal y Valenciano*). 226
Dante. L'Enfer mis en vieux langage français et en vers (*E. Littré*). 226
La Pitié suprême (*Victor Hugo*). 319
Westfaelische Volkslieder (*le Dr Alexander Reifferscheid*).. . . . 414
Poésie et prose catalanes. La Masia dels amors (*F. Pelay Briz*). 210
Las Baladas (*F. Pelay Briz*). 211
Jochs Florals. 211
Brosta (*Antoni Careta y Vidal*). 212
Cartas à la dona (*don Rosendo Arus y Arderia*). 212
Croquis del natural (*Narcis Oller y Morages*). 212
Barcelona rassenya historica (*Aulestia y Pijoan*) 212
Invasio dels Arabes en Cerdanya (*Filet y Ingles*) 212
Théâtre. Old English drama (*A. W. Ward*) 135
Œuvres de Molière. T. IV. (*Eugène Despois* et *Paul Mesnard*). . . 237
Un Divorce, drame (*Antonio Ennès*, trad. de *Mme Ratazzi*) . . . 161
Théâtre scientifique (*Jean Mirval*). . . . . .
Petit théâtre catholique de la jeunesse 442
Théâtre des sociétés ouvrières 442
Contes. Contes de Boufflers, contes en vers, contes en prose (*Eugène Asse*) 229
Facéties du comte de Caylus 510
Romans et Nouvelles. L'Idée de Jean Têterol (*Victor Cherbuliez*). 6
Sœur Louise (*Charles Deslys*) 7
La Dot d'Irène (*Charles Deslys*). 7
La Vieillesse de M. Lecocq (*Fortuné Du Boisgobey*) 8
Les sept hommes rouges (*Armand Lapointe*) 9
Un complice (*René de Camors*) 10
La Bâtarde (*René de Pont-Jest*) 10
La Prima Donna (*Edouard Cadol*) 11
Les Embarras d'un légataire (*Henri Vrignault*) 11
Les Giboulées de la vie (*Claire de Chandeneux*) 12
La Haie blanche (*Prosper Chazel*) 13
La Proie et l'Ombre (*Marius Roux*) 15
Diane (*Charles Joliet*) 14
La Comtesse de Fontenoy (*Marguerite Joubriot*) 14
La Pupille du vieux garçon (*H. Dettais*) 15
Aventures du capitaine Ruperto Castanos (*Gabriel Ferry*). . . . 16
La Niania (*Henry Gréville*) 16
Marier sa fille (*Henry Gréville*) 16
Katia (*le comte Tolstoï*, trad. du *comte d'Hauterive*) 18
Pascarel (*Ouida*, trad. de *G. Girardin*) 18
La Première communion. (Etapes d'une conversion, troisième récit de Jean) (*Paul Féval*) 20
Le Poisson d'or (*Paul Féval*). 21
Le Mendiant noir (*Paul Féval*) 21
Les Romans enfantins (*Paul Féval*) 22
Les Veillées de famille (*Paul Féval*) 22
Hauteluce et Blanchelaine (*Charles Buet*) 24
Le Marquis de Pontcallec (*Raoul de Navery*) 24
L'Aboyeuse (*Raoul de Navery*) 24
Amour et Devoir (*Mathilde de Saint-Vidal*) 25
L'Institutrice à Berlin (*Mlle Marie Maréchal*) 26
Le Journal d'une âme en peine (*Mlle Marie Maréchal*) 26
Le Mariage de Nancy (*Mlle Marie Maréchal*) 27
Primavera (*Mme Maryan*) 27
Geneviève (*Mlle Marie Alfred-Nettement*) 27
La grande ville *Hippolyte Audeval*) 28

La Dame guerrière (*Hippolyte Audeval*). 28
Kermadiou, histoire bretonne (*Léon Noble*). 28
La petite promise (*Isabelle France*) 29
Les Fiancées de Danemark (*Marie-Anne Catherine*) 29
Le grand vaincu (*Henri Cauvain*) 29
Le Chevalier de Nauzac (*Mlle Guerrier de Haupt*). 29
La Sultane parisienne, la Fièvre de l'inconnu, la Vénus noire (*Adolphe Belot*) 30
Les Récits du capitaine Paul (*Lucien Thonin*) 31
Voyages et aventures par terre, par mer et par air; le Secret du pôle; le Cap aux ours (*A. de Lamothe*) 31
Légendes et chroniques; les Neiges d'autan, 2e série (*Mme J. Lavergne*) 31
Maître Léonard (*Mme Julie Lavergne*) 32
Histoires cosmopolites (*Charles Buet*) 32
Histoires émouvantes (*E. Mahon de Monaghan*) 32
La Comtesse de Semainville; Un duel; le Père La Pipe (*Edouard Grimblot*) 34
Les Bonnes gens (*Mme Félicie Testas*) 33
Fortunes de terre et de mer (*G. de La Landelle*) 34
Journal d'une désœuvrée (*G. de Parseval-Deschênes*). 34
Leurs Excellences (*Breda*) 34
Le Pierrot de cire (*Simon Boubée*) 34
Le Salon des refusés (*Georges Vauthier*) 35
Les Audaces de Ludovic (*Paul Parfait*) 35
Avant le sommeil 35
Titan (*Jean-Paul-Frédéric Richter*, trad. de *Philarète Chasles*). . . 289
La Villa Hortensia (*Antoine Caccianica*, trad. de *Léon Dieu*) . . . 291
L'Homme de la Croix-aux-Bœufs (*Léon Cladel*) 294
La Fin du marquisat d'Aurel (*Henry de La Madelène*) 295
L'Idole d'un jour (*Henry de La Madelène*) 291
Les Caprices de Diomède (*Gustave Claudin*). 298
La Femme de glace (*Adolphe Belot*) 299
Les Mangeuses d'hommes (*Pierre Véron*). 299
Andréa la Charmeuse (*Emile Richebourg*) 300
Le Bel Armand (*Henri Bocage*) 301
Amour et Braconnage (*Mme Jenny Vialon*) 301
L'Orpheline (*Mme Paul de Molènes*) 301
Les Mariages de Philomène (*Henry Gréville*) 302
La Jeune régente (*Michel Masson* et *Frédéric Thomas*) 302
La Famille Cavalié (*Albert Delpit*). 302
Le Comte de Tréazek (*Antonin Dupuy*) 303
L'Ecole des espions (*Mathieu Witche*). 304
Les Mauvais jours (*Zénaïde Fleuriot*). 305
Parasol et Cie (*Raoul de Navery*) 305
La Fille sauvage (*Raoul de Navery*) 305
Le Trait d'union (*la vicomtesse de Pitray*) 306
Le Secret du comte de Rochemart (*Charlotte Marhville*). 307
La Redoute du capitaine Emporte-Pièce (*J. Gondry du Jardinet*). . 305
Contes à l'eau de rose (*Charles Buet*) 308
Le Blessé de Gravelotte (*Charles Deslys*) 309
Histoire du pays flamand (*Hippolyte Verly*). 309
Sous bois, impressions d'un forestier (*André Theuriet*) 309

Ouvrages pour la jeunesse. Cœurs vaillants (*Raoul de Navery*). 58
Les Bébés d'Hélène (*J. Habberton*, imitation de *William. L. Hugues*). 136
Quentin Durward (*Walter Scott*, trad. de *Max Desnoyers*). 291
Les Fiancés (*Manzoni*, trad. de *Max Desnoyers*). 291
Le Maître de Creylands (*mistress Henry Wood*, trad. de *Léon Bochet*). 292

Les Sorciers de Würzburg (*Franz von Segburg*, trad. de *Jules de Rochay*) 292
Les Sapins de dame Barbe (*Etienne Marcel*) 497
La Corbeille de noces (*Etienne Marcel*) 497
La Future du baron Jean (*Etienne Marcel*) 497
Chez le Président (*Mme Emmeline Raymond*) 498
L'Etoile filante (*Michel Auvray*) 498
Les Illusions d'Hélène (*Gabrielle d'Estampes*) 499
Le Trésor de Montcalm (*de La Blanchère*) 499
Autour du lac (*de La Blanchère*) 499
Couronnes d'or et couronnes d'épines (*la comtesse de La Rochère*) . . 500
Le Fils de l'ouvrier (*Henri Baju*) 500
La Fiancée de l'apprenti (*Henri Baju*) 500
Le Foyer (*Henri Baju*) 500
La Grande Aulnaie (*la baronne Martineau de Chesnez*) 500
Le Bouquet de lin (*V. Vattier*) 501
Le Lys de Bruges (*Marthe Lachèze*) 501
Berthe d'Altemart (*Marie Curo*) 502
La belle Isaure (*la comtesse de la Rochère*) 502
Histoire d'une grand'mère et de son petit-fils (*Mme Jean Marcel*) . . 502
Miss Adda (*Marie Pierre*) 503
Les Deux fils de la veuve (*Mme de Lalaing*) 503
Pas encore (*Mme Thérèse Alphonse-Karr*) 504
Le Triomphe de Mauviette (*la vicomtesse de Pitray, née de Ségur*) . 504

Biblioteca della Gioventù. Rime scelte di Berni; l'Uomo di lettere; Novelle morali; Lettere di Pergamino; Saggio di alcune voci toscane; Prose di Cesari; Favole di Pignotti; Sonneti e canzoni ad onore di Santa Maria; Specchio di Croce; Poésie de Marchetti; Volgarizzamento delle favole esopiane; Novelle di G. Fiorentino 258

Histoire et critique littéraire. Histoire de la littérature française (*H. Tivier*) 321
Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge, t. II (*Charles Aubertin*) 415
Etude sur la Chanson de Roland (*A. Angellier*) 442
Les Académiciens (*Saint-Evremont*, étude de *Robert de Bonnières*) . 444
Corneille, la critique idéale et catholique (*Auguste Charaux*) . . . 138
Les Ennemis de Racine au dix-septième siècle (*F. Deltour*) . . . 232
Notices biographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission, 1re série 154
Lamartine et ses amis (*H. de Lacretelle*) 78
Frederic Ozanam, professor at the Sorbonne, his life and works (*Kathleen O'Mara*) 510
A. de Vigny et Charles Beaudelaire (*Etienne Charavay*) 444
L'Institut et les académies de province (*Francisque Bouillier*) . . . 235
Histoire littéraire de la ville d'Albi (*Jules Rolland*) 417
Lettres d'un catholique (*Léon Gautier*) 343
L'Angleterre au seizième siècle (*Philarète Chasles*) 337
Memoirs of the Rev. Francis Hodgson (*Rev. James Hodgson*) 139
Friedrich Leopol Graf zu Stolberg (*J. Janssen*) 140
Parini, sa vie, ses œuvres, son temps (*Raymond Dumas*) 234
Voyages d'un critique à travers la vie et les livres. L'Angleterre politique (*Philarète Chasles*) 337
L'Italie au seizième siècle (*A. de Tréverret*) 418
Camoëns et les Lusiades (*Clovis Lamarre*) 59

Epistolaires. Lettere familiari inedite di Silvio Pellico (*Celestino Durando*) 137
Lettres intimes de Mlle de Condé à M. de La Gervaisais (*Paul Viollet*) 323

Polygraphes. Œuvres de La Bruyère, t. III (*G. Servois*) 237
Œuvres de Synésius (trad. de *H. Druon*). 322

HISTOIRE.

Géographie, ethnographie. Géographie militaire, 3e fasc. . . 61
La Géographie appliquée à la marine, au commerce, à l'agriculture, à l'industrie et à la statistique. T. I. La France (*P.-F. Bainier*). 131
Les Peuples de la France (*Jacques de Boisjolin*) 430
Les Singularitez de la France antarctique (*A. Thévet*, avec notes de *Paul Gaffarel*). 72
Voyages. Sahara et Sahel (*Eugène Fromentin*) 63
Fontainebleau (*Adolphe Joanne*) 164
Dans les Highlands-Edimburgh-Trossacks-Skye (*Paul Toutain*) . . 443
L'Espagne (*Edmond de Amicis*). 350
Le Japon pittoresque (*Maurice Dubard*) 239
Excursions autour du monde (*le comte Julien de Rochechouart*) . . 239
A travers la Chine (*Léon Rousset*) 326
Le Fleuve Bleu, voyage dans la Chine-Occidentale (*Gaston de Bezaure*). 534
Le Royaume de Siam au Champ-de-Mars en 1878 et à la cour de Versailles en 1686 (*Etienne Gallois*) 351
Trois voyages dans l'Afrique-Occidentale (*Alfred Marche*) 352
Quatorze mois dans l'Amérique du Nord (*le comte Louis de Turenne*) 420
Sud-Amérique; séjours et voyages au Brésil, à la Plata, au Chili, en Bolivie et au Pérou (*comte Ch. d'Ursel*) 534
Promenade au Canada et aux Etats-Unis (*Christophe Allard*). . . 443
La Tunisie chrétienne (*E. de Sainte-Marie*). 152
La Nouvelle-Nursie (*le R. P. Dom Théophile Bérengier*) 433
Histoire de l'Eglise. Les Origines du christianisme (*Mgr Ginoulhiac*). 115
Manuel biblique. T. III (*l'abbé Bacuez* et *l'abbé Vigouroux*). . . . 327
Aperçu sur l'histoire de l'Eglise (*C. Viollet*) 446
Histoire de l'Eglise (*E. de Margerie*). 75
Domaines funéraires païens et chrétiens (*Paul Allard*). 445
Le Pontificat de Pie VI et l'athéisme révolutionnaire (*l'abbé J. Bertrand*) 241
Pie VI dans les prisons du Dauphiné (*A. M. de Franclieu*) . . . 242
Le Catholicisme au dix-neuvième siècle (*Henri Baju*) 158
Hagiologie. Saint Basile, archevêque de Césarée (*l'abbé A. Bayle*) . 65
Sainte Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal, sa vie et ses œuvres. Lettres, tomes III et IV. 515
Histoire de sainte Angèle Merici et de tout l'ordre des Ursulines (*l'abbé V. Postel*). 243
Histoire des martyrs canonisés par Pie IX (*J. M. Villefranche*) . . 162
Ordres religieux. De l'ancienne abbaye du monastier Saint-Chaffre (*le P. O. de Gissey*, publ. de *l'abbé G. Arsac*). 161
Etude sur Jérôme Savonarole, des Frères-Prêcheurs (*le R. P. Emmanuel Ceslas Bayonne*) 329
Charitas Pirkheimer, abbesse de Sainte-Claire, à Nurenberg (*Franz Binder*) 352
The First and second Diaries of the English college, Douay (*Ch. Fr. Knox*) 522
Le Fondateur des Missions du Missouri-Central (*le P. Aug. Lebrocquy*) 420
Hérésies. Das Buch Wido's von Ferrara, ueber das Schisma des Hildebrand (*le Dr Bernhard Lehmann-Danzig*). 353
Etude sur la condamnation du livre des Maximes des Saints (*Algar Griveau*) 426

Histoire ancienne. Das Chronologische system Manetho's (*H. von Pessl*) 328
La Grèce avant les Grecs *Louis Benloew*) 412
Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence (*Montesquieu*). 422
Histoire des Romains, tome VI (*Victor Duruy*). 513
Questions contemporaines. Résurrection merveilleuse, en 1877, de Michel de Nostredame. 77
Qu'est-ce que la Révolution? (*le R. P. Félix*). 127
L'Etat contre Dieu. La Révolution dénoncée par elle-même (*Auguste Nicolas*). 529
La Voltairomanie (*l'abbé Berseaux*) 161
La Guerre sur le Danube 1877-1878 (*Camille Farcy*). 255
Le Grand-Duché de Luxembourg et le traité de Londres du 11 mai 1867 (*E. Servais*). 336
Les Confins anglo-russes dans l'Asie-Centrale (*le lieutenant-colonel Kouropatkine*, trad. du *capitaine G. Le Marchant*) 351
Ouvrages relatifs à la persécution contre l'enseignement religieux et les congrégations. Lettres de l'épiscopat français à propos des projets Ferry, avec introd. par *M. Eug. Veuillot*. 525
Lettre à un homme du monde sur les projets de loi de M. Jules Ferry (*Mgr Perraud*) 439
De l'Existence et de l'Institut des Jésuites, 9e édit. (*le P. de Ravignan*). 527
Suis-je Français? Examen de conscience d'un jésuite (*le R. P. G. Longhaye*). 527
Les Jésuites, leur doctrine, leurs actes, leurs rapports avec les gouvernements 438
Brugelette, Souvenir de l'enseignement chez les Jésuites, par un de leurs élèves (*Ch. de Raymond*) 527
A bas les jésuites et les calotins! par un penseur libre. 528
Qu'est-ce qu'un jésuite? (*Ch. Buet*). 528
L'Instruction primaire, laïque, gratuite, obligatoire (*le comte Douglas*) 439
L'Eglise et l'instruction. L'Instruction gratuite et obligatoire décrétée par les conciles (*Paul Antonini*). 528
L'Expulsion des Frères et des Sœurs des écoles publiques à Paris (*C. Rémont*) 345
Chassons les ignorantins (*Rusticus*) 345
Histoire de France. Esquisse de la religion des Gaulois (*H. Gaidoz*) 446
Jeanne d'Arc (*Henri Baju*) 163
Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile. Tome V 142
Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV (*A. Chéruel*) . 245
De la Révocation de l'édit de Nantes (*Léon Aubineau*). 349
Lettres inédites de Hugues de Lionne (*le Dr Ulysse Chevalier*). . . 424
Mémoires et lettres de François Joachim de Pierre, cardinal de Bernis (*Frédéric Masson*) 68
Le Secret du Roi (*le duc de Broglie*) 69
Le Comte de Fersen et la cour de France (*le baron R. M. de Klinckowström*) 251
L'Ancien régime dans la province de Lorraine et Barrois (*l'abbé Mathieu*) 331
Un Prêtre déporté en 1792 (*Mgr Meignan*) 428
Le Siège de Maëstricht (*E. Hardy*) 79
La Terreur dans le département de la Manche (*E. Sarot*) 144
Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même. Années de jeunesse (*Mise de Blocqueville*). . . . 518
Le Comte de Serre (*Ch. de Mazade*). 350
Les Jésuites et la liberté religieuse sous la Restauration (*Antonin Lirac*) 517

La Conquête d'Alger (*Camille Rousset*). 579
Histoire de la République de 1848. T. II. (*Victor Pierre*) 143
La Défense de Paris. Tome IV (*le général Ducrot*) 253
Les Mobilisés de Saône-et-Loire (*le général Victor Pélissier*) . . . 447
Les Convulsions de Paris. Tome II (*Maxime Du Camp*). 333

Histoire religieuse. Les Evêques d'Apt, leurs blasons et leurs familles (*Jules Terris*) 148
Le Diocèse d'Albi, ses évêques et archevêques (*Hippolyte Crozes*). . 447
Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes. T. IV (*l'abbé Ch. Lalore*). 335
Essai historique sur la cathédrale et le chapitre de Seez (*l'abbé H. Marais* et *H. Beauduin*) 149

Histoire des provinces. Les Antiquités d'Arles (*J. Séguin*) . . 431
Les Rues du vieux Paris (*Victor Fournel*) 71
Registres des comptes municipaux de la ville de Tours. Tome I. (*J. Delaville Le Roulx*) 150
Mémoires sur le port d'Aigues-Mortes (*Jules Pagezy*) 431
Dictionnaire topographique, historique et étymologique des rues places, ponts et quais de la ville de Metz (*F. M. Chabert*) . . . 260
Histoire du village de Woippy, près Metz (*Nérée Quépat*) 521
Histoire de la Corse (*Louis Boell*) 433

Histoire étrangère. Mémoire historique sur la persistance du caractère national des Belges (*Théophile Quoidbach*) 339
Life and times of Stein, or Germany and Prussia in the napoleonic age (*J. R. Seely*). 523
L'Espagne au seizième et au dix-septième siècle (*Alf. Morel-Fatio*). 340
Histoire du Danemark (*C. F. Allen*, trad. de *E. Beauvois*). . . . 254
L'Ile de Chypre (*L. de Mas Latrie*) 324
Chypre (*le marquis de Sassenay*) 79
Histoire des Etats-Unis d'Amérique (*Frédérick Nolte*). 74
A History of the United States of the America (*John Hassard*, with introd. *by Rev. Spalding*). 342

Archéologie. Quelques notes sur les stèles néo-puniques (*le Dr V. Reboud*). 153
La France archéologique : Antiquités et monuments du département de l'Aisne (*Ed. Fleury*) 147
Notice sur le Musée du château de Rosenborg, en Danemark (*C. Ch. Casati*) 448

Numismatique. Titulos y nombres proprios en las monedas arabigo-espanolas (*D. Francisco Codera y Zaidin*) 449

Mélanges historiques. Les Soldats français (*le général Ambert*). 159
Les Enseignements d'Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon. 145
Portraits du dix-huitième siècle (*Jules Soury*) 349
Esquisses et portraits parisiens (*Bernadille*) 162

Biographie. Urbain de Laval Bois-Dauphin (*l'abbé Ambroise Ledru*). 67
Marie et Pierre Cureau de la Chambre (*René Kerviler*). 230
Abel Servien (*René Kerviler*). 230
La Duchesse d'Aiguillon (*A. Bonneau-Avenant*). 247
Les Mirabeau (*Louis de Loménie*) 249
Linguet aux Pays-Bas autrichiens (*Charles Piot*) 162
Le Comte Joseph de Maistre et le P. Grivel (*le P. Gagarin*). . . . 448
Lucile de Chateaubriand (*Anatole France*) 444
L'Evêque d'Orléans (*A. de Falloux*) 525
L'Evêque d'Orléans, notes et souvenirs (*l'abbé X.*) 525
Biographie de Charles-Eugène Delaunay (*Arsène Thévenot*) 160
Hélène de Godefroy-Ménilglaise. 449

Bibliographie. La Bibliothèque du Louvre et la collection bibliographique Motteley (*Marius Vachon*) 435

L'Imprimerie en Bretagne au quinzième siècle. 155
Matériaux pour servir à la bibliographie russe, 1re livraison (*H. Huberti*) 436
Description des livres slavo-russes imprimés en caractères cyrilliques, 1re partie (*Karataiev*) 436
Bibliographie raisonnée du droit civil (*E. Dramard*). 438

TABLE DES AUTEURS

Acollas (Emile). 119
Allard (Christophe) 443
Allard (Paul) 445
Allen (C. F.) 254
Alpy (Henri). 344
Ambert (le général baron). 76 159
Amicis (Edmond de) 350
Angellier (A.). 442
Antonini (P.). 440 528
Arsac (l'abbé G.). 161
Arus y Arderia (don Rosendo). 212
Asse (Engène) 229
Aubertin (Charles) 415
Aubin (l'abbé Victor). 76
Aubineau (Léon) 349
Audeval (Hippolyte) 28
Aulestia y Pijoan 212
Auvray (Michel) 498
Avino (Abb. Vincenzio d'). . . 213
Bacuez (l'abbé). 327
Bainier (P. F.) 131
Baju (Henri). . . . 158, 163 500
Barclay (Joseph). 103
Barone (l'abbé P.) 75
Barré (H.) 491
Bayle (l'abbé A.). 65 106
Bayonne (le R. P. Em. Ceslas). 329
Beauduin (H.) 149
Beauvois (E.) 254
Belot (Adolphe). 30 299
Benloew (Louis). 412
Bensa (Ant. H.). 203
Bérengier (le R. P. dom Théoph.) 433
Bernadille 162
Berseaux (l'abbé). 161
Bertrand (l'abbé J.). 241
Besson (Mgr). 406
Bezaure (Gaston de) 534
Binder (Franz). 352
Bleeck (Friedrich) 101
Blocqueville (A. L. Eckmühl, marquise de) 517
Bocage (Henri). 301
Bochet (Léon) 292
Boell (Louis) 433
Boisjoslin (Jacques de) 430
Bonneau-Avenant (A.) . . 247 423
Bonnefon (le Dr). 39
Bonnet (Victor). 346
Bonnières (Robert des) 444
Boppe 492
Bottalla (le R. P. Paul). 205 207
Boubée (Simon) 34
Bouillier (Francisque) 235
Bourneville (le Dr). 39
Bréda. 34
Brenot (L.). 389
Brin (P. M.) 194
Broglie (le duc de). 69
Bruand 399
Brun (Lucien) 504
Buet (Charles) . . 24, 32 308, 528
C*** (E.). 196
Caccianica (Antoine) 291
Cadol (Edouard) 11
Calvet (A.) 388
Camors (René de) 10
Careta y Vidal (Antoni). . . . 212
Cartier (E.) 533
Carville 37
Casati (C. Ch.). 448
Catherine (Marie-Anne). . . . 29
Catta (A.). 119
Cauvain (Henri) 29
Caylus (le comte de). 510
Cercia (le R. P.) 46
Chabert (F. M.). 260
Chambrelent. 493
Champagny (le comte de) . . . 440
Champenois (l'abbé). 200
Champier (Victor) 532
Chandeneux (Claire de) 12
Charaux (Auguste). 138
Charavay (Etienne). 444
Charcot (le Dr). 39
Chasles (Philarète). . . . 289 337
Chazel (Prosper). 13
Cherbuliez (Victor). 6
Chéruel (A.). 245
Chevalier (le Dr Ulysse). . . . 424
Cladel (Léon) 294
Clairefond (A. Ph.) 164
Claudin (Gustave) 298
Codera y Zaidin (D. Francesco). 449
Collas (Louis). 346
Coquerel fils (Ath.). 109
Cornoldi (le R. P.) 201
Courtat. 158

Croizette-Desnoyers. 393, 398 482
Crozes (Hippolyte) 447
Cubo (Marie) 502
Davies (Rév. G. S.) 111
Delaville Le Roulx (J.) 150
Delpit (Albert) 302
Deltour (F.) 232
Demanche (Georges) 531
Demontzey (P.) 486
Deschamps (l'abbé A.) 106
Descieux (le Dr) 40 41
Desjardins (Arthur) 117
Deslys (Charles) 7 309
Desnoyers (Max) 291
Despiney (le Dr Ch.) 75
Despois (Eugène) 237
Didon (le P.) 313
Dicterici (le Dr T.) 130
Dieu (Léon) 291
Donadiu y Puignau (le Dr D. Delfin) 204
Douglas (le comte) 439
Dramard (E.) 438
Druon (H.) 322
Dubard (Maurice) 239
Du Boisgobey (Fortuné) 8
Du Camp (Maxime) 333
Ducrot (le général) 253
Dumas (Raymond) 234
Dupanloup (Mgr) 222
Dupuy (Antonin) 303
Durando (Célestin) 137
Duret 37
Duruy (Victor) 513
Ennès (Antonio) 161
Estampes (Gabrielle d') 499
Falloux (le comte) 525
Farcy (Camille) 255
Fauconnier (E.) 411
Fautrat 488
Félix (le R. P.) 127
Ferrier (David) 36
Ferry (Gabriel) 16
Féval (Paul) 20, 21 22
Figuier (Louis) 55 533
Filet y Ingles 212
Fischer (le Dr Engelbert Lorenz) 99
Fleuriot (Zénaïde) 305
Fleury (Ed.) 147
Fliche 490
Fornasini (le Dr Luigi) 42
Fournel (Victor) 71
Foy (Alphonse) 54
France (Anatole) 444
France (Isabelle) 29
Flanceschi (E.) 133
Franclieu (A. M. de) 242
Frédault (le Dr F.) 205
Freppel (Mgr) 257
Frey (H.) 41
Fritsch 37
Fromentin (Eugène) 63
Funck (Fr. Xav.) 120
Gaffarel (Paul) 72
Gagarin (le P.) 448
Gaidoz (H.) 446
Gallois (Etienne) 351
Gallot 390 395
Garnier 490
Gast 390 400
Gautier (Léon) 343
Gay (Victor) 531
Geispitz (l'abbé C.) 259
George-Grimblot (A.) 387
Gilbert (Ph.) 348
Ginouilhac (Mgr) 115
Girardin (G.) 18
Gissèy (le P. O. de) 161
Gondry du Jardinet (J.) 305
Goubert (le Dr Elie) 44
Gouget (Ed.) 491
Grandclaude (l'abbé E.) 505
Grandeau (L.) 494
Grand-Jean 389
Grasset (le Dr) 39
Gréville (Henry) 16 302
Grézel (le P.) 132
Grimblot (Edouard) 34
Griveau (Algar) 426
Grivel (le P.) 448
Grosjean 484
Guerrier de Haupt (Mlle) . . . 29
Guillibert (l'abbé Félix) 343
Haeberton (J.) 136
Hamel (Ernest) 258
Haneberg (le Dr B. von) 110
Hardy (E.) 79
Harlez (C. de) 318
Hassard (John) 342
Hauterive (comte d') 18
Hélie (Faustin-Adolphe) 216
Hervé (Valère) 346
Hitzig 37
Hodgson (Rev. James) 139
Huberti (H.) 436
Huchedé (P. P.) 197
Hugo (Victor) 319
Hugues (William L.) 136
Janin (Jules) 134
Janssen (J.) 140
Jaspar (l'abbé) 344
Jeannot (Victor) 439
Joanne (Adolphe) 164
Joliet (Charles) 14
Jolivet 483
Joubriot (Marguerite) 14
Jousserandot (Louis) 119
Jungmann (Joseph) 310

Karataïev 436
Karle (J. A.) 107
Karr (Thérèse-Alphonse) . . . 504
Kerviler (René) 230
Khalil 218
Kirwan (Ch. de) 484 496
Klasen (le Dr Theol. Franz.) . . 108
Klinckowstrom (le baron R. M. de) 251
Knox (Thomas Franck) 522
Kouropatkine (le lieut.-colonel) 351
La Blanchère (de) 499
Laboulbène (A.) 530
Lachèze (Marthe) 501
Lacretelle (H. de) 78
Lalaing (Mme de) 503
La Landelle (G. de) 34
Lalore (l'abbé Charles) 335
La Madelène (Henry de) . . 295 297
Lamarre (Clovis) 59
Lamothe (A. de) 31
Lapointe (Armand) 9
La Rochère (la comtesse de) 500 502
Laurent (le Dr) 42
Lavergne (Mme Julie) . . . 31 32
Lazillière 403 404
Lebrocquy (le P. Aug.) 420
Leclerc (J.) 129
Ledru (l'abbé Ambroise) 67
Lefebvre (le Dr) 43
Lefort (Joseph) 117
Lehmann-Danzig (le Dr Bernhard) 353
Le Marchand (le capit. G.) . . . 351
Lepidi (P. F. Alb.) 202
Lépine (le Dr R.) 37
Lesaffre (Jules) 523
Lescœur (le R. P.) 224
Lescuyer (F.) 163
Levret (H.) 388
L'Hote (Rév. J. B.) 115
Liberatore (le P. Matheo) . . . 195
Lirac (Antonin) 517
Littré (E.) 226
Lods (Armand) 118
Loiret 387
Loménie (Louis de) 249
Longhaye (le P. Georfies) . . . 527
Loriot (l'abbé) 345
Loudun (Eugène) 157
Lourdau (E.) 531
Magaud (A.) 64
Mahon de Monaghan (E.) . . . 32
Maistre (le comte Joseph de) . 448
Manning (le cardinal Henri) . . 75
Manzoni 291
Marais (l'abbé H.) 149
Marcel (Etienne) 497
Marcel (Mme Jean) 502
Marche (Alfred) 352
Maréchal (Mlle Marie) . . . 26 27
Margerie (E. de) 75
Marhwille (Charlotte) 307
Maria (Mlle Jenny) 78
Martin (Mgr) 344
Martineau des Chesnez (la baronne) 500
Martinet (A.) 388
Maryan (Mme) 27
Mas Latrie (L. de) 324
Masson (Frédéric) 68
Masson (Michel) 302
Mathieu (l'abbé) 331
Matignon (le R. P. A.) 49
Maunoury (A. F.) 114
Mauro (Mario de) 347
Mauro (Sylv.) 195
Mayeul-Lamey (le R. P.) . . . 441
Mazade (Ch. de) 350
Meignan (Mgr) 105 428
Mermillod (Mgr) 77
Mesnard (Paul) 237
Mettais (H.) 15
Meyer (G.) 110
Miglior (Can. Francesco) . . . 104
Mirval (Jean) 533
Molènes (Mme Paul de) 301
Montesquieu 422
Montrichard (de) 492
Morange (Amédée) 495
Morel-Fatio (Alfred) 340
Morgott (Dr Franz) 215
Moulart (le chanoine J.) 124
N'Andrea Febrer 226
Navery (Raoul de) . . . 24, 58 305
Nettement (Mlle Marie Alfred) . 27
Neumann (l'abbé N. L.) 159
Nicolas (Auguste) 529
Noble (Léon) 28
Nolte (Frederick) 74
Obermuller (Wilhelm) 102
Oller y Morages (Narcis) . . . 212
O'Meara (Kathleen) 511
Onimus (le Dr) 39
Oppert (J.) 105
Orti y Lara (Don Juan) 313
Ouida 18
Paget (Sir James) 45
Pagezy (Jules) 431
Parfait (Paul) 35
Parseval-Deschênes (G. de) . . 34
Pascal (le R. P. Vincent de) . . 206
Pelay Briz (F.) 210 211
Pellicani (le P. Antonio) . . . 213
Pellissier (le général Victor) . . 447
Perraud (Mgr) 439
Pessl (H. von) 328
Petit (le Dr L. H.) 45
Pie (Mgr) 405

Pierre (Marie) 503
Pierre (Victor). 143
Pierron (Dom Bernardin) . . . 260
Piot (Charles) 162
Pisatti (le P. Eug.) 48
Pitray (la vicomtesse de) . 306 504
Pi y Margall 408
Plumptre (E. H.). 113
Pont-Jest (René de). 10
Postel (l'abbé V.) 243
Poulenc (Joseph). 507
Prato (Ferdinando del) 76
Prisco (le chanoine J.) 197
Quépat (Nérée). 225 521
Quoidbach (Théophile) 339
Ramière (le R. P. H.). . . 208 209
Rastero (J. B.) 198
Ratazzi (Mme). 161
Ravignan (le R. P. de). . . . 526
Raymond (Ch. de) 527
Raymond (Mme Emmeline). . . 498
Reboud (le Dr V.) 153
Reginaldo (le R. P. Ant.). . . 48
Reichensperger (le Dr Auguste) 352
Reifferscheid (le Dr Alexandre) 414
Rémont (C.) 345
Rendu (Ambroise). 257
Reverchon. 439
Reybet (Jules) 257
Ribot (Paul). 409
Ricard (Louis Xavier de). . . . 408
Richebourg (Emile). 300
Richter (Jean-Paul-Frédéric). . 289
Rivet 401
Robinet de Cléry (A.). 348
Rochaz (Jules de) 292
Rochechouart (le comte Julien de). 239
Rolland (Jules). 417
Rondelet (Antonin). 506
Rosselet (G.) 115
Rousseau (Rodolphe) 117
Roussel (L.) 491
Rousset (Antonin) 489
Rousset (Camille) 519
Rousset (Léon). 326
Roux (Marius) 15
Rusticus. 345
Sainte-Marie (E. de) 152
Saint-Evremont 444
Saint-Vidal (Mathilde de) . . . 25
Sanseverino (G.) 196
Sarot (E.). 144
Sassenay (le marquis de) . . . 79
Schafer (le Dr Bernh.) 100
Schegg (le Dr P.) 110
Schields (Charles Woodruff) . . 51
Schrader (Eberhard) 105
Scott (Walter) 291
Secchi (le P. A.) 313
Seeley (J. R. 522
Segburg (Franz von) 292
Seguin (I.). 431
Seignette (N.) 218
Servais (E.) 336
Servois (G.) 237
Sessellmann (le Dr). 41
Soury (Jules). 109 349
Souviron (A.) 257
Spalding (Rev.) 342
Spiess (Edmund). 102
Spillmann (le Dr). 41
Springer (D.). 533
Synésius. 322
Tarino (P.). 199
Terris (Jules) 148
Testas (Mme Félicie). 33
Thélu. 482
Theuriet (André). 309
Thévenot (Arsène) 160
Thévet (A.) 72
Thomas (Frédéric). 302
Thonin (Lucien) 31
Tischendorf (C. de). 108
Tivier (H.). 321
Tolstoï (le comte) 18
Tongiorgi (Salv.). 203
Toutain (Paul) 443
Trochon (l'abbé) 106
Trébutien (E.) 116
Tréverret (A. de) 418
Turenne (le comte Louis de) . . 420
Ursel (le comte Charles d') . . 335
Vachon (Marius) 437
Vallet (P.) 121
Vasselot de Régné (de) 443
Vattier (V.) 201
Vauthier (Georges). 31
Verly (Hippolyte) 249
Verneuil (le Prof.) 43
Véron (Pierre) 249
Veuillot (Eugène) 421
Vialon (Mme Jenny) 201
Vidal y Valenciano (don Cayetano) 224
Vigouroux (l'abbé) 427
Villefranche (J. M.) 142
Viollet (C.) 444
Viollet (Paul) 424
Vrignault (Henri) 11
Ward (A. W.) 133
Weber (le Dr F. W.) 111
Weiss (Durch Fr. Albert Maria) . 214
Wellhausen (J.) 114 172
Wisterer (l'abbé) 42
Witche (Mathieu) 314
Woillez (le Dr) 101
Wolter (le Dr Maurus) 144
Wood (Mistress Henry) 242
Ziegler (L.) 44

TABLE DES VARIÉTÉS.

Sa Sainteté le Pape Pie IX, bibliographie des ouvrages consacrés à sa mémoire, 165.

Un Recueil de fables arabes, par M. Auguste Cherbonneau.

Notes bibliographiques sur le voyage de Louis XVI et de sa famille à Varennes, par M. B. de Fouchères, 260, 358, 450.

Les Travaux lexicographiques de la Société de littérature finnoise de Helsingfors, par M. E. Beauvois, 353.

TABLE DE LA CHRONIQUE.

Nécrologie : Alcantara (le comte d'), 87. — Améro (Justin), 460. — Ancessi (l'abbé), 80. — Anot de Mézière (Jacques-Cyprien), 363. — Ansart (l'abbé Charles), 177. — Audeval (Elie-Adolphe-Hippolyte), 271. — Barré (Albert), 87. — Barry (Edward), 361. — Barse (Louis), 86. — Bastide (Jules), 363. — Beck (Karl), 459. — Bellanger (l'abbé Léon), 460. — Berteaud (Mgr), 536. — Biard (Mme), née Léonie d'Aunet, 460. — Bienaymé, 82. — Billaudel (Ernest), 178. — Bisson (le comte Raoul du), 87. — Blandet (le Dr), 460. — Bondois (Paul), 178. — Bonnetty (Augustin), 454. — Bouchery (Auguste), 87. — Bouillet (Jean-Baptiste), 80. — Bourguignat (Augustin), 538. — Boutarel (André), 177. — Brunet de Boyer, 87. — Champion (Maurice), 271. — Chauffard (Paul-Emile), 268. — Daffis (P. D.), 87. — Darras (l'abbé Joseph-Epiphane), 80. — Daumier (Honoré), 273. — Denantes, 87. — Denys (Pierre-Augustin), 459. — Desserres (le comte Gaston), 460. — Dove (H. W.), 459. — Duboucher, 177. — Duc (Joseph-Louis), 362. — Duchêne (Claude-Victor-Ernest), 460. — Dupont-White (Charles Brook), 84. — Eymard (Paul), 173. — Fanfani (Pietro), 538. — Fazy (Jean-James), 83. — Fischer (Dagobert), 537. — Fleury (Victor), 178. — Fourestez (l'abbé), 85. — Fournier (Marc), 271. — François-Saint-Maur (René), 364. — Garnier (Paul), 176. — Gervais (Paul), 266. — Gintrac (le Dr Henri), 174. — Glaire (l'abbé Jean-Baptiste), 269. — Granet, 87. — Gubler (Adolphe), 459. — Gutzkow (Charles-Ferdinand), 87. — Guyard de Chalambert (Jean-Victor-Alexandre), 172. — Halléguen (le Dr), 538. — Hubert (Jean), 460. — Humbert (Victor), 460. — Huot de Saint-Albin (Alexandre-Denis), 455. — Jolly (le Dr), 537. — Kœnigswarter (Louis-J.), 84. — Kohl (le Dr J. G.), 272. — Kossovitch (Ignace), 87. — Lacan (Ernest), 177. — La Loyère (comte de), 274. — Lambert (Eugène-Charles-Maurice), 273. — Languillah (le R. P. Adrien), 175. — Lanusse (Raymond), 460. — La Roque (Alexandre-Adrien-Antoine de), 457. — Lasteyrie (Ferd. de), 535. — Lefranc (Auguste), 178. — Lenormant (Jean-Baptiste), 87. — Lewes (Georges-Henri), 175. — Maas (le P. Antoine), 365. — Magnin (Mgr Claude-Marie), 269. — Maisonville (Napoléon), 274. — Marcot (Alfred), 460. — Maréchal (Mlle Marie), 173. — Martin (Don Eugenio), 176. — Masson (Victor), 460. — Minart, 87. — Mislin (Mgr Jacques), 172. — Montée (Pierre), 270. — Morichini (S. E. le cardinal, 535. — Mouton (Evariste), 274. — Nazet (Henri), 87. — Nic olaïe Louis-François [Clairville], 270. — Panizzi (Antonio), 459. — Perrin, 364. — Pétermann (Auguste-Henri), 85. — Pierron (P.-Alexis), 84. — Piétri (l'abbé Constantin), 86. — Pini (le chevalier), 538. — Piorry (le Dr P.-Ad.), 536. — Pitet (le Dr Paul), 274. — Plée (Léon, 177, 364. — Pougin (Arthur), 87. — Préault (Auguste), 178. — Raudot (Claude-Marie), 458. — Robin (l'abbé Jacques), 177. — Rochechouart (comte de), 536. —

Roon (Albert-Théodore-Emile de), 273. — Rosny (L.-E. de Caljorgue de), 558. — Rouy (Henri), 178. — Saint-René Taillandier (René-Gaspard-Ernest), 265. — Sales-Girons (Jean), 176. — Schmit (J. Alexandre), 172. — Schneider (L.), 88. — Schoofs (le R. P. Philippe-Jacques), 175. — Semper (G), 538. — Soullier (Charles), 274. — Sylvestre de Sacy (Samuel-Ustazade), 265. — Tardieu (Auguste-Ambroise), 267. — Taylor (Bayard), 175. — Tenaille de Vaulabelle (Achille), 363. — Thomas (Charles), 460. — Trélat (le Dr Ulysse), 177. — Tripard (le général), 274. — Varney, 274. — Veniaminof (Mgr Innocent), 458. — Véricourt (de), 178. — Vermersch (Eugène), 86. — Viazemski (le Prince Pierre), 86. — Villemessant (J. H. Delaunay de), 457. — Volpicelli (Paul), 460. — Woltœrs (C.), 460. — Whyte-Melville (le major), 274.
Institut, 88, 178, 274, 365, 460, 539.
Université catholique de Paris, 179.
Collège de France, 367.
Ecole des chartes, 179.
Ecole française d'Athènes, 88.
Ecole spéciale des langues orientales vivantes, 368, 461.
Faculté des lettres, 88, 179, 275, 368, 461, 540.
Bureau des longitudes, 275.
Muséum d'histoire naturelle, 275, 540.
Sociétés savantes, 89, 275, 368, 466, 541.
Société des gens de lettres, 89.
Société de géographie, 180.
Société géologique de France, 180.
La *Gœrres-Gesellschaft*, 542.
Concours, 180, 276, 368, 467, 541.
Missions scientifiques, 541.
Congrès, 368.
Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, 462.
Assemblée des catholiques, 471.
La Commission royale d'histoire de Belgique, 469.
Congrès international des américanistes, 275.
Lectures faites aux Académies, 89, 181, 277, 369, 471, 542.
Mélanges philologiques et littéraires : Œuvres de Roch Grivel, 475. — La Restauration intellectuelle et morale, 370, 476. — Le Saint-Graal, 374. — Un autographe inédit de Boudon, 184. — Découverte de manuscrits de Bach, 183. — Un bibliophile bordelais au dix-septième siècle, 184. — Œuvres complètes de M. l'abbé Martinet, 93. — Un collectionneur cité dans un document officiel et qui n'a jamais existé, 92. — De la Littérature macaronique, 91. — Une lettre inédite de Peiresc, 91. — Discours de rentrée, 90. — Une nouvelle publication de M. de Lantenay, 545. — Un Travail de M. Egger, 547. — Notice sur un manuscrit de Lyon, 280. — Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane, 377. — Traduttore tradditore, 372.
Mélanges historiques : La Satyre Ménippée, 375. — M. Armand Baschet et la diplomatie française en Angleterre, 371. — Antoine Godeau, 473. — Abbeville à table, 475. — Une nouvelle plaquette de M. H. Chevreul, 475. — L'Enseignement dans le Berry avant 1789, 371. — L'Organisation judiciaire sous le régime de la loi salique, 371. — Une Dame bordelaise du dix-septième siècle, 372. — L'Art de l'ingénieur et le clergé en Bretagne, 373. — Urbain Grandier, 378. — Deux publications champenoises, 546. — Vicente Noguera, 544.
Mélanges archéologiques : Inscriptions inédites du pays des Marses, 473. — Iconographie de J.-J. Rousseau, 185. — La Champagne souterraine, 187.
Mélanges scientifiques : Le Microphone microsismographe, 92.
Mélanges bibliographiques : Les Bibles de Théodulfe, 472. — Bibliographie des Noëls, 93. — Vente Silvestre de Sacy, 474, 548. — Vente Firmin-Didot, 550. — Almanachs et calendriers, 373. — Une Manufacture d'incunables, 373. — Bibliographie de Shakespeare, 374. — La Chronique de Gui de Bazoches, 377. — Les Manuscrits des bibliothèques d'Italie, 376. — Les Variétés bordelaises et les Variétés girondines, 376. — Production littéraire en Allemagne, 377. — Un Livre avec approbation, 378. — Bibliothèque publique de Boston, 278. — Association anglaise des bibliothécaires, 279. —